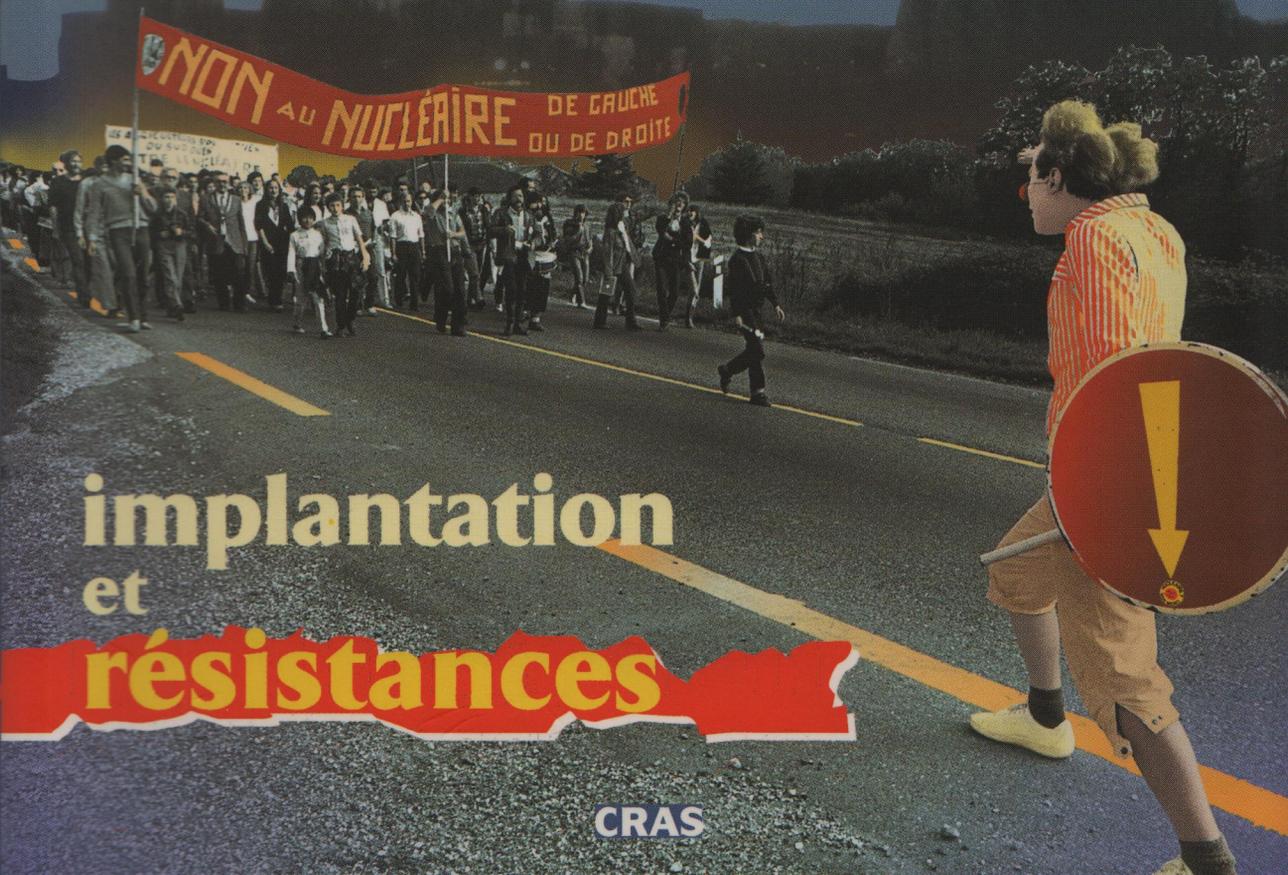


# GOLFECH

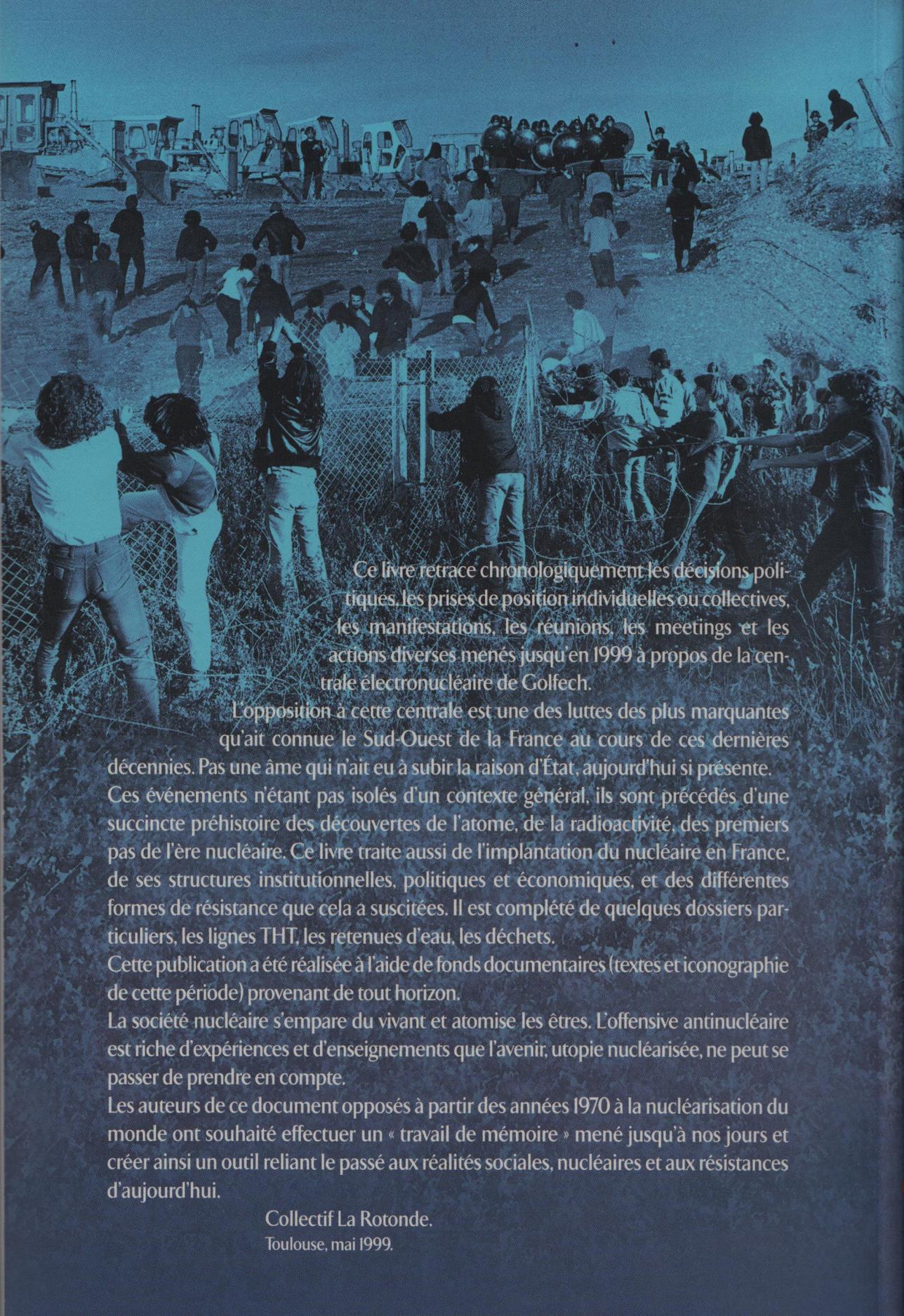
## LE NUCLÉAIRE



implantation  
et

**résistances**

CRAS



Ce livre retrace chronologiquement les décisions politiques, les prises de position individuelles ou collectives, les manifestations, les réunions, les meetings et les actions diverses menés jusqu'en 1999 à propos de la centrale électronucléaire de Golfech.

L'opposition à cette centrale est une des luttes des plus marquantes qu'ait connues le Sud-Ouest de la France au cours de ces dernières décennies. Pas une âme qui n'ait eu à subir la raison d'État, aujourd'hui si présente. Ces événements n'étant pas isolés d'un contexte général, ils sont précédés d'une succincte préhistoire des découvertes de l'atome, de la radioactivité, des premiers pas de l'ère nucléaire. Ce livre traite aussi de l'implantation du nucléaire en France, de ses structures institutionnelles, politiques et économiques, et des différentes formes de résistance que cela a suscitées. Il est complété de quelques dossiers particuliers, les lignes THT, les retenues d'eau, les déchets. Cette publication a été réalisée à l'aide de fonds documentaires (textes et iconographie de cette période) provenant de tout horizon.

La société nucléaire s'empare du vivant et atomise les êtres. L'offensive antinucléaire est riche d'expériences et d'enseignements que l'avenir, utopie nucléarisée, ne peut se passer de prendre en compte.

Les auteurs de ce document opposés à partir des années 1970 à la nucléarisation du monde ont souhaité effectuer un « travail de mémoire » mené jusqu'à nos jours et créer ainsi un outil reliant le passé aux réalités sociales, nucléaires et aux résistances d'aujourd'hui.

Collectif La Rotonde.  
Toulouse, mai 1999.

# GOLFECH

LE NUCLÉAIRE

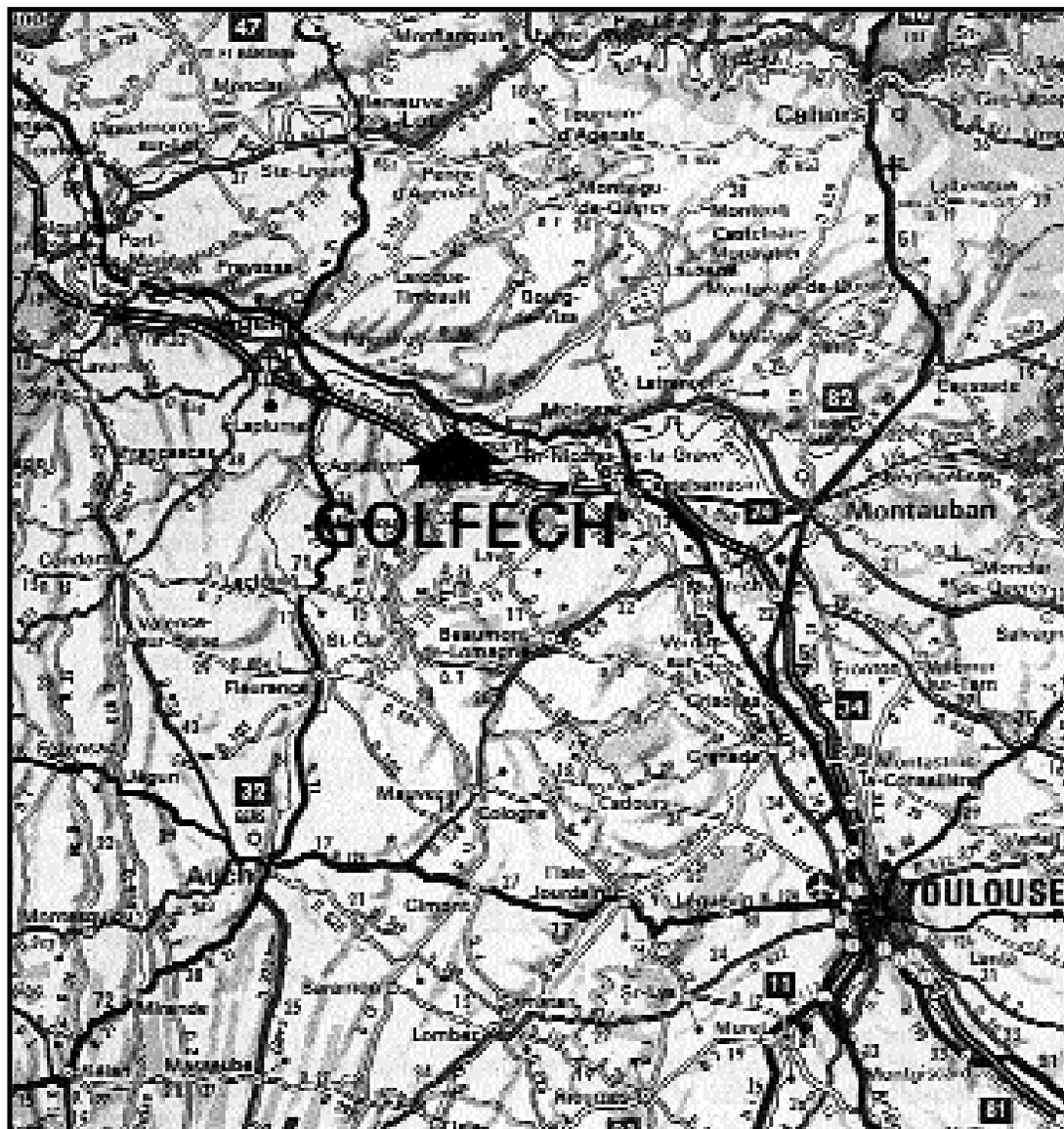
**implantation**

**et**

**résistances**

# Sommaire général

- Avant-propos..... p. 1
- Chronologie, des origines de l'atome  
jusqu'à la société nucléaire  
de cette fin de siècle ..... p. 9 à 524
- Pour un avenir proche dénucléarisé..... p. 525 à 531
- Carte des installations nucléaire, militaire et civile ..... p. 532
- Les déchets radioactifs ..... p. 533 à 536
- L'eau, Golfech, les barrages et le pouvoir..... p. 539 à 549
- Les lignes électriques  
à très haute tension (THT) ..... p. 551 à 560
- Caractéristiques techniques de la centrale ..... p. 561 à 564
- Bibliographie ..... p. 565 à 570
- Lexique ..... p. 571 à 574
- La matière, le rayonnement, la dose maximale  
admise, les unités, les mesures et les effets..... p. 575 à 579
- Table des matières de la chronologie ..... p. 580 à 587



Echelle

0 10 20 30 40 50 60 70 km

## **Avant-propos**

Une présentation retraçant l'histoire et le contenu de ce document.

### **Les origines, les auteurs et le CRAS, éditeur du document Golfech**

Le document "Golfech" est le résultat d'un concours de circonstances : la politique énergétique nationale, qui est imposée en faveur du nucléaire sans débat public, sans décision démocratique ; le choix de Golfech, ce petit village paisible du Tarn-et-Garonne, désigné par les technocrates d'EDF pour implanter au fil de l'eau, une centrale atomique ; la résistance antinucléaire menée pendant des années par une multitude de personnes d'horizons sociaux divers et aux motivations différentes ; la rencontre de gens, dont les rédacteurs de ce document, au sein de la mouvance libertaire de la région toulousaine et leur participation à la lutte antinucléaire.

Cette mouvance des années 1970-1980 se compose d'un réseau d'individus, de groupes autonomes, de petites organisations politiques et syndicales. Ces courants de pensée, hélas minoritaires au sein de la population, sont fortement imprégnés des traditions de luttes ouvrières et anticapitalistes, remises à l'ordre du jour avec les idées et la pratique de mai 68 (grève générale, occupations, assemblées, démocratie et action directe). Ils sont aussi influencés de manières diverses par les penseurs anarchistes, marxistes, les illégalistes du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle..., la révolution espagnole de 1936-1937, la résistance au fascisme et au nazisme, certaines formes de guérillas révolutionnaires des années 1950-1970, le situationnisme....



*Toulouse : l'ancien pont suspendu Saint-Pierre, détruit en 1986.*

L'idée fondamentale de ces courants qui refusent la délégation de pouvoir, la structure pyramidale et autoritaire de la société de classes, est de transformer l'ensemble des rapports sociaux. Ils participent donc à diverses luttes d'émancipation (dont celle antinucléaire) qui vont dans ce sens. Luttent contre les diverses formes d'exploitation (au sein même du mouvement révolutionnaire) d'ordre étatique, politique, économique.... Ils considèrent, au vu de l'histoire, que les organisations et partis qui souhaitent accéder au pouvoir et les syndicats traditionnels ne font que perpétuer et gérer ce système et qu'on ne peut compter sur eux pour le transformer.

L'accointance affinitaire, l'amitié, la complicité sont les premiers liens de ces individus et groupes politiques qui essayent de pratiquer la théorie et arrivent même parfois à théoriser la pratique. Malgré les désaccords, les déchirements de la vie, les utopies ne manquent pas. C'est dans cette riche situation qu'à Toulouse en 1981, quelques personnes, confrontées à l'éparpillement de la mémoire collective, à la dispersion des traces écrites des ruptures sociales et des expériences de lutte révolutionnaire autonome, décident de créer un centre de documentation — Centre de recherche sur l'alternative sociale : CRAS — qui regroupera tracts, affiches, photos, journaux, brochures.... Avec son manque de moyens, la structure perdure et les dossiers sur divers thèmes petit à petit font leurs nids. Parmi tant d'autres, un dossier des luttes antinucléaires.

A la fin des années 1980, le CRAS végète tranquillement, néanmoins le dossier antinucléaire et surtout celui concernant la centrale de Golfech commence à prendre un volume inquiétant. Le Comité antinucléaire de Toulouse (CANT) est dissout depuis 1983, ses archives ont atterri sur les étagères de notre minuscule local. Quelques groupes ou individus qui avaient fait leurs propres dossiers ne souhaitaient plus les conserver. L'existence du CRAS leur permit de "collectiviser" leur documentation, certains nous envoyèrent les revendications de leurs actions.

L'idée germe depuis plusieurs mois de publier un « petit » document pour retracer cette lutte antinucléaire qui avait enflammé la région. A la veille du démarrage du premier réacteur de la centrale en 1989, nous nous retrouvons une dizaine, des membres de l'association, des ex-militants du Comité antinucléaire de Toulouse et d'autres, décidés à ne pas laisser aux seuls journalistes ou historiens officiels le soin de relater ces événements. Nous ne savions pas sous quelle forme se présenterait le document (interviews, roman, poèmes...), mais avant toute chose, il nous fallait prendre connaissance de la genèse de cette histoire et de son déroulement. Nous nous sommes donc attelés au classement chronologique des documents, à leur lecture, à la rencontre de protagonistes, membres des divers comités et associations, à la consultation et à la reproduction de certaines de leurs archives et à l'écriture. Au fil du temps, vu l'ampleur de la tâche et des aléas de la vie, le collectif s'est effiloché et seul resta un tandem en action. Et au cours des ans, la petite chronologie prévue, s'étoffa "sans que nous nous en rendions compte".

## **Le contenu du document**

Sur 162 installations nucléaires de base implantées en France, seules quelques-unes, notamment les centrales atomiques ont provoqué une réaction de la part des populations. Ce fut le cas à Golfech. L'opposition à cette centrale électronucléaire est certainement une lutte des plus marquantes, des plus longues, des plus intenses et des plus radicales (dans son contenu et sa forme) qu'ait connues le sud-ouest du pays au cours de ces dernières décennies. L'hostilité à cette centrale n'est pas survenue spontanément, faisons un bref retour en arrière...

La radioactivité naturelle fut découverte vers la fin du XIX<sup>e</sup> et la radioactivité artificielle fut inventée au début du XX<sup>e</sup>. Utilisée au départ dans le domaine médical, on en connaît sa tragique exploitation par les militaires sur le peuple japonais à Hiroshima et Nagasaki. C'est après la deuxième guerre mondiale que l'énergie atomique (militaire et civile) prendra son essor. En France, à la Libération, le gouvernement provisoire dominé par les gaullistes et les communistes du PCF entend fournir à l'industrie du pays les moyens de se lancer dans cette branche d'activités nouvelles et prometteuses, en matière d'armement et en production d'électricité. C'est la création du CEA et d'EDF, cette dernière impulsée par le syndicat CGT.

Dans les années cinquante, la France va se doter d'une force de frappe et d'un premier parc de production électronucléaire qui se développeront parallèlement au fil des années. Par décret ministériel, la commission PEON (production d'électricité d'origine nucléaire) est créée, composée de hauts-fonctionnaires, de responsables du CEA, d'EDF et de l'industrie, elle est chargée de conseiller et va orienter les décisions gouvernementales jusqu'en 1980. Les décisions sont prises dans le plus grand secret, et en majorité, les députés de la IV<sup>e</sup>, de la V<sup>e</sup> république, vont voter les divers budgets attribués aux programmes nucléaires civils et militaires sans jamais demander l'avis des populations.

Dès 1953, EDF désigne la petite commune agricole de Golfech, en bordure de Garonne, comme futur site nucléaire possible. En 1965, le préfet de région confirme ce choix. En 1967, le Conseil géné-

ral de Tarn-et-Garonne adopte à l'unanimité le projet hydro-électronucléaire "Malause-Golfech". Ce qui permet à EDF de commencer à acheter aux propriétaires une partie des terres nécessaires pour le projet. Tout cela se fait avec très peu d'informations publiques, à part quelques articles dans les journaux *Sud-Ouest* et *La Dépêche* mais surtout, sans aucune opposition sur le terrain. En France, dans les années 1950-1960, il existe un mouvement de refus de la bombe, mais pratiquement aucune objection au nucléaire civil, présenté alors par le pouvoir scientifique, comme l'atome du progrès.

Mai 1968 bouscule les idées et les consciences jusque dans le Tarn-et-Garonne. En été 1971, une manifestation importante contre la centrale de Bugey dans l'Ain mobilise les populations contre les centrales électronucléaires. Au fil des mois, un peu partout en France, des groupes ou organisations politiques d'obédiences diverses vont dénoncer ce type d'énergie. Des associations écologistes et antinucléaires vont se constituer dans la population, certains avec la participation de scientifiques ou impulsés par eux. Des journaux vont apparaître, *Survivre et Vivre*, la *Gueule Ouverte*...



*Golfech, en 1905.*

En 1972, un groupe libertaire tarn-et-garonnais diffuse les premiers textes critiques d'informations anti-nucléaires autour de Golfech. C'est la création de SOS-Golfech à Agen. Ce n'est qu'à partir de l'annonce du "plan Mesmer" en 1974, avec l'accélération du programme électronucléaire que le mouvement va prendre corps dans la région. En 1975, alors que le projet est déjà bien engagé, avec la construction du barrage de Malause et de l'usine hydroélectrique, le PS et les Radicaux de gauche tarn-et-garonnais se prononcent contre la centrale, ils remettent en cause la décision du Conseil général prise en 1967. Un référendum est organisé par des élus locaux de gauche des cantons concernés directement par le projet; il se traduit par une large majorité de "non à la centrale". Des collectifs, des Comités Anti-Nucléaires voient le jour, à Toulouse, à Montauban, et près de Golfech. Ils vont contrer la propagande d'EDF et des pro-nucléaires, effectuer un énorme travail d'information, réussir à sensibiliser une région et à réunir dès l'été 1977, des milliers de manifestants à Golfech contre la centrale. Elle est encore virtuelle mais bien présente dans toutes les têtes et le mouvement semble déterminé à empêcher sa construction. L'activité est débordante, les débats sont animés.

Nombreux sont les individus autonomes, de diverses tendances, des régions d'Agen, de Montauban, de Toulouse et d'ailleurs, n'appartenant à aucun des comités, qui s'associent à la lutte. Les manifestants antinucléaires ont des motivations très diverses. Pour les plus nombreux, le nucléaire d'ici ou d'ailleurs est une énergie dangereuse, centralisée, impliquant une société policière et militarisée.

Pour certains, la lutte antinucléaire est vécue comme une opposition à l'appareil étatique. D'autres ne veulent pas se couper de leur électorat ou refusent simplement une centrale devant chez eux. Le risque d'accident majeur catastrophique est présent dans les esprits mais pas prédominant. La pensée écologiste continue à se développer donnant aussi naissance à des courants électoralistes.

L'été 1977 sera marqué en France par d'importants rassemblements antinucléaires et antimilitaristes, 50 000 personnes au Larzac. En juillet à Malville, l'Etat réitère sa démonstration de force comme l'année précédente, il montre sa détermination à défendre militairement sa politique nucléaire... de nombreux blessés et un mort parmi les 60 000 manifestants contre Superphénix. A partir de cette période, les sabotages antinucléaires vont se multiplier.

En 1979, le Conseil général du Tarn-et-Garonne emboîte le pas au Conseil régional Midi-Pyrénées et dit non à la centrale comme les 5 000 manifestants du printemps à Golfech. Neuf municipalités sur douze, dont celle de Golfech, refusent d'accueillir le dossier d'Enquête d'utilité publique. « L'illégalité est un devoir... », déclare le maire de Valence-d'Agen et directeur de *La Dépêche*. Les manifestations contre "l'Enquête bidon" vont se succéder, des dossiers sont brûlés, d'autres "fissurés", malgré la forte présence des gardes-mobiles. Une pétition contre la centrale recueille 30 000 signatures. Le Parti communiste, après s'être déclaré "contre" en début d'année, se prononce "pour" lors de l'enquête. Au début de l'année 1980, en dépit de la volonté de la population, la Commission d'enquête rend un avis favorable. Les antinucléaires ne désarmeront pas, pendant les trois années qui suivront ils vont acquérir des terres et créer un Groupement d'intérêt foncier agricole sur le site, y construire une structure collective en bois, "La Rotonde", créer un journal clandestin, *Le Géranium enrichi*, une radio clandestine, "Radio-Golfech". Ils vont occuper sur le site des fermes rachetées par EDF, y décréter "le territoire libre de Golfech" et continuer à organiser des réunions d'informations, des manifestations. De nombreux sabotages antinucléaires, (de la pince coupante à l'explosif) accompagnent la lutte publique. Quelques coups de feu sont tirés, un climat de "guérilla" s'installe.

Outre la propagande d'EDF, les pronucléaires ne sont pas inactifs. Déjà en décembre 1979, la caravane d'information antinucléaire est plastiquée à Valence-d'Agen. Au cours des mois qui suivent un comité pro-nucléaire est créé, les militants locaux antinucléaires sont menacés, leurs véhicules abîmés... En été 1981, le gouvernement annonce le gel des travaux de la centrale, on retrouve alors, côte à côte, le patronat, les syndicats CGT et FO, le PCF, des élus de gauche et de droite, manifestant et pétitionnant pour exiger la poursuite du boulot qui en fait n'a jamais été ralenti.

La situation est explosive, pour l'Etat, l'ordre est menacé, ce sont surtout les antinucléaires que visent les décisions de justice et l'activité des forces de répression. C'est le temps des inculpations et des procès, les gendarmes et les services de police vont effectuer de très nombreuses filatures, écoutes téléphoniques, perquisitions. Un militant est même enlevé à Bordeaux, tout ceci afin de surveiller le mouvement et d'identifier les antinucléaires actifs, de rechercher l'imprimerie du *Géranium*, d'empêcher la radio d'émettre et de retrouver les auteurs des divers sabotages. Les fermes occupées par les antinucléaires sont évacuées militairement, "La Rotonde" est brûlée, le site est désormais interdit, le terrain classé défense. Le Conseil général du Tarn-et-Garonne et le Conseil régional Midi-Pyrénées retournent leur veste et se prononcent pour la construction de la centrale.

Les années 1982-1983, verront la lente décomposition du mouvement de résistance. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, les luttes sociales sont partout en perte de vitesse, le mouvement antinucléaire national et régional arrive encore à cristalliser les refus de cette société puis se désagrège lui aussi. Localement, les raisons sont multiples. L'attitude des politiciens, le revirement des élus (pour certains dès 1980), attirés par les retombées économiques du grand chantier, portent un premier coup au mouvement. L'arrivée du Parti socialiste au pouvoir démobilise une partie des opposants. Avant de gagner les élections, le PS a réussi par d'habiles manœuvres à faire croire aux plus nombreux que le programme nucléaire civil serait débattu et donc pas définitif et que Golfech, comme Plogoff, ne se ferait pas. On sait ce que sont devenues les promesses électorales. Sur le site, les travaux continuent sous la protection des gardes-mobiles, cela entraîne des affrontements physiques lors de manifestations. Le climat est tendu. Les antinucléaires, en majorité, ne souhaitent pas ce type d'engagement. Les suites à donner à la situation accentuent les divergences entre les antinucléaires, le mouvement n'arrive plus à se développer. L'épuisement, la lassitude gagnent du

terrain, si l'Etat et EDF peuvent payer, changer de personnel (au bord de la crise de nerfs) et amener des forces vives, ce ne fut pas le cas pour les opposants. La répression fit son travail, la résignation fit son chemin. Après 1983, les travaux continueront, malgré la persistance de sabotages, sans pratiquement plus aucune autre opposition publique.

En 1984, c'est la création du parti des Verts. En 1985, le terrorisme d'Etat, sous gouvernement socialiste, frappe dans le port d'Auckland, coule le *Rainbow Warrior*, bateau de Greenpeace en campagne contre les essais nucléaires dans le Pacifique, et noie l'un de ses passagers.

En 1986, c'est le retour de la droite au pouvoir pour deux petites années, première cohabitation avec un président socialiste de la République. C'est surtout la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine et ses conséquences dramatiques sans frontière. Tchernobyl va relancer l'activité antinucléaire un peu partout et en France. Dans la région, principalement à Agen, Montauban et Toulouse, des groupes se redynamisent... Diverses actions et manifestations de sensibilisation sont encore menées pour démontrer l'aberration et l'inutilité du projet Golfech. Des "chaînes du refus" arrêtent momentanément la cuve du réacteur en route vers la centrale, une des tours de refroidissement est occupée... La Coordination Stop-Golfech rassemblera des milliers d'opposants à la centrale mais le mouvement ne sera pas assez puissant pour freiner ce monstre financier, industriel, syndical et politique, pour stopper l'entrée en divergence (démarrage de la réaction en chaîne dans le cœur) du premier réacteur le 24 avril 1990. Démarrage signé par un gouvernement socialiste et un ministère de l'Environnement tenu par un "antinucléaire" futur président de Génération Ecologie. En mars 1993, la droite est de retour au pouvoir, pour une deuxième cohabitation. Le second réacteur divergera le 19 mai.

Des dizaines d'entreprises, ont participé au grand chantier, trois ouvriers sont morts sur le site au cours d'accident du travail.

A partir des années 1990, dans une France devenue proportionnellement le pays le plus nucléarisé du monde, la région vit, auto-produit ses kilowatts, ses rejets, ses déchets (et ses cancéreux ?) d'origine atomique. Le faible mouvement de résistance, à la recherche de complices-militants, tout en réclamant l'arrêt des deux réacteurs et un débat national public et populaire sur le nucléaire, est passé à une phase de surveillance du site nucléaire. Il rompt le mur du silence autour de la centrale, essaye de contrer les mensonges et omissions d'EDF l'obligeant à "plus de transparence". Le journal *Stop-Golfech* est créé à Agen pour donner une information publique antinucléaire. Des manifestations et des actions se déroulent occasionnellement, comme la deuxième occupation d'une des tours de refroidissement qui conduira les alpinistes devant les tribunaux. Quelques sabotages tentent d'arrêter symboliquement le cours de l'histoire.

Les pro-nucléaires et les municipalités endettées par les investissements liés au grand chantier, souhaitent la poursuite du "développement" économique de la région et demandent la réalisation de deux nouvelles tranches nucléaires. EDF et certains élus présentent la centrale comme un futuroscope local, un site touristique remarquable puisque 200 000 visiteurs ont été reçus sur le site de 1982 à 1994.

En 1997, la gauche plurielle (PS, PC, Verts, PRG et MDC) devient majoritaire à l'assemblée, c'est la troisième cohabitation, cette fois-ci avec un président de la République de droite. Les Verts obtiennent le ministère de l'Environnement après avoir signé un accord avec les nucléaristes du PS, un ministère qui va parafer sans complexe le démarrage de la centrale nucléaire de Civaux, la plus grosse du monde.

En France, à l'aube du choix sur le renouvellement du parc nucléaire, les différents courants antinucléaires de cette fin de siècle souhaitent ou exigent la sortie du nucléaire qui arrêtera la production de déchets et diminuera les risques d'accidents majeurs. Ils préconisent en substitution de l'électronucléaire, le recours aux énergies renouvelables et/ou l'utilisation dans l'immédiat des moyens existants en thermique classique, le développement de sources énergétiques diversifiées. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur la manière d'en sortir. Quand ? Comment ? D'un côté le parti Vert, englué dans la bataille électorale, pactisant avec les nucléaristes, avance l'idée d'une sortie à la fin de la durée de vie des réacteurs en fonctionnement (dans 30 ou 40 ans ?). Certains groupes, sans fixer de délais, sont pour que le gouvernement adopte une prise de décision immédiate de sortie... D'autres, devant le risque d'une catastrophe majeure, sont pour que les autorités arrêtent immédiatement tous les réacteurs.

L'histoire du nucléaire en général ou de la centrale de Golfech, en particulier, n'est pas anonyme, des individus, des groupes, des hommes politiques, des organisations, des partis, des institutions, des entrepreneurs, des entreprises ont pris position pour ou contre et se sont impliqués publiquement en signant des documents, des textes, des articles de presse... C'est pour cette raison qu'ils sont cités dans cette chronologie. Nous n'avons rien inventé... L'utilisation de l'énergie atomique en situation normale induit des conséquences à long terme sur le monde vivant (sans parler des effets d'accidents majeurs comme ceux autour de Tchernobyl). Les décideurs depuis longtemps disparus n'auront jamais à répondre de leurs actes, les générations futures doivent pouvoir savoir à qui incombe la nucléarisation de leur vie.

Tous ces événements brièvement résumés ci-dessus et bien d'autres, prises de positions et décisions politiques, manifestations, réunions, meetings et actions diverses menées jusqu'en 1998 à propos de la centrale et des lignes THT qui l'entourent sont relatés chronologiquement dans ce document.

La lutte contre la centrale de Golfech n'étant pas isolée d'un contexte général, ce livre traite aussi de l'implantation du nucléaire en France, de ses structures institutionnelles, politiques et économiques et des différentes formes d'opposition que cela a suscité.

Cette chronologie est précédée d'une succincte préhistoire des découvertes de l'atome, de la radioactivité, premiers pas de l'ère nucléaire et complétée de quelques dossiers particuliers. Ce "travail", accompagné de reproductions, d'affiches, de photos et de dessins produits au cours de cette période, réalisé à l'aide des documents cités dans la bibliographie, n'est pas exhaustif.

Des informations relatées pourront paraître futiles ou inutiles à certains. Nous espérons que le document dans son ensemble intéressera le plus grand nombre et que chacun s'y enrichira à sa guise.

### **La forme du document**

La lecture chronologique est la forme qui nous paraissait la plus logique pour retracer l'histoire de cette lutte, pour aborder tous ses différents aspects et pour permettre d'en avoir une vision globale. Nous ne sommes pas des historiens professionnels, ni des universitaires, ce document a été fait avec une méthode de "travail académique" limitée. Nous n'étions pas non plus rompus à l'écriture, pas plus qu'à l'archivage d'ailleurs. Nous avons tenté d'être les plus clairs possible dans notre manière de retranscrire les événements. Ce document contient certainement quelques fautes et erreurs de dates ou d'ordre techniques, n'hésitez pas à nous les signaler à l'occasion.

Cette publication ne vise aucun public particulier, elle n'est pas adressée seulement aux anti-nucléaire et se veut donc lisible par tous et toutes. Par contre, elle est naturellement subjective, nous ne pouvions reproduire tous les tracts, articles et photos, il a fallu sélectionner, mais notre volonté a été quand même de rechercher, d'utiliser et de transcrire des informations de tous les horizons. Nous n'avons pas favorisé un courant de pensée, allant même jusqu'à relater certains aspects du jeu électoral dans la mesure où des tendances antinucléaires se sont lancées dans cette voie. Par contre, nous avons privilégié les arguments et le combat des antinucléaires, les nucléaristes ayant l'argent, l'appareil d'Etat et les moyens de communication à leur disposition pour faire leur propagande. Notre analyse personnelle de la lutte antinucléaire n'apparaît que par bribes, au cours des faits relatés. Nous souhaitons par ce document, fouillis d'informations, participer à l'analyse collective et individuelle, aider chacune et chacun à la compréhension du monde nucléarisé et de la lutte antinucléaire qu'il a engendrée. Nous voudrions aussi que ce document puisse éventuellement un jour, servir d'outil, la lutte de Golfech est très riche d'enseignement et l'histoire se reproduit parfois malheureusement.

### **Ce que vous ne trouverez pas dans le document**

Nous n'avons abordé que la question du nucléaire en France. Nous n'avons pas traité ou peu développé certains sujets, comme celui des motivations personnelles des manifestants (antinucléaires, révolutionnaires ou autres...). Nous n'avons pas effectué d'étude sociologique sur la composition du mouvement, sur l'attitude, l'implication réelle des populations avoisinantes et sur les effets de la fracture engendrée au sein de la population entre les "anti" et les "pro" par la construction de

la centrale. Comment les mentalités ont évolué vers la résignation et l'acceptation. Nous n'avons pas tenté d'analyser, faute de documents, les conséquences de l'opposition antinucléaire sur la politique d'EDF. Nous n'avons pas donné notre point de vue sur les erreurs du mouvement, sur les raisons objectives qui ont conduit à l'échec. Notre vision des choses aurait été trop restrictive, il aurait été plus instructif d'avoir l'avis de nombreux intéressés, ce travail reste à faire. Nous avons essayé plutôt de retransmettre un maximum d'éléments d'appréciation, pour qu'à la lecture chacun puisse en tirer ses propres conclusions.

Il y a des aspects difficiles à transcrire, les relations humaines, la convivialité, les joies, les peines et le quotidien de certains, comme nous l'a fait remarquer une antinucléaire active de longue date, pré-lectrice du document : « Peut-être parce que c'est une partie essentielle de mon action, je trouve qu'à lire ces pages on ne sent pas les heures infinies passées à rédiger, imprimer, compter, veiller, rouler de nuit (avec les roues crevées presque à chaque réunion à la rotonde), etc., de tous les militants de base anonymes. Monique le 15.02.1997. »

### **Les aspects financiers**

Ce travail a été mené bénévolement et n'a en aucune manière été subventionné ou financé par un organisme quelconque d'Etat ou privé. Seuls des fonds provenant de nos poches et de sympathisants ont permis de faire face aux premières dépenses. Pour l'impression et la diffusion du document, le CRAS a dû emprunter les sommes nécessaires.

### **Les remerciements**

De nombreuses personnes de Toulouse et de ses environs, de la région de Golfech, de Paris, ont finalement participé à ce "travail", archivage, frappe des textes, relectures et corrections, conseils, apports d'informations et de photos, maquettes, etc. Nous les en remercions vivement, sans leur aide la qualité du contenu n'aurait pas été la même et nous n'aurions jamais fini... Nous tenons à remercier plus particulièrement nos proches qui nous ont supportés, le mot n'est pas trop fort, tout au long de ces années passées à réaliser la chose. Merci encore à toutes et à tous.

Nucléoclastes, nous nous opposons à l'adoration et au culte du nucléaire. Sortir du nucléaire civil et militaire, c'est éviter l'horreur des catastrophes et c'est aussi pouvoir garantir l'utopie pour demain.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Claude Courtes et J.-C. Driant,  
du Collectif "La rotonde".  
Avril 1999.

# De l'Antiquité à 1944

## Préhistoire du nucléaire

(du latin : *nucleus*, noyau)

ATOME : du grec *a-tomein*, unité insécable qui ne peut être divisée. Mais l'histoire prouva le contraire. Certains disent que la conception globale de l'atome en tant qu'entité, date d'au moins vingt-cinq siècles, issue de l'intelligence de quelques philosophes : Socrate, Leucippe, Démocrite, Platon, Epicure et Aristote, qui pensent la limite de la division des corps et énoncent les notions atomiques. Ils voyent en la terre, l'eau, l'air et le feu (le plasma ?), les quatre éléments fondamentaux de la matière. Ils enseignent que la matière changeante est faite de grains indestructibles en mouvement incessant. Atome que Dieu, les Dieux, le Hasard ou le Destin auraient groupé au cours des âges, selon les formes ou les corps que nous connaissons. Lucrèce, lui, exprime poétiquement les notions abstraites atomiques... Quant à l'ambre jaune frottée, elle attire de nombreux corps légers, son âme est électrique.

Les théories sur la matière se sont développées autour de deux courants : L'énergétisme, où tout est contenu comme dans un fluide et la théorie atomique, où tout est construit par briques.

Les premiers principes de la dynamique « moderne » (règles provisoires d'explication des observations et des mesures d'un système physique) se feront autour des quatre éléments fondamentaux. Au début du XVI<sup>e</sup>, l'air est encore une entité mystérieuse. Copernic (astronome polonais) démontre que la terre n'est pas immobile au centre de l'univers, mais qu'elle tourne sur elle-même autour du Soleil. L'Italien Galilée (astrophysicien, mathématicien) fournit un premier ordre de grandeur relatif à la densité de cet élément. Il le comprime dans un ballon et le rend plus lourd, il entend peser l'atmosphère entière. L'homme sera poursuivi par le Saint-Office et devra abjurer devant l'inquisition du pape. « *Eppure si move* ».

Au XVII<sup>e</sup>, l'Italien Torricelli, les Français Pascal, Descartes, et l'Allemand Otto de Guericke poursuivront les expériences. L'air est pesant, il mérite le nom de matière, le premier trait commun entre le gaz, le solide et le liquide est tracé. Parallèlement, la notion de fluide électrique est mise en valeur, les forces d'attraction entre deux corps expriment les charges d'électricité contraires. La première pile de Volta fournit du courant électrique domestiqué.

Les théories scientifiques atomiques modernes sont élaborées entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup>. Quelle est la nature de la matière ? L'air oxyde la matière, il est oxygène... il contient de l'eau, il est hydrogène. Les premières molécules simples sont mises en évidence. Les premières « lois » atomiques sont énoncées par les chimistes-physiciens de plusieurs pays. Le Russe Lomonosov suggère en 1741, une première classification rationnelle des substances. L'Italien Avogadro énonce en 1811, la loi de la constitution moléculaire des gaz. Les Français, Antoine Lavoisier, Joseph Proust, Louis Gay-Lussac, le Suédois Scheele, et les Anglais Priestley et Dalton développent et expérimentent les théories atomiques : « *les masses des corps simples qui constituent un corps composé sont entre elles, dans un rapport constant* » ou encore « *l'atome d'un élément donné si petit soit-il, possède toutes les caractéristiques de cet élément même* ».

Au début du XIX<sup>e</sup>, André Ampère, physicien français, étudie l'action des courants électriques sur les aimants et l'action mutuelle des courants. Il pose les bases de l'électrodynamique. James Clerk Maxwell, physicien anglais, établit l'équation de propagation du champ électromagnétique et pose la première théorie des rayonnements.

**1866** : Deux ans après la création, à Londres, de la première Internationale (Association Internationale des Travailleurs), le chimiste russe Dimitri Mendeliev aboutit à une **classification-période des éléments atomiques**, rangés par analogie chimique et par masse croissante, prévoyant l'existence de nouveaux éléments non encore découverts. Nous savons maintenant que la classification est complète, les radioéléments actifs étant venus compléter le tableau. Soit

92 éléments naturels, du n° 1 l'hydrogène au n° 92 l'uranium et, depuis 1940, dix autres éléments artificiellement produits par les physiciens atomistes portant ainsi le nombre à 102 (en 1960) puis 106 (dans les années 1980). Quant aux isotopes des atomes (même nombre de protons et nombre de neutrons différent), il en existe 325 que l'on trouve dans la nature et 1 200 artificiels fabriqués par l'homme.

**1878** : Le physicien anglais William Crookes facilite la production de rayons cathodiques en créant son fameux tube.

**1879** : Thomas Edison, inventeur américain, met au point la première lampe à incandescence électrique et découvre l'effet thermoélectronique.

**1884** : Déclaration du médecin français Louis Pasteur lors d'un congrès international de science médicale : « *La science n'a pas de patrie, ou plutôt la patrie de la science embrasse l'humanité tout entière. Mais si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit avoir la préoccupation de tout ce qui peut faire la gloire de sa patrie.* »

**1891** : George Stoney, physicien irlandais, baptise « électrons » les particules négatives émises par un tube cathodique (rayons cathodiques).

**1895 : Année zéro de l'ère des rayonnements ionisants.**

#### **Les Rayons X**

Jusqu'à présent l'appareil de mesure des rayonnements était le film photographique. Le 8 novembre 1895, Wilhem Conrad Röntgen (ou Roentgen) physicien allemand, étudie les phénomènes de luminescence des rayons cathodiques, le platinocyanure de barium émet une lueur verdâtre lorsqu'une décharge électrique se produit dans un tube de Crookes placé à proximité. Une nouvelle forme de rayonnement est découverte, il l'appelle : Rayons X. Il réalise la première radiographie (de la main de sa femme).

Pour la morale de l'histoire, il faut noter que la découverte de Röntgen, suscita la revendication immédiate de Philippe Lenard, autre physicien allemand.

Le 22 décembre, Röntgen donne la seule conférence de sa vie sur sa découverte. L'auditoire scientifique de la Société de médecine et de physique de Würzburg en Allemagne saisit aussitôt l'intérêt exceptionnel des rayons X pour l'étude du corps humain. De nombreux scientifiques internationaux refont immédiatement l'expérience radiographique.

#### **1896 : La radioactivité naturelle**

Début de l'année, Henri Becquerel, physicien français, s'intéresse lui à l'action (rayons X) des composés d'urane (sel d'uranium) sur les plaques photographiques. Les procédés chimiques ne résolvant pas le rayonnement, il est donc de nature physique, les composés d'urane ont une activité radiante, ils sont dit radioactifs. La radioactivité naturelle est découverte. Les atomes de matière ne sont pas tous stables et électriquement neutres, certains ont perdu ou gagné un ou des électrons, ils sont chargés électriquement, on les appelle les ions positif (cation) ou négatif (anion) On ne va pas tarder pas à découvrir d'autres corps radioactifs. Le phénomène de radioactivité est expliqué : il correspond à une manifestation d'instabilité de certains atomes se traduisant par l'émission d'un « rayon », c'est-à-dire l'éjection à grande vitesse d'une particule, grain de matière ou d'électricité (électron) avec la formation d'un atome nouveau de nature différente du premier. Transmutation. Aux USA, on fait déjà état de graves réactions cutanées survenues après une longue exposition aux rayons X.

**1897** : Au Congrès international de médecine de Moscou, les trois médecins français, Oudin, Barthélemy et Darier publient la thèse : « *Les accidents cutanés et viscéraux consécutifs à l'emploi des rayons X* ». Ils font état de 60 radiodermites, radiolésions des ongles ou « main de Röntgen ».

**1898** : Les physiciens Ernest Rutherford (anglais), Pierre Curie et Maria Skłodowska-Curie (français) travaillent également sur le problème, ils découvrent la **radioactivité induite** (radio-

activité temporaire d'un corps soumis à la radioactivité d'un autre corps radioactif) et parviennent à isoler deux autres corps radioactifs du minerai d'uranium : le polonium et le radium.

Il est mis en évidence des cas de brûlures graves par rayons X, ainsi que la mort des cobayes dans les jours qui suivent leur irradiation.

**1899** : Rutherford vérifie sa découverte des transmutations des corps radioactifs : le Radium engendre naturellement de l'Hélium. Le rayonnement alpha.

**1900** : Max Planck, physicien allemand, élabore sa **théorie des Quanta**, à propos des transferts d'énergie entre la matière et son rayonnement. Le physicien français P. Villard, découvre le rayonnement électromagnétique gamma.

**1901** : Röntgen est le premier prix Nobel de physique.

**1902** : J.J. Thomson, physicien anglais, propose la structure de l'atome : une substance positive renfermant des particules négatives, les **électrons**. Le rayonnement bêta.

Rollins, en Grande-Bretagne, propose une première norme de tolérance pour les rayons X. Un premier cas de cancer apparu sur une radiodermite est signalé à la Société médicale de Hambourg.

**1903** :

■ Henri Becquerel, Pierre et Marie Curie obtiennent le premier décigramme de radium extrait d'une tonne de minerai d'uranium de Bohême, ils obtiennent à leur tour le prix Nobel de physique pour leurs divers travaux sur la radioactivité.

En 1906, tous les trois se rendent en Suède pour recevoir les Nobel. Pierre Curie, lors d'un discours, déclare :

«... On peut concevoir que, dans des mains criminelles, le radium puisse devenir très dangereux, et ici l'on peut se demander si l'humanité a davantage à connaître les secrets de la Nature ; si elle est mûre pour en profiter ou si cette connaissance ne lui est pas nuisible. L'exemple des découvertes de Nobel est caractéristique : les explosifs puissants ont permis aux hommes de faire des travaux admirables. Ils sont aussi un moyen terrible de destruction entre les mains des grands criminels qui entraînent les peuples vers la guerre. Je suis de ceux qui pensent, avec Nobel, que l'humanité tirera plus de bien que de mal des découvertes nouvelles.»

■ Le Français Georges Bohn démontre que les rayonnements ionisants peuvent avoir des effets nocifs tardifs, apparaissant plus ou moins longtemps après leurs applications.

■ De son côté le généticien américain Hermann Muller (prix Nobel en 1946) démontre que les expositions à de faibles et même très faibles quantités de radiations ionisantes font encourir le risque jusqu'alors inconnu de l'induction de **perturbations génétiques** aboutissant à des mutations qui auraient toujours un caractère dommageable.

■ Rutherford établit la **loi de décroissance exponentielle de la radioactivité** en fonction du temps et la notion de période ou demi-vie qui en découle.

**1905** : Albert Einstein, physicien allemand, nous apporte l'équivalence de la masse et de l'énergie, plus connue sous la fameuse équation  $E = MC^2$ . Il explique l'effet photoélectrique (émission d'électrons par un conducteur frappé par la lumière composée de photons). Il nous propose la théorie de la relativité restreinte...

**1906** : Les médecins biologistes français, Bergonier et Tribondeau établissent une loi qui montre que les cellules sont d'autant plus sensibles aux rayonnements quand l'activité de reproduction est grande, quand la morphologie et la fonction sont pas encore définitivement fixées (embryon), quand la capacité de division est conservée plus longtemps.

**1911** : Rutherford puis Niels Bohr, physicien danois, après avoir démontré que la radioactivité alpha correspond à des noyaux d'hélium positifs, décrivent le **modèle atomique planétaire** : un nuage de grains d'électricité négative, les électrons qui gravitent autour d'un noyau central composé de matière, sous forme de deux particules de même masse, les protons de

charge électrique positive et les neutrons de charge neutre. D'autres particules tel les leptons, les quarks, les bosons... seront découvertes au cours du siècle.

### **1913 :**

■ Niels. Bohr, redéfinit le **modèle atomique quantique**. Il consiste à sélectionner certains des mouvements prévus par la théorie classique en imposant des valeurs entières (nombres quantiques) aux grandeurs d'action. Prix Nobel en 1922.

■ Max Born, physicien allemand, autre pionnier de la mécanique quantique, propose une interprétation probabiliste de la fonction d'onde. Prix Nobel en 1954.

■ Les isotopes radioactifs sont mis en évidence. C'est un atome d'un élément aux propriétés physico-chimiques quasi identiques des atomes, de cet élément, qui n'en diffère que par son nombre de neutrons. Exemple, l'uranium 235 et l'uranium 238, isotope de l'uranium

**1914 :** Début de la première guerre mondiale en Europe. 1914-1918, soit 67 millions de combattants, (les alliés et les puissances de l'Axe), des dizaines de millions de blessés, 8,5 millions de morts, principalement des prolétaires. Cette guerre voit s'introduire les scientifiques (physiciens et chimistes) dans l'amélioration des techniques guerrières. Le développement rapide des méthodes d'investigation radiologique est très utile pour établir le bilan des dégâts corporels.

**1915 :** Arnold Sommerfeld, physicien allemand, perfectionne le modèle atomique en donnant aux électrons des orbites elliptiques.

**1917 :** Révolution russe. C'est en 1922 que sera créée l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, l'URSS.

### **1919 :**

■ Rutherford bombarde les atomes d'azote avec une source de polonium qui émet des noyaux d'hélium (rayons alpha) ; l'azote se transforme en oxygène. C'est la première **transmutation d'un élément stable**.

■ Création de la **Société des Nations** qui marque le début de la participation des Etats Unis dans l'histoire de la gestion du monde.

**1920 :** Vingt-cinq ans après la découverte de la radioactivité, l'industrie d'uranium pour en extraire le radium est déjà florissante. La physique nucléaire entre dans l'âge d'or, elle prospère particulièrement aux Etat-Unis.

**1921 :** Le **Comité britannique de protection contre les rayons X et le radium** est créé à la suite du décès de quatre radiologues britanniques. Le nombre de cancers radio-induits ne cesse d'augmenter chez les radiologistes. Il est mis en évidence l'action cumulative des rayons dans la pathogénèse cancéreuse.

**1922 :** Lors d'une conférence, Madame Curie déclare : « *C'est dans le but de soulager les souffrances humaines, que des quantités relativement grandes d'uranium ont été centralisées dans des institutions spécialisées, destinées principalement à la lutte contre le cancer.* » Toute la salle l'acclame...

**1923 :** Louis-Victor de Broglie élabore la mécanique ondulatoire.

### **1925 :**

■ **Création de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique**

L'UNIPEDA est une organisation professionnelle qui rassemble les entreprises responsables de la production et de la distribution d'électricité, L'Union se définit comme un forum d'échange, d'examen et d'expertise des questions liées à l'industrie électrique. En 1997, l'Union représente 57 pays dont 37 européens et compte 39 membres actif, 19 affiliés et 31 associés. Une pieuvre.

■ Wermer Heisenberg, physicien allemand, propose des nombres quantiques demi-entiers et conçoit une mécanique des matrices. Ses relations d'indétermination constituent une des bases conceptuelles fondamentales de la mécanique quantique. Il contribue ensuite à l'élaboration de la théorie quantique des champs électromagnétiques.

**1926 :** Le Français Jean Perrin reçoit le prix Nobel de Physique pour ses travaux concernant la structure discontinue de la matière, une méthode directe de détermination des grandeurs atomiques absolues, apportant la preuve de la réalité des atomes et des molécules.

**1928 :**

■ **La Commission internationale de protection radiologique**

Le constat de graves réactions cutanées chez les personnes manipulant les tubes de Crookes ou effectuant des radiographies date du début de la découverte des rayons X. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle les médecins dénoncent les dangers des radiations. Des mesures de protection sont préconisées. Les cris d'alarmes se multiplient.

C'est en 1928 lors du deuxième Congrès international de radiologie qu'est formée la CIPR. Composée d'experts indépendants, elle a pour mission la doctrine de la radioprotection et n'a qu'un pouvoir de recommandation. Dès sa création elle proposera une dose limite de protection à ne pas dépasser, soit 0,2 Roentgen par jour. Les gouvernements quant à eux attendront de nombreuses années avant de fixer des normes de protection pour la population et pour les travailleurs du nucléaire. En France les recommandations de la CIPR resteront lettre morte pendant de longues années, par contre, les radioscopies et plus tard les radiographies du thorax deviendront systématiques à l'école et à l'armée.

La transposition de ses recommandations en règlement ou code de pratiques, s'effectue par l'intermédiaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (1956) ou par l'Euratom (1957).

■ Le röntgen est la nouvelle unité permettant de quantifier le rayonnement.

■ Les physiciens allemands Geiger et Müller mettent au point un compteur à radiation.

**1931 :** Le premier Code de radioprotection voit le jour. La dose annuelle à ne pas dépasser est fixée à 60 röntgens.

**1932 :** Le physicien anglais J. Chadwick découvre le **neutron** : une particule du noyau éjectée par un bombardement de particules alpha.

**1933 : Invention de la radioactivité artificielle**

Les physiciens français Irène (fille de Pierre et Marie Curie) et Frédéric Joliot-Curie inventent la radioactivité artificielle (obtention de radioéléments). Il isole le phosphore 30 obtenu par réaction nucléaire sur une feuille d'aluminium (action des rayonnements alpha entraînant l'émission de neutrons).

**1934 : Invention de la fission**

Enrico Fermi bombarde de l'uranium avec des neutrons et obtient des corps nouveaux radioactifs plus légers. Il réalise (sans le savoir ?) la première fission nucléaire par éclatement.

**1935 :** Le 12 décembre, Irène et Frédéric Joliot-Curie se voient attribuer le prix Nobel de physique pour leur synthèse sur de nouveaux éléments radioactifs. Ils prévoient dans leur déclaration l'avenir de la radioactivité artificielle :

« En définitive, il a été possible pour la première fois, de créer à l'aide d'une cause extérieure, la radioactivité de certains noyaux atomiques pouvant subsister un temps mesurable en l'absence de cause excitatrice.

Si tournés vers le passé, nous jetons un regard sur les progrès accomplis par la science à une allure toujours croissante, nous sommes en droit de penser que les chercheurs construisant ou brisant les éléments à volonté, sauront réaliser des transmutations à caractère explosif, véritable réactions chimiques à chaînes.

Si de telles transmutations arrivent à se propager dans la matière, on peut concevoir l'énorme libération d'énergie utilisable qui aura lieu. »

### 1936 :

■ Espagne (1936-1939). Coup d'état militaire contre la République, mené par le général Franco avec le soutien militaire des gouvernements allemand et italien. Révolution et guerre civile... Les démocraties internationales (USA, France, Angleterre...) ont fait le choix de ne pas soutenir la République. Victoire du franquisme en 1939. L'Espagne connaîtra une nouvelle fois la dictature jusqu'à la mort du Caudillo en novembre 1975.

■ Bohr explique les réactions nucléaires par la théorie du noyau composé.

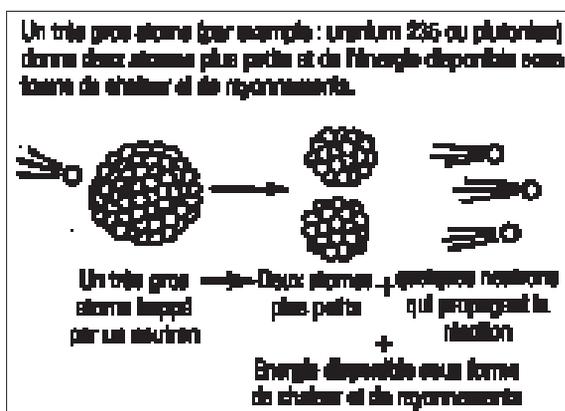
Les normes de radioprotection sont réduites de moitié par la CIRP. Soit 0,1 röntgen par jour.

■ Un monument est inauguré à Hambourg (Allemagne), il porte l'inscription suivante : « Aux Röntgenologues et radiologistes de tous les pays qui ont donné leur vie dans la lutte contre les maux de l'humanité ». Les noms de 110 personnes y furent inscrits au début. D'autres vinrent s'y ajouter au fur et à mesure des décès. Ce sont généralement des radiodermatites des mains générant des cancers après des périodes de latence. On peut penser que ce sont déjà des centaines d'utilisateurs de l'atome qui sont touchés dans le monde et développent des cancers, les physiciens, les médecins, les radiologues, les dentistes, les vétérinaires et certainement les divers manipulateurs dans la chaîne de production, mineurs des mines, populations proches, qui ne sont toujours pas suivis et dont l'Ordre médical ne parle pas. En 1987, nous trouvons dans la revue *Radioprotection*, un répertoire des principaux accidents radiologiques survenue entre 1945 et 1985. Il est fait état de 184 irradiations locales ou globales nécessitant pour un certain nombre une intervention chirurgicale. La casse semble limitée pour la profession médicale. Mais en 1998, pour la population, il n'est toujours pas question d'enquêtes épidémiologiques. Il n'en existent que de très peu rendues publiques.

### 1938 : Première expérience de fission

C'est le chimiste allemand Otto Hahn et les Autrichiens F. Strassmann et L. Meitner qui la réalisent. L'annonce du bombardement d'Hiroshima en août 1945 a complètement brisé Otto Hahn qui se sent personnellement responsable de la mort de centaines de milliers de personnes. C'est sa propre découverte qui a rendu la bombe possible. Cela ne l'empêche pas d'accepter le 16 novembre 1945 son prix Nobel pour ses découvertes sur la fission de l'uranium.

Nombreux sont les physiciens comme I. Joliot, E. Fermi ou O. Hahn qui essayaient de produire de nouveaux éléments en bombardant l'uranium par des neutrons. Il s'attendaient à trouver des éléments plus lourds. La surprise fut qu'ils ne trouvaient que des éléments étranges bien plus légers dont ils ne comprenaient pas l'origine. Après bien des polémiques, c'est O. Hahn, suite à la suggestion de Lise Meitner (juive qui avait dû quitter le laboratoire de Otto et s'exiler), qui expliqua les résultats par la fission. Otto Hahn « oublia » d'associer Lise Meitner à sa découverte.



Principe de la fission nucléaire.

### 1939 :

Début de la deuxième guerre mondiale (1939-1945). Elle opposera globalement les « démocraties » aux régimes dictatoriaux, principalement à celui de l'Allemagne nationale-socialiste d'Adolph Hitler, en fait, elle opposera surtout les peuples entre-eux. La course à l'arme suprême est engagée.

Les expériences de fission se multiplient. Elles sont réalisées au Danemark par Otto Frisch (allemand). En France, par l'équipe I. et F. Joliot-Curie, H. Halban, L. Kowarski et Francis

Perrin. En Amérique par l'équipe Léo Szilard (physicien hongrois), Albert Einstein (physicien allemand), Enrico Fermi (physicien italien), Eugène Wigner (physicien hongrois), tous réfugiés aux USA pour fuir la montée du nazisme et par l'Américain Robert Oppenheimer. En Allemagne, les recherches sont menées par Werner Heisenberg.

L. Szilard, qui craint la possibilité de fabriquer une bombe nucléaire, prend l'initiative de demander aux physiciens occidentaux de stopper toute recherche sur l'uranium ou du moins de garder secrets leurs résultats. Nombreux sont ceux qui acceptèrent la proposition de Szilard. Joliot ne répondit pas.

Du 30 avril au 4 mai, les Joliot-Curie et F. Perrin, (physiciens français) qui ont montré que la fission de l'uranium s'accompagnait de l'émission de plus d'un neutron, rendant la réaction en chaîne possible, déposent 5 brevets sur l'utilisation de l'énergie atomique. Quatre brevets concernent la production civile d'énergie, le cinquième a pour titre : « Perfectionnement aux charges explosives ». L'idée de la bombe A est lancée...

Août. — A. Einstein, L. Szilard, E. Wigner et E. Fermi, signent une lettre destinée au Président Roosevelt dans laquelle ils recommandent : la **mise à l'étude de la bombe atomique**.

**1940** : Le nord de la France est occupé par l'armée allemande. Les chercheurs français autour de Joliot étaient sur le point de réaliser la première bombe atomique qu'ils comptaient tester au Sahara. Les fonds militaires mis à leur disposition devaient servir à rassembler le maximum d'uranium naturel. La bombe à Joliot n'aurait jamais explosé car il n'est pas possible de faire une bombe avec de l'uranium naturel, il faut de l'uranium enrichi, isotope 235. Chut !

Halban et Kowarski se réfugient en Angleterre en emportant avec eux le stock mondial d'eau lourde (isotope de l'atome d'hydrogène, le deutérium ; 1,5 % de l'eau naturelle) acheté par la France.

**1941 : Le plutonium.** Les Anglais et les USA lancent un programme nucléaire militaire. Seaborg, Kennedy et Wahl montrent que la capture de neutrons par l'uranium naturel produit un radioélément artificiel ; le plutonium 239, très fissile.

**1942 :**

■ La course à la bombe s'accélère aux USA, alors que l'Angleterre et l'Allemagne prennent du retard. Le projet américain de bombe nucléaire « **Manhattan District** » est lancé dans le plus grand secret : il comprend le centre atomique d'Oak Ridge en Tennessee, une usine de séparation isotopique et une pile plutonigène (pile de Clinton), le centre d'Hanford à Washington qui renferme d'autres piles et le centre de Los Alamos au Nouveau Mexique qui est la base de fabrication de la bombe. Le physicien américain J.R. Oppenheimer en sera le principal artisan. Le projet Manhattan s'est orienté sur deux voies possibles pour la bombe : l'enrichissement de l'uranium et la production de plutonium soit dans une pile graphite-uranium soit dans une pile eau lourde-uranium. La voie eau lourde sera mise en sourdine après le succès de la pile graphite.

Niels Bohr, physicien danois, passé aux USA, s'inquiète de cette réalisation et des complications internationales qui en résulteront après la fin de la guerre. Il essaie de convaincre les principaux maîtres d'œuvre (le Premier ministre anglais, W. Churchill et le président américain, de 1933 à avril 1945, F. Roosevelt), d'avertir l'URSS des recherches effectuées sans lui révéler les résultats obtenus.

■ **Mise en fonctionnement de la première pile atomique**

Le 2 décembre, à Chicago (Etats-Unis), Fermi, Szilard et leur équipe déclenchent la première réaction de fission en chaîne pour la production de plutonium par activation neutronique de l'uranium 235. C'est le premier réacteur au graphite, renfermant 6 tonnes d'uranium métallique et d'oxyde d'uranium comprimé.

## 1945-1959

### De l'atome militaire au nucléaire civil...

---

#### 1945 :

■ Aux Etats-Unis, en juin, les physiciens de diverses nationalités (dont plusieurs prix Nobel) qui, depuis 1943 sous la direction de Robert Oppenheimer, ont mis au point la bombe atomique, font parvenir une lettre (extrait ci-joint) au nouveau président Harry Truman pour le dissuader d'employer la bombe contre le Japon :

« Responsables du lancement et du développement de ce projet, les scientifiques ont l'impression que son contrôle leur a été retiré, qu'ils ne sont pas informés des plans pour son utilisation et son aboutissement... Les scientifiques seront tenus pour responsables aussi bien par le public que par leur propre conscience d'avoir mis le monde face à des formes nouvelles de la puissance. Le fait que le contrôle leur a été retiré les place dans l'obligation d'attirer l'attention d'un haut responsable sur les conséquences des décisions prises. Ils n'ont pas d'autres moyens d'assumer leur responsabilité envers la société. »

Le président Truman déclare : « *Je ne renoncerai pas à réaliser la plus belle expérience scientifique de tous les temps...* ».

26.06 — **Création de l'Organisation des Nations Unies**. Succédant à la Société des Nations, cet organisme mondial (47 nations) est censé maintenir la paix entre les Etats et promouvoir l'entraide économique, sociale et culturelle. Les USA proposent la création d'une Commission chargée de l'énergie atomique.

16.07. — Au sommet d'une tour dans le désert d'Alamo Gordo, explose le **premier engin atomique au plutonium**. L'essai est concluant. Les postes d'observation se trouvaient à 10 km. Les scientifiques, les ingénieurs et les techniciens laissèrent éclater leur joie. Un jeune physicien (futur prix Nobel) Richard Feynman, évoqua ces moments :

« Après l'explosion, l'excitation était à son comble. Nous avons dansé et chanté. Seul Bob Wilson restait morne et silencieux :

— Qu'est-ce qui ne va pas ? lui ai-je demandé.

— C'est terrible ce que nous avons fait, répondit-il. »

(*Irène Joliot-Curie de Noëlle Lorient*, édition Presses de la Renaissance, 1991).

#### ■ **Expérience atomique en grandeur nature sur les populations du Japon**

Le 6 août une bombe A (fission de l'uranium 235) est lancée sur la ville d'**Hiroshima** tuant 80 000 personnes, faisant 75 000 blessés et en irradiant des milliers d'autres.

Le 9 août une seconde bombe, celle-ci au plutonium, est lancée sur la ville de **Nagasaki** faisant 40 000 morts.

Des bombes pourquoi ? La guerre était déjà gagnée et rien ne poussait le gouvernement américain à de tels actes si ce n'est sa volonté d'asseoir sa suprématie sur le reste du monde. La barbarie technologique démocratique face à la barbarie fasciste. Les USA vont désormais diriger la paix en essayant de garder leur suprématie atomique. Dès le début 1946, ils proposeront une solution « révolutionnaire » de l'utilisation de l'énergie nucléaire : le plan Baruch qui prévoit de soustraire la fabrication des armes atomiques aux Etats et de la confier à une autorité internationale chargée d'empêcher la prolifération des bombes atomiques et de développer l'énergie nucléaire à des fins civiles et pacifistes. Cette autorité serait propriétaire des mines, des matériaux nucléaires et des usines de production. Les intérêts américains et russes se révélèrent inconciliables, les travaux d'étude de ce projet furent arrêtés au printemps 1948.

#### 18.10. — **Création du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.)**.

Le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire depuis le 3 juin 1944 (le gouvernement issu de la résistance comprend des socialistes de la Section française de l'Internationale Ouvrière, des communistes du Parti Communiste français, des démocrates chrétiens du Mouvement Républicain Populaire et diverses personnalités « modérées »), par un acte autoritaire

digne d'un militaire, décidait la création d'un ministère de la guerre nucléaire camouflé sous le nom de Commissariat à l'Énergie Atomique sous la dépendance unique du chef de l'État, disposant de crédits secrets, dispensé de tout contrôle parlementaire. A sa tête, il place une direction bicéphale, Frédéric Joliot-Curie (proche du PCF), haut commissaire responsable technique et scientifique, et Raoul Dautry, ancien ministre de l'Armement, administrateur délégué chargé de la gestion.

La décision autoritaire de De Gaulle ne répondait pas à un choix énergétique, mais uniquement politique qui avait pour but la production d'armes nucléaires permettant à la France de tenir une bonne place dans la course aux armements nucléaires.

Les savants atomistes français ne sont pas étrangers à l'acte de De Gaulle. Dès juillet 1944, Pierre Auger, Bertrand Goldsmidt, Jules Guéron et les Joliot-Curie essaieront de convaincre le général et ses proches de la nécessité de doter la France d'une défense nucléaire.

Après Hiroshima et un entretien personnel avec Frédéric Joliot-Curie, De Gaulle avec l'assentiment des partis de gauche et de droite, prendra la décision de créer le C.E.A..

Le C.E.A. est chargé des recherches en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les sciences et l'industrie et pour les applications militaires. Il a notamment pour mission d'organiser et de contrôler la prospection et l'exploitation des gisements de matières premières nécessaires au développement de l'énergie atomique et d'effectuer des recherches sur les différents types de réacteurs utilisant cette énergie. Jusqu'en 1952 l'orientation du CEA était essentiellement scientifique, à partir de cette période le programme du CEA devient industriel.

«...On sait la part importante que la France a prise dans les recherches relatives à l'énergie atomique, soit en 1939-1940, soit, depuis et malgré les difficultés, par le concours que ses savants ont pu apporter aux travaux des nations alliées et par les recherches poursuivies dans la clandestinité. Nul doute que dans sa liberté d'action restaurée, le génie de la France ne puisse se manifester dans une œuvre qui, nous espérons tous, se révélera favorable au progrès humain...».

Extrait de l'exposé des motifs instituant le C.E.A.  
de l'ordonnance du 18.10. parue dans le *Journal Officiel* du 31.10.1945.

■ Le physicien Edward Teller (physicien hongrois), théoricien de la bombe thermonucléaire à hydrogène (bombe H) demande au Secrétaire d'État américain à la Guerre d'en commencer la construction : « *Si nous ne la faisons pas, les Russes la feront.* »

■ Max Born, physicien allemand, professeur de Teller, d'Oppenheimer, de Fermi et d'autres, écrit à leur sujet : « *Je devrais être satisfait d'avoir eu des élèves si intelligents et devenus si efficaces. Je voudrais qu'ils aient fait preuve de moins d'intelligence et de plus de sagesse. S'ils n'ont appris de moi que des méthodes de recherches et rien d'autre, je suis à blâmer. Maintenant leur intelligence a jeté le monde dans une situation désespérée...* »

## 1946 :

Janvier — Frédéric Joliot-Curie est nommé Haut Commissaire à l'énergie atomique.

### 08.04 — **La production d'électricité et de gaz français est nationalisée... Naissance d'Électricité de France et de Gaz de France (EDF-GDF)**

L'organisation du système électrique français reposait sur les textes de la loi de 1906 sur l'attribution de la distribution électrique aux communes et sur la loi 1919 sur l'hydroélectricité. La production électrique émanait de petites, moyennes et très grosses entreprises privées. La nationalisation de l'électricité prévue par le Conseil national de la Résistance en mai 1943, ne fut réellement acquise que le 6 mars 1946, cela après une rude bataille entre les patrons de l'industrie électrique et la Fédération syndicale CGT de l'éclairage et des forces motrices. La nationalisation fit rentrer la notion de service public appliquée à la production et à la distribution de l'énergie.

Le principal artisan de la nationalisation, Marcel Paul, était à la fois électricien, ancien ministre communiste de la Production du gouvernement de De Gaulle, ministre de la Production industrielle du gouvernement socialiste de Félix Gouin et dirigeant de la Confédération Générale du Travail.

■ En cette année, pas moins de quatre changements à la tête du gouvernement provisoire : Félix Gouin succède à De Gaulle (qui a démissionné le 16 janvier), le 23 janvier jusqu'au 13 juin ; Georges Bidault, du 24 juin au 28 novembre ; Vincent Auriol assure par intérim les fonctions de chef de l'Etat du 28 novembre au 18 décembre ; et enfin Léon Blum, du 18 décembre au 22 janvier 1947.

Juillet — Explosions atmosphériques et sous-marines de bombes A américaines dans le Pacifique à Bikini (nom du futur maillot de bain créé par le Français Louis Reard). Cette explosion présentée comme expérience scientifique importante pour l'humanité était avant tout une démonstration de la capacité nucléaire américaine. La population de Bikini, trompée et déportée n'est jamais rentrée chez elle.

■ **La guerre froide : La loi Mac Mahon** est votée aux USA, elle met les problèmes de l'énergie nucléaire dans les mains d'une commission civile nommée par le président et confie à l'armée les applications nucléaires militaires. Elle institue le secret sur le développement de cette énergie (jusqu'en 1954). Elle met un frein à la collaboration entre la France, GB et les USA. Le plan Marshall d'aide aux pays anticommunistes est mis en place par les USA.

Octobre — Naissance de la IV<sup>e</sup> République Française, approuvée par référendum.

■ Début de la guerre d'Indochine qui s'achève avec l'indépendance en 1954.

### 1947 :

■ Au centre atomique d'Oak Ridge (USA) est construit le premier réacteur électrogène, qui servira de modèle aux moteurs atomiques des sous-marins nucléaires. La recherche nucléaire appliquée (surtout à but militaire) se développe en URSS, aux USA, au Canada, en Grande-Bretagne et en France. Les USA et l'URSS se lancent dans l'étude de la superbombe H (bombe à hydrogène, ou à fusion, ou thermonucléaire).

■ Divergence des premiers réacteurs plutonigènes, soviétique, canadien et britannique.

16.01. — En France, le socialiste Vincent Auriol est élu au premier tour par le Congrès, président de la République. Le 5 mai, les ministres communistes sont exclus du gouvernement.

### 1948 :

■ Découverte à la Crouzille dans le Limousin du premier gisement d'uranium français.

15.12. — Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), au fort de Châtillon, mise en route de « Zoé », première pile atomique plutogène à eau lourde française (Z = zéro énergie), conçue par Frédéric Joliot-Curie et son équipe du CEA. Zoé est une copie d'un des premiers réacteurs canadiens sur lequel Kowarski avait travaillé pendant la guerre. Ce réacteur n'avait pas pour but de produire de l'énergie mais de placer la France dans le peloton des puissances nucléaires en fabriquant, à partir de 1949, du plutonium pour la bombe.

### 1949 :

04.04 — Signature par les Alliés (12 pays) du **Traité de l'Organisation de l'Atlantique Nord : l'OTAN** a pour but de sauvegarder la paix et la sécurité, la stabilité et le bien-être dans l'Atlantique Nord.

14.07. — L'URSS fait exploser sa première bombe A expérimentale à Semipalatinsk. Ainsi quatre années ont suffi à l'URSS pour annuler le retard que les américains avaient estimé devoir être de l'ordre de dix ans. La suprématie des USA s'évanouit, le président Truman déclare que le gouvernement américain s'assurera le contrôle de toute la production d'uranium dans toutes les régions du monde échappant à l'influence soviétique (monde dit libre...). Une logique simple est appliquée : S'opposer à la bombe atomique, c'est être contre les Etats-Unis donc se ranger aux côtés de la Russie et du communisme. Oppenheimer, le père de la bombe A implore le gouvernement américain de renoncer au projet de bombe H. Il sera écarté du programme nucléaire. E. Teller lui succèdera et sera le futur artisan de la nouvelle bombe, 1000 fois celle d'Hiroshima.

■ **Saclay** : Mise en route non loin de Versailles dans l'Essonne du premier grand centre national de recherche nucléaire géré par le CEA. Deux réacteurs à eau lourde (de même type que Zoé) y seront construits : E L 2 d'une puissance de 2 MW qui divergera en 1952 et E L 3 d'une puissance de 15 MW qui divergera en 1957.

### ■ Le Comité Caquot

Comité pour l'équipement énergétique français dont l'objet est « d'étudier l'opportunité et les meilleurs moyens de développer les ressources françaises en énergie ». Cet organisme du nom du professeur-ingénieur Albert Caquot est créé à l'initiative de Marcel Paul, l'ancien ministre communiste de la Production industrielle. Ce dernier, par souci de l'indépendance énergétique du pays, s'inquiète du développement de l'hydroélectricité. En effet, alors qu'il existe un potentiel hydroélectrique important pour l'époque (environ 140 milliards de kWh/an) le gouvernement penche pour la construction de centrales thermiques (pétrole et charbon) qui rendent la France tributaire de l'étranger.

Le comité est composé de personnalités scientifiques comme Joliot-Curie, de patrons importants, de cadres-ingénieurs des institutions de l'Etat comme les présidents-directeurs-administrateurs d'EDF, Simon, Gaspard, Flouret, Roux et de bien d'autres personnalités éminentes. A partir de 1954 il publie la revue *Energie*.

Les activités du comité, après la promotion de l'hydroélectricité, la recherche d'une solution dans la querelle charbon-pétrole et la lutte contre les initiateurs d'un impôt sur l'énergie, s'orientent vers le développement de l'énergie nucléaire. Ainsi, en 1957 le cabinet du premier sous-secrétariat à l'énergie atomique est formé par un groupe d'industriels et de financiers membres du Comité ou apparentés.

De la livraison de la première centrale atomique à Israël jusqu'au choix des filières, le comité est omniprésent pour conseiller le choix du gouvernement dans sa politique nucléaire. Il se met officiellement en sommeil définitif au début des années 60, alors que la commission PEON, créée en 1955 semble déjà vouloir lui succéder.

### 1950 :

■ Le CEA s'oriente vers la conception de réacteurs de type graphite-gaz qui peuvent fournir le plutonium nécessaire à la bombe atomique.

### ■ L'Appel de Stockholm

18.03. — Paris. Cet appel est lancé par le « Mouvement pour la paix » (émanation du parti communiste français) pour protester contre les travaux américains sur la bombe H. Il sera signé par 10 millions de personnes en France et par des centaines de millions dans le reste du monde. Il faut rappeler que l'URSS détient la bombe A depuis le mois d'août 1949, et dans la même période est signé le traité de l'OTAN, alliance entre les USA, la Grande-Bretagne, la France et le Bénélux, impliquant l'installation des forces américaines en Europe.

En France, le problème est compliqué car le CEA compte un certain nombre de savants communistes, à commencer par le Haut Commissaire Frédéric Joliot-Curie qui accepte la présidence du Congrès pour la paix en 1949, condamne l'OTAN et refuse de collaborer à la préparation de la guerre nucléaire contre l'URSS. Il sera démis de ses fonctions de haut commissaire du CEA, le 28 avril 1950 et remplacé par M. Francis Perrin.

Ci-joint, le texte de l'appel de Stockholm. Les premiers Savants signataires seront Alfred Kastler, Frédéric Joliot-Curie, Jean Rostand, Linus Pauling. L'appel fut signé aussi par des écrivains et des artistes célèbres parmi lesquels Jorge Amado, Louis Aragon, Pierre Benoît, Marcel Carné, Marc Chagall, Dimitri Chostakovitch, Duke Ellington, Ilia Ehrenburg, Robert Lamoureux, Yves Montand, Pablo Neruda, Noël-Noël, Pablo Picasso, Simone Signoret, Michel Simon, Thomas Mann. Le philosophe Bertrand Russel.

« Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination des populations.

Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait contre n'importe quel pays l'arme atomique, commettrait non seulement un crime de guerre, mais un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre.

Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel. »

■ Les travaux pour la fabrication de la bombe H sont engagés officiellement par les USA.

## 1951 :

■ Signature du traité de paix entre les USA et le Japon.

■ Deux essais H de bombe sont réalisés en 1951 et 1952 dans le Pacifique à Eniwetok par les USA.

20.12. — Premier réacteur électrogène (quelques kilowatts) couplé au réseau public des Etat-Unis. Il s'agissait d'un réacteur à neutron rapide.

## 1952 :

■ **Premier plan français de développement de l'énergie atomique**

24.07. — Vote par l'Assemblée nationale (sous l'impulsion de Félix Gaillard) d'une loi-programme de 5 ans (1952-1957) prévoyant le développement des applications civiles de l'énergie atomique (construction de piles de faible puissance). Le budget est de 40 milliards d'anciens francs

■ Création du « Commandement des armes spéciales (nucléaires) ». Il est prévu la construction à Marcoule (Gard) d'un centre de production de plutonium et d'une usine d'extraction de ce plutonium.

03.10. — Premier essai de la bombe A britannique sur l'île de Montebello en Australie.

Novembre. — Premier essai de bombe H américaine à Eniwetok.

## 1953 :

■ Dans un discours, le président américain Eisenhower marque la distinction entre le nucléaire civil et militaire et propose une structure pour régir le nucléaire international. C'est le début du partage du marché mondial du nucléaire qui amènera la création de l'AIEA en 1956 et la ratification du Traité de Non-Prolifération en 1970. La politique du secret nucléaire est levée.

Février — Lancement du premier sous-marin nucléaire américain : Le Nautilus. Le prototype de réacteur utilisé, refroidit par de l'eau sous pression, équipera plus tard la série principale de centrales électronucléaires américaines.

Juin — Exécution aux USA des époux Rosenberg accusés d'avoir donné des documents sur la bombe à l'URSS.

12.08. — L'URSS essaye sa première bombe H.

■ **Création du Centre européen de la recherche nucléaire (CERN).** C'est la première organisation scientifique internationale patronnée et financée par l'Angleterre et la France. Se voulant une collaboration sur la recherche nucléaire fondamentale, elle débouchera en pratique sur la construction du premier synchrotron géant (accélérateur de particules) à Genève.

### Golfech = nucléaire

EDF publie un inventaire national des sites hydroélectriques potentiels qui prévoit déjà la possibilité d'installations de refroidissement des futures centrales nucléaires. Pour la moyenne et basse Garonne, la région d'équipement EDF de Tours a retenu plusieurs sites : Malause, **Golfech**, Le Verdon, Ambès, Blayais, etc.

## 1954 :

■ **Pierre Mendès-France, président du Conseil, signe le lancement du programme nucléaire militaire français, la fabrication de la première bombe atomique nationale (non suivie d'ef-**

**fet).** Création de la Commission supérieure des applications militaires de l'énergie atomique, du Comité des explosifs nucléaires et du Bureau d'études générales devenu Direction des applications militaires en 1958.

■ Troisième essai des Etats-Unis à Bikini. La bombe H « Bravo » explose, la science multiplie d'un facteur 1000 la puissance de la première bombe A larguée sur Hiroshima.

26.06. — Mise en route de la première centrale (pile) atomique industrielle russe. C'est à Obninsk, à 100 km de Moscou (ex URSS) que les premiers kilowatts d'origine nucléaire « communiste » fournis par un réacteur RBMK de 5 MWéé sont versés dans le réseau public.

Octobre. ■ **Les accords de Paris.** L'Allemagne retrouvera la possibilité d'intervenir dans le domaine atomique civil à partir de mai 1955. Mais elle renonce à toute activité militaire atomique.

■ **Création de la Société européenne de l'énergie atomique (SEEA).** Cette libre association d'information mutuelle bénévole des leaders scientifiques des huit puis treize principales commissions atomiques de l'Europe occidentale a pour travail d'organiser des rencontres de scientifiques et des colloques privés pour compléter ceux officiels.

■ Début de la guerre d'Algérie qui s'achèvera avec l'indépendance en 1962.

## 1955 :

■ Le gouvernement d'Edgar Faure engage le projet de sous-marin nucléaire.

■ Augmentation du budget du plan quinquennal (1952, 1957) à cent milliards d'anciens francs. Mise en programme (décidé en 1952) d'une première centrale plutonigène sur le site de **Marcoule** (Gard), géré par le CEA. Le réacteur G1, d'une puissance de 2 MW, divergera en 1956 et fournira en 1956 les **premiers kilowatts électriques français d'origine nucléaire**. La mise en divergence pour les deux autres réacteurs, le G2 et G3, d'une puissance de 2 x 38 MWé, s'effectuera en 1959 et 1960. Cette centrale et l'usine d'extraction qui l'accompagne, exploitées par le CEA, serviront principalement à produire du plutonium pour les militaires.

■ **EDF s'intéresse à l'atome civil pour produire de l'énergie et obtient la maîtrise d'œuvre des centrales nucléaires.**

■ Mise en service des premières centrales nucléaires électrogène à Shippingport aux Etats-Unis et à Calder Hall en Grande-Bretagne.

## ■ La commission PEON

Création le 21 avril, par arrêté ministériel, de la commission PEON (commission consultative pour la Production d'Electricité d'Origine Nucléaire). Elle est chargée de conseiller le gouvernement. Les conclusions de cette commission pèseront lourdement sur les décisions exécutives comme sur les travaux de certaines commissions parlementaires. Elle est constituée de hauts fonctionnaires, de dirigeants du C.E.A. et d'EDF et de tous les représentants des grandes firmes intéressées par le nucléaire ou des groupes auxquels elles appartiennent.

« La force d'un groupe dépend en grande partie de sa cohésion. Chambres, syndicats, corporations, métiers de tout acabit ont été en tous temps fondés sur l'adage : « L'union fait la force ». Les dirigeants du nucléaire — les nucléocrates — n'ont pas échappé à cette règle. Etant à la frontière du public et du privé, ils ont trouvé en France l'astuce d'instituer une sorte de parlement interne chargé de conseiller le gouvernement et intitulé : Commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire, dite plus brièvement Commission PEON (prononcez Péon). Cet organe, qui fait l'originalité de la nucléocratie française, travaille si discrètement que l'on oublie généralement qu'il existe maintenant depuis plus de vingt ans.

L'arrêté qui institue la commission date en effet du 21 avril 1955 et est signé par Gaston Palewski, ministre délégué à la présidence du Conseil, et par André Morice, ministre de l'Industrie et du Commerce. La commission, indique l'arrêté, « donne son avis sur l'étude, la réalisation et l'exploitation des moyens de production d'électricité d'origine nucléaire ; [elle] se réunit sur convocation de son président et au moins quatre fois par an ».

Le 7 janvier 1959, un nouvel arrêté est pris, signé par Olivier Guichard, directeur adjoint du cabinet du président du Conseil des ministres (De Gaulle) et Jean-Claude Achille, directeur de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce. Il distingue parmi les membres de la commission, des « mem-

bres de droit » qui sont les dirigeants du C.E.A. et d'EDF, ainsi que les principaux directeurs du ministère de l'Industrie, et des « membres nommés pour une durée de quatre ans », où l'on retrouve des hauts fonctionnaires, des dirigeants de second rang du C.E.A. et d'EDF et quelques grands patrons des industries concernées par le nucléaire.

Ce n'est qu'en 1967, c'est-à-dire douze ans après sa création, que la commission ouvre ses portes à des représentants du ministère des Finances, en l'occurrence Renaud de la Génière, directeur du budget et Jean Saint-Geours, directeur de la prévision au ministère de l'Economie et des Finances. Ils ne sont à l'époque que nommés pour quatre ans. Et il faudra attendre 1974 pour que les représentants du ministère des Finances fassent partie

de la catégorie « membres de droit » ; les trois grandes directions du ministère seront alors représentées, à savoir le Budget, le Trésor et la direction de la Prévision. Mais l'élargissement de cette même catégorie touchera également d'autres ministères, puisque deviendront aussi membres de droit le délégué ministériel pour l'Armement, le délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale et le directeur de la Prévention des pollutions et nuisances. Ces autres ministères n'avaient jamais jusqu'alors participé à la Commission PEON, même à titre de membres nommés pour quatre ans ».

Extrait du livre  
*Les nucléocrates* de Philippe Simonot,  
Presses universitaires de Grenoble, 1978.

En 1980, la commission PEON cessera toute activité. Ce sont des commissions gouvernementales qui prendront le relais comme la DGMP (Direction Générale des Matières Premières) et la DIGEC (Direction Générale Gaz Electricité Charbon).

### ■ Genève : l'atome pour la paix

En 1955, puis en 1958, se déroulent dans la capitale helvétique, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, les deux premières conférences mondiales sur la recherche et l'industrie atomique pour des applications pacifiques. C'est Eisenhower, le président des USA, qui a lancé l'idée d'une confrontation en réunissant à nouveau les savants de l'Est et de l'Ouest. Cette volonté d'ouverture politique répond avant tout aux exigences du grand marché. La fin de la période de guerre froide et la fin de la période du secret nucléaire décidé en 1953, symbolisées par cette « collaboration scientifique » est en fait l'entrée dans l'ère de « l'aide (américaine) contrôlée ». Cette « aide » à usage exclusivement pacifique, sera organisée par la future AEIA dans le cadre d'accords bilatéraux (les USA vont recevoir les commandes en uranium et en réacteurs d'une quarantaine de pays amis).

C'est bien sûr l'occasion de faire le point sur la recherche fondamentale, la fusion du noyau, sur la domestication de l'énergie thermonucléaire, les diverses applications de cette nouvelle énergie. On apprend par exemple que l'Angleterre se lance dès aujourd'hui dans un vaste programme de construction de centrales (on parle alors de pile atomique) qui fourniront 5 millions de kW dans les années à venir. Le monde entier entre ainsi dans la course atomique « pacifique », s'équipant fébrilement pour acquérir l'énergie, source de pouvoir et de profit inestimable. La commercialisation de l'uranium à des fins pacifiques va en fait donner à certains pays la possibilité de se doter d'une force de dissuasion. Engagée dans la recherche du bonheur, entraînée avec la caution du progrès scientifique sur une pente « naturelle », l'humanité fait route vers la nouvelle ère atomique pacifique... et ses conséquences.

## 1956 :

### ■ Création de l'Agence Internationale à l'Energie Atomique

En décembre 1953, à son retour de la conférence des Bermudes (où fut prise la décision de lever le secret atomique entre les USA et la GB et d'instaurer une politique de détente avec l'URSS), le président américain Eisenhower proposa devant l'Assemblée générale des Nations-Unies une amorce de désarmement nucléaire par la création d'une Agence internationale de l'énergie atomique. Cette décision était surtout soumise à la nécessité de s'adapter aux lois du futur grand marché de l'énergie nucléaire

C'est donc dans le cadre des institutions spécialisées dépendantes de l'Organisation des Nations-Unies, que s'est officialisée en 1956, l'AIEA, reconnue à l'unanimité par 81 pays, dans le but d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde.

Dès 1960, l'AIEA entreprit la préparation des normes fondamentales de radioprotection sur la base des recommandations de la Commission internationale de protection radiologique applicables à l'époque. L'AIEA travailla alors avec d'autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales parmi lesquelles, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation mondiale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Agence pour l'Energie Nucléaire de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (AEN/OCDE) et la Communauté Européenne à l'Energie Atomique (Euratom).

L'AIEA aurait donc pour fonctions :

- d'établir des normes de protection radiologique et de protection de l'environnement. Ce qui fut fait à partir de 1962 et revu régulièrement par la suite.
- de s'assurer que des mesures de sûreté satisfaisantes de protection de la population sont appliquées effectivement tant au niveau de la conception qu'à celui de l'exploitation.
- d'accélérer l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ;
- de servir d'intermédiaire pour les matières nucléaires ;
- de favoriser l'échange de connaissances atomiques et de prévenir le détournement des matières fissibles et d'installations nucléaires à des fins militaires.
- d'appliquer des garanties dans le cadre du plan de non-prolifération des armes nucléaires.

L'AIEA déclare en 1991, au sujet de l'accident de Tchernobyl : « *Aucun trouble médical ne peut être attribué directement à l'exposition aux radiations.* »

### ■ Le Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants

Création au sein de l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale, du trop fameux SCPRI. Il a pour mission d'informer la population sur les dangers des radiations, les contaminations radioactives et les doses radioactives de l'air, des eaux, des végétaux et des animaux. C'est le seul organisme habilité à diffuser les observations scientifiques relatives à la radioactivité.

« ... Cette spécificité de la responsabilité de service public du SCPRI est d'ailleurs confirmée sans équivoque dans sa désignation depuis 1969 par l'Organisation mondiale de la santé comme centre international de référence pour la radioactivité. Il coordonne ainsi les étalonnages d'une trentaine de pays dans ce domaine (notamment USA, Royaume-Uni, Allemagne, URSS, Chine, Japon...).

Le SCPRI participe aux travaux de la Commission internationale de protection radiologique et à ceux du Comité scientifique pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

Notons également que le SCPRI a été désigné par le gouvernement comme son représentant international pour l'exécution de la convention du

28 avril 1972 entre la France et l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (OERN) en matière de protection contre les rayonnements.

Enfin, le SCPRI est l'un des trois organismes constituant le Centre international de radiopathologie (en association avec l'Institut Curie et le C.E.A.) dont l'O.M.S. a confié la responsabilité à la France. L'infirmerie nucléaire du SCPRI représente la base logistique de ce centre au niveau duquel les techniques les plus avancées de traitement des irradiés et des contaminés sont mises au point. Cette réalisation prend toute sa portée à la lumière du récent accident en URSS... »

*La Gazette Nucléaire,*  
n° 75, 1987.

Dès 1956, le chef du SCPRI est le professeur Pellerin. Il s'illustrera en 1986 en niant le passage en France du nuage de Tchernobyl, et en annonçant la catastrophe avec 15 jours de retard. En 1962 déjà il déclarait : « *C'est en tant qu'hygiéniste que je viens affirmer que le devenir de l'énergie nucléaire représente un immense bienfait pour la santé de l'homme... Le véritable danger serait d'abord que l'opposition à l'énergie nucléaire se généralise et mette alors en cause le développement indispensable de cette source d'énergie particulièrement saine. Il s'agirait-là, en fait, d'une agression délibérée contre la santé de l'homme* ».

En été 1989, Pellerin est invité par les autorités ukrainiennes et biélorusses pour contrer les scientifiques locaux en train d'établir le programme 1989-1995 d'évacuation de la population irradiée par Tchernobyl. En tant que représentant de l'OMS, il préconisera des doses-

vie 2 à 3 fois supérieures aux limites légales en France. Ces déclarations conduisaient à diminuer le nombre d'habitants à évacuer des zones contaminées. Pellerin était couvert par l'OMS et par C. Evin, ministre de la Santé française de l'époque.

Depuis le 19.07.1994 le SCPRI a été débaptisé en OPRI (Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants). Il est présidé par Roland Masse (ancien responsable du département de pathologie et toxicologie expérimentales de la direction des sciences du vivant au C.E.A.) qui succède à Pellerin.

### ■ EDF lance son premier programme électronucléaire

Trois réacteurs de la filière uranium naturel, graphite-gaz à Chinon (Indre-et-Loire). Début des travaux du réacteur A1 (70MW) en 1956, du A2 (210 MW) en 1957 et du A3 (480 MW) en 1959.

Dès les années 1960, la suite du programme est engagée, début des travaux des réacteurs de Saint-Laurent 1 dans le Loir-et-Cher (480 MW) en 1963, Bugey 1 dans l'Ain (540 MW) en 1965, et Saint-Laurent 2 (420 MW) en 1966.

27.08. — Premier réacteur électrogène du Royaume-Uni.

28.09. — Couplage au réseau électrique du premier réacteur électrogène de la France : le G1 de Marcoule, 2 MWé.

## 1957 :

### ■ EURATOM, les traités de Rome

Mars. — A la conférence de Rome les pays européens créent le Marché Commun et la Communauté Economique Européenne (CEE). Dans un même temps ils jettent les bases officielles de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique ou EURATOM, association de coopération industrielle atomique européenne en gestation depuis 1955. Une de ses premières tâches sera la construction d'une usine européenne de séparation isotopique.

Une vision technocratique du bien-être associé au progrès nucléaire :

Dans les attendus du contrat, les Etats déclarent que « *l'énergie nucléaire constitue la ressource essentielle qui assurera le développement et le renouvellement des productions et permettra le progrès des œuvres de paix* »... Les signataires sont en outre « *résolus à créer les conditions de développement d'une puissance industrielle nucléaire, source de vastes disponibilités d'énergie et d'une modernisation des techniques, ainsi que de multiples autres applications contribuant au bien-être de leurs peuples.* »

En 1997 la CRII-RAD mène une campagne en vue de la révision du traité d'EURATOM.

### ■ L'Action Civique Non Violente

En mars 1957, Lanza del Vasto, disciple de Gandhi, fondateur des « Communautés de l'Arche », ainsi que deux de ses compagnons, Pierre Parodi et Bernard Gaschard lancent un « Appel à la conscience des Français contre la torture (pratiquée par les deux belligérants) en Algérie » : « *Le premier qui cessera la torture pourra de nouveau lever les yeux vers le ciel.* L'appel annonce un jeûne de protestation de vingt jours au cœur de Paris. Il est interdit de diffusion par les autorités, les signataires se retrouveront plusieurs fois au commissariat, copieusement insultés pour leur « trahison »...

Ainsi naît L'Action Civique Non Violente (ACNV), regroupement informel de personnes de sensibilités politiques ou (et) religieuses diverses mobilisées contre la préparation de la première bombe atomique française, contre les camps d'internement des Algériens en France et aussi pour le statut d'objecteur de conscience.

En avril 1958, l'ACNV et les organisations, Pax-Christi, Emmaüs, le Mouvement International de la Réconciliation, le Mouvement de la Paix, réunies à Bollène (Vaucluse) mènent une action contre l'usine de fabrication de la bombe (Marcoule). Le sitting dans la centrale finit par l'intervention brutale des CRS et le fichage des protestataires.

En juin 1959, l'ACNV organise une manifestation autour du camp d'internement d'Algériens de la Cavalerie sur le fameux plateau du Larzac. Dix personnes demandent à être incar-

cérées avec les prisonniers : « *Ils sont suspects, nous aussi.* » Des actions de ce même type se reproduiront autour des autres camps en France.

12.04 — Otto Hahn, Max Born et une vingtaine d'autres physiciens allemands déclarent solennellement leur refus de participer à la fabrication d'une quelconque bombe.

Mai — Explosion de la première bombe H anglaise.

### ■ Deuxième plan français de développement de l'énergie atomique (1957 à 1961)

Ce second plan, de cinq cent milliards d'anciens francs, fut adopté par la loi du 23 juillet 1957. Il mettait l'accent sur le développement à l'échelle industrielle de l'énergie nucléaire visant une puissance installée de 850 MW pour 1965. Désormais EDF devra compléter l'action du C.E.A. et cela jusqu'à la fin des années soixante. L'usine d'enrichissement à vocation militaire de Pierrelatte est mise en chantier. Deux nouveaux centres de recherche atomique seront construits, l'un à Grenoble (Isère), doté d'une pile atomique et l'autre à Cadarache (Bouches-du-Rhône), destiné à la construction de nouveaux prototypes de réacteurs (comme à partir de 1960, le surgénérateur Rapsodie. Voir juillet 1976). Deux piles expérimentales seront construites au fort de Châtillon à Fontenay-aux-Roses. La première centrale atomique d'EDF (60 MW), la centrale de Chinon dans le Val-de-Loire est mise en construction.

À partir de 1961, la politique des plans de développement nucléaire spécifiques est terminée. Désormais, la politique nucléaire de la V<sup>e</sup> République s'inscrit, comme les autres activités, dans les plans nationaux de modernisation et d'équipement. Les questions spécifiquement nucléaires sont alors noyées parmi les autres et leurs insertions dans les plans V, VI et VII se font de manière assez discrète.

Septembre — **Accident nucléaire en URSS.**

Kychtym, complexe nucléaire militaire situé dans l'Oural à Tcheliabinsk en Union Soviétique : explosion dans un entrepôt de déchets radioactifs situé autour d'une usine produisant du plutonium. L'accident provoque des centaines de morts, des dizaines de villages sont rayés de la carte et des milliers de paysans sont évacués. Près de 1500 km<sup>2</sup> sont contaminés et une zone de 250 km<sup>2</sup> est interdite... Les premières informations seront révélées en 1976, par le biologiste soviétique Jauris Medvedev immigré en Angleterre. L'URSS ne reconnaîtra officiellement l'accident (classé niveau 6) qu'en janvier 1989. Kychtym est le début du complot de censure internationale à propos des accidents nucléaires.

Octobre — **Accident nucléaire au Royaume-Uni.**

Windscale (Ecosse), centre militaire de production de plutonium : rejet important de radioactivité, au point d'interdire pendant deux mois la consommation de lait dans une zone de 500 km<sup>2</sup>. Accident classé niveau 5.

## 1958 :

■ L'atomiste américain Linus Paulin lance un appel signé par trente-six prix Nobel pour demander un accord international afin d'arrêter les essais nucléaires. Le premier moratoire international sur l'arrêt des essais sera signé en novembre par l'URSS, les USA et la GB.

### ■ La bombe atomique française

Félix Gaillard (radical-socialiste, président du Conseil) donne le feu vert décisif pour la construction de la bombe atomique française. René Coty, président de la République depuis le 23 décembre 1954, cède sa place à un général.

En septembre la Direction des applications militaires du CEA est créée. Le 21 décembre **De Gaulle** est élu par le parlement, président de la République. Il fait accélérer le programme nucléaire militaire pour donner à la France une **force de frappe** autonome. Il nommera Premier ministre Michel Debré qui le sera du 8.01.1959 au 14.04.1962.

De Gaulle, qui grâce à la guerre d'Algérie a réinvesti le pouvoir, permettra aux spécialistes de l'industrie nucléaire d'accéder directement aux responsabilités d'Etat. Pierre Guillaumat, administrateur délégué du CEA, est nommé ministre des Armées. Olivier Guichard, ancien

chargé de presse du Commissariat à l'énergie atomique est nommé directeur adjoint du Cabinet du général, avant de devenir ministre. Il rejoindra au gouvernement Robert Galley, l'ingénieur responsable de Marcoule et de Pierrelatte. Giscard d'Estaing ne rompra pas la tradition : en avril 1978, il nommera André Giraud, ministre de l'Industrie, il était administrateur délégué du C.E.A. depuis 1969.

### ■ L'Agence Européenne à l'Energie Nucléaire (AEEN)

Cet organisme a des buts limités pacifiques et techniques dans le domaine du nucléaire européen. Il est créé dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, ex OECE) regroupant les pays qui se repartissent l'aide américaine du plan Marshal depuis 1948 (Europe des six, puis élargie en 1961 aux USA, au Canada et au Japon). L'AEEN aidera au développement des projets de réacteurs ou d'usine de traitement du combustible irradié.

### ■ L'Organisation Mondiale de la Santé et le nucléaire :

Extraits du rapport technique n° 151 issu d'un groupe d'étude sur « Les questions de santé mentale que pose l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques » :

« *Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique, serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude* ».

« *Il semble donc confirmé que l'avènement de l'ère atomique a placé l'humanité devant certains problèmes de santé mentale* ».

« *A considérer les risques réels, il semble que ces centrales puissent fort bien être installées dans des régions à population dense* ».

« *Cependant, la tendance générale a été d'implanter ces usines dans des régions à peulement dispersé, à une assez grande distance des centres importants... Cette politique d'implantation lointaine des usines atomiques ne pourrait-elle pas avoir pour conséquence, au cas où il existerait dans la psychologie des masses un seuil critique, d'augmenter l'anxiété du public plutôt que de l'atténuer ?* »

« *Récemment, il s'est répandu dans le public de plusieurs pays des rumeurs concernant le danger auquel l'enfant en gestation peut se trouver exposé pendant la grossesse. Pour toutes les raisons déjà exposées, de telles rumeurs, apparemment basées sur un rapport scientifique préliminaire, peuvent avoir des conséquences déplorables, surtout dans les circonstances actuelles où les données scientifiques établies sont si rares. Il peut même être dangereux, dans ce cas, de diffuser des faits tenus pour certains* ».

« *C'est seulement avec l'être humain au stade de l'enfance et en employant des méthodes d'éducation très différentes de celles qui caractérisent la plupart des civilisations, qu'on pourra obtenir une modification à l'échelle de tout un peuple* ».

« *Il est clair qu'il faudra protéger le public contre des anxiétés et des craintes excessives... Il faudra faire appel à un personnel spécialement entraîné* ».

Dans les *Documents Fondamentaux* de l'OMS de 1988 il existe un accord de coopération et de consultation entre l'Agence Internationale de l'Energie Atomique et l'OMS. Cet accord stipule que les deux organismes se consulteront régulièrement et agiront en étroite coopération en ce qui concerne les questions présentant un intérêt commun. L'OMS reconnaît qu'il appartient à l'AIEA d'encourager le développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques. L'accord précise que chaque partie doit consulter l'autre en vue d'un règlement commun, chaque fois que l'une se propose d'entreprendre un programme ou une activité qui peut présenter un intérêt majeur pour l'autre.

Ce qui veut dire, que lorsque l'AIEA prend une position, comme par exemple quand son directeur le Dr Hans Blix dit lors d'une conférence en Hongrie en juillet 1988 : « *Bien que l'accident de Tchernobyl ait eu des conséquences importantes pour l'environnement (pas pour les humains ?) cela n'a pas modifié mon point de vue : le nucléaire est une source d'énergie*

*bénigne* » ou quand M Rosen, directeur de la Sûreté déclare toujours à propos de Tchernobyl à Vienne en août 1986 : « *Même s'il y avait un accident de ce type tous les ans, je considérerais le nucléaire comme une source d'énergie intéressante* »... C'est l'OMS qui est directement impliquée et, ne démentant pas, reconnaît implicitement, la catastrophe de Tchernobyl, comme un accident bénin.

■ Les USA, l'Angleterre et l'URSS décident de suspendre leurs essais nucléaires. En 1959, l'URSS reprendra ses essais nucléaires aériens, suivie, quinze jours plus tard, par les USA, avec la reprise des essais souterrains.

■ Genève. La deuxième conférence mondiale de « l'atome pour la paix » se tient sous la présidence de Francis Perrin. On y démontre que les travaux sur la fusion contrôlée n'en sont encore qu'au stade de la recherche fondamentale et que les espoirs d'utilisation industrielle sont prématurés.

### **1959 :**

■ La France fabrique ses premiers lingots de plutonium.

■ **Contre la bombe !** Un groupe de pacifistes comprenant entre autres Pierre Martin (un des pionniers de l'objection de conscience) essaie de gagner le Sahara pour pénétrer à Rég-gane, zone de tir de la première bombe atomique française. Les pacifistes seront interceptés par les gendarmes français en Afrique occidentale. Pierre Martin entamera alors une grève de la faim, soutenu par de nombreux Africains, avant d'être expulsé hors d'Afrique par les autorités françaises.

Une résolution de l'ONU demande à la France de ne pas procéder à des essais nucléaires.

## 1960-1971

# Travaux préliminaires d'implantation de la centrale de Golfech

---

### 1960 :

■ **Golfech : petit village de 540 habitants** — C'est au début des années 1960 que des travaux préparatoires ont été entrepris concernant le choix et la localisation de la future centrale de Golfech, par la région EDF Tours. Ils seront poursuivis ensuite par la région EDF Alpes-Marseille.

13.02 — **L'Algérie nucléaire.** La première bombe A au plutonium française explose à Rég-gane dans le Sahara de l'Algérie Française. Parmi les concepteurs atomistes, on note la présence d'un certain Yves Rocard à qui l'on impute maintenant la naissance de la bombe française et de son fils Michel, Premier ministre dans les années 1980-1990 sous le règne Mitterrand.

En 1962, les accords d'Evian mettent fin à la guerre, l'Algérie proclame son indépendance. Les accords d'Evian stipulent que les Français garderont officiellement jusqu'en 1967 leurs quatre sites d'essais nucléaires et spatiaux dans le centre du Sahara (à Rég-gane, In Ecker, Colomb-Béchar et Hammaguir). Outre le lancement de fusées, précurseurs des missiles de la force de dissuasion, la France procédera à quatre essais aériens (dit Gerboise) de 1960 à 1961 puis à 13 essais en galeries jusqu'en février 1966. Avant d'aller polluer le Pacifique.

**L'Algérie chimique.** Ce n'est qu'en 1997 (*Le Monde* du 23.10) que le public apprendra la présence d'une base secrète à Namous, où la France procédait jusqu'en 1978 à des essais d'armes chimiques.

**La France chimique.** Rappelons que la France était la puissance dépositaire de la convention internationale de Genève signée en 1925, interdisant l'emploi des armes chimiques et biologiques sauf pour riposter à une agression. Une nouvelle convention internationale en 1972 interdit la fabrication et le stockage des armes chimiques. La France ne la ratifiera qu'en 1984. La dernière convention internationale, à Paris en 1993, interdit de mettre au point, de fabriquer, de stocker, d'acquérir et de transférer des armements chimiques. La France l'a ratifiée officiellement en 1995, pour une mise en application en 1997.

■ **La bombe pour Israël.** Le C.E.A. exporte sa technologie nucléaire avec la réalisation du réacteur plutonigène de Dimonah en Israël. La Société Générale Nucléaire (Saint-Gobain Nucléaire) y construira l'atelier de retraitement du combustible. Le réacteur de Dimonah divergera en 1963 et fournira entre 4 et 5 kg de plutonium par an.

29.07 — **La Convention de Paris : la loi relative à la limitation de la responsabilité civile des exploitants du domaine nucléaire en cas d'accidents.**

En 1957 le Congrès des Etats-Unis a voté une loi (le *Price-Anderson Act*) qui limite la responsabilité civile des exploitants nucléaires. Trois ans après, la Convention de Paris est signée par les gouvernements de 16 pays européens et les exploitants nucléaires. Elle exempte les constructeurs et les sous-traitants (le privé) de toute responsabilité en cas d'accident. Elle définit la responsabilité objective et exclusive mais limitée des exploitants en cas d'accident. Il s'agit d'après les termes de la Convention de prendre « *les mesures nécessaires pour éviter d'entraver le développement de la production et des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques* ».

La loi d'application du 30.10.1968 entérine cette mesure dérogatoire au droit commun de responsabilité. Elle précise pour la France les modalités de la Convention de Paris. Pierre Mailhe, rapporteur : « *...Ce domaine des activités humaines (le nucléaire) étant, à beaucoup d'égards, exceptionnel, il n'est pas surprenant que la législation qui s'y attache soit elle-même exceptionnelle et dans une large mesure dérogatoire au droit commun de la responsabilité* ». Cette loi sur mesure précise toujours que seul l'exploitant est responsable, garantissant ainsi l'immunité totale des sous-traitants.

Après modification le 16 juin 1990, l'article 3 fixe le montant maximum de la responsabilité (indemnisation des victimes) à 600 millions de francs pour l'exploitant (EDF) et à 2 500 millions de francs pour l'Etat. Etrange séparation des responsabilités entre un Etat et une de ses administrations. Et quel peu de valeur accordée à la vie des gens.

■ Le parlement français adopte la loi de programmation sur « la force de frappe ».

**1961 :**

■ **Le contrôle du nucléaire civil par les militaires : La mission Atome**

Cette année-là, le gouvernement crée la Délégation Ministérielle pour l'Armement (DMA). Son but est de préparer et de soumettre à l'approbation du ministère des Armées, puis de faire exécuter des programmes de recherche, d'étude et de fabrication de nouvelles armes. Cela comprend bien évidemment les composants nucléaires utilisés dans les bombes et les réacteurs propulseurs. Rapidement il a été nécessaire au niveau de la DMA de mettre en place un organisme d'état-major destiné à conseiller la DMA dans le domaine des armements nucléaires. Cet organisme a pour nom la « mission Atome ». Il est dirigé par un ingénieur général chargé de mission relevant de la DMA. Il se compose de quelques dizaines de personnes, des ingénieurs du Laboratoire central de l'armement et du Centre d'étude de la direction technique de l'armement terrestre de Gramat, d'officiers des armées et de personnel civil.

Son rôle : la mission Atome est chargée d'orienter la recherche fondamentale sur le nucléaire, elle juge de l'opportunité des investissements et des options scientifiques du CEA. Elle établit les directives interministérielles d'orientation qui fixent annuellement les axes d'effort des recherches militaires du C.E.A. La mission Atome est chargée de la gestion des charges nucléaires (missiles et réacteurs propulseurs) et de la coordination des expérimentations dans le Pacifique et de la prévision budgétaire pour tout le secteur nucléaire.

Pour tout ce qui touche au nucléaire civil (s'il existe réellement une différenciation entre civil et militaire), la mission Atome est chargée de la politique de production des matières nucléaires. C'est elle qui définit les investissements pour couvrir les besoins en éléments lourds, plutonium et uranium. Elle définit le programme de gestion des moyens de production des éléments lourds actuellement en service. Il s'agit des réacteurs et des usines de séparation isotopique. On sait que les réacteurs électronucléaires sont des générateurs de plutonium par

le biais du retraitement de leurs combustibles à Marcoule puis à La Hague. On comprend à quel point les militaires sont intéressés au développement des centrales. Il aurait été intéressant aussi de connaître l'influence de la mission Atome sur la commission PEON (voir le 21.04.1955). L'enquête reste à faire.

**1962 :**

■ **Création de l'ACDR (Association Contre le Danger Radiologique)**

C'est une initiative de Jean Pignero. Ce dernier milite depuis 1957 afin d'informer le public de la nocivité de tous les rayonnements ionisants utilisés en médecine. Il dénonce aussi la production des installations nucléaires, production d'éléments radioactifs utilisés dans la préparation des armes du génocide nucléaire. C'est grâce à son intervention que sont supprimées les radioscopies, que nous avons tous et toutes subies à l'école lors des examens de santé. En 1966, l'ACDR se transforme en APRI (Association pour la protection contre les rayonnements ionisants). L'association a publié de nombreux documents sur le sujet.



*Radioscopie à l'hôpital Cochin (Paris) en 1914.*

### ■ Annonce d'un projet de centrale électrique sur le site de Golfech

La CGT, soutenue par le PCF, propose la construction d'une centrale thermique qui permettrait d'utiliser intégralement les charbons des bassins houillers de Decazeville, Carmaux et des Cévennes. Un avis défavorable est donné par les directions d'EDF et des Charbonnages de France.

Avril. — Charles de Gaulle nomme Georges Pompidou Premier ministre. Il le sera jusqu'en juillet 1968.

### 1963 :

#### ■ Le Mouvement Contre l'Arme Atomique : « Contre toutes les bombes »... « Actif aujourd'hui, sinon radioactif »

Création du (MCAA) par Claude Bourdet (résistant, journaliste, directeur du journal *Combat*, fondateur de *l'Observateur* et du Parti Socialiste Unifié) et Jean Rostand (biologiste) et d'autres bien sûr.

Ses principes sont définis par une opposition absolue à tout armement atomique et à tout essai nucléaire, opposition à la force de frappe française et à tout armement nucléaire collectif (OTAN). Il lutte pour la dissolution des deux blocs militaires et contre la création d'un troisième bloc autour de l'axe Paris-Bonn. Des militant(e)s du PSU participeront à la création des premiers groupes du MCAA qui au bout d'un an de fonctionnement comptent 48 groupes locaux et 6 à 7 000 membres. Le MCAA publiera la revue *Alerte atomique*.



*Claude Bourdet et Jean Rostand.*

En 1967 le MCAA apportera son soutien au candidat à l'élection législative à Nevers dans la Nièvre, René Cruse, démissionnaire de l'église protestante, dont le programme politique met en avant en priorité la lutte contre la force de frappe. René Cruse fut finalement inculpé de provocation à l'insoumission et à la désertion.

En 1968, le MCAA deviendra le Mouvement pour le Désarmement la Paix et la Liberté/MCAA (MDPL/MCAA). Ces groupes participeront à toutes les actions nationales et internationales du mouvement pacifiste (voir Louis lecoin et ses nombreux amis). De la guerre du Vietnam à celle du Golfe, ils seront toujours impliqués dans la lutte pour la vie.

Le 11 mai 1996, quelques mois après la mort de son fondateur Claude Bourdet, le MDPL/MCAA prononce son auto-dissolution... Et passe le relais à la revue *Damoclès* éditée par le Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits.

Les archives du MDPL/MCAA sont déposées aux Archives départementales de l'Hérault à Montpellier. La revue *Alerte Atomique* publie en mars 1997 un numéro spécial-bilan qui retrace l'histoire du mouvement pacifiste de 1963 à 1996.

### ■ **Comité National contre la Force de Frappe**

Il rassemble diverses organisations hostiles à la politique nucléaire gaullienne : PSU, PCF, SFIO, Parti Radical, CGT, FEN, SNI, UNEF, Mouvement de la Paix, LDH, ACNV, Ligue Nationale contre la Force de Frappe et le MCCA. A l'appel de ces organisations de gauche, plusieurs rassemblements et marches auront lieu dans diverses villes françaises contre la force de frappe.

### ■ **Le traité de Moscou**

Il porte sur l'arrêt des explosions atomiques atmosphériques au sol (pas sous le sol) et dans les eaux. A noter qu'il a été signé par plus de cent cinquante nations à l'exception de la Chine et de la France... qui ne mettront pas fin à leurs essais.

■ EDF exploite son premier réacteur électrogène : Chinon A 1, 70 mégawatts.

## 1964 :

### ■ **Conférence internationale de Tyringen en Suède**

Elle réunit pour la première fois en février, des organisations opposées à l'armement nucléaire se revendiquant du non-alignement. Inquiets de la situation française, les délégués demandent que se constitue en France un mouvement indépendant du Mouvement pour la Paix et de Moscou. C'est le début de la collaboration entre des organisations nationales et internationales sur des principes de non-alignement et d'indépendance. L'action antinucléaire s'internationalise, en particulier au moment des marches anti-atomiques de Pâques. En Belgique, en Suisse, en Grande-Bretagne...

Et en France... Le 26 avril, énorme rassemblement contre la force de frappe organisé par le CNFF dans le parc de Sceaux, près de Paris : 120 000 personnes. Sans doute effrayées par cette mobilisation de « la base », les organisations de gauche (à l'exception du Parti Socialiste Unifié) abandonnent cette campagne contre les bombes atomiques.

16.10. — Première bombe A chinoise.

18.12. — Un Conseil des ministres, reprenant les conclusions du rapport Blum Picard (vice-président du Conseil général des mines et président de la Commission Péon), prévoit de construire chaque année une centrale de 500 MWé (graphite-gaz).

■ Avec le premier escadron d'avions Mirage IV, la **force de frappe française est opérationnelle**. Le premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (Le Redoutable) ne sera mis en service actif qu'en décembre 1971. Les missiles S2 du plateau d'Albion seront « en activité » en 1972.

■ Création du Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine (CESTA). Voir en 1995 la simulation.

■ **A Golfech**, le projet de centrale thermique classique à charbon est abandonné par EDF, sur décision unilatérale du gouvernement de liquider les houillères et de les remplacer par le nucléaire.

## 1965 :

■ Le Ve plan prévoit d'engager 1 ou 2 réacteurs chaque année, mais la baisse du prix du pétrole et un conflit opposant le C.E.A. et EDF (à propos du choix de la filière nucléaire) feront qu'aucun nouveau projet de centrales nucléaires ne sera décidé entre 1967 et 1969.

■ Le réacteur graphite-gaz 180 MWé, A2 de Chinon est mis en service.

■ Dans le contexte du mouvement international contre l'armement nucléaire (Ban the Bomb), le MCAA appuyé par le PSU, organise des marches de Pâques près de Paris et en Provence. Parmi les marcheurs on note la présence de Jean Rostand, le président du MCAA, de Louis Lecoin, du professeur Théodore Monod, de Lanza del Vasto ou encore du député tahitien John Teariki.

Le 25.11. — **Au cours de la session du Conseil général de Haute-Garonne, M. Roger Morris, préfet de Midi-Pyrénées annonce qu'il a été décidé le projet de la construction d'une centrale électrique nucléaire près de Malause (Tarn-et-Garonne). Les crédits nécessaires au début des travaux sont inscrits dans le cadre du V<sup>e</sup> plan (Sud-Ouest du 27.11.1965).**

■ Premières élections au suffrage universel pour le poste de président de la République. De Gaulle est réélu après ballottage (face à Mitterrand) le 19 décembre.

■ Début de la guerre du Vietnam (contre les USA) qui s'achève avec l'unification du pays en 1976.

## 1966 :

### ■ Golfech : Les procédures administratives

15.03. — EDF adresse au ministre de l'Industrie une **demande de concession d'aménagement et d'utilité publique de la chute de Golfech** dans le bassin de la Garonne, sur la Garonne et le Tarn, dans le département du Tarn-et-Garonne.

17.06. — Sans attendre la décision ministérielle à l'égard de la demande précitée, EDF présente une pétition « tendant à la **déclaration d'utilité publique** des travaux de construction d'une centrale nucléaire et de ses annexes sur le territoire de la commune de Golfech et d'un poste d'interconnexion sur le territoire de la commune de Donzac ».

25.11. — Le ministre de l'Industrie prend deux décisions distinctes : l'une autorisant l'enquête d'utilité publique d'aménagement de la chute de Golfech ; l'autre autorisant l'ouverture de l'enquête réglementaire sur la demande d'utilité publique présentée par Electricité de France pour la construction de la centrale nucléaire et visant notamment l'application aux ouvrages considérés de l'article 10 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi sur l'orientation agricole.

30.12. — Le préfet Schmitt, du Tarn-et-Garonne, prend les deux arrêtés ci-après.

— Premier arrêté : ordonnant l'enquête ayant pour objet « Bassin de la Garonne, chute de Golfech. Demande de concession et d'utilité publique ».

— Second arrêté : ordonnant « l'ouverture d'une enquête sur l'utilité publique du projet de construction d'une centrale nucléaire et de ses ouvrages annexes sur le territoire de la commune de Golfech ainsi que d'un poste d'interconnexion sur le territoire de la commune de Donzac ».

■ Mise en service du réacteur expérimental « Osiris » à eau légère et uranium enrichi au centre d'études nucléaire du C.E.A. de Saclay dans l'Essonne.

■ Premier essai nucléaire atmosphérique sur l'atoll de Mururoa en Polynésie française.

■ Première bombe thermonucléaire chinoise.

## 1967 :

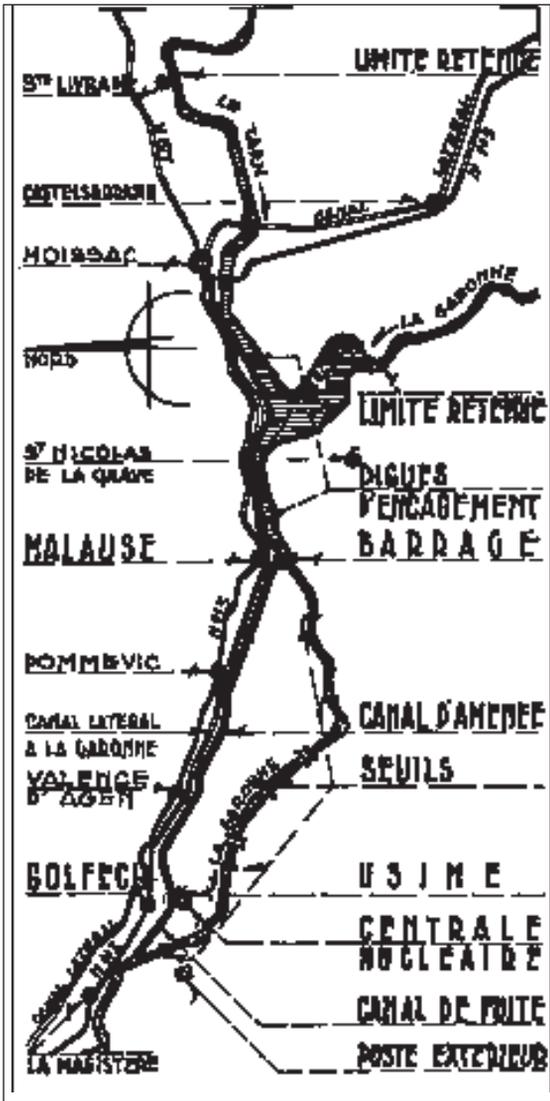
■ **Création dans le Tarn-et-Garonne, d'un complexe hydro-électronucléaire nommé « Malause-Golfech ».** Il comprend : A Malause, un barrage de six passes de 25 m, créant une retenue de 500 ha. De Malause à Golfech, un canal d'amenée de 11 km. A Golfech, une usine hydroélectrique de 69 MWé (pour une production annuelle de 300 millions de kWh) et une centrale nucléaire de 2 x 800 MWé. A Donzac, un poste d'interconnection des lignes THT.

— Du 5 janvier au 3 février a lieu l'**enquête d'utilité publique** et seulement dans les mairies de Donzac et Golfech pour le dossier de la centrale nucléaire. Le dossier présente une centrale nucléaire avec deux réacteurs de 800 MWé chacun, utilisant l'uranium naturel filière française graphite-gaz.

■ A Montauban :

— Le 18.02, la commission d'enquête, présidée par Jules Durand (trésorier-payeur général en retraite) et des membres – Marcel Laffore (ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite) et Jacques de Tarragon (ingénieur agronome en retraite) – **reconnait d'utilité publique des projets du complexe Malause-Golfech.**

En leur âme et conscience : « autant qu'on peut l'affirmer étant donné le nombre considérable d'avis émis et qu'aucun avis défavorable n'ait été émis... ».



Chutes de Golfech.

- Après avoir précisé que la commission a tout d'abord enregistré les avis favorables :
  - de M. le préfet du Tarn-et-Garonne ;
  - des conseils municipaux de Pommevic, Goudourville, Auvillar, Golfech, Lamagistère, Moissac, Malause et Saint-Nicolas-de-la-Grave ;
  - du maire de Saint-Loup, du syndicat d'initiative de Lamagistère, l'Association nautique de Moissac, etc.
- Que le Conseil municipal de Valence-d'Agen estime : « qu'en toute objectivité, il n'est pas possible de se prononcer sur un projet aussi peu étudié, le dossier de demande de déclaration d'utilité publique étant vide, le tracé même du canal tout à fait incertain » ;
- Que tous les autres conseillers municipaux ou bien ne se sont pas prononcés ou ont présenté des observations ou des réserves sans émettre aucun avis favorable ou défavorable ;
- Que madame E.J. Baylet, entendue le 9 février en tant que présidente de l'Association de défense des cantons de la Moyenne-Garonne, a particulièrement insisté sur le problème de l'eau (baisse éventuelle du niveau de la nappe phréatique, de l'alimentation en eau potable...) ;
- Que les responsables EDF entendus par la « Commission » le 15 février affirmèrent, pour répondre à une observation formulée au cours de l'enquête, qu'aucun danger n'était à craindre du fait de la radioactivité, étant donné l'isolement rigoureux des matières fissiles.

(Informations extraites du procès-verbal de la « commission d'enquête ».)

■ Le même jour le préfet Schmitt, dans une lettre officielle, en tire la conclusion suivante : « J'émet un avis très favorable à la demande présentée par EDF, compte tenu de l'intérêt économique et financier présenté par la réalisation des ouvrages projetés... ».

27.02. — A Montauban (Tarn-et-Garonne), à la préfecture, séance du Conseil général sous la présidence de M. Latapie, vice-président du Conseil général.

Les conseillers généraux présents adoptent à l'unanimité le projet Malause-Golfech.

Etaient présents : Madame et messieurs, E.J. Baylet\*, Latapie, Alary, Duchaine, Dablanc, Ver, Rignac, Lacaze, Gondalma, Vidalot, David, Miramont, Borie, Lafont, Bonhomme\*\*, Mazet, Tardis et le préfet Schmitt.

Absents : J. Fleury (radical-socialiste, président du Conseil général de 1952 à 1970), Granier, Delmas, Bègue, Brunet, Roques.

Ce jour-là, le débat n'aura porté que sur les termes à employer lors du vote : « Ne s'oppose pas ou avis favorable ».

Ci-joint, des extraits du registre des délibérations du Conseil général.

**M. Rignac.** — Sous le bénéfice des observations déjà développées, la deuxième commission vous propose d'adopter la résolution suivante :

« Le Conseil général, appelé à donner son avis sur l'avant-projet présenté par Electricité de France à l'appui d'une demande de concession et de déclaration d'utilité publique pour l'aménagement d'une chute dite de Golfech disponible sur la Garonne, rappelle en premier lieu sa délibération du 25 octobre 1966, établissant l'intérêt direct du Département à la défense des biens et cultures mais aussi des biens départementaux tels que chemins, routes, ouvrages d'art ou hydrauliques, et enfin la sauvegarde des travaux de fixation du lit moyen de la Garonne qui ont entraîné d'importants apports financiers du Département.

Après avoir pris connaissance des rapports de messieurs Tixeront et Sananès, experts désignés par le Département, et après avoir entendu leurs explications verbales complémentaires, après avoir pris connaissance des observations, critiques et réserves, formulées par l'Association de défense des cantons de la Moyenne-Garonne et versées par cette association au dossier de l'enquête ouverte sur le projet en cause. Considérant dès lors qu'il

n'est pas nécessaire de reprendre une à une les critiques et réserves qui ont été ainsi énoncées au nom des collectivités et des riverains.

Faisant siennes les conclusions de ses experts contenues dans le rapport annexé au présent avis et versées au dossier, ne s'oppose pas à ce projet d'utilité publique à condition que les réserves en eau et en force, ou en énergie, initialement prévues au profit des services publics et des entreprises et groupements agricoles d'utilité générale, ainsi que la quantité d'énergie à laisser dans les départements riverains soient augmentées après les études exigées, dans les conditions inscrites dans le rapport de nos experts.

Considère que le présent avis implique que les deux projets de centrale hydro-électrique et nucléaire resteront intimement liés. Le projet d'usine hydroélectrique ne devant être envisagé que comme une annexe indispensable au projet principal de la centrale nucléaire.»

**M. le Président Latapie.** — Je mets aux voix le texte de la deuxième Commission. Il est voté à l'unanimité par les 18 conseillers généraux présents. Le Docteur Roques, qui n'a pas pu venir, m'a dit qu'il votait aussi la motion.

**\*\* M. Jean Bonhomme**

Un des conseillers généraux qui a adopté le projet Malause-Golfech. C'est un partisan de la première heure du nucléaire à Golfech, allié de poids d'EDF. Gaulliste, membre de UDR dès 1968 et du RPR à sa création en 1976, il est conseiller général et maire de Caussade (Tarn-et-Garonne) de 1961 à 1989. Il sera également député du département de 1968 à 1981.

**\* La famille Baylet et La Dépêche : Dallas en Midi-Pyrénées**

Le journal *La Dépêche* a été fondé le 2 octobre 1870 en soutien à la III<sup>e</sup> république et à son gouvernement de défense nationale (en pleine guerre franco-prussienne). A partir de 1881, *La Dépêche* deviendra principalement l'organe des démocrates de gauche, elle exprimera des idées progressistes, laïques et républicaines (Jean Jaurès et Georges Clémenceau y collaboreront). Mais le journal saura aussi s'adapter à la situation politique et économique.

Son siège social est installé à Toulouse depuis sa création. Le tirage quotidien, des années 1970 à nos jours (1998), avoisine les 280 000 exemplaires. *La Dépêche* rayonne, sans partage, sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées et est implantée sur une partie des départements de l'Aude et du Lot-et-Garonne.

En 1919, J.-B. Chaumeil est une fortune conséquente, entrepreneur à Valence-d'Agen, maire de cette ville depuis 1904 et député de Moissac de 1906 à 1910. Il devient actionnaire majoritaire de *La Dépêche* en 1924 pour éviter l'achat du journal convoité par la famille Rothschild. Il en profite pour y placer son neveu Jean Baylet âgé de 20 ans.

En 1930, J.-B. Chaumeil cédera à son neveu le siège à la mairie de Valence-d'Agen et lui légua ses capitaux et sa puissance, à la fois dans son entreprise et dans *La Dépêche*.

En 1939 : « C'est un beau roman, c'est une histoire d'amour... ». J. Baylet épouse Evelyne Isaac, née en Algérie (française) en 1913, qui n'est pas sans ressource car son père est entre autres actionnaire important des chemins de fer algériens. Pendant la deuxième guerre mondiale et l'occupation allemande de 1940 à 1945, *La Dépêche* aura, c'est le moins qu'on puisse

dire, une attitude ambiguë, comme on peut le constater aux archives du journal. Des organisations ayant participé à la Résistance, dans un fascicule diffusé en 1945 *La Résistance présente* « *La Dépêche* », l'accusent d'avoir collaboré au régime de Vichy. *La Dépêche* s'en défendra (encore de nos jours) arguant que son directeur, Maurice Sarraut a été assassiné en 1943 par la milice, et que son successeur Jean Baylet a été déporté en juin 1944 jusqu'en mai 1945. En effet, le 9 juin 1944, trois jours après le débarquement allié, la Gestapo arrête 350 personnes en France dont 17 personnes dans la région Midi-Pyrénées. Jean Baylet en fait partie en compagnie d'Albert Sarraut, co-directeur de *La Dépêche*, du banquier Courtois de Vicose, du maire de Toulouse, de l'Evêque de Montauban...

Quoi qu'il en soit, à la Libération, *La Dépêche* est occupée par la Résistance et interdite par le gouvernement provisoire de De Gaulle. Cette sombre période n'empêche pas Jean Baylet d'être élu sous l'étiquette radical-socialiste, conseiller général du Tarn-et-Garonne en 1945, il le sera jusqu'en 1959. En 1946, il est réélu maire de Valence d'Agen et député du département. Aux législatives qui suivront, il ne sera pas réélu.

Echappant à la « mise sous séquestre de biens des journaux ayant paru sous l'occupation et ayant servi la propagande ennemie » (ordonnance d'Alger de 1945), « blanchie », *La Dépêche* (sous-titrée avant 1945 : « journal de la démocratie ») récupère ses machines et ses locaux. Elle reparait le 21 novembre 1947 avec, en première page, un encadré intitulé : « A nos lecteurs. *La Dépêche du Midi* reprend aujourd'hui, après un long et lourd silence de plus de sept ans, la noble et fière tradition de *La Dépêche, journal de la démocratie* ».

Dans les années 1950, Jean Baylet est le maître incontesté du Parti Radical en Midi-Pyrénées. En mai 1959 il meurt accidentellement. A la surprise générale, c'est sa veuve Evelyne qui lui succèdera à la fois en tant que présidente directrice générale de *La Dépêche* et maire de Valence-d'Agen. La même année elle sera élue conseiller général du Tarn-et-garonne. En 1970, elle accède à la présidence du Conseil général qu'elle conservera jusqu'en 1982. Petite révolution dans le monde de la politique puisqu'elle est la première femme en France à obtenir ce titre. En 1974, elle devient vice-présidente du Conseil régional Midi-Pyrénées et membre du Conseil économique et social ...

En avril 1972, à Toulouse, au cours d'une conférence animée par deux organisations juives à propos de « La chasse aux nazis », est révélée la présence au sein du Conseil d'administration de *La Dépêche* de René Bousquet. Ce charmant homme né à Montauban en 1909, sera à vingt ans chef de cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne. Radical-socialiste, il fréquente assidument la famille Sarraut et devient l'ami de Jean Baylet. Il gravit les échelons dans l'administration au point qu'en avril 1942, il est nommé secrétaire général à la police de Vichy (l'équivalent aujourd'hui d'un portefeuille de ministre). S'il participe au maintien de l'ordre, il va aussi organiser les rafles des Juifs jusqu'en décembre 1943. A la Libération il effectuera environ trois ans de prison et en 1949 il sera acquitté par la Haute-Cour de Justice, présidée par Louis Noguères. Les jurés sont quinze députés, parmi eux se trouve Jean Baylet. C'est E.J. Baylet qui lui ouvrira les portes de *La Dépêche* en 1959 et lui permettra de gérer financièrement et politiquement le journal ; comme en 1965 où il participe activement à la campagne pour l'investiture suprême de son ami François Mitterrand, opposé à De Gaulle. D'après E.J. Baylet, il aurait quitté ses fonctions au sein du journal, fin 1971. Le monde politique et les anciens de la Résistance à Toulouse connaissaient sa présence à *La Dépêche*. Pourquoi ce silence ? En 1991, son passé le rattrape, il est inculpé de « crimes contre l'humanité ». En 1993, il est tué à coups de revolver. L'agresseur, Christian Didier, condamné en 1995 à dix ans de prison, revendique son geste, motivé par l'attitude de René Bousquet pendant l'occupation.

En 1975, E.J. Baylet nommera son journaliste de fils Jean-Michel, né en 1946, directeur général de *La Dépêche*. Ce dernier est déjà, à 29 ans, président de la fédération du Tarn-et-Garonne du Mouvement des radicaux de gauche (MRG). C'est le début d'une carrière ambitieuse. En 1977, il remplace sa mère à la mairie de Valence-d'Agen (il est toujours maire en 1998). En 1978, il est élu député du MRG du Tarn-et-Garonne. Il est réélu en 1981. En 1983, il devient président national du MRG. Dans le même temps, sa sœur ainée, Dany, mariée à un fils Mallet (entreprise Mallet qui participera aux travaux de la centrale de Golfech), est élue

au Conseil municipal de Toulouse sur la liste du nouveau maire Dominique Baudis (droite « apolitique » nucléariste, voir chronologie mars 1983). Elle siègera jusqu'en 1995.

En juillet 1984, J.-M. Baylet, fait son entrée dans le gouvernement Fabius, il est nommé secrétaire d'Etat aux relations extérieures jusqu'en 1986, date de la première cohabitation Mitterrand/Chirac. En 1985, Jean-Michel épouse Marie-France (employée à *La Dépêche*), qui lui donnera trois enfants. La même année, il est élu président du Conseil général de Tarn-et-Garonne (treize ans plus tard, il l'est encore). En mars 1986, il connaît ses premiers échecs aux élections législatives et régionales en Midi-Pyrénées (voir chronologie) mais il est élu sénateur en septembre 1986. La même année, sa sœur Dany entre au Conseil régional sur la liste du vainqueur Dominique Baudis.

En 1988, J.-M. Baylet est réélu député du Tarn-et-Garonne, et nommé, sous le gouvernement de Michel Rocard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur.

Tout n'est pas rose à Baylet-city... Dany Mallet, actionnaire de *La Dépêche*, porte plainte en 1988 contre sa famille à propos de l'embargo dont elle fait l'objet sur la gestion financière du groupe *La Dépêche*, plusieurs procès auront lieu au cours des années 1990.

En juillet 1990, J.-M. Baylet est promu ministre délégué au Tourisme auprès du ministre de l'Industrie jusqu'à la deuxième cohabitation Mitterrand/Balladur en 1993. Aux législatives de 1993, J.-M. connaît une nouvelle fois les affres de la défaite. En 1995, pour le consoler, sa mère lui confie les clefs de *La Dépêche*, il en devient le président directeur général. En septembre il est réélu sénateur pour une durée de 9 ans. En 1996, il est élu président du Parti radical socialiste (PRS, ex MRG).

En 1998, à 85 ans, Evelyne-Jean ne prend pas sa retraite pour autant, elle a de multiples activités, puisqu'elle est toujours président du Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (voir dossier « L'eau et le pouvoir ») et siège au Conseil supérieur de l'Agence France-Presse (AFP) en tant que représentante de la presse régionale.

*La Dépêche* est devenue un groupe financier (environ 25 sociétés) dont les Baylet possède 76 % du capital (22 % appartient à la famille Sarraut-Caujolle). En 1998, le chiffre d'affaire est de près de 900 millions de francs. Le patrimoine professionnel de la famille Baylet s'élève à 177 millions de francs d'après la revue *Capital* de novembre 1998.

Elle est propriétaire, entre autres — de journaux : *Midi Olympique*, *Le Petit Bleu d'Agen*, *La Nouvelle République des Pyrénées* à Tarbes, *le Villefranchois* à Villefranche-de-Rouergue, le gratuit d'annonces *Publi-Toulouse*, et *La Gazette des Tribunaux* dont la PDG est Marie-France Baylet, femme de J.-Michel. — d'imprimeries à Toulouse, Agen, Tarbes, Villefranche-de-Rouergue. — de sociétés dans le tourisme et la publicité, etc.

Elle est actionnaire — dans la publicité à PBC J'annonce, à Sud-Communication... — dans l'audio-visuel à Télé Toulouse (TLT), à Sud-Radio, Radio-Toulouse...

Pour la fortune privée des Baylet, immeubles, terrains, garde-robes, actions... en France et à l'étranger, téléphonez à *La Dépêche*.

■ **Du 4 au 6.12 paraît dans *Sud-Ouest* une série d'articles concernant le complexe Malause-Golfec.** Dans celui du 5 décembre, titré « **Un complexe en quatre unités** », on apprend l'éventualité d'une centrale de quatre tranches (réacteurs) de puissance supérieure aux 6 milliards de kWh initialement prévue, que Mr. Jean Delvolve, conseiller d'Etat, maire de Moissac, est pour une grande part initiateur défenseur acharné du projet et passe à juste titre pour la personnalité régionale la mieux informée des données techniques d'un projet qu'EDF ne divulgue qu'avec prudence.

Dans le dernier article titré « Les intérêts de l'industrie et de l'agriculture sont-ils contradictoires ? », on apprend que le département Tarn-et-Garonne toucherait 4 700 000 F de royalties pour la première tranche réalisée au cours du V<sup>e</sup> plan. La commune de Golfec toucherait à elle seule 1 485 000 F de redevance. Après la construction de la deuxième tranche le revenu fiscal passerait à 11 870 000 F.

## ■ Main basse sur la campagne...

### Ou comment EDF a acquis les terres nécessaires au projet de centrale

En 1953, pour la première fois, le site de Golfech nucléaire est répertorié. Pendant les années 1960-1964, EDF et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières s'activent aux forages-études des sous-sols concernés. On peut dire qu'à partir de cette période, les démarches pour acquérir les surfaces utiles au projet sont commencées. EDF dépose les demandes de concession, elles sont suivies des décrets officiels et de l'arrêté de cessibilité. En 1965 le préfet de région annonce officiellement le projet de centrale nucléaire.

L'implantation de la centrale débute par un immense racket immobilier et foncier. Une gigantesque procédure juridico-administrative qui va toucher quelques 350 propriétaires. Un investissement financier de 1 million de francs nouveaux, pour environ 850 hectares achetés par EDF à des prix différents : 440 ha de terre domaniale pour le plan d'eau de Malause, 180 ha pour le site nucléaire (120 ha de cultures plein champ, 40 ha de friches, 20 ha de peupleraies) 17 ha pour le centre d'interconnexion de Donzac. Le reste, environ 220 ha, se répartissent entre la centrale hydroélectrique, le canal d'aménée, les berges de la Garonne les voies d'accès et les diverses infrastructures aux alentours (lotissement pour les familles des agents EDF). Les superficies privées acquises par EDF se répartissent ainsi pour chaque commune : Golfech 140 ha, Malause 69, Saint-Nicolas-de-la-Grave 61, Valence d'Agen 57, Pommevic 51, Boudou 14, Moissac 06, Castelsarrasin 06 ha.



« On voudrait pas crever », n° 1, 1977.

Les premiers achats de terre sont effectués pour un projet de centrale nucléaire 2 fois 800 MWé à partir des années 1960. En 1979, lors de l'enquête d'utilité publique pour le projet définitif de 4 fois 1300 MWé, plus de 85 % des terrains pour le site nucléaire sont déjà en possession d'EDF. L'enquête ne porte plus que sur 273 ha 15 ares, dont 195 ha 15 ares sont déjà en instance d'acquisition. L'affaire est dans le sac, EDF n'a plus qu'à récupérer 78 ha répartis en 79 propriétaires (31 ha pour le site, 31 ha pour la rive gauche, 5,5 ha pour la voie ferrée et 10,5 ha pour le centre d'interconnexion). Bagatelle... Concrètement, l'État a déjà fait main basse sur presque toutes les terres nécessaires au projet avant même la pseudo consultation démocratique de la population d'octobre à décembre 1979.

Le Chef du service immobilier de l'EDF, ancien de la région Massif central-Pyrénées, se nomme R. Teyssedre. Nous l'avons rencontré en 1990. A la fin des années 1960, c'est le seul agent de la région Alpes-Marseille à bien connaître le terrain. Fonctionnaire honnête et servile, il sera le maître d'œuvre de l'acquisition des terrains. « *Pas d'embrouilles, ni de pot de vin, les ventes-achats se font à la régulière.* » Le prix de l'hectare est calculé et rajusté sur la base du prix de l'hectare domanial, 20 000 (2 U) minimum. Bien payé pour l'époque, d'autant que chaque expropriation s'accompagne d'une franchise d'impôt de 70 000 F et que les terrains plantés de peupliers même si ceux-ci n'ont que deux ans d'âge seront payés comme s'ils avaient vingt ans de vie. Pour ceux qui refusent la transaction, la procédure d'expulsion est engagée immédiatement. Il n'y aura que très peu d'opposition... Sur le site, des propriétaires se vantent déjà d'avoir cédé « complaisamment » leurs lopins. Un autre de Goudourville se plaint de ne pouvoir faire affaire avec EDF qui ne veut pas de ses 43 ha de gravier utilisable à la mise hors d'eau du site. Côté résistance, ils sont peu nombreux à refuser de vendre leur terre. Carbonnel, un paysan, demande en toute simplicité 1 milliard de centimes pour le dédommager de la perte de ses 15 ha familiaux... Il sera un des « heureux » expulsés. La vente de quelques parcelles a pu constituer un « ballon d'oxygène » pour certains petits

exploitants endettés mais l'importante assise foncière d'EDF dans la vallée a été l'une des causes, au début des années 1980, de l'augmentation du prix des terres agricoles (40 000 F/ha) qui complique le problème de l'installation des jeunes agriculteurs.

L'agent Teyssedre d'EDF n'aura pas affaire qu'avec les petits propriétaires, c'est lui qui négociera avec les propriétaires des deux clans politiques régionaux.

Sur l'échiquier, à notre droite : Jean Bonhomme (voir texte ci-dessus). Jean Delvolvé, le maire de Moissac, qui est un pronucléaire enthousiaste et qui participe aux négociations. Il est conseiller d'État et président de la Chambre des Affaires qui s'occupe de recevoir les demandes de concession présentées par l'EDF. De par sa position, il a été d'une aide très précieuse à EDF, mais nous ne savons pas s'il avait un quelconque intérêt foncier ou immobilier dans l'histoire. Les recherches restent à faire, entre autres du côté des 400 ha du plan d'eau de Malause.

À notre gauche : le député socialiste Louis Delmas, le futur maire de Montauban. Le député radical-socialiste Antonin Ver et la famille, radicale, Baylet... La Mère... L'agent Teyssedre affirme qu'elle était contre le projet au départ, ses terres étant traversées par le canal d'amenée. Elle n'aurait voté favorablement pour la centrale (lors de la session du Conseil général du Tarn-et-Garonne en février 1967 ; voir chronologie) que sous la pression de ses divers conseillers et adjoints. La famille Baylet est propriétaire de terres de très bonne qualité, une partie de la fortune familiale, à Valence d'Agen, à Golfech, à Malause et à Gasques. Terres convoitées par EDF pour y construire les lotissements pour y loger ses agents. On t-elles été vendues ? Elle a en tout cas « cédé » facilement à EDF une partie de sa propriété de « Camparole » à Malause, lieu-dit Le Passy, environ 15 ha situés sur le passage du canal d'amenée. C'est sa secrétaire générale, M.-D. Lassere, l'expert Delopino et le notaire Trémosa qui firent l'affaire avec EDF. Entre-temps, E.J. Baylet s'était faite présidente d'une association de défense des cantons de la moyenne Garonne, qui était censée mieux défendre les propriétaires locaux face à EDF. À quoi servit cette association fantôme ? Peut-être à empocher quelques francs de plus, à faire monter les prix des terrains, mais aussi sous prétexte d'irrigation et de protection des berges, à faire peut-être monter le prix des ouvrages de génie civil du canal d'amenée, dont l'entrepreneur Mallet convoite l'adjudication, qu'il obtiendra.

Ce qui paraît clair, c'est que les élus des deux bords ont activement participé à l'implantation de la centrale pour diverses raisons. Les perspectives financières, pour les collectivités locales et les entreprises de la région, semblaient beaucoup plus juteuses que la seule vente des terrains ou d'immeubles.

La spoliation se terminera en 1981, au début des travaux, avec l'expulsion des membres de la Commune Libre de Golfech (les occupants des fermes sur le site), l'expropriation de la dizaine de propriétaires récalcitrants, l'expropriation du GFA antinucléaire et l'incendie (par les forces de l'ordre) de la rotonde, symbole de la résistance sur le site.

■ **Mise en service** : du réacteur à eau lourde de Brennilis (centrale des Monts d'Arrée), du réacteur A3 graphite-gaz de Chinon, du premier réacteur de type PWR (réacteur à eau pressurisée) Chooz 1, construit en collaboration avec la Belgique et de l'usine de retraitement du combustible de La Hague.

## 1968 :

■ « **Golfech : la chance de demain** » : Article paru dans une publication départementale (?) dans lequel le sous-préfet du Tarn-et-Garonne, J.-M. Mehnert, vante les mérites du complexe thermonucléaire de Golfech-Malause.

■ Début des travaux du barrage de Malause. Enquête parcellaire, comme celle sur la centrale nucléaire en 1967.

■ **Mai 1968** : Grève générale des étudiants et de dix millions de travailleurs. Important mouvement contestant l'ordre social établi. Les gaullistes au pouvoir, avec l'aide de certains partis et syndicats de gauche remettront les exploités au boulot, mais l'esprit de mai 68 continuera à secouer les divers secteurs de la société pendant plusieurs années.

Juillet. — Charles de Gaulle nomme Maurice Couve de Murville Premier ministre. Il le sera jusqu'à juin 1969.

— Le 24 août, à Fangataufa (Polynésie française), **explosion de la première bombe H française** (bombe à fusion à base d'hydrogène lourd). C'est la plus grosse bombe atomique que la France fera exploser, 2,6 mégatonnes. En décembre 1954, le gouvernement de Pierre Mendès-France, (adhérant au PSU en 1967) et en mars 1957 celui de Guy Mollet (SFIO), autorisaient le C.E.A. à poursuivre la mise au point de cette bombe. Deux hommes de gauche.

## 1969 :

■ Après le départ de De Gaulle en avril, Alain Poher, président du Sénat, assure l'intérim. Le 15 Juin, Georges Pompidou est élu au deuxième tour (face à Poher), président de la République. En juin, il nomme Jacques Chaban-Delmas Premier ministre, qui le sera jusqu'en juillet 1972.

■ **La filière nationale graphite-gaz, maîtrisée par le C.E.A. est abandonnée. Cette décision entraînera l'abandon du premier projet de la centrale de Golfech.**

16.10. — Lors de l'inauguration de la centrale graphite-gaz de Saint-Laurent-des-Eaux, Marcel Boiteux, directeur général d'EDF déclare à propos de la filière graphite-gaz : « ... *Continuer, en France, dans nos petites frontières, à poursuivre une technique à laquelle le monde ne s'intéresse pas, cela n'a plus de sens aujourd'hui. Le fait que le marché mondial soit maintenant nettement orienté vers la filière à eau légère fait que nos industriels ne pourront se placer dans le monde industriel que dans la mesure où ils ont eux-mêmes un acquis valable dans la filière à laquelle le monde s'intéresse.* »

14.11. — A Paris, le Conseil ministériel restreint décide officiellement d'abandonner la filière française graphite-gaz au profit de la filière américaine, favorisant ainsi l'industrie privée et les intérêts américains. Il ne fait qu'entériner les conclusions de la Commission PEON qui optait, en mai 1969, pour le système américain à uranium enrichi à eau légère pressurisée de type PWR et qui recommandait la construction de 5 centrales de type PWR pour les années 1970-1975.

C'est le C.E.A. qui a mis au point « la filière française » (graphite-gaz) dans les années 1950. Il prétendait l'imposer en France et dans le reste du monde. Mais c'est l'économie qui décide et qui va choisir au début des années 1970, « la filière américaine » (PWR : Pressurized Water Reactor ou réacteur à eau pressurisée).

■ **Dans le cadre du VI<sup>e</sup> plan (alors que le choix définitif entre PWR et BWR n'est pas décidé), la construction de trois centrales (à Fessenheim et à Bugey) est engagée ainsi que les projets de surgénérateurs (Phénix...) et de l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium (Eurodif).**

## 1970 :

■ **Nouvelle perspective de développement de l'industrie nucléaire** : Le contrat de programme conclu cette année-là entre l'État et EDF reconnaît, pour la première fois, le droit à EDF à se livrer à une action commerciale active. En clair, à faire du bénéfice sur la vente d'un produit. C'est le début de la première campagne pour le chauffage électrique.

### ■ **La guerre des filières entre patrons du nucléaire**

EDF devient client (commande des gros composants : chaudière nucléaire, pièces électromécaniques, génie civil) et maître-d'œuvre (responsable) sous licence américaine de l'installation et de l'exploitation des centrales nucléaires.

Le C.E.A., qui dépendra à partir du 29 septembre 1970 du ministère de l'Industrie et de la Recherche, se trouve démuné de son rôle dirigeant dans le domaine du nucléaire civil. Il ne le conserve que dans le domaine de la sûreté des installations nucléaires, du combustible, du retraitement, de la recherche (études sur matériaux et composants, pollution, etc.) et dans la mise au point de prototypes genre Phénix (réacteurs à neutrons rapides).

La fin des années 1960 fut marquée par la querelle, entre le C.E.A. et EDF, à propos du choix des filières. EDF « imposant » la filière américaine. Le début des années 1970 sera marqué par

la compétition de deux groupes financiers pour obtenir le marché de la construction des réacteurs nucléaires.

La Compagnie générale d'électricité (CGE) et le groupe Empain-Schneider représentant chacun une filiale américaine. C'est ce dernier qui obtiendra via Framatome la construction de toute la partie atomique des centrales. Le groupe CGE recevant en compensation sous la forme d'un monopole la fourniture des turbo-alternateurs.

### ■ Framatome

(Constructeur de chaudières nucléaires) Détient depuis 1958 la licence PWR Westinghouse. En 1972, la société américaine Westinghouse entrait dans le capital de Framatome à hauteur de 45 %. Cette restructuration industrielle fut parachevée par le Conseil restreint de politique nucléaire du 6 août 1975. Framatome recevait définitivement le monopole de la construction des réacteurs en France et à l'étranger (commandes PWR obtenues par la France). En contrepartie de ce monopole, le CEA prenait (entendez achetait) une participation de 30 % au capital de Framatome. La part de Westinghouse étant ramenée à 15 %. En 1975, le capital de Framatome est constitué ainsi : 51 % Creusot-Loire, 4 % le groupe belge Empain-Schneider, 30 % CEA et 15 % Westinghouse.

En mars 1981, de nouveaux accords étaient signés entre Framatome et Westinghouse, entraînant le désengagement total de Westinghouse de ses participations dans Framatome. Le capital de Framatome se répartissait ainsi : Creusot-Loire 66 %, CEA 30 % et 4 % au groupe Empain-Schneider. En 1984, le groupe Creusot-Loire s'effondre. Sa part de Framatome est transférée à la CGE (grand groupe de communication et d'ingénierie électrique) qui venait d'être intégrée dans le secteur public lors de la vague de nationalisations après mai 1981. En 1986, la CGE est privatisée par le gouvernement Chirac.

En mai 1988, quand François Mitterrand est réélu, c'est le secteur privé qui domine de nouveau Framatome. En effet, la CGE détient 40 % et la société Dumez 12 % (entreprise de travaux publics et d'ingénierie). Le 30 octobre, après de longues et difficiles négociations, l'Etat reprenait le contrôle de Framatome. En 1993, le capital de Framatome se répartit ainsi : CGE 44 %, CEA Industrie (holding industriel du CEA) et EDF 46 %, les 10 % restant sont répartis entre la banque nationalisée du Crédit Lyonnais et les employés de Framatome.

1997 : l'entreprise nationale sera-elle privatisée ? C'est normalement le groupe franco-anglais GEC-Alsthom qui reprendra possession du fabricant de chaudière. Voir suite début 1997.

■ **L'industrie nucléaire intéresse directement ou indirectement la plupart des grosses sociétés françaises** : le groupe Compagnie Générale d'Electricité, auquel se rattache Alsthom, Rateau, la Société Générale d'Entreprise... Le groupe Empain-Schneider et ses filiales Creusot-Loire, Framatome, Spie-Batignole... Les multinationales, Bouygues, Campenon-Bernard, Les Grands Travaux de Marseille, Saint-Gobain, PUK-Péchiney, Thomson-CSF, Faives-Cailles-Badcock, Brown-Boveri, Siemens... ainsi que les principaux trusts pétroliers et bien sûr les banques, Paribas, Suez, Rothschild...

### ■ Le TNP - Traité de non-prolifération des armes nucléaires

On peut distinguer aujourd'hui en 1998, trois catégories d'arsenaux nucléaires : thermonucléaire (bombe H), « rustique » (bombe A) et virtuel (celui des pays ayant le savoir-faire et les équipements pour fabriquer les bombes A et H. La Suède, la Suisse, l'Afrique du Sud...).

1970 est la date d'entrée en vigueur pour une durée de 25 ans du Traité (international) de non-prolifération des armes nucléaires, adopté par la majorité des membres de l'ONU. Il accorde le privilège juridique, de droit international, de possession d'armes nucléaires A et H (dissuasives) aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis, la France, la Russie, la Grande-Bretagne et la Chine (les autres pays ne possédant que de l'armement « rustique » ou virtuel). Ce statut découlant du fait que ces cinq pays ont procédé à des essais nucléaires avant le 1<sup>er</sup> janvier 1967 (un total de 2 047 essais de 1945 à 1970). Le traité réunit 124 signataires, dont trois puissances nucléaires : les USA, la Grande-Bretagne et l'URSS.

La République populaire de Chine et la France n'ont pas signé le traité. La France s'engageant toutefois à en respecter les dispositions (ce ne fut pas le cas).

L'objectif du TNP est « d'empêcher » la prolifération horizontale de l'arme nucléaire, c'est-à-dire la multiplication des pays dotés d'un potentiel nucléaire militaire indépendant. Il est censé arrêter le niveau technologique nucléaire au stade actuel afin de permettre l'ouverture de négociations en vue de l'élimination totale et définitive des armes nucléaires. Il existe aussi, l'accord *Threshold Test Ban Treaty* (TTBT) russo-américain du 3 juillet 1974, limitant les essais à une puissance de 150 kilos-tonnes, le *Peacefull Nuclear Explosions Treaty* (PNET) relatif aux explosion nucléaires à usage civilou encore les accords *Start* de ces dernières années. Les pays non dotés d'armes nucléaires sont dans l'obligation de ne pas en acquérir ou en développer et doivent accepter le contrôle de l'Agence internationale pour l'énergie atomique sur toutes leurs installations nucléaires. Les pays dotés d'armes nucléaires ne doivent pas les transférer à qui que ce soit. Ils doivent contribuer à développer l'énergie nucléaire à des fins pacifistes et doivent œuvrer en faveur du désarmement nucléaire général et complet.

En 1975, lors de la première conférence de ré-examen du traité, les états non nucléaires ont demandé de rajouter au traité un préambule visant à un moratoire sur l'interdiction des essais nucléaires (*Comprehensive Test Ban Treaty* : CTBT, voir juin 1995).

Le TNP a été renégocié et cette fois-ci signé par la France en 1992. Les négociations se sont achevées à New York en avril-mai 1995 où 170 pays prirent la décision de rendre le TNP permanent. Ce n'est qu'en décembre 1996 que CTBT fut adopté définitivement, ce qui permit à la France de procéder entre temps, à une série de 6 essais dans le Pacifique (voir les essais à Chirac en juin 1995). Par contre, la France, la Grande-Bretagne, et les Etats-Unis ont voté contre une convention recommandant l'ouverture de négociations rapides d'une convention internationale sur les armes nucléaires (arrêté de la Cour internationale de justice de la Haye). La Russie s'est abstenue et la Chine a voté pour.

Pourquoi ? Les cinq grandes puissances n'ont plus besoin d'essais en vraie grandeur. Le TNP et le CTBT s'appliquent aux explosions nécessitant la fission (bombes A, amorces des bombes H et leurs applications plus perfectionnées, plus précises, miniaturisées des armes dites de troisième génération) et ne s'appliquent pas pour l'instant aux essais sous-critiques (explosions sans réaction nucléaire) et aux explosions en laboratoire utilisant la fusion nucléaire.

En fait, le TNP et le CTBT bloquent officiellement la prolifération nucléaire horizontale (première, deuxième et troisième génération d'armes à la portée de tous les pays), mais laissent la porte ouverte à la quatrième génération d'armes à fusion. Ces armes sont susceptibles d'être étudiées, essayées et développées uniquement avec de gros moyens technologiques (laser mégajoule) possédés par les USA, la Grande-Bretagne et la France, pour le moment. Les USA, la Grande-Bretagne et la France ont engagé deux programmes de simulation d'essais par de fission nucléaire pour continuer la maintenance et le perfectionnement des armes nucléaires (voir les essais français, la simulation et la fusion, le 7 septembre 1995).

Le TNP sera révisé à Genève en avril 1998. Voir la campagne « Abolition 2000 » en février 1997.

20.07.— « **Survivre** » : création à Montréal du mouvement international et interprofessionnel pour notre survie. Les membres fondateurs de ce mouvement sont surtout des scientifiques de diverses nationalités et plus particulièrement des mathématiciens. On y trouve au début : S. et J.-P. Aboulker, C. Chevalley, G. Edwards, M. Escuder, A. Grothendieck, P. Koosis, W. Messing, P. Samuel, D. et M. Savard, E. Wagneur... En France le mouvement, composé de nombreux petits groupes autonomes et d'individus, développe une critique radicale de la société, principalement du progrès, de la science et du rôle des scientifiques, par extension du nucléaire. La revue *Survivre* puis *Survivre et vivre* (tirée à quelques milliers d'exemplaires) sera un des premiers lieux de débat antinucléaire. Refusant la spécialisation écologique elle disparaîtra en 1975.

9.11. — Mort du Général de Gaulle.

■ Lancement du premier sous-marin nucléaire : le Redoutable.

**1971 :**

« Les dangers associés à l'énergie de fission n'ont pas été suffisamment pris en considération... Même si des précautions extrêmes de sécurité sont prises, les très grandes quantités de matériaux radioactifs que contiennent les réacteurs constituent un danger permanent... Dans un programme de fission conduit à grande échelle, les déchets radioactifs deviendront rapidement si importants que l'empoisonnement total de notre planète est possible. »

Hannes Alfven, prix Nobel de Physique, 1971.

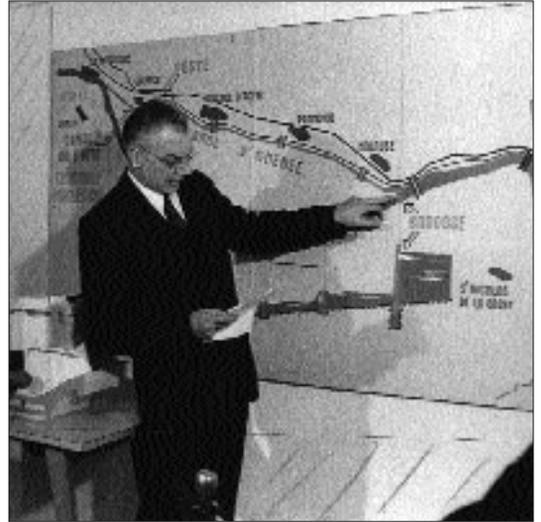
«... Et le Tarn-et-Garonne se dit qu'après tout, ce n'est pas si mal pour un petit département de construire une centrale hydraulique et nucléaire qui produira plus de kilowatts que la gigantesque usine marée motrice de l'estuaire de la Rance...»

Mme E.-J. Baylet dans la revue *Regard sur le Tarn-et-Garonne*.

### ■ A propos de la situation géographique et géologique du site Malause-Golfech.

Lettre de Georges Lestrade (voir le 10.06.1978) du 23.09.1971 envoyée à Jean Pignero (président de l'APRI).

« Il faut connaître la précarité de notre bassin aquitaine en face des mouvements orogéniques futurs. Si Malause est en ce moment un site paisible et sans histoire, il suffit que l'un des volcans d'Auvergne, sous pression, entre en activité pour que ce petit village devienne une station de sports d'hiver à 1 800 ou 2 000 mètres d'altitude ou soit englouti dans les entrailles de la terre à l'image de ceux récemment disparus au Pérou. Nous avons en effet le triste privilège de gîter sur un des batholite des plus imposants du globe, pivot (ou centre) voici cinquante millions d'années environ de l'arc décrit par la rotation de l'Espagne se détachant du littoral armoricain pour prendre la place qu'elle occupe actuellement après deux translations de 20° la première et de 10° la seconde. »



■ **Mise en eau du barrage de Malause dans le Tarn-et-Garonne.** Selon EDF, ce barrage doit « assurer de façon absolument sûre l'alimentation des services auxiliaires indispensables à la sécurité de l'installation nucléaire ». C'est à l'automne 1972 que le plan d'eau a son aspect définitif.

Février. — **Un conseil ministériel restreint décide une accélération du programme nucléaire (avant la crise pétrolière) et porte à 8 000 MWé les engagements à réaliser pendant le VI<sup>e</sup> plan.**

■ **Les Amis de la terre** (Association créée aux Etats-Unis par David Brower en 1969, se développe par la suite en Europe)

En France, c'est en mars 1971 que le mouvement (proche des idées de mai 68) prend forme. Il comptera jusqu'à 10 000 membres au milieu des années 70. Les politiciens style Lalonde (voir chronologie les 28-29.01.84) seront à l'origine de son étiolement.

A Toulouse, les Amis de la terre sont créés le 7 juillet 1981 sous l'impulsion d'Henri Bouchard (mouvement Environnement et Humanisme), ils comptent, en 1998, 250 membres cotisants alors qu'au niveau national le mouvement ne représente qu'environ 1 million d'adhérents. Ils publient le bulletin mensuel : *Les Amis de la terre*.

12.04. — **Première manifestation contre le nucléaire civil.** A l'appel du Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR), 1 500 personnes participent à la marche sur Fessenheim (centrale en construction).

10 et 11.07. — **A Bugey (Ain) « Grande marche pacifique, non violente et joyeuse face à l'usine atomique de Saint-Vulbas dite Bugey ».**

Au début de l'année, Pierre Fournier (journaliste à *Charlie-Hebdo*), Martine Joly et Emile Prémillieu fondent le groupe « **Bugey-Cobayes** ». Après quelques réunions d'information et de protestation contre la prochaine mise en marche du réacteur de Bugey 1, ils organisent les 10 et 11 juillet une « grande marche de protestation et une grande fête populaire » dans la campagne proche de la centrale. Alertées par *Charlie-Hebdo*, 15 000 personnes viennent de toute la France. Le premier réacteur (type graphite-gaz) de cette centrale, le B1, entrera en divergence en avril 1972.

■ Le mouvement antinucléaire aux USA prend de l'ampleur, des groupes de citoyens s'opposent systématiquement au fonctionnement ou à la construction des centrales nucléaires.

■ A Vancouver au Canada, création de **Greenpeace** qui deviendra une organisation mondiale de défense de l'environnement (intervention directe et non violente sur les lieux-mêmes où les équilibres écologiques sont menacés). Au cours de l'année, première campagne d'opposition aux essais nucléaires atmosphériques américaines sur l'île d'Amchitka, en Alaska.

Au fil des années, Greenpeace est devenue et fonctionne comme une entreprise, avec un budget considérable, des bureaux et des salariés dans de nombreux pays avec une exigence de rentabilité. A plusieurs reprises, par exemple, dans les années 1980 et 1990, le bureau parisien a été remercié et renouvelé. Les décisions, les axes de campagne sont pris par la direction de l'organisation, sans tenir compte de la base.

■ A Menton, dans les Alpes-Maritimes, 2 200 scientifiques, principalement des biologistes et des économistes lancent « **Le message de Menton** » qui signale la montée des périls nucléaires représentant : « *...non seulement la probabilité d'un accroissement de la souffrance humaine dans un proche avenir, mais aussi la possibilité même de l'extinction, ou l'extinction virtuelle de la vie sur terre.* »

**1972-1979**

## **La lutte antinucléaire se développe**

**1972 :**

■ **Conférence de Stockolm en Suède :** Conférence des Nation-Unies sur le thème de l'environnement. En parallèle se tiennent d'autres conférences sur le même thème organisées par des associations écologistes qui contribuent à imposer le discours environnementaliste dans le discours politique.

■ Au printemps 1972, à la veille d'une nouvelle campagne de tirs nucléaires en Polynésie française, des jeunes indépendantistes tahitiens dérobent des armes dans une caserne. Trois d'entre eux sont pris et condamnés après un jugement sommaire à cinq ans de prison. Evadés, ils seront repris et punis.

Le gouvernement français réaffirme le statut colonial de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie; il n'est pas question d'octroyer une quelconque autonomie à ces territoires d'outremer.

■ 01.07 : Trois membres de l'association écologiste **Greenpeace**, dont David Mc Taggart, font route à bord du voilier le *Véga-Greenpeace III* vers Mururoa où un tir nucléaire doit avoir lieu. Leur bateau est encerclé par trois navires de guerre de la marine française et éperonné....

### **■ Création de la société internationale EURODIF**

L'abandon de la filière française graphite-gaz rend les centrales nucléaires de la filière américaine tributaires d'un approvisionnement en uranium enrichi. Seule l'usine, gérée par le CEA, de séparation isotopique de Pierrelatte (Drôme) qui fonctionne depuis 1964 produit de l'uranium fortement enrichi mais à usage militaire (à partir des années 1970, elle développera une petite production civile en augmentation par la suite). La France se trouverait donc en situation d'acquérir son uranium enrichi à l'étranger, spécialement aux Etats-Unis. Le commerce du combustible intéressant l'Etat français (opportunité d'exportation puisque seuls deux pays, la France et l'Allemagne, acceptent d'installer à l'étranger des usines d'enrichissement), le gouvernement, pour répondre aux besoins civils, décide la construction d'une usine d'enrichissement d'uranium nommée EURODIF sur le site de Tricastin (Drôme). Les investissements qu'exige une telle installation sont impressionnants. On appréciera l'importance du programme si l'on sait que l'alimentation en énergie de l'usine d'enrichissement nécessitera, à elle seule, la construction de quatre réacteurs nucléaires. L'opération est onéreuse et est laissée à la charge des fonds publics. Aussi la France a eu recours à des participations étrangères.

En 1972, pour financer le projet, est créée la société internationale EURODIF qui construira et exploitera l'usine de Tricastin. Cinq états y ont mis en commun des capitaux publics avec une participation majoritaire (CEA) de la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne (sous la dictature de Franco) et l'Iran (sous la dictature du Shah). Le financement de l'usine a coûté un minimum de 12 milliards de francs pour sa construction de 1974 à 1982. EURODIF est prévue pour l'alimentation annuelle, en combustible, d'une centaine de réacteurs. Sa construction a débuté en 1974. Les quatre réacteurs de 900 MWé nécessaires pour son fonctionnement entreront en divergence pour Tricastin 1 et 2 en 1980 et pour Tricastin 3 et 4 en 1981.

En mars 1988, l'usine sera baptisée du nom de Georges Besse (voir chronologie).

### **■ Le mouvement antinucléaire dans la région de Golfech**

Dans les années soixante, comme partout en France, il existe dans le Sud-Ouest, une opposition à l'atome militaire, un courant minoritaire l'élargit peu à peu au nucléaire civil. Ce



n'est que dans les années 1970 qu'elle se concrétise publiquement et massivement à l'annonce de projets de centrales. Contre le Blayais en Gironde et contre Golfech en Tarn-et-Garonne.

Le 14.02. — Lors du carnaval de Saint-Nicolas-de-la-Grave (petit village proche de Golfech), le **Comité de Sauvegarde de la Vallée de la Garonne**, nom que se donne un petit groupe libertaire local informel, diffuse un premier tract appelant l'attention des populations sur les dangers que courra la région du fait de l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech.

*La Dépêche* du lendemain publie un article sur trois colonnes annonçant une première manifestation contre la centrale nucléaire et cinq jours plus tard, un article publié dans *Les Nouvelles du Tarn-et-Garonne* (journal du Parti Communiste) dénonce « les combats d'arrière-garde » du groupe antinucléaire et la prise de position en leur faveur de *La Dépêche* et des personnalités qui la dirigent. La polémique est lancée...

Le Comité de Sauvegarde répondra au rédacteur de l'article en ces termes :

«...Nous nous permettons, Monsieur, de ne pas partager votre point de vue. En effet, sommes-nous d'arrière garde, lorsque, dénonçant l'implantation d'une centrale atomique dans la région de Golfech :

— Nous attirons l'attention de nos compatriotes sur les graves dangers qui résultent d'une telle installation (Cancers, leucémies, malformations congénitales...) ?

— Nous prévoyons les conséquences sur la vie de la faune et de la flore riveraine et sur l'équilibre naturel ?

— Nous posons le problème de l'accumulation de déchets radioactifs ?

— Nous réfléchissons sur les risques qu'entraînent le contrôle militaire sur l'industrie nucléaire et le

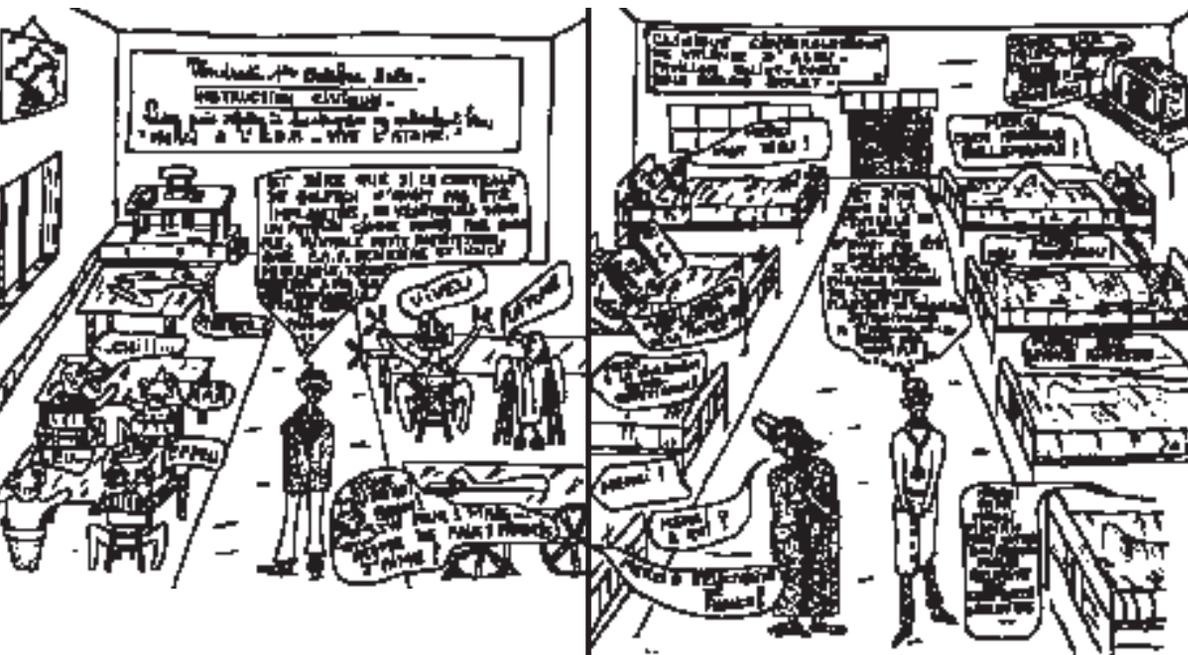
danger d'une guerre nucléaire qui n'épargnerait personne ?

— Nous ne partageons pas la confiance que vous portez en l'EDF, au service du pouvoir que vous prétendez combattre, ni envers l'utilisation « pacifique » de l'atome, en accord sur ce point avec d'éminents savants tels que Jean Rostand ou Daniel Parker .

— Nous ne tenons nullement à assumer les conséquences de ce qui vous sépare de *La Dépêche du Midi*. Nous espérons seulement que vous ne ferez pas preuve de sectarisme, et aurez l'obligeance de bien vouloir publier intégralement cette lettre rectificative dans votre journal.

Salutations distinguées :  
Le Comité de Sauvegarde

— Parution, dans le Lot-et-Garonne, de **L'Inceivable Anarchisme**, n° 4 « Spécial Golfech ». Voir ci-joint, deux dessins et un texte.



**Dites autour de vous qu'il se prépare à Golfech une immonde saloperie... et attendez-vous à récolter un chapelet d'inepties. Quelques exemples :**

— Des savants, putains entretenues par le capitalisme ou canassons à la solde du pouvoir, diront à la télé que l'atome c'est l'avenir et qu'il est erroné de concevoir des sources d'énergie à la fois plus propres et plus rentables. Ils n'iront pas jusqu'à vous dire qu'à leurs yeux quelques cobayes de moins ne justifient pas qu'on freine la science ou qu'on lui cherche d'autres voies. Des dizaines de savants ont écrit des dizaines de bouquins prouvant le contraire, et autrement sérieuses que quelques minutes de roucoulaades télévisées. Hélas ! Trente secondes de petit écran-guignol suffisent pour convaincre des millions de culs-dans-un-fauteuil, culs qui n'auront jamais le courage de plonger la tête dans un bouquin austère, mais qui auront le culot de se prétendre informés.

— Des CAPITALISTES vous diront que grâce à eux (comme si ce n'était pas grâce à l'usine qu'ils fauchent aux ouvriers chaque matin où ils ne sont pas séquestrés), des centaines de familles mangent à leur faim et qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Puisse la radioactivité chatouiller les leurs.

— Des MARXISTES (quelques-uns) assez bornés pour ne pas distinguer dans Marx les perles qu'Hitler et quelques fascistes contemporains ne renieraient pas, vous laisseront tomber et rumineront dans leur Cellule : « Le développement supérieur de l'individualité ne s'obtient qu'au prix d'un procès historique où les individus sont sacrifiés. Tout comme dans le règne animal ou végétal, les avantages de l'espèce se réalisent toujours au détriment des individus. Nous disons aux ouvriers et aux petits-bourgeois : souffrez dans la société bourgeoise moderne, qui crée par l'industrie les moyens matériels pour la fondation d'une société nouvelle, libératrice pour vous tous ».

— Des INTELLECTUELS DE PACOTILLE, professeurs de Collèges d'Enseignement Secondaire de province, cherchant dans l'ombre des savants-putains le prestige que leur enseignement ne risque pas de leur donner, vous répondront avec condescendance : « Voyons, mon cher, on ne lutte contre le progrès que si l'on est réactionnaire ».

— Des GENS HUMIBLES s'aplatiront volontiers : « S'ILS font la centrale, c'est qu'ILS ont leurs raisons, et que je suis trop bête pour comprendre ». Ne riez pas. Hérité, milieu et éducation ont anéanti des tas de gens, même si l'instruction en a fait des

citoyens capables de lire *La Dépêche*, d'écrire, de conduire.

— ETC., ETC., vous en entendrez bien d'autres. Ne vous dégonflez pas !

Si Marcillac, dimanche, ne vous passionne pas avec ses chiens à adopter, allez à Golfech ou mieux, montez à Auvillar. Regardez ces hectares de chlorophylle qui pourraient bien servir de dépotoir aux poussières radioactives. Et même si vous avez compris qu'il y a dans cette plaine quelques « veaux » déjà prêts à répondre oui à l'Europe et indifférents au problème de la centrale, dites-vous bien qu'il faudra les sauver si on ne veut pas crever en leur compagnie.

En tant qu'anarchistes nous savons que le problème des centrales nucléaires en particulier et de la pollution en général est un problème politique et que sa solution radicale est révolutionnaire, CEPENDANT :

- nous sommes prêts à lutter contre la centrale de Golfech (et contre toutes les centrales nucléaires) aux côtés de ceux qui pensent que le réformisme est un moyen de parvenir à la Liberté, à l'Egalité, à la Fraternité. Même si des siècles de réformisme prouvent le contraire ;

- nous sommes prêts à travailler au sein d'un comité d'action largement ouvert. A l'heure où nous mettons sous presse, on nous informe qu'un tel comité est en gestation. Nous y serons. Et vous ?

Nous avons suffisamment de temps et d'énergie pour mener notre propagande en d'autres temps et d'autres lieux : nous savons que si l'anarchisme est increvable, les anarchistes crèvent. Pas vrai, Pinelli ? L'emmerdant avec Golfech, c'est qu'on risque d'en dire trop ou pas assez HEUREUSEMENT :

- nous nous sommes donné les moyens techniques sans lesquels on ne peut aborder avec sérieux les problèmes les plus complexes. Nos lecteurs de la première heure savent que nous disposons d'un ordinateur baptisé Jules, vers lequel nous nous tournons quand les sujets traités menacent de nous déborder. Nous y avons enfourné les kilos de documents en notre possession. D'habitude, il répond sur fiche. En guise de synthèse, il a accouché aujourd'hui d'une banderole de 10 m<sup>2</sup>, que nous reproduisons ci-dessous. Quant à l'original, nous l'offrons au comité d'action.

COLONELS DE L'ARMÉE DU SALUT  
ET STRIP-TEASEUSES : AU COUDE-À-COUDE !  
ACTIFS AUJOURD'HUI,  
OU RADIOACTIFS DEMAIN ! ?

— **L'association « SOS Golfech ».** Elle est créée à Agen (Lot-et-Garonne) et diffusera la première pétition contre la centrale de Golfech. Elle est composée de quelques dizaines d'individus de diverses motivations, écologiques... de diverses tendances politiques, anarchiste, libertaire, extrême-gauche (PSU, LCR), gauche (PS). Voir ci-joint : Comment SOS Golfech rappelait, en 1979, ses objectifs et son fonctionnement et la première pétition diffusée.

## Association exclusivement anti-nucléaire

Ce n'est ni un parti politique, ni un syndicat, pas plus qu'une association familiale, religieuse ou scientifique, etc. Ce n'est même pas une association écologiste. Son but est parfaitement précisé dans l'article 2 de ses statuts : « Cette association a pour but la lutte contre l'installation d'une centrale nucléaire à Golfech (82) et contre toute installation de centrale nucléaire en raison des dangers extrêmes que les pollutions radioactives peuvent provoquer chez les êtres vivants et en général contre les guerres et armements nucléaires » : contre tout nucléaire civil et militaire.

SOS Golfech peut parfaitement regrouper des adhérents de tout horizon politique ou syndical comme hors de tout horizon politique ou syndical, puisque « sont membres de l'association les personnes qui approuvent cette lutte et participent aux activités du Comité SOS Golfech » (article 4).

Il ressort, à mon sens, de ceci que tous ceux qui veulent peuvent participer à SOS Golfech sans

faire abstraction de leur opinion politique ni en faire un préalable et que, par ailleurs, personne ne peut se prévaloir de son appartenance à n'importe quel groupe ou parti pour dire par exemple : « Je représente x camarades ». Chacun représente soi-même ; c'est déjà pas mal. Toutefois il est précisé dans l'article 7 que « tous les membres habilités à participer aux diverses réunions peuvent voter par correspondance ou par procura-tion, sur les seules questions mises à l'ordre du jour ».

### • Non-délégation du pouvoir

Le principe essentiel qui a toujours régi l'association, c'est celui de la non-délégation de pouvoir : en aucun cas il ne s'agit de se dessaisir de sa propre volonté, de sa propre initiative et surtout de son propre pouvoir de décision.

Cela n'est pas nouveau : c'est sur cette base que l'association s'est constituée au début de 1972 et sur cette base qu'elle a toujours fonctionné.

(Extrait d'une lettre du 5 décembre 1979)

### PÉTITION : NON À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH !

A Golfech (Tarn-et-Garonne), à 20 km en amont d'Agen, il est prévu l'implantation d'une des plus puissantes centrales nucléaires d'Europe.

Cela entraînerait la pollution radioactive de toute la région : contamination des produits agricoles, élévation dévastatrice de la température de la Garonne, risques énormes d'explosion des réacteurs, problème insoluble des déchets, augmentation catastrophique des cancers, leucémies, malformations congénitales... dans un vaste rayon.

L'EDF s'engage à fond dans la voie de l'énergie nucléaire, alors qu'au même moment les Etats-Unis y renoncent, sous la pression d'éminents spécialistes et des populations concernées.

Les soussignés s'opposent donc formellement à un tel projet.

NOM, prénom .....

Profession .....

Adresse .....

Signature :

A retourner au « Comité SOS Golfech » – 15, rue du Jardin-Public 47000 AGEN.

Merci.

Février-mars. — *La Dépêche* du Midi publie une série de grands articles à nette tendance antinucléaire. On peut y lire en particulier le rapport moral de M. Louis Chauderon, président de la fédération de pêche et de pisciculture du Tarn-et-Garonne qui pousse un cri d'alarme sur les pollutions.

On y trouve aussi un dossier très complet composé de cinq articles dans lesquels M. Georges Lestrade, professeur de physique, membre de la commission de surveillance des travaux d'aménagement du site Mala-use-Golfech s'exprime en tant que membre de l'Association de Protection contre les Rayonnements Ionisants sur la pollution nucléaire.

■ *Les Nouvelles* (journal communiste) de Tarn-et-Garonne. Petites phrases de M. Guiche à propos de la famille Baylet :

« ...Or, on murmure que la Dame de Valence d'Agen inspirée par son suzerain Jean-Jacques Servan-Schreiber briguerait pour son fils, dernier de la dynastie, le siège du député Antonin Ver de la circonscription de Castelsarrasin...Donc Madame de Valence pense avoir trouvé pour les prochaines législatives une rampe de lancement assez solide pour propulser son fils jusqu'au firmament où scintillent les étoiles de la politique. Elle a décidé que ce brillant rejeton d'une illustre famille sera par le destin chargé d'une mission historique: Il doit paraître-il sauver cette circonscription menacée par un cataclysme atomique...Brrr...! Brrr...! Et la construction de la rampe de lancement a déjà commencé. Bien entendu *La Dépêche* y participe au premier rang. Il s'agit par une habile campagne, de semer la panique et de mettre l'opinion en condition pour qu'aux élections, le parti de la « trouille » l'emporte et hisse le jeune « sauveur » sur le siège d'Antonin Ver... »

■ **A Toulouse, le Mouvement pour le Désarmement la Paix et la Liberté (ex Mouvement Contre l'Arme Atomique) diffuse un premier tract dénonçant le projet Golfech.**

Avril. — **Les fûts fissurés de Saclay** – Alors qu'ils sont invités par la CFDT à participer à un débat au Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay, sur le thème « Allons-nous continuer la recherche scientifique », des membres du collectif *Survivre et Vivre* soulèvent dès le début de la réunion le problème posé par les déchets radioactifs. Plus particulièrement ils dénoncent la présence dans le Centre d'Etude et dans un dépôt, situé à 300 mètres d'un centre aéré du CNRS à Gif-sur-Yvette, de fûts radioactifs fissurés. Ils provoquent immédiatement la réprobation de presque toute l'assemblée, qui crie aux propos alarmistes. Pourtant quelques mois plus tard après une campagne militante de dénonciations publiques, la grande presse s'empare de l'affaire Saclay, crie au scandale sur ce problème particulier et évite le problème général du nucléaire et de ses déchets. Les fûts radioactifs fissurés (250 sur 18 000 à Saclay) furent transférés à la Hague pour finir de rayonner. Le transport d'un fût coûtant 3 000 F à l'époque, en 1978 leur évacuation n'est toujours pas terminée quand on découvre à nouveau une forte radioactivité émanant des fûts restant considérés comme corrects. La contamination provient de boues entraînées par les eaux qui ruissellent sur l'aire de stockage. Ces boues furent ramassées et certainement entreposées sur place, ce qui fit éclater en 1990 le scandale de la décharge contaminée de Saint-Aubin. Et l'histoire de continuer... puisque en 1997 c'est sur les plages de La Hague que le scandale radioactif éclate de nouveau. Et en 2010...

Juillet. — Georges Pompidou nomme Pierre Messmer Premier ministre. Il le sera jusqu'en mai 1974.

Août — Manifestation à Arcachon (Gironde).

A l'appel de la SEPANSO (Société de protection de la nature du Sud-Ouest), de l'APRI, des journaux *Survie* (*Survivre et Vivre*) et *Charlie-Hebdo*, du CISA (Comité de Sauvegarde de l'Aquitaine), de l'UFC et des organisations de gauche, 1 500 personnes manifestent le 5 août contre les pollutions du bassin d'Arcachon. Pollution bactérienne à cause du manque de stations d'épuration pour les 500 000 estivants annuels. Pollution chimique à cause du mazout et du rejet des industries papetières. Pollution radioactive, car Euratom a annoncé l'immersion de déchets radioactifs à 1 000 km au large d'Arcachon.

31.08. — **Le projet de la centrale nucléaire de Golfech semble devoir être abandonné.**

■ Information du journal *Sud-Ouest* qui fait état d'un rapport confidentiel de M. Maurel, ingénieur de la Compagnie d'irrigation et d'aménagement des côtes de Gascogne, qui constate que le débit de la Garonne est insuffisant pour refroidir la centrale.

Autre explication possible : la baisse du prix du pétrole qui pousse EDF à préférer les centrales au fuel, plus économiques.

Novembre. — **La Gueule Ouverte** – Revue écologiste et antinucléaire fondée par Emille Prémillieu et Pierre Fournier (journaliste à *Charlie-Hebdo*, mort prématurément le 15.02.1973). Le but du journal était de faire circuler une information sur les problèmes méconnus de l'écologie et sur la dégradation des écosystèmes. Le premier numéro de novembre 1972 est sous-titré : « Le journal qui annonce la fin du monde ». Les premiers numéros se vendent à 70 000 exemplaires. En octobre 1974, il devient hebdomadaire et porte le sous-titre « Hebdomadaire d'écologie politique » jusqu'au n° 161. En juin 1977, le journal fusionne avec l'équipe de

*Combat Non-Violent* (mensuel fondé en 1971) et se transforme en *La Gueule Ouverte Combat Non-Violent*. Il est alors sous-titré « Hebdomadaire d'écologie et de désobéissance civile ». En septembre 1978, ce journal qui annonce 50 000 lecteurs décide, dans un esprit d'ouverture et après une longue réflexion de ses animateurs, de supprimer tous les sous-titres et redevient *La Gueule Ouverte*. Dernier numéro en juin 1980.

Fin nov. — Meeting à Toulouse. A l'initiative de diverses associations opposées au projet d'une centrale à Golfech, une nombreuse assistance s'est réunie.

12.12. — Dans une lettre rendue publique, à Toulouse, le président du Conseil d'administration d'EDF, M. P. Delouvrier essaie de calmer les esprits : « La décision de construire une centrale nucléaire à Golfech est loin d'être prise », mais plus loin : « pour Golfech, le type de centrale n'étant pas encore déterminé, le mode de refroidissement ne peut, a fortiori, être défini de même que les quantités d'eau prélevées et restituées au fleuve. »

Fin de l'année. — Les Amis de la Terre, l'APRI, le CSFR, le comité antinucléaire de Paris, Nature et Vie, Pollution-Non et une dizaine d'autres groupes lancent **une campagne pour un moratoire nucléaire**. Une centaine d'autres associations se joignent à eux. Une pétition recueille une centaine de milliers de signatures.

## 1973 :

### ■ Essais nucléaires à Moruroa

Moruroa veut dire « le grand secret » en tahitien, Mururoa étant le nom francisé.

Un tir nucléaire doit avoir lieu en août, plusieurs bateaux pacifistes se dirigent vers Mururoa. Un voilier, *Le Fri*, fait voile avec à son bord le général pacifiste Jacques de Bollardière, un prêtre, Jean Toulat et un nommé Brice Lalonde. Scénario habituel: Arraînement du bateau par la marine nationale et mobilisation de soutien à Papeete avec de nombreuses personnalités. Citons les élus tahitiens, le député Francis Sanford et le vieux sénateur autonomiste Pouvanaa Oopa (longtemps incarcéré), un ténor politique élu de la métropole, J.-J. Servan-Schreiber et des religieux. « A bas l'abomination de la bombe atomique » dit une pancarte d'anciens combattants polynésiens.

Un autre voilier, avec à son bord le récidiviste Mac Taggart et trois complices parvient dans la zone interdite à la navigation par la France (ce qui est totalement contraire au droit international de libre navigation dans les eaux non territoriales.). Cette fois le bateau de Greenpeace subit l'abordage d'un commando de la marine française qui matraque l'équipage. Mc Taggart, blessé à l'œil, détenu pendant plusieurs jours par les militaires français, son voilier séquestré, portera plainte pour « acte de piraterie ».

La Cour internationale de justice de La Haye conseille à la France de ne pas procéder aux explosions d'armes nucléaires.

Les gouvernements des USA et d'URSS s'accordent pour prévenir toute guerre nucléaire.

■ **Une centrale nucléaire à Port-la-Nouvelle** : EDF présente officiellement son projet au Conseil général de l'Aude. Ce projet n'a jamais vu le jour ; une forte opposition locale s'étant développée rapidement. Voir le petit livre *La question nucléaire* de M. Delort dans la bibliographie. — EDF avait plusieurs sites de prévu sur la côte méditerranéenne, à Frontignan dans l'Hérault et un à côté du village de Leucate dans l'Aude. Tous ces projets seront finalement abandonnés.

■ Février. — Lors de l'inauguration de la centrale hydro-électrique de Golfech (69 MWé), le directeur régional d'EDF déclare au préfet de Tarn-et-Garonne : « *La centrale nucléaire de Golfech sera construite à l'horizon 1985* ».

5.05. — A Toulouse, 15 h, manifestation, place du Capitole, qui rassemble plusieurs centaines de personnes. Mobilisation à l'appel du **Comité toulousain pour le moratoire** (composé de groupes écologistes et pacifistes) pour exiger « un moratoire de l'industrie nucléaire » (militaire et civile) et informer la population de l'implantation de centrales nucléaires dans la région (Golfech, Ambès, Port-la-Nouvelle, Leucate...) et qu'elle sera soumise à des taux crois-

sants de radioactivité. A 17 h et à 20 h, les CRS et gardes mobiles sont intervenus pour faire évacuer la place du Capitole. Jusqu'à 22 h, grenades lacrymogènes contre jets de pierres, de bouteilles, de boulons animeront le quartier. Une barricade sera érigée et enflammée, rue Deville. Des voitures et vitrines de magasins seront endommagées. On relèvera une douzaine de blessés légers de part et d'autre.

Dans *La Dépêche* du 7.05, le « Club 103 » (pacifistes, futur 103 MAN) précise que « s'il prend en compte l'action non violente à la foire de Toulouse (une banderole « Non à l'armée » a été déployée à côté du stand de l'armée)..., il n'était pas le seul organisateur de la manifestation place du Capitole... Il s'élève contre l'intervention brutale des forces de l'ordre qui a provoqué la dégénérescence d'un rassemblement pacifiste et regrette que le nucléaire ne soit ressenti en France que dans une frange passionnée de la jeunesse seulement. »

Septembre. — EDF convie la presse régionale à une visite de la centrale hydraulique de Golfech mise en service récemment. M. Malet, directeur régional d'EDF affirme qu'il n'est toujours pas question d'une centrale nucléaire à Golfech. Le débit de la Garonne n'étant pas suffisant pour refroidir le réacteur. M. Toureau, de la Direction de l'équipement parisienne précise qu'il n'est pas impossible que plus tard, lorsque les techniques de production auront été simplifiées... (Voir *L'opinion du Bâtiment et des Travaux publics Midi-Pyrénées*, n° 108, novembre 1973).

En fait, au sein de la direction EDF, certains préfèrent toujours les centrales à fuel plus économiques à cause du prix très bas du pétrole. Mais la guerre du Kippour, l'embargo pétrolier et la pression du lobby nucléaire vont « obliger » le gouvernement Messmer à redéfinir une nouvelle politique énergétique qui sera officialisée le 4 mars 1974.

#### Novembre. — **Création de la Société Française d'Énergie Nucléaire**

Pour accompagner le lancement du programme nucléaire civil français, le pouvoir et les nucléaristes se dotent de moyens pour faire une plus large publicité pronucléaire, qu'ils jugeaient insuffisante. Ils créent donc la SFEN, une organisation qui leur servira de relais dans les régions pour développer la culture nucléaire. La SFEN édite mensuellement un bulletin de liaison. Elle organisera et participera à de nombreuses expositions, conférences de propagande sur le nucléaire. Elle est composée de membres éminents tel que les professeurs nucléaristes Tubiana (cancérologue, membre de l'Académie française des sciences) et Pellerin (responsable du SCPRI). Dans les années 1980, elle a pour mission spéciale de pénétrer divers milieux, universitaire et scientifique, ecclésiastique, retraité, juridique ou encore le milieu parlementaire en particulier européen.

Anecdotique : la déclaration du président du comité des relations publiques à son supérieur, le délégué général : « ...Notre comité a appris que certains opposants notoires à l'énergie nucléaire ont demandé leur adhésion à la SFEN. Compte tenu de la personnalité de ceux qui ont été cités et de leur action passée animée par un sectarisme certain, il nous paraît inopportun d'admettre de tels membres, qui apporteraient une grande confusion dans nos actions, en particulier dans celles animées par notre comité. Nous réfutons l'argument selon lequel des opposants au nucléaire seraient utiles pour démontrer l'objectivité des vues exprimées par la SFEN et permettraient un certain prosélytisme dans les milieux d'opposants.

*Nous croyons au contraire, par de nombreux exemples similaires en France et à l'étranger, que le but de ces candidatures est d'essayer de perturber nos actions « de l'intérieur ». C'est pourquoi, le comité des Relations publiques, considérant que son action peut être considérablement entravée par l'admission de tels candidats, y est fortement opposé... »*

*J. Gaussens, Courbevoie, le 9.7.1980. »*

■ **Création au ministère de l'industrie du Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires.** Le SCSIN est chargé de l'étude, de la définition et de la mise en œuvre de la politique du ministère en matière de sûreté des installations nucléaires.

■ **Création du Conseil Supérieur de Sûreté Nucléaire (CSSN).** Institution chargée du conseil du gouvernement en matière de sûreté nucléaire.

**1974 :**

**« Les centrales nucléaires ne seront pas imposées aux populations qui les refusent. »** (Valéry Giscard d'Estaing, avril 1974, lors de la campagne pour l'élection présidentielle).

■ Les différents gouvernements français qui se sont succédés depuis la guerre ont basé l'approvisionnement énergétique sur une source principale : ainsi nous sommes passés du « tout-charbon » au « tout-pétrole », puis à partir de 1974 au « tout-nucléaire ».

Le conditionnement des populations pour faire digérer le « plan Messmer » sera bien orchestré. En 1973, les chantages de l'abondance nous disaient que les ressources pétrolifères sont en voie d'épuisement. En ce début 1974, le prix du pétrole a triplé, mettant paraît-il, l'économie mondiale et l'indépendance nationale en danger. C'est dans ce contexte que se poursuivra le programme d'implantation des centrales nucléaires en France.

■ **Le recul du nucléaire aux Etats-Unis** : Alors que la France va s'engager dans un énorme programme de construction de centrales, les USA annuleront entre 1974 et 1978 toutes les commandes passées, aucune commande n'est passée après 1978 et aucun réacteur n'est mis en chantier après 1978.

Ce fait longtemps ignoré, va à l'encontre de l'idée généralement admise par les antinucléaires que l'énergie nucléaire est le produit de l'activité capitaliste internationale. En France le nucléaire est le produit des capitalistes bien sûr, mais aussi de la technocratie et du centralisme étatique, comme en URSS.

4.03. — **L'accélération du programme électronucléaire : le plan Messmer** : Le « plan Messmer » est adopté en Conseil des ministres. Le gouvernement Messmer prévoit la mise en chantier de 7 réacteurs de 1 000 MWé chaque année. L'objectif étant de disposer de 200 000 MWé pour l'an 2000. C'est-à-dire 200 réacteurs (180 de type PWR et 20 surgénérateurs de type Superphénix) à répartir sur une quarantaine de sites en France. Golfech figure parmi les sites projetés. 13 tranches de 900 MWé sont programmées pour les deux seules années 1974-1975 à mettre en service au plus tard en 1980.

En fait, ce programme est celui fixé en 1973 par la Commission PEON (Production Electrique d'Origine Nucléaire, voir le 21.04.1955) qui comprend des représentants d'EDF (notamment Marcel Boiteux, directeur général d'EDF, qui est un des « leaders » de la Commission PEON dont il est membre depuis 1967), du CEA, mais également des firmes privées travaillant pour le nucléaire : Empain-Schneider, Alsthom, Pechiney-Ugine-Kuhlman, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Même la commission Schloesing (commission composée de députés de la majorité et de l'opposition) s'est indignée de cette intrusion des groupes privés dans la politique nucléaire française en déclarant : « *On n'imagine pas que la politique des constructions scolaires soit... élaborée par des entreprises du bâtiment.* »

Dans *L'Energie nucléaire* (supplément au *Monde* n° 19), Messmer, Premier ministre, fait l'apologie du « tout-nucléaire » :

« *Nous avons pris la décision de réaliser, en 1974 et en 1975, le lancement de treize centrales de 1 000 MWé chacune... à partir des années 1974-1975 nous allons lancer des centrales qui représenteront la totalité de la disponibilité d'EDF en 1962... Il y a là, véritablement, une des grandes œuvres que nous allons réaliser au cours des prochaines années...* » (6 mars 1974).

En fait le gouvernement arrête le programme nucléaire français, sans examen ni débat contradictoire, dans les conditions suivantes :

« Le Président Pompidou était déjà gravement malade. Face au délégué général de l'Energie et au ministre plaçant le dossier d'EDF, il n'y avait personne. M. Poujade, qui aurait pu défendre l'environnement, venait d'être remplacé quarante-huit heures plus tôt. Son successeur, M. Peyrefitte, était sans armes. C'est finalement le Premier ministre qui trancha. La France accélérera la construction de centrales et se lançait à l'horizon 2000 dans le « tout-électrique », « tout-nucléaire ». (*Le Monde*, 22.11.1974).

16.03. — A Paris, les Amis de la Terre suscitent un « grand colloque à vélo sur les graves problèmes de l'énergie ». 10 000 personnes y participent. Manif à Toulouse.

2.04. — Mort de Georges Pompidou, président de la République. La perspective d'élections présidentielles donne l'idée aux Amis de la Terre et à d'autres groupes de présenter un candidat. Ils se mettent vite d'accord sur le nom de **René Dumont**.

5.05. — **Premier tour de l'élection présidentielle.** René Dumont, candidat de l'écologie politique, obtient au niveau national 337 800 voix soit 1,32 %. L'abstention au premier tour sera de 15,77 %. En Haute-Garonne, il obtiendra 4 777 voix soit 1,33 %. Dans le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne, il obtiendra environ 1 % des voix.

20.05. — **Deuxième tour de l'élection présidentielle.**

**Valéry Giscard d'Estaing** sera le vainqueur en obtenant 50,80 % des voix soit 13 183 904 voix. Mitterrand, 49,33 % des voix soit 12 971 604 voix. A noter que dans le Lot-et-Garonne, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne, il obtient la majorité. Les abstentionnistes n'obtiendront que 12 % des voix soit 3 591 086 voix. Entre les deux tours, René Dumont, qui avait déclaré lors de sa campagne que « l'écologie était résolument anti-capitaliste », appelle à voter François Mitterrand en déclarant « on ne balance pas entre les preuves et un espoir ».

### ■ **Les Giscard d'Estaing (petit village de l'Aveyron) : une famille nombreuse à nourrir**

— Les grands parents de sa femme Anne-Aymone : les Schneider, marchands de canons, liés au baron belge Empain. Le groupe Empain-Schneider contrôle Creusot-Loire et Framatome (les cuves de réacteurs).

— Son frère Olivier, de Saint-Gobain, les éléments de combustibles.

— Son cousin germain Jacques, directeur financier du CEA, membre du CA de Technicatome, Novatome, etc.

— Son cousin François, PDG de la Banque Française du Commerce Extérieur, participant à l'exportation de la technologie nucléaire, est aussi membre du C.A. du groupe Rothschild, fournisseur de l'industrie nucléaire.

— Son cousin Philippe, PDG de Thompson, gros fournisseur de l'Etat dans le domaine du nucléaire.

La famille aux 10 châteaux et aux 40 conseils d'administrations. Et ils se reproduisent...

— Pour plus d'info : *Le Watergate français* d'Henri Jannès, éd. RUC — *Les 200 familles au pouvoir* d'Henri Coston, éd. La Diffusion française — *Les travailleurs face à l'armée* de Jean Authier, éd. Union Pacifiste — *L'escroquerie nucléaire* des Amis de la Terre, éd. Stock — *Le Canard Enchaîné* du 9.5.1979 et du 12.03.1980.

Juin. — Réunion interministérielle fixant 34 sites parmi 51 retenus – Golfech y figure toujours.

Septembre. — Une déclaration du ministre de la Qualité de la vie au journal *Le Monde* du 9.9.1974, annonce la préparation d'un projet de réforme des enquêtes publiques – préparé par un groupe interministériel présidé par un inspecteur général de l'Equipement – ; cette



réforme semble être souhaitée par le gouvernement pour apaiser les inquiétudes de l'opinion publique – parallèlement est engagée au plan national une « bataille » de la concertation des assemblées régionales pour les 34 sites retenus.

14.09. — Paraît dans *La Dépêche* un article signé Jean Ségura pour *Perspectives et Réalités*, titré « Les centrales nucléaires de production d'électricité : que faut-il en penser ? » Que du bien, d'après M. Ségura. EDF a dû remercier *La Dépêche* pour ses quatre colonnes de propagande.

2.11. — Un document du ministère de la Qualité de la vie confirme le choix de Golfech pour la région Midi-Pyrénées. Le ministre de l'Industrie et de la Recherche demande aux préfets de région de saisir les bureaux des assemblées concernées par l'implantation de centrales dans leur région.

### ■ Création de l'Association Toulousaine d'Ecologie

L'ATE s'est développée autour de plusieurs activités : un groupement d'achat de produits biologiques, la lutte antinucléaire, la promotion des énergies renouvelables, l'information sur les différents problèmes écologiques. Après avoir eu un rôle important dans le mouvement d'opposition à Golfech, jusqu'au début des années 1980, l'association est devenue dans les années 1990 un magasin d'alimentation biologique. Ci-joint, affiches de 1976 et 1977.



### 1975 :

**« Quelles que soient les retombées économiques, la vie des gens vaut davantage. »**

(Mme E.J. Baylet, le 16 mai 1975, à la séance groupe de travail « Centrale électronucléaire » de la Commission géographique Garonne-Pyrénées).

■ L'électricité d'origine nucléaire devrait représenter en 1985, 75 % de la production nationale d'électricité.

Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, son Premier ministre, autorisent EDF à construire 10 000 MWé au cours des deux années 1976-1977 et décident de poursuivre cette cadence jusqu'en 1985 en construisant une cinquantaine de tranches de 900 à 1 300 MWé, soit en tout 50 000 MWé.

Le 26 juillet 1977, Raymond Barre, devenu Premier ministre, préside un comité interministériel qui confirme ce rythme pour les années 1978-1979.

**Le plan Messmer est donc légèrement revu à la baisse pour plusieurs raisons :**

- La crainte d'avoir des difficultés à financer les investissements d'EDF (chaque réacteur de 900 ou 1 300 MWé représente un investissement moyen de près de 3 milliards de francs).
- Un accord unanime n'a pu être obtenu au sein de la commission PEON sur des programmes précis pour les années 1976-1977.
- Le « freinage » du marché intérieur français inquiète les patrons de l'industrie nucléaire. Mais la perspective de vendre des réacteurs (PWR) à l'étranger (deux centrales à l'Iran, à la Belgique, à l'Afrique du Sud, une à l'Irak et une autre à l'Espagne) les rassure.

### ■ Avis des instances économiques et politiques de Midi-Pyrénées sur l'implantation d'une centrale de type PWR à Golfech

Le 2 novembre 1974, le ministre de l'Industrie parlait de concertation, c'est pourquoi le gouvernement demanda leur avis aux instances économiques et politiques de Midi-Pyrénées sur l'implantation d'une centrale de type PWR à Golfech. Les organismes consultés seront le Comité Economique et Social (CES) de Midi-Pyrénées, le Comité de bassin Adour-Garonne, le Conseil régional Midi-Pyrénées et le Conseil général de Tarn-et-Garonne.

Ci-joint, l'attitude de ces différents organismes.

#### — Le Comité de bassin Adour-Garonne

13.02. — A Toulouse, la commission géographique « Garonne-Pyrénées » dont le président est M. Delpech (conseiller général de la Haute-Garonne) du Comité de bassin Adour-Garonne, décide la création d'un groupe de travail appelé « centrale électronucléaire », chargé d'étudier les incidences sur l'eau d'une centrale nucléaire à Golfech. C'est le professeur Pellerin qui sera choisi comme expert pour éclairer scientifiquement les membres de la commission.

27.03. — Réunion du groupe d'étude « centrale électronucléaire » à la préfecture de Tarn-et-Garonne. Le débat est engagé sous la présidence de M. Courrech, maire de Finhan, en présence du préfet de Tarn-et-Garonne et de E.J. Baylet qui demande si la déclaration d'utilité publique (DUP) de 1966 est toujours valable ? Et M. Ferrand du ministère de l'Industrie, de lui répondre que le projet étudié est bien trop différent pour que la DUP antérieure soit toujours valable et il rassure qu'en cas de choix du site de Golfech, la procédure recommencera à zéro...

29.05. — A la préfecture de Tarn-et-Garonne, le groupe de travail « centrale électronucléaire » donne son accord à la poursuite des études en vue de l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech.

16.06. — A Toulouse, dans la salle du Conseil régional, le Comité bassin Adour-Garonne, consulté par MM. les préfets de régions Aquitaine et Midi-Pyrénées pour exprimer un avis sur l'implantation de centrales nucléaires respectivement au Verdon (Aquitaine) et à Golfech, déclare « qu'avant qu'une décision soit prise, il apparaît donc nécessaire de poursuivre concurremment les études d'un refroidissement en circuit fermé et d'un refroidissement en circuit ouvert ».

#### — Le Conseil régional Midi-Pyrénées

17.01. — A Toulouse, le Conseil régional réuni, dont le président est A. Savary (socialiste), décide sur proposition de Mme Baylet la création d'une commission d'enquête nommée « Ad Hoc » sur Golfech et le nucléaire.

Membres de la commission : Andrieu, Farre, Daudignon, Tournan, Eeckoutte, Boules, Baylet (rapporteuse).

24.02. — A Toulouse, réunion de la commission Ad Hoc, sous la présidence de Léon Eeckoutte. Après un exposé de M. Hourdel, représentant EDF qui à propos d'une question d'un membre de la commission sur les déchets répondra : « Il est certain que des déchets resteront

actifs durant des années, l'essentiel est de pouvoir les stocker », la commission prend la décision d'un voyage d'information à la centrale de Bugey dans l'Ain.

26.06. — Visite par la commission Ad Hoc de la centrale anglaise de West Burton.

2.12. — **A Toulouse, la commission Ad Hoc donne un avis défavorable sur l'implantation de cette centrale dans le site de Golfech.** On peut penser qu'il s'agit-là d'un vote d'opposition politique à une décision d'un gouvernement de droite plutôt que d'un vote résolument antinucléaire.

#### — Le Conseil général de Tarn-et-Garonne

27.01. — Le Conseil général de Tarn-et-Garonne adoptera la même attitude que le Conseil régional en créant une commission Ad Hoc. Cette commission n'aura jamais de fonctionnement réel.

#### — Conseil économique et social

13.01. — A Toulouse. Assemblée plénière du CES Midi-Pyrénées. Au programme : l'implantation de centrales nucléaires en Midi-Pyrénées. Le président, M. Malaude, précise qu'un groupe de travail, « Commission nucléaire »<sup>(1)</sup> examinera dans le détail le dossier et qu'un vote sanctionnera le travail de ce groupe.

M. Duffour<sup>(2)</sup>, directeur de la Société nationale industrielle de l'aérospatiale (SNIAS) est absent, il précise par courrier qu'il n'a pas d'objection au choix du site de Golfech, mais avoue qu'il aurait surtout voulu discuter de l'implantation d'une centrale à côté de Toulouse même. « Le risque est au demeurant inexistant et les Toulousains en assument depuis longtemps de biens supérieurs (poudrerie)... »<sup>(3)</sup>.

Le professeur Léo Escande<sup>(4)</sup>, présent, déclare : « L'avenir de l'économie française passe par le nucléaire... Il faut démystifier aux yeux de l'opinion cette forme d'énergie. » (Voir *Sud-Ouest* du 14.01.1975).

(1) Léo Escande sera nommé président de cette commission et B. Duffour, vice-président.

(2) Bernard Duffour, directeur de la Société Nationale Industrielle de l'Aérospatiale et vice-président de la commission nucléaire du Comité Economique et Social.

(3) Lettre en date du 3.01.1975 adressée à M. Sarraman, président de la 2<sup>e</sup> Commission du CES.

(4) Léopold Escande, membre de l'Institut, président honoraire du Comité bassin Adour-Garonne, conseiller scientifique du Comité national de l'eau, membre d'honneur et ancien président de l'Association internationale de recherches hydrauliques, président de l'Institut national polytechnique de Toulouse. Auteur d'ouvrages scientifiques, poète, il est mort à Toulouse en septembre 1980. En 1984, son nom est donné au boulevard qui longe la Sécurité sociale à Toulouse.

3.03. — Réunion de la commission nucléaire du CES. La réunion, présidée par M. Escande (de l'Institut), s'est déroulée dans une ambiance excellente, la plupart des participants paraissent bien informés des problèmes énergétiques et déjà convaincus de la nécessité du nucléaire.

14.03. — Réunion de la « commission », ainsi que le 20.03, où l'on note la présence de M. Chabrol, président de la Société de protection de la nature. Ambiance excellente. Le 9.06, la « commission » se déclare favorable à l'étude du projet.

6.10. — Le CES Midi-Pyrénées, réuni en séance plénière, donne un avis favorable au projet d'étude Golfech. Le 8 octobre, le CES communique son avis à A. Savary, président du Conseil régional de Midi-Pyrénées. Il est dit que l'étude du site de Golfech ne devait pas être exclusive et permettre l'étude d'autres sites, notamment permettant un meilleur bilan énergétique en particulier plus proche d'une grande agglomération. Le CES reprend ainsi l'avis du sieur Duffour, directeur de la SNIAS, qui voulait une centrale près de Toulouse.

■ A Golfech, M. Levet, chargé des relations publiques et des informations nucléaires à l'EDF, est responsable du projet. Il deviendra plus tard membre du Conseil Economique et Social (CES).

20.01. — Alors que le Conseil régional Midi-Pyrénées et le Conseil général Tarn-et-Garonne n'ont toujours pas donné leur avis, le Conseil régional d'Aquitaine donne son accord à l'implantation de centrales dans le Sud-Ouest, en particulier au Verdon et à Golfech, alors même que Golfech n'est pas de son ressort. Le but est évident, faire pression sur le Conseil régional de Midi-Pyrénées et sur le Conseil général de Tarn-et-Garonne.

Lors du vote, l'opposition de gauche (socialistes, radicaux de gauche et communistes) s'est abstenue. M. Cavaillet, au nom des socialistes et des radicaux de gauche, prétextera qu'il est trop tôt pour prendre position, « j'accepterai personnellement de m'engager dans la voie nucléaire mais jusqu'à quel niveau de risques ? » (voir *Sud-Ouest* du 30.01.1975).

Fin janvier. — A Montauban, le Conseil général de Tarn-et-Garonne invitait Jean Pignero, président de l'APRI (Association pour la Protection contre les Rayons Ionisants) ainsi qu'un responsable EDF à venir développer leur point de vue.

Le soir, M. Pignero, au Centre culturel de Montauban, à l'invitation du Club Nature, donnait une conférence en présence d'un public nombreux, sur les problèmes de sécurité que posent de tels édifices et soulignait : « L'avant-projet n'indique pas les lois et décrets qui fixent les conditions minimales de protections des populations à appliquer pour les implantations de centrales nucléaires. Aux Etats-Unis une installation nucléaire de 1 000 MWé ne doit pas être construite à moins de 16 km d'une ville de 25 000 habitants (ou plus) et de 5 000 MWé à moins de 32 km... Elle ne peut être construite en outre que s'il y a peu d'exploitations agricoles dans cette zone. Si cette réglementation est employée en France, Golfech ne peut être construite. Si elle n'est pas appliquée, quelle est donc la réglementation française ? » A la suite de cet exposé, M. Pignero et les membres du Club Nature du Centre culturel de Montauban lancèrent un appel pour refuser au nom de la survie de l'humanité, l'industrie nucléaire dans sa totalité.

2.02. — 400 scientifiques appartenant à des organismes officiels (CEA, Collège de France, Polytechnique, universités) publient une déclaration appelant la population « à refuser l'installation de centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences... ». (*Le Monde*, 11.02.1975). Fin février, ils seront plus d'un millier à avoir signé l'appel, et plus de 4 000 à la fin de l'année.

25.02. — A Toulouse, une lettre signée par 200 scientifiques et écologistes est envoyée aux membres du Conseil régional de Midi-Pyrénées par l'Association Toulousaine d'Ecologie.

### **Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil régional de Midi-Pyrénées par l'ATE (18, rue des Pénitents-Gris)**

Le public vient d'être informé que de nombreux projets d'implantation de centrales nucléaires sont à l'étude. Ceux qui concernent, du côté atlantique, les communes de Braud et Saint-Louis ou le site du Verdon et du côté méditerranéen, Port-la-Nouvelle et Frontignan ne sauraient nous laisser indifférents dans la mesure où il s'agit de régions qui nous sont chères. Mais c'est surtout l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech, le long du cours de la Garonne, qui nous amène à poser les questions suivantes :

— Quel type de centrale est prévu à Golfech ?

— Les mesures de sécurité concernant le fonctionnement de la centrale seront-elles tout à fait satisfaisantes ? Préoccupation légitime quand on sait que c'est pour des raisons de sécurité qu'on a arrêté plusieurs centrales nucléaires et quand on sait aussi que parmi les accidents nucléaires un grand nombre sont dus à des défaillances dans le fonctionnement des réacteurs.

— Si des tours de réfrigération sont utilisées, quelles seront les incidences sur le climat dans cette région à vocation agricole ?

— Quelle quantité de radioactivité sera émise par la centrale en marche normale et sous quelles formes ?

— Les études écologiques prévues sont-elles destinées à informer la population des nuisances consécutives à l'implantation de la centrale ? Et, si oui, pourquoi personne ne semble être informé des enquêtes précédentes concernant les autres centrales ?

— Pourquoi l'opinion des populations habitant autour des centrales existantes n'a-t-elle pas été portée à notre connaissance ?

— Le bilan énergétique et financier de l'industrie nucléaire n'est-il pas négatif ? En effet la politique nucléaire actuelle ne peut mener qu'à un accroissement de la pénurie mondiale d'énergie puisque l'industrie nucléaire en consomme beaucoup plus

qu'elle n'en fournit et qu'elle contribue de cette façon à la raréfaction des matières premières qui lui sont nécessaires comme le plomb.

Mais toutes ces questions nous amènent naturellement à en poser une autre :

— Comment se fait-il que les projets de l'EDF n'aient pas été précédés d'un large débat public ? Comment se fait-il que les élus locaux qui semblent, selon l'EDF, devoir porter la responsabilité des décisions à prendre ne manifestent pas beaucoup d'empressement à informer ceux qu'ils administrent ? Sont-ils eux-mêmes objectivement informés ?

Le plus probable est que tout cela restera en suspens et que l'EDF mettra inéluctablement tous ses projets à exécution.

Devant les formidables décisions qui vont être prises dans un proche avenir, il convient d'insister

11.03. — Paraît dans *La Dépêche* une interview de M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche qui déclare : « Les risques d'accidents nucléaires sont presque inexistantes ». Le 17.03, Hubert de Monbrison, maire de la commune du Pin lui répondra dans le même journal par une lettre ouverte : « Les risques d'accidents nucléaires peuvent-ils être calculés ? »

21.03. — A Valence-d'Agen, réunion d'information à l'initiative de Mme E.-J. Baylet avec le concours de M. Delacroix (professeur), membre du comité directeur de la SEPANSO (Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest – Association (loi 1901) affiliée à la Fédération française des sociétés de protection de la nature) et des représentants de la direction générale d'EDF, M. Hillairet, ingénieur spécialiste de l'énergie atomique précise que Golfech sera une centrale à eau pressurisée comportant deux ou quatre tranches de 950 MWé ou 1 300 MWé et déclare : « Il n'est pas possible d'affirmer que le risque dans le fonctionnement d'une centrale nucléaire égale zéro. Mais il doit être apprécié comme celui de gagner à la Loterie nationale ou au PMU ». L'un des représentants EDF affirme « que rien ne sera fait sans l'accord des populations concernées ». (Voir *La Dépêche* du 22.03.1975).

■ Avril. — Sur le site d'Erdeven (Morbihan), à l'initiative des CRIN (Comités régionaux d'information nucléaire), très actifs sur les côtes bretonnes et normandes, 15 000 personnes participent à la « fête antinucléaire des dunes » pendant le week-end de Pâques. La réaction des gens d'Erdeven fut immédiate et spontanée dès qu'ils apprirent que leur village était retenu comme site nucléaire. Le comité contre la centrale regroupait la majeure partie de la population, les marins se préparaient à une lutte dure qui inquiéta les autorités. Erdeven fut retiré de la liste des sites.

18.04. — A Toulouse, réunion générale des différents groupes de travail sur les centrales nucléaires du Comité Economique et Social (CES), du Conseil régional et du Comité bassin Adour-Garonne dans le salon jaune de la préfecture. L. Eeckhoutte (sénateur de la Haute-Garonne et président du Conseil général de la Haute Garonne), président de séance déclare : « L'EDF et le gouvernement ont déjà pris des décisions sur le nucléaire, il semble que nous soyons consultés pour la forme... ».

21 au 27.04. — « **Semaine d'action antinucléaire** »

Le PSU, quelques groupes gauchistes et deux syndicats de la CFDT coopèrent avec les « écologistes » (Mouvement Ecologique, Amis de la Terre, CRIN, Nature et Progrès, etc.) dans l'organisation de cette semaine d'action. Le 26, à Paris, a lieu un joyeux défilé de 25 000 personnes de la place de la République à Belleville. A Gravelines, les 3 000 manifestants pénètrent sur le site de la centrale. A Paluel, la manifestation de 6 000 personnes s'accompagne d'une convergence à vélo. A Toulouse, manifestation de 300 personnes à vélo organisée par

sur les points suivants : la prolifération des centrales nucléaires va nécessairement entraîner une augmentation des cancers et des leucémies, c'est une première conséquence. Nous avons nos chances d'assister à ce triste spectacle.

Mais l'apparition de malformations congénitales et la destruction de notre patrimoine héréditaire constitueront une tragédie humaine qui se jouera dans les temps futurs.

— Qui portera la responsabilité de cette évolution insolite de l'humanité ?

La question n'aura plus d'importance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre salutation distinguée.

Toulouse, le 25 février 1975.

le CANT. Manifestation aussi à Royan, au Mans, à Narbonne, à Lyon, les groupes organisateurs clôturent cette semaine d'action par un « colloque nucléaire et politique ».

(Extrait de « L'escroquerie nucléaire » par les Amis de la Terre, 1975).

3.05. — **Sabotage à Fessenheim** : Un attentat à l'explosif provoque d'importants dégâts au réacteur (première tranche) de la future centrale nucléaire de Fessenheim (Bas-Rhin), retardant sa mise en service de 10 mois et occasionnant, d'après un expert officiel, 20 millions de francs de dégâts. Le CSFR (Comité pour la sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin) hostile à la violence, désapprouvera mollement cet attentat. Par contre, les « Amis de la Terre » de Paris tiendront à exprimer leur solidarité avec les responsables du sabotage : « Construire des réacteurs nucléaires, c'est engager l'avenir pendant des millénaires. Il est normal de s'y opposer par tout moyen qui ne mette pas en danger les vies humaines ». C'est le premier attentat en France, à l'aide d'explosif, contre un objectif nucléaire.

L'intervention est revendiquée par le « Commando Puig Antich-Ulrike Meinhof »<sup>(1)</sup>. Ci-joint, le communiqué (extrait de la *Gueule Ouverte* de 7.05.1975).



(1) – Salvador Puig Antich, militant communiste (tendance libertaire) du MIL (Mouvement Ibérique de Libération), groupe pratiquant « l'agitation armée », implanté en Catalogne au début des années 1970. Arrêté et condamné à mort, Salvador sera garrotté le 2 mars 1974 à Barcelone (Espagne). Le même jour, Heinz Chez, d'origine polonaise, prisonnier social, subira le même sort.

– Ulrike Meinhof, membre de la Fraction Armée Rouge (RAF – organisation pratiquant la lutte armée en Allemagne de l'Ouest), arrêtée le 15 juin 1972, condamnée à 8 ans de prison en 1974, est retrouvée « pendue » dans sa cellule le 9 mai 1976.

### Commando Puig Antich-Ulrike Meinhof

« La centrale de Fessenheim devait fonctionner en octobre. Nous revendiquons son sabotage. Nous espérons retarder ainsi au maximum ou à jamais sa mise en route. Nous avons pris toute précaution possible pour que ne soit menacée nulle vie humaine (NDLR : l'EDF peut-elle en dire autant ?). Nous refusons d'entrer dans la polémique des POUR et des CONTRE, équivalent à nos yeux à du cinéma. Nous ne faisons aucune confiance à ceux qui ont permis que le taux de mercure des eaux du Rhin égale aujourd'hui celui des eaux de Minamata. La fonction du scienti-

fique, à savoir le spécialiste de la connaissance, doit maintenant disparaître. Le maintien du salariat lui-même est devenu le non-sens meurtrier par excellence. Nous n'avons pas plus besoin de centrales nucléaires que de produire tous les jours des gadgets à la chaîne. Nous appelons ceux qui nous approuvent à en faire autant.

P.S. : le nom d'Ulrike est choisi en rappel du fait que les femmes, à Wyhl comme ailleurs (70 % de NON féminins à l'atome), sont en tête du refus nucléaire qui n'est que le dernier mot de cette société bâtie sans elles et contre elles ».

### 5.05. — A Montauban, la Fédération du parti socialiste de Tarn-et-Garonne dit non à Golfech

Ci-après les conclusions du rapport adopté par la commission exécutive de la fédération du parti socialiste du Tarn-et-Garonne. Rapport qui sera publié dans *Changer la vie*, organe de cette fédération (Spécial Golfech, mai 1975).

## Un choix de société

Le problème des centrales nucléaires dépasse largement celui de Golfech. Le problème de l'énergie nucléaire dépasse les problèmes scientifiques et techniques que nous avons abordés. Pourtant, à travers le projet de Golfech on peut entrevoir la dimension politique de la question nucléaire.

Des unités de production géantes, polluantes, fonctionnant au prix d'un gaspillage énorme, de brève durée de vie, représentant des investissements considérables dont la mise en œuvre représente une consommation d'énergie supérieure à leur production jusqu'en 1990, sont présentées officiellement comme devant assurer la relève du pétrole défaillant et d'autres sources d'énergie soi-disant épuisées ou non exploitables dans l'immédiat.

Or, l'Institut de l'énergie de Grenoble, en particulier, a montré que « le développement massif du nucléaire ne constitue en aucun cas la seule option possible » (février 1975).

Le choix du nucléaire est un choix de société. Il n'assure pas, contrairement à ce que prétend le gouvernement, l'indépendance nationale. Ce développement, outre les risques qu'il fait courir à la santé des populations est lié à une militarisation de la société par le centralisme qu'il rend nécessaire, par la surveillance technique et policière qu'il implique.

### • *L'énergie nucléaire et le capitalisme mondial*

En réalité, le développement massif de l'énergie nucléaire intervient à point nommé dans la conjoncture actuelle pour le capitalisme mondial.

— Il constitue un secteur de production nouveau, assurant d'énormes débouchés à la grande industrie concentrée.

16.05. — A Moissac (Tarn-et-Garonne), le Congrès national de pêche montre son opposition en interpellant le préfet.

25.05. — A Fessenheim, dans l'est de la France, 12 à 15 000 personnes participent au rassemblement antinucléaire international contre la centrale en construction, organisé par un comité de coordination regroupant des associations de protection de l'environnement françaises, allemandes et suisses.

## ■ Consultation populaire à propos d'une centrale à Golfech

27.04. — Dans le Tarn-et-Garonne, réunion des élus des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar qui décident d'une consultation populaire pour le 1<sup>er</sup> juin pour connaître l'avis de la population concernant l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech.

Cette consultation se déroulera sur deux jours : le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin et se présentera sous la forme de deux questions.

— Il permet la mise en œuvre de stratégies internationales par-dessus la tête des Etats concernés.

— Il est l'occasion de profits exorbitants pour les sociétés multinationales.

### • *Le parti socialiste et les problèmes de l'énergie*

Pour le parti socialiste, les objectifs d'une politique de l'énergie doivent être :

- d'assurer la croissance économique et d'en faire bénéficier également tous les travailleurs, tous les citoyens ;

- d'assurer la sécurité des approvisionnements, gage de l'indépendance et du progrès : elle implique le contrôle public, au bénéfice de la collectivité, des sources nationales d'approvisionnement et la garantie par l'Etat des contrats négociés avec les pays producteurs dans des conditions qui favorisent le développement économique de ces pays ;

- de favoriser l'accès au socialisme :

- en contribuant à la planification de l'économie ;
- en ouvrant les possibilités concrètes de « changer la vie » : protection de l'environnement et des équilibres naturels, amélioration du cadre de vie et des conditions de travail, réduction des inégalités dans l'usage des biens et des services...

- en permettant l'exercice d'un pouvoir réellement démocratique, capable de déboucher sur l'autogestion : appropriation ou réappropriation collective des moyens économiques, capacité de décision collective (obligation de consultation, droit de recours, etc.), autorité des collectivités locales et régionales.

Une telle politique implique un modèle de développement, c'est-à-dire un rapport production-consommation différent de celui que nous impose aujourd'hui le système capitaliste.

QUESTION : • Etes-vous favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech

OUI - NON

QUESTION : • Seriez-vous partisan d'un moratoire, c'est-à-dire de surseoir à tout équipement électronucléaire tant que des études approfondies et impartiales, dont découleront, si nécessaire, des dispositions ou des précautions nouvelles, n'auront pas confirmé la limitation des risques et des inconvénients pour l'environnement OUI - NON

— Dans les dernières semaines de mai, en vue de la consultation populaire, la mobilisation bat son plein. On verra paraître dans *La Dépêche*, notamment dans son édition de Tarn-et-Garonne, toute une série d'articles dénonçant le nucléaire. Les élus concernés insistent avec force auprès des électeurs pour qu'ils participent à ce vote.

Ci-dessous, extrait de la lettre des élus à la population expliquant les raisons de cette consultation.

### Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Pourquoi cette consultation ?

Parce qu'il est normal que les populations concernées directement par l'implantation d'une centrale nucléaire expriment clairement leur avis sur l'opportunité d'une telle réalisation au voisinage de leur lieu de vie.

Parce qu'il est légitime de se prononcer sur un problème qui engage l'avenir et sur des activi-

tés dont il est encore difficile de percevoir avec certitude toutes les conséquences sinon les risques.

C'est pour ces raisons que les municipalités des deux cantons vous demandent instamment de venir voter, quelle que soit l'importance de vos occupations ce jour-là. C'est non seulement votre avenir, mais aussi celui de vos enfants que vous déciderez.

— Des réunions publiques sont organisées à Agen (Lot) par la SEPANSO et à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) à l'initiative de SOS Golfech soutenu par la SEPANSO. A Valence-d'Agen une centaine de personnes venues de Golfech et des environs étaient présentes à la réunion. A cette réunion, l'ancien maire de Golfech démontre à quel point l'information EDF à sens unique est particulièrement scandaleuse. Lors du traditionnel voyage EDF pour les notables à Saint-Laurent-des-Eaux, il était persuadé que la centrale ne consommait en 1 an qu'un « petit tube d'uranium » moins gros qu'une bouteille de Bordeaux... ».

— Jean-Michel Baylet, la veille du scrutin, fait paraître la lettre (ci-joint), dans *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne.

### Non à la centrale de Golfech

A l'initiative de leurs municipalités, les populations des cantons de Valence-d'Agen et de Golfech feront connaître, dimanche 1<sup>er</sup> juin, sans équivoque, leur position sur le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech. Face au choix redoutable qui nous est proposé, il nous paraît intolérable qu'une vaste consultation de la nation n'ait pas été organisée. En semblable circonstance, on ne saurait admettre que se poursuive une politique du fait accompli et accepter une situation que l'on souhaite imposer à nos concitoyens.

Un récent débat a révélé toutes les inconnues, toutes les incertitudes que comportent les projets en cours : à bon droit l'inquiétude des Français et leur méfiance s'en sont trouvées accrues. L'excès même d'optimisme affiché en la matière par les milieux officiels et gouvernementaux ne peut qu'inciter à la plus grande circonspection. Malgré

tout ce qui a été dit par les promoteurs du vaste programme de développement des centrales nucléaires en France, est-il judicieux, est-il raisonnable, est-il sain de se lancer dans une telle aventure alors que des savants parmi les plus éminents ne cachent pas leur méfiance et leur scepticisme ?

#### • Troublant désaccord

Les éléments d'appréciation dont on dispose, à l'heure actuelle, sont loin d'être rassurants, et les controverses qui se développent au sujet des risques inhérents à l'emploi intensif de l'énergie nucléaire font ressortir : d'une part, le troublant désaccord des spécialistes sur plusieurs points techniques importants ; d'autre part, la réalité — dont chacun convient — de certaines menaces telles que la radioactivité, la pollution thermique, le problème du transport des déchets, la surveillance des centrales et la sûreté des installations.

A ce jour, personne n'a été en mesure d'apporter des réponses formelles, catégoriques, à certaines questions angoissantes. Nous savons du moins — le directeur général d'EDF l'a lui-même reconnu — que « le nucléaire pose deux problèmes réels : les déchets de longue durée et le réchauffement des eaux ». Une publication de la Délégation générale à l'information admet aussi que « les traitements des déchets ne peuvent avoir une efficacité absolue ». C'est donc la prudence et non la précipitation qui doit dicter notre conduite.

Dans le cas particulier de Golfech, on manque singulièrement d'informations précises sur un projet qui prévoyait initialement deux tranches de 850 mégawatts et comporterait maintenant, plus vraisemblablement, quatre tranches de 1 350 mégawatts. Comme, avec des installations d'une telle puissance, il n'est plus possible d'envisager le refroidissement par le simple débit de la Garonne, il faudra prévoir autant de tours de refroidissement que de réacteurs. Ces tours gigantesques, qui ne feront pas moins de 160 mètres de haut sur 150 mètres de large, devront être à l'abri de crues possibles. On imagine aisément la dégradation irrémédiable des sites. De plus, nul ne peut prétendre garantir, faute d'expérience en ce domaine, qu'elles n'engendreront pas de perturbations climatiques, avec toutes leurs conséquences directes et indirectes.

• *Un saut dans l'inconnu*

Mais le développement massif de l'exploitation de l'énergie nucléaire ne limitera pas seulement ses effets à l'environnement : il constituera une menace nouvelle pour la santé de l'homme, aggravée par les incertitudes quant à d'éventuelles défaillances des systèmes. Là encore, personne ne peut répondre avec une certitude absolue. De la contamination irrémédiable du milieu naturel aux conséquences irréversibles pour l'espèce humaine, les technocrates nous proposent aujourd'hui, par le biais de la course à l'énergie, un « saut dans l'inconnu » sans mesurer préalablement la redoutable portée d'une telle aventure.

Elevant le débat au plan le plus général, il faut redire avec la plus grande fermeté que la compé-

titivité, si vantée par certains, de l'énergie nucléaire est loin d'être aussi évidente que le prétendent les défenseurs des projets. Le programme français représente un effort colossal d'investissement et chacun peut, aujourd'hui, mesurer la fragilité de notre économie et appréhender l'incertitude de notre avenir.

• *Le miroir aux alouettes*

Certes, pour appâter l'opinion, on fait miroiter certaines « contreparties ». Or, toutes ces « carottes » sont des leurres, car les difficultés rencontrées par les collectivités locales seraient sans commune mesure avec les prétendus avantages qu'elles pourraient tirer d'une telle opération.

Au niveau des emplois, c'est une illusion : ni la construction, ni l'exploitation de la centrale ne créeront véritablement un nombre significatif d'emplois, pas plus que sa présence ne suffira à entraîner la venue d'industries nouvelles. En revanche, les activités agricoles et le marché immobilier seront inévitablement perturbés.

La patente ? D'abord, elle ne concerne que la commune d'implantation et encore faut-il tenir compte de la menace de voir la collectivité municipale en partie frustrée au profit du département et de la région. Par contre, il est certain que les profits seraient considérables pour quelques puissants groupes industriels peu soucieux de la qualité de la vie et du genre de société proposé aux Français.

En exprimant librement et officiellement, par un vote, leur point de vue sur un problème aussi grave, aussi lourd de conséquences, nos concitoyens savent que leur décision engage non seulement leur propre avenir, mais aussi celui des générations futures.

Pour nous, le choix est clair : nous disons NON à la centrale de Golfech, parce que nous voulons préserver notre cadre de vie, parce que nous avons le devoir de respecter ce que nous léguons à l'humanité, parce que nous refusons de nous lancer dans l'irréparable.

Jean-Michel Baylet,

Président de la Fédération de Tarn-et-Garonne  
du Mouvement des Radicaux de Gauche.

— **Les résultats de cette consultation seront les suivants :**

Sur 8 677 inscrits, 5 028 voteront. Un peu moins de 60 % de votants, mais avec des pointes de plus de 84 % de votants à Lamagistère et à Montjoie. 4 177 diront « Non à la centrale » et 717 « Oui ».

A noter les 84,53 % de « Non » dans le canton de Valence-d'Agen et les 88,80 % dans celui d'Auvillar.

A noter aussi que les votes les plus favorables à la centrale se situent dans trois communes proches du site, à Espalais 23,96 % de « oui », à Golfech 23,26 % de « oui » et à Saint-Loup 35,95 %.

**Résultats de la consultation** (*La Dépêche*, juin 1975) :

Participation : 60 %, contre : 80,6 %, pour : 13,6 %

	Inscrits	Votants	Exprimés	1. Centrale nucléaire		2. Moratoire	
				Non	Oui	Non	Oui
<b>CANTON DE VALENCE-D'AGEN</b>							
Valence-d'Agen	2 953	1 598	1 562	1 339	223	96	547
Castelsagrat	444	266	255	223	271	39	102
Espalais	170	126	121	92	29	65	56
Gasques	228	110	101	95	6	66	23
<b>Golfech</b>	<b>361</b>	<b>256</b>	<b>241</b>	<b>150</b>	<b>84</b>	<b>128</b>	<b>90</b>
Goudourville	369	169	161	136	25	119	42
Lamagistère	791	670	655	470	119	312	303
Montjoie	173	148	146	142	4	79	10
Perville	103	67	59	52	4	42	13
Pommevic	312	221	212	177	35	144	69
Saint-Clair	132	87	85	82	2	72	6
-----							
RÉSULTAT GLOBAL DU CANTON	6 036	3 718	3 608	2 958	558	2 132	1 261
<b>CANTON D'AUVILLAR</b>							
<b>Auvillar</b>	<b>598</b>	<b>242</b>	<b>238</b>	<b>199</b>	<b>37</b>	<b>153</b>	<b>73</b>
Bardigues	127	91	90	86	4	71	19
Donzac	407	301	295	271	24	264	31
Dunes	548	337	326	287	36	250	61
Merles	138	74	74	65	1	51	22
Le Pin	104	58	56	45	9	31	19
Saint-Cirice	101	52	51	47	4	32	13
<b>Saint-Loup</b>	<b>239</b>	<b>98</b>	<b>89</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>53</b>
Saint-Michel	246	126	126	107	9	95	30
Sistels	132	76	75	69	3	55	15
-----							
RÉSULTAT GLOBAL DU CANTON	2 640	1 455	1 420	1 212	159	1 130	336
<b>RÉSULTAT GLOBAL POUR LES 2 CANTONS</b>							
	<b>8 676</b>	<b>5 173</b>	<b>5 028</b>	<b>4 177</b>	<b>717</b>	<b>3 262</b>	<b>1 597</b>

06.06 — **Sabotage chez Framatome** : société privée du groupe Creusot-Loire construisant les réacteurs PWR sous licence Westinghouse, Dans la banlieue parisienne, Framatome est prise pour cible par deux attentats à l'explosif. L'un détériore sérieusement, à Courbevoie, l'ordinateur central, détruit à 50 %. L'autre, à Argenteuil, où l'explosion dans les ateliers d'essais des vannes, détruira notamment une partie de l'instrumentation destinée à remplacer celle de Fessenheim qui a souffert lors de l'attentat du 03.05. Ceci créera des retards dans la mise en service d'autres réacteurs (voir *Enerpresse* du 7.08.1975). Le « Commando Garmendia-Angela Luther » <sup>(1)</sup> revendique les interventions.

(1) — Angela Luther, emprisonnée en Allemagne de l'Ouest pour ses activités au sein des groupes de lutte armée.

— Garmendia, militant de la cause basque et de la ETA, était alors emprisonné et condamné à mort en Espagne par les tribunaux militaires d'exception. Garmendia échappera au châtiment suprême. Ce n'est pas le cas pour d'autres. Le 26 septembre, le dictateur Franco doit statuer sur la condamnation à mort de neuf hommes et deux femmes, militants du FRAP et de la ETA. Franco ordonne pour le lendemain matin l'exécution de cinq personnes. Le 27 septembre à l'aube, José Luis Sánchez-Bravo, José

Baena-Alonso, Ramon Garcia-Sanz, membres du FRAP (organisation d'extrême-gauche) ainsi que Angel Otaegui-Echevarria et Juan Paredes-Manot membres de la ETA, sont fusillés. Franco l'ignoble meurt dans son lit la même année, le 20 novembre 1975.

Ci-joint le communiqué extrait de la *Gueule Ouverte* du 11.06.1975.

**Les auteurs de l'attentat contre Framatome nous ont communiqué le texte suivant :**

« 6 juin. — 4 h du matin : deux attentats simultanés ont frappé le cerveau électrique de l'administration centrale de Framatome à Courbevoie, et un atelier de vérification de vannes destiné aux centrales nucléaires à Argenteuil. Framatome instaure le black-out (surtout après la mort du jeune ouvrier italien irradié cette nuit) <sup>(1)</sup>. Nous revendiquons ces deux attentats sans estimer avoir encore vengé sa mort. Le procès Baader reprend à Stuttgart. Ce n'est pas un hasard si le même béton constitue les structures des bureaucraties et des forteresses-prétoires. C'est la marque de l'impérialisme américain. Nous félicitons nos camarades du commando Puig Antich-Ulrike Meinhof pour l'ampleur des dégâts commis à Fessenheim. Après

Fessenheim, et la Maison de Suède, après l'attentat de notre collectif international contre le consulat d'Allemagne à Nice, après les amis de J.C. Milan, nous comptons que bien d'autres se dresseront pour arracher la Fraction Armée Rouge et nos camarades Garmendia et Oategui <sup>(2)</sup> à la monstrueuse machine qui les écrase aujourd'hui et nous écrasera demain. Notre projet de guérilla urbaine est logique, possible, réaliste et réalisable ».

(1) Il s'agit d'un employé d'une entreprise où les aliments sont conservés par irradiation. L'ouvrier en question est mort des suites d'une exposition accidentelle à une source de cobalt 60 (NDLR).

(2) Deux militants basques dont le vampire Franco réclame la tête, après celle de Puig Antich.

**14.06. — Création, autour de l'Association toulousaine d'écologie, d'un premier Comité d'action antinucléaire toulousain (CAN)**



Affiches du CAN de Toulouse.

16.06. — Visite par des personnalités toulousaines du Centre d'Études Nucléaires à Cada-  
rache dans la région de Toulon (Var).

Juillet. — Tract du CAN de Toulouse : « Pourquoi non à l'énergie nucléaire ! »

### Pourquoi « non » à l'énergie nucléaire !

- *Elle est dangereuse*

– Toute centrale nucléaire en fonctionnement dégage de la radioactivité (cause de cancers, leucémies, malformations, mutations génétiques. . .).

– Les déchets de ces centrales restent dangereux des milliers d'années (1 mg de plutonium suffit à provoquer la mort par cancer du poumon).

– Une centrale ne vit que 20 ans ! Elle est trop radioactive pour qu'on puisse la démonter ; que va-t-on en faire ?

- *L'industrie nucléaire rompra l'équilibre écologique*

– Pollution thermique : autour de la petite centrale de Vandellos, plus un poisson à pêcher dans un rayon de 8 km (eau réchauffée de 7 à 10°).

– Les nouvelles lignes de transport à haute tension vont tuer 20 000 hectares en France (neutralisation du sol dans un couloir de 250 m de large).

– Les transports de matières radioactives nécessaires à travers toute la France nous menacent tous ! (accidents, sabotage, etc.).

- *C'est la moins rentable des solutions énergétiques*

– De toute façon, les réserves d'uranium sont limitées et leur exploitation sera bientôt coûteuse en argent et en énergie.

– Elle n'assure à la France aucune indépendance (importation d'uranium et brevets américains, capitaux étrangers. . .).

– D'autres solutions sont possibles : moins polluantes et gratuites : charbon, géothermie, énergies éolienne et solaire !

- *Aucun contrôle démocratique n'est possible*

– Les problèmes de sécurité, les risques d'accidents et de sabotage, poussent au développement d'un système policier.

– Une poignée d'hommes (politiques et financiers) disposera d'un énorme pouvoir (distribution de l'énergie, fixation des prix, manipulations).

– De toute façon, pourquoi continuer à doubler tous les 10 ans notre consommation d'électricité ?

On nous impose un gaspillage et des consommations inutiles ! (La tour Montparnasse consomme autant d'énergie électrique qu'une ville de 30 000 habitants). Qui a intérêt à nous pousser au nucléaire ?

Réunion du Comité antinucléaire toulousain tous les mardis à 21 heures : 18, rue des Pénitents-Gris.  
Juillet 1975.

15.08 — **Un attentat à l'explosif endommage la centrale de Brennilis (Finistère)** et l'oblige à stopper sa production pendant quelque temps. L'action est revendiquée par le FLB-ARB (Mouvement autonomiste breton), qui déclare « s'opposer par tous les moyens à toute implantation de centrale nucléaire sur le territoire breton ».

16-17.08. — **Le Blayais.** Contre le projet de centrale du Blayais (enquête d'utilité publique en juillet 1974), près de Blaye et de Braud et Saint-Louis (Gironde), plusieurs milliers de participants, malgré la pluie, au rassemblement antinucléaire. Déjà le 25.05.1975, 6 000 personnes avaient piqué-niqué à côté du site. 25 000 lettres et documents hostiles à la centrale avaient été recueillis fin 1974. Mais de tout ça, le pouvoir n'en tiendra pas compte puisque la centrale sera construite à partir de février 1976 (quatre réacteurs de 900 MW chacun, mis en service entre 1981 et 1983).

01.10. — **Un pylône pour les derniers morts de Franco.** A Castelnau-d'Aude, près de Lézignan dans les Corbières, un pylône de la ligne THT reliant la France à l'Espagne (Ryer via Vic) à été endommagé par des charges explosives. L'action semble avoir été commise en réaction aux condamnations et exécutions de militants politiques en Espagne (voir chronologie le 3.05.1975).

4.10. — **Lettre de E.J. Baylet à M. Eeckhoutte, président du Conseil général de Haute-Garonne. Elle se déclare résolument hostile à Golfech :** « ... Après les études minutieuses auxquelles je me suis livrée, tant sur le plan technique que sur le plan des dangers peut présenter une centrale nucléaire sur la santé des populations et leur sécurité, je suis résolument hostile à une telle implantation... » E. J. Baylet.

Si elle rappelle plus loin dans ce courrier qu'elle a organisé, le 1<sup>er</sup> juin 1975 une consultation des populations qui se sont déclarées hostiles à ce projet, Mme E. J. Baylet oublie de pré-

ciser dans ce courrier qu'elle a voté **oui** le 27.02.1967 à l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech. Et qu'en tant que membre du groupe de travail « centrale électronucléaire » issu de la commission géographique « Garonne-Pyrénées » du Comité de bassin Adour-Garonne, elle s'est prononcée le 16.06.1975 pour la poursuite de l'étude du projet d'une centrale à Golfech.

### 15.12. — SOS Golfech, dernières nouvelles.

Chers amis, chers camarades

Après le redémarrage de l'association en mars 1975 et notre participation à la brève campagne qui a précédé le « référendum » du 1<sup>er</sup> juin sur Golfech, les vacances sont arrivées en même temps que le début des travaux préliminaires de Brau-Saint-Louis.

Peu de gens ont répondu à notre appel pour aller soutenir la lutte des paysans de Brau. Nous n'avons donc été que 7, retenus pendant 2 h 30 pour vérification d'identité par la gendarmerie près du site prévu pour la centrale. Cela ne nous a pas empêché de rencontrer les responsables du Syndicat des Agriculteurs Menacés (SYDAM) et d'acheter 10 parts de GFA.

A la rentrée nous avons lancé un appel aux cotisations (bilan actuel : 53 adhésions). Une cinquantaine de personnes ont aussi participé à notre AG le 26 septembre ; mais à la réunion suivante, où nous avons convié tous les participants à venir organiser les activités de l'association, nous nous sommes retrouvés 4 (1 personne s'était excusée).

Nous ne sommes pas découragés malgré cela. Nous avons décidé d'organiser un week-end d'information sur les technologies douces et les alternatives énergétiques, il aura lieu certainement au mois d'avril. Avant ce week-end nous pensons rédiger une brochure expliquant où en sont les projets de centrale nucléaire à Golfech.

A notre AG, nous avons invité les partis de gauche, les syndicats, diverses organisations populaires; en plus des trois organisations qui nous soutiennent

régulièrement (le PSU, VVAP, le groupe libertaire d'Agen) seules la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération des Œuvres Laïques et la Ligue Communiste révolutionnaire ont répondu à notre invitation.

Il serait souhaitable que nous prenions contact individuellement avec toutes les associations qui ne sont pas venues, mais tant que nous ne serons que 3 ou 4 à nous occuper activement de SOS-Golfech ce ne sera pas possible. Nous ne pourrons que nous efforcer de maintenir les liens avec les associations qui en ont avec nous.

Sur le terrain rien de nouveau à notre connaissance. Après la réunion du 20 mars 1975 à Valence d'Agen où EDF avait précisé ses projets (2 ou 4 réacteurs de 950 ou 1 250 mégawatts chacun avec une tour de réfrigération de 150 m de haut par réacteur, début des travaux en 1982), le comité du Bassin Adour Garonne a demandé que pour les trois centrales projetées officiellement dans ce bassin (Brau, Golfech, le Verdon) il n'y ait pas de puisage dans les eaux profondes.

Le Conseil général consulte toujours des « spécialistes » mais n'a pas encore pris de décision. Le Comité Economique et Social de Midi-Pyrénées a demandé à ce que divers travaux et enquêtes soient effectuées sur le terrain...

...Si vous désirez vraiment que SOS-Golfech soit un outil utile et efficace pour une société meilleure, faites un effort : participez, militez.

A bientôt.

Pour le comité : Michel Trimouille.

### 15.12. — **Création du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN)**

A partir de juin 1976 il publie régulièrement *La Gazette Nucléaire* à laquelle ont collaboré des militants, des Amis de la Terre, Du Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS, FEN), de la CFDT, du PS, du PSU, et quelques autres soucieux d'empêcher les officiels du nucléaire de transformer l'information en propagande. En 1997 *La Gazette* a fêté ses vingt ans d'existence, elle a joué et joue encore aujourd'hui, en 1999, un rôle très important en matière d'informations techniques et diverses.

**1976 :**

**« S'opposer à l'énergie nucléaire est un crime contre l'intelligence. »** (Pierre Mauroy, *Le Monde*, 18 mai 1976).

Mauroy qui est membre du PS sera nommé Premier ministre sous le premier gouvernement de Mitterrand en 1981.

■ Avec l'aide de la France, une usine de retraitement du combustible nucléaire est construite au Pakistan et une autre d'enrichissement au Japon à Tokaimura.

07.02. — La **Coordination Nationale Antinucléaire** se réunit pour la première fois à Paris à l'appel du **CAN de Toulouse**.

Lancement de la campagne d'autoréduction de 15 % des factures EDF afin de protester contre le programme nucléaire ; Toulouse en assure la coordination nationale. Plusieurs centaines de compteurs seront ainsi autoréduits à Toulouse et dans sa région.

Cette initiative fait suite à l'opération « 6 % solaire » d'auto-réduction des factures EDF. Ce pourcentage correspondait à une augmentation récente des tarifs EDF. Pour freiner le programme « tout électrique-tout nucléaire », le « 6 % solaire » fut lancé le 21 janvier 1975 par une conférence de presse que le mouvement « Pollution-Non » de Montargis (Loiret) tint au siège du Mouvement écologique à Paris. « Pollution-Non » s'inspirait à la fois du mouvement des auto-réductions en Italie et du « 3 % Larzac » (les paysans du Larzac demandaient à qui voulait les soutenir, contre l'extension militaire du camp du Larzac, de retenir 3 % de leur impôt. Somme qui serait redistribuée à l'Association pour la promotion de l'agriculture sur le Larzac).

Pendant les 15 mois que dura l'opération « 6 % solaire » (de janvier 1975 à mars 1976), « Pollution-Non » reçut plusieurs centaines de demandes de renseignement. Et en prévision de l'augmentation annoncée pour le 1<sup>er</sup> mars 1976 de 15 % des factures EDF (qui permettra à ce service public de financer sa politique « tout nucléaire »), la Coordination nationale antinucléaire lance cette nouvelle campagne d'auto-réduction début février.



7.02 — Dans le sud de la France, le mouvement d'opposition contre les mines d'uranium et contre les lignes électriques à très haute tension se développe conjointement à la lutte anti-nucléaire.

07.03. — Dans le Tarn-et-Garonne, les maires de Dunes et Donzac font paraître des professions de foi antinucléaires pour les élections cantonales.

24.08. — Une circulaire du ministre de l'Industrie abroge et remplace la procédure de DUP du 24 octobre 1959 – elle entérine officiellement la pratique de concertation telle qu'elle avait été instaurée 2 ans plus tôt et institutionnalise une nouvelle procédure de DUP comme procédure préalable à la décision – elle fixe obligation au maître-d'œuvre de jumeler à l'étude d'avant-projet une étude d'impact qui devra être publiée dans le dossier d'enquête de DUP ainsi que l'aspect architectural des installations projetées.

### Nouvelle procédure de déclaration d'utilité publique

« Il s'agit d'une orientation essentielle de la politique adoptée par le gouvernement pour accroître effectivement la participation des Français à l'aménagement du cadre de vie... pour obtenir des habitants intéressés le maximum de réactions et de propositions susceptibles d'éclairer l'autorité publique avant le choix ou la mise en œuvre d'un projet... »

Jacques Chirac, Premier ministre.  
Extrait de la directive du 14 mai relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques.

06.06. — Premier rassemblement sur le canal de Golfech d'une centaine de personnes. Cette journée était organisée par le CAN et le Club Nature de Montauban pour les gens qui ne pouvaient se rendre à la manifestation contre le centre de retraitement des déchets de La Hague (voir la chronologie 28 et 29.06.1980).

10.06. — Réunis à Lyon le 10 juin, les fédérations de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et du Rhône du Parti socialiste se prononcent contre le programme nucléaire tel qu'il est défini par le gouvernement, et s'inquiètent « des conditions dans lesquelles a été décidée l'implantation du surrégénérateur à Creys-Malville ».

Juillet. — Giscard d'Estaing nomme Raymond Barre Premier ministre. Il le sera jusqu'en mai 1981.

### ■ Creys Malville - Superphénix

03. et 04.07. — 20000 manifestants, le samedi, à Creys-Malville (Isère) contre l'implantation de la centrale nucléaire (surgénérateur Superphénix). Vers 15 heures, le dimanche, des manifestants cisailent la clôture et pénètrent à l'intérieur du site.

Le jeudi, à 6 heures, cinq compagnies de CRS interviennent brutalement contre les occupants du site et obligent les campeurs à évacuer rapidement les lieux. Le samedi 10, le comité de liaison des organisateurs convoque un rassemblement de protestation... (Manifestation qui rassemblera 5 000 personnes).



« Le soir, à 22 heures, les CRS rééditent leur exploit du jeudi et évacuent le camp dit « du Bayard », à trois kilomètres du site, avec un rare vandalisme : pneus lacérés, matériel de camping détruit. On compte 4 blessés hospitalisés parmi les manifestants.

*Le Monde* du 13 juillet 1976 rapporte les événements dans un article au titre évocateur : « La police au secours du nucléaire ». Ainsi, à la tombée de la nuit, plusieurs centaines de CRS et gardes-mobiles, usant des moyens habituellement employés dans les opérations importantes du maintien de l'ordre ont « nettoyé » le terrain. Des hommes, des femmes, des enfants étaient occupés à monter leur campement pour la nuit affichant une attitude résolument non violente comme ils l'étaient depuis le début de la « fête » antinucléaire de Creys-Malville, il y a 8 jours. Pourchassés, les campeurs se sont dispersés dans la campagne. Ils ont été hébergés par les agriculteurs qui n'ont pas caché leur stupéfaction et leur indignation». Et le journaliste du *Monde* ajoute : « aux légitimes inquiétudes de milliers de citoyens qui demandent simplement que la démocratie fonc-

tionne, on répond par la force la plus sommaire et la moins légitime ».

« On prévient, puis on nettoie », avait dit le Préfet Jannin. (*Le Monde*, 18-19 juillet 1976).

Sous la plume de Gérard Bonnot, *L'Express* (19-25 juillet 1976) constate : « Ils professaient la non-violence, ils demandaient un libre débat sur les dangers de l'entreprise, un référendum auprès des populations intéressées. On leur a répondu par une déclaration de guerre ».

La violence de l'intervention policière contre les manifestants de Creys-Malville en juillet 1976 introduit dans le mouvement les éléments essentiels du débat qui présidera à la préparation du rassemblement de 1977 : allait-on encore se laisser matraquer sans réagir ? Comment empêcher la construction du surrégénérateur ? Quels sont les moyens de lutte les plus efficaces ? Comment construire un rapport de force suffisant pour faire reculer le gouvernement. »

(Extraits de « Aujourd'hui Malville... Demain la France ». Le Livre Noir. 1978).

L'opposition à la construction de Superphénix se développe, on essaie de la prendre de vitesse. Marcel Boiteux, directeur général d'EDF déclare, en septembre 1976, à une réunion de la NERSA (voir texte sur les surgénérateurs) : « Nous ressentons de la manière la plus nette que la meilleure façon de contrecarrer la contestation se développant au plan local et national est d'engager au plus vite, de manière irréversible, l'opération et de rendre publique cette décision ».

### ■ Les surgénérateurs : de Rapsodie à Superphénix

- *Rapsodie* : Premier réacteur surgénérateur expérimental construit au Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône), géré par le CEA. D'une puissance de 24 MWé, il entrera en divergence en 1967. Objet d'une refonte en 1970, sa puissance montera à 40 MWé. Il connut à diverses reprises des pannes, notamment des fuites de sodium à partir de 1978. Celles du 28 février 1982 lui seront fatales, puisqu'en octobre de la même année, il est définitivement arrêté.

- *Phénix* : C'est sous la responsabilité exclusive du CEA, maître d'œuvre, que fut conçu, réalisé et exploité Phénix, un réacteur expérimental en prototype commercial. La construction de Phénix à Marcoule (Gard) fut assurée par des équipes « intégrées » du CEA, d'EDF et de GAAA (filiale de CGE-Alsthom et Babcock-Fives). Phénix, d'une puissance de 250 MWé, entrera en divergence le 31 août 1973. Il connaîtra un début remarquable (1974-1975), mais à partir de novembre 1975, ses performances se sont sans cesse dégradées... Arrêt, redémarrage... Voir le dernier, le 27.05.1998.



• *Superphénix* : A la fin des années 60, la stratégie des nucléocrates est de développer à marche forcée le nucléaire. Selon cette stratégie le nucléaire représenterait 25 % de l'énergie primaire en 1985 et 40 % en l'an 2000. Mais à ce rythme de développement, le pays épuiserait ses propres réserves d'uranium en dix ans. Il leur faut donc trouver rapidement un relais aux centrales nucléaires (PWR). Et le relais pour ces messieurs, c'est le surgénérateur utilisant comme combustible le plutonium (ce corps n'existant pas dans la nature, il faut l'extraire des combustibles irradiés provenant des réacteurs). La France, porte-drapeau du maximalisme nucléaire, se servant du prototype Phénix, programme la construction d'un second prototype nommé Superphénix d'une puissance de 1 200 MWé qui devait être suivi de plusieurs surgénérateurs dans la région de Chalon-sur-Saône. Le gigantisme de Superphénix et son coût beaucoup plus élevé qu'une centrale ordinaire conduit l'Etat à trouver des investisseurs. Raison pour laquelle est fondée la NERSA en 1974 et Novatome en 1976.

C'est en 1971 que EDF, ENEL (EDF italienne) et RWE (EDF allemande) signent un protocole de collaboration pour la réalisation de grandes centrales surgénératrices à neutrons rapides en Europe. Deux surgénérateurs doivent être construits. L'énergie produite sera livrée aux réseaux des trois pays proportionnellement à leur participation financière.

Le 2 mai 1974 est créée la société de droit français : la NERSA, composée de trois actionnaires : EDF 51 %, ENEL 33 % et RWE 16 %. A noter, que RWE cèdera sa participation à la société allemande SBK qui regroupe les intérêts de la RFA, de la Hollande, de la Belgique et de la Grande-Bretagne. Le site de Malville, sur la commune de Creys-Pusignier, sera choisi pour construire le premier surgénérateur de puissance.

**Le 9 novembre 1974, alors que la deuxième enquête d'utilité publique se termine, EDF a déjà commencé les travaux de terrassement tenant pour quantité négligeable l'opinion des populations.**

Et le 15 avril 1976, le Conseil des ministres restreint, présidé par Giscard, donne autorisation à EDF de commander, dès cette année, « Superphénix ».

C'est Creusot-Loire (groupe dominé par Empain-Schneider) — qui a déjà, via Framatome, le monopole de la construction des réacteurs PWR — qui aura, via Novatome (créée le 8 avril 1976), la haute main sur la construction des surgénérateurs. Ce groupe obtiendra 60 % des parts de Novatome contre 40 % pour le CEA. Ces parts seront res-

pectivement ramenées à 40 % et 30 % afin d'offrir 30 % à Alsthom. En 1991, c'est Framatome qui détient 100 % du capital de Novatome.

Superphénix sera relié au réseau EDF le 14 janvier 1986, mais sera arrêté le 26 mai 1987 après la découverte d'une fuite de sodium. Fin 1993, après de multiples pannes et tentatives de redémarrage, Superphénix ne fonctionne toujours pas. En août 1994, la centrale redémarre... Le 24 décembre 1996, après divers incidents, elle est arrêtée pour entretien. Le 28 février 1997, le Conseil d'Etat annule le décret de redémarrage de juillet 1994. Le 19 juin 1997 (voir Chronologie), Jospin, Premier ministre, annonce que la centrale sera fermée définitivement. Le 2 février 1998, le Comité interministériel la parution d'un décret de mise à l'arrêt définitif, pour courant 1998. Le prix de revient de cette « petite merveille » aura coûté près de 60 milliards de francs (dont 27 milliards d'études) sans compter son démantèlement qui va durer...

• *Les surgénérateurs intéressent les militaires*

(Extrait d'un texte du CAN Hautes-Pyrénées, 1983).

Chaque centrale nucléaire produit du plutonium. Marcoule, premier site en France, est une centrale de recherche militaire.

Le plutonium extrait annuellement d'un réacteur PWR de 1 000 mégawatts peut servir à fabriquer 30 bombes du type Hiroshima. Le problème n'est plus alors qu'une question chimique de retraitement de combustible, de séparation et de concentration plus ou moins facile selon l'origine du combustible. L'obtention la plus facile de plutonium pur et à tous points de vue la moins chère est à partir du combustible des surgénérateurs.



Affiche ADEL Toulouse.

Le 19 janvier 1978, un article du *Monde*, rendant compte d'une réunion de la Commission des affaires étrangères du Parti Radical, rapportait cette phrase du Général Thiry (conseiller militaire auprès de l'administrateur délégué du Comité à l'Energie Atomique) : « La France sait faire des armes atomiques de tous modèles et de toutes puissances ; elle pourra, pour des coûts relativement faibles, en fabriquer en grande quantité dès que les surgénérateurs lui fourniront en abondance le plutonium nécessaire ».

Le surgénérateur est une sorte d'agent double qui, présentant un visage civil et étant financé par des civils, travaille en sous-main pour les militaires (le surgénérateur procure aux militaires un plutonium 12 à 25 fois moins cher que les centrales PWR construites actuellement).

• *Superphénix, le dernier des Mohicans ?*

En 1977, la Commission PEON prévoyait d'installer de 13 à 19 surgénérateurs d'ici l'an 2000 en France. Mais ce programme « ambitieux » sera

stoppé par les réalités techniques et surtout économiques. Les surgénérateurs de type Phénix et Superphénix se sont révélés délicats à mettre au point et plus chers à construire que prévu. De plus, l'économie mondiale ayant réduit sa croissance cela a entraîné une surcapacité de production électronucléaire, la baisse des cours de l'uranium et diminué l'intérêt économique des surgénérateurs. Mais les nucléocrates n'ont pas abandonné l'idée de construire de nouvelles petites merveilles... au siècle prochain.

Point de vue de R. Belbéoch en 1997 (physicien membre du GSIEN) :

« Il ne semble pas que l'arrêt de Superphénix soit une gêne pour les militaires ? Aux USA la fabrication des bombes ne s'est pas faite à partir des réacteurs à neutrons rapides (Superphénix). L'argument qui se voulait très fort contre Superphénix n'avait aucune valeur. Pourquoi ce type d'argument pour condamner ce réacteur ? Le grand danger de cette technologie ne paraissait-elle pas suffisante ? »

03.07. — A Tours (Indre), c'est la direction de la région d'équipement thermique et nucléaire de EDF qui est la cible de cocktails molotov. L'incendie provoquera d'importants dégâts.

23.09. — Dans le Lot-et-Garonne, le groupement écologiste du Marmandais s'associe aux mouvements écologistes du Villeneuvois pour dire « Non au nucléaire à Golfech ». (*Sud-Ouest*).

## ■ Novembre explosif

9.11. — Une charge explosive dévaste les bureaux de la Compagnie d'étude et de réalisation de combustibles nucléaires, avenue Montaigne à Paris. Société qui procède à la mise en barre du combustible d'uranium.

14.11. — A Margnac (Haute-Vienne), c'est la salle de contrôle et les commandes électroniques de la mine d'uranium du CEA qui sont détruites par une charge d'explosif placée avec précision. Les dégâts sont évalués à un milliard de centimes. A cette date, cette mine d'uranium qui fait partie de la division de la Crouzille est relativement importante puisque le gisement a été reconnu sur 3 km de long et l'extraction se poursuit en galerie jusqu'à 340 mètres en profondeur. L'action est revendiquée par le COPEAU (Commando d'Opposition Par l'Explosif à l'Autodestruction de l'Univers). — « Copeau » est le personnage d'un livre de science-fiction, *Un bonheur insoutenable* d'Irea Levin, éd. J'ai Lu.

## Communiqué extrait de *La Gueule Ouverte* du 26.11.1976

COPEAU nous a fait parvenir le texte suivant :

« Une des bases essentielles de la société marchande est de produire davantage de marchandise, afin d'accroître les profits des bourgeois et bureaucrates et d'aliéner davantage l'individu, en l'intégrant au cycle produire un peu plus – consommer toujours plus – vivre encore moins. Afin de maintenir ce cycle, le pouvoir est prêt à prendre tous les risques, aussi a-t-il choisi le nucléaire. Nous ne parlerons pas des dangers écologiques bien connus : pollution, échauffement des eaux, déchets radioactifs...

A ces dangers, personne n'a apporté de solutions réelles. La société nucléaire entraîne la mise en place d'un système policier de plus en plus développé, par l'installation d'un contrôle militaro-policier des régions et du personnel nucléaire.

Magré tous les démentis « l'atome pacifique » ne peut exister, car en même temps qu'elles produisent de l'électricité, les centrales nucléaires fournissent du plutonium, élément de base de la bombe atomique. Nous ne pouvons tolérer ni la société nucléaire ni les systèmes qui veulent la

mettre en place, aussi sommes-nous décidés à les détruire par tous les moyens.

Aucune action symbolique ne peut faire reculer le pouvoir : ainsi en témoignent les récentes manifestations antinucléaires.

Seule l'action radicale est payante et ceux qui veulent une transformation totale de ce monde, ne

peuvent tolérer plus longtemps que les systèmes de l'Est et de l'Ouest mettent en place des moyens d'exploitation et d'aliénation de mieux en mieux adaptés au contrôle de l'individu.

A chacun de voir ! »

Commando d'Opposition Par l'Explosif  
à l'Autodestruction de l'Univers.

**1977 :**

**« Il est essentiel que les centrales nucléaires soient de grande taille et exploitées de façon quasi militaire. »** (Jean-Claude Lémi, directeur de Framatome).

Janvier. — Document diffusé par SOS-Golfech.

• *Le service des relations publiques d'EDF* : « Le corps enseignant reste dans son ensemble très attaché à la rigueur factuelle de ses instruments pédagogiques. Cependant il fournit une bonne part des militants pour lesquels l'information sur l'énergie nucléaire n'est objective que si elle en dénonce les inconvénients. Il importe donc d'être particulièrement attentif à la rédaction des documents pour les enseignants afin d'éviter au maximum les réactions de rejet contre la « propagande » d'EDF. »

(*La Gueule Ouverte* n° 135 du 8.12.1976)

• *SOS-Golfech* : « Mesdames, Messieurs les professeurs. Vous n'êtes pas sans savoir que le pro-

gramme nucléaire français est fortement contesté par la population et de nombreux scientifiques. Face à cette situation, qui crée des difficultés à la mise en œuvre de ses projets, EDF a choisi les « cibles » pour sa propagande, comme le montre le document ci-dessus.

Nous connaissons et respectons le souci d'indépendance et d'objectivité des enseignants. Notre association est susceptible de vous fournir des éléments (bibliographie, références, prises de position scientifiques) qui vous permettraient de vous former une opinion plus objective.

SOS-Golfech travaille depuis 5 ans sur les problèmes nucléaires et se met à votre disposition.

**16 et 17.04. — Coordination nationale des groupes Auto-réduction 15 % (sur les factures EDF) à Toulouse.**

21.04. — A Agen, salle Ledru-Rollin dans la soirée, à l'initiative de **SOS-Golfech**, 300 personnes assistent à une conférence-débat. EDF n'était pas représentée bien qu'elle ait été invitée. Le débat fut animé par Jean **Pignero**, membre de l'**APRI** (Association pour la protection contre les rayonnements ionisants), qui effectue une tournée dans le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne ; il sera à Toulouse le 1<sup>er</sup> mai pour sensibiliser le maximum de gens en exposant les résultats inquiétants de ses recherches.

Des informations et propositions étaient suggérées (lutte au sein des associations, auto-réduction, création d'un Groupement Foncier Agricole...). La conférence a été précédée de la projection du film « **Golfech mon amour** »<sup>(1)</sup> de Floréal Bujan.

SOS-Golfech fit adopter à l'unanimité des personnes présentes la motion suivante qui sera reproduite dans *Le Petit Bleu* et *La Dépêche* du 23.04 et dans *Sud-Ouest* le 25.04.

Les participants ont demandé aux élus et aux personnalités :

1. Qu'ils interviennent dès aujourd'hui auprès des autorités compétentes pour que soit levé le secret entourant le programme nucléaire :
  - projets : les préciser, les porter à notre connaissance ;
  - études : dévoiler leur objet et leurs résultats ;
  - dangers : publication intégrale du plan Orsec-Rad pour que soient connus les risques encourus par les populations.
2. Qu'ils organisent une large consultation au sein des populations munies de ces informations.
3. Qu'ils tiennent compte et fassent appliquer dans leurs assemblées les décisions populaires exprimées.

En attendant, ils exigent un moratoire avec arrêt du programme nucléaire et arrêt des ventes de la technologie et des centrales nucléaires.

(1) « Golfech mon Amour ». Le film de Floréal Bujan se situe en juillet 1983, au moment où survient une terrible explosion à la centrale, faisant cinq cents morts et deux mille irradiés. Vision futuriste ? Fiction ? Réalité sans doute. Qui peut affirmer le contraire ? Ce documentaire a le mérite de poser le problème sous tous ses aspects. Il faut savoir que les rejets radioactifs faibles certes, mais permanents, s'immiscent dans notre cycle biologique. (*Le Petit Bleu* du 23.04.1977).



### Mai. — **Création officielle du Comité Antinucléaire de Golfech (CANG)**

Après la création du CAN de Toulouse et de celui de Montauban, se constitue le CAN de Golfech. Il regroupera très peu d'habitants du village et sera plutôt composé de gens résidant aux alentours. Au fil des années, d'autres CAN apparaîtront dans les villes de la région, chacun avec leur spécificité et une durée d'existence variable.

Dès sa naissance, le CAN Golfech envisage de créer un GFA (Groupement Foncier Agricole) dans le but de racheter un maximum de parcelles sur le site.

EDF, avertie par la presse, se démène

pour acheter du terrain. « En huit jours, les trois quarts des ventes sont conclues. 300 ha sont acquis ». (*L'Autan*, n° juill.-août 1978). A la fin des années 1960, EDF avait déjà acheté quelques centaines d'hectares. Les premiers à vendre sont les propriétaires des terres en fermage. « Pour eux, la terre, avant d'être un outil de travail, c'est du fric. Les autres, les fermiers propriétaires ont vendu ou échangé par la suite ». (*L'Autan*, n° juill.-août 1978). L'hectare est vendu 30 000 F en moyenne.

« Ici, les gens sont vieux, pour qui se battraient-ils ? Les jeunes sont partis... Et puis on nous dit que la centrale c'est dangereux, mais nous on ne sait pas si c'est bien ou pas », déclare un paysan.

#### ■ Sur la naissance du GFA (article paru dans *La Gueule Ouverte* du 11.05.1977) :

GOLFECH : Une centrale est prévue à Golfech, dans le Tarn-et-Garonne. EDF a procédé, il y a quelque temps, à l'acquisition de terres à l'amiable avec des agriculteurs. Afin d'entraver la marche de ce projet, un GFA s'est formé pour acquérir des terres encore disponibles, près de 10 ha. Pour démarrer cette action, il faudrait dans l'immédiat disposer d'une somme de 30 000 F environ. La souscription se fait sous forme de parts d'un montant de 500 F. Pour simplifier la comptabilité, il est demandé dans la mesure du possible de se grouper pour prendre au moins une part. Les chèques devront être libellés à l'ordre du GFA de Golfech et envoyés à Michel Loubes, la Pointe-Boudou, 82800 Moissac, en écrivant au dos du chèque la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de la personne émettant le chèque.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez à cette même adresse.

Une conférence-débat sur l'énergie solaire aura lieu à Moissac, salle du Tribunal, le samedi 14 mai, à 21 heures.

28.05. — Paraît dans *La Dépêche* en première page un article signé J.-M. Baylet, titré « Les radicaux de gauche demandent un grand débat national sur l'énergie nucléaire ». Après avoir expliqué qu'entre l'homme et les nécessités techniques il a choisi le premier, il termine son texte ainsi : « *Nous dénonçons une fois de plus l'intolérable défaut de débat national et nous disons non à la centrale nucléaire de Golfech en réclamant le respect du droit souverain des populations à décider en dernier ressort de leur avenir* ».

05.06. — A Vielmur-sur-Agout (Tarn), près de 2 000 personnes participent au rassemblement contre l'extraction du minerai d'uranium dans la région.

11.06. — Le Conseil municipal de Merles (Tarn-et-Garonne) prend une délibération contre le projet de centrale nucléaire à Golfech. Seul conseil jusqu'à présent à s'être véritablement prononcé contre l'implantation de la centrale. (*On voudrait pas crever*, décembre 1977).

17.06. — A Toulouse, deux antinucléaires sont assignés devant le tribunal d'instance par EDF pour avoir retenu 15 % de la somme sur leur facture (ce qui avait amené une coupure

de courant). En effet, des écologistes amputèrent leur facture d'électricité de 15 %, exprimant par ce geste leur mécontentement contre la construction des centrales nucléaires qui ont entraîné une facturation supplémentaire de 15 % dès mars 1976.

Le 8 juillet, le tribunal rendra son jugement.

Il considérera dans ses « attendus », que EDF était en droit de suspendre la livraison d'électricité et condamnera les deux antinucléaires à payer d'une part le solde de la facture et les frais inhérents à la facture.

Sur cette journée du 17 juin, ci-joint l'article paru dans *La Gueule Ouverte* du 23.06.1977.

### A Toulouse, EDF coupe d'abord et discute ensuite

A Toulouse, il y a une direction régionale d'EDF pas comme les autres. Si tu payes pas ta facture d'électricité, elle te coupe le gaz ! Elle aimerait bien te couper aussi la tête au passage mais le manque de personnel... L'essentiel, c'est de couper.

Vendredi dernier, à Toulouse, les coupés et les coupeurs se retrouvaient devant le tribunal d'instance présidé par le juge Sarie, qui, chose inouïe pour un juge français, a l'air de vouloir juger, je veux dire se renseigner avant de condamner. Les coupeurs d'EDF, on ne les a pas vus. Ils avaient envoyé une avocate qui s'emmêlait les pinces dans ses chiffres sur la fusion EDF-GDF, et ne se rappelait plus si EDF réclamait 500 ou 5 000 F aux prévenus.

Ah, oui, vous savez pas la meilleure : non seulement EDF coupe le courant, sans le préavis de la lettre recommandée, non seulement EDF coupe le gaz au passage, mais EDF réclame ensuite des dommages et intérêts à ceux qui « ont un comportement malveillant et retiennent 15 % sur leur facture pour des motifs idéologiques ».

C'est comme si le bourreau envoyait la facture du pressing à la veuve dont le mari saignant a taché son pantalon.

De Gaulle, qui n'en ratait pas une, a donc jumelé EDF et GDF après la guerre. C'est les fournisseurs d'énergie associés. Le monopole parfait. Résultat : si tu touches à un cheveu d'EDF tu fais mal au crâne de GDF. Car les caisses sont paraît-il communes. En fait, c'est faux : seules les factures sont communes. L'autoréduction gêne donc quelques bureaucrates. A l'échelle régionale, l'autoréduction pour motifs antinucléaires



se confond avec les milliers de réductions totales pour cause de misère économique ; la réduction 100 % plan Barre. Alors EDF doit couper à tire-larigot dans le tas. On ne sera pas surpris qu'elle préfère couper plutôt les antinucléaires qui ont des motifs « idéologiques ».

EDF a donc coupé le jus à deux familles honorablement connues à l'Association toulousaine d'écologie (ATE), les Vernhes et les Roussée. Et le gaz avec. Les coupés ont fait un procès à EDF. EDF a contre-attaqué sur le terrain politique. Ses arguments : on a le droit d'être dans la dèche, d'être chômeur, d'être marginal, mais on n'a pas le droit de faire de la politique, entendez de faire du civisme en décidant, à la place d'EDF, des orientations nucléaires d'EDF. On n'a pas le droit d'annuler les hausses de tarif de 15 % qui financent le programme nucléaire. EDF veut des citoyens soumis, des cochons qui payent sans discuter.

Le tribunal était du genre attentif, vendredi dernier à Toulouse. Roussée a fait un malheur en plaidant sa cause. Le président a dit : « J'ai reçu des lettres de toute la France. Je me renseigne ». Il m'a même laissé causer deux minutes avant, compréhensif, de m'inviter à lui dire tout ça par écrit. C'était un procès cool. Après, on est allé à la direction d'EDF, réclamer des lettres recommandées avant la coupure. Toto a remonté les

rues de Toulouse avec une éolienne sur la tête et les gens pigeaient illico que Toto voulait emmerder EDF.

A part ça, Toulouse n'est pas Lyon. On a occupé les bureaux d'EDF sans voir un flic (en uniforme). Les petits chefs d'EDF discutent, mal, mais discutent. Pourtant l'ATE ne leur fait pas de cadeaux. Cet hiver, ils surveillaient thermomètre en main la température des locaux d'EDF pour constater tout gaspillage d'énergie. Et puis, Toulouse c'est la coordination nationale des auto-réductions : 2 000 groupes recensés en France. Malgré ça, on discute avant de cogner. J'ai entrepris un jeune

cadre de gauche. Lui, il bosse, c'est tout. Le nucléaire ? Il fait ce que l'Etat lui demande. Si on change les lois, le parlement, tout ça, il veut bien faire de l'hydraulique ou du solaire. Comme quoi le travail, plus que le nucléaire, est bien l'aliénation suprême, celle qui est la mère de toutes les autres.

Jugement dans trois semaines. Je vais écrire au juge Sarie.

Arthur.

ATE : 3, rue Danton 31400 Toulouse. – Juge Sarie : Tribunal d'instance, 12, allée Jules-Guesde 31000 Toulouse.

21.06. — A Valence-d'Agen, à l'initiative de J.-M. Baylet et de Floréal Bujan, **création du CAN de Valence-d'Agen**. « Associer les élus et les militants antinucléaires », déclare J.-M. Baylet en ouvrant la séance constitutive du comité. Ce dernier regroupe dans son bureau directeur l'ensemble des 11 maires du canton « qui décident de tout mettre en œuvre pour combattre l'implantation de l'usine nucléaire de Golfech » (*La Dépêche*, juin 1977).

J.-M. Baylet sera nommé président du CAN et M. Laffont, maire de Golfech, vice-président. En fait, ce comité n'aura aucune activité et les statuts ne seront pas déposés (Voir texte « On voudrait pas crever » in Chronologie novembre 1977) Le CANID, créé le 11 février 1978, sera le prolongement de cette initiative.

## UN ÉTÉ CHAUD ET MEURTRIER...

■ **Le Pellerin** : Côté pile, la parlotte ; côté face, la matraque.

Lorsqu'on ne peut plus convaincre, on envoie les flics, on fait donner les tribunaux. Le 2 juin, une quarantaine de personnes investissent la mairie de Couéron, en Bretagne, et y brûlent les registres de l'enquête d'utilité publique de la centrale du Pellerin. Sur douze communes concernées par l'enquête, sept refusent d'y souscrire. Le lendemain, cinq agriculteurs, quatre hommes et une femme, sont arrêtés et déférés devant les tribunaux de flagrant délit. Le verdict est très lourd : huit mois de prison dont deux fermes. « Un verdict de provocation » titre *Libération* du 11 juin. « Seul le témoignage des gendarmes a été retenu, ajoute ce journal (...), sinistre farce que ce procès où le président et le procureur avec un bel ensemble ont fustigé la violence des antinucléaires, refusant de considérer celle d'EDF et de l'appareil d'Etat, bien pires et cent fois plus puissantes.

Tous les maires des communes environnant le Pellerin, cités par la défense, ont dénoncé la présence policière qu'ils subissent (...). Pendant toute la durée des débats et jusqu'à l'énoncé du verdict, l'accès au tribunal a été interdit et le public soigneusement filtré par les CRS et les gendarmes. Ce qui a provoqué les protestations de maître Tignières, l'avocat de la défense, ainsi que des avocats du barreau de Nantes. Pendant toute la matinée, plus de 2 500 personnes ont manifesté aux abords du palais de justice, et dès hier soir, paysans et antinucléaires se concertaient pour décider des suites à donner à ce verdict de provocation ». Un procès en préfigure d'autres...

26.06. — **Trois manifestations** : à Nogent dans la région parisienne, à Gravelines près de Dunkerque et à Paluel dans la Seine-Maritime :

A Nogent, la manifestation réunit dix mille personnes dans une atmosphère plutôt bon enfant. On parlera même de « pique-nique antinucléaire ». A Paluel, déjà, le ton change : quelques incidents opposent des manifestants aux CRS, après la dispersion. Mais à Graveline, où le préfet avait déjà annoncé que la manifestation ne serait tolérée que jusqu'à 20 heures, CRS et gardes mobiles chargent brutalement le lundi 27 au petit matin les quelque deux cents antinucléaires qui étaient restés sur le chantier pour populariser leur lutte auprès des travailleurs, à l'entrée de 7 heures. On relève une vingtaine de blessés. Chose peu commune,

un communiqué unitaire des unions locales CGT et CFTD de Dunkerque, du comité Anti-Pollution, du groupe Louis-Lacour du PCF, de la LCR, de l'OCT et du PSU dénonce la répression.

— A Cha-en-Retz, près de la centrale du Pellerin, de violents affrontements opposent les paysans aux forces de l'ordre lorsque les autorités tentent, contre la volonté des habitants, d'ouvrir une « mairie annexe » — une estafette — pour y tenir le registre d'utilité publique de la centrale.

02 et 03.07. — **A Golfech, une fête-rassemblement** pour s'opposer à l'édification d'une centrale nucléaire à Golfech est organisée par les comités antinucléaires et mouvements écologiques régionaux. Participent à cette action, dans le Tarn-et-Garonne : comités antinucléaires de Golfech, Valence-d'Agen comprenant onze maires), Moissac, la Pointe-Boudou, Larrazet, Beaumont-de-Lomagne, Montauban ; dans le Lot-et-Garonne : comités antinucléaires d'Agen et Fumel, mouvements écologiques de Marmande et Villeneuve et la SE PANSO ; dans le Lot : mouvement écologique quercynois ; dans la Haute-Garonne : l'Association Toulousaine d'Ecologie. D'autres associations et groupements participeront à cette fête.

Le samedi 2 juillet, sur la place de Golfech, 3 000 personnes sont au rendez-vous. Le dimanche, tout le monde se transporte vers le stade afin de prendre le départ d'une marche sur le site qui se concrétise par la destruction de la station météo, d'un barrage sur la RN 113 et d'un barrage sur la voie ferrée. Que *La Dépêche* du 4 juillet qualifiera « d'incidents regrettables » ; *Sud-Ouest* titrera « La fête de Golfech a dégénéré... ».



08.07. — A Paris, vers 2 heures du matin, attentat à l'explosif au domicile de Marcel Boiteux, directeur général d'EDF. Ce dernier déclare à la radio que cet acte est « navrant pour la démocratie ». Les CRIN et CLAIN de Bretagne tiendront à faire connaître leur vigoureuse opposition à cette forme de lutte violente. « Nous l'avons déjà exprimé par le passé et nous réaffirmons que la lutte antinucléaire et écologiste, non violente, qui se renforce dans tous les pays, repose sur le respect de la personne humaine ». Le Comité Malville de Paris (composé du CAN d'Ile-de-France, des Amis de la Terre, du MAN, de Paris-Ecologie... PSU et CFTD) exprime également son désaccord sur la forme d'action que représente cet attentat : « ...Il ne peut que discréditer le mouvement antinucléaire et nuire à l'unité la plus large qui doit

se réaliser contre le programme nucléaire en général... Ceci d'autant plus que nous sommes à vingt jours du rassemblement contre le surrégénérateur de Creys-Malville ». La fédération CGT/GDF organise une manifestation pour protester contre l'attentat.

Le Comité d'Action Contre les Crapules Atomiques (CACCA) revendiquera l'intervention. Ci-joint le communiqué qui paraîtra dans *La Gueule Ouverte* du 14.07.1977 :

### **CACCA est partout...**

Le Comité d'Action Contre les Crapules Atomiques (CACCA) communique :

« Quiconque peut être Cacca. Cacca n'a pas de chef. Cacca n'exclut pas la non-violence. Cacca n'est pas manipulé. Etre Cacca, c'est savoir utiliser stylos ou armes. Cacca n'est pas une fin en lui. Cacca œuvre pour un monde libertaire. Cacca vient de servir un hors d'œuvre. Passons toutes et tous au plan de résistance, vu la persistance d'EDF, dans l'anti-démocratie, vu le mépris avec lequel les crapules politicardes traitent la vie des populations, vu le danger du nucléaire (un millionième de gramme de plutonium tue un homme), vu le techno-fascisme entraîné par un tel projet. Nous accusons tous ces irresponsables de crime prémédité. Nous sommes décidés par tous les moyens d'empêcher notre destruction par ces malades qui nous gouvernent. » (transmis par téléphone à *Libération*).

27.07. — Monory, ministre de l'Industrie, annonce que le programme électronucléaire du gouvernement ne sera pas ralenti.

### **■ La manifestation de Malville**

F. Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, déclare à la chaîne de télévision TF1 à propos du nucléaire : « Nous n'y sommes pas favorables, mais nous n'avons rien contre d'ailleurs, nous portons attention aux énergies nouvelles telles l'énergie solaire... Nous irons près de Malville pour y apporter notre témoignage, mais nous ne serons pas sur les lieux du rassemblement ».

28.07. — « Le boucher de Malville ». Au cours d'une conférence de presse à Grenoble, Janin (préfet de l'Isère) <sup>(1)</sup> interdit la manifestation prévue à Creys-Malville contre Superphénix.

(1) René Janin, préfet de l'Isère, formé en Algérie, est déjà tristement célèbre en Bretagne pour ses interventions contre les grévistes des entreprises du Joint Français. Big-Duschman sera le chef d'orchestre de l'activité des forces de l'ordre à Malville. Comme il l'avait été en 1976.

### **30 et 31.07. — 60 000 personnes contre Superphénix — Mort d'un manifestant.**

Dans l'Isère, rassemblement international à Creys-Malville. Mort de Vital Michalon, un manifestant, tué par le souffle d'une grenade offensive, le 31 juillet à Favergues.

« ...Depuis six mois, débats, initiatives ont préparé cette manifestation. Au moment même où marchent les manifestants antinucléaires, le 31 juillet a déjà rempli une bonne partie de ses objectifs. Depuis quinze jours la grande presse a dû faire ses gros titres sur Superphénix, les centrales et leur contestation. Le problème du surrégénérateur, du nucléaire est posé à l'ensemble des Français.

Les 60 000 marcheurs ont décidé d'être offensifs, d'aller le plus loin possible vers le site. Les militants antinucléaires savent qu'il faut faire plus qu'une simple démonstration de force, un simple défilé. Le pouvoir, relayé par la presse, n'a pas peu contribué à faire monter la tension les jours précédents. Les marcheurs savent que derrière Malville et l'EDF, il y a le gouvernement et sa police, qu'il va falloir s'y confronter pour arrêter Superphénix. Ils savent

qu'il faut faire plus que l'année précédente, et pas seulement en rassemblant plus de manifestants. Tout cela ils le savent, mais de façon confuse, intuitive. Certains n'ont pas oublié les matraquages de l'année précédente. Ils connaissent l'enjeu que représente le nucléaire pour le pouvoir et savent ce dont il est capable lorsqu'il est réellement mis en cause. La marche se veut offensive, elle se veut aussi pacifique. Une partie des manifestants s'attend à des violences de la police et veut qu'on s'y prépare. D'autres n'y croient pas. Tous veulent un rassemblement de masse, très large. Tous veulent que la marche établisse dès aujourd'hui de nouveaux rapports entre les gens.

Le mouvement est donc très hétérogène. Il regroupe les antinucléaires de toutes nuances, pacifistes ou non, habitants de la région, paysans,

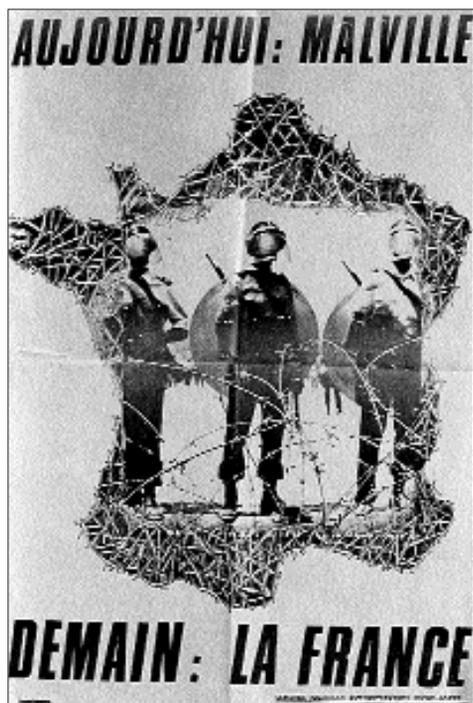


Affiches Comité Malville.

syndicalistes, écologistes ou gauchistes, la plupart inorganisés. L'organisation des deux journées est très souple. Et puis, comment accueillir 60 000 marcheurs ?

La marche se veut donc pacifique. Et pourtant, l'Etat dit démocratique va réagir de façon terroriste à une manifestation somme toute traditionnelle.

Quadrillage de la région par les forces de police et de l'armée (5 000 CRS, gendarmes et gardes mobiles). Comme le remarque *Le Matin* du 31 juillet 1977, on n'a pas lésiné sur les moyens : « des hélicoptères pour surveiller en permanence la région interdite, des véhicules amphibies et des ponts mobiles pour amener rapidement sur place



des renforts de l'autre rive du Rhône, trois hommes grenouilles détachés du Havre, un régiment de gendarmes parachutistes aéroportés de Mont-de-Marsan et des membres des brigades anti-émeutes venus de Paris ».\*

Par une circulaire datée du 12 juillet 1977, le préfet Janin avait interdit le camping sur une zone de 6 kilomètres autour du site à partir du 25 juillet (5500 hectares). Alors qu'en 1976, il avait utilisé le prétexte de la sécheresse, il invoque cette année « le maintien de l'ordre et la protection de la santé publique ».

A partir du 26 juillet, à 3 kilomètres du site nucléaire, des contrôles systématiques ont été organisés aux carrefours. Les automobilistes sont invités à présenter leurs papiers et à justifier leurs déplacements. La fouille à corps et des véhicules est de rigueur.

Le 30 juillet, à 6 heures du matin, la police procède à un ratissage du camping de Moresstel (village près du site) où environ 2 000 manifestants étaient rassemblés, la plupart de nationalité étrangère (Allemands, Italiens...). Les gardes mobiles et la police fouillent les voitures, les tentes, contrôlent les passeports et prennent indifféremment toutes sortes de choses : camping-gaz, casques de motos, des outils...

A la même heure, c'est la « ferme François », à 1,5 kilomètre du site, dont le propriétaire est conseiller municipal, qui est investie et fouillée par 200 CRS à la recherche soit-disant d'explosifs.

Et pourtant, le 31 juillet 1977, 60 000 manifestants entament une marche offensive vers Malville, en espérant que cette marche serait absente de violences. La veille a été une journée de forums.

« ...31 juillet 1977, 9 heures du matin, les manifestants entrent dans le secteur interdit par le préfet. Puis quelques kilomètres plus loin, c'est Faverges, petit village très proche du site où la police attend. Quelques milliers de marcheurs seulement prennent place dans les champs face à la

police, dans une sorte d'amphithéâtre naturel. Derrière eux, plusieurs milliers de personnes s'agglutinent sur la route.

Quelques manifestants sont armés de bâtons, de barres de fer, de cocktails. Certains jettent des pierres. Tous les témoignages, dont ceux des habi-

tants du coin, diront que jamais les forces de l'ordre n'ont été débordées. Et pourtant la police ouvre le feu. Des milliers de grenades offensives, lacrymogènes et au chlore sont lancées. Puis c'est la charge. Du côté des manifestants, le trop léger service de protection est dépassé. L'auto-défense s'organise. Toutes les nationalités y participent.

La police va tirer pendant trois heures. Le bilan est lourd : un mort, Vital Michalon tué par le souffle

d'une grenade offensive, trois mutilés, plusieurs centaines de blessés, des dizaines d'interpellations... 12 personnes maintenues en détention (sept Allemands, trois Français et deux Suisses) qui seront jugées le 6 août à Bourgoin-Jallieu (Isère) et en appel à Grenoble le 21 août. Trois des manifestants ont été condamnés à 6 mois de prison dont 3 avec sursis, deux autres à 3 mois dont 2 avec sursis, un à 1 mois avec sursis et les six derniers relaxés. »\*

\* Extrait de « *Aujourd'hui Malville... Demain la France* »  
*Le Livre noir* (La pensée sauvage, 1978)

« A l'aide des dizaines de documents de presse, des témoignages et des photos inédites, ce livre veut établir la vérité sur les journées des 30 et 31 juillet 1977 à Malville. Il est le véritable procès de Malville, celui qui n'a eu lieu ni à Bourgoin ni à Grenoble. Il est le procès du pouvoir et il réclame justice ».  
Le collectif d'enquête.

Après les événements de Malville, si le gouvernement, du ministre de l'Intérieur (C. Bonnet) au président de la République (Giscard d'Estaing) en passant par le Premier ministre (R. Barre), assume la responsabilité pleine et entière des affrontements sanglants de Faverges, la solidarité en France comme en Europe (Allemagne, Belgique, Suisse, Italie) s'est manifestée aussi bien sous des formes militantes : manifestations, rassemblements, occupations, inscriptions murales, création de comités et attentats symboliques de protestation. Une multitude d'entrefilets vont se multiplier dans la presse au lendemain des affrontements :

■ Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août. — A Paris, des pavés et un cocktail molotov atterrissent dans la vitrine d'une permanence EDF, deux personnes sont interpellées. T... explique son geste par solidarité avec les manifestants de Creys-Malville. En flagrant délit, il sera condamné à 6 mois de prison dont 3 avec sursis.

■ Même nuit, à Toulouse, cocktail molotov contre la direction régionale de l'EDF, quai Saint-Pierre. « C'est notre réponse aux répressions qui ont fait un mort dimanche à Malville » a indiqué, dans un appel anonyme, une personne se réclamant du « Commando Vital Michalon » et agissant au nom des « Brigades armées internationales » (*Sud-Ouest*, 2.08.1977).

4.08. — A Toulouse, dans la soirée, **interpellation musclée** d'un militant antinucléaire lors d'un bombage. Témoignage ci-joint « Ville Toulouse ».

### Ville Toulouse

« En signe de solidarité avec les condamnés du procès de Bourgoin, quelques camarades avaient décidé une action symbolique : peindre quelques inscriptions sur le palais de justice de Toulouse. Au moment où nous étions en train de réaliser ce projet, la police, soupçonnant quelque chose, entreprit d'encercler le quartier. Je fus surpris en train de peindre.

Un flic me cria : « Arrête-toi ou je tire ! » Je jetai ma bombe de peinture et la course commença. Plusieurs flics me poursuivirent et l'un d'eux tira une ou deux fois. J'ai vu la première détonation. Un autre car de police surgit et me coupa la retraite, des flics en sautèrent et réussirent à m'intercepter. Je me rendis tout de suite ; malgré cela, les premiers flics, dont celui qui avait tiré, vinrent me chercher pour avoir l'hon-

neur de la prise et là commencèrent les brutalités : coups de matraque et coups de poing ; ces messieurs avaient décidé de faire eux-mêmes justice.

Pendant près d'une heure, ce fut un interrogatoire violent pour me faire avouer le nom de mes complices. Je fus amené au commissariat à moitié assommé. Là, les policiers en civil arrêterent le massacre et me mirent au dépôt. Le lendemain matin, vendredi, je fus interrogé par la brigade de la Sûreté publique.

Entre-temps, malgré ma demande d'un médecin, j'étais resté plus de dix-huit heures sans soins.

Le samedi matin, je fus amené sous bonne escorte au palais de justice où je déposai devant le substitut, en dénonçant les sévices policiers. J'appris que j'avais une condamnation par défaut

d'un mois avec sursis et 500 F d'amende datant d'avril 1976, après l'attentat manqué de Rangueil, où deux camarades ont trouvé la mort : à cette époque, la police avait pourtant affirmé qu'il n'y aurait aucune poursuite.

Verdict de mon procès : un mois avec sursis et 1 000 F d'amende. L'amende est un peu forte, surtout que ça m'en fait deux à payer et que je

suis au chômage, mais la peine est le minimum prévu.

Je tiens surtout à dénoncer les brutalités policières qui deviennent un peu trop courantes à Toulouse et ailleurs. Je réaffirme mon entière solidarité avec les inculpés de Malville. »

*Le Matin*, 13.08.1977

**05.08.** — A la veille du **procès des inculpés de Malville à Bourgoing-Jallieu** : 1 000 manifestants à Genève, 2 000 à Paris, 300 à Marseille. A Toulouse, 300 personnes se sont rassemblées devant le palais de justice. Occupations de locaux EDF à Cherbourg, Bordeaux, Morlaix...

■ A Rome, c'est la porte du consulat français qui est incendiée avec de l'essence répandue dans le hall d'entrée. Les auteurs de l'incendie dénoncent « la férocité de la police française qui démontre clairement la ligne du gouvernement dans le secteur énergétique ».

■ A Gap (Hautes-Alpes), dans la nuit du 5 au 6 août, deux cocktails molotov sont lancés dans la cour du centre EDF. Quatre personnes sont interpellées. La police en a profité pour faire diverses interpellations et perquisitions à leur domicile de membres du Comité Malville de Gap. Ce dernier, sans appuyer cette action individuelle, « est prêt à soutenir les inculpés considérant que seule la politique menée par le pouvoir est responsable de leur action » (*Libération*, 10.08.1977).

**06.08.** — Jour du procès, 4 000 personnes manifestent à Bourgoing-Jallieu. Ils seront 3 000 à Grenoble lors de l'appel à crier, face à la préfecture et devant le tribunal, leur soutien à ceux des leurs qui sont gardés en otages, leur volonté de faire la vérité sur Malville, leur volonté de continuer la lutte contre le programme nucléaire.

**06 et 07.08.** — **Le barrage de Naussac** : Rassemblement et manifestation contre le barrage de Naussac (Lozère). On note la présence de 6 000 personnes. Dans la nuit du 4 au 5 juin un incendie volontaire a endommagé deux camions d'une société de travaux public impliquée dans les travaux. L'opposition s'est déjà traduite par diverses manifestations et destruction des pylônes électriques alimentant le chantier. Le barrage doit submerger 1 280 ha et entraîner de fait la disparition d'environ soixante exploitations agricoles. Le président du comité de défense déclare dans *Le Monde* du 11 mai : « ...Les opposants après avoir épuisé tous les recours s'apprêtent à s'opposer physiquement à la poursuite des travaux ».

■ A Montpellier, dans la nuit du 8 au 9 août, attentat à l'explosif dans les locaux EDF. Dans un communiqué, « Les rescapés de Malville » expliquent leur intervention :

### Les « rescapés de Malville » sur l'attentat d'EDF-Montpellier

« Tandis que les centrales nucléaires déversent quotidiennement leur poison mortel, à Malville le capital n'a pas hésité à recourir à l'assassinat et à l'emprisonnement pour désamorcer un mouvement de refus qui échappe de plus en plus au contrôle des partis. Face au terrorisme quotidien de l'Etat qui nous exploite, nous lave le cerveau à longueur d'ondes et d'année, qui suspend nos vies à une énergie irréversible — 20 000 ans pour qu'une dose de plutonium perde la moitié de sa radioactivité — cessons de subir.

Le capital, en s'orientant vers des formes d'énergie qu'il a de plus en plus de mal à maîtriser et à contrôler et qui sous-tendent un appareil répressif encore plus puissant, nous fait perdre chaque jour un peu

plus tout pouvoir sur nos vies. L'Etat a toujours historiquement employé la violence quand il se sentait menacé — mouvement violent ou non-violent, occupation d'usine, Charonne, mai 68... — N'ignorant pas cet état de fait, les irresponsables sont ceux qui à l'intérieur des comités Malville, des Amis de la Terre... ont prôné jusqu'au dernier moment l'occupation non violente du site à Malville. Pour nous donc, le débat violent non-violent n'existe pas, nous refusons d'être des cibles impuissantes.

Au moment où le PCF s'affiche clairement pronucléaire, le PS qui ne remet en cause à aucun moment le choix nucléaire, use à des fins électoralistes de toute sa démagogie politicarde en nous promettant un référendum. La responsabilité et

l'honnêteté des écologistes seraient de ne pas faire confiance à la gauche — qui demain à la tête de l'Etat n'hésitera pas à employer les mêmes arguments que le pouvoir en place — et de prôner l'abstention aux prochaines élections. Si nous avons plastiqué EDF au moment où les différents syndicats

s'élèvent contre les dégradations commises contre ce « service public », c'est que pour nous EDF est le support idéologique et technique de l'Etat dans l'implantation des centrales nucléaires. — Liberté pour tous les prisonniers. »

*La Gueule Ouverte*, 18.08.1977.

**10.08.** — La Charité-sur-Loire, un cocktail molotov explose dans la cour d'EDF. Une voiture est endommagée.

**11.08.** — A l'appel des syndicats (FO, CGT, CFDT, UNCM, CFTC) EDF-GDF, débrayage d'une heure au niveau national pour dénoncer les attentats récents dirigés contre EDF et les inscriptions injurieuses qui ont été faites sur des façades d'immeubles et des véhicules EDF-GDF.

**13-14.08.** — Sur le plateau du Larzac, **50 000 manifestants** réaffirment leur solidarité **contre l'extension du camp militaire du Larzac** (Aveyron).

**22.08.** — Dans la nuit, à Toulouse, interpellation de deux personnes qui bombaient des inscriptions sur les murs du palais de justice. Elles venaient de tracer : « Non au nucléaire, le nucléaire c'est la mort ». Elles seront inculpées de dégradation.

**04.09.** — Près de Foix, en Ariège, un attentat à l'explosif détruit un relais hertzien de EDF. Les dégâts sont estimés à un million de francs. Des inscriptions ont été peintes sur les murs : « Non au nucléaire. Vive la vie », « EDF = Fascisme ». Dans un communiqué (*Libération* du 6.9.1977), le « Groupe autonome du 31 juillet » revendique l'action en ces termes :

« Malville n'est pas la fin du combat antinucléaire, mais d'une certaine forme de lutte (non-violence) qui n'a amené que des défaites (Gravelines, Fessenheim... et on en passe). Le groupe annonce la poursuite de la lutte contre le capitalisme (le nucléaire n'étant qu'une de ses agressions les plus spectaculaires) sous les formes qui nous conviendront... ».

**25.09.** — A Toulouse, incendie d'un camion EDF revendiqué par le groupe VOLCAN (Virus Offensif pour la Libération des Condamnés Antinucléaires).

**29.09.** — **A Toulouse, procès de 5 militants antinucléaires de Caraman** (Haute-Garonne) pour « dégradation de bâtiments publics ». Ci-joint une brève parue dans *La Gueule Ouverte* du 29.09.1977.

« Cinq habitants de Caraman sont inculpés et passeront le 29 septembre au tribunal de Toulouse. Pourquoi ? Le 30 avril dernier, nous avons posé dans Caraman 3 sortes d'affiches — contre la ligne à très haute tension, contre le projet d'aménagement d'un lac et de résidences, contre le chômage. Le lendemain matin, à l'heure de la première messe, plus une seule affiche sur les murs ! Ce n'est sans doute pas le curé qui a fait le coup. Alors pour protester contre cette atteinte à la liberté d'expression, le soir même les inscriptions relatives à ces trois problèmes sont bombées sur les murs

publics. Après dénonciation, la municipalité de Caraman (PS) décide de nous poursuivre en justice pour dégradation de bâtiments publics.

Le Comité de sauvegarde du Lauragais, l'Association toulousaine écologique, l'Association écologique du Lauragais, le PSU de Toulouse, vous demandent de venir soutenir les 5 inculpés le 29 septembre à 13 h 45 au palais de justice de Toulouse. Nous invitons les conseillers municipaux et la population à se réunir après le procès pour débattre de ce qui se passe à Caraman et ailleurs. »

#### **Début octobre.— Un peu de PUB sur le budget publicitaire d'EDF**

« Le budget annuel publicitaire de l'EDF est de 6 000 000 F. Aucun organisme ne peut répondre décemment aux montages diapos (3E, TEN, SEN, EVE) diffusés dans tous les lycés, aux brochures, aux livres envoyés anonymement aux professeurs de physique, « Energie nucléaire et énergie électrique », Eyrolles, 1977, aux prêts de films, aux visites de centrales et de bons restaurants, aux venues de conférenciers, aux articles de journaux, aux émissions de télévision pour enfants, etc. Nous demandons un budget comparable pour les associations d'information sur le nucléaire, le cadre de vie, l'environnement ou la politique énergétique. » (GSIEN, octobre 1977).

En 1991, la mane est 280 millions de francs, en 95, elle s'élève à 500 millions de francs. En 1997, le budget communication d'EDF a atteint 2,5 milliards de francs pour l'année.

### 19.10. — **Résolution du bureau exécutif du Parti Socialiste sur les questions énergétiques**

Le document Résolution, outre des engagements électoraux, contient des considérations morales et économiques condamnant la politique énergétique de la droite. Condamnation des plus mijorées et démagogiques quand l'on connaît l'évolution historique de l'après 1981. Condamnation qui survient un peu tard, alors que la machine nucléaire est lancée à plein régime et cela sans aucune opposition parlementaire des socialistes depuis 1945.

On peut retenir les engagements du PS :

- de l'information, avec la création d'un « Conseil d'information sur l'énergie » ;
- une consultation démocratique après un grand débat national ;
- une loi nucléaire, censée définir les moyens propres à assurer le contrôle par la puissance publique de l'ensemble du cycle nucléaire ;
- un plan énergétique intérimaire qui prévoit l'abandon du programme Messmer de 1974, prenant seulement en compte l'achèvement des centrales en construction ;
- un moratoire concernant la construction du surgénérateur de Creys-Malville.

Quelques commentaires de l'Association de protection contre les rayonnements ionisants (APRI), parue en 1979, à propos des résolutions du PS, de « l'abandon » par ce dernier du plan Messmer de 1974 : «...*La puissance totale des tranches engagées à ce jour (janvier 1979) est 10 fois plus grande que la puissance totale des tranches existant à ce jour et la puissance totale des tranches qui seront engagées vers 1981 (année où le PS espère réaliser son plan énergétique intérimaire) sera au moins 14 fois plus grande que la puissance totale des tranches existantes à ce jour. Donc, « prendre en compte seulement l'achèvement des centrales déjà engagées », c'est bel et bien accepter le programme Messmer, tout en feignant de le refuser* ».

Ce qu'il faut savoir aussi c'est que la commission énergie du PS est depuis quelque temps colonisée par EDF : Claude Bienvenu (étude et recherche à EDF), Roger Courdey (adjoind du patron d'EDF Boiteux), Jacques Lacoste (éminence grise de Boiteux), Yves Durrieu (cadre EDF et membre du comité directeur du PS). Ajoutons à cela quelques ingénieurs anonymes du CEA et l'on comprendra que les entretiens Boiteux-Mitterrand se déroulent sans grande différence de conception énergétique... L'avenir ne nous contredira pas.

Novembre. — 60 groupes en France participent à l'auto-réduction 15 %.

### ■ « On voudrait pas crever »

« Devant l'inconsistance et le manque d'objectivité d'une grande majorité des différentes sources d'informations, il nous a semblé urgent et indispensable de vous faire connaître un autre avis sur le nucléaire et ses implications.. » C'est en ces termes que le CAN Golfech présente son petit dernier : le journal *On voudrait pas crever*. (7 numéros seront publiés de novembre 1977 à juin 1978). Le journal est principalement composé d'articles de fond sur les dangers du nucléaire, sur l'énergie alternative ; d'articles de propagande électoraliste pour la liste Ecologie 78, et d'informations locales sur la lutte antinucléaire.

Dans ce premier numéro, à propos du CAN de Valence-d'Agen (voir chrono du 21.06.1977).

« Au mois de juillet, nous avons tous appris avec satisfaction la création d'un CAN à Valence avec les onze maires du canton qui devaient, en particulier, faire voter dans chaque conseil municipal une motion hostile à l'implantation de la centrale de Golfech ; Baylet se chargeant pour sa part de faire déposer les statuts du comité à la préfecture. Evidemment, ces statuts n'ont pas été déposés et le

comité de Valence n'existe donc officiellement pas. On s'est foutu de nous. Ce comité n'a été qu'une publicité gratuite pour celui qui va se présenter pour être député du Tarn-et-Garonne. Les voix écologistes méritent bien une petite réunion ; l'hostilité à la centrale grandit et il faut donc se présenter aux yeux de tous comme un antinucléaire convaincu, même si officiellement rien n'est fait contre.

Qu'attend le maire de Valence pour faire voter une motion contre la centrale à son Conseil municipal ? Qu'attend Madame Baylet pour que le problème soit posé au Conseil général dont elle est la présidente ? Sans doute que la centrale soit construite. La mascarade a assez duré ! En luttant tous ensemble nous obligerons bien nos élus à venir avec nous. Les écologistes représentent un pourcentage non négligeable de voix. Tant mieux ! Nous nous souviendrons, lors des prochaines élections (en mars 1978 par exemple) de ceux qui se sont moqués de nous ! »



03.11. — A Agen, dans la soirée, réunion-débat organisée par SOS-Golfech avec la projection d'un film : « Voyage dans les centrales de la terre », réalisé au Danemark.

06.11. — A Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), manifestation de 2 000 personnes pour protester contre la tentative d'ouverture d'une mine d'uranium. En décembre 1980, pour la troisième fois, le Conseil général refusera le permis de recherche d'uranium par 16 voix sur 17 votants.

10.11. — Un décret place auprès du Premier ministre, un **Conseil de l'information sur l'énergie nucléaire**... Ce conseil comprend outre son président, Mme Simone Weil (qui est aussi ministre de la Santé et de la Sécurité sociale), 18 membres nommés pour 3 ans minimum, au nombre desquels se trouvent des élus locaux, des représentants d'associations et des personnalités choisies pour leur compétence particulière. La mission de ce conseil est de veiller à ce que le public ait accès à l'information sur les questions relatives à l'énergie électronucléaire dans ses domaines techniques, économiques et financiers...

### ■ Nuit bleue antinucléaire

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, vague d'attentats à l'explosif dans plusieurs villes de France (informations recueillies dans *Insurrection*).

- A Paris : la direction de l'EDF, une société allemande de produits chimiques, une entreprise travaillant pour la défense nationale à Alfortville, un garage EDF à Saint-Denis.

- A Lyon : une usine de peinture sous-traitante de l'industrie nucléaire, les garages EDF, et dans l'Ain, un pylône EDF.

- A Richemont : 5 bâtons découverts près de la centrale électrique.

- A Bordeaux : Creusot-Loire (usine) et bâtiment EDF.

- A Toulouse : Creusot-Loire (usine), ordinateurs EDF et le centre de recherches atomiques.

- A Carcassonne : bâtiment EDF et une usine (CGE).

- A Narbonne : centre EDF.

- A Lodève (Hérault) : charge découverte à la mine d'extraction d'uranium.

Ces actions sont revendiquées par le **CARLOS** (Coordination Autonome des Révoltés en Lutte Ouverte contre la Société). Le CARLOS est une coordination de plusieurs groupes autonomes libertaires et de groupes se situant dans la mouvance autonome qui sont tombés d'accord sur cette action précise et sur le communiqué suivant, avant de reprendre leur autonomie d'intervention. Ci-joint, le communiqué revendiquant les diverses interventions.

— A Toulouse, suite aux attentats revendiqués par le CARLOS, si les syndicats EDF-GDF condamnent avec vigueur ces violences. « De tels actes ne contribuent pas à l'instauration de larges débats démocratiques sur les risques de l'utilisation de l'énergie nucléaire et sur la politique énergétique du pays » proclame la CFDT (*La Dépêche*, 22-25.11.1977, si des chercheurs et des enseignants condamnent l'attentat contre le Centre de physique atomique à l'université Paul-Sabatier — *La Dépêche* 22-25.11), le CANT déclare dans un communiqué, le 22.11.1977 (publié intégralement dans *La Dépêche* du 3.12.1977) :

« Le mouvement antinucléaire est composé de personnes qui agissent selon des moyens différents (auto-réduction de 15 %, luttes contre les mines d'uranium, enquêtes d'utilité

publique, occupations de terrains...). Toutes les actions qui visent les entreprises privées et publiques impliquées dans le nucléaire (EDF, Creusot-Loire, recherche atomique) font partie de la lutte globale du mouvement antinucléaire. Face à la violence avec laquelle l'Etat nous impose le nucléaire (Malville, Cruas...), nous comprenons qu'une partie du mouvement choisisse une forme plus spectaculaire de légitime défense ».

### **Communiqué du CARLOS revendiquant les interventions de la nuit du 19 au 20 novembre 1977**

«Le développement forcené actuel de l'énergie nucléaire est un choix irréversible que le capitalisme nous impose. De par son fonctionnement, sa nature, l'énergie nucléaire est la caricature d'un univers hiérarchisé, technocratisé, militarisé où nous n'intervenons en rien. L'Etat ne respecte même plus sa propre légalité pour la construction des centrales nucléaires, l'ouverture des mines d'uranium, l'extension des usines de retraitement des déchets, etc.

Le choix de l'énergie nucléaire, de par la concentration des moyens économiques, technologiques, humains, est l'occasion rêvée pour le capitalisme de pérenniser sa domination sur nos vies. Une centrale nucléaire, une fois construite, ne peut être détruite avant 20 ans. C'est ici qu'un moratoire limité apparaît clairement comme démagogique. La valse hésitation du PS est bien dans la lignée récupératrice, démagogique, de ce parti attrape-tout. Refuser l'énergie nucléaire serait remettre en cause radicalement le capitalisme, ce qui fait sourire quand on voit la bousculade des cadres socialistes, dans la débandade forcenée de leur appétit de pouvoir. Ne nous trompons pas : nous aurons une bombe à gauche, une énergie nucléaire à gauche, avec des flics de gauche et des enterrements démocratiques. Quant au PC, avec ses vues totalitaires et bureaucratiques, il ne peut que cau-

tionner le développement d'une énergie nucléaire dont il aurait le contrôle.

Par ailleurs, le développement actuel des recherches sur l'énergie solaire, s'orientant vers de grosses unités de production, montre que l'intérêt du capital réside dans la concentration de l'énergie, pour garder le contrôle de sa redistribution. La lutte contre le développement de l'énergie nucléaire ne peut se cantonner dans l'opposition legaliste des partis et syndicats. De même, il est évident que les manifestations antinucléaires et écologiques ont révélé l'existence d'une contestation profonde de cette société sur les bases d'un refus de tout centralisme, toute hiérarchie, contre le travail salarié et la consommation à outrance, ces rassemblements ne peuvent suffire à stopper le pouvoir.

Il est indispensable d'intensifier les actions de sabotage qui touchent directement le pouvoir dans ses intérêts économiques et permettent de retarder, voire de stopper la construction des centrales, mines, usines liées au nucléaire. Quoiqu'il en soit, le nucléaire n'est qu'un des aspects les plus apparents de l'exploitation généralisée du capitalisme qui ne peut être mis en échec que par l'auto-organisation des individus et par la prise en main de tous les aspects de notre vie quotidienne».

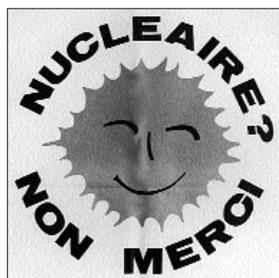
*Libération, 22.11.1977.*

### **■ « Ecologie 78 » dans la guerre électorale pour les législatives de mars 1978**

Septembre-octobre. — A Toulouse, après des débats internes au niveau des associations, le mouvement « Environnement et nature » et l'ATE décident de rejoindre « Ecologie 78 ». Ils présenteront 5 candidats écologistes dans la Haute-Garonne. Fin octobre, en désaccord avec le courant électoraliste, à Toulouse, un texte est publié : « Pour un comité autonome antinucléaire ». Voir ci-joint.

Le 1<sup>er</sup> octobre. — Dans la salle du Palais de justice de Moissac (Tarn-et-Garonne) se sont réunis les représentants des comités écologistes de la région. Etaient représentés : Comité antinucléaire de Beaumont-de-Lomagne, CAN de Boudou, CAN de Golfech, CAN de Larrazet, et Moissac-Ecologie.

Après un compte rendu des réunions d'« Ecologie 78 » au niveau national et régional, il a été décidé à l'unanimité des comités de présenter un candidat aux élections de mars 1978 et d'adopter la plate-forme proposée par « Ecologie 78 ».



*Autocollant.*

## ■ Origines d'Ecologie 78 et naissance de ce courant électoraliste

Différentes associations et les « Amis de la Terre » avaient déjà présenté René Dumont aux présidentielles de 1974. Puis le « Mouvement écologique » (créé en 1974, composé d'associations et d'individus ayant participé à la campagne de soutien à la candidature de René Dumont aux présidentielles) présentera 15 candidats aux cantonales de 1976 dans l'Est de la France, l'Orne, l'Eure-et-Loire et les Alpes-Maritimes. Ces derniers obtiendront près de 10 % des voix en moyenne au premier tour. Le record étant de 15,31 % des voix pour Richard Hamm dans le Bas-Rhin. A Mulhouse-Sud, Antoine Waetcher récoltera 11,92 % des voix au second tour.

En novembre 1976, les « Amis de la Terre » présenteront Brice Lalonde, avec pour suppléant René Dumont, aux législatives partielles du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il obtiendra 7 % des voix.

Pour les municipales de mars 1977, des écologistes se présentent sous diverses étiquettes.

A Paris, des listes « Paris-Ecologie » (créé en novembre 1976 par les « Amis de la Terre », le « Mouvement écologique », la « Fédération des usagers des transports » et d'autres associations de défense de la région parisienne) sont présentes dans tous les arrondissements de la capitale. Elles obtiennent 11 % des voix en moyenne et ne donnent aucune consigne de vote pour le deuxième tour. Dans la banlieue parisienne des listes obtiendront entre 9 et 10 %. En Alsace, à Mulhouse, « Ecologie et Survie » obtient 13,09 % contre 9 à 10 % aux cantonales de 1976. Pierre Koehl, instituteur, vieux routier de l'écologie est élu dans le village Largetzen (Haut-Rhin) avec 6 % des voix. A Fessenheim, le docteur Weil, tête de liste antinucléaire, est élu. 20 % à la Petite-Pierre (Bas-Rhin) mais aucun élu. 8,14 % à Belfort. A Chambéry, « Mieux vivre à Chambéry » fait près de 20 % des voix. En Bretagne, à Rennes, 5,33 % pour « Ecologie-Autogestion »... Dans le Rhône, à Lyon, « Lyon-Ecologie » fait en moyenne 8,7 %. A Bron (banlieue de Lyon), une liste écologiste autogestionnaire fait 18,6 %. Dans l'Isère, « Grenoble-Ecologie » obtient 10 %. Dans la Drome, « Montélimar-Ecologie » totalise 6,79 %.

A Toulouse, la liste « Autogestion-Occitanie-Ecologie » (PSU + « Lutte occitane ») obtient 4 % au premier tour. Cette liste appellera à voter Alain Savary (PS) au deuxième tour, mais c'est Pierre Baudis (droite) qui sera élu.

Encouragé par les brillants résultats des municipales et en vue des législatives de mars 1978, Philippe Lebreton, alias professeur Molo-Molo de *La Gueule Ouverte*, porte-parole du MERA (Mouvement Ecologique Rhône-Alpes), contacte d'autres chefs de file de la mouvance écologique.

Avant Malville 1977 et 15 jours après les événements tragiques, ils se réunissaient pour créer « Ecologie 78 » qui devait s'autodissoudre à la fin des élections. Et lors de la troisième coordination nationale au Havre les 17 et 18 septembre, la plate-forme d'« Ecologie 78 » (regroupement au niveau national des associations et groupes écologiques répartis sur la totalité du territoire comme les « Amis de la Terre », « Ecologie et Survie d'Alsace », les « CRIN » de Bretagne, « le Mouvement écologique », le « MERA » (Rhône-Alpes), etc.) est adoptée.

Les deux points principaux de la plate-forme sont :

- Opposition absolue au nucléaire civil et militaire.
- Pas de désistement ni de report des voix au second tour des élections au plan local. Seule une négociation nationale sera possible.

## Pourquoi nous présentons-nous ?

Les écologistes refusent les pollutions et la destruction de l'environnement qu'impose le système industriel actuel fondé sur la croissance aveugle et le pillage des ressources naturelles (100 000 ha de terres enfouies chaque année sous le béton et le goudron, remembrements dévastateurs de nos campagnes, mort de nos rivières...). Les conséquences de cette situation sont graves pour la survie de

l'homme et aucune des formations politiques actuelles ne propose de solutions pour sortir de cette impasse. Les écologistes proposent des alternatives dans tous les domaines à un système bloqué par le profit et le pouvoir centralisé.

- Dans le domaine de l'énergie : nous refusons le sabotage de notre avenir par le nucléaire (construction d'une centrale nucléaire à Golfech qui polluera

la Garonne et laissera des déchets radioactifs millénaires). Le soleil, la terre, le vent, la mer sont des sources d'énergie non polluantes que des techniques nouvelles permettent d'utiliser immédiatement.

- Dans le domaine économique : nous refusons que les moyens d'existence dépendent d'un emploi ou d'une production inutile ou nuisible (armement, gadgets, emballages perdus, colorants...). La production doit s'organiser pour satisfaire nos besoins réels et à un rythme décidé par tous.

- Dans le domaine social : nous refusons l'uniformisation, le centralisme, la hiérarchisation et la planification systématiques ; les décisions doivent être prises par tous en fonction des diversités locales (au niveau des communes et des régions).

Ces grandes orientations, nous les développerons au cours de la campagne avec vous tous. Puisque nos

propositions (abandon de l'énergie nucléaire et de la force de frappe, refus de la croissance aveugle et de la colonisation de la ville par l'automobile, décentralisation à tous les échelons, non-pillage du Tiers-Monde...) ne sont pas prises en compte par les différents courants politiques, les candidats « Ecologie 78 » ne se désisteront pour aucune formation ou candidat au deuxième tour.

Nous avons besoin de : votre appui (lettres, contacts personnels...); votre aide matérielle (papier, véhicule); votre participation financière (CCP ci-dessous); vos suggestions pour une campagne vraiment écologique.

A VOUS DE CHOISIR, disait René Dumont aux présidentielles de 1974, CHOISSONS ENSEMBLE.

« Ecologie 78 »  
Toulouse, décembre 1977.

### **Message de René Dumont, membre du comité de soutien national à « Ecologie 78 »**

« Je rappelle que le comité de soutien à ma candidature en avril 1974 est une tentative d'écologie politique. Le but était double, écologiser les politiques, c'est-à-dire faire comprendre l'importance des problèmes écologiques, mais aussi politiser les écologistes, leur faire comprendre qu'une

tentative de défense de la nature et la lutte contre la pollution érigeaient une modification totale de nos conceptions écologiques, économiques et donc finalement exigeant une position politique clairement anticapitaliste ».

*On voudrait pas crever, décembre 1977.*

**Toujours à propos de la stratégie électoraliste... Ci-joint, trois textes critiques.**

#### **Pour un comité autonome antinucléaire**

Trois mois après Malville et quatre lois avant les élections, le mouvement antinucléaire se trouve à un tournant décisif, alors que les leçons de Malville n'ont pas encore été totalement et réellement tirées et que certains veulent entraîner le mouvement sur le terrain électoraliste.

- *Pourquoi la lutte antinucléaire ? Pourquoi le nucléaire ?*

En 1974, sous prétexte de la crise du pétrole, le gouvernement français a fait le choix décisif de l'électro-nucléaire, après celui de la force nucléaire en 1960.

Le choix du nucléaire, militaire et civil, est lié au développement de la technologie capitaliste la plus avancée. La technologie est a priori déterminée par le mode de production, l'électricité est née avec le système capitaliste au 19<sup>e</sup> siècle : hydraulique, charbon, pétrole et nucléaire.

Pourquoi une si vive opposition à l'électro-nucléaire plutôt qu'aux autres formes d'énergies capitalistes ? Son opposition est directement liée à celle contre l'arme nucléaire (années 1950-1968). Tout le monde sait maintenant qu'il n'y a pas de séparation entre le nucléaire civil et

le nucléaire militaire (à partir du plutonium produit par les centrales civiles, on peut fabriquer la bombe A).

L'apparition des premières centrales nucléaires (1960, technologie eau lourde et graphite-gaz) ne créa pas d'opposition réelle (méconnaissance des risques). Mais en 1974, le gouvernement décide le plan tout-électronucléaire s'orientant vers les surgénérateurs et la technologie PWR (américaine de Westinghouse), théoriquement plus puissante et rentable mais plus dangereuse (risque d'explosion avec le sodium, fuites radioactives, rejet d'eau chaude chlorée, etc.).

Tout le processus nucléaire représente des dangers, souvent irréversibles : de l'extraction, gaz radioactif, le radon, destruction de l'environnement ; le transport, contamination ; le traitement, dégagements de divers gaz radioactifs ; les centrales ; et le retraitement et le stockage des déchets, fuites radioactives, etc.).

Le développement et l'application de la technologie nucléaire civile et militaire entraînent des changements politico-sociaux importants : renforcement du pouvoir de la techno-bureau-

cratie, du pouvoir central, et la sécurité entraîne la militarisation de la société.

• *Produire plus d'énergie cela veut dire consommer plus d'énergie, pourquoi ?*

La consommation ménagère ne représente à peine que 30 % de la consommation totale, malgré la tendance vers 1970, du « tout-électrique », en considérant un gaspillage de 10 %, cette consommation ne représente plus que 20 %, ainsi la majorité de l'énergie est consommée directement par l'appareil de production, transport, distribution et vente de la marchandise capitaliste, cette énergie, son prix est inclus dans le prix de vente de la marchandise (ainsi l'usage de l'éclairage permanent de certains magasins entre dans le processus de valorisation de la marchandise et augmente le prix de vente), l'énergie n'est pas considérée en soi, mais doit permettre d'accroître sans cesse le profit, ainsi il faut accroître sans cesse la production d'énergie.

Proposer des énergies alternatives, naturelles, avec des technologies simples et décentralisées, c'est faire abstraction des forces économiques, sociales et politiques dominantes : l'Etat et le capital doivent créer des technologies leur permettant de renforcer leur domination sur l'ensemble de la société ; donc refuser tout ce qu'ils ne peuvent contrôler. Le choix du nucléaire dans les pays dits « socialistes » montre a contrario leur nature totalitaire, produite par le capitalisme d'Etat.

Le développement du nucléaire est de plus en plus international (la France fait traiter son uranium en URSS comme aux USA), Eurodif comprend l'Iran et l'Espagne, comme la France vend sa technologie à l'Afrique du Sud, le Pakistan et la Corée du Sud. L'internationale nucléaire n'est qu'un des aspects du renforcement mondial de la techno-bureaucratie.

• *Comment lutter ?*

Si a priori nous n'avons pas de formule magique, c'est l'expérience qui nous montre les meilleurs moyens de lutte. Les dangers du nucléaire étant souvent irréversibles c'est donc une lutte qui doit être efficace à court terme. Jusqu'ici le pouvoir a très peu reculé, mais devant certaines formes d'actions, il retarde dans l'application de certains projets.

L'action légale a très peu payé, l'EDF passant outre à la légalité. Ce sont surtout les actions de masse des populations concernées qui ont retardé certains projets. Le pouvoir redoute aussi les manifestations de masse internationales comme à Malville, malgré le manque d'auto-organisation des participants, ce qu'il redoute aussi ce sont les actes de sabotage de la part de groupes qu'il ne peut déterminer. L'opposition politique (gauche et extrême-

gauche) utilise l'opposition antinucléaire de façon opportuniste, sans aucune garantie.

Jusqu'ici la lutte antinucléaire a été menée par la jeunesse qui refuse les jeux de la politique et aspire à un autre mode de vie. Pourtant le nucléaire présente un danger important à court terme pour les travailleurs de cette industrie, alors, que font les syndicats ? La plupart d'entre eux sont pour le nucléaire, avec des « oui, mais », cela tient à la nature même des syndicats qui ne visent qu'à un aménagement du prolétariat au sein du capitalisme, sans rien ne remettre vraiment en cause. La jeunesse doit continuer la lutte mais en se tournant directement vers les travailleurs et en s'appuyant sur les populations concernées.

La lutte doit renforcer son caractère anti-capitaliste et anti-autoritaire, s'orienter vers l'action directe et la désobéissance civile pour devenir une lutte révolutionnaire de masse. Si maintenant le mouvement participe au jeu électoral, il ira au devant de graves désillusions et gaspillera d'énormes moyens en vain.

Nous proposons de nous réorganiser sur des bases nouvelles :

- autonomie maximum d'organisation, de principes, de moyens ; donc, organisation sur la base de la démocratie directe par assemblée générale, mensuelle, décidant des orientations et des actions, nommant des délégués pour des tâches précises (liaisons, contacts, information, finance, action) ;
- tenir une permanence hebdomadaire, BP, etc. ;
- l'organisation à la base doit s'orienter vers la formation de groupes de quartiers, de lycées.

Au niveau local, nous devons choisir des objectifs :

- sur l'EDF, action sur les factures, le tout-électrique, etc. ;
- sur les projets de centrales, Golfech ;
- sur les mines d'uranium, Lauragais ;
- sur les lignes THT ;
- sur les sociétés travaillant pour le nucléaire, information auprès des travailleurs ;
- sur l'arme nucléaire, la militarisation, etc.

Ces propositions ne sont que quelques idées à discuter en espérant qu'elles aboutissent à quelque chose de concret à moyen terme.

Octobre 1977

## **A propos de la stratégie électorale**

... « Ecologie 78 » est en route pour présenter de nombreux candidats. Je n'arrive pas encore à savoir si c'est la meilleure solution et s'il faut participer, cependant je constate que plus ça va, plus les éco-

logistes ont tendance à sauter sur chaque campagne électorale : Dumont, municipales, maintenant on se présente aux législatives et bientôt au Parlement européen... L'écologie va-t-elle devenir comme la politique des partis, c'est-à-dire vivre et n'agir qu'au moment des élections ? Je regrette un peu qu'il n'ait pas été envisagé au niveau national une campagne de refus des élections ; à Malville on était 60 000, au Larzac 50 000, ne pourrions-nous pas être 100 000 abstentionnistes sur un site de centrale nucléaire le week-end des élections, ne serait-ce pas une forme d'agir en refusant le système électoral, il serait sans doute aussi possible d'organiser un grand rassemblement (ou plusieurs rassemblements) de la contestation (élection, armée, politique, énergie, etc.) un peu comme le rassemblement de l'extrême-gauche en Italie. Il est aussi possible d'intervenir plus individuellement en sabotant les urnes, en brûlant nos cartes d'électeurs, en affichant pour l'abstention, etc. Pourquoi toujours choisir de présenter des candidats et ne jamais essayer autre chose ?...

Joël Guerry. Extrait dans le *Bulletin* de l'ATE, n° 6, octobre 1977.

### **Pourquoi nous étions opposés à la participation de l'ATE à « Ecologie 78 »**

Tout le monde est au courant de la pourriture du système électoral : découpage, inégalités dans les moyens d'information, élections à la majorité, etc. Mais même dans le cas d'un système électoral idéal, nous y serions encore opposés pour élire des députés. Le principe de la délégation de pouvoir totale et incontrôlable ne peut être accepté par les écologistes : la situation actuelle des sociétés industrielles ou non, découle directement de cette délégation de pouvoir générale. Le mouvement écologiste ne peut être qu'anti-électoraliste.

Qu'on se présente aux élections, le pouvoir et les partis n'attendent que ça. Entrés dans le jeu électoral, nous ne sommes plus dangereux. C'est la cote maximum de la récupération de l'écologie.

Décembre. — A Toulouse, le CAN lance une campagne sur le gaspillage de l'énergie. Voir texte « EDF n'a pas d'idée, mais elle a des centrales nucléaires ».

14.12. — Le comité mène une action d'information, principalement sur les vitrines et enseignes des magasins qui restent allumées la nuit malgré l'interdiction.

### **EDF n'a pas d'idées, mais elle a des centrales nucléaires !**

Tous les jours le gouvernement nous dit de faire des « économies » d'énergie, ses bons conseils ne s'adressent qu'à chacun de nous dans notre vie quotidienne.

Nous allons devenir les contrôleurs du capitalisme. Une fois à l'intérieur de ce jeu, nous n'en maîtriserons plus les règles. « Ecologie 78 » en est lui-même le signe éclatant : c'est une structure qui prétend représenter le vrai mouvement écologiste alors que sa création est des plus douteuses : rassemblement de personnes désirant dès le départ se présenter sans chercher à savoir s'il se trouve des gens qui ne sont pas d'accord, réunions quasi secrètes après le rassemblement du Larzac, réunion nationale de délégués régionaux pas du tout représentatifs au Havre, les 16 et 17 septembre.

Pour nous, refuser les élections serait affirmer notre désir de cohérence. L'état de la société ne nous laisse que rarement l'occasion d'agir en accord avec nos idées ; saisissons celle-là !

Quels sont les arguments des partisans d'« Ecologie 78 » ?

– Les élections sont un bon moyen pour informer les populations, ils veulent uniquement utiliser la tribune qui leur sera donnée.

Cela nous paraît vraiment naïf et présomptueux. Nous sommes loin de contrôler les médias et nous n'aurons aucune prise sur eux : le combat gauchedroite est trop important à leurs yeux pour qu'ils nous accordent la moindre importance. Il n'y a qu'à voir *Le Monde* du 19 septembre : à la une, préparation des législatives de la gauche et de la droite. En page intérieure, en dehors de la rubrique élections, un article sur la réunion d'« Ecologie 78 » au Havre qui avait eu lieu la veille. Dans *La Dépêche*, même chose. Il est vrai que nous aurons droit à 7 minutes d'antenne à la télévision. Peut-être un quart d'heure de temps en temps sur des radios périphériques entre deux publicités et après les prédictions de Mme Soleil. Ça nous paraît bien maigre...

Si les élections peuvent être un outil, pour nous il est plein de merde. Si nous nous en servons, nous allons nous en mettre partout.

Extrait dans le *Bulletin* de l'ATE, n° 6, octobre 1977.

#### **• Pourquoi ?**

La consommation principale d'énergie va à la production, la distribution et la vente, c'est-à-dire pour plus de profits. Faire supporter lesdites « économies » aux particuliers a un double but : pratique, garder le maximum d'énergie pour l'industrie ;

politique, habituer les gens à économiser pour les conditionner à la « nécessité » du nucléaire.

• *Qui gaspille l'énergie ?*

Les magasins et enseignes sont des consommateurs d'électricité, il faut bien montrer la marchandise, jour et nuit, et même le dimanche, pour inciter les gens à consommer plus et n'importe quoi. Depuis octobre 1974, une loi (\*) interdit tout éclairage nocturne des vitrines et enseignes, malgré cela une partie de celles-ci restent allumées, c'est pourquoi nous les dénonçons aujourd'hui. Le pouvoir révèle son hypocrisie en ne faisant pas respecter cette loi. Nous dénonçons aussi tous les gaspillages :

— les industriels qui ne paient que 9 cts le KWh, alors que le particulier le paie 20 cts (prix de revient du KWh : 12 cts !);

— l'armée qui gaspille des milliers de tonnes d'essence et de fuel, et de plus jette ses fins de stocks en cette fin d'année ;

— les transports urbains collectifs, plus économiques et moins polluants, sont sacrifiés au profit de la voiture individuelle (dixit le discours de Giscard, ce 8 décembre, pour l'inauguration du RER !);

— la propagande pour le « tout-électrique », publicité de Promotelec, alors que le chauffage au fuel

ou au gaz est de 30 % plus économique, mais moins rentable pour les promoteurs !

— la publicité des panneaux et arrêts de bus (Decaux) est éclairée, jour et nuit, cela aux frais du contribuable, puisque c'est la municipalité qui paie !

— etc.

EDF veut nous faire croire qu'il y a pénurie d'énergie : il n'y a que des gaspillages, cela pour nous imposer le nucléaire (dans la région, la centrale de Golfech, à 80 km). La lutte pour une autre production, une autre consommation et une autre énergie, c'est la lutte contre Golfech, c'est la lutte de J. Larrivé et P. Bunoiz, arrêtés à Malville le 30 novembre, comme la lutte que nous menons aujourd'hui.

(\*) Loi n° 74-908, relative aux économies d'énergie : Art. 2, « a) l'utilisation de l'énergie électrique est interdite de 22 h à 7 h, pour l'éclairage des annonces publicitaires et les décorations lumineuses sur la voie publique. b) pour l'éclairage des façades extérieures des locaux professionnels, des vitrines de magasins ou d'expositions et des enseignes et motifs lumineux qui y sont attachés ».

CAN : 3, rue Danton 31400 Toulouse.

Réunion tous les mardis à 20 h 30 : 18, rue Pharaon, 1<sup>er</sup> étage.

**1978 :**

■ **WISE : World International Service on Energy.** Service de presse et de documentation créé à Amsterdam, en Hollande, par des militants du mouvement mondial contre le nucléaire, pour les énergies alternatives et pour la paix. «Le but est de favoriser les contacts directs entre les militants et de mettre au service du mouvement un outil d'information utilisable dans l'action... ». Des bureaux de Wise vont se créer un peu partout dans le monde.

En 1983, création de Wise-Paris (Service mondial d'information sur l'énergie), qui detient aujourd'hui en 1998, un important service de documentation sur l'énergie et l'environnement (informations nationales et internationales). Wise-Paris différent de Wise international.

Janvier. — Remise de 3 000 signatures contre la centrale de Golfech auprès du Conseil régional de Midi-Pyrénées. Ce dernier refusera, pour la troisième fois, de mettre à l'ordre du jour (lors de la séance du 30 et 31 janvier) une délibération et un vote au sujet de la centrale.

13.01. — Ci-joint, des extraits d'*Ecologie et révolution*, texte critique à propos de la stratégie électorale d'« Ecologie 78 ».

**Ecologie et révolution**

« Si le mouvement écologique n'embrasse pas le problème de la domination sous tous ses aspects, il ne contribuera en rien à l'élimination des causes profondes de la crise écologique de notre époque. S'il en reste à une lutte réformiste contre la pollution ou pour la conservation de la nature sans prendre en compte la nécessité d'une révolution au sens le plus large, il servira seulement de soupape de sécurité au système actuel d'exploitation de la nature et des hommes ». Manifeste du groupe « Ecology Action East ».

...La lutte antinucléaire ne peut être conçue comme une lutte en soi, elle n'est qu'un des aspects, le plus important, de la lutte globale écologique.

Actuellement, on ne peut parler d'écologie sans se référer au projet électorale d'« Ecologie 78 ». Il est certain que le mouvement écologique est divisé sur ce projet. La première critique vient de ceux qui refusent l'électorisme (refus de la délégation de pouvoir) bien que le problème réel, en ce qui concerne « Ecologie 78 » ne soit pas (encore) là. Mais surtout dans l'illusion idéaliste, « les idées en elles-mêmes peuvent changer quelque chose ». Pour preuve cette citation : « Cependant, l'expérience montre que l'écologie a avancé chaque fois

qu'elle a pu parler et elle n'a vraiment pu parler et tout dire qu'à l'occasion d'élections » — *Vert*, n° 8, organe du mouvement Environnement et humanisme de Toulouse, décembre —. Autant remercier la bourgeoisie d'offrir des élections, en dehors d'elles « point de salut ».

L'écologie en elle-même, en dehors de toute stratégie révolutionnaire, devient l'objet de nombreuses convoitises électorales. Le plus malin est le PSU qui signe un accord au sommet avec le PCF et qui se permet à la «base» de rassembler les écologistes, pour apporter des voix au second tour à la gauche. Le racket électorale va bien.

La majorité des écolos d'« Ecologie 78 » ne croit peut-être pas à l'électorisme mais pense pouvoir « utiliser » le terrain, cette tactique déjà employée par les gauchistes a révélé sa vanité. Certains diront que le programme n'est pas le même, mais ce n'est qu'un programme électorale aussi « parfait » soit-il et l'écologie n'a pas besoin d'un programme de circonstance mais d'une stratégie révolutionnaire, s'appuyant sur des pratiques concrètes. Le problème actuel n'est donc pas de savoir ce que fera « Ecologie 78 » aux élections mais que fera le mouvement écologique après les élections. »

**Ce texte continue par une critique du programme électorale d'« Ecologie 78 ».**

...En plus du programme d'« Ecologie 78 », nous avons celui de la « Convergence pour l'autogestion, l'Occitanie et l'écologie », dominé par le PSU. Entre le « front uni » d'« Ecologie 78 » et le « front autogestionnaire » du PSU, il n'y a, a priori, qu'une divergence tactique électorale. Ces projets électoraux ne peuvent qu'escamoter les luttes réelles : les actions de masse sur le terrain, les actes de sabotage et la solidarité aux camarades arrêtés, etc. Ce déploiement d'idéologies « écologistes » entraîne

l'immobilisme jusqu'au 19 mars au moins ! C'est pourquoi nous refusons la stratégie électorale qui divise le mouvement et ne lui offre aucune perspective concrète à long terme.

Le mouvement antinucléaire, écologiste, doit devenir une des composantes essentielles du nouveau mouvement autonome révolutionnaire. Il doit contribuer à l'élaboration de sa stratégie, à l'approfondissement de la critique radicale et globale de la société moderne.

Dans l'immédiat, nous proposons des actions sur le terrain, avec la perspective de rassemblements pour le 19 mars. Ces rassemblements devraient être organisés par des coordinations régionales dès maintenant.

Au niveau local, pour élargir l'initiative avec d'autres groupes, nous devons créer des collectifs autonomes (luttés de quartiers, luttés antimilitaristes, féministes, etc.).

H.M., Toulouse, le 13.01.1978

#### 15.01. — A Toulouse, rencontre régionale antinucléaire à l'initiative du CANT.

« Cette rencontre était une tentative de mettre en place une coordination régionale, celle-ci n'est pas encore totalement réalisée mais nous avons pu nous connaître un peu mieux. Nous souhaitons toujours pouvoir la réaliser pour rendre plus efficace notre combat, nous comptons sur d'autres initiatives ».

Groupes présents à cette réunion : les CAN de Toulouse, Montauban, Carcassonne, l'Association Toulousaine d'Ecologie, Comité d'Information Nucléaire-Montpellier, Mouvement Ecologiste Quercynois-Cahors, Mouvement Ecologique Catalan-Perpignan, Utopie-Moissac, Lauragais-Caraman, Fumel, Bordeaux.

17.01. — A Toulouse, 6 h du matin, vaste opération de police suite aux attentats revendiqués par le CARLOS (nuit du 19 au 20.11.1977). Perquisitions et gardes à vue pour une douzaine de personnes de la mouvance libertaire et autonome.

24.01. — Communiqué du CANT au nom de la coordination régionale antinucléaire qui s'est tenue le 15.01.1978, qui propose la date du 19 mars, second tour des législatives, pour mener des actions (rassemblement,...).

11.02. — A Valence-d'Agen, **création du Comité antinucléaire d'information et de défense (CANID)** qui fait suite à la naissance du CAN de Valence-d'Agen, le 21 juin 1977. Et qui se veut le regroupement des maires et des habitants du canton de Valence-d'Agen et celui d'Auvillar.

Sont présents : les maires de Valence-d'Agen, Castelsarrazin, Montjoie, Perville, Goudourville, Pommevic, Golfech, Lamagistère, Espelais, Gasques et des individus de Valence-d'Agen. J.-M. Baylet (maire de Valence-d'Agen) sera nommé président, Paul Laffond (maire de Golfech) et Denis Gauthier, vice-présidents.

18.02. — A l'initiative du CANID 82 et en présence d'élus locaux de la région, à Golfech, Jean Pignero, président de l'APRI (Association pour la protection contre les rayons ionisants), en compagnie de J. Paltz (ancien chercheur de l'industrie chimique) ont procédé, à l'aide d'un compteur Geiger, au relevé de la radioactivité naturelle sous contrôle d'huissier. Ils ont ensuite animé une conférence sur la pollution radioactive due aux centrales nucléaires.

25.02. — A Golfech, à l'initiative d'« Ecologie 78 » qui présente des candidats aux élections de mars, plus d'une centaine de manifestants pénètrent sur le site après avoir sectionné le grillage. Plus de 300 ballons sont symboliquement lâchés afin de « sensibiliser l'opinion publique sur les dangers de rejets radioactifs dans l'atmosphère ». (Le vent amènera certains de ces ballons jusque dans le Cantal à Labrode-Moussages).

Un petit quart d'heure plus tard, à l'arrivée des gendarmes casqués et fusil lance-grenade à l'épaule, les manifestants se sont retirés. Une conférence de presse conclura cette journée.

01.03. — **9 heures contre le nucléaire** organisées à Toulouse par « Ecologie 78 ». Ci-joint texte de présentation.

#### « Qui sont les écologistes ? Pourquoi nous présentons-nous aux élections législatives ? »

« L'actualité vous a parlé de Malville, du Larzac, de Golfech, nous y sommes allés refuser ce « progrès » qu'« on » nous prépare, refuser qu'il y ait d'autres Seveso, d'autres marées noires, d'autres mensonges criminels ; l'actualité vous a parlé de nos luttes sur le terrain contre les rocares, les

voies sur berges, le bétonnage des Pyrénées... Mais maintenant, il faut faire plus. Nous ne voulons pas seulement être écoutés, mais entendus et suivis, nous n'avons que trop tardé. Déjà, nous avons laissé faire trop d'erreurs dont certaines irréversibles (pollution ato-

mique), il est temps d'arrêter le massacre ainsi que le demandent des scientifiques et des économistes depuis longtemps. Si nous nous présentons comme candidats écologistes, ce n'est pas seulement pour vous demander de voter « vert », mais pour rappeler que derrière cette mascarade électorale se cache le vrai visage de notre avenir, du monde que nous laisserons à nos enfants.

Cet enjeu ne peut être l'affaire des notables, ni celle des bureaucrates, des partis politiques qui offrent le spectacle de querelles idéologiques dépassées et qui se battent pour satisfaire leurs seules ambitions de pouvoir. Ce que nous vous proposons, c'est de ne donner nos voix à personne, même à nous, écologistes officiels par nécessité, c'est à peine de nous les prêter et de construire tous les jours l'écologie de demain, avec tous ceux qui rêvent, s'informent et s'indignent chaque fois qu'une nouvelle absurdité du système menace un peu plus l'équilibre très fragile qu'est la vie.

« Ecologie 78 »

**9H CONTRE LE NUCLEAIRE**

AVEC le Professeur  
**H. LEBRIETON**  
et ECOLOGIE 78

1er MARS  
18 H  
PALAIS des  
CONGRES  
PARC des  
EXPOSITIONS

FILM Voyage dans  
les centrales  
de la terre  
MONTAGE DIAPOS.  
EXPOSITION.  
BOUFFE BIO.  
BAL OC Avec les  
musiciens  
du Conservatoire  
Occitan

#### 12 et 19.03. — Premier et deuxième tour des élections législatives.

4 285 candidats pour 491 sièges de députés à pourvoir. « Ecologie 78 » (voir chronologie, décembre 1977) présente près de 200 candidats sur l'ensemble du territoire.

Le 12 mars, au premier tour des élections (qui sera le dernier pour les écologistes) dans la Haute-Garonne, « Ecologie 78 » obtiendra les résultats suivants :

Toulouse-Nord : exprimés : 52 289 ; M. Roussée : 3,72 %.

Toulouse-Centre : exprimés : 62 480 ; M. Auriach : 4,21 %.

Toulouse-Sud : exprimés : 69 311 ; M. Dufetelle : 5,26 %.

Toulouse-Ouest : exprimés : 92 174 ; M. Lenormand : 4,31 %.

Dans la 5<sup>e</sup> circonscription, Muret-Villefranche : Jean-René Gouilly : 3,89 % des suffrages.

Dans le Tarn-et-Garonne, pas de candidat d'« Ecologie 78 » dans la première circonscription Montauban-Caussade, par contre dans la deuxième circonscription Castelsarrazin-Moisac, sur 55 738 exprimés, Alain Jean obtiendra 6,64 %, J.-M. Baylet, 14 359, soit 25,76 %.

Dans le Lot-et-Garonne, une liste sous l'étiquette « Ecologie-Autogestion - Viure al Pais » menée par Soullignac, obtiendra 4,25 % des exprimés. Pour le deuxième tour, cette liste ne donnera pas de consigne de vote, mais déclare s'opposer fermement à tous les candidats défenseurs du capitalisme.

Au niveau national, sur 29 141 979 votants, « Ecologie 78 » obtiendra 2,1 %. Il est à noter qu'à la proportionnelle, les écologistes auraient eu 10 députés.

A Toulouse, pour le deuxième tour, « Ecologie 78 » fera paraître le communiqué suivant dans *La Dépêche* du 14 mars : « ...avec 4,5 % des suffrages exprimés sur l'ensemble des cinq circonscriptions de la Haute-Garonne où « Ecologie 78 » se présentait, jusqu'à 5,26 % dans la troisième circonscription ».

Les votes écologistes feront la décision dans la plupart des cas. Ces résultats qui se retrouvent sur le plan national montrent sans ambiguïté que l'impact de nos propositions est bien

supérieur à ce que laissent entendre les statistiques officielles qui ne tiennent pas compte du fait que les écologistes n'étaient présents que dans une circonscription sur trois environ.

Pas de consigne de vote au second tour, les électeurs écologistes sont suffisamment responsables pour effectuer eux-mêmes leur choix. Ils sauront être attentifs aux positions des partis et candidats restant en présence en particulier sur les thèmes prioritaires que nous défendons, à savoir l'abandon du programme nucléaire civil et militaire, la recherche d'un autre type de développement respectant l'homme et l'environnement et d'une croissance plus qualitative que quantitative... Plus qu'un changement de société, c'est un changement de civilisation que veulent les écologistes. Ces élections ne représentent qu'une étape. »

Dans le Tarn-et-Garonne, J.-M. Baylet (MRG) et Hubert Gouze (PS), têtes de liste dans la première et deuxième circonscriptions déclarent à propos du nucléaire : « Avec la gauche nous prenons des précautions avec le chaudron des sorcières. Informons le pays et ouvrons le débat. Voter RPR, c'est voter pour Golfech ».

A Toulouse, dans une lettre dont *La Dépêche* fait état le 18 mars, des écologistes toulousains, faisant référence à des écologistes style Monod, Haroun Tazief, Périer, Brice Lalonde qui appellent à voter à gauche pour le candidat le mieux placé, appellent à voter dimanche pour établir ensemble un cadre de vie humain avec la gauche et pour ses candidats PS.

Le 19 mars, Jean-Michel Baylet devient député du Tarn-et-Garonne. A propos de son attitude vis-à-vis de la centrale de Golfech, on peut lire dans la revue *Synoptique Sud-Ouest* (n° 107 du 31.03.1978) : « La campagne du nouveau député (J.-M. Baylet, maire de Valence-d'Agen) a d'ailleurs été sans équivoque, politiquement, moralement contre, économiquement pour ».

La coordination des comités antinucléaires appelle à un rassemblement à Toulouse le soir de l'élection.



On voudrait pas crever, n° 7.

27.04. — A Toulouse, organisée par le CAN, une manifestation rassemble une centaine de personnes, place Wilson, afin de protester contre le programme nucléaire et contre la hausse des tarifs EDF.

« Les manifestants ont d'abord essayé de bloquer la circulation face à l'agence EDF, puis ont été repoussés par la police. Ils ont été d'ailleurs poursuivis dans diverses rues de la ville, place du Capitole, ce qui devait provoquer différentes bousculades, les policiers contenant les manifestants hors de la chaussée ». (*La Dépêche* 28.04. 1978).

### 03.05. — France-Iran à Toulouse.

Le CAN de Toulouse communique : « Le 11 mai doit avoir lieu à Toulouse une rencontre de football France-Iran. A cette occasion, le CAN organise une manifestation pour dénoncer les accords nucléaires franco-iraniens (participation de l'Iran à Eurodif, constructions de centrales nucléaires par Framatome, etc.) avec son corollaire politique et policier des deux Etats contre les opposants à la dictature du Shah d'Iran. Rassemblement le 11 mai, manifestation

à pied et à vélo ». Concernant la vente des centrales nucléaires, un accord est conclu le 18 novembre 1976 avec l'Iran et porte sur la construction de deux tranches de 900 MWé de type PWR. Mais cette commande sera annulée en 1979.

■ Nuit du 9 au 10.05. — « Trois bombes explosent à Toulouse contre des bâtiments EDF-GDF » (*La Dépêche* du 11.05). Devant les entrées du centre commercial EDF, quai Saint-Pierre ; au centre Nord, rue Lafforgue, et au 39 du boulevard Griffon-Dorval où se trouve un hall d'exposition d'appareils ménagers.

Ces actions seront revendiquées à *La Dépêche* au nom « des opposants à la collaboration nucléaire entre la France et l'Iran ». Dans *Libération* du 12.05. Les auteurs des interventions s'expliquent : « Quand l'ambassadeur du Shah est là, nous empêchons d'atomiser en rond. Le match France-Iran en prélude à la coupe du monde de football, se dispute aujourd'hui à Toulouse et l'importance qui est donnée (dispositif policier, ambassadeur, médias) met à jour les intérêts économiques, nucléaires et militaires liant la France à l'Iran. C'est d'un véritable imbroglio dont il s'agit. Les ingénieurs d'EDF collaborant avec ceux du CEA qui font des recherches sur la bombe à neutrons et avec ceux de Framatome qui livrent à l'Iran de quoi fabriquer la bombe atomique. L'armée française intervient au Tchad, au Liban, au Sahara occidental... »

11.05. — Alors que la répression fait des dizaines de victimes en Iran où ils n'hésiteront pas à tirer au canon pour faire taire les manifestants, à Toulouse, la manifestation (à l'occasion du match de football France-Iran) qui devait débiter place Jeanne-d'Arc, est interdite au dernier moment par la préfecture. La manifestation n'aura pas lieu, la police en nombre et en civil ratissera la place dispersant à coup de matraques toutes tentatives de rassemblement. 106 personnes seront interpellées. Un grand nombre parmi ces dernières seront relâchées dans la nuit dans un rayon de neuf à dix kilomètres autour de Toulouse.

Cette manifestation avait été appelée par le COBA (Comité international pour le boycott de la coupe du monde en Argentine) et soutenue par diverses organisations. « Cette initiative avait pour but de dénoncer l'utilisation politique du sport comme moyen de propagande par des régimes de dictature soucieux d'améliorer leur image de marque internationale » (1).

(1) D'autres initiatives auront lieu avant et après la tentative de manifestation et le match de football (où 35 000 personnes assisteront à la rencontre). Du désherbant sera déversé sur la pelouse du stadium. La façade de la Ligue du Midi de football sera badigeonnée avec du sang de bœuf. Le 9 mai, une bombe artisanale qui devait exploser dans la nuit, était retrouvée par les gardiens après plusieurs heures de fouille à 9 h du matin sous les gradins du stade. Après la « manifestation », vers 20 h, des pavés briseront les pare-brise de cinq voitures officielles garées derrière l'Hôtel de ville. A 21 h, un cocktail molotov était lancé à l'intérieur de la Banque de France. Plus tard dans la nuit, c'est une vitrine au « magasin du Capitole » qui subit le même sort. L'attaque la plus importante de la nuit sera menée contre l'Agence nationale pour l'emploi du Mirail où une bonne dizaine de cocktails molotov provoqueront de sérieux dégâts. L'agence restera fermée pendant quelques jours.

■ Juin. — Deux textes sur Golfech.

### Golfech

On parle peu de la centrale de Golfech. Située sur la Garonne en amont d'Agen, ce projet d'EDF va faire parler de lui cet été. Il y a longtemps que l'on parle d'une centrale dans la région, mais on y croyait plus ou moins.

Aujourd'hui EDF possède déjà les 9/10<sup>e</sup> des terrains qu'elle convoite. Les paysans non propriétaires se sont un beau matin entendu dire qu'il était inutile de semer le blé. De plus, cinq barrages sont prévus sur la Dordogne trop capricieuse en l'état actuel pour satisfaire au refroidissement d'une centrale.

A propos de ces barrages, officiellement, Monsieur, on parle d'irrigation, officiellement...

Les réactions devant cet état de fait viennent surtout des villes voisines comme Toulouse. Faute d'avoir débattu sur les moyens à employer les comités de Golfech, autrefois regroupés en coordination, ont fait scission. A l'approche de l'enquête d'utilité publique prévue pour le second semestre 1978, une coordination a préparé une série d'actions pour les jours qui viennent.

Informations systématiques par le porte-à-porte auprès des habitants de la zone A (selon Orsec-Rad), actions plus dures telles les blocages de routes.

Malgré les diverses intimidations de la police qui « sent venir » les antinucléaires, les militants veulent prouver leur détermination et si possible devancer EDF.

Contact : ATE - 3, rue Danton 31000 Toulouse.

*La Gueule Ouverte*, du 5.07.1978.

### « Note concernant la construction d'une centrale nucléaire à Golfech »

Document de Georges Lestrade\*, six pages datées du 01.06.1978. Ci-joint deux extraits :

« ..*La Dépêche du Midi* du 17 mai 1978, 10<sup>e</sup> édition, a publié à la page du Journal du Tarn-et-Garonne » une communication du comité antinucléaire de Montauban, intitulée : « Après une visite à la préfecture : Golfech, plus qu'une certitude... » Dans cette note, il est précisé qu'une réunion préparatoire à une assemblée d'experts « pour déterminer le point zéro de la construction de la centrale » a eu lieu quelques jours auparavant et que le préfet a refusé de recevoir une délégation du comité antinucléaire qui s'était rendue à la préfecture pour exposer son point de vue sur l'opportunité de la construction de cette centrale. Le comité demande ensuite pourquoi « les représentants des associations antinucléaires et les populations en général, ne sont pas admis à faire connaître leur avis en la matière, pourquoi les décisions si importantes sont tenues secrètes, pourquoi ne dit-on pas encore les projets d'EDF », bien qu'à certains indices on sache qu'à Golfech sera implanté un surgénérateur.

C'est un lieu commun de répéter que les contestataires du nucléaire sont considérés par les pouvoirs publics comme des incompetents et des trublions, qui doivent être traités comme tels. On doit cependant reconnaître que dans la majorité des cas les membres des associations écologiques, surtout locales, ignorent que la loi et la constitution ne reconnaissent qu'aux élus locaux (maires), aux députés de l'Assemblée nationale, et aux préfets pour les régions, le droit de demander des comptes à l'administration. Il est donc évident que tous ceux qui luttent contre l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'industrie, sont considérés comme inaptes à être des interlocuteurs

valables, même si par cas ils appartiennent au GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) où militent plus de 4 000 scientifiques aussi qualifiés que ceux qui travaillent au CEA ou à EDF. Or, ce pouvoir exclusivement réservé aux interlocuteurs légaux est d'autant plus contestable que la grande majorité de ces élus, rompus certes aux discussions relevant des questions administratives ou de politique, n'ont aucune compétence dans le domaine si nouveau et si particulier de l'énergie nucléaire. Ils sont donc incapables de trancher dans un débat concernant un domaine aussi complexe, où les spécialistes eux-mêmes éprouvent beaucoup de difficultés pour s'y reconnaître. On a pu le constater, il n'y a pas longtemps, au cours d'un débat sur le programme nucléaire qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale et qui n'a pas eu l'air d'intéresser tout le monde...

...Le choix de Golfech pour y implanter un complexe hydroélectrique fut et est une erreur grossière. Ceux qui établirent le projet aurait dû prévoir en 1965-1966 et non après, que le détournement du cours de la Garonne sur 15 km (canal d'amenée) ne leur permettrait pas un débit suffisant pour alimenter des réacteurs nucléaires... Le rapport Crescent, rédigé en 1925, conclue à l'impossibilité de construire des centrales électriques importantes à l'aval de Toulouse, sur la Garonne, ils auraient pu éviter de construire une minuscule centrale pouvant à peu près fournir le courant nécessaire à l'éclairage de Toulouse et engloutir 265 millions de francs au frais des contribuables... »

\* Georges Lestrade, professeur honoraire de lycée, habitant de Malause dans le Tarn-et-Garonne, membre de l'APRI et du mouvement antinucléaire de la région est l'auteur de nombreux documents et articles techniques sur Golfech et le nucléaire, dont une étude technique très complète sur la centrale en 1978 et un contre-projet pour contrer la DUP de 1979. Son but était de fournir aux défenseurs antinucléaires de Golfech, une argumentation à opposer à EDF afin de retarder le début des travaux.. Il pensait que le harcèlement administratif auprès du Conseil d'Etat et de la Cour européenne pourrait retarder considérablement le projet. Il avait étudié de nombreux points pouvant exiger des études administratives préalables aux travaux (coût de l'opération, rentabilité du rendement, nuisances occasionnées par les tours de refroidissement, réchauffement des eaux de la Garonne etc...). Ces documents furent remis à la présidente E. J. Baylet du Conseil général du Tarn-et-Garonne afin qu'elle les utilise pour obliger EDF à tenir compte de la volonté populaire.

01 et 02.07. — Dans le Tarn-et-Garonne, les comités antinucléaires de la région organisent un **simulacre de catastrophe nucléaire**. Pendant deux jours à Valence-d’Agen et Moissac, autour des dossiers et affiches, on parle de la centrale. 5 000 documents « Dossier Golfech » sont distribués au porte-à-porte dans les alentours de Golfech. EDF, par précaution, avait démonté la station météo installée sur le site. Station météo qui avait été détruite lors du rassemblement le 3 juillet 1977. La centrale hydro-électrique est gardée par deux escadrons de gendarmes mobiles.

04.07. — A Toulouse, le **Conseil régional de Midi-Pyrénées** dont le président est A. Savary (PS), se prononce **contre l’implantation d’une centrale nucléaire à Golfech** à l’unanimité moins deux abstentions.

## Conseil régional.

### Propos extraits de la session plénière du 4 juillet 1978

— M. ECKHOUTTE (PS) : Monsieur le Président, Messieurs,

L’heure tardive me permettra d’être bref. J’espère, Monsieur Bonhomme, que l’entretien de l’Elysée sera aussi bref à cette heure-ci !

Le projet d’implantation d’une centrale nucléaire dans le site de Golfech, a fait l’objet de plusieurs réunions de la commission qui a été chargée d’étudier cette question. Diverses personnalités, tant d’EDF que du ministère de la Santé, ont été entendues et ont pu apporter aux membres de la commission toutes les informations relatives au fonctionnement d’une centrale nucléaire.

Cependant, ce projet, dans son ensemble, ne recueille pas pour l’instant l’unanimité car plusieurs points importants sont encore contestés.

Le premier point a trait à la sécurité relative aux déchets radioactifs dont le transport de la centrale au dépôt ainsi que le stockage, soulèvent de vives réactions car ils présentent un risque certain pour lequel aucune solution n’a encore été apportée. Sécurité des travailleurs puisque le risque de fuite des produits de fission et celui des irradiations naturelles est constant.

Le second point concerne le contrôle de toutes les formes de nuisances car la centrale nucléaire, en dehors de l’aspect radioactif, accentue le problème de la pollution thermique. Les effluents gazeux qui sont émis polluent l’air. Le réchauffement des eaux amène un bouleversement de l’équilibre de la faune et de la flore aquatiques. Le micro-climat qui en résulte peut être, en outre, défavorable à l’agriculture.

Enfin, troisième point, celui des approvisionnements en uranium enrichi pour lequel les spécialistes d’EDF ont indiqué qu’il y a un risque de pénurie pour ce produit vers 1985 et que l’indépendance de la France du point de vue énergétique dans ce domaine n’était pas assuré.

Quatrième point : l’importance de l’investissement d’une telle implantation avec un prix de revient du kilowatt nucléaire qui n’est peut-être pas aussi

rentable qu’on veut bien le dire, comparé à celui du kilowatt des usines d’autres origines.

D’autre part, la commission pense que la France dispose peut-être d’autres sources d’énergie qui ne sont ni explorées ni exploitées, par exemple, l’énergie géothermique, l’énergie solaire et d’autres.

En conclusion, les commissaires ont été unanimes, sauf deux, pour donner un avis défavorable sur l’implantation sur le site de Golfech. Les deux se sont d’ailleurs abstenus, en émettant des conditions restrictives sur les débits d’eau maximum admissibles et sur la réduction de la puissance qui était prévue par EDF dans son projet.

Telles sont les conclusions de cette commission.

M. le PRÉSIDENT : Quelqu’un demande la parole ?...

M. VIGOUROUX (Parti communiste) : Monsieur le Président, Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs...

Je dois présenter la position de mon groupe sur l’implantation de la centrale de Golfech.

La politique énergétique de notre pays a subi, particulièrement depuis l’élection de Valéry Giscard d’Estaing à la présidence de la République, des modifications considérables qui obéissent à deux critères :

— la recherche du plus grand profit pour quelques sociétés est le fil rouge qui explique qu’en quelques années nous passions du « tout-pétrole » au « tout-nucléaire ». Cela permet, par ailleurs, de porter à l’occasion des coups au service public qu’est l’EDF ;  
— un autoritarisme grandissant accompagne ces décisions : sous-information de la population, aucun compte tenu des avis donnés par les élus, les organisations syndicales, les collectivités locales, la population.

Cette politique n’a rien à voir avec les intérêts du pays et de son développement économique, ni avec le bien-être des travailleurs.

Les communistes ne sont pas hostiles au principe de l’utilisation de l’énergie nucléaire. Le dévelop-

pement et l'avenir de l'humanité. La satisfaction des besoins des hommes exige un accroissement toujours plus grand des conquêtes scientifiques et techniques permettant à ceux-ci de maîtriser la nature et de la transformer harmonieusement à leur profit.

Associée à toutes les autres sources d'énergie pratiquées ou en recherche, l'énergie nucléaire pourrait contribuer à satisfaire les besoins du pays tout en garantissant notre indépendance nationale. Nous avons les moyens de cette politique : notre pays possède des sources d'énergie riches et variées ainsi qu'un potentiel humain hautement qualifié capable de les mettre en œuvre.

Mais ce n'est pas une telle politique que propose le gouvernement, bien au contraire. En abandonnant la filière française au profit de la filière américaine, le pouvoir a mis notre pays sous la dépendance technique et financière des Etats-Unis, dans un secteur déterminant pour l'avenir de notre pays.

L'essentiel des investissements dans le domaine nucléaire est mis en œuvre par des sociétés multinationales privées qui sont pour l'essentiel entre les mains des compagnies américaines : Westinghouse qui contrôle Schneider et la General Electric Company qui se cache derrière la CGE... Quant à Péchiney et Creusot-Loire qui se taillent la part du lion sur le marché de l'uranium, ils le font grâce à une politique néo-colonialiste qui vise à piller les pays africains.

Un coup vient également d'être porté au potentiel humain par le démantèlement du Commissariat à l'énergie nucléaire (CEA).

Nous dénonçons la politique dangereuse du « tout-nucléaire » qui liquide les possibilités d'utilisation d'autres sources d'énergie dont notre pays est doté ou peut se doter. Nous avons vu la fermeture des mines d'extraction de charbon, d'une part un gâchis matériel et humain importants, d'autre part des risques graves de pénurie d'énergie.

Nous refusons cette politique car elle est fondée sur une politique de démission, de dépendance nationale, qui sacrifie la recherche aux intérêts de quelques trusts privés.

Nous sommes, nous communistes, pour un programme énergétique équilibré, fondé sur la complémentarité des différentes sources d'énergie. Avec la production d'énergie électrique par les centrales hydrauliques et thermiques, avec l'utilisation du charbon et des hydrocarbures, nous proposons également un développement des recherches sur des ressources énergétiques nouvelles (nucléaire, énergie solaire, énergie marée motrice, etc.).

La collectivité nationale et régionale doit avoir la maîtrise totale des recherches, de la production énergétique par la nationalisation des projets concernés qui sera la garantie que les objectifs poursuivis correspondront à la satisfaction des besoins et que les conditions de sécurité seront respectées.

Ces propositions sont inséparables d'une véritable politique d'information du public, de démocratisation du choix, des décisions.

Tout au contraire de ce qui se passe aujourd'hui, l'Assemblée nationale, les départements, les communes avec leurs élus, les organisations syndicales, les usagers devront avoir le pouvoir réel de décision en ce qui concerne l'implantation de centrales nucléaires sur leur territoire.

Le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, nous concerne plus directement aujourd'hui. Parce qu'il s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique néfaste du pouvoir que j'ai dénoncé tout à l'heure, parce que nous nous trouvons devant l'absence totale d'informations précises aux élus et à la population sur le devenir de ce projet et sur ses conséquences pour la population de la région, le groupe communiste votera contre l'implantation de la centrale à Golfech.

Il n'est pas inutile de rappeler que, dès 1962, à l'annonce d'un projet de centrale sur le site de Golfech, la CGT, soutenue par le PCF, avait proposé la construction d'une grande centrale thermique qui aurait permis d'utiliser intégralement le charbon de tous les bassins houillers de Decazeville, Carmaux, des Cévennes. Un avis défavorable avait été alors donné par les directions respectives d'EDF et des Charbonnages de France. C'est en 1964 que, sur décision unilatérale du gouvernement d'alors, la décision fut prise, après celle de liquider les houillères, de remplacer la construction d'une centrale thermique par une centrale nucléaire. Aujourd'hui, dans le cas de Golfech, des préoccupations particulières viennent s'ajouter, qui renforcent le non du groupe communiste à ce projet.

Les mesures de sécurité ont-elles été suffisamment étudiées ?

Nous n'avons pas de garanties pour la sécurité de la population des 4 villages dont un de plus de 1 000 habitants qui sont près du site. Quelles sont les conséquences qu'entraînera l'échauffement important des eaux de la Garonne ?... La présence d'un brouillard permanent l'hiver ne gênera-t-il pas l'agriculture en modifiant l'atmosphère ?... Comment seront détruits les déchets dangereux ?...

Toutes ces questions préoccupent la population et les élus locaux qui ont manifesté à différentes

reprises leur opposition à ce projet. Mais le pouvoir veut passer outre. C'est pourquoi, nous associant aux populations concernées, nous voterons contre ce projet.

— Mme BAYLET : Je voudrais attirer l'attention de l'assemblée justement sur l'information des élus et des populations et sur le mépris dans lequel on tient les élus.

Sur cette question-là, tout se fait « par en-dessous ». Nous avons appris qu'il y avait une réunion importante entre EDF et l'administration le 12 mai à la préfecture de Montauban. Je me suis adressée au préfet et j'ai eu une lettre extrêmement vague qui était une fin de non-recevoir quant aux explications et au compte rendu que je demandais.

Je me suis adressée à EDF et j'ai reçu, mot pour mot, la même lettre.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que l'administration et EDF passent par dessus notre tête et que nous devons être très vigilants, sinon nous allons nous trouver devant le fait accompli que nous n'aurons pas voulu.

— M. SEILLER (Préfecture) : Je ne veux pas prendre parti dans ce débat mais simplement donner une explication à Madame la Présidente du Conseil général du Tarn-et-Garonne.

Bien entendu, les élus comme la population, dès lors que les choses avanceraient et je mets le conditionnel, seront très étroitement associées à tout ce qui se passera.

La réunion à laquelle vous faites allusion a eu lieu le 12 mai dernier dans le bureau du préfet du Tarn-et-Garonne. C'était une réunion purement administrative, pour essayer de mettre au point le dossier administratif.

Il va de soi que ce dernier sera, après, soumis aux élus ainsi qu'à la population. Il y aura, m'a dit encore avant-hier le préfet du Tarn-et-Garonne, une étroite association entre l'administration et les élus, s'il se passait quelque chose de plus. Tout cela au conditionnel puisque, actuellement, aucune décision n'est prise aussi bien en ce qui concerne l'opération en elle-même que le début de quelque procédure administrative que ce soit.

— Mme BAYLET : J'espère qu'aucune décision ne sera prise à laquelle les élus sont fondamentalement opposés.

— M. MÉRIC (Parti socialiste) : Je voudrais déclarer, Monsieur le Président, que le groupe socialiste et les radicaux de gauche voteront les conclusions de la commission. Nous ne pouvons qu'approuver l'attitude de Mme Baylet qui se trouve

dans un département où l'on veut construire une usine atomique pour produire de l'électricité atomique et qui n'est même pas consultée en tant que président du Conseil général. Nous trouvons cela fort désagréable.

Votre argument n'est pas valable, Monsieur le Directeur ! Nous voterons les conclusions de la commission.

— M. le PRÉSIDENT : **Je mets aux voix les conclusions de la commission.**

— M. BONHOMME (maire de Caussade et député du Tarn-et-Garonne) (RPR) : Si je n'ai pas trop parlé, je voudrais dire que dans cette affaire-là nous prenons parti d'une manière un peu trop rapide et, disons, un peu légère car les arguments énoncés ici et là (et nous venons d'entendre l'exposé de Monsieur Vigouroux) ne m'ont rien appris.

C'est un problème essentiel pour notre pays. Je crois qu'un peu plus de réflexion et de concertation, et je veux bien croire que la concertation n'a jamais été parfaitement menée entre les pouvoirs publics, EDF et nous-mêmes... sont nécessaires.

Mais le principe de l'énergie nucléaire est posé. Nous n'y échapperons pas car l'énergie provenant de combustibles fossiles est en voie d'extinction et dans vingt ans, si nous n'avons pas trouvé des énergies de remplacement, notre société ne pourra pas survivre.

Ceci étant, il faut tout de même considérer que c'est un problème important, capital et qu'il faut à tout prix faire en sorte que notre pays et tous les autres pays du globe, trouvent les moyens de satisfaire leurs besoins énergétiques.

Je remarque en passant que depuis qu'il existe des centrales nucléaires dans le monde, elles n'ont pratiquement pas causé d'accidents...

— DANS L'ASSEMBLÉE : C'est faux !

— M. BONHOMME : Et Dieu sait si les coups de grisou, les ruptures de barrage ont provoqué des catastrophes considérables ! D'autre part, je remarque que dans le passé, lorsque l'intérêt public l'exigeait, l'avis de la population était demandé mais il fallait qu'une décision soit prise de toute façon.

— M. NAYROU : Installez une usine à Caussade !

— M. BONHOMME : C'est comme pour l'autoroute : tout le monde la veut mais à condition qu'elle ne soit pas chez soi !

— M. le PRÉSIDENT : Je vais donc mettre aux voix...

— M. BONHOMME : Je pense que cet avis est exprimé d'une manière aussi abrupte que rapide

et ne correspond pas à ce qui doit être fait. Donc, pour ma part, je m'abstiendrai.

— M.le PRÉSIDENT : Je mets aux voix l'avis de la commission.

La commission ad-hoc a exprimé un avis défavorable à l'implantation à Golfech d'une centrale

nucléaire. Que ceux qui sont partisans de le voter, c'est-à-dire de voter l'avis défavorable, lèvent la main ?...

Avis contraire ?... (aucun).

Abstention ?... (deux abstentions).

— M. le PRÉSIDENT : La séance est levée.

## 02.10. — L'Appel de Genève

Le « Manifeste du 2 octobre » est lancé par un comité d'une trentaine de personnalités, principalement des universitaires de la Suisse Romane, il sera contresigné par 50 000 personnes de tous les pays d'Europe. Il est une remise en cause de toute la technologie des dernières décennies et principalement de l'électronucléaire. Dans la lignée du message de Menton en 1971 il dénonce la montée des périls technologiques. Il demande que soit favorisé l'information publique sur le choix de société représenté par l'électronucléaire d'une part et les technologies douces d'autre part. Il demande que soit développé une démocratisation des choix énergétiques fondamentaux par l'ouverture d'un débat public et d'une consultation des populations concernées.

L'Association pour l'Appel de Genève publie la *Gazette de l'APAG* à partir de 1988.

Décembre.

■ Le député-maire de Valence-d'Agen J.-M. Baylet interpelle le ministre de l'Industrie à l'Assemblée nationale sur le devenir du projet de Golfech et l'imminence de sa réalisation. Dans sa réponse, le ministre déclare que la décision définitive n'est pas encore prise et que les consultations locales sont en cours. Un peu plus tard, EDF précisera que **Golfech est le site définitivement retenu pour Midi-Pyrénées et qu'il comprendra 4 tranches de 1 300 MW** de la filiale PWR.

22.12. — Mme E.-J. Baylet envoie une lettre à M. Bonnet, ministre de l'Intérieur dont voici quelques extraits :

«...Je suis désolée de vous importuner, mais je dois pourtant vous dire combien je réproouve l'attitude de M. le Préfet Petit-Uzac, qui a quitté le Tarn-et-Garonne au mois d'octobre 1978.

Je vous avais fait part, lors de votre venue en Tarn-et-Garonne, d'un manque d'information des élus sur au moins deux questions qui les intéressaient au plus haut point :

- le tracé de l'autoroute dans le département Tarn-et-Garonne ;
- les projets d'implantation de la centrale de Golfech.

J'ai eu, le mardi 19 décembre, un entretien avec les ingénieurs d'EDF-Marseille à qui j'ai reproché un manque d'information. Ils m'ont précisé que M. Petit-Uzac leur avait formellement interdit de donner aux élus départementaux toute information, alors que lui-même les convoquait tous les six mois pour faire avec eux le point d'avancement de leurs études. Il ne leur a donc pas été possible de passer outre à cette interdiction. Maintenant nous sommes sur « l'obstacle » et les élus se montrent très mécontents, ainsi d'ailleurs que la population concernée... »

**1979 :**

**« Il est grand temps de procéder à la démystification d'une propagande intensive émanant de milieux spécialisés dans la dramatisation. »** (Jean Bonhomme, député RPR, circonscription de Montauban, *Sud-Ouest* du 14.02.1979).

Janvier. — Relance de la Coordination Nationale Antinucléaire (CNAN).

04.01. — Le « non » du Parti communiste.

A Golfech, conférence de presse du Parti communiste. En présence de plusieurs élus communistes régionaux et départementaux, M. Raynal, secrétaire de la fédération du Tarn-et-Garonne et Mme Gésia, conseillère régionale, ont tour à tour développé ce qui motive le non du parti communiste à la centrale de Golfech. Après avoir dénoncé la politique énergétique du gouvernement, rappelé que le parti n'est pas hostile au développement de l'énergie nucléaire en France et proposé comme toujours la construction de centrales classiques (charbon, hydraulique, gaz), compte tenu des dangers de pénurie et de l'absence de garanties de sécurité posés par le programme gouvernemental. Les communistes précisent pour Golfech « l'empressement, le caractère antidémocratique avec lequel le pouvoir veut donner le feu vert pour la centrale de Golfech, l'absence totale d'informations quant aux conséquences pour la population et la région. Toutes ces questions préoccupent la population, mais le pouvoir se tait et décide unilatéralement de passer outre. Les communistes prendront les initiatives d'action nécessaires pour intervenir contre un tel projet pour que soit réellement prise en compte l'opinion des habitants et des élus de la région ».

17.01. — **Le Conseil général du Tarn-et-Garonne se prononce contre le projet de centrale nucléaire à Golfech** (21 voix contre, 2 pour, 4 abstentions).

Ont voté contre : Mme Baylet, MM. de Marsac, Bourdarios, Rignac, Vidalot, Descazeaux, Larroque, Hamecher, Violle, Brunet, Dalquié, Massip, Vigouroux, Gouze, Augé, Boé, Roger, Combelles, Tajan, Fontegnères, Borier.

Ont voté pour : MM. Bonhomme, Lafont.

Se sont abstenus : MM. Delmas, Conquet, Mas.

Absents lors du vote : MM. Rigal, Richard.

### **Motion du 17.01.1979 du Conseil régional du Tarn-et-Garonne**

concernant le projet de construction d'une centrale nucléaire à Golfech, présentée par Madame Baylet et Monsieur Vidalot.

Aussi conscient de l'évolution croissante des besoins énergétiques de la Nation que des responsabilités qu'il est amené à prendre devant le projet de construction d'une centrale nucléaire à Golfech.

— le Conseil général : Considérant qu'une installation de 4 réacteurs de 1 300 megawatts (soit un total de 5 200 megawatts) dont il n'existe encore aucun type en service en France, diffère totalement du projet initial d'une centrale de 483 megawatts exigeant la proximité d'un fleuve pour les 110 m<sup>3</sup>/seconde d'eau nécessaires à son refroidissement ;

Considérant qu'aucune information sérieuse, objective et complète sur ce nouveau projet n'a été faite à ce jour, tant auprès des élus communaux, départementaux et nationaux, qu'auprès des populations concernées, en dépit de demandes réitérées ;

Considérant que les conseils municipaux des communes environnantes se sont fermement prononcés contre la réalisation de ce projet, par ailleurs massivement refusé par ces populations au cours d'un référendum organisé par les municipalités intéressées ;

Considérant qu'en l'état actuel des techniques, l'exploitation de l'énergie nucléaire est délibérément développée sans que celle-ci soit suffisamment maîtrisée aux plans de la sûreté des installations, de la sécurité des travailleurs et des populations, des menaces de pollution tant à la suite d'incidents qu'en fonctionnement normal, des répercussions immédiates et futures sur l'environnement, du stockage et du transport des déchets qui représentent des risques supplémentaires mal résolus ;

Considérant qu'une centrale nucléaire crée d'autres nuisances, en particulier par le système de réfri-

gération humide, les effluents gazeux et liquides : en effet, la pollution de l'air et le réchauffement des eaux sont susceptibles d'engendrer un micro-climat et des perturbations atmosphériques défavorables à notre agriculture dont les produits peuvent perdre leur « label » de qualité et subir des méventes, une destruction de la flore et de la faune aquatiques, une contamination du fleuve et des nappes par accumulation de substances toxiques et finalement une menace pour la santé, par suite des processus de concentration dans les chaînes alimentaires qui aboutissent à l'homme ;

Considérant que nos réserves en uranium ne sont pas aussi considérables qu'on veut bien le dire et

qu'à terme, la France sera dépendante de l'étranger comme elle l'est actuellement pour ses approvisionnements en pétrole, cependant que le développement intensif des centrales atomiques représente un coût global défavorable à de nombreux secteurs de l'économie nationale à commencer par le financement d'une politique énergétique plus équilibrée et d'une exploitation plus satisfaisante des autres sources d'énergie, classiques ou nouvelles ;

Pour tous ces motifs et eu égard aux densités démographiques dans un large voisinage autour du site aussi bien qu'aux impératifs de préservation des activités rurales de la région...

### 12.02. — Affrontement contre la THT Verfeil-La gaudière.

Ce jour-là, à Saint-Anatoly, près de Lanta (31), des agriculteurs s'opposant à la construction de la ligne THT se sont affrontés aux gendarmes mobiles venus protéger les ouvriers et employés d'EDF qui entamaient des travaux sur le terrain de Mme et M. Trap. Suite à ces événements, huit agriculteurs comparaitront pour « outrage à commandant et agent de la force publique dans l'exercice de leur fonction, résistance avec violence, voies de fait et rébellion » devant le tribunal de Toulouse le 7.06.1979. Cinq condamnations seront prononcées : 800 F d'amende pour l'un et 500 F avec sursis pour les quatre autres.

### ■ Pour l'arrêt du nucléaire, grève des naissances !

Toulouse. A l'initiative d'un groupe de femmes auquel s'associeront des hommes, est constitué le « Collectif grève des naissances ». Cette action est proposée à tous les groupes, associations, individus de tous les horizons en France et en Europe, afin qu'elle constitue un important moyen de pression sur les gouvernements. La campagne de sensibilisation durera plusieurs mois. Des centaines de lettres, en provenance de tous les coins de France, parviendront au groupe toulousain qui se chargera de les expédier à Giscard d'Estaing.

« L'accident de la centrale nucléaire de Three Miles Island en Pennsylvanie (USA) et la décision du gouvernement français d'accélérer la construction des centrales nucléaires, situées presque toutes près des grandes villes, nous rappellent que le risque atomique civil et militaire est toujours présent. Il est urgent de réagir devant le péril qu'il représente pour l'avenir de nos enfants et des générations futures. A la violence que nous imposent nos dirigeants, nous pouvons opposer une force tout aussi colossale, en décidant de faire la grève des naissances, jusqu'à l'obtention de l'abandon du programme nucléaire civil et militaire.

Pouvons-nous, comme nous y invite une campagne nataliste forcenée, faire des enfants qui seront appelés à vivre dans un monde invivable ?

Les risques génétiques à très long terme engendrés par les radiations (voir les effets du plutonium par exemple) pèseront gravement sur leur avenir. Nous aimons nos enfants et nous voulons construire un monde où ils seront heureux ; nous n'acceptons pas qu'ils soient un jour transformés en chair à canon et à bombes atomiques. Nous demandons à tous, et en particulier aux femmes et aux couples, d'écrire au président de la République pour lui faire part de notre ultimatum et de notre engagement à faire la grève des naissances ; engagement que nous renouvellerons tous les ans s'il le faut... »

(Extrait d'un texte diffusé en mai 1979 par le « Collectif grève des naissances »).

### ■ Golfech : Intoxication et propagande des services EDF et préfectoraux

EDF précise que le projet en est au stade des consultations administratives et dépose une **demande d'instruction de déclaration d'utilité publique**. Commence alors l'information du public développée par l'administration et l'expropriant dans le cadre de la circulaire de 1976 du ministère de l'Industrie et de la Recherche. Seront organisées 5 conférences et débats publics... deux conférences avec deux conseillers municipaux, 4 émissions de télévision régionale, plusieurs visites de centrales nucléaires (Fessenheim, Bugey).

En avril, aux frais du contribuable, début d'une campagne d'information publique d'EDF. Des brochures d'information sont envoyées à 16 000 abonnés d'EDF de la région de Golfech. Cette brochure intitulée « **Golfech-Informations** » paraîtra de manière irrégulière. Bulletins qui donnent certains relevés d'enquêtes climatiques, minières, scientifiques et économiques ; le tout renforcé par des croquis simples ou des prises de vues de centrales, déjà existantes, très rassurantes. 21 numéros de *Golfech-Informations* seront publiés (7 numéros en 1979, 9 en 1980). Le dernier numéro paraîtra en juin 1981. En février 1982, EDF lancera un nouveau bulletin, *Energie 2000/Midi-Pyrénées*, toujours diffusé aux abonnés. Le contenu sera essentiellement consacré à l'avancée des travaux sur le site et à l'extérieur. Après 58 numéros, en février 1992 (voir chronologie), le bulletin cessera de paraître.

A la fin de l'été, on note la diffusion par les services préfectoraux de Tarn-et-Garonne à tous les abonnés EDF des communes concernées par l'enquête, d'une brochure intitulée « Le projet de la centrale de golfech. 25 questions/25 réponses », 50 pages, schémas, photos, explications, imprimé sur papier glacé. Publication éditée, aux frais du contribuable, à l'initiative du ministère de l'Industrie, dont le but essentiel est de rassurer les citoyens.

En septembre, à l'invitation d'EDF, les élus lot-et-garonnais et le préfet Kaepelin visitent la centrale de Bugey (Ain). Ils ont pu entendre les spécialistes de l'EDF leur tenir des propos rassurants sur la maîtrise de cette énergie et les risques de pollution. EDF a fait valoir un argument de poids en avançant les chiffres d'embauche pour la construction de la centrale de Golfech (qui est prévue pour fin 1986). 3 800 employés sont envisagés. Les retombées économiques liées à la présence d'une telle population (6 000 personnes — logements entre autres à pourvoir) ont fait réfléchir les élus.

### 28.03. — **Accident dans la centrale nucléaire de Three Mile Island (Pennsylvanie, États-Unis)**

L'accident (classé niveau 5) survint dans un des réacteurs à eau pressurisée, une fuite du liquide caloporteur, provoqua la fonte partielle du cœur. La population locale ne sera pas informée tout de suite des risques encourus. Environ 300 000 personnes seront finalement évacuées pendant quelques jours avant que les autorités annoncent que le danger était écarté.

Les 400 fausses-couches survenues après l'accident, furent mises sur le compte de la panique, mais aujourd'hui, alors que la centrale est à l'arrêt depuis l'accident, les dernières études épidémiologiques publiées dans *Environnement Health Perspective* montrent une augmentation notable (deux à sept fois) des cancers sur la population habitant sous les vents dominant de la centrale.

### **Ce fut le premier accident majeur qui montra la possibilité réelle de catastrophe nucléaire, il provoqua en partie le début du désengagement du nucléaire civil aux USA.**

Au lendemain de l'accident, Michel Rocard déclarait à Chambéry : « Il faut encore compter le nucléaire au nombre de nos sources d'énergie (...). Les dangers du nucléaire sont maîtrisables grâce au progrès scientifique ; le Parti socialiste doit se battre pour obtenir une sécurité des installations voisinant au maximum 100 % de fiabilité. »

### 03.04. — **Paris : le Comité interministériel de l'énergie électronucléaire autorise EDF à lancer un programme minimal de 6 tranches de 1300 MWé et 3 tranches de 900 MWé pour les années 1980-1981.**

06.04. — Dans l'après-midi de jeudi, à Gauré (Haute-Garonne), vers 13 h, une ronde des services de sécurité EDF surprenait trois personnes fort occupées à sectionner les pieds d'un pylône supportant la ligne THT (Verfeuil-La Gaudière) en cours de construction. Ils utilisaient pour cela un chalumeau oxydrique qu'ils ont abandonné sur place pour prendre la fuite. Un pied avait été déjà sectionné tandis que le second était sur le point de céder (*La Dépêche*, 7.04.).

■ A Toulouse, **manifestation** d'une centaine de personnes à l'appel du PSU, Convergence pour l'autogestion, l'ATE, Midi-Pyrénées Ecologie politique, Environnement et humanisme, Vie nouvelle, MRG, UD-CFDT et Unions des comités de quartiers. Sous la pluie, des banderoles et des pancartes : « Golfech = Mort », « Non au nucléaire », « Nucléaire : on vous ment », « Rete-

nons 15 % sur la facture de l'EDF ». En tête du tract diffusé par les manifestants, ce slogan : « Three Miles aujourd'hui, Golfech demain... Inactifs aujourd'hui, radioactifs demain... ».

■ A Toulouse, dans la soirée, tentative d'incendie par jets de cocktails molotov contre un bâtiment EDF (service administratif, quai Saint-Pierre). Par un coup de téléphone anonyme, les auteurs revendiquaient l'action au nom du groupe « **Les enragés du vieux monde** ». « Il s'agit-là d'un avertissement contre le pouvoir, contre sa politique nucléaire assassine. Nous nous manifesterons à nouveau de manière plus violente ».

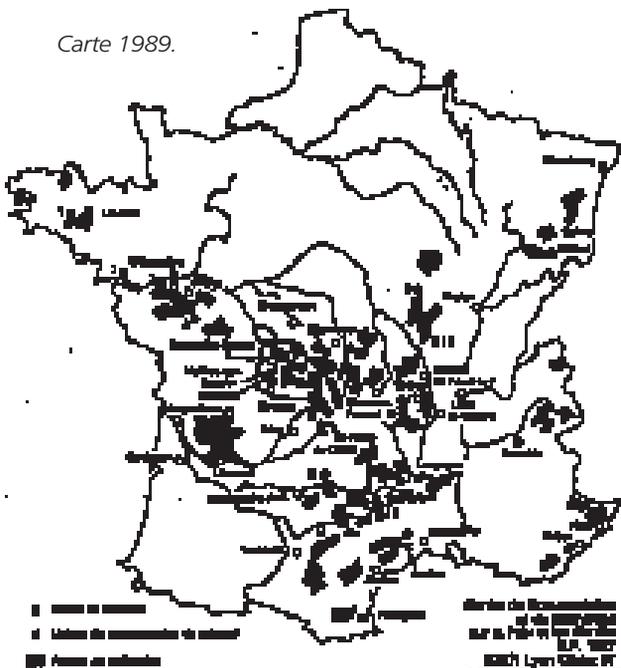
11.04. — La SEPANSO du Lot-et-Garonne, présidée par M. Dalmolin, demande à M. Jean François-Poncet, président du Conseil général du Lot-et-Garonne, de provoquer un examen du projet de Golfech ainsi qu'un large débat public. Par ailleurs, la SEPANSO demande à tous les citoyens d'adresser une lettre à leur conseiller général ainsi qu'au président, afin de faire aboutir la requête précitée. *Sud-Ouest*, en publiant ce jour le texte de la lettre « A propos du nucléaire à Golfech, la SEPANSO demande (aussi) une réunion du Conseil général », contribuera à provoquer la réunion extraordinaire du Conseil général qui se tiendra le 17 septembre.

02.05. — Route nationale 113 à Golfech, EDF ouvrait un bureau d'information. Cette antenne d'information — qui est une initiative unique en France, est l'orgueil de son responsable qui est appelé à occuper la fonction de directeur adjoint du chantier futur, M. Brun, principal responsable — est, selon ses termes, « la courroie de transmission entre le public et EDF ». Ses prises de contact avec les notables et élus locaux, avec les services administratifs départementaux, en particulier avec la DDE (Direction départementale de l'équipement) du Tarn-et-Garonne, montrent bien qu'il s'en tient plus qu'à sa fonction d'informateur. En fait, il s'agit là d'une « couverture » visant à occulter la transparence d'une tâche plus suspecte. Au bureau de Golfech, tout est organisé pour recevoir le public mais personne à ce jour n'est encore venu pour se renseigner sinon pour vendre des terrains ! (Extrait d'« **Éléments pour une analyse de l'information du public — préalable au projet nucléaire de Golfech 82** », octobre 1980).

19.05. — Un pylône EDF de la ligne THT Verfeil-la-Gaudière est détruit à Bourg-Saint-Bernard (31). Quatre charges de dynamite placées contre les pieds du pylône ont littéralement « cisailé » la base du lourd édifice de 60 mètres de hauteur.

Dans la région de Golfech, réunion du CANID. Ordre du jour : informations sur le projet de Golfech ; fête du 17 juin.

Carte 1989.



#### 02-04.06. — **Les mines d'uranium et le « réseau uranium »**

Le radium utilisé dans le monde avant la deuxième guerre mondiale provenait principalement de Bohême, des mines du Kantaga (exploitées par la Belgique) et du nord du Canada. L'exploitation de l'uranium a commencé en France en 1948 avec la découverte d'un gisement à La Cruzille dans le Limousin et s'est développée principalement dans les années 1960-1970 dans le Limousin, la Vendée et le Forez. La production maximale a atteint 3394 tonnes en 1988. La France était alors devenue le premier producteur européen. Les gisements accessibles se sont finalement épuisés. L'exploitation de nouveaux filons serait revenue plus cher à la Cogéma qui choisira d'exploiter des mines à l'étranger. Les dernières mines ont donc commencé à fermer à partir de 1990. Sur les huit

usines de traitement du minerai existantes en 1979, il n'en reste qu'une en 1998, gérée par Total à Jouac (Haute-Vienne) qui doit fermer en 2001 d'épuisement. En 1998, pratiquement tout l'uranium consommé en France est importé par le biais de sociétés françaises (principalement la Cogéma) impliquées dans l'exploitation de mines d'uranium et de mineurs à l'étranger (Australie, Canada, Chine, Etats-Unis, Gabon, Namibie, Niger, Portugal).

C'est à Saint-Jean-de-la-Blaquière (Hérault) en ce beau mois de juin 1979, que la première rencontre nationale des groupes opposés à l'uranium donne naissance au « Réseau uranium », une structure de coordination et d'échange favorisant la création de luttes locales. Mais la lutte contre les mines d'uranium a vraiment commencé en 1977, année marquée par la création du bulletin d'information *Gouffre* (18 numéros publiés jusqu'en 82). La même année les Amis de la Terre du Morvan éditent une première brochure *Histoire d'U - Propos sur les exploitations minières d'uranium en France*. A cette époque, plusieurs comités de lutte contre les recherches minières existent en particulier dans le Gard, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Tarn, la Savoie et la Dordogne. Dans la Haute-Vienne des groupes sont confrontés à des mines déjà existantes.

Au plan national, ce sont surtout les Amis de la Terre, en particulier la Commission énergie qui s'intéressent au sujet. Les 4 et 5.07.1979 a lieu un rassemblement européen à Besse en Haute-Vienne. De 1979 à 1982, c'est la période du « boom » sur l'uranium en France. Les sociétés minières soutenues par l'Etat se lancent dans des programmes de prospections importants et demandent de très nombreux Permis Exclusifs de Recherche (PER). 4030 km<sup>2</sup> de PER seront octroyés.

C'est aussi la période où les luttes se développent et où la vie du réseau uranium est la plus riche et intense. Au plus fort du mouvement le Réseau Uranium regroupe plus de 25 associations représentant 16 départements. Le RU diffuse alors le film racheté à la télé suédoise « Touchés par l'uranium ».

A partir de 1983, après 1 an de baisse d'activité, le R U se restructure et publie la revue *Info-Uranium* qui disparaîtra en 1996. Avec la disparition des mines, le R U se mettra en sommeil, tout en surveillant l'évolution de la situation, sachant qu'il reste en France quelques 100 000 tonnes d'uranium à extraire si la nécessité s'en fait sentir. En 1998, le RU, nouvellement « Action-environnement » (7, rue de l'Auvergne 12 00 Rodez) regroupe une douzaine de collectifs locaux et continue à diffuser une lettre d'infos aux adhérents.

10.06. — **Elections, au suffrage universel, pour le Parlement européen.** — Avant 1979, les membres du Parlement européen étaient désignés par les parlements nationaux. Une liste «Europe-Ecologie» est constituée pour ces élections par des écologistes. L'Alsacienne Solange Fernex est tête de liste. Philippe Dufetelle, qui s'était présenté aux législatives de mars 1978 à Toulouse sous l'étiquette « Ecologie 78 » est le numéro 2 de cette liste. Les « Amis de la Terre », n'ayant pu imposer leur leader, boycottent cette formation. Des moyens financiers dérisoires n'ont même pas permis l'envoi aux électeurs de professions de foi et de programme. Pendant la campagne, ils n'obtiennent que 4 minutes d'antenne à la télévision nationale. Ces élections seront marquées par une très forte abstention, près de 40 % des électeurs inscrits. « Europe-Ecologie » recueille sur l'ensemble du territoire 900 000 voix soit 4,4 % des suffrages exprimés. 35 000 voix en Midi-Pyrénées, 5 600 voix à Toulouse et 4,52 % des suffrages en Haute-Garonne. Il fallait 5 % des suffrages pour être représenté au Parlement européen.

12.06. — A Aiguillon (Lot-et-Garonne), la Commission exécutive de la fédération du Parti socialiste du Lot-et-Garonne a décidé après délibération que : « **La fédération du Lot-et-Garonne apporte son soutien aux luttes menées contre le projet d'implantation d'une centrale électronucléaire à Golfech.** Nous rejoignons ainsi nos camarades du PS du Tarn-et-Garonne, membres du collectif de lutte avec le MRG, le PSU, la LCR, la CFDT, la FEN, la Ligue des Droits de l'Homme et le Mouvement pour l'école Freinet, associés à tous les mouvements écologiques des deux départements. Je vous rappelle d'autre part que le Conseil général de Midi-Pyrénées et le Conseil général du Tarn-et-Garonne sont opposés au projet et qu'un débat est prévu sur ce sujet lors d'une session d'automne au Conseil général du

Lot-et-Garonne. Lors d'une prochaine réunion, la CEF sera chargée de prendre une décision pour définir la position officielle de notre fédération ».

(*Bulletin intérieur*, fédération 47, « Spécial Nucléaire Golfech », 1979).

### ■ Ce qu'en pensent les patrons

Dans l'éditorial de l'organe de la Chambre patronale de Toulouse, Nicole Peyronnet-Le Martin nous livre le point de vue dominant chez le patronat ; «... En ce qui concerne les centrales nucléaires, tous les gens raisonnables et informés savent qu'il n'y a pas d'autre issue possible à la crise de l'énergie en France. La hausse du prix du pétrole impose plus que jamais la poursuite du nucléaire. Or, par démagogie politique, certaines personnalités de nos régions se veulent contre l'implantation de centrales... N'oubliez jamais que l'énergie nucléaire c'est la croissance et l'indépendance de la France ».

(*Bulletin économique du Midi*, mai-juin 1979).

### 17.06.— 5 000 marcheurs à Golfech

A Valence-d'Agen, seconde grosse mobilisation. 5 000 manifestants (ils étaient 3 000 en juillet 1977), élus en tête, se rendent sur le site de la future centrale où a lieu un lacher de ballons. On retrouvera certains ballons dans la région d'Auch (Gers), de Pau (Pyrénées-Atlantiques), de Tarbes (Hautes-Pyrénées) jusqu'à près de Bielsa (Espagne). Démontrant par là-même qu'un nuage radioactif ne tient pas compte des frontières. Cela sera confirmé par l'accident de Tchernobyl en 1986.

Juillet-Août-Septembre. — La mobilisation : Les comités antinucléaires de la région multiplient les réunions d'information avec l'aide de quelques scientifiques de l'ATE qui ont eu connaissance du dossier, dans les communes et villages qui risquent d'être concernés par l'enquête d'Utilité Publique qui approche ; on y parlera des caractéristiques de la centrale et de son impact sur l'écosystème général.

09.07. — **La Commission Neel** (voir septembre 1980). — A Toulouse, le Conseil régional de Midi-Pyrénées présidé par A. Savary, député (socialiste) de Haute-Garonne, a décidé de créer une commission d'enquête chargée « de procéder à une analyse critique du dossier de la centrale nucléaire de Golfech ». L'étude sera confiée à «un groupe d'experts indépendants, placés sous la responsabilité du professeur Louis Neel, prix Nobel de physique, membre de l'Institut (Voir chronologie 09.1980). Le Conseil régional a voté un premier crédit de 200 000 F pour permettre à la commission de commencer son travail. La commission Neel agira dans le cadre d'une convention passée entre la région et l'Université de Toulouse. Elle devra répondre aux questions suivantes : La centrale est-elle nécessaire ? Sa localisation à Golfech est-elle justifiée ? La sécurité est-elle suffisante ? L'évacuation des habitants est-elle correctement étudiée ? Le choix du système de refroidissement est-il le bon ? Quels seront les effets de la pollution thermique sur la Garonne ? Quelles retombées économiques peut-on en attendre ?

Dans *La Dépêche* du 19. 11, l'Association Toulousaine d'Ecologie conteste le choix du professeur Neel, prix Nobel de physique, par le Conseil régional de Midi-Pyrénées comme président de la commission chargée de l'analyse critique du dossier de la centrale de Golfech. Car lors du troisième forum international sur l'énergie à Nice, ils ont constaté la similitude des propos du professeur Neel avec ceux d'EDF.

Déclarations du professeur Neel à ce forum : « ...La question de la sûreté nucléaire et des déchets ne pose aucun problème insoluble». Et au sujet de la contestation nucléaire : « ...Les bases de celle-ci sont fragiles... Les problèmes soulevés ne manquent pas d'ambiguïté d'autant que les risques sont négligeables » (*Le Progrès* du 4.11.1979). Ce même professeur, Louis Neel, prix Nobel de physique en 1971, déclarait au début des années 1970 : « Dans l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques, l'utilisation de l'énergie nucléaire apparaît comme une nécessité inéluctable... Du point de vue, si actuel, de l'environnement, les centrales nucléaires sont propres, elles polluent beaucoup moins l'atmosphère que les autres, car elles n'émettent aucun gaz ».

■ Du 26 juillet au 5 août. — Une caravane d'exposition sur les énergies renouvelables avec différents matériels, projections-débats, traverse 11 villages de la région de Golfech.

Mi-septembre. — Dans le Tarn-et-Garonne, le préfet du département avise par lettre les maires des communes concernées (celles se trouvant pour tout ou partie dans un rayon de 5 kilomètres autour du site prévu pour l'implantation) que **l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet de centrale nucléaire de Golfech** doit se dérouler du 22 octobre au 21 décembre 1979.

### Dans le dédale des procédures

Les démarches qui président à la construction d'une centrale nucléaire font appel à une multitude de procédures, c'est-à-dire une enquête publique suivie de nombreuses consultations. D'abord, EDF formule une demande d'enquête d'utilité publique auprès du ministère de l'Industrie. Ce document — prochainement déposé — expose les raisons du choix, les données techniques, les conséquences de l'implantation sur l'environnement et l'économie. A partir de là, le dossier fait une navette complexe entre tous les ministères et administrations locales intéressés. Après avis consultatif du Conseil d'Etat, seul le Premier ministre peut signer le décret déclara-

nt l'utilité publique des travaux de construction. Une année peut ainsi s'écouler avant la préparation du chantier. Ici, les travaux de gros-œuvre (déboisement, terrassement, nivellement) vont durer une douzaine de mois.

Avant de procéder à l'édification des bâtiments, EDF devra entamer trois autres procédures : permis de construire, autorisation de création de la centrale, autorisation de rejets des effluents. Ce n'est qu'aux environs de 1982 que les bâtiments seraient donc opérationnels et prêts à recevoir le premier réacteur... qui ne fonctionnerait qu'en 1987. (*Sud-Ouest*, 14.02.1979.)

17.09. — A Agen, c'est devant le Conseil général du Lot-et-Garonne qu'est évoqué le projet de Golfech. Conduit par M. Jean François-Poncet, président de cette assemblée départementale et ministre des Affaires étrangères, ce débat avait valu la venue d'une brochette de représentants du CEA, de la direction de l'énergie, du ministère de l'Intérieur et d'EDF. C'est avec sérénité et assurance que ces messieurs ont répondu aux questions des élus lot-et-garonnais et des représentants écologistes de l'association « SOS-Golfech » et de la SEPANSO.

Ci-joint un extrait du texte de SOS Golfech reproduit dans *Le Petit Bleu* du 20.10.1979, diffusé aux conseillers généraux lors de la séance du 17.09.

### La position de SOS Golfech

En ce qui concerne le bilan énergétique, le comité indique : « Si l'on dresse le bilan énergétique du programme électronucléaire français en comptabilisant l'énergie investie (construction de centrales, enrichissement de l'uranium, retraitement des déchets, etc.) et l'énergie produite, on s'aperçoit que ce programme consommera plus d'énergie qu'il n'en fournira jusqu'en 1990.

Cette analyse a été faite notamment par la CFDT du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) dans son ouvrage *L'électronucléaire en France*. M. Boiteux, directeur général d'EDF, a approuvé cette analyse lors de la discussion du VII<sup>e</sup> plan. En d'autres termes, il est mensonger de dire aux Français qu'en 1980 ils auront des coupures de courant s'ils n'acceptent pas la voie du nucléaire — c'est paradoxalement à cause du nucléaire que nous risquons d'avoir des coupures de courant en 1980 ».

Pour ce qui est de l'indépendance nationale et minerais d'uranium, SOS-Golfech affirme : « Le

monde manquera d'uranium en 1982. L'uranium naturel utilisé en France ne provient que pour 10 % du territoire national : le reste provient pour une part du Niger, du Tchad et du Gabon et par ailleurs des USA, du Canada et d'Afrique du Sud. Quant à l'alimentation des réacteurs en uranium enrichi, la France dépend totalement des Etats-Unis tant en ce qui concerne la quantité livrée que les prix (rapport Schloesing) ».

Il poursuit en déclarant : « Depuis quelques années, depuis l'accident de Pensylvanie, nul ne peut prétendre que des incidents majeurs ne sont pas à redouter. A mesure que le nombre de centrales nucléaires croît, les risques augmentent. L'EDF affirme que l'augmentation de la température des eaux sera « bien inférieure à un degré ». Comment peut-elle affirmer qu'en fait, ne s'établiront pas des courants beaucoup plus chauds qui détruiront la faune, le mélange des eaux chaudes et froides ne s'effectuant que lentement lorsqu'il n'y a pas de brassage. Si la centrale se

construit, nous affirmons que cela en est fini de la pêche ».

Il pose ensuite la question suivante : « Le nucléaire, un choix délibéré ? »

« C'est la volonté délibérée du gouvernement qui nous l'impose. Quand on sait qu'aux Etats-Unis le chauffage solaire est compétitif avec le chauffage électrique à tel point que le plus grand producteur d'électricité de ce pays, la Tennessee Valley Authority (TVA) trouve plus avantageux de proposer à ses abonnés des chauffe-eau solaires que de construire les centrales qui alimenteraient leurs chauffe-eau électriques. Quand on sait que le prix de vente des photopiles subit un considérable mouvement de baisse à tel point que celles-ci seront compétitives dans les usages courants dès 1985 ! Quand on sait qu'à la fin du

siècle les Etats-Unis installeront chaque année une capacité électro-solaire équivalente à quatre fois la capacité électronucléaire française ! Quand on sait que ce pays prévoit que 20 à 30 % de ses besoins en énergie seront couverts par le solaire ! Quand on sait tout cela, on s'explique mal que la France dans le même temps ne couvrira que 2 à 3 % de ses besoins avec cette énergie solaire...

...Comment prétendre que l'enquête d'utilité publique est tout autre chose qu'un alibi lorsqu'on compte que chaque habitant aura 5 minutes pour consulter 3 kilos de papier. Nous appelons le Conseil général du Lot-et-Garonne à s'opposer à ce projet et à en exiger l'abandon ».

SOS-Golfech

**28.09. — Le CANID décide, lors d'une réunion à laquelle sont présents des élus du Pellerin (Loire-Atlantique) <sup>(1)</sup>, de soumettre l'acceptabilité du dossier d'enquête en mairie au vote des conseils municipaux respectifs.**

(1) Le Pellerin. Au début des années 1970, à la demande de certains députés bretons (qui plus tard, devant les mobilisations, feront marche arrière), EDF recherchera des sites dans l'ouest de la France pour implanter des centrales atomiques. Les sites d'Everden (Morbihan), Plogoff (Finistère), Ingrandes (Maine-et-Loire), Corsept et Le Pellerin (Loire-Atlantique), Brétignoles (Vendée)... seront envisagés. Mais la détermination des populations et de certains élus à s'opposer à ces projets contraindra les divers pouvoirs et EDF à renoncer.

Au Pellerin, en mai et juin 1977, 7 maires des 12 communes concernées par l'enquête d'utilité publique, refusent de collaborer avec l'administration et d'afficher l'avis d'enquête. Le sous-préfet installera le dossier et le registre d'enquête dans des camionnettes baptisées pour la circonstance « mairies annexes ». La population boycottera l'enquête, des dossiers seront détruits publiquement (entraînant l'inculpation de paysans). Une pétition refusant la centrale recueillera 30 000 signatures. En 1978, des agriculteurs du Pellerin et de Cheix-en-Reitz mettront sur pied un Groupement Foncier Agricole (GFA). Des actes de sabotage à l'encontre du matériel EDF seront menés...

L'attitude des élus et des paysans du Pellerin aura une très forte influence, comme exemple en Tarn-et-Garonne. Surtout à travers un film tourné au Pellerin, largement diffusé pendant l'enquête d'utilité publique (voir le 31.05.1997).

**12.10. — A Golfech, lors d'une conférence de presse à la mairie, J.-M. Baylet entouré d'élus, explique les raisons pour lesquelles les neuf maires, membres du CANID, refusent d'accueillir le dossier de l'enquête d'utilité publique du projet de la centrale de Golfech : « Nous ne pouvons pas en recevant les dossiers et en y apposant notre signature, nous faire les complices de cette parodie de démocratie, nous ne pouvons pas ne pas prendre nos responsabilités. Tout a été prévu, y compris les équipes EDF qui viendront travailler à la centrale ».**

**17.10. — A Dunes, le 18 à Espalais et le 19 à Lamagistère, des réunions publiques sont organisées par le CAN de Golfech pour dénoncer l'enquête d'utilité publique.**

Ci-joint, texte diffusé :

## Enquête bidon !!!

Enquête bidon, qu'est-ce que c'est ?

— C'est une enquête où l'on n'enquête pas. On feint de nous demander notre avis, mais il n'en est pas tenu compte.

— Quel qu'en soit le contenu, les commissaires enquêteurs prennent toujours la même décision finale.

— Même si les commissaires enquêteurs émettaient un avis défavorable au projet, de toute façon, le Premier ministre a tout pouvoir pour le maintenir et le mettre en œuvre « légalement ».

L'enquête dite « d'utilité publique » préalable à la construction d'une centrale nucléaire répond point par point à cette définition : c'est une enquête bidon.

Les référendums, les prises de position officielles des élus, les milliers de signatures d'opposition contrastant avec un infime nombre d'avis favorables n'ont en aucun cas (en France, du moins) réussi à remettre en cause les projets formulés jusqu'à présent. (42 000 signatures défavorables à Nogent-sur-Seine...).

Quelles sont les conséquences d'une enquête bidon ?

Quelle que soit la quantité des refus exprimés par écrit sur les registres, l'expérience des autres centrales montre que cette opposition n'est pas suffisante.

- *Accepter l'enquête, c'est déjà accepter la centrale !*

— Dans ces conditions, il faut refuser l'enquête bidon.

— Pour éviter que les choses se passent comme l'espère EDF et les pouvoirs publics, il faut empêcher que la procédure d'enquête se déroule « normalement ». C'est ainsi qu'au Pellerin, la population a réussi à stopper un projet de centrale identique à Golfech. Comme au Pellerin, ne nous



laissons pas abuser par ce simulacre de démocratie.

— Non à une consultation qui finira dans une poubelle. Dès lundi 22 à 14 h, soyons devant nos mairies. Soyons attentifs à toutes les initiatives.

— C'est de notre participation à nous tous qui ne voulons pas de cette centrale que dépend l'issue de cette lutte.

Coordination antinucléaire-Golfech,  
octobre 1979.

## ■ Le Parti socialiste à propos de l'énergie nucléaire, dans *Le Petit Bleu* du 20.10.1979.

### Ce qu'en pense le PS

Nous ne refusons pas l'énergie nucléaire, nous refusons la politique tout-nucléaire mise en œuvre par les différents gouvernements sans consultation de la représentation populaire, comme nous avons, il y a quelques années, refusé la politique tout-pétrole qui nous a été imposée.

- *Nous proposons :*

a) La nationalisation de grandes entreprises qui interviennent dans l'installation des centrales ou qui transportent et traitent les déchets.

b) L'instauration :

— d'un service public de l'énergie qui devra mettre en œuvre les objectifs définis par le plan (démocratiquement élaboré) ;

— d'un haut commissariat de l'énergie qui regroupera les diverses sociétés nationales (EDF-GDF, CEA, Charbonnages de France, CFP et EFL-ERAP).

c) La prise en compte des réalités régionales et la recherche d'une politique européenne de l'énergie.

d) La mise en place d'une politique de la recherche en direction du nucléaire et des énergies nouvelles permettant un rééquilibrage.

e) La définition d'une politique de sécurité.

• *Dans l'immédiat* : Les conditions économiques sur lesquelles repose le programme gouvernemental paraissant contestables et largement aléatoires, nous proposons de suspendre toute nouvelle commande pendant deux ans environ afin d'organiser un vaste débat démocratique débouchant sur la définition d'un nouveau plan énergétique. Nous souhaitons que soit décrété un moratoire pour le surrégénérateur de Creys-Malville comme

pour tout projet de construction du même type à des fins industrielles.

• *A moyen terme* : Que pour des raisons de prix de revient, de sécurité et d'indépendance nationale, soient diversifiées au maximum nos ressources énergétiques.

Que soit adoptée une loi sur l'information nucléaire débouchant sur une loi-cadre nucléaire.

21.10. — Trois pylônes devant supporter une ligne à très haute tension sont fortement endommagés par des explosifs au cours de la nuit de dimanche à lundi. Deux sur la ligne Verfeil-La Gaudière (à moins de cinq mois de sa mise en service), l'un à La Gaudière (Aude) et l'autre près de Lanta (Haute-Garonne), un autre à 10 km au nord de Montpellier près de Saint-Gély-du-Fesc (Hérault) sur la ligne La Gaudière-Tavel. Ces actions ne sont pas revendiquées.

Du 22 octobre au 21 décembre. — **Enquête d'utilité publique, 16 communes sont concernées.**

Dans le Lot et Garonne, quatre communes (St-Sixte, Clermont-Soubiran, Praysses, Saint-Urcisse) concernées par l'enquête d'utilité publique ne posent aucun problème.

Dans le Tarn-et-Garonne, à la veille de l'enquête d'utilité publique, considérant que cette consultation est une mascarade, 9 municipalités (Golfech, Valence-d'Agen, Auvillar, Donzac, Dunes, Gasques, Sistels, Goudourville, Saint-Ciricé) sur 12 (Lamagistère, Espalais et Saint-Loup ont accepté l'enquête) refusent l'entrée du dossier d'enquête en mairie. Dans ces 9 communes réfractaires, des camionnettes « déguisées » en mairies-annexes sont alors mises en place par le préfet. Pour assurer le service d'ordre, quatre escadrons de gendarmes mobiles seront requis.



■ « Dans le Tarn-et-Garonne, avant d'être de gauche ou de droite on est bayletiste ou anti-bayletiste. Lorsque J.-M. Baylet a mis son poids dans la balance, la plupart des municipalités concernées par l'enquête ont décidé de ne pas ouvrir leur mairie aux enquêteurs, de ne pas accueillir les dossiers et les affiches », explique M. Dauty, maire d'Auvillar, au journal *Libération* le 22 octobre 1979.

« Ne pas oublier la part ambiguë mais réelle de la couverture médiatique effectuée par *La Dépêche du Midi* dans son édition du Tarn-et-Garonne, durant l'Enquête d'Utilité Publique qui a considérablement popularisé l'action, provoquant dans toute la région une émulation pour figurer sur les « photos de famille » des fissureurs ». Témoignage en 1993, d'Eric, membre de l'ex CANT.

■ « **L'illégalité devient un devoir...** » : Déclaration de J.-M. Baylet au soir du 22.10.1979.

22.10. — Jour de l'ouverture de l'enquête, la réaction de la population est vive : 3 dossiers sont détruits (à Golfech, Goudourville,



Golfech.

Lamagistère), cela sans violence, sans heurt, à la barbe des forces de l'ordre. Le même jour, à Golfech, le Comité régional de coordination antinucléaire appelait à manifester et à agir contre l'ouverture de l'enquête d'utilité publique.

Dès le 23 octobre, il devient très difficile d'accéder au dossier qui est attaché avec une chaîne dans la mairie-annexe, elle-même camouflée entre deux cars de gardes mobiles : obligation de se présenter un par un, et de subir la présence continuelle de 3 ou 4 personnes, qui allaient dans certains cas jusqu'à tenir le registre d'enquête.

En réponse à cette situation, des centres municipaux d'information antinucléaire sont ouverts dans plusieurs communes. De multiples réunions ont lieu dans toute la région, concrétisant le refus de tous.

**29.10. — Déclaration de Paul Rouazé, préfet du Tarn-et-Garonne, sur le projet de centrale à Golfech, lors de la deuxième session ordinaire du Conseil général du Tarn-et-Garonne. L'adent défenseur de la centrale dressera un bilan de ce qui s'est passé depuis le mois de mai. Il reviendra (voir ci-joint) sur la journée du 22 en ces termes.**

« J'ai mis en place, aux frais du pétitionnaire je le précise, dans les communes défaillantes, des véhicules contenant les documents réglementaires et les registres également réglementaires. Et dès lors que je savais — vous pensez bien que je suis informé — que des contestataires tenteraient d'user de voies de faits et de violences pour contrarier autant que faire se peut l'enquête et le libre accès du public à ces documents, j'ai fait assurer la protection de ces véhicules et des personnels qui les équipaient.

Effectivement, des manifestants dont le plus grand nombre était venu de Toulouse et d'Agen, nous en avons identifié en bonne partie, je vous le dis, des manifestants sont donc venus le premier jour de l'enquête, le 22 octobre, et se sont efforcés de dérober, tant dans les mairies-annexes que dans les mairies ouvertes, les documents mis à la disposition du public. Ils y sont parvenus par trois fois et ont détruit les documents, ce qui d'ailleurs ne sert à rien, puisque ces documents ont été remplacés immédiatement et parce que le Conseil d'Etat ayant eu déjà l'occasion de se prononcer sur des

faits semblables, a considéré que les enquêtes pour lesquelles des documents avaient été dérobés étaient parfaitement valables.

J'ajouterai que les « écologistes », et je mets ceci entre guillemets, qui se sont produits ce jour-là dans la région de Golfech n'étaient pas du genre pacifique car ils se sont livrés, à Golfech même, à des violences sur la personne d'un des agents d'une mairie-annexe. Le seul résultat de ces agissements et de ces brutalités, c'est que le dispositif de protection a été renforcé et le restera s'il le faut.

Si la déclaration d'utilité publique est prononcée et si la construction de l'usine est autorisée, le chantier pourra être ouvert avant un an. Mais il faudra, en tout état de cause, que les problèmes que son existence soulèvera, aient été résolus ou soient prêts à l'être en fonction de la progression des besoins qui vont augmenter dans le temps ».

Extrait de la déclaration officielle, lors de la deuxième session ordinaire du Conseil général du Tarn-et-Garonne, le 29 octobre 1979.

**Lors de cette même session, réponse de Mme Baylet (présidente du Conseil général), extraite de *La Dépêche* (Tarn-et-Garonne), 30.10.1979.**

« Je suis persuadée, Monsieur le Préfet, que vous vous étonneriez que je n'évoque pas aujourd'hui les incidents du lundi 22 octobre dans diverses communes de mon canton.

Je ne veux pas revenir ici sur le mépris dans lequel vous-même, Monsieur le Préfet, le gouvernement et naturellement EDF (pareillement soutenue, pourquoi se gênerait-elle ?), le mépris donc dans lequel, vous dis-je, vous tenez les opinions des populations concernées et des diverses instances des élus : Conseil régional, Conseil général, conseils municipaux. Mais où tout devient plus

grave encore, c'est quand la tromperie, je pèse mes mots, s'ajoute au mépris.

En effet, j'ai pu lire samedi matin la réponse que le secrétaire d'Etat à l'Intérieur a faite au député Jean-Michel Baylet qui l'interpellait sur la présence des forces de police massives et en armes, que vous-même avez cru bon de disposer, dès lundi matin, à la première heure, autour de vos mairies annexes.

Vous ne l'avez pas fait, je suppose, sans être « couvert » par votre ministre. Or, au moment même où M. Bécam répondait à notre député, et je revien-

drai sur cette réponse, M. le ministre de l'Intérieur, à qui j'ai fait part à Toulouse, de l'émotion de nos populations devant ce déploiement de forces, n'avait vraiment pas l'air d'être au courant... et il l'a soigneusement noté !

Revenons-en à la réponse de M. Bécam. Comme il n'était pas sur place, les affirmations fausses qu'il a proférées et les renseignements faux dont il a fait état, ne peuvent venir que de vous-même et de vos services. Et c'est indigne ! Vous savez bien :

— que les incidents n'ont eu lieu qu'après que vous ayez fait déployer vos forces de gendarmerie, dont le mouvement des divers centres d'où ils venaient avait été commandé au moins le 20 (et mes renseignements sont bons !);

— vous savez bien que les personnes qui, rendues furieuses par la vue de ces gendarmes mobiles, ont mis le feu aux dossiers, sont de Valence-d'Agen

ou de communes environnantes, puisque, selon vos directives, elles ont été interpellées par la gendarmerie. Vous connaissez donc leur identité.

Sommes-nous revenus aux temps où Valence-d'Agen, Dunes et notre département étaient occupés puisque nous sommes de nouveau traités de terroristes parce que nous résistons à votre projet ? Je sais bien que depuis vingt ans, la fin justifie les moyens, mais n'avons-nous pas le droit de ne pas être de votre avis et de celui de votre gouvernement, de dire non à ce que beaucoup et non des moindres, considèrent comme un grand danger, sans être traités comme des bandits ?

Où est la liberté dans tout cela ?

Sachez, Monsieur le Préfet, que vous avez ouvert les hostilités — car aucune violence n'avait eu lieu jusqu'au 22 octobre — que vous en portez la responsabilité présente et à venir ».

29.10. — Lors de l'assemblée générale de l'association des maires du Tarn-et-Garonne, J.-M. Baylet est intervenu pour traduire l'émotion des neuf maires des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar, qui ont refusé de recevoir l'enquête, en apprenant que leur président M. Daudignon, socialiste et maire de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), avait accepté de la présider. Dans sa réponse, Daudignon a précisé : « J'ignorais que les maires aient décidé de fermer leur mairie, mais je les approuve ».

03.11. — A Auvillar, et les samedis suivants, à plusieurs reprises à Valence-d'Agen, des incidents et heurts ont lieu avec les gardes mobiles lors de manifestations pacifiques (sittings devant les mairies annexes). Les gardes mobiles profitent de l'occasion pour montrer leur force : charge et tirs de grenades lacrymogènes.

06.11 — Manif fantôme à Toulouse. — Cette manifestation radicale fut effectivement appelée, mais il n'y eut personne au départ et encore moins à l'arrivée. La police se sentit seule ce jour-là. Ci-après le tract de l'appel qui ne fut pas suivi.

14.11. — *La Dépêche* publie un communiqué de la SEPANSO.

### **Golfech : Une parodie de consultation mais un danger bien réel**

« Nous avons déjà dénoncé les risques que fait peser sur toute l'agglomération agenaise, ainsi d'ailleurs que sur des communes plus éloignées, l'installation, à Golfech, d'une centrale nucléaire. Nous n'y reviendrons pas. L'absence de communiqué en forme de réponse (n'ayant pas, à ce jour, été réitéré, et pour cause) est là pour cautionner, si besoin était, nos affirmations. Alors qu'EDF, n'attendant même pas les conclusions de l'enquête d'utilité publique (mais pourquoi attendrait-elle ?) propose à certaines municipalités l'implantation de cités pour ses employés, nous voudrions jouer à nouveau les trouble-fêtes et dénoncer les risques que les travaux d'aménagement du cours de la Garonne, au droit de la centrale, font peser sur toute la vallée en aval de celle-ci. Les deux paramètres de base, servant au calcul prévisionnel des crues, se situent, en effet, à Lamagistère et à Malause. Or, tous deux vont se trouver complète-

ment faussés par l'élargissement du lit du fleuve, ainsi d'ailleurs que par le rétrécissement brusque de celui-ci, ce qui revient à dire que si la centrale se réalise, le service de protection contre les inondations de la DDE se trouvera dans l'impossibilité de remplir correctement sa mission, puisque incapable d'avertir les populations riveraines directement concernées de l'évolution de la crue. « On » a sûrement pensé à ce problème; « On » l'a peut-être étudié. L'a-t-on » résolu ? A notre connaissance, non.

Il n'y a pourtant pas si longtemps, il se passa, à cause de l'absence de prévisions véritables, une véritable catastrophe dans le Gers et en Lot-et-Garonne, entraînant la perte de nombreuses vies humaines et des milliards de dégâts. L'administration se trouve d'ailleurs traduite par un comité de défense, en justice. La leçon n'aurait-elle pas été retenue ? A quand la prochaine ? Et cette menace,

# Votre santé vos libertés... et le nucléaire

Conférence-Débat organisée par la  
Ligue des Droits de l'Homme

## LUNDI 5 NOVEMBRE 1979

à 20 h 30

### SALLE DE BARCELONE

22, allées de Barcelone - TOULOUSE

Entrée gratuite

# A GOLFECH COMME AILLEURS

même l'hostilité  
des populations

LE NUCLEAIRE  
EST  
IMPOSE  
PAR  
LA  
FORCE !



une seule  
solution :

## Des hommes au service des hommes ?

répondre à  
la force par la  
**FORCE !**

TOUTES FT  
TOUS  
A LA MANIF

ELECTRICITE  
DE FRANCE

manif  
JEUDI  
8 NOV 19<sup>h</sup>

PREFECTURE

→

◀ Voir 03.11.

Voir 06.11. ▲

pourquoi ? A cause d'un projet unanimement rejeté par les élus locaux, le Conseil général, le Conseil régional. A quoi sert le suffrage universel ? Est-ce cela la démocratie ? Croit-on que les habitants des communes concernées et les autres iront déposer leurs observations entre deux gardes mobiles ? Cela aussi nous a conduit à refuser Golfech et à lancer notre action auprès du président de la République. Pour réussir, nous avons besoin de vous, de vous tous. Il faut nous aider, car,

demain, il ne servira à rien de dire : « Si on avait su... » Signez et faites signer cette lettre. Demandez-en des exemplaires à la SEPANSO, rue A.-France 47190 Aiguillon, tél. 79 65 95 (si possible, joindre timbres pour la réponse, merci). Rappelons que « SOS-Golfech » organise, jeudi 15 novembre, à 21 heures, au stadium d'Agen, un débat en présence de MM. Lafont, maire de Golfech, et Jean-Michel Baylet, député, maire de Valence-d'Agen ».

15.11. — Au stadium d'Agen, à l'initiative de « SOS-Golfech », meeting, 500 personnes sont présentes. Un montage de diapositives présenté par l'ATE explique les raisons du choix de la politique nucléaire du gouvernement français. A la tribune, entourés de membres de « SOS-Golfech » et de l'ATE, des maires de municipalités ayant refusé l'enquête d'utilité publique : Jean-Michel Baylet député-maire de Valence-d'Agen, M. Lafont maire de Golfech, M. Dauty maire d'Auvillar et Fabry maire de Goudourville.

*En même temps, à Toulouse...*

Dans le cadre de ses luttes anti-nucléaires...  
Golfech, pétition nationale...

# CONVERGENCE ORGANISE

## UN BAL OCCITAN AVEC

### VIET D'ASE

- vin - castanhada

## 15 NOVEMBRE 1979 A 20 h 30

### SALLE DES FÊTES JULES JULIEN

PARTICIPATION 5 FRANCS

C-joint, un article de *La Dépêche* du 17 novembre 1979 qui relate le contenu de cette soirée.

### **SOS-Golfech : La prise de conscience franchit les limites départementales**

Le problème de la centrale nucléaire de Golfecch franchit depuis quelques jours le mur de l'indifférence en Lot-et-Garonne. Le succès populaire de la soirée « SOS-Golfecch » l'autre soir au Stadium, témoigne du cheminement d'une volonté de refus.

Elle s'appuie sur des raisons fondamentales d'un risque que l'on ne peut mesurer et d'un type de société que l'on repousse. Mais aussi sur certaines « obscurités » d'un dossier que l'EDF veut faire accepter à tout prix, même au prix fort, ce qui n'est pas sans choquer le bon sens des élus qui y perçoivent des intentions cachées.

C'est d'abord le maire de Golfecch, M. Lafont qui s'interrogeait jeudi soir devant quelque cinq cents personnes : « Pourquoi emploie-t-on tant d'argent pour faire passer le nucléaire ? »

Et il raconta comment les élus sont traités, avec un grand luxe de précautions, quand ils acceptent de visiter une centrale nucléaire.

Il relevait, aussi, après l'avoir examiné, les surprises et les obscurités du dossier d'enquête « qui contient des chiffres que nous ne pouvons pas contrôler ». Il cite en exemple les crues de la Garonne mesurées en mètres cubes-seconde.

« Pour nous, dit-il, c'est une « escroquerie ». Nous ne savons sérieusement apprécier que les hauteurs d'eau ». Comme d'autres élus, il s'interroge aussi sur le cheminement des lignes à haute tension qui, de Bordeaux à Toulouse, à partir de Donzac, desserviront la centrale. Simple question de bon sens aussi du maire d'une commune, qui, en quelques années, a perdu près du tiers de sa population : pourquoi les cadres de l'EDF envisagent-ils de se loger à plus de 25 kilomètres de la centrale.

Cette lutte contre l'implantation de la centrale, le député, maire de Valence-d'Agen, n'a pas caché qu'il s'agit d'un combat, combat difficile à conduire quand « il n'y a pas moyen de trouver des interlocuteurs sérieux à propos de cette machine infernale que l'on veut imposer ».

Il retraça la longue série des refus des élus et des collectivités. En constatant qu'aujourd'hui sous la protection des gardes mobiles, « on vient nous demander notre avis ».

« Si nous avons refusé d'ouvrir nos mairies, dit J.-M. Baylet, ce n'est pas parce que nous ne

respectons pas la démocratie mais parce que le maire doit apposer le sceau municipal et sa signature sur le cahier de l'enquête et du même coup c'était le cautionner ».

Et le maire de Valence-d'Agen de révéler qu'EDF a déjà fait comme si le projet de centrale était à coup sûr réalité dans quelques années : logements, écoles et même fourniture de pain pour les employés, d'où sa conclusion : « C'est une mascarade, une parodie de démocratie ».

Il n'occulte pas les problèmes d'énergie mais chiffres à l'appui, il démontre que, sans hypothéquer l'activité économique, on pourrait économiser 30 % d'énergie. Et d'indiquer qu'avec « le prix de quelques centrales, on pourrait faire progresser le dossier des énergies douces... au détriment, bien sûr, de certaines sociétés qui ont misé gros sur le nucléaire ».

Quant à la richesse promise à la région, retenons cette réflexion du député : « Le seul secteur porteur de richesse agricole, la vallée de la Garonne : c'est là que l'on veut bâtir la centrale qui produira un panache de 2 à 10 kilomètres qui réduira de 20 % l'ensoleillement ».

Il conclut : « Nous sommes opposés à ce projet encore plus qu'hier. On se moque de nous. Nous devons mener ce combat contre le nucléaire, car il est celui de la démocratie et des libertés dans notre pays ».

Tour à tour, les maires de Goudourville et d'Auvillar devaient renouveler leur opposition en s'adressant aux Agenais présents : « Nous venons vous demander de nous apporter votre appui. Il faut que le mouvement s'amplifie, la liberté n'a pas de frontière ».

Le président du comité antinucléaire devait raconter l'action non violente conduite sur le terrain par l'ouverture de contre-mairies annexes qui distribuent de l'information sur le nucléaire et s'adressant aux Lot-et-Garonnais, il leur demandait d'en faire de même dans les quatre localités concernées du département.

De la longue discussion qui suivit, retenons les promesses faites par EDF à certaines communes et les maires présents questionnés précisèrent nettement qu'ils avaient refusé tout contact avec EDF qui promène ses « sirènes » de communes en communes.

Débats vifs aussi sur les moyens d'empêcher la concrétisation de ce projet ?

« Bien qu'on nous oppose la violence, dit le député du Tarn-et-Garonne, utilisons tous les

moyens légaux : recours après l'enquête d'utilité publique, prise de conscience et pression des citoyens. J'ai bon espoir que l'on puisse gagner à Golfech ».

16.11. — A Mazamet, dans le Tarn, le président de la République, **Valéry Giscard d'Estaing**, dans son discours annonçant le contenu du plan « Grand Sud-Ouest », confirme la décision d'implanter une centrale à Golfech ainsi que la possible implantation de deux nouvelles centrales nucléaires dans le grand Sud-Ouest. Il n'hésite pas à proposer 15 % de réduction sur les tarifs EDF aux riverains de la centrale.

■ Dans un communiqué rendu public, suite au discours de Mazamet, J.-M. Baylet termine ainsi : « ...démocratiquement nous avons fait du chef de l'Etat notre ultime recours contre une décision technocratique que nous jugeons dangereuse et que nos populations refusent. En vain ! Voilà le cas fait par le chef de l'Etat de l'opinion et sa conception du rôle d'arbitre entre l'administration et la nation. Comment désormais être entendu ». (*La Dépêche* du 18.11.1979).

■ Courant novembre, à l'initiative de la Coordination antinucléaire de Golfech, diffusion de la pétition (voir ci-joint) contre le projet de la centrale, pétition qui recueillera 30 000 signatures. A la demande d'antinucléaires, J.-M. Baylet acceptera de faire tirer plus de 50 000 exemplaires de cette pétition sur les rotatives de *La Dépêche*. Pour ce tirage, il ne sera demandé aucun centime aux antinucléaires.

### Pétition contre le projet de centrale nucléaire

Attendu que la construction à Golfech d'une centrale nucléaire de 5 200 MWé constituerait un grave danger pour la région :

— rejets de matières radioactives dans l'air et dans l'eau ;

— panaches nuageux dus aux tours de refroidissement qui perturberaient les conditions climatiques locales, par exemple : diminution de l'ensoleillement de 200 heures ;

— lignes électriques à très haute tension gênant ou neutralisant les activités agricoles par des couloirs de lignes de 100 mètres de large ou plus ;

— tout cela porterait gravement atteinte à l'économie locale ;

— en cas d'accident, des villes comme Agen, Cahors, Moissac, Montauban, Auch, Toulouse et leurs environs pourraient être atteintes.

Attendu que depuis longtemps et à plusieurs reprises, la population et les municipalités concernées, le Conseil général du Tarn-et-Garonne, le Conseil régional de Midi-Pyrénées se sont pro-

noncés contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech.

Nous demandons que les crédits prévus pour la réalisation de la centrale nucléaire de Golfech (20 milliards de F) soient affectés à la lutte contre le gaspillage d'énergie, particulièrement d'électricité, et au développement des énergies renouvelables et non polluantes, énergies dont la réalisation peut se faire facilement et tout de suite.

Nous sommes solidaires des conseils municipaux qui refusent l'enquête d'utilité publique.

NON au simulacre d'enquête à la centrale de Golfech.

NOM-PRÉNOM .....

Adresse .....

A ..... le .....

Signature :

17.11. — Valence-d'Agen. Point culminant des affrontements du samedi, les gardes mobiles envoient la première grenade offensive ; malheureusement pour eux, un manifestant la renvoie et elle explose sous un bus de gardes mobiles. L'occasion est trop belle pour eux, ils annoncent qu'un engin explosif de fabrication artisanale a été lancé sous le bus.

Quatre personnes sont interpellées dont René Dauty, maire d'Auvillar ; inculpées le 31 septembre 1980, elles sont jugées plus d'un an après les faits, le 12 décembre 1980, à Montauban ; elles sont condamnées à 6 mois de prison avec sursis ; R. Dauty, lui, est condamné à 3 mois avec sursis. (Voir photos, page suivante.)



19.11. — Le Comité fédéral du Lot-et-Garonne du PCF se prononce pour le projet de la centrale de Golfech.

24 et 25.11. — Entre Golfech et Valence-d’Agen, deux journées antinucléaires organisées par la Coordination régionale des comités antinucléaires de Golfech et soutenues pour la Haute-Garonne par : l’Association toulousaine d’écologie ; le MRG ; Convergence pour l’autogestion ; Environnement et humanisme ; Confédération syndicale des familles ; GSIEN ; CFTD ; Union fédérale des consommateurs (« Que Choisir ») ; PCML ; PSU ; Ligue des droits de l’homme ; Midi-Pyrénées écologie politique ; Vie nouvelle ; 103 MAN.



**24.25** novembre 1979

**2 JOURNEES ANTI-NUCLEAIRES**

**A**

**GOLFECH**

Samedi 24 :

- 9h : GOLFECH - visite des machines
- 14h : Rassemblement à Valence d'Agen - Hôl J. Baylet
- CARAVANE ANTINUCLÉAIRE
- 21h : Bal occitan à Valence d'Agen

Dimanche 25 :

- 14h : RASSEMBLEMENT à Valence d'Agen

**GRANDE MARCHÉ sur GOLFECH**  
**et FEU de JOIE AVEC LES**  
**DOSSIERS de L'ENQUÊTE**

Hâtez-vous de venir samedi soir - Apporter son couchage

*Christian Laurissegue, Jean-Bernard Meynot, René Dauty, Serge Gil, William Soubiran, J.-M. Baylet, Alphonse Potier, Paul Lafon, Fabry, Louis Lareng.*

Le samedi matin, une caravane de véhicules antinucléaires circule dans les villages concernés par l'enquête. L'après-midi, des manifestations ont lieu à Agen, Montauban et à Castelsarrasin où une maquette du projet de la centrale était brûlée devant la foule rassemblée place de la Liberté. Par la suite, un cortège de plus d'un millier de manifestants sillonnent la ville. Discussions, débats, musique clôturent cette première journée.

Le dimanche après-midi, après le meeting, sous le hall Jean-Baylet à Valence-d'Agen, où on notait la présence de très nombreux élus, Mme E.-J. Baylet (présidente du Conseil général du Tarn-et-Garonne), J.-M. Baylet, Laurisergue député du Lot-et-Garonne, des maires des communes avoisinantes et les représentants des comités antinucléaires, 5 à 6 000 personnes, élus en tête, manifestent leur opposition à la centrale lors de la marche Valence-d'Agen-Golfech.

Sur la place du village de Golfech, après une courte allocution, M. Lafont, maire de Golfech, inaugure un monument, cimenté, à la résistance antinucléaire. Symboliquement les manifestants brûlèrent des pages factices de l'enquête d'utilité publique. A ce même moment, un début d'incendie se déclare dans les locaux d'EDF de Golfech ; les pompiers interviennent, le bâtiment est inondé, les documents sont lavés. Le soir, après la manifestation, « **Radio Golfech** » (voir le 03.07.1980) naît dans les locaux de la mairie d'Auvillar (Tarn-et-Garonne).

Dans la nuit, des partisans de la centrale profiteront du brouillard pour casser le monument (plaque de béton) inauguré l'après-midi.

27.11. — Au petit matin, le SRPJ (Service régional de police judiciaire) de Toulouse, avec une commission rogatoire concernant les attentats commis sur des pylônes à très haute tension, perquisitionne dans 6 domiciles toulousains et de la région de Caraman, chez des membres ou sympathisants de l'ATE. Deux des perquisitionnés se verront collés contre un mur, pistolet dans le dos, pour mieux être fouillés.

Après une mise en garde à vue, les 8 interpellés seront relâchés dans la journée, les derniers à 18 heures (voir le « *Bulletin* » n° 8 de l'ATE).

#### 28.11 au 21.12. — Action de fissurage sur les registres d'enquête.

Des personnalités sont invitées à lancer cet acte de désobéissance civile, mais rapidement la population désire y participer et des journées sont organisées pour permettre aux diverses catégories socioprofessionnelles et aux individus d'exprimer leur refus. Le samedi devient une journée de prédilection pour se regrouper et les incidents se font hebdomadaires, Valence-d'Agen respire ses premiers gaz lacrymogènes. Les premières inculpations suivent évidemment, le tandem imposer-réprimer se met en place.



*Le film sur Le Pellerin sera diffusé dans la région de Golfech et à Toulouse pendant ces quatre jours.*



28.11. — 13 personnes dont Brice Lalonde et Solange Fernex déchiraient, « fissuraient » une page du registre d'enquête. Cet acte de refus de la centrale exprimait l'inutilité de cette enquête et symbolisait les lézardes qui fissurent de plus en plus l'édifice nucléaire bâti par EDF. Dès le lendemain, et jusqu'au dernier jour de l'enquête...

### 30.11. — **PCF : Oui à la centrale de Golfech**

A Toulouse, au cours d'une conférence de presse, le Parti Communiste, par la voix de Claude Llabrès\*, vice-président du Conseil régional et membre du comité central du PCF, s'est déclaré favorable à l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech. Rappelant à ce propos que l'industrie de Midi-Pyrénées était « à la limite de la catastrophe au point de vue des ressources énergétiques ». « Mais il convient de bien informer au préalable les populations de ce problème » (*Le Monde* des 2 et 3.12.1979).

Au début de l'année, le PC adopte une attitude défavorable à la construction de Golfech, (voir le 04-01-1979). Puis, il opère un retournement et adopte une attitude mitigée revendiquant une politique diversifiée (responsable et démocratique) de maîtrise de l'énergie. Apparaît alors le slogan « Nucléaire OUI — Tout nucléaire NON ! » A la fin de l'année, le PC a viré complètement de bord et vote désormais pour l'implantation de la centrale.

\* Llabrès adhère au PC en 1956. Après avoir contribué avec ses camarades de l'Ouest et de l'Est à décrédibiliser le terme « communiste » ; Il démissionne en 1986 de son poste au Comité central et du PCF. Il rejoint les Communistes Rénovateurs et cherche à contruire « un nouveau pôle communiste ». Mais... la mayonnaise ne prend pas... Alors, en 1993 (toujours dans le camp des nucléaristes) il se faufile dans le sillage de son ami Dominique Baudis, le maire de Toulouse. A partir de 1994, Llabrès publie de nombreux articles dans *La Dépêche*, sur tout et sur rien, dont un en particulier sur ses positions de nucléopathe averti : « L'écologie est une contrainte, rien de moins, rien de plus. Les contraintes sont faites pour être respectées ou dépassées. Je suis de ceux qui approuvent leur dépassement, avec les centrales nucléaires pour l'indépendance énergétique de l'Europe... » (*La Dépêche* du 6.08.1994). En 1995, après la réélection de Baudis à la mairie de Toulouse, Llabrès se fait offrir par ce dernier un poste de conseiller particulier en matière de culture. En 1999, il appelle à voter Vert aux Européennes.

■ Le même jour à Golfech, c'est Huguette Bouchardeau (secrétaire nationale du PSU) qui déchire une page du dossier d'enquête. Dans *La Dépêche* du 1<sup>er</sup> décembre, elle déclare : « Ce que j'ai vu cet après-midi donnait un avant-goût de la société policière que nous réserve le nucléaire... Il faut que le programme soit suspendu, qu'on obtienne un débat national, que les populations soient réellement informées et puissent décider elles-mêmes ».

■ **Pour certains les carottes sont déjà cuites.** Alors que l'enquête n'est pas encore terminée, que son président, Daudignon, n'a pas rendu son avis et que le décret d'utilité publique ne sera signé par le gouvernement qu'en octobre 1980, la Fédération de la métallurgie de Bordeaux et du Sud-Ouest propose déjà du boulot à ses adhérents. En effet, c'est par courrier que le président de la fédération, J.-J. Marty, allèche les entreprises avec un marché de 17 milliards de francs dont une bonne part devrait être réservée aux entreprises régionales. Il demande aux patrons intéressés de se faire connaître au plus vite, afin d'être présentés à EDF qui les consultera pour ses appels d'offres. C'est la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux qui assurera le contact avec EDF.

01.12. — A Golfech, l'écrivain et ancien membre du PCF, Roger Garaudy, et le père Jean Cardonnel, dominicain de Montpellier, « fissurent » le dossier d'enquête d'utilité publique. Garaudy, au cours d'une conférence à Toulouse sur le thème « Espérance d'un autre monde », déclarait : « Il doit être clair pour tous les Français que choisir le nucléaire, c'est préparer le goulag. Choisir un programme d'une telle ampleur, c'est assassiner nos petits-enfants » (*La Dépêche*, 2.12.1979).

### **Déclaration du père Cardonnel :**

« Je suis venu peser un geste de protestation contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire à Golfech.

C'est au nom de ma foi, de tout ce à quoi je crois que je m'élève contre les entreprises meurtrières. Les hommes sont destinés à se comprendre, s'aimer, nouer entre eux des liens fraternels, amicaux, à former un seul peuple, une même humanité. Or voici qu'un pouvoir contre leur opinion, leur volonté, entend les transformer en sujets passifs, résignés, soumis à la fatalité d'une œuvre de mort.

Je veux comme prêtre, apôtre du Christ, être fidèle à celui dont la parole est impitoyable « qui manie l'épée mourra par l'épée », qui manie la bombe mourra par la bombe.

Je suis donc résolument partisan de la désobéissance civile à des ordres qui mettent leurs auteurs en marge de l'humanité.

Notre peuple se dressera pour briser la tentative d'étouffement du meilleur de lui-même par sa solidarité avec l'ensemble des hommes ».

Valence-d'Agen, 1<sup>er</sup> décembre 1979

Une interview de M.Dauty, maire d'Auvillar, parue dans *L'Avenir* (hebdo du PS des 23-29.11.1979).

### Plus loin avec... le maire d'Auvillar

— *Vous vous êtes engagé franchement dans la campagne contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech. Quel vous paraît être le danger essentiel représenté par une telle centrale ?*

Le nucléaire présente, d'après moi, deux risques majeurs. Le premier, c'est l'accident, la contamination, avec leurs conséquences (cancers ou modifications génétiques). Le second, c'est l'instauration d'une société policière avec quadrillage, déploiement de forces, suspicion et fichage systématique pour assurer la sécurité des centrales. C'est surtout ce dernier danger qui m'inquiète : c'est un danger certain, alors que le premier n'est que probable.

— *Le nucléaire n'est-il pas la seule solution possible à la crise de l'énergie ?*

L'astuce du pouvoir consiste précisément à présenter le nucléaire comme le seul recours nécessaire face à la fatalité que serait la crise de l'énergie, ou même comme la seule « arme » pouvant riposter à l'attaque que nous mèneraient les pays producteurs de pétrole. Alors qu'en fait, le nucléaire a été un choix délibérément fait à une époque donnée parce qu'il était essentiellement source de profits pour les multinationales. Seuls des intérêts financiers ont pesé pour imposer ce choix qu'on cherche maintenant à nous présenter comme la dernière chance de sauver l'Occident.

— *Qu'est-ce qui pourrait, d'après vous, arrêter le programme nucléaire ?*

Le programme nucléaire s'arrêtera le jour où un accident grave sera arrivé et où, simultanément, sortiront des hommes, des femmes décidés à faire payer aux décideurs les conséquences de ce choix : un ministre, un directeur d'EDF, un directeur de centrale nucléaire paieront ce jour-là pour les autres.

J'ai peur qu'au premier accident grave il se produise quelque chose de ce genre et j'ai peur que notre

société ait une structure telle qu'elle soit devenue incapable de remettre en cause cette machine qu'elle a lancée. Ce jour-là, des gens diront : « Nous, on va faire payer aux responsables leurs responsabilités ».

Pour que les gens bougent, il faut que quelque chose de grave se produise. Si le plan Orsec est nécessaire dans un rayon de trente kilomètres, ce jour-là, les gens commenceront à bouger. Quelque chose me dit qu'on va vers une situation de ce type. Bon. Moi, par exemple, j'ai déclaré publiquement : « si la centrale sautait et que je sois irradié, il faudrait m'enfermer dans une cage où les barreaux soient solides parce que si j'en sors, je ferai payer à un décideur (je n'aurai sûrement pas le temps d'en toucher deux, mais le premier paiera pour les autres ».

Il faut se battre avec des armes appropriées : contre des menteurs, des imposteurs qui bafouent toutes les lois, il n'est plus question de légalité. Il n'y a plus de loi dans ce pays ; moi, j'ai la mienne. La seule chose que je m'autorise, c'est de me regarder dans une glace.

Vous savez que les gardes mobiles ont chargé ce matin une population pacifique (essentiellement composée de femmes et d'enfants) devant une affiche où Giscard d'Estaing déclarait : « Il n'est pas question d'imposer une centrale nucléaire à des populations qui ne le désireraient pas ». Quand le premier magistrat du pays se déjuge à ce point, il n'y a plus de loi. Moi, j'ai la mienne.

— *La centrale ne sera-t-elle pas implantée malgré tout, malgré votre mobilisation ?*

Des raisonnements de ce genre, on en rencontre toujours. Il y a quelque temps, nous nous sommes attaqués au tracé de l'autoroute, et les gens ont réagi pareil : « Ils sont trop forts pour nous, ils la feront quand même ». Je suis allé voir le préfet, il

a commencé par me faire comprendre que j'avais tort de m'attaquer à un aussi gros morceau. Il m'a laissé entendre qu'en engageant cette bataille, j'avais tort parce qu'en discutant j'aurais pu obtenir des concessions. Et à un moment, il m'a laissé entendre qu'à la limite... je n'étais pas très normal, quoi. Alors je lui ai fait poliment remarquer que j'étais élu par la population alors que lui était un fonctionnaire, de haut rang certes, mais simplement nommé... Et que ça me donnait d'autres droits. Je lui ai dit que j'étais le porte-parole de la population et que lui n'était pas payé (par nous) pour se faire le porte-parole de la société constructrice. Et je l'ai planté là... Et l'autoroute, nous l'avons fait déplacer, elle ne passera pas sur le tracé initial.

Alors quand j'entends des gens nous dire : « Mais vous n'y pouvez rien, la centrale ils la feront quand même... », je me retiens gentiment ; je ne suis pas violent de nature, je ne me suis jamais battu (sauf peut-être en 68...). Mais je n'accepte plus ce genre de raisonnement : c'est un abandon, c'est de l'absence de dignité, c'est de la lâcheté. Il y a derrière tout ça un état d'esprit qui a été inculqué et qui tend à la passivité, à la délégation de pouvoir, à l'indifférence politique (les hommes politiques se valent tous, de quelque bord qu'ils soient).

— *Est-ce que vous arrivez à faire passer ce message ou est-ce que vous êtes isolé dans le genre de réflexion que vous nous confiez ?*

On essaie de faire passer le message. Depuis le début, on a contacté beaucoup de gens ; mais je

crois que des événements comme ceux d'aujourd'hui peuvent nous servir : ils troublent la quiétude des gens et, en leur imposant des forces d'occupation, ils leur font voir une violence qu'ils ne soupçonnaient pas. Vu le déploiement de forces et le fait que celles-ci n'hésitent pas à charger des gens pacifiques, ils commencent à sentir que le nucléaire c'est dangereux et qu'il y a d'énormes intérêts en jeu, qu'ils ne peuvent pas se permettre de fléchir ou de reculer.

— *Quels types d'actions envisagez-vous pour l'avenir immédiat ?*

Les actions prioritaires sont surtout centrées sur les interventions du samedi matin (assurer une présence antinucléaire pendant la durée de l'enquête d'utilité publique). Nous cherchons surtout à faire des actions ponctuelles avec les gens du coin : les grandes manifestations (comme à Malville) sont difficiles à contrôler (risques de provocation) et sont mal reçues par une opinion publique essentiellement conservatrice, hargneuse à l'égard de tout ce qui est différent et imprégnée par l'information officielle. Nous cherchons malgré tout à faire passer l'information au plan national. Ainsi, par exemple, qui saura ce qui s'est passé ce matin à Auvillar, à part *Libération* à qui nous avons téléphoné ?...

Des manifestations sont prévues à Golfech les 24 et 25 novembre.

Extrait de *L'Avenir* des 23-29.11.1979, « Dossier Golfech ».

### 03.12. — La CGT : Oui à Golfech, mais...

Ci-joint, des extraits d'un document-réflexion sur les problèmes de l'énergie ; document émanant du Comité régional CGT Midi-Pyrénées.

#### **Pour une consommation d'énergie susceptible d'assurer la satisfaction des besoins du pays**

« La CGT estime cependant qu'on ne peut envisager l'amélioration des conditions d'existence de notre peuple, notamment de ses couches les plus défavorisées sans admettre un important développement de consommation d'énergie.

Il n'est pas dans notre esprit d'affirmer que l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs pour laquelle la CGT se bat, est obligatoirement et exactement proportionnelle à l'augmentation de la consommation énergétique ; on ne voit cependant

pas bien comment dans l'immédiat, la satisfaction des revendications essentielles des travailleurs et de la population pourrait intervenir sans un notable accroissement de cette consommation... ».

• *Mettre à sa place et maîtriser le nucléaire*

« Ainsi, si la CGT estime que le recours à l'énergie électro-nucléaire est absolument nécessaire pour satisfaire les besoins à moyen terme de notre pays, ce n'est pas sans rappeler... »

Suit une série de condamnations du gouvernement disant que le nucléaire n'est pas la panacée, que des méthodes anti-démocratiques sont utilisées pour l'imposer, qu'il ne faut pas délaissé la sécurité au profit de la rentabilité, qu'il faut même prévoir des délais de fabrication et une réduction relative du programme et bien sûr, qu'il faut nationaliser toutes les industries qui y participent.

Mais par contre, il s'oppose à l'idée d'un moratoire sur l'arrêt complet du programme, arrêt qui empêcherait de poursuivre les études, essais et recherches nécessaires à la maîtrise de l'outil...

• *Golfech... OUI ou NON ?*

« A partir du moment où l'on estime nécessaire l'utilisation de l'énergie nucléaire, il faut bien accepter l'implantation de centrale quelque part. ...L'observation d'une carte des centrales nucléaires en cours de réalisation, incite à ne pas rejeter le principe d'une centrale en Midi-Pyrénées. Mais la CGT ne peut pas accepter qu'un projet de cette nature soit, comme c'est le cas à Golfech, lancé et mis en œuvre en dépit de l'opposition massive des populations et des élus.

...La CGT exige qu'avant toute mise en route d'une nouvelle étape de construction, un large débat soit engagé avec les populations concernées... qu'une réponse aux préalables posés par les assemblées régionales soit donnée.

...Conformément aux positions exprimées ci-dessus, la CGT exigera que la réalisation de la centrale soit ralentie ou retardée si les conclusions de ce débat en font apparaître la nécessité ».

10.12. — De l'Assemblée nationale : Lettre officielle de Jean Bonhomme (député RPR du Tarn-et-Garonne) adressée à Daudignon (président de la commission d'enquête sur la centrale). Notre Bonhomme met en avant des arguments indiscutables pour vanter les mérites du nucléaire à Golfech :

« Le péril en matière énergétique, la quantité massive d'énergie nécessaire au développement de notre société, le pétrole qui devient de plus en plus rare et cher, la dépendance énergétique qui asphyxie notre économie, le Moyen Orient qui s'embrase et qui nous plonge dans la misère et la décadence... Au contraire, l'indépendance énergétique garantit notre indépendance monétaire, le nucléaire amène le développement économique régional et de nouvelles ressources aux collectivités locales, quant aux mines et à l'hydraulique, ils continuent à tuer des ouvriers, et puis ne vit-on pas normalement autour d'une centrale ?... L'opposition au nucléaire n'est que frayeur irrationnelle et crainte du changement. »

13.12. — 300 personnes manifestent contre l'enquête d'utilité publique « bidon » à Agen.

15.12. — A Montauban (Tarn-et-Garonne), à l'appel du Collectif antinucléaire de Montauban (CAN Montauban, CAN Lavit, CAN Golfech, CFDT, PSU, PS, LCR, JCR, CCA, Club Nature, FA, ICEM), 500 personnes manifestent.



**NON A GOLFECH**

SAMEDI 15 DECEMBRE  
15 H.  
Place Prax-Pois

**A MONTAUBAN  
MARCHE ANTI-NUCLEAIRE**

appelé par le Collectif de Montauban, Comité anti-nucléaire de Montauban, CEA - P.S.I. - P.S.  
LCR - S.C.R. - C.F.D.T. - I.C.E.M. - Comité Lattre - Poussee Issacillants - Club nature



17.12. — 30 militants de Golfech étaient présents à Nantes au procès de 34 antinucléaires qui avaient, le 10 juin 1977, détruit un dossier de l'enquête d'utilité publique du Pellerin.

Dans *La Dépêche* du 17 décembre, le MRG (Mouvement des radicaux de gauche) approuve l'action de J.-M. Baylet et de l'ensemble des élus et militants MRG qui conduisent à Golfech une action exemplaire «contre» l'option tout nucléaire du gouvernement. Le MRG constate à cette occasion que la violence est du côté des partisans de l'implantation d'une centrale. Ce qui augure mal d'une société fondée sur l'énergie nucléaire. Il renouvelle son appel à la fois à un débat parlementaire et national et un moratoire nucléaire.

18.12 — A Golfech, 50 manifestants bâillonnés se sont présentés devant le président Daudignon de la commission d'enquête pour lui faire part de leurs doléances contre le projet. L'important service d'ordre policier ne les a pas laissé entrer dans la mairie. Après un petit blocage de la nationale et quelques tours du bâtiment officiel, c'est finalement une délégation qui sera entendue par le commissaire enquêteur.



18.12. — Dans la nuit du 18 au 19, à Valence-d'Agen, la caravane servant de bureau municipal d'information antinucléaire est détruite par une charge explosive. Cet acte, seule réponse à la lutte pacifique de la population, vient soutenir le matraquage de la propagande officielle, les abus de pouvoir de l'administration qui passe outre les avis de la population et des élus. La bombe répond aux « fissures » des opposants. Cette caravane appartenait à Floréal Bujan, militant antinucléaire et auteur du film « Golfech mon amour ». La coordination régionale antinucléaire lance une souscription pour aider à son remboursement.



■ Dans le cadre de la campagne d'intimidation orchestrée contre l'opposition antinucléaire, citons d'autres exemples :

— Le 28.06.1977 au soir, à Grenoble, une grenade offensive est lancée dans une réunion du comité Malville. Un militant d'extrême-droite, auteur de l'action, est arrêté.

— Le 13.07.1977, un commando attaque au cocktail molotov les occupants antinucléaires d'un terrain de l'EDF près de Fessenheim brûlant grièvement un jeune Allemand de Fribourg.

Ci-joint le communiqué de protestation du CAN Golfech, publié dans *La Dépêche* du 20.12.1979.

« Ainsi donc, un groupuscule plus avide d'argent que pronucléaire a fait la preuve de ce dont il était capable en détruisant à Valence-d'Agen la caravane-bureau des opposants à la centrale. L'incapacité des partisans du nucléaire à faire une démonstration publique les a réduits à ce genre d'expédients aussi lâches que bêtes, qui vont entraîner des frais pour la commune de Valence-d'Agen, car les dégâts causés à l'école Jules-Ferry sont importants.

Monsieur le sous-préfet, de quel côté est la violence ? Vous qui nous avez traités de terroristes, dites-nous de quel côté sont-ils ?

Nous, comité antinucléaire de Golfech, avons engagé une action pacifique depuis le début. Vous n'avez eu de cesse de donner pour ordre à vos gendarmes de réprimer notre action juste, qui recueille aujourd'hui l'adhésion de l'immense majorité de la population.

Nous souhaitons maintenant que les forces de police mettent autant de zèle à retrouver les auteurs minables de cet attentat, qu'elles en ont mis à harceler et à intimider les opposants au nucléaire ».

*La Dépêche*, 20.12.1979.

19.12. — Vol de documents dans la maison d'EDF à Golfech.

### 21.12. — **Fin de l'enquête d'utilité publique**

Ci-joint : le communiqué du CAN Golfech « Leur projet est fissuré, ils sont partis », clôturant l'enquête d'hostilité publique publié dans *La Dépêche* du 22.12.1979, un texte bilan « Deux mois d'enquête, deux mois de lutte », extrait du *Géranium Enrichi* et un billet d'humeur « Démocratie » du maire d'Auvillar.

#### **Leur projet est fissuré, ils sont partis...**

Nous nous réjouissons du départ des gendarmes mobiles, symbole de l'oppression. Lorsque toute une population, toutes tendances, toutes aspirations et tous âges confondus, se manifeste, il faut se poser des questions sur la légitimité des décisions gouvernementales.

C'est ainsi que, durant l'enquête, plus de 450 fiscaux ont extériorisé leur détermination de s'opposer au projet de la centrale nucléaire de Golfech. Ce soulèvement général et pacifique, sous forme de désobéissance physique à des décrets injustes, immoraux et illégitimes, constitue les prémices d'une prise de conscience de toute une région et peut-être de toute une nation.

Comme ils sont partis... Nous gagnerons.

La victoire est à notre portée, face à des pouvoirs publics qui n'ont cessé d'être ridiculisés et leur pseudo-enquête tournée en dérision.

Enfin, la victoire est à notre portée, face à un service public enlisé dans ses difficultés financières et

techniques, pour la réalisation du projet de Golfech : EDF est la troisième entreprise la plus endettée du monde. Il manque 2,5 millions de m<sup>3</sup> de gravier pour réaliser la centrale sans oublier, bien sûr, les réacteurs fissurés et qui le resteront.

Mais il leur manque surtout le consentement populaire, sans lequel un Etat ne peut rien, même en bafouant la démocratie.

Nous poursuivrons la lutte sans relâche, forts de nos premiers succès, et comme nos amis du Pellerin (près de Nantes), nous mettrons ce projet en échec. Non, notre opposition n'est pas un combat d'arrière-garde pour une cause perdue d'avance, mais une lutte exemplaire, unique à ce jour, qui porte déjà les germes de la victoire. Oui, la population des pays de Garonne a montré qu'elle sait relever la tête et qu'elle n'a pas l'habitude de vivre courbée. Nous gagnerons ensemble parce que notre cause est juste.

Comite antinucléaire Golfech.

#### **Deux mois d'enquête, deux mois de lutte**

Après ces deux mois de lutte, un rapide bilan s'impose. Si au début de l'enquête nous entendions les gens résignés dire « ils la feront quand même », il en est tout autrement aujourd'hui, la population se rendant compte aujourd'hui de la force qu'elle

représente. Nous avons voulu tout mettre en œuvre pour que les gens du coin se sentent bien dans la lutte, pour qu'ils participent pleinement à la mobilisation. Cela n'a pas été sans mal, des camarades nous reprochant une certaine mollesse devant les

flics. Nous continuerons cependant à penser que les flics ne sont qu'un moyen dont se sert le pouvoir, voulant à tout prix justifier la présence des différents corps répressifs en utilisant pour cela les plus basses provocations. Nous avons toujours refusé de tomber dans ces pièges. Tout au long de la lutte, cette attitude a permis de démontrer l'inutilité de tout ce déploiement de force. Tandis que le pouvoir était ridiculisé, le rapport de force ne cessait de se développer en notre faveur.

• *Quelques rappels*

22 octobre 1979 : premier jour d'enquête, trois dossiers brûlés. Tous les samedis : rassemblement de la population qui s'asseyait devant les fourgons-mairies, les empêchant ainsi de partir. Cela se terminait par une charge bestiale des gardes mobiles qui tapaient sur tout le monde, jeunes ou vieux, hommes ou femmes.

24 et 25 novembre 1979 : le premier jour, manifestation à Castelsarrasin, puis le dimanche, marche sur Golfech rassemblant près de 6 000 personnes. La place du village fut baptisée place de la Résistance-Antinucléaire et un monument à la gloire de notre lutte fut inauguré. Cette journée fut clôturée par une émission de radio-libre qui dura une quinzaine de minutes. Le village d'Auvillar, endroit d'émission, fut littéralement assiégé par les gardes mobiles en armes, barrant toutes les rues, empêchant ainsi les personnes d'en sortir.

Le sous-préfet était venu en personne diriger les opérations tandis que la population rassemblée devant le beffroi, écoutait l'émission, le village étant sonorisé. Durant la semaine, on pouvait entendre des sketches et des chansons anti-nucléaires ou anti-militaristes (la lutte menée étant aussi anti-capitaliste). L'émission fut brouillée et les flics avaient pour ordre de saisir le matériel. Ainsi ils n'hésitèrent pas à enfoncer des portes de garages, suivirent toutes les pistes possibles pensant découvrir le lieu du « délit », cognèrent quelques personnes se trouvant à leur portée, visiblement ces recherches infructueuses les énervaient. La population ne pouvant rentrer au logis, mangeait des pommes gracieusement offertes et dansait dans l'euphorie sur des rocks endiablés. Les autorités, elles, étaient plutôt crispées, voulant à tout prix mettre la main sur le matériel, lancèrent dans cette chasse une douzaine de cars de gardes mobiles, des GMC, des jeeps, des commandos de toutes sortes qui patrouillèrent et fouillèrent les quelques automobilistes qui osèrent tenter une percée. Les chasseurs bredouilles abandonnèrent à 22 heures une battue commencée trois heures plus tôt.

• *Autre phase importante :  
la « fissuration des registres »*

Face aux fissures des réacteurs nucléaires, la coordination régionale lançait une action originale, « la fissuration des registres ». Au départ, cette idée avait pour but de populariser et d'attirer l'attention des médias sur cette lutte.

C'est ainsi que Brice Lalonde, Solange Fernex, Roger Garaudy, le père Cardonnel, Huguette Bouchardeau, sont venus accomplir cet acte de désobéissance civile, accompagnés dans ce geste de personnes de la région.

Vu le succès de cette opération, il fut décidé d'organiser tout au long de l'enquête des « journées fissures ». C'est ainsi que les dentistes, les médecins, les artisans, les agriculteurs du MODEF et de la FDSEA, les pompiers, des employés de mairies des cantons d'Auvillar et Valence-d'Agen, les enseignants, des syndicats CFDT ainsi que l'UD-CFDT de Montauban, la LCR, le PSU, le PS et beaucoup d'autres organisations ont accompli ce geste. Si au départ, les organisateurs pouvaient répertorier les fissureurs, il ne fut plus possible de le faire tant était important le nombre de candidats. Devant ce déferlement, les autorités jouèrent la montre et bloquaient chaque fissureur une bonne demi-heure, limitant ainsi le nombre de fissures. Malgré cela, nous avons pu recenser plus de 450 personnes dont le député-maire de Valence-d'Agen, la présidente du Conseil général de Tarn-et-Garonne, des conseillers municipaux de Valence-d'Agen, Auvillar, Goudourville, Golfech ainsi que plusieurs maires de communes voisines.

Chaque fissureur était l'objet d'une arrestation, suivie d'une garde à vue de trois à quatre heures, qui passa très vite à 30 minutes vu le nombre de « délinquants » : au départ, les personnes qui déchiraient arrivaient dans un triste état dans les gendarmeries. Un conseiller municipal d'Auvillar fut sauvagement frappé et emmené menottes aux poignets. Un employé de la mairie de Valence-



*E.-J. Baylet interpellée  
après avoir fissuré le dossier.*



*Les fissureurs sont régulièrement immortalisés après leur « délit ».*

d'Agen eut une côte cassée, un camarade fut giflé pendant son geste par le seul maire pronucléaire du coin, tandis qu'un autre arrivait à la gendarmerie d'Auvillar le visage ensanglanté.

Oui, au départ les flics s'en donnaient à cœur joie, avec le courage qu'on leur connaît, au péril de leur dignité, ils n'ont jamais hésité à frapper sur des fissureurs jetés à terre avec rage. Il était important que cet acte soit massif, constituant ainsi une sorte d'auto-projection contre d'éventuelles mesures de répression.

Bientôt, les gardes mobiles n'eurent pas assez de véhicules pour conduire les fissureurs dans les gendarmeries. Dans certains endroits, l'on vit même les flics demander aux accompagnateurs s'ils ne voulaient pas emmener leurs camarades aux différents postes, n'ayant pas eux les moyens de le faire. Surpris d'abord, amusés ensuite, ils acceptèrent car il était primordial que tous soient appréhendés si l'on voulait atteindre le but de masse recherché.

Dans les gendarmeries du coin, les flics n'en croyaient pas leur képi. Les fissureurs du jour « embarqués » par ceux de la veille. Visiblement tout cela tournait dans la dérision et le ridicule et l'on voyait bien à la tête que faisaient nos pandores qu'ils commençaient à être sérieusement déboussolés.

17 décembre 1979 : Nantes : 34 camarades du Pellerin qui avaient détruit les registres d'enquête comparaissaient devant le tribunal correctionnel. Motif : « destruction de documents administratifs ». La coordination organisait un autobus et un de ses militants témoignait à la barre pour dénoncer la violation de la démocratie que constituait l'enquête et expliquait les « sévices » que subissaient les registres déposés chez nous.

18 décembre 1979 : Golfec : le président de la commission d'enquête faisait une visite dans ce village pour recueillir les doléances des personnes concernées. La RN 113 fut coupée par une manifestation de paysans venus en tracteurs. Un défilé de personnes baillonnées passait dans le bureau où siégeait un président visiblement gêné par tant de monde. Geste symbolique qui démontrait que la démocratie était baillonnée et que le système sentait fort la malhonnêteté. Il n'est pas utile de rappeler que 83 % de la population est hostile au projet ainsi que les conseils municipaux, le Conseil général du Tarn-et-Garonne et le Conseil régional de Midi-Pyrénées, le pouvoir n'en tenant aucun compte veut par la force imposer une centrale nucléaire dont personne ne veut.

Dans cette lutte, nous avons pu constater le désintéressement des grands partis politiques. Le PS cependant présent dans la lutte, fit preuve d'un certain opportunisme. Rappelons que le président de la commission d'enquête est un élu du PS. Le maire d'Auvillar (PS) a d'ailleurs contrebancé cela par une présence militante acharnée, non seulement contre le projet de Golfec, mais aussi contre le nucléaire en général, qu'il soit civil ou militaire. Quant au PC, non seulement il a toujours été absent de la lutte, mais la prise de position de Claude Llabrès, membre du comité central, qui déclara sur les ondes « qu'une centrale nucléaire avait sa place à Golfec », et cela au plus chaud de la lutte, fut ressentie comme un cruel coup de poignard dans le dos, par les gens qui se battaient sur place contre le nucléaire et par voie de conséquence, contre le grand capital. Bien sûr, bon nombre de militants de base n'ont pas apprécié et certains ont fissuré les registres.

Le vendredi 21 décembre voit se terminer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. C'est sous le grondement et les gerbes d'étincelles d'un feu d'artifice que les «flics» quittèrent les villages qu'ils occupaient en force depuis deux mois. Les villages ont donc retrouvé leur beauté et leur calme coutumiers, même notre Garonne s'est faite belle ce jour-là. Pourtant EDF, aidée par un pouvoir réactionnaire, a pratiquement tué cette rivière si belle autrefois qui ne retrouve que dans la colère sa beauté originelle, lorsqu'elle est en crue.

Oui ! Garonne morte en 1970, ses eaux détournées en partie, EDF réalisant ainsi l'infrastructure nécessaire à la future centrale nucléaire. Oui ! Garonne morte en 1970 pour que des gens qui jusqu'à maintenant avaient besoin pour vivre d'oxygène, de soleil et de pain ne puissent se passer d'électricité, ne serait-ce que pour se chauffer, alors que la géothermie assumerait à 90 % ce besoin.

## Démocratie

On peut dire sans se tromper que la plupart de ceux qui refusent le nucléaire, ceux qui n'admettent pas qu'on leur impose l'aventure nucléaire, refusent aussi le type de société que celui-ci implique. Choisir de vivre dangereusement peut s'admettre comme un choix individuel. En aucun cas une minorité n'a le droit d'imposer sa façon de vivre à toute une communauté. En tout cas, pas dans le pays qui vit naître les Droits de l'homme !

Bafouer la démocratie, c'est mépriser les individus. Lorsque le mépris, le dédain, l'intention implicite de contraindre et d'humilier les citoyens deviennent évidents, alors il se produit une réaction salutaire.

Ceux ou celles qui étaient neutres ou passifs, ceux qui, par facilité, étaient sous-informés et aussi les indécis, peu à peu s'informent, basculent, prennent position et deviennent actifs. Et l'on voit les timides répondre aux affirmations par des questions. Enfin, des sujets dont on a tenté de bétonner l'intelligence et les réflexes par les grands moyens d'information, réagir à la menace et redevenir des citoyens.

Ainsi l'abus de pouvoir déclenche un mouvement où se retrouvent ceux qui, hier, étaient les plus neutres. Ainsi les citoyens prennent conscience de

On le voit, le nucléaire contribuera à la mise en place et au maintien d'un pouvoir centralisateur et autoritaire. Toujours pour les mêmes motifs, après avoir donc massacré un fleuve sur une partie de son cours, on veut aujourd'hui massacrer toute une vallée en imposant en son sein et par la force une centrale nucléaire.

La population ne l'entend pas de cette oreille et elle s'est battue et se battra pour que l'irréversible ne se produise pas, pour que la loi du fric en prenne pour une fois plein la gueule, pour qu'au nom du fric on ne crève pas de cancers ou autres leucémies, pour que l'on ne voit pas trotter dans les rues des marmots, malheureuses victimes de la connexie capitaliste qui leur aura fait des membres et des têtes difformes, les clouant ainsi sur un monde qu'ils ne pourront pas même maudire.

Pierre Germe,  
*Le Géranium enrichi*, n° 1, mars 1980.

la puissance et de la force du nombre et découvrent que la démocratie — dont tout le monde se réclame et que l'on respecte si peu — est fragile, menacée et que pour la garder il faut aussi savoir la défendre.

Il apparaît alors évident que démocratiquement chacun des citoyens peut et doit peser sur les choix de société, influencer les prises de décision, en un mot s'occuper des choses qui le concernent.

Tel est le mouvement qui s'amplifie chaque jour dans nos communes et nos cantons, suscité par le projet de la centrale nucléaire de Golfech.

Aujourd'hui, ce mouvement antinucléaire est de taille à bloquer ce projet funeste. Il sera présent demain. Alors, Messieurs les responsables, les élus indécis et hésitants et tous les autres, un peu de courage : demain les antinucléaires seront assez nombreux pour barrer la route à ceux qui, faute de les avoir soutenus, seront considérés comme dangereux.

Il est des questions auxquelles on ne peut répondre par oui et non à la fois. Les antinucléaires n'oublieront pas !

René Dauty, maire d'Auvillar,  
*Golfech Information*, n° 3, janv. 1980.

## 1980-1981

### Deux années de confrontation sur le terrain

---

#### 1980 :

08.01. — A Paris, des membres de la Coordination régionale antinucléaire et les maires de Golfech et d'Auvillar ont exprimé à nouveau, au cours d'une conférence de presse, leur opposition au projet de construction de la centrale. Après un historique de la lutte, ils ont exposé les conditions dans lesquelles vient de se dérouler l'enquête d'utilité publique. Ils ont estimé à 30 000 le nombre de personnes ayant signé la pétition diffusée massivement en novembre 1979. Ils ont également annoncé la création d'un groupement foncier agricole (GFA). Celui-ci tentera de racheter avant EDF 25 hectares de terres agricoles qui figurent dans le périmètre du site ainsi que les terrains de l'autre côté de la Garonne où doit être édifié le poste de transformation de Donzac. La part a été fixée à 500 F.

« Jusqu'à aujourd'hui, toutes les actions ont été pacifiques, mais il est certain que si le pouvoir persiste, il y aurait alors des événements très graves dont le gouvernement porterait l'entière responsabilité », a déclaré l'un d'eux.

19.01. — A Valence-d'Agen, loto antinucléaire.

22.01. — **A Montauban, la Commission d'enquête rendait un avis favorable à la construction des 4 réacteurs de 1 300 MWé.** Cette commission était présidée par Henri Daudignon, maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne et directeur général honoraire des Hôpitaux, et composée de deux assesseurs, Guy Pauchou sous-préfet en retraite, et Pierre Roulin lieutenant-colonel en retraite. Un avis favorable donné sans aucune réserve, sauf en ce qui concerne l'enquête hydraulique et l'information du public. Alors que M. Daudignon déclarait le 27 octobre 1979 à Moissac, devant les maires de Tarn-et-Garonne : « Je suis au moins autant que vous adversaire du nucléaire. Soyez certains que comme président de la commission d'enquête sur la déclaration d'utilité publique du projet d'une centrale à Golfech, je ferai état de vos observations sur un projet que vous jugez néfaste pour l'économie locale et dangereux pour les populations. » (*La Dépêche*, 25.01.1980)

Concernant les citoyens ayant accepté de participer à cette mascarade, le rapport de la commission fait état de 206 avis favorables et de 102 défavorables.



23.01. — **Pétition nationale pour un débat démocratique sur l'énergie.**

A Paris, les 22 partis, syndicats et écologistes qui se sont regroupés autour de la pétition nationale lancée le 27 juin 1979 « contre le tout-nucléaire », tiennent pour la première fois ensemble une conférence de presse. Les dirigeants du PS, du MRG, du PSU, de la CFDT, des Amis de la Terre et du GSIEN ont dénoncé les choix énergétiques du gouvernement et son programme nucléaire.

« A travers le choix du nucléaire, c'est toute une méthode politique qui se dessine, c'est la démarche de la démocratie vers la technocratie associée aux intérêts et à l'argent », a déclaré Mr. Crépeau, président des Radicaux de gauche. De son côté, François Mitterrand, premier secrétaire du PS, a réclamé un moratoire pour le programme électronucléaire et l'organisation d'un référendum national. Pour la CFDT, Edmond Maire a fixé à trois ans l'arrêt des commandes

de nouvelles centrales « afin de créer les conditions d'une politique alternative et de permettre un débat démocratique ». Pour les Amis de la Terre, Brice Lalonde a confirmé que sur les choix énergétiques qui engagent notre avenir on doit avoir droit au référendum. Enfin, Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du PSU, a déclaré « impossible de dénoncer le choix du tout-nucléaire sans mettre aussi l'accent sur le refus des investissements dans le nucléaire militaire ».

La pétition nationale qui obtiendra plus de 500 000 signatures est à l'initiative des organisations suivantes : Confédération française démocratique du travail • Confédération syndicale des familles • Confédération syndicale du cadre de vie • Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire • Mouvement des radicaux de gauche • Parti socialiste • Parti socialiste unifié • Réseau des Amis de la terre • Union fédérale des consommateurs.

En Haute-Garonne, l'Association toulousaine d'écologie, la Convergence pour l'autogestion, Environnement et humanisme, la Ligue des droits de l'homme, Midi-Pyrénées écologie politique, le 103 MAN et la Vie Nouvelle se joignent à l'appel des organisations nationales.

Ci-joint le texte de la pétition.

### **Pour une autre politique de l'énergie. Pour un débat démocratique sur l'énergie**

Je m'oppose au choix du « tout-nucléaire » fait par le gouvernement.

J'exige la levée du secret qui entoure toutes les décisions concernant l'énergie, la mise en place de moyens d'information décentralisés et indépendants et le renforcement des mesures de sécurité pour les travailleurs et la population.

J'affirme que pour faire face à la crise il faut un nouveau type de développement fondé sur les besoins des travailleurs et des populations et sur les réalités régionales. Il s'agit d'imposer une politique qui économise les ressources non renouvelables, utilise toutes les ressources non exploitées

en France et s'appuie sur un vaste plan de développement des énergies nouvelles. Cette politique alternative est susceptible de créer, à terme, des centaines de milliers d'emplois nouveaux.

Je demande l'organisation d'un large débat public et contradictoire sur la politique énergétique de notre pays, ce qui implique :

- des consultations et des décisions démocratiques sur les grands choix énergétiques aux niveaux régional et national ;
- la suspension du programme électro-nucléaire actuel tant que le débat démocratique n'aura pas été conduit à son terme.

■ Le même jour, à Toulouse, l'Association toulousaine d'écologie (ATE) constate dans un communiqué que « les positions du Parti socialiste nationalement et localement en théorie et dans la pratique sont contradictoires et maintiennent une ambiguïté néfaste à la lutte contre le programme nucléaire actuel ». Elle décide donc de se retirer du « collectif pour une autre politique de l'énergie ». Ce collectif est à l'origine de la pétition nationale.

■ Quelques jours plus tard, c'est le MIDEP Haute-Garonne (Midi-Pyrénées écologie politique) qui dénonce les contradictions du PS dans un communiqué publié dans *La Dépêche* du 30.01.1980 :

« Le PS a pris des positions locales, régionales et nationales non conformes à ce qui découle du texte de la pétition :

— n'a pas désavoué le maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne (82), président de la commission d'enquête sur Golfech, qui a rendu un avis favorable sur le projet ;

— a, par le biais du président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, socialiste, nommé une commission d'étude dotée de crédits fort importants et présidée par un scientifique pronucléaire, le professeur Neel ;

— a adopté à sa récente convention une option énergétique acceptant le programme nucléaire du gouvernement jusqu'en 1985.

Ces trois faits nous paraissent suffisamment graves pour interpeller aujourd'hui le PS. En conséquence, nous demandons au PS d'expliquer ses différentes prises de position et dans les plus brefs délais. Durant cette période d'attente, nous appliquerons « une grève » sur la campagne de signatures de la pétition, ainsi que sur les manifestations qui l'accompagnent ».

(*La Dépêche*, 30.01.1980)

24.01. — A Montauban, à l'initiative du Club Nature (Association montalbanaise d'écologie), conférence-débat « Nucléaire et santé » avec la participation du docteur Dufetelle. Le

film « Voyage dans les centrales de la terre » tourné dans les centrales nucléaires d'Europe sera projeté.

Février — Accident à la centrale de Saint Laurent des Eaux. Incendie partiel du combustible, classé niveau 4.

### 03.02. — **Plogoff (Finistère). « Non aux neutrons. Oui aux moutons »**

25 000 personnes à la manifestation contre l'implantation d'une centrale atomique (4 réacteurs de 1300 MWé chacun) sur le site de Feunteunn-Aod près de la pointe du Raz, et qui participent à l'inauguration d'une bergerie sur le site.

C'est pendant le déroulement de l'enquête d'utilité publique (ouverte le 31 janvier 1980 et qui durera 45 jours) qu'a lieu cette manifestation. Les mairies refusant d'accueillir les dossiers de l'enquête, comme à Golfech des camionnettes mairies-annexes sont mises en place par la préfecture. Dans les jours et semaines qui suivent, des affrontements violents ont lieu entre l'armée (gardes-mobiles et gendarmes parachutistes de Mont-de-Marsan) qui protège les camionnettes et la population (agriculteurs, pêcheurs..., femmes et enfants). Plusieurs antinucléaires seront inculpés pour divers motifs et certains seront emprisonnés.

Les partis politiques UDF, RPR et PC qui soutiennent la politique d'EDF se déclareront favorables à une centrale à Plogoff. La fédération PCF du Sud-Finistère dénoncera les « irresponsables » : « les antinucléaires instaurent un débat de haine et de violence qui ne permet pas au débat démocratique de se dérouler. » (*Libération*, 12.02.1980). Le PS qui essaie de conserver dans son giron les pro- et antinucléaires, jouera l'anguille. Il se prononcera contre cette centrale mais « ...il ne convient pas de rejeter le nucléaire en bloc ».

### 17.02. — **Pétitions en voyage à Paris.**

La Coordination régionale antinucléaire affrète un bus et part remettre à l'Elysée les 30 000 pétitions recueillies contre le projet de la centrale de Golfech. L'Elysée refusera de les recevoir, ils ont cependant déposé à la permanence du palais présidentiel un constat d'huissier de leur pétition (ci-joint extrait du procès-verbal).

Les antinucléaires se rendront à Beau-bourg et à la Tour Eiffel informer la population en leur distribuant des pétitions vierges. Les sacs contenant les pétitions seront finalement entreposés chez un membre de la CNAM à Paris.



*Au pied de la tour Eiffel.*

### **Extrait du procès-verbal du 12 février 1980**

...Certifions nous être transportés ce jour à 14 heures à Golfech, au domicile de M. Lafont Paul, maire de Golfech, où là, étant en présence de ce dernier, nous avons procédé comme suit : Nous prenons au hasard 703 pétitions. Celles-ci accusent un poids de 1,300 kg ;

En vue de nous dispenser de comptabiliser la totalité de ces documents, M. le Maire nous demande de les peser ;

Compte tenu de notre opération précédente (703 pétitions = 1,300 kg), le résultat que nous obtiendrons accusera le nombre de pétitions recueillies ;

Nous procédons à cette pesée, obtenant ainsi : 53,100 kg ce qui, avec les 703, donne un poids total de 54,400 kg ;

Si on effectue un calcul en tenant compte des 703 pétitions qui pèsent 1,300 kg, on obtient un nombre global de 29 410 pétitions.

M. Lafont indique, qu'à ce jour, le Comité antinucléaire de Golfech a reçu 30 004 pétitions signées.

Telles sont les constatations que nous avons faites et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit dont acte.

23.02. — A Plogoff, Paul Quilès, secrétaire national du Parti Socialiste : « Par le passé nous n'avons pas toujours eu une position très claire en matière de nucléaire, mais depuis notre convention du mois dernier, c'est chose faite. Nous refusons le tout-nucléaire ».

26.02. — Dans *La Dépêche du Midi*, deux communiqués sont publiés. Le premier émane du CAN Golfech qui appelle à une réunion générale tous ses membres le 26 février, salle de la mairie à 21 h. « Après "la montée" des pétitions à Paris, il apparaît nécessaire de mettre en place les nouvelles structures qui animeront la lutte antinucléaire ». Le second du CAN Lauzerte qui souligne les dangers extrêmement graves que présente le tout-nucléaire... et appelle à une réunion publique le 28 février.

### Lauzerte – Le choix nucléaire ?

Nous avons déjà souligné les dangers extrêmement graves que présente le tout-nucléaire pour la sécurité ainsi que pour la démocratie. Actuellement beaucoup de personnes sont inquiètes face aux nombreux projets de construction de ces centrales énormes, mais pensent en même temps que l'option nucléaire est un mal nécessaire et inévitable pour notre société industrielle.

« Le nucléaire ou la chandelle » disent à qui veut l'entendre les pouvoirs publics et les hauts responsables d'EDF. Ils voudraient laisser planer sur l'opinion mal informée la menace d'un avenir sans confort et d'un dur retour en arrière. Il faut réagir contre cette propagande. La réalité est tout autre. Certes, dans l'immédiat, il n'est pas réaliste de tout miser sur l'énergie solaire. En revanche, il faut

utiliser à grande échelle les chauffe-eau solaires et accorder des crédits beaucoup plus importants aux recherches entreprises. Il faut aussi vouloir développer les énergies douces, utilisant le vent (éoliennes), les cours d'eau (petites centrales), les déchets végétaux et agricoles (biomasse), les nappes d'eau chaude souterraines (géothermie), innover dans tous les domaines et réaliser de réelles économies (transports en particulier).

Des études sérieuses faites par des ingénieurs du CNRS et de l'INRA montrent que le nucléaire peut être remplacé par d'autres énergies.

Il importe de le savoir et de le dire. Tous ces graves sujets seront abordés lors de la réunion du 28 février, à 21 heures, dans une salle de la mairie. La soirée sera animée par le CAN.

Fin février et courant mars — Dans le cadre de l'opposition à la centrale, l'ATE organise dans divers quartiers de Toulouse et sur l'agglomération toulousaine une quinzaine de réunions-débats présentant les actions qui se sont déroulées à Golfech (en particulier durant l'enquête d'utilité publique). « Ceci pour proposer durant les débats des actions que nous pourrions faire sur Toulouse et mobiliser celles et ceux qui voudront s'opposer au début des travaux ».

Mars. — « **Le nucléaire, une voie d'avenir** » (Titre du communiqué commun de la Confédération de la fédération nationale de l'énergie CGT et des syndicats de l'énergie atomique CGT, publié par *L'Humanité* du 06.03.1980).

■ A l'initiative des CAN, dans l'esprit de l'auto-réduction des factures EDF, une campagne de paiements fractionnés est lancée.

01.03. — **Le Géranium enrichi**. — Parution du n° 1, mensuel antinucléaire édité par le CAN Golfech.

Ci-joint *Le Géranium enrichi*, extrait du calendrier antinucléaire 1983, édité par le CAN de Toulouse.

L'enquête d'utilité publique est terminée, de nombreux contacts sont pris, la lutte prend son ampleur, il apparaît important de relier toutes les personnes et de leur donner une information. Le CAN Golfech lance *Le Géranium enrichi* qui succède à *On voudrait pas crever*, le journal du début de la lutte fait avec peu de moyens. *Le Géranium enrichi* paraît régulièrement de façon mensuelle ; en quelques mois, le nombre d'abonnés atteint le chiffre 1000, il est tiré à 3000 exemplaires. Il cesse de paraître au lendemain de la manifestation du

30 mai 1982. A noter que comme pour Radio-Golfech, le pouvoir n'a jamais supporté que nous possédions un ou plusieurs moyens d'information, un nombre impensable de perquisitions sont menées au domicile des rédacteurs, l'objet de celles-ci est de connaître l'imprimerie que nous tenons secrète. Les gendarmes de Valence-d'Agen ont même émis l'hypothèse qu'il existait une imprimerie volante à bord d'un semi-remorque et que celle-ci servait à la fois à Chooz, Plogoff et Golfech. Fûté, non !



Parution du n° 1 du Gérianium Enrichi.



Affiche, Toulouse.

06.03. — « Vandales dans les locaux de l'EDF », titre *La Dépêche*. En fait, une tentative d'incendie dans les services d'EDF à Golfech. Dans la journée de mardi, c'est vers 13 heures que des individus se sont introduits dans les locaux en brisant une vitre au rez-de-chaussée. « A ce niveau comme au premier étage, ils ont versé de l'alcool à brûler et du fuel et l'on a tenté d'y mettre le feu. Seul le sol et une porte ont été endommagés. Dans le bureau de l'ingénieur, M. Brun, chargé du projet de Golfech, on a fracturé un meuble, arrosé les dossiers de fuel et peut-être volé quelques papiers. Une enquête est ouverte ». L'entreprise de nettoyage n'a pas revendiqué l'action.

Le même jour, à Toulouse, meeting organisé par le Collectif Energie 31 contre le projet de centrale nucléaire.

07.03. — Le maire d'Auvillar, M. Dauty et son conseil municipal démissionnent pour ne pas cautionner la politique nucléaire qui leur est imposée. Et en signe de protestation contre la résignation des populations locales et la compromission de certains élus qui traitaient de projets relatifs au grand chantier en dépit de leur appartenance au CANID\*.

Fin avril 1980, M. Dauty se représentera aux élections municipales. Sa liste obtiendra 40 % des voix. Une liste d'union du PC au RPR remportera la timbale. M. Pouydesseau, chef de file des nouveaux élus, affirmera qu'il est contre la centrale, « mais si on peut en tirer quelques avantages, je ne crois pas que ce soit une preuve d'intelligence et de réalisme que de les refuser. » (*Libération*, 29.04.1980).

\* Le CANID cessera toute activité à la fin de l'enquête d'utilité publique. Constitué le 11 février 1978, il avait pour but d'assurer la défense, par tous moyens légaux — notamment tous recours et actions en justice — des intérêts généraux et particuliers qui risqueraient d'être compromis par l'implantation de centrales nucléaires, en particulier celle dont l'édification est projetée sur la commune de Golfech.

Ci-joint, extrait du *Géranium Enrichi*, avril 1980 dans lequel le maire d'Auvillar explique pourquoi il a démissionné.

« Ont démissionné avec le maire M. Dauty, les conseillers suivants : MM. Robert Escudier, Robert Devaux, Michel Vétillard, Jacques Sarraut, Raymond Ladevèze, Pierre Vielhescazes et Mlle Madeleine Kayser.

M.Dauty, que nous avons interrogé sur ce qui a motivé sa décision, a déclaré être écoeuré des manœuvres des pouvoirs publics dans cette affaire et a ajouté : « Les dangers du nucléaire ne sont plus à démontrer. En quelques années, les hommes sont en train de compromettre des millénaires d'histoire de l'humanité et ce, de façon irrémédiable. Nous allons léguer aux générations futures des déchets et installations à gérer durant le reste de l'avenir des hommes. Et avec cela, un cortège de malformations et de cancers. Ils n'auront comme héritage que ces déchets et un capital génétique dilapidé. Je ne veux pas me faire le complice de ce crime. Je ne collaborerai jamais avec les pouvoirs publics dans cette entreprise. Je préfère démissionner que d'en être le complice comme les circonstances pouvaient m'y amener. Cette affaire est trop grave pour que je fasse passer mes intérêts politiques personnels avant la plus élémentaire morale ».

A cette occasion, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les professions de foi de deux élus lors des élections cantonales du 7 mars 1976, à propos de la centrale nucléaire :

A Donzac : « Maintien et confirmation du NON en accord avec le canton voisin »... André Gorisse (maire).

A Dunes : « Le projet d'implantation d'une usine nucléaire à Golfech préoccupe à juste titre la population de notre région. Vous savez quelle a été ma position sur ce problème en mai dernier, et je n'ai aujourd'hui aucune raison de me déjuger. Je respecterai l'opinion de 80 % des électeurs des deux



cantons concernés qui craignent les facteurs les dangers et les nuisances que ne manquerait pas de provoquer une usine nucléaire ». André Vidalot (maire et conseiller général).

Ce n'étaient que des professions de foi... Ces deux élus membres du CANID, les ont, semble-t-il, oubliées et reniées bien rapidement... en retournant leur veste de belle manière.

Ces faits sont clairs, les populations jugeront. »

#### ■ Note d'EDF du 12 mars 1980 adressée aux différents responsables du site de Golfech :

« ...Dans la mesure où ces fonctionnaires (pour d'aucuns originaires de la région) sont à l'écoute de la population et du contexte local, on peut également remarquer avec intérêt :

— qu'ils ne sont pas impressionnés par les prises de position des opposants ;

— qu'ils ne pressentent pas une mobilisation massive de l'opinion locale contre ce projet ;

— qu'ils admettent, pratiquement, que la décision est prise de réaliser l'ouvrage (aucune réserve, ni « conditionnel ») et qu'ils sont enclins à penser que les opposants jouent un certain rôle tandis qu'ils ont admis le fait accompli et prennent les dispositions utiles pour en tirer le meilleur parti... ».

16.03. — **Plogoff (Finistère).** Près de 50 000 antinucléaires se sont rassemblés sur le parking de la pointe du Raz. Manifestation qui marquait la fin de l'enquête d'utilité publique. (voir chronologie, 03.02.1980).

■ La veille, à Paris, à l'appel de différentes composantes de l'autonomie (regroupée dans le « Comité de soutien à Plogoff », de l'OCL, l'UTCL, quatre organisations bretonnes et quelques groupes écolos, aux cris de « Société nucléaire, société policière », 2 000 personnes manifestent leur solidarité aux habitants de Plogoff, de Montparnasse à la place d'Italie. A différentes reprises, les forces de l'ordre essaieront par des manœuvres intimidatoires, de provoquer l'affrontement. A noter que les organisations gauchistes (LCR, PSU...) et les groupes écolos style Les Amis de la Terre avaient refusé d'appeler à cette manifestation : « Tu comprends, avec les autonomes... ».

31.03. — Au Passage-d'Agen, ville située à 22 km de Golfech, suite à une pétition qui avait recueilli 570 signatures et qui réclamait « un débat contradictoire pour que l'information soit objective et non pas à sens unique... », le docteur Lapoujade, maire du Passage-d'Agen, conviait ses administrés à venir écouter partisans et adversaires du nucléaire.

A la tribune, outre le maire qui dirigeait les débats, côté EDF, on trouve M. Brun, ingénieur chargé du projet de Golfech et M. Lachalle, ingénieur qui a opéré sur le site de Fessenheim. Côté antinucléaire, M. Lecomte, ingénieur membre du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire), et le docteur Dufetelle. Dans la salle, invités par les organisateurs, la SEPANSO et les maires de Golfech et d'Auvillar.

« La salle a paru par instant plutôt acquise aux antinucléaires, les réactions hostiles à EDF n'ont jamais atteint le stade de l'incorrection. Le débat se voulait contradictoire, il le fut » (*La Dépêche Lot-et-Garonne*, 03.04.1980).

Avril. — A Golfech, EDF continue ses travaux préliminaires sur le site de la future centrale. Ils testent, ils sondent...

03.04. — Dans la région de Golfech, **Radio-Golfech** émet pendant plus d'une heure pour la deuxième fois.

Fin avril. — Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire). Découverte dans la Saône, au pied de l'usine Framatome (voir chronologie du 14.11.1969) fabriquant des cuves de réacteurs et de générateurs de vapeur, d'une caisse métallique contenant deux cents pains de dynamite, deux mines antichars et un système de mise à feu.

Cette caisse était immergée au-dessous du système spécial d'embarquement des grosses pièces de l'usine, vu leurs dimensions elles sont le plus souvent transportées par voie fluviale. Dans une interview accordée à *Libération* le 30.04.1980, les auteurs de la tentative de sabotage expliquent qu'ils font partie d'un « groupe de copains indépendants de toute organisation, antinucléaires comme tant d'autres, ni fanatiques, ni professionnels de la dynamite ». Que la caisse a été placée par des hommes ou femmes-grenouilles quinze jours avant le jour J en septembre ou octobre 1978. Que pour eux, l'essentiel était de ne pas faire de victimes et qu'après avoir provoqué l'évacuation de l'usine et de la zone d'embarquement, la mise à feu a été déclenchée à distance. « Hélas, un incident technique... », et précisent : « Dans ce qu'on fait, rien de désespéré ni de suicidaire, mais une affirmation de résistance et de vie. »

### ■ Les médecins français sont-ils préparés à faire face à une catastrophe nucléaire ?

Cette enquête, établie par la Commission médicale du groupe de Strasbourg du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire), effectuée l'an dernier auprès de 2 100 médecins alsaciens, concernant une éventuelle catastrophe survenant à la centrale nucléaire de Fessenheim, nous laisse perplexes sur les possibilités et les connaissances de la médecine actuelle sur ce sujet, et rend une note pessimiste et effroyable de notre avenir incertain.

En effet, 235 réponses, soit 11 % du corps médical alsacien, ont participé à ces questionnaires. Image

représentative de l'éloignement ou de l'inconscience manifeste de médecins sur ces problèmes.

- 84 % avouent ne pas être à jour dans la connaissance des radiations ionisantes
- 88 % ne sont pas tenus au courant des nouveautés de traitement dans ce secteur ;
- peu de médecins semblent faire une différence entre la contamination radioactive et la simple irradiation ;
- 98,8 % n'ont aucun matériel de détection ;
- pour les hôpitaux : 60 % avouent ne pas avoir de moyens ; 23 % ne savent pas quoi faire en cas d'acc

cident ; 11 % y feront face avec le personnel habituel de services (sans aucune formation préalable) ;

- le plan Orsec-Rad indique la présence de 4 lits d'isolement (nécessaire pour les personnes contaminées) dans tout le département du Haut-Rhin. Ajoutez un tel lit dans le Bas-Rhin et 4 places dans une morgue en plomb à Strasbourg. Orsec-Rad prévoit d'héberger les personnes contaminées dans les hôpitaux déjà en place. Que faire des anciens occupants ? L'avenir nucléaire nous laisse entrevoir que la population sera considérée comme du vulgaire bétail, trans-

portée, entassée, isolée et délaissée. Le peu de dignité humaine qui reste sur la terre sera une fois pour toutes bafouée. Cet avenir est à notre porte, nous pend au nez. Aujourd'hui ce sont nos frères, demain ça sera nous. Ce n'est pas rien que les plans qui nous concernent directement restent secrets, ils doivent être dévoilés au grand jour, puisqu'ils parlent de nous. Mais nous prendrions peut-être peur, une grosse peur ; je commence déjà à frémir. D.D.

Document extrait  
du *Géranium Enrichi* d'avril 1980.

### Mai — A Golfech, des nouvelles du GFA.

« A l'heure actuelle, une parcelle de terrain de 18 ares et 84 porteurs de parts ont permis la création du GFA. La parcelle, bien que petite, a l'avantage d'être bien située (emplacement présumé d'un bâtiment de réacteur). Plusieurs parcelles, sur le site, n'ont pas encore été achetées par EDF, ainsi que plusieurs autres terrains en bordure de Garonne... Les terres sont chères et leurs propriétaires, parfois plus affairistes qu'on ne le soupçonne, rendent difficiles les démarches pour de nouvelles acquisitions... Elles ne seront positives que si nous y mettons le prix fort demandé».

*(Le Géranium Enrichi, mai 1980.)*

01.05. — Une fête est organisée sur le site.

Radio-Golfech émet avec le concours technique de Radio Barbe-Rouge (une radio libre de Toulouse).

Rencontre sur le GFA : Nunzi, un des dirigeants du Parti socialiste local, vient, sur sa propre initiative, réaffirmer son opposition à la centrale.

■ Toulouse, rassemblement anti THT devant les service régionaux d'EDF à l'appel des comités du Lauragais et du Volvestre.

16.05. — **Déclaration à la préfecture du Tarn-et-Garonne de l'ARSEN** (Association régionale sous-traitance électronucléaire de la Garonne).

L'objet est de faciliter la participation des entreprises régionales à la construction de la centrale de Golfech ; concourir à la formation des personnes des entreprises ; mettre en œuvre toutes dispositions en vue de transformer en emplois durables les emplois temporaires créés à l'occasion du chantier.

Siège social : Chambre de commerce et d'industrie de Montauban et du Tarn-et-Garonne – 20, allées de Montarieu 82017 Montauban cedex. (*Journal officiel* – Rubrique « Association loi 1901 »).

L'ARSEN fonctionnera grâce aux subventions mais ses services seront entièrement gratuits pour les entreprises. L'ARSEN deviendra une banque de sous-traitance en Midi-Pyrénées. En 1990, elle possède un fichier informatisé d'environ 800 entreprises de toutes tailles, susceptibles de répondre aux demandes des donneurs d'ordres EDF-REAM. Les principaux adhérents de l'association (outre les diverses entreprises, voir janvier 1981) sont les élus du Conseil général Tarn-et-Garonne et du Conseil régional Midi-Pyrénées, les élus consulaires de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers et les représentants de l'EDF-REAM. En 1992, alors que les travaux de la tranche 2 se terminent et en attendant les tranches 3 et 4, l'association compte exporter son savoir-faire (celui de ses adhérents) vers d'autres régions et même vers les marchés européens. Voir cambriolage Larsen contre Lupen en janvier 1981.

■ Le même jour, à Cahors (Lot), 500 personnes pour un meeting avec Haroun Tazieff. *Le Géranium Enrichi* en profite pour l'interviewer :

« Ce vendredi 16 mai, Tazieff était venu pour présenter un très beau film sur les volcans devant 500 Cadurciens (autant n'ayant pas pu entrer dans le théâtre). A cette occasion, nous lui avons posé quelques questions.

• *Le Géranium* : Notre région est concernée par le plus grave problème de tous les temps, le nucléaire. En tant que spécialiste des sciences de la terre, pouvez-vous nous dire si, comme l'affirme EDF, la géothermie ne peut être qu'un appoint minime ?

• *Tazieff* : En ce qui concerne la géothermie, EDF ment ! Il y a la possibilité de chauffer 60 à 90 % du territoire par des nappes d'eau chaude souterraine à 80-110° et même, dans certaines régions, à des températures bien au-delà. Mais EDF sabote la géothermie. Voici un exemple datant de 1959 où j'ai proposé en vain une exploitation géothermique à EDF en Nouvelle-Calédonie. En 1974, le Bureau de recherches géologiques et minières réétudie le projet et affirme : « Tazieff s'est trompé, il y a 10 fois plus d'énergie que ce qu'il disait ». En 1980, il n'est toujours pas réalisé ! Même chose à la Guadeloupe où un projet a été donné tout « rôti » à EDF et n'en a rien fait. Ce sont d'ailleurs les mensonges officiels qui m'ont fait passer du pronucléaire que j'étais en 1974, à l'antinucléaire acharné que je suis aujourd'hui.

• *Le Géranium* : Et sur le plan économique, que pensez-vous du nucléaire ?

• *Tazieff* : C'est un désastre ! Par exemple, il y a 5 ans, Eurodif devait coûter 7 milliards ; aujourd'hui, cela a déjà coûté 35 milliards avoués ! EDF dit que les centrales seront démantelées après leur fonctionnement. Or, l'Institut IEGI de Grenoble m'a dit que leur démolition coûterait aussi cher que leur construction (3,5 à 4 milliards). Il est évident qu'elles ne le seront jamais... D'ailleurs, on a besoin du nucléaire uniquement pour enrichir encore un peu plus les grands trusts multinationaux. Encore faudrait-il ne pas gaspiller l'électricité. Il est scandaleux de promouvoir le chauffage électrique qui gaspille les 3/4 de l'énergie. Il vaut mieux se chauffer directement avec le combustible. Mais, il y a un autre sujet d'inquiétude. Si un jour toutes les centrales fonctionnent, pour les protéger, pour protéger le transport du plutonium, l'usine d'enrichissement et celle de retraitement, il faudra tout un système policier dont nous avons un exemple lors des enquêtes publiques. Il y a le danger d'avoir un Etat policier. Nous risquons la nazification comme celle que j'ai vu se faire en 1940 et cela m'inquiète beaucoup. »

• *Le Géranium* : Merci Haroun Tazieff.

Juin 1980.

23.05 — Moissac (Tarn-et-Garonne), Michel Rocard (ancien du PSU, membre du PS et futur Premier ministre de Mitterrand) se prononce contre la construction de la centrale de Golfech.

#### 24-25.05. — « **Pentecôte antinucléaire** » : plus de 100 000 personnes à Plogoff

La plus importante des concentrations antinucléaires des années 1970, 1980 et certainement 1990. Venues des quatre coins de France, surtout de Bretagne, 100 000 personnes ont participé au week-end antinucléaire sur le site de la baie des Trépassés. Durant ces deux jours, rencontres, forums-débats, films et musiques se sont succédé.

■ A Chooz (Ardennes), près de la frontière belge, le samedi, venues du département et de Belgique, près d'un millier de personnes participent à la « kermesse antinucléaire » pour s'opposer à la construction d'une seconde centrale atomique (4 réacteurs de 1 300 MWé chacun). Un premier réacteur, franco-belge, d'une puissance de 300 MWé avait été mis en service en 1967. Le 4 mars 1979, un référendum organisé par la mairie de Chooz (commune de 800 habitants) avait démontré l'hostilité de la population, la plus proche du site, à l'implantation de ces nouveaux réacteurs. Sur 478 électeurs inscrits, 240 s'étaient prononcés contre et 133 pour.

Malgré un maire pronucléaire, la municipalité de Chooz refusera d'accueillir les dossiers de l'enquête d'utilité publique (DUP). Pendant le déroulement de l'enquête (du 6 mai au 17 juin 1980), les affrontements violents se multiplieront entre les forces de l'ordre et les opposants. L'odeur des gaz lacrymogènes n'épargnera pas les habitants de la région.

27.05. — A Golfech, vers 1 h 30 du matin, un attentat à l'explosif détruit en partie les locaux industriels de l'Entreprise Donini qui travaille depuis de nombreuses années pour EDF et qui, depuis quelques semaines, effectue des travaux sur le site de la future centrale. Les dégâts sont très importants, le bâtiment est détruit à 50 %. Un camion grue et un camion benne ont été mis hors d'usage. Sur un mur, à l'extérieur, quelques mots bombés en forme de revendication : « Collabo à EDF. A qui le tour ? Non au nucléaire ». Suite à cette action des perquisitions et interpellations auront lieu dans la région de Golfech dans le milieu antinucléaire.

### 06.06. — Dure journée pour le train « ministériel ».

Vers 6 h 40, entre Montauban et Castelsarrasin, deux pylônes supportant les caténaires de la ligne SNCF Toulouse-Bordeaux, sont détruits à l'explosif. Cet attentat était certainement destiné au train « ministériel » qui devait effectuer la liaison Toulouse-Bordeaux. A son bord, Joël Le Theule ministre des Transports, J. Corbon préfet de région, la famille Baylet E.-J. et J.-M., diverses personnalités et plusieurs ministres. A 8 heures, en gare de Toulouse, ce sont les cheminots qui bloquent le train. A Montauban, ce sont les agriculteurs qui exigent que Le Theule vienne s'expliquer... Le train repartait sous les cris et les jets d'œufs pourris qui venaient s'écraser contre les glaces. A Valence-d'Agen, le train était de nouveau stoppé par une quinzaine d'écologistes, banderole déployée « Résistance antinucléaire ». J.-M. Baylet est appelé comme médiateur à la demande des antinucléaires. Une entrevue aura lieu avec Le Theule... dialogues de sourds. Le train redémarrait et les écologistes étaient emmenés sous bonne escorte à la gendarmerie de Valence-d'Agen. Le train mettra 5 h pour effectuer le trajet Montauban-Bordeaux. L'attentat sera condamné par les cheminots de la CGT et par divers dirigeants du syndicalisme agricole tarn et garonnais. Le sabotage sera revendiqué et signé « Les habitants de Golfech ne sont pas à vendre ».

■ Ci-joint, deux documents extraits du *Géranium Enrichi* de juin 1980 :

### Il faut juger les auteurs du génocide nucléaire

Un génocide, c'est la destruction d'une race ou d'une espèce, par l'extermination systématique de ses individus, jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul couple détenteur du capital génétique spécifique de cette espèce. De nombreuses espèces animales ont déjà disparu ainsi, ou sont en voie de disparition par la pollution ou la chasse.

Une autre façon de détruire une espèce, c'est de modifier les informations contenues dans le capital héréditaire (les chromosomes). Lorsque celle-ci se reproduit, les erreurs se transmettent et apparaissent, ce que l'on appelle les mutations génétiques, lesquelles sont toujours délétères pour l'individu (nuisibles).

Il n'a jamais été observé de mutations favorables. Ainsi, peu à peu le capital est dilapidé ; c'est un génocide à échéance, plus global, plus efficace et plus sournois que l'extermination physique. Le développement de l'activité nucléaire civile et militaire produit ces effets. Toutes les espèces de la terre sont condamnées à disparaître par ce processus.

Il faut de toute urgence réagir en mettant hors d'état de nuire ceux qui en sont les artisans. Dès maintenant, il faut réclamer la tenue d'un nouveau « procès de Nuremberg » et y réserver une place de choix aux membres du gouvernement et à la plupart des grands industriels français.

Roger Garaudy ne s'y est pas trompé, lors de sa venue à Valence, pendant l'enquête, quand il a déclaré : « Le nucléaire est un assassinat de nos petits-enfants ». L'accepterons-nous sans réagir ? C'est un crime encore plus grave que celui commis par les nazis, car les rescapés des camps de concentration, pour traumatisés qu'ils furent, à leur retour, purent procréer sans risque d'engen-

drer des monstres. Il n'en est pas de même pour les rescapés du nucléaire ! Et puisque l'on parle de cette époque, rappelons-nous que si on ne parle pas allemand aujourd'hui, c'est grâce aux 5 % de Français qui ne se sont pas résignés. Ceux qui n'ont pas dit ce que disent certains du nucléaire : « C'est inévitable, il n'y a rien à faire » ; toujours prêts à vivre en reptiles, à courber l'échine avant même d'avoir esquissé la moindre lutte. La victoire pourtant n'était pas évidente, mais ces courageux 5 %, intelligents et déterminés, ont su renverser la situation.

Il en est de même aujourd'hui, un certain pourcentage résiste activement, il n'acceptera jamais l'holocauste nucléaire, parce qu'il est inacceptable. Puis il y a bon nombre de passifs plus ou moins résignés, allant du simple découragement au « je suis contre les nuisances, mais pour ramasser les miettes économiques s'il y en a ». Enfin, il y a un nombre restreint, mais souvent aux places clés (principalement dans le commerce, les entreprises de travaux, la fonction publique...) qui sont toujours prêts à collaborer quel que soit l'occupant (nazis, Russes, Américains, lobbies nucléaires...).

Non, l'être humain est fait pour vivre debout ; fasse qu'il se presse de confondre ceux qui, par leur coupable entreprise, sont en train de préparer des générations d'êtres tarés. Ne naît-il pas déjà en France 1 enfant inadapté ou débile toutes les 20 minutes ?

Autour de La Hague, le taux de malformations de la colonne vertébrale (spina bifida) s'est accru.

Oui, il est urgent de demander la création d'un comité des sages, indépendant des pressions politiques et économiques, en vue de la constitution

d'un tribunal international pour juger les artisans de cette œuvre de mort.

Avec le concours d'organisation indépendante comme le SIPRI en Suède et d'hommes lucides et

honnêtes comme Cousteau, Tazieff, Lebreton, Janès, etc., avec l'appui d'une partie de la population et du milieu scientifique sensibilisé, nous devrions y arriver.

### Courrier des lecteurs

J'ai eu l'occasion de voir en Bretagne un montage de diapositives retraçant la lutte des habitants de Plogoff (500 habitants à la pointe du Raz) contre le nucléaire. Même topo qu'à Golfech sauf que là-bas, lorsqu'ils disent non, ils ne retournent pas leur veste avec un peu de fric sur la table.

Tous les soirs, lorsque les estafettes mairies-annexes partaient à 17 h, maires en tête, non à la traîne, médecins, artisans, femmes de pêcheurs, agriculteurs, ouvriers (qui débrayaient), bref toute la population se retrouvait pour harceler la troupe venue imposer une loi qu'ils ont refusée une fois pour toutes : ils ont déjà dit NON. A Golfech, on a déjà dit non, et par référendum s'il-vous-plaît... Pourtant, rappelons-nous lorsque les mêmes estafettes partaient, les fois où nous nous sommes interposés, où étiez-vous ? Derrière vos fenêtres invoquant toutes sortes de bonnes raisons, histoire de justifier votre passivité, allant même jusqu'à critiquer notre attitude, pourtant non violente, face aux forces de « l'ordre »... Après un sitting, par exemple : « Si vous vous êtes fait tabasser, c'est de votre faute, vous n'avez qu'à pas les provoquer ». Au contact de ces Bretons, j'ai eu honte d'appartenir à un peuple qui n'a plus rien dans le ventre, un peuple de dégonflés, capable de vivre au gré seulement des remous... financiers !

Il est certain que nous avons perdu nos racines à force de fric et de propagande généreusement

dispensés par les médias. Les Gascons de Cyrano ne sont même plus l'ombre d'eux-mêmes et l'Etat peut être satisfait quand il constate leur empressement à cirer les pompes des représentants commerciaux d'EDF. Les résistants de 1940 sont eux aussi en tête de la lutte à Plogoff. Où sont-ils chez nous ? On ne les voit pas, à croire qu'ils n'ont jamais existé ! A Plogoff, si l'Etat veut entamer un quelconque chantier, il devra prévoir trois gardes mobiles ou gendarmes parachutistes armés jusqu'aux dents derrière chaque travailleur(\*) qui acceptera de collaborer (pour combien de temps ?) et c'est pour cela qu'on ne leur fera pas de centrale ! Depuis 3 ans, l'Etat a déjà reculé à Port-la-Nouvelle, au Pellerin et il reculera à Plogoff !

Le CAN Golfech devrait se procurer une copie de ce montage pour que les gens de ce pays se rendent compte de ce qu'est un peuple qui vit et qui veut vivre, de ce que sont véritablement des hommes lorsqu'ils refusent d'être des pailleçons, pour que les habitants de ce pays partagent ma honte...

Brigitte C., 82 Valence-d'agen

(\*) D'après une commission autrichienne créée lors du référendum national qui a stoppé le nucléaire dans ce pays, les énergies douces créeraient 6 fois plus d'emplois durables que le nucléaire.

### ■ Mouvement d'Ecologie Politique : La guerre des chefs

15.06. — Brice Lalonde s'impose comme candidat aux élections présidentielles d'avril 1981.

A Dijon (Côte-d'Or), le 21 novembre 1979, la plupart des animateurs du ME (Mouvement écologique) et des candidats de la liste Europe-Ecologie (listes présentes aux élections de juin 1979, voir chronologie) décident à l'issue d'un congrès animé, de créer le Mouvement d'écologie politique (MEP). Le 17 février 1980, une centaine de délégués représentant environ 500 personnes élaborent les bases statutaires et élisent le bureau national. Les 1, 2 et 3 mai 1980, eurent lieu à Lyon les deuxièmes assises des écologistes avec le MEP, les Amis de la Terre et d'autres écolos (groupes ou individus). Brice Lalonde, président des Amis de la Terre, tente de s'imposer comme candidat aux élections présidentielles.

Le 1<sup>er</sup> juin, à Paris, une candidature d'équipe est proposée par le MEP. Le 15 juin, un tripartouillage, à Paris, des bulletins de vote permet à Lalonde d'être élu candidat lors d'assises régionales. (Malgré l'organisation des 26 bureaux de vote dans toute la France, seules 1 747 personnes dont 479 à Paris, participeront à cette élection.

Ci-joint, extrait d'un texte qui résume l'ambiance des assises de Lyon en mai 1980.

### Écologie, pouvoir politique et changement social

Depuis les Assises de Dijon en novembre 1979, se précise la menace d'une dérive politicienne du mouvement écologiste : beaucoup œuvrent pour la création d'une organisation nationale à vocation de parti, axée sur la conquête ou le partage du pouvoir politique. La création du MEP en février 1980 illustre bien la force de la tentation politique. Aux Assises de Lyon de mai 1980, le Réseau des Amis de la Terre (RAT) a montré qu'il fonctionnait lui aussi selon le modèle de l'organisation partisane : sa stratégie visait le seul enjeu de pouvoir, l'objectif du RAT étant d'imposer son candidat pour les élections présidentielles de 1981. De sorte que les militants ont assisté à une lutte sourde

entre les deux appareils en présence par votes et motions interposés — affrontement dérisoire dont l'enjeu réel est le contrôle de l'ensemble du mouvement écologiste !

Par contre, il n'y a pas eu de débat sur le rôle que joue le mouvement écolo dans notre société, celui qu'il devrait tenir à l'avenir et la nécessaire spécificité de ses formes d'action ; pas plus qu'il n'y a eu de réflexion sérieuse et contradictoire sur l'intérêt de la présentation d'un candidat aux élections présidentielles d'avril 1981...

Extrait d'un texte, en provenance des Deux-Sèvres (79), de janvier 1981.



Affiches pour deux journées particulières à Valence-d'Agen.

### 26.06. — Cinq explosions dans la capitale.

À Paris (dans les 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements), à la veille du rassemblement de La Hague, cinq attentats à l'aide d'explosifs sont commis après minuit dans la nuit de jeudi à vendredi. Ces explosions visaient des entreprises fabriquant du matériel pour la construction des centrales nucléaires. Ces actes sont revendiqués par un « Front communiste antinucléaire ».

Le lendemain, quatre personnes sont interpellées, dans un appartement à Paris, inculpées, elles sont incarcérées. Deux reconnaîtront leur participation aux actions commises.

Ci-joint, le communiqué extrait de *Libération* du 28-29 juin 1980.

« Le Front communiste antinucléaire revendique la série d'attentats effectués dans la nuit de jeudi, en Bretagne et en région parisienne. La totalité des objectifs visés sont des entreprises de fabrication de matériel destiné à la construction des centrales nucléaires. Face à un Etat qui emploie tous les moyens pour mener à son terme le programme nucléaire le plus important d'Europe, le mouvement antinucléaire se trouve directement confronté au choix des moyens de lutte et à leur efficacité. Vital Michalon et les mutilés de Malville sont toujours présents à nos mémoires, et si nous considérons le rassemblement de La Hague comme moment de débat politique entre les divers courants antinucléaires, il est exclu pour de nombreux camarades de le transformer en échéance « militaire » dont l'issue ne ferait de doute pour personne. Nous avons préféré l'organisation du sabotage à l'inévitable manifestation-boucherie. En plus des acquis organisationnels que sous-tend la mise en place de ces attentats, il est clair que le sabotage fait partie intégrante du combat antinucléaire et se propose aujourd'hui comme moyen d'action principal là où l'Etat fait la sourde oreille aux luttes de masse, même les plus radicales. La seule façon de ne pas crever de la société capitaliste nucléarisée, c'est la détruire. Vive le sabotage prolétaire ! »

■ Le même jour, 8 groupes (comités Plogoff de Lille, Dunkerque et Paris, Comité anti-fasciste de Caen, Organisation communiste libertaire, En-avant prolétaire, OC Combat révolutionnaire, Acier inox et contacts) appellent à l'occasion du rassemblement contre La Hague à une assemblée générale de discussion sur le thème « Pour un mouvement antinucléaire offensif ». Ils proposent de discuter des « luttes de sites », des « attaques contre les travailleurs du nucléaire », de la « grève des paiements EDF » et critiquent « les projets politiques de type écologiste ou réformiste », avec clairvoyance l'attitude « collaboratrice » de certains écologistes : « On peut se rendre compte aujourd'hui qu'il existe deux voies différentes dans le mouvement antinucléaire. Il y a ceux qui luttent sans compromission comme à Plogoff, à Chooz ou ailleurs, ou contre le déchargement des déchets à Cherbourg en s'en donnant les moyens. Ceux qui au nom de la "crédibilité" sont prêts en réalité à s'accommoder du nucléaire en contrepartie de compensations, de type développement des énergies alternatives, de commissions de surveillance ou de sécurité dans les centrales, etc. ».

28 et 29.06. — **50 000 personnes au rassemblement international de La Hague**, à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île du Cotentin.

A La Hague se trouve une usine d'entrepôt et de retraitement des déchets radioactifs, c'est le lieu retenu pour le rassemblement antinucléaire organisé par la CNAN (Coordination nationale antinucléaire), le CRILAN Basse-Normandie (Comité régional d'information et de luttes antinucléaires) et le CCPAH (Comité contre la pollution atomique de La Hague).

« Contre l'extension de l'usine. Contre le plutonium civil et militaire. Contre la surrégénération. Contre l'Europe de la répression ». Rencontres, débats, musiques. Les organisateurs estiment à 50 000 le nombre de personnes qui sont passées pendant ces trois jours.

« C'est essentiellement le CCPAH (un des rares comités à mettre en avant l'indépendance du mouvement antinucléaire vis-à-vis des politiques) qui est l'élément moteur du mouvement dans la région. Le CRILAN a souvent été absent de la lutte contre La Hague. Quant aux Amis de la Terre ils sont absents car la CFDT ne soutient pas cette action. La fête fut un désastre "écologique". Une pluie torrentielle a détrempé le terrain empêchant toute activité, tout camping. Fort heureusement, le chanteur Jacques Higelin rassembla dans un village voisin ceux qui auraient dû camper pour une nuit musicale. La fête a été un désastre financier dont le CCPAH ne s'est pas remis ». Témoignage de R. Belbeoch en mars 1997.

Le 6 juin 1976 déjà, une manifestation organisée par les groupes écologiques et soutenue par la CFDT avait regroupé 8 000 personnes devant l'usine. Déjà les contacts avec les travailleurs du centre s'étaient avérés difficiles. Ceux-ci voient en effet avec réticence un mouvement qui revendique l'abandon pur et simple du nucléaire et par conséquent la suppression de leur emploi.

Créé par le CEA pour suppléer à l'usine de Marcoule (voir 1955), le centre de La Hague a commencé ses activités en 1966. Il est conçu pour extraire le plutonium du combustible irradié (à des

fins essentiellement militaires) en provenance des centrales françaises (50 tonnes en 1966). Dans les années 1970, son activité s'accroît (635 tonnes en 1974) avec le retraitement des combustibles irradiés provenant des premières centrales françaises de type graphite-gaz. En 1976 et 1980, agrandissement du centre, ouverture d'autres ateliers pour permettre le retraitement de combustibles en provenance des réacteurs de type PWR de France et de réacteurs étrangers.

Par décret en date du 1<sup>er</sup> février 1978, le Premier ministre "privatise" le centre de La Hague en autorisant la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires — société anonyme de droit privé créée par le CEA en janvier 1976) à exploiter les installations nucléaires de base précédemment exploitées par le CEA.

« Dès 1976, la CFDT eut une action contre la privatisation. Le syndicat finança le film « Condamnés à réussir » qui servit pendant de nombreuses années de support aux réunions d'informations antinucléaires. Mais l'histoire de ce film n'est pas simple, la CFDT imposant certaines séquences et la CFDT nationale s'opposant à un deuxième film qui devait être fait avec le stock de prises de vue encore disponible. Si ce film a pu être diffusé c'est plus grâce à des marginaux du syndicat que par la volonté de la Confédération ». (Commentaires de R. Belbéoch en 1997).

Juillet et août. — A Golfech, à l'initiative de la Coordination régionale antinucléaire, des **actions de filtrage** sont organisées sur la RN 113. Elles ont lieu pendant les week-ends du 14 et 15 juillet, du 2 et 3 août, du 15-16-17 et du 30-31 août.

« Ces actions avaient pour but de faire connaître à un maximum de touristes le problème de Golfech et si possible aux gens hors de notre région. 30 000 documents environ ont été distribués, de plus la vente d'autocollants, de journaux, de boissons, de fruits, alimentait de façon conséquente la caisse du comité Golfech. Les trois premiers week-ends se sont bien passés, mais pour le dernier les gendarmes n'ont pas hésité à intervenir violemment pour empêcher notre action, mais grâce au réseau téléphonique, il a été possible de réagir. Des actions ont eu lieu lorsque le tour de France cycliste est passé près de Golfech, ainsi que lors de la venue de Giscard à Moissac. Moins réjouissant, deux copains de là-bas se sont fait arrêter lors de l'émission de Radio-Golfech du mois de juillet ». (*Bulletin* de l'ATE, n° 12, sept. 1980).



Affiche CAN-Golfech.





*La Rotonde.*

**Juillet. — A Golfech, sur le site, début de construction de la Rotonde sur le GFA du CAN de Golfech**

Voir ci-joint « L'histoire du GFA et de la Rotonde », extrait du calendrier antinucléaire, 1983, édité par le CANT. Voir également « Liquidation administrative du GFA » le 28.08.1989.

### **Le GFA et la rotonde**

L'enquête d'utilité publique est mise à profit pour recueillir les fonds nécessaires à la création d'un Groupement foncier agricole, les porteurs de parts se font connaître, l'argent est vite trouvé, nous pouvons acheter une parcelle de terre sur le site, mais vite EDF est sur les dents et il ne s'agit pas de se faire doubler. Quelques temps plus tard, c'est fait : nous possédons de la terre, peu il est vrai (18 ares), mais d'une grande importance. La volonté d'occuper ce terrain deviendra le nerf de la lutte. Le 1er mai 1980, nous nous retrouvons pour la première fois sur le GFA, un pique-nique et un débat y sont menés, nous avons droit à la visite de Jean-Paul Nunzi, un des dirigeants du PS local qui vient affirmer son opposition à la centrale et dénoncer la politique du gouvernement d'alors. En avril 1982, au cours d'une visite du chantier par les élus locaux, Jean-Paul Nunzi déclare, changement oblige : « La politique énergétique du gouvernement est cohérente ». Pour réussir en politique, il faut être opportuniste et avoir un grand nombre de vestes dans son placard.

Cet intermède passé, revenons à notre sujet : début juillet 1980 voit le début de la construction de la Rotonde, grand ensemble circulaire fait uniquement avec des matériaux de récupération, un nombre important de personnes s'y retrouve tous les week-ends et l'ouvrage avance vite, il sera inauguré au cours du rassemblement des 27 et 28 septembre 1980 par les paysans du Larzac. Lorsque les travaux sur le site débutent, une partie de ceux qui avaient occupé les fermes

se retrouvent à la Rotonde et s'y installent. Dès lors, Golfech devient le premier chantier nucléaire occupé et le GFA un grand point stratégique. De nombreuses réunions s'y déroulent, et de là partent de multiples actions contre les vigiles et le grillage entourant le chantier.

Au cours d'une de ces actions, le 5 février 1981, sept personnes sont arrêtées, trois sont inculpées. Sur ces trois personnes, deux sont mises en détention préventive du 7 au 19 février. Le 10 mai 1981 et la loi d'amnistie passent. Le juge d'instruction de Montauban refuse d'amnistier l'affaire, prétendant qu'il ne s'agit pas d'un fait politique. Le Parquet fait appel et réclame l'amnistie, la chambre d'accusation de Toulouse entend cette affaire le 26 janvier 1982 et rend son verdict le 23 février 1982, donnant raison au juge d'instruction. L'affaire sera donc jugée le 25 juin 1982 par le tribunal de Montauban ; devant l'éloquence des défenseurs, les juges se rendent à l'évidence en reconnaissant le caractère politique de l'action ; ils sont donc amnistiés sur les faits.

Quelques mois plus tard, la gauche vient au pouvoir, en juin et juillet 1981, avant la décision du gel, le doute règne, les pronucléaires manifestent et deviennent virulents, ils tentent plusieurs fois des actions d'intimidation sur les occupants de la Rotonde, ceux-ci se sentent menacés et des tours de garde sont organisés avec des personnes armées. Le gel annoncé, la tension baisse.

De tout l'automne 1981, la Rotonde est le point central d'une grande effervescence, de nom-

breuses réunions s’y déroulent en vue de préparer la manifestation du 4 octobre, la pétition-référendum, la marche Golfech-Toulouse, la manifestation du 29 novembre.

Le 27 novembre 1981, l’ordre d’expulsion, suivant l’expropriation ordonnée quelques mois avant, est donné.

Dès le lendemain, le site est inaccessible du fait de la présence d’un nombre important de gardes

mobiles. Au cours de la manifestation du 29 novembre 1981, la Rotonde est incendiée. Par qui ? Si ce n’est par les gardes mobiles ou des pronucléaires ayant pu entrer sur le site à cet effet. Le 30 novembre 1981, EDF fait passer le bulldozer sur le GFA, toutes traces concernant l’enquête sont alors effacées. Une plainte est déposée par le gérant du GFA, plainte sans suite à ce jour.

### 03.07.— Destruction d’un pylône EDF à Dunes.

■ **Du côté de Saint-Loup, arrestation mouvementée de deux animateurs de Radio-Golfech<sup>(1)</sup>** par la police judiciaire de Toulouse. Ils seront inculpés « d’émission illégale de signaux hertziens » le 17 juillet.

Malgré la gravité des faits, la presse locale et notamment *La Dépêche du Midi* ne diront pas un mot sur les événements. D’ailleurs, seuls FR3 Midi-Pyrénées et Sud-Radio parleront de Radio-Golfech.

---

(1) Radio libre : de 1975 à 1981, sur la bande FM, les radios libres se multiplient, le monopole d’Etat est bafoué. La loi du 28.07.1978, qui prévoit que « toute personne qui viole le monopole sera punie d’un emprisonnement d’un mois à un an et d’une amende de 10 000 à 100 000 F ou de l’une de ces deux peines seulement », ne pourra freiner ce moyen d’expression. La Gauche légalisera cet état de fait le 9 novembre 1981 par une loi autorisant la dérogation au monopole d’Etat de la radiodiffusion sur la bande FM, permettant hélas l’invasion des radios commerciales. En 1998, il reste que très peu de radios non-commerciales.

Ci-joint un article du journal *Libération* du 9 juillet qui relate les événements de la journée et la brève histoire de Radio-Golfech, extrait du *Calendrier antinucléaire* 1983, publié par le CAN de Toulouse.

#### La PJ à l’assaut de Radio-Golfech

Radio-Golfech est une radio mensuelle. Elle émet le premier jeudi de chaque mois, au rythme des foires et marchés. Avec une demi-heure d’émission par mois, la radio se cantonne résolument dans l’antinucléaire actif près du site d’implantation de la centrale. Radio-Golfech gêne.

Déjà, le premier jeudi de mai, le matériel avait été saisi et les identités relevées mais il n’y avait pas eu de délits flagrants. Jeudi dernier, Didier Lefebvre et Alain Chanau avaient installé le matériel de diffusion sur une colline de la commune de St-Loup : magnéto, batterie d’accus, émetteur et antenne. 19 h 20, les techniciens aperçoivent en bas de la colline une douzaine de policiers en civil qui gravissent le tertre d’un pas décidé. Didier et Alain ne pourront pas sauver le matériel, Didier a tout juste le temps de lancer l’émetteur le plus loin possible dans les broussailles afin d’éviter le flagrant délit.

Les inspecteurs de la PJ, partis sur la même ligne au pied de la colline, se distancent tels les Curiace au gré des capacités physiques de chacun, ce

qui fait que le plus sportif se retrouve seul avec cinq minutes d’avance, face aux deux pirates des ondes. Panique. L’inspecteur dégaine son arme, tire quatre coups de feu en l’air et fait asseoir dans l’herbe les deux jeunes gens sous la menace de son revolver jusqu’à l’arrivée des essoufflés et des menottes. Une battue permet de retrouver l’émetteur afin de qualifier le flagrant délit.

Alain est gardé à vue 24heures, attaché à un radiateur de l’hôtel de police de Montauban et Didier est conduit à la PJ de Toulouse. Tous les deux sont inculpés d’émission illégale de signaux hertziens.

Mais, des signaux hertziens, ce n’est pas ce qui manque à Golfech. Des mains locales et expertes ont déjà construit un émetteur plus puissant : rendez-vous le premier jeudi d’août, 100 MHz, modulation de fréquence, on vous recausera de la centrale nucléaire.

## Radio-Golfech

Le soir du 25 novembre 1979, après la manifestation, Radio-Golfech naît dans les locaux de la mairie d'Auvillar. Cette naissance est joyeusement fêtée, les gardes mobiles pensent eux aussi être de la partie et encerclent le village, nul ne peut sortir. Deux cents personnes protègent l'émetteur, le préfet donne l'ordre de charger, le capitaine de gendarmerie refuse. La situation aboutit à un statu-quo, tout le monde rentre chez soi.

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1980, Radio-Golfech décide d'émettre de façon régulière le premier jeudi de chaque mois. Lors de cette émission, les voitures gognométriques font leur apparition, le

flagrant délit est évité de peu, mais le matériel est saisi.

Le premier jeudi du mois de juin, nous avons la paix. Le 3 juillet 1980, la PJ de Toulouse donne l'assaut au cours de l'émission et arrête deux personnes sous la menace d'une arme, quatre coups de feu sont tirés. Les deux animateurs inculpés et jugés le 13 février 1981 sont condamnés à 1 000 F d'amende avec sursis.

Face à cette répression et à l'accélération des événements, Radio-Golfech émettra une dernière fois au cours du rassemblement des 27 et 28 septembre 1980.

17.07. — **A Golfech, première secousse au barrage de Malause.** « Superman attaque »... titre *La Dépêche du Midi* (Tarn-et-Garonne) du 18 juillet, qui reproduira le communiqué du « super mouvement antinucléaire ». L'attentat à l'explosif endommagera une salle de machinerie, le tableau de commande et le câblage de la première vanne du barrage. Sur un mur, cette inscription « Superman » et à 12 h 15, une lettre revendiquant l'intervention arrivait à l'AFP de Toulouse.

Ci-joint le contenu du communiqué.

« La vraie bataille commence. Ce matin, 17 juillet, vers 3 heures, les explosifs déposés par nous ont endommagé les installations, et seulement les installations, du barrage de Malause, dont le fonctionnement est directement lié au projet de construction d'une centrale nucléaire à Golfech. Cet attentat afin d'affirmer notre détermination antinucléaire, après un référendum dont le résultat négatif n'a pas été respecté, après une enquête d'utilité publique tournée en dérision à juste titre par la population locale, après ces manifestations antinucléaires qu'elles soient écologistes, syndicales ou politiques, dont l'efficacité n'a pas été évidente. Aujourd'hui Malause, demain le matériel, les locaux des entreprises collaborant avec EDF seront visés ».

« Super mouvement antinucléaire »

Août. — **Création à Golfech d'un comité pronucléaire**

Une pétition signée par 150 personnes donne naissance au Groupement Populaire Apolitique de Défense des Intérêts et Progrès de la commune de Golfech (GRAPID). Ce groupement essentiellement composé d'habitants de Golfech est créé à l'initiative de Canouet (membre du PS, maire de Golfech de 83 à 89), de Calafat (élu maire de Golfech en 1989), d'Epoustou (patron à Golfech d'un café, lieu de rencontres des pronucléaires) et des patrons locaux (comme Donini, sous-traitants d'EDF).

■ Le Conseil d'Etat, contre l'avis d'EDF et devant le vide du dossier, concède une **enquête d'utilité publique sur le problème hydraulique** (crues de la Garonne). Cette enquête est prévue pour la fin de l'année en même temps que l'enquête parcellaire (expropriations).

■ Ci-joint, extrait d'un texte « Golfech en lutte » signé par le CAN Golfech (supplément au *Géranium Enrichi*, n° 6, août 1980).

## Golfech en lutte

... Aujourd'hui, que nous reste-t-il à faire pour sauver notre région du péril nucléaire, qui menace notre santé et notre vie ainsi que celles des générations futures ? Que nous reste-t-il à faire pour empêcher que notre région ne soit défigurée par des installations gigantesques qui ne profiteront en

fin de compte qu'à des groupes financiers et des multinationales, qui comme par hasard sont pour beaucoup liés à la famille Giscard.

Une escalade prévisible...

Début janvier, lors d'une conférence de presse tenue à Paris, nous avons déclaré : « Si le gou-

vernement s'entête à refuser le verdict populaire et s'engage coûte que coûte dans la construction de la centrale, alors il provoquera de graves incidents dont il portera l'entière responsabilité ».

Aujourd'hui, à Golfech, cet avertissement prend toute sa valeur. En témoignent les différents attentats qui se sont succédé à Golfech (entrepôt de matériel plastiqué, caténaire SNCF détruit, pylône à haute tension détérioré).

Certes, nous ne pratiquons pas ce genre d'expédient, mais il ne nous appartient pas non plus d'en maudire ses auteurs car pour nous le premier générateur de violence c'est le gouvernement, qui par son attitude antidémocratique pousse une population à bout.

La violence aujourd'hui est du côté du gouvernement et de lui seul ; tout le reste en découle. Peut-on blâmer des gens excédés par le mépris des gouvernants, révoltés par la répression et les

tracasseries policières, menacés dans leur chair par un projet nucléaire, obligés de se livrer à la « violence illégale » contre la « violence légale ». L'histoire de France, sans oublier les vigneron de Montredon, est remplie d'hommes et de femmes qui, à travers les siècles, ont combattu la tyrannie avec les mêmes armes que leurs tyrans.

Nous voudrions mettre en garde une certaine presse qui, en dénaturant et dramatisant les faits, s'évertue à vouloir discréditer le mouvement antinucléaire. Il est d'un non-sens, qu'aujourd'hui les protestations, les désapprobations et les condamnations de ces événements fassent couler plus d'encre que les violences policières durant l'enquête d'utilité publique (il y a quelques mois). Il y a là un piège grotesque et nous demandons à tous les militants syndicalistes ou politiques de ne pas y tomber et de ne pas se tromper de cibles...

#### 08.08. — Le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing « chassé » du Tarn-et-Garonne.

Giscard dort à Moissac, il veut visiter le cloître, des antinucléaires l'apprennent. Grâce au « réseau téléphonique » une centaine d'entre-eux se retrouvent devant l'abbaye. Giscard décide d'annuler sa visite et de se rendre directement à Montauban visiter le musée d'Ingres. Sachant l'itinéraire qu'il doit prendre, des antinucléaires le précèdent sur la route. La famille Giscard, voyant la promenade tourner au vinaigre, renonce à aller à Montauban malgré le dispositif policier mis en place devant le musée d'Ingres.

« ...Les antinucléaires sont tenaces et déterminés. Ils n'admettront pas qu'un p'tit représentant du groupe Empain-Schneider, fût-il président de la République, saccage leur pays. Tant qu'ils seront là, vous devez compter avec eux. Ils chasseront votre projet scélérat comme ils vous ont chassé ce vendredi ». (*Géranium Enrichi*, sept. 1980).



Mi-août. — La construction de la Rotonde est bien avancée.

Ci-joint, interview d'un des constructeurs de la Rotonde, par le *Géranium Enrichi*, reproduit dans le numéro de septembre 1980.

• *Géranium* : Comment vous est venue cette idée et où avez-vous trouvé les plans ?

• C. : Le terrain du GFA était trop petit pour penser y installer d'emblée un agriculteur en fermage. Par contre, on avait l'avantage de posséder un emplacement exceptionnel en plein cœur du site prévu par EDF pour l'usine atomique. Ce terrain nous paraissait tout à fait propice pour une construction qui marquerait notre volonté d'établir une alternative face au projet d'EDF. Lors de notre voyage au Pellerin, nous avons pu voir une Rotonde construite dans les mêmes conditions, ce qui nous a poussés à adopter cette idée. Nous avons suivi les mêmes plans.

• G. : Quelles sont les dimensions de la Rotonde ? Quels matériaux employez-vous ?

• C. : Le diamètre est de 12 mètres. La charpente repose sur deux cercles concentriques : l'extérieur de 16 poteaux, l'intérieur de 8 poteaux. Le diamètre du cercle intérieur est de 4 mètres. Les poteaux qui nous servent à faire la charpente et son soutien sont des poteaux téléphoniques de récupération. Dans tous les cas on essaie d'utiliser des matériaux bon marché et de mise en œuvre la plus immédiate possible. Ainsi avons-nous choisi la terre pour monter les murs.

• G. : Vous reprenez la technique des murs de terre ?

• C. : La terre a toujours été un matériau de construction idéal, sous divers aspects ; le premier est qu'il y en a partout, le second, qu'elle présente des caractéristiques inégalées pour l'isolation thermique et phonique. Il arrive que certaines terres n'aient pas des caractéristiques parfaites pour la solidité. A Golfech, nous nous sommes aperçus qu'elle était trop sableuse et trop argileuse. Nous l'avons stabilisée avec des huiles de récupération. Tout ceci donne beaucoup de travail. Il faut



*La rotonde.*



*Assemblée dans la rotonde.*

malaxer la terre, l'émietter finement avant de la mettre en place dans des banches. Enfin, il faut la piser (la tasser fortement)...

*Géranium Enrichi, sept. 1980*

### Septembre — **Parution du rapport Neel**

Le Conseil régional Midi-Pyrénées avait décidé le 9 juillet 1979 (voir chronologie) de faire procéder à une analyse critique du projet afin de le guider dans son choix. L'étude avait été confiée à un groupe d'experts indépendants, placés sous la responsabilité du professeur Neel, membre de l'Institut.

Le rapport est constitué :

— d'un avant-propos du professeur Neel, justifiant de maintes manières possibles le choix d'une centrale à Golfech ;

— d'une étude sur le choix du site et sa sécurité, par le professeur D. Blanc ;

— d'une étude d'impact radio-écologique, par le professeur Marcel Delpoux ;

— d'une étude d'impact économique, par M. J.-J. Laffont ;

— d'une étude d'impact climatique, par G. Salaun Penquer ;

— d'une étude sur le processus décisionnel et de l'impact psycho-sociologique, par les professeurs J. Curie et R. Dupuy de l'Université Paul-Sabatier à Toulouse. Cette dernière étude est très explicite sur l'ambiance locale au début du projet. Nous en reproduisons ci-joint les conclusions.

« Parler de processus décisionnel, c'est dire précisément qu'il n'existe jamais une décision prise en un moment isolable par un acteur singulier ».

#### IV. — Commentaire et conclusion

Que le domaine sur lequel nous avons à rapporter soit sinon brûlant du moins fort chaud, nous en aurait convaincu, si besoin était, la lettre de Monsieur l'Inspecteur d'académie de Tarn-et-Garonne refusant que l'un de nos étudiants interroge des enfants sur leur perception du nucléaire « compte tenu du caractère passionné des discussions sur l'électro-nucléaire chez les habitants du canton de Valence-d'Agen » ; ou bien certaines réserves rencontrées par nous dans l'obtention d'informations précises sur les prises de position des uns ou des autres à propos de Golfech au cours de la période considérée ; ou les doutes exprimés sur l'intérêt de notre mission.

Rien de plus naturel que ces réactions dans la mesure où il convient de se débarrasser de la représentation qu'une décision est un acte posé par un décideur unique qui examine successivement des alternatives sur lesquelles il est pleinement informé et qui choisit la solution optimale. Jamais une décision n'a été prise ainsi et sous ce rapport l'ouvrage récent de Madame C. Grémion sur le processus décisionnel en matière de réforme régionale en fournit une bonne illustration. L'exercice serait donc tout à fait stérile de montrer que les décisions en matière d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech s'écartent point par point du modèle abstrait de la théorie des jeux.

Cela étant dit et bien conscient que toute décision de ce type s'inscrit dans un cadre politique, il est légitime que chacun s'interroge sur le degré de transparence ou d'opacité de ce processus de décision. Pour notre part, nous voudrions, en conclusion, d'une part souligner l'extrême confusion d'un processus qui s'est en définitive déroulé sur près de vingt ans et d'autre part indiquer l'une des causes au moins de cette confusion.

L'analyse du comportement des acteurs fait apparaître un immense malaise.

Des organismes, sollicités de donner un avis, ne le donnent pas — ou près de quatre ans après — ; pour d'autres motifs réels des choix sont dissimulés par l'absence de compte rendu ; les organismes émettent des réserves, posent des conditions qui sont oubliées tant par ceux à qui elles sont adressées que par ceux qui les adressent puisqu'aucun moyen n'est prévu pour assurer le suivi de l'opération. Les populations locales et les municipalités flottent au gré des pressions contradictoires.

Cette confusion s'explique-t-elle par un manque d'information ? Peut-être ; après analyse, l'impression s'impose que ce n'est pas là l'essentiel, car

encore faudrait-il au préalable que soit précisé : information de qui et sur quoi. Une vue abstraite des choses laisse croire qu'il s'agit d'informer sur les éventuels avantages économiques de l'électro-nucléaire mis en regard des dangers correctement évalués de cette technologie. Vue abstraite car les intérêts sont fort divergents selon le point de vue considéré. Outre que les avantages économiques sont plutôt généraux et les dangers plutôt localisés, force est de constater que la question ainsi posée suppose chez tous les partenaires un horizon temporel homogène : or, qu'y a-t-il de commun entre la personne qui organise sa réaction en fonction du devenir des déchets radioactifs et celle qui considère prosaïquement le prix du champ qu'il va pouvoir vendre ou la couleur politique des agents d'EDF qui viendront s'installer dans la commune ? Souhaitent-ils, peuvent-ils recevoir la même information puisque aussi bien les informations retenues ne peuvent être que relatives à la nature des questions que l'on se pose réellement.

La confusion de ce débat s'explique, nous semble-t-il, par la manière dont il est engagé et mené. En effet, de quoi s'agit-il en 1975 ? De poursuivre les études préalables d'implantation sur le site de Golfech ? Ou de se prononcer sur le choix de ce site ? Ou de se prononcer sur les sites possibles dans Midi-Pyrénées ? Ou encore, d'approuver le choix gouvernemental de 1974 dit du « tout-nucléaire » ? A l'égard de cette diversité de questions une double stratégie est observable : celle de la disjonction et celle de la conjonction ; stratégie de la disjonction dans la mesure où à des organismes différents sont posées des questions différentes sans que soit clairement défini leur niveau de responsabilité. A certains, il est demandé un avis sur les études préalables et comment s'opposer à des études sans encourir le reproche d'obscurantisme. A d'autres, composés pour partie des mêmes personnes en raison du cumul des mandats, il est demandé dans le même temps, de se prononcer sur le choix du site manifestant ainsi que les études préalables engagent fortement l'avenir comme d'ailleurs le montre la tentative d'utiliser les résultats de l'enquête publique sur l'aménagement de la chute de Malause (mais aussi sur la centrale graphite-gaz qui était très explicitement impliquée dans cet aménagement) pour justifier l'implantation d'une centrale PWR de puissance dix fois plus élevée. D'où la réticence des seconds à s'engager dans ce, qu'à tort ou à raison, ils considèrent comme un piège et la relative indifférence des pre-

miers au destin d'avis conditionnels qu'ils jugent irréversibles.

Cette stratégie de la disjonction se double d'une stratégie de la conjonction qui consiste à faire entériner une décision de portée générale par le biais d'une mesure ponctuelle et technique. Considérons par exemple une discussion sur le nombre de tranches à Golfech. Elle sera savante, éventuellement argumentée, mais peut servir à occulter toutes les décisions préalables quand elle ne saurait être que l'aboutissement. Elle considérera comme acquis que c'est à Golfech qu'il faut situer l'implantation et non ailleurs dans Midi-Pyrénées, alors que, nous l'avons vu, les organismes régionaux auxquels cette question était expressément posée en 1975 ne se sont jamais interrogés sérieusement jusqu'en 1980 sur une alternative de localisation. L'auraient-ils pu compte tenu de la faiblesse des moyens que leur accorde la loi ? On peut en douter, mais le blocage n'aurait-il pas alors résulté du fait que s'interroger sur une localisation dans Midi-Pyrénées, suppose acquise la décision jamais prise que Midi-Pyrénées doit pouvoir disposer sur son territoire d'une centrale électro-nucléaire de forte puissance, mais comment une telle décision aurait-elle pu être prise elle-même en l'absence d'un débat formel au parlement sur le choix de société que dans un sens ou dans l'autre implique le nucléaire.

Est-il possible et souhaitable de distinguer les niveaux de décision ? Il n'appartient pas au rapporteur de le dire. Ce qu'il doit dire, c'est les conséquences de la confusion de ces niveaux.

Dans sa très officielle brochure intitulée : « *Écologie, énergie nucléaire et opinion publique* », EDF reprend l'article d'un Canadien à propos du débat démocratique sur l'énergie. Dans cet article, l'auteur insiste sur le fait que « la question fondamentale soulevée par le débat nucléaire est politique, il s'agit de l'avenir de notre société ; l'énergie

nucléaire en elle-même n'est qu'une question secondaire » ; il développe l'idée que la contestation écologique du nucléaire n'est qu'un prétexte pour une contestation plus radicale d'une forme de société et c'est sur cela qu'il convient qu'un pays se prononce d'abord, EDF, organisme technique, se bornant à mettre en œuvre la décision prise. Nous avons vu dans le chapitre III que tel était aussi l'avis des représentants d'EDF qui, à propos de Golfech, reconnaissent qu'EDF n'a que très tardivement informé, car ce n'était pas leur travail et que le gouvernement voulait leur faire jouer un rôle qui n'était pas le leur. Mais alors, pourquoi dans la non moins officielle brochure « *Centrale de Golfech. Réponses aux questions posées lors de l'enquête publique* », EDF affirme-t-elle que « la procédure d'enquête publique constitue une véritable consultation populaire ». N'est-ce pas, à nouveau, une confusion des niveaux de responsabilité et de décision ? Est-ce finalement plus sérieux que le référendum populaire de 1975 dans les cantons d'Auvillar et de Valence-d'Agen que nous avons analysé au chapitre III ? En fait, les stratégies de disjonction et de conjonction se mêlent pour que le dossier avance tout en évitant que l'une quelconque des parties concernées n'en porte la responsabilité.

Faute d'une définition claire des niveaux pertinents de responsabilité, ce qui peut être dit aux termes de cette analyse du processus de décision est la chose suivante : que Golfech se fasse ou non, la seule certitude que l'on puisse avoir est que personne ne l'aura décidé et ceci quelle que soit la bonne volonté ou la rationalité de chacun des acteurs pris isolément. A partir de cet exemple et sans méconnaître le fait qu'en ce domaine comme dans d'autres, la transparence totale est un mythe, on peut néanmoins se demander s'il ne conviendrait pas que tous ceux qui en ont la charge réfléchissent aux conditions de tous niveaux à réunir pour qu'un peu plus de lumière soit.

■ Début du mois. — L'un des animateurs du CAN Golfech est inculpé « d'affichage sur site classé ». Une pièce dans le dossier d'inculpation signé du préfet demande que cette personne soit nommément inculpée. Le tribunal d'instance de Montauban le condamne à 500 F d'amende.

26-27-28.09. — **10 000 personnes à Golfech**, sur le site, à l'initiative du CAN Golfech et de l'ATE

Durant les 3 jours sur le terrain EDF, spectacles, films, débats se succèdent. Le samedi, J.-M. Baylet fait une apparition discrète de quelques minutes. Le député de Valence-d'Agen est beaucoup plus préoccupé par les retombées économiques du projet que de lutter contre l'implantation de la centrale. Le dimanche, inauguration de la Rotonde. Radio-Golfech émet et des manifestants détruisent en y mettant le feu la station météo du site. A propos du rassemblement, un antinucléaire déclare : « C'est vrai, il s'agit d'un baroud d'honneur. Le mois prochain, des travaux commenceront et nous n'y pourrons rien » (*Libération*, 29.09.1980).



Station météo en feu.

Ci-joint, un article du *Géranium Enrichi* (n° 9, 1980) à propos du rassemblement.

### Les médias se distinguent...

Les médias n'en avaient pas parlé et pourtant vous êtes venus nombreux passer une heure ou deux, le temps d'un spectacle, d'un forum, à l'appel de la seule coordination antinucléaire de Golfech.

#### • La magouille

Golfech, où il y avait de quoi faire et ne pas s'ennuier ces trois jours vu le programme qui a été tenu, n'en déplaise à certains qui ne sont sortis de leur silence que pour nous enfoncer ! La palme dans le genre peut sans nul doute être décernée au *Petit Bleu de l'Agenais* capable du meilleur... comme du pire ce jour-là... Le « Petit » a en effet trouvé le moyen d'annoncer dans ses colonnes après le rassemblement que Marcel Amont et la population n'étaient pas venus apporter leur soutien aux résistants de Golfech(\*)... Ils ne sont pas allés dire que Stiletto, Banlieue Grise et autres Mōrice Bénin... Jacméline, etc., n'étaient pas venus, ils connaissent pas... Mais Marcel Amont, là, c'est pas bien passé, ça a été comme une insulte à leur culture radiotélévisée-diffusée, matraquée quotidiennement pour les faire « bien penser »... Vous pensez, Marcel Amont c'est le « show bize », ça, au secours de la piétaille « gentiment anarchiste » comme ils disent aussi... Impensable quoi... Ils n'ont pas voulu savoir. Enfin Marcel et les autres sont venus et si certain journaliste avait trop abusé de whisky ou autre hallucinogène à la mode aujourd'hui, on ne lui en tiendra pas rigueur plus que ça... on a été jeunes aussi (on l'est toujours mais on fait gaffe)... parce que le principal c'est que tout le monde se soit retrouvé ces trois jours à Golfech... ceux sur scène, mêlés dans une même action militante aux gens des comités et aux curieux venus faire connaissance avec le site.

#### • Face à la propagande EDF

Et ça aussi, c'est mal passé ! EDF a fait le forcing côté publicité, agrémentée d'une campagne de banquets peu ordinaire où les bonnes bouteilles vont de pair avec les promesses mirifiques qui laisseront d'une manière ou d'une autre beaucoup de regrets amers (on sait comment ça se passe ailleurs)... Le matraquage publicitaire n'a pas été ordinaire, on n'a pas lésiné sur les moyens (avec notre argent). En plus des médias, EDF nous assène copieusement sa propagande « gratuite » dans les colonnes de *Golfech-Information* envoyé à 15 000 familles. A tel point que des gens habitant à 2 km du site faisaient des yeux ronds en constatant que la seule construction nouvelle, le seul chantier entrepris sur le site l'avait été par les anti-nucléaires qui ont construit la rotonde sur le terrain du GFA, propriété de 80 opposants à la centrale. Et c'est là que le bât blesse, les efforts du pouvoir n'ont pas apporté les fruits espérés.

Quoique à Golfech, on avait bien fait les choses pour cette fin septembre : des spectacles de qualité pour tous les goûts : théâtre, rock, chansons et folk, des forums avec projections de films sur la lutte antinucléaire sur le Larzac, sur les énergies douces, etc. Il y avait de quoi manger, boire, camper, il y avait même un sauna... Une seule fausse note, la pluie du samedi soir après le 2<sup>e</sup> groupe de rock qui, en mouillant la sono, nous obligeait

de reporter le spectacle au dimanche 13 h. C'est l'inconvénient du plein-air largement compensé par deux journées et une soirée de très bon temps.

- *Tout le monde s'y est mis*

L'affiche était belle, et il a fallu financer ! Location de sono, marabouts, scènes, groupes électrogènes, 10 000 affiches, 50 000 tracts, restaurants, hôtels pour les groupes venant de loin, nourriture, frais de déplacement, matériel d'information... le tout pour un budget de 100 000 NF seulement vu l'ampleur des festivités et grâce aux soutiens arrivant de toutes parts... les mairies de Montbeton et Moissac fournissaient une scène... les mairies de Valence-d'Agen et Golfech mettaient à notre disposition barrières, parquets et main-d'œuvre... les professionnels de la sono nous proposaient des devis minimum de 15 000 F par sono... Nous en aurons deux : celle de Marcel Amont et Francis Cabrel en payant seulement les frais de déplacement des techniciens... de même pour les groupes de théâtre et chanteurs qui n'ont demandé que des frais minimum. Tout le monde s'y est mis jusqu'au marchand de fuel et à l'assureur qui nous ont offert des marges bénéficiaires... Tout cela prouvant au pouvoir que s'il y a des marginaux dans cette région, ce ne sont pas les antinucléaires...

- *La lutte au présent*

Bref, 100 000 NF de frais, des spectacles gratuits et des médias muets... Plus d'un organisateur avait eu peur... Nous n'avons pas échappé à la règle,

### 29.09. — **A Golfech, sur le site, naissance du « territoire libre de Golfech »**

La première ferme inoccupée est ouverte, une dizaine de personnes s'y installent, le Territoire libre de Golfech est né. Dans les semaines suivantes, trois autres fermes sont occupées, une trentaine de personnes vivent alors sur le site. Des animaux sont amenés, les terres sont labourées etensemencées. « Cap Long revit », la presse locale annoncera même la naissance du premier veau : Roméo.

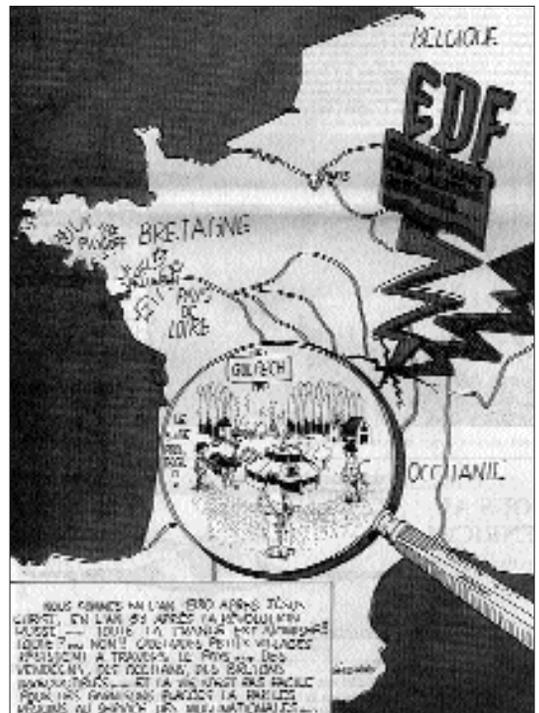
Ce n'est pas une action concertée mais le désir spontané d'un individu rejoint par d'autres, qui donnera naissance au « Territoire libre de Golfech », aidé en cela par quelques paysans, l'un donnant un tracteur, l'autre une bête... Pendant ce mois d'occupation des fermes, une tentative d'ébauche de vie communautaire verra le jour. Pas toujours bien perçu par les antinucléaires vivant à l'exté-

mais les gens sont quand même venus et tout a été payé avec les recettes faites avec les ventes de badges, de nourriture et de journaux. Si, comme l'annonçait *La Dépêche*, au lendemain du rassemblement, il n'y avait eu que 2000 personnes, c'était le « bouillon ». Eh bien non ! l'argent est bien rentré, et au vu des recettes, ce sont bien 10 à 15 000 personnes qui sont venues sur le site de Golfech ces 3 jours. Et ça c'est nouveau. La lutte antinucléaire se conjugue plus que jamais au présent dans la région, n'en déplaise au pouvoir qui voit d'un mauvais œil des citoyens qui se prennent en charge pour lui faire échec...

On comprend très bien les réactions de la droite qui tente par tous les moyens de minimiser la résistance antinucléaire où qu'elle soit, mais on a du mal à avaler qu'un journal comme *Libération* titre tous les ans que « c'est cuit à Golfech... » en 1979 pendant l'enquête... de même en 1980, après le rassemblement, à croire que leur correspondant travaille pour EDF et ça risque de durer comme ça longtemps.

Géro Mino

(\*) Y'a eu pire : *Sud-Ouest* a même déclaré que « Marcel Amont n'était pas venu parce qu'il n'était pas d'accord avec le fait que la station météo d'EDF avait été détruite au cocktail molotov par 120 personnes ! », que la station ait été détruite, d'accord, mais pour le reste il y a des journalistes qui ont de l'imagination. Et pour un peu qu'ils fassent pareil avec le reste, on est vraiment bien informés !



rieur ; certains ne comprenant pas parfois ce que viennent faire les problèmes relationnels entre les gens du « territoire » et la lutte contre la centrale.

Pour populariser l'occupation et l'aider à survivre, un « passeport du territoire libre » sera édité. Pour retarder l'avancée des travaux de terrassement de la centrale, les « squatters » mèneront diverses actions sur le site (en posant des pièges, en confectionnant des cocktails-molotov qui seront enterrés sous le passage des engins, en sabotant des scrappers — sucre dans le réservoir...).

Ci-joint, un texte de Michel, extrait du *Géranium Enrichi*, n° 9, 1980.

### J'occupe

Notre monde est un monstre absurde et masochiste qui retourne folie contre lui-même. Chaque être humain est à la fois bourreau et victime, flic et taulard, violeur et violé. Le viol perpétuel est la constante de ce monde. Viol de la terre, de l'eau, de l'air, de mes espaces visuels et sonores, viol des consciences et de moi-même. On me viole et je me viole en vivant en ce monde. La vitesse, le bruit, l'agressivité, la terre pourrie et forcée à la production d'une subsistance frelatée, les rapports humains possibles travestis en rapports sociaux dérisoires, l'air que je respire, l'eau que je bois, salis, violés, à chaque instant de ma vie, l'insupportable, l'intolérable... Pollution, pollutions incessantes...

Mais quelle vie voulons-nous vivre ?

La création du territoire libre de Golfech n'est pas une action symbolique. Elle marque ma volonté profonde de rompre avec un quotidien inhibant, contraignant et destructeur, et de créer pour ma vie un espace où le possible immédiat puisse s'exprimer. Le territoire libre de Golfech est l'espace de la réconciliation entre l'humain et le temps, l'espace de la parole et de l'acte déliés. Il DOIT aussi être l'espace de la raison et du respect.

Je suis à Golfech à la recherche d'une autre harmonie. J'occupe parce que je veux vivre différemment. Cette nouvelle harmonie à créer, je la veux fondée sur la paix. Je ne peux concevoir ma vie

qu'en paix avec mon environnement, me donnant la paix pour moi-même. Paix avec l'eau, paix avec l'air, paix avec les bêtes et les gens qui m'entourent, paix avec la terre qui me nourrit, paix pour le paysage que mes yeux voient et les bruits que mes oreilles entendent. Cette harmonie créée par l'action permanente de paix s'inscrit en rupture avec le monde de l'EDF, de la technique outrancière et de la violence au quotidien qui en résulte. Je dis qu'à Golfech, une société différente est en train de naître, société non policée. Car la police elle-même est ambivalente, victime et bourreau, effet et cause de la violence. La police n'a rien à faire à Golfech. La police est le contraire précis de Golfech, comme elle est le contraire de la raison. La police m'impose par la violence le respect de la légalité. Ma raison me fait choisir le respect de mon environnement. Elle est l'unique outil à ma disposition me permettant de vivre en paix. Elle est la preuve de l'inutilité de toute police.

Je ne nie pas les problèmes qui se posent à nous. Ils étaient et seront inéluctables. Mais je dis que Golfech vit autrement, avec la conscience du possible. Golfech est un accouchement perpétuel ; douloureux enfantement ! Ce nouveau-né sera ce que nous en ferons.

Venez, rejoignez-nous !

Michel,  
citoyen du territoire libre de Golfech.

31.09. — Dans le Tarn-et-Garonne, quatre militants antinucléaires (parmi eux, M. Dauty), pour des faits datant de novembre 1979, reçoivent une notification d'inculpation : « Participation à un attroupement avec armes cachées et dégradation volontaire de véhicules ».

Début octobre — A Golfech, sur le site, EDF — aidée par des entreprises collabos — tente de démolir les fermes. Les antinucléaires présents se sont opposés à cela. En refusant de répondre aux provocations grossières des gendarmes présents, ils ont permis une issue très favorable, les maisons furent sauvées sans incident majeur. Ce n'est que partie remise pour EDF.

16.10. — EDF attaque en référé deux occupants du site afin de les faire expulser. Le tribunal de Montauban ordonnera l'expulsion...

19.10. — A Civaux dans la Vienne, 4 000 personnes manifestent contre le projet d'une centrale nucléaire au milieu du hameau de Lap. La marche est organisée en commun par le

Comité antinucléaire Civaux-Valdivienne, la Coordination des comités et de la CFDT régionale. Le PS, qui s'est brusquement découvert un élan contre la future centrale de Civaux, participe à la coordination. Les élections se rapprochent. Lors de leur meeting à Civaux, ils diront : « Si vous êtes contre la centrale, votez pour nous ». (Informations extraites de *Courant alternatif*, n° 2, décembre 1980).

C'est en février 1980, après l'annonce par Monory, ministre de l'Industrie, que le site de Civaux est choisi et que les opposants réagissent. Le Copin (Collectif Poitevin d'Information sur le nucléaire), l'Union des Consommateurs et les groupes non violents de Poitiers (Amis de l'Arche, MAN... ) appellent la population à se mobiliser. Le 27 juillet dernier, une marche verte et antinucléaire réunissait déjà 1 000 personnes à Civaux. Voir suite le 24.12.1997.

### 20.10.— **A Toulouse, pour la deuxième fois la majorité du Conseil régional de Midi-Pyrénées se prononce contre le projet d'une centrale nucléaire à Golfech**

C'est Henry Saby (PS), président du comité régional pour la recherche et le développement, qui ouvrait cette longue séance en se livrant à une analyse minutieuse des rapports de la Commission Neel (travail critique confié à un groupe d'experts indépendants — voir juillet 1979 —. Pour le professeur Neel il n'y a pas le moindre problème de sûreté, le site « paraît bien choisi ». Pour les rejets, la « situation est satisfaisante ». Le projet pour la région apportera « un ensemble de retombées économiques ». Il se déclare très favorable à l'implantation d'une centrale à Golfech. Son équipe d'ailleurs le désavouera publiquement) et de « la contribution aux débats du Conseil régional de Midi-Pyrénées » rédigé par J.-P. Lecompte (rapport réalisé par des membres du GSIEN qui s'emploient à démontrer qu'il existe en Midi-Pyrénées une alternative au nucléaire).

M.Saby conclura son intervention en déclarant « l'impression générale qui se dégage de ces données scientifiques confirme d'une part l'avis défavorable qui avait été donné le 4 juillet 1978, mais, plus encore, démontre que l'on a voulu associer la région à la réalisation d'un scénario de l'inacceptable » (*La Dépêche*, 21.10.1980).

Pour J.-M. Baylet, au nom du MRG, « Golfech est un véritable coup de force d'EDF... toute l'administration du département a été mise à la disposition d'EDF », affirme-t-il (*Libération*, 21.10.1980) et rappelle que les élus et la population sont toujours hostiles à la centrale. M. Agrain, pour le PCF, et Bonhomme (RPR) lui ont succédé pour défendre le projet de Golfech. M. Méric, au nom du PS, « les craintes ne sont pas d'ordre technique mais pour les populations et l'environnement. C'est pourquoi nous nous affirmons contre ». En fin de séance, le Conseil régional adoptait une motion inspirée par le groupe socialiste (groupe majoritaire au sein de l'assemblée) qui soulignait les « lacunes » des rapports des experts et qu'enfin tant qu'un débat national n'a pas eu lieu, le Conseil régional ne veut approuver « l'implantation sur le territoire de Midi-Pyrénées d'une centrale nucléaire telle que celle prévue à Golfech ». Cette motion sera rejetée par les communistes et les conseillers généraux de la majorité présidentielle. Le MRG s'abstiendra, regrettant le manque de fermeté du texte proposé par le PS.

Le rapport « Contribution aux débats du Conseil régional Midi-Pyrénées sur le projet de centrale nucléaire à Golfech » avait été présenté le 10 octobre lors de la séance de la commission "ad hoc" du Conseil régional. Et le 12 octobre, l'ATE lors d'une conférence de presse au « Clocher de Rodez » à Toulouse présentera ce rapport aux médias.

26.10. — Brice Lalonde, président des Amis de la Terre, candidat aux élections présidentielles de 1981, vient à la recherche de voix visiter le territoire encore libre de Golfech.

Lalonde, interviewé par le *Géranium Enrichi* (n° 9, 1980) :

- G.E. : Comment voyez-vous l'avenir de la lutte contre le projet de la centrale nucléaire de Golfech ?
- B.L. : C'est vous qui le voyez mieux que moi, c'est d'abord une lutte régionale et comme c'est une lutte régionale, à mon avis elle doit passer à la proposition et opposer à la centrale nucléaire de Golfech un projet de développement régional fondé sur toutes les énergies locales, sur toutes les ressources écologiques locales et sur le savoir-faire de la population locale. La réponse au

nucléaire qui est une mainmise très forte et très centralisée au service d'une seule manière de développer l'économie, il faut y répondre par des projets divers, dilués, décentralisés ; c'est une manière de vivre différente, ce n'est pas seulement la manière de produire de l'énergie, c'est toute une conception de l'économie. Donc il faut y répondre par des propositions enthousiasmantes de vie, de créations d'emplois, de consommation, d'aménagement, qui sont décidés par la population. A mon avis, c'est à cette condition-là que le nucléaire s'écroule, s'arrête.

• *G.E.* : Comment as-tu perçu la journée d'aujourd'hui, l'organisation, etc ?

• *B.L.* : Ils veulent vivre très fort leur différence, c'est-à-dire qu'ils se sentent différents, ils veulent montrer que le refus du nucléaire c'est aussi la mise en œuvre d'une vie autre. Dans ce sens, ils ont raison, mais pour que cette lutte puisse aussi déboucher, il faut au contraire que toute la population la soutienne, se sente concernée. Par conséquent, si on se marque comme étant très différents, on risque de faire en sorte que la population ne se retrouve pas dans cette lutte. C'est la seule inquiétude que j'ai eue.

Mais la journée s'est très bien passée, beaucoup de gens sont arrivés, prêts à discuter, c'était chaleureux, il y avait du moral, c'était très naturel.

**28.10. — La déclaration d'utilité publique permettant officiellement le début des travaux à Golfech.** Signée par Raymond Barre, Premier ministre ; André Giraud, ministre de l'Industrie et le ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, Michel d'Ornano, elle est publiée au *Journal officiel*.

### Golfech : la démocratie bafouée

Les élus et les populations directement concernés apprécieront comme il convient d'apprendre, par la lecture de notre journal, une décision aussi lourde de conséquences pour l'avenir. Une décision — la déclaration d'utilité publique — dont il semblait logique et, pour tout dire, moral, qu'ils soient directement informés en priorité pour des raisons évidentes. Nous-mêmes avons eu connaissance du fait par une banale dépêche d'agence. Il est vrai que l'on n'avait pas davantage daigné leur communi-

quer officiellement la décision récente du Conseil d'Etat après examen du dossier de DUP par la section « travaux publics ». Comme si cette affaire leur était étrangère ! On ne peut imaginer exemples plus saisissants du mépris dans lequel « ceux qui nous gouvernent » et leurs technstructures tiennent les citoyens de ce pays dès lors que ces citoyens n'approuvent pas béatement les ukases étatiques.

(*La Dépêche*, 29.10.1980.)

### 29.10. — Intervention de l'armée guidée par des responsables d'EDF.

A 7 h du matin, 500 à 800 gardes mobiles et gendarmes parachutistes envahissent le site de Golfech avec bulldozers et pelles mécaniques. L'objectif est la démolition de six fermes. La centaine de personnes présentes ne peuvent s'opposer que symboliquement, les fermes sont évacuées et détruites. Pour les gens d'EDF dirigés par M. Silberstein (directeur des travaux), la mission est accomplie.

Le site prend un autre aspect. Il ne reste que quelques fermes, propriétés de ceux qu'il faut encore exproprier et le GFA. L'après-midi, au cours d'une conférence de presse, le CAN Golfech dénonce l'agression des pouvoirs publics, constate que la démocratie a été bafouée, dénonce la responsabilité du gouvernement et qu'avec l'aide des forces de l'ordre, le pouvoir a détruit ce que les écologistes tentaient de créer sur le site, un système de vie dans lequel l'homme et son travail tiennent toute la place, annonce que le comité va lancer des actions de plus en plus sévères en concertation avec tous les groupements auxquels il a fait appel.

Extrait d'un article signé Pierre Germe, dans le *Géranium enrichi*, n° 9, 1980.

« ...A Plogoff ou au Pellerin, le pouvoir avançait comme arguments à la face des gens qui luttaient : «Les structures politiques, démocratiquement élues, se sont prononcées pour nous. Nous ne pouvons, sans atteinte à la démocratie, revenir sur ces projets». Que dit-il chez nous ? Rien, bien sûr. Mais il maintient le projet. A quoi servent donc nos députés, nos conseillers municipaux, nos conseillers généraux ? A rien quand il s'agit de s'opposer au pouvoir. A légitimer celui-ci, comme au Pellerin ou à Plogoff, quand il y a convergence d'opinion. Où est la démocratie dans tout cela ?... »



*La ferme Lamothe qui sera rasée par les bulldozers. Les antinucléaires en l'abandonnant y mettent le feu.*

30 et 31.10. — A Toulouse, suite aux événements sur le site de Golfech, et pour réagir au coup de force des pouvoirs publics, des interventions ont lieu.

Tout d'abord, à l'initiative de l'ATE, une cinquantaine de personnes occupent le Conseil régional à Toulouse, puis l'agence EDF de la place Wilson. Bombages sur la façade de l'agence et dispersion dans la rue des publicités vantant les mérites de l'énergie électrique.

Le lendemain, vers 14 h 30, « Antinucléaires, ne bougez pas ! ». Un commando de sept personnes masquées, fait irruption dans l'agence EDF-GDF de la place Wilson. Après avoir écarté le personnel et les clients, ils détruisent deux terminaux d'ordinateurs, un clavier, trois téléphones, une vitre et disparaissent. Les syndicats CGT, CFDT, FO et UNCM d'EDF-GDF de Toulouse-ville condamneront la violence et le vandalisme contre les personnes et les biens. « De tels actes ne visent qu'à discréditer le service public assuré par l'entreprise nationalisée ».

31.10. — Dans l'après-midi, à Golfech, **Haroun Tazieff**, le célèbre vulcanologue, se rend sur le site en compagnie de J.-M. Baylet. Après sa visite, il a exposé lors d'une réunion publique à Valence-d'Agen ses principes d'opposition à l'énergie nucléaire. Il a relevé notamment que cette forme d'énergie « imposée contre la volonté du peuple est coûteuse, dangereuse, aliénante et inutile » ; il a évoqué le risque de « perdre une indépendance énergétique au profit des USA ou de l'URSS seuls producteurs actuels d'uranium enrichi ». Enfin, il a déclaré « tout ce qui est expliqué à 80 % par la presse et les médias pour justifier l'énergie nucléaire est mensonge ».

■ « *Le nucléaire, un atout pour la France* » titre à la une sur cinq colonnes *L'Humanité* du 31.10.1980.

Début novembre. — Un cocktail molotov est lancé contre l'agence EDF de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

02.11. — A l'initiative de la Coordination régionale antinucléaire, une marche de protestation réunit 500 personnes de Golfech à la Rotonde ; à partir de ce jour, l'occupation de celle-ci devient effective.

La Coordination appellera à une imposante manifestation pour le 15 novembre à Montauban sur le thème « La démocratie bafouée ». Mais peu de démocrates se sentiront concernés, notamment partis et syndicats (PS, MRG et CFDT) que le CAN Golfech avait appelé à réagir lors de la conférence de presse du 29 octobre. Seulement 200 personnes environ se rassembleront devant la préfecture de Montauban. « A bas l'Etat, les flics et EDF », « Non au nucléaire, de gauche ou de droite », « Votez, vous aurez des centrales » crieront des manifestants.

06.11. — A Toulouse, à l'appel de UD, CFDT, CSF, UFC (Toulouse), 103 MAN, PS, PSU, MRG, Convergence pour l'autogestion, Vie nouvelle, MIDEP, Libre pensée, Environnement et humanisme, ATE et Mouvement écologique Garonne-Lauragais, rassemblement-meeting devant la préfecture suite à la démolition des fermes occupées à Golfech.

07.11. — A Grenade (Tarn-et-Garonne), attentat contre une agence EDF.

12.11. — A Villeneuve-sur-Lot, à l'initiative du Collectif antinucléaire villeneuvois, une cinquantaine de personnes accompagnées de plusieurs enfants ont occupé les locaux EDF, route de Tournon. Une banderole a été accolée contre la façade, des affiches ont été mises sur les vitrines des portes, un drapeau noir était planté sur un parterre. Un tract intitulé « A Golfech, la démocratie est morte » était diffusé.

« Par cette occupation symbolique délibérément non violente nous dénonçons la politique énergétique tout-nucléaire de l'EDF, par contre nous ne nous opposons pas aux employés de l'EDF ne participant pas aux décisions... ». Une heure après, les manifestants évacuèrent les lieux et se rendaient à Villeneuve pour défilé en ville.

18.11. — A Toulouse, vers 7 h, une fourgonnette 4L d'EDF dérobée dans la matinée percute la vitrine de l'agence EDF place Wilson au centre ville. L'acte est revendiqué par des

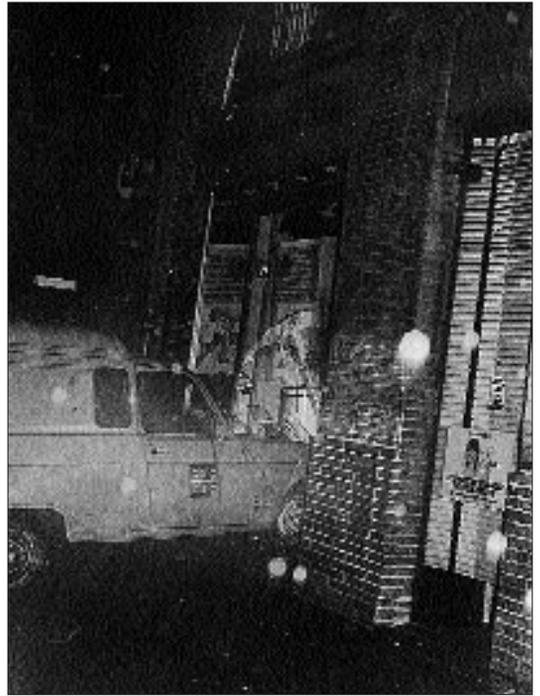
opposants au nucléaire au nom du groupe « **Bison bourré** », dans un communiqué intitulé « Electrochoc, place Wilson » dans lequel il est dit : « ...La mafia nucléaire aura d'autres surprises... arrêt immédiat des travaux à Golfech... La lutte antinucléaire n'est qu'un aspect de notre révolte quotidienne ».

Le syndicat FO d'EDF-GDF condamne les auteurs du nouvel attentat... et « déplore cette montée de la violence qui n'apporte et n'apportera pas de solution aux problèmes énergétiques. » (*La Dépêche*, 19.11.1980).

19.11. — A Toulouse, une fourgonnette EDF est détruite par le feu. L'action est revendiquée par « **Bison brûlé** ».

Courant novembre. — A Toulouse, conférence de presse du PS, suite à l'intervention des forces de l'ordre à Golfech.

Ci-joint, le contenu de la déclaration, extrait du *Géranium Enrichi* n° 17, juil.-août-sept. 1981.



### Pour se rafraîchir la mémoire l'été quand il fait chaud

Voici la déclaration faite à propos de Golfech alors qu'EDF venant d'investir le site, en novembre 1980, par M. Tony Briangon du PS, premier secrétaire fédéral de Haute-Garonne, au cours d'une conférence de presse (nous en avons un enregistrement de bonne qualité) : « Nous sommes très étonnés de cette position du pouvoir central qui bafoue la démocratie puisque l'ensemble des communes et des conseils généraux, des collectivités régionales et départementales s'étaient opposés avec la majorité de la population de notre région à la création de cette centrale nucléaire. Nous nous étonnons que malgré cela le pouvoir ne fait que ce qu'il entend faire, ne tenant pas compte du tout de la

position des élus et de la population locale. Nous nous étonnons d'autant plus qu'en fin de compte nous pensons que la centrale de Golfech ne répond pas du tout à une volonté économique régionale et n'apporte pas grand chose à notre région. C'est pour ça que nous, nous sommes décidés à continuer le combat contre Golfech et nous appelons l'ensemble de la population, l'ensemble des démocrates, à soutenir les partis et les élus dans ce combat et à continuer à combattre la centrale. D'autant plus que nous pensons que maintenant, parallèlement à la bagarre contre la centrale de Golfech, il y a une bagarre pour la démocratie et pour le respect de la volonté des populations ».

■ Un article du journal *Le Matin* du 28.11.1980.

### Nucléaire : Golfech ou l'anti-Plogoff

• *Seuls les notables, les écologistes et les contestataires toulousains poursuivent le combat contre la future centrale. Les habitants, eux, se taisent.*  
Au fil des mois, le mouvement de protestation contre la construction de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) semble se radicaliser. Mais le combat s'est déplacé et ses acteurs ont changé. Aux actions symboliques sur le site ont succédé des coups de main répétés contre le centre EDF régional à Toulouse. Mais aussi loin que l'on remonte dans ce processus de la colère, on retrouve les mêmes grands absents : les habitants de Gol-

fech et des environs. L'opposition à la centrale, ici, c'est d'abord l'affaire des notables, des écologistes et de ceux qui contestent l'orientation actuelle de la société. Golfech, c'est un peu l'anti-Plogoff.

• *De notre correspondant à Toulouse, Jean-Paul Dubois :*

Défaitisme, résignation, soumission ? En fait, nul ne sait plus aujourd'hui ce qui se pense sous la halle de Valence-d'Agen ou derrière les volets de bois de Golfech. La population se tait et demeure absente d'un combat qui ne semble plus la concer-

ner. Une fois, et une seule, le Tarn-et-Garonne s'est prononcé sur le projet de la centrale par un vote des douze communes directement impliquées. Le résultat se passait de commentaires : 89 % refusaient les 5 200 MW de la centrale aujourd'hui déclarée d'utilité publique. Mais depuis, plus rien.

Tour à tour, les notables, les politiques, les écologistes et aujourd'hui les « révoltés du quotidien » ont repris la lutte à leur compte. Mais à aucun moment la population n'a fait chorus. « C'est un peu normal, explique un habitant de Valence. D'abord, il faut prendre en compte les spécificités du coin. Ici, les gens ont l'habitude d'être maternés par les élus. Ils s'en remettent totalement à eux. Il faut dire aussi que, pour la première fois, il y a eu à Golfech un consensus global de toutes les institutions pour refuser la centrale ». Un phénomène qui, en effet, explique sans doute en grande partie l'apathie de toute une population.

Imaginez que tous les maires, les conseillers municipaux et généraux du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, ainsi que le Conseil régional, se sont prononcés sans ambiguïté contre le projet d'EDF. Sur le terrain, la population n'avait donc aucun contradicteur, si ce n'est le brave agent EDF du coin qui faisait lui aussi, tant bien que mal, partie intégrante du tissu local. Et quand les gendarmes mobiles sont apparus, ils n'ont eu au bout de leurs mousquetons que des « gens de la ville », des écologistes pour la plupart, venus de Toulouse. Comme on dit ici, « en attendant l'ouverture du chantier, les travaux de la terre continuent ».

Les écologistes ont bien essayé d'établir des ponts de fortune avec les gens de Golfech. Mais le choc, la rencontre des cultures n'a jamais eu lieu. L'écart

de langage était sans doute trop important. Quand les manif barraient les routes, les tracteurs restaient aux champs. Alors, peu à peu, on a délaissé le site et la symbolique de rupture pour se rabattre vers Toulouse. Et là, la pratique et les acteurs ont changé. Les pétitions des « écolos » ont laissé la place à la barre à mine des « révoltés du quotidien ». Sans doute les mêmes qui, l'an passé, s'en étaient pris aux ordinateurs. Et l'action a remplacé le discours. Avec toujours la même cible : l'agence principale d'EDF à Toulouse. La vitrine a été tantôt couverte de peinture, tantôt pulvérisée à coups de manche de pioche. Les claviers d'ordinateurs ont été hachés menu. Deux voitures de service ont été incendiées : action signée « Bison brûlé ». Une troisième a été précipitée dans la devanture des locaux : action signée « Electrochoc, Bison bourré ». Et le groupe qui revendiquait les coups d'éclat (voir *Le Matin* du 22 novembre) contre ce qui est d'ores et déjà devenu l'agence EDF la plus détestée à Toulouse, concluait ainsi son communiqué : « La lutte antinucléaire n'est qu'un aspect de notre révolte quotidienne ».

La révolte des villes a remplacé l'apathie des champs. « Vous savez, commente un habitant de Golfech, nous vivons ici dans un coin un peu déshérité. Alors si les gens y gueulent pas trop aujourd'hui, c'est qu'ils ont compris quel était leur intérêt et que Golfech pouvait tant bien que mal leur apporter un peu d'argent ». C'est compter sans le rapport d'un économiste régional qui démontre absolument le contraire. Mais c'est ainsi. Le sens des intérêts particuliers semble l'avoir emporté sur la révolte, et ultime paradoxe, ce sont les notables qui, sur le site, symbolisent seuls la résistance.

## 26.11. — Périgueux en Dordogne : cinquante personnes occupent les locaux EDF.

28.11. — Dans *La Dépêche du Midi*, après les attentats contre EDF-GDF, la direction du centre EDF-GDF ville communique :

« A la suite des attaques répétées contre les locaux d'accueil de sa clientèle, allées Franklin-Roosevelt, et des vols ou incendies de véhicules de service, la direction fait connaître aux Toulousains combien elle déplore de tels attentats de nature à nuire au fonctionnement d'un service public. Une fois encore, le dévouement de l'ensemble du personnel, associé à sa volonté de rétablir au plus tôt des conditions normales de fonctionnement du service, ont permis de réduire au minimum la gêne qui a pu en résulter pour les usagers. Elle remercie les uns et les autres de leur compréhension et de leur sang-froid ».

Début décembre. — La Coordination nationale antinucléaire qui regroupe plus de 60 comités dans tout l'Hexagone a annoncé pour le 2 décembre une **journée d'action de soutien à Golfech** sur le thème « Les antinucléaires expulsés par EDF invitent les antinucléaires à expulser EDF ». Des actions sont prévues à Pau, Toulouse, Montauban, Perpignan, Golfech et Bordeaux.

02.12. — A Golfech, 16 h, « une cinquantaine de militants se rendaient dans les locaux où travaillent les responsables EDF de la construction électronucléaire de Golfech. Nos amis

déménageaient sans violence les meubles, bureaux et machines à écrire sur la RN 113. Intervention rapide et brutale des flics qui cassaient à coup de crosse les vitres du bâtiment et procédaient à l'arrestation de six camarades. L'adjudant-chef Boyer de la brigade de Castel donnait alors libre cours à sa hargne raciste et sexiste. » (Pierre Germe, *Géranium enrichi*, n° 9, 1980).

■ A Toulouse. Vers 19 h, lors d'une manifestation antinucléaire d'une centaine de personnes, une 4 L d'EDF est stoppée, le chauffeur est prié de s'écarter et le véhicule est incendié. Ci-joint, le tract signé « Résistance à Golfech » appelant à cette manifestation.

Vers 21 h 30, un « commando » masqué a fait irruption dans une salle où se tenait une réunion d'information sur le « Grand Sud-Ouest » (qui comprend trois régions, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Les assaillants ont déversé le contenu des extincteurs trouvés sur place et des pots de peinture qu'ils avaient apportés avec eux.

Vers 1 h du matin, incendie volontaire au centre régional de gestion appartenant à EDF, avenue de Muret. L'incendie sera maîtrisé.

03.12. — Dans la région de Valence-d'Agén, sur commission rogatoire délivrée à la PJ de Toulouse, dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 6 juin et du 17 juillet, revendiqués par des antinucléaires, perquisitions et gardes à vue pour cinq militants.

12.12. — A Montauban, procès de quatre militants antinucléaires dont M. Dauty, maire démissionnaire d'Auvillar et deux membres de la LCR. Ils sont inculpés de participation à attroupement avec armes cachées et dégradation volontaire de véhicules pour des faits datant du 17 novembre 1979 (voir chronologie) lors de l'enquête d'utilité publique. Beaucoup de monde au procès, le soutien aux inculpés est très large des CAN en passant par PS, LCR, MRG, PSU, CGT, CFDT, Ligue des droits de l'homme, Libre pensée et diverses associations écologistes. Le jugement est mis en délibéré et sera rendu le 9 janvier 1981.

19.12. — A Montauban, six inculpés comparaissent devant le tribunal des flagrants délits, en vertu de la loi anti-casseur pour la manifestation du 2 décembre à Golfech (voir la chronologie). Le jugement est mis en délibéré et sera rendu le 9 janvier 1981.

Les Assurés délégués  
de vos comités.

**"L'ILLÉGALITÉ  
DEVIENT UN DEVOIR..."**

**A GOLFECH**

malgré l'hostilité  
des populations  
LE NUCLEAIRE  
EST  
IMPOSE  
PAR  
LA  
FORCE!

JOURNÉE NATIONALE  
D'ACTION  
LE 2<sup>e</sup> DÉCEMBRE

ET LA DÉMOCRATIE DANS  
TOUT ÇA ?

**A TOULOUSE NOTRE RÉPONSE SERA  
L'OCCUPATION MASSIVE DE LA DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE D'ENF.**

**TOUT AU RASSEMBLEMENT PLACE  
ABRAHAM BERNARD  
A 14H LE 2<sup>e</sup> DÉCEMBRE**

**RÉSISTANCE À GOLFECH.**

**TOUS LE 19 DÉCEMBRE  
A 15 HEURES  
AU TRIBUNAL DE MONTAUBAN**

**6 INCULPÉS DEVANT  
LE JUGE POUR LE  
DÉMÉNAGEMENT  
SANS VIOLENCE DES  
LOCAUX D'E.D.F.  
DU 2 DÉCEMBRE**

**EXIGEONS LA RELAXE**

*Toulouse - départ de France - 19h 15 - 20h 30 - 21h 15 - 22h 00  
(par les journaux locaux - voir 2)*

20.12. — Villeneuve sur Lot : Une cinquantaine de personnes organisent dans les rues de la ville, les « **funérailles** » de **Dame Démocratie** assassinée le 29 octobre à Golfech.

22.12. — A Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), pendant le week-end, sabotage du parc automobile de l'entreprise Boudarios travaillant pour EDF à Golfech. Du granulé d'engrais sera retrouvé dans les réservoirs et il sera impossible de faire démarrer les engins, camions, fourgons, engins à chenilles, camions de chantier, etc. M. Boudarios est membre du MRG et conseiller général. Il s'était prononcé à diverses occasions contre la centrale et notamment le 17 janvier 1979 lorsque le Conseil général du Tarn-et-Garonne s'est prononcé contre le projet d'une centrale à Golfech.

■ D'autres actions auront lieu pendant le mois de décembre.

Plusieurs voitures EDF incendiées à Pau.

Dégâts divers sur des engins stationnés sur le site à Golfech.

A Moissac, incendie d'un véhicule de l'entreprise Breton travaillant sur le site de Golfech.

A Montauban, les locaux de l'ARSEN (Association de sous-traitants, voir chronologie 16.05.1980 et 19.01.1981) sont cambriolés à la Chambre de commerce et d'industrie de Montauban. Cette action sera revendiquée début janvier 1981 par le LUPEN.

A Toulouse, attentat contre le parc automobile EDF.

31.12. — A Golfech, pour fêter l'année nouvelle, destruction de clôtures sur le site.

**1981 :**

## **Année des illusions perdues...**

A Golfech, sur le site, EDF poursuit son sinistre programme et une grande confusion règne dans les rangs antinucléaires. Le mythe démocrate semble bien ancré dans les esprits, il va faire un maximum de dégâts. Le socialisme semble être la seule alternative au nucléaire ; l'élection de Mitterrand, la seule façon d'arrêter Golfech.

En fait, 1981 portera le fruit de la défaite. Un très bel exemple du mensonge démocratique, un très beau retournement de veste d'élus, mais surtout une monstrueuse crédulité populaire.

Ci-joint, un article du *Géranium Enrichi* n°11, de janvier 1981.

### **Ouf, c'est terminé. L'année 1980 a vécu**

En 1979, on nous avait promis le début des travaux pour le mois de janvier. Eh bien, après de longues hésitations et de nombreux ratés — nouveaux refus des élus, mobilisation permanente... — le site est saccagé le 29 janvier par 500 gardes mobiles et gendarmes parachutistes envoyés là par EDF. EDF qui se montra plus que jamais une inconditionnelle de l'énergie nucléaire au service des multinationales et de ses acolytes.

En 1979, on nous avait promis des ennuis pour nous être occupés de choses qui ne nous regardaient pas... L'année 80 a vu les inculpations de 14 militants de la manière que vous connaissez... Les pressions policières de toutes sortes, les pressions judiciaires, ont marqué de leur sceau de nombreuses familles antinucléaires pour lesquelles l'année 80 laissera un souvenir impérissable.

Une page se tourne. De quoi sera fait demain ? On le sait en partie quoi que subsiste un point d'interrogation de taille. Le 9 janvier, ce sera l'heure des verdicts pour 11 de nos camarades... La justice suivra-t-elle le pouvoir dans ses forfaits ? Ensuite, l'actualité sera ,encore et toujours, faite de nouvelles assignations devant la justice de notre pays... L'expropriation du GFA et de la Rotonde par exemple... rude combat juridique qui s'annonce... à moins qu'au mois de mars 1981... On peut rêver...

De toute manière, la lutte continuera parce que le pouvoir méprise les décisions de nos élus, parce qu'il ment quant à la réalité de sa politique, parce qu'il est corrompu, étant devenu l'outil « propre » à satisfaire les appétits de ses dirigeants.

06.01. — A La Hague, centre de retraitement des déchets radioactifs, **incendie avec rejet de substance radioactive**. 421 personnes sont officiellement déclarées contaminées à des degrés divers. Cet accident fait suite à d'autres survenus tout au long de l'année 1980 à La Hague (avril, mai, septembre, décembre).

09.01. — A Montauban, manifestation de plusieurs centaines de personnes à l'occasion du verdict des procès des 12 et 19 décembre 1980.

Le tribunal correctionnel de Montauban condamne 3 militants antinucléaires à six mois de prison avec sursis et l'ancien maire d'Auvillar à trois mois pour la manifestation du 19 novembre 1979. Il condamne également 6 autres militants pour avoir déménagé EDF sur la nationale à trois mois avec sursis et EDF obtient 4463,47 F de dommages.

### **■ LUPEN contre l'ARSEN**

Dans une lettre, à en-tête de l'ARSEN, envoyée aux médias, aux chefs d'entreprises (dont l'adresse a été trouvée dans le fichier dérobé), aux cadres d'EDF, etc., le groupe LUPEN (Lessivage uranique des promoteurs de l'énergie nucléaire) revendique le cambriolage du mois de décembre 1980 des bureaux de l'ARSEN (Association régionale pour la sous-traitance électronucléaire de la Garonne — voir chronologie 16.05.1980) qui, sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie de Montauban, va être associée à la construction de la centrale nucléaire de Golfech. Le LUPEN menace les adhérents de l'ARSEN. Ils sont priés de mettre un terme à leur collaboration.

Ci-joint, les textes de LUPEN du 8 janvier 1981, accompagnés d'une liste d'actions menées par différents groupes depuis mars 1980.

*La Dépêche*, dans son édition du 10 janvier, dénoncera les menaces de LUPEN comme des pratiques faisant « la joie des fascistes ». Et *La Dépêche* connaît bien cette période. Voir le comportement de ce journal sous l'occupation allemande de 1940 à 1944 (voir chronologie *La Dépêche...* en 1967).

Dans son numéro de février 1981, *Le Géranium Enrichi* rendra publics les documents de LUPEN et publiera la lettre d'un architecte toulousain qui signale qu'il « ne participe pas aux éventuels projets sur l'implantation EDF de Golfech ».

Courant mars, le LUPEN diffusera la liste et adresse des entreprises adhérant à l'ARSEN, ainsi qu'un texte explicatif sur l'ARSEN ; texte que vous trouverez ci-joint.

Documents qui seront reproduits dans le n° 14 d'avril 1981 du *Géranium Enrichi*.

## LUPEN contre l'ARSEN

8 janvier 1981

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, la lettre que nous envoyons aux 300 personnes qui participent actuellement ou devront participer à la construction de la centrale nucléaire de Golfech.

Notre initiative a été possible grâce à la « visite » que nous avons rendue au domicile de la Chambre de commerce de Montauban.

Nous souhaitons vivement que vous donniez à vos auditeurs et lecteurs, la plus large information au sujet de cette action et de celles qui en découleront forcément... Antinucléairement vôtre.

Lupen à l'ARSEN,

— chefs d'entreprises — responsables de syndicats patronaux — responsables administratifs (préfectures, DDE...) — responsables formation (ANPE, GRIF...) — cadres EDF — magistrats, flics, vigiles — municipalités «trop accueillantes» qui sont intéressés, de près ou de loin, par la construction de la centrale nucléaire de Golfech.

Madame, Monsieur.

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ARSEN qui a mis gracieusement à notre disposition son fichier. Vous comptez, dans les mois ou années qui viennent, participer d'une manière ou d'une autre à la construction de la centrale de Golfech.

Apparemment, les dangers du nucléaire semblent ne pas vous préoccuper. Par contre, si vous persistez dans votre attitude, la préservation du matériel de votre entreprise ou commerce, de vos biens personnels, de votre image de marque et de votre équilibre psychologique risquent fort d'en pâtir.

Une bonne assurance tous risques ne remplace pas l'assurance de n'en subir.

En espérant que vous n'aurez pas recours à nos prestations, veuillez recevoir l'expression de notre détermination antinucléaire.

LUPEN : Lessivage uranique des promoteurs de l'énergie nucléaire.

PS : MRG, si dans les plus brefs délais, vous n'avez pas fait paraître un communiqué annonçant votre désengagement des travaux de la centrale dans *La Dépêche du Midi*, avenue Jean-Baylet 31095 Toulouse et dans le *Géranium enrichi* – 33, bd Victor-Guilhem 82400 Valence d'Agen, vous savez à quoi vous en tenir.

Entreprise : Société anonyme Résistance au nucléaire

Adresse : très grande

Tél. : .....Télex : .....

« SA » au capital de : illimité – C.A. 78 :

Effectif total : variable, mais en progression

Banque : .....

Activité principale : destructions diverses, incendies, dégâts des eaux, sabotages, visites à domicile.

Autres activités possibles : références principales :

- Mars 1980 : vol des dossiers.
- Avril 1980 : hangar plastiqué, deux camions incendiés chez Donini (entreprise sous-traitance EDF).
- Juin 1980 : dynamitage de quatre catenaires à Lavilledieu-du-Temple avant le passage du train ministériel. Charges explosives sur turbine et à la salle des commandes au barrage de Malause par Superman.
- Juillet 1980 : pylône très haute tension détérioré à Dunes.
- Septembre 1980 : incendie du hangar de la station météo de Golfech durant un rassemblement de 3 000 personnes.
- Octobre 1980 : destruction de clôtures sur le site.
- Novembre 1980 : Cocktails-molotov contre l'agence EDF de Castelsarrasin. Destruction de la vitrine de la même agence par une voiture EDF volée par « Bison bourré ». Incendie à Moissac d'un véhicule de l'entreprise Breton, travaillant sur le site. Voiture EDF incendiée à Toulouse par « Bison brûlé ».

- Décembre 1980 : sabotage de la climatisation de la salle des ordinateurs du centre EDF Toulouse. Plusieurs voitures EDF incendiées à Pau. Nième voiture EDF incendiée pendant une manifestation à Toulouse. Dégâts divers sur engins stationnés sur le site. Incendie d'une camionnette du sous-

traitant Milleville à Toulouse. Visite et vol de documents de l'ARSEN par LUPEN à Montauban. Sabotage du parc automobile de l'entreprise sous-traitante Bourdarios à Nègrepelisse. Destruction de clôtures sur le site le dernier jour de l'année. Et en 1981, à qui le tour ?

■ Courant mars, le LUPEN diffusera la liste et adresse des entreprises adhérant à l'ARSEN, ainsi qu'un texte explicatif sur l'ARSEN ; documents que vous trouverez ci-joint, qui seront reproduits dans le n° 14 d'avril 1981 du *Géranium Enrichi*.

### LUPEN nous a écrit... C'est pas triste...

L'ARSEN est née de la nécessité de la part d'EDF de se débarrasser de la recherche des travaux secondaires laissés à certaines entreprises locales. EDF, les pouvoirs publics et les patrons se moquent bien de la légalité, puisque bien avant la DUP (le 28 oct. 1980), l'ARSEN était reconnue le 20 mai 1980 et pouvait se mettre en place, pour ne pas être en retard !

Dans la construction d'une centrale nucléaire, près de 90 % des travaux sont « confiés » aux grands trusts (groupe Empain-Schneider, CGE, etc) qui ont ainsi le monopole de fait. Mais pour faire accepter la construction d'une centrale nucléaire à une région (surtout agricole), on fait miroiter des bénéfices « juteux » pour les entreprises locales (en fait, seulement 10 % des investissements reviennent à la sous-traitance locale).

ARSEN, c'est-à-dire les chambres de commerce et d'industrie locales, a le monopole du recrutement des entreprises locales, sous contrôle d'EDF. Ainsi ARSEN choisit elle-même l'ingénieur chargé de la sous-traitance qui travaillera sur le site en collaboration avec EDF. Par ailleurs, EDF contacte les grandes entreprises locales (la plupart dépendant des trusts, telle Spie-Batignoles), appelé « constat général ». EDF ne veut en fait que des entreprises

moyennes (50 employés) sur la base de prix compétitifs au niveau national. Ainsi, il y aura beaucoup d'appelés (et de demandes) mais peu d'élus. Ce sont surtout les grosses entreprises régionales qui en profiteront (jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires), sans compter les magouilles des dirigeants patronaux (voir le cas du sieur Bourdarios).

L'ARSEN prétend s'occuper de la « formation professionnelle » des gens de la région qui pourraient travailler sur le chantier (la plupart de ceux-ci sont d'origine paysanne et sans aucune formation de base), en créant un Groupe de réflexion interprofessionnelle pour la formation (GRIF) en collaboration avec les ANPE et les centres patronaux (création d'une soi-disant « école nucléaire » sur le site). Cette « formation » locale et conjoncturelle ne vise en fait qu'à adapter la main-d'œuvre locale aux nécessités du chantier, avec pour seul objectif la rentabilité à court terme. Cette « formation » prévoit, sans la garantir, la reconversion en fin de chantier. Ce sera en fait le chômage pour la plupart. Ainsi l'ARSEN ne sera qu'un moyen pour certaines entreprises de faire des profits à court terme, mais nous sommes là pour les rappeler à notre bon souvenir.

LUPEN

### Liste des entreprises

#### • Candidatures individuelles — Ingénieurs

- Bordeaux : Etienne Hache – René Salgues.
- Toulouse : Christian Peyras – Claude Cornefert – Maurice Guiard – Jean-Pierre Monclin – Henri Barbot – Robert Chevalier – Yannick Sampy, Montesquieu-Lauragais.
- Région Tarn : Pierre decaune, Moissac – Jean-Pierre Legay, Albi.
- Autres : Louis Assie, Auch – Claude Bruzard, Orléans – Albert Crespe, Décines – Alain Guély, Arles – Daniel Faggiano, Beaugendre – Jean-Charles Le Pellec, Arles – Jacques Tachot, Sainte-Hermine – Marc Combes, Tarascon/Ariège – Louis Lamothe, Fumel.

#### • Adhérents ARSEN

- Lot-et-Garonne : Sogecofa, Tonneins – Sté Anciens Ets Oule, Agen – A. Perrier, Sainte-Livrade – Solagen, Agen – GRI, Agen — SEE Brignol, Sainte-Livrade – Métalcop, Lavardac – SA Bertrin, Ville-neuve/Lot – Fédération Bâtiment public, Agen – Deltaquitaine, Agen – Ent. Lamarque, Damazan – Bétoulières, Beauville – Cn. Ducler, Agen – Geimdor, Bon-Encontre.
- Tarn : Mopy Photo, Albi – Sté chimique de la route, Castres – Balmelle, Albi – Alibert, Albi – Comeca Grimal, Castres – L'Argonnerie française, Saint-Sulpice-La-Pointe – Vercellone, Albi – STEBB, Castres.

- Bordeaux : Cepeca Sud-Ouest – Fillod, Mérignac – SA Fargamel, Pessac – Desse Frères, Floirac.
- Aveyron : Ets Fabre, Rieupeyroux.
- Autres : Périgord Air Service, Bergerac – Constructions Quillery, St-Maur – Drouard Frères, Paris.
- Toulouse : Fournié-Grospeud et Cie – Ent. Casagne – Construction Dasse – Sopocome – CGE Alsthom – Sacer – Blasco – Chauiac – Quetelot – Sté Labaise – SMBTP – Dodin – Buzzichelli – Sopreco – Sourbets Cochery – CGTH Sade – Ent. Giesper – Transports Calmes – Spie Batignolles – Electro – Sté Française Energie – Trindel – Borja Fils – Bergeron – OMS – Viafrance – Ent. Lefèvre – Citra France – Comptoir commercial du Languedoc – Socotrap – Branover et Fils – Midi Service Benne – STTM – CMC – Sté Portésienne – SA Fort – Adimso – Lamic Frères – Drouard.
- Tarn-et-Garonne : Socofers, Caussade – Robert Gros et Cie, Montauban – René Cambedouzou, Montauban – Georges Massip, Valence-d’Agen –

Christian Massip, Valence-d’Agen – Ent. Denafais, Montauban – Agris, Valence-d’Agen – Espace Cuisine, Valence-d’Agen – Pinto et Fils, Moissac – J.-P. Fauché, La Française – Boussac, Moissac – Rodolassur, Nègrepelisse – Bouyer, Montauban – Roudif, Montauban – Demoscienic, Moissac – Batut et Cie, Caussade – Electro Midi, Montauban – Dejean Servières, Monteils – Daude Jacques, Moissac – Vèdeille, Montauban – Bourdarios, Nègrepelisse – Fontana Noguès, Castel – Gaussail, Valence-d’Agen – Prévot-Pécharman, Caussade – Le Clair Logis, St-Nicolas-de-la-Grave – Valgar Equipement, Montauban – Rafailac, Montauban – Ets Souchon, Caussade – Ramel, Montauban – Sarl Bede, Caussade.

- Déménageurs : Marcel Chauderon, Moissac – Michel Coques, Montauban – Jacques Joupnié, Montauban – Gregoreski, Castelsarrasin – SA Porté, Montauban – GIÉ, Montauban.

LUPEN

10-11.01. — Une réunion de la CNAN (Coordination nationale antinucléaire) a lieu à Golfech et propose une action nationale le 28 mars, pour l’anniversaire de l’accident de Harrisburg (USA). Quinze comités étaient représentés.

■ Un texte du CAN de Toulouse, diffusé le 13 janvier 1981.

### **Contre le projet de centrale nucléaire à Golfech, le combat continue !**

Malgré l’opposition de la population, le pouvoir a décidé d’imposer par la force son projet de centrale nucléaire à Golfech. Ainsi, le 29 octobre 1980, soit le lendemain même de la DUP, il envoyait ses flics, sous la direction des cadres d’EDF, pour expulser les occupants des fermes (depuis le 28 septembre) et raser les fermes. Depuis la riposte a été assez large dans toute la région : de l’occupation de locaux d’EDF, manifs, etc. à des actions de sabotage contre le matériel d’EDF et les sociétés privées travaillant pour elle.

Ce coup de force semble avoir démoralisé beaucoup de gens, avec en plus le début d’une répression ouverte, procès des 12 et 19 décembre, et autres inculpations, amendes, entraînant déjà des condamnations de 3 à 6 mois de prison (avec sursis).

Mais le combat continue sur le site avec l’occupation permanente de la Rotonde sur le GFA. Cette occupation et la mise en valeur agricole du GFA permettent de maintenir la lutte sur le site par le harcèlement des travaux d’EDF. Mais cette occupation se fait dans des conditions très difficiles : le temps, les conditions de vie, l’environnement : terrains rasés, routes défoncées par les

bulldozers, silence des médias, isolement, eau et électricité coupées sans cesse, harcèlement des vigiles d’EDF, contrôles de gendarmerie avec amendes, etc. C’est contre cela que nous devons lutter en participant d’une manière ou d’une autre à l’occupation du GFA (apporter du matériel, outils, aménager la Rotonde, apporter des lits, matelas, couvertures, tables, etc.). Transformer la Rotonde en un lieu de vie et de rencontres pour que la lutte ait un sens par des liens affectifs et non plus idéologiques.

EDF ne possède pas encore tous les terrains sur le site et a entamé une procédure d’expropriation, ainsi le GFA risque d’être exproprié dès avril 1981, avec toutes ses conséquences, contre cela nous devons être nombreux et résolus.

Ainsi, la Coordination régionale antinucléaire a décidé une action de grande ampleur pour le 28 mars (anniversaire de l’accident d’Harrisburg). Nous déclarerons la région de Golfech « zone irradiée » et pendant 24 heures nous bloquerons tous les accès (routes, N113, voies ferrées, etc.) avec des actions originales. Cette action sera préparée avec le concours des populations concernées de la région et la participation active de tous

les comités antinucléaires. Notre objectif n'étant pas l'affrontement avec les flics, pour cela nous ferons des barrages volants (on les fera courir). Dès maintenant, nous vous demandons de prendre contact avec les comités pour participer à toutes ces initiatives.

CAN/ATE

Réunion tous les jeudis à 21 heures — 3, rue Danton 31400 Toulouse (près avenue Jules-Julien).

Lire le *Géranium Enrichi* – abonnement 40 F au GANG – 33, bd V.-Guilhem 82400 Valence-d'Agen.

14.01. — A Strasbourg, les maires de Plogoff (Finistère) et de Golfech, accompagnés par des membres des CAN, remettent à Mme Simone Veil, présidente du Parlement européen et présidente du Comité d'information sur l'énergie nucléaire, des **pétitions** dénonçant l'installation de centrales nucléaires dans leurs communes. Le lendemain, ils tiennent une conférence de presse en présence de parlementaires européens. La date choisie coïncide avec la discussion dans l'hémicycle du rapport Waltz sur les moyens décentralisés de production énergétique.

Ci-joint, le texte de la pétition extrait du *Géranium Enrichi* n° 12, février 1981.

### Pétition présentée par le maire de Golfech

A Madame le Président du Parlement européen, Strasbourg.

Pétition introduite en application de l'article 48 du règlement concernant l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech en France.

1/ Les instances élues de la région de Golfech en France, vingt-cinq conseils municipaux des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar, le Conseil général du Tarn-et-Garonne, le Conseil régional de Midi-Pyrénées, ont émis des avis défavorables quant au projet de construction de centrale thermonucléaire à Golfech (4 X 1 300 MWé, PWR).

2/ 82,3 % de la population des cantons de Valence d'Agen et d'Auvillar, directement concernés, se sont prononcés contre l'implantation d'une telle centrale à Golfech (canton de Valence d'Agen).

3/ Malgré ces oppositions une « enquête d'utilité publique » a eu lieu montrant la résolution de l'Etat français et de la Compagnie nationale d'Electricité EDF d'exécuter un tel projet.

4/ Cette enquête s'est déroulée du 22 octobre 1979 au 21 décembre 1979 dans seize communes du Tarn-et-Garonne et du Lot et Garonne. Neuf d'entre elles refusant d'accueillir les dossiers à la mairie, ceux-ci furent déposés dans des « mairies-annexes » installées par les deux préfectures.

5/ Au cours du mois de novembre 1979, le président de la République française, M. Valéry Giscard d'Estaing, déclarait dans son discours de Mazamet (Midi-Pyrénées), lors de sa présentation du plan économique du Grand Sud-Ouest, que la centrale nucléaire de Golfech serait construite, annonçant par ailleurs de nouveaux projets nucléaires dans la région, et ceci avant même que la commission d'enquête ait émis son avis.

6/ Pendant la durée de l'enquête, toutes les communes concernées étaient investies par un important dispositif militaire destiné à mettre l'opposition dans l'impossibilité de s'exprimer librement et ainsi imposer le fait accompli. Cinq cents personnes représentant tous les âges et toutes les couches de la population se présentaient individuellement pendant le dernier mois de l'enquête dans toutes les mairies pour déchirer, en signe de protestation, une page du registre d'enquête. Trente-trois mille signatures contre le projet Golfech étaient recueillies et portées au président de la République française pour lui rappeler sa déclaration de 1974 — lors de la campagne présidentielle — dans laquelle il disait que « les centrales nucléaires ne seraient pas imposées aux populations qui y seraient opposées ». Les fermes achetées par EDF étaient occupées par la population et un groupement foncier agricole (GFA) constitué sur le site.

7/ Après complément d'enquête par la Commission Neel, le Conseil régional de Midi-Pyrénées réitérait son refus le 21 octobre 1980.

Une semaine plus tard, soit le 27 octobre 1980, ne tenant aucun compte des différentes oppositions, le Premier ministre signait la déclaration d'utilité publique. Le lendemain, 28 octobre 1980, le site était investi par d'importantes forces armées, les occupants du « territoire libre de Golfech » chassés, le bétail dispersé, les habitations, les étables et les granges détruites dans la journée. L'ordre nucléaire s'installait.

8/ Aussi apportons-nous aujourd'hui le témoignage des événements passés. Nous demandons aux membres du Parlement européen de se prononcer dans le sens de la démocratie et d'émettre le vœu que les travaux entrepris par EDF soient arrêtés.

9/ Une prise de position du Parlement européen en faveur de la population de Golfech, de ses

élus et de la démocratie, permettrait que soit ouvert un débat sur les bases des propositions d'énergies alternatives et décentralisées. Le rapport du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN), présenté à Toulouse en octobre 1980 au Conseil

régional Midi-Pyrénées, est une ébauche des solutions proposées pour faire face aux besoins énergétiques de notre région.

Paul Lafont, maire de la commune de Golfech. Les représentants de la Coordination antinucléaire de la région de Golfech.

15.01. — Bordeaux : Manifestation à l'appel du CAN, des Amis de la Terre et du PSU pour demander la fermeture du centre de retraitement de La Hague et le non-démarrage de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis.

20.01. — La SEPANSO révèle dans un communiqué à *La Dépêche*, qu'EDF étudie un site en Lot-et-Garonne pour l'implantation d'une centrale nucléaire. Trois villes sont citées : Tonneins, Aiguillon et Port-Sainte-Marie. Le CAN Tonneins, créé en juin 1980, organise plusieurs réunions publiques d'information à Tonneins et dans les villages alentour.

21.01. — 7 heures du matin, interpellation de 7 militants antinucléaires de la région de Golfech. Pas moins de 18 inspecteurs du SRPJ de Toulouse, accompagnés de quelques gendarmes locaux pour effectuer les perquisitions. Lors des interrogatoires, la police cherchera, outre le dénommé « LUPEN », à savoir où se trouve le matériel d'impression du *Géranium Enrichi* et qui écrit dans ce journal ? En effet, les auteurs des textes utilisent des pseudonymes. Les gardes à vue dureront jusqu'à 35 heures pour certains. La commission rogatoire contre le dénommé « LUPEN », recherché pour vol de documents et atteinte à la liberté de travail, n'aura pas de suite.

24.01. — **Jean François-Poncet** (président du Conseil général du Lot et Garonne, ministre des Affaires étrangères, président du comité de bassin Adour-garonne et de l'entente inter-départemental pour l'aménagement hydraulique de la vallée du Lot, grand pourvoyeur de barrages-réservoirs, certains liés à Golfech) fait paraître un communiqué dans lequel il dément l'annonce récente de **trois nouveaux projets de centrales nucléaires en Aquitaine**. Il le fait dans les termes suivants : « Je conçois l'émotion qu'une telle nouvelle a pu susciter dans la population... Afin d'apaiser une inquiétude légitime... Une information dont la gravité ne pouvait que susciter l'émotion de la population... etc. ». On est loin des propos qu'il tenait en septembre 1979. « Une centrale nucléaire n'est pas polluante... création de milliers d'emplois... apport d'une manne financière pour les communes riveraines... ». On est à la veille d'une élection présidentielle et la peur du nucléaire n'est plus à négliger.

L'Aquitaine n'est pas seulement concernée puisque d'autres nouveaux projets ont également été annoncés dans les régions « Poitou-Charente, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Auvergne ».

Février — **A Golfech, sur le site, 90 % des terres ont été achetées à l'amiable** et les 10 % restant vont faire l'objet d'une procédure judiciaire. A la requête d'EDF, le juge des expropriations pourra promulguer l'ordonnance d'expropriation des terrains n'ayant pu être acquis à l'amiable (n° 17 de *Golfech informations* bulletin d'EDF et le texte sur l'achat des terres en 1960). Ces terres se trouvent à la pointe extrême du site et appartiennent à des agriculteurs et à J.-M. Baylet, député-maire de Valence d'Agen. Et bien sûr, le GFA (18 ares) de 80 porteurs de parts, sur lequel est construit la Rotonde. M. Silberstein, cadre EDF (directeur des travaux de construction de la centrale de Golfech), répondait à diverses questions dans un récent numéro de « Valeurs actuelles » et à propos du GFA et des écologistes, « leur objectif est de nous emmerder, il faut reconnaître qu'ils y réussissent assez bien » et à la question : l'expropriation n'a pas encore été prononcée ? « Si, mais la procédure d'expulsion peut durer de 6 à 8 mois, mais en attendant il n'est pas question de toucher à leur tente sous peine d'être inculpé de violation de domicile ».

Et puis, en ce mois de février, c'est l'ouverture officielle de la campagne pour le poste si convoité de président de la République. A l'approche de cette élection, la droite majoritaire

au Parlement fait passer de 100 à 500 le nombre de signatures de maires nécessaires pour que soient validées toutes candidatures à la présidence de la République. Manière efficace pour diminuer les candidats et écarter les intrus. On notera encore une fois le double langage du PS et du PC qui d'un côté s'insurgeront sur la nature anti-démocratique de cette loi, mais de l'autre ordonneront à leurs maires (PS ou PC) de ne pas signer pour les "petits".

06.02. — M. Alphonse Potier, de Goudourville (Tarn-et-Garonne), agriculteur de son état et antinucléaire, passe en procès, accusé "d'affichage en site classé". Ce dernier avait collé des affiches appelant à une réunion du Comité antinucléaire en février 1980, affiches collées sur une vieille ferme en ruine. Il sera condamné à 500 F d'amende.

07.02. — A Golfech, la **Rotonde subit sa quatrième perquisition**. Le motif étant l'escarrouche qui opposa la veille des habitants de la Rotonde (alors qu'ils découpaient pacifiquement des barbelés provocateurs) aux vigiles nazillons de service ce jour-là. Huit personnes sont appréhendées et emmenées à la gendarmerie. Deux militants seront inculpés de violence sans la moindre preuve et embastillés à la prison « Beau soleil » de Montauban. Ils y séjourneront 12 jours.

13.02. — Au tribunal de Montauban, beaucoup de monde pour assister aux **trois procès** concernant des antinucléaires. Les deux premiers procès portent sur la construction illégale (sans permis de construire) de la Rotonde sur le GFA ainsi que la démission, qui ne serait pas conforme, de M. Dauty de la présidence du GFA et sur les problèmes d'un paysan opposant à la centrale avec les forces de l'ordre sur sa façon de garer sa bétailière aux abords d'une ferme. M. Dauty sera condamné à 1 000 F d'amende avec sursis et, ce qui est plus grave, à la démolition de la Rotonde à partir du 13 avril (jugement ne pouvant être mis en application qu'au bout de deux mois). Le troisième procès concerne deux animateurs de « Radio-Golfech » inculpés « d'émission illégale de signaux hertziens » (voir chronologie le 03.07.1980). Le procureur demande une grosse peine de principe et la confiscation du matériel saisi. Les animateurs seront condamnés chacun à 1000 F d'amende avec sursis.

L'après-midi se terminera par une conférence de presse des antinucléaires, à la Maison du peuple de Montauban, « demandant le soutien pour les camarades retenus en prison ». Un défilé devant cette même prison suivra pour clôturer.

### ■ 1 000 disques antinucléaires

Le bénéfice de leur vente servira à payer les amendes infligées aux victimes de la répression giscardienne...en attendant la répression Mitterrandienne.

Face A : "Ne laisse pas entrer la mort" par Totoche auteur-compositeur.

Face B : "Golfech mon amour" par Pharamond auteur-compositeur.

Avec le concours de Ch. Laborde et B. Rouyre.

**TONNEINS**  
**VENDREDI 13 FEVRIER**  
**CENTRE CULTUREL 21<sup>H</sup>**

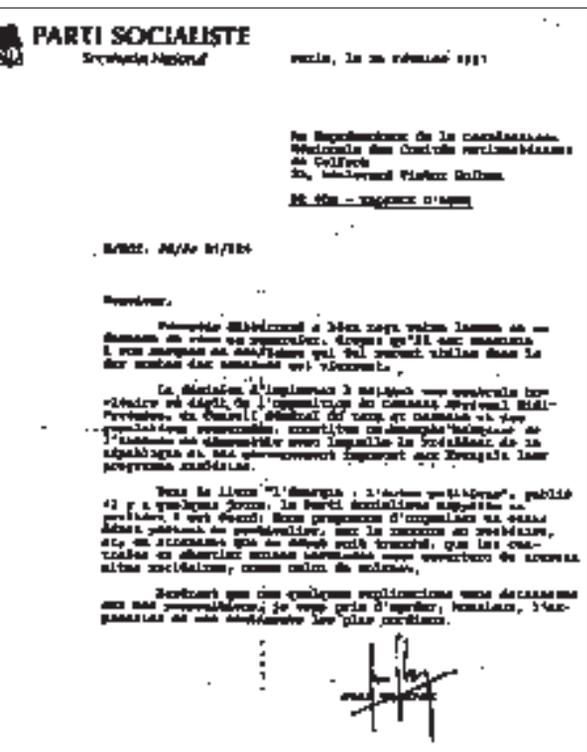
**NUCLEAIRE**  
**MENACES SUR**  
**LA REGION**

PROJECTION DU FILM :  
 "VOYAGE DANS LES CENTRALES  
 DE LA TERRE"

SUIVIE D'UN DEBAT LIBRE D'INFORMATION  
 AVEC :  
 M<sup>LE</sup> LE MAIRE DE TONNEINS.  
 UN MEMBRE DU G.S.I.E.N.  
 M CROUAV INGENIEUR AGRONOME

C.A.N. TONNEINS.

*Affiche le même jour dans le Lot-et-Garonne.*



26.02. — Dans une lettre, M. Jean Glavany\*, membre du bureau national du PS, homme de confiance de F. Mitterrand, répond au représentant de la Coordination régionale antinucléaire de Golfech, et lui assure qu'il n'y aura pas d'ouverture de nouveaux sites, comme celui de Golfech, tant que le débat sur le nucléaire ne sera pas tranché. Ce courrier confirme les propos tenus par Edith Cresson, député et membre du PS, aux délégations de Plogoff et Golfech à Strasbourg au Parlement européen en janvier 1981. « Nous sommes contre les surgénérateurs dont Malville et prêts à abandonner ou sinon à réviser tous les projets qui ne seraient pas trop avancés, ceci sur les bases d'un moratoire, exemple : Plogof, Golfech... ». Et ceux tenus le 20 janvier 1981 par Paul Quilès (secrétaire national du PS, chargé des problèmes de l'Energie, directeur de campagne du candidat François Mitterrand) répondant à *France-Inter* (radio nationale) à quelques questions sur le nucléaire, disait à 8 h 07 « ...Ça veut dire clairement, non à Plogoff, non à Golfech ! »(voir ci-joint, la lettre).

\* J. Glavany est membre du PS depuis 1973. Chef de cabinet de François Mitterrand jusqu'en 1988, il est alors parachuté par le PS dans les Hautes-Pyrénées. En 1989, il est élu maire de la commune de Maubourquet (Hautes-Pyrénées). En février 1992, il obtient le poste de délégué interministériel aux jeux olympiques d'Albertville. Le 21.03.1992, dans les Hautes-Pyrénées, il est élu conseiller régional, le 28.03. conseiller général (réélu en 1998) et vice-président du Conseil général. Au mois d'avril, il est nommé secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique aux côtés de Jack Lang (ministre de l'Education nationale et de la Culture). En mars 1993, il est élu député de la circonscription de Tarbes-Vic-en-Bigorre (réélu en 1997). D'avril à octobre 1995, il est porte-parole du PS et le 20.10.1998, il est nommé ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Jospin.

Mars — Le *Géranium Enrichi*, dans son numéro de mars, publie un édito signé par le bureau du CAN Golfech appelant à voter au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé et la position du PS sur Golfech.

Voir ci-joint, les documents du *Géranium Enrichi* n° 13, mars 1981.

**Extrait de l'édito**

Notre diamantaire, en quête de chasse aux fauves, nous aura étonnés tout au long de son septennat. Remettant en cause les libertés sans aucun scrupule, il a doté le pays, avec la loi Peyrefitte, de l'arsenal juridique le plus répressif de toute l'Europe. Aujourd'hui, nous avons pu dire non au nucléaire, cela nous a coûté pour l'instant 26 perquisitions, de nombreuses gardes à vue, des nuits en cellule, 7 procès et 16 condamnations.

Autant dire que demain, avec une réélection de la droite, l'expression ne sera plus possible. La fameuse loi «Sécurité et liberté» va entrer en vigueur début mars. La droite au pouvoir est de jour

en jour plus contestée, ignorant plus de la moitié des Français, elle a appliqué une politique ultra-réactionnaire, semant la misère, à raison de 1 300 chômeurs supplémentaires par jour. Dans le même temps, les multinationales ont réalisé des super bénéfices.

Mais ce tableau n'est rien, Giscard ne nous a servi qu'un hors-d'œuvre, les grands changements sont encore dans les tiroirs attendant une éventuelle réélection de la droite. La démocratie, au cours de ces sept années, a été bafouée avec le plus grand cynisme (Golfech, Plogoff, etc.). Sans aucun respect de la parole donnée en 1974 : « Il ne saurait être

question d'imposer une centrale aux populations qui y seraient opposées », Giscard et son gouvernement ont voulu imposer un programme énergétique démentiel et aberrant à coups de médias et de gardes mobiles.

Il faut avouer que les partis de gauche PC et PS, de par leurs querelles incessantes, leurs divisions stériles, ont fait que la droite a pu évoluer sur un tapis de velours.

Le PC déclare : « Le PS vire à droite ».

— Le fait de soutenir la politique nucléaire, est-ce virer à gauche ?

— Le fait d'envoyer les bulls sur les bâtiments de travailleurs immigrés, est-ce virer à gauche ? Alors qu'il aurait été plus clair de les envoyer sur la préfecture qui, elle, est le symbole du pouvoir.

— Appeler à la délation (Montigny), est-ce virer à gauche ?

Le PS, avec ses œillades au RPR, n'arrange guère les choses. Son refus à s'engager à créer un gouvernement PS-PC est vraiment équivoque. Et ce sont toujours les mêmes qui paient chèrement ce type de politique basée sur des intérêts de boutiques.

Quoi qu'il en soit, malgré l'écueil des 500 signatures pour accéder à la candidature, nous souhaitons que tous les citoyens puissent s'exprimer au premier tour selon leurs convictions. Cependant, nous appelons tous ceux qui nous sont fidèles (et même les autres) à voter au second tour, pour le

candidat de gauche le mieux placé. Il ne s'agit pas de faire un chèque en blanc au PC ou au PS. L'expérience nous a trop souvent montré de quoi ces gens-là étaient capables. Thorez appelant les travailleurs à retrousser leurs manches, déclarant que l'heure n'était plus à la contestation, la grève étant l'arme des trusts ! Le PS créant les CRS, favorisant le conflit algérien, etc.

Cela étant, nous sommes convaincus qu'une victoire de la gauche soulèverait une véritable vague d'espoir chez tous les citoyens désireux de changer les choses.

Rappelons-nous 1936 et le front populaire, ce n'est pas le gouvernement de gauche qui, gracieusement, accorda les grandes réformes sociales, mais c'est par la grande grève que les travailleurs les arrachèrent. Forts de cette expérience, préparons toutes les conditions nécessaires à cette lutte pour un vote massif au second tour pour le candidat de gauche arrivé en tête au premier tour.

Il faut absolument chasser la droite, chasser ceux qui imposent et construisent le péril nucléaire, ceux dont la politique ne représente que misère et mécontentement.

Chasser la droite pour que demain, lutter soit encore une chose possible.

Le Bureau du CANG

## ■ Energie : propositions du Parti Socialiste

• *Des sources d'énergie diversifiées et adaptées aux besoins*

Afin de réduire la contrainte pétrolière qui pèse sur notre économie, le PS propose la plus large diversification. C'est la seule voie sûre dans un domaine où les incertitudes techniques et économiques prédominent. Le choix de l'énergie la mieux adaptable ainsi que son utilisation rationnelle sont deux facteurs importants de réduction de la consommation.

• *De quelles sources d'énergie disposons-nous ?*

Notre approvisionnement en énergie sera couvert en priorité par les ressources nationales et par des importations diversifiées. La moitié environ de nos besoins en énergie peuvent être couverts par plusieurs formes d'énergie.

• Les énergies renouvelables (solaire, géothermie, biomasse). Leur développement, dont la mise en œuvre créera de nombreux emplois sera prioritaire et à l'inverse du gouvernement actuel, le PS s'en donnera les moyens...

- La production de charbon nationale sera relancée.
- L'équipement hydraulique sera complété.
- Les importations d'énergie fossile seront diversifiées.
- Le nucléaire : ainsi que le PS l'a défini, il proposera dès son arrivée au pouvoir qu'un vaste débat démocratique soit organisé dans le pays. Les centrales en chantier seront terminées, mais aucun nouveau site ne sera ouvert. La centrale de Golfech étant un site nouveau, sa mise en chantier sera stoppée en attendant que le débat national sur le nucléaire soit tranché.

Dès aujourd'hui, les socialistes agissent dans les collectivités locales dont ils ont la charge. Ils prennent des initiatives pour réaliser des économies d'énergie et promouvoir des énergies nouvelles, mais seul un changement politique permettra d'inverser radicalement les néfastes orientations énergétiques actuelles.

Parti socialiste

12.03. — A Toulouse, second meeting du « Collectif 31 » (collectif toulousain pour une autre politique de l'énergie). Le film « Dossier Plogoff » sera projeté. Soirée d'information sur le thème « Golfech, c'est pas fait, on n'en veut pas », organisée par : UD-CFDT, CSF, 103 MAN, PS, PSU, MRG, OCT, Convergence pour l'autogestion, Vie nouvelle, MIDEF, Libre pensée, Environnement et humanisme, ATE, Mouvement écologique Garonne-Lauragais, GSIEN.



Le lendemain, les Toulousains qui passaient place du Capitole ont pu voir des membres du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), montés sur des tabourets, chacun tenant une lettre, exposer le slogan « Le nucléaire vous prend en otage ».

13.03. — A Montauban, réunion de la Commission d'aménagement de la Garonne du Comité Adour-Garonne, qui souhaite des engagements financiers plus précis de l'Etat. Ce dernier accordait en février, 1,1 milliard de francs pour l'aménagement de la Garonne. Le but officiel étant de protéger des inondations et permettre aux agriculteurs l'irrigation de leurs terres. Mme Baylet, présidente de la commission : « La Garonne est sollicitée pour des projets parfois incompatibles. Il faut aujourd'hui tenter de concilier l'inconciliable ». A quoi pense-t-elle, Madame ?

28.03. — A l'initiative de la CNAN, journée nationale d'actions antinucléaires pour le deuxième anniversaire de l'accident à la centrale nucléaire de Three Mile Island (Harrisburg) aux Etats-Unis, où les techniciens américains avaient complètement perdu le contrôle de la centrale.

Faible mobilisation sur l'ensemble du territoire.

— A Paris, 2000 personnes manifestent.

— A Chooz (Ardennes), 400 personnes au rassemblement.

— A Golfech, la Coordination régionale antinucléaire proposait de faire de cette journée une opération « Golfech, zone irradiée, plan Orsec-Rad ». Il était envisagé de bloquer toutes les voies d'accès 30 kilomètres autour de Golfech. Si la population locale était absente, 400 à 500 personnes participeraient aux différentes initiatives de cette journée. Avant midi, des pneus seront brûlés sur la voie ferrée Toulouse-Bordeaux. Dans l'après-midi, différents barrages créés par les manifestants sur la RN 113 ralentiront considérablement la circulation pendant plusieurs heures. Des affrontements violents auront lieu avec les forces de l'ordre occasionnant un blessé chez les gardes mobiles. 2 personnes seront inculpées.

— A Bordeaux, le CAN organise 9 heures d'informations, de rencontres et d'échanges contre le nucléaire.

— Langon (sous-préfecture de la Gironde) : la municipalité mène la guerrilla antinucléaire à sa façon...

### **Vœu relatif au projet de débarquement et de passage, à Langon, de matériel destiné à la centrale nucléaire de Golfech**

Le Conseil municipal,

— s'élève contre la décision, prise sans consultation par la direction de l'EDF, de faire procéder au débarquement sur les quais de Langon et au passage en plein centre ville du matériel lourd et indivisible destiné à la centrale nucléaire de Golfech, centrale se construisant sur ordre du gouverne-

ment contre la volonté clairement exprimée des populations concernées et du Conseil régional de Midi-Pyrénées ;

— décide de faire connaître à la population les raisons précédemment indiquées de son refus de collaborer à ce dictat gouvernemental. Le Conseil municipal fait, par ailleurs, les plus expresses

réserves sur les nuisances qui résulteraient des passages fréquents et sur une longue durée en plein centre ville, de convois exceptionnels qui risqueraient d'attenter à la sécurité publique. Ces convois, d'un poids de 460 tonnes environ, auront en effet, près de 80 m de longueur ; 6,55 m de largeur et 7,80 m de hauteur.

Il exprime en outre ses craintes pour les conséquences que risquent d'avoir sur l'aménagement

des bords de Garonne et la construction du Syndicat d'initiative prévus dans le contrat de Ville moyenne régionale, les constructions envisagées pour le débarquement sur les quais et le passage au centre de la ville de Langon, des matériels lourds destinés à la centrale nucléaire de Golfech...

Extrait du *Géranium Enrichi*  
n° 13, mars 1981.

Avril. — « **Printemps : l'euphorie — On met Giscard dehors et on contre-attaque...** » titre *Le Géranium enrichi* (n° 14, avril 1981) qui anticipe sur les événements : « 30 mai, 16 heures, réoccupation du site... La gauche au pouvoir... Après les promesses, nous passons aux actes ! ». En attendant, le CAN Golfech appelle à ne pas voter Giscard au premier tour des élections présidentielles et colle dans tout le département (Tarn-et-Garonne) un grand nombre d'affiches sur lesquelles sont imprimées « Giscard, dehors ! ».

Début du mois, la Coordination Régionale des comités antinucléaires de Golfech reçoit une **nouvelle lettre de Jean Glavany** (membre du bureau national du PS) datée du 31 mars 1981, pratiquement identique à celle du 26 février 1981 (voir chronologie). En ajoutant Plogoff, elle confirme les positions du PS et de François Mitterrand, premier secrétaire du PS, à propos de Golfech.

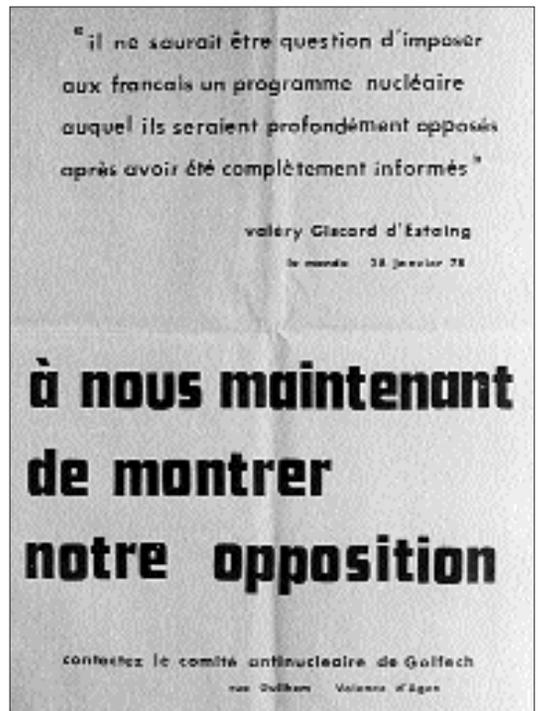


Affiche électorale du PS détournée.

Ci-joint un extrait de cette lettre reproduite dans *Le Géranium Enrichi*, n° 15, mai 1981.

...Un vaste débat national portera évidemment sur le recours au nucléaire. La position définie par le Parti socialiste, lors de l'adoption du projet socialiste, est que ce recours ne pourra être que transitoire. Ce qui ne signifie pas la mise en œuvre du tout-nucléaire pendant une période de transition, mais le bouclage du déficit énergétique par le nucléaire pendant cette période.

Dans l'attente de la conclusion du débat, qui ne saurait être précipitée, les centrales en chantier seront achevées dans la limite de la première



tranche EDF, c'est-à-dire en excluant l'ouverture de nouveaux sites, tels que Golfech et Plogoff.

Espérant que ces quelques explications vous éclaireront sur nos propositions, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Glavany

■ Sur le site de Golfech, la pression de l'Etat et d'EDF s'exerce sur le GFA et la Rotonde. Cette dernière, suite au jugement du 13 février 1981 (voir chronologie), doit être détruite. Fin avril, EDF accélère la procédure d'expropriation du GFA et envoie un chèque aux antinucléaires correspondant à la "valeur" de cette terre. Voir l'article ci-joint, extrait du *Géranium Enrichi* n° 15, mai 1981.

### Des nouvelles du site...

EDF attaque et semble se préparer pour «l'après-élection». Après l'estimation du terrain du GFA effectué le 20 février, la procédure d'expropriation s'accélère. EDF a fait parvenir un chèque au gérant, par l'intermédiaire d'un huissier. Ce chèque a été refusé et sera remis à la Caisse des dépôts et consignations, la somme est parfaitement dérisoire. Une procédure d'appel est en cours et le jugement devrait être rendu d'ici un mois.

Il est possible qu'EDF n'attende pas ce délai pour s'emparer du GFA après avoir effectué les som-mations réglementaires (autrement dit une simple formalité qui tient de la mascarade).

D'autres propriétaires vont subir le même sort (voir 1960) :

— sur le site : Carbonel : 8 ha – Tronco Buratti : 1 ha – Vaurillon : 1,9 ha.

— bordure de la Garonne : Mme Vve Baylet : 1,3 ha – La parre : 2,75 ha – Bascalet : 1,5 ha – Giroud : 3,5 ha.

— divers : (Safer – Ponts et Chaussées) : 1,5 ha.

EDF a préparé le terrain dans l'hypothèse où Giscard est élu !

Régine

### 08.04. — EDF demande officiellement au gouvernement l'autorisation de création de quatre tranches de la centrale nucléaire de Golfech.

14.04. — En février dernier, le directeur de publication du *Géranium Enrichi* avait été gardé à vue pendant deux jours et une nuit. La police, après avoir perquisitionné son domicile, n'avait rien trouvé de « compromettant ». Néanmoins, ils trouvèrent que le numéro de janvier du *Géranium Enrichi* ne portait pas les mentions réglementaires. C'est pour cette raison qu'il était convoqué devant un juge d'instruction pour répondre du délit. Une autre convocation attend le *Géranium* pour avoir, à deux reprises, publié du courrier émanant du LUPEN dans les numéros de février et d'avril 1981.

24.04. — Le député-maire, inquiet pour la monnaie, se renseigne. **Jean-Michel Baylet reçoit une lettre de Corinne Lepage Jessua**, avocate à la cour et maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (nommée ministre de l'Environnement sous le gouvernement Juppé en 1995), qui l'informe suite à sa demande, de la signification et de l'impact juridique de la lettre du 14 avril que lui a envoyée le sous-préfet de Castelsarrasin. Il s'agit du programme des équipements à réaliser sur sa commune et de l'emprunt à souscrire pour réaliser ces équipements. — Mieux vaut prévenir que guérir, surtout quand on sait tous les soucis que vont amener le futur emprunt souscrit. La nécessité de construire les quatre tranches pour assurer le remboursement total. On comprend bien alors la position responsable de l'élu du département.

Voir document, ci-joint, pour comprendre le mécanisme juridique proposé par l'administration dans le cadre des grands chantiers.

Paris, le 24 avril 1981

AFF. : CIAT REF. : CLJ/MP

Dossier 81071 - 2865/81

Monsieur le Député-maire,

Vous avez bien voulu me consulter sur la signification et l'impact juridique de la lettre en date du 14 avril 1981 par laquelle Monsieur le Sous-préfet de Castelsarrasin vous fait part du programme des équipements anticipés à réaliser sur votre commune et l'emprunt à souscrire pour réaliser ces équipements.

Je rappellerai très brièvement le mécanisme juridique proposé par l'administration avant d'essayer d'en dégager la signification et les conséquences.

1. Depuis 1975, le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) attribue le label « grand chantier » à tous les travaux de construction des centrales nucléaires.

Comme vous le savez, par construction de centrales nucléaires il faut entendre non seulement la construction des bâtiments eux-mêmes, mais

également la construction de bâtiments annexes destinés à abriter le personnel. Ces bâtiments ne se trouvent généralement pas sur le site même de la centrale et sont disséminés dans les communes avoisinantes.

Par conséquent, ces travaux ne sont généralement pas couverts par le décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la centrale.

La réalisation de ces constructions et les investissements lourds qu'elles induisent (écoles, hôpitaux, etc.) impliquent bien entendu des charges financières très lourdes pour les communes qui sont destinées à les recevoir. Pour cette raison, le CIAT a mis au point le système qui vous est aujourd'hui proposé.

Le programme des équipements anticipés à réaliser est établi ; bien entendu, il n'est pas précisé qui établit ce programme, mais il est fort probable qu'il s'agit d'EDF. Le CIAT approuve ce programme qui doit donc être réalisé par chaque commune sur son territoire.

La charge des réalisations étant très lourde, la commune doit emprunter.

Afin de couvrir les annuités à payer durant la période qui s'étend entre le moment où la commune aura à verser la première annuité et le moment où elle pourra percevoir la première imposition au titre de la taxe professionnelle de la première tranche de la centrale, il est prévu que la Caisse nationale de l'énergie avance les annuités. Il ne s'agit pas d'un paiement définitif, ni d'une subvention destinée à couvrir la charge de l'emprunt mais bien d'une avance puisqu'il est prévu à l'article 3 de la Convention qui vous est proposée «les sommes ainsi avancées porteront intérêts au taux moyen des prêts de la Caisse de dépôts à savoir au taux des prêts d'une durée de 13 à 20 années de ces établissements en vigueur à la date de la signature de la présente convention et ce à compter de la date du versement de chaque avance ; les intérêts se capitaliseront annuellement jusqu'au 15 mars précédant la date du premier remboursement».

Lorsque la commune percevra la taxe professionnelle, elle devra rembourser les avances qui lui ont été concédées par la Caisse nationale de l'énergie ainsi que les intérêts.

Ceci signifie qu'en définitive, c'est bien la totalité de l'emprunt qui sera mis à la charge des finances communales, étant entendu qu'une facilité de trésorerie lui est offerte du fait des avances de la Caisse nationale de l'énergie.

## 2. Les conséquences de ce système

En définitive, le système qui vous est proposé revient à vous contraindre de réaliser sur votre commune

des équipements collectifs que vous n'avez pas choisis et de les financer vous-même au moyen d'un emprunt pour lequel vous est accordée une facilité de paiement.

Ce système paraît choquant dans la mesure où la collectivité locale n'a pas la maîtrise de la décision. Ainsi, pour prendre un exemple, dans la commune de Valence-d'Agen il est prévu de réaliser une amélioration des classes existantes et de plateaux d'éducation physique et sportive.

Sans doute EDF a-t-il trouvé nécessaire que soient réalisés ces équipements. Mais la commune aurait tout aussi bien pu estimer qu'avec les 660 000 francs ainsi prévus, il aurait pu être réalisé d'autres équipements qui auraient pu paraître comme plus utiles.

Par ailleurs, le projet de convention-type pour équipement spécifique à passer avec EDF prévoit que la commune doit faire son affaire de l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux, ce qui sous-entend naturellement des frais supplémentaires, lesquels ne sont pas pris en charge par l'emprunt qui vous est proposé.

3. En ce qui concerne la nature des travaux, c'est la commune qui les réalise, mais EDF doit donner son accord sur le dossier technique et si la commune est responsable des études et de l'exécution, ce qui est susceptible naturellement d'engager sa responsabilité en cas de dommages ou d'erreurs, EDF garde la possibilité d'accéder au chantier et par conséquent de suivre la réalisation des travaux.

4. Enfin, bien que la convention à passer avec EDF prévoit que l'établissement public participe pour un montant de x francs à la réalisation des équipements prévus, je constate que dans la lettre d'accompagnement qui vous a été envoyée, EDF ne participe en rien aux travaux projetés. Ceci signifie par conséquent que vous seriez conduit à signer avec EDF une convention-type pour équipements spécifiques mettant à votre charge la responsabilité de la réalisation des travaux, permettant à EDF de donner son accord sur ces travaux et de suivre leur réalisation sans que l'établissement public ne s'engage financièrement de quelque manière que ce soit dans la réalisation desdits travaux.

En conséquence, la proposition qui vous est faite tend à vous faire réaliser sur votre territoire des travaux que vous n'avez pas décidés, sur lesquels vous n'avez pas une maîtrise totale mais dont vous supportez l'entière responsabilité et que vous financez vous-même en quelque sorte en avance sur la taxe professionnelle dont vous pourrez un jour bénéficier.

5. A cet égard, il convient de souligner le fait que la convention à passer avec EDF et la Caisse natio-

nale de l'énergie prévoit qu'en cas d'arrêt prolongé de l'ensemble des tranches de la centrale entraînant la suppression ou une diminution importante du versement de la taxe professionnelle afférent à ces tranches, un avenant sera conclu en vue de permettre à la commune de faire face aux engagements financiers résultant du contrat de prêt principal souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations et de la présente convention ; mais ceci est extrêmement vague ; il n'est du tout prévu qu'EDF ni la Caisse nationale de l'énergie ne paye les sommes dues à la Caisse des dépôts ; c'est la commune qui est directement responsable du paiement de ces sommes dans les conditions d'un emprunt ordinaire hormis la facilité dont il a été question ci-dessus.

En définitive, ou bien la commune à laquelle est faite la proposition d'EDF souhaite effectivement pouvoir améliorer certains équipements ou créer de nouveaux équipements et le choix qui a été fait par elle lui convient ; dans ce cas, la proposition qui est faite consiste en une facilité de paiement pour réaliser des équipements qui lui sont nécessaires ; l'opération doit alors s'analyser de manière assez comparable à celle qui pourrait être réalisée sans que l'on soit en présence du label «grand chantier». Simplet financièrement l'opération se réalise dans des conditions plus faciles.

Ou bien, la collectivité locale considérée estime que le programme des équipements qui a été prévu pour elle ne lui convient pas ; dans ce cas, elle reste naturellement parfaitement libre de refuser de prendre une délibération prévoyant la réalisation des équipements prévus pour elle. Elle peut refuser de

la même manière de faire quelque emprunt que ce soit pour réaliser ces équipements qu'elle n'a pas choisis.

Deux voies peuvent alors être suivies : ou bien la collectivité considérée engage des pourparlers avec EDF pour réaliser d'autres équipements qui lui paraissent plus utiles. Ou bien, elle considère qu'elle n'a pas besoin d'équipements supplémentaires et dans ce cas elle refuse de réaliser quelque équipement que ce soit et de s'engager financièrement dans la réalisation de ces équipements.

La commune reste naturellement entièrement libre car nul ne peut la contraindre de réaliser sur son propre territoire des équipements qu'elle n'a pas choisis.

Du reste, la meilleure preuve en est que le sous-préfet vous adresse tout ce dossier afin que la collectivité locale délibère ; en effet, sans délibération prévoyant le projet, il n'est pas possible de réaliser quoi que ce soit.

#### • Conclusion

La proposition qui nous est faite n'est donc pas sans conséquence sur le plan financier, même si dans l'immédiat la commune n'aura aucune somme à débours.

En outre, elle empiète de manière évidente sur l'autonomie des collectivités locales reconnue par l'article 72 de la Constitution.

Je reste naturellement à votre disposition si vous souhaitiez des renseignements complémentaires. Veuillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Corinne Lepage Jessua

## ■ Elections présidentielles

26.04. — Premier tour. Dix candidats pour un trône, huit seront éliminés.

36 398 859 citoyens sont inscrits sur les listes électorales ; 29 038 036 s'exprimeront ; ils seront 6 882 777 (18,91 %) à s'abstenir.

Les candidats en piste obtiendront les résultats suivants :

H. Bouchardeau (PSU) : 1,1 % ; A. Laguiller (LO) : 2,30 % ; B. Lalonde (écologiste) : 3,87 % ; G. Marchais (PC) : 15,34 % ; J. Chirac (RPR) : 2,21 % ; M. Crépeau (MRG) : 2,21 % ; M. Debré (droite) : 1,66 % ; M.-F. Garaud (droite) : 1,33 %. Les deux gagnants pour la finale obtiendront : F. Mitterrand (PS) : 25,85 % et V. Giscard d'Estaing (UDF) : 28,31 %.

Mitterrand arrive en tête dans les départements autour de la future centrale de Golfech. Mais, à Golfech, Giscard obtient 73 voix, Mitterrand 61, Marchais 40 et Lalonde 37.

Brice Lalonde, représentant la coalition MEP et Amis de la terre (voir chronologie, le 15 juin 1980), obtient 1 019 voix à Montauban, 791 à Agen, 6 541 (4,29 %) à Toulouse. En Haute-Garonne, il recueillera 4,14 % des voix, 3,76 % dans le Lot-et-Garonne et 3,50 % dans le Tarn-et-Garonne.

**Pour le second tour, les candidats du PC, MRG, LO, PSU, LCR appellent à voter F. Mitterrand.**

Brice Lalonde, s'il critique la politique de Giscard, ne donne aucune consigne de vote. « Nous disons qu'il n'y a pas de réel choix de société soumis dimanche prochain au vote des Français ».

La Fédération Ecologiste du Midi (FEM), qui regroupe une dizaine d'associations, ne se prononce pour aucun des candidats. La FEM sera récupérée par le jeune médecin antinucléaire Philippe Dufetelle, elle lui servira de tremplin pour entrer dans l'équipe municipale du maire de Toulouse (D. B.) en qualité de maire-adjoint chargé de l'environnement (voir mars 1983).

28.04. — Le CAN de Golfech appelle à voter Mitterrand.

### Comité antinucléaire de Golfech : soutien à François Mitterrand

A l'occasion de l'échéance importante que représente l'élection présidentielle, le Comité antinucléaire de Golfech n'a pas manqué de donner clairement sa position.

En effet, les antinucléaires ne pouvaient rester neutres ou passifs face à un événement dont l'enjeu sur les plans de la démocratie et de la liberté est considérable.

Ainsi, nous avons appelé toutes celles et tous ceux qui sont partie prenante dans la lutte antinucléaire à voter au premier tour pour le candidat de leur choix susceptible de représenter au mieux leurs convictions. Cela sans perdre de vue qu'au deu-

xième tour il serait nécessaire de chasser Giscard en votant pour le candidat de gauche arrivé en tête au premier tour.

C'est ainsi que nous appelons à voter aujourd'hui pour François Mitterrand.

C'est maintenant une question de salubrité publique que de chasser celui qui est le promoteur du péril nucléaire, celui qui n'a comme argument à opposer aux grandes revendications que la répression policière, celui qui méprise les populations.

Pour que demain, liberté et démocratie aient encore un sens, lutter soit encore possible, chassons Giscard en votant pour François Mitterrand.

29.04. — A Toulouse, entre les deux tours des élections présidentielles, une 4L fourgonnette EDF qui avait été volée est retrouvée dans l'eau bloquée contre les grilles d'entrée à l'usine électrique du Ramier, près du parc des expositions. L'acte n'est pas revendiqué.

Mai. — Toulouse : dans un communiqué daté du 4 mai et reproduit dans *La Dépêche*, le CAN Toulouse refuse la position ambiguë de certains écologistes au sujet du second tour « car pour nous il n'est pas question de faire confiance à Giscard quelles que soient ses promesses... chasser Giscard même au moyen des élections... en cas de victoire de la gauche nous exigerons l'arrêt immédiat des travaux sur le site de Golfech, avec la réoccupation du site le 30 mai... ». Le CAN appelle à une manifestation contre la venue de Giscard. Ce dernier devait venir animer un meeting à Toulouse, mais pour "des raisons techniques", il annulera son voyage.

Une pétition signée par 170 militants, écologistes et associations de quartiers, le MAN et Environnement et Humanisme... appellent à voter Mitterrand.

Quant à l'arrêt des nucléaires (civil et militaire), question jugée fondamentale et prioritaire par les écologistes antinucléaires ; Mitterrand et Giscard confirment bien leur volonté de continuer le développement du programme nucléaire.

Pour Mitterrand, « ...Il sera limité aux centrales en cours de construction, en attendant que le pays puisse se prononcer dans le cadre d'un débat démocratique ». Mais précise que cette initiative se heurte à une grande difficulté, à savoir la réforme de la Constitution française.

Quant à Giscard, il prend : « l'engagement qu'aucune centrale ne sera imposée par l'Etat, contre les avis convergents des assemblées locales, départementales et régionales... ».

— Bordeaux : le CAN bordelais appelle à voter F. Mitterrand « d'abord et avant tout pour battre la droite, tout en sachant que quelle que soit l'issue du second tour, il faudra continuer à se battre ».

10.05. — Au deuxième tour repêchage, **Mitterrand est élu président de la République.**

Après 23 ans de règne, la droite et Giscard sont chassés de l'Élysée. « On ne balance pas entre les preuves et un espoir », avait déclaré René Dumont en 1974. Les Français choisissent l'espoir. Mitterrand qui se présentait pour la troisième fois (en 1965 et 1974) est élu. Il obtient 51,76 % des voix. Le taux d'abstention sera de 14,15 %. Il recueillera, dans le Lot et Garonne, 56,62 % des voix, en Tarn-et-Garonne 55,96 % et en Haute-Garonne, 60,78 % des voix.

■ A Golfech, sur le GFA, à l'intérieur de la Rotonde où une soixantaine d'antinucléaires s'étaient retrouvés, c'est l'euphorie. « On a gagné ! Voilà bien ce que tous gueulaient en arrivant à la Rotonde cette nuit, qui avec sa bouteille de Champ, qui les bras grand ouverts, la face rubiconde et hilare, qui les larmes aux yeux à l'idée que ce soir peut-être des années de lutte à Golfech connaissent un tournant capital vers la victoire complète et totale... » (Arthur Kasabeck, *Géranium Enrichi*, juin 1981).

Pour bon nombre d'antinucléaires de la région, la centrale ne se fera pas, « le PS nous l'a écrit, il ne peut se dédire ». D'autres individus n'ont pas tout à fait la même analyse de la situation. La face d'Elkabach (présentateur à la télévision) avec son sourire crispé annonçant le départ de Giscard ne doit certainement pas leur déplaire. Mais l'arrivée de Mitterrand et de la gauche au pouvoir ne les rassurent pas pour autant. Connaissant le double langage des politiciens, certains traduisent en acte leur méfiance vis-à-vis du « camarade Mitterrand ».

■ **Dans la nuit du 10 au 11 mai, dans le Tarn-et-Garonne, 13 engins de terrassement (bulls et scrappers) de l'entreprise Bec travaillant sur le site de Golfech, sont détruits à l'aide d'explosifs sur le chantier de l'autoroute à Auvillar : 300 millions de centimes de dégâts et un mois de retard dans les travaux de construction de l'autoroute A61.**

L'acte sera revendiqué par téléphone au bureau de *La Dépêche* de Castelsarrasin et un communiqué signé « Bec est tombé sur un os » parviendra à différentes rédactions quelques jours plus tard :

« Notre camarade François Mitterrand qui vient enfin d'être élu président de la République s'est montré à plusieurs reprises favorable à l'adoption d'un moratoire sur le problème de l'énergie nucléaire et sur l'abandon pur et simple des projets Plogoff, Chooz et Golfech.

Soucieux de lui apporter notre plus fervent soutien, nous nous sommes dépêchés à Auvillar afin d'immobiliser sans plus tarder 13 scrappers et catterpillars destinés à l'assainissement du site de l'éventuelle centrale de Golfech. Par avance nous remercions les pouvoirs publics, le Conseil général et les entrepreneurs intéressés de bien vouloir comprendre notre toute nouvelle ardeur civique.

• Notre réponse :

Les « antinucléaires » est une signature inventée par la presse. Elle nous dépasse largement et ne nous recouvre que partiellement ; cependant, quelques précisions s'imposent :

— Aux antinucléaires locaux : Nous ne vous assimilons pas à nos méthodes, vous n'avez pas à dénoncer nos moyens. Une action qui réussit n'est pas forcément le fait de spécialistes. Le transfert des

scrappers du site sur l'autoroute pourrait favoriser « l'arrêt immédiat des travaux sur le site ».

— Aux entrepreneurs (adhérents de l'ARSEN) : Vous connaissiez depuis longtemps les risques encourus. La victoire de F. Mitterrand vous aura même évité des dégâts plus conséquents, Giscard réélu, nous aurions assurément mis toute la « gomme ».

— Aux ouvriers temporairement licenciés : Votre colonne vertébrale préfère peut-être un mois de repos avec salaire garanti plutôt qu'un mois sur un scrapper. Et pourquoi s'être tû la semaine dernière quand vos camarades de l'entreprise Ducler recevaient leur lettre de licenciement ? Inutile de demander une protection, jamais personne n'a cherché à vous atteindre. Par contre, nous n'avons pas le même respect pour vos outils de travail, à plus forte raison lorsqu'ils sont utilisés à des tâches nuisibles.

— Aux catholiques : Nous sommes étrangers à la « provocation » qui a failli tuer Jean-Paul II ».

Bec est tombé sur un os.

### Des réactions au sabotage

— « ...L'attentat revendiqué par de soi-disant antinucléaires... ne nous paraît être qu'une grossière provocation tendant à créer un climat des plus hostiles... ». Edito signé Géronimo, du *Géranium Enrichi*, de juin 1981.

— Dans les jours qui suivent, différentes organisations et des antinucléaires condamneront l'attentat. Pratiquement tous parleront de provocation. L'Union départementale FO, la fédération départementale du PS, celle du PC qui « exige que les responsables de ces attentats soient rapidement arrêtés », la CGT, « en s'attaquant aux engins, les plastiqueurs s'en prennent aussi aux ouvriers de l'entreprise, ils s'en prennent à l'outil de production ».

— Des travailleurs de l'entreprise Bec manifestent en se rendant en cortège à la mairie d'Auvillar et font paraître un communiqué dans *La Dépêche* du 14 mai signé « Le personnel de l'entreprise ». Ils dénoncent les conséquences de «cet attentat inqualifiable... dégâts très importants... mise au chômage technique d'une soixantaine de chauffeur pour une durée de 1 à 2 mois... priver les ouvriers de leur travail... Nous exigeons que les pouvoirs publics prennent les mesures indispensables pour assurer la protection du personnel et du matériel, et engagent des recherches nécessaires pour arrêter les responsables afin de mettre un terme à de tels actes !».

— Le CAN de Montauban (*La Dépêche* du 18 mai) manifesterà sa solidarité avec les travailleurs de l'entreprise Bec et dénoncera la provocation comme l'avait fait le CAN de Golfech.

Ci-joint, le communiqué du CAN Golfech paru dans *La Dépêche* du 14 mai.

### Communiqué de presse : Mise au point

Le Comité antinucléaire de Golfech tient à rappeler ses objectifs dans la période actuelle :

- arrêt immédiat des travaux sur le site ;
- retrait immédiat des vigiles ;
- préparation de la réoccupation du site de manière unitaire ;
- remise en état et redistribution des terres.

Suite à l'attentat perpétré dimanche 10 mai à Auvillar contre des engins de la Société Bec, il nous paraît important de préciser que notre attitude politique aujourd'hui n'est pas compatible avec ce type d'action qui ne peut être ressentie que comme une provocation. Nous avons toujours conjugué action de masse et objectif, rien aujourd'hui ne peut justifier un changement d'attitude chez les antinucléaires.

### ■ Les suites du programme électronucléaire à l'issue des élections présidentielles :

L'arrêt définitif de la centrale de Plogoff est annoncé. « Il est prévu d'arrêter la réalisation de 14 sites non ouverts », déclare le PS (*Libération*, 30 et 31 mai 1981).

Pour ce qui est de Golfech, le gouvernement ne parle que d'une suspension momentanée. Quoi qu'il en soit, les intrigues de couloirs n'en finissent pas au sein du PS entre les experts qui s'expriment pour la poursuite du programme entamé avant les élections, et ceux qui préfèrent ne pas envenimer la situation avec les écoles et les populations locales.

« ...Il y a quelques semaines, présentant les résultats de la présidentielle, EDF avait au galop passé d'autres commandes fermes pour des centrales dont le programme du PS n'envisageait pas la construction. Même chose pour des turbo-alternateurs de 1300 MWé. Ces décisions ont été prises avec la bénédiction des socialistes pronucléaires d'EDF, lesquels condamnent impitoyablement le programme de leur président... ».

*Le Canard enchaîné*, 20 mai 1981

16.05. — Le *Journal officiel* publie les décrets autorisant les agrandissements de l'usine de retraitement des déchets de La Hague.

19.05 — Propositions pour un projet de plate-forme du CAN Toulouse (et pour le mouvement antinucléaire)

### Buts du CAN

- Combattre le nucléaire militaire et civil
  - pour l'arrêt immédiat de son développement ;
  - pour sa reconversion totale dans la perspective d'une autre société radicalement différente.
- Reprendre la lutte contre le nucléaire militaire, laissée au second plan en 1974, au niveau national et

international (contre l'implantation de missiles nucléaires américains en Europe).

- Approfondir la critique
  - sur le développement du contrôle politique et social des populations par l'appareil nucléaire, sur le renforcement de l'appareil d'Etat (police,

armée, technocratie) avec l'accentuation du centralisme ;

– sur la restructuration du capitalisme international (concentration-monopole, multinationales, pillage du Tiers Monde, contrôle politique, uranium au Niger, Gabon, etc. sur la filière nucléaire, Irak, etc.) ;

– sur tout le processus du nucléaire, de la mine d'uranium aux déchets, en soulignant les aspects inhérents à la radioactivité (le problème fondamental des dites « faibles doses » ne reposant sur aucune connaissance scientifique, conséquences à long terme, etc.).

- Ne plus axer la lutte sur le phénomène de la peur « irrationnelle » : « le nucléaire tue ! », etc.

- *L'organisation* : La base du mouvement est le Comité antinucléaire par le rassemblement d'individus, en accord sur la plate-forme (non figée mais évolutive). Toutes actions, propositions, seront discutées puis approuvées démocratiquement par le comité. Le comité est autonome dans son fonctionnement (cotisations).

- *Nos alliances* : Le CAN souhaite trouver des accords sur la base d'actions ponctuelles allant dans le sens d'une lutte réellement antinucléaire. Nous souhaitons le développement du CAN, sur des bases précises, à tous les niveaux, quartiers, villages, lycées, facs et usines :

- au niveau régional, à travers la Coordination régionale antinucléaire Golfech qui se restructure ;

- au niveau national, à travers la Coordination nationale antinucléaire, qui doit aussi se restructurer (pour s'élargir et se renforcer) ;

- jusqu'au niveau international, avec des organisations allant dans le même sens (WISE).

- *Nos moyens* : Propagande, recueillir le maximum d'informations à tous les niveaux et sur tous les aspects du nucléaire, développer l'information locale par un organe d'intervention (journal, etc.) ; liaison avec tous les journaux allant dans ce sens (écologistes).

- *L'action* : Le CAN développera le mouvement le plus large possible (mobilisation de « masse » sur le terrain) en cherchant à associer au maximum les populations concernées, sur la base d'actions les plus radicales possibles en fonction des moyens et de la situation générale, cela passe par une information claire et des débats. Le CAN soutiendra toutes les actions qui seront claires, de l'information à l'action directe contre l'infrastructure

matérielle du nucléaire. Nous chercherons à lier les actions directes « minoritaires » au mouvement global antinucléaire.

Le fond de l'air est frais. Nous pensons qu'il existe des alternatives énergétiques au nucléaire mais le système capitaliste (même géré « à gauche ») cherchera à les intégrer à son appareil de domination. En aucun cas notre objectif est de chercher à cogérer le système capitaliste. Nous pensons que la maîtrise des énergies passe par la maîtrise de tout l'appareil économique et sa transformation radicale par les « masses » en fonction de nouveaux besoins. Transformation qui passe par la création de nouveaux pouvoirs à la base et l'abolition de l'Etat. Cette perspective doit être internationale pour éviter tout retour en arrière.

- *Ici et maintenant*. La situation « nouvelle », dans le cadre de l'ordre ancien, impose des tâches immédiates dont l'arrêt du programme électronucléaire, nous n'avons rien à attendre de promesses (électorales) pour Golfech où l'EDF s'est approprié tout le site, nous devons nous mobiliser sur le terrain pour imposer l'arrêt immédiat des travaux et affirmer notre détermination à aller plus loin...

- *Perspectives* : Le mouvement antinucléaire ne peut rester (de fait) la composante (partielle et négative) du mouvement écologique radical, mais chercher à s'intégrer et recomposer le nouveau mouvement social autonome de remise en question de tout l'ordre ancien. Proposer des alternatives réalisables rapidement dans le cadre, et contre, l'ordre ancien.

- Recherches et développement autonomes des énergies « nouvelles » par et pour les populations (contre le centralisme, la technologie dominante, la spécialisation, etc.).

- S'adresser directement aux travailleurs en expliquant que « l'alternative n'est pas entre chômage et développement du nucléaire » mais bien dans le développement autonome des énergies nouvelles (dans tous leurs aspects : recherche, production, application) dans la perspective d'un changement global et radical de société (abolition du salariat vers l'activité créatrice ; abolition du capitalisme, de la société marchande vers l'autogestion généralisée ; abolition du pouvoir d'Etat vers les pouvoirs à la base, etc.).

Vaste programme, mais ô combien intéressant !

Toulouse, le 19 mai 1981.

26.05. — Dans le Tarn-et-Garonne, réunion de la **Coordination des antinucléaires**. Comités présents : Toulouse, Castel, Monclar, Agen (SOS Golfech), Villeneuve-sur-Lot, Lavit, Lauzerte, Montauban, Savennes, Caussade et Golfech.

A l'ordre du jour :

### 1. Structures de la Coordination régionale

Pour résoudre le problème soulevé à maintes reprises et reposé sur le fait de la présence de personnes ne représentant qu'elles-mêmes ; le principe des mandats est accepté. 1 délégué mandaté représentera 10 personnes. Pour des décisions et positions importantes à prendre, il est décidé soit une réunion ou une consultation par réseau téléphonique des comités.

Un texte signé « Tri Nitro Toluène » résume la situation : « ...Il est nécessaire de se donner des structures démocratiques... L'état actuel du mouvement antinucléaire sur la région n'en est pas là, ce n'est une découverte pour personne ; actuellement seul le CAN Golfech prend des décisions après débats. Seul le CANG est la structure de référence. Cela à mon point de vue n'est pas un exemple de démocratie. En effet, on assiste depuis un an à un hyper-centralisme où tout repose sur le CANG. Maintenant nos tâches immédiates nous contraignent à dépasser de manière volontariste cet état de fait... ».

### 2. Commission énergie

Les comités avaient à réfléchir sur la création au sein de la coordination d'une commission énergie qui travaillerait avec le PS régional et au niveau Midi-Pyrénées. Ceci sur proposition (officieuse) du PS régional. Idée dégagée : d'accord, mais ne pas faire la commission qu'avec le PS (Montauban suggérant de l'élargir avec les autres composantes de la gauche). Cette commission ne pourra être créée qu'après arrêt des travaux sur le site de Golfech.

### 3. Manif du 7 juin ?

La manif, l'occupation du site, annoncés début avril pour le 30 mai, sont repoussés. Motifs : « Si l'on veut une réoccupation unitaire (avec le PS), il fallait le temps de la préparer. La participation du PS impliquait l'arrêt des travaux et la non-intervention des forces de l'ordre. Une manifestation était envisagée pour le 7 juin si pas de réponse précise de la part du PS sur l'arrêt des travaux. Le 26 mai, les travaux continuent sur le site et toujours pas de réponse du PS. La manif aurait donc dû être acceptée. Mais tous les comités ne sont pas d'accord. Seuls Toulouse et Savenne répondent à l'engagement. Montauban, par exemple, s'opposant catégoriquement à cette manif. Il faut installer au parlement une majorité de gauche pour pouvoir agir ensuite ».

La Coordination envisage de monter à Paris le 5 juin reporter les pétitions à l'Élysée et rencontrer ensuite les responsables de l'énergie au ministère de l'Industrie et d'exiger l'arrêt des travaux et le retrait des vigiles.

29.05. — Communiqué du CAN de Toulouse appelant à un rassemblement pour le 7 juin sur le GFA à Golfech.

## Golfech, les travaux d'EDF continuent sur le site !

Tout le monde vient d'apprendre, sans étonnement, l'abandon du projet de centrale nucléaire à Plogoff. Mais le candidat Mitterrand avait promis l'arrêt de cinq autres projets, dont Golfech, le mettant même sur le plan de Plogoff (cf. lettre du 31 mars 1981).

Depuis le 11 mai, EDF continue ses travaux sur le site de Golfech en détruisant 260 ha de terres cultivables et gaspillant des millions pour un projet qui doit être abandonné ! Nous n'avons toujours pas de réponse de la part du gouvernement : EDF est-elle, encore, au-dessus du gouvernement ou le gouvernement n'est pas (encore ?) prêt à respecter la promesse de Mitterrand ? Un simple décret suffit pour arrêter les travaux (comme pour Plogoff).

Nous savons que de gros intérêts sont en jeu et qu'une fraction pronucléaire de la gauche cherche à imposer le projet de Golfech, mais la réponse populaire du 10 mai est irréversible, sinon !

Malgré cela, et contre ceux-ci, nous fêterons notre « victoire » ce dimanche 7 juin, au GFA sur le site de Golfech (GFA exproprié par EDF, donc occupé illégalement par les antinucléaires). Si à ce moment les travaux ne sont pas encore arrêtés, nous proposerons une action contre le grillage et les barbelés, symboles de l'autoritarisme du régime passé.

Nous sommes clairs, notre objectif n'est pas de nous opposer à la gauche, mais d'exiger le respect de cette promesse car il n'a jamais été question de la renvoyer après les législatives. Nous

avons toujours lutté sur le terrain depuis des années (dix ans pour certains), nous avons été matraqués, arrêtés, perquisitionnés, interrogés, inculpés, jugés, condamnés et emprisonnés par

le pouvoir passé, nous ne voulons pas maintenant être réduits au rôle d'électeur passif. Nous continuons à prendre nos responsabilités et à combattre sur le terrain ».

Juin — « ...Le régime giscardien avait au moins l'honnêteté de dire ouvertement qu'il nous méprisait et qu'il n'avait que faire de notre opinion. Aujourd'hui, la méthode a changé : on daigne nous recevoir. Mieux, on nous parle cordialement comme à des camarades, mais on poursuit en fait la même politique ». (Déclaration d'un membre du CAN Golfech dans le journal *Le Monde*.)

### ■ Mitterrand et le nucléaire

« L'énergie nucléaire est une grande découverte scientifique. Elle devrait dans un avenir plus ou moins lointain, être porteuse de bienfaits pour l'humanité. Je suis persuadé qu'elle le sera. Mais aujourd'hui, compte tenu de la faiblesse actuelle des organismes politiques internationaux et des progrès qui restent à accomplir dans le domaine de la technologie, l'énergie nucléaire présente des risques spécifiques dont les deux plus graves sont certainement le danger de la prolifération et l'existence des déchets radioactifs dont le retraitement et le stockage à long terme ne sont pas maîtrisés. Sans nier que dans la conjoncture actuelle toute production d'énergie a des avantages, on peut relever que l'énergie nucléaire comporte en tant que source d'énergie quelques inconvénients. Tout d'abord, elle ne peut être produite que de façon extrêmement centralisée : son utilisation implique un passage obligé par l'électricité qui ne lui permet pas de remplacer le pétrole pour de nombreux usages. Ces raisons me conduisent à considérer que le nucléaire doit être considéré comme une énergie de transition en attendant que les énergies renouvelables et douces puissent prendre le relais du pétrole (...). *La production de l'énergie nucléaire sera en tout état de cause, insérée dans le cadre d'une véritable politique de l'énergie* qui ne négligera ni les mesures destinées à l'économiser, ni celles susceptibles de promouvoir le développement des énergies renouvelables. Ainsi le présent sera assuré sans hypothéquer l'avenir. »

Revue *Combat Nature*, juin 1981

Ainsi donc parlait François chef des Francs, Dieu des menteurs, Roi de la langue de bois, et représentant du Parti Socialiste.

01.06. — De Paris, Haroun Tazieff (voir 17.12.81) répond à un courrier du GFA de Golfech l'informant qu'il vient d'écrire à F. Mitterrand et lui conseille « d'écrire à F. Mitterrand et à P. Mauroy son Premier ministre, rappelant les promesses électorales et la désillusion des écologistes ».

02.06. — Le CAN de Tonneins (Lot-et-Garonne) envoie toute une série de lettres à diverses personnalités, comme maître Gouzes, candidat PS lot et garonnais aux prochaines élections législatives, à C. Laurissegues, député PS du même département, à Paul Quilès et à Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie au ministère de l'Industrie, les enjoignant de répondre à diverses questions ; soulignant qu'ils ont appelé à voter F. Mitterrand au deuxième tour des présidentielles « car il était impératif pour les écologistes de chasser du pouvoir les promoteurs irréductibles du tout-nucléaire » et souhaitant : « en résumé, ce que nous voulons connaître avant les prochaines échéances électorales, c'est une position honnête et sans ambiguïté du gouvernement et du parti socialiste sur le problème nucléaire. »

03.06. — Les déclarations du ministre de l'Industrie laissent penser que le gouvernement procédera à l'arrêt des travaux d'un certain nombre de centrales dont Golfech pour une période de 1 an à 1 an et demi, et procédera, à l'automne, à un vote du Parlement pour un projet énergétique.

05.06. — Une délégation de la **Coordination régionale antinucléaire de Golfech se rend à Paris** afin de recueillir de façon ferme la position du nouveau gouvernement (constitué depuis

le 22 mai, Pierre Mauroy en étant le Premier ministre) concernant la centrale. Le candidat François Mitterrand avait déclaré durant sa campagne électorale : « J'entends terminer les centrales en construction mais je n'entends pas mettre en œuvre celles qui ne le sont pas ». voir ci-joint : Qu'est-ce qu'une centrale en construction pour le PS ?

La délégation est d'abord reçue par le conseiller du président de la République, Michel Charasse (nommé ministre du Budget le 12 mai 1988) qui tout en regardant à la TV un match de tennis (Roland Garros) « écoute » les antinucléaires. Au ministère de l'Industrie, la délégation rencontre le directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'Energie.

Réponses évasives des représentants du gouvernement : le gel des travaux ne peut se faire qu'après consultation des différentes parties, l'assurance que les travaux de génie civil ne seraient pas exécutés et la suspension du recalibrage de la Garonne. Ils ajoutent cependant que les travaux de terrassement peuvent continuer jusqu'à épuisement des fonds, donc pas de gel effectif!

Voir à propos de ce voyage le document ci-joint : Golfech, qu'en est-il ? . En fait, le gouvernement joue sur les mots, il lui faut conserver la confiance des antinucléaires avant les législatives, « la centrale de Golfech n'est pas en construction, EDF procède juste à des travaux d'aménagement sur ses terres ».

Dans une lettre datée du même jour le président de la République répond à un courrier envoyé par un membre du CAN Golfech de Saint-Nicolas-de-la-Grave (Tarn-et-Garonne).

« Je suis très sensible aux félicitations que vous m'adressez au nom du comité antinucléaire de Golfech et vous en remercie vivement. Vous m'assurez de votre soutien aux côtés des autres forces de la gauche : l'appui de tous me sera en effet indispensable pour mener à bien le changement que tant de Français attendaient... »

### Golfech : qu'en est-il ?

Nous étions en droit d'espérer assez rapidement le gel des travaux, or, à ce jour, les travaux se poursuivent et même s'accroissent, la direction du chantier affirmant n'avoir reçu aucun ordre de la part du gouvernement.

De nouveaux éléments n'ont fait que nous renforcer dans la crainte que nous avions de voir des promesses électorales tombées à l'eau sitôt les élections passées.

- Tout d'abord, l'éviction de Henry Fauqué (un des réalisateurs, avec Paul Quilès, de la plaquette « Energie : l'autre politique ») au bout d'une semaine de fonction comme directeur de cabinet au secrétariat à l'Energie.

- Puis notre rencontre à l'Elysée avec Monsieur Charasse, conseiller de F. Mitterrand, qui nous a tenu les propos suivants : « Les propositions du PS sont une chose, l'action gouvernementale en est une autre... Le recours au nucléaire étant un problème d'intérêt national, il est hors de question que la décision d'implantation d'une centrale nucléaire soit laissée aux collectivités locales... L'action gouvernementale sera motivée par les promesses faites par François Mitterrand lui-même. Le président a promis l'abandon de Plogoff, c'est chose faite. En ce qui concerne Golfech, je n'ai rien pour vous ».

- Le même jour, nous rencontrons M. Rimarex, directeur du cabinet de M. Lemoine, alors secrétaire d'Etat à l'Energie. Les propos tenus par ce

dernier, quoique moins alarmants, n'en sont pas moins inquiétants : « Le gel n'est pas effectif, nous allons le négocier site par site, ceci avec les différentes parties concernées et suivant le nombre d'emplois créés, la somme d'argent investie, la quantité de béton coulée... En attendant le débat parlementaire, les travaux de génie civil sont bloqués et le décret d'élargissement de la Garonne ne sera pas donné... EDF peut continuer à dépenser les sommes qui lui ont été allouées pour 1981 (soit 125 millions de francs)... ».

- De plus, les bruits qui nous reviennent et qui auraient été tenus par le président lui-même sont : « Puisque la population est pour la centrale nucléaire, pourquoi ne pas la construire ? ». Bruits rapportés par Mr. Poujade au cours d'un entretien avec François Mitterrand. Il semble que cette idée fait actuellement son chemin et que de tels propos ont été tenus par le député socialiste Garouste (Villeneuve-sur-Lot) que l'on nous avait garanti comme étant opposé à Golfech.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes loin des promesses de la campagne présidentielle qui étaient :

- gel des quatorze sites nucléaires non encore ouverts officiellement (dont Golfech) ;
- moratoire de quinze à dix-huit mois ;
- débat parlementaire sur la politique énergétique ;
- consultation populaire sur le recours au nucléaire.

Coordination régionale antinucléaire.

## ■ Qu'est-ce qu'une centrale en construction pour le Parti socialiste ?

Il existe un organisme ministériel se nommant le FDES. C'est cet organisme qui finance la construction des centrales nucléaires.

Le PS entend par centrale en construction tous les chantiers pour lesquels le FDES a débloqué les crédits jusqu'au 31 décembre 1980.

Or Golfech et toutes les centrales de sa génération verront le FDES leur accorder les crédits qu'au 31 décembre 1982 si Giscard reste au pouvoir.

Golfech n'est donc pas, pour le PS, une centrale en construction. Il est à noter que 125 millions de francs ont été débloqués pour 1981 alors que le coût de la centrale chiffrera dans les 24 milliards.

Extrait du *Géranium Enrichi*, mai 1981, n° 15.

07.06. — A Golfech, premier rassemblement à la Rotonde depuis le 10 mai 1981.

09.06. — A Paris, les représentants de la coordination (créée depuis quelques jours) de 7 comités antinucléaires (Nogent-sur-Seine, Le Pellerin, Cattenon, Belleville-sur-Loire, Chooz, Golfech et Penly) sont reçus au ministère de l'Industrie par Gaston Rimarex, directeur de cabinet. Ils reçoivent pour toute réponse l'assurance que « les travaux ne seront pas entrepris de façon irréversible jusqu'au débat national ».

De son côté, la CNAN, qui regroupe une soixantaine de comités, a exprimé au cours d'une conférence de presse ses « inquiétudes » devant les déclarations « floues » et « contradictoires » du gouvernement sur les problèmes nucléaires, ainsi que sur le silence opposé à ses demandes écrites, dont certaines datent de trois semaines.

Plusieurs associations, dont le GSIEN et la Fédération française des sociétés de protection de la nature, ont rendu public un mémoire envoyé le 25 mai à François Mitterrand et aux ministres concernés et resté sans réponse. Un mémoire qui réclame « l'arrêt immédiat ou un moratoire clairement annoncé » portant sur une dizaine de sites, ainsi que l'annulation des récents décrets autorisant l'extension de l'usine de retraitement de La Hague.

## 14.06 et 21.06. — Elections législatives

Comme il l'avait annoncé pendant sa campagne électorale, au lendemain de sa prise de fonction le 22 mai, F. Mitterrand dissout l'Assemblée nationale, ce qui entraîne de nouvelles élections législatives.

2719 candidats pour 491 sièges de député à pourvoir. Il faut franchir la barre des 12,5 % de voix pour accéder au second tour.

Sur l'ensemble du territoire, 174 candidats écologistes ou antinucléaires sont présents au premier tour. Ils obtiendront 271 688 voix, soit 1,08 %.

L'association « Aujourd'hui l'écologie » (B.Lalonde, S.Fernex, A.Waetcher, J.Brière...) présente 81 candidats (dont 40 du MEP). B. Lalonde obtiendra le meilleur résultat avec 8,28 % des voix dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Huit franchiront la barre des 5 % et seront remboursés des frais d'impression de leur profession de foi (en moyenne, il faut compter 15 000 à 20 000 F par circonscription pour inscrire un candidat). Certains de ces candidats appelleront au 2<sup>e</sup> tour à voter pour les candidats du PS.

- Dans le Lot-et-Garonne : tentative de constitution d'une liste « Aujourd'hui l'écologie » mais, faute de candidat...

- Circonscription de Villeneuve-sur-Lot : une liste « Alternative 81 » menée par deux militants du PSU (dont l'un est animateur, depuis sa création, de « SOS-Golfech »). « Alternative 81 » se présente comme « un courant plus large que le PSU... dont les grands thèmes sont l'autogestion, l'antinucléaire et l'opposition au productivisme ». Cette liste obtiendra 3,28 % des voix et appellera à voter PS au second tour.

Carton plein dans ce département pour le PS, Laurissergues, Garrouste sont réélus, l'avocat Gouzes est élu.

• Dans le Tarn-et-Garonne : 2<sup>e</sup> circonscription Castelsarrasin-Moissac, fief de la famille Baylet. Soutenu par l'état major parisien du PS, J.-M. Baylet se représente. Un dissident est présenté par la fédération du PS de Tarn-et-Garonne, J.-P. Nunzi (transfuge du PSU dans le sillage de Mr. Rocard). Sont présents également deux candidats de droite et un communiste, tous trois favorables au projet d'une centrale nucléaire à Golfech.

Fin mai début juin — le CAN de Golfech avait présenté une liste « Golfech Alternative ». Voir ci-joint le texte « Appel ».

« L'idée de promouvoir une autre solution quant au problème Golfech, se devait de rentrer dans les mentalités de la population par le biais de celles des hommes politiques. C'est pourquoi nous avons choisi la tribune que nous offraient les législatives. Le pavé a été lancé dans la mare, espérons que ses

remous noieront à jamais tout projet nucléaire dans notre région. Le but recherché étant atteint, nous ne mènerons peut-être pas notre candidature jusqu'à son terme... »

*Le Géranium Enrichi*, juin 1981.

## Appel

Le programme énergétique de François Mitterrand prévoit que la moitié des fonds alloués au nucléaire dans les années à venir seront débloqués pour la promotion des énergies renouvelables. Le montant de l'investissement prévu annuellement pour le nucléaire s'élevant à 40 milliards lourds, ce sont donc 20 milliards l'an qui sont dorénavant disponibles pour développer les énergies nouvelles.

• *Nous avons des idées*

Le rapport Lecomte, réalisé par le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN) de Toulouse, à l'occasion de la deuxième prise de position le 20 octobre 1980 du Conseil régional de Midi-Pyrénées contre le projet nucléaire Golfech, déclarait : « L'investissement de 24 milliards lourds prévu pour Golfech permettrait, dans la région, un développement sans précédent de l'utilisation des énergies nouvelles ». Pour arriver à la conclusion suivante : « L'exploitation appropriée des ressources régionales rendrait effectivement sans objet la construction de tout réacteur nucléaire en Midi-Pyrénées ».

• *Nous nous sommes donné les moyens.*

Le CAN Golfech s'est toujours dépensé sans compter pour la mise en application de ces idées, conscient toutefois, par la force des choses, que cette politique ne pouvait être mise en œuvre avec Giscard à la barre. Dès lors, nous participons activement à la campagne des présidentielles, appelant à voter, dès le mois de février, dans les colonnes du *Géranium Enrichi*, pour le candidat de gauche de son choix au premier tour, puis pour le candidat de gauche le mieux placé au second tour. Nous faisons même partie du comité de soutien national à François Mitterrand entre les deux tours, avec comme slogan largement diffusé : « Giscard, dehors ». Dès lors, un premier pas très important était franchi avec l'élection du nouveau président.

Ce qui hier était irréalisable, entre aujourd'hui dans le domaine du possible.

• *Le moment est venu de tout mettre en œuvre.*

En dehors de toute idée partisane, nous sommes intimement persuadés que 82,3 % de la population est hostile à l'implantation de la centrale nucléaire de Golfech – à partir du moment où une partie des crédits alloués à cette centrale sont débloqués pour d'autres projets permettant le développement régional et le plein emploi – ; ces énergies nouvelles créant six fois plus d'emplois que le nucléaire – emplois durables, ceux-là.

En 1978, le Commandant Cousteau nous conseillait de nous méfier de nos élus quels qu'ils soient. De plus, un vieux dicton populaire dit très justement qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Alors nous passons une fois de plus aux actes en nous présentant à vos suffrages pour promouvoir une idée nouvelle en dehors des vieux mots d'ordre du genre « pour ou contre le nucléaire ».

Aujourd'hui, c'est vers la mise en application, dans notre région, des énergies nouvelles que doivent se porter tous nos efforts. A Golfech, EDF ne possède-t-il pas un site exceptionnel de 250 hectares de terre ? Faisons ensemble que ce site devienne le symbole de cette volonté nouvelle, en rétablissant la vocation agricole des terres arables et en demandant, par exemple, la création à Golfech d'un centre de recherche fondamentale et de création artisanale dans le domaine des énergies renouvelables. Servons-nous de l'infrastructure qui se met en place à Golfech.

Soutenons, au moyen de notre bulletin de vote, l'idée neuve qui dit qu'à Golfech doit se développer l'alternative. Votons, appelons à voter autour de nous pour Jean-Bernard Meynot (candidat du CANG), Yann Guyomard (suppléant du CANG), pour que notre proposition devienne la solution.

Aux dernières législatives, en mars 1978, la liste « Ecologie 78 » avait obtenu 6,64 % des voix. Chez le candidat "investi" (PS/MRG), la liste antinucléaire n'apportera pas de changements éloquentes. Le nucléaire n'est pas évoqué dans sa profession de foi. Le député sortant se contentera de réaffirmer ses prises de position antérieures contre la centrale.

Par contre, le candidat Nunzi, qui n'avait pas pris au sérieux « Golfech Alternative », se déplace l'avant-veille des élections pour négocier le désistement, en sa faveur, des antinucléaires. Après plusieurs heures de discussion, le candidat socialiste dissident s'étant résolument prononcé contre le projet de la centrale de Golfech, pour la reconversion du site... le CAN Golfech appellera à voter Nunzi la veille du premier tour. La préfecture n'acceptera pas le retrait de la liste antinucléaire. « Golfech Alternative » obtiendra 1,20 % des voix.

Les trois candidats PS, PS-MRG et PS dissident du département (Gouze, Baylet et Nunzi), s'étant prononcés contre le projet de la centrale totaliseront 55 % des voix ; le PC obtenant 10 %.

Pour le second tour, le candidat Nunzi (ayant probablement négocié la mairie de Moissac – il sera élu maire en 1983) se désistera pour J.-M. Baylet. Ce dernier sera réélu avec 55,78 % des voix.

Dans la première circonscription Montauban-Caussade, Hubert Gouze (PS), élu, prendra la place de Jean Bonhomme (RPR, gaulliste de vieille date, maire de Caussade) qui était député depuis 1968 et partisan farouche du nucléaire.

En Midi-Pyrénées, dans la foulée de la victoire du 10 mai, ces élections font un triomphe à la gauche. Au terme du second tour, la coalition PS/MRG raflera la quasi-totalité des sièges à pourvoir (20 sur 22, le PS en obtenant 16).

Le PS deviendra majoritaire à l'Assemblée nationale avec 269 sièges, le PC en obtiendra 44, le MRG 14 et les divers gauche 6.

16.06. — A Montauban, dans un document envoyé à tous les CAN de la région et intitulé « **Compte rendu du débat sur le bilan et les perspectives du mouvement antinucléaire** », le CAN de Montauban envisage de remettre en question sa participation à la coordination, si son fonctionnement n'est pas rapidement modifié dans un sens plus démocratique et si une charte définissant ses objectifs n'est pas élaborée en commun. Le CAN dresse un bilan pessimiste sur l'état du mouvement antinucléaire dans la région :

« Les derniers actes de la tragédie nucléaire française vont se jouer dans les quelques mois à venir. Le projet Golfech en est une des clés de voûte. Mais, hélas, le mouvement antinucléaire régional est affaibli par des années de luttes. Ses forces sont dispersées, beaucoup de bonnes volontés lassées, ses appels sont de moins en moins bien perçus par la population. Il est visible qu'un mal mine le moral et, donc, l'action du mouvement. De moins en moins de gens participent aux rassemblements et manifs. Les médias se détournent de nous, en feignant de nous ignorer, en nous minimisant. Le pouvoir giscardien percevait, lui-même, ces failles. Ce n'est peut-être pas pour rien, par un pur hasard, si une pluie de procès s'est abattue sur nous, seulement après la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année d'action. Nous ne sommes plus crédibles auprès des organisations politiques et syndicales qui, jusqu'alors, nous soutenaient. Nous nous retrouvons donc totalement isolés. Tous ces symptômes ne trompent pas ; nous avons affaire à une démobilisation générale et une marginalisation du mouvement ».

19.06. — A Golfech, réunion de la coordination. Seuls cinq comités sont présents : Castel, Lavit, Agen, Golfech et Toulouse. A l'initiative du CAN Toulouse, un rassemblement régional est envisagé sur le site, le 14 juillet, qui sera le départ d'un camping antinucléaire durant l'été. Les comités présents émettent le regret de ne pouvoir faire qu'un travail de débroussaillage des propositions sans les entériner étant donné le peu de comités présents.

22.06. — De Valence d'Agen, le gérant du GFA de Golfech, dans une lettre datée de ce jour et adressée aux souscripteurs du GFA, informe que « le gel du projet nucléaire est d'autant

plus urgent que la procédure d'expropriation du GFA est arrivée à son terme. EDF peut nous faire expulser d'un jour à l'autre. Cette éventualité nous semblait improbable à la suite du résultat du 10 mai. Il n'en est rien. Non seulement les travaux ne sont pas arrêtés, mais ils sont accélérés ! La procédure d'expropriation se poursuit, EDF est en train de fermer l'accès au GFA et nous nous attendons à être expulsés incessamment ».

23.06. — Le gouvernement Mauroy ayant démissionné après les législatives, Pierre Mauroy est renommé Premier ministre, il le sera jusqu'en juillet 1984. 32 socialistes, 4 communistes, 2 radicaux de gauche et 1 représentant du Mouvement des démocrates forment le nouveau gouvernement.

27 et 28.06. — A Lyon, la CNAN tient sa treizième assemblée générale, 15 comités anti-nucléaires venant de toutes les régions de France, sont représentés.

Les comités ont estimé que toutes les promesses de l'ex candidat socialiste ne sont pas tenues. En particulier, et à part l'heureuse exception de Plogoff, « le gel des travaux » sur les sites nucléaires. Sur tous les sites, EDF profite du « laisser-faire » du nouveau pouvoir pour intensifier les travaux ou les procédures. A Golfech, sur la Garonne par exemple, les travaux de terrassement ont commencé depuis les élections à 5 heures du matin pour se terminer à 22 heures. A Civaux (Vienne), EDF continue à acheter le terrain de la centrale... La CNAN envisage diverses actions et notamment l'organisation à Paris d'une manifestation lors du débat parlementaire sur l'énergie qui devrait avoir lieu lors de la session d'automne.

■ A Toulouse, dans le courant du mois s'est réuni, sous l'égide du Conseil régional Midi-Pyrénées, un groupe d'étude technique rassemblant en particulier Mme E.-J. Baylet, M. Lafont, maire de Golfech, J.-P. Lecomte, délégué régional du GSIEN, J.-R. Mercier, directeur du bureau d'études ARES spécialisé dans l'application des énergies nouvelles à l'agriculture, J. Paltz, gérant du GFA de Golfech et président d'ENERGOLF (association pour le développement des énergies de remplacement à Golfech, créée récemment), P.-J. Poujade, engagé dans la production d'agrocaburant à partir du topinambour et A. Galache, délégué fédéral aux problèmes d'énergie au Parti socialiste.

S'appuyant sur l'étude menée par le GSIEN « Pour une nouvelle stratégie énergétique en Midi-Pyrénées », le groupe a précisé les contours d'un avant-projet alternatif sur le site de Golfech. Il propose la mise en place sur le site d'un centre de développement agro-énergétique qui comporterait :

- une distillerie pilote de topinambours.
- une unité de valorisation des produits et sous-produits agricoles locaux.

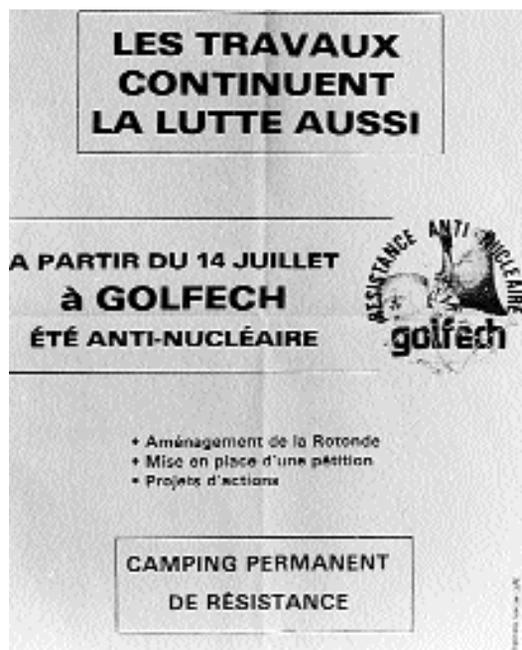


- un centre de formation et de recherches associées.

En mai dernier, le PS avait suggéré à la Coordination régionale de Golfech de créer une commission Energie qui viendrait ensuite discuter avec le PS au niveau régional et Midi-Pyrénées. La coordination avait refusé cette proposition (voir chronologie, 26.05.1981).

Juillet. — Malgré les promesses du nouveau gouvernement (suspension des travaux, gel de 14 sites, moratoire de 15 à 18 mois), EDF continue normalement ses travaux sur ses sites nucléaires. A Golfech, EDF a déjà de nouveaux projets et a obtenu des permis de construire pour des bâtiments (salle de garde, infirmerie, bureaux, etc.). Le GFA qui est exproprié et qui risque l'expulsion, est menacé d'asphyxie par EDF (pose de grillage autour du GFA, porte, accès difficile, etc.). Le site est gardé en permanence par des vigiles.

01.07. — Vers minuit, à Toulouse, attentat à l'explosif à l'intérieur des Etablissements Jeumont-Schneider, faisant partie du « holding » Framatome, spécialisé dans "l'édification" des réacteurs nucléaires. Les dégâts sont peu importants. Dans un communiqué du 02.07, le CAN Toulouse déclare : « ... face au non-respect des promesses de la gauche, il est logique que certains antinucléaires emploient des moyens radicaux (violents) pour s'opposer aux trusts pronucléaires, bien qu'il nous semble que ce ne soit peut-être pas le meilleur moyen ».



07.07. — A Nantes, Michel Rocard (futur Premier ministre de Mitterrand) : « Il faut ré-étudier le programme nucléaire ». Questionné sur le projet du Pellerin, il a précisé : « La suppression de la centrale prévue à Plogoff ne constitue qu'un cas isolé qui ne remet pas en question la politique énergétique de la France ». Rappelons que le 23 mai 1980, à Moissac (Tarn-et-Garonne), il s'était opposé à la centrale de Golfech.

10.07. — Montauban. A la demande de Charles Bourdarios (entrepreneur, ancien maire de Negrepelisse, membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie) et sur proposition du président Pourrat, la CCI du Tarn-et-Garonne, réunie en assemblée générale, émet le vœu : « de voir se poursuivre les travaux de cette centrale essentielle à ses yeux au développement économique et énergétique de la région ». Parce que « les travaux de terrassements de la centrale de Golfech sont commencés depuis déjà plusieurs mois et sont réalisés à près de 20 % ». En raison de : « l'importance de l'enjeu, sur les plans de l'emploi, de la situation économique des départements concernés et compte tenu des informations dont ont besoin les entreprises pour assurer leur plan de travail... ». Cette motion a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

13.07. — A Toulouse, un texte, signé H.M. (membre du CAN Toulouse), est diffusé. Critique envers le nouveau gouvernement, il n'est pas particulièrement tendre sur l'attitude de la Coordination régionale antinucléaire.

### Nucléaire, les roses ont des épines !

« Pour ma part, j'estime que le recours à l'énergie nucléaire est aujourd'hui inévitable » (réponse de Mitterrand aux douze questions de Lalonde, 6 mai 1981).

« Il s'agit enfin de poursuivre un programme électronucléaire important, mais raisonnable (sic) qui

tienne compte du moindre coût de cette source d'énergie ». Discours-programme de Mauroy, 9 juillet 1981. Cela en opposition avec les déclarations du PS, avant les élections, voir déclaration de Tazieff : « Le nucléaire, un désastre économique ».

Le pouvoir giscardien, expression des monopoles, avait prévu un surdéveloppement de l'électronucléaire au-delà des besoins énergétiques nationaux, pour son seul profit (voir le rapport crémieux, *Géranium Enrichi*, avril 1981).

Le pouvoir socialiste ne prévoit qu'un développement de l'électronucléaire adapté aux besoins réels du capital national, donc l'abandon de certains projets (Plogoff et ?). Le projet socialiste, en matière nucléaire, n'est qu'une constatation réaliste des besoins nationaux en matière énergétique et rien de plus. Il n'y avait que les naïfs (écologes et autres) pour y voir une volonté antinucléaire de la part du PS, bien que le PS soit divisé sur la question du développement du nucléaire. La plupart des dirigeants du PS sont pronucléaires, surtout les membres du gouvernement (on peut se demander si le PS n'a pas été autre chose qu'un moyen pour certains dirigeants d'arriver au pouvoir ?). Voir la liquidation de « Combat socialiste » un peu trop critique !

Sur Golfech, Crépeau placera le débat au niveau gouvernemental : « La politique énergétique nouvelle sera soumise à l'examen et à la décision du Parlement. Les propositions lui seront faites par le premier ministre. La mission du gouvernement sera de se mettre à l'écoute des aspirations locales et des opinions formulées par les assemblées départementales ou les associations » (déclaration de Crépeau à *La Dépêche*, 11 juillet 1981).

Le projet de centrale nucléaire à Golfech est remis en jeu : la décision finale appartient au Parlement (plus question de moratoire et de référendum) ; en attendant, ce sont les rapports de forces locaux qui seront déterminants : entre les forces patronales (ARSEN), les notables de droite et gauche et l'EDF, face à... qui ?

Pour l'instant, il n'y a plus que des groupes de la Coordination régionale et des groupes clandestins qui continuent à s'opposer radicalement au projet, mais isolément. La population reste indécise car désinformée, ne sachant plus ce qui se passe, certains croient que le projet est déjà abandonné, d'autres suspendu, d'autres que les travaux vont servir à autre chose, alors pourquoi s'agiter ! Quant à la coordination elle-même, attentiste derrière le CAN Golfech, elle n'a apparemment aucune stratégie, après s'être discréditée par ses maladrotes électorales et ses abandons (30 mai, 7 juin, 28 juin et 14 juillet ?) malgré toutes les déclarations du CAN Golfech avant les élections : « On met Giscard dehors, et on contre-attaque » (avril). « On met Giscard dehors, on se graisse les mollets pour reconquérir Golfech, pour mettre sur pied un rapport de force qui nous permettra de faire reculer encore davantage les positions du nucléaire en

France » (*Géranium*, mai 1981). Sans compter les dénonciations des actions directes et la ligne légaliste. Maintenant, le CANG, par réalisme, joue le jeu de l'alternative énergétique avec la bénédiction du PS, braves petits. Nous n'avons pas de propositions parcellaires à faire ni à accepter (un os à ronger pour rester calmes).

Nous devons reconstruire le mouvement d'opposition à Golfech, et au nucléaire, de façon autonome, nous adresser directement à la population sur des analyses claires et non en renforçant les illusions électoralistes. Si à Plogoff, la droite n'a compris que la violence populaire et la gauche en a tiré les conséquences, il doit en être de même ici maintenant. Le sort de Golfech ne se résoudra pas seulement au niveau local et régional mais aussi au niveau national en recréant un rapport de force favorable qui doit dépasser la somme des oppositions locales sur la base d'un projet global (alternative économique, énergétique, social, politique, etc.). Cela exige un effort de réflexion de la part de chacun et surtout une autocritique du passé. Nous devons nous débarrasser des illusions électoralistes et reprendre le combat.

Camarades, à nous de jouer !

P.S. : La Coordination et le GFA n'ont aucune stratégie sur le site, abandon de la Rotonde !

Sur l'initiative d'une pétition « référendum » à Golfech : « En laissant la décision du programme nucléaire au Parlement (arrêt, limite, développement ?), le gouvernement met beaucoup d'élus locaux dans une situation difficile par rapport à leurs électeurs. Ils (les électeurs) ont déjà voté trois fois (Golfech et sa région), en 1975 de façon explicite contre et deux fois en 1981 de façon implicite, mais ce n'est pas suffisant !

Le gouvernement espère que la situation actuelle : avancement des travaux, lassitude des populations, pressions de l'EDF, des patrons, de certains notables, etc., retournera la situation en faveur de la centrale, donnant ainsi une caution négative aux élus. Quels moyens avons-nous ? EDF continue son intox, les médias se taisent, les élus ne se forcent pas. Pour l'instant, nous n'avons pas les moyens (car nous ne voulons pas nous les donner) d'une initiative autonome, ce n'est pas une raison pour se faire piéger.

Finalement les élus locaux sont bien contents qu'on fasse leur boulot alors qu'ils n'ont pas fait grand-chose avant (allant même aux réunions et réceptions de l'Arsen), favorisant même leurs petits copains entrepreneurs (Bourdarios, Malet, Mortera, Bec, etc.).

Militants, électeurs, cocus mais contents ! »

H. M. Toulouse, le 13 juillet 1981.

14.07. — A Golfech, sur le site, à l'appel du CAN Toulouse et de la Coordination régionale (qui finalement participera à cette initiative), rassemblement contre la poursuite des travaux. Début d'un camping antinucléaire « ...avec diverses activités – infos antinucléaires, expo sur les énergies «alternatives», aménagement de la Rotonde pour faire un lieu permanent de rencontres, d'échanges, de luttes, etc. ».

20.07. — A Toulouse, le Conseil régional adopte à la majorité la résolution au terme de laquelle il n'approuve pas l'implantation à Golfech d'une centrale électronucléaire tant qu'un débat n'a pas eu lieu au plan national sur la politique énergétique. En conséquence, il demande l'arrêt immédiat des travaux sur le site afin que rien d'irréversible ne soit accompli avant les conclusions de ce débat. Résolution adoptée par 38 voix PS pour 15 voix PC et GAR contre, et 14 abstentions MRG.

### 25.07. — **Appel au référendum-pétition**

Dans le Tarn-et-Garonne, 150 personnalités locales (élus, enseignants, agriculteurs, corps médical, artisans, commerçants, pompiers...) appellent les populations dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale de Golfech à signer l'appel référendum-pétition « Golfech, l'autre solution ».

Des personnalités nationales comme Haroun Tazieff, Brice Lalonde et Pierre Pujade apporteront leur soutien à cette initiative.

Ci-joint, le contenu de cette pétition et la liste des élus premiers signataires (extrait du *Géranium Enrichi*, n° juill.-août-sept. 1981).

### Référendum-pétition « Golfech l'autre solution »

Dans les semaines qui suivent, de graves décisions vont décider de l'avenir de Golfech. Il est fondamental que le point de vue des populations directement concernées puisse peser de tout son poids dans la balance qui scellera le devenir définitif du dossier Golfech.

Une autre solution existe. Elle consiste à substituer au nucléaire un plan de développement des énergies de remplacement tenant compte des ressources naturelles et traditionnelles de notre région, notamment agricoles. Un tel projet, immédiatement réalisable, présente des avantages multiples.

- Développement harmonieux de l'économie régionale.
- Création d'emplois durables.
- Solution des besoins énergétiques futurs.
- Respect du cadre de vie et de la sécurité des habitants.
- Maintien d'équipements locaux nécessaires, déjà programmés.

C'est dans cette voie que nous souhaitons voir se dessiner l'avenir de notre région.

Nous, soussignés, appelons les populations voisines de Golfech à agir dans ce sens en signant massivement la pétition-référendum.

#### • *Golfech, l'autre solution*

Outre les problèmes d'insécurité des populations et du saccage écologique de la plaine de la Garonne, l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech, ne correspond en rien aux exigences économiques de la région.

De ce fait, je demande l'abandon du projet nucléaire de Golfech et la mise en œuvre d'un plan de développement d'énergies de remplacement étroitement lié à une politique d'économie d'énergie, sur les principes suivants :

- utilisation maximum des possibilités naturelles et traditionnelles de la région ;
- respect du cadre de vie et de la sécurité des populations ;
- création massive d'emplois durables.

### Liste des premiers signataires de l'appel au référendum-pétition : « Golfech, l'autre solution »

Les élus de : • Golfech : Paul Lafont, maire ; Jean Caussat et Gérard Dané, conseillers municipaux.

- Valence-d'Agen : Jean-Michel Baylet, député-maire ; Joseph Delgal, premier adjoint ; Jacques Bousquet, conseiller municipal. • Goudourville : Pierre Fabry, maire et vice-président de la Fédération départementale des APP. • Saint-Paul-d'Espis : Hubert Pons, maire. • Gasques : Ernest Vidal, maire. • Perville : Gérard Delfariel, maire. • Gimat : Henry Fontagnères, maire. • Saint-Amans-de-Pellagal : J.-M. Graulhières, maire. • Dufort-Lacapelle : Pierre Pertenaire, maire. • Saint-Clar : Jean Lecorre, maire. • Miramont-de-Quercy : Marcel Roques, maire. • Sérignac : André Salobert, maire.

- Fabas : Pierre Tajan, sénateur-maire. • Garganvillar : Robert Descazeaux, maire et conseiller général. • Moissac : Jean-Paul Nunzi et Delbes, maires-adjoints ; Louis Violle, maire-adjoint et conseiller général ; Rey et Vigne, conseillers municipaux. • Beaumont-de-Lomagne : Taupiac, maire-adjoint.
- Tarn-et-Garonne : Evelyne-Jean Baylet, présidente du Conseil général. • Donzac : Jacob Charly, maire-adjoint.

■ A Golfech, dans la nuit, tentative de sabotage contre une grue de 200 tonnes de l'Entreprise Dodin qui continue les travaux sur le site. Après avoir traversé la Garonne en bateau, les saboteurs ont déposé 18 kg d'explosif sous le ponton de la grue (elle sert à l'aménagement du lit de la Garonne). Mais le mécanisme de mise à feu n'a pas fonctionné... L'action sera revendiquée, à la rédaction de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), par le « Groupe Iceberg ». « Suite à la position du Conseil régional, le Groupe Iceberg se prononce pour le gel définitif du projet de Golfech. Notre patience fond : la grue Dodin en a fait les frais au fond de la flotte ».

26.07. — Dans *La Dépêche* (Tarn-et-Garonne) est publiée une lettre de l'Association Toulousaine d'Ecologie adressée au nouveau président du Conseil régional, Alex Raymond (député-maire socialiste de Colomiers), qui remplace Alain Savary (président de la Région depuis 1974, devenu ministre de l'Education nationale du gouvernement Mauroy le 22 mai). Dans ce courrier, l'ATE, après un bref historique de l'opposition à la centrale de Golfech, précise : « ...Vous n'êtes pas sans savoir qu'à l'heure actuelle, EDF tente de rendre les travaux d'approche irréversibles. Il est à craindre qu'un trop grand retard apporté dans la réalisation des promesses, ou pire que le non-respect de ces promesses, entraîne dans la population opposée au nucléaire la cessation de "l'état de grâce" post-électoral. Auquel cas de nouveaux "affrontements" entre population et pouvoir sont à redouter. Nous aimerions donc savoir dans les plus brefs délais quelles sont les actions que vous comptez entreprendre afin que les promesses deviennent réalité ; nous demandons le "gel" immédiat des travaux entrepris sur le site et le retrait des vigiles, ceci afin de ne pas atteindre une situation irréversible.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée».

### 30.07. — A Paris, le Conseil des ministres décide le "gel" de cinq centrales

« Nous annoncerons dans les tout prochains jours des décisions qui témoignent de la cohérence de notre politique (énergétique) et de notre volonté d'aller rapidement de l'avant ». (*Le Matin*, 14 mai 1981, propos d'un dirigeant PS).

M. Edmond Hervé, ministre délégué de l'Energie auprès du ministre de l'Industrie, rendait compte lors d'une conférence de presse des décisions prises en matière d'énergie par le Conseil des ministres. Il a été décidé :  
 – qu'en ce qui concerne l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague, les travaux d'extension de l'usine seront poursuivis ;  
 – que le site de Plogoff, comme prévu, est abandonné ;  
 – que la construction de 5 centrales : Le Pelle-  
 rin, Chooz, Cattenon 3 et 4, Civaux et Golfech est suspendue. Qu'à propos de Golfech : «...les travaux conservatoires de sécurité liés à la protection contre les crues seront poursuivis...».

Il a souligné « qu'il n'y aura pas de référendum sur le nucléaire », mais qu'il y aurait un débat parlementaire le 15 octobre (qui se



tiendra finalement le 6 octobre) sur la politique nationale d'énergie. Le plan intérimaire et le budget 1982 qui découlent des décisions en matière nucléaire se traduisent déjà par un accroissement de 42,7 % des investissements des Charbonnages de France, et 25,9 % pour les programmes de Gaz de France.

Des représentants de la Coordination des sites (voir chronologie, le 9.06.1981) dont Golfech qui assistaient à la conférence de presse, ont dénoncé après cette dernière « l'attitude électoraliste du PS qui s'était engagé sur le gel des 14 sites non encore ouverts ».

Dans un communiqué, daté du 31.07.1981, le CAN Toulouse exprime sa colère :

«...A Golfech les travaux seraient « suspendus », lesquels ? puisque le calibrage de la Garonne doit être entrepris. Ces travaux sont la suite logique de la construction de la plate-forme terminée entre le 10 mai 1981 et ce 30 juillet, avec toutes les conséquences de pollution sur la Garonne : « Les travaux et plus spécialement l'aménagement du lit de la Garonne vont perturber la faune et la flore : destruction des biotopes et mise en suspension des sédiments ». (Rapport EDF : *Impact sur l'environnement*, octobre 1979).

...Nous dénonçons les fausses mesures du gouvernement et nous appelons à continuer la lutte

par tous les moyens puisqu'il n'y a pas respect des promesses. A Golfech, les travaux vont donc continuer au profit de certains patrons de « gauche » (Bourdarios – MRG – et Mallet – parent du clan Baylet). La droite avait le cynisme pour politique, la gauche a l'hypocrisie !

Pour nous, il n'est plus question de faire la moindre confiance à qui que ce soit. Nous rappelons que nous continuons l'occupations du GFA et de la Rotonde, nous vous appelons à venir sur le site pour nous opposer à tous les travaux et nous imposerons le gel total des travaux ».

Août. — **D'Agen à Montauban, offensive pronucléaire.** Le Groupement Populaire Apolitique de Défense des Intérêts et Progrès de la commune de Golfech (voir 08.80), des entrepreneurs travaillant sur le site de Golfech, la CGT, FO, le PCF et quelques ouvriers organisent une série de manifestations.



■ Si l'Union départementale CFDT « se félicite de la décision prise par le gouvernement... », dès l'annonce du "gel", les patrons (Culetto, Bourdarios, membre du MRG et président de la Fédération des travaux publics...), EDF, l'Arsen, la Chambre de commerce et d'industrie de Montauban, la droite régionale (notamment l'UDF), les syndicats FO et CGT, le PC se sont mobilisés pour imposer « la reprise des travaux ».



« Mettant en avant le problème de l'emploi, cette offensive pronucléaire orchestrée par J.-F. Poncet (président du Conseil général du Lot et Garonne), Briat (ex-candidat de l'Union Nationale de la Majorité) et Ricci (maire d'Agen), n'a pas réussi à mobiliser les travailleurs et la population. Et ceci, malgré la crapuleuse complicité des médias. Pourtant EDF

s'est empressée d'annoncer que des travaux « destinés à permettre le maintien de l'emploi seraient poursuivis ». L'offensive pro a continué tout au long des mois d'août et septembre par une campagne de presse et par de multiples réunions d'élus et de chefs d'entreprises. »

Courant Alternatif.

Le 03.08. — Se servant des camions et engins de chantier, toute la journée ils occupent la Nationale 113, profitant du ralentissement de la circulation, ils distribuent des tracts. Voir, l'un d'eux, « Golfech, la fin de l'espoir ». Alors qu'ils n'étaient qu'entre 100 et 200 manifestants, la radio France-Inter, les chaînes de TV TF1 et Antenne 2, parleront de 1 500 manifestants et d'une armada de camions. L'après-midi, une délégation se rendait à la mairie de Valence-d'Agen puis au domicile du député Jean-Michel Baylet, mais ce dernier les avait déjà prévenus qu'il ne les recevrait pas.

### Golfech, la fin de l'espoir

- L'arrêt des travaux
  - = 250 chômeurs aujourd'hui
  - = 6 000 emplois compromis
  - = faillites des PME et artisans régionaux qui ont embauché et investi pour 10 ans de travaux
  - = fin de l'espoir pour tous les sans-emploi
  - = arrêt des avantages du grand chantier pour toutes les communes
  - = fin de l'espoir d'un réel développement local.

Groupement de défense des intérêts de la région de Golfech.

Le 05.08. — Ils sont une centaine à barrer les voies ferrées sur les lignes Bordeaux-Sète, à hauteur de Golfech, et Paris-Toulouse, à Albi au nord de Montauban.

Le 07.08. — Ils sont toujours le même nombre (*La Dépêche* du 8.08.1981 parlera de 300 à 400 manifestants) à la « marche » Golfech-Castelsarrasin (30 km), à l'aide d'engins (camions, scrappers, bulls, etc.), où une délégation munie d'une motion exprimant leurs doléances sera longuement reçue par le sous-préfet.

Voilà trois journées de grève certainement les mieux payées de France, avec des patrons et des ouvriers main dans la main pour le bonheur de l'humanité.

En septembre, le GPADIP fait paraître un sondage effectué par la SOFRES concernant 406 personnes dans un rayon de 30 km autour de la centrale. Environ 45 % serait pour l'achèvement des travaux et 36 % contre.

Ci-joint, « Les manifs pronucléaires », extrait du *Calendrier antinucléaire* 1983, publié par le CAN de Toulouse.

### Les manifs pronucléaires

Lorsque la gauche accède au pouvoir, la majorité du mouvement antinucléaire pense que c'est gagné, Golfech ne se fera pas, et qu'il faut laisser le temps au nouveau gouvernement de se mettre en place. La manifestation prévue le 30 mai est annulée. Monstrueuse erreur, la confiance ne paie pas, une lutte ne doit s'arrêter que lorsqu'elle aboutit et non pas du fait d'un changement de régime. Les pros, eux, manifestent, et les médias l'annoncent largement, gonflant délibérément les chiffres, ça sent le roussi, la trahison est proche. Le PC et la CGT n'hé-

sitent pas à manifester avec les patrons et les fachos du coin. Dans ces manifestations, la fine fleur locale est rameutée, et finalement le pourcentage d'ouvriers y participant est faible.

- Le lundi 3 août 1981, 158 participants à la première manifestation pronucléaire.
- Le mercredi 5 août 1981, ils ne sont plus qu'une soixantaine pour placer des bulls en travers des voies ferrées.
- Le vendredi 7 août 1981, 100 personnes grassement payées accompagnent 53 engins portant

au sous-préfet de fausses revendications qui ne les concernent pas.

Il est à noter que dans les premiers ouvriers arrivés sur le site, on a pu noter qu'un groupe particulièrement actif et violent a incité à ces manifestations ; bizarrement, ils venaient du même département et semblaient bien se connaître. Visiblement bien payés, les premiers barbouzes arrivent à Golfech.

- Le lundi 5 octobre, une manifestation des pros est prévue à Toulouse, ceux-ci doivent partir du

site et pour cela louent trois autobus. Malheureusement pour eux, la veille une manifestation antinucléaire a dévasté le site, plusieurs millions de francs de dégâts. Ils en ont le souffle coupé et annulent leur manifestation à Toulouse. De toute façon, ils n'étaient pas assez nombreux et n'auraient pas rempli un autobus. Leur brillante démonstration s'achève sur une distribution de tracts sur la RN 113 par une vingtaine de personnes.

■ A Golfech, le même jour, vers 10 heures, alors que les pronucléaires "marchent" sur Castelsarrasin, des membres de l'association antinucléaire ENERGOLF pénètrent sur le site et prennent des photos prouvant que des travaux à caractère nucléaire continuent. Ils provoquent ensuite quelques incidents afin de faire réagir les vigiles et la gendarmerie pour qu'ils dressent un procès-verbal, prouvant la date des photos. Preuve que les travaux continuent malgré le gel ministériel.

Voir ci-joint « Rodéo », le témoignage de l'un des participants, extrait du *Géranium Enrichi*, numéro de juillet-août-septembre 1981. *La Dépêche* du 08.08.1981 (rédaction de Montauban) rendra compte des événements en parlant d'incidents, mais que deux véhicules avaient pénétré sur le site « en menaçant les vigiles de fusils américains à canons courts superposés... et toujours en menaçant de leurs armes les ouvriers du chantier, ils ont vidé une citerne de mazout ».

## Rodéo

Vendredi 7 août, à part les vigiles et nous, personne sur le site... ou presque. Les ouvriers sont à la pêche, à part quelques-uns nommément désignés par leurs patrons pour conduire les 53 engins qui bouchonnent la 113 (je n'invente rien, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui nous l'ont dit).

- *Mirza*

Vers 8 h 30, comme tous les jours depuis que le gel est prononcé, on promène Mirza. Mirza, c'est l'appellation que nous avons attribuée à un drôle de truc un peu plus gros qu'une cabine de camion, qu'un engin mi-bulle, mi-élévateur trimballe sur le site quatre fois par jour. Caisse, on va voir.

Et si on allait voir ? Trois dans une voiture, on va se payer le tour du site, pour voir un peu ce qui se passe et ce qui a bougé depuis qu'on nous a annoncé le fameux gel dont EDF et les patrons semblent se tamponner allègrement tout en criant à l'assassin. Bien sûr, on s'équipe...

- *Confirmation*

Sur toute la ligne, cette petite promenade matinale confirme notre sentiment ; il n'y a vraiment rien de fait mais par contre en opposition avec :

– l'ordre de gel

– les travaux autorisés en bordure de Garonne par sécurité

– les déclarations officielles d'EDF, la veille, selon lesquelles si les travaux reprenaient, rien d'irr-

versible et rien de nucléaire ne serait effectué.

On commence à faire des mini travaux nucléaires alors même que le terrassement est loin d'être terminé ; histoire de pouvoir peser lors du débat national pour rendre Golfech irrémédiable (pensez donc, ma bonne dame, on peut quand même pas gaspiller !).

- *On fait pisser Mirza*

Maintenant on sait ce qu'est Mirza. Une sorte de poste à soudure bizarroïde et spécial destiné à raccorder les éléments de canalisation qui doivent évacuer... les effluents radioactifs ! Nous n'inventons rien, ce sont les deux ouvriers (l'un venant de Bollène, l'autre de Nancy) qui nous l'ont appris au cours d'un dialogue plutôt sympa qui les a soulagés (on les a mis en garde contre les « écolos » qui veulent leur casser la g...).

Pour le principe, l'un de nous est allé faire pisser Mirza, le vider de la réserve de fuel qui lui permet de faire sa sale besogne.

- *La tour prend garde*

Ces braves ouvriers nous indiquent gentiment la route tourmentée à suivre pour trouver la base d'une éventuelle tour qu'on a fait charger en graviers et dont on a aplani le pourtour depuis que le gel est prononcé.

Allez voir là-bas si elle y est, on y est allé, effectivement, elle y est.

- *Sur le pont*

Un petit tour sur le pont, pour vérifier l'absence de dégât à la grue Dodin due au ratage des 18 kg de dynamite posés par le Groupe Iceberg il y a 15 jours. Surprise, y'a quécun qui y travaille !

- *Tarii taraaa tarii taraaa*

Le Quécun qui travaille il est pas tout seul, il a son ange gardien en uniforme marron qui rameute ses petits copains par talkie avant de nous apprendre que nous sommes payés pour faire ce que nous faisons.

Il n'a pas eu le temps de nous dire par qui (dommage, ça m'intéresse, comme je n'ai jamais rien touché, je serais allé réclamer, j'ai vraiment plus un sou !) que déjà, dans la meilleure tradition du western, deux destriers de fer venus du diable vauvert, arrivent pour nous mettre le grappin dessus

(musique de choix : la charge de la cavalerie légère ou les lanciers du Bengale...). Seulement, comme nous sommes « équipés », ils n'en mènent pas large et ne peuvent que demander par talkie d'avertir la maréchaussée tandis que calmement nous remonçons en voiture.

- *Rodéo*

Retour à la Rotonde où nous décidons de sortir les photos afin de les expédier à la presse et au ministère. Deux voitures démarrent donc pour forcer le passage, c'est qu'ils nous attendent ces petits futés, décidés à récupérer la pellicule... Coups de freins, coups d'accélérateur, slaloms, klaxons bloqués... Nous allons très bien merci, les voitures aussi. Les photos sont parvenues au ministère avec notre commentaire, au *Géranium* aussi...

Arthur Kasabeck

11.08. — A Golfech, une vingtaine de membres de la Coordination régionale antinucléaire rencontraient les responsables EDF devant les bureaux du chantier. M. J.-P. Silberstein, dont le rôle – outre la responsabilité du chantier – est de rassurer d'un côté les entrepreneurs et de l'autre de freiner l'action des antinucléaires, précisait à propos des travaux : « Nous n'activerons rien et les travaux ne concernent que des mesures d'ordre conservatoire... Nous ne faisons rien d'autre que de nous conformer aux instructions ministérielles. A savoir, principalement préserver l'emploi des 250 ouvriers affectés à ces travaux conservatoires... ». Il ajoutait que « les travaux n'auraient pas un caractère irréversible, le site pourrait servir à autre chose » et que « les terres pourraient être même le cas échéant rétrocédées ».

15 et 16.08. — Golfech, à l'initiative de la CRAN, action de filtrage sur la RN113 avec distribution de tracts. Le but étant d'informer les automobilistes sur la réalité du « gel ».

Voir plus loin, « Une seule issue », le texte de la Coordination qui fut diffusé.

Si certains des automobilistes s'arrêtent au stand de soutien à Golfech, l'action de filtrage crée des tensions, d'autres invectivent, insultent. Un vacancier débile, après avoir refusé un tract, déboîte de la file des voitures et renverse deux antinucléaires dont l'un aura un bras cassé et l'autre des contusions.

Le dimanche 16 août, un pronucléaire (qui après son acte se réfugiera dans un café très célèbre à Golfech) met le feu à une remorque de paille entourée de 5 à 6 voitures d'anti-nucléaires présents au filtrage. Une voiture fut détruite ainsi que la remorque qui appartenait à un agriculteur antinucléaire, M. Carbonnel. Il est le dernier à refuser de "vendre" son exploitation de 15 hectares qui se trouve sur le site. EDF n'a pas accepté la somme de 1 milliard de centimes que M. Carbonnel demandait pour quitter ses terres. Exproprié, il a fait appel au jugement d'expropriation. L'« enquête » menée par la gendarmerie pour retrouver l'incendiaire n'aboutira jamais. A propos de ce dernier et du climat de tension qui règne dans la région, le CAN Golfech fera paraître un communiqué, dont voici des extraits :



Devant le site de Golfech.

## Encore un agriculteur visé par les méfaits de partisans du nucléaire

« Dimanche après-midi, un provocateur connu de la gendarmerie, qui a déjà menacé ouvertement des opposants à la centrale et s'est même vanté d'avoir agressé un autre agriculteur, Bernard Trépout, la semaine passée au même endroit, a mis le feu à la remorque de paille de Jean Carbonnel... »

Il est significatif que ces méfaits visent des agriculteurs car ils sont nombreux à être opposés au nucléaire qui les chasse de leurs terres ou menace leurs exploitations voisines. Ce projet est incompatible avec l'agriculture. M. Carbonnel a envoyé une plainte au procureur et le CAN Golfech s'est porté partie civile par rapport à cet attentat et à toutes les menaces de mort que ses adhérents ont subies. Par ailleurs, de nombreuses personnes ont

offert spontanément leur témoignage. Il s'agit de mettre un coup d'arrêt définitif aux agissements d'individus au demeurant souvent ivres, et dont on peut se demander qui les manipule après les avoir enivrés.

Le CAN Golfech ne cèdera pas quant à lui à ces provocations dont le but est d'arriver à un affrontement direct avec les ouvriers du site. Il ne se trompe pas d'adversaire. Les ouvriers sont tout aussi victimes de ce projet qui mettrait leur santé en péril et qui contribuerait à accroître le chômage...

Déjouons les provocations et dans l'intérêt général, réclavons l'abandon du nucléaire et son remplacement par un autre projet ».

## Une seule issue, l'abandon du nucléaire à Golfech

Le gouvernement vient de prendre la décision de geler le chantier de Golfech. Cette décision attendue depuis plus de deux mois par les populations concernées, nous en prenons acte, car elle marque un pas nouveau vers l'abandon définitif du projet nucléaire.

Néanmoins, les mesures de gel sont assorties pour Golfech de dispositions qui ne manquent pas de nous inquiéter (citation E. Hervé). « ...Les travaux conservatoires de sécurité liés à la protection contre les crues seront poursuivis sur la plate-forme en cours de réalisation et pour le recalibrage de la Garonne... ». Il est clair que par ce biais le gouvernement ménage la possibilité de réouvrir le chantier dès la tenue du débat parlementaire en octobre. Les travaux concernant la Garonne étant de toute façon des préalables à la continuation du chantier sur le site.

Lors d'un entretien avec le ministre de l'Énergie, E. Hervé, celui-ci a tempéré notre inquiétude en nous certifiant que les « travaux conservatoires » auraient un caractère strictement limité à la sécurité des crues de la Garonne ; qu'il n'y aurait pas d'intensification des travaux.

Dans ce contexte, nous demandons que les mesures de sécurité nécessitées par l'état actuel du site soient rendues publiques, car apparemment rien ne les justifie. Nous ne tolérons pas qu'EDF engage des travaux importants et non avendus, dans le but d'influencer la décision finale, nous saurons nous y opposer. Nous ne reconnaissons pas à EDF le droit de jouer avec notre avenir. Les interventions et déclarations de M. Silberstein, patron du chantier, sont des abus de pouvoir inadmissibles.

Répondant à nos questions sur le débat parlementaire prévu en octobre, M. Hervé, ministre de

l'Énergie, nous a précisé que la décision sur Golfech respectera les engagements de F. Mitterrand dans une lettre personnelle d'avril 1981. Cette lettre soulignant l'unanimité de l'opposition à Golfech et l'état des travaux insignifiant, s'engageait à tenir compte largement du point de vue des instances régionales dans la décision finale.

L'opposition quasi générale des populations et des élus locaux à la centrale nucléaire a joué un rôle déterminant dans le gel du chantier. Aujourd'hui, la bataille pour l'abandon définitif du projet est engagée. Golfech sera ou ne sera pas, dépendra de nous tous, de notre mobilisation active, à forcer nos élus et le gouvernement à respecter les engagements passés.

### • *Les pronucléaires s'excitent*

Suite à la décision gouvernementale, les réactions de la part de la Chambre de commerce et d'industrie, d'EDF, de certaines entreprises, ainsi que des partis politiques UDF et PCF nous paraissent intempestives et injustifiées. Nous dénonçons la tendance à dramatiser la situation en grossissant les chiffres et en usant de mensonges.

### • *La réalité des faits et chiffres :*

– Il y a 30 millions de dépenses, soit 1 millième du coût total estimé par EDF (on peut doubler).

– Parler de 1,2 milliard de contrats n'est pas propre quand on sait qu'ils ont été débloqués dans la précipitation de l'évacuation de l'Élysée par l'équipe Giscard dans un abus de pouvoir des plus louches.

– Le terrassement est à peine débuté, la terre végétale n'a pas encore été entièrement enlevée.

– Il y a 200 travailleurs qui travaillent sur ou autour du site, pour la plupart étrangers à la région ; avec parmi eux beaucoup de vigiles et aussi beaucoup de travailleurs déjà employés par les entreprises

concernées (autoroute). Les contrats de travail sont tous temporaires. C'est ça les créations d'emploi ? – Les entreprises qui vont toucher les gros sous sont des entreprises nationales, les quelques locales sont là pour la « façade ».

Nous déplorons également que des entreprises, pour préserver leurs intérêts privés, se servent des problèmes sociaux et de l'emploi pour manipuler des manifestations et inciter à des incidents. Ces manifestations qui se sont déroulées ces jours derniers n'ont rassemblé que quelques dizaines de manifestants savamment manipulés par EDF ; les patrons, leurs serviteurs UNM et leurs alliés du jour, le PCF. Malgré les moyens mis en œuvre, la Chambre de commerce et d'industrie de Montauban, la complaisance des gendarmes, le nombre des manifestants n'a jamais dépassé les 160 – ce qui n'a pas empêché les médias d'amplifier l'événement en annonçant 1500 manifestants dans le but de tromper l'opinion publique.

Nous appelons les ouvriers du chantier à déjouer les manœuvres et à rejoindre notre combat car nous réaffirmons que le nucléaire ne résoudra pas le chômage et même l'accentuera une fois les grands travaux terminés.

La solution réside ailleurs, dans un grand plan de développement des énergies de remplacement réalisable immédiatement et qui présente des avantages multiples :

- développement harmonieux de l'économie régionale ;
- création d'emplois durables ;
- solutions des besoins énergétiques futurs ;
- respect du cadre de vie et de la sécurité des habitants ;
- maintien des équipements locaux nécessaires déjà programmés.

Tous ensemble, imposons l'abandon du nucléaire.

Coordination régionale antinucléaire  
de Golfech.

**Le 18.08.** — Jean François-Poncet, président du Conseil général du Lot et Garonne, se solidarise des travailleurs et des entreprises contre le gel de Golfech.

Dans le même temps, un groupe d'élus de la région de Golfech (qui en compte plus de 400 de la frontière lot et garonnaise à Castelsarrasin) signent une motion, dont les arguments sont strictement économiques, demandant « que les travaux de la centrale électronucléaire soient menés à leur terme... se proposent de soumettre cette prise de position à leur conseil municipal respectif ainsi qu'aux associations représentatives de leur commune ».

Les 12 élus signataires de la motion sont :

André Vidalot, conseiller général à Dunes ; Pierre Luerchundi, maire d'Espalais ; Jacques Rivière, maire de Saint-Loup ; Roger Bouzaguet, adjoint à Lamagistère ; Jean-Pierre Sieurac, maire de Saint-Nicolas-de-la-Grave ; H.-M. Fournier, de Saint-Aignan ; Jean-Louis Demeurs, adjoint au maire de Moissac ; Hervé Sarraud, adjoint au maire d'Auvillar ; Maxime Arthozoul, maire-adjoint de Castelsarrasin ; Robert Benech, maire-adjoint de Castelsarrasin ; L. Chanut, maire de Malause.

**21.08. — Attentat contre la maison du chef de chantier EDF de Golfech.**

Dans la nuit, à Goudourville (Tarn-et-Garonne), une dizaine de balles de calibre 11,43 sont tirées à travers les volets de la chambre à coucher de Silberstein. La maison est vide lors de la volée, il semble que ce soit plus un avertissement qu'une tentative d'homicide. L'action portera ses fruits puisque l'oiseau disparaîtra de la circulation quelque temps plus tard. Outre les douilles, les vigiles découvrent le texte de revendication signé « Colt 45 » (Coordination Ouvrière pour la Liquidation des Travaux) dont le contenu est le suivant :

### **Pourquoi un attentat chez M. Silberstein ?**

C'est la confusion générale à Golfech : le gel de la centrale est décidé à Paris mais les travaux continuent sur le site ; les entrepreneurs risquent de perdre quelques contrats mais ce sont les ouvriers qui manifestent et assurent la défense des intérêts patronaux. Dans cette incroyable pagaille, M. Silberstein reste lucide, il arrive même à distinguer « une dizaine d'ouvriers excités par une éventuelle perte d'emploi ». Il les comprend, il en vient même

à justifier leurs exactions contre les antinucléaires : menaces contre les occupants de la Rotonde ; casage de gueules ; voitures saccagées et brûlées ; tracteur incendié le 16 août. Mais les responsables d'EDF se trompent s'ils croient que nous allons nous préoccuper de quelques castagneurs et les oublier, eux, qui tirent les ficelles... Erreur... Erreur qui pourrait devenir fatale...

« Colt 45 »

L'UD du syndicat FO publiera un communiqué dénonçant l'attentat et indiquant qu'il continuerait son action pour la défense de l'emploi et qu'il ne tomberait pas dans le piège de ce qu'il considérerait comme une provocation. De son côté, E. Hervé, ministre de l'Industrie chargé de l'Energie condamnait fermement l'attentat : « De telles actions irresponsables et dangereuses ne peuvent que nuire à la démocratie ».

**28.08. — A Toulouse, une délégation du Comité régional de la CGT remet une note signée par Bernard Ribeira, secrétaire régional, à Alex Raymond (président du Conseil régional Midi-Pyrénées) ; à l'intérieur, la Confédération argumente, développant longuement son refus du gel à Golfech et son appel à la reprise des travaux jusqu'au quatrième réacteur.**

29 et 30.08. — A Golfech, organisée par la Coordination régionale, action de filtrage sur la RN113 avec distribution de tracts d'information aux automobilistes. La Coordination régionale envisage une manifestation pour le 4 octobre 1981.

Fin août — Dans une lettre interne, un membre de la Coordination régionale manifeste sa déception devant la faible mobilisation des antinucléaires, notamment sur « l'action prioritaire », aux yeux de la coordination, qu'est la pétition-référendum « Golfech, l'autre solution » (plaquette qui sera diffusée à 15 000 exemplaires, voir chronologie 25.07.1981).

Ci-joint le contenu de cette lettre.

« Bonjour.

Où sont les antinucléaires à la fin de cet été ? Sans doute au bord d'une piscine, en tout cas ils n'étaient pas présents à la coordination du 29 août ni sur les bords de la RN113 pour le filtrage des 29 et 30 août...

Et pourtant, tous savent bien que nous sommes dans la dernière ligne droite, celle où il convient de se défoncer si l'on veut faire aboutir des années de lutte. A l'heure où chacun sait que nous devons mettre le paquet pour être enfin entendus par ceux qui devront décider de Golfech, on ne peut que se demander pourquoi tous n'étaient pas là. Cette centrale, vous la voulez ou non ? Dites-le

donc haut et fort, dans deux mois il sera trop tard et vous pourrez rentrer chez vous à pleurer ou à dormir !

La pétition demeure notre action prioritaire ; c'est en effet le moyen défini pour faire savoir que la population reste opposée à Golfech – encore faut-il que chacun prenne les moyens d'aller la faire signer. Bien sûr, nous allons, autant que faire se peut, « donner la presse » mais ça ne suffit pas. Que chacun « sacrifie » une ou deux journées dans les trois semaines qui suivent pour faire le porte à porte et la pétition sera un succès, ça ne sera pas trop cher payé pour ne pas avoir la centrale... »

**01.09. — A Paris, une délégation composée par M. Lafont, maire de Golfech, M. Brugnon, représentant de la FDSEA et M. Paltz, président d'ENERGOLF, sont reçus au ministère de l'Energie et par un proche collaborateur du premier ministre. Ils y apprennent que le débat parlementaire prévu le 15 octobre est avancé au 6 ou 7 octobre, que la décision concernant les sites nucléaires ne sera prise qu'après le vote du Parlement et après avis des régions.**

## ■ EDF se paye des élus ?

Le numéro 1 de la *Gazette de Golfech*, publié en septembre 1981 par ENERGOLF, est consacré à ces entretiens de Paris. La *Gazette* détaille les "pressions" économiques (l'industrie nucléaire) et sociales ("difficulté" à reconvertir rapidement les ouvriers travaillant dans ce secteur) subies par le gouvernement et à propos des diverses influences : « le proche du premier ministre venait de nous dire qu'"EDF a acheté des élus" (ce qui confirme ce qu'un élu local nous avait confié en privé voici deux ans). L'affirmation a été faite le 1<sup>er</sup> septembre 1981 devant 3 témoins dont précisément un élu (notons qu'il y a de nombreuses façons d'acheter quelqu'un) ».

■ Le même jour, dans la soirée à Agen, une rencontre avait lieu entre 16 représentants d'associations en vue d'organiser la lutte contre le projet de la centrale de Golfech et d'envisa-

ger des contre-propositions. Un collectif large est créé regroupant des CAN (Golfech, Tonneins, Passage-d'Agen), la CFDT, l'Union des consommateurs de l'Agenais, la Ligue des droits de l'homme, la Libre pensée, des groupes écolos comme SOSGolfech, ME Villeneuve, ERA 47, SEVE Pont-du-Casse, Union des agriculteurs biologiques, la SEPANSO et des organisations politiques, PSU, LCR, VAP.

Le collectif enverra une lettre signée par ses membres au président de la République lui rappelant les promesses faites pendant la campagne électorale, organisera une conférence de presse à Agen le 15 septembre, une distribution massive sur la ville d'un tract de 4 pages et un meeting le 25 septembre au stade d'Agen.

De son côté, la Coordination régionale (en collaboration avec le collectif) organisera des réunions publiques dans les villages (Malause, Auwillar...) dans le but de recueillir des signatures pour la pétition-référendum et de mobiliser la population, avant le débat parlementaire, pour la manifestation du 4 octobre de Valence-d'Agen à Golfech.

07.09. — A Agen, conviés par J. François-Poncet (UDF, président du Conseil général) et Georges Ricci (maire d'Agen), des élus ont protesté lors d'une assemblée contre l'arrêt des travaux de la centrale de Golfech. 140 élus (9 maires, conseillers municipaux) des 220 communes du Lot et Garonne et du Tarn-et-Garonne concernées par la construction de la centrale, signeront la pétition lancée le 4 août 1981 (voir chronologie), pour la reprise des travaux. Dans son édition du 14.10.1981, *Le Canard Enchaîné* (voir extrait ci-joint) nous informe à propos de cette pétition et de l'attitude de Vidalot (maire de Dunes), devenu un défenseur rémunéré de l'implantation d'une centrale à Golfech. Il est et ne sera pas le seul à retourner sa veste. Le 7 mars 1976 (voir chronologie), il publiait en tant que maire sa profession de foi antinucléaire. Le 17 janvier 1979 (voir chronologie), en tant que conseiller général, il avait voté non à la centrale atomique et le 12 octobre 1979 (voir chronologie), il faisait partie des neuf maires membres du CANID (voir chronologie du 11.02.1978) qui avaient refusé d'accueillir dans leur mairie le dossier d'enquête d'utilité publique. Ci-joint, un extrait de l'article du *Canard Enchaîné* du 14.10.1981.

«...De leur côté, les pronucléaires font plutôt dans les frais généraux. Ainsi, sous couvert d'un groupe de défense des entrepreneurs (l'Arsen), EDF a recruté à prix fort un démarcheur spécialisé dans la signature spontanée de pétitions par des élus favorables au nucléaire. Résultat : la presse locale a déjà publié un communiqué intitulé «Motion pour la poursuite du grand chantier de Golfech», indiquant que sur les 220 communes concernées, 140 souhaitaient la reprise des travaux. En fait, il s'agissait seulement de 140 élus, des conseillers municipaux surtout. Sur la liste, 9 maires seulement avaient signé.

Dans le même genre de procédé, le démarcheur en question (un certain Vidalot, conseiller général et maire de la bourgade de Dunes) arrondit ses fins de mois, par exemple en maquillant en pétition nucléaire une feuille de présence à une réunion. Paul Lafont, maire de Golfech et redoutable antinucléaire, a eu ainsi la surprise de retrouver sa signature sur ce «document». Bref, on dépense beaucoup d'énergie autour de Golfech... »

■ **Le Parti communiste (Tarn-et-Garonne) reprendra, dans son journal *Nouvelle 82* d'octobre 1981, l'argument des 160 (d'après lui) élus locaux pour demander le dégel et la réalisation des quatre tranches.**

10.09. — Près de Lodève (Hérault), un attentat à l'explosif a endommagé une sondeuse de la COGEMA (Compagnie générale des matières premières – filiale la plus importante du CEA). Cette sondeuse effectue des recherches de minerai d'uranium près du village de Saint-Jean-de-la-Blaquière. Les dégâts sont évalués à 200 000 F.

Deux autres actions de sabotage avaient déjà été menées contre la sondeuse. Le 15 août 1981, des flexibles assurant l'alimentation en eau de la sondeuse avaient été sectionnés et le 2 septembre 1981, trois coups de feu avaient été tirés en direction de la sondeuse. Le 20 novembre 1977, une tentative de sabotage à la mine d'extraction d'uranium avait échoué (voir chronologie).

17.09. — A Toulouse, 1 000 compteurs électriques du quartier Reynerie au Mirail sont endommagés par un "Groupe antinucléaire de Golfech" et les plombs déposés dans la boîte aux lettres du Conseil régional. Un communiqué précise : « Golfech : pendant le gel du projet, les travaux continuent. Toulouse : nous avons dû poursuivre les nôtres par le déplombage et la destruction d'un millier de compteurs ».

24.09. — A Bordeaux, le CAN de la ville projette le film-vidéo « Mensonges de la propagande EDF ».

26.09. — *La Dépêche* fait paraître un texte du PSU qui sera diffusé par ailleurs. Outre des contre-propositions, le PSU déclare :

**« Mesdames et Messieurs les députés, tenez vos promesses ! »**

Les 5 et 6 octobre, aura lieu un vote sur le projet de loi du gouvernement Mauroy qui proposera la mise en service pour 1990 de près de 60 000 megawatts d'origine nucléaire, soit 50 % de plus que ce que prévoyait le programme électoral socialiste et presque autant que le programme Giscard-Giraud (60 000 megawatts).

Dans cette hypothèse, on peut craindre la construction définitive de la centrale de Golfech dont les travaux n'ont pas cessé malgré le « gel » annoncé le 30 juillet.

Pourtant, le président de la République, les députés socialistes (dont ceux de la Haute-Garonne) se sont fait élire sur la promesse d'un moratoire et l'organisation d'un grand débat démocratique. Que signifierait aussi la mise en place de la régionalisation si les décisions du Conseil régional et des Conseils généraux n'étaient pas prises en considération à propos de Golfech.

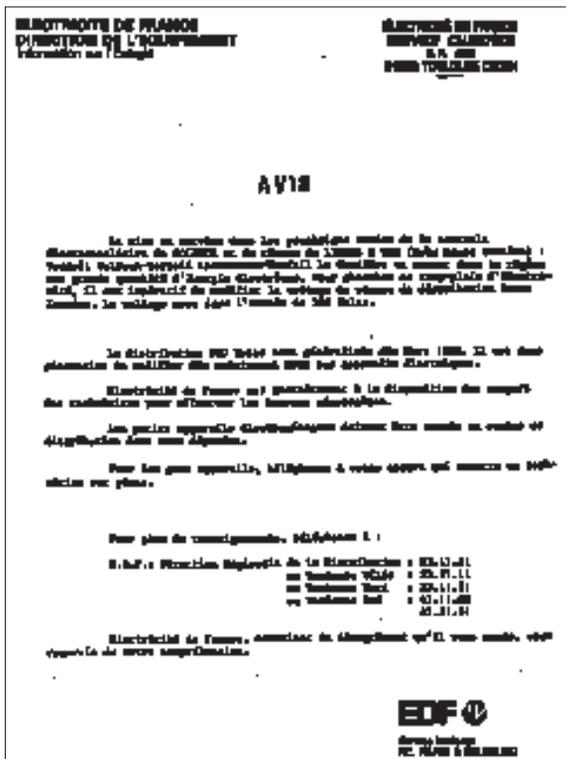
Le PSU appelle à participer à la manifestation du 4 octobre, à Golfech.

■ Le CAN-Toulouse appelle également au rassemblement du 4 octobre : « ... Cette nouvelle action de résistance à la nucléarisation permettra d'affirmer notre ferme détermination au nouveau gouvernement à la veille du débat national ».

29.09. — A Toulouse et dans sa banlieue, diffusion massive dans les boîtes aux lettres d'un faux communiqué à en-tête d'EDF, invitant les usagers à faire modifier le voltage de leurs appareils électroménagers afin d'absorber le trop-plein d'électricité dû à la future mise en service de la centrale de Golfech. Les standards de l'administration EDF Toulouse seront submergés d'appels téléphoniques demandant de plus amples renseignements.

Ci-joint le document distribué.

La direction régionale de l'EDF fera publier dans la presse locale pas moins de trois démentis pour mettre en garde sa clientèle contre ce « tract fantaisiste et ces informations qui relèvent du canular ».



## ■ Courant septembre, le texte "Agir" est diffusé.

### « Agir »

Supplément de « A bas l'Etat », revue d'expression anarchiste.

« Il est de ces incapacités qui peuvent avoir des conséquences irrémédiables, tant elles hypothèquent l'avenir. Notre quasi-léthargie en matière de riposte antinucléaire est de celles-ci.

Que l'on ne s'y trompe ! Nous ne sommes pas de ces oiseaux de mauvais augure agitant l'accident cataclysmique comme seule justification à notre opposition. Si un tel événement reste toujours du domaine du possible, si l'énergie nucléaire est une épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, si le problème des déchets demeure assassin pour le fond des mers, notre analyse va bien plus loin.

L'Etat a toujours cherché les moyens d'assurer sa subsistance. De cette détermination sont nés toutes les forces répressives, tous les carcans rentabilisateurs (saliariat), tous les discours démagogiques, qui n'avaient comme seuls buts que la conservation de leurs privilèges tout en favorisant l'augmentation de leurs profits. Le nucléaire fait nécessairement partie du plan de restructuration d'un capital à bout de souffle, limité par des structures séculaires. Par conséquent, la lutte antinucléaire doit prendre place dans le combat anticapitaliste, et donc anti-étatique, que nous devons mener. Il serait trop astreignant d'épiloguer ici sur le capitalisme d'Etat ou sur son frère jumeau quant au résultat, le capitalisme privé. Une société sans classe ni Etat reste notre objectif et nous nous méfions fortement des phases de transition, toujours récupératrices.

Une telle observation nous a fait rejeter les illusions issues des supercheries électorales. De gauche comme de droite, l'oppression subsiste et ce ne sont pas quelques réformes qui changeront quoi que ce soit à cet état de fait, bien au contraire, elles participent à justifier le bien-fondé d'un pouvoir centralisateur. En profondeur, rien n'a changé, les patrons d'hier sont toujours les maîtres aujourd'hui, ils ont simplement un peu rosé. Le fait que le pouvoir socialiste continue les expériences entreprises par la droite devrait ouvrir les yeux aux crédules du 10 mai. Eh bien non ! Ils espèrent encore, pauvres naïfs, à l'inoffensivité collaboratrice. Les promesses ne sont que des promesses, et les lendemains d'élection sont faits pour déchanter.

En ce qui concerne le nucléaire, nous avons toujours dit : « Non au nucléaire civil ou militaire, à Golfech comme ailleurs ». Si, en de rares exceptions, le pouvoir a abandonné ses projets suicidaires, c'est bien parce qu'un ensemble déterminé l'y a contraint (Plogoff).

Ici, il ne fait aucun doute que le projet de centrale deviendra triste réalité, à moins que nous soyons capables d'adopter une tout autre riposte. Ce n'est pas en respectant l'autorité que l'on peut espérer la faire plier, à plus forte raison y mettre fin. La légalité est l'essence même de la domination étatique, seule l'action directe peut en venir à bout. Mais le pouvoir, malgré ses craintes, ne cèdera pas devant une poignée d'individus, aussi déterminés soient-ils. Sans tomber dans la dialectique marxiste, il convient de constater que seule une riposte « de masse » emportera la décision (masse signifiant ici : la plus large possible). Toutefois, ayant l'habitude des magouilles et compromis divers, nous serons vigilants afin de ne pas être simplement considérés comme des numéros aux mains de dactylographes sans scrupules.

La lutte antinucléaire n'est pas une initiative anti-ouvrière. Les censures, calomnies, mensonges préférés par la CGT et consorts ne font que refléter, si besoin était, leur vrai visage. Ils agitent aujourd'hui le spectre (!) du chômage afin d'accréditer leur choix envers les centrales (surgénérateurs y compris). Hier, au nom de la sécurité ils demandaient la multiplication du nombre de flics, au nom de la liberté ils livraient les autonomes à la police et des soi-disant drogués à la justice, au nom du travail toujours ils balançaient des bulldozers sur des foyers d'immigrés, etc. Que ces vermines staliennes se prétendent encore « de gauche » ne nous étonne point, tant ce concept figé ne signifie plus rien. Argumentant sur la crise économique et le chômage galopant, entretenant une passivité normalisatrice à l'égard des travailleurs, les bureaucrates syndicaux ont vite fait de cataloguer la lutte antinucléaire comme gageure petite bourgeoise. Et pourtant, il n'y a rien de plus bourgeois que la collaboration de classe, et dans ce domaine la CGT excelle. Car n'est-ce pas de cela qu'il s'agit lorsque l'on manifeste côte à côte avec des vigiles (police parallèle), avec la bénédiction et parfois les ordres des entrepreneurs conciliants.

Si nous portons l'accent sur ces agissements crapuleux, nous sommes bien conscients de la réelle cible à atteindre. Les pontes syndicaux ne sont que des fantoches, ballons de baudruche faciles à dégonfler. Bien plus coriaces sont les réels maîtres des travaux, les têtes pensantes du saccage organisé, c'est sur ceux-là et sur les organismes qui les emploient que nous devons porter nos efforts.

A l'heure actuelle les non-violents bêlants crient à la provocation. Il serait temps qu'ils se rendent

compte que la violence est constamment employée par l'Etat et que nos ripostes ne sont qu'auto-défense. Lorsqu'un compagnon se fait proprement casser la gueule, lorsque des véhicules sont incendiés, des menaces proférées par des nervis patronaux, ne pas répondre équivaut à accepter et encourager de telles exactions. Nous ne tendrons pas l'autre joue, qu'on se le dise.

Face au gel bidon, nous ne pouvons rester les bras croisés ou se contenter d'action périmées (pétitions, tracts...). Face au massacre du site et à la poursuite accélérée des travaux, il nous faut réagir immédiatement avant qu'EDF atteigne son but : le point de non-retour.

Le problème de savoir ce que l'on fera ensuite, en cas d'abandon définitif du projet, est secondaire ; la seule priorité doit aller à l'action en vue de stopper définitivement les travaux. En guise de mise au point future, nous devons préciser que nous nous sommes toujours insurgés contre l'utilisation du travail et que nous nous refuserons à cautionner une exploitation née du solaire ou du topinambour.

#### ■ Octobre.

**« J'ai une commune à gérer et je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir laissé passer une chance de mieux vivre et de bien-être pour tous dans la commune. Pour moi, le nucléaire n'a pas d'odeur. Que l'on fasse autre chose à Golfech ou une centrale nucléaire, ce n'est pas mon problème. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'elle va nous apporter ».** M. Lajunie, maire MRG de Bon-Encontre, Lot-et-Garonne – *Sud-Ouest*, 06.10.1981.

M. Lajunie résume l'opinion des 140 élus qui ont signé la pétition (voir chronologie du 7.09.1981) pour la reprise des travaux sur le site, qui sont devenus les ardents défenseurs d'une centrale atomique à Golfech.

02.10. — A Toulouse, le « Collectif Energie 31 » (voir chronologie du 12.03.1981) qui s'oppose à la politique du tout-nucléaire rappelle dans une lettre ouverte aux députés PS de la Haute-Garonne, à la veille du débat parlementaire sur la politique énergétique, les engagements qu'ils ont pris lors des diverses campagnes électorales. Le Collectif demande « un véritable débat démocratique qui ne se limite pas au Parlement, une mise en valeur des ressources d'énergies renouvelables de la région Midi-Pyrénées qui sont susceptibles de créer beaucoup plus d'emplois durables que le nucléaire ». Le Collectif appellera à un rassemblement le 7 octobre devant le Conseil régional. Une délégation du Collectif sera reçue par le bureau du Conseil régional présidé par M. Saby, représentant Alex Raymond retenu à Paris pour voter la confiance au gouvernement.

03.10. — A la Chambre de commerce et d'industrie de Montauban, lors d'une assemblée générale, l'ARSEN forte de ses 220 entreprises, émet le « vœu de voir cesser, le plus vite possible, le gel d'un site absolument indispensable au rétablissement de l'équilibre énergétique de la région, sans cela déficitaire, en 1982, et sur lequel l'arrêt des travaux a déjà trop fait perdre et trop inutilement ».

■ A Paris, derrière une large banderole « Halte au programme nucléaire ! Pour un vrai débat démocratique » 3 000 à 5 000 personnes à la manifestation antinucléaire de la place de la Bastille à la Chambre des députés. Manifestation à l'initiative de la CNAN (sur proposition du CAN-Bordeaux) et organisée conjointement avec le MEP, la LCR, le PSU, les CCA et

Nous ne sommes ni des « Mère Denis », ni des « Madame Soleil », n'attendez pas de notre part de marche à suivre, de mode d'emploi. Personne ne peut plus se permettre de tergiverser, de spéculer sur le futur, en laissant des notables parler (faute d'agir) à notre place. Ainsi, nous n'avons rien à espérer ni à attendre du débat parlementaire prévu, tant nous ne faisons aucune confiance à ces pseudo-élus. Nous n'aurons que ce que nous imposerons, ce que nous arracherons aux pouvoirs, sans attendre le moindre pourboire de ces politiciens véreux.

Dans cette perspective, le rassemblement du 4 octobre doit être un lieu d'offensive. Son importance n'est pas à démontrer et il faut faire en sorte qu'en fait de fête, l'on n'assiste point à un enterrement. Les fossoyeurs des luttes, les croquemorts de l'espoir ont déjà planifié un cimetière (site), ils spéculent sur des cadavres futurs. Il ne tient qu'à nous de les faire déchanter, il suffit seulement de s'en donner les moyens, tous les moyens.

l'UTCL. Les « Amis de la terre » refusant d'appeler à cette manifestation de peur d'éventuels débordements.

Les organisateurs espéraient 10 000 personnes. Pour bon nombre de participants, ce rassemblement est un échec : « Pour une manif d'ampleur nationale devant affirmer l'opposition de tout un mouvement au gouvernement de gauche... c'est raté ! Dans le cortège c'est plutôt morne... peu de dynamisme, peu de slogans... ». Toutefois, « le cortège de Chooz (des habitants venus en car des Ardennes montrer leur opposition à la construction du réacteur Chooz 2) très dynamique, enthousiaste même, reprend des chansons de lutte ». (Extraits de *Courant alternatif* de novembre 1981). Le lendemain, les médias laissant de côté la lutte anti-nucléaire, ne parleront que de deux faits. L'un qui s'est déroulé aux abords du palais de justice, où des manifestants réclamèrent « la libération de tous les prisonniers politiques » en lançant divers projectiles sur les policiers présents qui ripostèrent par des tirs de grenades lacrymogènes et chargèrent la manifestation dans l'île de la cité. Et l'autre, après l'appel à la dispersion du cortège où « un petit groupe d'autonomes allaient forcer les portes du ministère des Transports... le feu fut mis à une voiture stationnée dans la cour, des vitres étaient brisées ». (*Le Monde* du 6.10.1981).

POUR UN NON DEFINITIF AU NUCLEAIRE  
TOUS A GOLFECH

#### 04.10. — A Golfech, 4 000 personnes marchent sur le site

Le meeting et la manifestation étaient organisés par la CRAN. On note la présence de pas mal de gens des alentours de Golfech, d'autres aussi de la région (Toulouse, Lot-et-Garonne, Dordogne, Pays Basque, Bordeaux, etc.) ; de nombreux libertaires organisés (FA, UTCL, OCL) et inorganisés ainsi que des membres d'organisations style PSU, LCR... et de la CFDT.

Le rassemblement a lieu à Valence-d'Agen où après le meeting, à la halle J.-Baylet, au cours duquel Paul Laffont, maire de Golfech, avait annoncé « Golfech est encore gagnable », les manifestants se dirigeaient sur le site de Golfech jusqu'à la rotonde.

Arrivés devant le grillage qui entoure le site, des manifestants le cisailent et, à partir de là, les grands travaux antinucléaires ont commencé. Des centaines de manifestants envahissent le site. Les gardes mobiles (peu nombreux ce jour-là, 150 environ) qui protègent les installations centrales et les engins de travaux sont encerclés par les manifestants. Pendant 4 à 5 heures, jusqu'à la tombée de la nuit, des affrontements (grenades lacrymogènes d'un côté, jets de pierres ou de cocktails molotov de l'autre) ont lieu.





« Des centaines de mètres de barbelés arrachés et de nombreuses installations attaquées et incendiées, partiellement ou totalement détruites : plusieurs hangars, des engins de travaux, un poste de vigiles, les bureaux d'une agence d'intérim, le local d'EDF (bureau d'information situé le long de la RN113) ainsi que celui de l'ANPE. Les dégâts sur le site sont conséquents » (*Courant Alternatif*, novembre 1981).

De gros dégâts selon EDF, qui aime bien grossir ses dépenses, évalués de 3 à 5 millions de francs. « En tout cas, journée exceptionnelle, l'expression libre favorisant une ambiance agréable. Grande fête, illuminée de mille incendies », diront certains.

Jacques Paltz, responsable de la CRAN et président du GFA et d'ENERGOLF, confiera à la presse son sentiment sur les événements : « Vous savez, j'ai vu des choses extraordinaires. D'abord une marche paisible de trois mille personnes. Et puis, soudain, huit cents d'entre elles ont pénétré sur le site. Pour tout casser. Comme ça, déterminées et avec une force tranquille. Nous avons été débordés, c'est vrai, mais nous ne désavouons rien de ce qui s'est produit. On ne désavoue pas huit cents personnes, et au contraire nous assumons tout. Les gens qui ont fait ça n'étaient pas des Indiens, des provocateurs ou des voyous. Non, ils étaient d'ici ou de Toulouse, et ils en ont simplement marre, après avoir voté Mitterrand, de se faire faire un enfant dans le dos. j'ai vu des hommes de soixante-dix ans jeter des pierres contre les gardes mobiles, un couple de vieux plantés au milieu des flammes crier que tout cela était bien juste ». (*Le Matin de Paris*, 06.10.1981). « ...Aujourd'hui, Mitterrand fait la politique de Giscard. Nous n'avons plus qu'un espoir : Paul Quilès, le président de la Commission de l'énergie ». (*Le Monde*, 06.10.1981).

Dans son édition de Toulouse, *La Dépêche du Midi* du 5.10.1981, fera paraître un petit article relatant la manifestation et atténuera les faits en titrant : « Incidents à Golfech sur le site nucléaire », mais n'hésitera pas à lancer un gros mensonge en soutenant que « les affrontements sont le fait d'un petit nombre de manifestants qui ne doivent pas être

confondus avec l'immense majorité des gens qui étaient venus dire pacifiquement que le recours au nucléaire les effraie ».

*Sud-Ouest*, le 6 octobre 1981, titrera : « Golfech en question, des millions de dégâts. Les organes vitaux du chantier étaient visés par les antinucléaires » et tout en avançant le chiffre de 500 personnes ayant pénétré sur le site, posera la question suivante : « Des groupes organisés résolus à l'action violente étaient-ils parmi les manifestants et depuis quand ? ».



Les réactions d'indignation seront nombreuses, notamment de la part des pronucléaires comme le PCF, la CGT, FO, favorables à l'implantation de la centrale atomique de Golfech. Dans *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne du 6 octobre, la fédération du PCF « ...tient à dénoncer avec vigueur les actes de sabotage, de violence qui sévissent depuis trop longtemps à Golfech. Les utilisateurs de ces méthodes veulent empêcher en particulier dans la période actuelle le débat démocratique national... ». L'UD.FO « condamne la violence et les provocations d'agitateurs connus et inconnus... considère qu'un débat national devant avoir lieu, il convient démocratiquement d'en attendre l'issue... ». Pour la CGT de la région Midi-Pyrénées, « ...de tels actes sont contraires à l'esprit de liberté et de démocratie... ». Pour l'UD CFDT de Tarn-et-Garonne, « ...la manifestation a donné lieu à quelques incidents regrettables, nous dénonçons les actions violentes... et exigeons un véritable débat public décentralisé ».

De son côté, la CRAN, dans *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne, donnera une explication honnête des événements — « ...La manifestation s'était déroulée dans le calme et on ne peut pas dire qu'il y ait eu manœuvre de provocation par des irresponsables. Les dégâts occasionnés ne furent pas prémédités par le comité de coordination, mais comme il arrive souvent les organisateurs ont été débordés par des gens plus agissants que les autres sans pour cela qu'ils soient

désavoués par la grande majorité. Cela prouve une fois encore la détermination des opposants au projet de Golfech et il convient de prendre en compte la combativité et le potentiel d'agressivité des antinucléaires. Le comité avait, du reste, alerté le chargé de mission du Premier ministre pour lui signaler l'état d'esprit qui régnait à propos de Golfech dans la population. Le comité lui a clairement dit qu'il lui semblait que la violence risquait de monter encore très haut si la centrale se faisait » — et revendiquera « le droit à la colère » des antinucléaires, « non pour leur argent ou leur pouvoir d'achat mais tout simplement le droit à la santé et à la vie ».

« Cet été, nous espérions en une montée de l'opposition, à une dynamique, finalement peu de choses se produisirent. Ecœurés, certains parlaient d'abandonner, fin septembre l'épuisement était à son comble. Eh hop, le 4 octobre, 4 000 à 5 000 personnes marchent sur le site. Eh hop, le grillage tombe. Eh hop, les casqués sont encerclés. Eh hop, ça s'incendie. Eh hop, la BOUM... »

(L'Arsoul, *Géranium Enrichi* d'octobre 1981)

### 05.10. — Golfech-Montauban, manifestation des pronucléaires.

« Le groupement de défense des intérêts de la région de Golfech » avait prévu une manifestation sur Toulouse, mais à la suite des événements qui se sont produits la veille sur le site de Golfech, le voyage est annulé (voir encadré « Les manifis pronucléaires » dans la chronologie début août 1981). Dans la matinée, la section CGT du chantier de Golfech, suivie par quelques ouvriers, des entrepreneurs et représentants du « groupement de défense » ralentiront la circulation sur la RN113 pendant une demi-heure, tout en distribuant des tracs. Ensuite ils se rendront en camions et engins de travaux à Montauban pour se rassembler (50 personnes environ) et déployer des banderoles « Vivre et travailler au pays » devant la préfecture. Une délégation de 12 personnes (élus de communes, commerçants, entrepreneurs et représentants d'ouvriers) était reçue par le préfet, M. Labrunie.

■ A Toulouse, vers 13 h, manifestation devant la bourse du travail (siège de la CGT). Un slogan, « Travailleur irradié adhère à la CGT », a été inscrit sur la façade et des pierres jetées contre cette dernière.

■ Le même jour, *La Dépêche du Midi* (Tarn-et-Garonne) publie un communiqué, « Le climat », du CAN de Montauban. Ci-joint, son contenu.

### Le climat

Le climat qui prévaut actuellement est digne d'une machination dont nous aimerions connaître le fondement. Les chaînes de radio nationales et régionales divulguent à grand renfort de publicité des informations, sur ce point, tendancieuses. Cela va de la pétition des « Cent quarante communes favorables au nucléaire à Golfech », dont l'aspect manipulateur a déjà été dénoncé, aux interprétations malveillantes des sondages. Il semblerait, effectivement, qu'une faible majorité, 45 % des Français, soit « favorable à l'énergie nucléaire », contre 40 % d'hostiles. Encore faut-il avoir l'honnêteté de préciser qu'une partie importante des favorables précisent « à condition qu'une centrale ne soit pas implantée sur ma commune ».

De plus, nous rejetons cette conception manichéenne de la démocratie. Nous avons suffisamment souffert, dans un passé récent, qu'une faible majorité du pays impose à l'autre son point de vue sans concessions. Entre la politique du « tout-nucléaire » du programme Giraud, malheureuse-

ment reprise dans le rapport Hugon que s'apprête à suivre le gouvernement, et l'arrêt de toutes les centrales, il y a des compromis possibles. Pour notre part, nous avons le sentiment que l'avis des pronucléaires a largement été pris en considération depuis vingt ans déjà.

Au plan local, le climat ne vaut guère mieux. Nous dénonçons cette importante campagne d'affichage, sournoisement anonyme, demandant la construction de Golfech assortie d'un récupérateur « Travailler au pays », visant à créer la confusion dans l'esprit de la population et à diviser pour régner. Combien d'habitants de la région vont bénéficier des 680 emplois définitifs (source EDF) et d'une haute technicité que va créer EDF ?

Ose-t-on préciser que le coût de la centrale, plus de vingt milliards de francs lourds, représente cinquante années environ du budget de notre département ? Nous disons que c'est un véritable gâchis financier au moment où l'on découvre les caisses vides de la Sécurité sociale et où l'on approche le

cap des deux millions de chômeurs. Nous avons placé nos espérances du côté du changement. Les décisions du dernier Conseil des ministres nous apprennent que c'est une logique purement économique qui continue de guider les nouveaux pouvoirs publics. C'est, effectivement, un constat de dupes que nous dressons. Nous préférons le dire tout haut avant qu'il ne soit trop tard car beaucoup d'entre nous n'avaient pas ménagé leur peine pour promouvoir l'alternance.

Nous espérons toutefois que les parlementaires radicaux de gauche socialistes et communistes n'accepteront pas entièrement cette logique et mettront tout en œuvre pour favoriser l'émergence d'une procédure de choix digne d'une véritable politique de décentralisation.

Pour connaître nos positions de façon plus précises, écrivez-nous : CAN de Montauban, librairie La Mandoune, rue Giliaque 82000 Montauban.

### 06 et 07.10. — "Débat" à l'Assemblée nationale sur les choix énergétiques.

Le PS avait promis un référendum national sur la question lorsqu'il était dans l'opposition. Cette promesse se réduira à un « débat » au Parlement. Débat escamoté qui provoqua la seule indignation de la députée PS Gisèle Halimi. C'est M. Hervé, ministre chargé de l'Energie, qui a rappelé les besoins énergétiques de la France et présenté les propositions du gouvernement Mauroy en matière nucléaire. C'est-à-dire, pour 1982 et 1983, la mise en chantier de six réacteurs (cinq de 1 300 MWé et un de 900 MWé) « au lieu des neuf du plan Giraud ou des quatre souhaités par P. Quilès (PS) au nom de la commission parlementaire d'information sur l'énergie » et l'extension de l'usine de retraitement de La Hague. 43 députés PS s'opposeront avec P. Quilès à ses propositions.

P. Mauroy, prenant la parole le 7 octobre, annonçait à propos du nucléaire et de la poursuite des travaux sur les cinq sites « gelés », qu'il reviendra avant un mois aux conseils municipaux de la zone d'implantation de trancher, mais si le vote était défavorable à la poursuite des travaux, ce serait alors aux conseils régionaux de prendre la décision. Le Premier ministre précisait que le gouvernement engageait sa responsabilité et demandait aux députés d'adopter dans son entier le programme énergétique. Si le gouvernement obtenait un vote négatif, il était obligé de démissionner. C'était clair pour les membres du PS, on prenait tout en bloc ou on « s'excluait » du parti.



Dessin du Géranium Enrichi.

Le programme énergétique sera finalement adopté par 331 voix contre 67. Comme tous les députés de gauche des départements entourant Golfech, J.-M. Baylet, élu sous la double étiquette Radical de gauche et Parti socialiste, votera pour ce programme nucléaire. Il précisera par la suite que lors de son intervention pendant le « débat » au Parlement, il a rappelé son combat constant contre la centrale de Golfech. Que s'il a voté la confiance au gouvernement, il s'était nettement prononcé en faveur du rapport Quilès. Pour J.-M. Baylet, à Golfech ce n'est pas « acceptable », mais ailleurs oui.

« Pour justifier ce système, pour expliquer ces mensonges de tous les députés à la tribune, on a doctement expliqué qu'entre les promesses électorales et la pratique gouvernementale, il y avait la « raison d'Etat ». Quelle mascarade, quel piètre argument. C'est toujours au nom de cette « raison »-là qu'on a baillonné la démocratie, qu'on a commis les pires saloperies ». (La CRAN, extrait du *Géranium Enrichi*, octobre 1981).

07.10. — A Toulouse, dans l'après-midi, attentat à l'aide d'explosif contre un transformateur EDF approvisionnant une partie d'un quartier. Peu de dégâts.

Nuit du 11 au 12.10. — A Pont-Trescasses (Tarn-et-Garonne), vers 1 h 30, attentat à l'explosif contre les installations d'une gravière Mallet, entreprise travaillant sur le site de Golfech. Une première explosion détruit un transformateur EDF de 20 000 volts privant de courant électrique pendant quelques heures la région de Saint-Aignan. La deuxième explosion endommage deux volucompteurs de la station de mazout appartenant à l'entreprise Bourdet. Les dégâts sont évalués à 100 000 F.

■ A Toulouse, une charge explosive éclate contre le mur d'enceinte au siège de l'entreprise de travaux publics Mortera participant au chantier de la centrale de Golfech. « Ce n'est pas un débat, continuons les dégâts », revendiquent par appel téléphonique « des antinucléaires en colère... ».

■ A Golfech, un groupe de personnes cagoulées et armées pénètrent sur le site et donnent l'ordre aux vigiles de partir. Ils le font.

15.10. — La CRAN appelle à une manifestation le 31 octobre à Toulouse.

17.10. — Un groupe antinucléaire mure l'entrée de l'agence EDF de Saint-Dié (Vosges), pour protester contre la politique nucléaire de l'entreprise nationale.

22.10. — A Toulouse, dans le quartier Empalot, vers 1h10, attentat à l'explosif contre un pylône à haute tension de 63 000 volts. Les dégâts sont importants. L'acte est revendiqué au nom d'un « groupe hostile à la construction de la centrale de Golfech ».

En début d'après-midi, rue Lejeune, une fourgonnette EDF est incendiée pendant que son chauffeur prend son repas de midi.

### 23.10. — La majorité des municipalités ont voté contre le projet de Golfech.

Dans le courant du mois, les 16 conseils municipaux concernés par l'enquête d'utilité publique d'octobre 1979 se sont réunis conformément aux désirs du gouvernement. 8 conseils municipaux ont voté contre, 7 pour et 1 s'est abstenu.

Dans le Tarn-et-Garonne, Golfech, Valence-d'Agen, Goudourville, Gasques, Sistels et Saint-Cirice ont voté contre. Ont voté pour Auvillar, Dunes, Espalais, Lamagistère et Saint-Loup. A noter que l'unanimité des voix ne s'est faite qu'à Dunes (11 pour). La municipalité de Donzac s'est abstenue. Le maire ne voulant pas prendre parti, les conseillers délibèrent pendant 3 heures. La majorité du conseil est contre mais c'est l'indécision finalement qui l'emportera. C'est dur de refuser l'argent d'EDF.

Dans le Lot et Garonne, Saint-Sixte et Saint-Urcisse s'y sont opposés. Grayssas et Clermont-Soubiran ont voté pour.

Concernant les autres sites : à Chooz (Ardennes), sur les 14 conseils municipaux concernés, 8 se sont déclarés favorables à la construction du deuxième réacteur, 5 contre dont celui de Chooz et 1 qui a organisé un referendum local donnant 57 % aux opposants. A Civaux (Vienne), sur les 9 conseils municipaux, 6 se sont prononcés pour le dégel et 3 dont Civaux ont refusé de se prononcer. A Cattenon (Moselle), sur les 13 communes concernées, 8 se sont déclarées pour, 3 contre et 2 se sont abstenues. Au Pellerin (Loire-Atlantique), les municipalités s'étant prononcées contre, comme pour Golfech, le Conseil régional tranchera en faveur du « dégel ».

### 28 au 31.10. — Marche de Golfech au Conseil régional à Toulouse

Quatre jours de "mobilisation" :

« — Pour exiger du Conseil régional, qui doit se prononcer une nouvelle fois sur l'implantation d'une centrale à Golfech, qu'il soit "fidèle à ses engagements passés et aux promesses qui ont été faites". — Pour protester contre le débat tronqué au Parlement. — Pour impulser le développement des énergies renouvelables et des investissements dans les économies d'énergie. — Pour reconvertir le site de Golfech. »

## GOLFECH NUCLEAIRE : NON C'EST NON MARCHÉ SUR LE CONSEIL RÉGIONAL

28/10 GOLFECH - ST NICOLAS - CASTELARRASIN  
29/10 CASTELARRASIN - BOURRET - VERDUN  
30/10 VERDUN - GRENADE - BLAGNAC

**MANIFESTATION**  
**à TOULOUSE le 31 OCTOBRE**  
BARRIÈRE DE PARIS (R.N.20) 14h

Coordination Sud-Ouest des Comités Anti-Nucléaires  
UD CFDT 31 47 82 - COLLECTIF ÉNERGIE 31 - LCR - UFC 31 47  
PSU - CDJA 82 - Jeunes du MODEF 82 - Travailleurs Paysans 47 82  
GAPSO - Nature et Progrès 31 47 - ERA 47 - Ligue des Droits de  
l'Homme - Ecole Emancipée - Libre Pensée 47 - Fédération Anar-  
chiste - VVAP

**SOUTIENNENT LA MARCHÉ**  
**ET APPELLENT À LA MANIFESTATION DU 31**



Ces journées sont à l'initiative de la Coordination Sud-Ouest des comités antinucléaires et appelées conjointement, notamment pour la manifestation du 31 octobre à Toulouse, par une multitude d'organisations ou d'associations comme : UD.CFDT 31.47.82 – Collectif Energie 31 – UFC 31.47 – LCR – CDJA 82 – Travailleurs paysans 47.82 – Jeunes du Modéf 82 – GABSO – Nature et progrès 47.31 – Ligue des droits de l'homme 47 – Ecole émancipée – ERA 47 – Libre pensée 47 – Fédération anarchiste – VVAP47 – Amis de la terre Toulouse – Association toulousaine d'écologie – Convergence pour l'autogestion – Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire Toulouse – 103 MAN (Mouvement pour une alternative non violente) – Midi-Pyrénées Ecologie Politique – Mouvement écologique Garonne-Lauragais – PSU 31.82.

Le départ de Golfech a lieu le 28 et la marche vers Toulouse s'effectue en quatre étapes (Castelsarrasin, Verdun-sur-Garonne, Blagnac et Toulouse). Ce sont quelques centaines de personnes qui se relayent pour rallier Golfech à Toulouse.

Le 31, les marcheurs arrivent à Toulouse (barrière de Paris) où les attendent 1500 personnes environ. Faible mobilisation, les organisateurs espéraient 5 à 10 000 personnes. Derrière une grande banderole «Pour une autre politique économique-énergétique. Non à la centrale !», les manifestants se dirigeront vers le Conseil régional. Pendant la manifestation, une délégation de quatre personnes est reçue par Alex Raymond (PS), Président du Conseil régional, qui ne fait aucune déclaration.

### ■ Incidents et incendies, rue Croix-Baragnon

À la dissolution de la manifestation en fin d'après-midi, des incidents ont lieu rue Croix-Baragnon (quartier huppé de Toulouse) où des cocktails molotov sont lancés sur des vitrines de magasins ouverts au public. Certaines vitrines résistent mais d'autres éclatent et deux boutiques sont la proie des flammes.

Par chance, il n'y aura que deux blessés dont la mère d'un antiquaire et une vendeuse d'une autre boutique. 7 personnes seront interpellées par les forces de l'ordre à 500 mètres de là, mais rien ne prouvant leur participation, elles seront toutes relâchées dans la nuit. Mais l'objectif des 150 manifestants qui avaient suivi « la banderole » du CAN de Toulouse, qui appe-

lait à continuer la manifestation « sur des bases radicales », n'était pas celui-là. L'un des manifestants s'en explique :

« Notre objectif était la Chambre de commerce où nous comptions réaliser une belle flamée. Cette action avait nécessité plusieurs réunions. Des compagnons s'étaient chargés de fabriquer les « cocktails » et de les dissimuler à proximité de l'objectif. Nous aurions pu mener l'opération à une trentaine de personnes, avec des gens qui se connaissaient et qui possédaient une certaine pratique. Mais le désir de certains étaient de mener « une action de masse » à l'image du 4 octobre à Golfech. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes retrouvés plus d'une centaine à nous diriger vers l'objectif. Ce jour-là le dispositif policier était important, dont pas mal de "civils". Cela créa une certaine tension dans le groupe qui peut expliquer en partie les événements qui ont suivi. Au rendez-vous fixé, nous avons distribué des « cocktails » à pratiquement tous les individus présents, tout en surveillant une probable arrivée en nombre des forces de l'ordre. Certains se retrouvaient pour la première fois avec dans les mains un "molotov". L'objectif était au coin de la rue du Languedoc et de Croix-Baragnon.

Ce qui s'est passé dans cette rue est difficilement explicable et n'a jamais été vraiment élucidé. Des "cocktails" ont été balancés contre des magasins, le geste de l'un entraînant peut-être le geste d'autres, par des gens qui n'étaient peut-être pas au courant de l'objectif... Mais cela créa un mouvement de panique dans la rue et parmi nous. Ajoutant à la confusion, certains se débarrassaient de leur "cocktail" sans la moindre précaution. 2 ou 3 "cocktails" ont quant même été lancés dans la cour de la Chambre de commerce juste avant que les forces de l'ordre nous pourchassent. L'erreur est d'avoir voulu concilier « l'action de masse » et « l'action violente » et d'avoir distribué des "molotov" à "tout le monde" et en fait à "n'importe qui". L'euphorie du 4 octobre n'est pas étrangère à cette attitude. Notre action fut un fiasco et a permis à la "mafia capitaliste" de la droite à la gauche, par l'intermédiaire des médias, de régler ses comptes avec "la mouvance radicale toulousaine". Autant la journée du 4 octobre est un souvenir de fête, autant celle du 31 pour nombre d'entre nous a un goût de cendres... ».  
(Propos recueillis en juin 1992).

Dans la nuit, des cocktails molotov sont lancés contre l'immeuble de la Bourse du travail, place Saint-Sernin, siège de l'UD CGT.

*La Dépêche*, dans ses éditions du 1, 2, 3, 4 et 5 novembre, nous fait part des diverses réactions provoquées par les événements de la rue Croix-Baragnon. Dans l'édition du 3 novembre, Pierre Chouchan, "journaliste", sans le moindre élément de preuve, désigne les "incendiaires" :

« Depuis la rentrée, le même groupe selon toute vraisemblance a fait parler de lui à plusieurs reprises. Mêmes méthodes, même détermination, même sang-froid, même organisation. Inquiétante, cette escalade de la violence. Le 24 septembre, un commando de quinze hommes pénètre dans les locaux du palais de justice. Presque tous les murs du rez-de-chaussée sont recouverts de graffitis, au moyen de bombes de peinture. Plus de vingt millions de centimes de dégâts. Des tracts partout : les visiteurs récla-

ment la suppression des quartiers de haute sécurité et la libération de détenus « oubliés » par la loi d'amnistie. Trois jours plus tard, raid en direction de l'épicerie fine Germain, rue de Rémusat. On intime l'ordre aux vendeuses de se retirer dans l'arrière-boutique, et les fromages, la charcuterie, les vins, tout sera aspergé d'ammoniaque. Les tracts retrouvés sur place ressemblent comme des frères aux précédents. Au fil des semaines, les agressions ne se comptent plus : le fourreur Kopetzki, les restaurants Vanel... ».

Pour Roger Marfaing, maire-adjoint : « Tout le monde doit se sentir solidaire des commerçants. Il faut une large concertation entre les divers groupes de citoyens pour trouver la parade contre ces actions ».

L'Union patronale Midi-Pyrénées « condamne ces violences ».

Michel Benech, président de la Chambre de commerce : « ...Si de tels faits se poursuivent, nous ferons ce qu'il faut pour que cette insécurité disparaisse ». Serge Bassicle, président de l'Union des syndicats commerciaux : « ...En plus du banditisme, nous avons la hantise d'être pris pour cible ! Pourquoi attaquer ainsi des travailleurs sur leur lieu de travail ? ».

Le CID, commerçants indépendants, se déclare « favorable à la création de commandos d'auto-défense ».

L'UD CGT protestera contre le nouvel attentat dont elle a été l'objet — « qui a entraîné la destruction de matériel de bureau... et qui faisait suite à la manifestation et aux agressions commises dans les rues de Toulouse ce jour-là. ces groupes et individus refusent le véritable débat démocratique sur la politique énergétique dont notre région et notre pays ont besoin. Ils agissent contre la réussite du changement dans notre pays. Leurs multiples agressions contre la CGT, le syndicat du changement, sont significatives de leurs véritables objectifs » — et rappellera « que notre région doit apporter sa contribution à la production d'énergie nécessaire à notre pays, à son développement économique et social ».

La police sera mise en accusation. M. Brauner, directeur du cabinet du préfet de région, précisera : « ... Il y avait en moyenne un policier pour deux manifestants. Or, quand le cortège s'est dispersé dans le calme, il était impossible aux forces de l'ordre de suivre dans la ville chaque petit groupe. Toutefois l'action immédiate des policiers a permis de limiter considérablement les dégâts... ».

Gérard Bapt, député PS de la troisième circonscription de Toulouse, demandera le renforcement des effectifs de police. Gérard est convaincu qu'il s'agit d'actions de provocation de l'extrême-droite, mais « contrairement à ce qui se passait sous le régime précédent, il y a actuellement une volonté de poursuivre tous les terroristes sans exception », et soulignera : « Ce problème ne sera pas réglé en s'engageant dans la voie de groupes d'auto-défense, mais plutôt par une action déterminée et sans complaisance de la police et de la justice ».

Ci-joint, deux textes distribués lors de la manifestation du 31 octobre, l'un « Après l'Etat de grâce... encore le nucléaire grâce à l'Etat ! » émane du CAN de Toulouse et l'autre, « Un chagrin sans pitié », diffusé par une tendance radicale.

### Après l'état de grâce... Encore le nucléaire grâce à l'Etat !

#### • *Le changement, quel changement ?*

Avant le 10 mai, la résistance antinucléaire à Golfech s'est faite tantôt pacifiquement, tantôt violemment face à un pouvoir intransigeant. Aujourd'hui, nous sommes revenus à la même situation. Pourquoi ? Le nouveau gouvernement a été élu sur des tonnes de promesses. Sans penser un seul instant que la gauche était antinucléaire, certains espéraient au moins un ralentissement très sensible du programme nucléaire et aussi qu'un large et long débat démocratique puisse s'engager.

#### • *En fait, à quoi a-t-on assisté ?*

Le PS installé, le gouvernement formé, ils se sont empressés d'abandonner le site de Plogoff (un symbole de la résistance acharnée des antinucléaires) pour mieux continuer tranquillement le programme giscardien civil et militaire.

– L'extension de La Hague, signée par R. Barre le 12 mai : on continue.

– Superphénix à Malville, que le gouvernement giscardien a défendu au prix d'un mort et des dizaines de blessés graves : on continue.

– Un programme militaire nucléaire, véritable gouffre financier et un danger pour les peuples : on continue.

– L'exportation du nucléaire civil à des pays comme l'Afrique du Sud : on continue.

– Sans parler des autres centrales comme Golfech, Chooz, Nogent, Civaux, etc. : on veut continuer. Attention, Messieurs Mitterrand, Henu et les autres, si le poids des technocrates EDF, des bureaucrates du PC, des banquiers, des multinationales et autres nouveaux marchands de canons pèse dans la balance, les antinucléaires sont toujours là et pourraient bien faire changer positivement les choses.

#### • *Un premier avertissement : le 4 octobre sur le site de Golfech*

Prenant à contre-pied les mesures du gouvernement avec son gel fictif du site, la manifestation du 4 octobre, d'abord pacifique puis violente, a secoué tout un mouvement qui s'endormait de promesses. Le 4 octobre, l'action offensive a payé, maintenant le gouvernement et tous ceux qui veulent faire dévier la lutte doivent compter sur nous. Après la longue marche de Golfech, aujourd'hui ce n'est pas une simple balade dans Toulouse que vous voulons faire.

Si nous sommes prêts à maintenir le caractère pacifique de la manifestation jusqu'au Conseil régional, nous appelons à la continuer sur des positions radicales.

Comité antinucléaire Toulouse.  
Toulouse, le 31.10.1981.

## Un chagrin sans pitié

— Que faisiez-vous le 10 mai ?

— Je votais.

— Eh bien, marchez maintenant !

Et, bravant les rigueurs d'un hiver précoce, la colonne des antinucléaires s'ébranla de Golfech en direction de Toulouse. Que l'on ne s'y trompe pas. Notre propos n'est pas de faire la critique radicale, voire désabusée d'une manif unitaire de plus, mais pour une fois d'y exprimer clairement le sens de notre présence.

Des années de lutte contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech, il résulte une sorte de tronc commun où un potentiel d'individus issus d'horizons politiques différents s'accordent circonstanciellement sur une vague sensibilité antinucléaire pour clamer qu'une centrale à cet endroit précis, c'est humainement inacceptable.

Nous ne croyons pas que la réduction des diverses motivations individuelles, de groupe ou de parti, à ce dénominateur commun contribue au développement d'une lutte anticapitaliste et qu'à l'inverse toutes les positions doivent se confronter ou s'affronter. Que les divergences éclatent sans que cela pose le problème de l'appartenance ou non à un mouvement global. Aujourd'hui, nous marchons sur le Conseil régional pour lui témoigner notre existence, nos résolutions... et peut-être aussi pour nous y faire reconnaître comme des interlocuteurs responsables – pour proposer des solutions de rechange ? un capital plus doux ? un profit non polluant ?

Hier encore certains hantaient les couloirs des ministères et d'autres la boutique des élus locaux ; tous rentraient satisfaits, rassurés et aussi perplexes devant l'avancement ininterrompu des travaux sur le site «gelé» d'une centrale si improbable.

Ceux qui, le 10 mai au soir, couvraient les murs de Golfech du slogan «On a gagné» se demandent encore si les bombes de peinture étaient ensorcellées ou leur esprit égaré.

• *Imposons-nous  
pour ce que nous sommes !*

Nous avons à mener nos luttes sans aucune restriction sur nos objectifs propres et non à les moduler dans le but de séduire, de rallier tel politicien ou autre charlatan réputé pour ses accointances, son influence...

S'il reste vrai que Golfech soit «gagnable», il n'empêche que :

– sur les 12 sites prévus à l'abandon, 8 furent gelés et 6 seront de toute façon construits indépendamment des résultats d'enquêtes effectuées auprès des populations concernées ;

– Malville gagne un surgénérateur et La Hague autant de déchets à traiter.

Dans le même temps, Hernu poursuit les essais thermonucléaires à Mururoa, les recherches sur la bombe à neutrons et la construction de sous-marins atomiques. L'adoption du nucléaire civil ou militaire ne se limite pas à des choix purement économiques ou stratégiques, mais s'intègre dans un projet plus vaste, dans la cohésion interne d'une société donnée que le pouvoir n'entend nullement réformer. De la même façon que l'on ne peut séparer un ordinateur de son utilisation concrète, dans la société capitaliste, on ne peut considérer une centrale comme un instrument de production d'électricité neutre.

Le nucléaire reprend bien évidemment à son compte les mythes véhiculés sur la technique, le progrès, la complexité... pour renforcer un système de domination sociale consacrant la séparation de l'homme et de son environnement, lui interdisant toute possibilité de contrôle, de décision sur sa propre vie. La centralisation de l'énergie, c'est aussi et surtout la centralisation du savoir et du pouvoir à laquelle l'idéologie scientifique vient servir de caution. Et sur tout cela, le mutisme complet, même à l'avènement du PS, moment qui justement favorisait la relance d'un débat et d'une lutte jusqu'alors enfermée dans des perspectives uniquement défensives.

• *L'espoir vint des désespérés !*

Faute de mobilisation populaire comme à Plogoff, faute d'avoir su développer toutes ses ambitions, la lutte antinucléaire à Golfech a cependant eu le mérite et la particularité de ne jamais s'assoupir tout à fait avec, entre autres, la permanence de sabotages sur le matériel de l'EDF ou du patronat concerné, avec l'entretien d'un climat d'insécurité vis-à-vis des responsables EDF et des entrepreneurs de l'Arsen. A travers ces différentes facéties, souvent revendiquées sur le mode humoristique, se lisait clairement une contestation globale qui n'allait pas tarder à éclater ouvertement : le 4 octobre précisément. Le 4 octobre, nous partîmes une cinquantaine et par un prompt renfort nous nous vîmes bientôt cinq cents à castagner du garde mobile, à incendier toute matière inflammable garantie EDF, pouvoirs publics ou patronat.

Ce soir-là Golfech s'appelait Brixton-on-Garonne, la poésie du pétrole illuminait des individus heureux, créatifs qui se comprenaient simultanément, sans chefs, sans ordres, qui se libéraient sans haine, sans crainte, d'une violence trop longtemps rengorgée. Le 4 octobre a légitimé la passion des plus combatifs. Les plus timorés le savent. Que sera le 31 octobre, signore Nostratomus ?

Toulouse, le 30.10.1981

### 03.11. — Golfech : “Opération fissurage du grillage”.

« Cette action symbolique a pour but de créer une dynamique et d’exprimer notre détermination à refuser le nucléaire » (la CRAN).

Pendant quatre semaines des groupes de gens se retrouveront sur le site et tenteront, jusqu’à leur interpellation, de cisailer et d’abattre le grillage de protection entourant le site. A chaque fois ils seront appréhendés, emmenés à la gendarmerie, fichés et relâchés quelques heures plus tard.

Le 3 novembre, dix antinucléaires sont interpellés dans la matinée après avoir scié dix poteaux téléphoniques et arraché le grillage d’enceinte sur une centaine de mètres. Du 3 au 11 novembre, plus de 60 personnes sont interpellées.

Le 15 novembre, à l’appel de la CRAN, un grand nombre de personnes s’étaient retrouvées pour les traditionnelles fissures. Les gardes mobiles chargèrent violemment les fissureurs, grêle de grenades lacrymogènes, coups de matraque, véhicules copieusement cabossés. Des photographes de presse et un caméraman de FR3 protesteront par l’intermédiaire de leur syndicat (*La Dépêche* du 20.11.1981) pour avoir été « pris sous le feu de trois tirs tendus de grenades lacrymogènes » alors qu’ils étaient « porteurs du brassard réglementaire ». Un climat qui préfigure ce que sera la journée du 29 novembre 1981.

05.11. — A Toulouse, à 12 h 30 : « Après le grillage enlevé à Golfech, nous avons barré la porte d’EDF de deux agences (quai Saint-Pierre et boulevard Lascrosses) ». Des pancartes sont apposées contre le grillage : « Danger, énergie nucléaire », « Grillage venant du site de Golfech ». Pour rentrer, les employés d’EDF ont dû à leur tour arracher le grillage.

Nuit du 06 au 07.11. — Dans le Tarn-et-Garonne, attentat à l’aide d’explosif au district EDF de Grenade-sur-Garonne. Des autocollants “Résistance antinucléaire” sont retrouvés sur les lieux. Les dégâts sont évalués à 50 000 F.

■ Un groupe de personnes se rend sur le site de Golfech et fait feu sur les vigiles et gardes mobiles. Personne n’est blessé.

07.11. — Toulouse. Pour préparer le vote du 10 novembre, le Conseil régional avait organisé une journée de travail pour entendre les délégués des organisations pronucléaires (entrepreneurs, CGT et FO) et antinucléaires.

La Coordination antinucléaire avait décidé de ne pas participer à cette commission de travail, « ce simulacre de démocratie... Nous savons que le pouvoir est toujours à la recherche d’une couverture démocratique pour imposer une centrale nucléaire à Golfech et cette journée de travail fait partie de cette panoplie ». Toutefois, une délégation de la CRAN était venue expliquer cette position aux représentants du Conseil régional et déposer trois motions. Une de la Coordination, celle émanant du corps médical de la région de Golfech et une autre émanant de travailleurs syndiqués à la CGT qui « tiennent à désavouer les prises de position des directions syndicales CGT du Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne, notamment en ce qui concerne l’implantation d’une centrale à Golfech. Ces directions ne peuvent en aucun cas représenter l’ensemble de la CGT sur ce sujet. En effet, l’absence de débat démocratique dans les différentes instances de notre organisation interdit toute prise de position sur le nucléaire à quelque direction que ce soit ».

En quittant la réunion, un des membres de la CRAN déclare : « Les socialistes semblent avoir changé de position. Il est clair qu’ils agissent sur ordre de Matignon. Ils nous parlent de “solidarité nationale” et nous débattent un tas d’arguments politiques dont nous n’avons que faire... Il faut que l’on sache maintenant que si mardi le Conseil régional renie sa parole en acceptant la centrale qu’il a deux fois rejetée par le passé, nous lui déclarerons ouvertement la guerre ». (*Le Matin de Paris*, 09.11.1981).

Ci-joint, la motion de la CRAN déposée au Conseil régional, extrait du *Géranium Enrichi*, novembre 1981 :

Etant donné le référendum de juin 1975, mené sur les 21 communes des cantons d'Auvillar et de Valence-d'Agen, ayant obtenu pour résultat 82,3 % des suffrages exprimés contre le projet électro-nucléaire de Golfech ;

Etant donné la prise de position, hostile au projet, du Conseil général de Tarn-et-Garonne le 17 janvier 1979 ;

Etant donné le refus de 9 communes sur 16, de recevoir les dossiers d'enquête d'utilité publique en mairie et pendant toute la durée de celle-ci (du 22 octobre 1979 au 21 décembre 1979).

Etant donné la pétition menée à cette même époque et les 33 000 signatures recueillies.

Etant donné la participation de la Coordination régionale antinucléaire au débat engagé en octobre 1980 au Conseil régional et les contributions importantes qu'elle a apportées avec l'aide de J.-P. Lecompte du GSIEN.

Etant donné les prises de position successives du Conseil régional de Midi-Pyrénées le 4 juillet 1978 et le 20 octobre 1980.

Etant donné les résultats de la pétition-référen-

dum menée ces trois derniers mois sur les communes concernées et donnant un minimum de 65 % des inscrits contre le projet Golfech.

Etant donné la consultation menée début octobre 1981 par la Fédération Tarn-et-Garonne du Parti Socialiste dans ses sections locales et ayant pour résultat 87 % d'opposition au projet Golfech.

Etant donné le nombre élevé de manifestations importantes contre le projet Golfech.

Etant donné les quelques manifestations mineures en faveur de la poursuite des travaux.

Etant donné le vote récent des conseils municipaux concernés.

Etant donné qu'aucun débat démocratique réel n'a vraiment eu lieu au niveau régional et national. La Coordination régionale des comités antinucléaires exige :

- du Conseil régional de Midi-Pyrénées qu'il se prononce contre le projet Golfech ;
- de ses élus qu'ils tiennent leurs engagements et leurs promesses ;
- des conseillers régionaux qu'ils ne sacrifient pas la région à la prétendue raison d'Etat.

08.11. — Tarn-et-Garonne. Nouvelles séries de perquisitions et d'auditions dans l'entourage du *Géranium Enrichi*, menées par la gendarmerie dans le cadre des flagrants délits pour l'attentat de la veille à Grenade-sur-Garonne. Le directeur de publication et trois autres personnes sont interpellées. Pour l'un d'entre eux, c'est la 7<sup>e</sup> perquisition.

Nuit du 08 au 09.11.

■ Verfeil (Haute-Garonne). Attentat à l'aide de deux mines antichar à charge creuse contre deux transformateurs EDF de 300 000 KW, du poste d'interconnexion permettant l'alimentation de la région toulousaine. Les dégâts sont considérables et évalués à 1 milliard de centimes. Indignation de la CGT EDF qui termine son communiqué en soulignant qu'elle «s'est opposée et s'opposera toujours à un projet imposé sans consultation ni discussion possible entre les diverses parties intéressées».

■ Montauban. C'est au tour de la Chambre de commerce et d'industrie de goûter à l'explosif. Les dégâts sont évalués à 60 000 F.

08 au 12.11. — « Non au retraitement des déchets internationaux ».

Cherbourg (Manche). Sur le port les écologistes de Greenpeace et des mouvements antinucléaires locaux occuperont pendant 5 jours et 5 nuits deux grues de déchargement, empêchant tous mouvements des dockers. L'action visait un cargo anglais transportant des déchets irradiés japonais destinés au centre de retraitement de La Hague. Le 12 novembre, les antinucléaires arrachent à la CGT (syndicat connu pour son attitude pronucléaire) un accord. Les dockers ne chargeront et ne déchargeront aucun déchet radioactif en provenance de l'étranger jusqu'au 4 janvier 1982. Le gouvernement Mauroy, oubliant ses promesses électorales (le PS avait décidé d'annuler les contrats internationaux concernant le retraitement des déchets radioactifs), envoya l'armée pour décharger les déchets du Pacific Fisher. L'armée transportera «la marchandise» escortée par la police vers La Hague. A l'inverse des syndicats (CGT, FO, CFDT, MCFCTC), le PS et le PC approuveront l'intervention de l'armée, destinée à détourner le « blocus » décidé par les dockers.

Déjà, en février 1980, une manifestation organisée par les antinucléaires du CCPAH, pour protester contre la venue du *Pacific Swann* et démontrer que Cherbourg (situé près de La Hague) ne se résignait toujours pas à devenir la « pouvelle nucléaire du globe », avait rassemblé 3000 personnes. Le bateau de Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, avait été arraisonné dans la rade de Cherbourg par la marine nationale. Le *Pacific Swann* avait finalement déchargé ses containers de déchets irradiés, en provenance du Japon, sous la protection des CRS.

#### 09.11. — Le Conseil général (Tarn-et-Garonne) : « Oui ! Mais... à Golfech »

A Montauban, le Conseil général, bien que n'étant pas appelé à donner son avis, se prononce pour la reprise des travaux de construction de la centrale de Golfech. La motion déposée par le groupe socialiste, certains élus MRG et un du PC a été approuvée par 15 conseillers, 7 contre et 4 se sont abstenus.

■ Au même moment, à la mairie de Golfech, conférence de presse de membres du corps médical de la région de Golfech, qui se sont prononcés contre le nucléaire.

Ci-joint, le texte de la motion « Energie nucléaire et santé » signé à l'unanimité (moins deux voix) par le corps médical de Golfech, Valence-d'Agen et Lamagistère. Dix médecins sur douze, mais tous les dentistes, tous les kinésithérapeutes et toutes les infirmières approuveront ce texte. Dans une lettre datée du 5 novembre 1981 et publiée par le *Géranium Enrichi* de novembre, le docteur James Lavaud, de Lamagistère, écrit : « Je suis persuadé que d'ici vingt à trente ans, avec la prolifération des réacteurs nucléaires, nous risquons d'avoir une augmentation très importante du nombre d'enfants morts-nés, malformés, cancéreux. Je demande donc que ceux qui veulent nous imposer ce risque, prennent leurs responsabilités et répondent de leur décision en temps voulu ».

### Energie nucléaire et santé

Devant les arguments uniquement politiques et économiques qui s'expriment en faveur de l'implantation de réacteurs nucléaires à Golfech, les membres des professions médicales et paramédicales, soussignés, tiennent à souligner leurs interrogations et leurs craintes face à l'énergie atomique.

Depuis plusieurs décennies des scientifiques du monde entier ont lancé des mises en garde contre l'accumulation de la radioactivité artificielle. Il est établi qu'il n'y a pas de dose insignifiante en matière de radioactivité : « Même la plus faible quantité de rayonnements radioactifs peut avoir des effets génétiques et peut-être même somatiques préjudiciables » (Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes).

La radioactivité naturelle (0,08 à 0,15 rem/an) serait d'après H.J. Muller (généticien, prix nobel en 1946), responsable de 10 à 15 % des malformations congénitales. La radioactivité artificielle (explosions nucléaires, déchets des centrales, irradiations médicales) vient y ajouter ses effets.

Sauf en cas d'irradiation massive, les effets des rayonnements ionisants ne sont jamais immédiats. Nous savons tous que trente ans après Hiroshima, des gens que l'on croyait totalement indemnes ont présenté des cancers. D'autre part,



Dessin du Géranium Enrichi.

nous savons tous qu'il faut limiter au strict indispensable les examens radiologiques.

Il y a un effet cancérogène et mutagène incontestable dans la radioactivité, mais nous sommes incapables de prévoir quand et comment il se manifestera. Devant le risque, l'« International Commission on Radiological Protection » a fixé une dose maximale admissible de rayonnements ionisants. Cependant Tamplin et Gofman, chercheurs de la Commission pour l'énergie atomique des USA ont calculé que si toute la population américaine était soumise à cette dose, il y aurait une augmentation de 32 000 cancers par an.

« Tamplin et Gofman donnaient 32 000 cancers (mortels) par an si toute la population des USA recevait la dose limite préconisée par la CIPR (0,5 rem/an). Avec le facteur de risque proposé par la CIPR à cette époque, on pouvait prévoir 16 000 cancers mortels par an. En 1990 la CIPR évaluait ce facteur de risque à la hausse d'un facteur 4, cela donnerait donc officiellement 64 000 cancers mortels par an. Des études montrent que la CIPR sous-estime encore le risque cancérigène du rayonnement ». Commentaire de Roger Belbéoch en 1997.

Il est certain que la radioactivité émise aux alentours d'un réacteur nucléaire est très faible. Cependant, en 1972, l'Académie des sciences des Etats-Unis en se basant sur l'augmentation de radioactivité provoquée par le programme nucléaire dans le pays, a conclu qu'il y aura entre 5 000 et 15 000 décès de plus par an, dus à l'augmentation des cancers. La radioactivité artificielle ne se résume pas aux effets de l'irradiation, elle engendre des éléments et des isotopes radioactifs entièrement nouveaux. Ces éléments (Iode 131, Strontium 89 et 90, Césium 137 et Tritium entre autres) ont la particularité de se substituer à des éléments constitutifs de l'organisme (strontium à la place du calcium, tritium à la place de l'hydrogène).

Un réacteur nucléaire en fonctionnement normal rejette dans le milieu ambiant des effluents de faible radioactivité : gaz rares, iode dans l'atmosphère et tritium, strontium, césium, cobalt dans l'eau. Dans l'environnement, les éléments sont intégrés dans les cycles biologiques naturels puis, par des mécanismes de substitution et de concentration successives au long de ces cycles, aboutissent à une radioactivité importante. Contamination

de la Colombia : retrouvé concentré 5 000 fois dans la chair des poissons qui ont contaminé à leur tour les consommateurs. Ce phénomène est redoutable car il aboutit à des irradiations spécifiques d'organes (iode 131 dans la thyroïde, strontium dans les os, césium dans les muscles, etc.). Ces irradiations internes sont particulièrement dangereuses quand elles touchent les enfants et les femmes enceintes. Ces contaminations graves sont majorées par les incidents (rejets parfois importants d'éléments radioactifs) et peuvent devenir catastrophiques en cas d'accident (impossible paraît-il, mais de probabilité non nulle, ce qui fait que la multiplication des réacteurs multiplie le risque). Le rapport du docteur Sternglass sur l'accident de Three Miles Island, démontre qu'il y a une relation certaine entre l'accident et l'augmentation de la mortalité néo-natale aux abords de la centrale dans les quatre mois qui ont suivi.

Les conséquences ultérieures sur la santé (cancers et autres maladies) sont à l'étude. Bien sûr, il sera difficile de rapporter d'ici 20 à 30 ans l'apparition de malformations et de cancers à cet accident, mais ceci est parfaitement envisageable. Par ailleurs, les problèmes des déchets et fissures qui ne sont pas résolus, les mises en garde répétées de scientifiques de divers pays sur les risques que nous prenons pour nos descendants, nous amènent à demander l'arrêt de la construction et de l'exploitation de toutes les centrales nucléaires.

Motion des médecins « Energie nucléaire et santé » signée par des membres du corps médical dans un rayon de 5 km autour de Golfech.

(Texte extrait du *Géranium Enrichi*, n° 20, novembre 1981).

### 10.11. — Le Conseil régional de Midi-Pyrénées : « Oui ! Mais... à Golfech »

Le 4 juillet 1978 et le 20 octobre 1980 (voir chronologie), le Conseil régional s'était prononcé contre l'implantation d'une centrale atomique à Golfech. Aujourd'hui, conformément au vœu du gouvernement, adopté le 7 octobre 1981 par le parlement, les communes de la région de Golfech ayant voté majoritairement contre le projet (voir chronologie du 23 octobre 1981), il revient au Conseil régional de trancher. En cas de vote négatif, la décision serait prise par le parlement.

Le Conseil régional dit « oui » à la centrale de Golfech par 39 voix (les socialistes) contre 14 (le MRG) et 21 abstentions (PC et droite), mais présentent les conditions suivantes : que le chantier de la centrale soit une composante du développement économique de la région, création immédiate d'une commission d'information, renforcement des dispositions prévues pour protéger l'environnement du site, assurance d'une participation importante d'entreprises locales au chantier, que la main-d'œuvre régionale soit embauchée pour une part significative et, enfin, le réexamen du mode de participation des ressources financières liées à l'exploitation de la centrale entre les collectivités locales et la région.

Réaction du Parti communiste : « Il faut voter Golfech pour faire reculer l'obscurantisme et l'anti-science ! ».

Le MRG se dit « lié par des promesses vis-à-vis des électeurs qui avaient souhaité en majorité que la centrale ne se fasse pas ». En résumé, les socialistes sont les seuls à approuver leur proposition.

Ci-joint, extrait du *Géranium Enrichi* de novembre 1981 :

### Résolution du Conseil régional de Midi-Pyrénées

Le Conseil régional a toujours souhaité qu'un véritable débat sur la politique énergétique s'engage au niveau national. Il estimait que ce débat national était un préalable à une décision fondée concernant l'implantation d'une centrale nucléaire sur le territoire de Midi-Pyrénées. Pour la première fois, l'Assemblée nationale a eu à débattre et à se prononcer sur un programme énergétique pour notre pays. Ce programme a été préparé par de multiples concertations qui ont eu lieu de juillet à octobre 1981. Le programme adopté par l'Assemblée nationale vise à assurer un approvisionnement énergétique qui ne soit en aucun cas un frein à la croissance économique. Le programme adopté garantit également des conditions nouvelles de concertation et de contrôle démocratique des grands choix énergétiques. Trois objectifs essentiels en sont l'articulation :

- maîtriser la consommation par un vaste programme d'économies d'énergie ;
- valoriser les ressources énergétiques nationales par :
  - une politique active de recherche pour les énergies nouvelles renouvelables, notamment l'énergie solaire et la biomasse ;
  - la relance de la production et de la consommation nationale de charbon ;
  - le recours accru à la filière gaz par le développement des approvisionnements et des possibilités de stockage ;
  - une juste place pour l'équipement électro-nucléaire qui a conduit à réduire sensiblement le programme prévu par le précédent gouvernement ;
- renforcer l'indépendance des organismes de contrôle et y associer plus largement les élus, les syndicats et les associations par leur participation au Conseil supérieur de la sûreté nucléaire ;
- développer au plan local l'information des citoyens et les responsabilités des collectivités locales par la création d'une commission locale d'information.

Dans la phase préparatoire au débat à l'Assemblée nationale, le gouvernement avait pris des mesures conservatoires concernant le programme nucléaire afin de conserver toute sa valeur au débat sur l'énergie. Et c'est ainsi qu'il décidait de « geler » les travaux engagés sur 5 sites nucléaires. Au terme du débat, une procédure exceptionnelle a été retenue pour décider de la reprise des études et travaux sur

les 5 sites nucléaires gelés. A l'issue d'une première phase de consultation, il ne s'est pas dégagé de majorité favorable des conseils municipaux concernés par le projet de Golfech. Conformément aux engagements pris par le Premier ministre et approuvés par l'Assemblée nationale, il appartient au Conseil régional de se prononcer sur la poursuite des travaux de construction de la centrale de Golfech.

C'est pourquoi le Conseil régional de Midi-Pyrénées a procédé à la consultation la plus large de toutes les organisations, de tous les partenaires intéressés par l'implantation de la centrale de Golfech (associations, groupements, syndicats, élus) avec le souci d'éviter que les aspects traumatisants et souvent illogiques ne viennent obscurcir les discussions.

Le Conseil régional de Midi-Pyrénées, réuni en séance extraordinaire le 10 novembre 1981, estime que la décision concernant le projet de Golfech doit s'intégrer dans le cadre général de la politique énergétique définie par le gouvernement puis approuvée par le parlement comme elle doit également prendre en compte les besoins socio-économiques de notre région. C'est pourquoi il considère que le chantier de Golfech ne peut être réalisé que s'il devient réellement une composante du développement économique de la région et que soient obtenues des assurances à cet égard. Pour cela, et dans le cadre des grandes orientations nationales, il demande qu'un certain nombre de préalables soient pris en compte dès maintenant, à savoir :

- La création immédiate d'une commission d'information disposant d'un large pouvoir d'investigation qui lui permette de mener à bien sa mission.
- Le renforcement des dispositions prévues pour protéger l'environnement du site et, en particulier, pour la protection de l'écologie de la Garonne, en concertation avec les différentes collectivités publiques concernées.
- Des assurances quant à une participation importante d'entreprises locales – en particulier en favorisant leur groupement et chaque fois que cela sera possible en imposant un découpage en lot des appels d'offre n'excluant pas a priori, compte tenu de leur taille, les PME régionales.
- La certitude que la main-d'œuvre locale sera embauchée pour une part significative par les

entreprises extérieures pouvant être appelées à travailler sur le site.

- L'établissement, en sus de la procédure « Grand chantier », d'un contrat avec le maître d'ouvrage qui assure par anticipation sur la mise en service de la centrale, le développement des diverses activités économiques.

- La mise en place d'une commission à laquelle, avec l'aide technique de la DATAR, participerait le Conseil régional et les ministères concernés, et cela afin de proposer les mesures nécessaires au maintien et au développement du niveau des activités locales et régionales après la fin du chantier.

- Le réexamen du mode de répartition des ressources financières liées à l'exploitation de la centrale entre les collectivités locales et la région, afin de permettre, par delà les effets induits locaux, la mise en place et le développement d'une politique régionale d'économie d'énergie plus importante, de recherche et de promotion

des énergies nouvelles et renouvelables en Midi-Pyrénées qui s'appuiera sur l'étude actuellement poursuivie à l'initiative du Conseil régional. A cet égard, la région prend la décision de créer un organisme régional chargé des problèmes de l'énergie ; elle invitera les différentes parties intéressées ou concernées à y participer et éventuellement à y contribuer financièrement. Le Conseil régional de Midi-Pyrénées considère qu'il ne peut émettre un avis favorable à la réalisation du programme électro-nucléaire pour deux tranches de 1 300 MWé sur le site de Golfech tant que ces préalables indispensables au développement socio-économique de la région ne sont pas acceptés sous une forme contractuelle garantie par le gouvernement. En conséquence, le Conseil régional donne mandat à son bureau pour présenter cette résolution à Monsieur le Premier ministre et veiller à ce que les préalables ci-dessus énoncés soient satisfaits.

11.11. — Toulouse. Entre 13 h et 15 h est réalisée une grande fresque murale sur le mur de l'Ecole du Nord. L'ensemble en couleur mesure plus de 4 m de longueur et de 1,50 m de hauteur avec des caractères de 30 cm. Faisant référence à Charles Hernu (PS), ministre de la Défense, les inscriptions « 11 novembre 1918 – Hernu-cléaire – 11 novembre 1981 – Non à l'armée » sont accompagnées de dessins représentant l'ogive d'une bombe, un Poilu de 1914, une tête de mort, les drapeaux russe et américain et une main inversée tenant une rose.

13.11. — Destruction à l'aide d'explosif du central EDF d'Agen, situé en banlieue sur le territoire de la commune du Pont-du-Casse. La charge, évaluée à 10 kg selon la gendarmerie, a été déposée au pied des pylônes qui amènent le courant haute tension en provenance du Tarn-et-Garonne. Les dégâts sont importants puisque évalués à 2 millions de francs. L'acte est revendiqué, par un appel téléphonique, au nom de « l'armée antinucléaire ».

14.11. — Dans la soirée, à Toulouse au quartier du Mirail, mise à sac des archives et tentative d'incendie des locaux de la société Spie-Batignoles. Cette société fait partie du groupe Framatome-Thermatome et « est spécialisée dans la construction des lignes électriques et fait partie à ce titre des entreprises travaillant à l'édification de la centrale de Golfech pour le compte d'EDF ». (*La Dépêche*, 16.11.1981).

15.11. — Renvoi des cartes d'électeur à l'appel de la CRAN.

**GOLFECH NON  
ET VOS PROMESSES,  
BORDEL !!**

« Suite à la trahison du PS, la Coordination Golfech demande que soit effectué massivement le renvoi des cartes d'électeur à M. François Mitterrand qui en son temps a profité de nos voix et aujourd'hui oublie de renvoyer l'ascenseur... Ce qu'il a décidé de faire pousser à Golfech ou ailleurs risque sans nul doute de se retrouver en travers de sa gorge tranquille ».



Nuit du 15 au 16.11. — Toulouse, quartier du Mirail, attentat à l'aide d'explosif au siège du Parti Communiste Français revendiqué par le groupe « Maran » (Mouvement action révolutionnaire antinucléaire). Une partie du matériel d'impression de l'imprimerie du parti sera détruite.

Vague de protestations de la part de l'UD CGT, du PS et de l'AGET-UNEF (syndicat étudiant, émanation du PCF) qui se joindront à la manifestation appelée par le PCF. Le lendemain, environ 400 personnes se retrouveront devant le siège du PC. Claude Llabrès (vice-président du Conseil général, membre du Comité central, secrétaire de la Fédération) prendra la parole pour dénoncer « ...cet acte de violence et de haine visant les moyens d'expression d'un parti démocratique... » et lancera un appel pour « un véritable débat démocratique ».

Dans les jours qui suivent, « La Libre Pensée » s'indignera. L'UD CFDT protestera. Le CAN Golfech fera parvenir une lettre à la fédération du PCF dans laquelle il rejettera toute responsabilité dans l'attentat et soulignera : « qu'il tient à s'élever contre l'attentat... Nos idées aussi divergentes soient-elles ne doivent pas nous faire oublier que nos racines sont les mêmes et qu'ensemble nous avons à combattre toutes méthodes fascistes... Il serait dangereux que l'amalgame se fasse entre cet acte et la cause antinucléaire ».

Nuit du 18 au 19.11. — A Balma, commune proche de Toulouse, destruction à l'explosif d'un transformateur EDF. L'action était revendiquée au nom de la CGT (Contre le Gel Total).

Dessin du Canard Enchaîné.

**GOLFECH : VICTOIRE DU COURANT MAUROY**



19.11. — Paris. Pierre Mauroy, Premier ministre, reçoit le bureau du Conseil régional de Midi-Pyrénées et donne des assurances quant aux préalables énoncés dans la motion votée le 10 novembre (voir chronologie). Au nom du gouvernement, il autorise la construction de deux tranches de 1 300 MWé à Golfech.

Mme E.-J. Baylet (membre du Conseil régional et présidente du Conseil général du Tarn-et-Garonne) présente lors de cette entrevue, transmet à Mauroy un certain nombre d'amendements du MRG qui souhaite, entre autres, des garanties à propos des retombées économiques pour les communes et le département d'implantation de la centrale. Le MRG redoute que la région (Conseil régional) accapare tous les bénéfices de la construction de la centrale de Golfech et ne laisse que des miettes au Tarn-et-Garonne.

20.11. — Le glaive est de retour. Nouvelle comparution devant un juge d'instruction de Montauban de 5 antinucléaires accusés de « vol - dégradation d'édifices publics - recel ». Ils avaient été interpellés en août dernier en train de découper le grillage entourant le site de Golfech.

21.11. — La CRAN Golfech appelle à « une marche pacifique pour la démocratie en péril », Valence-d'Agen—Golfech (le site), le 29 novembre à l'occasion de la journée de clôture de l'opération "fissurage du grillage".



Dessin du Canard Enchaîné.

« Tous les vrais démocrates y sont conviés. Puis, ceux qui n'ont pas encore pu fissurer le grillage pourront le faire. Golfech, on a dit non, c'est non ! Le 29 novembre, nous montrerons que nous refusons l'inacceptable et que nous n'entendons pas nous plier au diktat. Ce n'est pas seulement pour notre santé et celle de nos enfants, c'est aussi parce que nous voulons vivre certes, mais vivre libre ! La démocratie est aujourd'hui en péril comme hier, elle ne supporterait pas notre faiblesse ».

(Coordination régionale des comités antinucléaires de Golfech).

25.11. — **A Paris, le Conseil des ministres annonce le « dégel » des cinq sites nucléaires** « suspendus » le 30 juillet. Il donne le feu vert à la reprise des travaux sur trois des cinq sites Cattenon 3, Chooz B1 et Golfech 1, et de poursuivre les études sur les deux derniers, Le Pellerin et Civaux. Le gouvernement a également programmé la mise en chantier des six réacteurs pour les années 1982 [Cattenon 3, Chinon B4 (Indre-et-Loire) et Nogent 2 (Seine-et-Marne)] et 1983 [Golfech 1, Penly 1 (Seine-Maritime) et Chooz B1].

Pour le cas de Golfech, un protocole d'accord précisant les engagements de l'EDF doit être proposé au Conseil régional concernant notamment les garanties sur la participation d'entreprises régionales, sur l'embauche de main-d'œuvre locale ainsi que sur des projets plus vagues de développement économique et d'environnement.

« Ainsi s'achève un simulacre de débat démocratique où la pression gouvernementale a forcé les élus socialistes à se déjuger », déclarent « les Amis de la terre » qui ajoutent que « les antinucléaires vont continuer à se battre. Nous sommes pour la non-violence mais c'est à chacun des comités locaux de décider des meilleures formes d'action ». Même réaction de la CNAN qui appelle à la manifestation du 29 novembre à Golfech.

25.11. — Une explosion atomique s'est produite le 11 novembre à Mururoa, annoncent les écologistes de Greenpeace, citant des sources néo-zélandaises. Selon ces sources, plus de 80 essais nucléaires ont eu lieu à Mururoa (Polynésie française) depuis 1966. Celle du

11 novembre serait la 9<sup>e</sup> de l'année et la 5<sup>ème</sup> depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Aucune réaction officielle à ces informations divulguées.

Nuit du 26 au 27.11. — A Garac, dans le Gers, attentat à l'explosif contre un relais hertzien des PTT. La liaison Toulouse-Bordeaux sera interrompue pendant quelques heures. L'action sera revendiquée par le MARAN (voir chronologie du 16.11.1981).

■ Golfech. — Profitant de l'obscurité, des pronucléaires (« des ouvriers du chantier » déclare un témoin qui les a vus) inscrivent à la peinture blanche sur la mairie : « On a gagné. Vive Golfech. Vous l'avez dans le cul ».

Nuit du 27. au 28.11. — A Toulouse, pulvérisation à l'aide d'explosif des vitrines de deux agences de travail temporaire « SWS ». Agence proposant des emplois sur le site de Golfech. Actes revendiqués au nom du groupe « Actif toujours – Radioactif jamais ». « Ces attentats sont dirigés contre tous ceux qui ici comme ailleurs comptent s'engraisser grâce au nucléaire ».

28.11. — Toulouse-Valence-d'Agen (90 km). A l'initiative de l'ATE, **super marathon anti-nucléaire** auquel participent une dizaine de coureurs. Ils couvriront la distance en dix heures. Accueil chaleureux dans la plupart des villages traversés... Par contre, à Saint-Nicolas-de-la-Grave, invectives et volées de plombs (fort heureusement sans danger) saluèrent le passage de la pacifique caravane.

■ Golfech, sur le site, J.-P. Silberstein déclare : « Avec quatre tranches, nous avons prévu 3 600 emplois. Maintenant, avec deux tranches, il est probable qu'il faudra diviser ce chiffre par deux même si les emplois ne sont pas directement proportionnels au nombre de réacteurs construits ».

■ En prévision de la manifestation du 29, et forts de la désastreuse expérience du 4 octobre (200 millions de centimes de dégâts au moins), les entrepreneurs emportent chez eux tous les documents importants conservés dans les algécos du site. Situation très tendue et explosive de tous les côtés.

■ Déclaration d'un porte-parole de la Coordination régionale au sujet de l'éventualité d'affrontements graves pendant la manif du 29 novembre. « Ce n'est pas nous qui en serions responsables mais le gouvernement. Il faut en effet qu'il sache que sa décision entraînera des réactions que nous jugeons, pour notre part, à la fois inévitables et souhaitables, puisque c'est la démocratie qui vient d'être bafouée ». Et, concernant les attentats à répétition : « Il existe une catégorie de gens qui ne sont pas connus, que je pense au demeurant relativement responsables, mais qui sont maintenant prêts à tout. Ils ne font pas partie de la coordination, ayant choisi un autre terrain. Nous ne les soutenons pas, nous ne les désavouons pas non plus, nous n'avons aucun commentaire à faire sur des actions auxquelles nous sommes étrangers ».

29.11. — **4 000 à 7 000 personnes à la marche Valence-d'Agen-Golfech qui se termine en ratonnade policière. Destruction de la rotonde**

Rassemblement à l'initiative de la CRAN. La CNAN, le PSU, le MEP, des syndicats paysans comme le MODEF 82, les Paysans travailleurs 47-82, ceux du Larzac, des groupes libertaires et diverses associations appelleront à cette manifestation. A cette marche viendront des gens d'un peu partout, de la région de Golfech, de divers départements et des délégations de Paris, Braud-Saint-Louis, Chooz, Civaux, La Hague et du Larzac.

Tous les antinucléaires partis du local bordelais en direction de Golfech par l'autoroute ou la nationale, sont arrêtés, fichés, photographiés et leurs voitures fouillées.

10 h 00. A la rotonde, l'ordre d'expulsion étant parvenu, les occupants en sortent pour la dernière fois ; les gardes mobiles leur signalent que l'accès en sera dorénavant interdit. La fin d'un symbole se précise.

20 h 30. Sur le GFA, la rotonde, une caravane et un bâtiment attenant sont incendiés alors que le site de la centrale et la rotonde sont totalement bouclés par les gardes mobiles (voir chronologie, juillet 1980 : « Le GFA et la rotonde »). Les animaux du GFA seront retrouvés vivants à l'abattoir. Le GFA évaluera les dégâts à 45 000 F et portera plainte pour « destruction volontaire de matériel... ». Mais la plainte n'aura évidemment jamais de suite. Le 30 novembre 1981, les bulldozers EDF du chantier raseront la rotonde.



14 h 30, Valence-d'Agen. Au meeting à la Halle Jean-Baylet, la salle est pleine à craquer. Différents orateurs se succèdent à la tribune. Paul Lafont (maire de Golfech) déclare : « Nous avons été trompés, trahis et volés par ceux que la majorité du pays avait élus en pensant que Golfech ne se ferait pas ! ». Il terminait son intervention par : « Manifestez dans le calme le plus absolu. Nous devons prendre une autre route pour notre lutte », ce qui provoqua des applaudissements et des huées.

Ensuite 4 à 7 000 personnes selon les organisateurs (800 selon la police, 1 500 à 3 000 selon les médias) manifestent en direction du site. Le dispositif policier et militaire mis en place par l'ordre socialiste, qui encercle les manifestants et protège le site, est impressionnant : près de 2000 hommes, quatre compagnies de CRS, sept escadrons de gardes mobiles, des gendarmes-parachutistes de Mont-de-Marsan, des gendarmes, des policiers en civil (RG et PJ), deux hélicoptères, véhicules blindés et des canons à eau.

Le 4 octobre ne se reproduira pas, le site est devenu une forteresse. Le pont qui permet l'accès au site est barré par des gardes mobiles. De longs et violents affrontements ont lieu : pierres, divers projectiles, cocktails molotov contre grenades lacrymogènes et offensives. Sur la place du village de Golfech, une dizaine de pronucléaires profitent de la situation, armés de haches et de barres de fer pour casser des voitures et molester des antinucléaires qui s'en vont. Plusieurs barricades sont élevées pour retarder les gardes mobiles qui chargent les manifestants et pour aider le repli de la manifestation sur Valence-d'Agen. Pendant le retour, l'entreprise Donini travaillant sur le site est une nouvelle fois incendiée. Un commutateur EDF est saboté et plonge Valence-d'Agen dans le noir pendant une heure, alors que 700 manifestants se trouvent dans la Halle Jean-Baylet.

Vers 19 h 30, un groupe d'une cinquantaine de personnes lance des cocktails molotov sur les bâtiments et à l'intérieur de la gendarmerie de Valence. L'adjoint du commandant de la brigade est grièvement brûlé au visage.

Prétextant l'attaque de la gendarmerie, les forces de l'ordre vont envahir la ville, attaquer par deux fois la Halle Jean-Baylet où sont regroupés les manifestants, utilisant grenades lacrymogènes, balles de caoutchouc et matraques pour les disperser. Ils se livreront à une véritable ratonnade dans les rues de Valence-d'Agen et aux alentours, aidés en cela par quelques pronucléaires notoires. A la sortie de la ville, des témoins affirmeront avoir vu des CRS, après avoir interpellé les occupants, incendier deux véhicules immatriculés 64 dont l'un avait deux chiens à son bord. On retrouvera l'ensemble carbonisé. Des dizaines de personnes seront contrôlées. 11 personnes seront interpellées et emmenées à la gendarmerie où elles subiront divers sévices (voir ci-joint le témoignage « ratonnade » extrait du *Géranium Enrichi* de décembre 1981). Le bilan, outre les dégâts matériels importants, sera de 50 blessés dont 5 parmi les forces de répression.

■ En réponse aux événements de Golfech, dans la nuit du 29 au 30 novembre, à Toulouse, un incendie détruira le rez-de-chaussée et six mobyettes du commissariat du Mirail.

A Colomiers, banlieue de Toulouse, une forte charge d'explosif détruira un local EDF, occasionnant des dégâts évalués à 100 000 F.

Le 4 décembre à Toulouse, salle du Pharaon, la CRAN tiendra une conférence de presse. Les porte-parole dénonceront une fois de plus « la trahison du PS » soulignant que la journée du 29 « avait été une victoire politique en raison de l'importance de la mobilisation de protestataires qu'elle a suscitée ». Ils reviendront sur l'incendie de la rotonde et énuméreront les différents sévices subis par les personnes interpellées. Pour finir, ils annonceront le dépôt de 12 plaintes auprès du procureur de la République de Montauban. Les plaintes seront déposées à la mi-décembre et n'auront jamais de suite.

Ci-joint, plusieurs documents : — Un texte du CAN de Toulouse : « Chooz, Golfec, Malville, La Hague... » diffusé lors de la manifestation du 29 novembre. — Un extrait d'un texte du CAN de Golfec et deux articles : « La croix rouge un peu cible » et « Ratonnades ». Ces trois documents dans leur ensemble sont des témoignages sur la journée du 29 novembre, extraits du *Géranium Enrichi* de décembre 1981. — Un témoignage de Nathalie : « Les derniers résistants de la Rotonde ».

### **Chooz, Golfec, Malville, La Hague, Le Pellerin, Cattenon, Civaux... arrêtons le nucléaire !**

La phase d'hésitation est terminée. Six mois après sa victoire dite historique, le pouvoir met en place des structures qui en fait sont la continuité même des réalisations passées. Une fois élus, les promesses électorales garanties d'un pseudo changement s'entassent, comme à leur habitude, dans les poubelles ministérielles.

En matière de nucléaire par exemple, Mitterrand et Cie sont en passe de réaliser le programme giscardien. Le débat démocratique, la décision souveraine des populations concernées, tout cela est du domaine des illusions perdues. En fait, le pouvoir, dorénavant bien calé sur son trône, a la possibilité d'entériner des décisions autoritaires. La poursuite des travaux sur le site, le volte-face du Conseil régional, l'annonce d'un dégel effectif, doivent être autant de pillules amères pour les crédules du 10 mai. Ceux qui, perdus dans l'illusion, criaient des « on a gagné », doivent avoir la gorge bien sèche aujourd'hui. En réalité, nous voilà revenus à la situation d'avant le 10 mai, avec toutefois moins de réformards dans nos rangs car trop pressés de rejoindre le troupeau bêlant des « il faut en passer par là ».

A Golfec, la bonne foi envers les institutions, la crédibilité accordée au parlementarisme ont enlisé la lutte dans un légalisme stérile, totalement inoffensif. Le 4 octobre marque en cela une nette rupture. En l'absence de toute organisation (syndicale ou autre), l'on a pu assister à une prise en charge collective du saccage du site. Or, le 31 octobre, alors que nombre de démocrates encartés devaient être présents, un cortège minime allait quémander auprès de responsables ce qui de toute évidence serait refusé. Les débordements qui suivirent cette parodie sont, certes,

le fait d'un manque flagrant de coordination mais sont aussi l'expression d'une colère maladroitement bien que compréhensible.

A l'heure actuelle, la position du gouvernement est simple : Golfec se fera. A nous de l'en empêcher, les moyens pouvant s'opposer à cette funeste entreprise sont tous, à leur niveau, importants. Le renvoi des cartes d'électeur, le fissurage continu font partie de ce nécessaire harcèlement qui seul peut faire plier l'Etat. Il importe à chacun de connaître sa propre capacité à s'opposer directement à EDF et ses complices.

Aussi, l'on ne peut proclamer tous azimuts que Golfec va connaître une situation à l'irlandaise tout en calomniant, niant des types d'actions bien plus antinucléaires que les parolottes et les apparences préfabriquées. On ne peut tenir ainsi deux discours : l'un modérateur, s'appuyant sur la présence de « fameux » démocrates parfaitement intégrés à la normalité régnante, et l'autre se voulant plus ferme ne fait, en pratiquant l'amalgame, que baver sur des individus qui ont choisi une autre forme de résistance.

L'expression de la manif d'aujourd'hui sera fonction du nombre et surtout de la détermination de chacun. L'important étant moins de se bastonner éphémèrement avec des sbires protecteurs que de montrer au pouvoir en place qu'il n'est nullement question de nous résigner. A nous de rompre avec de vieilles habitudes paralysantes en durcissant la lutte, mettant ainsi les gouvernants dans l'obligation de se dévoiler davantage.

Ce n'est pas du bla-bla, continuons les dégâts.

## Le 29 novembre a certainement marqué un tournant dans la lutte

Le 29 novembre devait marquer un tournant dans la lutte antinucléaire. D'après les renseignements et les analyses d'après manif, il fallait que le 29 soit une catastrophe pour notre mouvement. Les flics avaient tout étudié pour cela. Par tous les moyens, on devait faire passer aux gens l'envie de revenir « gueuler » à Golfech.

Malgré l'imposant dispositif militaire mis en place ce jour-là, l'intox des médias déclarant inexorables les actions violentes et la répression pour ce dimanche, malgré les barrages de gendarmerie sur les routes, ce sont des milliers de personnes qui ont déferlé sur la région. Et les flics ont donc mis le paquet pour nous écœurer à jamais. Tout d'abord par leur déploiement à quinze kilomètres à la ronde : des casqués partout ! Ensuite, par la violence de la répression aveugle : à 17h30, les gens se trouvant à un kilomètre des affrontements, entre Golfech et Valence-d'Agen, étaient canardés à la grenade offensive, histoire de leur faire passer l'envie de revenir...

### La croix rouge un peu cible

Ce jour-là, quatre véhicules ont été transformés en ambulances. Dans chacun d'eux un chauffeur, un médecin, et ça ne chôme pas. Le plus léger d'entre eux, une R12 break recouvert d'adhésif blanc et de croix rouges, ne laisse aucun doute quant à sa fonction. N'importe quel imbécile est capable d'y reconnaître un véhicule sanitaire. Même un garde mobile ne devrait pas s'y tromper. Au moins les pensions-nous.

Premier tableau : Il est 17 h 30, les consignes de repli sont répétées sans cesse par les organisateurs, mais les irréductibles montent toujours à l'assaut de ce pont imprenable. La petite ambulance est en permanence sur le « front » et ramène sans relâche les blessés. La copine qui conduit fait preuve d'un courage sans borne, le toubib n'arrête pas.

Puis c'est la charge des mobiles. Chant de guerre, pluie de lacrymos et surtout des grenades offensives lancées au milieu de la foule. On ramasse le dernier blessé : une grenade lui a ouvert la jambe. Ouf, il est temps, parce qu'on n'y voit plus rien, le nuage de lacrymos est à couper au couteau. Les yeux se ferment, l'air nous manque. On a juste le temps de se jeter dans la voiture sous la pluie des offensives. On pensait qu'ils respecteraient les ambulances ; c'est le contraire, les croix rouges les attirent, ils sont comme des bêtes et les grenades pètent sur le capot et sur le toit. Au passage, on attrape des retardataires complètement asphyxiés. On s'entasse dans la voiture, on est au moins

...Avant même que la gendarmerie de Valence-d'Agen soit agressée, les mobiles étaient déjà en route vers la Halle où se déroulait le meeting. La répression était calculée : inexorable.

Ainsi, à 19 h 30, alors que 700 personnes étaient regroupées sous la Halle, écoutant diverses prises de parole, la première charge avait lieu. Les mobiles ne défendaient plus le site (mission qui leur avait été allouée), ils outrepassaient leurs fonctions, ils chargeaient femmes et enfants. Des grenades lacrymogènes et offensives pétaient sous la Halle. Les souliers à clous faisaient régner leur loi, et ce toute la nuit durant...

Valence-d'Agen était occupée... c'était pas joli, joli. La Pologne aujourd'hui sous le joug militaire, on en a eu un avant-goût durant la nuit du 29 au 30 novembre, chez nous. De toute façon, ici ou ailleurs, une fois pour toutes : merde à toutes les armées.

CAN Golfech.

une dizaine là dedans, en plus du blessé. Si une grenade pète à l'intérieur, on est tous morts, mais ils nous tirent toujours dessus.

Deuxième tableau : La petite ambulance est dans la halle de Valence-d'Agen, on l'a rentrée pour éclairer pendant la panne. Le meeting se fait comme prévu, la lumière revient. Quelques instants plus tard, on nous crie : « Les gardes mobiles arrivent comme des fous, ils vont attaquer le marché ». Les gens n'y croient pas tout de suite : ils ne vont pas charger pendant le meeting ? On ne fait rien de mal.

Et pourtant, c'est la charge aveugle, brutale, à l'intérieur du marché. Là encore des grenades offensives. La halle tremble sous les explosions, la voûte amplifie et résonne dans tout Valence. On craint un instant qu'elle ne s'effondre. La voiture ! Il faut sortir la voiture. Mais une grosse croix rouge à l'arrière d'une voiture qui s'en va, c'est trop tentant pour les pandores, et on tire, tir tendu de grenades explosives sur la croix rouge devenue une cible. Un coup, deux coups, trois... il faut attendre le sixième tir pour casser enfin la lunette arrière. Exploit glorieux. Heureusement, l'adhésif blanc sur lequel est posée la croix rouge retient la grenade. Elle explose en dehors du véhicule. On est vivant.

Big John.

## Ratonnade

20 h 30, nous sommes une trentaine à la Halle Jean-Baylet, pensant bien que tout est fini mis à part la buvette qu'il nous faut encore ranger. Nos esprits se calment, on essaie de tirer les premiers bilans, loin de se douter de ce qui nous attend. Eh oui, une nouvelle charge de gardes mobiles, cette fois-ci sans boucliers, sans fusils, juste la petite matraque : la ratonnade commence. Huit d'entre nous sont sauvagement arrêtés et mis en tas sur la voie publique, et sont ensuite emmenés à la gendarmerie de Valence où les festivités peuvent commencer.

Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre qui, elles, seront relâchées une heure plus tard après, noblesse oblige, quelques tabassages et insultes : « salopes, putes... ». Pour les hommes, un traitement de faveur : tout le monde à poil et ce pendant une heure. Le dialogue, haché de coups (poings, pieds, matraques), peut commencer :

— Tu sais qui je suis ?

— Non.

— Un gendarme parachutiste, et toi tiens-toi peinar, parti d'ici, ça va être ta fête.

Ou encore, à l'adresse d'un copain médis :

— Toi le raton, on va te faire bouffer les couilles.

Un d'entre nous affirmera à la sortie : « Je m'étais fait à l'idée de mourir ». Ensuite, ils sont rhabillés légèrement et mis dehors assis en tailleur face à un mur, la garde est importante, insultes et coups continuent de pleuvoir, le dernier restera dans cette position jusqu'à deux heures et quart du matin, heure de son interrogatoire. Ensuite, mis en cellule,

ils attendront jusqu'à dix heures puis douze heures pour être relâchés.

Le prétexte du tabassage ? La blessure du gendarme lors de l'attaque de la gendarmerie. A les écouter, les deux yeux pendaient quand il fut emmené à l'hôpital, en fait des deux yeux on apprit plus tard qu'il n'avait qu'une blessure sous un œil. « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ». Les gendarmes leur ont dit aussi : « Le bordel c'est pas ici qu'il faut le mettre, c'est à l'Élysée » (sous-entendu : on vous aidera), « les socialos vous les avez voulu, on va vous en faire passer l'envie ».

Pendant ces mêmes moments, trois autres personnes sont arrêtées plus loin, tabassées et emmenées sur le site où la fête continue, les vigiles ont l'occasion de se venger et utilisent les matraques de leurs grands frères. On les emmène ensuite à la gendarmerie de Moissac où ils sont de nouveau tabassés, puis à Montauban même scénario. Ils estiment avoir été frappés pendant 4 à 5 heures, l'un deux tellement sonné ne se souviendra de rien le lendemain, il a un enfoncement du sternum. A noter qu'une fois libérés, ils eurent la désagréable surprise de retrouver leur voiture carbonisée à Valence-d'Agen.

D'autres arrestations se sont produites dans la ville, mais impossible de les recenser. La ratonnade dure jusqu'à une heure du matin, heure à laquelle le dispositif policier est levé. Un autre dispositif est en place, voiture civile avec crânes rasés à l'intérieur, les fachos du coin veulent s'amuser, mais la fête est finie.

L'Arsoul.

## Les derniers résistants de la rotonde

« ...La manif a été, comme à chaque fois, chaleureuse et rigolote. Ces manifs de Golfech étaient toujours, pour notre petite bande, l'occasion de se retrouver pour le week-end, où nous nous rencontrions à 12 ou 15, venus de Toulouse, Montauban, Moissac, Castelsarrasin et Escatalens, chez nos amis à Saint Loup, village dominant Golfech.

Ces rencontres festives autour d'une longue table se terminaient toujours par de longues discussions. Débats sur la politique, sur le monde et sur l'idée permanente d'une révolution et la manière de l'amener. Certains se marraient. Débats, bien sûr sur le nucléaire. Etat des lieux d'autres combats, sur d'autres sites, en France et en Allemagne. Pour certains, lutter contre l'implantation de la centrale de Golfech, c'était une lutte écologique, tout simplement. Pour d'autres, c'était une occasion de plus de défier l'autorité de l'Etat et aussi d'amener

les militants antinucléaires à d'autres luttes. Pour tous, c'était le plaisir de dire non.

C'est donc dans ce contexte que nous avons parcouru une année de manifs et de fêtes régulières jusqu'à ce fameux soir du 29 novembre 81. Après avoir franchi le pont qui menait sur l'île où allait être construit la centrale, nous avons improvisé un pique-nique en soirée à la Rotonde. La Rotonde, symbole, était la dernière construction subsistante pour quelques heures encore. Occuper la Rotonde, c'était un dernier sursaut de lutte, où autour des produit du terroir, nos passions de tables en tables, chauffés par des discussions tantôt bonne enfant, tantôt plus virulentes. Nous étions environ 300. Sur le pont, une compagnie de CRS se déplaçait. La nuit était tombée. Les CRS frappaient en cadence les rampes du pont avec leur matraques, ce qui, pour certains d'entre nous, nous coupait l'appétit.

Une membre active de la SPA, s'inquiétait sur le devenir de celui qui déambulait de table en table, mendiant nos restes : un cochon, dernier animal restant à la Rotonde. Elle fulminait contre les CRS qui disait-elle ne manqueraient pas de le tuer.

Les plus "guerriers" d'entre nous décidèrent de tenter "une sortie". L'heure avançait et les plus téméraires allaient de groupes en groupes, proposant de "former la tortue" et d'échapper ainsi à cet endroit qu'on ressentait alors comme devenu un piège. Des malabars casqués, armés de quelques objets pouvant servir d'armes, borderaient le groupe.

Notre choix fut vite fait, nous laissons aux autres le soin "d'assainir" le passage, tandis que vaillamment, nous gardions le site. Ceci dit avec une hypocrisie avouée, car nous nous sentions trop peureux pour risquer les coups de matraque. La SPA expliquait gentiment au cochon que pour une fois, c'était d'autres qui partaient à l'abattoir.

On entendait des bruits, des voix, quelques jurons, mais on ne voyait rien. Que se passait-il? On a su plus tard que le groupe était passé sans affrontements véritables.

Nous avons attendu longtemps en discutant. Nous ne savions pas si les CRS étaient encore là. Et puis nous avons dit au revoir au cochon que nous ne pouvions pas amener avec nous. Deux par deux, nous sommes partis sans bruit, sans lumière par les berges afin de gagner l'autre rive par un sentier connu de l'un de nous. Nous étions une vingtaine, nous évoluions dans le noir, riant sous cape, trébuchant sur les galets, prenant bien soin de ne pas être vus. Comme des collégiens qui rentre après avoir fait le mur. Il n'y avait plus personne. Je ne sais pas ce qu'est devenu le cochon. Nous, pendant longtemps nous nous sommes sournoisement vantés d'avoir été "les derniers résistants de la Rotonde.

Nathalie, juin 1997.

### 30.11. — Renvoi de cartes d'électeurs.

Valence-d'Agen. Un membre (courageux, le mec) de la CRAN apporte à la gendarmerie une cinquantaine de cartes d'électeur pour les renvoyer à Mitterrand. La déposition sera tapée, sans commentaire, par un gendarme.

#### ■ Décembre.

« Le 29 novembre a certainement marqué un tournant dans la lutte ; le chemin d'accès au site nous est désormais interdit ; la rotonde a brûlé ; la lutte doit s'élargir, se nationaliser ; mais sur le terrain, nous restons... » (CAN Golfech).

■ La CFDT renonce officiellement à s'opposer au programme nucléaire pour ne pas rester « dans le pays, le dernier bastion antinucléaire ». Les proches d'Edmond Maire (secrétaire général de la CFDT) déclarant : « Il est vain de réclamer la suppression des centrales qui fonctionnent déjà ou qui vont être mises en service ».

#### ■ Courant du mois, un texte signé « un peigne-zizi du stylographe » est diffusé.

A Golfech, le pouvoir a décidé comme à son habitude de passer outre l'avis défavorable des populations concernées. Aussi, après une parodie de démocratie incarnée par un gel bidon ou un débat inexistant, le PS s'apprête à réaliser le programme électro-nucléaire giscardien. Changement dans la continuité.

L'Etat créateur de symboles ne peut de toute évidence s'attaquer à ceux-ci. Il a ainsi transformé des points de lutte prédominants en opération publicitaire, os lâché au mécontentement grandissant. Plogoff et le Larzac en sont les exemples types. En conséquence, des luttes ont végété dans l'ombre de ces deux « monuments de résistance », sclérosés par la reproduction, le mythe, le copiage servile ; Golfech est de celles-là. Ceci explique en partie les modes d'action adoptés dans le passé par la plupart des antinucléaires locaux. La participa-

tion crédule aux élections, l'appui recherché de toute la racaille bureaucratique, l'attentisme à outrance, ont eu pour effet de confiner l'opposition en un suivisme et un légalisme stériles. Les promesses non tenues, les illusions perdues ont en partie motivé un changement radical de types d'action. Ainsi le mouvement s'est radicalisé.

Cette radicalité trouve un écho tout aussi bien dans des initiatives dites non violentes (renvoi de carte d'électeur, fissurage...) que dans l'action directe contre le pouvoir et ses sbires (EDF en particulier). De telles attitudes ont donné un souffle nouveau à la contestation. Déjà, le 4 octobre, c'est sur le site, au grand désarroi de fonctionnaires surpris, que s'est manifesté ce changement de comportement. Le 29 novembre n'en est que la confirmation, démontrant par là plusieurs choses :

- L'Etat a lamentablement échoué dans sa tentative d'intoxication et ses alliés dans celle de démobilité.
- Les luttes doivent se mener sur le terrain même et non se déplacer en fonction d'une quelconque stratégie. Le fiasco numérique du 31 octobre à Toulouse le prouve.
- Le 31 démontre aussi que ce ne sont pas les « démocrates encartés » qui déterminent un mouvement. Plus de trente organisations appelaient à la promenade vers le Conseil régional : 1 500 personnes tout au plus y participèrent. Or, le 4 et le 29, seule la Coordination et les divers CAN ont assuré la mobilisation : le résultat est sans comparaison possible.
- La prise en charge collective du saccage du site ou des affrontements marque en cela un tournant dans la détermination commune.

Au vu de cette combativité évidente, le pouvoir a cherché le chaos, le traumatisme. L'attitude des policiers le 29 en est l'incarnation. Ce que les flics giscardiens ont fait à Malville, les casqués de Mitterrand sont prêts à le réitérer ailleurs. Aussi, l'on ne peut qu'être surpris par certaines déclarations proférées au lendemain des « incidents ». Certains s'étonnent des violences policières (tirs tendus, matraquage, tortures psychologiques...), laissant ainsi supposer que la police peut être autre chose qu'un instrument d'Etat répressif. Croire



■ La direction d'EDF-Toulouse estime les pertes consécutives aux attentats perpétrés dans Toulouse et sa région, depuis un an, à 4 milliards de centimes. « ...Nous sommes au service de l'Etat. On nous dit de faire du nucléaire, alors on bâtit. Si demain nous recevons l'ordre de faire du solaire, nous ferons du solaire. Nous sommes un service public et, croyez-moi, nos agents sont tous traumatisés par ces événements », explique le chargé des relations publiques d'EDF.

qu'il y a des flics « honnêtes » (X : « Il y a des crapules partout ») revient à accorder crédit à cette ignominie que sont ces matraqueurs assermentés. Quant à une certaine polémique qui pourrait s'instaurer autour du terme « casser du flic », elle ne trouve sa justification que par l'incompréhension par quelques-uns que le seul provocateur c'est l'Etat et ses valets, et non ceux qui leur rentrent dedans !

L'état de grâce est terminé, la rupture consommée. Aujourd'hui, la reprise des travaux, les provocations des pronucléaires, la destruction de la rotonde, ne sont pas en mesure d'intimider, voire de stopper, l'opposition. De fait, notre absence forcée sur le site (c'est en cela que le GFA était important), nous oblige à adopter d'autres alternatives, à imaginer de nouvelles formes de riposte. Toute action visant à affaiblir, ridiculiser l'autorité en place ne peut donc être que bienvenue. Que ceux qui cherchent des prétextes, des justifications à leur passivité, cessent donc de calomnier et de cracher sur les initiatives « radicales ». Quant aux éternels roquets, qu'ils cessent donc d'aboyer, cela leur permettra peut-être de mordre efficacement.

Oui, le 29 novembre était capital, mais n'est pas une finalité en soi. Que les ronds de cuir qui peuplent les ministères soient convaincus de notre détermination. Non, Golfech ce n'est pas fini, ça ne fait que commencer.

01.12. — A Toulouse, les employés de l'imprimerie 34 se mettent en grève « pour protester contre la perquisition opérée dimanche dans les ateliers par la gendarmerie ». La perquisition serait en relation avec les manifestations de Golfech et divers attentats.

◀ Extrait du journal Basta, 1979.



Toulouse.

### 03.12. — Bordeaux. Enlèvement d'un militant anarchiste antinucléaire.

Les filatures, les écoutes téléphoniques, les interpellations, l'épluchage des carnets d'adresses lors des dizaines de perquisitions effectuées, le fichage de centaines de militants, n'ont pas permis à la police de présenter aux juges d'instruction les auteurs d'attentats commis dans la région de Golfech et à Toulouse. Alors la police emploie d'autres méthodes. En dehors de tout cadre juridique, elle enlève un militant que l'on considère informé et actif dans la lutte contre la centrale de Golfech et on essaie de lui "arracher" des renseignements.

« Vers 15 heures, un militant du groupe anarchiste de Bordeaux, Gilles Durou, contrôlé lors des barages le dimanche précédent, est enlevé par 4 individus se faisant passer pour la police. Emmené dans un endroit désert à la sortie de Bordeaux, il lui est proposé sous la menace de le « foutre dans la Garonne » de dénoncer les auteurs d'attentats antinucléaires et autres dans la région de Toulouse. Suite à cette « promenade », Gilles Durou a porté plainte pour enlèvement et séquestration auprès du procureur de la République (la plainte n'aura évidemment jamais de suite).

Action « officieuse » de la police ? Action parallèle de policiers fascistes ? Des informations laissent penser que la section Recherche des Renseigne-

ments Généraux ne serait pas étrangère à l'affaire. Ces méthodes, officielles ou officieuses, ne sont pas pour nous surprendre. Les renseignements fournis par les « ravisisseurs » ne laissent rien cacher de la vie privée, militante ainsi que l'activité de notre camarade au sein de la librairie associative « En dehors » dont il est le permanent.

Cette action survient alors que le pouvoir socialiste tente par tous les moyens de briser la résistance antinucléaire après s'en être servi pour accéder au pouvoir. Elle se situe aussi dans un contexte d'intoxication anti-révolutionnaire. Affaire à suivre tout de même !... »

Groupe anarchiste de Bordeaux.

Extrait de *Courant Alternatif*, janvier 1982.

Outre les manipulations pour trouver "un indicateur", cette pratique de l'enlèvement se reproduira à diverses reprises en France dans les années 1980 et début 1990 à Paris, Lyon... et dans notre région.

Avril 1985, à Toulouse, les flics d'un service de police, (la section manipulation des renseignements généraux), soupçonnent T. de hold-up, ils l'interceptent dans la rue et l'emmenent dans une voiture. Ils lui proposent en échange du silence sur les braquages de renouer contact avec un membre d'Action Directe (organisation, née en France en 1979, pratiquant la lutte armée) recherché activement par leurs services. T. refusera le marché et sera incarcéré et condamné pour hold-up.

Le 3 février 1987 à Couiza dans l'Aude, M. est enlevé par trois membres des Renseignements Généraux, identifiés plus tard par la gendarmerie. Selon M. : « Les trois individus lui ont demandé de renouer des contacts, de se renseigner sur la "mouvance" toulousaine, de reconstituer un groupe clandestin et de rassembler des renseignements permettant de remonter jusqu'à J.-M. Rouillan. Moyennant quoi, il obtiendrait le statut de réfugié politique » (cf. *L'antiterrorisme en France ou la terreur intégrée 1981-1989*, éd. La Découverte, 1989). M. refusera de collaborer et portera plainte. Fin mai, le procureur de la République l'informerait par courrier que le ministère de l'Intérieur a opposé à sa plainte le "secret défense". M. n'obtiendra pas ses papiers et quittera la France.

04.12. — Dans une lettre envoyée au secrétariat fédéral du Parti socialiste, la section socialiste de Saint-Nicolas-de-la-Grave (Fédération du Tarn-et-Garonne) dénonce le non-respect par les élus socialistes du vote émis par les militants de la fédération sur le projet de Golfech : « Aujourd'hui – plus encore que sous le régime giscardien – nous condamnons la répression policière dont certains militants socialistes ont été victimes lors de la manifestation du 29 novembre 1981 à Golfech ». Dénonçant la violation par les gardes mobiles, à deux reprises, d'un édifice public (halle Jean-Baylet) à Valence-d'Agen et ce malgré l'intervention du député maire, la section demande à la fédération de faire connaître publiquement sa position et de dénoncer ces abus dans les plus brefs délais. (Voir *leGéranium Enrichi*, janvier-février 1982).

04. au 06.12. — **A Toulouse, congrès national des élus socialistes et républicains.**

Alors qu'à Paris, Hernu, ministre de la Défense, annonçait la mise à l'étude du 7<sup>e</sup> sous-marin nucléaire qui serait mis en service en 1994, les antinucléaires profiteront de la tenue du congrès pour se faire entendre.

Le 5.12., des antinucléaires appelaient à une manifestation au Grand-Rond de la ville rose.

Dans la nuit du 05 au 06. — Trois engins explosifs sont déposés dans les boîtes à lettres de deux députés PS de la ville, Roger Machart \*, Gérard Bapt, et de Briart, responsable de l'Union patronale. Seule la « charge » chez Machart a explosé. Les attentats sont revendiqués par « Les artilleurs du soir ». Les auteurs, dans les tracts laissés sur place, protestent contre « les QHS (Quartier de Haute Sécurité - prison dans la prison), le renforcement du dispositif policier et le tout-nucléaire à Golfech comme ailleurs » et terminent leur communiqué ainsi : « Aujourd'hui on frappe à la porte, demain on rentre. Pendant que les élus congressent, la fête progresse. Ne croyez guère à l'état de grâce mais, de grâce, craignez l'état de guerre ».

---

\* En février 1992, Roger Machart, toujours député, remettra au Premier ministre un rapport rédigé avec l'aide d'un groupe de parlementaires socialistes et d'experts du PS. Ce texte refuse l'idée « d'une ouverture du capital d'EDF et GDF à d'autres partenaires ». Le rapport se prononce « en faveur d'un renforcement des liens entre EDF et Framatome » afin « d'optimiser les évidentes synergies existant entre l'ingénierie d'EDF et les services du constructeur français de réacteurs nucléaires et promouvoir le nucléaire national à l'étranger ». En 1993, l'homme n'est plus député et reintègre EDF son corps d'origine, en 1997 il est nommé directeur délégué à la présidence et direction générale d'EDF en charge du développement des activités dans le domaine des transports et des véhicules électriques.

09.12. — A Valence d'Agen, assemblée générale de la CRAN. Plus de 60 personnes étaient présentes, décidées à continuer la lutte et à faire du site de Golfech le symbole national de la résistance antinucléaire. La CRAN a pour projet d'organiser des Etats Généraux contre le nucléaire civil et militaire, ceci afin de revitaliser une coordination nationale à partir des sites en lutte (Golfech, Chooz et Civaux) et d'amener une structuration à long terme du mouvement antinucléaire. Assises qui auraient également pour but de resituer le mouvement antinucléaire à la fois comme mouvement d'opposition radicale au pouvoir et dans un contexte global.

Les Etats Généraux se tiendront les 13 et 14 mars 1982.

Nuit du 10 au 11.12. — A Cannes, dans les Alpes-Maritimes, sur un parking d'EDF cinq camions sont incendiés. L'action est revendiquée par un « Groupe d'intervention de la pleine lune, en solidarité avec la lutte antinucléaire de Golfech ».

Mi-décembre. — **Le site de Golfech envahi par les eaux (action non revendiquée).**

A la suite de pluies torrentielles, la Garonne déborde et provoque des inondations dans plusieurs villes et villages de Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne. Le site de la future centrale de Golfech est inondé.

17.12. — **Haroun Tazieff**, qui a été nommé commissaire national à la Recherche et à la Prévention des catastrophes naturelles, relevant directement du Premier ministre, survolera en hélicoptère la région pour juger de l'ampleur du sinistre et en rendre compte.

En matière nucléaire, le célèbre volcanologue a retourné sa veste à plusieurs reprises. Il est pronucléaire jusqu'en 1974. Les mensonges officiels le font changer d'avis, il devient "un antinucléaire acharné" et participe à la lutte contre les centrales (voir chronologie du 16 mai et 31 octobre 1980). Trouvant que « les écologistes n'ont pas de programme économique », il soutient la candidature et participe activement à l'élection de son ami F. Mitterrand. Progressivement, il redevient pronucléaire et rejoint le RPR. Répondant à une interview du magazine *Bien-Etre* – n° 79, mars 1991- il déclare : « La hantise du nucléaire civil, il faut le dire haut

et fort : le nucléaire est sans risque et ne pollue pas, à la différence des anciennes centrales thermiques et électriques. La maîtrise des techniques, les précautions prises, les sacrifices financiers consentis, l'approfondissement des compétences humaines, nous ont permis de nous doter d'un nucléaire propre, rentable et sûr ».

19.12. — A Agen, SOS-Golfech appelle à un rassemblement devant la préfecture.

■ Une chanson « Allons tous à Golfech » circulant dans la région.

(Air « La Carmagnole »)

M. Mitt'rand t'avais promis (*bis*)

Pas d'nucléaire sans notre avis (*bis*)

Mais tu nous l'as imposé

Tu pourrais bien en crever.

Refrain :

Allons tous à Golfech

Vite allons-y, vite allons-y

Allons tous à Golfech

Et que tout ça soit démoli.

Souviens-toi M. Mitt'rand (*bis*)

Que les traîtres nous on les pend (*bis*)

Tes promesses t'as pas tenues

Un jour tu seras pendu.

Refrain...

Fin décembre. — Golfech... Paris... Golfech...

En cette fin d'année, deux délégations se rendent à l'Elysée. L'une de la CRAN de Golfech venue réaffirmer fermement son opposition à la centrale, est reçue par un conseiller technique à la présidence. L'autre, représentant les pronucléaires, est venue demander l'accélération du chantier et souhaite que le gouvernement prenne des mesures pour que les populations locales accueillent correctement les travailleurs de la centrale. Cette dernière délégation a été reçue par François Mitterrand. Quel honneur !

## **1982-1983**

### **Lente décomposition du mouvement antinucléaire**

---

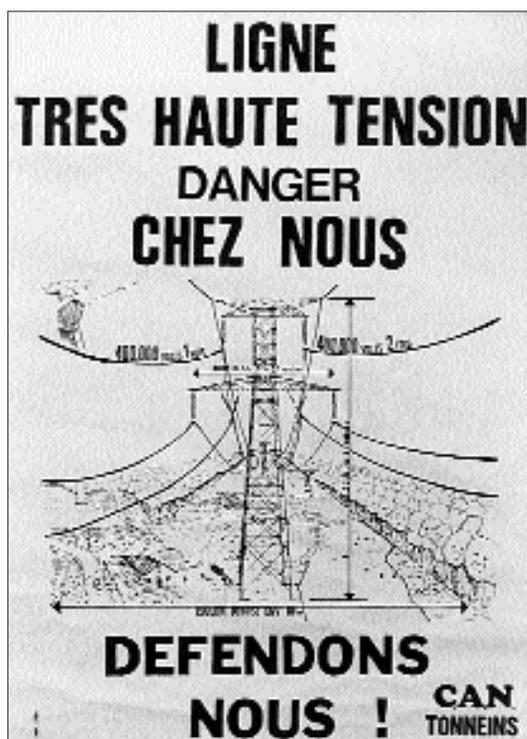
**1982 :**

EDF prévoit son plus gros déficit depuis 30 ans : 8 milliards de francs, soit environ 9 % de son chiffre d'affaires. En fin d'année, sa dette totale (différents emprunts pour mener sa politique énergétique) se montera à 174 milliards de francs.

En ce début d'année, les travaux vont reprendre officiellement à Golfech, après la décision de « dégel » prise le 25 novembre 1981. En fait, ils n'avaient jamais véritablement cessé. Ce sont les travaux de terrassement, de construction des bâtiments, de l'aménagement du pont rail-route et de l'élargissement de la Garonne.



*Site de Golfech.*



04.01. — Six registres d'observation de l'enquête d'utilité publique de la ligne THT Verfeil-Cubnezais (Golfech-Braud-St-Louis) sont dérobés. L'un sera publiquement brûlé à la mairie de Port-Sainte-Marie dans le Lot-et-Garonne (voir chronologie du 23.03.1983).

D'autres destructions de registres seront effectuées en janvier dans différentes localités de la région. Le CAN Tonneins et plusieurs comités de défense des communes traversées par la ligne THT Verfeil-Cubnezais s'activent.

A Bordeaux, un militant du CAN écope de 4 mois de prison avec sursis pour avoir subtilisé un des dossiers de l'enquête.

13.01. — Dans un communiqué remis à la presse, le SGEN-CFDT d'Eure-et-Loire appelle à soutenir la lutte contre les centrales de Golfech et de Malville.

17.01. — Loto antinucléaire à Toulouse salle du Pharaon, organisé par le CAN Toulouse, plusieurs centaines de participants. Diffusion d'un texte du CAN de Toulouse.

### Contributions aux Etats Généraux des luttes contre le nucléaire civil et militaire

Nous sommes maintenant fixés sur la politique nucléaire, civile et militaire du nouveau pouvoir.

– Poursuite du programme électro-nucléaire à un niveau satisfaisant pour le développement du capitalisme national et pour le maintien des profits des multinationales. La légère diminution des infrastructures décidées sous Giscard ne faisant que ramener un programme surdéveloppé à un plus logique niveau de croissance et permettant l'abandon de Plogoff sans risques énergétiques ni économiques, mais avec de nombreux avantages psychologiques et politiques.

– Répression des luttes antinucléaires par l'armée et la police (La Hague, Golfech, Chooz).

– Poursuite de la politique militaire et renforcement de l'armement avec une augmentation du budget militaire de 17,67 %, ce dernier restant le premier budget de l'Etat.

– Maintien et accroissement de la force de frappe, avec la mise en place d'un septième sous-marin nucléaire, les nouveaux missiles (Hadès), la reprise des essais nucléaires à Mururoa, et l'intensification des recherches sur la bombe à neutrons.

– Soutien à la politique militaire des Etats-Unis en Europe d'implantation de missiles (Pershing, Creus).

– Poursuite de la vente de réacteurs nucléaires (Irak, Corée du Sud, Afrique du Sud...) entraînant une prolifération de l'arme nucléaire donc un accroissement des risques de guerres atomiques.

– Continuation du pillage des matières premières du tiers-monde (uranium du Gabon, Niger, etc.).

La politique électro-nucléaire de la « gauche » est la conséquence logique de la politique du développement nucléaire militaire (production de plutonium par Superphénix, La Hague). La gauche au pouvoir va-t-elle bénéficier pour son programme nucléaire d'un même consensus populaire que celui dont elle dispose pour ses mesures sociales ? La réponse est entre nos mains, à nous de réfléchir, de nous organiser et d'agir pour empêcher une défaite du mouvement. Nous devons passer par une phase de réflexion (critique et auto-critique du mouvement, avant le 10 mai, pendant la période électorale et maintenant). Cette phase ne peut être dissociée des projets d'actions à moyen terme. Pourquoi une manifestation internationale à la Pentecôte à Golfech ?

Depuis novembre 1981, le mouvement antinucléaire est éclaté (Collectif National Energie), l'ancienne opposition a maintenant rejoint les rangs du pouvoir responsable. Des groupes écologistes préparent les prochaines élections afin de récupérer les voix des gens déçus. Il ne reste plus sur le terrain que la base irréductible. Il n'y avait que 300 personnes à Chooz le 12 décembre 1981, par rapport aux 100 000 à Plogoff à la Pentecôte 1980).

Voulons-nous rester marginalisés ou reprendre la lutte en cherchant à y insérer les populations ? Comment ?

– Comment s'organiser à la base ? Comités autonomes ? Quelle coordination, régionale, nationale ? Quelles liaisons internationales ? Quelles alliances, sur quelles bases (collectifs Energie, fédérations) ? Quelles formes d'action (légalistes, électoralistes, directes) ? Quelles sont nos positions par rapport au pouvoir (Etats Généraux sur l'environnement) ? Quels rapports avec d'autres groupes alternatifs (anti-militaristes, pacifistes...) ? Quelles alternatives (politiques, sociales) ?

CAN Toulouse, janvier 1982.

**18.01. — A Creys-Malville (Isère), vers 22 h 30, attentat au lance-roquettes contre Superphénix.** Plusieurs roquettes sont tirées et atteignent le bâtiment abritant le réacteur et une grue. (voir ci-joint, dessin ambigu dans le *Géranium Enrichi*). L'attentat sera revendiqué par un groupe « écologiste et pacifiste ». qui précise : « Nous avons pris toutes les précautions pour qu'il n'y ait ni mort, ni blessé... Nous n'avons pas voulu faire du spectaculaire pour du spectaculaire, mais retarder la construction de cet objet monstrueux, faire réfléchir les gens pour relancer le débat sur le nucléaire en France. » Le lendemain, alerte à la bombe dans les locaux de la Nersa à Lyon, société responsable de la réalisation de Superphénix. (Voir chronologie, « Les surgénérateurs », juillet 1976).

L'ARMOS (collectif d'opposition à Superphénix) déclarera « que ces types d'actions ne font pas partie de ses méthodes. Cependant, dans le bain de déception et d'amertume engendré par un gouvernement qui a trahi ses promesses, cela explique que des groupes ou individus soient acculés au désespoir par le recours de telles méthodes ». Contrairement au MEP et RAT (Réseau Amis de la Terre), plus occupés à construire l'alternative politicienne, la CNAN « ne désapprouve pas cet attentat de même que ceux qui sont commis fréquemment à Golfech et Chooz ». Les élus communistes du Conseil général de l'Isère condamneront l'attentat et réaffirmeront « leur volonté de poursuivre normalement la construction de Superphénix ».

Il existe une cassette vidéo faite en 1995 (Arte ?) contenant une interview des auteurs de l'action expliquant leur motivation et les arrestations en 1994. Voir texte en janvier 1995 "Quand l'Europe des polices pointe son nez".

**23.01. — A Toulouse, dans la nuit, un incendie détruit les locaux de la société Spie-Batignolles travaillant pour Golfech.** L'attentat sera revendiqué au nom d'un « groupe antinucléaire ».

Quatre jours plus tard, le 27.01., la PJ de Toulouse perquisitionne dans le Lot-et-Garonne, au domicile d'une militante M.G. de SOS Golfech, dont la voiture aurait été vue le soir de l'incendie. Perquisition sans suite, qui n'était en fait qu'une intimidation supplémentaire sur une militante antinucléaire connue et active.

27.01. — La requête déposée par l'Association de défense du Lauragais contre la ligne THT Verfeil-La Gaudière est examinée au tribunal administratif. Depuis 2 mois, la ligne est hors service, deux transformateurs ayant été victimes d'actes de « malveillance ». Coût pour EDF : 2 milliards de centimes (voir chronologie, 8-9.11.1981).

28.01. — A Toulouse, soirée Salsa en soutien à la lutte, organisée par le CAN de Toulouse.

Février. — Appel de divers comités, associations et de la CRAN de Golfech. Pour les Etats-Généraux contre le nucléaire civil et militaire au mois de mars à Valence-d'Agen et pour la marche « Une société sans plutonium » de Malville à l'Elysée du 28 mars au 17 avril et pour un rassemblement-manifestation les 29 et 30 mai à Golfech.

■ A Toulouse, dans le cadre de la campagne de renvoi des cartes d'électeurs, l'ATE, qui a produit une affiche spéciale carte d'électeur, installe une "urne" dans son local pour "collecter" ces cartes. Le CAN de Peyrehorade (Pyrénées-Atlantiques) renvoie 35 cartes d'électeurs au Président Mitterrand.

■ Une lettre extraite du *Géranium Enrichi*, numéro de janvier-février 1982.

### Je suis antinucléaire

« Si je lutte contre la centrale de Golfech, ce n'est pas uniquement pour préserver mon environnement.

« La politique est notre vie quotidienne dans son aspect collectif. Elle affecte nécessairement nos choix et nos aspirations. Nous décharger de sa conception et de sa réalisation, c'est donc abandonner le contrôle de notre existence tout entière. Car aucune autre personne ne peut savoir à notre place ce qui est bon pour nous. »

Le nucléaire révèle et représente pour moi l'évolution d'un type de société injuste, inhumaine, basée sur le profit, donc l'exploitation, la domination, donc l'esclavage... Une société où nous ne pouvons être heureux puisque profit et consommation nous sont présentés comme la seule manière de vivre. Une société qui permet à ceux qui

prennent le pouvoir, le droit à la violence légitime quotidienne obligatoire, est acceptée par tous. Une société dans laquelle l'Etat de droite ou de gauche s'impose comme le mode social le plus rationnel et le plus efficace.

L'homme est un être libre et créateur qui doit se réaliser en tant qu'individu dans toutes ses dimensions, corporelles et spirituelles. C'est « un crime » que de vouloir le réduire et l'amener à se réduire lui-même à un simple outil de production qui se vend et achète le plaisir.

C'est dans les moyens mêmes que nous utilisons dans cette lutte antinucléaire, qu'il faut pouvoir nous réaliser libres en essayant de construire une société plus juste ».

Pierre Louis

08.02. — **L'accord de la honte** : Alex Raymond, président socialiste du Conseil régional Midi-Pyrénées, le préfet de région et les représentants d'EDF signent le protocole sur la centrale de Golfech. Celui-ci ne sera rendu public qu'en avril . Voir le 14.04.1982.

27.02. — A Chooz, à l'appel du Front d'Action Franco-Belge, la manifestation de 500 personnes est réprimée violemment par un dispositif impressionnant : 1 200 CRS et gendarmes, véhicules blindés et hélicoptères avec gendarmes parachutistes. Une cinquantaine de personnes seront blessées ou arrêtées.

28.02. — Intervention à Golfech-village d'une quinzaine de militants antinucléaires réalisant des bombages, sous la surveillance et "protection" d'une cinquantaine de gendarmes.

Mars. — A Toulouse, parution de « Contribution critique à la lutte antinucléaire pour la construction d'une alternative globale » (réunion de divers textes). Brochure dédiée à Fernand Iveton, ouvrier communiste né en Algérie, condamné à mort et guillotiné à Alger le 11 février 1957 en même temps que deux algériens musulmans, pour tentative de sabotage en 1957 pendant la guerre d'Algérie (du 01.02.1956 au 13.06.1957, François Mitterrand était ministre de la Justice sous le gouvernement Guy Mollet. Il fut également ministre de l'Intérieur du 19.06.1954 à février 1955).

■ A Golfech, M. Carbonnel, dernier agriculteur à vivre sur le site, reçoit une nouvelle visite des huissiers qui lui signifient un nouvel ordre d'expulsion. Mais le paysan n'est pas décidé à partir...

05.03. — Dans sa brochure "Information équipement", EDF annonce avant tout le monde la mise en place de « commissions d'information auprès de tous les sites sur lesquels des installations énergétiques importantes sont en projet, en cours de construction ou en exploitation ». « L'enjeu est l'institution d'un débat régional. Le but à atteindre est la définition de plans énergétiques adaptés à chaque région ». Concernant plus particulièrement Golfech, on peut lire : « Après accord du Conseil régional, les travaux ont repris sur le site de Golfech. Cet accord a été concrétisé par un protocole avec EDF, garantissant en particulier la régionalisation d'une part importante (1,2 milliard de F) de l'investissement et d'un pourcentage élevé (52 %) des emplois ». (Voir le 14.04.1982).

13-14.03. — **Les Etats Généraux contre le nucléaire civil et militaire** ont lieu à Valence-d'Agen et réunissent 150 personnes venues de divers départements, représentant 42 groupes et comités. Trois thèmes, entre autres, seront abordés :

- mise en commun et réflexion sur les expériences de chacun ;
- mise en commun des moyens de chacun ;
- réflexion sur la création d'un mouvement alternatif.

Dans l'après-midi du 14, jour des élections cantonales, une centaine de participants aux états généraux manifestent sur la nationale 113. C'est l'opération « pêche à la ligne ». Le cortège retournera ensuite vers la centrale, protégée par d'importantes forces de l'ordre.

### **Bilan des Etats Généraux du nucléaire civil et militaire à Golfech les 13 et 14 mars**

Plus de 150 militants (50 groupes anti-militaristes, pacifistes et écologistes représentés) se sont réunis à Valence d'Agen (près de Golfech) pour participer à la tenue des Etats généraux du nucléaire civil et militaire les 13 et 14 mars.

Rappelons que ce projet avait été lancé à la manifestation du 29 novembre 1981 à Golfech et avait pour but :

- de recentrer l'attention sur ce site ;
- de pallier les carences de la CNAN (Coordination nationale antinucléaire) : inefficacité, mauvaise circulation de l'information, manque de coordination entre les sites en lutte, faiblesse des débats ;
- de relancer de façon durable le mouvement antinucléaire ;
- de poser les préalables d'un mouvement plus global.



Les commissions prévues ont fonctionné (sans avoir été réellement préparées par des textes) : analyse globale de la situation, production et consommation, aménagement du territoire, nucléaire civil et militaire, moyens d'action et d'opportunité de la violence, relance de la lutte à la base, presse-medias, nucléaire et tiers-monde, luttes sur les sites ; cette dernière commission ayant suscité la participation numérique la plus importante.

#### • *Divergences...*

Des divergences sont apparues au cours des débats en assemblées générales, que nous distinguons dans ce bilan, mais qui ne se sont pas exprimées aussi nettement séparées dans la réalité.

- Les uns, animés par un souci politique et s'appuyant sur un milieu de militants plus que sur un mouvement de masse, poussent à l'élaboration rapide, sinon immédiate, d'une politique alternative globale.
- D'autres, sans nier que la lutte antinucléaire est indissociable d'une lutte anti-capitaliste, mettent l'accent sur les possibles et nécessaires victoires des luttes de sites et demandent un recentrage plus concret, avec des objectifs à court terme : retarder les travaux, empêcher l'implantation des centrales. La réussite de ces objectifs étant la seule condition de survie, d'élargissement et de globalisation du mouvement.
- D'autres encore agitent surtout des fantasmes de législateurs (obtenir par exemple le changement de la loi sur les enquêtes d'utilité publique), de représentativité, d'intervention sur le terrain des médias, de structuration lourde avec permanents rémunérés, agence de presse, etc. Ceux-là cachent mal leur désir d'être pris pour des interlocuteurs reconnus et écoutés par le pouvoir.
- *Des lacunes...*

Les débats ont souffert souvent du manque de certaines analyses pourtant fondamentales. Aucune prise en compte, par exemple, d'une analyse de la période actuelle et à venir, du pouvoir, de ses forces et de ses faiblesses, d'une évaluation des mouvements sociaux et d'une estimation d'éventuelles reprises des luttes sur tous les fronts (en particulier ouvrier, régionaliste) indispensables à l'avancée de la lutte antinucléaire. Était esquivée aussi l'analyse de la réelle implication de chacun dans le tissu social et des imbrications des militants antinucléaires avec les populations locales. L'antinucléaire apparaissait plus comme la nouvelle référence idéologique d'un milieu en manque de chapelle politique (et rêvant de côtoyer d'autres groupuscules de contestation : femmes, anti-militaristes) que comme un ressort pour les luttes de masse, liées à des objectifs concrets et capables de rencontrer d'autres formes de luttes anti-capitalistes, en particulier celles menées contre l'exploitation du travail.

C'est pourquoi tous les désirs, pourtant sincères de globalisation et de généralisation, ne se concrétisaient guère que par des appels « magiques ». Appels aux auto-réductions des factures EDF et du refus des impôts, qui risquent encore d'être sans suite s'ils continuent à être brandis de façon idéologique, sans être portés par des populations en lutte. De la même veine est le goût pour les journées nationales, les manifestations centrales (on a connu pourtant Malville puis La Hague). Elles ne concernent guère que les militants et loin d'être

décidées comme un débouché logique à une montée des luttes et à l'expression d'un rapport de force réel (comme le fut le rassemblement de la Pentecôte à Plogoff), elles se situent actuellement sur le terrain de l'agitation et de la propagande. Mais sont-elles le meilleur moyen pour redynamiser et reconstruire la mobilisation ? Enfin, il n'y a pas eu de liaisons réelles avec la lutte anti-militariste, mais plutôt côtoiement, sans que le débat ne dépasse le terrain du nucléaire militaire, celui de l'armée et de la militarisation de la société étant prudemment écarté. La volonté cependant émise par les antinucléaires de soutenir les insoumis et les objecteurs trouvera-t-elle son expression concrète ?

- *Mais aussi des avancées...*

Des avancées cependant :

- La clarification du mouvement et son changement de nature. Le voilà plus autonome par rapport aux écologistes qui semblent avoir déserté le terrain concret de la lutte contre les centrales nucléaires, préoccupés qu'ils sont par leur structuration et leurs tactiques politiciennes. Ils étaient faiblement représentés lors des Etats généraux.
- La critique des erreurs passées : celle d'un mouvement antinucléaire d'opinion et non de lutte, celle de l'électoratisme, celle de la confiance faite aux institutions et aux partis.
- L'accent mis sur la nécessité de coordonner les interventions pour renforcer les luttes sur les sites en fonction d'échéances prises et d'objectifs concrets :
  - en accordant la priorité à la coordination centrée sur les sites considérés comme enjeux concrets immédiats (alors que les coordinations précédentes concernaient surtout les CAN hors-site). La date du 18 avril à Paris a été retenue pour la réunion des comités de site ;
  - en assurant des mobilisations suivies et simultanées au rythme des luttes de site.
- La violence considérée comme opportune dans la période actuelle (le pouvoir pouvant en avoir peur), mais une violence de masse, pas une violence symbolisant le repli d'une minorité se livrant à un baroud d'honneur.
- La volonté de prendre les devants face à la répression et d'exprimer une solidarité à toutes les actions entreprises, afin de ne permettre aucune condamnation, aucun isolement.

Les Etats Généraux ont permis des échanges concrets, des rencontres intéressantes et des amorces de débats essentiels qu'il est prévu de poursuivre.

20.03. — Char antinucléaire au carnaval de la cité Roguet, à Toulouse.

24.03. — Début de l'enquête publique en vue d'autoriser l'exploitation d'une gravière à ciel ouvert sur les communes d'Espalais et d'Auvillar devant servir à l'extraction de matériaux pour la construction de Golfech. Cette demande provient des entreprises Mallet et Bourdarios.

27.03. — Clôture à Toulouse des Etats Généraux de l'environnement confiés, pour Midi-Pyrénées, à l'UMINATE, au mois d'octobre 1981. A cette occasion, sortie du « Livre blanc de l'environnement Midi-Pyrénées » où la construction de la centrale de Golfech est critiquée.

■ Le même jour, à Chooz (Ardennes), malgré une armada de flics barrant tous les points d'accès, 500 personnes parviennent à manifester. Les ouvriers de la Chiers et les antinucléaires dressent des barrages devant l'usine de la Chiers.

### Quand deux luttes se rencontrent, à la pointe de Givet

Le 29 décembre 1981, Pierre Mauroy annonçait que Chooz 2 se ferait. Quelque temps plus tard, les salariés de la Société des Aciers Spéciaux de la Chiers – filiale du groupe Empain-Schneider, qui emploie 900 personnes (1 700 en 1973) –, située à 10 km de Chooz, apprennent que l'entreprise allait fermer ses portes fin 1983. Pour s'opposer à la fermeture de l'usine, les ouvriers vont mener des opérations coup de point, des sabotages, des grèves et manifestations.

Si les sidérurgistes de la Chiers dans leur majorité ne se déclarent pas antinucléaires, quelques-uns d'entre eux mènent depuis trois ans un combat actif contre le nucléaire. Ces antinucléaires de la Chiers sont pour bon nombre d'entre eux des anciens membres du Parti socialiste qui ont quitté celui-ci après l'annonce de la construction de Chooz 2.

L'annonce par la direction de la Chiers de la reconversion de 90 ouvriers sur le chantier de Chooz 2 permettra l'amorce de lien entre le mouvement antinucléaire et les sidérurgistes. Cela se concrétisera lors de la manifestation du 27 mars 1982 par un slogan : « Des emplois à la Chiers, pas dans le nucléaire » (une affiche reprenant ce slogan était collée à la pointe de Givet par des sidérurgistes). Et le 3 avril 1982, 300 à 400 sidérurgistes et leurs familles marchaient en direction de Chooz 1.

28.03. — Isère. Départ de la marche « Pour une société sans plutonium » (550 km) Malville-Paris contre Superphénix, qui doit rejoindre la capitale le 17 avril. Marche à l'initiative de la Coordination Rhône-Alpes, soutenue par les Amis de la Terre, le MAN, le MEP et diverses associations. Plus de 200 personnes, dont 4 de Golfech, le dimanche matin pour le départ de la marche. La veille, à Saint-Savin, c'est plus de 1 000 personnes qui se sont pressées dans la salle des fêtes pour participer à des carrefours, rencontres, meeting et concert. Un de Golfech prendra la parole pour apporter le soutien des militants du sud-Ouest et expliquer « qu'il n'y avait pas un moyen de lutte à privilégier par rapport aux autres, mais que tout ce qui concourait à populariser la lutte et à exprimer notre refus d'une société nucléaire policière militaire était bon ».

04.04. — Assemblée de la CRAN à Valence-d'Agen. Les groupes présents sont Golfech, Agen, Savennes, Tonneins et l'ATE. Bordeaux s'est excusé. Divers points sont abordés :

- sur le renvoi des cartes d'électeurs, le nombre de 550 est annoncé ;
- bilan sur les Etats Généraux et sur le déroulement de la marche Malville-Elysée ;
- sur le rassemblement de la Pentecôte (29 et 30 mai) où des divergences apparaissent quant au déroulement de ces deux journées. Notamment sur la forme de la manifestation du dimanche : Golfech est divisé en deux, les uns pour un rassemblement sans action, les autres pour le forum le samedi et action le dimanche.

Le CAN Toulouse est unifié sur une seule proposition : samedi, fête. Dimanche matin, caravane vers les villages et l'après-midi, action. Savennes est partagé et se range à l'avis de la majo-

rité. Tonneins veut une manifestation sans violence, mais est divisé. Les uns appelleront, les autres non car ils pensent que la manif sera violente. Agen n'a pas fini d'en parler, mais est partagé. A l'ATE certains n'appelleront pas, d'autres sont d'accord pour une action si elle est préparée par un commando. Fumel constate à travers le débat qu'une manifestation non violente n'est pas possible.

Avant qu'une décision ne soit prise, il sera demandé à tous les comités présents et absents de se déterminer rapidement. (ces diverses informations sont extraites d'un document interne au CAN).

■ **Journée nationale Sodium** — Cette action avait été programmée dans le cadre de la marche Malville-Paris et devait se dérouler sur l'ensemble du territoire national. Valence-d'Agen, vers 16 h30, démonstration détonnante de 30 g de sodium, jetés dans un seau d'eau. Superphénix doit en contenir 5 000 tonnes. A Bordeaux, le CAN organise une manifestation pendant laquelle un feu de sodium est allumé et une maquette de la centrale brûlée.

07.04. — A la suite de l'ouverture de l'enquête publique pour l'exploitation de gravières proches de Valence d'Agen, la presse régionale s'émeut des nuisances que vont provoquer ces carrières à ciel ouvert. Près du complexe sportif de Valence, ce serait ainsi un trou de 35 hectares qui serait exploité. En tout, près de 90 hectares devraient servir à l'extraction de matériaux pour Golfech.



▲ De gauche à droite : M. Sagot, directeur régional d'équipement EDF ; J.-M. Picand, adjoint administratif ; Elen Bourjade (bras croisés) ; J.-P. Silberstein.

08.04. — Jean-Pierre Silberstein (surnommé Zilberchtain par les antinucléaires) quitte Golfech. Nommé en mai 1980 à l'ouverture du chantier, il ira désormais exporter des centrales nucléaires à la SOFINEL. Le nouveau chef d'aménagement est Ellen Bourjade qui sévissait auparavant à Gravelines. A cette occasion, EDF annonce que le département du Lot-et-Garonne sera associé aux retombées financières du protocole d'accord entre EDF et la région Midi-Pyrénées.

#### 14.04. — **L'accord de la honte** (voir le 8.02.1982)

Dans une conférence de presse à Toulouse, Alex Raymond dévoile le protocole d'accord passé entre EDF et le Conseil régional de Midi-Pyrénées. En fait, les grandes lignes du protocole avaient déjà été publiées par la presse.

Sur le programme de 11 milliards, EDF s'engage à donner 1,2 milliard de travaux aux entreprises régionales. Les travailleurs locaux ou régionaux devront représenter au moins 52 % des effectifs du chantier. Lors de la mise en route, 25 % des emplois à la centrale devraient être réservés à des travailleurs de la région. L'accord lâche également quelques miettes pour l'environnement : ascenseurs à poissons dans le barrage, aménagement de



bases nautiques et de loisirs, aménagement paysager autour de la centrale, aides à la pisciculture. Enfin, point le plus juteux du fameux protocole, EDF versera directement au Conseil régional Midi-Pyrénées, 10 millions de francs par an pendant la durée des travaux et ensuite 6 millions chaque année pendant toute la période d'exploitation de la centrale.

Cet accord, le premier du genre, va faire couler beaucoup d'encre et faire des jaloux, à commencer par toutes les régions qui n'ont pas eu les mêmes avantages financiers. Pour le mouvement antinucléaire et une partie de la population concernée, cela ne viendra que confirmer le mépris et les méthodes iniques du gouvernement, d'EDF et du pouvoir local pour faire aboutir le projet de Golfech.

Le Conseil général Tarn-et-Garonne négociera avec le Conseil régional Midi-Pyrénées pour qu'une bonne part de la manne d'EDF lui revienne chaque année. La ristourne se fera sous forme de crédits spécifiques aux communes, sous forme d'indemnités sans remboursement, ou encore crédits anticipés et prêts à valoir sur la taxe professionnelle. Exemple : sachant que la manne EDF d'un milliard de centimes est révisée chaque année en fonction de l'indice INSEE du coût de la vie, pour 1988 le pactole sera de 14,2 millions de francs pour le Conseil régional. Pour sa part, le Conseil général du Tarn-et-Garonne percevra 2,7 millions de francs.

Ci-joint, le texte intégral du protocole d'accord Conseil régional-EDF et un texte paru dans la revue *Autrement* en 1983 : « Quand un marchandage accouche d'une procédure ».

### Protocole d'accord Conseil régional / EDF

Le gouvernement vient de se prononcer, au vu des résultats des consultations exceptionnelles auxquelles il a procédé, et après approbation par l'Assemblée nationale, sur la reprise des travaux de l'aménagement énergétique de Golfech.

Le Conseil régional de Midi-Pyrénées, conformément à la résolution prise dans sa séance extraordinaire du 10 novembre 1981, a pris acte des assurances apportées, depuis lors, par Monsieur le Premier ministre. Conformément à ces décisions, Monsieur le Président et le Bureau du Conseil régional, ainsi que les membres de la Commission Energie, ont engagé des négociations préalables avec les représentants de l'EDF, afin d'établir un protocole d'accord, respectant tout particulièrement les points suivants :

- le « chantier de Golfech » ne peut être réalisé que s'il devient, réellement, une composante économique de la région ;
- les préalables indispensables au développement socio-économique de la région doivent être acceptés sous une forme contractuelle garantie par l'Etat ;
- les engagements antérieurs ne sont pas remis en cause.

Prenant acte de la décision d'EDF, pour construire la centrale nucléaire de Golfech dans le cadre du programme énergétique défini par les pouvoirs publics de tout mettre en œuvre, dans la limite de ses compétences, pour faire de ce chantier, en accord avec le gouvernement et conformément à la volonté de la région, une composante exem-

plaire de développement économique et régional ;

Prenant acte, par ailleurs, du fait qu'aux termes d'une convention qui doit être signée avec les ministères de l'Environnement et de l'Industrie, EDF s'engage :

- à mettre en place un système de franchise des ouvrages hydro-électriques de Golfech par les poissons migrateurs de la Garonne. Ces installations seront décidées en accord avec les services chargés de la Pêche et avec les représentants des intérêts halieutiques régionaux. Elles seront mises en place avant le 31 décembre 1984 ;
- à mettre en place toutes mesures destinées à éviter l'aspiration des poissons par les prises d'eau ;
- à garantir un débit réservé moyen de 15 m<sup>3</sup>/s entre le barrage de Malause et les ouvrages de restitution de l'installation hydro-électrique de Golfech, à savoir 10 m<sup>3</sup>/s pour les mois d'hiver et 20 m<sup>3</sup>/s pour les mois d'été.

Vu la décision prise le Bureau et la Commission Energie du Conseil régional, il est convenu de passer entre la région Midi-Pyrénées et EDF, un protocole pour exposer les modalités de l'étroite coopération qui sera établie entre les parties pour la poursuite des objectifs ci-dessus énoncés. Il est, au préalable, précisé que les articles de ce protocole d'accord ne modifient ni les propositions du programme « grand chantier » considérées comme acquises, ni les décisions prises ou à prendre, au niveau national, par le gouvernement et qui devront être respectées.

• *Article premier — Protection de l'environnement du site*

EDF est d'accord pour mettre en œuvre toute mesure susceptible d'améliorer l'insertion du chantier dans la zone d'accueil, sans préjudice de sa participation à la mise en place des structures, équipements ou actions d'accueil et de formation des travailleurs du chantier, objet des articles 2 et 3 ci-après.

Indépendamment des dispositions réglementaires concernant la Garonne et l'environnement du site de Golfech, auxquelles EDF est tenue de se conformer notamment dans le cadre de l'étude d'impact, elle s'engage à réaliser l'aménagement paysager autour de la centrale, en concertation avec les collectivités concernées. Pour cela, l'ensemble des terrains lui appartenant, sous réserve des droits des tiers, seront aménagés sous forme d'ensemble paysager (libéré de toutes les constructions de chantier et aménagements provisoires).

EDF prendra, par ailleurs, toutes les dispositions nécessaires de sa compétence pour la réalisation d'un programme de développement ou de création de bases de loisirs, nautiques, et de terrains de jeux, qui serait élaboré par les collectivités concernées. L'utilisation des gravières dans la vallée de la Garonne en amont et en aval du site, sera l'objet d'études auxquelles EDF accepte de participer financièrement. Cela doit permettre, en particulier, la constitution ou le développement d'unités de production aquacole.

• *Article 2. — Participation des entreprises régionales*

En étroite collaboration avec les instances socio-économiques régionales, EDF mettra en œuvre des dispositions spécifiques d'appel aux entreprises régionales pour la réalisation de la centrale de Golfech. Seront considérées comme entreprises régionales, celles dont l'implantation dans la région est reconnue, soit qu'elles y aient leur siège social, soit que des équipes de conception et d'exécution constituées en établissements y demeurent en permanence, en principe depuis plus de deux ans.

A cet effet :

- un inventaire des possibilités de fournitures industrielles de la région sera dressé en accord avec les organismes régionaux compétents ;
- le découpage en lots de travaux sera réexaminé en fonction des capacités économiques et industrielles des entreprises régionales ;
- chaque appel d'offres sera communiqué un mois minimum avant son lancement au correspondant désigné par la région ;

**CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH**

MARBREROLLE responsable du personnel habilité à signer

• **Constructeurs-projetants**  
 installation primaire (SOT AQPIE1)  
 aspect et possible une ventilation défilée de conception l'ensemble d'ensemble  
 chantier au titre de préfabrication (SOT)  
 Pour le travail irrégulier avec effet total de 1 à 3 mois au site à  
 1982.

• **Châssis de chantier Béton-Coffrage**  
 responsabilité de FOUGEROLLE

• **Métriers**  
 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> échelons sur chantier  
 pour quantités d'ouvrage de béton armé.

• **Responsables**  
 création mécanique et électrique  
 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> échelons sur chantier

de matériel de chantier de Béton Civil (sans et avec ciment, V.L., P.L.,  
 compresseurs et divers, constructeurs parpaqs à béton).

• **Chef mécanicien**  
 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> échelons sur chantier.  
 pour le gestion de l'ouvrage et l'opération de divers de chantier.

• **Secrétaires**  
 services administratifs sur chantier.

Adresse: notre succursale, C.V. délégué en place depuis en présence de  
 chablis à FOUGEROLLE - Service Responsable - 3, Avenue d'Alsace Reiller -  
 78140 VILLET-VILLACOURAY.

**FOUGEROLLE**

Publicité parue dans La Dépêche du Midi du 14.01.1982.

• EDF favorisera, dans toute la mesure la concernant et notamment par des incitations contractuelles, l'association d'une ou plusieurs entreprises régionales soit entre elles soit avec une ou plusieurs autres entreprises, en cotraitance, de façon à promouvoir la participation des entreprises régionales aux marchés dont l'ampleur ou la technicité empêche de les confier aux seules entreprises régionales. Les contrats de sous-traitance devront respecter la personnalité et les intérêts légitimes des entreprises appelées à y participer. Il sera fait pleinement application des dispositions légales existant à cet effet. Le Conseil régional se réserve la possibilité d'intervenir chaque fois que c'est nécessaire auprès d'EDF qui est d'accord, pour que soient respectées les conditions ci-dessus.

L'ensemble des dispositions précédentes devra permettre à EDF de confier aux entreprises régionales une part des marchés de construction des deux tranches de Golfech qui ne devra pas être inférieure à 1,2 milliard de francs (base 1<sup>er</sup> janv. 1981).

• *Article 3. — Appel à la main-d'œuvre locale et régionale*

EDF développera, en étroite collaboration avec toutes les administrations concernées et les ins-

tances socio-économiques représentatives dans la région, une action systématique de recours à la main-d'œuvre locale et régionale pour la réalisation de la centrale de Golfech, et apportera son concours à la mise en œuvre :

- d'une bourse des emplois disponibles sur le chantier ;
- des moyens de formation professionnelle pour assurer l'adaptation de la main-d'œuvre disponible aux besoins du chantier ;
- d'actions de formation initiale ;
- d'actions de mise à niveau ;
- d'actions de formation permanente destinées en priorité aux travailleurs sans emploi. La Délégation régionale à la formation professionnelle mettra au point le contenu du programme spécial de formation à mettre en œuvre, précisera les engagements réciproques des divers partenaires, notamment EDF et le ministère de la Formation professionnelle ;
- d'incitations, notamment contractuelles, des entreprises nationales et régionales travaillant sur le chantier de Golfech, pour que soit fait appel en priorité à la main-d'œuvre locale et régionale et particulièrement aux travailleurs sans emploi. L'ensemble du recrutement des personnels des entreprises travaillant sur le site devra être fait en priorité par le canal des agences ANPE de la région, et en particulier celle du Tarn-et-Garonne.

Les dispositions précitées devront se traduire par la présence, dans les effectifs du chantier, d'un pourcentage moyen au moins égal à 52 % des travailleurs locaux et régionaux. Par ailleurs, les signataires s'engagent à promouvoir une politique de concertation permanente avec les partenaires sociaux concernés et à valoriser au maximum les efforts consentis, notamment par les pouvoirs publics, pour compléter les dispositions déjà arrêtées en matière d'adaptation qualitative du bassin régional de main-d'œuvre, en début et au cours du chantier. Ces actions, d'une part, prendront en considération les problèmes liés à la période d'après chantier, d'autre part, viseront à améliorer les prévisions ci-dessus pour atteindre un pourcentage minimum de 60 %.

EDF assurera l'exploitation de la centrale à l'issue de la phase de chantier, en favorisant l'intégration dans les effectifs d'exploitation des personnes d'origine locale ou régionale.

EDF s'efforcera d'aboutir, à terme, à la présence de 40 % de ces personnels dans l'effectif total, étant prévu que le pourcentage de 25 % sera visé à la date de mise en service de la 2<sup>e</sup> tranche de 1 300 Megawatts. A cette double fin, les travailleurs d'origine locale ou régionale pourront être embauchés plusieurs années avant cette date pour être

formés dans les centrales en exploitation en prévision de leur affectation ultérieure à Golfech dans le cadre des dispositions statutaires en vigueur pour le personnel EDF.

• *Article 4. — Développement économique et diversification énergétique*

Dans la perspective du développement des activités économiques et de sources durables d'emplois dans la région, et dans le cadre des contrats à conclure entre l'Etat et la région, EDF participera, pendant toute la durée du chantier de la centrale, et dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982, dans la limite de 4 millions de francs par an, valeur 1<sup>er</sup> décembre 1981, aux actions décidées par le Conseil régional de Midi-Pyrénées pour œuvrer au développement et à la diversification des activités agricoles, piscicoles, aquacoles, artisanales, industrielles et de services, ainsi qu'à celles qui sont susceptibles de bénéficier de la réutilisation des eaux réchauffées dues à la présence d'une centrale nucléaire en exploitation, ou de la fourniture de vapeur, étant précisé que les dispositions techniques permettant la mise à disposition de cette vapeur, aux limites du site, seront mises en place dès la construction de la centrale.

Pour favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie produite et induite et le développement des énergies nouvelles et renouvelables, EDF pourra apporter à la région son assistance de conseil et d'ingénierie. EDF participera financièrement à due (?) concurrence de la participation de l'Etat et de la région, à la réalisation des projets qui seront développés dans ce cadre. La participation d'EDF sera limitée à 6 millions de francs, par an, valeur au 1<sup>er</sup> décembre 1981, et interviendra dès 1982 pendant toute la durée du chantier et de fonctionnement de la centrale. Ce montant comprendra les éventuelles participations d'EDF ou de ses filiales aux organismes financiers régionaux agissant au bénéfice d'entreprises, qui développent l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies nouvelles et renouvelables, ou les économies d'énergie.

Le montant global des obligations consenties par EDF au titre de cet article devra être égal en tout état de cause à 10 millions de francs par an pendant la durée du chantier, à 6 millions de francs par la suite et pendant la durée de marche de la centrale.

Les montants correspondants, valeur au 1<sup>er</sup> décembre 1981 qui s'entendent en sus des dotations et des engagements par ailleurs consentis par EDF, seront revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, par application de la correction de l'indice Insee (coût de la vie) du mois de janvier de l'année considérée.

• *Article 5. — Information du Conseil régional Midi-Pyrénées*

EDF se tiendra à la disposition du Conseil régional Midi-Pyrénées pour répondre à toute demande d'information relevant de sa compétence et pour

lui rendre compte des mesures qu'elle aura prises en application des dispositions énoncées dans les différents articles du présent protocole ainsi que des résultats auxquels elles auront conduit.

## **Golfech : Quand un marchandage accouche d'une procédure**

Le protocole d'accord passé entre EDF et la région Midi-Pyrénées, qui dégage la construction de la centrale nucléaire de Golfech, est le premier exemple de contrat passé entre une entreprise publique (centraliste s'il en fut) et une région aux responsabilités nouvelles. Au-delà de la question purement écologique, la nature même de ce contrat est ambiguë : on sait aujourd'hui que c'est sur la base de cette expérience exceptionnelle qu'ont été pensées les relations futures entre tout « grand aménageur » et les collectivités locales (procédure dite de « grands chantiers »).

Quand la nouvelle de cet accord fut connue en Midi-Pyrénées, les antinucléaires crièrent à la trahison. Les élus socialistes avaient-ils trouvé là une occasion en or pour ne plus s'opposer au gouvernement en matière de politique énergétique tout en sauvant la face ? Ont-ils vendu la région à EDF ? C'est bien ce qui suscite l'amertume du maire de Golfech, Mr. Lafont, qui prévoyait que cet accord ferait jurisprudence. « Les élus avaient promis, ils n'ont pas tenu. Ils se rattrapent de cette façon. Ailleurs, ce sera le chantage. Ce que l'on a fait pour Golfech, il n'y a pas de raison que l'on ne le fasse pas pour les autres ».

Dans les couloirs du Conseil régional à Toulouse, on se défend d'avoir passé contrat : « Il n'y a pas de contrat, il n'y a qu'un protocole d'accord... Pour qu'il y ait contrat entre deux parties, il faut qu'il y ait obligations réciproques. La région n'a rien à fournir à EDF ». C'est précisément toute la question ! Il est vrai qu'elle lui a déjà donné un assentiment, qu'elle avait refusé par deux fois (en 1978 et 1980) sous un autre régime avec lequel elle ne se sentait aucune obligation pressante de collaborer de façon « réaliste ». Et il semble que le pouvoir central, en 1982, ne lui ait pas laissé le choix.

• *La rançon du renoncement*

Après la fête du 10 mai et l'offrande définitive de Plogoff, Pierre Mauroy annonçait la reprise de six chantiers de centrales, dont celui de Golfech. Ce qui mettait le Conseil régional de Midi-Pyrénées dans une situation incommode. Il ne pouvait s'opposer aux décisions du gouvernement de la gauche, et il lui était difficile de faire ce qu'il avait refusé sous Giscard (à savoir : imposer des mesures

administratives, sans tenir compte de l'avis des populations concernées et des élus locaux, qui s'étaient déclarés contre le projet de centrale). Il ne lui restait plus qu'à poser lui-même les conditions qui n'avaient jamais été discutées ; tout ceci en termes de développement économique et régional, de garanties quant à la protection de l'environnement, et de substantiels avantages financiers.

Le texte du contrat (pardon, du protocole d'accord) reconnaît explicitement qu'il y a eu « négociations » entre la région et EDF. Outre quelques paragraphes relatifs à la sauvegarde des intérêts des pêcheurs à la ligne, et au débit minimum de la Garonne, l'essentiel du document traite des retombées économiques à l'échelon local et régional, et du programme de diversification énergétique. Il n'est nullement fait mention, on pouvait s'y attendre, des risques éventuels de « retombées » d'un autre type : le contraire équivalait à reconnaître un marchandage.

Les dispositions du protocole obligent EDF à confier aux entreprises régionales une part des marchés de construction des deux tranches de Golfech (part qui ne peut être inférieure à 1,2 milliard de francs). Il a fallu produire des distinguos très subtils entre les entreprises « régionales » et celles qui ne pouvaient prétendre à ce titre. De même pour les « travailleurs locaux et régionaux », qui doivent composer 52 % des effectifs. Ce qui a permis à M. Debré de faire de l'humour en arguant qu'il serait délicat de demander des certificats de baptême lors des embauches.

Mais ce qui apparaît comme la véritable « rançon », ce sont ces dix millions de francs annuels versés au Conseil régional pendant toute la durée du chantier, et les six millions de francs versés par année de fonctionnement de la centrale.

• *Evacuer la dimension écologique*

Il apparaît a posteriori que le gouvernement n'était pas opposé à traiter le programme de l'implantation des centrales nucléaires en terme de développement économique des zones d'implantation, en réformant une procédure « grands chantiers » déjà existante. Ce qui permet de déplacer le problème et d'évacuer au passage sa dimension écologique. Il semble que le Conseil régional de Midi-

Pyrénées ait lancé le bouchon un peu vite, et à la faveur d'une absence de textes en la matière, un peu loin.

Mais peut-on pactiser avec EDF sans laisser quelques plumes de son autonomie ? M. Mauss, délégué régional à la diversification énergétique, souligne : « EDF ne nous a pas signé un chèque en blanc. Il faut que nous présentions des projets précis ». Si on entre dans le détail de ces opérations, on peut citer le grand intérêt qu'EDF porte au programme des pompes à chaleur. L'utilisation massive de ces pompes qui consomment peu de courant mais aussi, en été, aplattit la courbe de consommation annuelle, ce qui s'adapte très bien à un mode de production d'électricité à grande inertie, qu'il est impossible de régler suivant la demande comme par exemple les... centrales nucléaires.

Nul doute que les « techniciens charnières » entre EDF et la région s'emploient à faire converger les choix des deux parties dans le cadre de cette « diversification » énergétique. Ces nouvelles relations de la région et de l'entreprise publique ne font-elles pas peser une lourde hypothèque financière sur ces choix ?

- *Contestez... Il en restera toujours quelque chose !*

Ces relations n'en intéressent pas moins d'autres régions. Les gens « de mesure et de responsabilité », comme les Normands qui ont laissé s'implanter une demi-douzaine de centrales nucléaires sur leur terroir, se demandent pourquoi ils n'ont pas vu l'ombre d'une retombée économique. Va-t-on favoriser les régions hostiles au nucléaire ? N'y aura-t-il pas une surenchère de la part des régions, qui tiendront la dragée haute à l'EDF ?

La réforme de la procédure « grands chantiers » doit mettre un terme, selon M. Hervé, ministre délégué à l'Énergie, à toute politique d'aménagement pouvant apparaître comme préférentielle : « Ce protocole était une mesure exceptionnelle, prise en l'absence de tout autre procédure. Et c'est en quelque sorte l'expérience de ce protocole qui a permis au Comité interministériel de l'Aménagement du territoire d'arrêter les modalités à venir des procédures grands chantiers ».

Le pouvoir central garde donc la main mise sur les contrats que les régions pourront signer avec EDF ou tout autre aménageur. Seule l'expérience montre si l'autonomie des régions s'en trouvera amoindrie, notamment celles dotées de conseils où la droite est majoritaire.

Les textes du CIAT, définissant les procédures « grands chantiers » sont à cette heure « internes au gouvernement, donc non communicables »

précise-t-on à la DATAR. Mr. Abbo, qu'EDF a détaché auprès du Conseil régional Midi-Pyrénées, explique que « ces procédures s'appliqueront uniquement aux zones concernées par le chantier, aux communes environnantes. EDF ou un autre aménageur pourra passer des accords contractuels avec les collectivités locales, mais il est vivement conseillé aux communes de se grouper, afin de constituer un interlocuteur valable ». Est-ce à dire que la commune n'est pas considérée comme tel, et que les populations concernées seront désignées par EDF en accord avec le département, la région et le CIAT, suivant l'importance du chantier ?

- *« Prime de risque »  
ou nouvel impôt ?*

M. Bertini, directeur adjoint EDF de la région Rhône-Alpes, fut l'un des principaux interlocuteurs de la région Midi-Pyrénées pour la question de Golfech. Quand on lui demande si la somme touchée par cette région est le résultat d'un chantage, et s'il s'agit d'une prime de risque versée aux populations, il parle philosophie : « Je ne peux pas vous répondre dans la mesure où les arguments qui sont échangés à ce niveau ne relèvent pas du cartésianisme dont la France s'est honorée depuis Descartes. Ce que je peux vous dire, car c'est ma conviction profonde, c'est que le protocole et le relevé des décisions du CIAT ont amené deux arguments particulièrement intéressants dans l'affaire. Premièrement, les accords qui jusqu'à présent étaient des accords à bien plaisir deviennent maintenant contractuels. Deuxièmement, dépassant les problèmes posés par la présence du chantier, on prend en compte désormais le développement économique à court, moyen et long terme, c'est-à-dire la période après-chantier ».

Il ajoute que désormais toute l'initiative viendra des collectivités locales, qui apprécieront les avantages et les inconvénients d'un contrat. La « prime » versée par EDF ? « Le Conseil régional Midi-Pyrénées désirait une redistribution de la taxe professionnelle pour avoir les moyens de sa politique de développement. Cela n'était pas possible, en l'absence d'une législation adéquate. D'où la participation plus importante d'Électricité de France ».

C'est tout simple ! Et désormais, il n'y aura plus de prime : les communes auront la possibilité de mobiliser par anticipation une part de la taxe professionnelle, provenant de la présence du chantier. EDF ne « donnera » plus rien.

Doit-on considérer cette intervention comme un prélèvement fiscal décidé par un organisme public, ce qui reviendrait à « tutoyer » la Constitution et à placer les collectivités locales sous la tutelle d'EDF ? Quant aux communes défavorables à l'éta-

blissement d'un chantier, ne seront-elles pas englobées dans un ensemble plus large et consentant, supportant la présence de l'entreprise et perdant le contrôle immédiat d'une partie des taxes professionnelles ?

Le protocole de Golfech a précédé certaines décisions gouvernementales : cela a permis à la région Midi-Pyrénées de tirer des bénéfices particuliers de la situation, mais ne pouvait pour des raisons

évidentes faire jurisprudence en la matière. La procédure « grands chantiers » s'inspire largement de ce protocole, mais on limite les possibilités de dérapage en redéfinissant les obligations financières d'EDF et en sauvegardant le contrôle de l'Etat par l'intermédiaire du CIAT. Une décentralisation bien surveillée...

Jean Samouillan, journaliste

16.04. — Dans un communiqué envoyé à la presse, le groupe « International Acte noir sur Fond noir » revendique plusieurs actions à Toulouse et à Paris : faux sondage de la Sofres envoyé pour dépouillement au journal *Libération*, fausse circulaire du gouvernement décidant la suspension du programme électro-nucléaire français, faux appel de militants du PS de Toulouse contre Golfech, faux appel de six ingénieurs de la Direction départementale de l'équipement demandant l'arrêt de la construction de Golfech. Le communiqué se termine ainsi : « Chacun aura compris que nous sommes les Malevitch de l'activité politico-subversive ».

17.04. — Paris. Arrivée de la marche contre Superphénix partie de Malville le 28 mars (voir chronologie). Les CAN de Paris ne purent assumer l'arrivée de cette marche et laissèrent le soin aux Amis de la Terre et au PSU de la gérer. Ces derniers, en bons politiciens, tentèrent de la récupérer.

Ci-joint, le compte rendu du rassemblement à Paris extrait du *Géranium Enrichi* n° 25 de mai 1982.

« Une marche de 550 km destinée à rappeler que les promesses des socialistes n'ont pas été tenues, c'est un peu trop : les rangs des marcheurs avaient été quelque peu gonflés aux abords de la région parisienne, mais place de la Nation quelques 2 000 personnes seulement étaient présentes pour les accueillir ; 500 bornes pour ça, c'est vrai c'est décevant.

Les prises de parole prévues après l'arrivée des marcheurs étaient à l'image du rassemblement lui-même : il a fallu d'abord une bonne heure avant que la sono soit mise en marche (ce n'est pas un reproche aux organisateurs mais des sonos qui ne marchent pas font souvent rater les rassemblements). Climat ambiant de démobilisation dont profitèrent quelques autonomes pour exercer leur violence sur le stand de bouffe d'Ecovie qui aux yeux des autonomes ne font rien pour empêcher le programme électro-nucléaire. Il n'était pas utile que ces derniers s'en prennent aux personnes de ce stand. La sono enfin prête, les différents sites prirent la parole pour en conclure tous : « Fini l'état de grâce, maintenant

nous savons comment sont prises les décisions dans une France socialiste, c'est comme avant ». Ces prises de parole furent vivement applaudies. Et tout se serait bien terminé si Brice Lalonde ou un des dirigeants du PSU n'avaient pas voulu s'imposer alors qu'ils se rendaient très bien compte de l'ambiance du rassemblement. On a vu les pieds de Brice et son copain du PSU n'a pas fait très long feu au micro... Personne n'a pleuré si ce n'est les dirigeants pour leur sono.

Le bilan est amer car on s'aperçoit que la mobilisation est de moins en moins importante à chaque fois que l'on se tourne vers Paris. Trompés de toutes parts, à quoi cela sert-il d'aller à l'Elysée, symbole du centralisme, résidence du monarque? Peu de monde nous suit lorsque nous allons à Paris, alors ne serait-il pas envisageable de faire une marche en direction d'un site ? Néanmoins, il ne faut pas rester sur l'image négative de la place de la Nation, la marche a redonné ardeur aux militants contre Superphénix et a créé tout au long de la route de nouveaux comités Malville ».

20.04. — A Bédarnes, près de Belvèze-de-Quercy dans le Tarn-et-Garonne, la société Osa-gra qui exploite une carrière et qui fournit des matériaux pour le chantier de Golfech, est touchée par un attentat. Neuf engins de chantier ainsi que des installations de concassage sont détruits. La facture se monte à 4 millions de francs de dégâts. Le lendemain, le groupe « Furax » envoie un communiqué à la presse.

## A chantage économique, sabotage économique

- *Chooz, l'état de siège*

Le pouvoir innove face aux manifestants antinucléaires. Il met en place un dispositif policier délinquant, ferme la frontière et le département, remet en cause le droit de manifester.

- *Malville, le pouvoir innove*

Lui qui s'était fait le « champion » de la concertation, dédaigne recevoir les marcheurs et leur envoie des flics.

- *Golfech, le pouvoir innove*

Il nous apprend l'art de se payer des élus à vil prix. Le Conseil régional Midi-Pyrénées, opposé à la centrale jusqu'au 10 mai, vient de se renier en se vendant à EDF pour la modique somme de 10 millions de francs l'an.

Ces exemples doivent être ce que Mitterrand appelle « un grand débat démocratique ». L'opposition de la population et des mairies, les manifestations pacifiques et violentes, les attentats qui ont déjà coûté 4 milliards à EDF, tout cela n'a pas suffi : les travaux continuent à Golfech.

Cette décision n'entame pas notre froide détermination qui, pour aujourd'hui, revêt la forme d'un sabotage économique des entreprises travaillant pour le nucléaire. La victime de lundi soir est la carrière de Bédarnes qui fournit Golfech en pierrailles de toutes formes et de toutes couleurs.

Signé « Furax »

25.04. — Les CAN de Golfech et de Toulouse appellent à un « rassemblement-manifestation les 29 et 30 mai à Golfech contre le nucléaire civil et militaire ».

Ci-joint, « Appel », texte diffusé massivement pendant le mois de mai.

« Un an après l'élection de Mitterrand, nous constatons amèrement qu'aucune promesse n'a été tenue en ce qui concerne le programme nucléaire. Mieux, le pouvoir s'est livré à une manipulation, véritable tour de passe-passe, qui voudrait nous faire prendre pour de la « démocratie » ce qui n'a été que la servile obéissance aux exigences capitalistes.

A Golfech, comme à Chooz, Le Carnet, Malville, La Hague, etc., la preuve est faite que comme sous Giscard on tente d'imposer le même programme nucléaire avec la même brutalité policière pour essayer de casser le mouvement antinucléaire.

Le Conseil régional Midi-Pyrénées est l'exemple sordide de la pseudo-régionalisation : par deux fois alors qu'il était dans l'opposition il refusa la nucléarisation de Golfech, aujourd'hui il se plie aux ordres du gouvernement en acceptant la modique somme de 10 MF/an pour masquer ses scrupules face à sa trahison.

En dépit des revirements de nos « ex-alliés », la résistance antinucléaire ne faiblit pas dans la région de Golfech. En réponse à la forfaiture du Conseil régional, manipulé par le gouvernement, la Coordination Régionale Antinucléaire de Golfech et la Coordination nationale antinucléaire organisent le week-end de la Pentecôte à Golfech un rassemblement-manifestation auquel elles appellent toutes les populations concernées et tous les antinucléaires de France et d'ailleurs à participer activement. »

Golfech, le 25 avril 1982

Samedi 29 mai :

— 14 h : fête – débats – film vidéo, etc. — Soirée : concerts.



Autocollant.

Dimanche 30 mai :

— 10 h : tournée dans les villages autour de Golfech, discussion avec la population.

— 15 h : manifestation offensive sur des objectifs concernant la centrale nucléaire de Golfech (protection du lieu de la fête assurée, camping, etc., repli, départ et protection de la manifestation assurés).

- CAN-Golfech : 33, bd Victor-Guilhem 82400 Valence-d'Agen (contacts, informations, affiches, programme, etc.)

- CAN Toulouse : BP 208 – 31004 Toulouse cedex Important : vendredi 7 mai à 14h : Tribunal de Montauban, procès de 3 copains arrêtés et tabassés le soir du 29 novembre à Golfech. Soyons nombreux.

07.05. — **Le déficit d'EDF dans la région Midi-Pyrénées est de 82 millions de francs pour l'année écoulée.** « Nous avons augmenté les tarifs trop tard », déclare M. Féron, directeur régional de la production.

■ A Montauban, procès contre les 3 antinucléaires interpellés le soir de la manifestation du 29 novembre 1981 à Golfech. Emmenés sur le site où ils sont tabassés et injuriés par les vigiles et les gardes-mobiles, conduits ensuite à la brigade de Moissac où le même traitement leur est infligé, ils reconnaissent au bout de plusieurs heures de ce genre d'interrogatoire, avoir transporté une musette contenant des cocktails molotov. Cette musette leur a été transmise au cours du repli de la manifestation, sachant ce qu'elle contient, il est hors de question pour eux (et on les comprend) de la jeter n'importe où, ils la dissimuleront plus tard hors de la ville dans un bosquet. Les coups pleuvent, ils en ont assez et indiquent aux cagnes où se trouve la musette, sûrs de leur bon droit, ceux-ci les défèrent au Parquet où ils sont inculpés de « participation à attroupement armé », et libérés.

Le jugement sera rendu le 21 mai 1982. Ils seront condamnés chacun à 9 mois de prison avec sursis et 1 500 F d'amende.

### 11.05. — **Création par le Conseil général du Tarn-et-Garonne d'une Commission locale d'information sur la centrale de Golfech.** Voir CLI fin janvier 1990.

Créée par une délibération du 11 mai 1982 du Conseil général du Tarn-et-Garonne (suite à une lettre du Premier ministre relative à la composition et aux conditions de fonctionnement des Commissions d'Information auprès des grands équipements énergétiques), cette commission est présidée par M. Louis Delmas\*, président du Conseil général.

– Vice-président : Mme Evelyne Jean Baylet

– Membres représentant le Tarn-et-Garonne :

• Parlementaires : J.-M. Baylet, député maire de Valence d'Agen – Hubert Gouze, député adjoint au maire de Montauban – Pierre Tajan, sénateur conseiller général de Grisolles, maire de Fabas – André Jouany, sénateur maire de Négrepelisse.

• Conseillers généraux : André Vidalot, conseiller général d'Auvillar – J.-P. Nunzi, conseiller général de Moissac est – Louis Violle, conseiller général de Moissac ouest – Pierre Boë, conseiller général de Castelsarrasin ouest — Jean Carla, conseiller général de Castelsarrasin est.

• Maires : Jean Geoffroy, Lamagistère – André Gorisse, Donzac – Paul Laffont, Golfech – Pierre Lerchund, Espalais – Robert Baffalio, St-Loup – J.-M. Sieurac, St-Nicolas de la Grave.

• En qualité de président du Syndicat départemental d'électricité : Roger Rignac.

• En qualité de présidents de chambres consulaires : Max Pourrat, Chambre de commerce et d'industrie – Yvan Garrigues, Chambre d'agriculture – M. Davezac, Chambre des métiers.

• En qualité de syndicalistes : MM. Delbois (FEN) – Ferradou (CGT) – Jenniaux (FO) – Astoul (CFDT) – Tartana (MODEF).

• En qualité d'universitaires : MM. Costes (professeur à l'IMP de Toulouse) – Labat (professeur à l'INSAT).

• En qualité de membres d'associations de protection de l'environnement : MM. Rendu (président de l'Union Midi-Pyrénées Nature Environnement) – Redon (vice-président de la Société d'histoire naturelle du Tarn-et-Garonne).

— Membres représentant le Lot-et-Garonne :

• Parlementaire : M. Laurissergues, député.

• Conseillers généraux : Dr Aulont, président de la Commission économie du Conseil général – Dr Cholet, conseiller général d'Agen centre.

• Maires : MM. Ricci, Agen – Rouzières, Clermont-Soubiran.

• En qualité de présidents de chambres consulaires : MM. Tissidre, Chambre de commerce et d'industrie – Camaroque, Chambre d'agriculture – Coule, Chambre des métiers.

• En qualité de personnalités qualifiées : MM. Marboutin (président de la Fédération du bâtiment) – Dalmolin (président de la Société pour l'étude, la prospection et l'aménagement de la nature pour le Lot-et-Garonne).

---

\*Louis Delmas : membre du PS, maire de Montauban de 1965 à 1983, conseiller général depuis 1963, vient de remplacer Evelyne J. Baylet à la présidence du Conseil général du Tarn-et-Garonne, poste qu'il conservera jusqu'en 1985, avant de le passer à J.-M. Baylet

12.05. — A Toulouse, lors d'un collage pour le rassemblement de Pentecôte par des militants du CAN, les flics en grand nombre interviennent brutalement avec matraques, chiens et gaz lacrymogène. Huit personnes sont conduites au commissariat central où elles seront menacées avant d'être relâchées dans la nuit.

13.05. — *La Dépêche* publie les résultats d'un sondage réalisé par la Sofres, début janvier, pour le compte d'EDF, auprès de 1 000 personnes interrogées dans les départements du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et autour de Golfech. Ce sondage, par rapport à celui effectué deux ans auparavant, voit la proportion d'opposants à la centrale se réduire sensiblement. 58 % des personnes interrogées favorables au nucléaire en Midi-Pyrénées pour 70 % de favorables en Tarn-et-Garonne et 45 % à 10 km autour de Golfech.

28.05. — Dans *La Dépêche* de Toulouse, le PSU appelle au rassemblement de la Pentecôte à Golfech, mais « les conditions d'organisation de ce rassemblement ainsi que le flou volontaire laissant entendre un dénouement violent de l'après-midi de dimanche, font que le PSU n'appelle à participer à ce rassemblement que le samedi 29, laissant à chacun le soin de juger de l'opportunité d'y participer le 30. Il continue à penser que la violence sert souvent la cause de ceux que l'on affiche combattre. »

### 29-30.05. — **Pentecôte à Valence-d'Agen : 1 000 participants**

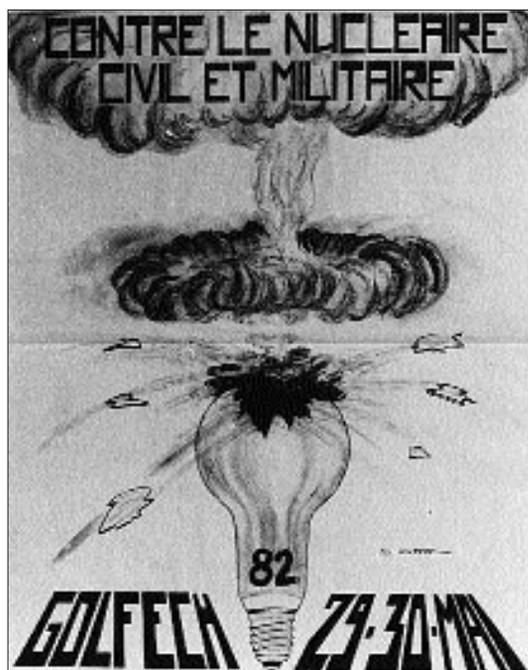
Le long week-end pascal débute dans l'eau. Samedi à Castelnaudary, dans l'Aude, vers 5 heures du matin, la péniche *Niagara* qui accueillait l'exposition d'EDF « Les chemins de l'électricité », est coulée par une charge explosive déposée à l'avant. Partie de Beaucaire, dans le Gard, le 3 mai dernier, la péniche devait rejoindre Toulouse mais EDF avait préféré, semble-t-il, retarder son arrivée dans la ville rose. Niagara devait par la suite effectuer une tournée de propagande dans le sud de la France. La DGSE n'a rien à voir dans cette opération et ce sont les « petits malouins » qui revendiquent le sabotage peu après : « C'est en toute légitimité que nous avons décidé de torpiller le navire ennemi... Nous apprécions l'habileté de nos commandos sous-marins qui ont réussi à couler le vaisseau sans porter atteinte à la vie de l'équipage... Les solutions pacifiques sont maintenant épuisées. »

■ A Toulouse, dans la matinée, le dispositif d'allumage n'ayant pas fonctionné, des explosifs sont découverts devant la société SEVIP (Société Européenne de Vigilance Industrielle et Privée) assurant la surveillance de la centrale de Golfech.

■ A Golfech, la fête et la manifestation vont rassembler peu de monde : entre 500 et 1 000 personnes (les organisateurs en espéraient 5 000). J.-M. Baylet refuse de prêter la halle et le stade. Passant outre, les manifestants s'installent sur l'ancien stade de Lanouvelle. Baylet porte plainte.



Affiches du CAN.



# APPEL

## **RASSEMBLEMENT - MANIFESTATION 29/08 MAI 82 - GOLFECH - Tarn-et-Garonne Contre le nucléaire civil et militaire !**

Il n'y a eu après l'élection de Mitterrand sous couvert de "nouveau programme" ni de tenue de ce qui concerne le programme nucléaire. Mais, le Paysan s'est tenu à une "révolte", manifesté pour être puni, qui s'est tenu pour être puni pour de la "démocratie" et qui n'a été que la dernière élimination des énergies nucléaires.

A Golfech, comme à Chooz, La Hague, Malville, La Hague, etc., le programme n'est que l'annonce d'un projet en cours d'un "nouveau programme" nucléaire avec la même mentalité politique pour empêcher de déceler le mouvement antinucléaire.

Le Comité Régional Midi-Pyrénées est l'organisme directeur de la présente manifestation. Les autres sont ceux qui ont été dans l'opposition à toutes les manifestations de Golfech, depuis l'été de 1979, au moment du "Commissariat" en attendant le nucléaire même de la loi de l'État pour empêcher une nouvelle loi de se faire.

En attendant, nous nous sommes mis "en garde", le "Mouvement antinucléaire" est tenu par toute la région de Golfech.

En attendant de la manifestation du Comité Régional, organisé par le "Mouvement", le "Commissariat Régional antinucléaire de Golfech" et le "Commissariat" de la manifestation organisée par le "Mouvement" de la manifestation à Golfech. Les "Commissariats" organisés par le "Mouvement" de la manifestation à Golfech, organisés et tout organisés par le "Mouvement" de la manifestation à Golfech.

Golfech - le 28 août 82

Le dimanche, en début d'après-midi, après une assemblée générale houleuse où s'affrontent ceux qui veulent marcher sur la centrale et ceux qui, compte tenu du faible nombre des manifestants et de l'échec de la rencontre avec la population le matin, jugent inutile la manif « offensive ». A 15 heures, alors que 500 personnes s'apprentent à partir vers le site, les flics, qui sont aussi nombreux que les manifestants, arrosent le stade de grenades au chlore. Une partie des manifestants parvient à barrer la nationale 113 qui est rapidement délogée par les CRS. Un semi-remorque est placé sur la voie ferrée Toulouse-Bordeaux et tiendra quelques temps. Les gardes mobiles vont alors pourchasser les petits groupes, s'ensuivra la plus longue charge de flics (en camion) de l'histoire de Golfech : Valence-d'Agen-Moissac.

Alors qu'à Golfech les flics ratonnent, à Chooz la kermesse antinucléaire réunit 4 000 personnes, tandis qu'à Fessenheim une manifestation se déroule avec 700 personnes venues des environs, de Suisse et d'Allemagne. La presse, les jours suivants, ne manquera pas d'opposer la bonne tenue des manifestants de Chooz et de Fessenheim avec la violence des « casseurs » de Golfech. Dans le mouvement antinucléaire de la région, l'échec de la manifestation suscitera des débats et des polémiques. L'appel à une manif « offensive » était semble-t-il pour certains une erreur, vu le climat de démobilisation.

Ci-joint, deux textes : une mise au point du CAN Bordeaux après la manif et un point de vue sur la manière de se protéger de la radioactivité, diffusé lors du rassemblement.

### Mise au point du CAN de Bordeaux

La pratique de la violence a toujours posé problème dans le mouvement antinucléaire. Depuis quelques mois, et plus particulièrement depuis l'arrivée de la marche Malville-Paris, il se pose avec beaucoup plus de gravité. Émergeant à l'intérieur du mouvement, il reflète un vide politique certain. Pour Paris, nous donnons notre point de vue tout en répondant à Courant Alternatif. Tout d'abord, nous tenons à dire que nous ne nous sommes pas désolidarisés de la manif « offensive » de Golfech pour ne pas semer la discorde dans le mouvement et aggraver les problèmes qui se posaient. Et surtout, parce que la solidarité et l'unité sont nos objectifs premiers. Pourtant, nous étions contre un appel à une manif « offensive » pour plusieurs raisons :

- le terme offensif, pris dans sa signification politique du moment, est spécifique au mouvement autonome parisien. Il ne reflète pas du tout la réalité politique sur Golfech ;
- on allait récupérer des excités avec tout le fatras

- du symbolisme et du spectacle de la violence qu'ils traînent derrière eux ;
- nous allions faire paranoïer (comme s'ils ne le faisaient pas déjà assez) les flics et leur donner le prétexte de mettre en place des moyens démesurés pour la répression ;
- nous ne pourrions pas brandir le thème « libertés bafouées » ;
- il était évident que nous ne pourrions assumer la « protection et le repli de la manif » si les flics voulaient vraiment la bagarre (et ça, quel que soit le nombre que nous aurions été) ;
- politiquement, ça ne nous amène à rien et ça nous enlève une partie de notre soutien : familles, personnes âgées, non-violents, individus qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'affronter... qui constituent le gros des manif ;
- ça crée un sentiment de peur chez les gens qui s'imaginent le pire... et ils ne viennent pas.

La décision a été pourtant prise par Golfech et Toulouse... Qui d'autre ?

Nous avons dit notre opposition. Nous avons aussi dit que la CNAN n'avait jamais appelé à une manif offensive. Nous ne disons pas que les copains ont magouillé (parce que nous les connaissons) mais c'est limite, la prochaine fois, il faudra respecter un peu mieux les décisions d'assemblée générale.

Le samedi, rien n'a été organisé pour permettre des informations, des débats, des échanges, des rencontres... La politique n'était pas au rendez-vous, les rares débats ont tourné à l'injure et à l'agression. Par contre, était présent le symbolisme d'une violence puérile : casques, barres de fer, couteaux, matraques... ce qui créa un sentiment d'insécurité qui n'avait pas lieu d'être.

Le dimanche, l'échec fut double. D'abord, par son appel « offensif » non tenu, le rassemblement a été un échec et nous avons été ridiculisés. La pseudo-radicalisation du mouvement l'a séparé de sa « base » et a transformé un mouvement populaire en petites fractions divisées, sans axe politique (ou alors incohérents et caricaturaux). Un manque quasi total d'organisation et la naïveté politique (ou la démagogie) de croire qu'une assemblée générale d'une heure avant la manif réglerait les problèmes, ont entraîné une confusion totale. A ce moment, les copains de Toulouse et de Golfech sont partis, ne contrôlant plus rien et refusant de cautionner les propositions des gens qu'ils avaient fait venir par leur appel et qui manipulaient le rassemblement. Et ce qui devait arriver arriva : désorganisation totale dans « l'offensive » qui se transforma en débandade devant la charge des flics, les plus grandes gueules courant le plus vite.

Cet appel nous a marginalisés et le pouvoir a eu beau jeu de montrer notre irresponsabilité et notre isolement. Golfech était l'un des rares sites à garder un rapport de masse, ce qui permettait une légitimation des attentats qui, eux au moins, étaient offensifs et efficaces sans être terroristes car acceptés largement par la population. Population qui a d'ailleurs participé à des manifestations qui n'étaient pas appelées offensives, mais qui l'étaient dans les faits.

Le rassemblement de Golfech a dévoilé clairement un problème déjà perceptible dans le mouvement depuis quelques mois :

— la notion de bon et de méchant ;

— l'émergence dans le mouvement de « débats » caricaturaux tournant à l'injure et à l'agression.

Seuls sont bons ceux qui se battent ; les autres sont des « agents objectifs du pouvoir » et on va même plus loin : « ceux (sic) qui ont des robes longues et des sabots n'ont rien à faire ici ».

A Paris, nous avons déjà réagi devant le fait de dire « c'est pas bien de casser la gueule à Ecovie (qui vendait de la bouffe bio), mais ce sont des arnaqueurs », position inacceptable. On refuse ces rapports de violence à l'intérieur du mouvement, un point c'est tout. Pour Ecovie, il fallait discuter : c'est trop cher, vous êtes des arnaqueurs, vous partez, on vous dénonce publiquement. D'ailleurs, ce genre de problème montre où nous en sommes quant à notre pensée et pratique politique : la pâte à crêpes, les tartes aux oignons, peut-être même qu'on va finir par s'empailler sur la nouvelle cuisine.

Pour en revenir à Golfech : l'essentiel pour nous, ce n'est pas la violence mais le rapport de masse à créer. Nous ne vaincrons jamais militairement les forces de l'Etat, ou alors nous devons être plus forts que l'Etat, et alors nous serons l'Etat. Nous ne sommes pas contre les affrontements à Golfech (où ailleurs) à condition d'analyser la situation politique et de prendre des décisions réalistes et cohérentes. La violence sur Golfech peut être une dynamique, un moyen spectaculaire de bouger les medias, pas une finalité politique. On emploie la violence, on ne la sublime pas. Elle est presque toujours un constat d'échec car quand elle émerge comme finalité politique, cela veut dire que la pensée politique elle-même est morte.

Nous ne sommes pas les tenants d'une vérité. Il y aurait eu peut-être aussi peu de monde à Golfech avec un appel non offensif. Il y a eu 5 000 personnes à Chooz pour un appel pacifiste, mais est-ce que ça n'a pas dépendu aussi des manif violentes qui ont cassé le mur du silence des medias ? Qui a tort ? Qui a raison ? Il n'y a pas de toute façon une vérité unique. Il n'y a pas aussi des bons et des méchants, mais des hommes et des femmes différents de par leur vie, leur éducation, leur mode de pensée, leur pratique politique. A chacun de comprendre qu'il ne détient pas « la vérité ».

Pour Golfech, nous pensons qu'il faut absolument remobiliser. Profiter de l'été pour préparer un rassemblement en octobre, et se battre politiquement pour qu'il ait lieu à Valence-d'Agen (ou Golfech) et qu'il soit le plus important possible.

### Peut-on se protéger des radiations à l'aide d'un blindage de connerie ?

Il n'y a qu'une manière d'empêcher la réalisation du programme nucléaire : par l'action consciente et concertée des prolétaires qui cesseront de produire les conditions de leur propre extermination. La question des radiations est une question de

lutte de classes, un point c'est tout. Tout le monde sait, et les écologistes mieux que personne, que Plogoff, Golfech, et pire encore, seront construits s'il n'y a que des écologistes pour s'y opposer. Mais ces vérités centrales sont soigneusement refoulées au

profit d'explications embarrassées et fantaisistes sur la réalité du mouvement antinucléaire. N'a-t-on pas dit que les gens qui se sont battus à Plogoff l'avaient fait parce qu'ils sont Bretons ? Qu'allez-vous inventer pour Golfech, écologistes, régionalistes, larbins de Baylet ?

La lamentable « fête » ici présente est l'organisation de l'impuissance ; tout y est planifié pour que surtout il ne se passe rien. Mille spectateurs dociles ingurgitent ici avec leurs tartines biologiques des mètres cubes d'âneries écologistes avant de retourner à leurs répugnants travaux de petits cadres, de futurs petits cadrons et d'épouses de petits cadres. Les écologistes n'aiment pas qu'on leur parle de lutte de classes parce qu'ils se recrutent presque exclusivement dans la couche des salariés chichement privilégiés qui vaquent aux basses besognes : l'enseignement, la répression et la prévention, l'entretien des maladies, la gestion et l'encadrement. Ceux-là, comme autrefois la petite bourgeoisie, ne savent jamais choisir leur camp. Leurs employeurs choisissent pour eux. Lorsque la guerre sociale s'étend et s'exacerbe, ils peuvent croire et faire croire que leurs intérêts ne se distinguent pas de ceux des gens qu'ils contrôlent, éduquent, surveillent et abrutissent. Tu parles, Charles...

Le désarmement pratique des exploités face aux catastrophes prévisibles du capitalisme finissant n'aura eu qu'un temps, de même que les palabres

et les sacs d'embrouilles des avant-gardes arriérées qui ont prospéré sur cette carence. Maintenant que le mouvement révolutionnaire commence à prendre en main la question des radiations, comme l'un des aspects de la question sociale, et donc forcément contre les minuscules spécialistes de l'écologie, il est plus important que jamais pour des Baylet ou des Lalonde de maintenir l'inconscience et la séparation. Les écologistes se croient sans doute fondés à expliquer et diriger un mouvement qui leur échappe du fait qu'ils ne comprennent déjà rien à leur existence de cloportes sur laquelle ils n'ont aucun pouvoir, et s'en vantent.

Il s'agirait tout de même de savoir de quoi meurent aujourd'hui les écologistes. Nous soutenons que c'est d'ennui, de laideur et de tristesse, en un mot d'aliénation. Et ils mourront aussi, bien sûr et par dessus le marché, des radiations : d'aliénation sous sa forme radioactive. A moins que nous n'ayons d'ici là abattu la société de classes.

Des prolétaires.

« ... Pour les prolétaires qui se laissent amuser par des promenades ridicules dans les rues, par des plantations d'arbres de la liberté, par des phrases sonores d'avocat, il y aura de l'eau bénite d'abord, des injures ensuite, enfin de la mitraille, de la misère toujours. Que le peuple choisisse ! » (Auguste Blanqui, *Toast de Londres*, 1851).

#### Jun. — Le *Géranium Enrichi* cesse sa parution.

Dernier numéro en avril, n° 24. Le noyau d'individu-e-s gérant le journal était pratiquement réduit à deux personnes. Le fichier des abonnés sera détruit pour ne pas qu'il se retrouve dans les mains de l'appareil policier (voir chronologie, 1<sup>er</sup> mars 1980).

#### Nuit du 2 au 3.06. — Série d'attentats dans la nuit qui seront revendiqués dans un communiqué (ci-dessous) par « Les rescapés de Golfech ».

A Albi, dans le Tarn, bombe devant la subdivision des services EDF.

A Perpignan (Pyrénées Orientales), 4 charges devant la nouvelle gendarmerie, 4 voitures EDF détruites au centre EDF (20 millions de centimes de dégâts).

A Fraisse-Cabardès, dans l'Aude, près de Carcassonne, destruction d'un pylône servant de support à la ligne THT (100 millions de dégâts).

A Toulouse (Haute-Garonne), bombe devant le central de signalisation urbaine de la police. Peu de dégâts. Egalement à Toulouse, tirs de chevrotines contre le domicile du député socialiste, M. Louis Lareng.

Dans *La Dépêche* et *L'Indépendant* de Perpignan du 4.06., à la suite de ces attentats, protestation de la Fédération du PS de la Haute-Garonne qui, à propos des tirs de chevrotines sur l'habitation du député Lareng, déclare que cela « démontre la volonté de groupes extrémistes et irresponsables de s'attaquer aux personnes et aux biens refusant par là-même le débat d'idée ». Dans les Pyrénées-Orientales, le syndicat FO du centre EGF « dénonce avec vigueur de tels actes qui ne peuvent être le fait que de fous, d'extrémistes réactionnaires ». La CGT EDF-GDF s'insurge contre de telles pratiques déclarant qu'à propos de la politique énergétique du pays « l'utilisation de la production nucléaire dans le respect des règles de sûreté et de sécu-

rité au stade actuel du développement des sciences et des techniques, constitue un volet indispensable d'une politique énergétique répondant aux besoins de la population ».

Ci-joint, le communiqué de presse des « rescapés de Golfech ».

### EDF+ PS = (CRS)

Une fois encore, le pouvoir nous a rappelé son attachement profond aux institutions démocratiques de notre pays. En effet, au cours de la manif du 29-30 mai à Valence d'Agen, 3 000 gardes mobiles et 500 civils ont participé au grand débat démocratique promis par le PS sur l'énergie nucléaire.

Ayant eu le plus grand mal à exprimer notre point de vue en cette occasion, nous avons décidé de frapper aux portes et aux fenêtres des organisateurs de ces festivités : EDF, flics et assimilés, PS dont la liste suit :

- Perpignan : gendarmerie, centre administratif EDF.
- Toulouse : chevrotines Lareng, PS, central signalisation urbaine.

- Albi : centre EDF.
- Montpellier : 22 long rifle sur mairie, PS, bureau départemental EDF.
- Carcassonne : à Fraisse-Cabardès, pylône THT.

Pour ce qui est de l'EDF et des flics divers, notre devise est et sera toujours : pas de quartier. En ce qui concerne notre Parti socialiste préféré, il est clair que après avoir tant couru, nous ne marchons plus. On ne nous fera plus jamais prendre une rose pour autre chose qu'une grenade offensive. A Golfech comme ailleurs, leurs arguments sont simples : pif, paf, boum. Notre riposte se devait de l'être aussi.

A bientôt pour de nouvelles aventures.

04.06. — A Toulouse au petit matin, une dizaine de personnes parmi les membres du CANT et leurs proches, vont être interpellées et entendues pendant une trentaine d'heures au sujet des attentats réalisés par les "rescapés de Golfech". Des opérations similaires auront lieu également à Montpellier, Perpignan et dans l'Aude.

20.06. — A Chooz, manifestation commune des antinucléaires et des ouvriers de la Chiers. Plusieurs centaines de manifestants tiennent en échec un millier de flics.

Fin juin. — A Toulouse, diffusion interne du « Bilan du CANT d'octobre 1981 à juin 1982 », réalisé par des membres du CAN T. Divers points y sont abordés : la ligne politique du CAN ; les problèmes d'organisation.

#### • Sur les effectifs numériques

Il est écrit : « Sur la base des huit derniers mois, on peut estimer les effectifs du CAN à 25-30 personnes, avec des montées conjoncturelles à 40-50. D'autre part, compte tenu du turn-over, on peut chiffrer la mouvance CAN à environ 75 personnes. Il faut surtout noter l'existence d'un noyau fixe de 15 à 20 militants qui contribuent à donner au fonctionnement une certaine stabilité ; il y a eu cependant un certain fléchissement vers le mois de mars avec le départ (provisoire ?) d'un certain nombre de personnes, en particulier des copines... »

#### • Sur la composition sociopolitique

« Elle s'articule autour de deux composantes principales : les « vieux » militants et les étudiants. Peu de militants du CAN ont une insertion sociale de type professionnel. Il y a beaucoup de chômeurs ; tout ceci entraînant une forte tendance à l'autarcie. Il y a peu de militants organisés (politiquement) dans le CAN (20 %). Environ 1/3 des militants sont des militantes... »

#### • Sur le bilan des interventions du CAN ; à propos des journées des 29 et 30 mai

(rassemblement-manif à Valence d'Agen). On peut lire : « Il faut noter un important investissement militant du CAN, associé à un bon travail de propagande (collages, bombages). Pour ce qui est du déroulement, il faut noter le fiasco de certains militants du CAN qui ont voulu assumer de fait (bureaucratie ou démission des autres ?) la direction politique de la manif. Les problèmes de sécurité, d'organisation et de préparation cohérente des initiatives (SO par exemple) se sont posés avec force. Il apparaît important d'y réfléchir très sérieusement. Il faut noter aussi l'échec de la commission régionale de sécurité. Seul le CAN Toulouse voulait réellement s'en occuper un peu sérieusement, ce qui met une fois de plus en valeur la faillite totale de la coordination régionale. De plus, il semble évident que nous avons été incapables (inconscience ?) d'expliquer ce que l'on entendait par « manifestation offensive ». C'est sans doute l'expression d'une faiblesse politique. »

■ Dans un texte adressé aux militants antinucléaires « Lutte antinucléaire... Quelles perspectives ? », trois militants des Jeunesses communistes révolutionnaires de Toulouse appellent les CAN(s) à se désolidariser publiquement des attentats réalisés dernièrement. En voici un extrait :

« Le rôle des comités antinucléaires est d'aboutir à l'arrêt total du nucléaire civil et militaire, non pas de dénoncer ou de prendre parti pour ou contre telle ou telle organisation ouvrière, mais de convaincre toutes les organisations ouvrières, leurs militants, les franges des travailleurs qu'elles influencent, de la nécessité du combat contre le nucléaire, ensuite à chacune d'elles de résoudre ses contradictions face à la classe ouvrière... Il est illusoire de croire que la bourgeoisie abandonnera le programme nucléaire, avec ses intérêts stratégiques, économiques et politiques, sous les coups de groupes ou d'individus marginalisés

(manifs violentes, attentats...) qui n'ont que pour effet de renforcer la propagande bourgeoise, son appareil répressif, et d'isoler encore plus le mouvement antinucléaire de la classe ouvrière ; les CAN doivent d'ores et déjà se désolidariser publiquement des attentats réalisés dernièrement car en outre ils favorisent le flicage des militants antinucléaires (procédure de flagrant délit...), et même d'autres individus ; ils démoralisent les militants antinucléaires (la pression des flics durant 30 heures, les perquisitions, le risque d'interdiction professionnelle...) ; et mettent en danger la vie des CAN. »

### Juillet.

« Nous constatons que tous les partis institutionnels, PS bien sûr, mais aussi PSU, Ligue et autres gauchistes, Amis de la Terre et MEP, ne mobilisent plus sur les sites. En fait, cette lutte ne les intéresse pas en priorité parce qu'elle implique une rupture nette avec le pouvoir en place et qu'ils préfèrent négocier des strapontins ministériels ou municipaux, jouant eux aussi le jeu de l'aus-térité et de la rigueur qui consiste à faire payer la crise aux travailleurs. C'est ce que les gouvernements de gauche ont toujours fait. »(*Courant Alternatif*, juillet 1982).

15.07. — Grève du service de gardiennage du site de la centrale sous l'impulsion de la CGT. Un piquet de grève empêche l'accès des travailleurs.

03.08. — Arrestation et mise en détention à Toulouse d'un militant antinucléaire accusé de détention de détonateurs, mèches et engins artisanaux. Il a été arrêté après la découverte accidentelle d'un garage lui servant de cache, dans le quartier du Mirail.

Diverses actions sont menées pour informer l'opinion publique et obtenir sa libération. Par exemple, le 27 octobre, à Toulouse, ses amis et complices lâchent des ballons et des tracts pour exiger sa libération. Dans le tract, ses amis rappellent « qu'il reconnaît avoir stocké ce matériel en relation avec la lutte qu'il mène contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech. Il est prouvé par ailleurs que ce matériel n'a jamais été utilisé ». Le 4 novembre, après trois petits mois de détention à la prison Saint-Michel, il obtient une liberté provisoire. Il sera jugé le 11 mai 1983 et prendra, ironie du sort, 3 mois de prison avec sursis.

19.08. — Et pendant ce temps à Toulouse, les locaux de l'entreprise Dodin, qui travaille pour le compte d'EDF sur Golfech, sont partiellement détruits par une charge d'explosifs. L'attentat n'a pas été revendiqué. Dodin fabrique les ponts et les voies d'accès de la centrale.

20.08. — A Montauban, réunion entre la région Midi-Pyrénées, représentée par Alex Raymond, la région Aquitaine, représentée par Christian Laurissegues, député du Lot-et-Garonne et le président du Conseil général du Tarn-et-Garonne. Le pactole versé par EDF lors de la signature du protocole d'accord entre Midi-Pyrénées et EDF fait des envieux. Le Lot-et-Garonne souhaite être associé au « partage ».

27.09. — 0 h 45. A Colomiers, près de Toulouse, une charge d'explosifs endommage sérieusement le domicile d'Alex Raymond, président PS du Conseil régional de Midi-Pyrénées et député-maire de Colomiers. qui a signé le protocole d'accord entre EDF et le région sur l'im-

plantation de la centrale, voir le 08.02.82 Cet attentat survient le jour même de la visite de François Mitterrand en Midi-Pyrénées. Le matin, le GIGN (Groupe d'Intervention contre la Gauche Nucléaire) revendique l'action.

Dans *La Dépêche* des 28-29.09 et 01.10, diverses réactions après l'explosion. Alex Raymond déclare : « Je ne comprends pas... il s'agit d'un acte purement gratuit... l'opinion jugera. » Le PS, lui, « se déclare choqué et profondément bouleversé par l'attentat dont a été victime cette nuit Alex Raymond... Devant ces provocations, la gauche doit se mobiliser et affirmer sa détermination d'œuvrer pour le changement en soutenant l'action du président de la République. Pour le changement, contre les attentats de toutes sortes, pour la paix. » Le Conseil municipal de Colomiers « tient à affirmer sa solidarité à son maire et soutient ses actions » et trouve le procédé « injustifiable » ; la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) de la Haute-Garonne dit : « des procédés s'apparentant au fascisme ». La CFDT de la Haute-Garonne « qui est opposée au nucléaire condamne avec fermeté les attentats commis au nom de l'opposition nucléaire ».

07.10. — « **Priorité absolue au nucléaire** ». Charles Hernu, ministre de la Défense.

14.10. — 3 h 30. **A Toulouse, le siège de la Fédération du PS de Haute-Garonne est pulvérisé par une charge d'explosifs.** La presse parle de 15 à 20 kg de dynamite. L'ensemble de la presse et des groupes politiques de la région s'empresse de dénoncer « l'odieux » attentat. Celui-ci ne sera pas revendiqué, mais une inscription est retrouvée sur un des murs de l'immeuble : « A Virieux, à Chooz, les CRS, en Pologne, la milice, sont contre les ouvriers et les travailleurs ».

Vers 17 h, 250 à 300 personnes se sont rassemblées devant les locaux dévastés du PS, rue Lejeune.

Des responsables du Parti communiste et MRG étaient présents. Tony Briançon, secrétaire départemental du PS, condamnait au micro « la violence exercée contre les partis de gauche », précisant quant aux auteurs que son « naturel démocratique le faisait soupçonner l'extrême-droite » (*Toulouse-Matin*, 15.10.1982).

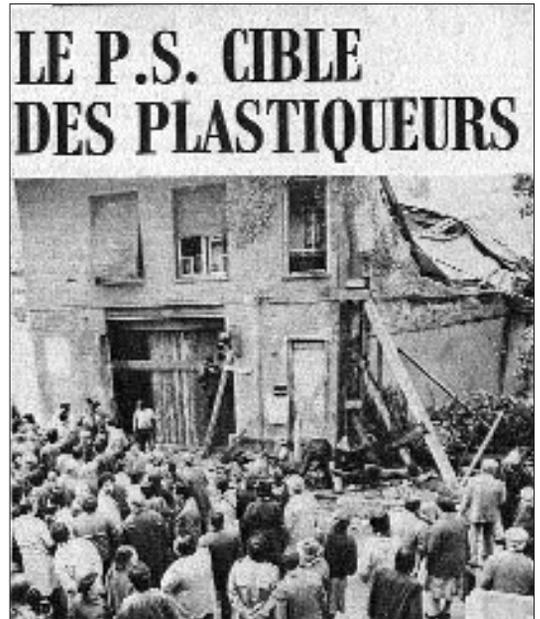


Photo Toulouse-Matin, du 15.10.1982.

■ Le même jour, dans un article titré : « Nucléaire : peut-être la pause en 1984. Golfech 2 retardé ? », *La Dépêche* reprenant les informations du *Matin de Paris*, s'interroge sur un possible coup de frein au programme électro-nucléaire.

« Il ne s'agit pas d'un changement de cap politique, mais d'un coup de frein pour tenir compte de deux facteurs essentiels : la baisse globale de la consommation d'énergie du fait de la récession, et donc des besoins en électricité de la France pour les prochaines années ; le goût des investissements nucléaires d'EDF dans une conjoncture difficile où la politique de rigueur l'emporte sur nombre de considérations. » (*Le Matin de Paris*, 13.10.1982)

■ Mi-octobre. — La fédération CFDT de GDF-EDF demande que la commande de trois tranches nucléaires faite par EDF pour 1983 « soit annulée ou étalée sur trois ans » et souhaite qu'il n'y ait pas de commande de nouveaux réacteurs pour les années 1984 et 1985.

## ■ « De l'autonomie diffuse au terrorisme confus »

Ce document émane d'un groupe autonome, qu'une main anonyme nous a fait parvenir, en 1992, accompagné du petit mot suivant : « Ce texte a été distribué à, pratiquement, l'ensemble des individus et groupes d'action de la région toulousaine, au mois d'octobre 1982. Il est l'expression d'un de ces groupes. Sur le contenu je n'ai rien à dire sinon que dans l'analyse il manque la manifestation du mois de novembre 1981 à Golfech et qu'il a été diversement apprécié. Ayant appris que vous effectuez un travail sur cette époque, j'ai chargé les PTT de vous le transmettre. Faites-en bon usage. »

Rares sont les camarades qui n'ont pas été interpellés par les récents événements. Le dernier en date : l'attentat contre le siège du PS. Nous avons donc voulu apporter une contribution parfois auto-critique au débat qui ne manquera pas de s'ouvrir, par une tentative d'analyse de la situation historique et de nos racines idéologiques qui commandent le déroulement des événements présents. Une mise en garde : contrairement à de nombreux textes qui circulent régulièrement, nous ne jugeons pas des individus (Dieu et Badinter sont là pour ça), mais des actes et des idées. Un individu intelligent peut porter un acte imbécile... Autre mise en garde : malgré les critiques formulées, les responsabilités n'incombent pas qu'à notre mouvance politique, la « guerre », de même que le jeu et que l'amour, se font souvent à deux.

### • *Novembre 1981 :* *quelque chose a changé*

Cela fait plus de deux ans que Golfech sert de phare à la région et à Toulouse. L'immédiat après-mai 81 a été une source d'espoirs sur tous les terrains de lutte, c'était l'époque où les socialistes donnaient l'impression d'aller là où on les tirait.

Ce fut la manifestation du 4 octobre 1981 où les antinucléaires s'étaient rassemblés en nombre car ils voyaient l'utilité de manifester (Golfech pouvait être gagné) et où ils utilisèrent la violence car là aussi ils pouvaient ce jour-là gagner militairement (grâce aux erreurs et aux hésitations des socialistes qui avaient laissé un dispositif policier faible). Cette manifestation était joyeuse, nombreuse et violente car on voyait la possibilité de la victoire : gouvernement faible, élus locaux et régionaux empêtrés dans promesses et contradictions, mobilisation conséquente...

Contre toute attente, contre tout respect du jeu politique et des règles démocratiques, les élus PS du Conseil régional allaient accepter de céder au gouvernement et de construire Golfech, de façon plus déterminée que la droite. Certains diront que tels des « Judas », ils ont vendu leur fragile « conscience antinucléaire » à EDF pour quelques deniers... Par cet acte, les élus du PS prenaient les

premiers la responsabilité de changer le jeu politique toulousain, de bouleverser la très longue tradition des rapports ambigus, « codés » entre les luttes d'une part, les élus locaux de l'autre, cette sorte d'échange permanent entre « délégation de pouvoir consentie bon gré mal gré », contre soutien mou, chacun respectant les plates-bandes de l'autre...

Face à cela, seule une mobilisation à caractère large et démocratique pouvait faire reculer les notables PS (ils en ont le secret, une grande souplesse dans tous les sens). Pourquoi cette mobilisation n'a-t-elle pas eu lieu ?

— parce que nous assistons depuis de nombreuses années, au moins depuis l'affaire Croissant, à une démission massive de tout le front démocratique (syndicats, intellectuels, libéraux, etc.).

— parce que nous manifestons depuis plusieurs années une dégénérescence qui se traduit par l'impossibilité de faire une analyse claire, et donc d'éviter certaines déviations.

Concrètement, cela voulait dire qu'à un moment où il fallait tout faire pour lier mouvement démocratique et actions dures, des camarades ont tout fait pour les séparer : développement de discours « on va frapper fort » après la manifestation du 4 octobre, « écartons les écologistes-démocrates qui récupèrent la lutte et qui sont enfin démasqués » (éternel discours chiant : « on récupère » face à « on nous parasite » ou aux coucous d'Edmond Maire). Ces discours furent suivis d'une glorieuse mise en pratique le 31 octobre 1981 dans la rue Croix-Baragnon : alors que le Conseil régional n'avait pas tranché, intervention musclée à l'endroit où les flics nous attendaient, distribution de matériel à des inconnus d'Eve ou d'Adam, attaques de cibles diverses et variées au hasard de leur richesse symbolique et du clinquant de leurs vitrines. Concrètement, c'est une action négativement exemplaire, car elle réunit exactement toutes les conditions : « n'importe quand, n'importe où, n'importe quoi et avec n'importe qui ». Conclusion : nous avons réussi à isoler « mouvement démocratique » et « actions violentes » et à donner une telle image-repoussoir de l'action violente

que la masse des manifestants antinucléaires restait désormais chez elle. Bravo !

La décision du Conseil régional et l'impossibilité de s'y opposer massivement sonnèrent le glas de Golfech : dans les deux mois qui suivirent la trahison du Conseil régional, la lutte était perdue. Est-ce à dire qu'il ne fallait plus rien faire ? Non, certes non, disait Madame Michu, « faire sauter un petit pylône de temps en temps est toujours une bonne chose, mais les temps ont changé ».

Dès lors, les conditions d'un large rassemblement n'étant plus réunies, la fête antinucléaire du 29 mai 1982 fut un échec retentissant. Le dimanche 30 mai, à l'occasion d'une manifestation qui se voulait déterminée, il apparut que nous n'étions point invincibles à 50 contre 500, et que les flics choisissaient le moment qui leur semblait le meilleur pour intervenir. Rien d'exceptionnel donc, mais certains camarades devaient repartir avec un sentiment d'amertume à la bouche, crièrent « à l'assassin » alors que personne n'avait été blessé durement, et décidèrent que « ce n'était plus du jeu ». Il s'ensuivit la première d'une série d'actions basées sur la même logique de vengeance, et nous allons laisser là le rappel historique sur Golfech et poursuivre notre analyse en termes idéologiques.

• *Tous les chemins mènent au terrorisme*

Le terroriste, ce n'est pas « l'autre », mais un homme tout simplement, et pourquoi pas nous... Est-il vraiment étonnant que la bataille de la « terrorisation » soit si largement gagnée dans l'opinion : aujourd'hui, le terroriste prend dans la presse la forme d'un être inhumain, un peu à l'image du « super méchant » des bandes dessinées (lisez *Strange*).

Dans nos têtes, nous nous insurgeons lorsque tel ou tel copain est qualifié de « terroriste » par les médias. Dans les faits, nous pourrions donner cette définition : « Est terroriste celui qui développe une politique ou des actes visant à atteindre des buts par la crainte, celui qui porte des actes ne laissant comme explication politique possible que l'utilisation de la peur, et par association tous ceux qui, dans une période où des actes terroristes se développent, utilisent des moyens assimilables aux terroristes ». Bien que les médias n'entrent pas dans ces détails, le tract du PC dénonçant une famille immigrée comme trafiquante de drogue est terroriste, alors que faire sauter un pylône EDF ne l'est pas en soi.

Certains camarades ont aujourd'hui choisi pour cible d'actions de plus en plus percutantes le Parti socialiste, parti du gouvernement, et ses élus, coupables d'avoir trahis leurs promesses électorales (comme s'il fallait s'attendre à autre chose des

politiciens) et méritant, pour cela, un juste châtiment ! Ces camarades, guidés par une « volonté de punition », s'enfoncent dans une logique de terreur vengeresse, une logique terroriste au format toulousain, d'où toute imagination est absente et dont on connaît les résultats ailleurs... Ces actions dangereuses, visant à faire payer le prix de sa trahison au PS et prenant pour cibles des domiciles d'élus (Lareng, Raymond), des permanences électorales (Bapt, Roger-Machart) ou des immeubles symboliques (siège PS), ne font avancer en rien la lutte antinucléaire régionale et contribuent, au contraire, à sa terrorisation au milieu d'une campagne de presse lourde d'amalgames et de confusions.

Résultat : le politicard magouilleur qu'est Alex Raymond est loin d'être démasqué aux yeux des « larges masses »... L'opinion retient deux faits : un immeuble a été détruit, et Alex Raymond a été visé avec des moyens qui auraient pu le tuer, lui et sa famille. Ces deux actions de terreur, visant à porter la crainte au cœur des responsables socialistes locaux, s'inscrivent dans une logique terroriste. Nous portons par ces actes la deuxième responsabilité, après celle du PS, mais en plus grave, de la détérioration du climat politique toulousain, à un moment où nous sommes trop faibles à tous niveaux pour supporter un affrontement réel.

• *Aujourd'hui, où en sommes-nous ?*

— La bataille de Golfech est perdue.

— Des actions qui seraient toujours possibles comme la destruction du matériel EDF, sont devenues difficiles sinon impossibles, du fait de leur assimilation aux actions terroristes. Les copains qui ont porté cela obligent les autres à se situer dans la même logique ou bien à arrêter.

— Le mouvement démocratique et les « zones-tampons » traditionnelles se sont coupés un peu plus de nous, repoussés par des comportements souverains et exclusifs.

La dynamique des années 1977-1980, dans l'étouffoir Peyrefitte, était sur les bases :

- C'est possible, on peut pratiquer l'illégalité, parfois violente.
- Interventions créatives sous formes d'interrogations, en se servant de notre spécificité de révoltes idéologiques (fichage, informatique, agences intérimaires, vigiles, etc.).
- Le refus de la criminalisation, puis de la terrorisation, en pratiquant l'humour et en respectant des degrés, qui a évité le cycle répression-radicalisation.

De larges fractions de la jeunesse (collégiens, étudiants, jeunes travailleurs) faisaient alors écho à nos préoccupations, surtout lorsqu'ils étaient aux

prises, dans leur quotidien, avec les comportements dénoncés (vigiles de grands magasins, patrons d'agences intérimaires, galonnés enrégimentés, et autres fonctionnaires du chômage...). Cette dynamique là est retombée aujourd'hui, presque oubliée. Que ceux que cela fait pleurer pleurent un bon coup, mais il nous faut tenir compte aujourd'hui de la réalité, à savoir : la déviation vers le terrorisme a déjà commencé à Toulouse. L'action contre Silverstein (responsable EDF du chantier de Golfech) en 1981, portait en soi toutes les déviations « terroristes » : attaque sur une personne physique, volonté de semer la peur, absence de toute analyse publique.

• *Autocritique de notre fonctionnement*

La mouvance toulousaine n'a aucun contrôle sur son fonctionnement collectif (ce fut criant sur certaines actions « ouvertes » où les cibles choisies ont été largement débordées), aucune capacité à avoir une stratégie, une analyse commune, une explication publique. Ce sont nos principales faiblesses depuis des années, la conséquence en est l'absence totale de garde-fous : de Silverstein on est passé à Alex Raymond, et plus grave, demain un individu peut décider de tuer un responsable de Golfech, rien n'empêche, plus grave encore, que 3 barbouzes fascistes tuent ce responsable de Golfech, nous ne pourrions en aucune manière prouver que nous ne sommes pas responsables car nous n'avons ni déclaration publique fixant des limites, des degrés, ni capacités quelconques de contrôle collectif.

La partie émergée de notre iceberg, aux yeux de l'opinion, ce sont les objectifs visés, aujourd'hui les personnes physiques. Demain, responsables ou non, nous pouvons être entraînés au plus mauvais moment dans la spirale bombes meurtrières-assassins.

• *Quelques propositions...*

La conséquence de tout ceci est qu'il est impossible aujourd'hui de continuer la pratique des explosifs-tirs de chevrotines, ne serait-ce que pour une période de 6 mois-1 an, le temps de laisser s'éteindre la campagne de « terrorisation » d'une part, de marquer une rupture suffisamment importante avec la dynamique folle d'aujourd'hui d'autre part. Un « creux de vague » est inévitable pendant un an ou deux, et il nous faut, comme au cœur d'une tempête, s'ancrer le plus profondément possible à des traditions de luttes qui ont fait leurs

preuves et qui assurent la continuité avec l'histoire de Toulouse : actions « ouvertes » collectives et attentats symboliques.

Se battre contre le capital dans la période qui vient, c'est peut-être, à Toulouse comme ailleurs, lutter contre les rackets immobiliers et le droit au logement pour tous, contre les opérations de rénovation de quartiers, dont on connaît par avance la signification économique. Toutes ces actions seront à nouveau possibles dans les 6 mois, profitons de cette période pour débattre et réfléchir, nous en avons besoin.

D'ici 2 ans, la crise s'aggravant, 2 possibilités peuvent se présenter :

— le mouvement populaire se réveille (peu probable) sur des axes comme le niveau de la vie et le chômage. De notre capacité à nous ouvrir à ces axes de lutte (réformistes s'il en fut) dépend notre survie ;

— la droite fait des offensives tous azimuts, encouragée par la somnolence ouvrière. Cela prendra entre autres les formes payantes pour elle de la légitime défense et du racisme, étroitement mêlés. Là aussi, de notre capacité à nous allier aux autres forces antiracistes, dépendra notre renouveau, notre développement.

Comme bien d'autres forces politiques et sociales, nous sommes en train de crever. Si nous ne faisons aucun effort d'imagination pour être à l'écoute d'autres sensibilités, d'autres aspirations que nos seuls désirs immédiats, il ne nous restera plus qu'à nous raccrocher à la première révolte venue et à crever à petit feu.

Réflexion du professeur Choron : « Une force politique qui offre les mêmes discours, choisit les mêmes modes d'actions quelle que soit la situation, quel que soit le rapport de forces, manifeste certes une belle constance, mais dégage aussi une odeur de mort ».

Des camarades « en mouvement ».

P.S. (c'est le cas de le dire !) : Ce texte n'est pas un exercice de style, il a pour seul objectif de contribuer à l'ouverture d'un débat. Il reste incomplet sur des points importants : nos rapports avec la gauche au pouvoir, et la nature réelle de cette gauche... Il importe de ne pas faire l'économie de ces interrogations dans la période présente.

Attention, ce texte n'est pas autodestructible dans les 5 mn qui suivent sa lecture. Il est préférable de le détruire au bout de quelques jours après l'avoir lu. Pschttt...

24.10. — A Nogaro, dans le Gers, un engin explosif (gros pétard ?) atterrit contre la maison de Lydie Dupuy, députée socialiste du Gers. De légers dégâts viendront troubler le repas familial ainsi que Bertrand Delanoë, porte-parole du PS, invité. Le « pousse-café » détonnant ne sera pas revendiqué. Il s'agit peut être d'un geste de producteurs d'Armagnac et de Floc, furieux contre Lydie qui avait voté une augmentation de la taxe sur les alcools.

26.10. — Des ouvriers de l'usine de la Chiers détruisent les locaux d'EDF de Revin dans les Ardennes.

Fin octobre. — Dans une brochure, EDF fait le point de la situation des travaux sur le site de la centrale fin septembre 1982. « Les travaux de l'année 1982 peuvent être regroupés en 4 activités principales : les terrassements généraux du site, l'élargissement de la Garonne, la construction des accès au site, la construction des bureaux de l'aménagement, infirmerie, bâtiments d'accueil pour les visiteurs et locaux divers ».

Les locaux pour la formation professionnelle des personnels du chantier fonctionnent depuis début octobre. Ceux de l'Anpe et de l'Arsen sont terminés. Au cours du dernier trimestre seront entrepris les travaux de génie civil des ouvrages de la tranche 1 et les emprunts extérieurs au site de matériaux sablo-graveleux pour les bétons. Pour les effectifs travaillant sur le chantier : 45 pour EDF fin 1982, 500 pour les entreprises, dont 70 % de locaux. En outre, un camping à Espalais, des Habitations à Loyer Modéré à Agen, etc. ont été construits. D'autres logements sont en cours. EDF fait dans le « social ». Pour terminer, le montant des factures des travaux fin septembre est de 300 millions de francs.

Novembre. — « **Les grands projets de développement technologique seront poursuivis : électro-nucléaire, aéronautique, espace, océan, informatique, industrie de la communication.** » (J.-P. Chevènement, ministre de l'Industrie).

14.11. — A Toulouse, un concert de rock antinucléaire rassemble 250 personnes.

15.11. — Le centre de formation professionnelle de la centrale est inauguré par Alex Raymond et M. Diemer, préfet du Tarn-et-Garonne. A l'initiative du ministère de l'Education nationale, de l'AFPA et de la Chambre de commerce et d'industrie du Tarn-et-Garonne, il aura coûté 1,3 million de francs.

22.11. — **Saint-Sardos dans le Tarn-et-Garonne : des armes et des explosifs.**

Les gendarmes alertés par des chasseurs, découvrent dans un bois deux malles d'armes et d'explosifs. Les trois occupants de la fermes voisine sont aussitôt arrêtés et écroués à la prison Beau-Soleil de Montauban. Après analyse policière, les explosifs retrouvés sont de la dynamite F 15, ils feraient parti d'un lot dérobé en Ariège, quelques temps auparavant et auraient déjà été utilisés dans des attentats antinucléaires dans la régions de Golfech.

La personnalité et l'engagement politique des trois incarcérés provoquent un véritable

**ROCK**  
contre le Nucléaire

BRIGADE CHIC and FUN  
CAFÉ NOIR  
GIPSY  
OPÉRATION SUICIDE  
ROCK URGENCE

DIM. 14 NOV.  
195 h de SEYSSES  
(près de Toulou)  
15H -20h

Nos engins la libération de Claude Couvria  
avec que de son les autres antinucléaires  
sympathiques (Nils - Couv)

CANT. BP 206 Toulouse cedex, même lieu les mardi au MJC Nogent

délire médiatique. La presse locale et nationale font les gros titres sur la filière sud-ouest de l'organisation Action Directe, le terrorisme international, le grand banditisme et bien sûr l'amalgame est fait avec les actions antinucléaires.

En fait aucun élément ne permet de faire le lien entre le matériel découvert et les personnes incarcérées et encore moins avec des actions contre Golfech. La baudruche se dégonflera très vite, avec la libération quelques jours plus tard de deux premières personnes et après huit mois de prison préventive, de la troisième à qui la police avait fait endosser la propriété du matériel. Huit mois de prison pour rien. Il n'y eut jamais de personne condamnée dans cette affaire.

22.11. — « Les chemins de l'électricité » tombent à l'eau.

EDF décide, à la suite de nouvelles menaces, d'annuler l'exposition montée sur la péniche *Niagara*. Remise à neuf, après l'attentat du 30.05.1982, elle devait reprendre son périple dans le Sud-Ouest... C'est la chute de Niagara.

### ■ A propos de la mort de Claude Henry Mathais, membre de la CRAN de Golfech



Dans la nuit du 10 au 11 novembre. Claude Henry Mathais disparaissait. Il était connu comme militant antinucléaire, membre de la Coordination régionale et nationale. Il participait au *Géranium Enrichi* sous le pseudonyme d'Arthur Casabeck. Le 8 décembre, son corps est retrouvé dans la Garonne. Le 13 janvier, on apprend qu'une dispute avec Floréal Bujan, son associé professionnel et son camarade de lutte, aurait mal tourné et entraîné sa mort. Ce qui fut un drame malheureux et un décès accidentel allait devenir l'affaire Mathais.

Vingt jours après sa disparition, la presse locale et nationale s'empare de sa mort et salit sa vie pour en faire un fait divers. Les journalistes, véritables charognards, vont décortiquer son intimité pour la donner en pâture aux lecteurs et aux auditeurs avides de sensations. Les hypothèses les plus sordides seront évoquées : le crime crapuleux, œuvre de gitans ou d'auto-stoppeurs ; l'affaire de mœurs sur fond d'homosexualité ; le règlement de comptes entre « durs » et « mous » du mouvement antinucléaire ; l'élimination d'un indic par l'organisation Action Directe. La propagande du pouvoir trouvait là matière à discréditer l'homme et sa lutte. C'est dans ce

cadre là que FR3 fit les frais d'une réponse explosive le 23.12.1982 en contrepartie de sa pratique médiative écœurante.

De son côté, une partie du mouvement antinucléaire s'engagea trop vite dans l'hypothèse de la bavure policière ou pronucléaire. Conférences de presse, enquête parallèle à celle de la police et manifestations furent organisées pour chercher et demander la vérité. Claude Henry Mathais était-il la première victime d'une répression qui se faisait de plus en plus pressante sur le terrain ? Les manifestations plus durement réprimées, les attentats contre des biens appartenant à des antinucléaires, les tabassages, les perquisitions, les procès et les menaces diverses (dont des menaces de mort), pouvaient bien laisser envisager le dérapage répressif.

Mais la logique antinucléaire était dans l'erreur. L'inconscience collective avait peut-être besoin d'un martyr pour continuer la lutte. Ce fut la douche froide. La vérité est souvent dure et cruelle. Floréal Bujan fut condamné à 5 ans de prison ferme. Au cours du procès, il plaida la thèse de l'accident. En tout cas, 5 ans de trop.

Ci-joint, deux textes de C.-H. Mathais dont l'un, « Pêle-mêle que ma joie demeure... » (extrait du *Géranium Enrichi* de juin 1981), fut repris dans l'affiche « Mathais assassiné » collée lors de la campagne demandant la vérité sur sa mort.

## Lettre aux antinucléaires... qui ont bien raison de le rester

«La chappe de plomb s'est abattue sur Golfech depuis Pentecôte. Nous nous sommes montrés incapables de reprendre l'initiative depuis l'échec de la manif des 29-30 mai : pas le plus petit filtrage des «migrants», pas la moindre « perturbation» du Tour de France, etc.

J'ai voulu croire quelque temps que sous le calme se cachait la tempête ; je crains aujourd'hui qu'il n'ait été que le signe de l'assoupissement ou du renoncement. Et pourtant je ne cesse de rencontrer des gens qui m'apostrophent « et alors, qu'est-ce qu'on fait, quand se voit-on pour organiser de nouvelles actions ? ».

Je crois que le temps des rancœurs et des griefs à propos de l'échec de Pentecôte est révolu ; il est temps de se retrouver, il est temps de réoccuper le terrain, de démentir ceux qui, en face, pensent que le coup a été définitif, de reconforter ceux qui désespèrent en démontrant qu'il y a toujours

quelque chose à faire ! D'autant que la situation est loin de nous être défavorable, tant sur le plan politique que sur le terrain des travaux proprement dits.

Mais comme chacun semble attendre qu'un autre fasse le premier pas, je prends l'initiative de jeter la balle. A tous ceux qui le souhaitent de la rattraper. Retrouvons-nous le lundi 4 octobre 1982 à 21 heures, devant la mairie de Goudourville, sans exclusive, pour une soirée de réflexion, informelle et hors structure. Je crois, je sais qu'en définitive c'est nous qui l'emporterons, prenons-en les moyens ».

Claude-Henry Mathais,  
septembre 1982.

P.S. : Mes finances ne me permettent pas d'expédier un courrier de ministre, alors faites quelques photocopies et transmettez aux copains.

## Mathais assassiné

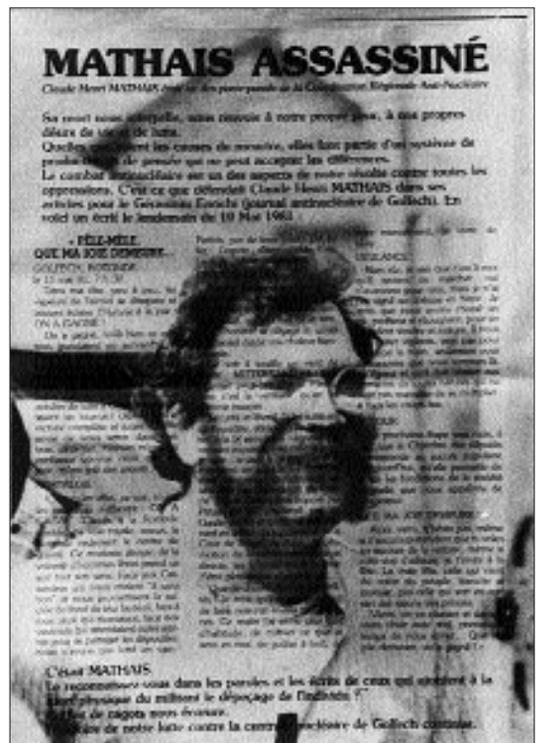
Claude Henri Mathais était un des porte-parole de la Coordination régionale antinucléaire.

Sa mort nous interpelle, nous renvoie à notre propre peur, à nos propres désirs de vie et de lutte. Quelles que soient les causes du meurtre, elles font partie d'un système de production et de pensée qui ne peut accepter les différences. Le combat antinucléaire est un des aspects de notre révolte contre toutes les oppressions. C'est ce que défendait Claude Henri Mathais dans les articles pour le *Géranium Enrichi* (journal antinucléaire de Golfech). En voici un écrit le lendemain du 10 mai 1981.

## Pêle-mêle, que ma joie demeure...

### • Golfech, Rotonde

Le 11 mai 1981, 7h30. Dans ma tête, peu à peu, les vapeurs de l'alcool se dissipent et laissent éclater l'hymne à la joie : on a gagné ! On a gagné, voilà bien ce que tous gueulaient en arrivant à la Rotonde cette nuit, qui avec sa bouteille de Champ, qui les bras grand ouverts, la face rubiconde et hilare, qui les larmes aux yeux à l'idée que ce soir peut-être, des années de lutte à Golfech connaissent un tournant capital vers la victoire complète et totale.



Quelle envie de vous serrer dans mes bras, ceux qui, toujours, m'ont fait confiance comme ceux qui, un jour, m'ont jeté des pierres... Nostalgie. C'est qu'en effet, ce soir, toutes les rancœurs s'effacent : on a gagné. L'accès à la Rotonde semble une voie royale, mieux, la Rotonde redevient le centre de gravité. Ce modeste témoin de la volonté d'hommes libres prend ce soir tout son sens. Face aux Cassandres qui nous criaient « à quoi bon » et nous promettaient le suicide du fond de leur fauteuil, face à tous ceux qui ricanaient, face aux vautours qui attendaient notre agonie pour se partager les dépouilles, nous n'avons pas lutté en vain ! Parfois, pot de terre contre pot de fer, l'espoir s'amenuisait mais l'ardeur combative restait là !

• *Un vent de liberté...*

Partant battus d'avance, nous avons continué de marcher sous un ciel noir et bouché et voilà que, d'un coup, au plus fort de la tempête, l'horizon se dégage et qu'un franc soleil darde une chaleur bienfaisante. Ce soir, il souffle un vent de liberté... Mitterrand président, ce n'est peut-être pas le Pérou mais c'est la certitude qu'on va pouvoir essayer. Sécurité et liberté, la loi scélérate de Peyrefitte abrogée, les 35 heures et la 5<sup>e</sup> semaine à négocier, la censure royale sur les médias supprimée, le droit à choisir quand et comment on aura son enfant, le droit de vivre différemment sa sexualité par l'abrogation de l'article 331 du Code pénal imposé par Pétain en 1946 et confirmé par Giscard en 1980, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, la promotion de la démocratie locale et directe, les femmes ayant le droit d'être pleinement elles-mêmes... Que de choses, que de possibilités ! Je crois qu'il nous appartient de faire resurgir toutes nos latences. Ce matin, j'ai envie plus que d'habitude de cultiver ce que je sens en moi,

de goûter à tout, de vivre intensément, de vivre, de vivre...

• *Vigilance...*

Bien sûr, je sais que c'est à moi qu'il revient de marcher, nul n'avancera pour moi, mais je n'ai pas signé un chèque en blanc. Je crois que nous avons chassé un roi, profiteur et répugnant, pour un président sincère et intègre. Il nous faut rester vigilants, non pas pour lui forcer la main, seulement pour lui rappeler que nous sommes là, qu'il peut et qu'il doit résister aux pressions de toutes natures qui ne vont pas manquer de se multiplier, à tous les coups bas.

• *3<sup>e</sup> tour...*

La prochaine étape sera rude, il faut que la Chambre des députés corresponde au succès populaire d'aujourd'hui, qu'elle permette de poser les fondations de la société nouvelle que nous appelons de nos vœux.

• *Que ma joie demeure...*

Alors, viens ! N'hésite pas, même si d'aucuns prétendent que tu voles au secours de la victoire, même si c'est vrai d'ailleurs, je t'invite à la fête. La vraie fête, celle qui vient du cœur du peuple, franche et joyeuse, pas celle qui sort en corset des salons des princes. Viens, on va chanter et danser, viens rêver avec moi, prenons le temps de nous aimer... Que ma joie demeure, on a gagné ! ».

*C'était Mathais. Le reconnaissez-vous dans les paroles et les écrits de ceux qui ajoutent à la mort physique du militant le dépeçage de l'individu ? Ce flot de ragots nous écoeure. L'histoire de notre lutte contre la centrale nucléaire de Golfech continue.*

### 13.12. — Toulouse : perquisitions et interpellations.

Fin novembre 1982, le hasard ou le propriétaire mène le SRPJ de Toulouse à une cache située au centre ville ; il y découvre 80 kg de dynamite, des détonateurs... D'après les enquêteurs, ces explosifs font partie d'un lot de 200 kg de dynamite volé en mai 1982 sur un chantier EDF dans l'Ariège. Pendant trois semaines, la PJ, espérant la venue du locataire, met en place une souricière qui ne donnera aucun résultat. Le 13 décembre, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction du Parquet de Foix (Ariège), la PJ interpelle deux militants libertaires qui seront relâchés, pour le dernier, après 48 heures de garde à vue.

Une perquisition a également lieu dans les locaux du CRSA\* sans qu'aucun membre de l'association ne soit présent. Les locaux sont mis à sac, des documents, du courrier et trois machines à écrire appartenant au CRSA sont emportés et mis sous scellés (ces documents et machines n'ont toujours pas été restitués). Trois jours plus tard, la personne prêtant le local au CRSA se présente à la PJ. Elle est longuement interrogée (garde à vue de 24 h) sur les activités de l'association de même que sur la prise en charge du journal *Toulouse Haute Tension*, ainsi que sur tout ce qui concerne les archives de la lutte antinucléaire de Golfech.

La PJ procèdera à de nouvelles interpellations le 09.11.1983 (voir chronologie).

\* CRSA : Centre de Recherche Sociale Anti-autoritaire (créé en 1981), dont l'activité était d'archiver et d'édi-  
ter tout type de document se rapportant à l'histoire sociale. Le CRAS (Centre de Recherche sur l'Alterna-  
tive Sociale) est le prolongement de cette association.

16.12. — A Toulouse, charge d'explosifs contre les locaux de la direction régionale de CGE-Alsthom, spécialisée dans l'appareillage électrique et qui participe aux travaux de la centrale. Le lendemain, le groupe EDF (Expression du futur) revendiquera auprès de Canal-Sud\* l'opération par un communiqué qui est titré « Non au nucléaire et à Golfech ».

Le texte fait allusion à Claude-Henry Mathais (dont le corps a été retrouvé la semaine der-  
nière dans la Garonne) ; il souligne l'activité de la société CGE Alsthom et se termine par « face  
à ce qu'ils nous font subir et aux risques que comporterait la mise en route d'une telle cen-  
trale, notre riposte est mince mais nous ferons des progrès ».

Pour *La Dépêche* du 17.11 : « Ce nouvel acte de terrorisme » confirme les propos de M. Ques,  
directeur du SRPJ de Toulouse qui, lors d'une récente conférence de presse, affirmait que  
« d'autres dépôts d'armes et d'explosifs se trouvaient encore à Toulouse et dans sa banlieue ».

\*Canal-Sud, radio libre de Toulouse, anciennement Radio Barbe-Rouge (créée en 1978, débaptisée en 1981).

23.12. — **1 h 25. A Toulouse, la station régionale de FR3 Toulouse-Midi-Pyrénées est sérieu-  
sement touchée par une puissante charge d'explosifs.**

L'engin a été déposé à l'intérieur des locaux abritant le centre distributeur de modulation.  
Les dégâts seraient évalués à plus de 5 millions de francs. Les émissions ont pu continuer  
presque normalement, des appareils de secours ayant remplacé ceux détruits. Le sigle GAA  
était retrouvé à proximité de l'explosion.

Le lendemain, le Groupe d'Action Anarchiste revendiquait par téléphone l'attentat, un com-  
munié du groupe parviendra à la presse les jours suivants. Voir communié ci-joint « Quand  
c'est insupportable, on ne supporte pas... » dans lequel le GAA affirme que l'assassinat de  
Mathais « est une exécution politique dont le pouvoir est responsable ».

Dans *La Dépêche* et *Toulouse-Matin* du 24.11., condamnant l'atteinte aux moyens d'ex-  
pression publique, les syndicats CGT, les partis politiques de gauche et de droite ainsi que  
diverses personnalités expriment leurs indignations et réprobations devant cet acte. Le PC  
réclame « des enquêtes et mesures afin que cessent de tels actes dont les auteurs doivent être  
recherchés et jugés avec sévérité ». Les deux futurs prétendants au poste de maire (les élec-  
tions municipales auront lieu en mars 1983) condamnent également l'attentat.

Pour Gérard Bapt : « Quel que soit le groupuscule qui peut être mis en cause, tout le  
monde sait qu'ils sont manipulés par les milieux de la droite musclée... Cet odieux attentat,  
qui après les organisations de gauche ou syndicales frappe un moyen d'information, doit  
être une raison de plus pour tous les républicains de s'unir et faire échec aux revanchards de  
tous poils, y compris ceux qui se cachent derrière le masque de l'apolitisme ».

Dominique Baudis reprendra un vieux slogan, « insuffisance des effectifs de police », qu'il  
utilisera fréquemment et avec insistance au cours des années 1980 et 1990. « Il s'agit-là d'une  
nouvelle dégradation de la situation de la sécurité à Toulouse, la raison fondamentale étant  
l'insuffisance des effectifs de police. Les pouvoirs publics sont restés sourds aux appels renou-  
velés de la municipalité ».

**« Quand c'est insupportable, on ne supporte pas... »**

Les faits : le 29 novembre 1981, lors de la mani-  
festation antinucléaire à Golfech, les gendarmes de  
Valence-d'Agen menacent Claude Henri Mathais  
et d'autres antinucléaires en ces termes : « Si vous

continuez, on vous colle une balle dans la tête et  
on vous fout à la Garonne ».

Le 8 décembre 1982, après une soi-disant longue  
enquête de la gendarmerie, le corps de C.Henri

Mathais, assassiné, est repêché dans la Garonne ; le même jour, sa voiture est retrouvée « par hasard » près d'un lotissement habité par des gendarmes, alors qu'elle y a probablement séjourné près de 3 semaines. La police et la presse rivalisent dans la crapulerie, brandissant l'homosexualité connue de CHM, voire un règlement de compte politique.

Depuis plusieurs années, nous avons mené des actions diverses : contre des entreprises travaillant pour la centrale de Golfech, contre des personnalités directement responsables d'une politique mensongère et policière, faisant en sorte que personne ne soit ni blessé ni tué lors de nos opérations. Aujourd'hui, l'assassinat de CHM ne fait aucun doute pour nous. Il s'agit d'une exécution politique dont le pouvoir est responsable, quel que soit le bras qui a accompli la besogne (flic de droite, gendarme, petit patron, agresseur anti-pédé, homme de main, vigile...).

Il est clair que le pouvoir (qu'il soit de droite ou de gauche) se devait de mettre fin aux agissements des opposants au programme nucléaire, tâche assez facile vu la démobilisation générale et la position des médias. Tous les tenants et représentants de la bourgeoisie (syndicats, patronat, EDF, flics, politiciens, magistrats...) ont réuni leurs forces et leurs moyens pour dénigrer les actes perpétrés contre la politique nucléaire, avec la collaboration de la presse, FR3 et La Dépêche du Midi, en particulier. Ils ont volontairement et systématiquement tronqué les communiqués, menti sur nos motivations politiques réelles, alors qu'ils étaient au courant, criminalisant ainsi tout acte de révolte. L'amalgame et la confusion sciemment entretenus pour isoler, d'un mouvement social mécontent, les tendances les plus radicales, ont contribué à reprendre la stratégie de la tension chère à la droite. Pour ça, tout a été bon : les terroristes de droite et les Palestiniens, les crimes crapuleux et la violence de la jeunesse délinquante, Action Directe et Carlos, les Brigades Rouges et les homosexuels, les opposants au nucléaire et les assassins dans le métro, les sabotages économiques et

les petits vieux torturés ; tous ceux-là, à en croire les journalistes, constitueraient le « terrorisme international ».

Le gouvernement, dans sa décision de construire Golfech (et d'autres centrales), a dépassé le seul but, la seule finalité, d'une décision politique et pour ceci a blanchi la violence verbale et physique développée par tous les élus. En bref, leur but, couvrir sans limite et donner l'impunité totale à tout ce qui permettra la continuation de la politique pronucléaire, avec tout ce qu'elle entraîne comme arsenal judiciaire, patronal et policier. Pour nous, issus de divers groupes d'opposition à la politique étatique, refusant la délégation du pouvoir à tout parti quel qu'il soit, nous sommes de plus en plus déterminés à dénoncer par tous les moyens, la veulerie généralisée, la politique du mensonge, l'encadrement policier ; nous ne croyons pas que la gauche soit meilleure que la droite.

Ce pouvoir qui se gargarise de mots fourre-tout comme « démocratie », « progrès social dans la paix », « culture » et autres pièges à cons, ne se gêne pas pour reprendre les crapuleries de la droite et en faire son bâton-matras de pèlerin, d'une politique résolument tournée vers un quadrillage total des individus (fichiers informatiques, contrôles divers accrus, reprise des accords anti-terroristes, remise en cause du droit d'asile, augmentation des services de police et des ilôtiers...) pour tenter de museler toute expression autonome. Le pouvoir reste et restera toujours le pouvoir, les patrons et la bourgeoisie seront toujours les détenteurs de l'économie, de la justice, de la répression.

Après l'assassinat de CHM, nous tenons à être clairs, le pouvoir a tiré la première balle, nous ne serons pas les prochaines victimes de cette politique, nous n'accepterons plus d'être criminalisés et sans tomber dans le piège du jusqu'aboutisme avant-gardiste, nous saurons apporter une réponse et une attaque à la mesure de la répression engagée.

Communiqué n° 1  
Groupe d'Action Anarchiste

## 1983 :

■ On assiste à une lente décomposition du mouvement antinucléaire au niveau national, à part à Chooz et à La Hague. Dans la région, malgré la persistance des actes de sabotage, l'échec du rassemblement des 29 et 30 mai 1982 à Golfech et « l'affaire Mathais » contribuent à l'accélération du processus. A Golfech, les travaux de l'aménagement de la centrale progressent. Tous les bâtiments de la première tranche sont en construction. Les premiers bétons (réacteur et tour) ont été coulés en novembre 1982 alors que le décret autorisant EDF à créer la tranche 1 paraîtra au *Journal officiel* le 6 mars 1983 (voir chronologie). Les locaux destinés à l'accueil, à la formation professionnelle des personnels du chantier, ceux de l'ANPE, de l'infirmerie et de l'ARSEN sont terminés. Depuis octobre 1982, un pont rail-route (voie d'accès) sur le canal de fuite de l'usine hydro-électrique a été ouvert à la circulation. Les travaux d'élargissement de la Garonne seront terminés en octobre 1983 (le site étant sur une zone inondable, la centrale est construite sur une plate-forme surélevée. Pour éviter que cette plate-forme ne soit un obstacle à l'écoulement des grandes crues, le lit du fleuve est élargi). Comme l'appelle EDF, « la cité sociale » (restaurant, bureaux sociaux) sera terminée fin 1983.

■ Pour commencer l'année, le CAN de Toulouse nous rafraîchit la mémoire. Il nous offre un sympathique *Calendrier* chronologie de la lutte à Golfech.



*Dessin et fusain extraits du Calendrier.*

■ Le ministère de l'Economie prévoit une nouvelle hausse des tarifs EDF pour l'année 1983 (tarifs qui ont déjà augmenté pour l'ensemble de 1982 de 13,5 %). D'après EDF, par l'absence d'un relèvement de tarif le déficit de l'entreprise atteindrait 14 milliards de francs à la fin de l'année 1983. Il est déjà de 8 milliards pour l'année 1982. Il était de 4,3 milliards de francs en 1981.

■ 17 réacteurs de 1 300 MWé sont en construction.

04.01. — « **Petit pêt dans la capitale du pruneau !** » Le siège du Parti socialiste à Agen fait les frais de dynamiteurs anonymes. selon les enquêteurs, les soupçons se portent vers Toulouse, les explosifs utilisés seraient identiques à ceux utilisés dans divers attentats commis à Toulouse dans le dernier trimestre de l'année 1982. L'acte n'est pas revendiqué.

Déclaration de C. Laurrissergues, député PS d'Agen :

« Un attentat, anonyme de surcroît, est toujours un acte démontrant la faiblesse idéologique de ceux qui le mettent en œuvre. Le débat, l'affrontement des idées sont source d'enrichissement

pour la démocratie et sont souhaitables. Mais faire sauter à l'explosif le siège d'une organisation démocratique comme le PS, qui, dans toutes les circonstances, a su faire preuve de tolérance et de compréhension et su défendre toutes les libertés lorsqu'elles ont été mises en cause ainsi que les minorités, est une lâcheté qui n'honore pas ses acteurs et démontre, si cela était nécessaire, leur médiocrité. Je dénonce ceux qui, par leur méthode totalitaire, portent atteinte à la démocratie de notre pays, servant ainsi les intérêts de la droite et de la réaction ».

05.01. — A la suite de l'attentat contre le siège du PS le 14.10.1982 (voir chronologie), s'inquiétant de « la vague de terrorisme », Gérard Bapt, député PS de la Haute-Garonne, avait écrit à Joseph Franceschi (secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité publique) lui proposant de « venir en personne prendre conscience de la situation » et lui demandant « de mettre en place à Toulouse un « **M. Anti-Terroriste** » ainsi qu'une équipe de spécialistes... » Mais « Paris » n'a pas attendu le courrier du député Bapt pour agir. Comme le précise Franceschi dans sa réponse du 05.01.1983, « ...des mesures de lutte contre le terrorisme ont été adoptées tant sur le plan opérationnel que sur celui de la coordination des services ». Ces propos seront confirmés par *Superman 3* (brochure éditée à Toulouse par des libertaires en septembre 1983) qui révèle que depuis « l'été 1982, est arrivée sur Toulouse une équipe des Renseignements Généraux, spécialisée dans la lutte anti-terroriste... »

Ci-joint, la réponse de Franceschi à Gérard Bapt, publiée par *La Dépêche* du 12.01.1983. Et une partie du texte « Sans préambule » extraite de la brochure *Superman 3* qui traite de l'activité des forces de répression dans la région de Toulouse.

Monsieur le Député,

A la suite des récents attentats dirigés à Toulouse contre des bâtiments publics ou sièges d'organisations politiques ou syndicales, vous m'avez demandé d'envisager les mesures susceptibles de renforcer l'action anti-terroriste et d'améliorer la sécurité de vos concitoyens.

Depuis longtemps en effet la situation dans cette ville préoccupe les pouvoirs publics nationaux et locaux, du fait de l'existence à Toulouse et dans sa région, de groupuscules extrémistes engendrés dans le passé par la proximité du territoire espagnol, plus récemment par certains éléments de la contestation antinucléaire.

De nombreux résultats ont déjà été obtenus, caractérisés par le démantèlement de réseaux terroristes, la découverte et la saisie de dépôts d'armes, de munitions et d'explosifs importants. Comme vous, j'estime que ces résultats doivent être amplifiés.

Depuis mon arrivée au Secrétariat d'Etat à la Sécurité publique et conformément à la volonté du

président de la République, des mesures de lutte contre le terrorisme ont été adoptées, tant sur le plan opérationnel que sur celui de la coordination des services. A cet égard, je demande à M. Jean Durand, conseiller technique à mon cabinet, d'effectuer, en liaison avec les autorités locales concernées, une mission sur place afin d'en développer les effets et de me dresser un rapport précis sur les mesures nouvelles à mettre en œuvre.

Sur le plan de l'amélioration générale de la sécurité, j'ai décidé d'accroître de façon significative en 1983 les effectifs de la police en tenue à Toulouse. Ces effectifs s'ajouteront aux fonctionnaires supplémentaires qui ont pris leurs fonctions le 1<sup>er</sup> octobre dernier au titre des emplois créés par la loi de Finances pour 1982. Le détail en sera notifié dès l'achèvement en cours de la répartition définitive des créations du budget 1983 sur le plan national.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Joseph Franceschi

### « Sans préambule »

...Depuis 1974 de nombreux attentats perpétrés dans la région ont donné prétexte aux flics toulousains à des stratégies différentes.

De 1974 à 1979, après chaque attentat le SRPJ, cautionné par de nombreuses commissions rogatoires en blanc, perquisitionne systématiquement un certain nombre d'individus. Cinéma habituel, pistolet au poing, dès 6 h du matin, une escouade de marlous tambourine aux portes. Fouilles systé-

matiques, menaces, puis tout le monde est emmené au poste 24 h ou 48 h. Lors des perquisitions, les portes sont fracturées, les serrures cassées, les fenêtres brisées, le mobilier dérangé, le courrier personnel est lu, des objets disparaissent, des machines à écrire, photos, livres, documents sont saisis et jamais rendus ; des voisins sont frappés, d'autres sont perquisitionnés, et bien souvent les perquisitions sont faites sans témoin. Revenant

bredouilles à chaque fois, les flics décident alors de fichier un maximum de gens. Grâce aux écoutes téléphoniques mises en place, ils enregistrent les appels des relations, des amis, familles. Ceux-ci sont fichés puis perquisitionnés à leur tour, carnets d'adresses recopiés, puis petit à petit, les amis des amis, tables d'écoute et surveillance sont de plus en plus monnaie courante, et tous ces noms rejoindront sans nul doute le fichier VAT (Violence, Attentat, Terrorisme). Ce fichier qui réclame 60 000 noms et, par ce simple fait, des pratiques draconiennes pour les obtenir.

Les pressions sur les propriétaires existent aussi, la réputation avec le voisinage après les opérations discrètes ne favorisent pas les relations dans le quartier.

A une époque pas très lointaine, les flics utilisaient le téléphone pour paniquer sinon déranger les esprits, coups de téléphone anonymes à toute heure du jour et de la nuit, des embrouilles en tous genres, des flics qui se font passer pour des amis et donnent des rendez-vous dans des bistrot, là bien sûr, les civils ne sont pas loin... Quel est le but de la manœuvre ? Faire chier pour le plaisir, stratégie nouvelle ? Mystère...

En été 1982 est arrivée sur Toulouse **une équipe des Renseignements Généraux** spécialisée dans la lutte anti-terroriste. Ceux-ci n'ont pas de contact officiel avec les autres corps de police, leur travail consiste à essayer d'infiltrer, de surveiller, faire des filatures, écouter les téléphones, centraliser les informations.

Constituée de 11 personnes, cette équipe très discrète passe parfois à l'action. Lors de la manif du

30 mai à Golfech en 1982, certains d'entre-eux se mêlent aux manifestants antinucléaires, ils participent aux affrontements et dénoncent les plus durs à leurs collègues, puis ils votent l'occupation de la voie ferrée à Valence d'Agén. A la manif du 19 décembre, toujours à Valence d'Agén, plusieurs d'entre-eux se feront remarquer parmi les manifestants, bref sans encore nous attarder, disons une bonne fois pour toutes que leur présence n'est plus clandestine depuis leur arrivée, alors Messieurs, restez-en au tennis, ça vous va si bien.

Notons que la surveillance dont nous faisons l'objet ressemble plus à de l'intimidation. N'y a-t-il pas une liste de numéros d'immatriculation correspondant aux voitures des « suspectés terroristes » qui traîne dans tous les véhicules de la Sûreté urbaine ? Des voitures de la BSN (Brigade de Surveillance de Nuit) ne font-elles pas des passages fréquents sinon des factious de plusieurs heures devant nos appartements ? Les faux bruits sciemment divulgués à la presse ne sont-ils pas téléguidés par des fonctionnaires plus haut placés ?...

Quant à l'attitude des flics lors des perquisitions et des interrogatoires, les bavures sont toujours omniprésentes car ne l'oublions pas : si les journalistes mentent par métier, les flics eux tuent par plaisir. A quand les assignations à résidence, les arrestations de prévention ? On voudrait nous faire taire et, comme disait ma grand-mère, c'est plus facile à dire qu'à faire.

La pie qui chante

12.01. — Manifestation devant EDF à Agén en réponse à la déclaration d'utilité publique de la ligne THT 400 000 V de Verfeil-Cubnezais. Un pylône miniature et un dossier d'enquête sont brûlés symboliquement.

### ■ « EDF racketté par les fabricants de centrales nucléaires »

Un rapport très officiel mais resté secret met gravement en cause la gestion d'EDF. Libération du 12.01.1983 commente ainsi les conclusions du rapport officiel de la Commission de la concurrence : « C'est par milliards de francs que se chiffre le surcoût des investissements réalisés par EDF depuis le milieu des années 1970. Conséquence : le coût de l'énergie qui aurait dû baisser de 5 à 7 % avec les nouvelles centrales nucléaires a augmenté de 10 %. C'est ce que révèle le très officiel rapport de la Commission de la concurrence sur la politique des commandes publiques dans le secteur de l'énergie : le cas EDF qui démonte un à un les mécanismes de ponction financière permettant à quelques entreprises de s'engraisser sur le dos de cet établissement public. »

Le marché de l'équipement nucléaire n'étant pas concurrentiel en France, les groupes Empain-Schneider (Creusot-Loire/Framatome) et CGE (Alsthom-Atlantique) se partagent près de 40 % du marché, donc : « superbénéficiaires : le groupe Empain-Schneider et la CGE qui ont monopolisé (et monopolisent toujours) les dizaines de milliards de francs d'investissements réalisés par EDF chaque année (33 milliards en 1981) ; avec, il est vrai, la bénédiction (volontaire ou non) des pouvoirs publics... »

...Les ententes entre industriels pour faire payer plus cher EDF ont modifié les résultats de la politique énergétique. « Ainsi, par exemple, à la fin de l'année 1975 il est apparu opportun à l'établissement EDF de passer de centrales de 900 megawatts à des centrales plus importantes de 1 300 MWé (...), le calcul économique laissait penser que ce passage de centrales 900 MWé aux centrales 1 300 MWé permettrait une réduction des coûts de production du kilowatt/heure (KWH) de l'ordre de 5 à 7 %. Cet avantage économique devait résulter pour moitié environ d'une diminution du coût de l'investissement (par KWH installé) et d'une diminution du coût d'exploitation et de combustible. (...) Pourtant, l'expérience enseigna rapidement que non seulement le coût de l'énergie dans les premières centrales de 1 300 MWé ne serait pas inférieur au coût de l'énergie dans les centrales de 900 MWé, mais qu'il lui serait supérieur d'environ 10 %. Bref, 17 % de différence sur ce qui était prévu ; plusieurs milliards de francs qui sont passés dans les comptes de certaines entreprises. »

13.01. — Agen. Arrestation et incarcération de F. B. (membre de la CRAN de Golfech) inculpé d'homicide volontaire sur la personne de Claude-Henry Mathais (voir chrono, nov 1982).

23.01. — **Loto antinucléaire à Toulouse, salle du Pharaon, organisé par le CAN Toulouse.** Comme l'année précédente, plusieurs centaines de participants.

28.01. — 4 h 30. Le Centre de traitement informatique de la Haute-Garonne, à Colomiers près de Toulouse, est soufflé par trois charges de dynamite.

Les dégâts sont évalués à 3 milliards de centimes. **L'acte est revendiqué par le CLODO (Comité liquidant et détournant les ordinateurs).**

Pensant avoir trouvé le CLODO, à 17 h, dans le cadre d'une procédure de « flagrant délit », la police judiciaire opère une série d'interpellations et de perquisitions à l'encontre de cinq animateurs de *Canal-Sud* (radio libre, ex *Barbe Rouge*). Arrêtés parce qu'ils préparaient une série d'émissions sur les fichiers informatiques, ils apprendront pendant leur garde à vue qui durera 18 heures, qu'ils étaient sous surveillance policière depuis plusieurs semaines.



C'est le cinquième sabotage revendiqué par le CLODO. Ce groupe s'était déjà signalé à Toulouse en 1980, s'attaquant aux fichiers de sociétés informatiques (Philips Data System, CII Honeywell Bull, International Computer Limited et Cap Sogeti). Le CLODO s'était présenté ainsi : « Nous sommes des travailleurs de l'informatique, bien placés par conséquent pour connaître les dangers actuels et futurs de l'informatique et de la télématique. L'ordinateur est l'outil préféré des dominants. Il sert à exploiter, à fichier, à contrôler, à réprimer. Demain la télématique instaurera »1984«, après-demain l'homme programmé, l'homme-machine... »

Le 26 novembre 1983 ce groupe revendiquera l'incendie, à Toulouse, des locaux de Speery Univac Ordinateur. Le 26 décembre, un septième et dernier... sabotage sera signé par le « Clodo and little sisters » ; c'est une agence de la société National Cash Register, située à L'Union, banlieue de Toulouse, qui sera incendiée. Malgré de nombreuses investigations, au début des années 1980, les services de police ne parviendront jamais à identifier les membres du CLODO.

30.01. — Réunion à Toulouse de la CRAN. Sont présents les groupes de Tonneins et Sérignac (Lot-et-Garonne), Orthez (Pyrénées-Atlantiques) et le CAN de Toulouse (qui assure depuis quelques temps le secrétariat de la CRAN). Les points abordés sont : les lignes THT (dépiquetage du tracé, affiche, information) et l'affaire Mathais, le procès qui doit avoir lieu à Agen (voir chronologie du 23.03.1983). Le CANT propose de relancer le *Géranium Enrichi*.

Mars. — **Un décret paru au *Journal Officiel* en mars 1983 oblige tous les travailleurs qui sont employés dans l'industrie nucléaire à prêter serment au tribunal de ne rien révéler de ce qui aura été porté à leur connaissance à l'occasion de leur exercice.** C'est le secret militaire. Le décret est signé par le Premier ministre Mauroy, par le ministre de la Recherche et de l'Industrie Hernu et par le ministre de la Justice Badinter.

03.03. — **Le gouvernement autorise officiellement EDF à construire la tranche 1 de la centrale de Golfech.** Décret paru dans le *Journal Officiel* du 6 mars 1983. Ce décret a été signé par P. Mauroy, Premier ministre, J.-P. Chevènement, ministre de la Recherche et de l'Industrie, et E. Hervé, ministre délégué auprès du ministre de la Recherche et de l'Industrie, chargé de l'Energie.

### Extrait du décret

« ...Vu les résultats de l'enquête publique effectuée du 21 octobre au 21 décembre 1979.

Vu la demande présentée le 8 avril 1981 par Electricité de France en vue d'obtenir l'autorisation de création de quatre tranches de la centrale nucléaire de Golfech et le dossier joint à cette demande.

Vu l'avis émis par la commission interministérielle des installations nucléaires de base lors de sa séance du 23 novembre 1982.

Vu l'avis conforme du ministre chargé de la Santé en date du 31 décembre 1982.

Décète :

Art. 1<sup>er</sup> — Electricité de France est autorisée à créer, sur le site nucléaire de Golfech (commune de Golfech), la tranche 1 de la centrale nucléaire de Golfech dans les conditions définies par la demande du 8 avril 1981 susvisée et le dossier joint à cette demande sous réserve des dispositions du présent décret. Le réacteur du type à uranium enrichi et eau ordinaire sous pression, et l'ensemble des équipements implantés dans le périmètre qui lui est associé... »

### 06 et 13.03. — **Elections municipales.**

36 233 681 citoyens inscrits.

27 520 144 s'exprimeront au premier tour (abstention 21,63 %).

Au niveau national, des écologistes présentent une centaine de listes (dans les communes de plus de 3 500 habitants), dont 40 animées par « Les Verts – Parti écologiste » (fondé par le MEP le 1.11.1982). S'ils n'obtiennent que 0,58 % des voix exprimées (147 884 voix) au niveau national, là où ils sont présents, ils réalisent 5 % des voix en moyenne. Si à Paris ils n'obtiennent qu'un élu, dans le reste de la France plusieurs dizaines d'écologistes pénètrent les conseils municipaux (près de 800).

■ Dans le Lot-et-Garonne, à Agen, une liste écologiste présentée par ERA 47 obtient 979 voix (6,7 %). Ce qui permet à Soullignac (déjà présent aux législatives de mars 1978, voir chronologie), leader de cette liste, de faire partie du Conseil municipal. Ricci (Agen-Union), favorable à la centrale de Golfech, est réélu avec 7 476 voix. Son concurrent Laurissegues (PS, majorité présidentielle) obtient 5 656 voix (39 %).

■ Dans le Tarn-et-Garonne, aucune liste écologiste.

A Valence-d'Agen, J.-M. Baylet est réélu (depuis 1930 la famille Baylet tient la mairie. Voir chronologie 1967). A Caussade, J. Bonhomme (RPR) est réélu. A Golfech, P. Canouet de la liste d'union démocratique (voir chronologie en août 1980), favorable à la centrale, remplace l'ancien maire antinucléaire P. Laffont. Malgré un recul de la gauche, le PS gagnera les mairies de Castelsarrasin (Montet), de Moissac (Nunzi) et conservera la mairie de Montauban (Gouze remplaçant Louis Delmas, PS, maire de 1965 à 1983).

■ Dans la Haute-Garonne, à Ramonville (près de Toulouse), mairie socialiste, au premier tour la liste « Gauche ouverte » (communistes dissidents + PSU) conduite par Henry Farreny (un ex-membre du PC, qu'on retrouvera plus tard chez les Verts) obtiendra 629 voix (13 %).

A Colomiers, près de Toulouse, Alex Raymond (PS) est réélu ; une liste « Pour une autre gauche autogestionnaire et écologiste » obtient 728 voix (7,31 %) et un élu.

A Toulouse\* : 205 273 inscrits – 144 759 votants – 142 605 exprimés. Dès le premier tour, le journaliste vedette de télévision Dominique Baudis, leader de la liste « Toulouse pour tous », est élu avec 56,87 % des voix. Il succède à son père P. Baudis, maire de 1971 à 1983. Son concurrent, Gérard Bapt, « Rassemblement pour la majorité présidentielle » (PS, MRG, PC, PSU...) obtient 37,03 % des voix. Une liste d'écologistes « Les Verts – Liste écologiste et alternative », menée par Daniel Roussée (tête de liste d'Ecologie 78 aux législatives de mars 1978, voir chronologie) qui déclarait : « Notre démarche se situe dans le cadre d'un changement fondamental des principes mêmes de notre société productiviste », obtient 5 003 voix (3,51 %). Deux écologistes, Philippe Dufetelle et Marie Auriach, têtes de listes d'Ecologie 78 aux législatives de mars 1978 (voir chronologie), n'hésiteront pas à monnayer et rejoindre les listes des nucléaristes et militaristes de D. Baudis (Dufetelle) et de G. Bapt (Auriach). Dufetelle, ancien objecteur de conscience, un des fondateurs de l'ATE, n° 2 de la liste « Europe-Ecologie » (voir chronologie du 10.06.1979), se retrouve en 7<sup>e</sup> position de la liste « Toulouse pour tous » qui regroupe tous les prétendants de la droite toulousaine (RPR, PR, CDS...). Il sera élu et nommé maire adjoint, chargé de l'Environnement.

\* A Toulouse, la campagne municipale sera émaillée d'une série d'incidents et notamment de faux documents. C'est tout d'abord Dominique Baudis qui en est la victime. De fausses affiches du journal *Le Meilleur*, placardées dans la ville où l'on voyait D. Baudis nu sur une plage (le sexe caché par un coquillage) au bras d'une jeune femme dans une tenue identique. Ce montage photographique est titré « Baudis correspondant de guerre au Liban ! Mon œil ! ». Le même jour, une plaquette intitulée « Toulouse pour moi » présentant D. Baudis comme un cancre, un journaliste bidon soutenu à bout de bras par son père, est diffusée dans les boîtes aux lettres. Quinze jours plus tard, c'est au tour de G. Bapt (PS) d'être la cible des faussaires. Une lettre à l'en-tête de l'Assemblée nationale et signée G. Bapt, est diffusée dans les boîtes aux

lettres. Bapt y dénonce ses amis socialistes et alliés du PC et annonce son retrait de la compétition. Bapt démentira, portera plainte et accusera le RPR d'être à l'origine de la fausse lettre. Suite à cette plainte, sur commission rogatoire, la PJ toulousaine perquisitionnera les logements et une imprimerie de trois supporters de D. Baudis.

Début mars, une fausse édition du quotidien *Toulouse Matin* sera également diffusée dans les boîtes aux lettres. Dans ce document une fausse interview de Louis Bazerque (maire PS de Toulouse avant P. Baudis) qui annonce sa candidature de dernière heure et accuse *La Dépêche* d'être à l'origine des faux diffusés dans la ville.

Il semble en fait que la "mouvance" libertaire toulousaine soit à l'origine de cette campagne de faux.

23.03. — Procès, à Agen, de Pierre Kung, auteur de « l'autodafé » d'un dossier d'enquête d'utilité publique de la ligne THT Verfeil-Cubnezais (voir chronologie du 04.01.1982).

Le dossier avait été dérobé le 4 janvier 1982 à la mairie de Port-Sainte-Marie et brûlé en place publique. L'auteur est inculpé de destruction d'objet d'utilité publique. Manifestation de soutien devant le tribunal. Un tract est distribué : « Solidarité dans l'illégalisme » ; il appelle à l'auto-inculpation en solidarité, ainsi qu'à l'insoumission et à la désobéissance civile. Une cinquantaine de personnes demanderont ainsi à être inculpées. Nombreux articles dans la presse, tract de la Coordination régionale antinucléaire, communiqué de soutien du Comité antinucléaire de Tonneins. Pierre Kung sera condamné à 600 F d'amende.

■ Paris. Remaniement ministériel.

Laurent Fabius (PS) est nommé ministre de la Recherche et de l'Industrie en remplacement de Chevènement (PS) qui avait démissionné le 2 février 1983 (démission rendue publique après les élections municipales). J. Auroux (PS) est nommé secrétaire d'Etat chargé de l'Energie. Il remplace E. Hervé qui devient secrétaire d'Etat chargé de la Santé... Auprès du Premier

ministre, Huguette Bouchardeau\* est nommée secrétaire d'Etat chargée de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Elle succède à M. Crépeau (MRG).

\* Huguette Bouchardeau adhère au PSU dès sa fondation, en 1960. Membre du Bureau national en 1974, elle en devient le leader en 1979. Fin 1979, elle viendra à Golfèch fissurer une page de dossier de l'enquête d'utilité publique et déclarera nécessaire, à propos du nucléaire, un débat national et que les populations décident elles-mêmes (voir chronologie, 30.11.1979).

Après avoir été à la remorque (comme la plupart des organisations d'extrême-gauche style LCR, LO...) des grandes formations de gauche (PS, MRG et les staliniens du PC), en juin 1982, le PSU se dit prêt à participer à un gouvernement de gauche. Anticipant son entrée à l'Élysée, lors des municipales de 1983, le PSU figure sur des listes d'union avec le PS ou le PC. Le 23 mars, Huguette entre au gouvernement. Sa participation provoquera des remous au sein du PSU : « C'est l'aboutissement

d'une dérive. Elle provient de la difficulté d'appliquer la ligne ambiguë de soutien critique adoptée au dernier congrès. Elle illustre la fuite en avant d'une partie de l'ex-majorité du PSU. En effet, la majorité du bureau politique a fait le choix pendant un an de gommer dans les faits la spécificité du PSU et la critique nécessaire de la politique actuelle du gouvernement. Elle a, de cette manière, créé les conditions d'une participation gouvernementale à tout prix... » (*Autogestion-L'Alternative*, organe du PSU, n° 17, 21-27.04.1983). En 1984, pour son silence et sa collaboration, le PSU est récompensé. Huguette est promue ministre de l'Environnement (voir chronologie, 17-23.07.1984). En 1986, poursuivant sa carrière en solo, Huguette, avec l'appui du PS, est élue députée dans le Doubs et réélue en 1988. Quant au PSU, il prononcera son auto-dissolution en avril 1990.

### 26.03. — Six heures contre le nucléaire civil et militaire.

Organisé par le CAN Toulouse, le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe) et la Coordination régionale. 6 heures de débats avec la participation de Claude Bourdet et de militants de Chooz-Virieux, Malville, La Hague...

**6H CONTRE LE NUCLEAIRE CIVIL ET MILITAIRE**  
**SAMEDI 26 MARS**  
 22, allées de Barcelone

**16h - CARREFOURS - 19h30**  
 — la prolifération nucléaire dans le monde,  
 — Pershing II, SS20 et force de frappe française  
 — les luttes contre le nucléaire civil avec des gens de Chooz, La Hague, Malville, etc.

**20h30 - DEBAT:**  
 « France dans l'Europe des missiles nucléaires »  
 Avec Claude Bourdet

films, expos, vidéo, stand bouffe... etc.

Organisé par le Comité Anti-nucléaire de Toulouse et le CODENE  
 — CAN - BP 2070 - 31019 Toulouse Cedex  
 — CODENE - c/o CDES - 1, rue Walte-Algues - Toulouse - 31 - 141.24.00.00

Six heures contre :

- Le Nucléaire civil
- Le Nucléaire militaire
- Les Euromissiles
- La Prolifération nucléaire

**SAMEDI 26 MARS - 16 h**  
 22, allée de Barcelona. TOULOUSE

**16 h - 19 h 30 :** Forum, Exposé, films, vidéo, débats ; avec des gens de : Chooz-Virieux, Malville, La Hague, etc...

**20 h - 30 :** Grand débat avec des invités, Claude Bourdet sur : « La Politique française dans l'Europe des missiles nucléaires »

Bouffe, boissons, sur place  
 — Organisé par le Comité anti-nucléaire de Toulouse (C.A.N.T.) et le Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe (C.O.D.E.N.E.).

Ci-joint, un extrait du communiqué de presse émanant du CAN Toulouse et du CODENE, daté du 17.03., appelant à participer à cette journée :

### Appel

« 1983 sera une année décisive dans la course aux armements nucléaires, surtout pour l'Europe, avec les marchandages sordides pour maintenir l'équilibre de la terreur, entre les SS20 du Pacte de Varsovie (URSS) et les Pershing II de l'OTAN (USA).

La France de Mitterrand participe activement à ce jeu cynique en appuyant les décisions de l'OTAN, en développant la force de frappe qui nécessite le développement du programme électro-nucléaire nécessaire à la production de plutonium militaire (centrales PWR, l'extension de La Hague, construc-

tion du surgénérateur Superphénix à Malville), le pillage de l'uranium dans le tiers-monde (Gabon, Niger, Namibie...), la participation à la prolifération nucléaire dans le monde (Inde, Irak, Afrique du Sud, Corée du Sud... et peut-être le Gabon, le Maroc...). Ces programmes sont des gouffres financiers : plus de 55 milliards pour la force de frappe, 150 milliards de dettes (en dollars !) et 8 milliards de déficit pour EDF à cause du programme électro-nucléaire ! Gaspillages tandis que le pouvoir de « gauche » rogne sur tous les budgets sociaux !... »

31.03. — Article dans *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne. Economie, social, nucléaire : « Perspectives 1983 : 6 communes dans le rouge ». Après un entretien avec M. Diemer (préfet Tarn-et-Garonne), Jean-Michel Atzel, qui semble être un des journalistes spécialisés sur le sujet, pleure pour les communes qui se sont endettées dans des investissements qui auraient dû être financés par la taxe professionnelle initialement prévue pour les quatre tranches. La gestion des mairies d'Espalais et de Saint-Loup semble particulièrement mise en cause. Des solutions de financement parallèles sont à l'étude, a précisé M. Diemer.

04.04. — **Après minuit, attentat à l'aide d'explosifs contre le siège de l'Union patronale à Toulouse** et contre une société à Aucamville dirigée par Alain Géraud, président de cette même union patronale. Les deux actions sont revendiquées par le Groupe Autonome Anarchiste (GAA) qui avait déjà signé l'explosion du 23 décembre 1982 à Toulouse (voir chronologie). Nombreux articles de presse parlant des « dégâts importants », tout ce beau monde s'indigne, mais personne ne parle du rôle du syndicat patronal dans la société.

05.04. — Article de *La Dépêche*, « Les communes en rouge ». Réponses outrées des maires d'Espalais et de Saint-Loup suite à l'article de *La Dépêche* du 31 mars les mettant en cause sur la gestion de leur commune, en particulier sur les risques d'endettement après l'abandon des tranches 3 et 4 de la centrale qui entraîne une réduction de la taxe professionnelle.

17.04. — Après le serment du secret de mars 1983 (voir chronologie), le ministère de la Recherche et de l'Industrie fait paraître au *Journal Officiel* du 17.04.1983, la liste des « documents administratifs non communicables au public ».

A cause de ce texte, plus aucune information n'est accessible : documents relatifs aux négociations et accords internationaux en matière d'approvisionnement en énergie et matières premières, les rapports d'inspection relatifs aux transports, au stockage des produits nucléaires, chimiques, les dossiers sur les mines, les dossiers financiers des entreprises, etc.

« Comment peut-on espérer que des experts indépendants puissent travailler s'ils n'ont pas accès aux données et si les personnes travaillant dans ce domaine sont soumises au secret ? » (*La Gazette Nucléaire*, n° 53, juin-juillet 1983).

20.04. — Supplément spécial énergie de *Synoptique Sud-Ouest*, revue économique du patronat Midi-Pyrénées. 30 pages de propagande pour le nucléaire et pour Golfech, dont le protocole d'accords Conseil régional-EDF, un entretien avec le président du syndicat des entrepreneurs du Tarn-et-Garonne, M. Culetto, la commission d'information de la centrale, des informations sur la situation des travaux, l'état des effectifs... et sur les bienfaits du nucléaire.

De l'éditorial titré « De la chandelle au nucléaire », signé par Christiane Vallette, directrice de cette publication, nous vous offrons deux extraits. Le premier rend hommage à F. Mitterrand et au PCF ; l'autre se veut prémonitoire :

— « On saura gré au chef de l'Etat d'avoir su peser le risque et les risques encourus en se privant ou en stoppant le nucléaire. Il est tout aussi vrai que l'autre composante de la majorité présidentielle n'a jamais cessé de défendre l'indépendance énergétique du pays. Il est vrai que le Parti communiste disait déjà : « Produisons et achetons français », sous le règne de l'ancien chef de l'Etat et rendons-lui cette justice... Il est tout aussi vrai que ce même Parti communiste veille jalousement sur cette citadelle EDF où, depuis la Libé-

ration et Charles Tillon, il a su s'implanter habilement au sein de l'institution et favoriser toutes les initiatives tendant à rendre l'outil industriel performant. »

— « Dans quelques années, le film retraçant les événements et les conflits à propos du nucléaire en général et du site de Golfech en particulier ressemblera à un scénario du passé où gardes-mobiles et CRS casqués s'opposent à des jeunes gens dans une sorte de jeu aux règles immuables, jeu déjà observé au Larzac et ailleurs. »

Mai. — « Une surcapacité énergétique constitue davantage un atout qu'un handicap et la technologie nucléaire est une chance que la France se doit d'exploiter. » J. Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie.

### 8.05. — Assemblée de la CRAN de Golfech

Ci-joint, le compte rendu de la réunion, daté du 11.05.1983.

A tous les comités (groupes, individus !).  
Le dimanche 8 mai s'est tenue une réunion près de Golfech. 16 personnes étaient présentes, de Golfech, Castelsarasin, Agen, Tarbes et Toulouse, d'autres groupes n'ont pu venir ou n'ont pas été contactés à temps (adresses à préciser).

Cette première rencontre depuis l'épilogue tragique de l'assassinat de notre ami Mathais, avec le recul, a permis de discuter de façon informelle sur la situation à Golfech, sur l'état des comités, sur nos idées... Il s'en est dégagé une volonté unanime de reprendre la lutte antinucléaire à Golfech, sur des bases et des objectifs précis à définir collectivement.

Nous pensions avoir acquis un nouveau GFA près du site, l'affaire n'est pas encore conclue, il nous faut faire pression dans ce sens.

Pour l'instant nous nous trouvons face à la construction de la première tranche (un réacteur de 1 300 MWé) au stade du génie civil pendant trois ans au moins ; EDF parle de mise en service au plus tôt en 1989 si tout va bien. Mais d'après de nombreuses infos qui se recoupent, EDF doit faire face à de nombreuses difficultés :

— financières, retard de crédits (bloqués ou retardés ?), paiements retardés des entreprises...

— problèmes techniques sur les voies d'accès, apport de matériaux...

— problèmes d'emploi, difficultés dans la formation professionnelle (à peine 100 embauches sur 2 000 inscrits à l'ANPE)...

— problèmes communaux, financement de certains travaux (logements).

Mais pour l'instant EDF n'a pas le problème des luttes antinucléaires !

Le premier constat est qu'il n'y a plus aucune contre-info sur Golfech : *La Dépêche* et le clan Baylet ont tourné casaque depuis novembre 1981 ; le Géranium Enrichi s'est arrêté depuis un an malgré des tentatives pour le relancer. Notre première tâche est donc de relancer cette contre-info par divers moyens (journal, tracts, affiches, radio...).

Nous avons décidé la rédaction d'une feuille de contre-Infos sur les thèmes suivants : la situation générale d'EDF et du programme électro-nucléaire en France ; la situation à Golfech et tous ses problèmes ; le nucléaire civil et militaire ; les lignes THT. Cette initiative se concrétisera par un rassemblement le dimanche 3 juillet à Golfech, pour distribuer cette contre-info dans les villages, la RN113.

Pour préparer ces projets, nous vous demandons de nous répondre rapidement, si possible, en précisant votre participation, vos idées, vos critiques... Une prochaine coordination aura lieu le dimanche 12 juin, précision par retour du courrier (nous nous sommes fixés pour objectif du 3 juillet de rassembler au moins 100 personnes !).

Pour la Coordination.  
Le CAN Toulouse.

11.05. — Procès à Toulouse d'un opposant au nucléaire. Résultat : 3 mois de sursis pour justifier les 3 mois fermes effectués (voir chronologie, 3.08.1982).

14.05. — Le journal *Le Monde* publie des extraits d'un rapport émis par le **groupe Long Terme Energie**.

Une commission qui regroupe des « experts » députés, producteurs d'énergie, industriels, syndicalistes..., mise en place par le ministère du Plan en 1982 pour la préparation du IX<sup>e</sup> plan. Ce rapport met en évidence un suréquipement de la France en centrales nucléaires. Déjà en 1980, dans le cadre du VIII<sup>e</sup> plan, le rapport Crémieux montrait que l'on pouvait faire l'économie du programme nucléaire programmé à partir de 1981. Ce document tenu confidentiel par la droite au pouvoir, sera ignoré par la gauche nucléariste.

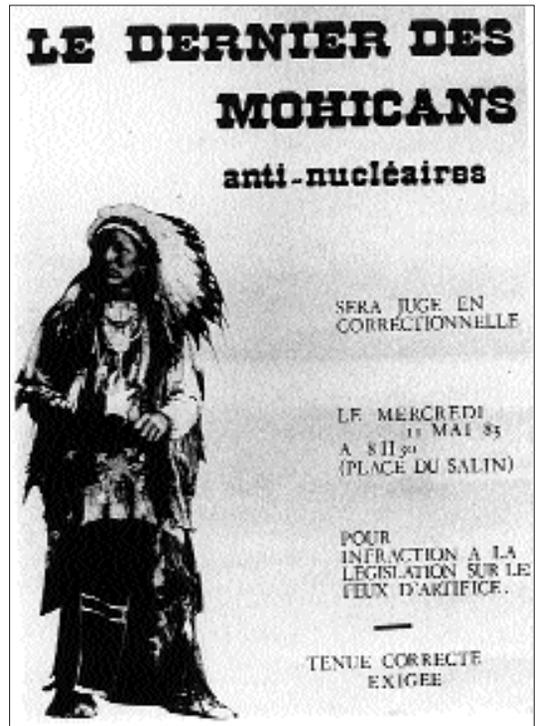
Le rapport Long Terme Energie, dont les travaux ont été coordonnés par Josèphe (président, PS, du Conseil régional du Nord-Pas de Calais), précise : « Aucun engagement de nouvelles tranches nucléaires n'est nécessaire avant 1987... Seule la prise en compte d'une nécessaire sauvegarde de l'outil industriel commande la réalisation d'une tranche de 1 400 MWé par an jusqu'en 1990 ». Le rythme actuel imposé depuis 1981 est de 3 tranches de 1 300 MWé par an. Michel Roland, président de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie, apporte de l'eau au moulin en estimant qu'il faut ralentir le programme électro-nucléaire. EDF, qui en mars dernier a arrêté un programme de déclasserement de 25 centrales thermiques (place à l'énergie nucléaire), et qui compte vendre le surplus de production aux pays européens, préconise la construction de deux tranches nucléaires par an.

Devant le ralentissement du programme nucléaire, la CGT, le PC et les constructeurs de centrales brandissent la menace du chômage, du démantèlement de l'outil de production : « A deux tranches par an, on licencie 3 500 personnes », affirme Alsthom-Atlantique (filiale de la CGE). « A une tranche par an, il faudrait complètement redimensionner l'appareil industriel, c'est-à-dire fermer des usines, licencier, rappetisser ce très bel outil de production. » (J.-C. Leny, administrateur de Framatome, dans *Investir* du 2.05.1983).

Golfech II remis en cause ? Localement, la réaction ne se fait pas attendre, *La Dépêche* publie, le 20 mai, un éditorial signé J.-M. Baylet : « Nucléaire, le prix des erreurs », suivi d'un long article de F. Napo : « La France suréquipée ». Nos deux lascards s'inquiètent... qui va payer ? La poule aux œufs d'or est en danger, tout est bon pour justifier la deuxième tranche : emploi, croissance, surendettement des communes. Il faut que Golfech II se fasse ! N'ayons crainte... la crise ne fut que passagère.

18.05. — **Nomination au Conseil des ministres de Claude Calimez, préfet de police, à Toulouse**, chargé de coordonner les différents services de police contre le « terrorisme ». Il sera surnommé « Calimez de la paix » par les « rebelles » toulousains dès sa prise de fonction en juillet 1983.

Après avoir rendu hommage à la police « pour son action en matière d'ilotage » dans *La Dépêche* du 19 mai 1983, Gérard Bapt déclare : « La nomination de Calimez me laisse espérer qu'elle permette des progrès concernant la prévention du terrorisme. Le problème des atten-



tats, à Toulouse, n'est pas insurmontable. Il est le fait d'une trentaine de personnes à peu près, connues. Mais reste à les confondre. Il s'agira d'un travail de patience et d'efforts communs. » Apparemment déjà bien introduit dans l'appareil policier, en 1985 le député Gérard Bapt sera nommé rapporteur de la « loi Joxe » (P. Joxe sera ministre de l'Intérieur sous le gouvernement Fabius de 1984 à 1986) sur la modernisation de la police nationale (équipement, informatisation...).

21 et 22.05. — A **Chooz** (Ardennes). 3 000 à 4 000 personnes, venues de Belgique, de Hollande et de France, participeront à la fête du week-end organisé par le Comité de Chooz, contre l'implantation du réacteur Chooz B1. Le 24 août 1984, n'ayant plus aucune perspective de lutte, le Comité de Chooz, qui s'était créé en décembre 1978, s'autodissout. Cette autodissolution prononcée par une vingtaine de villageois(es) est intervenue alors que Chooz B1 se construisait. Cette lutte de villageois fut à bien des égards exceptionnelle avec notamment l'essai de symbiose avec la lutte des sidérurgistes de la Chiers (voir chronologie, 27.03.1982).

Juin. — Publication d'un deux feuilles : « **Golfech 83, des raisons pour continuer la lutte** », édité par la CRAN de Golfech. Ci-joint l'éditorial.

Pendant des années (de 1967 à 1982), nous avons mené une lutte contre le projet de centrale nucléaire à Golfech. Nous avons fait le maximum d'informations auprès de la population, par tracts, affiches, journaux (*Le Géranium Enrichi*, de 1979 à 1982), par des brochures (*Pour une nouvelle stratégie énergétique en Midi-Pyrénées et Golfech, l'autre politique*, en août 1981, etc.) ; nous avons fait connaître tous les arguments contre l'électronucléaire en général et Golfech en particulier. En face, EDF n'a fait que de la propagande mensongère : intox hier avec *Golfech Informations*, et aujourd'hui, *Energie 2000*, brochures de luxe distribuées gratuitement tous les mois à la population autour de Golfech !

Aujourd'hui, plus personne ne peut dire qu'il n'a pas été informé, au moment de la publication du rapport de la commission « Long terme énergie » du IX<sup>e</sup> Plan mettant en cause le suréquipement nucléaire de la France, et surtout pas les personnalités qui ont cautionné le revirement du Conseil général du Tarn-et-Garonne et du Conseil régional. Nous avons parfois donné des coups, mais nous en avons reçus beaucoup, ce qui a pu effrayer certains opposants locaux : la « peur du gendarme » a été plus forte que « la peur du nucléaire », mais pour

les plus convaincus, la lutte contre le nucléaire n'est pas un refus « irrationnel » d'un danger abstrait (l'atome), mais celle contre un ensemble concret qui englobe certains aspects oppressifs et répressifs de la société moderne. Nous, antinucléaires, nous nous sommes peut-être épuisés dans cette lutte qui n'a apparemment pas abouti, certains se sont peut-être résignés face à une politique autoritaire (complaisante envers certains intérêts privés), certains se sont un peu vite accommodés de cette situation, mais en continuant ainsi nous risquons de transformer une défaite partielle en déroute totale. Au fond, personne n'est réellement convaincu de la nécessité du nucléaire ni que ce soit un moindre mal, mais... ?

Aujourd'hui, il ne peut plus y avoir d'un côté la résignation du plus grand nombre, et de l'autre l'obstination d'une minorité. C'est à nous tous de reprendre la lutte, face à la centrale en construction, il y a toujours quelque chose à faire ! En 1982, EDF pavaisait, croyant avoir enfin gagné la partie avec la fin des oppositions ; maintenant, elle connaît de nombreuses difficultés ; à nous d'en profiter en montrant que nous sommes toujours là avec l'espoir de gagner si nous reprenons la lutte !

06.06. — Réunion des maires d'Agen, Auvillar, Bon-Encontre, Castelsarrasin, Donzac, Dunes, Espalais, Goudourville, Lamagistère, Puymérol, Saint-Aignan, Saint-Loup, Saint-Nicolas de La Grave et Golfech. Ils exigent des garanties pour la poursuite des travaux de la deuxième tranche et veulent qu'ils soient réalisés dans les délais prévus (toujours cette histoire de remboursement des crédits par la taxe professionnelle, les mairies s'étant endettées en construisant des infrastructures pour accueillir la centrale et sa suite).

Les travaux déjà réalisés, pour l'hébergement du personnel du chantier de la centrale, par certaines de ces communes sont : « 45 logements HLM à Agen livrés en 1982. 50 places de caravanes à Espalais livrées fin 1981. 180 places au foyer modulaire de Saint-Loup en cours de finition. 30 villas au lotissement EDF de Lamagistère en cours de finition. 25 logements HLM à

Lamagistère en cours de finition. 9 et 4 logements HLM à Auvillar et Dunes, livraison prévue début 1984. Vont débiter prochainement : la construction d'un lotissement à Castelsarrasin et à Valence d'Agen. L'assainissement des communes de Donzac et Auvillar. La reconstruction d'une poste à Auvillar. Le réaménagement d'un stade à Saint-Nicolas et du stade de Golfech... » (Extrait d'un document EDF daté du 15.11.1983).

11-12.06. — Assises du mouvement antinucléaire à Paris. Nous n'avons aucun témoignage sur le déroulement des assises... Seuls des comptes rendus de préparation issus du CAN XI de Paris et un très long texte signé « Paul Paut » : « Après le compte rendu, le règlement de compte ! », antérieur aux assises qui traite, en gros, des deux stratégies possibles pour le mouvement antinucléaire dans la période politique actuelle : l'une estimant que l'axe fondamental reste le refus du nucléaire, l'autre estimant, devant la démobilisation antinucléaire, qu'il faut intervenir sur d'autres thèmes divers et l'actualité. (C'est, entre autres, la position de l'ex CAN Bordeaux\*).

\* CAN de Bordeaux : créé en 1977 après le rassemblement de Malville. Participe à la fin de la lutte contre la centrale de Braud-Saint-Louis ainsi qu'à la plupart des rassemblements régionaux (Golfech...) et nationaux antinucléaires. Il tiendra courant 1982 le secrétariat de la CNAN et publiera le bulletin intérieur *Liaison anti-atomique*. « Confronté sur le terrain à d'autres luttes (Pologne, manif pour le droit à l'avortement...) », le groupe décide de se transformer en Mouvement de Luttes Alternatives (MLA).

Courant juin. — **Le CAN Toulouse diffuse un communiqué : « Nucléaire, le prix des reniements ».**

« En octobre 1981, le nouveau gouvernement imposait en grande partie le programme nucléaire de la droite, en dépit de nombreux avertissements et des oppositions locales, utilisant la plus violente répression policière, au mépris de sa promesse de « débat démocratique », comme à La Hague, Chooz, Le Canet, Civaux, Golfech...

Aujourd'hui, les conclusions du rapport de la commission Long Terme Energie pour le IX<sup>e</sup> plan confirment certaines critiques des antinucléaires, surtout sur les problèmes énergétiques et financiers. Diverses prises de positions officielles vont dans ce sens :

— celle de Jean-Michel Baylet, président des MRG, député-maire de Valence-d'Agen, dans *La Dépêche du Midi* du 20 mai : « Nucléaire, le prix des erreurs » ;

— celle de Michel Rolant, président de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie, dans *Le Monde* du 20 mai ;

— celle de Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'Environnement, dans *Le Monde* du 27 mai.

Ainsi, pendant un an et demi, des milliards auront été jetés dans le gouffre du suréquipement nucléaire de la France ! Pourquoi ? Aujourd'hui comme hier, EDF reste un Etat dans l'Etat, il suffit pour cela de lire la prose officielle (propagande) du soi-disant « service public » (cf. *La Vie Electrique* de mai-juin). Marcel Boiteux, toujours PDG d'EDF, nommé par Giscard, l'homme du « tout-nucléaire », continue la même politique. Marcel Boiteux souligna que « bientôt le charbon, l'eau et l'uranium fourniraient la quasi-totalité de nos

besoins en électricité ». Il n'est déjà plus question pour lui des autres énergies : gaz, énergie solaire, etc. Pour EDF, « l'électricité est un produit qui s'achète et qui se vend comme un autre. » « La France qui s'est dotée d'un parc nucléaire important et performant devrait être à même de pouvoir exporter des quantités significatives d'énergie électrique. » « EDF s'est fixé de doubler d'ici à 1990 le taux de pénétration de l'électricité dans l'industrie ». EDF est donc toujours gérée comme une entreprise privée dont le seul but est de vendre de l'électricité à tout prix comme si les énergies étaient inépuisables.

Mais aujourd'hui EDF se retrouve avec un endettement de plus de 150 milliards de francs, 40 % en dollars, avec un déficit cumulé de 17 milliards de francs qui devrait atteindre les 24 milliards à la fin de l'année (les diverses pannes dans les centrales nucléaires ont coûté près de 5 milliards de francs de pertes !). La direction d'EDF accuse la « faible » hausse des tarifs (+ 50 % en trois ans), malgré une hausse de 12 % au moins en 1983 et plus l'an prochain, elle espère faire un bénéfice de 16 milliards de francs, ce qui représente 40 milliards de francs à prendre dans la poche des clients (et du personnel !).

Pour ce qui est de la rentabilité du nucléaire, le prix du KWH a doublé en 4 ans, passant officiellement de 10 à 20 centimes à la production, mais le prix réel de revient au consommateur est de 50 centimes hors taxe (72 centimes TTC). Alors qu'EDF demande de nouvelles hausses des tarifs pour les particuliers, les syndicats du personnel

EDF protestent contre la tentative de remise en cause de certains avantages dont le tarif préférentiel (4 centimes au lieu de 45 centimes pour le particulier) qui représente 500 millions de francs, mais ne disent mot sur la gestion d'EDF et surtout sur le gouffre du programme nucléaire. Dans ce cas, le syndicat CGT d'EDF fait preuve de corporatisme étroit et de mépris du consommateur, voulant à la fois des avantages et le surdéveloppement du programme nucléaire !

En ce qui concerne la construction de la première tranche de nucléaire à Golfech (un réacteur de 1 300 MWé) qui n'en est qu'au début des travaux de génie civil, il est encore temps d'arrêter la course à l'abîme : le prix de revient a déjà doublé depuis 1978. Les promesses d'emploi, de retombées économiques n'étaient que de la propagande mensongère (promesses de 3 700 emplois en 1978, ramenés à 2 000 sinon 1 500 au plus, avec seulement 500 emplois locaux). Actuellement, il y a seulement 500 emplois, les mêmes depuis septembre 1982, dont la création de 100 emplois. La majorité de ces emplois sont sans qualification, ce qui fera de nouveaux chômeurs en fin de chantier. La plupart des communes se sont endettées auprès de la Caisse nationale de l'énergie (EDF) avec peu

d'espoir d'être remboursées par les taxes professionnelles. Tout cela sans parler de tous les problèmes de pollution, de destruction de l'environnement... de tous les problèmes qui se poseront pendant la marche de la centrale (pollution, transport d'uranium et déchets, risques de tremblement de terre, accidents, sabotages, etc.)... de tous les problèmes après l'arrêt de la centrale (qui ne peut fonctionner plus de 20 ans), démantèlement, stérilisation de la zone nucléaire, ou « musée ».

En l'an 2010, la France deviendra un grand cimetière de centrales nucléaires sans que nous ayons résolu le problème de l'utilisation rationnelle des énergies dans le respect de la nature... (Sans parler des problèmes du retraitement et du stockage des déchets radioactifs).

Pour nous, la lutte contre le programme nucléaire (civil et militaire) continue en général et contre Golfech en particulier, c'est pourquoi la Coordination régionale antinucléaire de Golfech a décidé d'un rassemblement le 3 juillet à Golfech pour reprendre un travail de contre-Infos et de présence permanente antinucléaires.

CAN Toulouse, 1<sup>er</sup> juin 1983.

03.07. — Rassemblement à Golfech. Une cinquantaine de militants se retrouvent pour "filtrer" la circulation sur la RN 113 et distribuer aux automobilistes le 4 pages d'information "Golfech 83, des raisons pour continuer la lutte".



Ci-après, la reproduction d'un rapport EDF-Golfech à propos de cette manifestation envoyé aux directeurs EDF de la Région d'Équipement Alpes-Marseille et aux responsables de Golfech. Divers documents EDF existent sur d'autres manifestations : photos d'opposants, retranscription des prises de position orales et des slogans, relevé des numéros de véhicule des manifestants, nombres précis de présents aux manifestations, déroulement précis des manifestations etc. Cela laisse à penser que les services d'EDF ont mis en place depuis de nombreuses

## NUCLEAIRE, E.D.F. : LA FAILLITE !

- ENDETTEMENT : 152 milliards de francs en 82 !  
dont 40% en 1982
- DEFICIT CUMULE : 28 milliards de francs fin 83 !
- DEFAILLANCE DES REACTEURS NUCLEAIRES !  
Financé à l'échelle de la zone pour 83, 83
- DOUBLEMENT DU PRIX DU KWH NUCLEAIRE DE 78 A 82  
de 18 à 36 cent. Prix de revient moyen 1975-80 de 18 cent. 1982
- SURPRODUCTION D'ELECTRICITE DE 7 MILLIARDS DE KWH EN 82 !  
Production de 255 milliards de kWh, consommation 248 milliards de kWh. La production excédentaire est vendue à 130 kWh.

## GOLFECH : LA FAILLITE REGIONALE !

- HE FONDÉES ECONOMIQUES :  
Ces milliards d'investissement pour les communes. Pour leur être imputés.
- RETOMBÉES SUR L'EMPLOI :  
40 milliards de dépenses destinées à 10 à 15 000 500 emplois. 20 à 30 emplois, consommation 100 milliards de kWh. Perspectives d'investissement de 10 milliards en fin de chantier.
- RETOMBÉES SUR LA REGION :  
1 000 à 1 100 milliards de dépenses, agriculture menacée.

### ARRET TOTAL DU NUCLEAIRE !

RASSEMBLEMENT - Informations  
3 juillet 83 GOLFECH 15 heures

Coordination Régionale Anti Nucleaire

années, un service de renseignement, travail parallèle de police sur les luttes antinucléaires leur permettant une analyse du mouvement.

E.D.F. - R.E.A.M  
Aménagement de Golfech

NMD/SC

Golfech, le 04.07.1983

Compte rendu manifestation écologistes du dimanche 3 juillet 1983

09 h 35 - Arrivée d'un escadron de gardes mobiles de Mont-de-Marsan (80 gardes-mobiles) et des RG, suivis du sous-préfet une heure plus tard.

14 h 30 - 5 à 10 manifestants rassemblés place de la mairie à Golfech.

15 h 10 - 30 à 40 personnes et environ 15 voitures sur cette même place. Pas d'allocution, mais discussions à bâton rompu.

15 h 15 - Un dirigeant part en voiture distribuer des tracts aux alentours.

15 h 35 - Des manifestants se dirigent vers le carrefour de la centrale hydraulique sur la RN 113.

15 h 45 - Environ 50 manifestants distribuent à ce carrefour des tracts aux automobilistes, mais sans bloquer la circulation.

16 h 15 - Une trentaine de personnes accèdent sur le pont. Un car de gardes mobiles (sur ordre du

sous-préfet) s'avance sur le pont et le barre, un 2<sup>e</sup> et un 3<sup>e</sup> car les rejoignent.

16 h 25 - Les trois cars sont sur le pont. Les gardes-mobiles font refluer les manifestants, ceux-ci suivent l'ordre sans opposition ni résistance. Puis 22 personnes restent assises sur le pont.

17 h 00 - Plus que deux personnes assises sur le pont. Les autres distribuent des tracts au carrefour.

18 h 05 - Tous les manifestants sont repartis.

18 h 35 - Départ des gardes mobiles du site.

Au total il y a eu au maximum 90 personnes (entre 50 et 90) arrivées dans une trentaine de voitures (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Lot et Haute-Garonne).

Pièces jointes : Tract distribué (en copie), inscriptions et affiches.

Diffusion :

M. Sagot (télécopie) 5 juillet 83 - 8969

M. Guillot (télécopie), *Golfech Courrier* arrivée

M. Bourjade

M. Picand

#### 14.07. — Bienvenue M. le Préfet

A Toulouse, dans la nuit, attentats à l'aide d'explosif contre les sociétés ITN-Eurodinx (filiale de Matra) et Fougerolles, participant au chantier de Golfech.

Les dégâts sont importants. Les actes sont revendiqués par « un nouveau groupe jusqu'ici inconnu ». Une sorte de bienvenue à Calimez, préfet de police, qui vient de prendre ses fonctions (voir chronologie, 18.05.1983). Les auteurs des attentats déclarent dans un communiqué qu'ils ont « mis à l'amende » les deux sociétés pour leur collaboration à Golfech et précisent : « Notre combat s'avère dur si l'on considère que 140 000 personnes et des centaines d'entreprises vivent directement du programme nucléaire, mais il nous reste des idées, du matériel et du temps. »

Réaction de l'Union patronale, dans *La Dépêche* du 18.07.1983 : « ...Alors que nous traversons une crise sans précédent, il est impensable que des entreprises soient agressées pour avoir accepté des marchés propres à assurer leur survie et l'emploi de leurs salariés. Le prétexte antinucléaire est utilisé depuis plusieurs mois à Toulouse pour destabiliser la vie régionale : élus locaux plastiqués, commerces du centre ville saccagés, installations publiques ou privées détruites par explosifs. L'Union patronale qui a été elle-même la cible des terroristes en avril dernier, exprime la solidarité totale avec les victimes et demande aux pouvoirs publics de mettre un terme définitif à ces violences inqualifiables. »

27.07. — *La Dépêche* nous apprend que la solution c'est l'ascenseur à poisson ! Voilà le remède pour permettre aux poissons migrateurs d'aller pondre en eau douce sans être gênés par le barrage et la centrale. Et la contraception !

■ A Paris, suite au rapport Long Terme Energie (voir chronologie, 14.05.1983), le Conseil des ministres décide de mettre en chantier cinq réacteurs de 1 300 MWé entre 1983 et 1985 : Penly 1 (Normandie) et Golfech 1 en 1983, Chooz B1 (Ardennes) et Cattenom 4 (Lorraine) en 1984, Penly 2 en 1985.

Ci-joint un document d'EDF, daté du 15.11.1983.

## **Incidence sur Golfech du programme nucléaire national décidé en Conseil des ministres le 27 juillet 1983**

Le programme national, décidé le 27 juillet 1983, concerne les années 1983, 1984 et 1985. Il prévoit l'engagement de deux tranches par an en 1983 et 1984 et d'une seule tranche en 1985. Cependant, une seconde tranche en 1985 n'a pas été exclue par les pouvoirs publics mais elle est optionnelle : « La décision éventuelle d'engager une deuxième tranche en 1985 sera prise le moment venu en fonction de l'évolution des consommations ».

### *1. Conséquences sur le programme de Golfech*

La tranche 1 de Golfech est maintenant confirmée pour 1983. Il s'agit de l'ordre d'exécution de la chaudière nucléaire donné en novembre 1983, les travaux de construction des bâtiments étant entrepris un an auparavant.

Pour la tranche 2, il faut prendre en compte deux hypothèses :

- engagement à fin 1985 si l'option d'engager une deuxième tranche en 1985 était levée ;
- engagement en 1986 dans le cas où le rythme d'engagement d'une tranche par an est maintenu au-delà de 1985.

Le décalage entre les tranches 1 et 2 serait ainsi au minimum de 25 mois et plus vraisemblablement de 27 mois correspondant à un engagement de la tranche 2 début 1986. C'est l'hypothèse de travail retenue par EDF.

Pour ce qui concerne la première tranche, les récentes décisions ne remettent pas en cause ce qui a déjà été réalisé à Golfech. L'engagement de la tranche 1 en fin d'année 1983 conduit à une mise en service de cette tranche à fin 1989 (au lieu de début 1989), soit un allongement de la durée des travaux de 9 mois : ce délai supplémentaire sera réparti sur les 6 prochaines années de construction de la tranche.

L'enchaînement des travaux de la tranche 1 avec la tranche 2 qui avait été étudié avec un décalage de 18 mois, doit être réexaminé compte tenu d'un décalage probable de l'ordre de 27 mois qui conduirait à une mise en service de la tranche 2 dans le courant de 1992.

Dans cette hypothèse, les travaux des deux premières tranches de Golfech s'étendront globalement sur une période 1982-1992 au lieu de 1982-1990 ; l'effectif dans les années les plus « actives » du chantier (1987-1988) approchera 1 900 personnes au lieu de 2 300 qui étaient prévues.

### *2. — Conséquences sur les travaux d'accompagnement : hébergements et grand chantier*

La programmation initiale de 1979 prévue pour 4 tranches avait déjà été réexaminée pour être adaptée aux effectifs nécessaires à la réalisation de deux tranches, et ceci dans le respect des engagements pris par l'Etat et par EDF. Cet examen a été fait en liaison avec les collectivités locales concernées.

Les équipements du grand chantier, améliorant les infrastructures des collectivités locales, seront réalisés. Toutefois, les dates de réalisation devront, dans certains cas, être adaptées aux besoins réels du chantier tels qu'ils apparaissent maintenant. Les retombées fiscales, notamment la taxe professionnelle, qui doivent être affectées au remboursement des emprunts des collectivités locales, sont perçues en général par celles-ci dans l'année qui suit la mise en service de la tranche, c'est-à-dire à la fin de 1990 pour la première tranche et à partir de 1993 pour deux tranches, d'où l'importance de programmer la réalisation des équipements au plus juste des besoins du chantier et des possibilités financières ultérieures des collectivités locales.

## **30 et 31.07. — Manifestation internationale à La Hague (Manche)**

Rassemblement à l'initiative du CCPAH (Comité contre la population atomique de la hague). Le Nord-Cotentin est une plaque tournante mondiale du nucléaire. Construction de sous-marins nucléaires, centrale nucléaire (Flamanville), centre de stockage de déchets radioactifs, centre de retraitement des déchets radioactifs (venant d'Allemagne de l'Ouest, de Belgique, de Suède, du Japon...). L'usine de La Hague est de fait un centre d'exportation de plutonium à des fins militaires. Au début des années 1970, la COGEMA a signé un contrat avec le Japon portant sur le retraitement de 3 000 tonnes de combustibles irradiés, qui correspond à environ 30 tonnes de plutonium à extraire. Un premier renvoi vers le Japon, de 250 kg de plutonium, a eu lieu en octobre 1984 ; un second d'une tonne et demie, le 7.11.1992.

Depuis 1973, une partie de la population locale lutte contre la gangrène nucléaire. En janvier 1983, et pour la 4<sup>e</sup> fois, des militants antinucléaires occupaient les grues de déchargement

pour les déchets radioactifs venant du Japon, retardant les opérations (voir chronologie du 08 au 12 novembre 1981 et du début 1984).

06 et 07.08. — **Sur le plateau du Larzac (Lozère), rassemblement de 20 000 personnes pour le gel de l'armement nucléaire.**

08.08. — « **20 millions de dégâts et 500 emplois menacés** » titre *La Dépêche* Tarn-et-Garonne le 9 août.



Dans la nuit de dimanche à lundi, attentats à Moissac (Tarn-et-Garonne) contre les entreprises Culetto et Spie-Batignole travaillant pour le chantier de la centrale atomique de Golfech. Dans l'enceinte de l'entreprise Culetto\*, plus de 20 charges d'explosifs détruisent 25 camions, des bulldozers, des pelles mécaniques, une centrale mobile à béton et un hangar de 1 200 m<sup>2</sup> abritant des camionnettes. A deux cents mètres de là, c'est la centrale à béton appartenant à Spie-Batignole qui est pulvérisée. Les dégâts, considérables, seront évalués à deux milliards de centimes.

\* Le PDG Angel Culetto est président du Syndicat du bâtiment et des travaux publics Tarn-et-Garonne, il annonçait, lors du cinquantième anniversaire de son entreprise, en juillet 1989, un chiffre d'affaires de 140 millions de francs.

■ Le Mouvement Antinucléaire, « un étrange commando d'experts en explosifs » (*La Dépêche*, 09.08.) revendique auprès de l'AFP les sabotages : « A qui le tour ? Culetto, le roi-teleet en travaux publics de Moissac a fini de régner et d'exploiter sur le Moissagais. Et cela après l'avertissement de cesser tous travaux sur Golfech. Toutes les entreprises qui continueront le même processus subiront le même sort. »

Ces attentats soulèvent de vives protestations de la part de la Fédération nationale du bâtiment, de l'Union patronale de Midi-Pyrénées, de la Fédération départementale du MRG pour qui cet acte ne peut être que « l'œuvre d'éléments irresponsables agissant au mépris de la situation économique déjà difficile... ». Le PCF du département : « Avec la recherche des coupables, ce qui doit être prioritaire maintenant c'est la mise en œuvre de tous les moyens pour garantir l'emploi à tous les salariés des deux entreprises touchées. » J.-M. Baylet, député de la circonscription, se déclare profondément choqué par ce nouvel attentat et souligne à FR3 Toulouse « qu'il ne fallait pas confondre les antinucléaires qui se sont opposés à la construction de la centrale de Golfech avec les terroristes qui ont fait près de deux milliards de centimes de dégâts, ces jours derniers à Moissac ». Tous demandent aux pouvoirs publics de prendre des mesures propres à assurer la sécurité des entreprises travaillant pour la centrale.

21.08. — Castelsarrasin. Le préfet Diemer, accompagné de représentants de la gendarmerie, de la police et d'EDF, réunira une quarantaine d'entrepreneurs du Grand Sud-Ouest pour aborder le problème de la protection des entreprises travaillant à l'édification de la centrale. Le préfet conseillera aux patrons de confier la surveillance de leur entreprise à des sociétés spécialisées et de prendre une bonne assurance. « N'hésitez pas à nous contacter dès que vous voyez quelque chose de suspect. Le commando de Moissac avait minutieusement préparé son affaire et avait longuement repéré le secteur. On aurait dû s'apercevoir que des individus rodaient autour des lieux », affirmera le colonel Gaillègue.

Ci-joint, l'interview de deux auteurs du sabotage de l'entreprise Culetto à Moissac, extrait de *Toulouse la canaille* (brochure publiée fin 1983 par des libertaires).

## Qui suis-je ? Où vais-je ? Dans quel état j'erre...

• *La presse a présenté les auteurs de l'attentat de Moissac tantôt comme appartenant à une organisation terroriste, tantôt comme des écologistes musclés, tantôt encore comme des anarchistes... Qui êtes-vous ?*

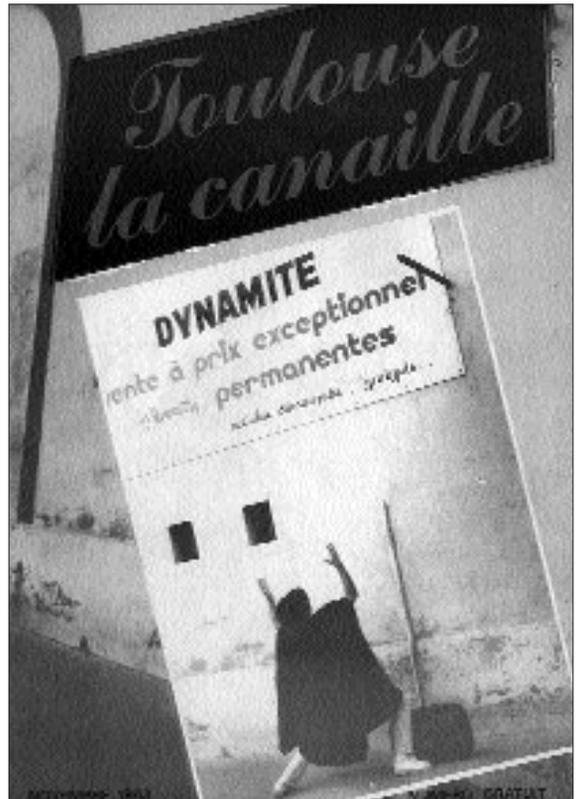
*Groucho* : Tout d'abord, chacun s'exprime en son nom personnel et c'est tout. Et c'est dire déjà qu'il nous est impossible de parler au nom d'une organisation qui n'existe pas. Nous nous reconnaissons comme une des composantes du mouvement libertaire, ce qui nous laisse le créneau confortable d'une absence d'étiquette idéologique précise et l'appartenance malgré tout à une démarche collective qui se veut mouvement, donc dynamique, avec la prétention de nous exprimer par nos interventions plutôt que par nos états de service ou notre bibliographie. De fait, contrairement aux partis et organisations dont une idéologie figée détermine la stratégie, c'est chaque moment de l'histoire – on peut appeler ça l'actualité (bien loin de l'institution « actualités » qui distille, embrouille ou matraque cette actualité) – qui détermine nos choix, nos luttes.

• *Vous reprenez donc à votre compte les reproches et les critiques que bon nombre d'anciens gauchistes développent actuellement au cinéma ou en littérature ?*

*Groucho* : Les cocus du gauchisme pleurent sur leurs années perdues dans l'attente du Grand Soir. Ils ont voulu jouer les instituteurs de la révolution, mais leur classe a pris la clef des champs ! Nous, nous sommes simplement acteurs ou solidaires de moments subversifs, collectifs ou individuels, ni leaders d'une classe, ni gestionnaires d'un mouvement révolutionnaire... D'où nos regroupements occasionnels à partir de révoltes, réflexions, volontés individuelles, même si elles sont partie prenante d'un projet global. Et notre force/fragilité repose et tient à ce respect de la disponibilité ou de l'absence du « camarade » à tel ou tel projet, et non plus sur la grandeur et la servitude d'un devoir à remplir. Un projet qui s'effondre parce que ses supporters n'ont pas eu la force de le mener, est un projet trop prétentieux. On n'est pas des bêtes... Simple-ment nous revendiquons l'organisation réelle, celle qui se réalise sur des tâches concrètes, dont les perspectives ne se situent pas dans la nuit des temps, et qui se dissout d'elle-même quand sa raison d'être est terminée : quelques personnes ont saboté l'entreprise Culetto et le boulot terminé sont retournées au bal. Comme tout un chacun, nous nous efforçons de prendre en main notre histoire, l'histoire enfin débarrassée de toutes les majuscules d'opérette qui l'encombrent.

• *Vous semblez définir une intervention ponctualiste. Pourtant la stratégie du sabotage économique qui se développe contre Golfech suppose une continuité dans le temps. Vous inscrivez-vous dans cette stratégie, et si oui, pourquoi ?*

*Harpo* : Une tâche n'a dans le temps que les limites que nous lui imposons, tantôt à court terme, tantôt à long terme, tout dépend de la stratégie adoptée. Lorsque nous pratiquons le sabotage économique sur Golfech, nous nous attaquons aux tenants du capital, en mettant l'accent sur l'aspect anti-capitaliste de la lutte antinucléaire. Les accointances entre EDF et le patronat, les super profits engendrés par l'industrie nucléaire, les regroupements d'intérêts, sont ainsi dénoncés. Cependant la plupart des entreprises qui travaillent pour EDF n'ont pas les reins assez solides pour supporter nos coups de colère dévastateurs. Sans le soutien total de l'Etat, elles seraient condamnées à la faillite. Le sabotage maintient une pression constante sur le pouvoir, l'obligeant à offrir des garanties financières et de sécurité de plus en plus élevées à des patrons qui perdent confiance. Et, comme chaque attentat s'additionne aux précédents, la note s'alourdit, s'alourdit, Golfech s'enchérit, s'enchérit,



Couverture de Toulouse la canaille.

rit, et nous on rit, on rit. Psychologiquement, le sabotage crée un climat d'insécurité permanent chez les exploités de tous poils. Eux qui croyaient réaliser des super profits en toute impunité, sont amenés à s'interroger sauvagement : « Irai ? Irai pas ? ». Nous pensons aussi que chacun d'entre nous avait le sentiment qu'il fallait frapper vite et fort (les travaux ne faisaient que commencer) tout en désignant une nouvelle forme de lutte possible ; par exemple, le blocus pacifique ou pas de toutes les entreprises travaillant sur le site et retarder les travaux au maximum.

• *Vous considérez-vous comme des professionnels, des spécialistes du sabotage, étant donné l'étendue des dégâts infligés à l'entreprise Culetto ?*

*Groucho* : Tout autant que nous sommes journalistes spécialisés quand nous écrivons un article, un tract, un certain souci d'efficacité ne signifie « spécialiste » que dans les phantasmes des journalistes... Savent-ils, ces « spécialistes » de la plume qu'en nous définissant ainsi de « spécialistes terroristes », ils participent à un processus, non seulement qu'ils ne maîtrisent pas mais qui, de plus, un jour prochain, va se retourner contre eux ; un jour, de plus en plus proche, où d'autres journalistes vont définir certains de leurs confrères « spécialistes sur les terroristes » ; et ces confrères-là vont faire les frais de surveillances ou de tracasseries policières quand ce n'est pas d'interrogatoires musclés. Qu'on se rappelle l'aventure des journalistes de *Canal Sud* à Toulouse, préparant une émission sur le terrorisme et incarcérés, interrogés, frappés, à ce titre, dans les géoles du commissariat central. Les journalistes, pris au jeu des titres ronflants, collaborent par leurs dénonciations hâtives à cette entreprise de criminalisation de la subversion et aident à la mise en place de l'appareil répressif dont demain, avec d'autres, ils pourront faire les frais.

Pour en revenir à notre pseudo-spécialité, n'y voyez qu'une question de temps, de moyens et de contexte. Quand vous décidez de sortir un texte, vous essayez de le rendre le plus clair et le plus percutant possible ; si vous décidez de saboter une entreprise, vous essayez de faire le plus de dégâts possible, sans danger pour qui que ce soit. La réflexion politique, dans un contexte donné, amène certaines décisions, certains projets : leur réalisation n'est plus qu'une affaire de moyens techniques. Quelquefois nous avons le choix, le plus souvent nous utilisons les seuls moyens à notre disposition : un stylo, des allumettes... et un goût démesuré de la rigolade !

L'offensive réactionnaire des partis et syndicats de gauche contre le sabotage de la production et l'outil de travail nous marginalise effectivement dans cette forme de lutte et d'intervention. Pour-

tant, le sabotage existe dans les entreprises, ce que la presse ne peut divulguer par crainte de l'exemplarité, qu'il soit le fruit d'un ras-le-bol ou l'application consciente d'une démarche collective... et le plaisir est le même !

• *Ne vous sentez-vous pas responsables du chômage technique des ouvriers de M. Culetto ?*

*Groucho* : Notre mépris du travail ne signifie pas le mépris de ceux qui comme nous sont contraints de se vendre pour bouffer, coincés entre le besoin d'être dans la production pour survivre et le besoin de la bousiller pour vivre. Il est tout de même curieux que les médias s'émeuvent du sort de 50 personnes en chômage technique pour des circonstances particulières. Pourquoi ne sont-elles pas aussi soucieuses des milliers de chômeurs à venir à la fin des chantiers de la centrale de Golfech ? Quels seront les responsables ? La fatalité, la conjoncture, la crise ? Quels vont être les boucs émissaires si les saboteurs sont absents ? Peut-être les ouvriers eux-mêmes... pas assez rentables, saboteurs inconscients de la productivité !

• *Dans le cadre de ce sabotage, comme dans d'autres, les pouvoirs publics ont dénoncé ces formes d'actions comme étant entre autres « des prétextes idéologiques... ». Votre soif de violence, ne la justifiez-vous pas par un discours idéologique ?*

*Groucho* : Mais comment peut-on sérieusement parler avec des gens qui n'ont pas vraiment l'intention d'abolir la violence et l'injustice, mais qui veulent au contraire la monopoliser ?... Ceci sur notre soi-disant violence et en réponse à ceux qui vendent des AMX et des Super Etendards dans le monde entier, ceux qui tuent les voleurs de voitures et décoorent les assassins galonnés, ceux qui s'engraissent quotidiennement de notre déchéance, fatigue, mort lente quotidienne au boulot. Le « prétexte idéologique », lorsque le Conseil régional faisait, par un simulacre d'opposition, monter les enchères pour son adhésion au projet de la centrale de Golfech, était une condamnation du « tout-nucléaire » et le respect démocratique de l'assentiment des populations locales. Le « prétexte idéologique », après le bakchich d'un milliard légitimant l'accord du Conseil régional à ce projet, était la relance économique d'une région. C'est dire que ces messieurs-dames en connaissaient un bon bout sur la question des discours-prétextes... Quant à nous, nous annonçons la couleur. Prétexte idéologique ? Pourquoi pas. S'il nous faut le contexte d'une lutte locale pour exprimer notre opposition et en développer le contenu par nos textes et nos interventions. Nous, on veut bien appeler Golfech un prétexte, tant il est vrai qu'arrêter cette centrale pour la reconstruire à 1 000 bornes de là ne nous

intéresse que très modérément. Prétexte ou exemplaire, quand nous nous battons contre Golfech, c'est contre le patronat, l'Etat et autre EDF que nous prenons la parole ou le bâton : nous retrouvons là, dans toute leur violence, tous les rouages du pouvoir.

• *Un grand dessein que vous définissez là. N'est-il pas en contradiction avec le ton franchement rigolard de vos communiqués ?*

*Harpo* : Nous dirons humour ; humour nécessaire dans nos vies quotidiennes, humour outil politique. Lorsqu'après un repas bien arrosé, nous pondons une signature farfelue pour revendiquer nos actes, nous cherchons à éviter toute mystification de notre réalité.

Ni avant-garde « révolutionnaire », ni dynamiteros, ni névrosés de la gachette, ni clandestins, nous ne représentons que nous-mêmes avec nos utopies et nos peurs. Anti-autoritaires, nous ne sommes porteurs d'aucun programme de substitution aux programmes en cours ou à venir. Comme tout être humain normalement irradié, nous portons fièrement nos deux cœurs et nos quatre bras. Mais nos épaules trop frêles ne peuvent supporter l'auto-culpabilisation tiers-mondiste, ni l'impérialisme, encore moins le poids de l'histoire, surtout pas les plaies de l'univers. L'humour est un merveilleux antidote à tout cela. Nous reprenons à notre compte l'adage populaire : « Se prendre au sérieux, c'est mourir un peu. »

De plus, nous ne monopolisons pas le label du communiqué historique. Le rire est contagieux. Ainsi, pour l'attentat contre ITN, avec lequel nous n'avons rien à voir, imaginez Christine Ockrent prenant sa tête des mauvais jours pour annoncer que cette entreprise s'est envolée en fumée, lire le communiqué dans son intégralité, dévoiler (toujours sans rire) le nom du groupe qui a perpétré ce lâche attentat : « Un groupe jusqu'ici inconnu », et faire croire qu'une organisation paramilitaire, à la solde de l'Arabie Saoudite, en est à l'origine. Dans tous les cas, la propagande médiatique d'Etat qui vise à nous assimiler à de dangereux terroristes s'essouffle lamentablement. Lorsqu'ils affirment chaque fois que seule la providence a voulu qu'il n'y ait pas de victimes, et que ça dure depuis dix ans, personne n'est dupe. Nos cibles (justice,

armée, flics, patronat, nucléaire...) sont suffisamment claires en soi.

L'humour contenu dans nos textes de revendications, le choix politique d'éviter des victimes, les signatures farfelues, se conjuguent pour n'inquiéter que les tenants de l'exploitation. Les spectateurs de nos actes ne peuvent qu'en rire ou, au pire, s'en foutre. Mais entendons-nous, nous ne sommes pas des clowns qui chercheraient à amuser toutes les classes sociales. Demandez au sieur Culetto, exploiteur de choc, et à tous ses corréligionnaires s'ils ont beaucoup ri à la suite de notre visite chez eux. Nos sourires bruyants se veulent un clin d'œil complice aux damnés de la terre et à eux seuls. Le dérisoire contenu de nos actes d'insoumission consomme la dérision d'un système de soumission. Et puis... la langue française est suffisamment riche pour que nous ayons du plaisir à sublimer un maximum de mots, plutôt que d'en scléroser quelques-uns. La devise d'Harpo : « Le choc des bombes, le poids des mots ! ».

• *Vous convenez donc que pour vous tout est prétexte à déranger, à troubler le sommeil des honnêtes gens, au nom de l'idéologie qui est la vôtre ?*

*Groucho* : On parle beaucoup de la majorité silencieuse, celle qui fait tant de bruit sur les médias ; il y a aussi une opposition baillonnée, une minorité qui ne peut s'exprimer qu'à travers des refus politiques et sociaux, puisqu'elle refuse le simulacre de la démocratie, qui ne demande pas le droit à la parole, le droit à la justice, le droit de l'homme ; ses droits, elle les prend ou elle essaie. Cette minorité existe, inorganisée ou désorganisée, atomisée dans le tissu social, révolutionnaire ou déviante. Par nos pratiques, nous affirmons sa spécificité : sans illusion sur la propagande des idées, mais solidaire de tous ceux qui ne supportent plus l'injustice et prête à filer, ou engranger, ses petites recettes pour subvertir une vie quotidienne capitalisée.

• *Et votre vie personnelle dans tout ça ?*

*Harpo* : Traînant mon sac de sales réveils, de soirs perdus, de vieux chagrins, d'espoirs, de déceptions, d'orages, de sourires, de rigolades et de pleurs, sans savoir où j'ai posé mes larmes, mes armes, mes alarmes, si j'ai bien fait, si j'ai mal fait, je vais.

29.09. — Attentat contre un pylône THT à Talairan (Aude), revendiqué par le Comité d'Action Viticole, selon les sources d'EDF.

01.10. — A l'initiative du Front commun ardennais, 300 personnes manifestent à Charleville-Mézière (Ardennes) leur opposition à la construction de chooz B1.

23.10. — « Non à ta bombe! Oui à ma bombe ». A l'appel du CODENE, manifestation contre la bombe à Paris.

L'année 1983 a été marquée en Europe par d'importants rassemblements pacifistes contre l'installation (sous prétexte d'équilibrage des forces face à l'URSS) de missiles U.S. en Allemagne et en Angleterre. Alors qu'en Europe (particulièrement en Italie) les gens se rassemblent contre le nucléaire, contre toutes les bombe, en France, rééditant ses manœuvres des années 1960, le Mouvement pour la paix, le PCF organise ses propres manifs contre les vilaines bombes ricaines (250 000 marcheurs de la paix, le 20 juin 1983 à Paris à "l'Appel des 100" personnalités). Le PS quant à lui se tient sur la touche, ses militants pacifistes défilent sous la bannière syndicale de la CFDT.

Le CODENE regroupe le PSU, le Parti Ecologiste (les Verts) et des organisations gauchistes, pacifistes. Les slogans de CODENE et de la CFDT sont : « Non aux vilaines bombes ricaines et aux vilaines bombes russes ». Que devient la force de frappe française ? Elle se justifie comme paravent face aux bombes des deux supers grands nous explique Edmond Maire le leader syndicaliste de la CFDT au micro de la manifestation. Et il évite d'annoncer la marche antinucléaire Malville-Bourg en bresse, ville où se tient le congrès des camarades du PS.

Novembre. — **EDF donne l'ordre à Framatome d'exécuter les composants de la cuve pour le réacteur 1 de la centrale de Golfech. Pour son exécution, quatre années de travail seront nécessaires.**

04.11. — Lors d'une visite en Poitou-Charente, à Poitiers, le Président de la République **Mitterrand annonce que la centrale atomique de Civaux sera construite.**

« Le projet a été retardé, mais ce n'est qu'un retard car la centrale continue d'être programmée. Pour une fois qu'une région réclame à cor et à cri une centrale alors que tant d'autres disent qu'elles n'en veulent pas, elle sera construite. La déclaration d'utilité publique interviendra dès le début de 1984 et j'ai demandé au gouvernement de s'assurer qu'EDF sera en mesure de commencer les travaux le plus vite possible. J'entends que les travaux préliminaires d'accompagnement soient engagés d'abord sur la périphérie puis sur le site lui-même. »

Fin 1980, à l'approche des élections, le PS déclarait : « **Si vous êtes contre la centrale, votez pour nous.** » Propos stratégiques qui permettaient (comme à Golfech) de canaliser le vote des contestataires et de démobiliser les opposants à cette centrale (voir chronologie, 19.10.1980). En 1997 et 98, la gauche plurielle (PS, PC, Verts et PRG) tiendra la promesse de Mitterrand en signant le démarrage des deux réacteurs de 1450 MWé.

09.11. — En novembre 1982, la découverte d'une cache contenant des explosifs orientait les services de police vers les milieux libertaires (voir chronologie, 13.12.1982). Un an plus tard, croyant avoir identifié le locataire du garage, toujours avec le même élément (une expertise graphologique) la police interpelle une personne qui est inculpée de recel d'explosifs et incarcérée. Deux heures après son interpellation, le préfet de police Calimez organisait une conférence de presse pour dresser un premier bilan de la lutte anti-terroriste... et annoncer « qu'une personne compromise dans une affaire de vol d'explosifs avait été présentée au parquet de Foix » ; il ajoutait « avec le renforcement des recherches le filet se resserre ». Mais le préfet aurait mieux fait de se taire... Diverses manifestations et actions furent menées par un « Collectif de solidarité à l'ami incarcéré » pour obtenir sa libération. Sous la pression, le juge ordonnera une nouvelle expertise graphologique qui se révélera négative. Le 2 décembre 1983 l'ami retrouvait la liberté, obtenant quelques mois plus tard un non-lieu.

14.11. — « **Rock against le nucléaire** », organisé par le CAN Toulouse, avec : Brigade Chic and Fun, Café Noir, Gipsy, Opération Suicide, Rock Urgence. Présence de 200 à 300 personnes.

01.12. — A Beaumont-sur-Lèze, sabotage contre l'entreprise Linlec (filiale de Spie-Batignolle et Trindel), chargée de la construction de la ligne THT à Auterive (Haute-Garonne). La destruction de trois camions et une partie du hangar soufflée par la déflagration est revendiquée auprès de l'AFP par un « groupe autonome de Beaumont-sur-Lèze » : « Cette entreprise de mercenaires à la botte d'EDF n'a pas fini d'entendre parler de nous. »

« Nous faisons notre travail en restant bien à l'écart du conflit qui peut opposer EDF et les agriculteurs. Nous sommes des ouvriers chargés d'installer la ligne, pas des mercenaires », déclare un responsable de l'entreprise. Un agriculteur, M. Brousse, avait été blessé lors d'une bousculade au début des travaux à Beaumont. M. Dasque, président de l'Association de défense des coteaux du Lauragais Sud et du Volvestre réprovoque l'attentat. La police judiciaire procèdera à diverses perquisitions sans pour cela retrouver les auteurs du sabotage.

#### 05.12. — Le feu chez les Baylet.

A Toulouse, vers 1 h du matin, sur le parking de *La Dépêche*, un sabotage incendiaire détruit les locaux et le matériel de *Radio-Toulouse* (appelée *Radio-Dépêche* puisque appartenant au groupe Baylet).

Vers 5 h, les employés de *La Dépêche du Midi* découvraient que les bureaux de Promodep (société du groupe Baylet qui promotionne *La Dépêche* dans différents spectacles, réunions sportives...) avaient été saccagés. Les deux sabotages ne sont pas revendiqués mais les médias et la PJ soupçonnent les rebelles toulousains.

■ En fin d'année, une centaine d'habitants de la commune de Golfèch, dont P. Canouet (maire de Golfèch), sont reçus sur le site et invités à visiter le chantier. Le tiers des travaux de génie civil de la tranche 1 est réalisé. 55 000 m<sup>3</sup> de béton ont été coulés. Près de 800 personnes travaillent sur le chantier.

■ Et pour clôturer l'année, ci-joint un texte bilan des années 1970 jusqu'en 1983, extrait de *Toulouse la canaille* (brochure publiée fin 1983). Il est à noter que contrairement à ce qui est dit dans le texte, les actes de sabotage visant EDF n'ont pas commencé en 1979 mais quelques années auparavant.

### Ne dites pas à ma maman que je suis en analyse à Golfèch, elle me croit en convalescence à Mururoa

Golfèch, ce nom symbolise la lutte antinucléaire pour toute une région. Pour certains d'entre nous, c'est aussi les moments forts, les moments durs d'une partie de leur vie militante. Ils ont eu envie de s'arrêter un instant sur cette histoire, puis de coucher sur papier mat le fruit de leurs élucubrations. Mais tenter à plusieurs l'analyse politique d'une lutte qui s'étire sur une décennie, c'est tenter l'impossible. Les désaccords multiples qui existent entre tous individus, les engagements militants divers, les sensibilités et les appréciations différentes ressortent dans ce texte comme dans tous les autres.

• *Si vous n'êtes pas écologistes...*

En réclamant moins de pollution, moins de nucléaire, moins de croissance économique, moins d'exploitation du Tiers-Monde, moins de pillage des richesses naturelles, moins de bureaucratie, plus de vélos, plus de démocratie, plus de morale politique, plus d'énergies douces... Les écologistes se posent en syndicalistes du mieux-être et visent à une refonte du système capitaliste.

L'écologie est un fourre-tout intégré par l'idéologie dominante à qui elle sert de bonne conscience humaniste. Pour s'en persuader, nous n'avons qu'à nous rappeler avec quelle facilité les partis de droite ou de gauche se sont alliés des écologistes pendant

la campagne des municipales de 1983, en échange de postes de pouvoir et de réformes.

Nous ne nous posons pas ici en ultra-contestataires qui affirmeraient une quelconque radicalité a-historique. Nous ne rejetons a priori aucun combat contre le système. Nous tenons simplement à ré-affirmer par le biais de la critique, que tout mouvement qui ne tend pas vers une globalisation politique de sa lutte parcellaire, renforce le système de domination.

Le capitalisme est généré par une idéologie de division et de compartimentage. Il saucissonne nos vies en centaines de facettes – tantôt antagoniques (travail ≠ paresse ; armée ≠ paix...), il affirme leur complémentarité – tantôt complémentaires (femme = homme ; OS = OHQ ; noir = blanc...), il affirme leur antagonisme tirant sa quintessence de la complexité des rapports hiérarchiques ainsi définis et des divisions créées. Les écologistes ont accepté ce jeu lorsqu'ils ont impulsé le mouvement antinucléaire. Plutôt que de tenter de resituer le secteur « énergie nucléaire » dans l'ensemble « capitalisme », ils ont volontairement joué avec les notions de peur face à l'inconnu, engendrée par des siècles d'obscurantisme judéo-chrétien.

Dénoncer le nucléaire comme l'incarnation du mal et de la mort (bonjour l'enfer !), lui opposer le

solaire comme le bien, c'est faire preuve d'un mani-chéisme imbécile et dangereux qui satisfait pleinement le pouvoir. Quoi de plus simple que de transformer le mal en bien et le bien en mal ; tout n'est question que de dialectique, de moyens de propagande, de répression. Il n'a pas fallu 5 ans à EDF pour retourner l'opinion publique et lui faire avaler le nucléaire comme énergie sûre, l'accident de Harrisbourg venant à point pour corroborer ses dires. Et ne doutons pas que si l'énergie solaire avait été exploitable et rentable au moment voulu, le pouvoir l'eût préférée au nucléaire.

• ...*Alors, pourquoi Golfech ?*

Comme toute centrale, Golfech est dans les schémas et les graphiques de ses promoteurs le centre d'une kyrielle de petits cercles concentriques qui, selon leur couleur, relativisent le nombre de victimes et la vitesse de notre agonie en cas de pépins. L'un de ces petits cercles empiète sur notre quotidien. Mais sur le panneau indicateur Golfech, on pourrait tout aussi bien lire Chooz, Albion, Asco, Malville... tous ces noms exotiques n'étant que la matérialisation plurielle d'un vaste projet de renforcement des principaux systèmes politico-économiques.

Nous ne nous égarerons pas ici dans un débat obsolète portant sur les différences subtiles qui existeraient entre le capitalisme d'Etat et le capitalisme libéral. Blanc, rose ou rouge, ce ne sont que les greffons du même arbre. Né d'un unique concept de domination, le nucléaire épouse à merveille ces différentes formes idéologiques.

• *Hum ! Hum ! Mais encore...*

La crise pétrolière de 1973 a démontré que l'approvisionnement énergétique était le talon d'Achille des puissances industrielles. Exposées aux revendications et aux exigences des pays producteurs de pétrole, elles ne pouvaient tolérer le partage de leurs pouvoirs. La réponse immédiate fut la réactivation et l'accélération de leurs programmes énergétiques nationaux. En France (pays pauvre en énergie naturelle), les diverses études d'applications techniques, militaires, économiques, scientifiques, avaient imposé l'atome. Avec la crise, le gouvernement s'empressa de lancer un vaste programme de construction de centrales électro-nucléaires sur tout le territoire. A ce titre Golfech est significatif des différents moyens de lutte que développe l'opposition antinucléaire et des différents moyens d'intimidation dont dispose un Etat dit démocratique pour imposer les options nécessaires à sa survie.

• *Couchons-nous sur le divan de l'analyse*

En 1974, ce petit village sans charme du Tarn-et-Garonne est choisi pour l'implantation d'une

énième centrale. Dès lors, l'opposition s'organise, la liste des « non » s'allonge : le Conseil général du Tarn-et-Garonne, le Conseil régional Midi-Pyrénées, les maires, les partis politiques de gauche et d'extrême-gauche, les syndicats dits ouvriers et toute une floppée d'associations se prononcent contre ; un référendum organisé en 1975 dans les communes concernées obtient 83 % d'opposants ; des hommes politiques, des scientifiques, des notables viennent se montrer à Golfech (ça fait très kitch).

De 1979 à 1980, le mouvement d'opposition vit ses plus belles heures. Les manifestations et rassemblements regroupent facilement 6 000 à 10 000 personnes ; tout le monde se bouscule au portillon de l'illégalité pour arracher, une à une, les pages restées vierges du dossier d'enquête d'utilité publique ; l'illégal Radio-Golfech émet à partir de locaux municipaux ; les antinucléaires s'offrent le luxe d'acheter un terrain sur le site de la future centrale et d'y construire une rotonde qui devient le centre du mouvement. Dans ce contexte d'euphorie, les premiers actes de sabotage (mi-1979) visant les intérêts EDF font leur apparition dans le ciel occitan. Ces attentats plus ou moins spectaculaires sont vécus comme une nouvelle forme d'expression nécessaire et non comme un prurit. Lorsqu'un pylône à haute tension s'envole au firmament de l'oubli, personne ne songe à pleurer le veuvage d'EDF. Bref, toute une région semble mobilisée contre cette centrale de malheur.

Pourtant, des socialistes aux écologistes en passant par le Parti communiste, le MRG, les syndicats, les institutions régionales, la population et tous les autres, cette opposition ne pouvait faire illusion. Aucun n'exprimait les mêmes revendications, chacun avait ses propres craintes, ses propres intérêts historiques. Le pouvoir giscardien l'ayant parfaitement compris, passa à l'offensive en modulant ses réponses :

- la répression policière, les intimidations et les procès pour les uns ;
- une propagande énorme portant sur les bienfaits économiques (électricité moins chère, argent frais pour les communes et les entreprises) et les retombées sociales (emplois, écoles...) du nucléaire à l'adresse de la population ;
- les pots de vin-subsventions pour les notables et les maires ;
- la démonstration falsifiée de la maîtrise de la technique nucléaire pour les milieux scientifiques et par ricochet pour un populo effrayé ;
- l'appel nationaliste à « l'énergie France » pour tous ;
- puis (sait-on jamais) la mise en place d'un quadrillage militaire (gardes-mobiles).

Et... ça marche ! Que vive la démocratie, foutre dieu ! Ainsi, à l'aube de l'année 1981, le chantier nucléaire de Golfech est devenu réalité. La lutte se plante la gueule.

• *Tiens donc ! Pourquoi ?...*

Les conditions d'un échec sont toujours difficiles à déterminer. L'irrationnel et le rationnel s'entrechoquent. L'irrationnel étant par essence flou, une argumentation rationnelle s'impose.

• *Je vous écoute...*

Lorsqu'au début de la lutte les écologistes mirent en avant le slogan « Golfech ne se fera pas », ils enfermèrent, sciemment ou pas, la contestation future dans des limites territoriales précises. Ils auraient tout aussi bien pu dire « Pas de nucléaire chez nous », le but recherché étant un mouvement d'opposition le plus large possible. Il fut atteint puisqu'en 1975 le référendum leur fut favorable. Mais quelle est la proportion entre ceux qui refusent le nucléaire/outil de domination et ceux qui le refusent soit par crainte d'un afflux de main-d'œuvre immigrée dans leurs communes, soit parce que tout en acceptant « l'énergie France » ils en ont trop peur pour l'accepter à domicile. De telles déviations ne sont pas que les fruits blets de la réaction, elles sont également induites par une argumentation simpliste (le nucléaire, c'est dangereux), tapageuse (dénonciation des bouleversements sociaux dans les communes, engendrés par le chantier), régionaliste chauvine (pas de ça chez nous).

La dénonciation anti-capitaliste du nucléaire, son caractère national et international, la centralisation de l'énergie et du savoir, tout cela passait au second plan. La pauvreté de l'analyse cimentait, par contrecoup, les bases d'un soutien acceptable par la gauche. Elle parrainait le mouvement, lui « offrant » une légitimité républicaine. Pour elle, s'opposer à cette centrale, déjà contestée, ne signifiait pas s'opposer au nucléaire. Confinée dans un rôle d'opposition depuis 25 ans, le soutien moral à ce genre de lutte ne pouvait que lui rapporter gros et pour pas cher.

Le slogan « Golfech ne se fera pas » n'aurait dû être que l'un des points importants de la lutte. En devenant le principal, il en désignait le terminus : le démarrage des travaux. Ce bras de fer convenait parfaitement à un pouvoir qui a la force et la raison d'Etat pour lui. Fastoche ! Dans ces conditions, on ne peut s'étonner qu'apparaisse le sentiment d'échec quand le chantier démarre en 1980. Seule la gauche peut claironner sa victoire. Son engagement verbal des débuts lui a apporté les voix de la plupart des opposants. Elle peut se poser en détentrice absolue de la démocratie et dénoncer

sans risque l'hégémonisme giscardien. Pour le reste, c'est la débandade.

Le Parti communiste est logiquement devenu un adepte farouche de l'atome et du « Produisons français » ; les institutions régionales et départementales cherchent à négocier un revirement proche ; les maires tournent leur veste et attendent sagement les royalties de leur soumission ; le soutien de la CFDT se dilue ; le mouvement réel d'opposition se sent laché, trahi, orphelin et n'a plus de perspectives politiques. Les militants de la première heure sont écoeurés et fatigués. Les manifestations (interdites sur les sites) errent sans but sur la RN113 ne gênant plus que les automobilistes. La population rassurée ou déçue regagne ses pénates. La lutte s'enlise, les dissensions se font plus crues et s'étalent au grand jour. Les pronucléaires peuvent sortir de leur tanière.

• *Dur ! Dur ! Continuez...*

Tout s'effondre sauf... le sabotage. Il semble devenu la seule réponse viable face à ces revirements successifs et à la surdité chronique du pouvoir. Il suit une courbe inversement proportionnelle au déclin de la lutte. En dehors de cette poussée quantitative, c'est sa progression qualitative qui apparaît.

Depuis 1979, la cible française des divers groupes reste EDF (pylônes à haute tension, transformateurs, parcs autos et immobiliers...). En 1980, les travaux démarrant, les pôles d'intérêt se diversifient. Pour mener à bien ses constructions futuristes, EDF fait appel à des dizaines d'entreprises privées. Il paraît donc évident que leurs efforts bruyants doivent s'élargir à celles-ci. Pas besoin de fins stratégies pour comprendre ça. Sans avoir à se concerter, chaque groupe développe un sabotage économique méticuleux tout en n'oubliant ni EDF, ni les forces de répression. Malheureusement, même si ces actes mettaient un peu de baume au cœur, la valse des scrappers et autres bulldozers a ouvert une large brèche où s'engouffre la froidure de l'hiver 1980.

• *Et alors ?*

C'est dans une ambiance glaciale que, dans l'arrière-salle obscure d'un local délabré, quelques militants franchement désespérés s'interrogent... La radio est restée branchée...

• *Et alors ?*

Un chanteur quelconque crachote dans les haut-parleurs : « L'important, c'est la rose, l'important... ».

• *Et alors ?*

Ben ! la rose... Les visages des désespérés susmentionnés s'illuminent, ils ont eu la révélation. Voilà comment, l'élection présidentielle de mai 1981 devient l'ultime espoir du dernier carré anti-

nucléaire. Le calcul est simple, trop simple. Si Giscard gagne ces élections, son programme nucléo-mégalo-maniaque se poursuit dans l'indifférence générale. Si Mitterrand gagne, alors Golfech deviendrait un mauvais rêve pour les uns, un nouveau départ de lutte pour les autres.

Sur ce simple espoir, les écologistes balancent leur militance dans cette élection. Certains forment une liste autonome pensant pouvoir négocier les voix obtenues au second tour. Tous accumulent les contacts avec les futurs dirigeants, les professions de foi électoralistes s'entassent sur les tables, les lettres du candidat François ne rassurent que ceux qui n'ont pas lu entre les lignes. Plus grave, la lutte sur le terrain est quasiment abandonnée. La fourmi EDF en profite pour mettre les bouchées doubles, espérant ainsi rendre les choses irréversibles.

Pour atténuer la critique, il faut tout de même se rappeler qu'à l'époque, au-delà de la lutte anti-nucléaire, presque tout le monde souhaitait la victoire de la gauche. L'étouffoir giscardien nous atteignait tous. Son processus de renforcement du pouvoir et du contrôle social (loi Peyrefitte, attaques incessantes contre les travailleurs en lutte, contre l'immigration...) ne rencontrait plus d'opposition réelle. Aidé par la crise économique, le giscardisme réussissait à museler tout un peuple. L'idée d'avoir à le subir sept ans de plus était intolérable.

Ennemis viscéraux du jeu électoral et de la gauchepilier du capitalisme, certains d'entre nous espéraient malgré tout une victoire électorale de cette crapule de Mitterrand. Contradiction peut-être, réflexe humain sûrement.

• *Cahin-caha, dimanche 10 mai 1981*

20 h, Jean-Pierre Elkabbach tire une gueule effrayante et avant même qu'il n'annonce le résultat, tout un peuple est dans la rue et exhulte de joie. Pendant que la fête populaire bat son plein, un groupe de laborieux se met au turbin et envoie en l'air onze engins de chantier appartenant à une entreprise qui travaille pour le nucléaire. Il affirme par cet acte qu'aucune confiance n'est accordée à l'homme à la rose et que le sabotage économique se poursuit.

A Golfech, on pleure, on s'embrasse, c'est fini, fini ! Tu parles. Dans ses propositions, la Mitte... n'a jamais rien écrit d'aussi clair. Avec ce flou artistique qui lui est si personnel, il n'a proposé qu'un vague débat démocratique. La différence est de taille comme nous l'allons voir.

• *Voyons donc !*

Quelques mois plus tard, fort de sa nouvelle et écrasante majorité parlementaire, le pouvoir socialo-communiste porte l'estocade à des anti-

nucléaires à nouveau esseulés. Tenant sa promesse, le Président Mitterrand met en place son « grand débat démocratique sur le nucléaire ». Top départ ! Les leaders écologistes débattent... de leur futur plan de carrière dans l'appareil d'Etat, les maires radicaux et socialistes débattent et se rangent à la raison d'Etat, le Conseil régional et le Conseil général débattent avec EDF et obtiennent un milliard d'anciens francs par an pour récompense de leurs diverses torsions. EDF, entreprise d'Etat, débat avec le peuple par le biais d'une publicité mensongère affligeante, les appareils judiciaires et policiers sont autorisés à débattre avec les récalcitrants.

Pour clôturer ce fabuleux débat, un pronunciamiento démocratique a lieu à l'Assemblée nationale. Stop. Arrivée ! Ouf !... Le programme électro-nucléaire mis en place par Giscard est enfin légitimé par la gauche. Il peut repartir d'un nouveau pied.

• *Qu'entendez-vous par là, mon ami ?*

Les antinucléaires qui ont hurlé à la trahison avaient dû oublier ou n'avaient jamais compris que gauche signifie gestionnaire du capitalisme et non matamore. Depuis mai 1981 les nouveaux gérants assurent avec brio la survie du tripot. Ils ne le réforment pas, ils l'adaptent aux nouvelles exigences, imposant toute une série de mesures économiques, sociales, politiques, stratégiques qu'une droite usée ne pouvait appliquer. Là encore le nucléaire est significatif de cette démarche qui pousse à une plus grande cohésion du système. Avant de se prononcer sur la manière de poursuivre le programme électro-nucléaire, les socialo-communistes ont besoin de temps. En « gelant » les travaux des centrales en construction (dont Golfech), ils ont un double intérêt : faire poireauter les opposants et se donner le répit nécessaire pour l'analyse des différents paramètres...

• *Paramètre ! Vous avez dit paramètre ?*

Oui, oui ! Je maintiens. La crise pétrolière de 1973 n'a été que le prélude à une crise économique mondiale. La croissance des pays riches stagne, voire régresse. Les industries tournent en dessous de leur capacité de production. La demande énergétique est moindre. Le pétrole redevient une matière compétitive. Le programme du tout-nucléaire de Giscard s'en trouve complètement inadapté. Basée sur les prévisions erronées de croissance positive annuelle constante, son application en période de dépression coûte les yeux de la tête à un Etat en voie de paupérisation relative.

Que faire ? s'interroge le rat élyséen. Annuler le programme ? Impossible ! lui rétorquent en chœur les fins technocrates qui l'entourent. Les choses sont trop avancées :

— un nombre important d'entreprises, donc de salariés, dépendent directement de l'industrie nucléaire ;

— l'endettement phénoménal qu'EDF a contracté à l'étranger (principalement aux USA et en Arabie Saoudite) oblige à une certaine continuité sous peine de mettre en faillite le fleuron de l'industrie nationalisée ;

— la France exporte avec un succès certain ses centrales. Il est impensable qu'elle en cesse la construction dans l'Hexagone sans le risque de voir la méfiance poindre chez les commanditaires. Ce serait tarir bêtement une source prodigieuse de devises ;

— l'état de dépendance créé dans les pays acheteurs de centrales, vis-à-vis de la France, est stratégiquement primordial ;

— la technologie nucléaire est une vitrine pour les autres technologies de pointe promises à l'exportation ;

— elle maintient le pays aux premiers rangs de la recherche scientifique et technique, donc de l'économie capitaliste de demain ;

— militairement, lorsqu'il y a 25 ans De Gaulle choisissait la voie de la dissuasion atomique, il posait les bases de l'industrie nucléaire civile. Le nucléaire civil et militaire sont étroitement imbriqués. Mitterrand le sait depuis toujours et va intensifier le programme de retraitement des déchets à La Hague ;

— enfin, l'arrêt du programme électro-nucléaire pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour le capitalisme français en cas de reprise économique mondiale, le renvoyant à la case départ.

Tous points intéressants qui ont poussé le pouvoir socialo-communiste à réduire et non à arrêter. Rien d'humaniste, de généreux dans ce choix. En optant pour une continuité retenue, en intensifiant la recherche sur la fusion thermonucléaire, c'est à une redistribution énergétique à l'échelle planétaire et un renforcement de leurs pouvoirs que se livrent les grandes puissances aujourd'hui.

• *Bien sûr ! Bien sûr ! Revenez sur terre, s'il vous plaît !*

Bon ! A part Plogoff, jeté en pâture aux masses méritantes de la Pointe-du-Raz, dans les autres sites le dégel succède au gel sous les vivats d'une CGT bestialement pronucléaire. Pourtant les anti-nucléaires ne sont pas restés inactifs durant la suspension des travaux. Le mouvement a repris un certain embonpoint, la Rotonde s'agite. Cette contre-offensive voit son heure de gloire le 4 octobre 1981. Ce jour-là, la manifestation réunit plusieurs milliers de personnes décidées à envahir le site. Par centaines, toutes générations confondues, elles jettent leur dévolu sur les grillages puis

le matériel et les bâtiments du chantier. Tout est méthodiquement abattu, incendié, ravagé par ces nouveaux Huns sans Attila. Les gardes-mobiles hébétés, à court de munitions, assistent impuissants à ce sabotage de masse. Plus personne n'est dupe du manège gouvernemental, un bond qualitatif vient d'être franchi. En fait, dans le feu dévastateur de l'action, nous ne pouvons penser que ce magnifique 4 octobre n'est que le baroud d'honneur d'un mouvement laminé par ses échecs successifs.

Les mois qui suivent nous montrent de quoi est capable notre gauche détestée. Son offensive et sa répression n'ont rien à envier à celles de la droite. Les antinucléaires tentent de réagir en organisant les « Etats Généraux du nucléaire » à Golfech. Ils y décident l'organisation d'un rassemblement national à Valence d'Agen pour mai 1982. Hélas... trois fois hélas ! Ce 30 mai 1982 sonne le glas de l'opposition antinucléaire. L'échec est total, moins de 1 000 personnes ont répondu à l'appel. Les gardes mobiles tiennent leur revanche : « Souvenez-vous du 4 octobre 1981 ! », hurlent-ils en fonçant dans le tas. Point final.

Etat de gauche, Etat de droite, et tas de merde : la même oppression, la même bestialité, les mêmes intérêts. Seule différence notable, la gauche a de meilleurs atouts pour imposer sa gestion du capitalisme en crise. Le faux historique grossier affirmant qu'elle représente les intérêts vitaux des travailleurs court toujours. En accédant au pouvoir, elle sait pouvoir compter sur ses suppôts-serpillères : syndicats, partis, associations et autres rassemblements louches. Elle n'a donc plus qu'à exercer un chantage insidieux : « Aide-nous ou tais-toi, sinon tu fais le jeu de la droite » sur une classe ouvrière écoeuvée. L'autocensure étouffante s'installe. La gauche a les mains libres pour appliquer son programme : restructuration industrielle, militarisation accrue (ex. la symbiose armée-école), plan d'austérité contre les seuls travailleurs, avantages financiers pour le patronat, etc. La liste n'est pas exhaustive.

• *Bien, mon brave, ça s'appelle la mort du père. Mais revenez-en au nucléaire*

Oui, Maman. On suit la même démarche déliquescence. Avec l'avènement des socialo-communistes, la CFDT n'a plus de fissures de cuve, de réacteurs à nous proposer, les scientifiques perdent leur langue si bien pendue avant mai 1981, les journaux oublient de relater les mille et un pépins qui continuent à égréner la vie d'une centrale en activité, La Hague semble devenue un havre de sécurité, les gauchistes qui tentent

désespérément de s'installer à la place laissée vacante par un PC au pouvoir ont trop de travail pour penser à autre chose, le droit de manifester est interdit dans les points Chooz, perquisitions et intimidations s'accroissent, les antinucléaires sont peu à peu isolés et passent, par médias interposés, pour de dangereux agitateurs.

Raisonnement : si la gauche représente le peuple et si elle estime que le nucléaire est bon pour lui, alors ce peuple doit le trouver bon, donc le nucléaire de gauche est une énergie douce pour le peuple, donc les opposants à cette dynamique sont soit de dangereux fous, soit des ennemis du socialisme. Logique, non ?

## 1984-1985

### Le creux de la vague...

**1984 :**

**Le nucléaire c'est la paix... La radioactivité c'est la santé**

L'année 1984 est marquée par une campagne d'actions de Greenpeace pour dénoncer le trafic maritime de matières radioactives entre la France et l'étranger. Trois cents deux tonnes d'hexafluorure d'uranium sont embarqués par le *Mont-Louis* vers l'URSS, le bateau subira une collision avec un autre navire et perdra en mer une partie des fûts d'UF6. Une autre cargaison d'UF6 est embarquée vers la Japon par le *Kamakura Maru*. Enfin c'est 250 kg de plutonium retraités à la Hague qui partiront encore à destination du Japon à bord du *Seishin Maru*. Les militants de Greenpeace qui pénétreront dans l'usine de retraitement de La Hague seront arrosés de gaz lacrymogènes par les gendarmes.

Janvier. — **Un mort, un blessé grave pour une ligne THT.**

Un agriculteur de Queyssac en Dordogne a tué d'un coup de fusil un clerk d'huissier venu dresser un constat dans un différend l'opposant à EDF et a blessé le cadre EDF qui l'accompagnait. F. B. s'opposait au passage dans sa propriété d'une ligne THT. Il avait prévenu EDF. Nous ne savons pas les suites de cette affaire. Incarcération et combien de temps ?

28-29.01. — **Naissance... des Verts**

A Clichy (Hauts-de-Seine), c'est l'unification entre : les Verts - Confédération écologiste, Les Verts - Parti écologiste et des Verts. Ils s'appelleront désormais les Verts (sous-titré Confédération écologiste - Parti écologiste).

« Depuis les précédents congrès de l'unité (déjà !), tournés en journées des dupes et festivals de magouilles à Dijon en 1979 et à Lyon en 1980 et le numéro de prestidigitation de la pseudo-élection du 15 juin 1980, bon nombre d'écologistes de divers courants ont pratiquement abandonné la lutte de terrain pour se consacrer à la construction d'une organisation capable de rivaliser sur le terrain électoral avec la bande des quatre (RPR, UDF, PS et PC) » (Jean Carlier dans *Ecologie*, n° 355, 1984). Les succès électoraux des écologistes allemands Die-Grünen (Les Verts), les trahisons, les reniements de la gauche française et les perspectives de nouvelles élections (juin 1984) vont accélérer le processus.

**Mais quand sont nés les Verts ?**

Trois courants (la Confédération Ecologiste, le Mouvement d'Ecologie Politique et des membres des Amis de la Terre), ayant participé à la campagne présidentielle de Brice Lalonde (1981), seront à l'origine de la fusion de janvier 1984.

En décembre 1981, à Couiza (Aude), une soixantaine de personnes (dont Yves Cochet, Dominique Voynet, Jacques Doucé...) décidaient de créer la Confédération écologiste. En 1982, les Amis de la Terre (créé en mars 1971 par Alain Hervé) sont en pleine décomposition. Cette association qui comptait 10 000 membres au milieu des années 1970 s'est effilochée au fil des ans. Son président, Brice Lalonde, qui a été un des éléments moteurs du développement de l'association, en est devenu, avec d'autres, son fossoyeur. « Avant son relatif succès aux législatives partielles de Paris en 1976, il avait déjà de l'ambition, après c'était la grosse tête et les présidentielles de 1981 n'ont rien arrangé. Il considérait les Amis de la Terre au service de sa propre médiatisation », déclare un Parisien. En 1982, sous l'impulsion de Lalonde, à l'image d'autres partis politiques, l'association se dote de structures centralisées avec un secrétariat investi de tous les pouvoirs. Cela n'empêchera pas des membres de l'association de participer activement à l'unification des Verts.

Pour l'unification un protocole d'accord est signé le 24 octobre 1982 entre la Confédération écologiste, le MEP et le réseau des Amis de la Terre.

Le 01.11.1982 le MEP (voir chronologie, 15.06.1980) se transforme en « Verts - Parti écologiste ». Quelques semaines plus tard, lors d'un Conseil régional élargi, la Confédération ajoute Les Verts à Confédération « écologiste ». En mai 1983, Les Verts - Parti écologiste et les Amis de la Terre refusent de participer au congrès de l'unification qui se tiendra près de Besançon. Malgré cela des membres des Verts - Confédération écologiste, des Amis de la Terre et des anciens du MEP créent une nouvelle organisation appelée « les Verts ».

Après de multiples négociations, en janvier 1984, c'est le congrès de l'unification avec un objectif immédiat, la constitution de la liste des 81 candidats pour les élections européennes de juin 1984. Brice Lalonde n'est pas présent. Mais il fait parvenir une lettre dans laquelle il développe les conditions de son adhésion. En clair, Lalonde veut être tête de liste des élections européennes. Il ne croit plus à la seule force des écologistes pour la création des Etats-Unis d'Europe. Il propose d'élargir la liste pour les européennes à des centristes, MRG, PSU, CFDT... et autres courants sympathisants de Michel Rocard. Il demande aux écologistes de prendre des positions moins radicales sur le nucléaire civil et militaire. Il leur propose entre autres de se prononcer en faveur du maintien des sous-marins nucléaires. Sur les 484 congressistes votants, 1 986 se prononceront en faveur de Lalonde. En minorité, Lalonde n'adhère pas aux Verts.

22.04. — Près de la centrale atomique de **Dampierre-en-Burly** (Loiret), vers 4 h du matin, trois lignes à très haute tension (400 000 volts chacune) sont sabotées et mises hors service pendant plusieurs heures. Le sabotage (les fils ont été court-circuités à l'aide de cordelettes en aluminium) a été revendiqué à l'AFP, par un groupe antinucléaire baptisé « Boum-boum », en ces termes : « Le nucléaire ce n'est pas la croissance, le nucléaire nous emmerde. »

#### 17.06. — **France : élections au suffrage universel pour le Parlement européen**

L'assemblée Européenne est composée de 518 députés. La France doit en élire 81, comme l'Allemagne Fédérale et la Grande-Bretagne ; l'Espagne 60 ; les Pays-Bas 25 ; le Portugal, la Grèce et la Belgique 24 ; le Danemark 16, l'Irlande 15 et le Luxembourg 6.

Résultats des élections : la compétition est rude, un seul tour, toute liste n'ayant pas obtenu 5 % des voix est éliminée. Sur les 14 listes du départ, seules 4 obtiennent des députés. La liste d'union UDF-RPR 41 députés, le PS 21, le PC 10 et le Front National 10 (l'extrême-droite pénètre en force dans la vie politique, grâce en partie à la stratégie mitterrandienne dont le but est de diviser la droite pour mieux régner). La liste ERE (Entente Radicale Écologiste) obtient 667 152 voix (3,31 %). Les Verts obtiennent 677 754 voix (3,36 %). Les écologistes sont en recul de 1 % par rapport aux européennes de 1979 (voir chronologie, 10.06.1979). Une des raisons est que celui que les écologistes avaient médiatisé lors des élections présidentielles de mai 1981, Brice Lalonde, est candidat sur la liste ERE (voir ci-dessous « Lalonde freine l'émergence des Verts »). Sa présence entraînera une partie de l'électorat écologiste à voter ERE. C'est le premier torpillage de Lalonde envers les écolos indépendants afin de les destabiliser.

■ Dans la Haute-Garonne : ERE obtient 9 755 voix, les Verts 8 826 voix. A Toulouse, ERE 2 777 voix (2,79 %), les Verts, 2 266 voix (2,28 %).

■ Dans le Lot-et-Garonne : ERE, 4 245 voix (3,29 %), les Verts, 3 671 voix (2,84 %). A Agen ERE, 370 voix (3,35 %), les Verts, 337 (3,05 %).

■ Dans le Tarn-et-Garonne : la liste ERE soutenue par J.-M. Baylet (président MRG) obtient 5 226 voix (6,29 %), les Verts, 2 483 voix (2,99 %). A Montauban ERE, 1 018 voix (5,45 %), les Verts, 531 voix (2,84 %).

#### ■ **Lalonde freine l'émergence des Verts**

N'ayant pas réussi à s'imposer chez les Verts (voir chronologie, 28-29.01.1984), sachant qu'un remaniement ministériel est envisagé (le gouvernement de gauche PS-PC étant à bout

de souffle) et que Mitterrand « songe sérieusement à favoriser l'émergence d'une force centriste qui lui soit favorable », dès fin 1983, Brice Lalonde participe à la création, pour les européennes, d'une liste d'ouverture (voir proposition aux Verts, chronologie 28-29.01.1984) qui lui permettrait d'accéder rapidement à un portefeuille ministériel. Mais diverses tentatives ayant échoué, c'est la liste ERE (Entente Radicale Écologiste) qui voit le jour. Outre Lalonde, les têtes en sont François Doubin (responsable MRG) et Olivier Stirn (ex RPR et ex UDF, ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing). Le président du comité de soutien est J-F. Kahn, créateur et futur directeur de l'hebdomadaire *L'Événement du Jeudi*.

La liste ERE n'obtient que 3,31 % des voix exprimées mais de fait empêchera la liste des Verts (Verts Europe Écologie), conduite par Didier Anger, de franchir la barre des 5 % (ce qui entraînera le non-remboursement des frais de campagne qui se sont élevés à 7 millions de francs dont 440 millions de centimes pour la seule impression des bulletins de vote).

Mais si la liste ERE ne fut pas un succès, Lalonde, Doubin et O. Stirn bénéficieront d'un portefeuille ministériel en 1988, sous le gouvernement de Michel Rocard.

#### 17 et 23.07. — Paris : Remaniement ministériel.

Laurent Fabius (PS) remplace P. Mauroy au poste de Premier ministre. Fin de l'union de la gauche, le Parti communiste refuse de participer au nouveau gouvernement. Secrétaire d'État sous l'ancien gouvernement, H. Bouchardeau est promu ministre. J.M. Baylet est nommé secrétaire d'État aux relations extérieures. Martin Malvy, PS (ex-journaliste de *La Dépêche*, député du Lot et maire de Figeac) est nommé secrétaire d'État chargé de l'énergie.

Dans la nuit du 05 au 06.08 — A Préserville près de Lanta (Haute-Garonne), un attentat a endommagé un pylône de la ligne à très haute tension, Verfeil-Lannemezan.

Quatre charges de dynamite avaient été placées aux pieds du pylône. A proximité du pylône on a relevé sur le sol l'inscription suivante « Ng + Pu = Boum ». EDF évalue le préjudice à deux millions de francs.

Comme les élus du Lauragais, le syndicat CGT de l'EDF-GDF de Toulouse s'indigne et condamne les auteurs de l'attentat « qui défie les lois démocratiques », ajoutant « qu'une nouvelle fois ce sont les contribuables qui paieront le coût des réparations. »

#### 04 et 05. 08 — « Camp de la Paix à Malville »

Rassemblement de 4 000 antinucléaires et anti-militaristes.

### ■ Fin de la CNAN

« ...La CNAN éclate après le rassemblement de 1984 à Malville : en effet un certain nombre d'animateurs répondent favorablement aux sollicitations du nouveau mouvement des Verts (Yves Cochet faisait alors parti de la CNAN et y militera pour que les antinucléaires entrent aux Verts). Certains ne suivent pas : les libertaires se replient dans leurs groupes locaux, d'autres font même le grand saut (Christian Buty entre au PS)... » Michel Bernard, extrait de *Silence*, février 1995.

D'autres coordinations verront le jour, voir chronologie, 27 et 28.09.1997.

#### 13.09. — Contre l'holocauste atomique.

A Toulouse, action de sensibilisation menée par des antinucléaires, place Jeanne-d'Arc. Une fille joue de l'accordéon juchée sur la statue équestre. Un masque blanc est posé sur le visage de bronze de la pucelle d'Orléans. Des ballons multicolores sont accrochés à l'étendard. Le cheval est recouvert de pancartes informatives. Des affiches collées entourent la statue. Des tracts sont distribués aux passants expliquant qu'un jeûne pour le gel nucléaire a été entrepris dans plusieurs pays du monde et en France depuis le 6 août dernier et que le mouvement s'arrêtera le jour où « les puissances nucléaires auront donné des signes de bonne volonté... »

A Toulouse, des jeûneurs en sont à leur vingt-quatrième jour.



Maquette EDF, 1983.

### 31.10. — Le nucléaire en veillesse, mais... feu vert pour Golfech II.

Le Conseil des ministres vient de confirmer le programme nucléaire défini en juillet 1983 (construction d'une tranche de 1 300 MWé par an). Les nouvelles tranches choisies sont : Penly II (Normandie) pour l'année 1985 et Golfech II pour l'année 1986 (voir le 07.08.1985).

« Golfech II : une bonne nouvelle, sur le plan économique », c'est en ces termes que Guy-Michel Empociello fait passer l'information dans *La Dépêche* du 01.11.1984. Bonne nouvelle donc pour le Conseil régional qui se voit assuré de la contribution de l'EDF jusqu'en 1992 pour un montant de 10 M de francs par an réactualisé à 13 M de francs en 1985. Bonne nouvelle aussi pour l'auto-suffisance énergétique de Midi-Pyrénées qui équivaut à la production des deux tranches réunies, soit 7 millions de KW. Ce que ne dit pas le journaliste, c'est que la 2<sup>e</sup> tranche de Golfech doit servir principalement à l'exportation vers l'Espagne.

En 1990, EDF exporte 3,4 TKW vers l'Espagne, qui en exporte elle-même 3,4 TKW vers le Portugal. « Fin 1990, un nouveau contrat a été signé avec l'Espagne portant sur l'approvisionnement régulier de ce pays, sur une période de 10 ans, à partir de 1993 ». (*L'industrie nucléaire en crise* de F. Nectoux, 1991).

Novembre. — Dans son bulletin d'information et de propagande, *Énergie 2000 - Midi-Pyrénées\**, EDF consacre un article, voir ci-joint, à la petite commune de Dunes (Tarn-et-Garonne) et à son maire Vidalot\*\*. Grâce à EDF, qui se présente comme l'abbé Pierre, Dunes « va acquérir un surcroît de vitalité ».

\**Énergie 2000 - Midi-Pyrénées*, dont le premier numéro est sorti le 1er février 1982, est la suite de *Golfech Informations* (voir chronologie, du début de l'année 1979) qui a cessé de paraître fin 1981.

\*\*Vidalot : pour situer le personnage, voir chronologie 27.02.1967. En 1975 il participe à l'organisation de la consultation populaire pour le non à Golfech (voir chronologie, 27.04.1975). En 1977-1978, il est membre du CAN de Valence-d'Agen et du CANID « qui décident de tout mettre en œuvre pour combattre l'implantation de l'usine nucléaire de Golfech » (voir chronologie, 21.06.1977 et 11.02.1978). Voir également ses déclarations du 07.03.1976 reproduites dans la chronologie du 07.03.1980. Le 22.10.1979 il fait partie des neuf maires qui refusent d'accueillir le dossier d'enquête d'utilité publique (voir chronologie, 12 et 22.10.1979). Fin 1979, séduit par les arguments financiers d'EDF, il retourne sa veste (il ne sera pas le seul et ce n'est pas la famille Baylet qui nous démontrera le contraire) et devient un défenseur actif du projet d'implantation de la centrale. En juillet 1981, lorsque le gouvernement PS-PC annonce « le gel des travaux » de la centrale, il est un des organisateurs du mouvement pronucléaire (voir chronologie, été 1981).

### Dunes, commune d'accueil

« Dès 1979, nous dit M. Vidalot, on a proposé des facilités à la commune lorsqu'elle deviendrait « commune d'accueil » du chantier de la centrale de Golfech. Vous pensez bien qu'elle n'a pas refusé. André Vidalot sait de quoi il parle : il est maire de Dunes, petite ville bâtie sur les hauteurs qui dominent la Garonne, depuis 1944. C'est ce qui lui a valu, en mai dernier, la médaille d'or départementale. Il est aussi conseiller général (canton d'Auvillar) du Tarn-et-Garonne.

Les équipements d'accompagnement dont la commune a bénéficié ou qui sont projetés sont importants, nous dit M. Vidalot. Ce sont d'abord les travaux d'assainissement. Bien qu'elle ait l'eau courante depuis trente ans, l'agglomération n'a toujours pas de système d'évacuation et d'épuration des eaux usées. La station d'épuration est maintenant réalisée et les travaux de canalisation sont en cours. L'équipement sera opérationnel dans le courant de l'année prochaine. Certes, les particuliers auront à assumer les frais des branchements individuels, mais ils disposeront de deux ans pour se retourner.

D'autre part, une caserne de pompiers a été construite à Dunes grâce à plusieurs concours financiers, dont celui d'EDF. Parmi les projets de la municipalité, il faut citer, pour l'année prochaine, l'aménagement d'un court de tennis et la construction d'une école maternelle. Celle-ci était programmée en 1984, mais l'effectif des enfants ne s'est pas révélé suffisant. Il le sera, prévoit-on, à la rentrée sco-

laire de 1985, avec l'installation de vingt-cinq ménages d'agents EDF sur le territoire de la commune.

Le projet majeur de la municipalité, c'est en effet l'aménagement d'un lotissement de vingt-cinq maisons à l'intention des agents EDF qui feront fonctionner la centrale.

Vingt-cinq ménages, cela fait quelque soixante-quinze personnes. Un apport très important pour une commune de 780 habitants. M. Vidalot évoque l'époque lointaine où Dunes en comptait 1600. C'est l'agriculture qui alors faisait vivre le bourg, lequel abritait un grand nombre d'artisans et de commerçants : tailleurs, tisserands, bourreliers, sabotiers, aubergistes. Les archives de la municipalité témoignent que la commune comptait, il y a un siècle, soixante et onze titulaires de patentes. Descendue peu à peu à sept cents habitants, la population s'est accrue au cours des vingt dernières années, surtout par l'apport de ménages qui y ont élu domicile alors que leur activité professionnelle se situe dans les villes voisines. Trois lotissements, avec vingt-huit maisons ont été aménagés. Les vingt-cinq maisons à construire dans le cadre du grand chantier viendront donc doubler le volume de la croissance récente. « Il faut être de son temps », dit M. Vidalot, qui se félicite de voir sa commune acquérir un surcroît de vitalité.

Extrait d'*Energie 2000 - Midi-Pyrénées*, n° 18, novembre 1984.

### 11.12. — Campagne tout-électrique en Midi-Pyrénées

EDF et le Conseil régional (via Alex Raymond) signent une convention-cadre en vue de faciliter le développement des usages rationnels de l'électricité.

La convention prévoit :

- le développement de l'information sur les possibilités d'utilisation de l'électricité
- la formation, la recherche, le transfert de technologie ; la conception et la réalisation de matériel électrique. Les entreprises concernées sont : Conseiller Novelec, Finovelec, Electrinova, etc.
- incitation au développement des usages rationnels de l'électricité : « EDF et la Région apporteront leur concours à la réalisation de programmes d'économie ou de substitution d'énergie faisant appel à des solutions électriques ».

EDF et la région s'engagent à apporter chacun pour les actions visées, une contribution annuelle de 3 millions de francs. Soit 1,5 M pour les actions engagées au titre du Fonds Régional de Maîtrise de l'Énergie (FRME) et 1,5 M pour les actions engagées au titre du Fonds Régional de Développement de l'Électricité (FRDE).

### ■ Le parc nucléaire français est désormais le 2<sup>e</sup> du monde

Le nucléaire représente fin 1984, avec trente et une tranches en service, 55 % de la production électrique. Les vingt-quatre tranches en cours de construction devraient porter ce pourcentage entre 70 et 75 % en 1990.

---

#### LA COLOMBE

*Une colombe blanche, blanche comme la neige  
volait,*

*Et aussi se questionnait :*

*Où est le bien ?*

*Où est le mal ?*

*Elle...*

*s'arrêta dans une île,*

*et dans la solitude,*

*se mit à penser... Où suis-je*

***Dans quel monde... me suis-je arrêtée ?***

*Suis-je vraiment seule ?*

*Est-ce que je peux vivre,*

*et voler, et penser,*

*dans la solitude ?*

*Et son petit cerveau*

*l'amena à réfléchir...*

*et conclure... Non*

***Il faut que tu vives,***

*et voles, et penses,*

*et proclames, et réclames,*

*et protestes,*

*pour sauver l'humanité*

*de tant d'inégalité.*

*Et surtout*

*combattre, combattre*

*l'énergie nucléaire,*

*parce que tous, tous ensemble,*

*elle pourrait bien nous détruire.*

Maria Monbiola, 1984.



---

Maria, est née en 1916 à Sarragossa (Espagne), militante libertaire de la CNT, réfugiée à Toulouse depuis 1939 suite à la défaite républicaine et révolutionnaire, elle continue depuis à mener le combat à Toulouse pour la transformation du monde vers une société égalitaire, sans classe. Elle est présidente d'honneur du CRAS depuis sa création.

## 1985 :

Fin 1984, EDF accuse une dette de 216 milliards de francs (dont 108 milliards empruntés à l'étranger) et un déficit, accumulé depuis 1975 qui dépasse les 20 milliards de francs.

Comme le pétrole, le prix du KW d'électricité est dépendant des variations du dollars ! En effet, le Conseil d'administration d'EDF rend compte d'un solde d'exploitation déficitaire de 2,5 milliards de francs. La provision pour perte de change a été de 5 milliards en 1984, soit 2,4 milliards de plus que prévu initialement.

EDF précise que l'essentiel du déficit est dû à la hausse du dollar. Le budget du service public pour 1984 avait été fait sur la base d'un dollar à 7,50 F, il est aujourd'hui en février 1985 à 10,50 F. Dépendant de ses emprunts, EDF ne peut garantir l'indépendance nationale.

Pour ce qui nous concerne, le Conseil d'administration dudit service public vient d'approuver les marchés de deux centrales, l'une à Bellefontaine en Martinique et l'autre à Jany-Nord en Guadeloupe pour un montant total de 86,6 millions de francs et ce avec l'accord des populations concernées, bien sûr. Approuvée aussi l'étude d'une chaudière nucléaire surgénérateur à neutron rapide de 1 500 MWé pour un montant de 95 M de francs. Nous avons affaire ici à la filière RNR (Réacteur à Neutron Rapide).

(Informations extraites du compte rendu du Conseil d'administration d'EDF - Février 1985).

### Janvier. — La justice... au nom du peuple français...

Le sieur Gabriel Froment, demeurant en Lot-et-Garonne, voit ses requêtes contre la centrale de Golfech rejetées par le Conseil d'État.

M. Froment avait requêté contre le décret du 27.10.1980 déclarant d'utilité publique la construction de la centrale, requêté contre le décret du 3.12.1981 autorisant les travaux de recalibrage du lit de la Garonne et requêté aussi contre le jugement du 9.05.1983 du tribunal administratif de Toulouse, qui avait rejeté la demande de sursis à exécution de l'arrêté du 15.09.1982 du préfet du Tarn-et-Garonne, autorisant EDF à construire deux tranches de 1 300 MWé. Requêté contre le jugement du 30.03.1983 du même tribunal ci-dessus qui avait débouté l'intéressé de sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 5.05.1981 du préfet du Tarn-et-Garonne, autorisant EDF à construire divers bâtiments sur un terrain sis à Golfech...

Rejeté M. Froment ! La guerrilla juridico-administrative, ça eut payé, mais ça ne paye pas toujours...

### 18.02 — Visite de secrétaires d'Etat à la centrale.

A l'initiative du secrétaire d'Etat au Tourisme J.-M. Baylet, visite à la centrale du secrétaire d'Etat à l'énergie Martin Malvy qui a bien précisé que les tranches 3 et 4 n'étaient pas d'actualité.

### 12-13.04. — Scénario catastrophe en Midi-Pyrénées.

Une fuite a été décelée à la centrale de Golfech. Déjà les alentours ont subi d'importants dégâts et le vent qui remonte la vallée de la Garonne laisse prévoir des risques de contamination importants aussi...

Que faites-vous ? Panique à bord !? Mais non, rien à craindre...

C'est justement pour prévenir ce type de situation que le Haut Comité français pour la défense civile a été créé. Et ce jour-là justement se tiennent à Toulouse tout un tas de conférences sur le sujet et en plus avec Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs (quelle chance !), et pis encore, il y a aussi Edwige Avice, la secrétaire d'Etat auprès du ministère de la Défense. Ouf !

### 10.07. — Le terrorisme d'Etat a encore frappé : assassinat d'un militant de Greenpeace

Sachant que le chalutier *Rainbow Warrior* appartenant à Greenpeace doit prendre la tête d'une expédition de protestation contre les essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa

(Polynésie française), le ministère de la Défense sous la pression des militaires du Pacifique, décide une intervention. C'est ainsi que dans la nuit du 9 au 10 juillet, le *Rainbow Warrior*, qui mouille dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), est secoué et coulé par deux explosions. Si une dizaine de personnes qui se trouvaient à bord ont pu quitter le bateau à la première secousse, on retrouvera noyé un militant de Greenpeace chargé des reportage, Fernando Pereira, 36 ans, père de deux enfants.

La police néo-zélandaise interceptera, deux jours après, deux membres du commando (composé d'au moins dix personnes) impliqués dans l'attentat, le commandant Alain Maffart et le capitaine Dominique Prieur, membres du service Action de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), dépendant du ministère de la Défense. Sous la pression des médias, le gouvernement français, plus de deux mois après les faits, se verra obligé de reconnaître la responsabilité de la DGSE dans l'attentat.

Charles Hernu (PS), ministre de la Défense, sera obligé de remettre sa démission en septembre 1985... Pas cher payée la mort d'un homme. Déjà en 1957, député radical de la Seine, Charles se déclare favorable à la fabrication de la bombe atomique française.

En novembre 1985, le commandant Maffart et D. Prieur sont condamnés à 10 ans de prison par un tribunal de Nouvelle-Zélande. En juillet 1986 ils sont libérés suite à une pression économique de la France sur la Nouvelle-Zélande.

Des responsables de l'attentat seront par la suite récompensés pour services rendus. En juillet 1986, Hernu est décoré de la légion d'honneur par F. Mitterrand et le général R. Emin, adjoint au directeur général de la DGSE, sur proposition du Premier ministre (Fabius) et du ministre de la Défense (P. Quillès), est nommé au grade de Commandeur. En 1989, Maffart est promu lieutenant-colonel. Et en mai 1991, il sera fait chevalier de l'Ordre national du mérite. Le ministre néo-zélandais Don McKinnon qualifiera ce geste de « franchement dégoûtant » (*Le Monde* du 08.07.1991).

En 1994, c'est au tour de Dominique Prieur d'être décorée par F. Léotard (ministre de la Défense) chevalier de l'Ordre national du mérite. Voir son livre concernant cette affaire *Agent secrète* en livre de poche, 1995.

Les victimes seront indemnisées par l'Etat français. Deux cent trente millions de centimes pour la famille de Fernando Pereira et quatorze millions de francs pour le remboursement du bateau de Greenpeace. La Nouvelle-Zélande pour la violation de son territoire recevra quarante millions de francs.

L'amiral Lacoste, grand patron de la DGSE de 1982 à 1985, dans son livre *Un amiral au secret* publié en 1997, confie que F. Mitterrand, président de la République à l'époque, était dès mai 1985 au courant des préparatifs de l'attentat.

### **Autres exemples du terrorisme d'Etat**

L'objectif à Auckland n'était peut-être pas de tuer, il n'en était pas de même le 11.01.1985 en Kanaky (Nouvelle-Calédonie). Deux militants kanaks, Eloi Machoro (un des leaders de la révolte kanak) et Marcel Nonnaro, membres du FLNKS, sont exécutés par des tireurs d'élites du GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale). Voir à ce sujet le rapport concernant la France d'Amnesty International de 1986.

La France n'est évidemment pas le seul pays à intervenir en dehors de son territoire. Dans la nuit du 07.04.1979, à la Seyne-sur-Mer (Var), « une formidable explosion réveille la ville ». Ce sont les deux réacteurs nucléaires, commandés par l'Irak à la France en 1975, en instance d'être livrés, qui sont détruits. On apprendra assez rapidement que le Mossad (services secrets israéliens) porte la responsabilité de l'attentat.

Dans les années 1970-1980, des attentats et des assassinats sont commis par de multiples groupes armés (Guerriers du Christ-Roi, Alliance apostolique anticommuniste, Front National espagnol, Bataillon basque espagnol... et les derniers, Groupes antiterroristes de libération) au service de l'Etat espagnol à l'encontre de militants indépendantistes au Pays Basque fran-

çais. Le GAL de 1983 à 1987, sera responsable de 40 attentats causant la mort de 27 personnes. Il est évident que ces crimes n'ont pu être perpétrés sans la collaboration de certains Services (police, armée...) de l'Etat français. Il est étonnant que la presse française n'ait pas eu jusqu'à présent (1998), le même empressement pour connaître l'implication de l'Etat Français dans ces derniers faits, comme elle a su le faire pour l'attentat contre le *Rainbow Warrior*.

Ces quelques faits ciblés semblent "dérisoires" comparés au génocide des peuples organisés par les Etats, de la nation indienne aux USA en passant par les arméniens, les juifs, les kurdes, les rwandais, les irakiens... les diverses guerres... Génocide nucléaire ou assassinat individuel pour raison d'Etat, il ne s'agit pas d'établir un ordre de grandeur dans l'horreur, plutôt de ne pas les oublier et de ne pas les accepter.

#### 7.08. — **Golfech : la deuxième tranche, officiellement.**

Suite à la décision du Conseil des ministres du 31.10.1984 (voir chronologie), parution au *Journal Officiel* du décret autorisant la création par EDF d'une tranche (la deuxième) de la centrale de Golfech.

Le décret a été signé le 31 juillet 1985 par le Premier ministre L. Fabius, le ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur Edith Cresson et Martin Malvy secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur, chargé de l'Industrie.

Sur le site de Golfech, EDF n'a pas attendu la parution au *Journal Officiel* pour commencer les travaux : « Depuis le feu vert donné à la construction de la tranche 2 de la centrale, les travaux sont allés bon train. A la fin du mois dernier, quelques dix mille mètres cubes de béton avaient déjà été coulés, à la fois pour les fondations du bâtiment du réacteur et pour les semelles de la table du groupe turbo-alternateur (salle des machines). A côté du bâtiment des auxiliaires électriques sont commencées. Au total, 8 % des bétons de la tranche 2 sont réalisés ». (Extrait du bulletin d'EDF, *Energie 2000 - Midi-Pyrénées*, n° 20, mars 1985).

#### 06.09.— **Mise en route de Superphénix** (voir chronologie de juillet 1976).

## 1986-1990

### « L'accident » de Tchernobyl.

### Relance du mouvement antinucléaire

#### 1986 :

##### ■ L'étude de la fusion nucléaire est démocratisée

Le laboratoire militaire du CEA de Bruyère-le-Châtel (Essonne) lâche volontairement en cette année 1986 du tritium dans l'environnement « ...pour mesurer le taux de conversion du tritium en eau tritiée dans l'environnement en se rapprochant le plus possible des conditions d'exploitation d'un réacteur à fusion » (1 g = 10 000 Ci) L'opération sera renouvelée en 1987. Voir sur la fusion, le 9 septembre 1995.

##### ■ Golfech : Cinq journées d'intoxication et de propagande

En plus des 6 numéros d'*Energie 2000/Midi-Pyrénées* diffusés par EDF à l'ensemble des abonnés de la région de Golfech pour cette année, EDF organise sur le site 5 journées, mises en scène par Elen Bourjade, chef d'aménagement de la centrale et Daniel Michon, chef de la centrale (depuis mars 1986), avec la participation de Marcel Sagot, directeur de la Région d'équipement Alpes-Marseille. L'objectif étant de rassurer les élus sur la poursuite des travaux et les électeurs sur la sûreté du monstre.

Le 09.05. — Tout d'abord, la « journée des élus ». Chaque année, depuis le 6 mai 1982 (voir chronologie les 21.06.1983, 10.05.1984 et 20.05.1985), les élus du Lot-et-Garonne et de Midi-Pyrénées sont invités par EDF pour une journée d'information sur l'avancement du chantier de la centrale à l'intérieur comme à l'extérieur, sans oublier l'aspect financier.

Le 16.05. — Ce sont les membres du Conseil général du Lot-et-Garonne qui sont conviés à visiter le « grand chantier ».

Le 23.05. — C'est la Commission locale d'information (voir le 11.05.1982) auprès de la centrale de Golfech, dont le président est J.-M. Baylet, qui s'y réunira en compagnie des responsables EDF de la centrale. Cette commission est composée d'élus mais est ouverte aux entreprises et aux associations. Elle s'est donnée deux missions : celle d'informer les populations locales et le suivi de l'impact des grands équipements réalisés. En levant la séance, le président J.-M. Baylet résumera ces deux journées en indiquant que : « Bien entendu, le parfait n'existe pas et que les accidents et incidents étaient le propre de toutes les entreprises humaines. Mais on a eu trop souvent l'impression que l'information était donnée au compte-goutte... Cela va bien mieux ici maintenant et au terme de cette réunion de la Commission, on a la preuve que les débats peuvent être ouverts, constructifs, objectifs et participer à une information valable. Le climat et les habitudes de travail entre les élus et les responsables d'EDF contribuent très largement à cette amélioration. » (*La Dépêche* du Tarn-et-Garonne, 26.05.1986).

Le 12.09. — Visite des journalistes régionaux. Au programme de la journée : information, visite du chantier et déjeuner-débat au restaurant du site. On apprendra le lendemain dans *La Dépêche du Midi* qu'EDF avait convié la presse dans le cadre du quarantième anniversaire de sa fondation, pour annoncer que le génie civil principal de tous les bâtiments du réacteur 1 de la centrale est en grande partie terminé ; que la coque de la tour de refroidissement (réfrigérant), d'une hauteur de 178,50 m est achevée (les travaux ayant commencé en mai 1985) et que d'après EDF, les travaux d'aménagement de la centrale ont progressé selon le programme prévu. La première tranche produira ses premiers kWh fin 1989 et la seconde sera mise en service en 1993.

Sur le chantier de Golfech, c'est l'entreprise Fougerolle (25 000 employés en 1986) qui est titulaire du marché principal du génie civil (bétons et travaux annexes) pour les deux tranches

de la centrale. Cette société a participé à diverses réalisations, comme l'atelier de construction des sous-marins nucléaires à Cherbourg, centrale de Creys-Malville, palais omnisport de Paris-Bercy...

Mais c'est GTM (Grands Travaux de Marseille) qui est le constructeur de la tour de refroidissement. Ces deux entreprises participeront à la construction de nouvelles prisons en 1989 (programme des 13 000 places, mis en place par la droite en 1986, approuvé et géré par la gauche en 1988).



Photo extraite de La Dépêche du Midi.

Le 21.09. — Journée « portes ouvertes » au public. Pour marquer le quarantième anniversaire de l'entreprise, EDF avait invité le public (informé par les médias), le personnel du chantier et leurs familles à la journée « portes ouvertes ». Journée animée par *La Dépêche* comme le précise ce journal du 22.09 : « A l'accueil, nos amis de Promodep et Radio-Peyrat qui surent tout au long de la journée distraire les gens, les faire patienter parfois quand il fallait attendre un peu pour visiter les expositions ou voir les documents filmés... ». L'article, signé par A.J., se termine ainsi : « Oui, ce fut une belle journée qui va encore attirer d'autres visiteurs sur le site car ce chantier est en perpétuelle mutation ».

Selon EDF, 25 000 personnes auraient visité ce jour-là le chantier (560 en 1982, 1 917 en 1983 et 5 974 en 1984 et 10 000 en 1985).

Ci-joint un texte diffusé par VSDNG à cette occasion.

### Golfech : l'épée de Damoclès

« Alors que nous vivons dans une période trouble d'intolérance et de violence quotidienne, soyons vigilants aux problèmes futurs que fera naître dans notre région l'exploitation d'une centrale nucléaire en risquant de faire prendre en otage toute une population.

Luxe et séduction sont déployés par EDF pour ses 40 ans : bande dessinée dans les écoles appelée « Le grand secret », affiches, papillons sur les pare-brise. EDF pourtant, selon le rapport de 1984 de la cour des Comptes, est déjà endettée de 189 milliards de francs et absorbe 24 % de l'investissement total français.

Savez-vous que déjà en 1982, quand vous payiez à EDF une facture de 100 F, 20 F allaient rembourser les intérêts de la dette EDF ? Ne soyez pas dupes ! Meurtrières ou inoffensives, EDF doit construire et vendre ces centrales sous peine d'un effondrement financier. L'énergie électrique produite par Golfech n'est pas destinée à notre région : elle servira à alimenter l'Espagne par une ligne de haute tension qui dénature les paysages traversés et à un prix bradé. S'il est vrai que Midi-Pyrénées est très légèrement déficitaire en électricité, ce

qu'on omet de vous dire, c'est qu'une bonne politique énergétique d'économie suffirait à couvrir les besoins : il faut 4 000 F pour économiser une tonne d'équivalent pétrole (TEP) ; il faut 12 000 F pour fabriquer cette même tonne d'équivalent pétrole par le nucléaire. Plusieurs économistes sont d'accord pour reconnaître que 7 tranches nucléaires en construction sont déjà en surplus (*L'Énergie à revendre*, Christian Girondeau).

La politique d'EDF qui compte encore aujourd'hui sur l'augmentation sensible de la consommation pour justifier Golfech, perpétue encore cette erreur : elle prévoyait une consommation de 8 milliards de TEP en 1990 ; elle réduit aujourd'hui ses prévisions de 50 %. Erreur économique donc, hérésie écologique aussi.

Est-ce qu'EDF par sa tour qui serait la plus haute du monde compte nous masquer les problèmes engendrés par le fonctionnement normal de la centrale ? EDF cite comme problème numéro 1 la destruction des algues dans les circuits de refroidissement. Mais peu importe pour elle si ces algues prolifèrent dans la Garonne réchauffée par des eaux réchauffées à 5° de plus en hiver, à 10 % de

plus en été ! Peu importe pour EDF les 22 tonnes par 24 heures d'acide sulfurique servant à détartrer les circuits de refroidissement et rejetés périodiquement. Peu importe les effluents liquides radioactifs pour lesquels EDF n'a aucune autorisation légale de rejet, alors que des dizaines de milliers de personnes seront obligées de boire cette eau. Eau qui servira aussi à irriguer les terres agricoles d'où les risques de discrédit portés sur l'exportation de nos produits agricoles vis-à-vis des pays sensibilisés aux problèmes du nucléaire et ayant arrêté leur propre

programme (RFA, Italie, Autriche, Danemark, Suède). Bien d'autres problèmes sont engendrés par le fonctionnement normal d'une centrale. Les déchets radioactifs en sont un des plus occultés car le moins résolu. Un réacteur de 1 000 MWé produit chaque année : 29 tonnes d'uranium, 1 tonne de produits de fission, 9 tonnes de gaines irradiées, 300 kg de plutonium... (alors que Golfech est prévu pour 4 réacteurs de 1 300 MWé). Il y a loin entre les affirmations rassurantes et trompeuses des officiels et promoteurs du nucléaire et la triste réalité. »

### 16.01. — « En 1990, d'après nos calculs, nous aurons de deux à quatre réacteurs de 1 300 MWé en trop... »

Déclaration de Marcel Boiteux, président d'EDF, dans un entretien accordé au journal *Le Monde*. A propos de la dette d'EDF, il rajoute : « Nos emprunts à court, moyen et long termes s'élevaient fin 1984 à 216 milliards. Ils n'atteignent plus à la fin de 1985 que 212 à 213 milliards, ceci grâce à la baisse des cours du dollar qui a réduit la valeur de notre dette en devises de 15 milliards de francs en un an ». Merci dévaluation.

Février. — Olof Palme, Premier ministre suédois est assassiné. Il aurait été partisan d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord et l'aurait exprimé trop ouvertement. Il a peut-être été tué pour cette raison, c'est une des thèses sur sa mort.

### 16.03. — Elections législatives et élections régionales

Un seul tour – élections au scrutin proportionnel – 37 millions et demi d'électeurs sont appelés à élire 577 députés (dont 555 en métropole) et 1 840 conseillers régionaux.

Ces élections pour la course au pouvoir seront marquées à Croissy-sur-Seine (Yvelines) par la mort d'un colleur d'affiches, Philippe Brocard, 36 ans, militant de la CFDT, poignardé par Régis Devaux, un sergent de carrière membre du Front National. Ces faits se sont déroulés dans la soirée du 8 mars.

— Sur l'ensemble du territoire :

Aux Législatives, l'abstention sera de 21,5 %. Les écologistes obtiennent 341 239 voix (1,2 %) sur les 28 736 080 électeurs qui se sont exprimés. La droite (UDF-RPR) obtient une majorité de députés à l'Assemblée nationale, ce qui entraînera la chute du gouvernement de gauche et la nomination par F. Mitterrand de J. Chirac (RPR) comme Premier ministre (voir chronologie, 20.03.1986). Le Front National (extrême-droite) pénètre l'Assemblée nationale avec 35 députés.

Aux Régionales, l'abstention est de 22,08 %. Sur 27 789 101 votes exprimés, les mouvements écologistes obtiennent 667 581 voix (2,4 %) et 4 élus. Le Front National (FN) obtient 137 élus. La droite obtient la présidence de vingt régions sur vingt-deux.

— Tarn-et-Garonne et le Lot et G, pas de listes écologistes aux Législatives ni aux Régionales.

Dans le Tarn-et-Garonne, double échec de J.-M. Baylet à ces élections. Aux Législatives, la direction nationale du PS impose une liste commune avec le MRG, Baylet étant tête de liste. H. Gouze (PS), député sortant, refuse cet accord, poussé par la majorité des élus et militants de la fédération socialiste du Tarn-et-Garonne, il présente une liste dissidente. J.-M. Baylet ramasse une veste, Gouze est réélu. Aux régionales, la liste officielle PS-MRG conduite par le socialiste Jean Cambon (Baylet est le second sur la liste) est battue par la liste socialiste dissidente.

— Dans la Haute-Garonne, aux Législatives les « Verts » dont la tête de liste est Desmeules, obtiennent sur 436 664 électeurs qui se sont exprimés 6 746 voix (1,54 %).

Le Conseil constitutionnel annule le 8 juillet les résultats des Législatives en Haute-Garonne. Selon le Conseil, « la non-participation à ces élections de la liste conduite par M. Houteer\*, député sortant dont la liste n'avait pas été enregistrée à tort, a été de nature à affecter les résultats du scrutin. » (*Libération*, 9 07.1986).

C'est le 28 septembre qu'a lieu le deuxième tour des législatives. Elections marquées par une forte abstention (31 % contre 20 % en mars).

\* Gérard Houteer était député PS de la Haute-Garonne depuis 1973. Opposé à l'abolition de la peine de mort, après les législatives de 1981 il est désigné par les membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale pour siéger au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire. Pour les législatives de 1986, n'étant pas en position d'être élu, il crée sa propre liste. Ce qui lui vaut d'être exclu du PS.

Les Verts ne peuvent être présents ; en effet, ils n'ont pu réunir les 8 000 F de cautionnement soit 1 000 F par candidat pour déposer leur liste. « Notre cautionnement de mars a été perdu. Ces 8 000 F se sont envolés en fumée malgré nous. Nous ne sommes en effet pour rien dans l'annulation. » Les Verts demandent aux électeurs qui relèvent de cette sensibilité politique d'exprimer par un vote blanc leur réprobation à l'égard de l'action gouvernementale.

Le PSU qui ne présente pas de liste appelle à voter à gauche. La liste du PS est cette fois-ci conduite par le parachuté Lionel Jospin (Premier secrétaire national du PS) qui remplace A. Raymond (tête de liste le 16 mars). Pour le PS, L. Jospin, G. Bapt, Roger-Machart et P. Ortet sont élus. Pour la droite, D. Baudis (étant déjà président du Conseil régional et ne pouvant cumuler les mandats, il cèdera sa place de député à son papa P. Baudis), J.-P. Séguéla, P. Monstruc et J. Diebold sont élus.

— Aux Régionales, la liste des Verts conduite par C. Moretto obtient sur 435 853 exprimés 9 209 voix (2,11 %). La liste conduite par D. Baudis obtient 13 élus, celle conduite par L. Lareng (PS-MRG) obtient 11 élus, le PC 2, le FN 2.

— Le Conseil régional Midi-Pyrénées (8 départements) passe à droite. L'élection pour la présidence se jouant à peu de voix, les marchés et les magouilles s'enchaînent. Une seule est rendue publique... Triste temps pour les socialistes dont certains responsables influents prennent contact avec Gilbert Mélac, responsable du Front National, pour négocier l'abstention des élus du parti d'extrême-droite afin d'empêcher Dominique Baudis, maire de Toulouse, d'occuper la présidence du Conseil régional. Tony Briançon, Premier secrétaire régional du PS dût démissionner, Alex Raymond fut mis en minorité au Conseil régional, Dominique Baudis est élu président du Conseil régional le 21 mars 1986. Le Front National entre au Conseil régional avec deux représentants, dont Gilbert Mélac qui obtient la présidence de la commission Energie et donc la gestion du Fonds Régional pour la Maîtrise des Energies (FRME).

20.03. — Paris. La droite, étant majoritaire à l'Assemblée nationale, forme le nouveau gouvernement. **Jacques Chirac (RPR) est nommé Premier ministre pour la seconde fois** (la première fois, sous Giscard d'Estaing de mai 1974 à juillet 1976) ; Alain Madelin, ministre de l'Industrie et du Tourisme ; A. Carignon, ministre délégué chargé de l'Environnement ; André Giraud, ministre de l'Industrie de 1978 à 1981, est nommé ministre de la Défense. François Guillaume (agriculteur syndicaliste) est nommé ministre de l'agriculture.

#### 26.04. — **Le génocide de Tchernobyl...**

Samedi, 1 h 23 (heure de Moscou soit vendredi 23 h 23 à Paris). Une explosion se produit dans le réacteur n° 4 du complexe nucléaire de Tchernobyl à 130 km de Kiev en Ukraine (Union Soviétique) qui compte 4 réacteurs RBMK 1000 (sans enceinte de confinement du réacteur en béton) en fonctionnement et 2 en construction. Un incendie se déclare aussitôt et provoque une destruction partielle du cœur du réacteur. Ce dernier fonctionnait (source officielle) à 7 % seulement de sa puissance car il était en phase de déchargement-rechargement de combustible.

C'est le premier accident de criticité reconnu dans le monde, c'est à dire avec amorce de réaction en chaîne incontôlé. Mais les experts internationaux ont eu des avis très différents sur la réelle puissance de l'explosion. Il en résulte des estimations quantitatives très divergentes quant à la radioactivité échappée du réacteur. Elles tiennent compte en plus du taux de pollution du minerai (environ 160 tonnes d'uranium enrichi à 1,8 %), de la puissance de fonctionnement du réacteur au moment de « l'accident », et s'appuient sur l'analyse des différents relevés de radioactivité fait ça et là dans le monde entier ; les chiffres annoncés à l'époque varient de 1 à 1000 ; alors que certains estiment la fuite à 100 000 curies, d'autres l'évaluent à 100 millions... Tous s'accordent à reconnaître le plus gros « accident » connu de l'histoire du nucléaire. En 1992, le ministère ukrainien de la population recense de 6 000 à 8 000 victimes des suites de l'accident, 12 000 en 1998. Sachant que la Biélorussie a été plus contaminée que l'Ukraine, et que la majorité des soldats envoyés sur le site (les liquidateurs) étaient russe, des observateurs estiment le nombre de victimes à plus de 50 000.

### **La cause officielle de « l'accident »**

« Les erreurs et violations de procédures furent les facteurs majeurs conduisant à cet accident. Cette série de violations délibérées, si extraordinaires qu'elles soient, en relation avec les caractéristiques spécifiques du concept de réacteur RBMK type 950 MWé et de son fonctionnement à basse puissance, a conduit au désastre. »

Déclaration du groupe consultatif international sur la sécurité nucléaire (INSAG), délégation de l'AIEA réunie à Vienne en août 1986, qui règle définitivement la question du pourquoi de l'accident. Mais la condamnation de quelques lampistes à des peines de prison, l'incrimination du facteur humain (en France les 2/3 des incidents sont liés au facteur humain), négligent et indiscipliné, ne sauraient cacher la responsabilité des classes possédantes, des Etats et de leurs politiques atomistes.

L'erreur de conception du réacteur était connue avant le désastre et avait été signalée officiellement au moins à deux reprises.

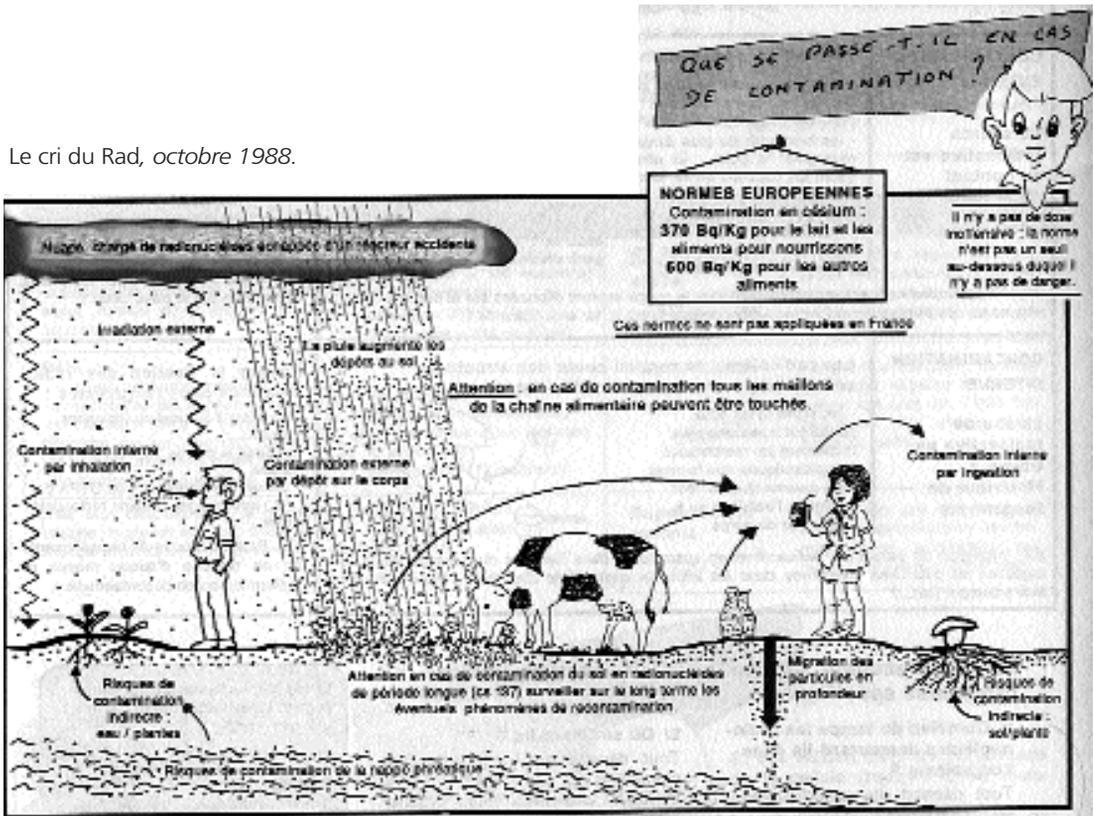
### **Les conséquences de « l'accident »**

L'accident de Tchernobyl, premier avertissement catastrophique de l'ère nucléaire, a créé une série d'effets sur la société. Les Etats ont été confrontés à un événement pouvant transformer radicalement l'opinion publique sur le nucléaire ; tout le monde prenant conscience de l'internationalisme du danger atomique.

Le mensonge et la force furent les premières réponses employées pour résoudre la nouvelle situation. De la part des autorités soviétiques qui déclarent seulement le 11 mai qu'il n'y a plus de possibilité théorique de catastrophe, laissant jusque-là les populations dans l'ignorance du danger réel. De la part des autorités françaises qui minimisèrent « l'accident » ; on se rappelle le rôle de quelques sbires du pouvoir, les ministres Madelin, Carignon, Guillaume et autres prof. Pellerin (voir la création du SCPRI en 1956 pour ce personnage), chargés de nier le passage du nuage radioactif, déclarant que le territoire national avait été épargné par les retombées ; alors que dans les autres pays européens concernés, les pouvoirs publics déconseillaient la consommation de laitages et de légumes frais (Italie) et certains conseillaient même aux femmes enceintes d'avorter (Pologne). En France le 6 mai 86, le ministère de l'agriculture déclare : « Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de Tchernobyl ». Le mensonge étatique avait pour but de se préserver des pertes économiques (fermeture éventuelle des frontières, destruction des denrées irradiées) et d'empêcher toutes réactions paniquées ou réfléchies susceptibles de chambouler le programme nucléaire français. Au pays du nucléaire l'idiot est roi ; moins il en sait, mieux il se porte.

Suite à cette période de désinformation, après l'apaisement des esprits, l'oubli des peurs engendrées, il y eut la phase de surinformation-intoxication, pour en arriver à la saturation et à l'habitude. Tout le monde a appris à vivre dans un environnement sur-irradié par les « accidents » passés et à venir (reconnu maintenant officiellement par EDF). Après cette sur-information principalement technique, le débat s'orientera surtout vers la gestion à long terme

Le cri du Rad, octobre 1988.



du nucléaire en mettant l'accent sur les problèmes de sécurité. Ce débat, aujourd'hui contradictoire et démocratique, ne porte plus que sur la fiabilité de « nos » centrales, la gestion des déchets et la radioactivité accidentelle officiellement admise... L'effet Tchernobyl, s'il a peut-être aidé quelques gouvernements européens à revoir ou à arrêter leur programme nucléaire, a été particulièrement bien maîtrisé en France.

### Les conséquences sanitaires de « l'accident »

Comme pour les estimations chiffrées de la fuite de radioactivité, il existe des prévisions très différentes des effets de ces radiations sur la santé des populations. Alors que l'AIEA reconnaît en 1992, 1 700 000 personnes irradiées et que l'OMS revendique 550 000 personnes fichées sur informatique pour suivi médical, l'Association des physiciens internationaux pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW) annonce 17 millions (dix fois plus) de personnes touchées dont 2,5 millions d'enfants.

En avril 1996, Greenpeace annonce au moins 9 millions de personnes affectées par l'accident, 400 000 personnes évacuées, 270 000 personnes vivant dans des régions contaminées, plus de 160 000 km<sup>2</sup> ( le tiers de la France), dont 10 millions d'hectares de terres agricoles contaminées. En 1998, dans la revue Campagne-Solidaire, il est fait état de 4 millions de personnes survivant dans les régions contaminées d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie.

En avril 1996 encore, le Tribunal Permanent des Peuples fait état de 321 personnes tuées immédiatement et environs 130 000 irradiations aiguës, 700 cas de cancers de la thyroïde chez les jeunes enfants, suivis de 10 décès. Le musée de Tchernobyl à Kiev affiche le chiffre de 168 000 morts.

EDF déclare, dans une brochure de 1991 (« Tchernobyl : le vrai, le faux et l'incertain ») que l'augmentation des cancers autres que les leucémies paraît difficilement pouvoir être rattachée aux radiations, le délai d'apparition dépassant en général 10 ans. Quant aux malformations

génétiques chez les animaux (il ne semble pas qu'elles soient envisagées chez l'homme), n'ayant pas été répertoriées avant l'accident, l'augmentation ne peut être chiffrée.

Le nombre de personnes atteintes de leucémies, de cancers et de malformations génétiques paraît dans ces conditions très difficile à recenser.

Une enquête épidémiologique sur le cancer de la thyroïde a été effectuée dès 1966 dans la région Champagne -Ardennes (touchée par le nuage en 1986) et autorise des comparatifs valables. Entre les périodes 1976-1986 et 1986-1996, les pathologies thyroïdiennes ont augmenté de 300 % chez les 12-19 ans, de 100 % chez les hommes et de 30 % chez les femmes. En 1998, on relève une augmentation globale de 9 % de ces pathologies sur l'ensemble du territoire, que seule l'absence d'études antérieures interdit d'attribuer à Tchernobyl.

Ce qui est certain, c'est que pour les organismes nucléocrates, Tchernobyl est une aubaine inespérée, le plus grand laboratoire rêvé. 150 instituts de recherche travaillent actuellement sur le site.

La conférence internationale de Vienne en avril 1996 tenue par l'AIEA, l'OMS et la Commission Européenne dresse un bilan sanitaire reconnaissant des problèmes thyroïdiens indéniables avec des centaines d'enfants atteints de cancers de la thyroïde surtout en Biélorussie, en Ukraine et dans une moindre mesure en Russie. Si ces organismes reconnaissent aussi les effets (mortels) psychologiques (appelés radio-phobie au début, stress aujourd'hui) sur la population et le mauvais état de certains "liquidateurs" prévoyant quelque 200 cas de cancers mortels parmi eux, en aucun cas ils ne reconnaissent l'augmentation des leucémies, des cancers autres que thyroïdiens ou encore des dérèglement génétiques divers : « Il n'y a pas d'évidence jusqu'à maintenant d'un problème majeur de santé publique résultant de l'exposition au rayonnement suite à l'accident de Tchernobyl... » (rapport de l'AIEA).

Ainsi malgré l'accumulation de rapports de médecins locaux et de témoignages faisant état d'une aggravation de la morbidité, les organismes officiels assurent que mis à part quelques cancers de la thyroïde, les conséquences sanitaires ne seraient que d'ordre psychologique.

**Pour plus d'information :** Les dossiers du GSIEN et les livres *Tchernobyl, une catastrophe*, *Sous l'épaisseur de la nuit* et *Tchernobyl, anatomie d'un nuage* et les dossiers de Greenpeace. Voir bibliographie et le livre de J.-M. Jacquemin : *Tchernobyl, ce fameux nuage, la France contaminée*, édition Sang de la terre, 1998.

## Les enfants de Tchernobyl

En 1991, de toutes parts on entendra ce cri du cœur : « Sauvons les enfants de Tchernobyl ». Tout au moins offrons-leur des vacances. Ce sera le secrétariat à l'Action humanitaire et le CEA qui chapeauteront l'opération au niveau national, relayés çà et là par quelques municipalités et associations.

En Midi-Pyrénées, ce sera l'Association France-URSS qui fera venir des enfants malades dans notre région. La prise en charge matérielle sera effectuée par le Centre Marcel-Paul de la Caisse d'action sociale d'EDF à Mondonville. Pendant le séjour, les enfants ont été examinés médicalement par des services spécialisés et avant de rentrer chez eux, ils ont eu droit à la visite guidée de la centrale de Golfech (voir le 26.03.1991). On impose une technologie et on fait oeuvre de charité. Plus cynique qu'EDF, tu meurs...

Ci-joint, la « revendication » du génocide, un extrait de l'allocution de Mikhail Gorbatchev (Secrétaire général du PC soviétique, artisan de l'ouverture sur le monde, de l'éclatement de l'URSS), à la télévision soviétique le 14 mai 1986.

Les progrès impétueux de la science et de la technique n'apportent pas que le bien à l'humanité. Le chemin des pionniers est épineux. Ni le Pôle, ni les orbites cosmiques, ni l'énergie de l'atome, ni les abysses de l'océan ne se laissent conquérir sans exiger des tributs tragiques. L'accident qui s'est pro-

duit le 26 avril à la centrale nucléaire de Tchernobyl (à 130 km au nord de Kiev en Ukraine) et qui a fait 19 morts, l'a rappelé.

Bonsoirs Camarades !

Vous savez tous qu'un malheur nous a frappés récemment : un accident s'est produit à la centrale

nucléaire de Tchernobyl. Il a douloureusement touché les Soviétiques, ému l'opinion internationale. C'est la première fois que nous nous sommes heurtés, dans la réalité, à cette force redoutable : l'énergie nucléaire qui échappe au contrôle.

Conscient du caractère extraordinaire et dangereux de l'accident de Tchernobyl, le Bureau politique s'est chargé de toute l'organisation du travail pour résorber au plus vite l'accident et circonscrire ses conséquences. Une commission gouvernementale a été instituée. Elle est immédiatement partie sur les lieux. Un groupe de travail dirigé par Nikolaï Ivanovitch Ryjkov a été créé au Bureau politique pour examiner les problèmes urgents qui se posent.

Le travail s'effectue vraiment, 24 heures sur 24. Les possibilités scientifiques, techniques et économiques de tout le pays ont été mises en action. Des organisations de nombreux ministères et services de l'URSS animées par des ministres ainsi que des savants de renom et des spécialistes, des unités de l'armée soviétique et du ministère de l'Intérieur opèrent dans la région sinistrée.

Les organismes du Parti, des Soviets et économiques d'Ukraine et de Biélorussie ont assumé une énorme part de travail et de responsabilité. Le personnel chargé de l'exploitation de la centrale nucléaire de Tchernobyl travaille avec courage et abnégation.

Que s'est-il donc produit ? D'après les rapports des spécialistes, la puissance du réacteur s'est soudainement accrue au cours de l'arrêt programmé du 4<sup>e</sup> bloc. Un dégagement considérable de vapeur et la réaction qui s'en est suivie ont conduit à la formation d'hydrogène, à son explosion, à la destruction du réacteur et en conséquence à des émissions radioactives...

...

Au nom du CC et du PCUS et du gouvernement soviétique, j'exprime ma profonde sympathie aux familles, aux parents des victimes, aux collectifs de travailleurs, à ceux qui ont souffert de ce malheur et qui en ont été directement touchés. Le gouvernement soviétique prendra soin des familles de ceux qui sont morts et de celles des accidentés...

...Pour nous, la leçon incontestable de Tchernobyl consiste en ce que, dans le contexte de la révolution scientifique et technique qui se poursuit, les questions de la fiabilité des techniques, de leur sécurité, de la discipline, de l'ordre et de l'organisation revêtent une importance prioritaire. Les exigences les plus sévères sont de rigueur partout et en tout.

Ensuite, nous estimons qu'il est nécessaire d'intervenir en faveur d'un sérieux approfondissement de la coopération dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Que pourrait-on envisager ?

— Premièrement. Créer un régime international de sécurité du développement de l'électro-nucléaire basé sur une coopération étroite de tous les Etats qui produisent de l'électricité d'origine nucléaire. Dans le cadre de ce régime, il faudrait mettre sur pied un système d'avertissement urgent et d'information en cas d'accidents et de pannes sur les centrales nucléaires surtout lorsque ces dérangements sont accompagnés d'émissions radioactives. Dans le même temps, il faudrait rôder un mécanisme international, sur une base aussi bien bilatérale que multilatérale, afin de se prêter mutuellement des secours d'urgence en cas de situation dangereuse.

— Deuxièmement. Pour discuter de l'ensemble de ces questions, il serait opportun de convoquer à cet effet, à Vienne, une conférence internationale des experts les plus compétents sous l'égide de l'AIEA.

— Troisièmement. Etant donné que l'AIEA a été créée dès 1957 et que ses ressources et ses effectifs ne correspondent plus au niveau exigé actuellement par le développement de l'électro-nucléaire, il serait opportun de relever le rôle et d'étendre les possibilités de cette organisation internationale unique en son genre. L'Union Soviétique y est prête.

— Quatrièmement. Nous sommes convaincus qu'il faudrait associer plus activement l'ONU et ses institutions spécialisées telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) aux mesures susceptibles d'être adoptées en vue d'assurer la sécurité du développement des activités pacifiques dans le domaine nucléaire.

Ce faisant, il ne faut pas oublier que dans notre monde interdépendant, il existe à côté des problèmes de l'atome pacifique, ceux de l'atome militaire. Aujourd'hui, c'est l'essentiel. L'accident de Tchernobyl a mis en évidence, une fois de plus, l'abîme qui s'ouvrira si la guerre nucléaire s'abat sur l'humanité. En effet, les arsenaux nucléaires déjà accumulés recèlent des milliers et des milliers de catastrophes beaucoup plus affreuses que celle de Tchernobyl.

Alors que l'attention envers les problèmes nucléaires s'est accentuée, le gouvernement soviétique, après avoir pesé tous les éléments dont dépend la sécurité de son peuple et de l'humanité toute entière, a décidé de proroger son moratoire unilatéral sur les essais nucléaires jusqu'au 6 août prochain, c'est-à-dire jusqu'à la date où la première bombe atomique a été larguée sur la ville japonaise d'Hiroshima ce qui a entraîné la mort de centaines de milliers de personnes.

Nous appelons de nouveau les Etats-Unis à reconsidérer, en toute responsabilité, l'ampleur du danger

qui pèse sur l'humanité et à prêter l'oreille à l'opinion de la communauté internationale. Que ceux qui sont à la tête des Etats-Unis traduisent dans les actes leur souci de la vie et de la santé des hommes.

Je réitère au Président Reagan ma proposition de nous rencontrer sans délai dans la capitale de n'importe quel Etat européen qui serait prêt à nous accueillir ou par exemple à Hiroshima et de nous entendre sur l'interdiction des essais nucléaires. L'âge

nucléaire implique sérieusement une nouvelle approche des relations internationales, l'unification des efforts des Etats à régimes sociaux différents au nom de l'arrêt de la course périlleuse aux armements, d'une amélioration radicale du climat politique international. C'est alors que se dégageront les larges horizons de la coopération fructueuse de tous les pays et de tous les peuples. Tous les hommes de la Terre y gagneront !

### Mai. — **L'après-Tchernobyl**

C'est malheureux à dire, mais l'accident de Tchernobyl a ravivé en France et dans la région les collectifs antinucléaires...

■ A Montauban, le **Comité Tchernobyl-Golfech** (qui fera paraître à partir de novembre 1987 plusieurs numéros d'une revue intitulée *Atome et à travers* définit ainsi les raisons de sa formation et les objectifs du comité :

« ...C'est cette volonté de faire silence, de pratiquer délibérément cette rétention d'informations qui a provoqué la formation du groupement de personnes indignées qui constituent alors le Comité Tchernobyl-Golfech. Personnes indignées par le silence des autorités qui dure encore, indignées par la désinvolture de l'Etat face à la santé des Français. Ce comité se veut apolitique et désire dans un premier temps diffuser des informations, se donner les moyens d'effectuer des mesures de contrôle et essayer de faire comprendre à la population les risques qu'elle court à cause de la centrale de Golfch, déjà considérée comme inutile sur le plan des besoins énergétiques français.

Les but de ce comité sont donc :

— d'obtenir les informations sur la radioactivité locale — de les diffuser le plus largement possible — de sensibiliser l'opinion sur les risques courus (au point de vue santé et économie) dans le cas du fonctionnement normal et dans le cas d'un accident toujours possible.

Au terme de cette information, nous souhaiterions que la population, comme récemment en Italie, se mobilise pour demander la suspension des travaux de Golfch. Si, comme nous, vous ne désirez pas par votre silence être complice d'un nouveau crime contre l'humanité, rejoignez-nous, aidez-nous. »

### 15.05. — A Toulouse : l'association « **Planète en danger** ».

A la suite d'une des premières manifestations après Tchernobyl, une réunion de quelque 100 à 200 personnes donna naissance au collectif qui regroupait alors : Les Amis de la terre, l'Association toulousaine d'écologie, la Confédération nationale du travail, l'Union des travailleurs communistes libertaires, le Parti Socialiste Unifié et des individus.

Dans une interview à *L'Environnement* (n° 7, juillet 1987, revue éditée par Uminate), D. Roussée, président de Planète en danger présente le collectif : « ...Planète en danger est une association loi 1901 qui a pour but la lutte et l'information antinucléaires, qu'il s'agisse du nucléaire civil ou du nucléaire militaire. On a choisi de faire les deux en même temps parce que les deux sont tellement imbriqués qu'il faut lutter sur les deux plans en même temps. »

Au cours des années suivantes, Planète en danger se transforma en un collectif d'individus qui interviendra de manière très spectaculaire et non violente principalement contre le nucléaire, l'écologie sous toutes ses formes, mais aussi sur bien d'autres thèmes comme le travail, la télé, la publicité, l'armée... En 1998 l'association existe toujours.

### ■ A Agen : l'association « **Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfch** » (VSDNG).

Après le 10 mai, lors d'une assemblée générale, l'association SOS-Golfch (créée en 1972, voir chronologie) est dissoute et donne naissance à l'association VSDNG. Dans un texte diffusé en septembre-octobre 1986, VSDNG s'autoprésente ainsi :

## Une association pour informer, débattre, agir...

« Une association de rétrogrades, de passésistes, d'obscurantistes, comme le disent encore certains ? Quelle bêtise ! Nous croyons à la science quand elle est au service de tous les hommes. Pour le nucléaire, nous disons « danger » depuis longtemps. Est-ce notre faute si la réalité nous donne raison ?

Qui sommes-nous, alors ? Des citoyens comme vous. Mais avec nous, parmi nous, il y a des scientifiques qui crient aussi « danger ». De plus en plus fort. Mais avec nous des économistes qui crient « scandale financier, surproduction d'électricité, gaspillage... » Alors ?...

Vous avez peut-être visité la centrale de Golfech dimanche 21 septembre. Nous aussi. Une cathédrale ? Peut-être. Mais êtes-vous convaincu ? Sûre, la centrale de Golfech ? Qui croire ? Eux ou nous ? Si nous nous trompons, tant mieux ! Mais si EDF se trompe ?... Impossible un accident à Golfech ? Avant Tchernobyl, on nous affirmait déjà que tout accident nucléaire était impossible. Alors ?...

Impossible, un accident majeur à Golfech ? Golfech n'est pas Tchernobyl, bien sûr. Mais alors, pourquoi les autres pays européens ont-ils bloqué leur pro-

gramme nucléaire ? D'ailleurs, imaginer un accident majeur à Golfech, c'est très simple scientifiquement. Avec l'aide du journal *Libération*, nous l'avons fait : le 10 septembre 1990 à 20 h 11, le pressuriseur réglant la pression de l'eau dans le circuit primaire claque... C'est tout simple, tout bête. Et d'une petite probabilité de survenance dira EDF. Peut-être. Mais personne ne niera les conséquences... Nous vous proposerons bientôt le scénario des 48 heures qui suivraient un tel accident.

Sûrs d'eux, les « antinucléaires » ? Nous n'avons rien à vendre. EDF vend de l'électricité. Nous voudrions simplement vivre sans crainte. Une chose est certaine : la radioactivité ne ferait pas de différence entre les « pro » et les « antinucléaires »... mais ce sera trop tard. Prêts à débattre jusqu'au bout, l'association Vivre sans le danger nucléaire de Golfech ? Oui. Le 7 novembre, elle propose un débat contradictoire public à EDF avec la participation de personnalités. A vous de juger. Bonne journée.

VSDNG – BP 343 – Agen.

■ En ce mois de mai, création de deux laboratoires indépendants d'analyses de la radioactivité (indépendants des industriels du nucléaire, des pouvoirs publics et de tout parti politique), l'un dans l'Ouest de la France, L'ACRO, et l'autre dans le Sud, La CRII-RAD.

Voir ci-joint, comment les deux associations se présentent et un texte de la CRII-RAD sur les conséquences du passage en France du nuage de Tchernobyl.

## L'ACRO. Chez vous. Pourquoi ? Comment ?

« Début mai, à Caen, pour réagir au silence et à l'incohérence des déclarations officielles, après la catastrophe de Tchernobyl, de nombreuses personnes et associations s'organisent sous le nom de Comité Tchernobyl-Flamanville.

En moins d'un mois, entre le 16 mai et le 6 juin, le comité anime avec l'aide de spécialistes, sept conférences et débats publics à Cherbourg, Lisieux, Caen, Vire, Rouen, Alençon, Sannerville.

Confronté partout au besoin d'information, le comité élargit son action en fondant l'ACRO — Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest — dont les statuts garants de son

indépendance sont déposés le 7 octobre 1986 à la préfecture de Caen.

L'ACRO a pour buts :

- la recherche sur les rayonnements ionisants
  - la diffusion publique des informations recueillies
  - la création d'un laboratoire indépendant d'analyse de la radioactivité financé par souscriptions.
- L'ACRO est ouverte à tous sans discrimination d'aucune sorte, elle vous offre la possibilité de connaître, donc de contrôler, les implications de l'industrie nucléaire sur nos vies. »

ACRO – BP 7028 – 14034 Caen.

## LA CRII-RAD : La Commission Régionale Indépendante d'Information sur la Radioactivité

« 29 avril 1986. — Un groupe de citoyens de la Drôme et de l'Ardèche, sensibilisés depuis longtemps aux problèmes de l'énergie nucléaire, se concertent : ils viennent d'être informés par des correspondants étrangers de l'accident de Tchernobyl. Ils décident de rechercher des informations et à leur tour d'en informer le public.

30 avril. — Intervention à l'antenne de Radio-France Drôme.

1<sup>er</sup> mai. — Intervention au cours d'une manifestation sportive à proximité de Montélimar.

2, 3 et 4 mai. — Prélèvements d'eau de pluie. Avec un compteur geiger, il est constaté une augmentation de la radioactivité de l'eau de pluie,

ainsi que de l'activité ambiante. Demande d'un rendez-vous au maire de Montélimar.

6-7 mai. — Lecture de la presse étrangère dont les communiqués font état de retombées radioactives et de recommandations au public. Prélèvements de lait, de salades, de terre et de mousse. Contact avec les laboratoires de l'INRA et de la Chambre d'agriculture, pour analyser des légumes à l'exportation. Contacts avec la préfecture du Vaucluse et les services de la protection civile de la Drôme.

9 mai. — Le Laboratoire de physique nucléaire de Lyon analyse les échantillons prélevés les 2, 3, 4, 6 et 7 mai. Au vu des résultats, le directeur du laboratoire prévient la presse et fait une déclaration qui sera diffusée à France-Inter le 10 mai.

10 mai. — Entrevue avec le sénateur-maire de Montélimar ; demande de contrôle de thyroïde

pour les enfants ayant séjourné sous la pluie. Sans suite.

12 mai. — Conférence de presse à Avignon.

14 mai. — Deux futurs membres de la CRII-RAD assistent en auditeurs libres à la réunion de la Commission sur les installations énergétiques en préfecture de Valence. Intervention « sauvage » et production des résultats d'analyses faites à Lyon, seul document écrit remis ce jour-là à la commission officielle.

15 mai. — Première réunion publique au Teil-d'Ardeche. Une centaine de personnes décident de créer une structure indépendante, la CRII-RAD. »

La CRII-RAD. « La Cime »

471, av. Victor-Hugo 26000 Valence.

(Document extrait de la *Gazette nucléaire*, n° 75).

## La CRII-RAD et Tchernobyl

« La CRII-RAD a démontré, ce qui a été longtemps nié par les pouvoirs publics, que la France et en particulier le Sud-Est, ont été contaminés par des radioéléments en provenance de la centrale nucléaire de Tchernobyl. De très nombreux citoyens ont été choqués par le fait que l'information officielle sur les conséquences en France de l'accident de Tchernobyl a fait cruellement défaut. La CRII-RAD prétend avoir contribué à rétablir une situation plus normale.

Environ 200 échantillons de produits végétaux et animaux, ainsi que de l'eau et de la terre ont été analysés pour la CRII-RAD au Laboratoire de physique nucléaire de Lyon, et les résultats présentés au public au fur et à mesure. Ces produits provenaient tous du sud-est du pays et de la Corse. A quelques exceptions près, les résultats ont confirmé une contamination non négligeable de toute la chaîne alimentaire. Le dossier scientifique de la CRII-RAD vient d'être rendu public. L'administration n'a jusqu'à ce jour pu fournir aucun document apportant la preuve de l'inexactitude

des chiffres présentés par la CRII-RAD. Elle s'est contentée jusqu'à présent de communiqués laconiques et souvent contradictoires. Aux dernières nouvelles, le SCPRI confirmerait les chiffres de la CRII-RAD.

Le nuage de Tchernobyl et les précipitations pluviales qui se sont produites lors de son passage ont contribué à polluer notre environnement en radioéléments de longue période. L'irradiation externe des habitants de notre région a été mineure, par contre la contamination interne par ingestion de produits alimentaires qui ont concentré ces radioéléments se révèle préoccupante pour la santé de la population.

La CRII-RAD n'accepte pas les moyennes de radioactivité qui ont été données par le SCPRI car elles ne rendent pas compte des phénomènes de concentration locaux qu'elle a pu observer. D'autre part, les 140 points de mesures du SCPRI sur l'ensemble de la France se révèlent très insuffisants, et sur la variété des produits testés, et également sur la répartition géographique. »

### ■ A Paris. Le Comité Nogent-sur-Seine.

« L'association est née des ruines du mouvement antinucléaire francilien. La décision fut prise lors d'une excursion en car à la centrale de Nogent-sur-Seine dans l'Aube, organisée par le CAN du 11<sup>e</sup> arrondissement et les Verts. Première réunion en septembre. Notre but initial était la non mise en service de cette centrale ». Le Comité, depuis sa création, édite le *Journal Stop Nogent-sur-Seine*.

### Du 9 au 23 mai — **Enquête publique sur les rejets chimiques non radioactifs de Golfch**

Cette enquête bien tardive illustre le saucissonnage de la procédure pour l'installation des centrales nucléaires (l'enquête publique pour le projet général date de 1979, l'enquête sur les rejets radioactifs aura lieu en septembre 1989). Les résultats de cette enquête ne seront jamais publiés. Par contre, au début des années 1990, les antinucléaires du Comité Stop-Nogent-sur-

Seine publient les résultats d'une enquête sur les rejets d'effluents non radioactifs de deux réacteurs de 1 300 MWé, type Golfech :

Différentes opérations pour le fonctionnement normal d'une centrale électronucléaire nécessitent des produits chimiques. Quelques exemples :

- lutte contre l'entartrage : par action de l'acide sulfurique ; sulfates rejetés : 18,3 t/jour en moyenne (jusqu'à 30 t maxi).
- production d'eau déminéralisée : 1,3 t de sodium/an ; 3,4 t de chlore/an.
- pour la décontamination du matériel : rejets de phosphates : 2,4 t/an de manière discontinue (par exemple 185 kg en 24 h).
- élimination de l'oxygène de l'eau : hydrazine : 150 kg/an.
- anticorrosion du circuit de l'eau : hydrazine : 150 kg/an.
- anticorrosion du circuit secondaire : morypholine : 2 t/an.
- régulation de la réaction nucléaire : acide botique : de 13,3 t/an mini à 68 t/an de manière discontinue.
- lutte contre les salissures biologiques : ammoniacque : 400kg/an.

### 09 au 23.05. — **Enquête hydraulique sur les rejets d'eau de la centrale dans la Garonne**

C'est entre Golfech et Collayrac (Lot-et-Garonne) que se déroule cette enquête d'utilité publique. A cette occasion, un collectif — composé des Travailleurs Paysans, VSDNG, Des Verts, Collectif Paix, FA, CAN Tonneins, LCR, Ligue des Droits de l'homme, Libre pensée — mène un travail d'information. Dans un texte diffusé, il rappelle : « Souvenez-vous (extrait de l'étude d'impact d'EDF de 1979, p. 76) : la plus grande partie des eaux utilisées, tant pour l'alimentation humaine que pour l'agriculture est directement prélevée dans la Garonne... parce qu'entre Golfech et Agen, la nappe alluviale a une épaisseur réduite, il est difficile d'y pomper des débits notables. Vous, les usagers, quelle eau boirez-vous ? Vous, les agriculteurs, quelle eau pour vos cultures ? »

Le CAN Tonneins et le Collectif Paix appellent à « aller dans les mairies signifier votre opposition sur le dossier d'étude d'impact ».

Ci-joint, un communiqué de VSDNG, publié par le journal *Sud-Ouest* le 12.09.1986.

### **Protégeons la Garonne**

« L'association Vivre sans le danger nucléaire de Golfech

— rappelle que les anciens protégeaient les sources car l'eau est un des éléments essentiels à la vie ;

— constate que de nos jours beaucoup de personnes se désintéressent de ce problème du fait qu'elles ignorent souvent la provenance des eaux distribuées par les services de distribution publique d'eau potable ;

— signale que — contrairement à certaines régions — entre Golfech et Agen, du fait que la nappe alluviale a une épaisseur réduite, les agglomérations

et les syndicats des communes ont, dans l'ensemble, dû renoncer depuis longtemps aux captages dans la nappe, pour s'alimenter directement dans la Garonne ;

— considère que, dès lors, les eaux de la Garonne doivent être regardées comme la source alimentant des dizaines de milliers de personnes ;

— demande en conséquence, que ne soient pas autorisés les pompages et les rejets en Garonne de l'eau empruntée pour le refroidissement des tranches nucléaires de la centrale de Golfech, ainsi que les rejets en Garonne des effluents produits par ces tranches, et les rejets radioactifs. »

10.05. — A Golfech, sur la place du village ils étaient près de 200 personnes à avoir répondu à l'appel de SOS-Golfech, des Verts, des Travailleurs Paysans, du Collectif Paix et d'autres. Un des organisateurs précisait « que le rassemblement avait pour but d'exiger le gel de la centrale de Golfech et de manifester notre solidarité avec tous ceux que le nucléaire tue ou tuera et de rappeler que les premiers touchés sont les travailleurs du nucléaire qu'on oppose trop souvent aux antinucléaires ».

Le Pr Louis Lareng (PS), conseiller régional, inventeur du SAMU (Service d'aide médicale urgente) et patron du SAMU Haute-Garonne, est invité à se joindre à cette manifestation. Mais

Louis ne peut venir, il le fait savoir par un communiqué dans *La Dépêche* du 15 mai 1986 : « Je ne pourrai assister ce samedi 10 mai à la manifestation silencieuse organisée à Golfech, sur la catastrophe de Tchernobyl. Je comprends que devant la difficulté à maîtriser la radioactivité, les hommes manifestent leur inquiétude. Bien que nous soyons rassurés en ce moment sur les suites de cet accident technologique majeur et que les centrales nucléaires aient été nécessaires à une époque, il est urgent que les pouvoirs tirent les conséquences de cette catastrophe. Il est nécessaire de rassurer les populations sur les programmes de sécurité et de n'envisager l'éventuelle construction d'une centrale qu'après études approfondies d'absolue nécessité énergétique. »

#### 24.05. — 5 000 antinucléaires défilent dans les rues de la capitale.

« Plus jamais Tchernobyl. Pour une information indépendante. Pour l'arrêt de la construction de nouveaux réacteurs. Pour réorienter la politique énergétique », c'est le contenu de l'affiche diffusée par les Verts qui appelaient à cette manifestation à Paris. Ils seront 5 000, de la Bastille au ministère de la Santé, à avoir répondu à l'appel des Verts et d'autres.

« Inactifs aujourd'hui, radioactifs demain », criaient certains. « Le nucléaire c'est la guerre, la guerre impérialiste », gueulaient les trotskistes. « Société nucléaire, société policière », scandaient les anarchistes. Les Amis de la terre, Greenpeace et des associations de protection de la nature refusèrent d'appeler à cette manifestation et n'y participaient qu'individuellement, parce que certaines organisations d'extrême-gauche comme la LCR avaient convoqué leurs militants et sympathisants à cette manifestation.

28.05. — A Toulouse. Une marche (Capitole-Monument-aux-morts) contre le danger nucléaire regroupe 300 à 1 000 personnes selon les sources. La manifestation est appelée par les collectifs Planète en danger et Vivre sans le danger nucléaire de Golfech (VSDNG). On notera la participation de l'ATE, des Verts, du PSU, du CODENE, du MAN, de la LCR, de Lutte Ouvrière et d'inorganisés... Les principales revendications sont : une information indépendante, l'arrêt des centrales de type Tchernobyl et une réorientation de la politique énergétique. De nombreuses fleurs furent déposées au monument aux morts « en mémoire des années à venir ».

Textes diffusés lors de la manif : « Plus jamais Tchernobyl » (Planète en danger) ; « Qui a dit insécurité ? » (du groupe Albert-Camus – Fédération anarchiste) ; « Tchernobyl merci, tu nous réveilles » (Parti humaniste) et « Adieu vodka, adieu caviar... » (individus et libertaires) dont voici ci-joint le contenu.

#### Adieu vodka, adieu caviar...

« La crise pétrolière de 1973 a démontré que l'approvisionnement énergétique était le talon d'Achille des puissances industrielles. Exposées aux revendications et aux exigences des pays producteurs de pétrole, elles ne pouvaient tolérer le partage de leurs pouvoirs.

La réponse immédiate fut la réactivation et l'accélération de leurs programmes énergétiques nationaux. En France (pays pauvre en énergie naturelle), les diverses études d'applications techniques, militaires, économiques, scientifiques avaient imposé l'atome. Avec la crise, le gouvernement s'empessa de lancer un vaste programme de construction de centrales électro-nucléaires sur tout le territoire.

L'heure était à la lutte antinucléaire. De tous côtés on mobilise. L'opposition a de multiples facettes, tant sur le fond que sur la forme. Divers courants de pensées apparaissent et s'expriment, motivant la lutte : cela va de la peur d'une énergie polluante

et non maîtrisée au refus du type de société engendrée par ce choix énergétique. Sur le terrain, les actions sont aussi diversifiées : informations, manifestations, sabotages contre EDF et les entreprises travaillant sur les sites.

La réponse du pouvoir n'est pas surprenante : répression policière, propagande sur les bienfaits économiques (électricité moins chère) et sur les retombées sociales (création d'emplois, argent frais dans les communes), sans oublier les pots de vin aux propriétaires terriens et aux notables locaux (1 milliard par an au Conseil régional Midi-Pyrénées). Tout le monde rentre dans la ronde, surtout les racheteurs de bulletins de vote. En 10 ans, le pouvoir a su renverser la vapeur et faire passer le nucléaire pour une énergie sûre. L'arrivée de la gauche à la barre accentue le morcellement des luttes sociales, l'antinucléaire n'y échappera pas...

« 1986. La catastrophe de Tchernobyl confirme que la pollution nucléaire n'a pas de frontières, l'armée française n'a pas réussi à arrêter le nuage, la ligne Maginot est encore une fois inutile. Preuve est faite que ce n'était pas un problème local ou national, mais bien international.

Les habitants de Plogoff ont refusé leur centrale mais ont-ils été épargnés par les retombées de Tchernobyl ? Le seront-ils par celles de Golfech ? Si les médias ont beau jeu de dénoncer le manque d'informations en URSS, pendant quinze jours, ils ont eux-mêmes été complices, comme d'habitude, du pouvoir et de sa technocratie. On nous a caché le passage du nuage ; serait-ce pour écouler une surproduction agricole et laitière ou pour désamorcer toute tentative de réaction collective ?... La réponse du pouvoir a été claire : « Éviter l'hystérie antinucléaire et la panique de la population », dit le ministre de la Famille et de la Santé publique.

Dévoiler la vérité, c'était relancer le débat, remettre en cause la politique énergétique (n'oublions pas que la France possède, en proportion, le plus grand arsenal nucléaire au monde). Alors que les informations nous arrivent obscures et parcellaires, les médias se focalisent sur les ébats gouver-

nants : la chasse aux terroristes et aux délinquants, clef de voûte de leur idéologie sécuritaire.

Mais qui sont les véritables terroristes sinon ceux qui aujourd'hui choisissent froidement le nucléaire, une énergie qui suppose le sacrifice calculé de populations ; ceux qui n'hésitent pas à recourir à des attentats : affaire Greenpeace ; ceux qui posent des bombes dans des lieux publics pour régler leur conflit d'Etat à Etat ; ceux qui massacrent sous prétexte de pacifier (Tchad, Lybie...), perpétuant ainsi un état de guerre permanent ; ceux qui manipulent aussi ouvertement la désinformation et le mensonge ?

C'est l'Etat dans tous les cas qui est à l'origine de la réelle insécurité. Demander à l'Etat de mieux contrôler les dangers du nucléaire, de développer les moyens de dépollution et de protection, ce serait déjà accepter le choix énergétique. L'heure n'est plus au marchandage, mais à la réflexion sur les moyens d'arrêter la machine. Trouver des réponses collectives et les exercer par des actes concrets. Affirmer nos positions, notre refus au projet Golfech de la première à la dernière tranche. Arrêt total du nucléaire civil et militaire partout et tout de suite. »

28.05.1986.

**5.06. — A Toulouse. Près de 200 personnes participent à la réunion-débat organisée par Planète en danger. La soirée fut mouvementée. Une partie de la salle n'acceptant pas les orientations prises par Planète en danger. Certains point du texte d'appel à ce débat étant vécus comme un recul des positions antinucléaires ; les auteurs exigeant un contrôle plutôt que le démantèlement de toutes les centrales atomiques en fonctionnement.**

Voir ci-joint, le contenu du tract.

## Plus jamais Tchernobyl

### • Pour une information indépendante

En URSS, le silence des autorités a été brisé par l'ampleur continentale de la catastrophe. En France, après 14 jours de mensonges et de désinformation, le SCPRI avoue que nous avions aussi été touchés par la radioactivité. Cette irresponsabilité mérite d'être sanctionnée. Le SCPRI doit être profondément réorganisé et décentralisé. Son directeur, le professeur Pellerin, doit démissionner.

— Près de chaque centrale : une commission de contrôle paritaire.

— Nationalement : une haute autorité de la Sécurité nationale, indépendante d'EDF, du CEA et du pouvoir politique.

— Ces institutions seront dotées de réels moyens financiers. Elles auront une triple mission : information du public, contrôle du SCPRI et du SCS et contre-expertise.

— Au niveau de la CEE : une haute autorité européenne.

### • Pour l'arrêt de la construction de nouveaux réacteurs

La France s'est placée dans une dépendance dangereuse vis-à-vis du nucléaire et elle produit trop d'électricité, aujourd'hui et pour longtemps. Penly 1 et 2, Cattenom 3 et 4, Golfech 1, Chooz B1, Nogent 1 et 2, doivent être abandonnés. Aucun nouveau réacteur ne doit plus être construit.

### • Pour réorienter la politique énergétique vers les économies d'énergie et les énergies renouvelables

La maîtrise de l'énergie est aujourd'hui possible. Elle permettrait de compenser, et au-delà, les emplois perdus par arrêt de la construction de nouveaux réacteurs. Un tiers de l'électricité peut être économisée sans remettre en cause la satisfaction des besoins. C'est à partir de centrales au charbon (munies de systèmes de désulfuration et de dépoussiérage), de la mise en place d'éoliennes (comme par exemple au Danemark et en Califor-

nie...), du développement de la filière photovoltaïque, etc., que sera assurée la production d'électricité.

Arrêt immédiat de la filière de surgénérateurs et des centrales types Tchernobyl : Bugey, Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux. Pour éviter d'autres Tchernobyl, organisons-nous dès aujourd'hui. Le nucléaire,

c'est un risque inacceptable. L'information et les choix énergétiques, c'est l'affaire de tous. Le collectif Planète en danger s'est constitué pour réagir à l'indifférence. Si vous désirez y participer, nous vous invitons à une réunion pour organiser nos actions futures, le 5 juin à 20 h 45 (22, allées de Barcelone). »

Juillet. — « Notre publication doit mettre en relief les différences radicales dans la conception des réacteurs nucléaires qui rendront impossible à Golfech un accident du type Tchernobyl et même un accident qui pourrait être cause de grave danger à l'extérieur. » (*Energie 2000/Midi-Pyrénées*, juillet 1986).

### 27.08. — Viticulteurs contre l'uranium.

A Beaufort (Hérault), malgré divers avertissements de viticulteurs hostiles aux recherches, la COGEMA installe un chantier de sondage de terrain en vue d'y découvrir de l'uranium. Quelques heures plus tard, 400 viticulteurs investissent le chantier. Après avoir écarté les ouvriers du chantier, deux groupes électrogènes furent jetés au fossé. Un baraquement était détruit ainsi qu'une voiture de fonction. Après avoir endommagé le moteur de la foreuse, le derrick est renversé à l'aide d'un camion de la COGEMA. La police en arrivant sur les lieux ne pourra que constater les dégâts.

### 03.09. — « Accident à la gare SNCF d'Agen ».

#### Article de l'association VSDGN.

« Ce jour-là, à 3 h 55, un surchauffement des essieux d'un wagon provoque l'incendie d'un container transportant du minerai faiblement radioactif. L'incident est sans gravité mais il a mis en relief :

— les lacunes de la protection et de l'intervention en cas d'accident dans le transport des matières radioactives : pas ou peu de préparation des personnels concernés, pas d'équipement spécialisé des pompiers et de la protection civile, appareils de mesure de la radioactivité empruntés au SAMU et tout ceci, malgré l'aplomb des affirmations des services concernés.

— la circulation sous le secret des matières radioactives, secret y compris pour une grande partie du personnel de la SNCF. Raisons invoquées : les attentats terroristes. N'est-ce pas plutôt la crainte que les populations concernées refusent le passage de ces convois dangereux ?

#### • *Le transport des déchets radioactifs*

On peut imaginer avec une très grande crainte la gravité d'un tel accident avec des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires. Or pour un réacteur PWR de 1 000 MWé, on utilise 90 tonnes de combustible (actuellement deux réacteurs de 1 300 MWé sont construits à Golfech). Chaque année, un tiers du combustible irradié est extrait, ce qui représente 29 tonnes d'uranium, une tonne de produits de fission, 300 kg de plutonium et 9 tonnes de gaines irradiées.

Ce combustible irradié est extrêmement radioactif à sa sortie du réacteur et il doit être immergé dans de grandes piscines remplies d'eau pendant 5 mois pour permettre une décroissance de sa radioactivité. Il est ensuite transporté au centre de retraitement des combustibles irradiés à La Hague, près de Cherbourg dans le Cotentin. Parmi ces combustibles irradiés, appelés déchets radioactifs, on trouve par exemple du krypton 85 actif 215 ans, césium 137 actif pendant 600 ans et plutonium actif 500 000 ans...

Les emballages pour ces combustibles sont des châteaux de plomb pesant environ 50 tonnes. Pour les quatre réacteurs de Golfech, entre 40 et 50 convois routiers ou 20 à 30 convois ferroviaires seront nécessaires au transport de ces châteaux. Les conteneurs doivent résister à une chute de 9 m sur terrain plat et 1 m sur terrain accidenté, ainsi qu'à un incendie de 800 °C pendant 30 minutes. Est-il impensable qu'un accident ferroviaire ou routier plus grave puisse se produire ?

Il est certain que les risques d'accident, multipliés par l'accélération du programme nucléaire (si 50 réacteurs fonctionnent, ce sont 500 transports de combustibles irradiés qui convergeront vers l'usine de La Hague, et probablement le double avec les centrales européennes) et les quelques accidents déjà arrivés sont source de nouvelles inquiétudes. Il faut ajouter aux trans-

ports de combustibles irradiés, les transports entre l'usine d'enrichissement de l'uranium et celle de fabrication des éléments combustibles (transport d'hexafluorure d'uranium) et ceux entre cette dernière usine et la centrale (transport d'oxyde d'uranium). (Thèse Doctorat Dufetelle).

• *Le risque à domicile*

C'est une nouvelle sorte de risque majeur que crée le transport des déchets provenant des cen-

trales nucléaires. L'accident de transport peut frapper n'importe quand, n'importe où, n'importe qui.

Nous sommes donc tous concernés.

Ces multiples transports des déchets radioactifs sont une raison supplémentaire de notre refus du nucléaire. »

Vivre sans le danger nucléaire  
de Golfech

### 15.10. — Chute mortelle sur le site de Golfech.

Joël Belmonte, un ouvrier monteur de l'entreprise Golfech-Industrie, qui était en train de fixer une traverse de la charpente métallique de la salle des machines du réacteur 1, fait une chute de 15 m de hauteur et trouve la mort.

07.11. — Agen. A l'initiative de VSDNG, une réunion publique et un débat contradictoire a lieu avec la participation de diverses "personnalités". EDF est invité, mais refuse d'y participer, arguant que la Commission locale d'information reçoit déjà de sa part toutes les informations désirées et que donc l'information supplémentaire proposée par VSDNG n'est pas nécessaire. (Courrier EDF envoyé à VSDNG).

### 19.11. — L'effet Tchernobyl à Montauban.

C'est le début d'une série de conférences-débats où les autorités vont se charger de rassurer les populations et les divers intervenants concernés par le risque nucléaire et sa protection.

Le point culminant dans la région sera le colloque de Montauban, « Santé et Sécurité » en janvier 1988. Aujourd'hui, c'est la Société française d'énergie nucléaire (SFEN), représentée par son président régional Hubert Planel, qui organise une exposition « Sécurité et Nucléaire » (qui se tiendra du 28 novembre au 9 décembre 1986).

### 06.12. — L'effet Tchernobyl à Toulouse.

Conférence sur « la sécurité et la protection des populations face aux risques nucléaires en temps de paix ». Elle est donnée au cercle militaire par Michel Genesco, responsable des questions nucléaires à la direction de la Défense et de la Sécurité civile, au ministère de l'Intérieur.

Nous apprendrons par *La Dépêche du Midi* du 8 décembre qu'il a été rappelé « qu'en France 5 000 personnes ou organismes détenaient des matériaux radioactifs depuis l'hôpital où l'on dispose de quelques millicuries jusqu'aux centrales nucléaires où l'on « domestique » des milliards de curies. Entre les installations civiles et militaires transitent quotidiennement des combustibles, et le nombre annuel de ces transports s'établit à 200 000. » Et que « notre département (Haute-Garonne) est traversé par des convois ferroviaires, venant de Catalogne (Espagne) où fonctionne une centrale nucléaire, transportant des combustibles irradiés à destination de l'usine de retraitement de La Hague ».

Plusieurs professeurs, médecins civils et militaires ainsi que divers membres de la Croix-Rouge et de la Protection civile participaient à cette conférence.

### 16.12. — Les bûcherons de l'antinucléaire.

Un article du journal *Sud-Ouest* fait état d'une pratique courante en RFA : le sciage des pylônes électriques. Pour 11 pylônes abattus en 1985, ce sont 50 qui l'ont été en 1986 (85 autres ont été seulement endommagés).

Cette pratique qui peut être dangereuse pour les "acteurs" (attention au sol humide) semble inquiéter un peu les autorités ; cent mille marks de récompense ont été promis à qui fournira des renseignements sur les cellules scieuses... Avis !

## 1987 :

« Sous prétexte d'« intérêts économiques » et autres balivernes comme le « progrès », nos gouvernants nous imposent, sous la direction avisée de leurs spécialistes, de produire un monde qui nous détruit. Sur l'autel des « impératifs économiques », nous devons sacrifier notre vie, accepter de mettre en péril notre existence par l'ensemble des nuisances qu'il nous faut produire et consommer à leur service. »

Un cobaye récalcitrant, le 28 mars 1987.

Extrait de la plate-forme du Comité « Irradiés de tous les pays unisons nous ».

### ■ Mais où en est le programme électro-nucléaire ?

Côté finances, c'est pas triste. Pierre Delaporte qui remplace Marcel Boiteux (Directeur général de 1967 à 1979 puis président de 1979 à avril 1987, aujourd'hui à la retraite) à la présidence d'EDF, déclare au journal *Le Monde* du 30 septembre 1987 : « Nous sommes en valeur absolue l'entreprise la plus endettée de France. 220 milliards de francs, c'est considérable »

Pierrot ne compte pas les 30 milliards (valeur 1987) de subventions et donations diverses accordées depuis 1979 par l'Etat à EDF.

— Côté programme, Georges Vendryès, conseiller scientifique de l'administrateur général du CEA, écrit, dans un article publié dans le journal de l'AEIA fin 1986 : « Depuis quarante ans les grandes décisions concernant le développement du programme nucléaire français sont prises par un groupe très restreint de personnalités occupant des postes clés dans le gouvernement ou dans la haute administration d'EDF, du CEA et quelques sociétés industrielles concernées par le programme. »

Comme en 1986, les nucléaristes et syndicalistes gestionnaires reconnaissent le surdimensionnement du programme nucléaire. La seule chose qui les différencie, c'est le nombre de réacteurs en trop à l'horizon 1990. Dans un entretien accordé au journal *Le Monde* le 16 janvier 1986, Marcel Boiteux, alors président d'EDF, déclarait : « En 1990, d'après nos calculs, nous aurons de 2 à 4 réacteurs de 1 300 MWé en trop... ». Son successeur à la présidence, dans une interview accordée au *Monde*, le 30 septembre 1987, annonce : « ...environ 5 réacteurs de trop ». Selon le rapport « Perspective énergétique à l'horizon 2000 » du ministère de l'Industrie, le surplus serait de 3 à 7 réacteurs de 1 300 MWé. En osmose avec le ministère de l'Industrie, D. Anger, conseiller régional de la Manche, tête de liste des Verts aux élections européennes de 1984, déclare : « En 1990, la France aura de 3 à 7 réacteurs de trop. » (*L'Eveil*, 12.11.1987). Les économistes de l'Institut économique et juridique de l'énergie (IEJE), qui se réfèrent au rapport du IX<sup>e</sup> plan, prévoient quinze tranches de trop. Pour la CFDT, entre 12 et 15. C'est avec la lame à l'œil que Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, explique dans *L'Express* du 15.10.1987 : « S'il y avait eu un diagnostic précoce de la crise, on aurait pu évidemment anticiper un peu le ralentissement du programme nucléaire. Nous avons fait des hypothèses trop optimistes sur la croissance, trop prudentes sur la disponibilité des centrales, qui fonctionnent mieux que prévu, trop pessimistes sur les prix du gaz, du charbon et du fuel. Ces trois éléments, qui tous ont été démentis, convergeaient vers le renforcement du programme nucléaire. Si j'étais capable de réécrire l'Histoire, je ferais sans doute moins d'atome ».

Tout cela n'empêche pas EDF, en accord avec le ministère de l'Industrie, de passer commande d'un réacteur pour l'année 1987 ; il s'agit de Chooz B2, d'une puissance de 1450 MWé (dernière commande pour les années 80).

Cinquante réacteurs atomiques sont en service et 13 autres réacteurs, dont 12 d'une puissance de 1300 MWé, sont en construction à la date du 1er janvier 1987. Quatre d'entre eux (Chinon B4, Belleville 1, Cattenom 2 et Nogent-sur-Seine 1) seront mis en service cette année. En 1988, c'est Belleville 2 et Nogent-sur-Seine 2 qui entreront en divergence.

— **La mise en service de certains réacteurs, dont Golfech, est retardée.**

Pour des raisons économiques, pour retarder le suréquipement et aider les constructeurs « à conserver un niveau d'activité régulier » (l'outil de travail, « camarade »), les pouvoirs publics

prennent la décision de ralentir le « rythme de l'exécution du programme nucléaire national ».

Pour les 7 derniers réacteurs en construction : sur trois sites (Penly 1 et 2, Cattenom 4, Chooz B1 et B2), les reports de dates (mises en service) vont de trois à douze mois. A Golfech, le réacteur 1 sera mis en service en juin 1990 au lieu de janvier 1990. Le réacteur 2 sera mis en service en mai 1993 au lieu de mai 1992.

■ « Une amorce de réveil antinucléaire » (*Courant Alternatif*, octobre 1987).

Outre la manifestation européenne du 20 juin à Paris, l'année est principalement marquée par des luttes de site :

— Au Carnet, près de Nantes. Voir 06.97. Le projet de centrale électro-nucléaire du Carnet est né en 1981. Ce projet est la réponse socialiste à l'abandon du projet du Pellerin dont la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ne sera abrogée qu'en 1983. Les quatre tranches de 1 300 MWé sont devenues deux tranches de 1 400 MWé. On a simplement transféré le site à l'autre extrémité du canal maritime de la Basse-Loire, dans un environnement humain frappé par le chômage (Paimbœuf).

— A Sissone, dans l'Aisne. A Segré près d'Angers et à Neuvy-Boin près de Niort, contre le stockage souterrain de déchets radioactifs de longue durée. Dès mars 1987, à l'annonce de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radio-Actifs), que ces sites sont choisis pour effectuer des travaux de reconnaissance (sondage de sol), les populations se mobilisent et s'opposent fermement tout au long de l'année aux projets de l'ANDRA. En septembre 1989 plus de 15 000 opposants manifestent contre le projet d'enfouissement de Neuvy.

— Et à Golfech... voir chrono.

Mars. — **Ouverture de l'Année européenne de l'environnement.**

Elle aura lieu du 21 mars 1987 au 21 mars 1988. Elle est à l'initiative des chefs d'Etat et de gouvernements des douze pays européens qui ont demandé à la Commission européenne et à chaque pays, ensemble, de préparer et d'organiser « l'Année européenne de l'environnement ».

20.03. — Lors de la conférence de presse d'ouverture de « l'Année européenne de l'environnement », qui s'est tenue en France, à Toulouse, la nucléariste Mme Simone Weil (voir chronologie, 14.01.1981), qui préside le Comité national du pays le plus nucléarisé d'Europe, insiste sans rire sur l'importance de transmettre le patrimoine que nous avons reçu dans le même état et même d'aller dans des actions de rattrapage.

Dans le courant du mois, une publication émanant du bureau d'information du Parlement européen, « Propositions pour l'avenir de l'Europe », nous informe des orientations communautaires en matière d'environnement.

Ci-joint, le document concernant « le nucléaire ».

**Le nucléaire**

« L'onde de choc provoquée dans l'opinion par l'accident nucléaire de Tchernobyl a été naturellement ressentie au Parlement européen qui, dès mars 1982 d'ailleurs, avait demandé la création d'une « zone européenne de sécurité nucléaire unifiée ».

Le Parlement a réclamé la création d'une instance internationale de coordination qui interviendrait dans n'importe quel pays du monde en cas d'accidents ou d'actes terroristes. Il a invité les Etats-membres à adopter des normes communes pour la conception, le fonctionnement et la sécurité des centrales nucléaires et demandé à la commission d'organiser une conférence internationale sur la sécurité et la protection nucléaire.

Après le cafouillage dont les pays européens ont donné le spectacle au sujet du danger que présentaient ou non certaines denrées alimentaires, il a également réclamé la fixation de taux limites de radioactivité applicables aux denrées alimentaires produites dans la Communauté ou importées. »

■ Toujours dans le cadre de cette « Année européenne de l'environnement », le 31 mars, à Toulouse, le COPRAE (voir 07.1987) a organisé une table ronde sur le thème « Environnement, source d'emplois ».

Sous la présidence de M. Dalle, président de la commission « Qualité de vie, environnement et loisirs » du Conseil régional de Midi-Pyrénées, se sont réunis représentants d'entreprises, d'administrations, élus, chercheurs, enseignants et membres d'associations d'environnement. D'après *Environnement*, n° 6, d'avril 1987 (revue d'Uminate) : « Cette table ronde, largement parrainée par les pouvoirs publics, a démontré, à partir de situations vécues en Midi-Pyrénées, que la protection et l'amélioration de l'environnement sont génératrices d'emplois. ». Exemple : président d'association comme le COPRAE ou l'UMINATE.

27.03. — « Actes de vandalisme sur des installations EDF » (*La Dépêche*, 29.03.1987).

Vers 0 h, dans la Haute-Garonne, un sabotage prive dix communes d'électricité pendant plusieurs heures. L'acte ne sera pas revendiqué.

« ...A Gauret, Lavalette, Gémil, Mons, Vallesville, Drémil-Lafage, Verfeil, Castelmaurou et Gragnague, ce sont vingt-neuf appareils de sectionnement placés sur des réseaux de distribution moyenne tension (MT) et basse tension (BT) agissant un peu comme des vannes sur des conduites d'eau, qui ont été manoeuvrés après que les systèmes de cadenassage les condamnant aient été arrachés ou sectionnés. Ils sont généralement placés au pied de poteaux ou de transformateurs, au bord des routes. »

26.04. — **Golfech**. Un an jour pour jour, après la catastrophe de Tchernobyl, à l'initiative de la Coordination régionale des mouvements et groupes antinucléaires, se rassemblement dans le village de Golfech. Une chaîne humaine se formera, plusieurs personnes tenant une grande lettre à la main feront apparaître les slogans suivants : « Pour un avenir sans nucléaire », « Golfech = Tchernobyl sur Garonne », « Actif aujourd'hui, radioactif demain », et « Arrêt chantier Golfech ».

Mai. — Toulouse. Un an après l'accident de Tchernobyl, trois conférences-débats sont organisées à l'initiative de Planète en danger.

« Nous souhaitons que ce sinistre anniversaire soit l'occasion de faire le point, d'une part sur Tchernobyl et ses conséquences, mais surtout sur l'ensemble de la stratégie électro-nucléaire française. Pour cela nous avons invité trois personnalités, professionnelles de ces questions, et indépendantes de tout pouvoir ou organismes officiels ayant fait la preuve de leur partialité. »

— Le 11 mai, l'invité est Louis Puiseux, ancien économiste d'EDF et auteur de divers ouvrages critiques à l'égard de l'utilisation de l'atome.

— Le 15 mai, c'est Michèle Rivasi, présidente de la CRII-RAD (le 16, elle sera à Agen pour une conférence organisée par l'antenne de la CRII-RAD du Lot-et-Garonne).

— Le 25 mai, ce sera Pierre Radanne, créateur de l'Institut d'Évaluation des Stratégies Énergétiques (INESTENE), un des piliers du mouvement écologique qui participa à l'unification des Verts en janvier 1984.

13.05. — L'association Vivre sans le danger nucléaire de Golfech présente une motion au Conseil général du Lot-et-Garonne dans laquelle elle constate :

« Que les prévisions pour l'horizon 1990 faites par EDF afin de légitimer la construction de la centrale de Golfech se sont avérées erronées :

— le prix du pétrole n'a pas poursuivi sa progression et la parité du dollar n'est pas restée à son niveau plafond ;

— les prévisions de demande d'énergie sont maintenant révisées à la baisse et font apparaître un sur-

équipement évalué dans une fourchette de 3 tranches nucléaires pour les années 1990 d'après M. Marcel Boiteux, président d'EDF, et à 15 tranches de trop d'après les experts de la CFDT.

Que le nucléaire a absorbé 40 % de l'investissement industriel en France depuis 10 ans :

— les 26 milliards (francs 1981) que coûte la centrale de Golfech investis dans d'autres secteurs

économiques auraient été plus dynamisants et créateurs d'emplois dans la région ;  
— par contre, la proximité de la centrale nucléaire peut nuire à la bonne image de marque de nos produits agricoles régionaux. »

• *VSDNG demande :*

— de se prononcer POUR ou CONTRE la poursuite des travaux de construction de la centrale de Golfech

— qu'une plus juste et plus large information soit possible. Le Conseil général pourrait favoriser la création et le fonctionnement d'un laboratoire indépendant de mesure de la radioactivité dans le département

— qu'à la suite d'une campagne d'information largement ouverte à tous, un vote consultatif de la population du département soit organisé sur l'opportunité de la centrale de Golfech

— que soit communiqué et soit faite la démonstration du plan Orsec Rad. »

### 18.05. — « Energie nucléaire : quelle sécurité ? ».

Soirée-conférence à l'initiative du Club Convaincre\* qui a invité EDF et Huguette Bouchardeau. Cette dernière, après un exposé très technique du représentant d'EDF (celui qui a compris lève le doigt), devait développer trois de ses préoccupations liées au problème de l'énergie nucléaire : l'information sur le nucléaire en général, l'accident de Tchernobyl ayant révélé les carences existantes ; les expertises et contre-expertises en cas d'accident, leurs fiabilités, les experts du CEA ou de l'EDF étant les seuls chargés de l'enquête ; et enfin, l'importance d'une juste prospective permettant d'éviter les suréquipements et donc les surendettements.

Une soirée fort agréable... mis à part quelques insultes lancées par une infime partie du public à l'encontre d'Huguette et de EDF. Echanges vivaces dus sans doute aux peurs irrationnelles provoquées par l'idée même du nucléaire, comme le rendra compte *La Dépêche* du 30 mai, précisant que malgré tout on avait senti de part et d'autre une volonté commune de rencontre et d'explication. On note de la part de *La Dépêche* cette volonté d'apaisement, voulant transformer la contestation en dialogue pour amener la future gestion écologiste de la sécurité nucléaire.

\* Le Club Convaincre existe dans la plupart des grandes villes de France. Créé à l'initiative des amis de Michel Rocard, il a pour but de réanimer le débat public autour des idées de Rocard. Celui de Toulouse est né en janvier 1987.

### 22.05. — **Difficultés financières, endettement des communes liées au grand chantier ?**

A Golfech, EDF convie comme chaque année (depuis 1982) les élus à une réunion pour les informer sur l'activité du chantier. Mais le débat portera essentiellement sur les conséquences du retard des mises en service des réacteurs de la centrale (voir chronologie, début 1987) qui entraîne le retard des retombées fiscales, donc des difficultés financières pour les communes\* lourdement endettées et pour les conseils généraux du Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne. Pour faire face aux difficultés de remboursement des emprunts à partir de 1996, J.-M. Baylet indiquait que deux axes techniques étaient à l'étude : « Thésaurisation des premières recettes de 1991 à 1996 qui constitueraient un fonds de réserve et un étalement de la dette... ». Canouet (maire de Golfech depuis 1983) faisait part à l'assemblée des élus de ses nombreuses démarches à Paris et au plus haut niveau pour obtenir du ministère de l'Industrie la mise en route des travaux du troisième réacteur.

A la fin de la réunion, EDF invitait les élus à l'inauguration de l'ascenseur à poissons, mis en service au début du mois. La construction du barrage de Malaussène, d'une hauteur de 18 m, empêchait divers poissons migrateurs venus de l'océan de remonter la Garonne. Un gigantesque caisson élévateur automatique (l'ensemble du dispositif aurait coûté 23 millions de francs), unique au monde (d'après EDF) permet maintenant aux aloses, saumons et anguilles d'aller frayer de l'autre côté de la centrale. Aux dernières nouvelles, les poissons concernés se plaignent quelque peu de l'efficacité de l'ouvrage.

\* D'après EDF, « l'aménagement et l'exploitation de la centrale exigeront l'hébergement de deux mille cinq cents personnes ». Répartie sur les 16 « communes d'accueil », cette nouvelle population « oblige » les communes à investir. Les travaux effectués par certaines communes (voir déjà la chronologie du 6.06.1983) depuis 1984 sont :

— A Golfech (511 habitants fin 1989), la première réalisation fut, le 26 septembre 1982, la réouverture de la gare SNCF, fermée depuis 1975. Aménagement d'un camping-caravaning de quarante emplacements (destinés aux travailleurs des entreprises du chantier), d'une école maternelle, d'une cantine scolaire, d'un stade (tribune de 200 places) ; assainissement du bourg (tout-à-l'égout) et des travaux de voirie. Il est prévu pour les années 1990 une salle polyvalente de 1 800 m<sup>2</sup>, une piscine couverte (chauffée en utilisant l'eau chaude issue de la centrale), etc.

— A Valence-d'Agen, réalisation d'un complexe sportif, une caserne de sapeurs-pompiers, des travaux d'assainissement, des lotissements destinés aux agents EDF travaillant à la centrale.

— A Lamagistère, construction d'une nouvelle école maternelle, d'une halle de sport, de cinquante pavillons pour les agents EDF, d'une HLM de 25 logements et, bien sûr, l'assainissement du bourg. Il est prévu, en réaménagement de la gravière (qui approvisionnait le chantier de la centrale

en graviers) « de construire une plate-forme destinée à recevoir des activités industrielles ou agricoles liées à la possibilité d'utiliser la chaleur produite par la centrale, d'implanter une activité d'aquaculture grâce à la présence d'un plan d'eau de neuf hectares... ».

— A Donzac, assainissement du bourg, remise à neuf du bureau de poste, rénovation de salle de classe, construction d'une école maternelle, aménagement de deux courts de tennis, extension de l'éclairage public... et 25 pavillons destinés aux agents EDF.

— A Auvillar, assainissement du bourg, construction d'un bureau de poste, d'une école maternelle, d'une salle des fêtes (bibliothèque + club du troisième âge).

— A Saint-Nicolas-de-la-Grave, assainissement du bourg, aménagement du centre de secours (pompiers), du centre sportif (terrain de football et de rugby), du bureau de poste, de la perception, des bâtiments scolaires, d'un camping-caravaning et la construction de 25 logements individuels destinés aux agents EDF qui feront fonctionner la centrale.

— A Espalais, le projet de réaménagement de la gravière prévoit un complexe sportif et de loisir. « Le plan d'eau viendra agrémenter un terrain de golf et des courts de tennis... »

(*Energie 2000/Midi-Pyrénées*, juillet 1984).

**Juin.** — Le Conseil général du Tarn-et-Garonne publie une magnifique brochure en couleurs de 24 pages. C'est le numéro 9 de *Tarn-et-Garonne Informations*. Propos sur les réalisations et perspectives économiques du département. Golfech, ils en parlent... Ça commence dans l'éditorial du président du Conseil général (J.-M. Baylet) :

« ...Mais aujourd'hui, l'attrait des régions du sud, le dynamisme de Toulouse, la signature de l'acte unique européen, la perspective des jeux olympiques de Barcelone en 1992, notre exception-

nelle situation géographique, nos infrastructures de niveau national, le chantier de Golfech, tous ces atouts nous autorisent à de nouvelles ambitions industrielles, artisanales et touristiques... »

#### Et ça continue :

« ...Choisi par EDF pour l'implantation d'une centrale électro-nucléaire de 4 tranches de 1 300 MWé, le site de Golfech est engagé dans une aventure industrielle sans précédent. Les deux premières tranches qui doivent entrer en fonctionnement en 1990 et 1993, ont employé, en pointe, 1 300 salariés pour un investissement total de 15 milliards de francs équivalant au coût de 25 Airbus ou de la navette spatiale Hermès.

Véritable transfusion de compétences et de savoir-faire, le grand chantier, d'une durée de 13 ans, laissera à son terme une main-d'œuvre locale hautement qualifiée, rompue aux rudes exigences de qualité, de délai et de sécurité des technologies nucléaires. En outre, le grand chantier électro-nucléaire a induit un flux d'équipements collectifs

sans précédent, d'un montant de 130 millions de francs dans la région de Valence d'Agen confortant sa vocation d'accueil au centre de l'axe midigaronnais. En 1992, 400 employés de l'EDF et leurs familles s'installeront définitivement sur ce site. D'ores et déjà, les volontaires sont en sur-nombre...

...Tirer le meilleur parti de la politique de développement économique d'après le grand chantier mis en place aux marges du site électro-nucléaire de Valence d'Agen-Golfech. Parvenir à ces objectifs suppose, certes du temps, mais aussi une philosophie d'action adaptée aux réalités locales... Grâce aux financements de EDF et à la convention conclue entre le Conseil régional de Midi-Pyrénées et le Conseil général du Tarn-et-Garonne, le site de

Valence d'Agen-Golfech s'affirme comme l'un des principaux pôles de développement du Tarn-et-Garonne. Remarquablement équipée en zones d'activités, cette région offre aux industriels des conditions d'accueil tout à fait exceptionnelles. A sa situation géographique, aux abords de l'autoroute A61, la politique d'incitation mise en place par le Conseil général sur les seize com-

munes concernées par le chantier, s'ajoute l'attrait de coûts d'accès au foncier particulièrement attractifs et avantageux. En outre, le district des Deux-Rives, par effet de redistribution des importantes ressources fiscales de la centrale EDF, permettra aux communes de cette région d'envisager une réduction très sensible et durable de leur pression fiscale... ».

#### 18.06. — Le maire de Golfech réécrit l'histoire... et réclame les quatre tranches nucléaire.

A Paris, la Société française d'énergie nucléaire organisait un colloque international. Diverses personnalités, sociologues, journalistes, représentants des pouvoirs publics, élus locaux, responsables du secteur nucléaire, prenaient la parole. Ci-joint, l'intervention du pro-nucléaire Pierre Canouet (maire de Golfech), extraite du numéro 5, septembre-octobre 1987 de la revue *Nucléaire, communication et opinion publique*. Dans son intervention, Canouet n'hésite pas à tronquer les pourcentages à propos du référendum du 1<sup>er</sup> juin 1975. Ce ne sont pas 40 % des électeurs inscrits qui se sont prononcés, mais un peu moins de 60 %. Voir à ce sujet la chronologie à partir du 27.04.1975.

#### Discours de Pierre Canouet

« On dit que la décentralisation est en marche ! Jugez de la stupéfaction du petit maire de la commune de 500 habitants que je suis d'avoir à m'exprimer devant un tel auditoire ! Je dirai simplement que la centrale de Golfech a demandé beaucoup de temps avant d'être réalisée et il y a vingt ans qu'on en parle.

L'information, c'est essayer de dire la vérité et je vais essayer d'apporter ma modeste contribution aujourd'hui. Nous avons eu des années noires, nous avons eu des années roses, et maintenant Tchernobyl, nous avons accusé le coup quand même. Nous avons eu des années noires et j'écoutais avec intérêt les journalistes tout à l'heure. Les journalistes sont parfaits : s'ils se trompent, c'est très rare qu'on puisse arriver à les faire changer d'avis, la seule condition nécessaire c'est de les informer et quand ils sont bien informés, cela va mieux, ce qui est le cas dans la région de Golfech. Je n'insiste pas sur la période noire. Ce qui vous intéresse c'est le présent et le futur, c'est l'action que nous devons mener tous ensemble. Puisque le nucléaire est une évidence, puisque le nucléaire a des fins pacifiques, il faut le faire et le devoir des élus de nos populations est de tout mettre en œuvre pour préserver au maximum l'environnement, le cadre de vie et la sécurité. Je regrette, je vais en surprendre quelques-uns, même depuis Tchernobyl, ce qui compte pour nos populations c'est le cadre de vie, l'environnement, l'emploi et le développement économique et l'après-chantier et là ce n'est pas toujours tout rose. Je vais revenir un instant au passé. En 1975 on a beaucoup parlé de Golfech puisqu'il y a eu un référendum. Mais on a menti au pays, la population de Golfech ne s'était jamais prononcée contre la centrale nucléaire. On a entendu pendant cinq ans

qu'il y avait 86 % d'opposants, y compris mon sympathique prédécesseur, le maire, alors là totalement antinucléaire, de Golfech qui s'était déplacé auprès de Madame Weil à Strasbourg. Or il y avait eu uniquement 40 % de votants et on s'était contenté de considérer que toute personne qui n'était pas venue disait non.

C'est le passé, je n'insiste pas et à l'époque les coupables, ils étaient partout : je regarde mes amis d'EDF qui ont laissé pendant cinq ans ce mensonge répandu de dire que 86 % de la population s'étaient prononcés contre. Or, en définitive, c'était inexact, la population de Golfech dans sa grande majorité attendait beaucoup, peut-être beaucoup trop de la centrale nucléaire pour des raisons différentes. J'habitais alors un département voisin et je suis monté dans le car des CRS pour dire que je pensais qu'on n'accordait pas assez d'avantages aux populations et que les inconvénients risquaient d'être supérieurs aux avantages. Il fallait changer cela, mais je savais qu'on aurait la centrale. A ce moment, pour changer cela, il n'y a eu qu'une solution, changer la municipalité et faire de l'information. Et si vous saviez comme le maire de Golfech est content maintenant, puisqu'il est vice-président d'une Commission Locale d'Information qui marche bien, après être restée cinq ou six ans sans rien faire. Maintenant on m'appelle Monsieur Sécurité. Les journalistes sont avec nous et cela c'est important. Je vous signale que le président de la Commission Locale d'Information de Golfech n'est autre que le président du Conseil général. C'est M. Jean-Michel Baylet, le directeur de *La Dépêche du Midi*. Il combat à mes côtés pour la défense du cadre de vie et l'environnement et le développement de Golfech. Alors que j'avais un

passé politique, j'ai considéré qu'il était de mon devoir d'abandonner la politique. Je n'appartiens donc à aucun parti politique pour dire mes quatre vérités aux gouvernants. Les gouvernants successifs qui se sont occupés de Golfech n'ont malheureusement pas travaillé comme ils auraient dû le faire et si par moment je fais, ainsi que les autres maires, quelques reproches à nos amis d'EDF, c'est parce qu'on ne leur en a pas donné les moyens. En définitive, à Golfech, il y a eu le noir des journalistes dont j'ai esquissé un petit portrait tout à l'heure et les déclarations des élus du coin de l'époque. On nous disait carrément à nous, la population : vous savez, à la centrale il n'y aura pas d'emplois pour les gens de la région, il n'y aura que des Turcs et ils vien-

dront violer nos femmes ! Cela s'est dit ! Par contre, nos amis d'EDF qui étaient restés se sont décidés à faire un peu d'information et m'ont totalement convaincu ainsi que tous les élus du coin ou presque. Ils nous ont dit, et le gouvernement l'a dit aussi, dans le décret d'utilité publique du 27.10.1980 : vous aurez quatre tranches en suivant comme à Cruas, comme à Gravelines, comme au Bugey, comme à Blayais, faites-nous confiance. Cela c'est le gouvernement qui l'a dit, EDF ne pouvait pas dire autrement, ce sont quand même des administratifs. » (En conclusion de son exposé, M. Canouet se fait l'interprète de ses électeurs pour demander avec la plus grande insistance à EDF l'installation de quatre tranches nucléaires sur le site).

**20.06. — Paris. A l'appel du « Réseau pour un avenir sans nucléaire » et de diverses associations ou organisations européennes, 10 000 à 20 000 personnes manifestent derrière la banderole « Pour un avenir sans nucléaire, pour obtenir l'abandon de tous les programmes nucléaires à l'Est comme à l'Ouest ». Le "Réseau pour un avenir sans nucléaire", créé à l'initiative des Verts et de Didier Anger (député européen) est né en France quelques temps avant la manifestation du 20 juin. Il est constitué de mouvements écologistes, politiques, alternatifs, des groupes de surveillance de la radioactivité, des comités d'opposants à la mise en service de centrales nucléaires, de mines d'uranium ou de la création de sites de déchets radioactifs. Le "réseau" publiera une étude intitulée : "Sortie du nucléaire : Un plus... pour l'économie ?". Les frais de la manif parisienne endetteront le collectif de 110 000 F, ce qui sera une des causes de la disparition de ce réseau.**

Ci-joint, le texte d'appel au rassemblement.

### **Appel à un rassemblement européen pour dégager l'Europe du nucléaire**

« Gouvernants, qu'avez-vous fait depuis Tchernobyl ? Il y a un an, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl a brisé définitivement l'illusion d'une utilisation de l'énergie nucléaire sans danger. Or, depuis, les gouvernements européens n'ont fait aucun effort pour dégager nos pays de l'énergie nucléaire et tous, y compris l'URSS, poursuivent leurs programmes. En fait, ils n'ont su que chercher à améliorer leurs plans-catastrophe !

Nous, les signataires de cet appel, refusons le recours au nucléaire à partir des constats suivants :

— Il n'existe pas de réacteurs nucléaires sûrs. Chaque année, d'innombrables incidents en témoignent. L'Europe concentrant sur son sol la moitié des centrales atomiques du monde, le risque qu'un nouvel accident majeur se produise sur ce continent à grande densité de population d'ici 10 ans est évalué à plus de 40 % par plusieurs experts indépendants ! Tout système de sécurité complexe est vulnérable aux erreurs humaines et aux sabotages : il ne peut y avoir de sécurité absolue.

— Les isotopes radioactifs à longue durée de vie rejetés dans l'environnement par les essais nucléaires, ceux de Tchernobyl et les rejets en fonctionnement normal cumulent leurs effets. Tous se concen-

trement dans les chaînes alimentaires et se retrouvent dans la nourriture et provoqueront des cancers et des dommages génétiques pour les hommes, les femmes et surtout les enfants. En outre, le stockage définitif des déchets radioactifs n'est toujours pas résolu ; il entraîne des frais énormes à la charge de la communauté et hypothèque d'innombrables générations.

— Les réacteurs nucléaires fournissent le plutonium aux militaires et contribuent à faire peser une menace d'anéantissement sur l'humanité. Nucléaire civil et nucléaire militaire sont indissociables, comme en témoigne, en France, par exemple, le double rôle du Commissariat à l'Energie Atomique.

— Le nucléaire renforce le caractère centralisateur des Etats. La nature même des risques qui lui sont liés en font un danger pour la démocratie. Le refus de l'Etat nucléaire est pour nous un choix de société, nous refusons de voir les technocrates décider de notre vie et de notre avenir.

— Des militants antinucléaires sont bloqués aux frontières, la radioactivité pourtant, elle, les ignore. Des réunions sont interdites et des journaux sont censurés, par le gouvernement allemand notam-

ment, qui veut imposer son programme nucléaire. Les droits démocratiques doivent être garantis, et dans toute l'Europe.

Nous refusons la fatalité du nucléaire et par conséquent la passivité des gouvernements. A l'occasion de l'Année européenne de l'environnement, nous demandons l'engagement d'un plan de sortie du nucléaire pour l'Europe. Pour ce faire, nous nous adressons particulièrement aux scientifiques, aux techniciens et aux élus.

Les progrès considérables réalisés depuis dix ans permettent des économies d'énergie, une utilisation propre pour l'environnement des énergies fossiles dans une période transitoire et la valorisation des énergies renouvelables et inépuisables. Ainsi, depuis 1973, la consommation d'énergie de l'Europe nécessaire pour assurer un produit national brut, a diminué de 20 %. D'ici 1995, la CEE a donné comme directive aux pays-membres un nouveau gain de 20 %. De toute façon, le faible apport du nucléaire dans l'ensemble des besoins énergétiques mondiaux, 3 % aujourd'hui, ne justifie pas le risque de nouvelles catastrophes. Le nucléaire est un échec économique évident. Il a absorbé près de 40 % de l'investissement indus-

triel en France depuis dix ans et l'endettement d'EDF s'élève à 200 milliards de F. Produire de l'électricité à partir du nucléaire ne revient pas en fait moins cher qu'à partir du charbon. Economiser 1 KWh chez le consommateur revient deux fois moins cher que de produire 1 KWh supplémentaire dans une centrale nouvelle et cela engendre plus d'emplois. Déjà, des pays comme les USA ou la Suède se dégagent du nucléaire et misent sur la maîtrise de l'énergie. Le Danemark, la Grèce, le Luxembourg et l'Irlande le refusent. Depuis Tchernobyl, le débat s'est largement ouvert en Allemagne Fédérale, au Royaume-Uni et en Italie où un référendum a même été décidé. Les autres pays européens vont-ils s'enliser dans une vision dépassée du progrès et exposer la population de toute l'Europe à de tels risques ?

C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement européen le 20 juin 1987, organisé à Paris, pour obtenir l'abandon des programmes nucléaires à l'Ouest comme à l'Est et pour interpeller l'Etat le plus nucléarisé d'Europe qui ose construire une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine, aux portes mêmes de Paris. Exigez avec nous l'engagement immédiat d'un plan de sortie du nucléaire pour l'Europe. »

— Mais toutes les personnes présentes à la manifestation ne partagent pas les arguments des organisateurs de ce rassemblement.

« Si réclamer quoi que ce soit à l'Etat est dérisoire, puisqu'il ne recule jamais que là où l'on sait exiger avec assez de force, réclamer un « avenir sans nucléaire » est doublement illusoire, alors que l'avenir est d'ores et déjà nucléarisé, ne serait-ce que par les stocks de déchets entassés pour l'irradiation des prochains siècles. Le seul réalisme serait bien sûr, après l'arrêt immédiat de toutes les centrales, de parvenir à limiter et à contrôler les dégâts déjà faits, pour restaurer progressivement des conditions de vie où l'on n'ait plus besoin d'apprendre à compter les becquerels. On nous dira que tout cela est impossible dans la société telle qu'elle est. C'est dire que le réalisme est impraticable dans cette société : il s'agit donc de la renverser. Et pré-

cisément parce qu'aujourd'hui le minimum vital est une tâche immense, les moyens employés doivent rompre avec toutes les illusions des protestations manipulées, où une foule inorganisée suit passivement des organisateurs irresponsables, toujours prompts à négocier leur trahison pour un poste ministériel ou une sinécure au Parlement européen. Car ceux qui ne seraient pas capables de s'affranchir dans leurs luttes de toute direction ou contrôle extérieur ne sauraient certainement pas prétendre participer à délivrer la société de ce pouvoir extérieur aux individus dont la folie nucléaire est la forme ultime. »

(Extrait d'un texte diffusé par des membres de l'Encyclopédie des nuisances.)

### ■ Sondage public sur le nucléaire en Tarn-et-Garonne

Le sondage ci-après (à l'initiative de Radio d'Oc de Moissac), portant sur un millier de personnes, a été effectué par divers collectifs antinucléaires de la région. Grâce aux efforts conjugués du Comité Tchernobyl-Golfech, des Verts du Tarn-et-Garonne, de Vivre sans le danger nucléaire de Golfech, de la Fédération écologique du Tarn-et-Garonne, de Planète en danger, du Syndicat des travailleurs paysans et de Radio d'Oc, les Tarn-et-Garonnais ont pu donner leurs réponses aux questions suivantes :

	OUI	NON	?
• Je suis bien informé des risques liés au fonctionnement des centrales nucléaires	38	55	7
• Ma mairie est équipée d'un avertisseur sonore signalant un accident nucléaire et j'en connais le code.	16	53	4
• Je pense que le programme nucléaire français a été décidé de manière démocratique.	12	78	10
• Les choix de l'implantation, de la poursuite et du risque du site nucléaire de Golfech sont de la responsabilité des élus locaux (maire, conseiller général, député, sénateur).	52	26	22
• Mon médecin saura me soigner en cas d'irradiation.	65	93	4
• Les exportations de fruits de la vallée de la Garonne souffriront du voisinage de la centrale de Golfech	59	16	25
• Souhaitez-vous voir indiqué sur les aliments que vous consommez le taux de radioactivité ?	85	1	5
• Un an après Tchernobyl, je suis pour la poursuite de la construction de la centrale nucléaire de Golfech	9,5	85	5,4

Ces résultats portent sur un millier de réponses reçues, ce qui correspond bien au nombre de personnes interrogées par les instituts de sondage nationaux. Par ailleurs, ces chiffres confirment que les Tarn-et-Garonnais continuent d'être opposés à la centrale de Golfech.

Avant que l'irréparable (c'est-à-dire la mise en fonctionnement de la centrale) soit commis, nos

élus, comme l'ont fait leurs homologues suédois, autrichiens et dernièrement italiens, organiseront-ils un référendum pour prendre l'avis de la population ? Sinon comment pourront-ils continuer à nous dire que nous sommes en démocratie ?

(Sondage extrait d'*Atome et à Travers*, novembre 1987, revue éditée par le Comité Tchernobyl-Golfech de Montauban).

### 30.07.— **Le COPRAE... Pour ou contre Golfech ?**

A la suite des « Etats Régionaux de l'Environnement » tenus en 1982 (organisés au niveau national, avec l'appui du gouvernement), auxquels participèrent en Midi-Pyrénées environ 300 associations, un Conseil Permanent Régional des Associations à l'Environnement (COPRAE) a vu le jour. Ce conseil est composé de 36 délégués élus, soit 4 par département plus 4 pour la ville de Toulouse. Le rôle de ce conseil est d'émettre des avis et des propositions, de prendre position dans tous les domaines concernant la protection de la nature, la défense de l'environnement et même l'emploi. Voir chronologie du 03.1987. En fait le COPRAE est un bébé du Conseil régional Midi-Pyrénées qui le finance en grande partie. Son président depuis 1985 est Didier Houi \*.

\* Un président aux mille casquettes : Didier Houi est à la fois représentant de l'UMINATE au sein de la Commission Locale d'Information de la centrale de Golfech (voir le vote du 23.11.1989), délégué à l'énergie auprès du Conseil Economique et Social de Midi-Pyrénées depuis le 07.07.1992 (le CES qui s'est prononcé en faveur de Golfech le 06.10.1975) et de plus fait dans la politique. Cet ancien militant de l'ATE, deuxième sur la liste « Verts-liste écologiste et alternative » aux municipales de Toulouse en 1983 (voir mars 1983) sera en mars 1993 candidat de « L'Entente Verts/Génération Ecologie ».

Le COPRAE publie comme chaque année son « rapport sur l'état de l'environnement en Midi-Pyrénées », le document contient des articles critiques sur les aménagements du territoire dans la région et propose en contrepartie des alternatives technologiques non polluantes et économes.

### Ci-après la partie du document de 1984 sur Golfech.

- *Quelques rappels*

Golfech pousse et le grand chantier dévore dans une débauche d'éclairage toute l'énergie qu'il désire. Est-il nécessaire de rappeler ici qu'une centrale nucléaire sert en grande partie à compenser l'énergie qui a été utilisée pour sa construction ? Durée de vie d'une centrale : 20 à 25 ans. Énergie nécessaire à sa construction égale à la moitié de sa production totale sur ses 25 ans ! En outre, rappelons qu'EDF est l'entreprise la plus endettée du monde en dollars, qu'on n'a pas toujours la solution pour les déchets d'une durée de vie de quelques milliers d'années. Et pourtant ! Malgré les excédents d'électricité, malgré les coûts exorbitants du KWH nucléaire, malgré ses engagements politiques, le gouvernement a commandé la deuxième tranche de 1 300 MWé à Golfech !

- *Quelques remarques*

Deux commissions ont été mises en place par le Conseil général du Tarn-et-Garonne.

— De la commission Environnement présidée par M. Nunzi, on pourrait attendre qu'elle demande une étude d'impact sérieuse sur l'écosystème dans le pourtour de la centrale :

1/ pas uniquement après sa mise en service, mais aussi, immédiatement, pendant les travaux : carrières, routes défoncées, paysages saccagés, lignes THT...  
2/ pas uniquement sur les rejets d'eau chaude dans la Garonne pour préserver la vie dans la rivière mais aussi les rejets de vapeur, les rejets de gaz, les rejets d'effluents radioactifs...

3/ de ne pas prévoir uniquement un contrôle par EDF de la radioactivité après la mise en fonctionnement de la centrale mais un état zéro de la radioactivité naturelle dans la région de Golfech comme témoin pour les années futures.

— De la commission Sécurité présidée par Mme E.-J. Baylet, on pourrait attendre qu'elle se réunisse — puisqu'il n'y a pas eu de réunion depuis sa constitution — dans le but de publier le plan ORSEC RAD pour savoir à quelle sauce les citoyens seront accommodés en cas d'accident grave et d'informer les populations de la zone sensible des conséquences d'un accident comme celui de Three Mile Island.

— Des élus municipaux, on pourrait attendre qu'au lieu de se quereller plus ou moins élégamment à coup de district (groupement intercommunal) pour ramasser le plus possible de taxe professionnelle EDF, ils se préoccupent eux aussi des inconvénients liés au fonctionnement d'une centrale : des défauts d'ensoleillement aux problèmes du transport des matières radioactives sur nos routes en passant par la question de l'eau et de la concurrence EDF... (irrigation en période estivale). Au lieu d'écouter les responsables EDF, qui leur ont promis monts et merveilles (revenus qui devraient provenir du plan d'eau de Saint-Nicolas), quant aux revenus liés à la centrale, ils devraient prendre des garanties pour ne pas se retrouver comme certaines communes autour de Braud-Saint-Louis, dans l'impossibilité de faire face à leurs échéances d'emprunts liés aux travaux du grand chantier.

En 1987, le COPRAE par une lettre aux délégués rappelle qu'il a depuis de nombreuses années réclamé : une information de la population et de ses élus avant la mise en service de la centrale. Un état initial des lieux avant que la centrale ne fonctionne, puis un suivi sous forme de mesures de la radioactivité de l'environnement (rapport 1986).

Des réclamations qui n'engagent à rien... Mais voyons.

La session plénière du COPRAE du 13.06.1987 a décidé qu'un référendum auprès des associations aurait lieu cet été (annoncé dans le *bulletin* de l'Union Nature Environnement Midi-Pyrénées, pour l'UNIMATE voir 23.11.1989), pour qu'à la prochaine session du 10.10.1987, les délégués puissent voter sur le texte suivant : « Le COPRAE réclame l'arrêt immédiat du chantier de Golfech et la création d'une commission d'étude pour la reconversion du site ».

Cette motion fut adoptée par les associations membres du COPRAE, mais non publiée dans le rapport de 1988. Pourquoi ? Posez donc la question aux responsables du COPRAE et à la responsable d'UMINATE, Josée Cambon... Pour une place au soleil ? Il n'y a donc eu aucune nouvelle de ce référendum, alors qu'il aurait été un argument en faveur du non-démarrage de la centrale. Sa publication aurait mis le COPRAE et l'UMINATE en conflit avec le Conseil régional et ne leur auraient peut-être pas permis de siéger, à partir de 1991, dans ses anciens locaux, devenus la toute belle Maison régionale de l'environnement.

Septembre. — Golfech. Dans le cadre des **études de dilution des rejets de la centrale de Golfech**, des campagnes de traçage sont en cours de réalisation. La méthode consiste à injecter

un colorant (non toxique) à la sortie de la centrale et à étudier sa dispersion dans la Garonne. Le groupe d'Agen VSDNG réagit et dénonce les futurs rejets de la centrale :

« ...Il s'agit ces jours-ci de l'étude de dilution des rejets de la centrale de Golfech. En fonctionnement normal, un réacteur de Golfech (deux sont en construction) rejettera 9 000 m<sup>3</sup> en provenance de l'« îlot nucléaire » qui, après avoir été mélangés à quelque 120 000 m<sup>3</sup> d'effluents peu ou pas radioactifs, seront annuellement déversés. En clair, cela veut dire que l'on répandra dans le fleuve environ 550 milliards de becquerels (1 becquerel correspond à une désintégration par seconde) de radio-éléments divers et 40 000 milliards de becquerels de tritium (ce dernier élément bénéficie en effet d'un traitement de faveur autorisant des rejets annuels plus importants). Des quantités qu'il faudra multiplier par deux lorsque la seconde tranche sera mise en service.

Ces chiffres sont donnés par J.-Denis Lempereur, dans *Science et Vie* de septembre 1987, à propos

du réacteur de Nogent qui est identique à celui de Golfech. Ces rejets iront dans la Garonne qui alimente en eau potable la région d'Agen, mais ne sont pas considérés dangereux pour l'homme par EDF car à trop faible dose. Or, une enquête faite pendant 30 ans aux Etats-Unis sur 35 000 personnes travaillant dans le complexe nucléaire de Hanford vient d'être publiée. *Science et Avenir* de septembre 1987 s'en fait l'écho. Pour les scientifiques américains, les normes officielles de radioprotection sont fausses. C'est pourtant sur ces normes remises en cause que s'appuie EDF pour ses études de Golfech. Les scientifiques américains sont de plus en plus convaincus qu'il n'y a pas de radiations inoffensives. Ils rejoignent la thèse du physicien Goldman qui dit : « Réduire les doses, c'est diminuer les nombres des cellules touchées, mais pas les dégâts qu'elles subissent... »

■ Le député (PS) Laurrissergues, du Lot-et-Garonne, demande à l'Assemblée nationale la création d'une haute autorité sur la sécurité nucléaire. Un SCPRI bis en quelque sorte.

■ Projet de jumelage de la lutte contre Golfech avec celle des opposants à la centrale nucléaire de Druridve Bay en Grande-Bretagne.

■ Accident à Goiânia au Brésil. — Une source radiothérapique atterrit par erreur chez un ferrailleur qui la découpe à la scie sans conscience du danger. Des enfants jouent avec la poudre radioactive, quatre morts.

30.09. — Agen. Nouveau procès pour Pierre Kung accusé d'avoir détérioré un pylône Très Haute Tension en 1985... (Voir chrono, 3.03.1988).

#### 09.11. — **Agen : chaînes du refus contre cuve de réacteur**

Lors du passage d'un convoi exceptionnel transportant la cuve du réacteur 1 de Golfech, une vingtaine de membres de l'association VSDNG le prennent d'assaut.

Après avoir provoqué l'arrêt du convoi, six membres de VSDNG grimpent par l'échelle à coulisse et s'enchaînent au sommet de la cuve. Les autres, au sol, déploient des banderoles « Vivre sans le danger nucléaire de Golfech » et distribuent des tracts aux automobilistes. Seule l'arrivée des forces de l'ordre, d'une grosse cisaille et de la grande échelle des pompiers obligeront les six enchaînés à quitter le sommet de la cuve.

Après un contrôle d'identité, ils seront relâchés.

La cuve du réacteur a été fabriquée par Framatome à Chalon-sur-Saône, d'un diamètre de 4,40 m et d'une hauteur de 12,5 m, elle pèse 354 tonnes.

Chargée sur une barge, elle a descendu la Saône et le Rhône jusqu'à Fos-sur-Mer où, sur un navire, elle a contourné le détroit de Gibraltar jusqu'à Langon (Gironde). Puis le convoi, d'un poids de 700 tonnes, mesurant 64 m de long, 7 m de large et 8 m de haut, a pris la route (70 millions de francs ont été investis par EDF pour aménager le réseau routier) en direction de Golfech. Le voyage aura duré quatre semaines.

Pour l'aménagement et le transport des gros composants d'une tranche, dix-neuf autres convois se succéderont pendant un an.

Ci-joint, le contenu du tract diffusé lors de l'action.



*La montée à l'assaut du convoi exceptionnel.*

### **Convoi de transport de matériel nucléaire. Prière de ralentir**

- *Ils roulent toujours pour nous ! Contre le devenir économique de la région :*

— Coût de la centrale de Golfech : 26 milliards de francs 1981. Combien d'emplois durables auraient pu être créés dans la région ?

— Discrédit de la production agricole locale. Qui va acheter les pruneaux au césium, le chasselas au tritium : éléments radioactifs libérés par la centrale en fonctionnement normal ? Sûrement pas les partenaires de l'Europe agricole, très vigilants sur les normes depuis la catastrophe de Tchernobyl (fraises lot-et-garonnaises en 1986).

- *Contre la santé publique :*

A Golfech, un réacteur de 1 300 MWé rejeterait en fonctionnement normal : 9 000 m<sup>3</sup> d'effluents liquides radioactifs qui, mélangés à quelque 120 000 m<sup>3</sup> d'effluents liquides peu ou pas radioactifs, seront déversés dans la Garonne, source



*Déchaînés à l'aide de cisailles, chacun des manifestants sera descendu allongé sur la grande échelle incendie.*

unique d'eau potable pour la région agenaise. Ce qui correspond à 550 milliards de becquerels (pour le tritium, 40 000 milliards). Les becquerels sont des unités radioactives qui, d'après EDF, diluées dans l'eau sont inoffensives. De nombreux scientifiques émettent l'avis contraire et dénoncent la toxicité certaine des faibles doses. A la suite de Tchernobyl, les pays scandinaves dont la Suède firent détruire le cheptel de rennes contaminé à 300 becquerels par kilo de viande de césium 134.

Ce n'est qu'un début ! Des convois beaucoup plus discrets sillonnent déjà notre pays, remplis de combustibles et de déchets radioactifs. Transport géant pour projet monstrueux !

#### **09.12. — Golfech. Accident mortel sur le site.**

Serge Toujas, 31 ans, tuyauteur de l'entreprise CICO, trouve la mort à la suite d'une chute. L'effectif du chantier, qui était de un millier de personnes en 1986, atteindra 1 500 exploités à son niveau maximum en 1988.

#### **10.12. — Le président de la CLI J.-M. Baylet revendique les tranches 3 et 4**

A Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). Assemblée générale de la Commission locale d'information. Encore une fois la réunion aborde les conséquences du report de la mise en service des réacteurs 1 et 2 (voir chronologie, 22.05.1987) et sur la programmation des réacteurs 3 et 4.

L'antinucléaire J.-M. Baylet, qui préside la réunion, déclare : « Les études engagées ont montré que l'absence de programmation à ce jour des tranches 3 et 4, rapportée au niveau d'endettement du site, nous prive jusqu'en 2001 de toute marge de manœuvre financière significative, une fois satisfaites nos obligations de remboursement. Aussi, Monsieur le Préfet, Messieurs les responsables d'EDF, permettez-moi de renouveler devant vous, au nom de la Commission, la revendication présente de programmer les tranches 3 et 4 sur lesquelles j'avais interpellé Monsieur le Premier ministre, Jacques Chirac, lors de son récent passage à Montauban, même si nous savons que la situation énergétique n'appelle pas logiquement de constructions supplémentaires. » (*Environnement*, n° 10, avril 1988).

## ■ Plan Particulier d'Intervention (PPI) et Plan d'Urgence Interne (PUI)

Le même jour, devant la Commission locale d'information, le préfet livre l'esquisse des plans particuliers d'intervention en cas d'incidents ou d'accidents sérieux à la centrale (priez, mes frères). Ces plans sont au nombre de deux, l'un, le Plan d'Urgence Interne (PUI) et le Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui concerne les populations du Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et le Gers (voir les communes concernées dans la chronologie du 23.06.1989).

### Ci-joint, le contenu du PUI et du PPI de la centrale de Golfech.

Le 10 décembre 1987, à la sous-préfecture de Castelsarrasin, le préfet a exposé devant les maires concernés les mesures de sécurité prévues pour la centrale nucléaire de Golfech et le rôle qu'ils seraient amenés à jouer.

La centrale nucléaire ne sera opérationnelle qu'en 1990. Néanmoins l'élaboration des plans de secours la concernant est déjà en cours. Il s'agissait donc de présenter l'état actuel de réflexion de l'administration afin de recueillir les avis des maires.

En cas d'accident survenu à l'intérieur du périmètre du site, le Plan d'Urgence Interne sera mis en œuvre par EDF. Lorsqu'un accident est susceptible d'affecter les populations, le Plan Particulier d'Intervention sera déclenché par le préfet. Selon la nature de l'accident, on distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : accidents non radiologiques.
- Niveau 2 : accidents radiologiques limités au site.
- Niveau 3 : accidents radiologiques pouvant entraîner des rejets radioactifs à l'extérieur du périmètre de l'installation.

#### • Plan d'Urgence Interne (PUI) :

Le PUI définira l'organisation mise en place dans les limites du site pour évaluer et maîtriser l'impact de l'événement tout en assurant la protection du personnel, le secours aux blessés, le traitement des agents contaminés et le fonctionnement du matériel. De même, seront alertées les autorités : le préfet et la direction nationale d'EDF.

#### • Plan Particulier d'Intervention (PPI) :

Le PPI définira l'organisation des opérations de secours et les mesures concernant l'indispensable information des populations. Trois départements sont concernés : le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et le Gers. C'est le préfet du Tarn-et-Garonne qui est chargé, par arrêté du Premier ministre, de coordonner et de diriger les opérations de secours intéressant les trois départements. A chaque niveau d'application les mesures d'intervention progressent. Il se peut pourtant — selon la nature de l'accident — que soit déclenché tout de suite le PPI de niveau 3 qui comprend les mesures des niveaux 1 et 2.

En cas d'accident dépassant les possibilités de ses équipes d'intervention, le chef de la centrale nucléaire (qui a déjà déclenché le PUI) alerte le préfet.

#### • Opérations :

Le préfet décide alors de déclencher le PPI. Il alerte tous les services concernés. Sous son autorité, les chefs de ces services forment à la préfecture le PC fixe interdépartemental pour les trois départements. Pour pouvoir prendre les décisions sur la protection des populations, le PC fixe interdépartemental se tient en liaison avec la centrale nucléaire, le sous-préfet de Castelsarrasin et les préfets du Lot-et-Garonne et du Gers (qui mettent sur pied des PC fixes secondaires et tiennent informés les maires des environs de la centrale nucléaire). Selon la nature de l'accident et le niveau appliqué, les services concernés deviennent plus vastes et plus spécialisés ; selon l'impact de l'événement, les moyens mobilisés s'adaptent aux besoins (personnes irradiées, contaminées, brûlées).

#### • Information :

A tous les niveaux d'application, l'information des élus et de la population sera garantie par la mise en place d'un répondeur automatique téléphonique. Seront aussi informés les médias afin de leur permettre la diffusion d'informations à un public plus large.

#### • Mesures concernant la population :

En cas d'accident du niveau 3, le préfet coordonnateur peut prendre trois types de mesures concernant la population :

— La poursuite de la vie normale.

— La protection par confinement. Dans une zone de 10 km autour de la centrale nucléaire, le territoire sera compartimenté en secteurs à l'intérieur desquels pourraient être prises des mesures de confinement de la population (s'enfermer chez soi, fermer hermétiquement issues et systèmes d'aération, se mettre à l'écoute des médias).

— La protection par évacuation. Elle consiste à évacuer la population de ceux des secteurs où les risques seraient courus même par des populations confinées.

Il appartiendra aux maires, tout spécialement aux maires des communes situées aux alentours de la centrale nucléaire, de se tenir informés (par le sous-préfet de Castelsarrasin, les préfets du Lot-et-Garonne et du Gers et par le répondeur automa-

tique) afin de pouvoir informer la population ; c'est là un rôle essentiel pour l'efficacité du PPI. Ils seront également chargés de recenser très rapidement avec l'aide des personnes compétentes, toutes les personnes qui sont susceptibles de devoir bénéficier d'une assistance particulière (personnes âgées, isolées, handicapées, malades, femmes enceintes...). Ceci n'obligera en aucun cas le maire à quitter la mairie. Les services de la préfecture et de la sous-préfecture aideront les maires à accomplir leurs tâches.

Prochainement, le directeur départemental de la Protection civile recueillera auprès d'eux les renseignements nécessaires pour mieux connaître la population et les moyens dont disposent les communes.

De même, dans l'hypothèse d'un confinement ou d'une évacuation, où le délai de mise en œuvre serait de plusieurs heures, les véhicules des services d'incendie et de secours, équipés de haut-parleurs et les véhicules sonorisés disponibles, diffuseront des messages fournis par l'autorité préfectorale.

— Voir à ce sujet le texte sur la dose maximale admise (DMA), en annexe, à la fin du document.

■ A Paris : « Opération fumier ».

« Nous sommes heureux de vous annoncer que le 10 décembre 1987, à dix huit heures quinze, Yves Lecerf, ancien ingénieur nucléaire et professeur d'ethnométhodologie à l'institut Charles V (Université Paris VII), a été peu après le début de son cours hebdomadaire, couvert de fumier par une dizaine de jeunes gens. Ceux-ci lui ont également jeté au visage son livre *Tchernobyl, la guerre des rumeurs*. Le principal objet de cet ouvrage est de transformer la catastrophe de Tchernobyl en « détail » et de faire passer tous ceux qui n'acceptent pas de livrer leur avenir à la mafia nucléariste pour des « valets et victimes » manipulés par les américains et les russes (qui comme chacun sait, sont jaloux de notre belle et florissante industrie nucléaire nationale). Ce révisionnisme de l'atome n'a certes pas le monopole du cynisme et de la jobardise, mais ce n'est pas une raison pour se priver d'un geste de salubrité publique, pratique et de plus amusant... »

Des atomes crochus.  
Communiqué extrait du bulletin n° 2, printemps 1988,  
du Comité Irradiés de tous les pays, unissons-nous.

## 1988 :

21, 22 et 23.01. — **Colloque de Montauban : « Nucléaire, Santé, Sécurité »**

Des antécédents : la rétention caricaturale d'informations lors de l'accident de Tchernobyl, l'indignation générale qu'elle suscita semble avoir poussé les pouvoirs publics et EDF à une pseudo-transparence vis-à-vis de leur politique nucléaire. Nous assistons, en tout cas, sur la région, à une série de débats contradictoires sur l'énergie en général, sur le nucléaire et Golfech en particulier.

— Le 28 novembre 1986 à Montauban et le 8 décembre 1986 à Toulouse (voir chrono).

— Le 21.05.1987 à Carcassonne : à l'initiative des Verts Aude-Ecologie, soirée d'information en présence du responsable EDF du site de Tricastin. Tribune officielle avec les « Pour » à droite et les « Contre » à gauche et un public pertinent qui a beaucoup rigolé en entendant les connexions institutionnelles. Le débat contradictoire s'est bien passé, la démocratie est sauvée.

— Le 30.05.1987 à Toulouse : le club rocardien Convaincre nous invite au débat : Énergie nucléaire : quelle sécurité ? (voir chrono).

— Le 04.11.1987 toujours à Toulouse : le groupe socialiste de la commission énergie du Conseil régional porte cette fois-ci la discussion publique sur la politique énergétique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle et cela en présence de Lionel Jospin. Même processus.

### ■ Après les hors-d'oeuvre, le plat de résistance : le colloque « Nucléaire : Santé-Sécurité »

Initialement prévu pour octobre 1987. C'est cette fois-ci au Conseil général du Tarn-et-Garonne que nous devons le spectacle, plus précisément à son président J.-M. Baylet aidé par Jean Cambon (PS, conseiller général de Nègrepelisse), qui sera chargé du comité de préparation, de coordination, bref de pilotage.

Sans oublier le concours de *La Dépêche du Midi* qui, pour des raisons inavouées, concentrera l'information concernant le colloque uniquement dans son édition départementale du Tarn-et-Garonne.

La première annonce publique a lieu dans *La Dépêche* du 02.10.1987 en ces termes : « Il ne s'agit pas de revenir sur un débat aujourd'hui dépassé, pour ou contre le nucléaire... ». Déclaration similaire dans un autre article du 09.10.1987 : « La prochaine mise en service de la centrale nucléaire de Golfech a définitivement enterré le débat, pour ou contre le nucléaire. Par contre il est indispensable désormais d'informer sur tout ce qui touche à la santé et à la sécurité face au nucléaire... » Le ton est donné pour un colloque qui s'annonce tout aussi démocratique et contradictoire que les précédents. Nul ne pourra le nier, les choses ont été bien faites, côte à côte avec des scientifiques nucléopathes (membres d'EDF, du CEA, et de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire) interviendront d'autres scientifiques indépendants critiques, tel que les responsables de la CRII-RAD (laboratoire indépendant), Mme Rivasi et M. Monier, M. Ramade, professeur d'écologie à l'université Paris Sud (excusé), le docteur F. Fauconnier (qui a mis en évidence les thyroïdies en Haute-Corse dues à Tchernobyl), R. Belbeoch, M. et R. Sené, physiciens atomistes membres du GSIEN, des spécialistes des effets biologiques des faibles doses : le médecin L. Bujan, le professeur Delpoux (ce dernier émet un avis favorable au démarrage de la centrale le 30.10.1989).

Et puis surtout, des antinucléaires régionaux sont associés, depuis le début, au comité de pilotage, en particulier le chef de liste des Verts de Montauban, M. Ravailhet et Mesdames Boissière et Soubrier, membres du Comité Tchernobyl-Golfech de Montauban. Des antinucléaires, qui tout en réaffirmant leur opposition à la centrale de Golfech, déclarent dans les colonnes de *La Dépêche* Tarn-et-Garonne du 18 et 20.01.1988 : « Le colloque sur la santé et la sécurité se présentant avec suffisamment d'objectivité, les Verts Tarn-et-Garonne, invitent toute personne désireuse de recueillir de l'information à y participer. Il est toujours bon d'entendre des avis contradictoires... »



Dessin d'H. Chevalier pendant le colloque.

Et le comité Tchernobyl-Golfech de rajouter : « Un des buts essentiels du Comité est de promouvoir, l'information sur le nucléaire, ce colloque nous intéresse donc dans le sens où il est contradictoire... »

En fait tout au long de la période précédant le colloque, sous la rubrique « Ce qu'ils en pensent », ce seront diverses catégories socio-professionnelles, touchées de près ou de loin par le nucléaire qui s'exprimeront successivement dans *La Dépêche* : le corps médical et paramédical, la sécurité civile, le corps enseignant, les associations de consommateurs et bien sûr certains groupes antinucléaires cités précédemment.

Le colloque semble susciter l'intérêt général. Le 14 Janvier dans *La Dépêche*, J.-M. Baylet remercie les organisateurs et associations qui ont préparé le colloque et rappelle que la philosophie de cette manifestation est une première en France car il ne s'agit plus de débattre sur l'utilité de la centrale, mais de la sécurité et de ses conséquences sur la santé.

### Un colloque d'intérêt général officialisant la possibilité d'accident nucléaire grave en France !

Les pouvoirs publics et EDF vont jouer la transparence, noyer les gens sous un flot d'informations techniques rassurantes, éludant les réels enjeux, tout en se refaisant une virginité démocratique.

Mais pour la première fois de son histoire, EDF va reconnaître, lors du colloque, l'accident nucléaire comme possible : « Nous faisons tout ce que nous pouvons pour prévenir l'accident grave, nous espérons ne pas en avoir mais nous ne pouvons pas garantir qu'il ne se produira pas. On ne peut exclure que dans les dix ou vingt ans à venir un accident civil grave se produise dans une de nos installations. » Tanguy, inspecteur général pour la Sûreté et la Sécurité Nucléaire à la Direction Générale d'EDF.

Il s'agit en fait de présenter l'accident comme possibilité éventuelle mais contrôlée et surtout de le faire accepter par la population. c'est l'opportunité pour commencer officiellement la coordination des différents services susceptibles d'intervenir dans ce cas. En un mot, préparer le tri du bétail irradié.

J.-M. Baylet trouve là les moyens de prendre les devants avant l'ouverture de la première tranche, de réaffirmer en public sa position d'homme responsable, conscient du danger et prêt à le gérer en tant que président de la Commission locale d'information, de montrer le bon fonctionnement transparent de la Commission. Il s'agit surtout d'occuper sereinement le terrain pour amener doucement à la construction de la deuxième tranche (voire de la troisième et de la quatrième) et de récupérer les dividendes (taxe professionnelle) tant attendus. Il s'agit encore de couper court à un renouveau de lutte antinucléaire en divisant le mouvement, en intégrant les antinucléaires « responsables ». Les nouveaux Verts venus devenant la « seule » contestation, reconnue et officialisée. Des Verts qui ne demandent pas mieux, que d'entrer, même par la petite porte, dans les coulisses du pouvoir, d'investir la CLI et de devenir des partenaires à la gestion sécurisée du nucléaire.

### Une tentative minoritaire de non-intégration.

En novembre 1987, des libertaires et autonomes toulousains (antinucléaires n'appartenant à aucune organisation spécifique, ayant participé à la lutte contre l'implantation de la centrale dans les années 1970-1980) informés par la presse de la tenue du colloque essayent de prendre contact avec différents groupes, associations, comités et individus de la région, afin

d'organiser une réponse collective à ce qu'ils considèrent comme une provocation. La tentative de coordination contre le colloque s'enlise très rapidement. Les divergences sont très claires, elles portent sur la participation ou non et sur l'appel ou non au boycott du colloque. Finalement le "mouvement" avancera en ordre dispersé. Les uns restant des collaborateurs contradictoires (principalement les Verts et le Comité Tchernobyl-Golfech de Montauban ainsi que le groupe Planète en danger de Toulouse). Les groupes d'Agen (VSDNG), de Moissac, de Gascogne voulant ménager la chèvre et le chou appellent au rassemblement et à une marche carnavalesque le samedi 23 janvier. Seul le groupe de Toulouse (constitué pour l'occasion) et le Comité antinucléaire de Carcassonne (Aude) appellent au boycott et à une manifestation le dernier jour, le samedi 23. Appel qui sera propagé principalement par le groupe toulousain. A Montauban les affiches (même celles du Comité Tchernobyl-Golfech) furent systématiquement décollées par des équipes d'employés municipaux.



Le samedi 23 donc, environ 300 personnes se rassemblent et partent déambuler, bon-enfant, dans les rues de Montauban. C'est au cri de « Non à Golfech ! Non au nucléaire civil et militaire ! », que la manifestation aboutira « sans préméditation » devant , puis dans les locaux de la rédaction locale de *La Dépêche*. Si dans la rue les manifestants étaient calmes, la tension montait d'un cran dans les bureaux de *La Dépêche*, il s'en fallut de peu que le local soit mis à sac et le rédacteur en chef molesté (le journal avait refusé de passer l'appel à la manifestation du jour et d'informer les lecteurs de l'opposition au colloque).

La manifestation se dispersa finalement sans intervention de la police, ce qui aurait été très mal vue dans le cadre démocratique de ces trois jours.

Le soir, à l'initiative du comité Tchernobyl-Golfech, une centaine de personnes se retrouvèrent pour un dernier débat avec Rivasi de la CRII-RAD et Lenoir spécialiste du nucléaire (ancien membre des Amis de la Terre et de Greenpeace), venu présenter son dernier livre, écrit en collaboration avec H.Crié, journaliste à *Libération*, « Tchernobyl-sur-Seine » (les auteurs imaginent un accident majeur à Nogent-sur-Seine, centrale de même type que Golfech, située à 100 km de Paris).

Un débat de plus dont personne n'attendait grand-chose. Salle du Trianon, sur les lieux du colloque, on s'apprêtait à sabler le champagne ; certainement avec la sensation d'avoir réussi une opération médiatique quelque peu périlleuse. D'ailleurs, quelques « malandrins », obligeaient les derniers participants à se retrancher derrière des portes closes et se livraient à un vandalisme « puéril et incompréhensible », sectionnaient les tuyaux d'arrosage pour inonder la salle, souillant toasts et petits fours avec le sable de la Garonne et se défoulaient sur la voiture du responsable EDF, brisant les vitres et crevant les pneus... la fête se terminait.

Le lendemain matin, *La Dépêche* Tarn-et-Garonne du 24.01. dénonçait dans un article intitulé : « Des mœurs et des méthodes fascistes », l'occupation de son local, les menaces envers les deux journalistes présents, le vol d'un appareil photo et de divers dossiers. Les « soi-disant représentants des soi-disant comités antinucléaires » étaient mis en cause, accusés et une plainte, qui n'aura pas de suite, déposée contre eux. Les comités antinucléaires Tcher-

nobyl-Golfech et Gascogne, le groupe Non-violence 82, avaient le courage eux aussi de dénoncer dans les colonnes du même journal le 25.01. : « ...les violences commises dans les locaux de *La Dépêche* par des individus étrangers à leur mouvement... Les comités signataires se considèrent comme des représentants du mouvement antinucléaire. Ils ne doivent en aucun cas être tenus pour responsables des actions commises par des éléments extérieurs. ».

Voir communiqué dans le texte ci-dessous « Boycott ou not boycott ».

Les événements durant les trois jours de Montauban, marquèrent encore une fois la profonde différence existante entre les diverses composantes du mouvement antinucléaire. Ils développèrent la peur, déjà profonde du débordement "radical" au sein de la coordination régionale. Les deux années de lutte à venir jusqu'à la mise en route de la centrale, allaient prendre la forme d'une lutte sage et responsable. Les antinucléaires espérant, (niant l'Histoire) un sursaut des élus, une prise de conscience et un recul réfléchi du pouvoir .

Lors du débat de clôture, le samedi 23.01., répondant à la question pourquoi il avait changé d'opinion vis-à-vis du nucléaire, J.-M. Baylet qui a "oublié" son vote de confiance au programme nucléaire du gouvernement socialiste à l'Assemblée nationale (voir chrono 6 et 7.10.1981) déclare : « Je n'ai jamais varié dans mes convictions. Dès le début, je me suis opposé au projet puis à l'ouverture du chantier. Je l'ai affirmé par mes votes. Mais je me suis retrouvé minoritaire. Le parlement a légiféré, le Premier ministre et le ministre de l'Industrie ont pris les décisions. En tant qu'élu, et tout en gardant mes convictions personnelles, je devais ne plus m'occuper que de mes administrés et exercer les responsabilités que les électeurs m'ont confiées. J'ai à gérer la vie quotidienne de populations que modifient l'arrivée de familles, d'enfants, auxquels il faut donner des logements, des écoles, des routes ?. Faut-il rejeter ces gens ? Faut-il se désintéresser de leurs conditions de vie ? Ce serait contraire à la mission de l'élu. Et pour faire face à cette situation nouvelle, il faut de l'argent. Je ne peux pas me mettre la tête sous l'aile, pratiquer la politique de l'autruche, ni abandonner.

Je suis toujours opposé au nucléaire dont je redoute les dangers : ma maison est à 700 mètres de la centrale. Si demain le gouvernement décide d'arrêter, je gèrerais la réalité nouvelle. Je suis un démocrate. » (réponse extraite de *La Dépêche* Tarn-et-Garonne du 25.01.1988).

— Si le colloque et la manifestation du 23 n'ont pas mobilisé beaucoup d'opposants, par contre il y eu une diffusion massive de tracts divers. Ci-joint, la liste des textes et comptes rendus diffusés avant, pendant et après le colloque, ainsi que deux textes appelant à la manifestation, titrés tous deux : « Enterrons le nucléaire... Avant qu'il nous enterre... ». Textes que *La Dépêche* refusera de publier.

- « Golfech l'indésirable, A propos du colloque », du Comité Tchernobyl-Golfech.
- « Golfech : Il est temps de bien (dé)faire », « Nucléaire ni santé ni sécurité », du comité Tchernobyl-Golfech et du CAN Gascogne.
- « Nucléaire que choisir ? », de l'UD-CFDT du Tarn-et-Garonne.
- « Protégeons la Garonne », « L'épée de Damoclès » et « En guise d'épilogue à l'occupation de *La Dépêche* » (fin Janvier), de VSDNG d'Agen.
- « Lettre ouverte à J.-M. Baylet » et « Compte rendu du colloque » (mars 1988), de Planète en danger de Toulouse.
- « Le serment d'hypocrite », anonyme. (inédit).
- « Apocalypse now ou Tchernobyl Folamour », « Les faibles doses et leurs effets », « Monologue autour d'une poubelle », anonymes.
- « On nous cache tout on nous dit rien...Plus on apprend plus on ne sait rien », du Groupe Optimiste Local Farouchement Entêté Contre l'Holocauste (Golfech) de Toulouse.
- « Le colloque est servi, l'appétit vient en mangeant », du père Pinard de Toulouse.
- « Échec au colloque atomiste de Montauban », signé « Nous ».
- « Sécurité mon œil », de la Fédération Anarchiste de Toulouse.
- « Le colloque : Nucléaire, santé, sécurité - un exemple à suivre », février 1988, Josée Cambou (Uminate) - Publiée par le COPRAE dans son Rapport sur l'état de l'environnement en Midi-Pyrénées, 1988.

- « Compte rendu du colloque », (13 avril 1988).
- « Santé, Sécurité, un colloque pas triste à Montauban » d'Henry Chevallier paru dans *Ecologie*, n° 388, avril-mai 1988.
- « Spécial colloque : Experts contre experts », *Le Cri du Rad*, printemps 1988, n° 8 et 9.
- « Il était plusieurs fois », signé « Deux inculpées », Toulouse, mai 1988.

### Enterrons le nucléaire... avant qu'il ne nous enterre...

« Actuellement, on nous présente le colloque de Montauban comme un débat démocratique sur le risque du nucléaire. Sera-t-il un réel débat ?...

Alors que J.-M. Baylet dans un discours devant la commission locale d'information sur la centrale de Golfech déclare : « Il ressort de la réalité du dossier, que l'absence des tranches 3 et 4 rapportée au niveau d'endettement du site nous prive jusqu'en 2001 de toute marge de manœuvre financière significative ».

LE RISQUE MAJEUR NUCLÉAIRE POUR LES ELUS EST :

Un manque de ressources financières promises au départ, aux collectivités locales ainsi qu'au Conseil Général. Ce manque se fait dangereusement sentir alors que certaines municipalités se sont endettées au-delà de leurs possibilités. Cette situation ne peut en aucune façon justifier la poursuite et mise en service de la centrale ; alors que la population est toujours favorable à son arrêt.

SI LE COLLOQUE DEMONTRAIT LA CONTAMINATION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES CENTRALES EN FONCTIONNEMENT ; S'IL DÉMONTRAIT LE DANGER DES FAIBLES DOSES RADIOACTIVES.

« Il n'y a pas de radiation inoffensive ! il faut définitivement oublier la notion de dose sans danger !

Il n'y a pas de seuil; il n'y en aura jamais ! » (Citation du professeur GOFMAN : spécialiste des faibles doses).

SI LE COLLOQUE ADMETTAIT QU'UN ACCIDENT MAJEUR PEUT ARRIVER A GOLFECH, LE CONSEIL GÉNÉRAL DEMANDERAIT-IL L'ARRÊT DE LA CENTRALE DE GOLFECH ? OU FERA-T-IL FI DE LA SANTÉ DES POPULATIONS ET DU DISCRÉDIT APPORTÉ AUX PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA RÉGION SOUS PRÉTEXTE D'ÉPONGER LES SOI-DISANT DETTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Le débat ne doit pas être enterré. Plus que jamais la réalité nous montre que Golfech est dangereux et inutile.

FACE A LA MASCARADE DES POUVOIRS PUBLICS VIS A VIS DES POPULATIONS, VENEZ PARTICIPER A LA MARCHE CARNAVALESQUE DE MONTAUBAN POUR SIGNIFIER VOTRE SOUHAIT DE L'ARRÊT DE GOLFECH !

Rassemblement à 15 h, place Marty (près de la salle Trianon) le samedi 23 janvier 1988.

Coordination Antinucléaire  
(Texte diffusé essentiellement  
par VSDNG d'Agen)

### Enterrons le nucléaire... Avant qu'il ne nous enterre...

De fait, si un débat démocratique et contradictoire a un jour existé, il a eu lieu entre EDF, le gouvernement, les pouvoirs locaux et les patrons, et eux seulement ; la population en a été exclue. Aujourd'hui les centrales existent, elles ont été imposées par la force. Tous ceux qui luttent ou ont lutté contre le type de société nucléaire seront donc ravis d'apprendre que leur combat a été « démocratiquement » enterré !

En réalité, les luttes continuent toujours en France et dans le monde, contre les centrales nucléaires : à Nogent, Malville, au Carnet, contre les poubelles de stockage des déchets radioactifs : à Segré, à Neuville-Bouin, Sissonnes, La Hague encore...

Il en est de même à Golfech, où la lutte est menée depuis de nombreuses années : c'est en novembre 1974, que le site de Golfech est confirmé pour l'installation de la future centrale nucléaire. Dès mai 1975, 81% de la population résidant dans les 21 communes environnant Golfech s'expriment contre le projet de centrale, les élus locaux, à majorité de gauche, suivent leur électorat dans ce vote.

Une première manifestation rassemble 3 000 personnes sur le site en 1977, et en 1979 s'ouvre l'enquête d'utilité publique, boycottée par de nombreuses communes, la lutte antinucléaire s'intensifie sur le terrain, alors qu'EDF commence les travaux en toute illégalité.

Avant de prendre ses congés, Giscard signe le décret d'utilité publique qui légalise le chantier (fin 1980). La gauche, arrivée au pouvoir « gèle » symboliquement le programme nucléaire pour 3 mois, en attendant le débat à l'assemblée. Les patrons et les syndicats manifestent ensemble pour le maintien du projet Golfech. Puis le verdict tombe fin 1981. EDF achète les élus du Conseil Régional pour la modique somme de 1 milliard par an. Les élus socialistes expriment alors un « OUI MAIS » au projet. A partir de là, les travaux, qui n'ont jamais cessé, continuent en toute légalité... EDF a, dès lors, les mains libres et ... le Conseil Régional les poches pleines !

Le Conseil général du Tarn-et-Garonne peut ainsi vanter les bienfaits économiques du nucléaire pour

le département, et en faire étalage dans ses publications coûteuses...

Et c'est dans ce contexte que les élus nous affirment aujourd'hui que le débat contradictoire a eu lieu et qu'il est temps pour nous d'apprendre les nouvelles règles du jeu qui ont pour nom : sécurité, santé et gestion des retombées du nucléaire. Mais enfin, admettre ceci, c'est pour nous oublier l'histoire de la centrale de Golfech, oublier notre lutte antinucléaire et sa falsification constante par le journal de la Démocratie *La Dépêche*, c'est aussi occulter les pots-de-vin versés par EDF et les bénéfices tirés par le patronat, les syndicats et les politiciens.

Nous ne croyons pas plus en vos assurances qu'en vos informations.

Avant l'accident de Tchernobyl, elles étaient simplement censurées et maintenant les informations distillées par les médias veulent nous faire croire que les incidents sont contrôlés, à seule fin de nous faire vivre avec le danger du nucléaire, comme on vit avec les risques du cancer, de nous faire intégrer le sentiment de risque permanent et la nécessité d'abandonner notre sort aux mains des techniciens de la prévention, des spécialistes de l'atome

et du milieu médical. Nous sommes réduits au rôle d'otages.

Alors qu'on sait que les mesures de protection civile représentent l'évacuation de populations entières par l'armée, le quadrillage militaire sur des centaines de kilomètres alentours des zones dangereuses, on ose nous parler de pseudo mesures de prévention et de grand débat démocratique sur les effets des radiations...

Nous réaffirmons donc notre opposition totale à la politique du nucléaire civil et militaire, nous appelons au boycott du colloque, ridicule mascarade démocratique et nous incitons à prendre des initiatives de lutte pour l'arrêt du programme nucléaire.

Manifestons ensemble le samedi 23 janvier 1988 à 15 h, devant la salle du Trianon, Quai du Dr Laforgue, à Montauban.

Au-delà de la centrale nucléaire de Golfech, c'est tout un mode de société qui est en cause. Faisons de cette journée un moment de rencontre de la pensée et des forces antinucléaires.

Coordination antinucléaire.  
(Texte essentiellement diffusé par les libertaires toulousains).

— Notre compte rendu du colloque a suscité des différends. Ci-joint le point de vue daté de 1996 d'Henry Chevallier, membre de la coordination régionale et du Comité antinucléaire de Gascogne.

### Boycott ou not boycott ?

Si la bande à Baylet visait de créer, avec le colloque, des dissensions entre les associations antinucléaires, ce fut réussi.

Avant le colloque chaque comité ou association se réunirent pour décider le boycott ou non du colloque. La majorité d'entre eux (Comité Tchernobyl-Golfech, Planète en Danger, Comité antinucléaire de Gascogne, les Verts Tarn-et-Garonne, le groupe de Moissac...) se prononça pour une participation critique avec les arguments suivants : le dosage des communications permettait aux scientifiques indépendants de se faire entendre et de susciter un débat contradictoire. (...)

Dans un communiqué de presse du 16.01.1988, le Comité Tchernobyl-Golfech déclarait :

« (...) Un des buts essentiels du Comité est de promouvoir l'information sur le nucléaire : ce colloque nous intéresse donc, dans la mesure où des débats contradictoires y sont organisés entre scientifiques internationalement connus. (...)

Tout en s'intéressant à cette initiative, le comité ne peut que s'étonner de l'actuelle position des élus : n'est-il pas contradictoire d'avoir pris position contre la construction de la centrale avant 1981

précisément parce que santé et sécurité sont incompatibles avec nucléaire, d'organiser seulement maintenant un colloque sur ce thème, et de continuer cependant à vouloir la mise en service de la centrale ?

Nous comptons sur ce colloque pour qu'un plus grand nombre de personnes puisse être informé des réels dangers et des réels problèmes économiques posés par la présence d'une centrale dans notre région, puisse s'opposer à la mise en service de Golfech et pousse les élus à étudier la reconversion du site en centre de recherches pour les énergies renouvelables. (...)

L'action du comité pendant ces trois jours se situera sur plusieurs plans : Expression de nos positions à l'intérieur du colloque. Tracts exposant nos idées. Conférence-débat. (...)

Le Comité réaffirme son opposition à la mise en service de la centrale de Golfech, tout en participant à ce colloque. »

Durant le colloque, Tchernobyl-Golfech et le CAN de Gascogne diffusait le tract suivant :

« Golfech... Il est encore temps de bien(dé)faire. Le Conseil général prend-il vraiment au sérieux les

dangers liés au fonctionnement d'une centrale nucléaire ?

Le Conseil général se préoccupe-t-il vraiment de la santé et de la sécurité des Tarn-et-Garonnais (...).

Qu'il le prouve en demandant avec nous :

- L'arrêt immédiat des travaux de Golfech (...).

- La reconversion du site (...).

- L'orientation de notre société vers un progrès véritable (...).

De leur côté les Verts Tarn-et-Garonnais avaient fait ce communiqué : « Le colloque sur la santé et la sécurité se présentant avec suffisamment d'objectivité, les Verts tarn-et-garonnais invitent toute personne désireuse de recueillir de l'information à y participer. Il est toujours bon d'entendre des avis contradictoires... ». (*La Dépêche* du 18 et 20.01.)

• *Des avis contradictoires il y en eu...*

(...) Le boycott du colloque lancé principalement par VSDNG dans un tract non signé (non, c'est un groupe de Toulousain(e)s regroupé(e)s pour l'occasion qui a œuvré pour l'appel au boycott. NDC), n'avait pas beaucoup de sens, car des "boycotteurs" participèrent aux débats et inversement des "participants" clamèrent leur indignation à chaque mensonge de la propagande EDF... (...).

Il y eut donc unanimité des groupes anti-nucléaires pour dénoncer la farce pseudo-démocratique du colloque. Malheureusement l'événement marqua la déliquescence de la coordination régionale anti-nucléaire. La coordination ne fut pas réunie avant le colloque pour décider d'une marche à suivre commune. Le mot d'ordre d'une manifestation le samedi 23 fut lancé probablement par VSDNG et par des libertaires toulousains, le tract rappelons-le, n'était pas signé. (Non, le groupe toulousain avait contacté le groupe d'Agen et de Montauban et les deux tracts diffusés avant le colloque étaient signés de la coordination anti-nucléaire. NDC). Toutefois, beaucoup d'anti-nucléaires et d'autres organisations s'associèrent au défilé dans les rues de Montauban. Ceci aurait été positif si quelques manifestants n'avaient envahi les locaux de *La Dépêche du Midi*. Une discussion convenable commençait à s'engager entre des anti-nucléaires et des journalistes, lorsque l'un de ces derniers découvrit la disparition de documents et de matériel. Ce fut l'occasion inespérée pour la bande à Baylet de discréditer les anti-nucléaires : « Des mœurs et des méthodes fascistes » titra *La Dépêche*.

Les anti-nucléaires restés à Montauban se devaient de répondre à ces insultes. Des représentants de Tchernobyl-Golfech, du Comité de Gascogne et de Planète en Danger se réunirent et firent participer par téléphone VSDNG. Après une discussion tendue, les positions suivantes se manifestèrent. VSDNG approuvait les actions commises dans les locaux de *La Dépêche* (il n'était pas d'accord, mais il ne voulait pas les dénoncer publiquement. NDC), Planète en Danger s'abstenait de tout communiqué et les deux autres comités adressaient à *La Dépêche* le communiqué commun suivant :

« ...*La Dépêche*, dans son édition du dimanche 24, fait état d'incidents ayant eu lieu dans les locaux montalbanais le samedi 23. Ces incidents pourraient être interprétés comme étant le fait de l'ensemble des anti-nucléaires. Le Comité Tchernobyl-Golfech de Montauban et le Comité anti-nucléaire de Gascogne tiennent à rappeler leur position rendue publique à la veille du colloque : présence critique à l'occasion du colloque, information publique non violente sur leurs revendications (arrêt du programme électronucléaire français et en particulier du chantier de Golfech).

Ces comités condamnent énergiquement les violences commises dans les locaux de *La Dépêche* par des individus étrangers à leur mouvement. Les comités poursuivront leur information auprès des populations sur les dangers et le non-sens économique du nucléaire et sur les conséquences qu'auraient sur notre région la mise en route de Golfech. Ils continueront à interpeller les responsables des organismes concernés.

Les comités signataires se considèrent comme des représentants du mouvement anti-nucléaire. Ils ne doivent en aucun cas être tenus pour responsables des actions commises par des éléments extérieurs. » On peut conclure en disant que le Colloque de Montauban fut positif en ce sens que les opposants au nucléaire et à la centrale de Golfech en particulier, qu'ils furent "boycotteurs" ou "participants" exprimèrent clairement leurs objections, leur indignation et leur colère. Malgré la censure opérée surtout par *La Dépêche du Midi*, des médias rapportèrent les manifestations.

Enfin les organisateurs du colloque jouèrent le jeu en faisant publier par le Conseil général du Tarn-et-Garonne (en 1989) les communications et l'essentiel des débats : Les actes du colloque Nucléaire : Santé-Sécurité.

Particulièrement instructif.

H.C.

Les actes du colloque « Nucléaire, santé, sécurité » exposés et débats (450 pages) ont été publiés par le Conseil général du Tarn-et-Garonne en 1989.

### Février. — **Le point zéro radio-écologique du site de Golfech**

Deux arrêtés ministériels, en date du 10 août 1976, font obligation de définir l'état radio-écologique de référence de l'environnement de toute installation nucléaire avant sa mise en service.

L'étude a été effectuée, à la demande de la direction régionale EDF Alpes-Marseille, par le laboratoire d'études d'impacts du CEA (IPSN/DERS/SERE) au centre d'études nucléaires de Caradache, entre le mois d'avril 1986 et le mois d'avril 1987 ; tout de suite après les retombées de Tchernobyl.

L'objectif de l'étude est de définir dans le temps, l'évolution de la radioactivité naturelle et artificielle des écosystèmes terrestres et aquatiques (pourquoi pas aériens ?). L'analyse est faite à partir de résultats de prélèvements, effectués dans diverses stations choisies, en fonction de données météorologiques, hydrologiques, géographiques, biologiques....

Les conclusions de l'enquête : « Dans l'ensemble des compartiments étudiés, l'essentiel de la radioactivité est d'origine naturelle ; le potassium 40 est omniprésent et à un degré moindre, les familles de l'uranium 238 et du thorium 232. En ce qui concerne la radioactivité, d'origine artificielle, décelée à des niveaux relativement faibles, imputable en majeure partie aux retombées de Tchernobyl, on peut noter la présence de césium 137 et de césium 134 dans presque tous les prélèvements. Le marquage des végétaux aquatiques a été plus net : césium 137, césium 134, ruthénium 103, ruthénium 106, rhodium 106. Le strontium 90 et le tritium provenant des explosions nucléaires aériennes ont été mesurés à des niveaux caractéristiques de ceux des sites déjà étudiés ».

*Remarques du balayeur* : les conclusions de l'enquête font état d'une radioactivité essentiellement d'origine naturelle dans l'ensemble des compartiments étudiés et d'une radioactivité artificielle principalement due aux retombées de Tchernobyl. Jamais les experts ne font apparaître la présence dans la Garonne d'iode 131. Deux ans plus tard, en septembre 1990, VSDNG et la CRII-RAD mettent en évidence des taux relativement élevés de ce radioélément en aval et en amont de la centrale. La pollution sera imputée en fin de compte, aux rejets des services nucléaires des hôpitaux toulousains. De deux choses l'une : soit ces rejets n'existaient pas au moment de l'enquête du CEA, ce qui est fort improbable, car les services nucléaires hospitaliers incriminés existent eux depuis très longtemps et ne devaient pas se priver de rejeter leurs déchets ; soit il s'agit-là d'une preuve d'incompétence ou peut-être même d'une falsification. Allez savoir ?

— Un premier point zéro fut réalisé le 18.02.1978 à l'initiative du CANID 82, voir chronologie.

— Un autre point zéro fut réalisé fin 1989, début 1991 par un collectif de laboratoires indépendants : CRII-RAD, bureau d'études POLLEN (Toulouse), Laboratoire départemental d'analyses de la Drôme, Laboratoire de l'Université de Brême, laboratoire de l'Université Paul-Sabatier de Toulouse, Laboratoire vétérinaire départemental du Tarn-et-Garonne.

Les mesures ont été publiées dans *Golfech Magazine* n° 3 (déc. 1991), le bulletin de la CLI (Commission Locale d'Information) de Golfech. L'étude montre une contamination radioactive du secteur de Golfech, pas du tout « naturelle » mais provenant des « essais nucléaires dans l'atmosphère », en ce qui concerne la contamination des sols par le césium 137, soit « entre 2 000 et 8 000 becquerels par m<sup>2</sup> sur 50 cm de profondeur » quant aux mousses et aux lichens arboricoles, ils « témoignent sans ambiguïté du passage du nuage de Tchernobyl ». « L'iode 131, radio élément fugace, n'a pas été mesuré sur les prélèvements compte tenu du délai important entre la date du prélèvement et la date de la mesure ».

### **Menus potins autour d'une centrale...**

■ Le centre de formation professionnelle de Golfech a accueilli l'an passé 125 stagiaires futurs travailleurs du nucléaire et grâce à M. Ripoli (pilote éducatif du centre) et à l'entreprise COMI, un nouveau métier est né : celui de monteur-échauffeur. Le pied...

■ Quatrième assemblée générale de l'ARSEN (association des sous-traitants du nucléaire). M. Max Pourrat son président est satisfait : les objectifs fixés ont été atteints, on peut s'attacher à la réalisation de la tranche II.

■ Création de l'UMINATE 82 : ce sera la fédération des associations dont le but commun est l'étude et la protection de l'environnement. Un partenaire idéal pour les débats contradictoires avec Baylet et l'EDF.

■ Le grand chantier de Golfech, en plus de la rénovation des routes aura aussi permis la construction et la rénovation de bon nombre de gendarmeries de la région. Par exemple, la brigade de gendarmerie de l'an 2000 à Valence-d'Agen. Mis à part la "beauté" de l'ouvrage et son prix de revient, il est à noter que l'architecte réalisateur, M. Bernard Salomon (du cabinet Salomon/Valat) est aussi membre du comité d'organisation du colloque nucléaire de Montauban.

■ Sur le site de la centrale de Golfech : EDF et l'Education nationale préparent l'avenir. Journée réflexion de l'ensemble des responsables de l'Education nationale du Tarn-et-Garonne. Bourjade (chef de centrale) et Loubes (inspecteur d'académie) se sont félicités de la richesse des échanges qui rapprochent l'Education nationale et une entreprise (EDF) à la pointe de la recherche et ils ont conclu : « La qualité de l'école de demain dépend de ce type d'échanges... ». Et des « échanges » entre EDF et l'EN il y en a puisque régulièrement EDF/Golfech, avec le concours de la SNCF, organise régulièrement des visites de la centrale pour des centaines de jeunes en provenance de Tarbes, Pau, Carcassonne, Toulouse...

■ Esprit II pour la communication dans les sites industriel : la centrale de Golfech sera équipée d'un réseau futuriste de communication mis au point par les scientifiques du programme de recherche et de développement Esprit II. A vocation européenne, ce programme est piloté par un consortium rassemblant industriels universitaires et utilisateurs potentiels. Pour la France, respectivement, Jeumont Schneider Télécoms, l'école nationale ENSEEIHT de Toulouse et l'EDF. La centrale sera entièrement équipée en fibre optique, qui permettra d'assurer l'intégralité des communications intérieures et leurs connections avec les réseaux classiques. La gestion du projet est assurée par la DOT d'Albi.

#### Mars. — **Hommage au serviteur de l'atome.**

A Tricastin dans la Drome, l'usine d'enrichissement d'uranium Eurodif portera désormais le nom de Georges Besse (tué en novembre 1986 par l'organisation Action Directe alors qu'il exerçait la fonction de président des usines Renault après avoir été un des piliers serviles du programme national atomique). Au cours de la cérémonie, présidée par A. Giraud, ministre de la Défense, une stèle et plaque commémorant G. Besse ont été dévoilées par Mme Besse. Dans un message adressé à M. Petit, directeur d'Eurodif, F. Mitterrand écrit : « La cérémonie que vous organisez aujourd'hui est l'occasion de célébrer en même temps la réalisation d'une grande ambition nationale (le programme nucléaire) et celle d'un de ses principaux artisans : Georges Besse ».

#### 01. 03. — La commission Energie du Conseil Régional à Golfech.

Lors de la réunion de travail tenue sur le site, la commission, présidée par Gilbert Mélaç (Front National), s'est dotée d'un plan énergétique. Il couvre l'ensemble des ressources locales, afin de favoriser le développement industriel en améliorant la rentabilité et en réduisant la consommation. Par le biais de ce fonds régional de maîtrise de l'énergie (soit 37 millions de F), la région a passé depuis 1984 une convention avec EDF-GDF et les Charbonnages pour faire de la pub à la consommation d'énergie. (Voir chrono 11 déc. 1984).

#### 03. 03. — **Procès d'un grain de sable.**

Pierre Kung, agriculteur biologique, à nouveau devant des juges. Déjà jugé le 23.03.1983 (voir chrono), pour avoir brûlé en janvier 1982 un dossier d'enquête de DUP, puis le 30.09.1987 pour avoir dégradé un pylône THT à l'aide de scies à métaux en septembre 1985. Il déclare à

ce procès : « S'il s'avère que je puisse être un grain de sable qui grippe la machine, que m'importe les conséquences sur moi. Punit-on quelqu'un qui tire la sonnette d'alarme face à un danger ? », il est alors dispensé de peine. Le procureur ayant fait appel, il passe aujourd'hui en appel au tribunal d'Agen, EDF réclame 134 500 F de dommages et intérêts.

#### 22. 03. — La médecine de catastrophe à Golfech.

La médecine de catastrophe fait l'objet d'un diplôme. C'est dans ce cadre, que le Pr Virenque (chef de ce service au CHU Ranguel) a organisé une journée d'étude à Golfech. Les médecins présents ont écouté les "cours" des spécialistes de l'EDF : les docteurs Bossevin (de Paris) et Fenolland (de Golfech). La séance de travail s'est terminée par une visite de la centrale.

#### Avril. — « On peut arrêter Golfech !!... » (VSDNG)

Dans un tract VSDNG, se référant au désengagement nucléaire conduit dans divers pays du globe (Italie, Suède, URSS, Autriche, Etats-Unis), appelle à une réunion publique le 30.04.1988, dans la salle Léo-Lagrange à Valence-d'Agen pour présenter son projet de « Campagne pour la non-mise en service de la centrale de Golfech et des sites en construction premier pas de la dénucléarisation du programme énergétique français ». Une vidéo sur l'accident de Tchernobyl et ses conséquences (document officiel soviétique) a été projetée durant la soirée.

Le 2 juin 1988, à Agen, salle Picasso, VSDNG organisait une nouvelle réunion publique avec projection du même film et émettait le vœu que le Conseil municipal demande au gouvernement par délibération l'organisation d'un débat suivi d'un référendum avant toute mise en service de nouvelles centrales nucléaires.

03.04. — Le train Forum bi-énergie. Promotion sur l'électricité ; EDF lance ses nouvelles chaudières « bi-énergétique » au fuel et à l'électricité. A cette occasion EDF promènera 300 installateurs dans un train spécial partant d'Auch dans le Gers, via Toulouse jusqu'à l'intérieur de la centrale de Golfech.



#### 26.04. — Deuxième anniversaire de Tchernobyl.

Manifestation à Toulouse mise en scène par une trentaine de membres de Planète en Danger.

De la place du Capitole à l'université du Mirail, une centaine de personnes marcheront derrière le cercueil du nucléaire et la banderole : « Enterrons le nucléaire avant qu'il ne nous enterre ».

#### 27.04. — Les mésaventures de Jean Cardot de l'Institut.

Le comité « Irradiés de tous les pays, unissons-nous » a, le 27 avril 1988 publiquement, ridiculisé le professeur J.Cardot en le décorant de vraies tripes de vrais moutons irradiés, dans l'enceinte des Beaux-arts de Paris. Un tract, signé « Cobas\* du centre de recherche antinucléaire sur le traitement des déchets », expliquant les motifs de l'intervention était diffusé au même moment. J. Cardot et Michel Gernignani, membres de l'Institut, sollicités par EDF, ont réalisé un troupeau de 22 brebis en résine synthétique pour la somme de 600 000 F. Ces moutons colorés en blanc, noir, marron et rose ont été installés début 1988 sur les pelouses entourant la centrale atomique de Cattenom (Moselle).

\* Référence (?) aux Cobas, qui sont des « comités de base » créés en Italie au cours des années 1980.

## ■ Élections Présidentielles

24.04. — Premier tour : 9 candidats sur la ligne de départ.

38 086 857 citoyens sont inscrits sur les listes électorales ; 30 470 420 s'exprimeront, ils seront 7 119 812 (18,62 %) à s'abstenir.

Les candidats obtiendront les résultats suivants : R. Barre (droite) 16,54 % ; J. Chirac (RPR) 19,96 % ; A. Lajoinie (PC) 6,75 % ; Le Pen (FN) 14,38 % ; F. Mitterrand (PS) 34,11 % ; P. Bous-sel (MPPT) 0,38 % ; P. Juquin\* (les comités Juquin\*\*) 2,10 % ; A. Laguiller (LO) 1,99 % ; A. Waech-ter (Verts) 3,77 %.

Comme en mai 1981, Mitterrand arrive en tête dans les départements autour de la cen-trale de Golfech. Dans le village de Golfech sur 375 électeurs qui se sont exprimés, Barre obtient 42 voix ; Juquin 10 ; Le Pen 77 ; Chirac 64 ; Mitterrand 132 ; Bous-sel 1 ; Waechter 13 ; Laguiller 11 ; Lajoinie 25.

Antoine Waechter, leader des Verts depuis 1986, obtient 1 092 voix (4,02 %) à Montau-ban ; 554 (3,47 %) à Agen, 5 577 (3,71 %) à Toulouse. En Haute-Garonne, il recueillera 17 430 voix (3,70 %), dans le Lot-et-Garonne 6 425 (3,48 %) et dans le Tarn-et-Garonne 4 692 voix soit 3,93 %, dans le Tarn 3,87 %, dans le Lot 4,4 %, dans l'Aveyron 3,94 % et dans le Gers 3,77 %.

Si le PC, le MRG, l'extrême gauche, P. Juquin et B. Lalonde appellent à voter Mitterrand au second tour, les Verts laisseront libre choix à leurs électeurs.

\* Pierre Juquin : entré au Parti Communiste en 1953, il en est « exclu » en 1987. Entre-temps il fut membre du bureau politique, conseiller de Marchais (grand chef du PC de 1972 à 1994), député de l'Essonne et res-ponsable du dossier écologie au sein du Parti. De 1987 à 1989, il participera à diverses tentatives, au sein de l'extrême gauche, pour reconstruire une gauche gestionnaire crédible (voir ci-dessous). La mayonnaise n'ayant pas prise, Pierrot lorgnera du côté des Verts et verra son adhésion acceptée en octobre 1991.

\*\* Les comités Juquin, la Nouvelle Gauche et l'AREV (Alternative Rouge et Verte).

Après l'échec de la gauche (PS-PC) aux législatives de 1986, l'espoir de lancer une nouvelle dynamique et de construire une alternative à gauche (maintes fois tentée depuis 1968) est de nouveau tenté en février 1987 par d'ex-membres de la GOP (Gauche ouvrière et paysanne, créé en 1972) qui, avec le soutien de René Dumont et de Daniel Cohn-Bendit, publient le manifeste « Appel pour un arc-en-ciel ». Se retrouvent dans ce mouvement des Verts (Anger, Cochet, Radanne, Guattari, Voynet...), d'ex-Révolution, d'ex-OCT (union de la GOP et Révolution en 1977), des inorganisés, etc. La perspective des élections présidentielles brise le mouvement « Arc-en-ciel », les Verts retournent au bercail et soutiennent le candidat Waechter, les autres choisissent P. Juquin qui est soutenu par la LCR, le PSU, la FGA (Fédération de la Gauche Alternative), des animateurs du mouvement étudiant de 1986, des membres de SOS Racisme et des communistes-rénova-teurs comme le Toulousain Llabrès (voir chrono du 30.11.1979). C'est avec tout ce beau monde que se créent et fleurissent les « Comités Juquin » et les Verts tournent à l'avantage de ces derniers. Le faible score du stalinien Juquin aux présidentielles provoque l'éclatement des « comités » et l'adhésion de bon nombre de militants aux Verts, d'autres rejoignent leur organisation originale (LCR...). Ceux qui restent, des membres du PSU et la FGA, créent le 3.12.1988 la « Nouvelle Gauche pour le socialisme, l'écologie, l'autogestion ». Après le succès des Verts aux municipales et européennes de 1989 (voir chrono mars et juin 1989) des mili-tants de la « Gauche ouverte » et du PSU se résignent à rejoindre les Verts. Le PSU (créé en 1960) en pleine décomposition décide de fusionner avec la « Nouvelle Gauche » et de commencer « une nouvelle aven-ture » en créant l'AREV en novembre 1989.

08.05. — Deuxième tour : **Chirac/ Mitterrand.**

Mitterrand est élu, pour la seconde fois, président de la République en obtenant 54,98 % des voix. Le taux d'abstention sera de 15,93 %.

10.05. — Suite aux résultats des élections, J. Chirac, Premier ministre remet sa démission.

12.05. — M. Rocard (PS) nouveau Premier ministre (jusqu'en mai 1991) forme son gou-vernement : Roger Fauroux (rocardien) est nommé ministre de l'Industrie et de l'Aménage-ment du territoire. Notons qu'Olivier Stirn (ministre du Tourisme), F. Doubin (MRG) ministre

délégué auprès du ministère de l'Industrie, B. Lalonde secrétaire d'Etat à l'environnement, B. Kouchner secrétaire d'Etat à l'insertion et J.-M. Baylet nommé secrétaire d'Etat en juillet 1984 et juin 1988, participaient ou soutenaient la liste Entente Radicale Ecologiste, aux élections européennes de juin 1984 (voir chrono). Deux membres de l'UDF (M. Durafour et J. Pelletier) font leur entrée au gouvernement.

14.05. — L'Assemblée nationale est dissoute (voir les législatives en juin 1988).

20.05. — **Grève à la centrale.** Golfech, les ouvriers de l'entreprise Entrepose sont en grève pour des revendications salariales. Le piquet de grève a obligé le report à une date ultérieure de la réunion annuelle d'information aux élus qui devait se tenir à la centrale.

#### 5 et 12.06. — **Elections législatives**

Près de 38 millions d'électeurs pour choisir parmi les 2 880 candidats les 577 députés. Ils seront 34,26 % à s'abstenir au premier tour. Alors que les « Verts » avaient décidé de boycotter les législatives, 14 personnes parmi la cinquantaine de candidats qui se déclarent écologistes, sont membres des « Verts ». En particulier Didier Anger, "vedette" de la lutte antinucléaire, se présentant à Valognes sous l'étiquette "Majorité présidentielle". Les écolos obtiennent au premier (et dernier) tour 0,35 % des voix.

— Dans le Tarn-et-Garonne : J.-M. Baylet, dont le suppléant était J.-P. Nunzi (maire de Moissac, Conseiller général et régional), retrouve son poste de député. H. Gouze (PS) est réélu.

— Dans le Lot-et-Garonne : C. Laurissegue (PS) député depuis quinze ans est battu par P. Chollet (droite). Dans les deux autres circonscriptions, G. Gouzes (PS) et M. Garrouste (PS) sont élus.

— Dans la Haute-Garonne : Sur les 8 circonscriptions, 7 sont obtenues par le PS (G. Bapt, D. Ducert, H. Mignon, R. Loïdi, L. Jospin, J.-R. Machart, P. Ortet). D. Baudis, maire de Toulouse, qui est réélu dans la première circonscription démissionne de la présidence du Conseil régional le 17.06.1988. Déjà député, il ne peut cumuler les deux mandats (loi du 30.12.1985). Il sera remplacé à la présidence du Conseil régional par son ami Marc Censi (autre membre du clan aveyronnais, maire de Rodez).

Notons que dans la troisième circonscription, H. Farreny, futur adhérent et candidat Verts, leader de la liste "Initiative pour une nouvelle politique à gauche" obtient 1 461 voix (3,37 %) au premier tour.

Au soir du deuxième tour la chambre des députés est composée ainsi : PS 260 députés, PC 27, FN 1, MRG 9, RPR 126, UDF 129, divers droite 16 et MP 7.

#### 28.06. — Deuxième gouvernement Rocard.

Après les législatives le gouvernement Rocard démissionne. Le 23 juin, Mitterrand reconduit Rocard dans ses fonctions de Premier ministre ; ce dernier forme son gouvernement ainsi : 25 sont membres du PS, 3 du MRG, 5 de l'UDF et 14 sans parti. J.-M. Baylet est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé des collectivités territoriales. Lalonde, Doubin, Fauroux conservent leur poste. Kouchner en change, il est nommé secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire.

#### 29.07. — « Des amis de la terre aux amis de la bombe »

Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, en visite officielle en Australie déclare à la presse australienne que les essais nucléaires français à Mururoa sont aujourd'hui sans danger pour l'environnement. « La situation à Mururoa s'est considérablement améliorée depuis mes premières visites, sinon je ne serai pas au gouvernement », a notamment déclaré le Lalonde. Rappelons qu'à deux reprises Lalonde avait participé aux manifestations antinucléaires sur le site de Mururoa : en 1973\*, en compagnie du général de Bollardière, lorsque

les essais étaient encore aériens et en 1981 lorsqu'ils étaient devenus souterrains depuis 1975. « L'ampleur de certains reniements laisse sans voix » écrit *l'Humanité* du 30.07.1988 dans un article intitulé « Charlatan ».

\* « Nous sommes renforcés dans notre conviction que le devoir de tout homme est de refuser la folie nucléaire. Citoyens français, nous sommes tenus de dénoncer d'abord la politique atomique de notre pays et par tous les moyens possibles d'y faire obstacle pour qu'il y soit mis un terme. » Déclaration conjointe de Bollardière, Muller, Toulat, Lalonde à Papeete le 21.06.1973.

Août. — Barrages : Accélération du programme de barrages-réservoirs plus ou moins liés à Golfech. Voir dossier sur l'eau.

Septembre. — *Energie 2000/Midi-Pyrénées* n° 42 nous informe que si « les visites ont commencé dès l'ouverture du chantier, c'est en 1985 qu'elles ont pris la forme très structurée qu'elles ont aujourd'hui. Toute visite est précédée d'une projection de films et d'un exposé au terme duquel s'ouvre une période de questions/réponses. Les visiteurs sont conduits ensuite en autocar (les distances sont grandes sur le site) jusqu'aux installations en cours d'aménagement...La visite dure deux heures ».

Dans ce même numéro on apprend que sur les 32 280 visiteurs de l'année 1987, 12 100 étaient des élèves ou des étudiants (les deux tiers d'entre eux dans l'enseignement secondaire), 9 645 appartenaient à des club du 3<sup>e</sup> âge, 7 545 venaient d'horizons divers (industriels, associations, personnalités) et 2 500 étaient des membres du personnel EDF.

#### 13.09. — **Accident mortel à la centrale de Golfech.**

Un employé de la société Framatome affairé aux travaux de montage a été écrasé par une poutre métallique. Pierre Dourdin est décédé à l'hôpital. C'est le troisième accident mortel à la centrale (voir chrono le 15.10.1986 et le 9.12.1987).

#### 25.09. — **Elections cantonales**

Sur l'ensemble du territoire français 340 candidats Verts se présentent dans 67 départements. On note à ce premier tour près de 51 % d'abstentions. Au canton III de Montauban, c'est Pierre Ravaille qui est le candidat écologiste présenté par les Verts. Il est président du comité de soutien à Antoine Waechter. Dans sa profession de foi il déclare : « ...Une fois élus nous demanderons l'arrêt immédiat des travaux du grand chantier et le recyclage de Golfech en un centre de recherche sur les énergies non polluantes... Prenez vos responsabilités, osez dire non au nucléaire. Osez dire oui à la vie... ». Il obtiendra sur les 603 citoyens (1 514 inscrits) qui se sont exprimés, 7,82 % des voix. Les Verts Midi-Pyrénées avaient présenté 32 candidats ; neuf d'entre eux dépassent 7 % des voix. Au second tour, Antoine Waechter soutenu à Mulhouse à la fois par le PS et l'UDF est battu. A ces élections, un seul élu écologiste.

#### Septembre-octobre. — **Grève à la centrale du Blayais en Gironde.**

Des mouvements revendicatifs sociaux d'une durée de 9 semaines ont entraîné une réduction de la production. Le contrat d'exportation signé avec l'Espagne s'est inversé. Il a fallu faire appel à de l'électricité hispanique pour couvrir les besoins régionaux.

07.10. — J.-M. Baylet est réélu président du Conseil général du Tarn-et-Garonne.

#### 17.11. — **Cent millième visiteur sur le site de Golfech. Bravo Germaine !**

Gros articles dans *La Dépêche* du 18.11. et dans le *Journal de Toulouse* du 19.11. annonçant l'exploit de Germaine Taurain de Villeneuve-sur-Lot, 100 millième visiteuse du chantier de la centrale. Elle a gagné un four à micro-onde.

C'est l'occasion pour EDF, relayée par la presse, d'annoncer aussi la pleine puissance du réacteur I pour mai 1990. Ci-joint le programme des essais de l'année 1989 (publié dans *La Dépêche* du 18.11.1988).

**Programme des essais pour 1989 (d'après EDF, 17 novembre 1988).**

Février : essais à froid de la chaudière nucléaire. Il s'agit de vérifier le fonctionnement des circuits sans combustible nucléaire, hors température.

Avril : épreuve hydraulique de la chaudière nucléaire. Les composants du circuit de refroidissement du cœur du réacteur sont éprouvés pour s'assurer qu'ils satisfont bien aux conditions de pression requises en fonctionnement.

Juillet-août : essais à chaud de la chaudière nucléaire. Il s'agit de simuler les conditions de fonctionnement en exploitation normale, mais sans combustible nucléaire et de vérifier que tous les paramètres (température, débits, pression, etc.) sont corrects.

Mai-août : livraison du combustible et stockage en attente de mise en place dans la cuve du réacteur.

Novembre : chargement dans la cuve du réacteur.

Décembre : essais pré-critiques à chaud. Il s'agit d'une ultime vérification dans les conditions normales de fonctionnement, combustible en place, toutefois la réaction nucléaire n'est pas encore engagée. La divergence (c'est-à-dire démarrage de la réaction nucléaire) n'interviendra qu'en janvier 1990. Puis, en février, ce sera le couplage au réseau-production des premiers KWh sur le réseau EDF haute tension. Enfin, en mai, mise en service industrielle, fonctionnement à la puissance nominale de 1.300 MWé (production annuelle de 8 milliards de KWh).

19.11. — « Eau Vivante » : c'est le nom de la toute nouvelle coordination contre les barages dans le bassin Adour-Garonne. Créée à Toulouse.

19 et 20.11. — **Les sous de la Suisse.** Le journaliste C.C du *Journal de Toulouse* nous dévoile que la Suisse a acquis une participation financière dans la centrale de Golfech. En échange la France devra exporter son électricité en pays helvétique. Pas de nucléaire en Suisse, oui mais...

25.11. — Une balle dans le genou.

Un homme prétextant une demande d'emploi veut voir le directeur de la centrale de Golfech. Il est armé d'un revolver, se prend les pieds dans la moquette et se tire malencontreusement une balle dans le genou... Allez comprendre ?

8.12. — Paris : action contre le colloque de la SFEN.

(...) « Hôtel Méridien, fuites en tous genres. Hier, 8 décembre 1988 à 15 h 30, des spécialistes du nucléaire, disposant évidemment de plus d'informations que la population ont jugé plus sage d'abandonner le salon Neuilly de l'hôtel Méridien où ils étaient réunis. Deux sources radioactives de césium 137, présumées être disparues de l'hôpital de Dijon en janvier 1988, y avaient été soi-disant déposées. D'après ces éminents spécialistes, les sources de ce type n'étaient dangereuses que si on les conservait dans sa main une centaine d'heures. »

Nous sommes bien obligés de conclure après cette plaisanterie que tout bon nucléariste est d'abord un menteur puis un lâche ! Ce communiqué a été envoyé à l'AFP par le Comité, à la suite de la plaisanterie qui a bien fait marcher les nucléaristes réunis pour un colloque de la Société Française pour l'Energie Nucléaire. »

Information extraite « Des fissures dans le consensus » du Comité « Irradiés de tous les pays unissons-nous », n° 3, printemps 1989.

**1989 :**

■ **L'Etat fête le bicentenaire de la Révolution française**

Les bastilles, en 1989, ce sont toujours les 190 maisons d'arrêt, centrales et centres de détention où survivent 50 000 détenus. Si l'État amuse le peuple avec des cotillons, des colloques et des défilés, il prépare aussi l'avenir en lançant un programme sans précédent de construction de nouvelles prisons (projet de 15 000 places supplémentaires en 1986 sous le gouvernement Chirac, devenu pour des raisons économiques 13000 en 1988 sous celui du socialiste Rocard).

A propos du bicentenaire, ci-joint un texte de VSDNG diffusé en juin 1989.

« **Centrales nucléaires : Bastilles d'aujourd'hui** »

« En 1789 la Bastille symbolisait l'absolutisme, le pouvoir décidant de tout à huis-clos.

En 1989 le programme nucléaire symbolise le même type de pouvoir : il n'y a pas eu de référendum sur le programme énergétique français, les conclusions des enquêtes d'utilité publique ne sont pas respectées et les décisions ont été prises par une poignée de responsables.

Alors qu'en 1789 de partout montaient des appels à la tolérance, au respect de l'individu, la Bastille symbolisait un passéisme conservateur, une justice arbitraire. De nos jours aussi, presque partout en Europe, les programmes nucléaires sont arrêtés ou freinés car jugés non rentables et ayant déjà des conséquences irrémédiables : stérilisation des terres, déportation de population, désordre génétique, gestion de déchets mortels pour des milliers d'années, morts par radioactivité cachés au public, etc. La France, elle, déjà sur-équipée, s'obstine à intensifier son équipement

nucléaire et par cette politique occulte tout programme de remplacement du nucléaire.

La Bastille symbolisait une menace militaire. Faut-il oublier que le programme civil nucléaire a été surtout lancé pour fournir du plutonium aux armements nucléaires ?

Enfin quand la Bastille a été prise et démolie personne n'a été dupe : il y avait bien d'autres injustices en France, de plus graves sans doute, mais c'était l'irruption du peuple qui jetait les bases d'une autre société, celle des Droits de l'homme. Qu'avons-nous fait de ce message face aux Bastilles du XX<sup>e</sup> siècle ?

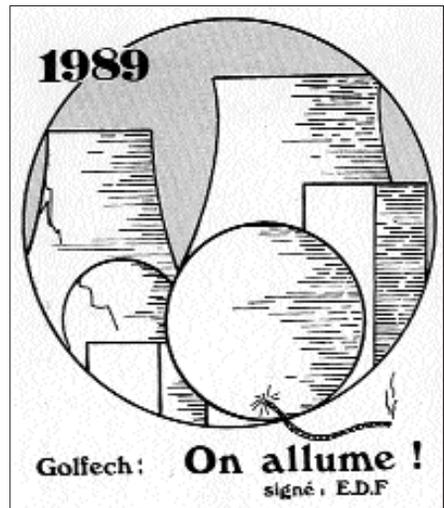
Arrêter le programme nucléaire, c'est faire un premier pas vers une société où chacun devienne acteur, où le choix permanent soit celui d'un progrès qui respecte la vie.

Ce serait un premier pas vers un profond bouleversement, ce qu'on appelle, une révolution. »

■ **Golfech : « L'année des essais. Douze mois pour préparer la mise en marche de la centrale »** claironne EDF (*Midi Pyrénées/Energie 2000*, janvier 1989). Voir en détail, le 17.11.1988.

Janvier. — **Et l'eau vient à manquer...**

La région Midi-Pyrénées ne détient plus qu'une réserve de 15 jours pour sa production hydroélectrique. Déjà déficitaire, Midi-Pyrénées sera dépendante énergétiquement des sources extérieures de production. La production électrique régionale dépend à 80 % de la centrale thermique d'Albi (Tarn) et à 20 % de l'hydroélectricité ; toute consommation supplémentaire étant assurée principalement par la production de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde). L'indépendance énergétique régionale est un argument de poids en faveur de Golfech. D'autant plus, que la consommation d'électricité du Grand Toulouse est en croissance perpétuelle (stagnation en 1988).



Calendrier CRAS, 1989.

Cette consommation représente 10 % du total de Midi-Pyrénées. Il faut savoir que cette augmentation n'est pas due à la consommation industrielle qui est en baisse, principalement à cause des fermetures d'usines (5 380 Gwh en 1975 et 4 860 Gwh en 1987), mais exclusivement à la consommation domestique, suite aux campagnes pour le tout électrique (chauffage électrique) de la part d'EDF (1 214 GWh en 1975 pour 3 497 GWh en 1987). Officiellement la production de la tranche I suffirait à rétablir l'équilibre, la tranche II ne se justifiant que pour l'exportation.

Pour régler les problèmes de l'eau pour les années à venir, EDF a signé une convention avec l'Agence de Bassin Adour-Garonne impliquant sa participation aux efforts engagés pour la construction des barrages-réservoirs.

21.01. — Les premiers visiteurs de l'année à la centrale de Golfech seront les 54 donateurs de sang de Castelginest (Haute-Garonne).

#### 24.01. — **A Lyon (Rhône), pour dénoncer le redémarrage de Superphénix.**

Une vingtaine de personnes du Comité Malville occupe le siège de la NERSA (société qui gère le site de Creys-Malville — voir chronologie juillet 1976— et installe une banderole « Malville-Stop » sur la façade de l'immeuble. Malgré de vives protestations des antinucléaires de France, de Suisse et d'Italie, le surgénérateur sera couplé au réseau EDF le 21 avril 1989. Mais Superphénix connaîtra des incidents de parcours. Le 28.04. arrêté suite à des fuites de sodium, le 3.07.1990 arrêté pour une période indéterminée, à cause d'impureté dans le sodium. Le 27.05.1991 le Conseil d'État annulera l'article 3 du décret du 10.01.1989 autorisant le redémarrage provisoire.

#### Février. — « **De l'auto-suffisance nationale à l'auto-suffisance européenne** ».

« ... La solution réelle qu'EDF et l'État français tentent petit à petit d'imposer en Europe, est celle de l'exportation. EDF est déjà la première compagnie exportatrice d'électricité en Europe. 11 % de sa production est exportée vers la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne et l'Angleterre. En 1988, ces exportations ont augmenté de 23 %. A la conférence annuelle d'EDF (31.01.1989), Delaporte a précisé qu'EDF avait signé de nouveaux accords commerciaux qui vont lui permettre d'exporter 260 milliards de KWh d'ici l'an 2000. Ce brave commercial de l'atome est resté discret sur les signataires de ces nouveaux accords : « certains clients ont renoncé à leur programme d'équipement propre parce qu'ils ont obtenu d'EDF la garantie d'un approvisionnement stable », a-t-il précisé, « on renonce à l'auto-suffisance nationale en matière d'électricité, au profit de l'autosuffisance européenne ».

Avant même que l'ouverture du Marché commun de 1992 ne soit effective, EDF a donc depuis plusieurs années placé lentement ses pions sur l'échiquier énergétique européen. Et aujourd'hui, les nucléaristes et l'État français ne cachent plus leur dessein : Devenir le grenier nucléaire de l'Europe... »

Extrait « Des fissures dans le consensus » du comité des « Irradiés de tous les pays unissons-nous », n° 3, printemps 1989

#### 19.02. — **Le christ du Pic Saint-Loup dans l'Hérault est précipité dans le vide**

Les Amis du Chevalier de la Barre revendiquent leur geste. « Première victime de la centrale de Golfech... ». Voir le communiqué ci-joint.

Le chevalier Jean-François Le Febvre de la Barre fut lui victime de l'intolérance religieuse. En 1766, âgé alors de 19 ans, il a la langue et la main droite coupées, le reste brûlé vif pour avoir brisé un crucifix de bois.

Ses amis récidiveront la nuit du 4 août 1989 en décapitant un groupe de statues du chemin de croix de Rocamadour (Lot), fêtant ainsi à leur manière le bicentenaire de la Révolution française. Enfin le 30.11.1989 (voir chronologie), ils feront encore parler d'eux en simulant une alerte à la bombe au cœur de la centrale de Golfech.

## Première victime de la centrale nucléaire de Golfech

Dans la nuit du 19 au 20 février 1989, un inconnu se jette du haut du Pic Saint-Loup. Nous ne l'avons pas retenu : il nous emmerdait depuis 2 000 ans. Il n'aimait pas la concurrence des nouveaux dieux, GOLFECH et SUPERPHENIX, sur lesquels se sont reportées les immenses réserves de foi aveugle et de fanatisme.

Le dieu du Pic Saint-Loup est tombé sur la tête !... mais il en reste d'autres ! Français, encore un effort pour être républicain ! 1989 ce n'est plus 1789, et c'est encore 1984 : la coercition, c'est la liberté – les privilèges, c'est l'égalité – l'état policier, c'est la fraternité. Mais n'en déplaise aux prophètes du lundi, à ceux qui enterrent la révolution trois fois la semaine depuis 200 ans, rappelons que l'expérience humaine continue : l'avantage ne restera pas éternellement aux liberticides.

Face à tout ce qui attend quotidiennement à sa vie, le peuple saura-t-il se remettre en armes ? Fourbissons toujours !

Les amis du chevaier de la Barre.



« Fermer sa gueule  
et continuer à servir »,  
dessin de G. Grosz.  
Dessin et légende extraits  
du communiqué.

Mars. — Le mot du président Baylet du Conseil général Tarn-et-Garonne :

« Premier budget de la nouvelle assemblée, il est aussi budget charnière entre une période dynamique 1986-88 qui a vu nos investissements passer en moyenne de 93 MF à 173 MF et une période 1990-1994 qui enregistrera les retombées fiscales de la centrale électronucléaire de Golfech. »

« Endettement : l'enveloppe d'emprunt de 140 MF inscrite au budget primitif tenu de l'enrichissement fiscal lié à la centrale électronucléaire de Golfech et aux premiers effets des politiques mises en place en 1986 pour le développement économique et social du Tarn-et-Garonne. »

(*Tarn-et-Garonne Information* (bulletin départemental du Conseil général).

A noter dans le bulletin : publicité de trois pages pour cet organisme "indépendant", le laboratoire vétérinaire départemental, qui se verra chargé quelques temps plus tard de relever les mesures de radioactivité autour de Golfech.

## 12. et 19.03. — Élections municipales. Percées des Verts

Trente millions d'inscrits, plus de 7 000 candidats écologistes, près de 30 % d'abstentions au premier tour.

Les Verts présentent 175 listes ; dans près de 60 villes de plus de 20 000 habitants, ils réalisent 5 à 17 % ; ils dépasseront les 20 % dans plusieurs petites villes. Au 2<sup>e</sup> tour, ils se maintiendront dans une vingtaine de villes (en trois endroits ils ont fusionné avec la gauche). Les scores seront identiques, voire en augmentation (de 13 à 34 % à Saint-Paul-sur-mer dans le Nord). Sur 2 000 écologistes élus, les Verts en revendiquent 1 370. L'extrême gauche obtient 929 sièges.

— Dans le Tarn-et-Garonne :

A Montauban : Triangulaire au 2<sup>e</sup> tour. H. Gouzes (PS, majorité présidentielle) est réélu. La liste des Verts conduite par Pierre Ravailhe (10,90 %, 2 366 voix au 1<sup>er</sup> tour) présente au 2<sup>e</sup>, obtient 3 705 voix (16,12 %) et 3 sièges (Ravailhe, C. Soubrier et E. Moquay). Dans leur programme les Verts proposaient, en guise de protection contre le danger nucléaire, trois séries de mesures :

- Etablissement d'une carte de la contamination actuelle du sol et d'un réseau de surveillance air-eau-aliments par un organisme indépendant publiant les mesures d'une manière lisible.

- Mise en place de dispositifs nécessaires en cas d'accident.

- Fermeture de la centrale de Golfech pour une réflexion en vue de reconversion.

Les deux premières propositions seront à l'ordre du jour du conseil municipal du 12.07.1989 et finalement l'acquisition d'une balise de mesure en continu de la radioactivité fut inscrite au budget municipal de 1990. On peut dire que les élus verts montalbanais ont très bien négocié leur prise de fonction. Ils ont à la fois satisfait leurs électeurs et rempli leur devoir de gestionnaires d'Etat en s'occupant de la sécurité des citoyens. La réalisation de leurs deux premières propositions est compatible avec la politique sécuritaire des nucléopathes, elle n'implique pas d'affrontement au sein du conseil municipal. A condition bien sûr d'évacuer la troisième proposition. L'arrêt de Golfech.

A Valence-d'Agen : J.-M. Baylet qui mène la liste Valence qui gagne, est réélu (3<sup>e</sup> mandat).

A Moissac : J.-P. Nunzi (liste MRG+ PS+PC) est réélu. Une liste Verte menée par Anne-Emmanuelle Gratien obtient 621 voix (10,26 %) et un siège. Dans la profession de foi écologiste, il est dit : « Nous demandons donc de renoncer à la mise en service de la centrale de Golfech, menace pour nos enfants, notre ville, nos plaines, nos coteaux... ».

A Castelsarrasin : La liste d'Alternative Verte conduite par Marc Averous obtient 383 voix (6,28 %).

A Caussade : Y. Collin (MRG- Majorité présidentielle) détrône Jean Bonhomme (RPR).

A Golfech : quatre listes en ballottage au premier tour. Au second tour la liste de Moles se retire. La liste de Paul Laffont (ancien maire, de 1977 à 1983, opposé à la centrale nucléaire, voir chronologie) rejoint la liste « 15 candidats Pour le nouveau Golfech » conduite par le pronucléaire Alexis Calafat. La quatrième liste est menée par Pierre Canouet (maire PS pronucléaire, de 1983 à 1989, en mai 1989 il demande son adhésion aux Verts Midi-Pyrénées, lesquels la lui refusent). C'est Calafat qui sera élu.

— Dans le Lot-et-Garonne :

A Villeneuve sur Lot : une liste écologiste menée par Philippe Lenoble obtient 790 voix (7,02 %).

A Agen : Paul Chollet (UDF-RPR), opposé à C. Laurrissergues (PS), est élu. A noter que Daniel Soulignac (candidat anticapitaliste aux législatives de 1978 - voir chronologie 12 et 13.03.1983) a rallié les pronucléaires, il sera en 14<sup>e</sup> position sur la liste de P. Cholet. Il retrouvera son mandat de conseiller municipal et nommé délégué à l'environnement. Une liste écologiste conduite par Pierre Dausse obtient 972 voix (7,67 %).

— Dans la Haute-Garonne :

A Toulouse : inscrits 205 430 — Votants 128 528 — Exprimés 126 190. Dominique Baudis (Duffetelle est en 6<sup>e</sup> position sur la liste) est réélu avec 71 882 voix (56,96 %) devant J. Levy (PS-Union de la majorité) 30,28 % des voix. Les Verts alliés au Parti Occitan arrivent en troisième position avec 5 956 voix (4,72 %). Ils n'obtiendront aucun des 4 conseillers municipaux escomptés. Leur échec est principalement dû à la formation d'une liste Rouge et Verte, avec laquelle ils ont refusé de fusionner, Solidarité-Ecologie-Démocratie (Nouvelle gauche + PSU) conduite par Verdier (PSU, ancien conseiller municipal) qui obtiendra 3 067 voix (2,43 %). La tête de liste des Verts s'appelle Gérard Onesta, adhérent aux Verts en août 1986, un an plus tard il est membre au niveau national de l'équipe dirigeante des Verts, en juin 1989 il est député européen (voir chrono 18.06.1989). Si c'est un nouveau venu dans le mouvement écologiste, c'est déjà un vieux politicien (outre la constitution de sa liste), il écartera volontairement pendant la campagne électorale le problème de Golfech pour que sa liste (tous complices de ce fait) puisse bénéficier des colonnes de *La Dépêche* (voir chrono début juin 1989 : Centrale électronucléaire... Signé EDF). Il est vrai qu'au niveau national les Verts mettront souvent le problème de l'énergie nucléaire entre parenthèses durant les municipales.

A Ramonville (Haute-Garonne) : P. Cohen (PS-Majorité présidentielle) est élu. Sur sa liste en 6<sup>e</sup> position H. Farreny, déjà présent aux municipales de 1983, mais leader d'une liste Gauche Ouverte (voir chrono 06 et 13.03.1983), futur leader Vert de la Haute-Garonne.

— Dans l'Ariège :

A Foix : une liste écologiste conduite par J.-P. Baty obtient 619 voix (14,66 %) et deux sièges.

A Saint-Girons : R.Fauroux, ministre de l'Industrie est élu.

— Dans le Tarn :

A Albi : Michel Carrère (écologie) obtient 3 114 voix (14,89 %) et trois sièges.

— Dans le Lot :

Contrairement à Toulouse, l'alliance Nouvelle Gauche et écologiste a pu se faire. La liste conduite par M. Grinfeder obtient au 2<sup>e</sup> tour 1 187 voix (13,5 %) et deux sièges.

— En Gironde :

A Bordeaux : « ... Dans cette ville, le porte-parole national du Parti Vert, Michel Duchène (8 % au premier tour) est sollicité par Chaban Delmas (le *Canard Enchaîné* relatera l'histoire à deux reprises) : un poste d'adjoint à Bordeaux si le candidat Vert de Talence (10,10 %) se maintient. Duchène partisan de la ligne pure et dure (le maintien avant tout), court consulter ses camarades talençais. Trop tard, l'alliance est signée avec le PS. Cela n'empêchera pas l'ancien ministre socialiste Catherine Lalumière de se prendre une veste (verte ?) alors qu'après le premier tour, Verts et Union de la gauche faisaient la majorité. Peut-être nombre d'écologistes n'ont-ils pas apprécié... Premier round ! Deuxième round, Chaban maintient son offre à Duchène... qui accepte ledit poste d'adjoint. Voilà le pur et dur — après avoir fustigé son camarade Talençais dans la presse locale — adjoint au maire RPR, qui, c'est le moins que l'on puisse dire, cultive peut-être son image libérale, mais qui, dans

les faits a fait de sa commune la grande ville la plus bouleversée depuis l'après-guerre (300 000 habitants en 1950, 180 000 aujourd'hui pour ne pas parler que de cela). Le journal local *Sud-Ouest* relata comment, lors de la réunion du premier conseil municipal, de nombreux coups de sifflets s'entendirent lorsque le Vert alla prendre place derrière le maire... Quant à sa responsabilité réelle (!) au sein du conseil municipal, il est déjà largement encadré par d'autres adjoints chargés des problèmes d'hygiène, d'urbanisme, des transports ! Reste sûrement la glorieuse de se prévaloir de l'étiquette de maire adjoint.

Et cela pose aussi le problème — non seulement pour un individu mais pour tout groupe — du glissement voire du dérapage pour cause de stratégie politique (politicienne). De la création en 1976 d'un groupe antinucléaire plutôt radical (CAN), on signe en 1979 une plate-forme acceptant le démarrage de la première tranche de la centrale de Braud Saint-Louis pour paraître responsable aux yeux de la CFDT (évinçant par là-même les anarchistes et la Ligue Communiste Révolutionnaire) ; certes on s'investit sur Golfech mais en même temps on appelle en 1981 à voter Mitterrand au deuxième tour ; le milieu des années 1980 se passa à chercher une identité et une représentativité nationale pour finir par obtenir l'investiture du parti des Verts (ce qui se passe non sans heurts avec maintes associations écologistes locales), puis les élections, puis un poste d'adjoint au maire RPR... Mais où s'arrêteront-ils donc ? (Que fait la police ?). »

Courant Alternatif (avril 1989).

Avril. — « Les problèmes du nucléaire ne doivent pas être pensés seulement en terme de risque mais de chance » (Roger Fauroux, ministre de l'Industrie, *Le Parisien*, 29-30 avril 1989).

■ **Naissance du journal *Les Réalités de l'écologie***, mensuel d'information sur l'écologie en moyenne Garonne. Les fondateurs du projet sont les animateurs de Radio d'Oc de Moissac et d'anciens membres du CAN Golfech. Les sept premiers numéros de 1989 sont clairement contre Golfech. Après...

#### 10.05. — Paris : Conseil des ministres et politique énergétique.

Communication du ministre de l'Industrie au Conseil des ministres : « La production nationale d'énergie représente en 1988, 48 % de la consommation totale, contre 22 % en 1973, grâce pour l'essentiel, à un important programme nucléaire... Des incertitudes persistent, notamment, la situation du marché pétrolier, les perspectives de l'industrie nucléaire dans le monde et la diversité des politiques européennes...

Trois priorités sont aujourd'hui retenues :

— Remettre l'accent sur les économies d'énergie...

— Accroître la contribution du secteur énergétique à la protection de l'environnement (nucléaire égale protection de la couche d'ozone)...

— Préparer le marché unique de l'énergie.

La France, au cours de sa présidence pendant le second semestre de 1989, favorisera la suppression progressive des obstacles aux échanges européens d'énergie. Des aménagements juridiques et fiscaux seront nécessaires. L'avènement du marché unique de l'énergie constitue une chance à saisir en raison de l'enjeu que représente le développement de nos exportations d'électricité. Les contrats de plan et d'objectifs doivent contribuer au renforcement de la compétitivité des grandes entreprises du secteur énergétique.

La suppression du monopole de l'Agence technique d'exportations charbonnières (ATIC) sera prochainement engagée.

Les conclusions de la mission confiée à MM. Rouvillois, Guillaume et Pelat sur l'adaptation du secteur nucléaire à l'évolution des marchés et aux perspectives ouvertes par la coopération européenne feront prochainement l'objet de décisions... »



■ A Golfech, sur la place du village.

« Rassemblement silencieux » à l'initiative de VSDNG, des Travailleurs-Paysans, du Collectif Paix, de la FA, du CAN Tonneins, des Verts, de la Libre Pensée, la LDH et de la LCR.

16.05. — Visite à la centrale de Golfech des architectes du Tarn-et-Garonne.

23.05. — Inauguration, salle Picasso à Agen, d'une exposition antinucléaire.

Devant l'information à sens unique propagée par EDF (visites de centrales, bandes dessinées, films pour populariser l'énergie nucléaire, ciblant particulièrement les écoliers et lycéens) et suite à la demande d'enseignants et de parents d'élève ; VSDNG réalise une exposition itinérante composée d'une vingtaine de tableaux de contre-information.

28.05. — A Golfech, inauguration du chantier-école de radioprotection.

L'AFPA, EDF et le Collège inter-entreprises d'hygiène et de sécurité se sont associés pour réaliser le centre de formation à la radioprotection. Il s'agit d'apprendre à des ouvriers les gestes précis qui conditionnent le travail en milieu radioactif. Cent personnes ont déjà subi cette formation.

Juin. — Nuclé-art.

Le vitrail du belvédère de l'atome situé devant la centrale pour accueillir les touristes, est signé Henri Guérin... l'homme a déjà sévi au musée des Augustins, à EDF Toulouse et à la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres à Auch.

■ Centrale électronucléaire de Golfech .....On allume... SIGNÉ EDF..

« ...C'est dans un désintéret quasi général qu'EDF et l'État mènent leur politique nucléaire jusqu'aboutiste. Même si au départ une grande majorité de la population locale vota contre le projet Golfech ; on peut dire que c'est grâce à la collaboration passive et à la résignation de cette même population que le projet se concrétisa. Sensible aux promesses, le peuple irresponsable, laissant

son avenir entre les mains d'élus soudoyés, fut le principal artisan du projet.

Une série de magouilles politico-financières réussit à imposer la volonté d'État, mais ce fut quand même les Français, Tarn-et-Garonnais inclus, qui accréditèrent d'abord en 1981 puis en 1988 le programme électronucléaire national socialiste. Bien sûr, la droite au pouvoir aurait fait de même,

seul le refus de participer au jeu démocratique aurait pu faire reculer le pouvoir.

Aujourd'hui, l'antinucléaire est devenu un utopiste, voire un « fou terroriste », et à l'heure où les médias font le forcing sur l'écologie, on n'a jamais si peu remis en cause la politique nucléaire française. En fait, le consensus autour des Socialistes, la politique du « moins pire », implique l'acceptation du nucléaire civil et militaire. Les Verts, parti issu des luttes antinucléaires des années 1970 et 1980, sont devenus les plus sûrs gestionnaires de notre patrimoine de centrales, transformant leur idéologie en fonction de leur accession au pouvoir.

Dans la région, la consommation du mariage Rose-Vert s'est faite à Montauban en janvier 1988 lors du colloque « Nucléaire : Santé-Sécurité », organisé par le fils du clan Baylet. Jean-Michel est président du Conseil général Tarn-et-Garonne, membre du gouvernement, principal actionnaire des journaux locaux *Le Petit bleu*, *La Dépêche du Midi*, et bien sûr antinucléaire notoire de première heure, actuellement intéressé par les bénéfices des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tranches de la centrale.

Lors de ce colloque, auquel participa une frange du mouvement antinucléaire, on peut dire que des accords symboliques furent passés entre le pouvoir local et les futurs élus verts du Conseil municipal de Montauban. Accord (1) sur les deux premiers points des propositions vertes sur le problème Golfech.

1- Un point zéro de contrôle de la radioactivité autour de la centrale avant la mise en route ; contrôle effectué par un organisme « indépendant », la CRII-RAD (2).

2- La mise en place d'un dispositif de sécurité en cas d'accident.

Ceci fait, il devient inutile de discuter de la troisième proposition : arrêt de la centrale.

L'affaire est dans le sac, il n'y aura pas de conflit au Conseil municipal de Montauban, les deux premières propositions étant acceptées d'avance.

Texte extrait du « bulletin » n° 2 du CRAS diffusé avant l'occupation de la tour de refroidissement.

- Une précision (1) Propositions dans le programme électoral Vert lors des dernières élections municipales.
- Une rectification (2) Erreur : c'est le laboratoire vétérinaire départemental qui sera désigné.

## 02.06. — L'uranium nouveau est arrivé...

Golfech : les premières barres d'uranium sont arrivées aujourd'hui à la centrale, le transport se fait en camion, il y aura une vingtaine de voyages en deux mois. A titre d'information : un coup d'œil sur le cycle polluant du combustible.

Le minerai d'uranium est extrait de mines ou de carrières, la principale région uranifère française est le Limousin. Mais la plus grande part du minerai arrive d'Afrique. L'uranium est présent entre 0 et 2 grammes par tonne de roche, après broyage le minerai se présente sous

A Toulouse, lors des municipales, la chose est encore plus caricaturale, la liste verte menée par un Gérard Onesta, nouveau venu sur la place politique et pourtant déjà 12<sup>e</sup> de liste aux européennes, ne fait carrément aucune allusion à la centrale dans son programme, pas un mot sur Golfech dans la série d'articles qui leur sont accordés dans *La Dépêche du Midi*, et Onesta qui ose avouer verbalement qu'il a passé un marché avec le rédacteur en chef



du journal, l'un offrant son silence sur la centrale en échange des colonnes de l'autre.

Votez, votez, il en restera toujours quelque chose. Et aujourd'hui encore, méfions-nous, certains antinucléaires autour de Golfech — en fait les Verts et leurs élus — nous font miroiter la possibilité d'arrêter la centrale avant le démarrage. Dans leur nouveau journal, *Réalité de l'écologie*, nous les retrouvons pleins d'espérance, oubliant de parler de leurs magouilles électorales, ils nous proposent de nous retrouver aux environs de Golfech le 11 juin et le 14 juillet. Pour quoi faire ? Ils nous proposent évidemment aussi de continuer à voter pour eux, pour que dans l'avenir rien ne change.

Toulouse, un obstiné.

forme d'un magma boueux qui est nettoyé chimiquement afin d'éliminer les impuretés et d'obtenir du diuranate d'ammonium à 75 % d'uranium. Traité au fluor, celui-ci deviendra successivement, dans les deux usines de Malvesi et de Pierrelatte (Comurex), du tétrafluore puis de l'hexafluorure d'uranium. Le minerai passera ensuite à l'enrichissement à Eurodif sur le site de Tricastin, afin d'accroître sa teneur en uranium 235.

La transformation finale du minerai en pastille de bioxyde d'uranium, et son introduction dans les gaines en Zircaloy (métal qui a la propriété de ne pas absorber les neutrons) est faite par les usines franco-belges de fabrication de combustible de Pierrelatte à Romans dans la Drôme et de Dessel en Belgique. LA FBFC (25 % COGEMA, 50 % Uranium Pechiney, 25 % Framatome) est aujourd'hui en 1989 le premier producteur de combustible nucléaire ; elle traite environ 10 000 tonnes d'uranium par an, soit à l'arrivée environ 1 700 tonnes de pastilles. Un seul réacteur comme celui de Golfech se compose de 105 tonnes d'uranium sous la forme de 16 millions de pastilles contenues dans 51 000 crayons en Zircaloy.

Le combustible une fois utilisé se transforme en uranium appauvri (déchet). La centrale sera certainement chargée un jour en Mox, voir le 22.05.1990.

02.06. — Golfech : délégation de la mouvance alternative-écologiste.

Composée d'élus (conseillers municipaux Nouvelle gauche\* et Verts) de Ramonville, Montauban, Labastide-du-Temple, Figeac, du porte-parole des Verts à Cahors, accompagné du récent militant antinucléaire Pierre Juquin (vieux motard que jamais pour ce stalinien nucléariste reconverti, voir chrono 24.04.1988), la délégation visite la centrale. C'est l'occasion pour les délégués de réaffirmer leurs positions pour une sortie du nucléaire et d'appeler au vote Verts aux prochaines élections européennes de juin 1989.

\*La nouvelle gauche (voir chrono 24.04.1988) appellera à voter Verts aux élections européennes.

### 10 au 14.06. — **Occupation d'une des tours de refroidissement de la centrale de Golfech**

Les journées du 10 et 11 devaient être marquées par un rassemblement (séminaire de réflexion sur le nucléaire) autour du lac de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Films, débats, forums, prise de parole d'Yves Lenoir, de représentants des Verts, concerts de groupes locaux, le week-end devait donc être animé... Quand le samedi 10 à 2 heures du matin commença l'opération "Stop-Golfech" qui donna une autre dimension aux festivités.

Armés de leur seule conviction, des membres du Collectif paix et de VSDNG, Chantal Malherbe, Alain Chatrain, Christian Boué, André Crouzet et Pierre Kung enjambent du barbelé, esquivent du vigile et grimpent les 2 793 barreaux de l'échelle qui aboutit au sommet des 178 mètres d'une tour de la centrale. (voir ci-joint leur témoignage « Action à Golfech » extrait du journal *Silence*, octobre 1989).

Débute alors une longue occupation. L'action durera 5 jours, sous un soleil magnifique, EDF assoiffant les occupants. Dès les premières heures les médias s'emparent de l'événement. C'est la réussite totale. EDF dépose une plainte en référé pour violation de domicile ; mais la situation délicate rend l'intervention policière impossible. Les autorités sont impuissantes. Le rassemblement prévu près du lac se tiendra naturellement devant la centrale. Le soutien s'organise, VSDNG, le Collectif Paix, et les Verts appuient le "commando" avec un premier tract. Il s'agit en premier lieu de populariser leurs revendications :

- Un débat télévisé et un référendum avant toute poursuite de la politique énergétique française.
- L'instauration d'un plan de sortie du nucléaire assortie d'une politique d'économie d'énergie.
- L'arrêt de Golfech et de Superphénix.
- L'arrêt de toute autre construction de centrale.
- Démontrer qu'une centrale est à la merci de n'importe quelle forme d'attentat.

L'Etat socialiste refusera de céder sous la menace (attentat non violent), aucune concession ne sera faite. La grève de la faim sera alors déclenchée du haut de la tour.

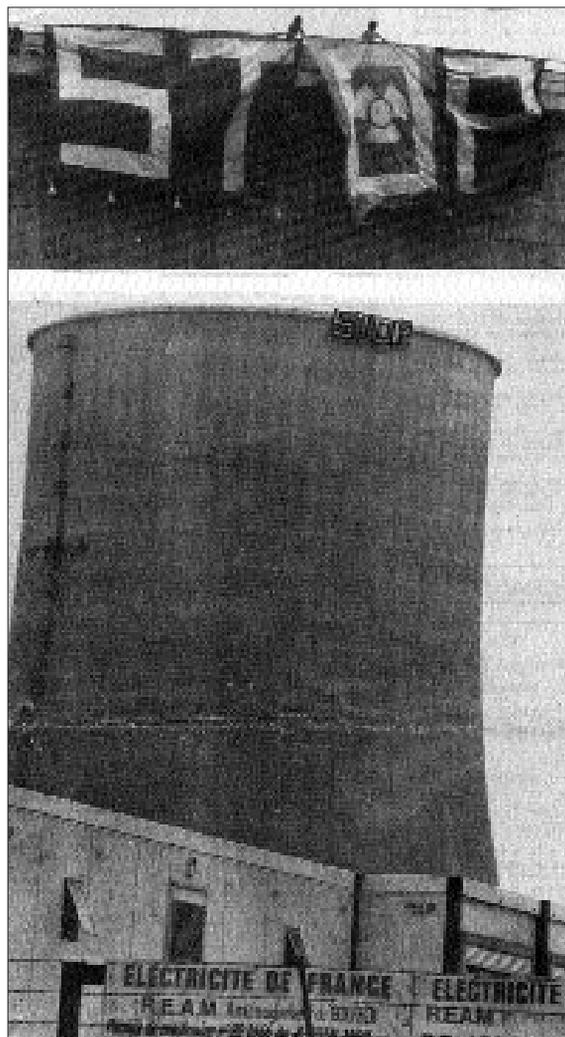
De son côté, à Paris, une délégation d'élus écologistes du grand Sud-Ouest (conduite par les conseillers municipaux P. Ravailhé et C. Soubrier de Montauban, A.-E. Gratien de Moissac, Beathieu de Ventenac et accompagnée de S. Fernex, M.-C Aulas, candidates Vertes aux élections européennes, J.-L. Vidal conseiller municipal de Paris et C. Boyer de Stop-Nogent) est reçue au ministère de l'Industrie par un sous-fifre conseiller technique au cabinet du ministre, pour lui demander de surseoir (attention : le terme surseoir n'est pas innocemment employé, il veut dire retard ou encore reporter...) au chargement de Golfech.

Sur la tour le soleil travaille pour EDF. Un premier occupant descend se désaltérer et donner quelques nouvelles, Il ne remontera pas. Les jours qui suivent verront redescendre un à un les assaillants, le dernier capitulant devant un orage menaçant. On est le 14 dans l'après-midi. Le 17, alors qu'une occupation symbolique se poursuit sous une tente devant la centrale, 400 personnes se rassemblent à nouveau et manifestent leur refus du démarrage. Pierre Juquin, ex-membre de la direction du PCF (Parti qui a contribué largement à la mise en place du programme nucléaire civil et militaire) vient apporter son soutien et déclarera : « Le combat contre Golfech a été perdu à cause des actes de violences ». Il manque pas d'air le type.

Dans la nuit du 20 au 21 alors qu'une vingtaine de personnes campaient sur place, des gros bras non identifiés agressaient le campement, tiraient des coups de feu et détruisaient les abris de toile construits par les antinucléaires. C'est finalement le 21 à 6 heures du matin avec l'intervention des forces du progrès et de l'ordre (gendarmerie) que se termina l'opération Stop-Golfech. A partir de ce jour, la Coordination des divers groupes antinucléaires locaux prend le nom de Stop-Golfech.

De nombreuses personnalités ont saisi l'occasion pour ouvrir leurs caquets et faire une ballade à la centrale. Mais la visite la plus remarquée fut incontestablement celle du leader écolo-parlementaire, Antoine Waechter qui profita du moment pour lancer à quatre jours des élections européennes son célèbre « Appel de Golfech » : la demande du gel de la politique énergétique française. Il semble qu'il n'ait pas été entendu... La presse avait d'ailleurs boudé l'événement.

En 1996, une précision d'Henry Chevallier (membre de la coordination) : « Les Verts Midi Pyrénées et les Verts Aquitaine, certains militants à Stop-Golfech, d'autres "en visite" sur le site, se montrent divisés quant aux revendications sur le nucléaire, tant au niveau local (refuser la mise en route de Golfech ou bien l'accepter sous certaines "garanties" . Voir l'article paru dans *Le Petit Bleu* d'Agen du 14.06.) que



sur le plan national. Antoine Waechter arrive le 14 devant la centrale et tient une conférence de presse avec un discours radicalisé : – Gel et désengagement du programme électronucléaire français. Non-mise en service de la centrale de Golfech. Arrêt des travaux de la centrale de Civaux. Arrêt du surgénérateur Superphénix. Information et débat public pouvant déboucher sur un référendum. »

L'action contre la tour fut, elle, très populaire et mobilisatrice, l'effet s'en fit ressentir sur le nombre de participants aux manifestations suivantes. L'action ne fut pas suivie d'inculpations.

Ci-joint un poème diffusé pendant l'occupation et le compte rendu des "alpinistes".

### Une tour, un poème...

GOLFECH EN REVE ESCALADE.

*Sur la plaine fertile, agreste et fanfaronne`  
Où le Tarn a rejoint la sudiste Garonne,  
Digne de Prométhée (1), gigantesque menhir,  
S'érige une coupole insulte à l'avenir.  
On bâtit à grands frais pour de prompts bénéfiques,  
Marmite de géants, le subtil édifice  
Où le rare métal en lingots parvenu (2)  
Libère l'énergie en son cœur contenue(3).  
Un mystère insondable habite nos Centrales :  
Un étrange alchimie - comme en les cathédrales (4)  
Où l'or voit chaque jour le pain divinisé-  
Ici c'est l'Uranium en neutrons divisé (5).  
Pour parquer ces démons qui seront nos esclaves,  
Les barrières d'acier que de savants conclaves  
Ont mis hier au point sont-elles sans défauts?  
Qu'un seul d'entre eux s'évade, il nous mène au  
tombeau (6).*

*Nous en avons déjà la longue expérience :  
Aux 4 coins du monde erreurs et défaillances  
Laisant de noirs frelons s'échapper les essaims  
Ont semé la terreur et sonné le tocsin (7).  
Alors, telle Judith au palais d'Holopherme (8),  
Une fille du lieu que ce danger consterne,*

*Quand nos Seigneurs sont aveuglés par le profit,  
Va de sa seule voix relever le défi !  
Dans un rêve pastel qui m'intrigue et m'enchanté,  
Avec son beau sourire et sa mine engageante,  
Ses longs cheveux tressés, romantiques atours,  
J'ai vu grimper Chantal au sommet de la tour.  
Invoquant Jupiter (9), elle harangue la foule...  
La foudre retentit, la Bastille s'écroule,  
Et pour combler ses vœux, le soleil triomphant  
Dans le ciel d'août s'offre aux capteurs de nos  
enfants.*

(1) Géant qui déroba le feu du ciel. (2) Pechblendé transformée en aiguilles d'UO2 enrichi à 3 % d'U 235. (3) par la fission sous bombardement neutronique. (4) Nos centrales sont les « cathédrales des temps modernes ». (5) et autres atomes : I, Sr, Cs radioactifs, par excès de neutrons, certains éliminés dans l'environnement, d'autres stockés en ciments. (6) Même en fonctionnement normal une tranche rejette environ 10 puissance 15 Bq/ an. (7) Harrisburg, Tchernobyl. (8) Général babylonien qui assiégeait Israël, elle se poignarde, ce qui met son armée en déroute. (9) Dieu romain.

### Action à Golfech

Le 10 juin dernier, à trois heures du matin, cinq personnes sont amenées au pont de « Mondou » sur la Garonne entre Saint-Loup et Valence-d'Agen. L'approche se fait le long du fleuve, au milieu des orties. Après trois quarts d'heure de marche, c'est le premier grillage EDF. Au moyen d'un jeu d'échelle très perfectionné, nous franchissons deux grillages quand soudain, avant de pénétrer dans l'enceinte et de dépasser les dernières grilles, des voix, des bruits. Ce sont deux vigiles et leur chien. Sueurs froides ! Tapis dans l'ombre, à cinq mètres à peine, dans les buissons du parc à lièvres de la centrale où nous étions passés par hasard, le chien flaire soudain l'insolite et se met à grogner. « Chut, du calme », « Il est jeune, il a dû entendre un lièvre ». Quelques secondes d'éternité et la patrouille s'éloigne dans la lumière des projecteurs dont EDF n'est pas avare. C'est grâce à une brèche dans les chevaux de frise que nous fran-



Autocollant VSDNG.

chissons sans encombre le troisième grillage, très protégé et très éclairé ; C'est là que nous essayons notre première blessure, consécutive à une chute d'une des échelles. Nous sommes au cœur du site. Nous essayons de converger vers la tour. Sur notre chemin, à vingt mètres, près du réacteur, les barres de combustibles soi disant inaccessibles selon la propagande d'EDF.

C'est après les tours et les détours sous et autour de la tour à la recherche de l'accès au chemin de

ronde du bas que nous trouvons enfin le passage tant espéré. Ce qui était une forme d'enjeu inaccessible devient soudain réalité...

Mais tous nos problèmes ne sont pas résolus : après vingt mètres d'escalade, la trappe d'accès verrouillée stoppe net notre ascension. Une solution : passer par l'extérieur, à travers les barreaux, dans le vide, à vingt mètres du sol. Malgré une préparation phy-

sique des plus rudimentaires, des sacs à dos trop volumineux, les uns après les autres, sacs après sacs, au milieu de la ronde incessante des voitures de vigiles quelques mètres plus bas, le verrou est franchi.

Commence alors la longue escalade de palier en palier, espacés de dix mètres, gênés par nos sacs qui s'accrochent à tout moment aux arceaux de sécurité de l'échelle. Une demi-heure est nécessaire pour accéder enfin au but du voyage.

Moment d'intense émotion : un couloir d'un mètre cinquante de large avec muret intérieur d'un mètre

de haut et de l'autre côté une simple main courante, composée de deux barres parallèles, nous séparent du vide de 178 mètres qui sera notre quotidien pendant quelques jours. A six heures du matin, on a des frissons. On déroule la bande-roule Stop. A neuf heures, message passé, on apprend à la radio que cinq personnes occupent la plus haute tour de la centrale de Golfech. Les négociations peuvent commencer.

Christian Bouée, Chantal Malherbe,  
Alain Chatrain, Pierre Kung, André Crouzet.

#### 14.06. — Pendant l'occupation de la tour, le Premier ministre Laurent Fabius promet un débat sur la politique énergétique.

En réponse à une lettre du président de SOS Environnement et à propos des revendications des occupants de la tour de Golfech qui réclament entre autre un référendum (promesse du candidat Mitterrand balayé par un débat à l'Assemblée nationale en octobre 1981), L. Fabius, président à l'Assemblée nationale et tête de liste PS aux élections européennes, s'engage à ce que le débat tant attendu ait lieu... Mais à l'Assemblée nationale en automne et précise que : « Les citoyens et leurs associations doivent être largement consultés lors de la définition de notre stratégie énergétique ».

Dans le cadre de ce "débat" parlementaire (qui aura lieu le 12.12.1989, voir chrono) la mission d'information (rapporteur H. Bouchardeau) créée pour l'occasion par la commission Production et Echanges (chargée des questions énergétiques au sein du Parlement) entendra une vingtaine de personnalités aussi diverses que J. Syrota, président de la COGEMA, A. Liebard, président du Comité d'Action pour le Solaire, R. Castaing l'auteur du rapport sur la gestion des combustibles irradiés ou M. Rivasi, présidente de la CRII-RAD ; pour finir, le 30 novembre 1989, une audition publique conduite par la mission d'information : « aux côtés de hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie, du responsable de l'AFME, des représentants du parti Vert ont pu développer leurs propositions. » (*Libération* du 12.12.1989).

#### 15.06. — Agriculture et nucléaire.

Le journal *Sud-Ouest* publie une interview du vétérinaire Hervé Gratien, président de l'Association moissagaise pour l'écologie qui redoute les conséquences de fonctionnement de Golfech sur les productions agricoles :

« ...En fonctionnement normal une centrale de ce type rejette des effluents radioactifs liquides et gazeux. Prenons l'exemple du tritium (hydrogène radioactif), un des éléments dont la quantité rejetée est la plus importante... Le tritium est vite éliminé, cependant lorsqu'il est associé à des composés de structure (lignite, cellulose, etc.) il reste fixé à demeure, c'est-à-dire durant toute la durée de vie de la plante...

Les producteurs doivent savoir que le tritium s'accumule particulièrement bien dans le raisin (dans la pulpe) et certainement dans d'autres fruits... Il y a donc un problème de confiance

quant à la qualité réelle des produits et une simple rumeur de contamination pourrait déclencher une mévente catastrophique... Se pose ensuite le problème du marché unique de 1993. Les normes de la CEE feront loi en France. Les rejets de Golfech étant trois ou quatre fois plus élevés que ceux des centrales allemandes. On peut s'interroger sur l'avenir de nos produits à l'exportation... La contamination radioactive n'étant pas considérée comme une calamité agricole (en fonctionnement normal de la centrale) qui indemniserait les producteurs en cas de refus de leurs produits ?... »

— Toujours à propos de Golfech et de l'agriculture, le groupe agricole de la Coordination Stop-Golfech publie un document d'une dizaine de pages : « La centrale de Golfech et l'agriculture d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ».

### 17.06. — La CGT réclame les tranches III et IV de Golfech.

Dans un communiqué au journal *Sud-Ouest*, les syndicats CGT-EDF équipement et production de la centrale dénoncent : « Les opérations publicitaires préélectorales » (occupation de la tour de refroidissement...) et la politique gouvernementale qui veut une gestion d'EDF comparable à celle d'une entreprise privée, réduisant effectifs et investissements. La CGT combat ces orientations : « Elle réclame la préservation et la rénovation du service public... Elle réclame un programme de construction de centrales permettant et garantissant la sécurité et la sûreté... Le développement économique du pays... »

Dans ce programme il faut prévoir la mise en chantier des tranches 3 et 4 de la centrale de Golfech... »

### 18.06 — Élections européennes

En France, 81 députés à élire. La liste Verte conduite par A. Waechter obtient : 1 922 945 voix (10,59 %) et 9 députés. Gérard Onesta tête de liste des Verts aux municipales de Toulouse (mars 1989) est en onzième position sur la liste mais du fait du système de tourniquet adopté par les Verts, il siègera à mi-mandat comme député européen. A noter que parmi les 9 élus Verts (dont Dominique Voynet) et leurs suppléants se trouvent trois anciens militants connus des luttes antinucléaires : Didier Anger (La Hague et Flamenville), Solange Fernex (Fessenheim), Renée Conan (Plogoff).

La liste RPR/UDF obtient 26 élus, le PS 23, le Front National 10, les centristes (liste Simone Veil) et le PC, 7 élus. A noter, les 50 % d'abstentions.

22.06. — Lalonde à Toulouse. A l'occasion des journées d'étude sur les poissons migrateurs et l'inauguration de la passe à poissons d'EDF-Bazacle, M. le ministre de l'Environnement visite la ville rose. Un tract appelle à manifester face à l'attitude démagogique des faux protecteurs de la nature. Le ministre sera interpellé par des membres du comité "Eau Vivante" pour dénoncer le programme de barrages réservoirs et le projet de stockage souterrain de gaz dans le Gers. Et le ministre de faire des promesses...

### 23.06. — « Sécurité et transparence »

Réunion à Montauban, de la Commission locale d'information de Golfech. Le président Baylet lance les deux mots d'ordre « sécurité et transparence » et nomme Alexis Calafat (le nouveau maire de Golfech) à la vice-présidence de la CLI.

— Sécurité : le préfet Convert du Tarn-et-Garonne présente le Plan particulier d'intervention à la CLI (l'exquise du PPI avait été présentée le 10.12.1987, voir chrono). En fait ce plan concerne les populations dans un rayon de 10 km autour de la centrale, lors d'un accident de niveau 3 (voir chrono 10.12.1987).

Ci-joint le PPI présenté par *Golfech Magazine*, journal de la CLI, édité par le Conseil général du Tarn-et-Garonne, janvier 1990.

Le département (Tarn-et-Garonne) se dote d'un organisme « indépendant » de contrôle, chargé des mesures de radioactivité autour de la centrale : son laboratoire vétérinaire départemental.

— Transparence : J.-M. Baylet qui désigne seul les commissaires de la CLI a décidé d'élargir, disons d'ouvrir la CLI au "mouvement écologiste", disons aux écologistes élus et responsables. Ils s'empresseront d'occuper les places offertes. Baylet qui présente (interview *Dépêche* du 29.06.1989), la présence des écologistes comme une nouveauté, oublie de rappeler qu'UMI-NATE participe à la CLI depuis sa création en juillet 1982 (voir chronologie).

Transparence toujours : « ...les réunions des trois commissions mises en place (sécurité, environnement, information) seront ouvertes aux journalistes. » (J.-M Baylet, *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne du 29.06.1989).

**Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)**

Ce document est élaboré sous la responsabilité du préfet du Tarn-et-Garonne, il codifie l'ensemble des mesures destinées à protéger les populations, il a été présenté à la Commission locale d'information le 23 juin 1989.

Ce plan prévoit 3 niveaux d'alerte, correspondant à 3 types d'accidents :

— 1<sup>er</sup> niveau : accident à caractère non radiologique survenant à l'intérieur de la centrale (incendie, accident mécanique, accident du travail).

— 2<sup>e</sup> niveau : accident à caractère radiologique limité au périmètre de la centrale.

— 3<sup>e</sup> niveau : à caractère radiologique pouvant entraîner des risques à l'extérieur de la centrale.

Le champ d'intervention du PPI s'étend sur une zone sensible de 10 km autour de la centrale englobant 31 communes (dont 21 en Tarn-et-Garonne, 9 en Lot-et-Garonne, 1 dans le Gers).

A l'intérieur de ce périmètre, a été déterminée une zone de 5 km autour de la centrale comprenant 16 communes ou parties de communes.



Autocollant.

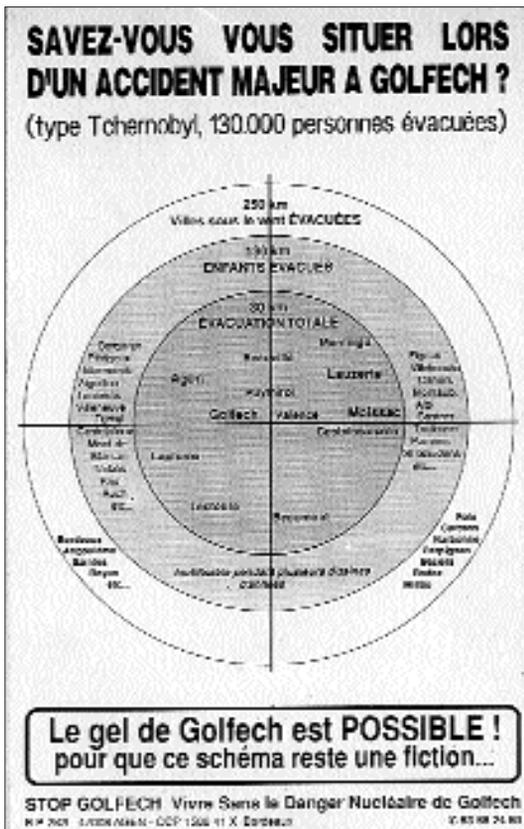
• Zone des 5 km (édition 1989) : 8 844 habitants, 3 019 foyers.

— communes ou partie de communes concernées : Valence-d'Agen, Golfech, Auvillar, Espalais, Goudourville, Saint-Loup, Lamagistère, Dunes, Saint-Sixte, Donzac, Saint-Cirice.

• Zone comprise entre la zone des 5 km et le périmètre des 10 km : 9 663 habitants, 3 343 foyers.

— communes ou parties de communes concernées : Valence-d'Agen, Malause, Goudourville, Pommevic, Saint-Vincent-Lespinnasse, Perville, Gasques, Grayssas, Saint-Clair, Saint-Urcisse, Puymérol, Saint-

Romain-le-Noble, Saint-Jean-de-Thurac, Caudecoste, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Balerne, Sistels, Dunes, Saint-Antoine, Saint-Loup, Auvillar, Saint-Cirice, Mansonville, Bardigues, Espalais, Saint-Michel, Merles.



Orientation des vents courants à Golfech (Météo-France) et fréquence en nombre de jours par an (doc. Catherine Dupont).

**La gestion de l'accident nucléaire à Golfech**

Dans le cadre du Plan d'information d'urgence, EDF vient de signer une convention avec les centres hospitaliers d'Agen et de Toulouse. La DDASS sera chargée d'organiser les centres de regroupement rapproché (c'est quoi ça ?). Ils se situeront à Beaumont-de-Lomagne, Castelsarasin, Moissac, Lauzerte,

Autocollant.

Agen, Fleurance, Lectoure et Gourdon. La DDE quant à elle sera chargée de baliser les routes et de réquisitionner les autobus. Tout un programme...

— A propos de plan ORSEC-RAD, dans un document publié en septembre 1989, le GSIEN commente :

« ...L'existence des plans ORSEC-RAD montre que les autorités responsables de la sécurité civile prennent en compte ces possibilités d'accidents majeurs avec des rejets suffisamment importants pour mettre en danger la population. En ce qui concerne la région de GOLFECH, C. Virenque, médecin-chef des sapeurs-pompiers de la Haute-Garonne indiquait l'an dernier lors du colloque Nucléaire-Santé et Sécurité, en janvier 1988 à Montauban : « Au total, il apparaît bien que face à un accident nucléaire sur le site de Golfech, une stratégie spécifique de secours et de soins a été prévue » Il nous paraît de la plus grande importance que les autorités administratives dans la perspective

de transparence exigée par le Premier ministre, indiquent d'une façon explicite lors des enquêtes publiques les moyens dont disposent les autorités administratives et les critères qu'elles devront utiliser pour intervenir en cas de crise grave. A partir du moment où l'accident grave est envisagé comme possible à la fois par les spécialistes du CEA et de l'EDF et par les autorités sanitaires, la population et ses élus sont en droit de connaître avec précision les façons dont l'accident serait géré, afin de porter un jugement fondé sur les niveaux d'acceptabilité que cette gestion sous-entend ».

#### Juillet. — EDF confrontée au manque d'eau.

Pendant tout l'été, une importante campagne de presse est menée par VSDNG et les anti-nucléaires locaux, bien relayée par les médias (*Sud-ouest, La Dépêche, Le Petit Bleu*, FR3 et des radios FM), sur les problèmes de l'eau (sécheresse) de pollution chimique et radioactive. Le problème majeur de la région devient la sécheresse, les agriculteurs sont évidemment les premiers touchés. Les quatorze fédérations d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées réunies demandent avec insistance qu'EDF ouvre ses barrages pour épargner les cultures. Le problème est d'autant plus criant qu'EDF prélève de l'eau pour effectuer ses essais. En période d'exploitation courante la centrale utilise 3,5 m<sup>3</sup> d'eau par seconde pour chacune des tranches en service. 0,7 m<sup>3</sup>/seconde de cette eau est évaporée par le réfrigérant atmosphérique et ne retourne donc pas à la Garonne (les chiffres officiels varient entre 0,7 et 0,9 m<sup>3</sup>). Au titre de la convention du 26.01.1987 entre EDF et l'agence de bassin Adour/Garonne, EDF doit compenser la quantité non restituée lorsque le débit de la Garonne ne dépasse pas 90 m<sup>3</sup>/s.

Or aujourd'hui en 1989, le débit de la Garonne ne dépasse pas les 30 m<sup>3</sup>/s. Et EDF lâchera de l'eau ! Mais elle nous la fera payer... En effet, EDF vient de passer un autre accord (encore un) avec l'Etat français négociant la vente d'eau à raison de 0,35 centimes le m<sup>3</sup> (les 40 millions de m<sup>3</sup> déstockés pour Midi-Pyrénées ont été indemnisés pour 14,2 MF). Sachant qu'en plus EDF est payé par l'Etat pour construire les retenues d'eau et que ses centrales nucléaires consomment 17 milliards de m<sup>3</sup> sur les 27 milliards de consommation globale française... Il ne nous reste plus qu'à boire du vin !!

— Ci-joint un texte de VSDNG publié par *La Dépêche* du 02.08.1989.

#### Le prix du gâchis

« La sécheresse de cet été ne tombe pas du ciel. Elle a des effets d'autant plus douloureux que la consommation d'eau a crû sans contrôle depuis quinze ans. En France, les prélèvements annuels d'eau ont augmenté de 8 milliards de mètres cubes entre 1975 et 1986, soit une croissance de 37 %. Elle est presque entièrement imputable aux centrales E.D.F qui, avec plus de 21 milliards de mètres cubes par an, sont les premiers consommateurs.

Viennent ensuite les collectivités locales avec 5,8 milliards de mètres cubes. Ce dernier chiffre est à manipuler avec précaution : les prélèvements d'eau pour irrigation sont encore très mal cernés, explique Michel Dequaire, du service des eaux du ministère de l'Environnement. Une certitude, en revanche : celle du gâchis de l'eau qui se perd entre le prélèvement et la consommation ; 30 % du prélèvement fait par les collecti-

vités locales, soit 1,7 milliard de mètres cubes, fuit à travers des réseaux d'adduction non entretenus. Et demain pour le sud-ouest en moyenne Garonne...

• *Notre eau sera-t-elle potable si nous avons de l'eau ?*

Les chiffres : évaporation d'eau utilisée par la centrale nucléaire de Golfech en fonctionnement normal, 1,6 m<sup>3</sup>/s, débit moyen de la Garonne en été depuis cinq ans, entre 50 et 60 m<sup>3</sup>/s, alors qu'ils étaient, lors des études d'impact de construction de la centrale nucléaire, de 100 à 150 m<sup>3</sup>/s.

Aujourd'hui, il semble que le débit soit compris entre 30 et 40 m<sup>3</sup>/s.

L'on demande, dès maintenant, aux agriculteurs de réduire leur consommation en matière d'irrigation, voire même pour certaines communes l'interdiction totale d'irrigation.

• *Si cette sécheresse persiste, à quel débit serons-nous dans un mois ?*

Sachant que l'arrêt d'une centrale nucléaire en cas d'urgence n'est pas conseillé, ni techniquement, ni financièrement, que ferait EDF dans ce cas ?

Il apparaît incroyable que les chiffres depuis cinq ans laissant apparaître une baisse continue du débit de la Garonne, on n'ait pas remis en cause la construction de la centrale nucléaire de Golfech.

La construction de lacs de retenues sur les affluents directs de la Garonne (Gers, Adour, etc.) prévue initialement pour répondre aux besoins des agriculteurs ne servira-t-elle pas, au contraire, simplement les intérêts d'EDF ?

Parlons de la pollution chimique car moins il y a d'eau dans le fleuve, plus la concentration est importante.

• *Une centrale comme Golfech rejette :*

- Du chlore libre, après traitement à l'eau de Javel (rejet inévitable et que l'on peut évaluer à 3 tonnes par jour).

## EAU POTABLE - VILLE D'AGEN

L'Alimentation en eau potable de la ville d'AGEN est assurée par une prise en rivière (GARONNE) (plus de 10.000 m<sup>3</sup> par jour).

**Alions-nous nous soucier à Agen ?  
Pour avoir refroidi le central  
nucléaire de Golfech ?**

*Autocollant VSDNG.*

- Du sulfate de calcium après décarbonisation à la chaux et adjonction d'acide sulfurique.

- De l'acide sulfurique.

N'oublions surtout pas ce que l'on ne vous dit pas et que l'on ne voit pas : les rejets radioactifs tolérés d'une centrale nucléaire en fonctionnement normal.

Pour exemple, ce qui s'est passé et se passe régulièrement à Nogent-sur-Seine, centrale identique à Golfech.

Or, cette eau de la Garonne sert ensuite aux agriculteurs riverains pour irriguer leurs cultures ou encore à l'alimentation en eau potable de la ville d'AGEN (20 000 m<sup>3</sup> par jour).

Par ailleurs, ce rejet important d'eau à une température plus élevée va réduire le taux d'oxygène de la part des êtres vivants. Il est également faux de prétendre, comme le fait EDF, que la température des eaux de la Garonne ne sera élevée que d'un degré car cela ne tient pas compte d'un phénomène bien connu des hydrauliciens, à savoir : que des eaux chaudes et froides se mélangent très difficilement.

Quelle réponse EDF peut apporter à nos questions, sachant que le filtrage des informations (toutes centralisées à la préfecture d'AGEN) empêche une information précise en matière de débit réel ? »

### 09.07. — La caravane du Tour de France tombe sur un os.

Labastide d'Armagnac (Landes) : le peloton des coureurs s'élance... En travers de leur route, une solide chaîne à laquelle se cadénassent une vingtaine de personnes l'arrête net... Deux banderoles STOP-GOLFECH se déploient, des tracts sont distribués aux nombreux badauds. Les enchaînés parlementent avec les autorités et le cycliste B. Hinault dont la voiture est immobilisée. Les cyclistes passent un à un le barrage. La chaîne sera finalement coupée en deux et les manifestants délogés de la chaussée. Cette action spectaculaire a été largement relayée par les nombreux journalistes présents, elle a eu un écho important dans les médias locaux et nationaux.

### 12.07. — Montauban et sa radioactivité.

A l'unanimité le conseil municipal de Montauban a décidé de contribuer à la mise en place du dispositif départemental de détection de radioactivité : Acquisition de matériel pour le laboratoire vétérinaire départemental. Acquisition d'une balise de mesure de la radioactivité implantée à Valence-d'Agen. Etude du point zéro dans les milieux aérien, aquatique et terrestre.

### 14.07. — Les bastilles nucléaires...

En cet anniversaire mémorable, un stand d'information est installé le long de la RN 113, en face de la centrale de Golfech. Une quarantaine de militants se relayèrent toute la journée afin de distribuer des tracts aux automobilistes. « Contacts très fructueux de la population qui n'hésite pas à venir dialoguer et à nous faire part de son appréhension face à la centrale nucléaire... » (Stop-Golfech).

**C'est l'occasion pour VSDNG et la nouvelle coordination Stop-Golfech de lancer trois projets en vue d'arrêter la centrale :**

- un appel européen pour un désengagement nucléaire ;
- un rassemblement européen pour le 7 et 8 octobre à Agen ;

– une étude économique pour démontrer l'inutilité de la centrale, qui sera faite par L'IN-ESTENE (Institut d'Évaluation des Stratégies Énergétiques en Europe), publiée en mai 1990 et intitulée « Analyse des impacts économiques du centre de production nucléaire de Golfech ». Rapport qui aura pour objet principal d'évaluer le temps d'amortissement de la centrale nucléaire de Golfech, montant TTC de cette étude : 56 928 F. Voir chronologie en mai 1990.



*Autocollant.*

### 15 et 16.07. — TOES « l'autre sommet économique ».

Stand d'informations sur Golfech, pendant deux jours à Paris, tenu par des membres de Stop-Golfech. De nombreux contacts ont été pris, avec des associations françaises et étrangères, avec des personnes dans toute la France.

### 23.07. — Coopération pour l'information.

Au Conseil général à Montauban : toujours dans le cadre de la transparence, sorte de jumelage entre les élus de trois régions très nucléarisées (le Tarn-et-Garonne, l'Alsace et la Drôme).

Lors de la conférence de presse, J. Cambon (vice-président du Conseil général et président de la sous-commission information de la CLI) déclare : « Ce réseau d'observation est indispensable... Nous échangerons des informations, confronterons les données. Les résultats seront accessibles au public... En mettant en place notre propre système de collecte d'informations et d'analyses, nous affirmons notre indépendance et notre volonté de jouer la transparence. » (*La Dépêche*, 24.07.1989.).

### 29.07 — Et à Golfech...les essais continuent.

Malgré la sécheresse et l'opération "Zébu" (campagne, lancée par l'Etat, de sensibilisation de la population en matière de restriction de l'eau), EDF poursuit les essais (voir le 17.11.1988) à la centrale nucléaire de Golfech, aux dépens des populations et des agriculteurs.

Ci-joint le communiqué de VSDNG envoyé à l'AFP le 29.07.1989.

« Nous avons ces derniers jours mis l'accent sur les problèmes liés à la sécheresse et à l'attitude irresponsable des pouvoirs publics et d'EDF en matière de gaspillage d'eau. Le secrétaire d'Etat, Monsieur Brice Lalonde, à qui nous avons fait part de nos remarques en date du 25 juillet 1989 ne nous a toujours pas répondu. Il semble que la campagne d'information "Zébu" ne s'adresse qu'aux agriculteurs et aux ménagères... bref, à monsieur tout le monde, mais pas à nos administrations qui de leur position à Paris ne se sentent pas concernées par la situation préoccupante de nos villes et campagnes. Seule une réponse manquant de sens de

la part d'EDF est venue répondre à notre demande d'arrêt des essais à la centrale nucléaire de Golfech. EDF précise compenser 1200 m<sup>3</sup>/j, ce terme compenser veut dire tout simplement qu'EDF stocke de l'eau et qu'elle redistribue celle-ci quant elle le juge nécessaire. Alors que les besoins en eau sont réels, il est affolant de constater qu'une entreprise publique puisse stocker de l'eau à sa guise et la distribuer aux citoyens que nous sommes suivant des critères qui sont les siens.

EDF a donc le privilège des réserves d'eau d'une région, il s'agit-là d'un point très inquiétant pour la population. En effet, que ferait EDF si la centrale nucléaire de Golfech fonctionnait ?

Avec un débit de 15m<sup>3</sup>/seconde, tel est le cas en ce moment, la part gaspillée par la centrale de Golfech serait de 20 %...

EDF arrêterait-elle la centrale de Golfech sachant qu'un tel arrêt augmenterait la pollution radioactive et chimique de la Garonne, ou bien EDF conti-

**NUCLEAIRE  
GOLFECH  
ETES-VOUS  
PRETS ?  
MISE EN SERVICE  
DE LA CENTRALE :  
PLUSQUE  
8 MOIS**

nuerait à faire fonctionner sa centrale au détriment de la population. Il est aujourd'hui incroyable de constater qu'EDF n'a jamais révisé ses calculs et que partant d'un projet où le débit moyen de la Garonne était de 100/150 m<sup>3</sup>/s il y a dix ans, il n'a jamais été tenu compte que depuis cinq ans ce débit était descendu à 50 m<sup>3</sup>/s, voir même en période de sécheresse à 15 m<sup>3</sup>/s.

Il est ainsi facile de constater qu'EDF maintient un piège sur toute une région et que la seule solution qui reste à la population est d'empêcher que cette centrale nucléaire ne démarre, faute de quoi l'agriculture qui représente l'un de

plus importants tissus économiques de cette région sera vraiment menacée. N'oublions pas les populations et notamment la ville d'Agen qui tire son eau potable dans la Garonne. Quelle eau boirons nous demain, une eau contaminée et dont la concentration en matières radioactives et chimiques la rendra impropre à la consommation. A moins qu'EDF estime que les modifications génétiques auxquelles la population peut être appelée fait partie de son programme de nucléarisation de l'Europe. »

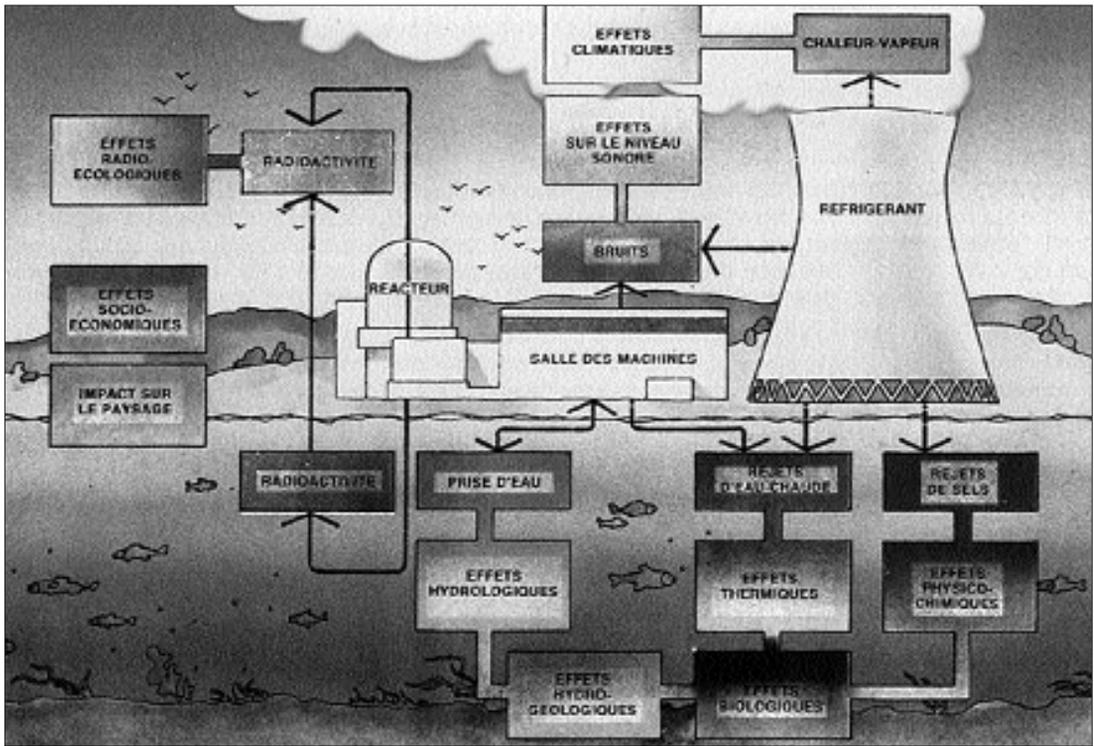
La confédération paysanne qui s'oppose à la mise en service de la centrale de Golfech, demande l'arrêt immédiat des essais en cours et souhaite « qu'un grand débat s'établisse sur la question du nucléaire en France.

Faut-il comprendre que le refus d'une information complète et indépendante a pour cause des réalités inavouables et la protection d'intérêts intouchables ? »

**02.08. — Stuart Mac Gregor :** député travailliste anglais (équivalent de Conseiller régional), président du Comité sur l'énergie nucléaire dans le North Humberland (où une centrale atomique est envisagée) a effectué une visite d'information et de soutien à la lutte actuelle de Stop-Golfech. Accompagné d'une délégation de Stop-Golfech, il sera reçu à Montauban par Jean Cambon (vice président du C.G. du Tarn -et-Garonne et responsable de commission information de la CLI) et à Agen par P. Lacaze, premier adjoint de la mairie où l'entretien tournera autour de la consommation démesurée d'eau d'un réacteur et sur la pollution chimique et radioactive en période de sécheresse.

**21.08. au 30.09. — Enquête d'utilité publique sur les rejets d'effluents radioactifs liquides et gazeux**

Les rejets radioactifs (arrêtés ministériels du 06.11 et du 31.12 1974) prévus dans l'atmosphère et dans la Garonne sont en violation avec la loi de juillet 1976 sur la protection de la



Document EDF, 1984.

Nature qui interdit en particulier l'introduction de substances toxiques dans les milieux aquatiques. Loi soumise à dérogation pour le nucléaire évidemment.

A la demande d'EDF, l'enquête porte sur les rejets radioactifs liquides et gazeux des tranches 1 et 2 de Golfech. Elle concerne les seules communes avoisinantes et les préfectures des deux départements du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Qu'en pensent les autres gens concernés par les rejets de la centrale. Toute une région est en jeu. A Tchernobyl, des populations situées à 300 km de la centrale ont été évacuées.

Remarques d'ordre toxicologique :

**Les rejets liquides.** En fonctionnement normal, une centrale émet des effluents radioactifs liquides qui proviennent de "trop-pleins" du circuit primaire lorsqu'on introduit dans celui-ci de l'acide borique ou de l'eau pure pour réguler la réaction nucléaire. Ils proviennent aussi des fuites normales des circuits primaire et secondaire, de la vidange périodique des circuits et des eaux de lavage de diverses installations. Ils sont évacués dans la Garonne. La dose limite annuelle fixée pour les deux réacteurs est de 80 Tbq de tritium et de 1,1 Tbq d'autres radionucléides. Soit un total de 81,1 Tétrabecquerel. La centrale (2 tranches) peut rejeter annuellement dans la Garonne environ 200 000 m<sup>3</sup> d'eau radioactive soit une activité de 2 230 curies.

**Les rejets gazeux.** Les effluents radioactifs gazeux proviennent essentiellement du dégazage des effluents radioactifs liquides et de la ventilation des locaux nucléaires. Ils sont dissipés dans l'atmosphère par la cheminée sortant du bâtiment des auxiliaires nucléaires. La dose limite annuelle fixée est de 1 650 TBq (45 000 Curies). L'activité totale rejetée ne doit en aucun cas dépasser la limite de 4 millions de becquerel au m<sup>3</sup>, selon le dossier d'enquête (chiffres certainement contestables, à vérifier dans la réalité, voir les rejets en 1997). Dans l'étude d'impact EDF écrit : « Les individus susceptibles d'être touchés par les produits rejetés ne subissent que des doses négligeables ». Aucune preuve n'est fournie sur cette prétendue innocuité, étant donné que ni EDF ni le CEA n'ont voulu effectuer à ce jour des enquêtes épidémiologiques

et des points 0 dans les secteurs des installations nucléaires françaises ; enquêtes qui pourraient mettre en évidence une augmentation ou une non-augmentation de la pathogénie par rapport aux moyennes régionales ou nationales.

A cette pollution radioactive s'ajoute une **pollution thermique** par élévation de la température de l'eau et **chimique** par le rejet de tous les produits chimiques toxiques utilisés lors des divers traitements (anticorrosion, anti-entartrage, décontamination des appareillages, etc.). Pollution aggravée par les bas étiages d'été, sans parler des risques de sécheresse répétitive.

— La CLI organisera, à l'occasion de l'enquête, deux débats publics contradictoires avec la participation de la CRII-RAD et du GSIEN (voir ci-joint l'organisation officielle de l'enquête d'utilité publique... avec la caution critique de scientifiques indépendants).

C'est la troisième et ultime enquête publique demandant la mise en service de la centrale. Rappelons qu'en 1979 avait eu lieu l'enquête décrivant le projet mais n'abordant pas la description et les valeurs des rejets de la centrale, qu'en 1986 s'était déroulée l'enquête portant sur les rejets non radioactifs (alors que le chantier battait son plein) et voici qu'aujourd'hui en 1989 a lieu l'enquête finale concernant les rejets radioactifs alors que le réacteur 1 est achevé... Tu parles d'une consultation!

La publicité pour cette enquête (lieu d'exposition du dossier et dates de présence des commissaires enquêteurs) fut comme d'habitude plutôt discrète. Si le journal *Sud-Ouest* fit cette information, *La Dépêche du Midi* la passa totalement sous silence. Interrogé par les écologistes gersois sur ce black-out, le rédacteur en chef pour le Gers eut cette réponse ahurissante : « Pourquoi encore parler du nucléaire alors que le gouvernement est pour ? »...

Bel exemple de la chape de plomb exercée par la gauche au pouvoir et de la servilité d'une grande partie de la presse.

— La Commission d'enquête est principalement composée retraités :

Le président Marcel Delpoux, maître de conférences à l'université Paul-Sabatier à Toulouse est aussi membre de la CLI, il est spécialiste des effets biologiques des faibles doses de radioactivité sur les plantes. Invité au colloque de Montauban de 1988. Le membre René Dufour, contrôleur général des services vétérinaires (en retraite). Le membre Roger Friedmann, ingénieur (en retraite). Le membre Jean Gibergues, conseiller en gestion. Le membre Jean Huron, ingénieur (en retraite). Et le suppléant Jacques Birou, directeur de société (en retraite).

Ils donneront un avis favorable au démarrage. Voir le 30 octobre 1989. L'arrêté officiel sera rendu le 5.03.1990. Le professeur Delpoux, sur lequel comptaient certains antinucléaires, fera bien quelques réserves mais sans jamais remettre en cause le projet : il fallait bien que son labo continue à vivre.

— Organisation officielle de l'enquête. (Extrait de *Golfech Magazine*, janvier 1990, bulletin de la CLI).

### Démarche formelle

– 22 permanences tenues du 28 août au 30 septembre (préfecture de Montauban, sous-préfecture de Castelsarrasin, mairie de Golfech en Tarn-et-Garonne, mairies de Clermont-Soubiran et Agen en Lot-et-Garonne) ;

– organisation d'une réunion publique d'information à Agen le 20 septembre ;

– organisation d'une deuxième réunion publique d'information à Valence-d'Agen le 21 septembre, à laquelle Jean-Michel BAYLET, président du Conseil général du Tarn-et-Garonne avait convié deux

experts scientifiques : Mme RIVASI, présidente de la Commission régionale indépendante d'information sur la radioactivité (CRII-RAD) et M. SENE, professeur au Collège de France, représentant le Groupement des Scientifiques Indépendants sur l'Énergie Nucléaire (GSIEN).

Ces deux débats publics, préparés avec soin par la commission d'enquête qui avait associé l'ensemble des représentants scientifiques et techniques intéressés par l'objet de l'enquête, ont permis de prendre conscience de l'état de l'opi-

nion du public concerné par l'impact de la centrale de Golfech.

– rencontres avec EDF (visite commentée des installations de Golfech, succession de questions réponses écrites)

– rencontres avec d'autres élus du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne (Association des maires du Lot-et-Garonne - Conseils généraux du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne) et de scientifiques ( M. BELBEOCH du GSIEN)

– correspondances écrites avec des organismes publics intervenant dans le domaine de la santé et de l'eau.

– étude des compilations déposées par les collectivités publiques, les élus, les groupements d'intérêt communaux, les associations.

– observations du public : 188 interventions, 510 observations.

— A la mi-septembre 1989, VSDNG introduira un recours devant le Conseil d'Etat, afin d'obtenir l'annulation de l'enquête... On imagine aisément la réponse du Conseil... Débouté VSDNG !!

— Parallèlement à l'enquête, les antinucléaires organisent des réunions publiques. Fin août, campagne de presse sur la demande d'expertise présentée par VSDNG à propos de l'enceinte de confinement de la centrale. Voir ci-joint le communiqué du 25.08.1989.

« L'association VSDNG demande officiellement aux préfetures du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, l'ouverture d'une expertise concernant la fiabilité de l'enceinte de confinement de la centrale nucléaire de Golfech. En effet plusieurs informations nous font penser que l'étanchéité de cette enceinte de confinement n'est pas parfaite et même pour le moins totalement inefficace en cas d'incident. Des micro-fissures ou plus exactement du micro-faiçage auraient été décelés lors des essais effectués par EDF, des même essais auraient été stoppés avant d'atteindre la pression nominale en raison de fuite trop importante dans le béton.

Aussi, devant l'importance que semble donner EDF à cette enceinte de confinement, puisqu'EDF prétend qu'un accident du type de Tchernobyl est impossible en France grâce à cette protection, nous demandons qu'une expertise soit effectuée le plus rapidement possible.

**Il n'y aura pas de suite à ce courrier.**

— Toujours à propos de l'enquête sur les rejets, le GSIEN, a réalisé un document / commentaire sur le dossier fourni par EDF pour l'enquête publique en septembre 1989.

« ...Le GSIEN depuis sa création en 1975 travaille pour qu'un véritable débat démocratique ait lieu en ce qui concerne l'industrie nucléaire. Les enquêtes publiques lors des diverses procédures d'autorisation pour les centrales nucléaires devraient être en principe l'occasion d'un tel débat.

– demande d'informations complémentaires auprès de divers services administratifs, etc., soit au total 200 lettres de demandes d'informations ou de vérifications d'informations.

### **Démarche de fond :**

L'ensemble des aspects ont été appréhendés : accident majeur, impact sur l'environnement, modification du climat, utilisation et gestion de la ressource en eau, stockage des déchets radioactifs, dérogation aux normes, épidémiologie, évaluation de l'impact radioécologique et de l'irradiation, impact de la centrale en fonctionnement normal, garanties de sauvegarde de la qualité de la vie et des intérêts des populations, impact socio-économique, indemnisation dans le cadre du fonctionnement normal.

Cette expertise doit être réalisée par des experts indépendants d'EDF et ce en présence de différents représentants de mouvement écologiste. Cette expertise doit déterminer la fiabilité de cette enceinte de confinement en procédant aux essais normalement effectués pour vérifier la parfaite étanchéité de cet ultime bouclier de protection. Il nous semble important que cette expertise soit réalisée avant le chargement en combustible du réacteur de la tranche n° 1.

Nous demandons à Messieurs les Préfets du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne de faire diligence afin d'intervenir au plus vite pour nommer cette commission d'expertise.

Nous pensons notre demande raisonnable et nous espérons, que soucieux de la sécurité de la population, Messieurs les Préfets répondront favorablement à celle-ci.»

Cela nécessite évidemment que les dossiers fournis par l'exploitant à la population et à ses élus comportent l'ensemble des éléments nécessaires pour qu'ils puissent apprécier la situation dans toute sa réalité. L'enquête publique relative à la demande d'autorisation de rejets radioactifs actuel-

lement en cours dans la région de Golfech concerne l'appréciation de l'impact sur l'environnement et la population des rejets possibles de la centrale nucléaire de Golfech.

Parmi ces rejets il faut considérer ceux qui proviennent du fonctionnement « normal » (ce qui comprend un certain nombre d'incidents ou d'accidents mineurs) et ceux qui proviennent de situations accidentelles graves possibles et dont la gestion est d'ailleurs envisagée par les autorités administratives. Le dossier fourni à la population et à ses élus à l'occasion de cette enquête publique est techniquement inconsistant. Il ne permet pas d'appréhender la situation que les rejets de la centrale nucléaire de Golfech peuvent créer dans la région. En ce qui concerne les rejets « normaux » le dossier comporte un grand nombre de lacunes. Quant aux rejets accidentels graves ils ne sont même pas évoqués. Aucune indication même rudimentaire sur les niveaux de contamination qui en résulteraient et leurs conséquences pour la population. Les autorités administratives n'ont pas versé au dossier l'en-

semble des mesures envisagées pour gérer ces crises accidentelles afin d'en maintenir les conséquences dans une enveloppe qu'elles jugent « acceptable ».

Il est évident, dans ces conditions, que l'enquête publique actuellement en cours ne peut être qu'un simulacre de démocratie. L'exploitant et les autorités chargées de la santé publique et de la sécurité civile n'ont pas fourni les informations nécessaires pour que chacun parmi la population et ses élus puisse formuler un jugement rationnel et fondé objectivement.

C'est pourquoi nous demandons que cette enquête soit suspendue jusqu'à ce que l'exploitant et les autorités administratives aient fourni à la population et à ses élus l'ensemble des éléments concernant les rejets « normaux », les rejets accidentels et la gestion des accidents majeurs graves. L'enquête publique devrait ensuite être étendue à l'ensemble des populations susceptibles de subir les conséquences des rejets qu'ils soient « normaux » ou « accidentels ».

— A propos des effluents radioactifs, un extrait d'un document-commentaire sur le dossier EDF, intitulé : « L'enjeu est d'importance, il faut oser... ou : que la conscience publique s'éveille ! ». Publié en septembre 1989 et écrit par Mme Laure Herier, professeur agrégé de biologie et de géologie (Lot-et-Garonne).

« Les effluents liquides radioactifs : le tritium (3H) formé de 3 atomes d'hydrogène ; le caesium 134 et le caesium 137 indiqués Cs 134 et Cs 137 ; le baryum 140 (Ba 140) ; le strontium 89 et le strontium 90, qui se fixent préférentiellement sur les os (Str 89 et 90) ; des produits de réaction secondaire : le cobalt 58 (Co 58) ; indicateur d'une corrosion importante de certains matériaux constitutifs du circuit primaire, entre autre du nickel naturel utilisé dans les alliages de ce circuit primaire ; le cobalt 60, le manganèse 54 (Mn 54), le chrome 51 (Cr 51), etc. Le cobalt 58, le cobalt 60 et le manganèse 54 sont des produits radioactifs d'activation de matériaux entrant dans la composition du circuit pri-

maire et soumis, au niveau du cœur, au flux des neutrons.

Les effluents gazeux, invisibles, inodores, mais radioactifs : le xénon 133 (Xe 133), le krypton 85 (Kr 85), l'iode 131 et 139 (les halogènes...), etc. L'iode se fixe préférentiellement sur la thyroïde. En cas de fuite radioactive importante, il est recommandé d'ingérer le plus rapidement possible de l'iode pharmaceutique stable, de manière à « saturer » la thyroïde. Ces produits radioactifs émettent des radiations tous azimuts : alpha, bêta, ou gamma. On peut les retrouver partout : dans l'air, dans l'eau, dans les aliments, dans le sol, dans les sédiments fluviaux, dans les végétaux ».

## 29.08. — Premiers frissons à Golfech et liquidation du GFA du Maine

Les essais à la centrale sont effectivement engagés ; pour preuve, ce dégagement intempestif de vapeur à la base du réacteur (début août), ces explosions violentes entendues jusqu'à Valence-d'Agen et puis ce panache de fumée noire s'échappant de la tour (29 août). Ça craint dans les chaumières...

L'idée d'un GFA est reprise à Golfech en mai 1977 (voir chrono) concrétisée pendant l'enquête d'utilité publique (fin 1979)... et la construction de la rotonde début juillet 1980 (voir chrono « le GFA et la Rotonde »). En 1989, le GFA n'a plus lieu d'être. Sa liquidation est réalisée par une lettre envoyée aux porteurs de parts et conformément à la mission confiée par l'assemblée générale du 20 septembre 1988. Le notaire Juniet d'Auvillar a procédé à l'estimation des parts (500 F la part initiale rajustée à 492,27 F) et a averti chaque porteur que (sous réserve de réclamation avant le 30 sept. 1989) le total des parts sera divisé et remis aux asso-

ciations suivantes : Tchernobyl-Golfech de Montauban, 30 %, VSDNG d'Agen, 30 %, CRII-RAD d'Agen, 30 %, Coordination Antinucléaire Régionale, 10 %.

### 18.09. — Appel au désengagement nucléaire

Au village de Golfech, à l'invitation de VSDNG (de Stop-Golfech?), l'écrivain Gilles Perrault lance l'Appel européen pour un désengagement nucléaire. Cet appel devait être relayé, le même jour, un peu partout en France et en Europe. L'appel sera remis par une délégation (VSDNG, Confédération Paysanne, SEPANSO, LCR et du collectif de Montauban) au préfet du département et au chef d'aménagement de la centrale de Golfech, E. Bourgeade, par un enfant. A Toulouse, Stop-Golfech (les Verts, Amis de la Terre, Parti Occitan et Planète en Danger) organisait une fausse alerte nucléaire en lâchant, place Occitane, des ballons noirs frappés du symbole de la radioactivité.

Ci-joint l'Appel-pétition, rédigé par Gilles Perrault. Texte qui sera traduit dans toutes les langues de la Communauté Européenne. 250 000 appel-pétitions et 30 000 affiches seront diffusées. Près de 40 000 signatures seront recueillies dont 1/4 en provenance de l'étranger (principalement d'Allemagne).



*Affiche, lors des vendanges,  
dans le Tarn-et-Garonne.*

### Appel-Pétition

« Jamais dans son histoire, l'humanité n'a été confrontée à un choix aussi décisif. Il engage l'avenir, l'existence de nos enfants, le destin des générations futures ; il met en cause la vie sur la planète. Plus qu'aucun autre, il est aussi choix de société.

Le nucléaire est un pari sur la mort. Les preuves s'accumulent d'une nocivité que ses zéloteurs ne soupçonnaient pas. Ils se sont trompés et nous ont trompés. Des pollutions sont aujourd'hui patentées qui n'étaient même pas envisagées voici dix ans. Elles sont le fait de rejets se situant à l'intérieur des normes autorisées mais entraînent des concentrations de radioactivité dangereuses pour les siècles à venir. Le désastre de Tchernobyl, dont les conséquences dans l'espace et le temps ne cessent de s'aggraver, a consommé dans son feu nucléaire les ultimes illusions. Le glas de Tchernobyl continue de sonner pour l'Europe entière.

Un autre choix est possible. Le nucléaire n'est pas une fatalité. Nous devons aller plus loin et plus vite dans les économies d'énergie. Nous pouvons exploiter les ressources considérables d'énergies en symbiose avec la nature. C'est le choix de la vie.

D'autres pays européens l'ont compris. Ils ont stoppé ou au moins freiné leurs programmes nucléaires. La France, au contraire, persiste plus que jamais à miser sa politique énergétique sur le tout-nucléaire. Déjà suréquipée, écrasée sous le coût d'investissements extravagants, elle a décidé que le marché unique de 1993 serait l'issue de secours à sa folle fuite en avant. Au commerce des armes, la nation qui prétend incarner les Droits de l'homme ajoutera à partir de 1993 la fourniture d'électricité nucléaire à toute l'Europe.

Il faut lutter pour reconquérir la maîtrise de notre destin. Nous sommes dans ce moment historique sans précédent où les vivants tiennent dans leurs mains l'avenir même de l'humanité.

Nous en appelons aux peuples d'Europe ? Nos destins sont liés car la radioactivité ignore les frontières. Une France transformée en centrale nucléaire européenne, c'est un danger pour toute l'Europe. Seule une mobilisation générale à l'échelle du continent est à la mesure de l'enjeu. Tous ensemble, nous pouvons et devons faire triompher la vie.

De nombreux pays européens se sont lancés massivement dans le désengagement nucléaire.

La France deviendra-t-elle la centrale nucléaire de l'Europe ?

Nous demandons :

- le NON-démarrage de la centrale nucléaire de GOLFECH et l'abandon de tout chantier et projet de nouveau réacteur ;
- L'ARRET immédiat du surgénérateur de CREYS-MALVILLE et du centre de retraitement de LA

HAGUE dont l'utilisation à des fins militaires n'est plus à démontrer.

- L'ABANDON progressif et rapide des réacteurs déjà en fonctionnement et leur remplacement par des énergies renouvelables et non polluantes.

Stop-Golfecch -  
Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfecch.

27.09. — **Incident fictif à la centrale.** A la demande de la CLI se tient un exercice pour tester le Plan particulier d'intervention dans le cadre d'un accident radiologique de type II c'est à dire limité à la centrale et à un rayon de 5 km autour. Le chef du dispositif est le préfet Convert au nom de code « Aramis », il dispose d'un PC fixe à Montauban. Le chef du PC opérationnel est le sous-préfet de Castelsarasin, nom de code « Bazin » ; des PC secondaires sont installés à Agen, Auch et Lectoure. L'alerte a été étendue aux maires des communes de la zone grand chantier ainsi qu'aux responsables académiques en vue de l'évacuation des établissements scolaires. Les pompiers de la région ont sillonné les routes pour avertir les populations et faire les relevés radiologiques. Ce type d'exercice, qui a mis en évidence le manque de moyens appropriés, devrait se répéter au moins une fois par an. De leur côté, les antinucléaires ont saisi l'occasion pour faire de la contre-information dans les villages concernés. Le 17.10., la CLI demande au préfet de proposer aux instances nationales que soit organisée une simulation d'accident de type 3 (accident radiologique à l'extérieur du site nucléaire).

### 30.09. — Le petit train de l'espoir

Un petit train a circulé toute la journée dans les rues de Montauban avec à son bord des enfants demandant l'arrêt de Golfecch. Accompagnés d'une délégation des diverses associations écologiques, ils ont été remettre l'Appel au désengagement nucléaire au sous-préfet de Castelsarasin qui leur a dit que la démocratie serait respectée...

## ■ Au sujet des essais

EDF fait circuler dans la région un film de propagande à la gloire des essais, mais il semble que le document aurait été fait lors des essais de la centrale du Blayais près de Bordeaux. Supercherie ?

Par contre, peut-on être sûr de la fiabilité de l'enceinte de confinement de Golfecch ? EDF a arrêté les tests à mi-parcours et ce avant d'avoir atteint la pression prévue. Des fuites trop importantes ont été constatées. Micro-fissures (ou micro-faïençage) de l'enceinte ? Une expertise a été demandée par VSDNG. Affaire sans suite...

### ■ Ramonville : moratoire refusé.

Henry Farreny (l'ex PC qui tentera de s'installer à la tête des Verts de la Haute-Garonne), adjoint nouvelle gauche au maire de Ramonville en Haute-Garonne a vu sa motion de moratoire sur Golfecch refusée par le conseil municipal. La droite et le Parti Communiste ont voté contre la motion, alors que le Parti Socialiste a refusé le vote.

### 04.10. — Marche à pied : Toulouse-Agen.

Toulouse. Pour arriver à Agen pour, participer au rassemblement européen, certains antinucléaires ont décidé de partir à pied. La marche a été appelée par les Verts de Toulouse, elle se déroulera les 4, 5, 6 et 7 le



long du canal du Midi avec trois étapes prévues à Castelnau, Castelsarasin et Golfecch. A cette marche, qui n'a mobilisé qu'une quinzaine de marcheurs, s'était joint un groupe de militants antinucléaires indépendants, partie prenante de la coordination.

## 07 et 08.10. — Rassemblement anti-nucléaire européen à Agen... et à Golfech

Le rassemblement, à l'initiative de VSDNG (avec l'accord de la Coordination régionale Stop-Golfech ?), avait été préparé depuis plusieurs mois et pendant tout le mois de septembre par un intense travail d'information et d'organisation. Entre 4 et 5 mille personnes sont passées au parc des expositions d'Agen pour participer aux débats, conférences et concerts. Trois milles étaient présentes à la manifestation le 8 à Agen et environ 200 à Golfech à l'appel d'un groupe indépendant. Il faut préciser que dès le début de l'initiative, une partie de la coordination avait voulu tenir le rassemblement et la manifestation devant la centrale. La majorité de la coordination choisira Agen pour éviter le risque d'affrontements. Les Indépendants (militants d'Agen et de la région de Golfech) choisiront Golfech.

« Certains nous invitent aujourd'hui loin de Golfech pour assister à colloques et concerts, étouffant ainsi la révolte populaire et oubliant la décision prise ensemble le 14 juin de mettre toutes nos forces dans un rassemblement à Golfech – ultime action pour empêcher le chargement de la centrale le mois prochain ».

En fait le rassemblement n'eut d'européen que le nom, l'Europe n'étant représentée que par quelques personnalités et élus verts. Ce fut la région qui se mobilisa ce jour-là.

Ci-joint, trois extraits de textes :

- « Rassemblement antinucléaire à Agen », signé Groupe d'Agen (indépendants, diffusé fin octobre 1989).
- « Des pruneaux dans le consensus venus de la région parisienne », diffusé pendant la manif du 8.10. et portant une critique sur le courant électoraliste.
- « Bilan du rassemblement du 7 et 8.10. à Agen », extrait de *Courant Alternatif*, nov. 1989.

## Rassemblement antinucléaire à Agen... Plusieurs milliers de personnes

« ...Deux jours où se mêlèrent diverses activités : conférences, débats, stand d'information, festival de musique, etc. Dans une ambiance où s'exprimèrent les différentes motivations de chacun face aux deux problèmes clés posés par les antinucléaires au cours de ces journées, c'est-à-dire un appel européen pour un désengagement nucléaire et celui de stopper la mise en service de la centrale nucléaire de GOLFECH ; deux positions principales s'affrontèrent : celle qui fait encore confiance au discours politicien qui conduit le mouvement antinucléaire sur les voies chloroformantes du parlementarisme conduit par JUQUIN, WAECHTER etc., puis celle qui pense que le mouvement doit s'en-

« (Extrait d'un texte « la révolte de Golfech », signé : Des indépendants, octobre 1989)

gager avec la population dans une lutte plus radicale pour être efficace.

La particularité de ce rassemblement réside dans l'émergence d'une nouvelle génération d'antinucleaires issue à la fois de l'accident majeur de TCHERNOBYL et de la mise en route prochaine de la centrale de GOLFECH, à laquelle s'ajoutent les problèmes du manque d'eau lié à la sécheresse, qui met d'une part en péril la production agricole qui a besoin de l'eau de la GARONNE et d'autre part aggrave la pollution de l'eau qui met en danger la santé des habitants (il faut savoir que des cas de typhoïde se sont déclarés dans le Lot-et-Garonne). Outre l'avis de la population qui n'a pas été consul-

tée, il n'a jamais été pris en compte les caprices d'un fleuve versatile comme le temps. Pour toutes ces raisons le rassemblement, malgré son succès, ne reflète qu'imparfaitement l'ampleur des opinions antinucléaires.

Quant au lieu, il nous semble inopportun à trois mois de la mise en service de la centrale d'avoir choisi AGEN et non le site de GOLFECH pour un défilé dans une ville sans témoins et divers actes symboliques dont une gerbe solennellement jetée dans la GARONNE qui a du faire pleurer... de rire les partisans du lobby nucléaire.

A l'appel du groupe des « indépendants », pourtant membres de l'association organisatrice mais

partisans d'une lutte plus radicale, environ deux cents personnes qui n'avaient pas la « l'arme à l'oeil », en voyant partir la gerbe, ont décidé d'aller sur le site. Après avoir distribué des tracts lors d'un barrage filtrant sur la RN 113, la manifestation a abouti devant les grilles de la centrale.

Ne nous engageons pas dans une impasse parlementariste comme en 1981 qui a imposé le programme électro-nucléaire ; c'est aux populations de prendre en main leur destin face au nucléaire. Refusons ensemble la « solution finale » du nucléaire civil et militaire ! »

Groupe d'Agen

### Des pruneaux dans le consensus

« ...Si les écolos faisaient sourire il y a dix ans, comme Régis Sauvanet nous fait le plaisir de le rappeler (*Réalités de l'écologie*, n° 4), aujourd'hui, la notoriété qu'ils cherchent à acquérir en utilisant les moyens les plus immondes du racket électoral nous donne la nausée. Comme peut-on prétendre stopper le programme nucléaire français sans remettre en question le système économique qui l'a généré et les rapports sociaux dont il se nourrit ?

— Est-ce que les députés écolos remettent en cause l'organisation sociale et économique de notre société ? NON

— Est-ce que les députés européens écolos veulent réellement en finir avec le nucléaire ? Certainement pas.

Participer auprès de l'Etat à la gestion du nucléaire fonde leur unique projet ? Les moyens qu'ils proposent sont : plus de lois, plus de flics, plus de bureaucratie.

En tant que spécialistes, ils sont les garants auprès de l'Etat qu'aucune critique ne débordera jamais du cadre institutionnel.

En ce qui nous concerne, nous ne participerons ni au consensus, ni à la confusion. Nous nous battons contre le nucléaire pour ce qu'il est : le lieu de confluence de toutes les aberrations qui nous aliènent. »

Agen, le 7.10.1989.

Collectif pour en finir avec la confusion.

### Bilan du rassemblement du 7 et 8 octobre à Agen

« Ce rassemblement n'aura pas permis d'atteindre un des objectifs mis en avant par les organisateurs, que nous jugions fondamental et auquel ils semblaient tenir, du moins pour une grande partie d'entre eux : à savoir définir avec le potentiel des antinucléaires rassemblés sur place des perspectives claires et des axes concrets à court ou/et moyen terme contre la centrale de Golfech, et débattre d'un mode de structuration adéquat pour éviter que chacun reparte chez soi en ordre dispersé, après la manifestation. De l'ensemble a émané une impression de flou, de dispersion et de manque de maîtrise.

Les organisateurs ont voulu mélanger tous les genres et tous les publics. Il y a eu un appel européen au désengagement nucléaire, sur des bases très humanitaires, sous forme d'affiches (30 000), assorties d'un tract-pétition, dont l'ambition est d'arroser l'Europe et de recueillir 500 000 signatures, opération d'ailleurs des plus coûteuses.

Il y avait des conférences tenues par des spécialistes ou des scientifiques (conséquences actuelles de

Tchernobyl, dénonciation de la poursuite du programme nucléaire en France, point sur l'effet des faibles doses radioactives, lutte contre Cattenom, Wackersdorf, contrôle indépendant de la radioactivité, nucléaire français dans la CEE...). Il y a eu des forums de travail, à l'entrée desquels on ne laissait filtrer que des représentants d'associations, et qui ont été monopolisés par les personnalités invitées (députés Verts, scientifiques) ; du coup, la plupart des thèmes abordés étaient bien éloignés de la problématique propre à Golfech.

Il n'y a eu aucun lieu, aucun moment réel pour aborder un débat de fond sur les perspectives à définir face à la centrale de Golfech. Comme si les échéances à court terme (chargement du cœur du réacteur fin novembre, démarrage en janvier 1990) n'avaient même pas à être envisagées ; comme s'il allait de soi que la soudaine et récente inquiétude des Conseils généraux du Tarn-et-Garonne qui alimente les habitants de la région suffirait à surseoir à la mise en fonctionnement de la centrale. Les exemples de Nogent et de Cattenom

montrent pourtant suffisamment que dossiers d'expertise et recours juridiques n'ont pas empêché les centrales de tourner. Et dans la région de Golfech même, on a connu, de la part des politiciens, de spectaculaires retournements de vestes en 1981. Décalage donc entre les contenus très généraux sur le nucléaire lors des conférences (qui auraient pu trouver leur place à un autre moment et qui peuvent se tenir dans d'autres structures) et les nécessités qu'il y aurait eu de dégager des perspectives à court terme contre la centrale de Golfech. Décalage aussi entre les bavardages incessants des personnalités politiques et scientifiques et le silence des militants de terrain, en particulier les organisateurs eux-mêmes si occupés par les tâches matérielles du rassemblement qu'ils en ont été privé de dire ce qu'ils en attendaient réellement pour la suite. Décalage enfin entre l'énormité de l'enjeu que représente la centrale de Golfech, à la veille de son démarrage, et le cortège traîne-savates dans les rues les plus mortes d'un Agen dominical. Certes, des militants locaux qui se qualifiaient « d'indépendants » ont bien tenté d'émettre des protestations mais ils les ont cantonnées à une fixation sur le lieu de la manifestation (Golfech plutôt qu'Agen), sans proposer aucun objectif clair ni aucune perspective pour l'avenir proche (cf. encart). Dans cette confusion, ce qui a dominé, du coup : — ce sont les vieilles lunes de l'idéologie non-vio-

lente comme seule voie possible, avec en nouveauté le label père-et-mère de famille, exhibé comme un atout supplémentaire de sincérité et de crédibilité ;

— la référence et la confiance aux élus, à la presse, l'antinucléaire traité comme un mouvement d'opinion (l'appel européen et le collectage des signatures) ; les gens n'étant là que pour faire poids ou pour servir de tremplin à quelques ambitions politiques, en tout cas pas pour montrer leur force et leur capacité de mobilisation pour peser eux-mêmes sur le cours des choses. En effet, si le succès numériquement parlant d'une pétition et/ou d'un rassemblement peut être intéressant, il ne peut l'être que s'il sert d'appui pour développer la lutte, l'action sur le terrain ;

— le désir manifeste d'être crédible auprès de la population, auprès des élus, au point d'éviter ou de neutraliser les conflits, de rabaisser le niveau de combativité.

Et en conséquence, les seules perspectives qui semblaient se dessiner se cantonnaient sur ces terrains d'opinion (prochain débat parlementaire national sur la politique énergétique), ou sur ceux des experts et du juridique (recours déposé auprès des élus locaux pour une expertise de la centrale), ou encore sur la confiance faite aux élus... »

*Courant Alternatif*, novembre 1989.

### — Polémique à propos de la gestion et de l'organisation du rassemblement européen

« Pour trouver le financement des trois objectifs qu'elle s'était fixés (appel européen, rassemblement européen et contre étude économique). L'association VSDNG va solliciter les Verts qui tiennent leurs "journées d'été" à Sofia-Antipolis. VSDNG est représentée par Chantal Malherbe (une des occupants de la tour de refroidissement) et un total inconnu : Régis Sauvanet. Ce dernier se montrant particulièrement convaincant pour obtenir des Verts une promesse d'aide financière, la décision devant être prise toutefois par le Conseil national du parti. »

Une nouvelle coordination régionale STOP-GOLFECH devait se réunir à deux reprises avec deux représentants, au maximum par association afin d'organiser le rassemblement d'octobre, de décider des affiches et des tracts et afin d'évaluer le coût des opérations. Ceci ne put se faire car VSDNG mit les autres associations devant le fait accompli : le montage budgétaire était arrêté, les affiches, les tracts-pétitions et le numéro spécial *Appel*, confié aux *Réalités de l'Ecologie* étaient déjà chez l'imprimeur. Le texte de l'appel, avait été rédigé par Gilles Perrault. L'affiche de l'appel et les tracts étaient signés STOP-GOLFECH – VSDNG,

mais l'affiche du programme ne portait que la mention : Organisation VSDNG Agen.

Frais de l'appel (affiches, etc.) : 150 000 F. Frais du rassemblement au parc des expositions d'Agen : 100 000 F (avec un point d'interrogation). Etude économique de l'INESTENE : 56 000 F. VSDNG assurait l'accord de Didier Anger et de Weachter pour l'aide financière des Verts. Mais la violation de toute démocratie faite par VSDNG au sein de la coordination STOP-GOLFECH irrita les membres des Verts participant à cette coordination. Les Verts Midi-Pyrénées débattirent entre eux sur l'efficacité et le coût des actions engagées :

— Un rassemblement sans frais devant la centrale serait-il préférable à des meetings, conférences et spectacles à Agen ?

— Les affiches sont-elles lisibles ? Leur coût n'est-il pas démesuré par rapport à leur portée ?

— L'étude de l'INESTENE apportera-t-elle des éléments constructifs ? Ne valait-il pas mieux réaliser un projet « Alter » comme celui qui avait été fait à Plogoff, c'es-à-dire l'inventaire des énergies renouvelables dans le Sud-Ouest et le chiffrage du coût du kilowatt produit par ces énergies ?

En fin de compte, les Verts Midi-Pyrénées décidèrent de s'associer au rassemblement européen d'Octobre, de renoncer à une manifestation devant la centrale, mais d'organiser avec les Amis de la Terre de Toulouse une manifestation à Toulouse le 18 septembre avec lâcher de ballons noirs, ceci

dans le cadre de l'ultime enquête publique pour la mise en route de centrale. Les Verts enfin, honoreront leur promesse d'aide financière en versant 50 000F à VSDNG. »

Henry Chevallier

— A propos des remarques financières de Henry Chevallier :

« Les chèques ont transité par les Verts 47, il faut vérifier chez eux combien il nous est arrivé. A notre avis 15 000 F et non 60 000 F prévus (on ne retrouve pas le cahier de comptes) sont arrivés des Verts Nationaux pour le rassemblement d'octobre 1989. Du coup, on a dû emprunter 50 000 F pour payer l'imprimerie (I 34) au Crédit Mutuel d'Agen. Trente personnes ont payé cet emprunt

pendant 3 ans. De nombreux Verts locaux (Limousin, Dunkerque, etc.) ont participé à la souscription pour le rapport Inestène par chèques de 500 F, 1 000 F, etc., que nous avons versés avec les autres (SEPANSO, UFC, Conf. Pays, individu(e)s) pour le rapport, environ 43 000 F. »

VSDNG

■ **Mobilisation...**

La présence relativement massive de gens au rassemblement européen a redonné confiance aux organisateurs. La coordination régionale est en effervescence. Quoi faire pour arrêter Golfech. Un peu partout les réunions se succèdent avec la participation de nombreux groupes : les Amis de la terre (Toulouse, Valence, Périgord, Landes), comité Tchernobyl- Golfech, Eau Vivante Adour/Garonne, Collectif Paix, Confédération Paysanne, Ligue Communiste Révolutionnaire 47/31, Vivre à Castelsarasin, Verts 31/81/82/32/47/33, Planète en danger, Association Moissagaise d'Ecologie, GAER la Réole, PSU, Nouvelle Gauche, Acratie, Patxa Bayonne, Ortazar Cambo, Vallée du Gigou, CLI (?), Indépendants 82/47, Uminate, 103 Man, Association Toulousaine d'Ecologie, Alternative GDAB, Coordination Anti-Autoroute Cahors, Renaitre, SEPANSO, VSDNG, Groupe écolo de Roquecor, Groupe Ecolo de Lauzerte, OCL, Parti Occitan, Rénovateurs Communistes, la Fédération Anarchiste, Alimentation et santé, l'Arbre Vert, CAN Tonneins, Communauté de l'arche du Grand Mouligné, GABSO, La libre Pensée, La Ligue des Droits de L'homme, UFC, Case, CNT-AIT.

19.10. — **Accident de niveau 3 au réacteur de la centrale nucléaire de Vandellòs (Espagne, Catalogne)**

L'Espagne possède 9 réacteurs nucléaires dont 4 sont installés à 300 km de la frontière française. Deux à Asco au bord de l'Ebre et deux autres au bord de la mer à Vandellòs.

Ce jour-là, à 21 h 39, un coussinet de l'axe de la turbine d'un turbogénérateur se casse. Les fortes vibrations engendrées provoquent la rupture d'une canalisation d'oxygène qui s'enflamme au contact de l'air. Les pompiers venus éteindre l'incendie inondent deux turboventilateurs chargés du refroidissement du réacteur et les mettent hors d'usage. C'est la panique. L'explosion est entendue à 15 km à la ronde. La température du cœur du réacteur et la pression du gaz carbonique s'élèvent dangereusement jusqu'à ce que des techniciens qui n'avaient pas pris la fuite réussissent à tirer d'autres câbles électriques et à remettre en marche le système de réfrigération. S'ils n'avaient pas réussi, les 3 000 tonnes de graphite du modérateur auraient pris feu. Cela aurait déclenché le Tchernobyl de Catalogne, les vents auraient poussé le nuage radioactif vers Barcelone, Valence ou Palma de Majorque qui auraient été atteints en 6 heures. Le PENTA, sorte de Plan Particulier d'Intervention ne sera pas déclenché, et la population ne sera officiellement avertie que trois jours plus tard. L'événement fit naître une forte contestation antinucléaire et donna lieu à des manifestations de 50 à 100 000 personnes dans les rues de Barcelone.

Le réacteur, vendu par la France au régime franquiste à la fin des années 1960 et mis en service en 1972 sera fermé définitivement en mai 1990. Depuis 1991, il est en cours de déman-

tèlement. Le cœur du réacteur contient 450 tonnes de combustible qui doivent être retraitées à raison de 80 tonnes par an dans l'usine de Marcoule. Le déchargement du combustible hors du cœur du réacteur est une opération très dangereuse, Vandellos I étant du type Graphite-Gaz 500 MWé, c'est la première au monde de cette taille à être démantelée.

Les groupes antinucléaires locaux ont amené les directeurs de la centrale et des responsables gouvernementaux de l'environnement devant les tribunaux pour avoir laissé fonctionner le réacteur endommagé. Ces groupes antinucléaires demanderont que le combustible déchargé soit stocké sur le site et pas envoyé en France. Ils appellent à des manifestations tout le long de la route du train radioactif.

#### 25.10. — Peinture antinucléaire.

Une grande fresque racontant l'histoire de la Garonne, depuis ses monts natals jusqu'au soleil aquitain avec en son centre la centrale nucléaire a été peinte sur la digue de la Garonne à l'entrée d'Agen.

#### 27.10. — Réunion de la Coordination régionale Stop-Golfech.

A Valence-d'Agen, salle Gipoulou, les groupes présents sont les suivants : ATE, AMER, Acratie (représentant aussi Patxa), Amis de la Terre (Périgord, Toulouse, Valence d'Agen), Groupe Ecolo de Roquecor, Verts (09,82), Groupe écolo de Lauzerte, Utovie, Planète en Danger, Tchernobyl Golfech, VSDNG, Vivre, Collectif Paix, LCR 47, OCL.

Sont abordés le problème du fonctionnement de la Coordination et les initiatives du mois de novembre (manifestations, occupations...). Un débat est engagé sur la question : « Faut-il dès maintenant appeler à une manifestation à Golfech même, avant le chargement de la centrale ? »

– Certains pensent que oui ; il est important stratégiquement de réinvestir le site tant pour la mobilisation que pour établir un rapport de force.

– D'autres pensent que c'est prématuré compte tenu de l'image de violence des manifestations antérieures (1980/1983) qui risque d'effaroucher certains et du risque de débordements incontrôlés et non décidés collectivement.

Un consensus s'est fait sur l'objectif d'une manifestation à Golfech, vers janvier-février 1990, contre la mise en fonctionnement du réacteur I prévue par EDF. Nous avons donc trois mois pour « faire monter la sauce progressivement ». Un groupe va toutefois se constituer pour que, dès maintenant, une présence régulière (toutes les semaines ?) marque symboliquement et de manière non violente la détermination antinucléaire de la coordination. Cette présence régulière devrait permettre d'entretenir la mobilisation, de faire parler de Golfech. Elle devrait être progressivement de plus en plus importante. » (Extrait du compte rendu de la Coordination).

#### 30.10. — **Avis favorable de la commission d'enquête sur les rejets radioactifs**

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), la Commission d'enquête sur les rejets radioactifs liquides et gazeux vient de donner un avis favorable à la demande d'EDF pour les tranches 1 et 2 de Golfech (voir chrono 21.08.1989, début de l'enquête). L'avis favorable est subordonné à la prise en compte de quatre conditions préalables :

- la mise en place d'un réseau de surveillance indépendant d'EDF et du SCPRI ;
- la réalisation d'un accord entre toutes les parties concernées sur l'utilisation et la gestion de l'eau de l'ensemble du bassin de la Garonne ;
- l'application des règles de fonctionnement en matière de rejets radioactifs liquides retenus pour la centrale nucléaire de Cattenom ;
- la mise en place d'un dispositif de substitution pour l'eau dans l'éventualité d'une contamination anormale ou accidentelle des aquifères.

(Informations extraites du rapport de la Commission d'enquête).



mais aux groupes Verts locaux (en fait les Verts ne donneront que 15 000 francs d'aide pour le rassemblement). Par ailleurs, les Verts de Toulouse ont tenté de saboter les actions en cours par de sombres magouilles, telles que des coups de téléphone à l'Imprimerie 34 de Toulouse qui devait imprimer l'Appel et les pétitions, pour leur laisser entendre qu'ils ne seraient pas payés par VSDNG. Le journal *Libération* du 7 octobre, évoquant la manifestation d'Agen précisait que « les fédéra-

tions régionales et départementales vertes, l'ont préparée avec tiédeur ». C'est le moins qu'on puisse dire. Il a fallu que ce soient les antinucléaires lot-et-garonnais qui se déplacent à Bordeaux pour y coller les affiches appelant au rassemblement. Peut-être que les Verts bordelais et leurs élus étaient trop occupés à cogérer leur ville aux cotés de Chaban-Delmas. »

*Courant Alternatif.*

### ■ Pourquoi sont-ils si pressés de démarrer Golfech ?

On sait maintenant que les générateurs de vapeur des centrales REP 1 300 MWé (après ceux des 9 000 MWé) posent à EDF un problème de vieillissement prématuré. L'arrêt de Nogent 1 (depuis avril 1989) et 2 (stoppé le 30.10.1989 jusqu'à la fin novembre) est dû à une fuite de Cobalt 58\* (dans plusieurs tubes de générateurs de vapeur). Celui de Golfech a de fortes chances de présenter les mêmes défauts et nécessiterait des contrôles qui retarderaient sa mise en service. L'ironie du sort fait qu'EDF, malgré un parc de centrales en principe en surcapacité, se trouve en situation de "pénurie électrique" depuis le début de l'été. En effet, d'après un rapport du centre national des mouvements d'énergie ; diverses causes, la sécheresse, la grève du service production-transport de 1988, d'importantes prolongations d'arrêt des tranches nucléaires et des difficultés d'approvisionnement en charbon ont réduit la production électrique de 8 GW. L'éventualité de périodes de froid cet hiver rendrait l'apport des nouvelles tranches (dont Golfech 1) indispensable pour répondre à la demande d'électricité. Entre la sécurité et le profit, EDF a choisi.

\* Produit d'activation du nickel des aciers, dont la présence dans les rejets est le signe d'une corrosion de certaines parties de l'équipement.

**■ Le chargement "expérimental" du réacteur I de Golfech est annoncé pour le 27 novembre alors que l'arrêté autorisant la mise en service de la centrale n'est pas paru officiellement.**

### ■ Création du Collectif 47 pour le non-démarrage de Golfech\*.

A l'initiative de groupes antinucléaires du Lot-et-Garonne et de membres de la Coordination, est créé le Collectif 47, ayant comme objectif d'obtenir le report du chargement tant que les conditions posées par les élus n'auront pas été prises en compte ; ceci permettant d'élargir la mobilisation à des groupes non investis dans la Coordination (UFC, LDH, Libre Pensée, SEPANSO...)

\*UFC, SEPANSO, Confédération Paysanne, CRII-RAD 47, L'arbre Vert, LDH, Libre Pensée, Alimentation Santé, La Communauté de l'arche du Grand Mouligné, CASE, Collectif Paix, CAN Tonneins, LCR 47, FA et VSDNG.

■ Depuis fin septembre, le Conseil Général de Lot-et-Garonne ainsi que les maires de 18 communes concernées par l'enquête publique (G. Gouzes, député-maire de Marmande effectuera la même demande) réclament la mise en place d'un système alternatif d'approvisionnement en eau potable pour l'agglomération agenaise et les communes alimentées à partir de la Garonne, ainsi que le financement par EDF de ces travaux (ce système serait une station de pompage des eaux de la nappe phréatique. Précisons qu'après 10 ans de fonctionnement de la centrale, les eaux souterraines seront aussi polluées que celles de surface).

Les maires, la Chambre de commerce et celle d'agriculture, qui s'inquiètent des retombées que pourraient avoir le fonctionnement de la centrale sur les productions fruitières et légumières de la région, demandent la mise en place d'un système de certification de la conformité aux normes de consommation CEE, en matière de radioactivité des produits agricoles.



#### 08.11. — Manifestation toulousaine.

A l'initiative de la coordination toulousaine Stop-Golfech, une manifestation-spectacle est organisée dans le centre-ville de Toulouse. Accompagnés d'une centaine de personnes, des Mariannes robotisées et des hommes (masques et combinaisons blancs) traînent derrière eux des bidons avec le sigle nucléaire symbolisant les déchets.

#### 10.11. — Séance publique à Agen.

Le collectif 47 pour le non-démarrage de Golfech est présent à une séance publique du Conseil général du Lot-et-Garonne, à cette occasion le président du Conseil J. François-Poncet qui a déjà reçu du collectif une lettre ouverte lui demandant de sursoir au chargement, déclare : « ...D'après certains bruits, EDF aurait déjà commencé à charger le réacteur... Je ne veux pas de politique du fait accompli, sinon je me donne le droit de réunir le Conseil général en séance extraordinaire... » Quel courage, Monsieur le président !!!

#### 13.11. — Le Conseil régional d'Aquitaine se fait un coup de pub.

Le C.G. d'Aquitaine a adopté (à l'unanimité moins les voix du Parti communiste qui s'est abstenu) une motion demandant à EDF de surseoir au chargement du réacteur tant qu'un système alternatif d'approvisionnement en eau potable n'est pas mis en place, tant que des garanties ne sont pas données du bon fonctionnement du prélèvement et de l'analyse de l'eau en aval et en amont de la centrale et pour finir tant que des réservoirs de sécurité ne sont pas mis en place en amont de la centrale en cas d'accident et fuites radioactives. Du bluff quoi... qui donne la bénédiction au démarrage et va dans le sens de la construction d'autres barrages.

#### 17.11. — **Journée historique. La Commission locale d'Information donne un avis favorable au chargement du combustible dans le cœur du réacteur de la centrale de Golfech**

La journée commença par la visite du représentant du Comité interministériel de la sécurité nucléaire (présidé par le Premier ministre et des représentants des ministères de l'Industrie, de l'Intérieur, de la Défense, de la Santé et du secrétariat d'Etat à l'Environnement). Ce fut ensuite les conclusions de la Commission d'enquête sur les rejets radioactifs exposé par M. Delpoux (président de cette Commission et membre de la CLI). Et



enfin, la CLI qui reconnaît « le sérieux et la volonté de transparence » de cette commission et qui, lors d'un vote (rendu à l'unanimité moins les voix écologistes P. Ravailhe, H. Gratiën, O. Lecoïnte et J. Dourlent), donne un avis favorable au chargement du combustible. Un avis favorable assorti de quatre conditions préalables au chargement (qui sont les mêmes que celles présentées par la Commission d'enquête, voir chro-

nologie le 30.10.1989) avec une cinquième en supplément portant sur la prise en compte des conclusions de l'enquête sur l'arrêt de la centrale de Nogent et le remplacement des matériaux mis en cause (voir texte : « Pourquoi sont-ils si pressés de démarrer Golfech ? », début novembre 1989).

Un avis favorable en sursis (**un oui-mais qui ne trompe personne**) mais qui ne le restera pas longtemps, les conditions préalables seront vite acceptées (voir chrono 21.11.1989).

Ces conditions préalables au démarrage serviront de dernières bouées de secours aux élus écologistes et à quelques antinucléaires. Ils se raccrocheront à elles, jusqu'au dernier jour avant la mise en route, dénonçant leur non-mise en application. J.-M. Baylet quant à lui en tire tout profit. On a l'impression qu'il a écouté l'avis des écologistes et qu'il se responsabilise de la sécurité des ses concitoyens. Baylet et la CLI sont devenus les nouveaux gestionnaires de l'eau et de l'air radioactif provenant du Tarn-et-Garonne.

21.11. — Les élus amusent la galerie mais la décision de charger Golfech est bien là.

Visite chez le ministre de l'Industrie R. Fauroux. A Paris, Baylet, Poncet, Chollet, Gouzes, Garrouste, Soucaret et Cambon, bande d'élus du Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne (MRG, PS, droite) sont venus voir le ministre pour lui faire part de l'avis favorable de la CLI et des diverses conditions préalables au chargement. Monsieur le ministre a bien entendu et s'est même engagé à résoudre les conditions préalables. Il ne signera pas l'arrêté de mise en route tant qu'elles n'auront pas été réalisées. En fait, c'est l'accord de Fauroux pour le chargement du combustible que les élus sont venus chercher... Et ils l'ont eu...

Des conditions préalables pour le chargement, on est passé à des conditions préalables pour le démarrage... *La Dépêche* titre le lendemain : « Rencontre très positive entre Jean-Michel B. et Roger F. ...Les conditions de sécurité seront respectées ». Le lendemain, Baylet rencontrera Lalonde qui lui donnera aussi toutes les garanties espérées. Après tous ces apéritifs, le chargement pourra commencer.

22.11. — Manifestations dans le Lot-et-Garonne.

La décision prise par R. Fauroux, ministre de l'Industrie, le 21.11., a provoqué des manifestations du CAN Tonneins à Marmande et à Tonneins, devant les locaux EDF avec distribution de tracts pour informer la population que la résolution des « conditions préalables » ne réglerait pas « la pollution de la Garonne par les rejets chimiques et radioactifs, le risque d'un accident tel Tchernobyl et le stockage des déchets prévu sur le lieu de production ». Il est également annoncé une campagne de lettres aux élus pour réclamer l'abandon définitif de Golfech.

23.11. — **UMINATE\* pour la centrale...**

Pourquoi l'Union Nature Environnement de Midi-Pyrénées éprouve-t-elle le besoin de préciser par le biais d'un article dans *La Dépêche*, que si elle a voté\*\* sans ambiguïté pour la prise en compte des quatre conditions préalables au démarrage de la centrale, cela excluait tout autre engagement s'associant à un quelconque avis favorable.

Quelques questions se posent ? Uminate n'aurait-elle pas compris le vrai sens du vote du 17.11.1989 ; ainsi que sa participation-caution de la transparence au sein de la CLI ? Alors que même des écologistes présents à la CLI l'ont compris et en ont fait publiquement la critique. Ou bien alors, l'Uminate (comme son collègue le COPRAE, voir le 30.07.1987) ont-ils déjà trop mis les pieds dans le plat et mangent-ils déjà trop au bassinet du Conseil régional. Ils vont même jusqu'à faire le travail d' EDF pour promouvoir la voiture électrique. Ceci avec l'alibi de la pollution engendrée par le CO<sub>2</sub> des gaz d'échappement.

---

\* Créée en mars 1974, association de protection de l'environnement, agréée par la ville de Toulouse, elle mène un travail de réflexion sur la conciliation entre le développement économique et social et regroupe un réseau d'associations qui couvrent la région Midi-Pyrénées.

\*\* L'accord tacite pour la mise en route de la centrale ( avec les quatre conditions préalables) n'émane pas d'une assemblée générale des associations composant l'UMINATE, mais uniquement des dirigeants de la fédération et principalement de sa directrice José Cambou, soucieuse de préserver les subventions, le local et sa place. — Didier Houi, président du COPRAE, était-il présent lors du vote ?

### ■ Initiatives de la Coordination Stop-Golfch contre l'ouverture de la centrale

— Le 17.11., réunion publique d'information à Agen, avec la participation de M. Rivasi (Pdte de la CRII-RAD), L. Herrier (agrégé de Biologie) et Y. Lenoir (président de la Bulle Bleue et ingénieur à l'école des mines). Présence d'une centaine de personnes.

— Le 18.11., toujours à Agen, après l'inauguration de la station de pompage aux Graviers, marche fanfaraque dans Agen, jusqu'à la préfecture. Derrière la banderole « Adieu Nucléaire-Bonjour la vie » des antinucléaires habillés de tenues blanches de protection et de masques antipollution roulent de gros bidons de 200 litres sur le bitume, environ 200 personnes opposées au démarrage de la centrale les accompagnent.

— Le 22.11., dans plusieurs villes du Sud-Ouest, des membres de la Coordination se sont installés à la porte des différents centres EDF, pour une occupation pacifique et une distribution de tracts. Ils étaient une dizaine à Tonneins, une quinzaine à Villeneuve-sur Lot, autant à Agen où une pyramide de bidons avait été dressée devant la porte du centre EDF, route de Cahors. A Toulouse, ils seront une quinzaine, habillés de tenues blanches de protection, enchaînés pendant deux heures devant le bureau EDF des allées Franklin-Roosevelt. A Auch, les antinucléaires occupent les locaux de l'EDF.

— Le 25.11., à Toulouse, une manifestation appelée par la Coordination et par de nombreuses organisations regroupant un millier de personnes partira du Monument-aux-Morts et aboutira place du Capitole.

Devant la mairie, le groupe Planète en danger avait mis en scène « l'inauguration de la première centrale nucléaire urbaine », une maquette de 6 m de haut représentant une tour de refroidissement. Vers 16 h 30, la tour explosera et les acteurs se coucheront par terre, simulant un accident.

Grande couverture médiatique. Une réussite pour les uns, pour d'autres la sensation étrange que le spectacle a remplacé la révolte.



— De leur côté, les élus écologiste Verts ou de la gauche alternative de plusieurs départements ne chôment pas ; sans lésiner sur les moyens, ils signent une pétition dans laquelle ils s'interrogent quant aux nuisances et risques très graves qui pourraient découler d'une mise en route prochaine de la centrale de Golfech. Ils demandent encore l'information, le débat et le référendum tant espérés et en attendant ils affirment que le réacteur de Golfech ne doit ni démarrer ni même être chargé. Ils seront 132 élus, en avril 1990, dont des socialistes et des communistes à avoir signé la pétition.

Sur la liste ci-jointe, vous noterez, amis toulousains, le retour après de longues années silencieuses sur Golfech de notre antinucléaire municipal, spécialiste du Récup-verre et des pistes cyclables, le célèbre Philippe Dufetelle\* (voir chronologie du 6.13.1983). Preuve qu'on peut être sous-fifre de D. Baudis (maire de Toulouse) et rester fidèle à ses engagements. Il faut évidemment ne pas avoir peur des contradictions. Car si le maire de Toulouse a toujours su garder cette "neutralité" vis-à-vis du nucléaire et de Golfech, comme si les Toulousains n'étaient pas concernés, à moins de 90 km de la centrale ; il faut préciser que la famille politique des Baudis (UDF) a participé étroitement à la mise en place du programme nucléaire à partir des années 1970, sans émouvoir, ni le père ni le fils Baudis.

\* Le 12.10.1989, salle des illustres à la mairie de Toulouse, Dufetelle était décoré de l'Ordre national du Mérite par Pierre Malaude, président du Conseil économique et social (Malaude et le CES se sont prononcés pour Golfech en 1975 - voir chrono début 1975). « Cette récompense honore donc une écologie nouvelle façon, une écologie qui ne fait pas seulement de l'opposition mais participe au pouvoir » (*Journal de Toulouse*, 13.10.1989).

Ci-joint la liste (extraite du journal *Gauche ouverte*, d'avril 1990, n° 21) des 132 élus de la région qui ont signé la pétition :

### **Ariège**

- Camarade : DUMONT Marc
- Crampagna : BAUDON Sylvain
- Foix : BARRERE Florence, BATY Jean-Pierre
- Gabre : DAGAIN Jean (maire-adj), BIZER Philippe, GENIQUE Bienvenu, SABOUR Lazhar, SUTRA Jean-Charles, VIEIRA Gérard
- Lérans : MICHEL Joseph
- Rieux de Pelleport : MICHELON Daniel
- Saint-Martin-de-Caralp: METGE Christiane
- Soula : GUILLET Gilbert
- Ventenac : BARATHIEU Jean-paul

### **Aveyron**

- Saint-Afrique : Yannick FERAUDET

### **Haute-Garonne**

- Auzeville : VALETTE François-Régis (maire), LAMBOEUF Yves (maire-adj.), MAYER Jean-Pierre, MILA Christiane (maire-adj.), QUILICI-PROCUREUR Monique (maire-adj.), COPIN François, DELORME Liliane, GENDREAU Simone, LELONG Stéphane, LEMOINE Michel, MALEVILLE Michel, METZGER George, MORA Christian, TEICHTAIL Christian, CARBONNEL Jacques (maire adj.), CAZIN Jacques.
- Castanet : BARDOU Louis (maire-adj.), HUYGHE Jean-Marc (maire-adj.)

- Lacaugne: DEDIEU Françoise, LOPEZ Emmanuel
- Lamasquère : BOURG Jean-Claude (maire), TUBÉRY Pierre
- Pechbusque : SABATIE Gérard (maire), CHA-PUIS Gilbert (maire adj.)
- Pompertuzat : WILLEMOT René-Marc
- Ramonville : ALLOZA José, AREVALO Henri, CHARPENTEAU Jean-Louis, FARRENY Henri (maire adj.)
- Toulouse : DUFETELLE Philippe (maire adj.).

### **Gers**

- Auch : DAGUZAN Jean
- Cadeillan : FAGES Esthel
- L'isle Jourdain: GHIRARDHI Michel (maire)
- Saint Léonard : SIMO Yves
- Tourdun : CASTAGNON René (maire)

### **Gironde**

- Bordeaux : DUCHENE Michel (maire adj.)

### **Lot**

- Bagat : FERLAY Monique
- Belmontet : SOUQUES Bernard
- Cahors : BOURAD Louis, GRINFEDER Michel
- Concots : AILLET Jean-Marie
- Figeac : SOTO Antoine (maire adj.), LAUMOND Serge

- Montcuq : LETURCQ Dominique
- Prayssac : LEGRAND Marcel (maire adj.)
- Saint Jean Mirabel : BEDEL Jean-claude (maire adj.)

### Lot-et-Garonne

- Agen : SOULIGNAC Daniel (maire adj.)
- Aiguillon : SENGINES Yves (maire adj.)
- Casseneuil : MANDIS Pierre (maire), BLASQUEZ Rufino (maire adj.), COSTES René (maire adj.), GALLINO Roland (maire adj.), GIPOULOU Robert (maire adj.), ANTONIAZZI Thérèse, BAGILET Robert, BASCAULE Pierre, CHAMPION J.-Pierre, DELSUC Solange, DESPLAT Daniel, GARY Raymond, LAMOUREUX Dominique, LETUAL Yves, LOUBIERE Eliane, MACALLI Janine, MORICE Georges, PAPOZ Jean-François, PAYRI Alain, PILET Andre, PONS J.-Claude, PRABONNE Michel, VERMEULEN Maurice
- Damazan : ARGACHA Jean-Romain, conseiller général
- Xantrailles : GREILLIER Marie-Andrée

### Hautes-Pyrénées

- Tarbes : DUBALEN Arlette (maire-adj.), BAQUÉ Guy

### Tarn

- Albi : CARRERE Michel
- Blaye-Les- mines : VARGAS Alain
- Mouzens : RIVES Pierre (maire adj.), RIVES Luc
- Puylaurens : DAUNIS Josiana (maire adj.)

### Tarn-et-Garonne

- Beaumont de Lomagne : MONTIEL Claire-Adélaïde (maire adj.), OUSTIN Serge
  - Caussade : CAVAILLÉ Claude (maire adj.)
  - Cenebrières : LAGARDE François
  - Golfech : LAFONT Paul (maire adj., ancien maire de Golfech)
  - Labastide-du-Temple : CERCIAT Irène (maire adj.)
  - Maubec : FERRADOU Roger (maire), POINTU Jean-Pierre (maire adj), ARQUIE Gabriel, CLAVIERIE Jean-Pierre, DAYREM Max, DIRAT Marcel, DUFFAUT Jean-Claude, DULAU Gérard, LABOUP Marcel, MAYBON André, SAMSON Jean-Luc
  - Moissac : SALLA Jean-Louis, BRAVO Sylviane, CARVAJAL Alain, GRATIEN Anne-Emmanuelle, TRIGNAC Joëlle
  - Montauban : MIRAMONT Yves, BOISSIERE Hélène, RAVAILHE Pierre, SOUBRIER Colette
  - Poupas : MURATET Georges
  - Saint Nicolas de la Grave : GUIRBAL Michel (maire adj.), CAPAYROU Joël (maire adj.), COMBALBERT Yves (maire adj.)
  - Savenes : CAPMARTIN Bernard
  - Valence-d'Agen : BERGE Régine, CESSAC Gérard, DEJEAN Robert, GAYRAL Michel.
- Soutiennent cet appel** : SIMONET-CASTAGNE Joëlle (c.m. associée de Valence-d'Agen), FRÉMION Yves (co-député européen), ONESTA Gérard (co-député européen).

### 26.11. — Golfech : on décore les barbelés.

De nombreux groupes ayant proposé une action hebdomadaire : « Pour redynamiser la mobilisation autour du site », le rendez-vous est pris, tous les dimanches, rencard devant la centrale. Une possibilité d'organiser un jeûne de longue durée est envisagée. Mais aujourd'hui l'heure est aux travaux manuels, une cinquantaine de personnes s'attaquent à la décoration du grillage de la centrale à l'aide de papiers et chiffons de couleurs. A partir du 27 novembre les antinucléaires prennent possession d'un terrain à quelques mètres de la centrale appartenant à une entreprise toulousaine en faillite (terrain qu'EDF s'empressera d'acheter début 1990).

### Fin novembre. — Le retour des Amis du Chevalier de la Barre : le grand bluff...

Allons-nous enfin vivre l'explosion nucléaire en direct ? C'est en tout cas ce que proposent les Amis du Chevalier de la Barre : « Devant l'imminence de la mise en route de la centrale, nous programmons ce jour la télécommande pour que les explosions se produisent le 24 décembre à minuit ». C'est une des phrases qui composent le communiqué envoyé à la presse. Et de rajouter : « Lors de la construction de la centrale, nous, Amis du Chevalier de la Barre, avons pu noyer dans la masse de béton des enceintes suffisamment d'explosifs pour endommager gravement la centrale et la rendre hors d'usage ».

Suzanne Gaillarde du défunt *Journal de Toulouse* (30.11.1989) relate les faits. Elle reproche aux Amis du Chevalier d'agir dans l'anonymat, elle qui fait parler par contre des antinucléaires anonymes se désolidarisant de l'action : « Nous nous désolidarisons de ces énergumènes qui dévalorisent notre action, au moment même où nous faisons preuve de notre détermination, mais au grand jour devant la centrale ». Comme si des antinucléaires avaient pu croire que d'autres antinucléaires aient voulu un jour provoquer une catastrophe nucléaire. Il n'y a que les journalistes et l'Etat pour utiliser la terreur et détourner en cauchemar potentiel ce

qui n'est au départ qu'une bonne blague. Une semaine plus tard, c'est J.-P. Roland qui reprend l'événement dans un article de *La Dépêche*. Il rajoute un élément du communiqué des Amis du Chevalier de la Barre : « Nous avons attendu le dernier moment. Nous espérons que les luttes antinucléaires réussiraient à stopper la centrale, à défaut d'une réflexion intelligente de votre part... ». L'article présente ensuite un éventail des diverses formes d'actions antinucléaires, opposant les violentes aux non violentes. Puis reprend le communiqué-réponse d'EDF, qui dit ne pas avoir pris au sérieux la menace d'explosion, mais qui affirme quand même, avoir pris toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les amis du Chevalier de la Barre se sont déjà manifestés (voir chrono 19.02.1989). Ci-joint, la lettre d'un responsable de la sécurité à Golfech (vraie ou fausse ?) qui a fait parvenir le communiqué des Amis du Chevalier aux médias.

### **Lettre ouverte d'un responsable de la sécurité de la centrale nucléaire de Golfech**

« Madame, Monsieur,  
Vous trouverez ci-jointe la photocopie d'une lettre parvenue il y a quelques jours à la direction de la centrale de Golfech. Cette information inquiétante n'a, à ce jour, trouvé aucun écho auprès de la direction de la sécurité de la centrale qui préfère ignorer cette menace ; celle-ci, qui semble effectivement marquée du sceau de la fantaisie la plus délirante, peut très bien l'être aussi du plus froid fanatisme ; elle émane d'un groupe méconnu mais qui n'est est pas à son coup d'essai. Il m'a paru donc de mon devoir de la faire connaître à l'opinion publique, car même si un tel sabotage paraît difficile à réaliser, RIEN ne permet d'affirmer à 100 % que nous sommes à l'abri d'un tel risque. En effet, et bien que la surveillance ait été draco-

nienne au cours de la construction de la centrale, aujourd'hui aucune investigation des structures ne peut certifier absolument l'absence de ces charges explosives dans les enceintes de béton. Devant l'ampleur de la menace, si improbable soit-elle, le silence et l'inaction sont-ils encore de mise ?

Vous comprendrez aisément que je tiens à rester anonyme dans ma démarche. Mais je suis prêt à rompre cet anonymat si rien n'était fait dans les jours qui viennent pour prendre au sérieux cette menace et dans un premier temps au moins, surseoir au chargement du réacteur. En espérant que l'information transmise puisse assurer la sécurité que tout le monde souhaite en matière de nucléaire. »

A Golfech, le 25 novembre 1989.

### **27.11. — Paris : le chargement retardé par Brice Lalonde.**

Lors de sa rencontre avec J.-M. Baylet le 21.11., Lalonde avait été net : « Tant que l'assurance de financement d'un système alternatif d'eau potable pour Agen et les autres villes en aval de Golfech n'est pas donnée par EDF, pas d'autorisation de chargement... ». Le chargement était prévu pour aujourd'hui, mais Lalonde n'a qu'une parole et seulement trois des conditions préalables sont réalisées. Lalonde, secrétaire d'Etat à l'Environnement, en homme responsable a dû surseoir au chargement. Il saura être aussi compétent pour donner l'autorisation de chargement et de démarrage le 12.12.1989 (voir chrono).

### **Décembre. — « Golfech-Nogent-sur-Seine. Même combat ! »**

Un communiqué du comité Stop-Nogent, publié par *Le Petit Bleu* d'Agen le 1.12.1989.

« Il faut préciser avant tout, que la centrale de Golfech est la sœur jumelle de celle de Nogent-sur-Seine. Depuis le démarrage de Nogent 1, le comité Stop-Nogent fait des prélèvements réguliers dans la Seine. Avant les vacances il mettait en évidence une forte poussée du cobalt 58. L'hypothèse la plus plausible était qu'il s'agissait d'un accroissement rapide de la corrosion de certains aciers du réacteur, en particulier de l'inconel 600 qui est à très forte teneur en nickel. On le trouve dans les générateurs de vapeurs. Ceci était beaucoup plus inquiétant que le niveau de pollution radioactif correspondant à la Seine. On pouvait alors se demander s'il s'agissait d'un défaut spécifique à

Nogent 1 ou ce qui était plus grave, d'un défaut générique des tranches 1 300 MWé, défaut qui pouvait apparaître très rapidement après le début de la mise en route. EDF rejetait cette hypothèse mais refusait, ainsi que le SCPRI, de publier le montant des rejets de cobalt 58 et les niveaux de contamination de la Seine. Cependant EDF mettait en arrêt Nogent 1 et aucune date n'est donnée, même maintenant, plusieurs mois après un redémarrage éventuel. Arrêt depuis le 22 avril 1989.

Récemment Nogent 2 a été mis lui aussi à l'arrêt par suite d'une fuite de 3 litres/heure sur les générateurs de vapeur. L'affaire semble d'autant plus

grave qu'il s'agit-là d'une fuite très faible et l'arrêt ne peut se justifier par un souci de ne pas trop polluer le circuit secondaire. Les normes de sûreté imposent un arrêt obligatoire pour une fuite supérieure à 70 litres/heure. En 1986 le SCSIN imposait qu'à partir de 5 litres/heure l'exploitant devait prévenir les autorités de sûreté pour avoir l'autorisation de continuer à faire fonctionner le réacteur. Cette baisse des limites est l'indication d'une inquiétude croissante.

Si Nogent 2 a été arrêté avec une fuite de 3 litres/heure après un an de fonctionnement, c'est probablement que les observations faites sur Nogent 1 doivent inquiéter les autorités de sûreté en ce qui concerne les générateurs de vapeur. C'est le problème de la fissuration des tubes de générateurs de vapeur qui est soulevé. D'après les analyses de sûreté, la rupture simultanée de 2 tubes du GV est un événement hors dimensionnement qui relève de procédures dites ultimes ! S'agit-il d'un nouveau type de fissure ?

Les défauts observés à Nogent sont bien des défauts génériques des tranches 1 3000 MWé car ils ont été détectés aussi sur les réacteurs de Cattenom, Flamanville, Paluel et Belleville.

Golfech est du même type, ses réacteurs ont donc beaucoup de chance de présenter les mêmes défauts ; il serait raisonnable que Golfech ne démarre pas avant qu'EDF ait fourni un dossier substantiel sur les générateurs de vapeur :

- Nature des défauts observés sur Nogent 1 et 2.
- Origine de ces défauts.
- Dangers éventuels.
- Moyens envisagés pour pallier aux défauts observés.
- Observations faites sur les autres réacteurs type 1300 MWé.
- Rejets et évolution de ces rejets, de cobalt 58 pour l'ensemble du parc électronucléaire français.
- Golfech risque fort de démarrer rapidement parce que EDF est dans une situation critique en surcapacité. La sûreté pourrait être sacrifiée pour des raisons économiques. »

01.12. — **Le prix de la sécheresse.** Les réserves d'eau sont toujours au plus bas (50 % de la normale) ; de plus une sécheresse d'hiver s'annonce. EDF chiffre ses pertes à gagner pour manque d'eau, à environ 2,3 milliards de francs. Aussi l'établissement public va relever ses tarifs de 1,5 %.

### 03.12. — **Golfech : Jeûne pour le gel de Golfech**

Alors qu'une centaine de personnes se retrouvent pour le rendez-vous dominical devant la centrale, à l'initiative du Collectif Paix, un groupe de six courageux (dont trois des communautés de L'Arche de Lanza del Vasto) entament un jeûne de longue durée : « Pour poser dans leur ensemble les problèmes que génèreraient l'entrée en divergence de la centrale de Golfech ». Pour l'occasion quatre caravanes ont été installées sur le terrain occupé par les antinucléaires. Les jeûneurs appellent leurs amis européens à entamer une démarche identique. Ils iront à Paris le 12 décembre protester et jeûner devant l'Assemblée nationale au moment du débat sur l'énergie. Puis le 17 décembre, journée de jeûne international. Les jeûneurs de Golfech arrêteront leur action le 19 décembre, mais continueront à tenir leur permanence devant le site. La coordination, qui soutient le jeûne, de son côté relance une campagne de paiement fractionné des quittances EDF (70 % de la facture, la part due au nucléaire, peut être payé par chèque sur papier libre et les 30 % restant sur chèque bancaire ou postal augmentés de quelques centimes). Cartes postales, tracts et pétitions « Pour le gel de Golfech » seront diffusés.



*Devant la centrale.*



*Carte postale.*

### 7 au 11.12. — Je t'écris, tu m'écris, nous nous écrivons...

■ Le Collectif 47 envoie un télégramme à Brice Lalonde lui faisant part d'un défaut d'étanchéité de l'enceinte de confinement et souhaite être reçu par lui.

■ Les Verts de Lot-et-Garonne adressent une lettre ouverte aux députés du Département, Chollet, Gouzes et Garrouste en vue de leur participation au débat sur l'énergie au Parlement. Dans cette lettre les Verts dénoncent cette pseudo-démocratie : « où les grandes décisions sont prises sans nous ou contre nous » mais espèrent un « vrai débat démocratique sur la politique énergétique » et souhaitent « l'organisation d'un référendum d'ici deux ans développant l'idée de diversification énergétique accompagnée d'un abandon progressif du nucléaire » et se prononcent contre le démarrage de Golfech (lettre publiée dans *La Dépêche*, *Le Petit Bleu...*)

■ Dans *Le Petit Bleu* du 9.12., publication de la lettre réponse de M. Rocard (Premier ministre), à G. Gouzes député-maire du Lot-et-Garonne : « ...J'ai demandé à M. Fauroux, ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, d'intervenir rapidement auprès d'Électricité de France afin que toutes les garanties nécessaires sur l'alimentation en eau des populations puissent être données lors du démarrage de la centrale. Une prochaine réunion pourra être organisée par mon cabinet pour examiner avec vous les solutions possibles. »

■ Publication d'un texte de Planète-état d'alerte (groupe "dissident" de VSDNG) qui réclame le non-chargement du réacteur de Golfech tant que les mesures de sécurité ne seront pas effectives.

■ Publication également d'un texte de Stop-Golfech qui souhaite : qu'un réel débat s'instaure, « ce qui s'est passé concernant le Code de la nationalité est une bonne référence » ; la constitution d'une commission d'experts et de responsables politiques de différentes sensibilités ; des auditions publiques et télévisées de personnes compétentes et d'associations qui veulent s'exprimer sur les choix énergétiques du pays ; la remise d'un rapport et définition d'un nouveau programme énergétique.

■ Le Collectif 47 adresse le 11.12. une lettre ouverte à M. Rocard. Le contenu reprend les arguments développés par Stop-Golfech (voir ci-dessus).

### 8.12. — Devoir de réserve du préfet Convert du Tarn-et-Garonne?

Dans une réponse (réf. 3936/89) à une lettre du 5.12.1989 (adressée par un membre de l'association Eau Vivante Adour-Garonne) le préfet, niant l'histoire, se mouille sur ses opinions pronucléaires :

« ...C'est précisément en la qualité de responsable que vous voulez bien me reconnaître, que je répons ci-après à divers points évoqués par vous et qui ont tous fait l'objet d'amples débats dans notre pays.

Le programme nucléaire français est une exceptionnelle réussite tant sur les plans de l'indépendance énergétique de la France que sur celui de la lutte contre le chômage puisque le bas prix de l'électricité qui en résulte nous permet d'attirer à l'intérieur de nos frontières de grandes entreprises grosse consommatrices d'énergie et créatrices d'emplois.

Sur le plan de la sécurité, c'est la forme de production d'énergie qui est la plus respectueuse de

la vie humaine, n'ayant jamais été à l'origine d'aucun dommage prouvé.

Dans l'héritage que nous laisserons à nos enfants, elle constitue un élément qui n'est qu'un, parmi l'ensemble de ceux de toute nature; qui permettront à ceux-ci de juger le moment venu si ce que nous leur aurons transmis est, ou non, positif.

J'ajoute encore, contrairement aux informations qui sont en votre possession, qu'aucun des grands pays ayant atteint notre niveau de développement, y compris outre-Atlantique ou dans l'Europe du Nord, n'a renoncé à la poursuite d'un tel programme pour les raisons ci-dessus brièvement rappelées.... ».

Victor Convert.

### 9.12. — La dernière condition préalable au chargement est « réglée »...

Jean François-Poncet, président du Conseil général du Lot-et-Garonne a signé avec EDF la convention prévoyant le financement par l'EDF du système alternatif d'alimentation en eau

potable des localités en aval de Golfech. Le chèque représente une somme entre 25 et 30 millions de francs. L'aboutissement de cette démarche est la concrétisation de la défaite du courant antinucléaire qui comptait sur les élus et les conditions préalables pour retarder le chargement et le démarrage de la centrale. VSDNG tentera bien une dernière action en disant que la centrale ne pouvait être chargée tant que tous les conseillers généraux et les conseillers municipaux concernés par la convention n'avaient pas délibéré. Mais rien n'y fit.

### ■ **Tripler la capacité des barrages-réservoirs**

Le samedi matin lors de l'assemblée générale de l'Association climatique de la moyenne Garonne, Jean François-Poncet s'exprimant au nom de l'Agence de bassin Adour-Garonne annonce qu'un plan décennal a été mis en route pour tripler la capacité des ressources en eau. En clair les réserves passeront de 200 millions de m<sup>3</sup> à 600 millions de m<sup>3</sup>, soit 400 millions supplémentaires. Et dans le même genre, c'est le syndicat mixte d'étude et de programmation pour l'aménagement de la Garonne et le Groupement de développement économique et de défense de la moyenne Garonne qui rappellent que le barrage du Fousseret pourrait stocker 1 milliard de m<sup>3</sup>. Voir dossier sur l'eau.

### ■ **Obsèques de Dame Garonne**

Samedi après-midi, le CAN Tonneins a célébré à sa manière par une manifestation (théâtre de rue) dans les rues de la ville : « Les obsèques de Dame Garonne ». Une action symbolique pour interpeller la population et rappeler que « Tonneins est née du fleuve et a vécu par lui » et que : « la mise en route de la centrale nucléaire de Golfech signifierait la mort du fleuve ».

### 10.12. — **La CFDT contre le démarrage. L'affaire du filtre à sable...**

L'UD-CFDT du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne communiquent qu'elles sont contre le démarrage de la centrale, car le problème du filtre à sable n'est toujours pas réglé.

EDF a découvert en 1986, après Tchernobyl, que le filtre à sable était la parade à ce type d'accident. Tanguy, de la sécurité EDF, rappelle publiquement au colloque de Montauban en janvier 1988, que toutes les centrales devraient en être équipées en janvier 1990.

Lors d'une réunion de la CLI (23.6.1989) le directeur de la centrale annonce que le filtre à sable est installé à Golfech mais oublie de dire s'il est opérationnel. Le 26 juillet, par courrier, le ministre de l'Industrie s'inquiète et s'informe auprès d'EDF sur la réalisation et l'utilisation de ces filtres. Le 11 août, le préfet du Tarn-et-Garonne répond, en annonçant que les filtres seront opérationnels au chargement du réacteur. Le 17 novembre 1989, à la question qui leur est posée par un membre de la CLI, sur l'état des travaux sur les filtres à sables ; le représentant du ministère de l'Industrie se contente de dire que c'est un progrès technologique important mais ne répond pas à la question...

### 11.12. — **Direction Paris... à l'occasion du débat à l'Assemblée sur l'énergie.**

Une délégation de 9 personnes de Stop-Golfech dont 6 jeûneurs, est montée à la capitale pour rencontrer des responsables politiques ainsi que des représentants de Stop-Nogent, de La Hague, du Comité Malville et du Comité de lutte contre les sites de stockage. Lors de la rencontre avec Brice Lalonde, un accord de principe était pris pour organiser une table ronde sur Golfech regroupant les responsables d'EDF, les promoteurs du nucléaire et les écologistes. Le citoyen Lalonde les a-t-il informé de la décision qui a été prise et qui sera rendu publique le lendemain matin ? Les jeûneurs seront présents le lendemain devant l'assemblée, pendant le "débat", ainsi qu'à la conférence de presse organisée par le Réseau pour un avenir sans nucléaire dans le bureau des Verts européens.

### ■ **Initiatives de la Coordination Stop-Golfech. Les conférences de Louis Puiseux**

Cet ancien responsable de l'EDF (économiste de formation) est maintenant un des porte-parole du mouvement écologiste. Il fera salle comble lors de ses deux conférences, l'une à Toulouse et l'autre le lendemain à Montauban.

## 12.12. — L'autorisation de chargement est donnée à EDF-Golfech alors que se tient le débat sur l'énergie à l'Assemblée nationale

Dans un communiqué commun le ministère de l'Industrie et le secrétariat d'Etat à l'Environnement informent les médias qu'ils viennent d'autoriser EDF à commencer les opérations de chargement en combustible du réacteur I de la centrale électronucléaire de Golfech (ce que s'empresse de faire EDF le jour même).

### — A l'Assemblée nationale



*Autocollant.*

Encore une journée où l'on se rend compte que les élus ne manquent ni d'humour, ni de cynisme. Car plus c'est gros, plus ça marche. On organise « un débat démocratique » à l'Assemblée pour faire plaisir aux écologistes et en même temps on applique des décisions totalitaires à Golfech et ailleurs.

Sur 577 députés, 26 toutes tendances confondues sont présents à l'Assemblée pour participer « aux débats » sur la politique énergétique de la France.

Pour causer de notre avenir en octobre 1981 (voir chrono), l'Assemblée nationale, qui s'était penchée pour la première fois de son histoire sur l'énergie, « avait débattu » pendant deux jours.

Là, les palabres n'auront duré que trois heures et demie... pour « débattre » sur proposition d'Huguette Bouchardeau, rapporteur de la Commission d'information parlementaire qui a préparé le débat (voir chrono le 14.06.1989), de la création d'une haute autorité nucléaire indépendante. Encore une instance supplémentaire pour le contrôle du contrôle de la sécurité des installations nucléaires qui ne servirait de toute façon qu'à crédibiliser le choix nucléaire.

Seule « fausse note » dans ce débat où le consensus a régné : Mme Marie-Noëlle Liemann, député socialiste, qui voulait intervenir pour demander l'arrêt progressif des centrales nucléaires, déplorait dans un communiqué que : « Le groupe socialiste ait refusé de lui donner la parole pour faire au moins s'élever une voix défavorable à l'ordre "pronucléaire" qui a été dominante lors du débat... » (*Le Monde*, 14.12.1989).

## 16.12. — Les trois écologistes démissionnent de la CLI de Golfech.

Après avoir cautionné la CLI pendant plusieurs mois, P. Ravaille (élu Vert de Montauban), Hervé Gratien (président de l'Association moissagaise pour l'écologie) et Odile Lecointe (Association agriculture biologique) qui s'étaient opposés au « Oui/Mais » de la CLI le 17.11. (voir chronologie), dans une lettre ouverte adressée à J.-M. Baylet, expliquent les raisons de leur démission :

« Après l'autorisation de chargement de la centrale électronucléaire de Golfech, les écologistes ne continueront pas à cautionner l'apparence d'ouverture et de transparence de la CLI dont se targue son président, J.-M. Baylet, ils estiment qu'ils y ont été invités par simple démagogie, car leurs questions et leurs avis n'ont pas été entendus... Toutes les conditions imposées à EDF pour l'ouverture de la centrale par la Commission d'enquête ne seront pas réalisées lors du démarrage... Le retard de chargement qui, soit-disant, a été demandé par M. Brice Lalonde (voir les médias) n'a été qu'un prétexte pour tranquiliser la population. Les raisons réelles de ce retard sont des problèmes de sûreté et de sécurité dus au manque de fiabilité des générateurs de vapeur, pressuriseurs et divers alliages, etc, dans ce type de centrale (voir Nogent).

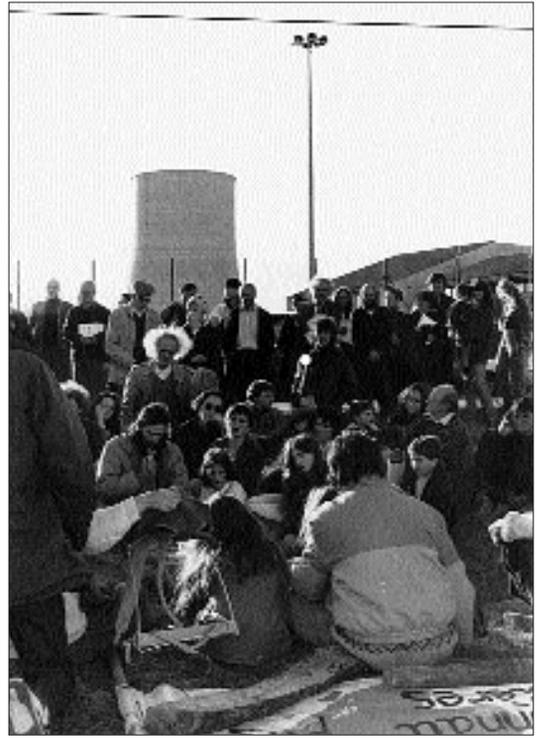
Pour toutes ces raisons, les écologistes se désolidarisent, jamais ils ne cautionneront le nucléaire, ils donnent ce jour leur démission ». Lettre extraite des *Réalités de l'écologie*, n° 9 mars 1990.

### 17.12. — Journée de jeûne international pour le gel de Golfech

Environ 200 personnes sont présentes face à la centrale. Stop-Golfech « regrette l'absence de journalistes malgré les invitations répétées » et après avoir fait un descriptif sur les conséquences du démarrage déclare : « Malgré tous ces problèmes qui font peser sur notre région un risque insupportable, le gouvernement et EDF, avec le silence complice des élus, gauche et droite confondues, ont décidé de s'entêter ».

■ Le même jour, réunion de la Coordination à Valence d'Agen. Il est annoncé que les jeûneurs ont décidé de stopper leur action. Qu'une manifestation est prévue pour le 4 mars 1990.

Malgré la décision gouvernementale et le pseudo débat à l'Assemblée du 12.12., la Coordination compte encore sur la table ronde proposée par Brice Lalonde le 11.12. (voir chrono) ; tout en reconnaissant que « l'espérance de résultats est faible mais il y a une possibilité d'impact médiatique » (compte rendu de la Coordination daté du 19.12.1989).



#### ■ Certains ne partagent pas tout à fait certaines orientations de la Coordination :

« Le pseudo débat sur la politique énergétique de la France a montré, s'il en était besoin, que le pouvoir n'était pas décidé à reculer d'un pouce sur le programme nucléaire. Pourtant, certains groupes de la coordination veulent continuer à orienter leur stratégie vers la demande d'un véritable débat démocratique, aboutissant à une consultation populaire sur le désengagement du programme nucléaire (lettre au Premier ministre, contacts avec Brice Lalonde...), s'appuyant sur un hypothétique mouvement d'opinion (appel à la conscience des Français, pétition, campagnes de cartes postales...).

Il est illusoire de compter sur une bonne volonté démocratique du pouvoir pour obtenir ce débat, un référendum ou le désengagement, sans rapport de forces favorable, tant que le nucléaire civil servira les intérêts économiques des multinationales militarisées (Cogema, Framatome, CGE, Alstom...) et la mafia des grosses entreprises de bâtiment et travaux publics, sera étroitement liée au nucléaire militaire, au commerce internationale et à la diplomatie française. »

*Courant Alternatif*, décembre 1989.

24 et 31. 12. — Derniers réveillons pré-nucléaires à Golfech. — Cotillons, dindes et marrons... La coordination appelle aux deux réveillons devant la centrale. Une quarantaine de personnes viendront faire la "fête".

### ■ WANO : The World Association of Nuclear Operators

Crée en 1989, la WANO est un "syndicat" privé indépendant des exploitants nucléaires qui regroupe 150 sociétés et entreprises publiques de 34 pays. Il a pour objectif de développer l'échange d'informations entre les professionnels du nucléaire dans le monde, sur des sujets tels que la sécurité (gestion des accidents), le retour d'expérience ou la fiabilité des centrales. Mais méfions-nous de la WANO...

Le 24 mars 1992, a lieu un accident avec rejet important radioactif à l'extérieur du site sur un des quatre réacteurs de la centrale de Sosnovy Bor en Russie et le 22 ou 23 septembre 1992, trois incendies se déclarent dans la centrale Bulgare de Kosloduy, la catastrophe est évitée de justesse. Pour ces deux accidents, la WANO jouera un rôle modérateur et rassurant dans le premier cas et cachera l'information pendant 15 jours pour le second.

## 1990 :

Janvier. — **EDF chiffre son déficit.**

Quatre milliards de francs, 3 % des 146 milliards de son chiffre d'affaires. Soit 3 milliards de francs dus à la sécheresse et 1 milliard aux défauts de jeunesse des centrales 1 300 MWé. Plus exactement, le directeur général d'EDF, le sieur Delaporte annonce un déficit de 4,7 milliards de francs qui serait à rajouter aux 31,8 milliards de francs de la dette totale d'EDF. Ce déficit participe à l'alourdissement de 25 % de la facture énergétique nationale, 83,1 milliards de francs en 1989 pour 66,5 milliards de francs en 1988. Cette augmentation est due : — à la hausse du dollar — du brut (pétrole) — à la sécheresse qui a réduit de 38 % la production hydro-électrique, ce qui implique une plus grande utilisation des centrales thermiques à fioul et à charbon, d'où une plus grande importation — à l'arrêt de plusieurs centrales dû à des problèmes divers sur les réacteurs de 1 300 MWé.

01.01. — **La coordination débute l'année avec plein d'espoir et de bonne volonté.**

La coordination Stop-Golfech confirme le rassemblement devant le site pour le 4 mars. Une marche à travers les villages autour du site aura lieu à la même époque pour appeler au rassemblement. La campagne pour le gel de la centrale continue.

Des dossiers juridiques contre l'enquête publique sur les rejets d'effluents radioactifs sont en préparation avec l'aide du GSIEN, de Roger et Bella Belbeoch. Ils serviront pour porter un recours devant le tribunal administratif.

De nombreux contacts sont pris avec les élus et les autorités, en particulier avec Michel Rocard avec qui une entrevue a été programmée. La coordination propose la mise en place d'une table ronde composée des élus pour le gel de Golfech, de représentants du ministère de l'Industrie, des chambres consulaires, des syndicats agricoles, du Comité de bassin Adour-Garonne et des associations écologistes.

Cette table ronde n'aura jamais lieu. Seule une entrevue avec Brice Lalonde sera accordée au début du mois de mars. Des membres de la Coordination s'y rendront accompagnés d'élus locaux pour demander à "l'ancien compagnon antinucléaire" de surseoir au démarrage.

La Coordination tiendra également un stand au salon "Vivre et travailler autrement", à Paris du 28.02. au 19.03.1990.

— Vivre Sans Le Danger Nucléaire de Golfech ouvre un local public à Agen dans l'ancien cinéma *le Galia*.



*Agen, sur les murs du Galia.*

12.01 — Fête antinucléaire, concert de soutien à VSDNG qui s'est déroulé à Foulaymoures (47).

15.01. — « Planète état d'alerte » occupe la préfecture d'Agen.

La toute nouvelle association, « Planète état d'alerte », créée en novembre 1989 (par d'anciens membres de VSDNG), dont le but est de « promouvoir et développer l'information sur l'homme, son environnement et les atteintes à leur intégrité... » passe à l'action...

Montés sur le toit de la préfecture, les militants antinucléaires déploient deux banderoles et s'enchaînent à la balustrade : « Golfech imposé au nom de la raison d'Etat... Nucléaire non merci ». L'intervention de la police met rapidement fin à l'occupation.

« Planète état d'alerte » participera à l'occupation le 30.06.1992 (voir chrono) de deux grues sur le chantier de la centrale de Civaux dans la Vienne.

#### 18.01. — Autorisation de rejets non radioactifs.

Le préfet du Tarn-et-Garonne, Victor Convert, signe l'arrêté autorisant EDF à procéder aux rejets dans la Garonne des effluents non radiatifs liquides en provenance de la centrale.

#### 18.01. — Exportation électrique.

EDF signe un contrat avec la société espagnole Red Electrica et la société portugaise Electricidade de Portugal pour une livraison, à partir de 1994, de 300 MWé par an. Cette vente devrait permettre de rembourser 30 % de l'investissement de Golfech en l'an 2010.

#### 22 et 23.01. — Pierre Radanne à Agen puis à Toulouse.

Radanne est un économiste, président de l'INESTENE (Institut d'évaluation des stratégies énergétiques en Europe), il est co-auteur avec Louis Puiseux (ex économiste d'EDF) d'un livre, *L'énergie dans l'économie*. Il sera invité à Agen le 22 janvier par la Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture et le soir par Stop-Golfech au stadium où il démontrera pourquoi il ne faut pas faire démarrer Golfech. Le 23 janvier, invité à Toulouse par les Amis de la Terre, il y tiendra sa troisième conférence dans la région sur le thème : « Comment sortir du nucléaire ». M. Radanne propose comme solution la mise en réserve de la centrale de Golfech, en attendant le vieillissement des tranches en fonctionnement. Un peu plus tard, ce monsieur qu'on dit proche du Parti socialiste proposera ce qu'on peut appeler un plan réaliste de sortie du nucléaire qui serait appliqué sur une période de 25 ans (rapport DETENTE en mai 1994). En 1998, conseiller des Verts en économie d'énergie, il est nommé par la ministre de l'Environnement D. Voynet, président de l'ADEME.

### ■ Golfech Magazine, n° 1

Le Conseil général du Tarn-et-Garonne et la Commission locale d'information auprès de la centrale de Golfech pondent leur petit dernier : *Golfech Magazine*, deux feuilles vertes et noires sur fond blanc, censées nous informer objectivement. Au menu, entre autres : l'enquête d'utilité publique sur les rejets d'effluents radioactifs et les conditions préalablement posées au chargement de la centrale. Et pour finir le Plan Particulier d'Intervention (voir 10.12.1987 et 23.06.1989). Ci-joint l'éditorial du président, la composition et le rôle de la CLI.

#### « Faire de Golfech un équipement pilote au niveau national »

« La Commission locale d'information auprès de la centrale électronucléaire de Golfech est née d'une double démarche :

— au niveau national, les commissions locales d'information auprès des grands équipements énergétiques ont été créées à l'initiative du Gouvernement par la circulaire MAUROY du 17 décembre 1981, après l'adoption par l'Assemblée nationale du Plan d'indépendance énergétique français.

— Au niveau local, la mise en place de la commission que je préside réglementairement résulte, depuis l'origine de sa création le 22 juillet 1982, d'une volonté de transparence constamment affirmée par les responsables locaux (élu, représentants d'organismes consulaires, syndicats professionnels, associations de protection de l'environnement...).

Cette volonté de transparence s'exprime au travers des trois grandes missions de la Commission : – la sécurité, – le suivi de l'impact de l'équipement sur l'environnement, – une mission plus générale d'information des populations environnantes.

Cette mission d'information, animée par un souci constant d'objectivité, se trouve aujourd'hui concrétisée dans la parution de ce premier numéro du bulletin d'information de la Commission Locale.

Les conditions préalables posées à la mise en service de la centrale nucléaire dénotent bien la volonté de la Commission locale de faire de Golfech un équipement «pilote» au niveau national qui donne la priorité à la sécurité d'abord, à la protection sanitaire des populations ensuite. »

Jean-Michel Baylet, président du Conseil général, président de la Commission locale d'information.

## ■ La Commission Locale d'Information

(CLI, voir création le 11.05.1982).

Elle se divise en trois sous-commissions : Information, Environnement et sécurité.

— Sa composition en ce début 1990. **Le président est seul habilité à désigner les membres de la CLI.**

**Président :** Jean-Michel BAYLET, président du Conseil Général du Tarn-et-Garonne. Vice-président : Alexis CALAFAT, maire de Golfech. Administration d'Etat : le préfet du Tarn-et-Garonne, préfet coordonateur.

**Parlementaires :** Hubert GOUZE, député-maire de Montauban. Jean-Yves NUNZI, député-maire de Moissac. Yvon. COLLIN, sénateur-maire de Caussade. Le docteur CHOLLET, député-maire d'Agen.

**Conseillers généraux du Tarn-et-Garonne :** Jacques LAVIGNE, vce-président du Conseil Général. Louis VIOLLE, vice-président du Conseil Général. Jean CAMBON, vice-président du Conseil Général. André VIDALOT, conseiller général. Bernard DAGEN, conseiller général, maire de Castelsarrasin.

**Conseillers généraux de Lot-et-Garonne :** Jean FRANCOIS-PONCET, président du Conseil Général de Lot-et-Garonne. Le d<sup>r</sup> AULONG, vice-président du Conseil Général de Lot-et-Garonne.

**Maires :** André SIMON, maire de Lama-gistère. André GORISSE, maire de Donzac. Pierre LERCHUNDI, maire d'Espalais. Robert BAFFALIO, maire de Saint-Loup. Jean-Claude LAFITE, maire de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Alain SAUTEDE, maire d'Auvillar. Gilbert ABARNOU, maire de Bardigues. Philippe LACAZE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Agen. Aldée BERNARDIN, maire de Clermont-Soubiran. Daniel SOULIGNAC, conseiller municipal d'Agen.

**Syndicat départemental d'Electricité du Tarn-et-Garonne :** M. Robert DESCAZEUX, président

**Présidents de Chambres consulaires :** Guy PECOU, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Tarn-et-Garonne. Bernard GRIMAL, président de la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne. Jean DAVEZAC, président de la Chambre des métiers du Tarn-et-Garonne. Jean MARIOTTI, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Lot-et-Garonne. Jean-Michel DELMAS, président de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne. Pierre COULE,

président de la Chambre des métiers du Lot-et-Garonne.

**Syndicalistes :** Jacques DOURLANT (FEN). FERRADOU (CGT). Michèle CROS (CGT-FO). Jean-Michel FRAUNIE (CFDT du Tarn-et-Garonne). Jean-Louis COURREAU (CFDT de Lot-et-Garonne). Max ANDREIS (MODEF).

**F.D.S.E.A. :** 1 représentant à désigner.

**Universitaires :** Alain COSTES, directeur du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes. Marcel DELPOUX, maître de conférences, Laboratoire de Botanique Géographique, Université Paul-Sabatier de Toulouse. Suzanne GAZAL, maître de conférences, Université Le Mirail à Toulouse. Alain BELAUD, directeur du Laboratoire d'Ichtyologie Appliquée de Toulouse.

**Membres d'Associations de Protection de l'Environnement :** Didier HOUÏ, représentant de l'Union Midi-Pyrénées Nature Environnement. Maurice REDON, président de la Société d'Histoire naturelle du Tarn-et-Garonne. Joëlle SIMONNET-CASTAGNET. Henri BARBE, président de la CRII-RAD 47.

**Personnalités qualifiées :** Jean-Pierre MARBOUTIN, président de la Fédération du Bâtiment. Alain DALMOLIN, représentant la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature pour le Lot-et-Garonne.

Cinq nouveaux participants seront nommés ultérieurement, il s'agit de : Jean Dupuy, maire de Saint-Antoine du Gers. Charles Benac, président de la FDSEA du Tarn-et-Garonne. Pierre Brunet, président des associations agréées de pêche du Lot-et-Garonne. René Perie, président des associations de pêche du Tarn-et-Garonne. Maurin-Brand, présidente de l'Union Fédérale des Consommateurs "Que choisir" de Montauban. Hervé Andrieu, conseiller général de Lauzerte. Jacques Bousquet, adjoint au maire de Valence-d'Agen, président de la commission Sécurité du district des deux rives. Cambou, présidente de l'UMINATE (en remplacement de Didier Houï). Jean-Pierre Fauche, représentant de Jean Mariotti, président de la Chambre de Commerce et l'Industrie.

— Sa mission :

La Commission locale est investie d'un double rôle : une mission d'information et une mission de suivi de l'impact de la centrale électronucléaire de Golfech sur l'environnement. Pour mener à bien cette mission, elle s'informe en amont auprès de l'exploitant et elle organise l'information des populations en aval par les moyens qu'elle juge les plus appropriés. Elle adresse également, par l'intermédiaire de son président, tout avis ou recommandation au ministre de l'Industrie, ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

— Son fonctionnement :

La Commission dispose de l'ensemble des informations et des études que lui transmet l'exploitant, ainsi que des prescriptions notifiées à EDF par les administrations de contrôle (sous réserve des secrets industriels et commerciaux, des impératifs de sécurité publique, des secrets de défense nationale). Elle est tenue régulièrement informée de l'état d'avancement des études, de la réalisation et ultérieurement du suivi de l'exploitation de l'équipement.

L'audition par la CLI et la participation des administrations de l'Etat et d'EDF sont coordonnées par le préfet du département siège de l'équipement.

— La coordination des CLI :

A l'initiative du Gouvernement, une conférence nationale des CLI a été instituée afin de permettre les échanges d'information et d'expérience entre les différentes commissions. Cette Conférence Nationale annuelle se réunit à l'initiative du ministre de l'Industrie ; elle émet des avis et des recommandations en vue d'améliorer notamment l'information du public sur les grands équipements énergétiques ; elle est consultée également par le gouvernement sur les orientations générales des projets de réforme des procédures concernant les grands énergétiques.

### ■ Intervention de l'Union Fédérale des Consommateurs de Montauban (affiliée à Que Choisir)

A cette époque-là, Mme Maurin-Brand (présidente de l'UFC) n'était pas encore membre de la CLI et son article démontre à quel point la CLI a accepté le chargement de la centrale alors que les conditions préalables qu'elle avait demandé n'étaient pas réalisées :

« L'autorisation de chargement a été donné à EDF le 11 décembre 1989 alors même que l'essentiel de ces conditions n'était pas mis en œuvre. Il n'apparaît pas que ceci ait suscité de la part de la Commission locale d'information ou de ses représentants la manifestation d'une quelconque émotion.

Il est dès lors légitime de s'interroger sur la fonction de cette instance qu'est la Commission Locale d'Information auprès de la Centrale Electro-Nucléaire de Golfech et sur la détermination de son responsable d'assurer une réelle protection à la population. »

### Lettre à monsieur Jean-Michel BAYLET

Président de la Commission locale d'information auprès de la centrale électro-nucléaire de Golfech. Nous apprenons que l'autorisation de chargement de la centrale électro-nucléaire de Golfecha été donnée par le ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire le 11 décembre 1989 (communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire et du secrétariat d'Etat à l'Environnement du 11 décembre 1989).

Nous constatons que cette autorisation fait suite à la signature d'une convention entre des collectivités locales du Lot-et-Garonne et EDF, convention par laquelle cette dernière s'engage à financer la réalisation d'un système alternatif d'alimentation en eau potable de l'agglomération agenaise et des communes avoisinantes.

La situation ainsi créée par les pouvoirs publics ainsi que le communiqué interministériel sont très en retrait par rapport aux demandes qui ont été présentées à monsieur le ministre de l'Industrie le 21 novembre 1989 par la délégation des deux départements du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne au titre de la Commission Locale d'Information auprès de la centrale électro-nucléaire de Golfech.

En effet,

1) Il est fait état dans ce communiqué de quatre conditions émises par la Commission locale d'information auprès de la centrale électro-nucléaire de Golfech.

Ceci est inexact. Outre les conditions explicitées dans le communiqué interministériel, la CLI a expressément demandé en préalable à tout chargement :

(a) « que soient intégrées dans la réglementation française des mesures permettant d'assurer une réelle protection des populations les plus sensibles aux radiations (femmes enceintes, enfants, etc.) notamment des normes de radioprotection par tranches d'âge. »

(b) « que soient explicités dans la réglementation française des niveaux de contamination à partir desquels seraient prises, en cas d'accident grave, des mesures de protection de la population. »

(c) « la production de conclusions très précises concernant la nature, l'origine et les risques éventuels des anomalies ayant conduit à l'arrêt, après 1 et 2 ans de fonctionnement, des deux réacteurs de 1 300 MWé de Nogent-sur-Seine (palier P4 comme à Golfech) ; le remplacement des matériaux éventuellement mis en cause dans ces anomalies. »

2) Concernant le point 4 du communiqué, la CLI demandait « que soit réalisée la mise en place de dispositifs de substitution autonomes pour l'eau dans l'éventualité d'une contamination anormale ou accidentelle des aquifères par rejets d'effluents liquides dans la Garonne, ainsi que par voie atmosphérique » en cas de « contamination des réseaux d'approvisionnement, directement ou indirectement alimentés par les systèmes aquatiques régionaux (fleuves, lacs collinaires, nappes phréatiques ou autres aquifères). »

Cette demande étant motivée par l'ensemble des observations déposées sur ce sujet, lors de l'enquête d'utilité publique relative aux rejets liquides et gazeux de la centrale électro-nucléaire de Golfech, observations faisant ressortir le caractère tout à fait plausible en cas de fonctionnement normal ou d'accident d'une contamination de tous les aquifères, aussi bien en aval qu'en amont du site de Golfech.

La convention signée entre EDF et des élus du Lot-et-Garonne concerne exclusivement une éventuelle contamination de l'eau de la Garonne, à 20 km en aval environ du site de Golfech.

3) Concernant le premier point du communiqué interministériel, la CLI demandait que soit mis en place un réseau indépendant du SCPRI, d'EDF et du CEA ayant pour mission d'assurer « une surveillance maximale de la qualité de l'environnement », ceci incluant la possibilité pour ce réseau « de pouvoir contrôler les niveaux de rejets pratiqués à l'intérieur de la centrale de Golfech » et « d'intervenir ou de faire intervenir des experts neutres dans les procédures de contrôle des différents aspects de la sûreté. »

(a) Si le dispositif de surveillance mis en place voilà déjà plusieurs mois par le Conseil Général du Tarn-et-Garonne « constitue », selon les termes du communiqué interministériel du 11 décembre 1989, « une réponse appropriée à la demande de la CLI », il ne remplit pas pour autant aujourd'hui l'ensemble des conditions posées par la CLI.

En effet une surveillance maximale de la qualité de l'environnement : (...), faune, (...), activités agricoles, homme « suppose :

\* un point zéro épidémiologique de la morbidité et de la mortalité (avant le chargement de la centrale) ainsi qu'un suivi sur ces points après le chargement.

\* une étude expérimentale de l'impact génétique du site de Golfech sur la flore, la faune et l'homme (point zéro et suivi). »

A notre connaissance ceci (à l'exception d'une étude expérimentale de l'impact génétique du site sur un végétal, le tabac) n'est pas mené par le Conseil général du Tarn-et-Garonne.

(b) Quant à la possibilité pour le réseau indépendant de pouvoir contrôler le niveau de rejets à l'intérieur de la centrale et d'intervenir ou faire intervenir des experts neutres dans les procédures de contrôle des différents aspects de la sûreté, il n'en est tout simplement pas question dans le communiqué interministériel.

4) Concernant le second point du communiqué interministériel, la CLI demandait que soient déterminées par une structure indépendante et représentative les modalités de l'utilisation et de la gestion de l'eau de l'ensemble du bassin de la Garonne. Ceci présuppose entre autre la définition de la répartition de l'eau en cas de sécheresse (eau potable, irrigation, centrale, etc...), du débit de la Garonne au-delà duquel (crues) et en-deça duquel (étiage) les rejets y seront interdits compte tenu de la capacité des barrages-réservoirs éventuellement disponibles en amont de Golfech, et plus largement la définition d'une politique de l'eau dans l'ensemble du bassin de la Garonne.

Cette demande n'a pas été retenue par monsieur le ministre de l'Industrie et de l'Aménagement, qui signale simplement que le décret d'autorisation de prise d'eau de la centrale est actuellement en cours d'examen.

5) A l'exception du point 1c) ci-dessus, toutes les réserves émises par la CLI sont présentées comme des réserves dont l'exécution préalable est exigée avant l'autorisation de chargement et non, comme il est dit dans le communiqué, à la mise en service de la centrale.

6) L'autorisation de chargement a été donnée alors qu'il a été simplement signé une convention de

financement de la réalisation à un réseau de substitution d'eau pour la région agenaise.

Rien dans le communiqué interministériel ne laisse d'ailleurs présager que quelque condition que ce soit sera réalisée avant l'autorisation de divergence (de mise en service proprement dite) de la centrale.

Nous nous permettons en outre d'attirer votre attention sur le fait que plusieurs points, dont l'importance en termes de protection des populations ne pourra échapper, ont été débattus lors de la réunion de la Commission locale d'information auprès de la centrale nucléaire de Golfech du 17 novembre 1989 mais ne figurent pas dans les réserves au chargement de la centrale électro-nucléaire de Golfech remises par la CLI à monsieur le ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

Il s'agit :

1) De l'efficacité des procédures visant à réduire les conséquences d'un éventuel accident majeur survenant à la centrale électro-nucléaire de Golfech, tel le dépressuriseur à sable, dont l'efficacité est mise en cause par la communauté scientifique internationale et dont le dossier technique ne semble pas à ce jour avoir été remis par EDF aux autorités de sûreté (courrier de monsieur le ministre

de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire à EDF en date du 26 juillet 1989).

L'incertitude sur l'efficacité du filtre à sable remet en question le bien-fondé du rayon de 10 km retenu par les autorités pour la mise en œuvre d'éventuelles contre-mesures en cas d'accident grave survenant à la centrale électro-nucléaire de Golfech — rayon de 10 km qui constitue aujourd'hui la base du PPI de la population et de l'information.

2) Du taux de fuite de l'enceinte de confinement du réacteur n° 1 de Golfech lors des essais de mise en suppression de cette enceinte.

3) De l'opportunité de procéder à un exercice de simulation d'accident de niveau 3 avec l'ensemble de la population, opportunité sur laquelle vous-mêmes aviez insisté lors du colloque « Nucléaire : Santé, Sécurité ».

Attirant votre attention sur le fait que se trouvent mis en jeu dans cette affaire à la fois la protection des populations et la crédibilité de la Commission locale d'information auprès de la centrale électro-nucléaire de Golfech, nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

La présidente Mme MAURIN-BRAND.

Extrait de *Les Réalités de l'Ecologie*, n° 8, février 1990.

### Février. — Toujours pas de pluie mais des essais à chaud.

Le baromètre de la sécheresse est au plus bas, la nappe phréatique aussi, il faut remonter en 1975 pour avoir un niveau aussi bas. Pourtant tout va pour le mieux dans les ministères, Fauroux, le maire de Saint-Girons en Ariège (ministre de l'Industrie), vient d'autoriser EDF à engager les essais à chaud, c'est-à-dire augmenter la température du fluide de refroidissement du cœur du réacteur. Cela implique d'ailleurs que le réacteur va être amené à diverger. Mais attention, l'autorisation n'a été donnée que devant les résultats satisfaisants obtenus lors des tests hydrauliques sur le circuit primaire. Cela coule de source.

Une petite parenthèse sur la propagande de *La Dépêche* (en Tarn-et-Garonne), qui titre le jeudi 8 : « Sécheresse - L'hydroélectrique en baisse ». François Bruno matraque à coup de chiffres pour nous faire accepter la solution nucléaire. Il nous dit que le Tarn-et-Garonne produit moins de la moitié de l'électricité qu'il consomme. En 1989 la production a chuté de 48 %. Mais la pénurie n'est pas à craindre, car la production hydro-électrique nationale ne représente que 20 %, alors que l'électricité d'origine nucléaire couvre 80 % de la demande. Et EDF a eu l'heureuse idée d'interconnecter tous les départements. Ouf, rassuré ! L'usine hydro-électrique de Golfech représente 95 % de la production électrique du département, Golfech nucléaire produira bientôt 40 fois plus encore d'électricité. Faudrait être couillon pour s'en passer. Surtout que le nucléaire n'a rien à craindre de la sécheresse, lui ; n'est-ce pas François ?

### ■ Création du Secrétariat Permanent Pour la Prévention des Problèmes Industriels.

Le SPPPI est une instance de concertation créée dans plusieurs ville de France, à la demande du ministère de l'Environnement pour veiller à une meilleure maîtrise des risques et des pollutions industrielles. A l'origine, à Toulouse, sa raison d'être était vraisemblablement d'informer et de rassurer la population face au risque d'accident majeur présenté par les usines chimiques de la ville (Grande Paroisse, SNPE...). Le SPPPI, ainsi que ses journaux, *Toulouse*

*Environnement et l'Observatoire de l'eau*, sont financés par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Son secrétariat est tenu par la DRIRE Midi-Pyrénées. En 1998, on retrouve parmi les responsables, le professeur d'université Jean Mahenc, l'adjoint au maire de Toulouse, chargé de l'environnement, Philippe Dufetelle et la directrice d'UMI-NATE José Cambou. Et tout ce beau monde qui évite d'aborder le risque permanent d'accident majeur nucléaire causé par la centrale de Golfech et les autres.

#### 14.02. — Officiel... L'accident nucléaire grave est envisageable

Dans son numéro du 14 février, le *Canard Enchaîné* révèle que dans un rapport (« Rapport de synthèse sur la sûreté nucléaire à EDF en 1989 ») interne et tenu secret, destiné aux dirigeants d'EDF, Pierre Tanguy, inspecteur général pour la sûreté nucléaire reconnaît pour la « première fois » dans un rapport que « la probabilité d'un grave accident nucléaire en France n'est pas négligeable ». La publication de ce rapport (publié entièrement dans le n° 100, mars 1990, de la *Gazette Nucléaire*) fera la première page des journaux, mais en fait il reprenait des arguments déjà exprimés par ce même Tanguy au colloque de Montauban (janvier 1988).

A Golfech, même reconnaissance du risque d'accident. C'est Claude Pinson l'attaché de direction à la centrale qui nous siffle sa chanson (*Dépêche* du 17.02.1990) : « En matière de nucléaire la sûreté est minutieusement élaborée, mais quel est l'industriel qui peut affirmer qu'il n'y aura jamais un incident ? ».



Dessin extrait du *Canard Enchaîné*, février 1990.

#### 21.02. — Mitterrand dealer !

En voyage d'affaires au Pakistan, F. Mitterrand a annoncé que la France donnait le feu vert à ses industriels pour vendre une centrale nucléaire au Pakistan (*La Dépêche*, 22.02.1990).

#### 23.02. — Causeries pour une divergence annoncée.

Lors d'une réunion à Golfech entre de hauts responsables du ministère Lalonde et de la CLI, Jean-Michel Baylet déclare à propos du futur raccordement au réseau (divergence) : « C'est maintenant irréversible, la centrale entrera en service ; mais pas dans n'importe quelles conditions et ni dans la précipitation ». Ce jour-là, la CLI a écouté avec un grand intérêt l'intervention d'un représentant du Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires à propos des organes de sûretés de Golfech.

Une semaine plus tard, c'est Baylet qui rencontrera Fauroux et Lalonde à Paris pour leur faire part des dernières conclusions (toujours aussi positives) de la CLI. Une sorte de dernier briefing avant l'autorisation de divergence.

#### 27.02. — Le Conseil Général du Lot-et-Garonne ose une dernière petite objection.

Après avoir visité la centrale quelques jours auparavant, le Conseil général se dégonfle à l'unanimité et demande pour cause de manque d'eau le report de la divergence.

## 21.02. — L'amicale des maires en visite et en motion... pour le démarrage de la centrale.

En trois visites successives, près de 200 maires du Lot-et-Garonne ont visité la centrale et ont entendu les informations rassurantes du Michon directeur. Le 6 mars, l'amicale des maires adopte la motion suivante : « Regroupant les 317 communes du département, l'amicale se félicite de l'action constructive qu'elle a initiée et entretenue notamment sur les problèmes d'environnement liés à la mise en divergence de la centrale de Golfech. Son action concertée avec celle du Conseil général du Lot-et-Garonne, a permis la prise en compte concrète des préoccupations des élus des communes situées en aval de Golfech. Le protocole conclu avec EDF pour la réalisation de forages profonds en témoigne. Fidèle à cette démarche, elle demande instamment aux pouvoirs publics de coordonner la mise en place d'urgence de tous les dispositifs de sécurité, de prévention et d'alerte extérieurs à la centrale et de surseoir en attendant au démarrage effectif de celle-ci. » Une manière courtoise de dire AMEN.

### ■ L'environnement, la CGT et l'EDF-GDF... Sans commentaire

Les préoccupations d'environnement et la mission de service public sont des obligations constantes pour l'entreprise EDF-GDF. La CGT, principale représentation syndicale du personnel a aussi son mot à dire. Ci-joint, quelques extraits d'un dossier « Questions d'environnement et action syndicale » publiés dans les *Cahiers* du Centre Confédéral d'Etudes Economiques de la CGT (n° 39, fév. 1990).

« ... Afin de concrétiser ces obligations, une convention a été signée en 1982 entre le ministère de l'Environnement et EDF (renouvelée en 1988), mais au-delà de cet aspect, il y a nécessité de prendre en compte les problèmes d'environnement dans tout le processus de production. Ces questions sont difficilement dissociables des préoccupations de sécurité d'une part (car beaucoup de nuisances de toutes natures sont le résultat de manquement à la sécurité) et d'autre part, des préoccupations des conditions de travail de l'ensemble du personnel. L'environnement ne commence pas aux portes de l'entreprise mais englobe bien évidemment les nuisances induites à l'intérieur même de l'entreprise.

Une autre notion importante est liée à la philosophie de l'évolution technologique. En effet, il n'y a pas de rapport fatal entre progrès technique et atteintes à l'environnement. Au contraire, le progrès peut et doit contribuer à l'amélioration de l'environnement. Le programme nucléaire en est un très bon exemple, du moins jusqu'à ces dernières années. En effet, outre les gains de productivité et la réduction de la dépendance énergétique, l'énergie nucléaire a permis une réduction considérable de la pollution de l'air en permettant d'abaisser de façon importante les rejets de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote.

• *C'est bien une diminution des nuisances qui est à mettre au compte de l'énergie nucléaire.*

Le progrès technologique n'a donc aucun caractère fatalement destructeur. S'il le prend souvent, ce n'est pas le progrès en soi qu'il faut mettre en cause, mais la logique qui préside à sa mise en œuvre. Tous les critères qui orientent aujourd'hui la gestion de l'établissement ne peuvent que conduire

à négliger de plus en plus les préoccupations de l'environnement.

• *Rentabilité financière : rejets radioactifs en plus.*

Ainsi, en matière de rejets radioactifs liquides provenant des centrales nucléaires, la direction de la production thermique cherche à se rapprocher le plus possible des normes maximales de rejets autorisées. Le raisonnement est le suivant : la production de déchets solides (concentrats - remises) qui sont issus du traitement des effluents liquides radioactifs, a un coût très important (conditionnement, transport, stockage...).

Il est donc intéressant de réduire ces quantités. Pour cela, deux voies sont possibles : diminuer la quantité d'effluents liquides produits par la centrale par une meilleure organisation (et ceci est souhaitable) ou réduire la quantité de déchets solides en augmentant les rejets de déchets liquides en se rapprochant des seuils indiqués dans l'arrêté relatif à l'autorisation de rejet. En fait, cette dernière position, qui avait été celle de la centrale de Gravelines, est contraire à l'arrêté de cette même centrale. En effet, ce dernier stipule : « les limites annuelles ne représentent qu'un maximum en deçà duquel il y a lieu de maintenir l'activité rejetée toujours aussi basse que possible ».

Cet exemple est significatif. Les représentants CGT du personnel ont dénoncé une telle attitude dont la motivation était essentiellement dictée par des critères de gestion financière.

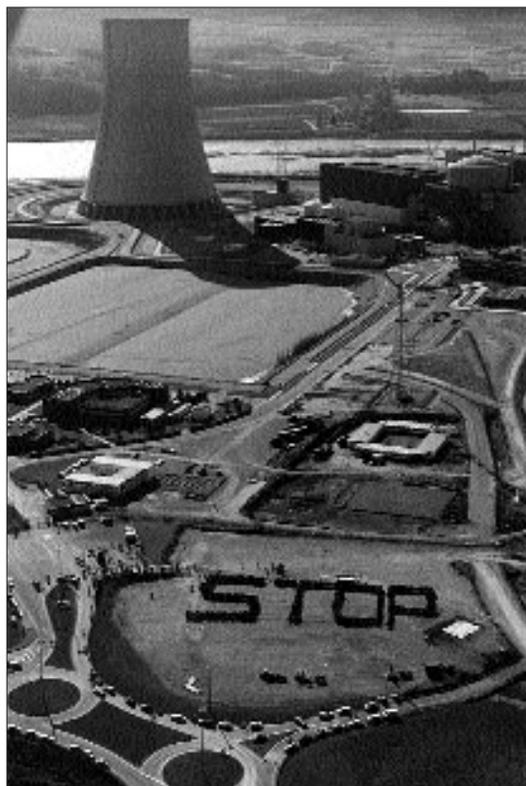
Cette attitude est d'autant plus contestable que des études techniques devraient définir quel est pour l'environnement l'optimum de répartition entre les rejets liquides et les rejets solides issus du traitement des effluents radioactifs liquides.

Au plan national s'agissant des déchets nucléaires, la fédération CGT de l'énergie lutte pour que soit développée la filière surgénératrice, car parmi les multiples éléments technico-économiques qui militent en ce sens, figure un intérêt tout particulier pour l'environnement et le traitement des déchets radioactifs à longue période (les transuraniens).

En effet, actuellement le traitement des combustibles nucléaires usés permet de séparer trois familles de produits : de l'uranium non utilisé, du plutonium, et des produits de fission ; or, parmi ces derniers figurent les transuraniens émetteurs qui pourraient être transformés dans les surgénérateurs grâce à l'utilisation des neutrons rapides.

Le reste des produits de fission (émetteurs gamma et beta) ont des périodes inférieures ou égales à trente ans, ce qui ne pose plus du tout les problèmes de stockage des déchets radioactifs dans les mêmes termes. »

*Carte postale.*



#### 04.03. — Rassemblement-carnaval devant la centrale.

« Vous y avez déjà été ! Depuis 1975 ou 1980, etc., ou jamais. On ne peut compter que sur vous qui osez encore vous battre. Parce que nous voulons que cette manifestation soit la force de la vie, de l'invention contre les mastodontes bardés de certitudes et de barbelés, on a mis cette manifestation sous le signe du carnaval, au sens fort du carnaval. La fête populaire contre les puissants. » (VSDNG, février 1990).

Ci-joint le témoignage amer d'un gugus présent au "carnaval".

« Environ 2 000 à 3 000 personnes se sont rassemblées devant les grilles de la centrale. Soucieux d'éviter tout débordement, les organisateurs (Stop Golfech) ont préparé ce rassemblement de façon à ne laisser aucune place à une éventuelle expression spontanée et encore moins violente. Le rassemblement est donc appelé à se tenir dans la joie et la paix. La forme carnevalesque, quelques chars décorés et quelques gens déguisés, donnent l'illusion que la fête est de la partie. Fête ou enterrement ?

Nous assistons à des antinucléaires qui se trimbalent de droite à gauche pour participer à des activités. Ici un STOP écrit en chaîne humaine pour la photo aérienne de la famille. Là, du théâtre, de la musique, des jongleurs et pour finir un tribunal des flagrants délires, sorte de podium où des acteurs jugent et condamnent EDF mais où les spectateurs antinucléaires tournent le dos à la centrale plutôt que d'y faire face. Tout cela se veut très symbolique et c'est réussi. C'est à cette occasion que l'attention se détourne vers un « provocateur » honni de tous qui provoque effectivement les forces de l'ordre, dont

la présence n'est d'ailleurs pas une provocation. Après ce bref instant de flottement, voilà une dernière animation du groupe toulousain Planète en Danger, qui crée, pour l'occasion, un poème et un grand cheval de fer (symbolique de l'échiquier, avec donc le cheval, les tours de la centrale et nous-mêmes qui sommes les fous). Fallait y penser. L'après-midi tire sur sa fin, on file le rifle au Roi Vaval et tout le monde rentre chez soi, satisfait d'une journée bien remplie, la conscience tranquille ou la haine refoulée qui fait des nœuds au ventre.

Quelques années auparavant, une autre époque, les manifestants prennent ce jour-là le site d'assaut et affrontent la police d'Etat jusque tard dans la nuit. Le mouvement antinucléaire exprime sa révolte et sa colère, la fête est là réellement et toute aussi impuissante. Aujourd'hui la magouille politique a remplacé la sincérité. Un Waechter ou un Juquin valent mieux qu'une station météo décanillée ou qu'un grillage cisailé. Les centrales vont fleurir ».

Toulouse, mars 1990.



Ci-joint, deux textes distribués pendant la mobilisation et lors du rassemblement.

**A Tchernobyl,  
ça ronge encore...  
Au Pakistan, c'est pour demain**

ET NOUS, ET NOUS, ET NOUS !...  
LE NUCLEAIRE C'EST UN CHOIX DE SOCIETE.

Une société inégalitaire, polluée, militarisée, de surconsommation pour les uns, et de démerde et de misère pour les autres.

Une société à l'eau de benzène, à l'air irrespirable devant le moindre anticyclone, une société de plus en plus pourrie MAIS où les profits capitalistes ne se sont jamais aussi bien portés.

Le nucléaire c'est la fuite en avant d'un système mondial basé sur le gaspillage, la concentration extrême du pouvoir, sur le chômage, l'oppression, l'exploitation !...

SI ON REFUSE LE NUCLEAIRE... IL FAUT ETRE COHERENT !...

Nous devons CHANGER de SOCIETE, une Révolution reste à faire pour construire un MONDE LIBRE, SOLIDAIRE, AUTOGERE, FEDERALISTE basé sur la démocratie directe ... LIBERTAIRE.

NI POLITICIENS (qui se font élire et font passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général, collectif), NI SOCIAUX DEMOCRATES (avant c'est NON, après c'est BON et c'est l'austérité et le nucléaire), NI VERTS (qui combattent le NUCLEAIRE sans PROJET de SOCIETE).

NOUS N'AVONS QU'UN SEUL CHOIX : CONTRE LE NUCLEAIRE, CONSTRUISONS L'ALTERNATIVE LIBERTAIRE.

Collectif pour Alternative Libertaire



## Juin 1983... Mars 1990 : cela fait bientôt 7 ans que le CAN-Toulouse lançait son « dernier » appel à continuer la résistance contre la construction de la centrale nucléaire de Golfech !

« Depuis la décision du Pouvoir, malgré ses promesses, et l'approbation du Conseil régional le 10/11/1982, pour sa construction, l'opposition à la centrale s'est affaiblie, ne laissant qu'un dernier carré, vite dispersé lors de la manifestation à Valenced'Agen le 29-30 mai 1982.

La majorité des opposants ayant trop fait confiance aux politiciens (les Baylet, Mitterrand et Cie) et à leurs partis. Seule une petite opposition locale s'est maintenue.

Pour nous la lutte antinucléaire n'est pas une fin en soi, elle n'est que l'expression de notre refus radical de toute forme de domination, d'exploitation et de pollution, produits par ce système.

Le nucléaire n'est pas seulement un problème d'énergie, mais bien un problème de technologie, et celle-ci étant entre les mains de la classe dirigeante, à ses seules fins de domination sur la population.

Depuis, Tchernobyl est passé par là, avec toutes ses conséquences dramatiques, et tous les incidents dans « nos » centrales nucléaires (arrêt de Superphénix, etc.) n'envisagent rien de bon. La lutte antinucléaire continue malgré tout, surtout contre les centres de stockage de déchets radioactifs.

Aujourd'hui nous ne proclamerons plus « Golfech doit s'arrêter ! » après avoir trop affirmé « Golfech ne se fera pas ! » tout en l'espérant, mais...

Si nous appelons à manifester à Golfech ce 4 mars, c'est pour exprimer notre refus radical de ce système et de tous ses alliés (jusqu'à certains « écologistes » pour qui l'antinucléaire est un fonds de commerce, avec toutes leurs compromissions, pourquoi pas un nucléaire « propre » ? A Golfech, comme ailleurs, il ne faut compter que sur nos propres forces à travers nos luttes. A bon entendeur, salut !

Des antinucléaires, et plus !  
Toulouse, le 5 février 1990.

■ Un quatre pages sur les problèmes techniques et économiques posés par la future mise en route de la centrale est diffusé dans la région. Le journal *Les Réalités de l'Ecologie* développe la partie technique dans son numéro de mars.

### 08.03. — Une délégation d'élus et de membres de la coordination en week-end à la capitale.

La délégation est composée du comité Stop-Golfech, représenté par André Crouzet et Bernard Péré, ainsi que d'une bande d'élus de diverses tendances. Citons Guy Saint-Martin, président du groupe socialiste au Conseil général du Lot-et-Garonne - Philippe Lacaze, premier adjoint au maire d'Agen (opposition) - Michel Grindefer et Henri Farreny, tous deux respectivement conseiller municipal de Cahors et de Ramonville 31 - J.M. Baylet et la CLI étaient représentés par une certaine Joëlle Castagne.

La délégation sera reçue le premier jour par la chargée de mission aux affaires nucléaires de Matignon qui répondra à la demande du gel de Golfech : « Pas de pause, pas de gel, pas de remise en cause. Le nucléaire est la seule alternative à l'effet de serre ». Une réponse claire chargée d'humour.

Le lendemain, par contre, Brice Lalonde de l'Environnement sera bien moins rigolo, alors que la délégation lui remet la pétition des élus contre le démarrage, il promet de tenir compte de ses promesses et de leur revendication.

La délégation n'est qu'à moitié satisfaite, d'ailleurs un de ses membres annonce au journal *Le Monde* que les manifestations à Golfech pourraient bien se durcir...

### 12.03. — Interview d'un « antinucléaire » dans un journal pronucléaire.

Dans *Libération* du 12 mars dans la rubrique "La question du jour", J.-M. Baylet est à l'honneur. A la question : « Nous vous découvrons tout à coup antinucléaire. Est-ce parce que vos électeurs sont inquiets de la mise en route prochaine de la centrale nucléaire de Golfech ? », le secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales répond : « J'ai toujours été opposé au tout-nucléaire. J'ai manifesté contre l'installation de la centrale électro-nucléaire de Golfech, mes avis d'alors n'ont pas été suivis. Les rapports officiels déposés récemment par M. Rouvillois auprès du Premier ministre et par M. Tanguy auprès d'EDF donnent raison à ceux qui, comme moi, ont dit il y a une décennie que le parc nucléaire était surdimensionné et impliquait des

risques non négligeables pour l'homme. Devrais-je changer de langage ? Aujourd'hui, les citoyens sont inquiets car la mise en fonctionnement de la centrale est proche. Président du Conseil général du Tarn-et-Garonne, les responsabilités m'obligent à tenir compte des réalités et à me préoccuper de ces problèmes. J'ai créé un organisme de contrôle de la radioactivité indépendant d'EDF, du CEA et SCPRI, dont le rôle est reconnu par les pouvoirs publics et qui fonctionne sous l'autorité des élus locaux. De plus, aucune dérogation donnant priorité à EDF dans l'usage de l'eau ne sera accordée par le ministère de l'Industrie et de l'Environnement, j'en ai obtenu l'assurance. Je continuerai, bien sûr, dans le cadre de mes fonctions, à informer le plus largement possible les populations et à veiller à ce que la sécurité reste une priorité. Permettez-moi, en terminant, de préciser que Roger Fauroux et Brice Lalonde ont apporté toute la compréhension nécessaire à ce dossier difficile, et je les en remercie. »

Dans sa réponse, J.-M. Baylet omet une petite chose. Si l'organisme de contrôle de la radioactivité est indépendant d'EDF, du CEA et du SCPRI, il ne l'est pas de l'Etat puisqu'il dépend du Laboratoire vétérinaire départemental sous tutelle du Conseil général du Tarn-et-Garonne et de son président J.-M. Baylet. — Un Baylet opposé au tout-nucléaire, mais qui réclame publiquement depuis le 10.12.1987 les quatre réacteurs sur le site de Golfech.

### 15.03. — Autorisation de rejets d'effluents liquides et gazeux radioactifs

Parution au *Journal Officiel* des deux arrêtés interministériels du 05.03.1990 autorisant EDF à rejeter les effluents radioactifs liquides et gazeux des tranches I et II de la centrale nucléaire. Ces arrêtés font suite à l'enquête d'utilité publique qui s'était déroulée du 21 août au 30 septembre 1989 (voir chrono).



Ils constituent un préalable à la demande d'autorisation de divergence, un pas de plus vers la mise en route.

Ils ont été signés par délégation par C. Marbach, J.-F. Girard, M. Mousel, tous trois directeurs aux ministères de l'Industrie, de la Solidarité et de la Santé et de l'Environnement.

Un collectif de 20 associations déposera (voir le 15.04.1990.) une requête au tribunal administratif de Toulouse pour l'annulation de ces arrêtés.

Avril. — La CRII-RAD lance un appel aux populations et aux élus pour que les quatre conditions de sécurité préalables à la mise en route de la centrale de Golfech soient respectées.

### 01.04. — Le poisson "canular".

A l'appel de la Coordination Stop-Golfech une cinquantaine de personnes participent à la journée Poisson d'Avril qui commence à Golfech par une tournée informative dans les villages autour de la centrale et mini-manifestation dans les rues d'Agen. C'est l'occasion pour les antinucléaires de déposer leurs déchets divers, sacs et bidons poubelles devant les grilles de la préfecture de la ville. Intervention délicate des forces de l'ordre et de la propreté...

Depuis le rassemblement du 04.03.1990 à Golfech, diverses assemblées de la Coordination auront lieu pour préparer diverses initiatives (1 avril, 22 mars, recours juridiques...). « Si la préparation du 4 mars avait mobilisé beaucoup d'énergie, les dernières coordinations ont été bien clairsemées... »



écrit un membre de la Coordination, fin mars 1990.

Une fausse circulaire (voir ci-joint) de la préfecture distribuée aux passants annonce le futur rationnement de l'eau prévu dès la divergence de la centrale...

**06.04. — Agen : Visite du ministre de l'Industrie R. Fauroux, ou l'arroseur arrosé.**

Le socialiste Fauroux, vient inaugurer un salon agricole avant de signer la mise en route d'une centrale nucléaire : « ...La mise en route de Golfech est un non-événement... », dit-il « ...Si les populations avaient été contre, je les aurais vues dans la rue... ». Aussi M. le ministre ne daigna même pas recevoir les doléances de la Coordination antinucléaire ; heureusement quelques jardiniers mécontents réussirent quand même à l'approcher et à lui parler de leur eau dont ils essayèrent de l'asperger avant l'intervention des forces du nettoyage.

**15.04. — Guerilla juridico-administrative contre autorisation de rejets radioactifs.**

Après la parution au *Journal Officiel* de l'autorisation, du 15.03.1990, de rejets radioactifs pour les tranches I et II, après l'échec de la demande de sursis à exécution présentée par Stop-Golfech et des élus aux différents ministères concernés, un collectif d'associations dépose devant le tribunal administratif de Toulouse un recours pour excès de pouvoir tendant à obtenir un sursis à exécution. La requête sera enregistrée par le tribunal le 7 juin, l'audience publique aura lieu le 26 juin avec un représentant des diverses parties (Les Amis de la Terre, UMINATE, ministère de l'Industrie, EDF, gouvernement), le jugement sera rendu le 2 juillet. Le recours concerne trois requêtes :

1) Requête présentée par les associations : Les Amis de la terre / Toulouse écologie - Les Amis de la terre Cahors écologie - Alimentation et santé, Agen - Association moissagaise pour l'écologie - Confédération paysanne de Larroque Beauville (Puymerol 47) - Ende doman, 32 - Groupement des agriculteurs biologiques du Sud-Ouest (Bazens 47)- Info-uranium (Rodez) - Non-violence 82 - Tchernobyl-Golfech, Montauban - Unimate 82 - Les Verts 09, 46, 81, 82 et Midi-Pyrénées - Vivre l'écologie, Montauban - Vivre sans le danger nucléaire de Golfech, Age - Non violence 82.

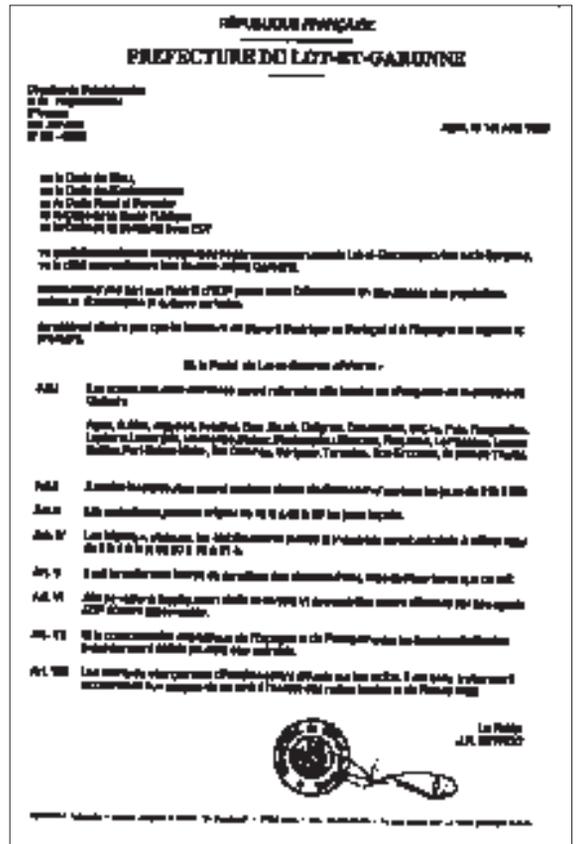
Lo Cantavelo (Canet d'Olt 12), le Groupement d'achat biologique "La Campagnole" et la Libre pensée d'Agen sont participants mais non enregistrés par le tribunal.

Le recours présenté par ces associations résulte de la collaboration d'un avocat, d'un étudiant-chercheur au CNRS et d'un retraité à vocation droit administratif (ces deux derniers sont membres de l'Association moissagaise d'écologie).

2) Requête présentée, à titre personnel par deux personnes : un étudiant-chercheur au CNRS et un juriste du secteur privé (membres de l'AME).

3) Requête présentée par un avocat parisien au nom de l'Union fédérale des consommateurs "Que Choisir" du Tarn-et-Garonne.

— Le sursis à exécution (...) a donc été demandé :



Fausse circulaire.

1) En raison du fait que l'exécution de la décision attaquée engendre une situation gravement dommageable : santé et incidence économique.

2) En raison de ce que le recours en annulation engagé parallèlement repose sur des moyens particulièrement sérieux : insuffisance de l'étude d'impact et de l'enquête de la Commission fixant les conditions préalables à l'ouverture de la centrale.

— Et c'est pas fini ; entre-temps, le Tribunal administratif de Toulouse a reçu de nombreuses autres requêtes. Le 26.04.1990, l'association Unimate demande l'annulation des arrêtés de rejets radioactifs. Le 9.05.1990, 21 associations membres de la Coordination Stop-Golfch déposent leurs requêtes similaires. Le 15.05.1990, MM. Riha et Ruffinoni font de même. Le 2.05.1990, l'association régionale de culture bio du Quercy. Le 15.10.1990, l'Union fédérale des consommateurs de Paris. Et le 22.10.1990, le Syndicat de la confédération paysanne du Tarn-et-Garonne. Trois mémoires en intervention sont déposés pour alimenter les requêtes.

Les débats porteront sur la légalité de l'enquête d'utilité publique et finalement, le 03.06.1993, deux ans après la mise en route de la tranche I, le tribunal statua défavorablement. Rejeté le recours, rejetées les requêtes....

Pour plus d'informations : AME, BP 95, 82200 Moissac.

#### 19.04. — **Décret autorisant une prise d'eau pour le fonctionnement de la centrale atomique de Golfch**

L'eau nécessaire au fonctionnement du réacteur est tirée à partir d'une prise d'eau sur le canal de fuite de l'usine hydroélectrique. Pour les tranches I et II en fonctionnement normal, le volume total pompé est de 193 000 000 m<sup>3</sup>/an. Quant au volume non restitué ou évaporé, il est de 34 600 000 m<sup>3</sup>/an soit environ 1,1 m<sup>3</sup>/s. Ceci sont les estimations officielles. L'arrêté prévoit que le débit évaporé d'une valeur maximum de 1,6 m<sup>3</sup>/s pour les tranches I et II devra être entièrement compensé (par des déstockages d'eau des barrages EDF) lorsque, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre de chaque année, le débit de la Garonne mesuré à Lamagistère sera inférieur à 90 m<sup>3</sup>/s.

Le décret paru au *Journal Officiel* du 21 avril 1990 a été signé par M. Rocard, Premier ministre, par P. Bérégovoy, ministre de l'Economie et des Finances et son délégué M. Charasse, par R. Fauroux, ministre de l'Industrie et par "l'écologiste" de service B. Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement.

#### 21.04. — Lot-et-Garonne... sabotage...

Acte de "malveillance" sur une ligne de moyenne tension entre Pont-du-Casse et Bon-Encontre qui provoquera une panne de plusieurs heures, privant de nombreux foyers de télévision... EDF portera plainte contre X.

#### 22.04. — « Journée mondiale de la terre » à Golfch.

Stop-Golfch organiserait une opération « déchet s » devant la centrale nucléaire. « Comme EDF et l'Etat s'obstinent à envisager la prolifération de déchets radioactifs pour des milliers d'années, nous leur apportons nos déchets » déclare un manifestant. Une cinquantaine de participants amèneront de nombreux sacs poubelle qui seront déposés devant et par dessus la grille du portail d'entrée de la centrale. Une vieille carcasse de voiture sera incendiée... Quelques militants seront interpellés sur le site.

#### 24.04. — **Golfch : 18 h 50, mise en route du réacteur 1 de la centrale. Premier "incident" technique**

Un télex signé la veille à Paris par R. Fauroux, ministre de l'Industrie autorise EDF à procéder à la divergence du premier réacteur atomique de la centrale.

« La divergence commence ! » annonce un technicien, les applaudissements fusent. Le démarrage se fait lentement avec une montée en puissance progressive jusqu'au couplage au réseau le 7 juin 1990 (voir chronologie). « Ouf ! Une page est tournée » respire, soulagé, M. Michon, le directeur de la centrale dans *La Dépêche*...

Dans la région tous les antinucléaires ne tournent pas la page : « ...Effectivement, c'est une autre histoire qui commence, la région est maintenant nucléarisée, avec son électricité nucléaire, mais aussi sa pollution nucléaire et son risque d'accident majeur nucléaire ».

La "naissance" de la bête doit-elle être assimilée à un échec du mouvement antinucléaire ? Le cynisme des autorités, des pouvoirs publics, du gouvernement socialiste qui décident et exécutent cette mise en route à la veille du quatrième anniversaire de Tchernobyl en cette journée mondiale de la planète Terre, aurait pu nous offenser profondément.

En fait, il y a longtemps que nous n'avons plus confiance en toute cette racaille d'élus ministériels et cette décision de feu vert nous rassure et nous conforte malheureusement dans notre sentiment. Loin d'être défaitistes, nous pensons que ces quinze années de lutte contre cette centrale, malgré son démarrage, ne sont pas perdues ou inutiles, plutôt enrichissantes même. Parias, notre vie est une lutte, déjà pour notre survie quotidienne. La lutte antinucléaire par certains de ses aspects radicaux, a affirmé son refus global de la société marchande. Le nucléaire est un des aspects les plus criants du mode d'exploitation capitaliste, de son oppression technocratique.

La lutte pour notre émancipation ne s'est pas arrêtée avec le démarrage de la centrale de Golfech et nous ne recherchons pas de victoire finale. Mieux vaut vivre libre et mourir... »

La coordination fera savoir qu'elle reporte déjà ses efforts contre le démarrage de la seconde tranche, la rage au ventre et l'énergie décuplée. Pensez donc, six milliards de kW supplémentaires, ça va péter des flammes. Dans la région de Golfech, un certain comité Damoclès annonce par voie de tract, une vengeance brutale contre les responsables EDF. Sans suite.

Et puis, c'est la rumeur du premier accident qui circule. Rumeur suffisamment crédible, puisqu'EDF dévoile dans un communiqué à la presse qu'un mauvais réglage d'un composant électronique concernant les mesures neutroniques a nécessité un arrêt du réacteur. Une rumeur ? Des témoignages font état d'une fumée noire s'échappant par dessous la tour de refroidissement. On raconte même que Mme Cambon, dite madame Suzanne Gazal (femme de Cambon, vice-président du Conseil général du Tarn-et-Garonne) s'est enfermée chez elle, portes et volets clos, après avoir téléphoné au préfet pour vérifier l'info de l'accident... Une rumeur.

La CRII-RAD avait mis en place une balise de contrôle qui était en service à Valence-d'Agen, le samedi il fut impossible de contrôler la balise, la clef était dans la poche de Mlle Thièse (responsable du laboratoire vétérinaire de Montauban) partie en week-end. Le lundi la balise fut ouverte, elle marquait un pic qui, au dire de M. Figueredo du laboratoire vétérinaire de Montauban accompagné de la firme Berthod, était dû à un mauvais jaugeage de l'appareil et à la radioactivité naturelle du sol.

Rejet de radioactivité après cet accident ? Tout ceci est invérifiable, nous ne faisons état que d'une rumeur...

En décembre 1991, *Golfech Magazine*, le bulletin de la CLI évoque l'incident du premier jour de la divergence (à 23 h 29) : « Défaillance d'un composant électronique (logique de relayage) sur la commande des chaînes provoquant l'arrêt d'urgence ».

C'est le début d'une longue série d'arrêts intempestifs, certains cachés par la direction. C'est le cas des "incidents" du 24 avril et des 16 et 18 mai dont la CLI n'en est même pas avertie.

C'est le début d'une longue série de communiqués d'EDF et de la CLI tous aussi rassurants les uns que les autres.



*Au centre, M. Michon, directeur de la centrale.*

## 25.04. — Golfech poubelle.

A Toulouse, dans la soirée, une opération poubelle est menée devant les locaux EDF des allées F. Roosevelt. « Les vandales » brûlent les détritux qu'ils avaient amenés et, avant de partir, pour éviter la flicaille, ils laissent un bombage sur la devanture « Golfech poubelle» .

## 28.04. — Diverses manifestations dans l'après-midi.

■ A Montauban après une réunion à la maison du peuple, 15 élus défilent en ville, suivis d'une centaine de personnes « pour le gel de Golfech » (pétition signée par 132 élus de la région et lancée en novembre 1989, (voir chronologie).

■ A Agen, un groupe de militants antinucléaires sillonnent les rues, ils sont habillés et cagoulés de noir, ils sonnent le tocsin funèbre annonçant la terrible nouvelle.

## 29.04. — Le rôle des écologistes aux élections municipales de Cahors.

Le maire est mort, un nouveau maire est appelé à régner. Maurice Faure décédé l'an dernier doit donc être remplacé. Le deuxième tour de ces élections verra la situation caricaturale de deux tendances écologistes reportant leurs voix sur des candidats opposés. D'un côté, la liste alternative, emmenée par l'antinucéaire Michel Grinfeder, renforce la liste Réussir-Cahors ensemble, conduite par le MRG Bernard Charles. Il sera l'heureux élu.

Quant aux Verts-Cahors, emmenés par Anne Gaillard malgré la consigne de ne pas se mouiller au second tour, il semble que leurs voix (au vu des résultats, 14 voix de différence) se soient reportées sur la liste Cahors-Dynamique du CDS Pierre Mas. Il est clair qu'une opinion antinucléaire n'a aucun poids sur un vote politique intéressé.

Mai. — **La contre-étude économique de non-rentabilité de la centrale : « Analyse des impacts économiques du centre de production nucléaire de Golfech »**

Cette étude a été effectuée pour le compte de la Coordination Stop-Golfech par l'INESTENE (voir chronologie 14.07.1989) : l'Institut d'évaluation des stratégies énergétiques en Europe. Le rapport est censé faire l'analyse des impacts économiques de la centrale, en faire le bilan et le replacer dans une globalité énergétique française et européenne. En clair, pour justifier des 4,5 millions de centimes que coûte le rapport, il doit prouver de manière économique et scientifique l'inutilité et la non-rentabilité de la centrale. Il préconise d'ailleurs bizarrement sa mise sous cocon en attendant la baisse de la surcapacité de production nucléaire.

On peut le commander à VSDNG. Des réunions publiques ont été organisées à Montauban et à Agen pour en commenter les conclusions.

## Ci-joint la synthèse du document.

A/ L'étude comprend trois étapes :

1 - L'intérêt du Centre de Production Nucléaire dans le couple production-consommation d'énergie dans la région Midi-Pyrénées

2 - L'analyse du parc de production d'électricité au niveau national.

3 - L'analyse économique sur 25 ans (1990-2015) du CPN de GOLFECH - Impact sur la région - Rentabilité pour EDF suivant 4 hypothèses d'exportation vers l'Espagne et le Portugal de la production du CPN.

B/ Les principaux résultats :

- De 1976 à 1987, les consommations toutes énergies confondues ont augmenté de 10 %.

- L'électricité a augmenté de 38 %.

- De 1950 à 1985, la région a été excédentaire en production d'électricité ; depuis, le déficit (lié à

l'arrêt de 2 centrales thermiques) s'est stabilisé à 1 Tetra Wh.

- En 1987 et 1988, la consommation d'électricité a baissé pour la première fois depuis 1950 (- 3 %).

- L'écart entre la puissance appelée maximum et la puissance maximale possible installée du parc de production français a été de 47 % en 1988. Il était de l'ordre de 25 % dans les années 1970.

- Avec un prix de vente à l'exportation de 16 centimes le kWh (contrat prévu avec le Portugal) et un temps de fonctionnement de 5 469 heures, les recettes sur 25 ans permettent seulement d'amortir les frais de fonctionnement du CPN, ce qui correspond à une perte d'investissement de 14 milliards (1990) pour EDF.

- L'amortissement de l'investissement ne peut être réalisé que si le kWh est vendu 30 centimes et

que la centrale fonctionne 6 957 heures par an pendant 25 ans (temps de fonctionnement de la meilleure centrale française en 1988).

- Les taxes foncières, professionnelles, ainsi que le montant des travaux effectués par les entreprises régionales, et en considérant que les salaires des

agents EDF sont intégralement dépensés dans la région, le gain financier est de 84 francs par an et par habitant.

- L'activité économique engendrée par le CPN de Golfech représente 0,1 % du PIB régional.

### 11.05. — Création de Génération Ecologie (GE).

Brice Lalonde\*, Haroun Tazieff (voir le 17.12.1981), M. Belorguey, député socialiste de l'Allier, J-L. Borloo, maire centriste de Valenciennes, J.-N. Mamère\*\*, Corinne Lepage (ministre de l'Environnement du gouvernement Juppé en 1995) sont les membres-fondateurs de Génération Ecologie. Lors de la conférence de présentation du mouvement à la presse, son président Lalonde (le même qui a donné son accord au démarrage de Golfech) déclare : « J'ai besoin d'un mouvement qui travaille pour faire bouger les choses au niveau gouvernemental... Je suis contre l'écologie boudeuse. Les Verts ne sont qu'un courant sectaire de l'écologie qui oublie l'être humain ». A propos du nucléaire civil et militaire : « Un débat sur le type d'énergie que souhaitent les Français doit s'engager hors d'une logique purement technocratique... ».

Le parti de l'opportunisme et de l'écolo-capitalisme : on peut comprendre la création de Génération Ecologie comme une entreprise personnelle de l'ambitieux Lalonde et comme une volonté bourgeoise de récupération de l'électorat touché par la sensibilité écologiste, par l'environnementalisme et qui aurait dû se reporter sur les Verts. Les nouveaux électeurs écolos viennent de la gauche et de la droite ; les fondateurs de GE viennent aussi des deux bords.

Le plan est correct ; aux élections régionales de 1992, Génération Ecologie fera un score national légèrement supérieur à celui des Verts : 7,1 % contre 6,8 %.

GE est un parti monté de toute pièce par l'Etat socialiste pour affaiblir les Verts. Son président et six responsables de son bureau national sont ministres et hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement.

GE est financé par les patrons. Légalement, conformément à la législation sur le financement des partis, tous les chèques sont inférieurs à 500 000 F. Tous les donateurs sont les bien-venus, comme : Dassault, La Lyonnaise des Eaux, Bouygues ou Ricard.

GE est pour nous un parti pronucléaire avec un président qui cautionne la politique nucléaire de la France, ses adhérents ne peuvent l'ignorer.

On peut trouver de l'information plus complète sur GE, par exemple : — Sur la composition du parti : *Les Réalités de l'Ecologie* n° 24 , sept. 1991 — Sur le financement du parti : *Le Canard Enchaîné* du 13.03.1992 — Sur le parti et le nucléaire : Noël Mamère dans *Les Réalités de l'Ecologie* n° 34, sept. 1992.

\* Lalonde. Voir le 15.06.1981 et les 28-29. 01.1984. En 1990 il est président d'honneur des Amis de la terre et le restera quelques années. En tant que Secrétaire d'Etat à l'Environnement cet "antinucléaire" a déjà un palmarès de qualité. En 1988, il prend la défense des essais à Mururoa (voir le 29.07.1988). En 1989, il signe le redémarrage de Superphénix, l'ouverture de l'unité UP3 de l'usine de retraitement de la Hague, l'autorisation de la construction de l'usine Mélox à Marcoule (production du nouveau combustible MOX), et la mise en service du réacteur I de Golfech. En avril 1990, il signe pour la construction de la THT franco-espagnole, Cazaril-Saragosse.

En mars 1992, le PS ne le reconduit pas dans ses fonctions au ministère de l'Environnement. En 1993, il est chargé de mission dans l'équipe du Premier ministre RPR Balladur. En 1995, il appelle à voter Chirac aux présidentielles. Parti de l'extrême-gauche au début des années 1970, l'homme qui a réussi à berner bon nombre d'écologistes rejoindra-t-il l'extrême-droite à la fin de ce siècle ? Il semble bien parti, avec l'adhésion en 1998, de Génération Ecologie à Démocratie-Libérale, le parti d'Alain Madelin (ex-membre de l'extrême-droite dans les années 1960-1970) qui prône le libéralisme "sauvage" et envisage des alliances avec le Front National (parti d'extrême-droite).

\*\* J.-N. Mamère. Maire de Bègles, quitte GE en 1994 pour être élu député européen sur la liste (MRG) de Bernard Tapie en juin 1994 et rejoindre les Verts en 1996 ; il sera élu aux législatives de mai 1997.

### 13.05. — Cinq heures du matin : Attentat contre le barrage EDF de Malause

« L'eau est "res nullus" : la propriété de personne ». Le barrage de Malause, qui encombre la Garonne, a été construit de 1968 à 1972 (voir chronologie) pour retenir les eaux du Tarn et de la Garonne ; la retenue ainsi créée (plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave) est d'un niveau suffisant pour alimenter un canal d'amenée jusqu'aux usines hydroélectriques et nucléaires de Golfech. L'eau du canal est ainsi turbinée pour la production électrique puis une partie est utilisée pour le refroidissement des réacteurs de l'usine nucléaire.

Le barrage avait déjà subi un attentat le 17.07.1980 (voir chornologie). Cette fois-ci, le sabotage (une douzaine de charges explosives) visait les bras de retenue de deux vannes du barrage, ainsi qu'une grue de levage (nécessaire à la manutention des batardeaux, permettant la réparation des vannes).



*Barrage de Malause et début du canal d'amenée.*

de Midi confirme le 17 que EDF a dû, hier, délester plusieurs millions de m<sup>3</sup> d'eau et s'empresse d'ajouter : « ...Les agriculteurs ne pourront pas irriguer leurs terres (...) les distributeurs d'eau sont en état d'alerte (...) les aloses qui remontent actuellement la Garonne pourraient être pris au piège... » Les antinucléaires, voilà l'ennemi !



*Les vannes du barrage.*

La grue a été entièrement détruite, alors que les bras eux ont résisté aux explosions et n'ont pas cédé. La rupture de ces bras aurait entraîné l'ouverture des vannes, la vidange du plan d'eau et du canal d'amenée, l'arrêt par manque d'eau des centrales hydrauliques et nucléaires.

EDF, dans un premier temps, communique que l'exploitation se poursuit normalement, puis que le plan d'eau va être abaissé de plusieurs mètres (100 millions de m<sup>3</sup> seront lâchés au total) et enfin, le 18 mai, que la centrale nucléaire est arrêtée depuis le 16 pour procéder au nettoyage d'échangeurs sur un circuit auxiliaire de réfrigération. *La Dépêche*

Les Amis de la terre et le bulletin du Réseau pour un avenir sans nucléaire nous apprennent que la centrale est toujours arrêtée le 2 juin et qu'EDF a reconnu un incendie dans une borne du transformateur général. En fait, tout laisse à penser qu'EDF a préféré éteindre le réacteur par sécurité, sachant que le barrage risquait de céder à cause des crues en prévision, car en effet, des pluies diluviennes s'abattent sur la région et le 26 mai, la Garonne déborde.

Mais évidemment, tout ceci n'est que supposition qui impliquerait que le sabotage du barrage a bien arrêté la centrale indirectement et cela jusqu'au début du mois de juin, soit une vingtaine de jours.

La baisse des eaux, provoquant la remontée des nappes phréatiques a fissuré le canal d'amenée. Les travaux de réfection, qui se dérouleront pendant le mois de septembre 1991, nécessiteront la vidange intégrale du canal.

Quels risques un tel acte fait peser sur la population ? Localement en tout cas, il semble que la peur de la centrale et de ses retombées éventuelles soit plus obsédante que les pets dans l'eau des antinucléaires. Evidemment les réactions dans la presse furent unanimes à dénoncer l'attentat, le catastrophique raz-de-marée évité de justesse et le désastre écologiste

dû à la baisse du niveau des eaux. Ce qui est plus intéressant ce sont les commentaires des écologistes antinucléaires officiels :

— André Crouzet, un des membres lot-et-garonnais de la coordination Stop-Golfech : « Si c'est bien un attentat antinucléaire, c'est un dérapage malheureusement compréhensible en raison du ras-le-bol que l'on sent monter vis-à-vis d'EDF.. Nous sommes obligés aussi de nous demander s'il ne s'agit pas d'une tentative pour jeter le discrédit sur les opposants à Golfech... » (extrait d'une interview à *Sud-Ouest* le 15.05.).

— Le député Vert européen, Gérard Onesta affirme quant à lui que son mouvement est tout à fait étranger au sabotage du barrage de Malause. Par contre, il se permet d'orienter les recherches de la police.

« Avant tout, je tiens à rappeler que les Verts sont, de par leur statut, opposés à toute action violente. Tout ce qui peut ressembler à du terrorisme n'est pas vert. J'ignore qui a pu commettre cet acte. Mais j'imagine que face à la bêtise humaine incarnée par les nucléocrates, obstinés à entretenir un outil débile, certains ont des réactions violentes. Je désapprouve mais je redoute fort que cette action ne soit pas la dernière. On nous dit que la centrale de Golfech est bien gardée. Pourtant, les Verts bordelais ont démontré il y a quelques jours, que ce n'était pas forcément vrai en dérobant les clés et les plans du site. Mais ce que je crains le plus, c'est un attentat contre le combustible qui, lui, circule par la route. Je ne pense pas que ce soit à Toulouse qu'il faille orienter les recherches, mais bien à proximité de la centrale où les gens sont de plus en plus résolus à la violence ». *Journal de Toulouse* du 15.05.1990.

— L'action a aussi suscité d'autres types réflexions : « Au-delà de son efficacité (ou non), cette action soulève le problème, en cette période de sécheresse aiguë, du racket sur l'eau que pratique l'Etat via ses institutions, EDF, agences de bassin ou autres compagnies privées ». Propos tenus lors d'un débat public.

16.05. — L'action est revendiquée par « la joyeuse gaule d'Espalais » (Espalais étant un paisible petit village en aval du barrage). Communiqué extrait de *La Dépêche* du Tarn-et-Garonne du 16.05.1990.

« EDF ne manque pas d'air mais manquera peut-être d'eau. Golfech inaugurée pour l'anniversaire de Tchernobyl avec l'aval des gouvernants. Tous savent qu'il y aura des « incidents », tous espèrent éviter l'accident. Peu importe que les populations périssent, pourvu que le nucléaire, que le profit se fasse. C'est le cynisme des puissants.

Alors, mourez tranquilles paysans, l'eau qui s'échappe du barrage n'est pas pour vous, elle sera pour le cœur du réacteur quand vos récoltes crèveront. Et EDF qui arrose le conseil régional ! Et il faudrait que nous supportions tout cela et que nous supportions aussi ceux qui nous demandent de supporter tout le reste... Alors courage, soyez méchants. Mieux vaut un pet dans l'eau que du césium dans les pruneaux. »

« La joyeuse Gaule d'Espalais ».

■ Le mensuel *Les Réalités de l'Ecologie*, dans son n° 12 de juin 1990, après avoir reproduit la revendication du sabotage, donne son opinion sur l'attentat.

### Les mamelles du pouvoir

« *Manipulation propagande et provocation sont les 3 mamelles du pouvoir* » (Sully de Solferino).

Suite à la sécheresse qui sévit dans le Sud-Ouest, les agriculteurs reçoivent des lettres maladroites leur interdisant d'arroser alors que l'on démarre une centrale nucléaire qui va consommer beaucoup plus que toutes leurs irrigations cumulées.

Dimanche 12 mai au soir, bombinette sur une digue – revendication fantaisiste par « les fines gaules d'Espalais » – constat des dégâts dans l'après-midi

du lundi – premières déclarations à la presse (AFP-France Infos) : « Attentat sans conséquence sur des vannes d'une retenue d'eau en amont de Golfech ». Mardi après-midi, cellule de crise avec le préfet : « Dégâts considérables, il faut vider 15 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour réparer les vannes. Acte criminel irresponsable des écologistes alors que ces pauvres agriculteurs manquent d'eau »...

Discussion dans un café du coin, les systèmes de fermeture des vannes étaient défectueux, ils ne pou-

vaient pas être réparés sans vidanger un peu, l'attentat tombe à pic !!

Il est vrai que l'agence Tass a fait encore plus fort sur les milliers de morts roumains à Timisoara et le calvaire de Ceaucescu. Il est vrai que les Américains ont fait très fort au Panama, des milliers de morts (vrais ceux-là) et aucune image télé de la reconquête sanglante.

Il est vrai que le congrès de Rennes n'était pas une véritable réussite, mais il ne faut pas blâmer les socialistes, ils apprennent vite et au moins ils ne rechignent pas à la tâche, ils ne se battaient que pour être le dauphin du grand manipulateur.

Commentaire de la rédaction : risque nucléaire extérieur ou intérieur ?

Lorsque la mise en service d'une centrale nucléaire est effective, alors qu'une lutte acharnée a été menée pour l'empêcher, tout attentat ou action qui entretient l'idée – que veut faire passer EDF – que la sécurité d'une centrale est menacée par des actions terroristes, va dans le mauvais sens. Ce sont les erreurs humaines et technologiques (EDF reconnaît un incident par jour dans les centrales nucléaires) qui font courir un risque majeur à la population.

Tout terrorisme est condamnable, nous condamnons le terrorisme d'Etat qui consiste à imposer ce risque à la population française et européenne.

### 22.05. — **Mox et Melox**

Le gouvernement Rocard vient de donner son accord (signé par Lalonde) pour la construction dans le Gard, près de Marcoule, de l'usine Mélox qui devrait produire à partir de 1993, 120 tonnes (200 pour répondre éventuellement à la demande japonaise) par an, le nouveau combustible nucléaire Mox : un mélange d'oxyde d'uranium et d'oxyde de plutonium qui remplacera le combustible actuel (uranium enrichi) des centrales. C'est la COGEMA qui a étudié ce combustible depuis 1974. Il s'agit d'utiliser le plutonium extrait dans son usine de La Hague qui traite le combustible classique à l'uranium enrichi usé dans les centrales. Une première petite unité de production doit voir le jour dans les mois prochains à Cadarache dans les Bouches du Rhône pour une capacité de 30 t/an. Cette production étant destinée aux électriciens allemands. Il existe déjà une petite unité de production en Belgique (35 t/an). L'Allemagne a arrêté tout projet (à cause de l'opposition des populations et peut être du peu de valeur du procédé). Quant au Royaume-Uni il possède un petit atelier de fabrication (8 t/an), mais projette de construire une usine pour 120 t/an sur le site de Sellafield en Irlande.

Il faut considérer la construction de Melox comme le début de l'industrialisation du plutonium recyclé. Il existe de fortes chances pour voir le cœur de Golfech alimenté en Mox. Le seul petit problème est que le plutonium utilisé rend les centrales X fois plus dangereuses en cas d'accident.

Le combustible Mox permet de "valoriser" le plutonium récupéré au cours du retraitement des combustibles classique d'oxyde d'uranium usés (voir le 02.06.1989 pour le combustible de Golfech).

En fait, un nouveau leurre est en train d'être créé : l'élimination du plutonium par son utilisation dans le combustible MOX. « ...Le support d'uranium appauvri des MOX produit de son côté d'importantes quantités de nouveau plutonium. Ainsi le recyclage du plutonium dans un REP ne fait disparaître qu'un quart de plutonium initialement chargé. Un cinquième du plutonium disparu n'a pas été fissionné mais transmuté en actinides mineurs. Il serait donc nécessaire de recycler le plutonium et les actinides mineurs plusieurs fois pour les faire disparaître. On parle dans ce cas de multirecyclage.

Malheureusement, la qualité isotopique du plutonium est dégradée lors de ces recyclages. Cette évolution de la qualité isotopique des combustibles affecte les caractéristiques du cœur des réacteurs au point que la sûreté du réacteur pourrait ne plus être assurée au cours des recyclages successifs ». (J. Vergnes, H. Mouney, *Epure* n° 53, janvier 1997. EDF Direction des Etudes et des Recherches).

Il y a en 1996 en Europe 34 réacteurs autorisés à charger du MOX dont 19 en France (projet GARANCE : gestion avancée des réacteurs REP avec adaptation aux Nouveaux Cœurs). EDF a l'intention de demander l'autorisation pour 12 réacteurs supplémentaires qui pourraient

être chargés d'ici l'an 2000. En 1997 EDF envisage d'étendre le chargement en MOX aux 28 réacteurs 900 MWé du parc français. Le Japon prévoit le chargement d'une dizaine de réacteurs à même échéance. Les contrats de retraitement de la COGEMA jusqu'en l'an 2000 porteraient sur 6 200 tonnes de combustible à retraiter, soit 62 tonnes de plutonium à écouler.

Et pourtant, en 1997 la filière retraitement-surgénération et retraitement du combustible est financièrement et technologiquement compromise, particulièrement avec un nouvel arrêt de Superphénix qui semble marquer le début de la fin... Il y a t-il un avenir pour le MOX ? Voinet, de l'Environnement, est en tout cas décidée à signer son chargement dans de nouvelles centrales. Par contre elle s'est engagée pour un moratoire jusqu'en 2010 sur la fabrication du MOX. Moratoire qui n'est pas pour déplaire à EDF qui préfère utiliser un combustible classique à l'uranium enrichi.

## 22 au 26.05. — Paris-Nogent.

Le Comité Stop-Nogent et Provins-Ecologie organisaient une marche de Paris à Nogent-sur-Seine pour réclamer l'arrêt de la centrale nucléaire. Une centaine d'antinucléaires participèrent à l'initiative.

## ■ Golfech, poisson d'argent

« Côtéant le Lot-et-Garonne, Golfech est situé à la limite ouest de notre département. C'est un charmant petit village d'environ 500 habitants.

Au loin, vers le nord, de l'autre côté de la rivière Barguelonne, on aperçoit des petites collines où, ça et là, la falaise supporte de pittoresques petits châteaux que les brouillards du soir estompent quelquefois.

Le canal latéral à la Garonne est proche et, non loin de lui, le fleuve épousant ses méandres descend pour l'instant en toute sérénité.

Grâce à ses débordements épisodiques, la plaine est riche d'alluvions et les cultures de céréales et d'arbres fruitiers sont prospères.

Le dimanche ou les jours de repos, les habitants aiment venir, les uns faire de longues promenades le long des berges, les autres taquiner le sandre ou le brochet. Les amoureux, eux, viennent s'y compter fleurette.

Dans ce petit coin de paradis, le ciel est presque toujours bleu, l'air est pur, pas la moindre petite trace de pollution susceptible de souiller l'atmosphère.

Le soir, les anciens discutent à la veillée. Ils racontent les histoires du temps passé.

Si vous passez à ce moment dans le village, vous verrez sur les seuils des portes... Ils se disent une dernière phrase avant de clore les volets. Les plus jeunes, eux, terminent la journée par une amicale partie de boules ou de cartes au café du village. Certains raccompagnent avec sagesse leur promise.

C'est un petit village français où chacun aimerait vieillir ; un petit village où l'on sait encore ce que les mots amitié et tranquillité veulent dire.

Ah, j'oubliais ! C'était en 1930... On n'en parlait pas encore... »

Michel DEPAGNE, Golfech 26.05.1990. Publié dans le *Journal* du Tarn-et-Garonne.

Juin. — Les autorités françaises ont déclaré avoir procédé à un **tir nucléaire souterrain** sur le site de Mururoa, le premier de l'année 1990. Le nombre d'essais nucléaires effectués par la France depuis 1945 est estimé au 31.12.1989 à 180 dont 8 en 1989 (*La Gazette nucléaire*, n° 100, mars 1990).

## 2 au 09.06. — Golfech-Saint-Girons (Ariège).

Accompagnés de voitures et caravanes, six cyclistes de Stop-Golfech sont partis de Golfech et ont rejoint Saint-Girons pour participer à la journée de l'environnement organisée par l'association culturelle du « Mille-pattes » et assister au concert (Jacques Higelin, Léo Ferré, Paco Ibanez) de soutien au « Mille-pattes ». Un certain nombre de télégrammes à propos de Golfech seront remis à Fauroux, maire de Saint-Girons et ministre de l'Industrie.

## 07.06. — Couplage du réacteur I au réseau national de distribution

La répartition du courant se fait à partir du poste d'interconnexion de Donzac. Les auto-transformateurs sont situés sur une zone de 20 ha sur la commune de Donzac à proximité de

la centrale de l'autre côté de la Garonne. Le courant arrivant de Golfech est, soit transformé de 400 000 V en 225 000 V avant d'être envoyé sur le réseau national par les postes de Verlhaguet (Moutauban) et de Colayrac (Agen), soit expédié en 400 000V vers les transformateurs de Cubnezais près de Bordeaux et de Verfeil près de Toulouse. Un poste est actuellement en construction à Grisolles pour recevoir le courant de Verfeil et de Donzac (Tarn-et-Garonne), il devrait entrer en fonction en 1994.

L'exploitation de la centrale a donc repris puisqu'elle vient d'être couplée au réseau. Mais les incidents et arrêts du mois dernier semblent avoir inquiété tout le monde, au point que la CLI demande à EDF d'être informée de tout incident, de façon à l'analyser et à pouvoir rassurer les populations avoisinantes. (*Dépêche* du Tarn-et-Garonne du 08.06.). Le rôle de la CLI ne pourrait être mieux défini que par cela même : rassurer les populations.

« En fait, les membres de la CLI ont plus souvent l'occasion de discuter des questions d'ordre technique que des problèmes de philosophie générale concernant le nucléaire... », indique Jean Cambon, vice-président du Conseil général du Tarn-et-Garonne et président de la sous-commission "information" de la CLI. In *Energie 2000*, n° 54, septembre 1990.

■ **Sécurité** : Rencontre à Golfech des principaux responsables de l'entreprise Protectas-SEVIP (voir le 29 et 30.05.1982) et des responsable de la sécurité des diverses centrales nucléaires françaises. La SEVIP annonce l'expérimentation dans les prochains mois d'une section de cavaliers chargés de rondes autour des centrales.

14.06. — **Alerte !** : Tranquille, c'est juste un exercice, une fausse alerte déclenchée dans la zone de la centrale. Une simulation d'accident de niveau II (voir chronologie 10.12.1987).

15 et 17.06. — **Sécurité des centrales : Roger Belbeoch "dramatise" la situation.**

A l'invitation de Stop-Golfech, R. Belbeoch, physicien et membre du GSIEN, a animé deux réunions publiques, l'une à Tonneins (Lot-et-Garonne) et l'autre à Valence-d'Agen. Après avoir commenté le rapport Tanguy sur la sécurité des centrales, il a déclaré qu'EDF n'avait pas les moyens d'assurer la sécurité dans les centrales nucléaires et conclu : « La situation du parc des 1 300 MWé est catastrophique tant au niveau sûreté qu'au niveau économique. Les erreurs de conception, les modifications prises à la légère compromettent la sécurité et la rentabilité économique parce que leur réparation coûtera plus cher puisqu'elle nécessitera l'arrêt de la production de kWh nucléaires » (*Le Petit Bleu*, 18.06.1990).

Roger et Bella Belbéoch sont à l'initiative d'un plan de sortie immédiate de l'impasse nucléaire. Voir début novembre 1996.

## ■ **Golfech 0001**

C'est le titre du livre de Jean-Jacques Bosc qui devait être édité par *Les Réalités de l'Ecologie*. L'auteur, antinucléaire, était en contact avec la rédaction du journal et c'est d'un commun accord que la réalisation d'un ouvrage sur Golfech avait été programmée pour sortir à l'occasion du démarrage de la centrale. Le bouquin est donc écrit, mais *Réalités de l'Ecologie* n'a jamais voulu le publier. 30 F + 7 F de port, ceux qui l'ont commandé n'ont jamais été remboursés. Même pas la moindre explication ; pourquoi ce livre n'a-t-il jamais vu le jour, cela restera une énigme.

Jean-Jacques Bosc a divisé son travail en cinq parties : il démontre en premier qu'il n'y a pas de démocratie en pays nucléaire, que le militaire est prédominant sur le civil ; il fait un point sur la radioactivité et ses conséquences pour la société ; il mène une approche du mouvement antinucléaire à partir du groupe Paix d'Agen et enfin il parodie divers points de vue sur le nucléaire.

Fin juin. — Spectacle antinucléaire.

Localisation géographique : festival Racine au Mirail à Toulouse

Auteur-réalisateur)-interprète : groupe Planète en Danger.

Scénario : dans un paysage de décharge nucléaire, un humanoïde irradié, couvert de boue déambule...

Parmi la foule, une équipe de spécialistes procède à un inquiétant contrôle des radiations.

Finalité : demander le non-démarrage de la centrale de Golfech.

#### 02.07. — **Verdict du tribunal administratif.**

La réponse du tribunal aux requêtes des associations (voir le 15.04.1990) est très simple et dans un langage clair : « Au nom du Peuple Français, le tribunal administratif, 1<sup>re</sup> chambre siégeant : M. Cathala président, Mme Héliès conseiller-rapporteur, M. Grandjean conseiller, M. Pac commissaire du gouvernement, assisté de M. Lalbestre greffier en chef (Vu... Vu... Vu... etc.). Après avoir entendu à l'audience publique du 26 juin 1990 dont les parties ont été régulièrement avisées (...). Après avoir délibéré en la même formation conformément à la loi (...). Sur le fond : considérant qu'aucun des moyens invoqués par les associations requérantes à l'appui du recours pour excès de pouvoir qu'elles ont formé contre les arrêtés ministériels en date du 5 mars 1990 autorisant le rejet d'effluents radioactifs liquides et gazeux par la centrale de Golfech (tranches 1 et 2), ne paraît pas de nature, en l'état du dossier, à justifier l'annulation de ces arrêtés ; que par suite, les associations requérantes ne sont pas fondées à demander qu'il soit sursis à son exécution, décide : Article C : la requête à fin de sursis à exécution présentées par les associations est rejetée ».

Un verdict digne d'un Louis XIV ou d'un Napoléon 1<sup>er</sup> : aucun argument n'est fourni pour justifier le déboutement. Le 3 juin 1993, le tribunal confirme le déboutement des associations (voir chronologie).

#### 10.07. — **Sècheresse, le débit de la Garonne est passée en-dessous de 90 m<sup>3</sup>/s.**

Pour la première fois, EDF va être amené à compenser le débit évaporé. Le lâchage d'eau se fera à partir des barrages de Saint-Peyres et de la Raviège dans le bassin du Tarn.

— L'arrêté préfectoral du 08.01.1990 stipule que les rejets d'eau effectués (en provenance du circuit de réfrigération, partie non-nucléaire de l'installation) ne pourront avoir pour conséquences de porter la température du fleuve à plus de 28 °C.

— L'arrêté interministériel du 05.03.1990 n'indique pas que le réacteur devrait être arrêté lorsque le débit de la Garonne devient inférieur à 40 m<sup>3</sup>/s mais stipule que les rejets d'effluents radioactifs (différents des rejets thermiques évoqués plus haut) ne pourront être effectués (Golfech a des possibilités de stockage des déchets radioactifs permettant 2 mois de fonctionnement).

En conclusion, EDF, grâce aux lâchers d'eau des barrages a la possibilité de ne pas arrêter la centrale en période d'étiage .

#### 17.07. — J.-M. Baylet promu pour service rendu au Kapital.

Après avoir été secrétaire d'Etat (voir chronologie du 17 et 23.07.1984 et 28.06.1988), Baylet est nommé ministre délégué au Tourisme auprès du ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire. En 1992, liant le tourisme à l'industrie, il présentera la centrale atomique de Golfech comme le plus grand atout touristique de la région. Quel homme de goût.

#### 19.07. — Arrêt de la centrale.

Cette fois-ci, c'est un défaut constaté sur un circuit auxiliaire de l'alternateur qui a nécessité l'arrêt du réacteur. Le redémarrage sera retardé jusqu'au 26 à cause de la montée en température de la Garonne. 28° ne doivent pas être dépassés après mélange des rejets dans le fleuve.

Tous les élèves de Lauzerte qui avaient participé au concours de dessin, lors de l'exposition-biénergie, ont été récompensés par une sortie pédagogique à la centrale... Le pied !

26.07. — Golfech : récompense pour loyaux services.

Elen Bourgade, chef d'aménagement de la centrale depuis 1982, reçoit aujourd'hui les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite. C'est sa femme qui doit être fière.

Fin juillet. — Pétition, débat et référendum.

Le groupe Vert au Parlement européen et les Verts français lancent une pétition pour demander un débat sanctionné par un référendum sur la politique électro-nucléaire de la France. C'est ce qu'on appelle une demande restée lettre morte.

03.08. — Golfech : nouvel arrêt de la centrale.

Les essais ont été à nouveau interrompus, la production électrique aussi, en raison de la température trop élevée de la Garonne. Ils reprendront deux jours plus tard, avec cette fois-ci une montée en puissance de 1 100 MWé, soit 80 % de ses capacités. La pleine puissance sera atteinte le 24 août, soit 1 310 MWé.

07.08. — **Golfech : Semaine "porte ouverte"**.

C'est en quittant leur turbin le 1<sup>er</sup> août que des employés chargés de procéder aux vérifications de conformité du cœur du réacteur ont oublié de fermer la porte intérieure d'un des sas menant à l'enceinte de confinement. Quoique n'ayant aucune incidence sur l'étanchéité du bâtiment, la porte restée ouverte une semaine a quand même été classée au degré 1 de l'échelle de gravité.

10.08. — Opposition à la ligne THT Golfech-Cahors.

L'association Quercy Blanc Environnement qui s'oppose à un projet pour 1992 de ligne à haute tension entre Golfech et Cahors a recueilli un millier de signatures et le soutien d'une motion de vingt-sept maires de municipalités concernées.

22.08. — **"Incident" à Golfech.**

Constat (classé de niveau 2) d'une anomalie de montage du dépressuriseur à sable (anomalie constatée sur 5 autres réacteurs du parc français).

Septembre. — **La centrale est en fonctionnement alors que les quatre conditions préalables ne sont toujours pas remplies** (voir le 30.10.1989).

Agen : l'association VSDNG, dans un communiqué dénonce le fait que les quatre conditions préalables au démarrage de la centrale n'ont pas encore été réalisées, malgré la convention passée entre EDF et le Conseil général du Lot-et-Garonne. Elle cite comme exemple flagrant : « qu'aucune mesure de surveillance de la radio-activité de l'air et de l'eau, indépendante du SCPRI, n'est aujourd'hui opérationnelle dans notre département ».

09.09. — **La tombe de Jean Baylet profanée.**

Scandale dans la région... D'après *La Dépêche*, la profanation de la tombe de J. Baylet, mari d'Evelyne et père de J.-M., se résume en une série d'inscriptions à la peinture rouge faisant référence à l'antisémitisme, l'élevage en difficulté et le nucléaire. Outre les divers messages de solidarité de gauche et de droite adressés à la famille, dans un communiqué la LDH de Montauban condamne la profanation, ainsi que P. Ravailhe pour les Verts du Tarn-et-Garonne : « Les combats écologiques et antinucléaires doivent être menés dans le but de défendre les êtres vivants et les générations futures dans la dignité humaine. Tout autre démarche extrémiste ne saurait nous concerner ». *L'Eveil*, n° 78-21 du 09.1990.

Le 15 octobre, une personne de 33 ans est arrêtée par la police. Il reconnaît être l'auteur de la profanation. Un juge d'instruction l'inculpe et le place sous contrôle judiciaire. Mis à part que la police le présente comme une personne ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales, rien ne transparaît sur ses motivations. D'autres slogans hostiles à la famille Baylet ont

été retrouvés à son domicile, il est accusé également d'être l'auteur de graffittis du même ordre dans les rues de Montauban. Inculpation, jugement ?

### 22.09. — Lyon : colloque nucléocrate.

Cernés par un important dispositif policier, 500 manifestants défilent dans les rues de Lyon pour protester contre la tenue, pendant cinq jours, du colloque nucléocrate ENC 1990 (European Nuclear Conference - Rencontre de scientifiques et d'industriels). Trente pays sont représentés. Les organisateurs ne cachent pas l'objectif de ces journées : « L'enjeu d'ENC 1990 est de continuer à enraciner le nucléaire dans le monde ».

En vue du colloque : « plusieurs individus se sont regroupés pour exprimer leur colère, ne pas laisser totalement impunis les agissements mortifères des nucléocrates... » ("Le temps des déchets" de l'Association contre le nucléaire et son monde, mars 1991). Diverses actions furent menées contre les congressistes : des jets d'œufs - un autobus qui emmenait des nucléocrates fut stoppé, barbouillé de peinture et de slogans antinucléaires - un faux programme de sécurité signé EDF fut placardé afin de cerner les besoins de la population en abris anti-atomiques.

### Fin septembre. — Anomalies techniques.

Les médias nationaux font état d'anomalies dans les puisards d'eau du circuit primaire, sous les réacteurs de 1 300 MWé. D'après EDF, ces anomalies auraient été découvertes en premier à Golfech, au mois d'août 1989 et réparées dès le mois de janvier 1990.

### Octobre. — Miam-miam le pouvoir... mangé par les Verts.

« Tous les ministères peuvent être pris en charge par les Verts, que ce soit les ministères de l'Industrie, de l'Economie, des Transports, de l'Agriculture ; la Défense ou l'Intérieur m'intéressent déjà moins » (*Libération* du 08.10.1990). Déclaration d'A. Waechter, chef de file des Verts, qui se prend à rêver en prévision des législatives de 1993. 2 000 adhérents en 1987, 5 000 fin 1989, il y a de quoi nourrir l'ambition des petits chefs écolos pressés d'aller gérer les nuisances dans les ministères, Waechter ne sait pas encore que les Verts vont s'éclater en divers groupuscules (voir l'article "les Vert hors course..." d'avril 1991) et qu'il sera détrôné par la tendance Voynet et que vexé il quittera les Verts. La conquête du pouvoir, ce n'est pas de la rigolade...

02.10 — Remaniement ministériel du gouvernement Rocard, promotion de B. Lalonde qui passe de secrétaire d'Etat à ministre délégué à l'Environnement.

### 03.10. — EDF dévoile ses batteries de contrôle de l'environnement autour de Golfech.

Un réseau de surveillance de l'environnement a été mis en place dans un rayon de 10 km autour de la centrale. Il se compose de balises de contrôle de la radioactivité, de stations météo, de puits de contrôle de la nappe phréatique et de vaches qui broutent tranquillement dans les prés d'Espalais ou de Lamagistère. Chaque mois, les chimistes d'EDF viendront prélever l'air qu'elles respirent, l'eau qu'elles boivent, l'herbe qu'elles mangent et le lait qu'elles produisent pour les analyser. 13 millions de francs ont été investis pour équiper un laboratoire de surveillance implanté par EDF à Valence-d'Agen.

Rappelons qu'en cette année 1990, les normes de radioprotection pour le public recommandées par la Commission internationale de protection radiologique sont de 1 millisievert par an de dose admissible, alors que la législation française actuelle accepte 5 mSv / an.

### ■ Trois travailleurs de la centrale contaminés

Ils n'auraient été que légèrement contaminés ces trois techniciens du CEA et de la COGEMA... Avec légèreté, mais suffisamment pour être rapatriés sur Paris pour subir les examens du SCPRI. Selon le directeur de la centrale (relayé par la CLI), ils n'ont reçu que 3 millirem, la dose limite fixée pour les travailleurs étant de 5000 millirem par an (chiffre de 1990). On se demande

pourquoi ils ont arrêté de travailler. Le 11 décembre, EDF informera la CLI qu'elle ne peut communiquer les doses reçues par les trois employés, compte tenu de l'aspect confidentiel médical de ces informations. La transparence, quoi... Toutefois EDF affirme que l'exposition n'a pas dépassé un tiers de la limite annuelle d'incorporation pour l'agent le plus exposé (c'est déjà plus que le chiffre annoncé par M. Michon). Pour rassurer tout le monde, sachez que les trois irradiés ont bien repris leur travail.

21 et 22.10. — Trois jours pour l'environnement. Journées organisées sur le site de Golfech, à l'initiative d'EDF, destinées aux membres de la CLI, élus, personnalités, familles des agents EDF et des médecins des départements du Tarn-et-Garonne.

25.10. — **De l'iode 131 dans la Garonne** (voir suite en décembre 1995).

C'est le début de ce que l'on peut appeler l'affaire de la radioactivité de la Garonne. Pour la première fois, les antinucléaires d'Agen découvrent des éléments radioactifs dans le fleuve. Il les attribuent immédiatement à la centrale, ce que dément tout aussi promptement EDF. L'information est dévoilée publiquement par Sabine Bernède dans *La Dépêche* qui semble s'occuper actuellement de la propagande nucléaire dans le journal. Mais qu'en est-il de cette affaire ?

Le 13.08. et le 24.08.1990, l'association VSDNG prélève divers échantillons témoins (des myriophyles) dans la Garonne en aval et en amont de la centrale. Ils les font analyser par la CRIL-RAD, les résultats sont intransigeants : mise en évidence de rejets d'iode 131 par la centrale. Petite erreur de précipitation vite réparée. Quelque temps plus tard, d'autres examens révéleront que la pollution existe plus en amont vers Castelsarrasin et mettent la centrale hors de cause. Le labo véto de Montauban confirmera l'information.

Finalement, la piste remontera jusqu'à Toulouse et ses hôpitaux. Mais ce n'est qu'un an plus tard que les Amis de la Terre réussiront à faire éclater le scandale (petit) dans la presse, mettant en cause le service de médecine nucléaire de Rangueil. Cette dernière, comme le SCPRI auparavant, affirme que les teneurs d'iode 131 dans la Garonne ne présentent aucun risque sanitaire pour les populations.

Depuis le 30 mai 1992, de nouvelles cuves de rétention des déchets radioactifs auraient été mises en place dans les hôpitaux toulousains pour satisfaire aux normes légales.

Alors, plus de pollution ? Eh bien, si ! En novembre 1992, les Amis de la Terre dénoncent toujours une quantité anormale d'iode 131 à la sortie de l'usine d'épuration de la ville. Mais que fait la police ? Ci-joint l'article de Nadine Michailoff (les Amis de la Terre - *Toulouse écologie* n°28 de nov. 1992).

### Surveillez vos thyroïdes

« Depuis de nombreux mois, les AMIS DE LA TERRE de Toulouse font des prélèvements de myriophyles et d'eau pour contrôler l'iode 131 en cavale dans la Garonne. (Répond au doux nom de myriophyle, une herbe qui tapisse certains endroits du lit du fleuve et qui a la propriété de concentrer l'iode 131). Rappel de quelques chiffres :

14/10/1991, 1 134 Becquerels par kilo de matière sèche

28/11/1991, 1 944 Bq/Kg

15/01/1992, 1 873 Bq/Kg

28/01/1992, 2 505 Bq/Kg

17/07/1992, 38 Bq/Kg ???

Prélèvements d'eau à la sortie de la station d'épuration de la ville de Toulouse :

03/02/1992, 3,7 Bq/litre

29/05/1992, 1,9 Bq/l

26/09/1992, 5,9 Bq/l

Toutes les analyses ont été effectuées par la CRIL-RAD, laboratoire indépendant, dont le siège est à Valence.

Pour comprendre et évaluer la chose, on peut comparer ces niveaux aux limites d'activité volumique qui figurent dans l'arrêté du 30 octobre 1981 : 7 Bq/l avant évacuation vers les stations de traitement.

Si on compte 100 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, passant par la station, ces niveaux sont élevés, d'autant plus que la pollution est en continu et on sait combien d'éléments demeurent dans les boues de la

station, épandues ensuite chez les maraîchers (avec, en plus, les métaux lourds).

Il n'y aurait que quatre établissements, à Toulouse, qui utiliseraient l'iode 131 : Ranguel, Purpan, Claudius Régaud et la clinique Pasteur. Ranguel se serait mis en conformité au début de 1992 et se serait équipé de cuves de stockage. Les effluents liquides ne seraient donc rejetés à l'égoût que dans la mesure où leur activité serait inférieure à 1 000 Bq/l. (Valeur fixée par la Commission interministérielle des radioéléments artificiels dans sa séance du 24 octobre 1988, qui, curieusement, a fait passer le seuil autorisé de 7 à 1 000 Bq. Nous aimerions qu'on nous prouve qu'une modification aussi importante n'est pas un simple ajustement de la tolérance à certains besoins.)

Dans cette affaire, les risques sont connus : augmentation de la fréquence de cancers, nodules thyroïdiens, thyroïdites, hypothyroïdies néonatales. L'iode 131 se concentrant sur la thyroïde, les enfants peuvent être contaminés in utero et affectés de retard de développement mental et physique.

La limite annuelle d'incorporation (LIA), en France, est de 100 000 Bq/an pour l'iode 131, cela pour un adulte de 70 Kg. Il n'est pas prévu, comme à

l'étranger (traité Euratom), une LAI pour un enfant de 10 ans, qui est de 36 000 Bq ou pour un enfant de 3 ans, qui est de 13 000 Bq.

Mais nous ne connaissons pas les effets biologiques à long terme des faibles doses de rayons ionisants.

IL N'É DEVRAIT PAS Y AVOIR D'IODE 131 DANS LA GARONNE, car cet élément a une période de 8 jours et peut donc facilement être confiné. (Cynisme ou incompétence, il faudra tenir compte de cela lorsque le pollueur sera démasqué et condamné).

Pour préserver l'environnement et notre santé, il faut donc interpeller le SCPRI (Ministère de la Santé), qui est chargé du contrôle des installations utilisant des radioéléments et mettre un nom sur cette pollution, qui ne serait peut-être pas celui d'un service de médecine nucléaire.

Cette affaire a pu être portée à la connaissance du public grâce à la surveillance de Golfech par les associations. Les quantités très élevées d'iode 131 n'avaient jamais été communiquées par les administrations responsables (Santé, Industrie, etc.), sans doute dans l'espoir que les effets passeraient inaperçus.

### **Novembre. — Le contrôle de la radioactivité à Montauban.**

La ville de Montauban s'est dotée (560 000 F plus 150 000 F de bâtiments) d'une balise de contrôle atmosphérique en continu de la radioactivité de l'air. Elle est directement reliée à la centrale de gestion départementale du laboratoire vétérinaire qui assure le suivi départemental de la radioactivité pour le compte du Conseil général. Tu parles d'une indépendance.

### **■ La lettre du président du Conseil général du Tarn-et-Garonne**

Un petit mot de J.-M Baylet (Lettre du Président - Bulletin n° 37, 1990).

« Je tiens à rappeler ici mon opposition constante aux mécanismes du grand chantier, à la fois sur la mise en place du programme et sur son coût.

Dès le début, je me suis élevé contre le programme arrêté par le comité interministériel d'aménagement du territoire dont le caractère trop rigide n'a pas permis une adaptation dans le temps aux besoins nouveaux, ni tenu compte de la réduction du programme électronucléaire de 4 à 2 tranches.

Nos craintes d'hier nous ramènent aujourd'hui à

une triste réalité. Les communes concernées vont payer cher certains équipements devenus inutiles alors que dans le même temps, elles doivent satisfaire aux exigences nouvelles de leurs administrés.

Si le montant du fond revenant au Tarn-et-Garonne (590 000 000 F sur 1991-2005) peut paraître démesuré, son importance devient toute relative au regard des 380 000 000 F que les communes concernées des deux départements vont devoir rembourser au titre des emprunts grand chantier ».

En deux mots : à l'avenir, ceinture!

### **■ Le bulletin d'information n° 2 de la CLI : « Golfech Magazine »**

Surveiller, prévenir, dialoguer, diffuser une information neutre et objective, expliquer et sensibiliser avec la plus grande transparence, tels sont les objectifs de la CLI définis par son président.

Le contenu du bulletin reprend les différentes mesures mises en place pour satisfaire les conditions préalables au démarrage demandées par la CLI (voir bulletin n°1 du 01.1990) :

- Le rejet des effluents radioactifs et son contrôle par EDF, le SCPRI et par le réseau de surveillance indépendant.
- La gestion des ressources en eau, le système alternatif d'alimentation en eau potable des communes en aval de la centrale et la compensation du débit évaporé.
- La prise en compte des règles de fonctionnement réglementant les rejets de la centrale de Cattenom (règles équivalentes à celles appliquées en RFA)
- La prise en compte de normes de radioprotection pour la population et pour la production agricole.

Vient ensuite, pour finir de rassurer tout le monde, un descriptif du Plan particulier d'intervention (en cas d'accident) et un bilan positif de l'exercice fictif du 27.09.1989. « Cet exercice a démontré que les dispositions prévues par le PPI étaient globalement fiables ».

Bref, l'application d'un ensemble de mesures de sécurité tendant à garantir le bon fonctionnement de la centrale et prouver tout le sérieux et la responsabilité de la CLI. Quand on sait que la centrale a démarré alors qu'aucun système alternatif en eau potable était réellement effectif en aval de la centrale et que la première pierre d'un laboratoire indépendant (de tout sauf du SCPRI et de la préfecture) ne sera posée qu'en 1993.

On ne peut douter du bien-fondé d'une institution comme la CLI. On ne peut douter de son rôle, garantir une centrale entièrement sûre et démocratique, garantir de l'information objective de notre éventuelle irradiation accidentelle.

#### 16.11. — Nouvel arrêt de la centrale de Golfech.

Arrêt instantané dû à une inétanchéité d'un circuit de refroidissement sur la partie nucléaire de l'installation. Incident non classé sur l'échelle de gravité. Le redémarrage est prévu pour dans une semaine. En fait l'arrêt durera un mois.

#### 25.11 — **Arrivée à Golfech de la cuve du réacteur II**

##### 29 et 30.11. — **Assises régionales pour l'environnement à Toulouse.**

Mister Lalonde aux côtés de Censi (nouveau président du Conseil régional Midi-Pyrénées) et de Baudis (maire de la ville), pour l'établissement d'un plan vert. Au programme :

- L'élaboration de chartes entre la région et les départements pour le traitement rationnel des déchets divers.
- La création d'un Centre régional d'innovation et de transfert de technologie.
- La création d'une maison régionale de l'environnement qui hébergera l'UMINATE, le COPRAE, la Société de Protection de la Nature et l'Agence régionale pour l'environnement (un outil technique instruisant les dossiers sur l'environnement pour le compte du Conseil régional). Elle ouvrira ses portes en juin 1991. **Ce sera l'entrée officielle d'associations "antinucléaires" dans un organisme régional pronucléaire de gestion de l'environnement.**

Lors de ces journées, une action spectaculaire est menée par l'association Planète en danger, en collaboration avec d'autres écologistes. Deux membres de l'association, déguisés en inspecteurs du ministère de la Santé, interceptent l'un des cinq camions, qui quotidiennement transportent des ordures ménagères de l'Allemagne vers la décharge de Montech en Tarn-et-Garonne. Le chauffeur est poliment prié de conduire son véhicule devant le bâtiment où se tiennent les Assises sur l'environnement. Le contenu du camion est déchargé devant les portes aux pieds des congressistes.

Cette action avait pour but de dénoncer l'hypocrisie des politiques et leur gestion incohérente des déchets. La région déborde de déchets ménagers, leurs traitements est un problème mais aussi un marché. En Allemagne, le prix du dépôt des ordures coûte 800 francs la tonne alors qu'à Montech, il n'est que de 65 francs.

### 05.12. — Simulation d'accident de niveau II à Golfech.

La journée a débuté par une simulation d'incendie dans la salle des machines des alternateurs. Le Plan d'urgence interne est déclenché, Michon gère la crise, mais une tuyauterie du bâtiment nucléaire cède et c'est la fuite radioactive obligeant le déclenchement du Plan particulier d'intervention dans toute la région. Commentaire d'un spectateur : « A force de faire semblant, on va finir par s'y habituer et le jour où ça arrivera réellement, on n'y croira plus ».

Dans un communiqué publié le 06.12., VSDNG dénonce : « Cette mascarade, alors que tout le monde était prévenu à l'avance, laisse la population au bon vouloir des seules informations que voudraient bien lui donner EDF et les pouvoirs publics ».

### 12.12. — Contre la guerre dans le Golfe (voir le 17.01.1991).

#### Appel pour la Paix de la Coordination Stop-Golfech et de VSDNG :

« Rappelons qu'un des premiers actes de guerre contre l'Irak fut le bombardement par Israël des deux réacteurs nucléaires au début des années 1980. La politique d'exportation des réacteurs nucléaires par la France est tout et n'importe quoi. Nos ventes de ceux-ci dans les pays du Tiers-Monde sont un alibi pour la fabrication de l'arme nucléaire. La dernière vente au Pakistan est un exemple de plus de l'implication du nucléaire civil dans le nucléaire militaire. Se battre contre la logique de guerre, c'est aussi lutter contre la prolifération des armes et des réacteurs nucléaires. La France non contente d'armer des dictatures comme ce fut le cas pour l'Irak a poussé l'irresponsabilité à celles-ci de posséder l'arme nucléaire. De plus en plus d'observateurs politiques pensent que l'Irak en dispose. La France se flattait de sa force de dissuasion

nucléaire qui devait empêcher tout conflit (et qui empoisonne par ses essais toute une région du monde). Non seulement dans la crise du Golfe, la dissuasion n'est d'aucune utilité mais fait monter à son paroxysme la folie de guerre. La population civile qui, jusque-là, était relativement épargnée, devient la cible et l'objectif des militaires. En cela, nos cinquante-cinq réacteurs nucléaires deviennent une cible privilégiée pour des commandos terroristes dans une guerre déclarée.

Nous appelons comme les signataires du serment des 75, si par malheur la France s'engageait dans la guerre du Golfe, toute la population civile, otage, à entrer en résistance.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à nous rejoindre lors de la manifestation du 12 décembre, 15 heures, place du Pin ».

### 14.12. — Réunion/bilan de la coordination Stop-Golfech.

Une dizaine de personnes présentes, des individus et des membres de 5 associations.

#### 1) Actions en cours des 5 comités :

- AME de Moissac : nous sommes déboutés du recours en justice pour le sursis à exécution. Les actions en justice continuent avec "Que choisir 82".
- Toulouse (Amis de la Terre / Planète en danger) : relais d'une campagne de lettres aux élus, proposée par les Amis de la Terre de Mont-de-Marsan.
- "Vivre" de Castelsarrasin : suite des manifestations silencieuses des Pénitents.
- Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech : - Bilan des analyses régulières de la radioactivité dans la Garonne avec la CRII-RAD radioactivité dans la Garonne, polémique sur la provenance. - Rencontre avec le Conseil général pour imposer la CRII-RAD comme laboratoire de surveillance (ce n'est pas gagné : concurrence du labo de l'hôpital d'Agen sous tutelle SCPRI). - Articles sur les divers incidents de la centrale (filtres, etc.).

#### 2) Projets débattus à cette réunion.

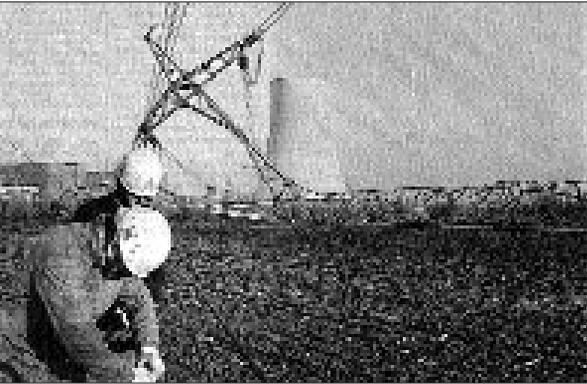
- Action à Golfech au printemps :

- Carnaval.
- Projection du film RASPAD dont le thème est Tchernobyl et dont le metteur en scène est le soviétique Mikhaïl Belilnov. Si des personnes connaissent le distributeur, merci de nous écrire.
- Parrainage d'une école d'enfants de Tchernobyl.

### 21.12. — Coup bas...Golfech paralysé

Une semaine après le redémarrage de la centrale, nouvel arrêt brusque et inopiné... Un sabotage à l'explosif vient de coucher à terre le premier pylône de la ligne 400 000 V, à la sortie de la centrale de l'autre côté de la Garonne. Quelques écrous déboulonnés, trois charges de dynamite de plusieurs kilos et la structure métallique de 60 tonnes et de 50 m de haut s'écroule au sol. La centrale est stoppée immédiatement par un système de sécurité appelé "îlotage" qui met le réacteur en veilleuse automatiquement.

La presse met une fois de plus le paquet sur les risques que de tels actes font encourir aux populations. Le journal *Libération* se fera remarquer particulièrement par un article expliquant qu'on est passé à côté d'un accident très grave, car l'îlotage ne se déclenche que deux fois sur trois. On peut expliquer le phénomène comme ça : la rupture de l'évacuation du courant produit par le réacteur amène automatiquement une descente des barres de sécurité dans le cœur du réacteur. Simultanément, plusieurs énormes groupes électrogènes se mettent en route, ils sont censés assurer le besoin en énergie de la centrale pour réaliser des fonctions diverses (refroidissement, désaccélération du turbo-générateur, etc.). C'est, en cas contraire, lorsque les électrogénérateurs ne se mettent pas en route que tout semble devenir problématique... Le réacteur sera stoppé pendant 15 jours.



Le sabotage suscite quelques réactions. Cette action a été très populaire dans la région de Golfech, au point que la Coordination Stop-Golfech juge compréhensible le sabotage du pylône : « Les responsables de la centrale s'étonnent : Pourquoi Golfech ? Nous leur rappelons que ce projet fut imposé aux populations... Quand le respect de la démocratie est à ce point bafoué par l'Etat et le lobby nucléaire, il est compréhensible que des individus considèrent le sabotage comme le seul acte d'expression et de résistance possible » (*Sud-Ouest* du 10.01.1991).

Gérard Cazanova, le directeur régional EDF de la production et du transport chiffre un déficit de 1 million de francs par jour d'arrêt. Le total des deux derniers sabotages (le barrage de Malause le 13.05.1990 et le pylône) coûtera à EDF, donc aux contribuables, 1 milliard de francs. Une bagatelle comparée à ce que nous coûte le programme électronucléaire.

Commentaire d'un autre cadre d'EDF : « Cet attentat compromet l'ouverture des tranches 3 et 4 gelées en 1982 ». Permettez-nous d'en douter...

Quelques jours plus tard, le 31.12., EDF recevra le soutien d'un de ses syndicats internes, la CFDT s'insurgera en dénonçant de tels sabotages qui mettent en danger la sécurité des installations (pas du personnel ?) et contribuent à créer un climat de psychose autour de la centrale.

En effet, la paranoïa s'installe, mais pas à Golfech, dans toute la France qui se prépare à entrer en guerre contre l'Irak, avec un territoire farci de cibles potentielles pour des ennemis de la nation. 55 réacteurs nucléaires qui ne demandent qu'à péter. Heureusement, ce fut une guerre propre et télévisée, seul le peuple irakien eut à en souffrir (voir le 17.01.1991).

Autre réaction : ci-joint un article paru dans *Courant-Alternatif* en février 1991 :

« ...Cette action, non revendiquée mais qui parle d'elle-même, si elle n'entre pas directement dans la stratégie de terrain mise en place par la coordination Stop-Golfech, n'a pourtant pas été dénoncée ; car face à l'arrogance des autorités... face à

la politique de prise d'otages généralisée des populations, le sabotage reste une des défenses efficaces pour tous ceux que l'on opprime... Cette forme de lutte a pu se diversifier et faire reculer momentanément les dirigeants. Et ce n'est pas

nous, libertaires, qui la critiquerons ! Sans en faire un leitmotiv ni être pousse-au-crime, le sabotage reste et restera une des composantes de la lutte de classe, comme la grève générale illimitée.

La centrale a de nouveau été couplée au réseau national le dimanche 3 janvier 1991, mais ce que l'on retiendra, c'est que pour une des premières fois une centrale nucléaire est stoppée grâce à l'action d'antinucléaires et non du fait de défauts techniques. On n'oubliera pas non plus le délire des médias, de *Libé* au *Canard*, en passant par *La Dépêche* (torchon local du poupon Baylet), qui nous ont bassiné sur l'irresponsabilité des auteurs du sabotage qui aurait pu déclencher un syndrome chinois ou une autre catastrophe. Un dis-

cours particulièrement écœurant quand on sait que le rapport Tanguy prévoit un accident très grave dans les dix années à venir (pour des causes n'ayant rien à voir avec le sabotage) et que toute la nouvelle centrale de Golfech a déjà été arrêtée plusieurs fois du fait de ses propres anomalies. Un discours médiatique qui n'étonnera personne puisque, à genou devant le pouvoir, ils n'ont jamais laissé la parole aux antinucléaires et qu'ils persistent dans la désinformation. Mais pour une fois, leurs manœuvres n'ont pas eu les effets escomptés dans les populations. Après l'annonce du sabotage, on applaudissait et on riait bien dans nombre de chaumières et pas seulement chez les militants !

#### 25.12. — Fausse alerte à la bombe à la centrale de Golfech.

# **1991-1999 :**

## **Midi-Pyrénées à l'heure du Golfech.**

### **Sortir du nucléaire !**

---

#### **1991 :**

07.01. — La centrale fait son rôle.

L'année commence par une série de perquisitions dans les milieux antinucléaires proches de la centrale, suite au sabotage contre le pylône le 22.12.1990. Pas de suite juridique aux interpellations.

Le nouveau pylône est arrivé le 03.01. en provenance de l'usine de galvanisation du Cambrésis proche d'Alès. Après quinze jours de travaux nous voilà repartis, mais pas sans mal. Au lever du soleil un énorme bruit provenant de la centrale se fait entendre et réveille la population avoisinante. Selon EDF, il s'agit d'un coup de vapeur consécutif à la mise en route du circuit vapeur et à l'ouverture d'une soupape de sécurité. Y a-t-il eu ou non émission de gaz radioactif ?

Ci-joint un témoignage sur ce petit matin du 7 janvier.

« Il est 5 h 12, Valence-d'Agen s'éveille... par un bruit fort, sourd et continu comme une multitude d'avions volant à basse altitude. Ce n'était pas les mirages pour le Golfe, mais un nuage sur Golfech... La centrale nucléaire en plein brouillard. Réveil brutal, réveil-panique, la fin du monde... Beaucoup se retrouvent dehors. On essaye de voir, on essaye de comprendre, on essaye de se rassurer. D'autres sont restés dedans, isolés, seuls ou avec leur famille, sautant sur ce que la société de communication leur a offert, le téléphone, la radio, la télé. Mais à qui téléphoner ? Qui peut nous renseigner ? Qui peut nous rassurer ?

- A la sous-préfecture : on doit s'adresser à la préfecture.

- A la préfecture : on ne sait rien, on ne peut réveiller le préfet.

- A la gendarmerie, on allait se renseigner.

- A EDF, les informations du répondeur dataient de la semaine passée.

Il est 5 h 30, le bruit s'est arrêté. Il est 5 h 30, Valence-d'Agen est toujours réveillée.

Nouvel appel à la gendarmerie : « C'est un souffle de vapeur, c'est normal ». Une nouvelle explosion nous confirme la normalité de la chose. Mais le bruit ne dure pas. Chacun s'est recouché. Personne ne s'est rendormi. C'est bientôt l'heure de se lever. Pouvait-on utiliser l'eau pour se laver ? Pouvait-on sortir ? Pouvait-on envoyer les enfants à l'école ? (c'est la rentrée de janvier).

Par la fenêtre, on voit que la vie recommence doucement. Ce n'était peut-être qu'un « mirage » à Golfech. Peut-être que quelque part quelqu'un tout seul, âgé peut-être, sans personne à qui parler a ressenti la fin... »

H. et J.Simonet.

08.01. — **La centrale est à nouveau arrêtée.**

Ce coup-ci, c'est un coup bas. Il provient d'un coup de poing malencontreusement donné dans un interrupteur d'arrêt d'urgence par un ouvrier appartenant à une entreprise extérieure. L'arrêt ne durera que quelques heures. La CLI révélera qu'il ne s'agissait pas d'une fausse manœuvre "mais d'un acte délibéré" et qu'EDF avait porté plainte contre l'intéressé pour "suspicion d'acte de malveillance".

17.01. — **Guerre du Golfe, début de trois semaines de bombardements massifs en Irak**

En 1990, l'armée irakienne a envahi le Koweït et son pétrole. En riposte, les Etats-Unis, la France et d'autres nations sous l'égide de l'ONU mèneront une guerre éclair en Irak, à base de bombardements massifs dit "chirurgicaux". Ils débiteront le 17.01.1991 et finiront le 28.02.1991. De nombreuses manifestations contre la guerre auront lieu en France et en Europe, avant et pendant les hostilités. C'est Mitterrand qui annoncera à la TV l'engagement

de la France dans le Golfe. Il sera applaudi par la majorité des Français conditionnés et chauffés à blanc pendant des semaines par les médias pour la chasse au président irakien Saddam Hussein. Les bombardements feront en quelques jours plus de 300 000 victimes (surtout civiles). Ils feront aussi de gros dégâts matériels, les puits de pétrole enflammés produiront une énorme pollution visible, mais on ne sait toujours pas si des sites nucléaires (installés avec l'aide de la France) ont été atteints et quelle sorte de pollution radioactive cela a engendré.

En 1994, l'ancien vice-commandant de la mission saoudienne du TNP aux Nations-Unies demande l'asile politique aux Etats-Unis et apporte dans ses valises des révélations concernant le programme nucléaire de l'Arabie Saoudite qui était engagée depuis 1975 sur l'acquisition secrète d'armes nucléaires en finançant notamment le programme militaire irakien (5 milliards de dollars en échange du partage de sa technologie nucléaire). Un programme nucléaire irakien donc, déjà financé par la France et indirectement par les USA.

En 1996, le dictateur Saddam Hussein est toujours président en Irak et la France a renoué des relations diplomatiques depuis plusieurs années, pourtant l'embargo économique (imposé par l'ONU) sévit toujours, il a fait (on a fait) aujourd'hui plus de 600 000 victimes supplémentaires, principalement des enfants morts de malnutrition.

En décembre 1998, devant le refus de Saddam Hussein de laisser contrôler son arsenal chimico-nucléaire, les USA rebombardent l'Irak, cette fois-ci avec la seule aide de l'Angleterre. En quatre jours, c'est autant de bombes qu'en 1991 qui seront lancées sur les populations de ce pays..

### ■ Lettre ouverte contre la guerre.

VSDNG, les Verts 47, le collectif Paix 47 et la LCR 47 adressent des lettres de soutien aux députés socialistes qui ont voté contre l'intervention française dans la guerre du Golfe à l'Assemblée nationale (ex. : la députée de Muret en Haute-Garonne, Mme Mignon). Pierre Mauroy, en tant que premier secrétaire du PS recevra lui aussi sa lettre dénonçant les éventuelles sanctions prises à l'encontre des députés qui ne se sont pas pliés à la discipline du parti.

Signalons qu'une partie des Verts, dont la direction était pour l'intervention militaire (voir article "Les Verts hors-course..." en avril 1991).

### 14.02. — Arrêt technique de 24 h.

Cette fois, c'est une défaillance d'un composant électronique au niveau du pilotage du réacteur qui oblige à la mise en veilleuse de la centrale.

### Mars. — Europe et nucléaire. Une brèche est ouverte dans le monopole d'EDF-GDF

« L'Europe est dépendante énergétiquement à 49 % du reste du monde et à 70 % en énergie fossile d'uranium, ces chiffres étant en progression. »

### ■ Le Parlement européen contre le nucléaire ?

En adoptant la résolution "Jensen" adoptée en Commission de l'environnement, et la résolution "Lannoye"\* , le Parlement européen vient de donner un signal de politique majeur de défiance vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Considérant que le remplacement des centrales thermiques par du nucléaire n'est « ni économiquement judicieux, ni souhaitable » et qu'en aucune façon « le nucléaire n'est une réponse satisfaisante à l'effet de serre », le Parlement européen vient de reprendre à son compte l'analyse des Verts. En prônant une tarification dissuasive pour les surconsommations d'énergie, ainsi que le principe d'une « responsabilité civile intégrale et illimitée », la position du Parlement européen implique, à terme, un surcoût important pour le kWh nucléaire.

Enfin, en proposant un abaissement drastique des normes de sécurité et leur harmonisation pour les centrales électriques (donc nucléaires) au niveau le plus élevé, il condamne la France à devoir s'aligner sur la RFA. Un dernier élément, et non des moindres, consiste en la demande que soit suspendue la filière du retraitement et la fabrication du combustible mixte ( Melox).

\* La résolution Lannoye a été adoptée par 111 pour, 69 contre et 10 abstentions. Le texte de cette résolution est disponible auprès du service doc. des Verts (extrait de *Vert-Contact*, n° 204).

### ■ La Commission européenne de Bruxelles contre le nucléaire ?

• Economie et monopole : En 1991, Bruxelles veut ouvrir une brèche dans les privilèges d'EDF et de GDF (voir suite le 21.12.1996). La Commission Européenne de Bruxelles a décidé de mettre le gouvernement français en demeure de supprimer avant deux mois les droits exclusifs sur le commerce du gaz et de l'électricité dont elle a accordé le monopole à EDF-GDF. Huit autres pays de la Communauté vont recevoir une mise en demeure identique. C'est un premier pas vers la libération complète du marché européen de l'énergie. Cette mise en demeure résulte du fait que les Douze sont restés sourds aux premiers appels du pied lancés dès 1988 par la Commission. Deux solutions possibles :

- Une négociation avec Bruxelles pour un aménagement "en douceur" de ces monopoles.
- Une comparution devant la Cour européenne de justice. La cour a rendu un arrêté en octobre 1997 déclarant comme légaux les monopoles d'importation et d'exportation de gaz et d'électricité par GDF et EDF.

Le choix pour un marché intérieur de l'électricité fut facilement adopté. L'énergie nucléaire demeure à ce jour la seule source d'énergie qui ait fait l'objet d'un effort commun à l'échelle de l'Europe. La Communauté lui a ainsi offert des atouts concurrentiels inespérés. Par exemple en se portant au secours d'un secteur français lourdement endetté, en autorisant finalement EDF à brader à ses voisins jusqu'en 1997 son trop-plein d'électricité nucléaire.

La Commission européenne de Bruxelles est chargée par les Etats-membres de la mise en place du Marché Unique, c'est à dire une libéralisation du marché basé sur le sacro-saint principe de la libre concurrence. Il lui est donc nécessaire de garantir la libre circulation des biens et des personnes, donc de développer les moyens généraux de communications et de transports de la marchandise (humaine comprise).

En matière d'énergie, la Commission prône la centralisation de la production et la rentabilisation de méga-centrales mais se doit de préserver la sécurité en approvisionnement du consommateur. Pour ce fait, il lui est nécessaire de briser tout les monopoles (de production et de transport) et de mettre en place une interconnexion des ces même systèmes de production et de transport. Il s'agit de favoriser l'interconnexion européenne et transeuropéenne des réseaux gaziers et électriques. L'approvisionnement se faisant bien sûr moyennant un droit de passage ou droit de transit, amenant des entreprises distributives à effectuer du transport pour un tiers. Ce système permettant par exemple au Portugal de recevoir du gaz norvégien ou à l'Irlande de l'électricité française.

Un système qui permet, quand le coût des centrales est trop élevé ou que la réglementation en matière de protection de l'environnement est trop draconienne dans un pays, de produire ailleurs dans des régions "favorables" et de consommer chez soi en pays dénucléarisé. Exemple : l'Allemagne qui investit dans le nucléaire français ou le producteur électrique italien (ENEL) qui envisage de "décentraliser" sa production nucléaire dans les pays de l'Est.

#### • Le gaspillage de l'énergie :

- Grosse production centralisée et transports longs impliquent moindre rendement et pertes de charge importante donc consommation d'énergie primaire supplémentaire : gaspillage.
- L'instauration du Marché Unique verra les pays producteurs se battre pour vendre à bas prix leurs surplus électrique aux pays où l'énergie est chère. Ceci amènera une baisse des tarifs désavantageant le petit consommateur en faveur du gros et donc encouragera aussi le gaspillage de l'énergie.

Et pour finir qui va payer ? A quelle sauce les contribuables vont-ils être mangés ?

"Soucieuse" de la sécurité et du respect de l'environnement, en particulier de la préservation de la couche d'ozone, la Commission européenne prévoit l'harmonisation de la taxation (s'alignant sur le plus petit dénominateur commun) des différentes sources d'énergie des pays membres. Cela veut dire :

- Soit un impôt sur les émissions de CO<sub>2</sub> (générateur d'effet de serre) amenant une réduction de leur production, ne s'appliquant pas aux centrales nucléaires.
- Soit un impôt sur la consommation d'énergie fossile en vue d'en faire l'économie et de développer les énergies renouvelables.

Le haut niveau du prix de l'énergie amenant une économie de cette énergie et permettant de mettre du capital de côté pour l'investir dans le surcoût des centrales (démentellement, accident éventuel...).

La réalité, quel que soit le choix européen, est que ce sont sur les "petits ménages" que se reportera le surcoût d'exploitation des centrales. La dernière baisse du prix du kWh en 1997 favorisant les grosses industries par rapport au petit consommateur montre bien, malgré la baisse effective du prix, que ce sont encore les petits qui trinquent, comme à l'accoutumé.

[Infos tirées de *La Tribune* du 21.03.1991 et de *Courrier International* (hors-série sur l'écologie, 05.1992)].

#### 14.03. — Pastilles d'iode (voir le 12.12.1996).

Ce jour, Michon le directeur de la centrale écrit au préfet de région pour l'informer qu'un stock de 96 000 comprimés d'iode est entreposé sur le site pour être utilisé éventuellement par la population en cas de nécessité. Ce stock est distinct de celui prévu pour le personnel EDF. L'ensemble des pastilles est disponible au local de repli de Golfech. EDF conserve en permanence au niveau national 1 500 000 comprimés prêts à l'emploi.

#### 21.03. — Accident de travail sur la tranche II.

Deux ouvriers font une chute grave et sont transférés à l'hôpital de Montauban. Leurs vies ne sont pas en danger. Le lendemain, l'accident sert de motif pour un mouvement de grève de 24 h d'un millier d'ouvriers de la centrale. Les grévistes veulent protester contre le manque de sécurité sur le chantier.

#### 26.03. — Visite à Golfech d'enfants-cobayes de Tchernobyl.

L'association France-URSS (il semble que d'autres associations aient fait la même démarche pendant cette période) a invité pour le cinquième anniversaire de l'accident, 70 enfants de Kiev pour un séjour dans notre région. Les enfants sont hébergés par des familles d'accueil et, pour une trentaine d'entre eux, par le centre EDF Marcel-Paul à Mondonville en Haute-Garonne.

Louis Paredes, le président de la Caisse mutuelle complémentaire de l'action sociale EDF-GDF déclare pour l'occasion : « Nous avons des confrères qui travaillent sur le site de Golfech. Le nucléaire et ses dangers cela nous concerne, il est tout naturel que nous fassions un geste pour ces enfants ».

Une initiative humanitaire et désintéressée... Sauf pour les requins du monde médical qui ont profité de la venue des enfants pour leur faire subir dans les hôpitaux régionaux des examens sanguins et hormonaux. Une dizaine de jeunes ont aussi visité la centrale de Golfech et ont subi d'autres examens du Dr Fenolland. Examens plus approfondis avec des appareils de haute précision que l'on ne trouve que sur les sites nucléaires. D'autres enfants du même groupe ont passé les mêmes examens à la centrale de Bugey et au SCPRI à Paris. C'est le professeur Pellerin qui centralisa les résultats. Pourquoi ? Officiellement, pour donner un traitement curatif aux enfants ; permettez-nous d'en douter.

Toulouse étant jumelée avec Kiev, Dominique Baudis (maire de Toulouse) n'a pu que se fendre d'un énième message de solidarité : « ...Je tiens au nom de la population et en mon nom personnel à vous adresser un message de sympathie et de solidarité pour toutes les familles durement éprouvées. Comme vous le savez, la ville de Toulouse a accueilli un groupe de jeunes soviétiques victimes de l'accident. Ce séjour s'est déroulé dans de très bonnes conditions, j'espère que les enfants en garderont un bon souvenir et que leur santé s'en trouvera améliorée grâce aux soins pratiqués par nos équipes médicales ». Cynique Dominique...

Le 26 avril, *La Dépêche* de Baylet titre un article : « Tchernobyl... Et si cela nous arrivait ? Dans le cas improbable où une catastrophe nucléaire surviendrait en France, quelles sont les mesures prévues pour protéger les populations ? » Yvette Chassagne, la présidente de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) répond : « Evacuation pour certains et confinement pour les autres... » Puis on enverra nos enfants en vacances dans l'ex-URSS ; sinistres gouvernants.

Un dossier sur les conséquences de Tchernobyl, cinq ans après est publié dans la dernière *Gazette Nucléaire* de juillet 1991. Il est possible de l'obtenir en écrivant au GSIEN – 2, rue François-Villon 91400 ORSAY .

Avril. — **Menaces anonymes, contre les partenaires EDF, d'un projet « Son et lumière » à Golfech.**

Il semble qu'EDF ait voulu organiser un festival « Son et lumière » à la centrale. Des professionnels de l'art ont été contactés pour l'occasion. Certains ont reçu en guise de hors-d'œuvre deux lettres anonymes pleines de suggestivité parlante. Mieux vaut prévenir que guérir, le spectacle à la centrale a été tué dans l'œuf. La représentation est annulée pour le moment.

Ci-joint, les deux lettres du corbeau antinucléaire.



### ■ « Les Verts hors course dans la lutte antinucléaire »

« Dans le Sud-Ouest, les Verts, représentés par deux organisations régionales, les Verts Aquitaine et les Verts Midi-Pyrénées, n'eurent jamais vis-à-vis de Golfech une position homogène. Certains de leurs leaders se gardèrent bien d'inclure l'opposition au nucléaire dans leur profes-

sion de foi électorale et dans leur discours écolo-socio-politique, tels Gérard Onesta à Toulouse et Michel Duchêne à Bordeaux (voir les élections municipales de mars 1988). D'autres, au contraire, s'engagèrent pour l'abandon du chantier de Golfech, comme les Verts de Montauban

et de Moissac. Certains Verts militèrent dans la coordination Stop-Golfech. Les groupes départementaux du Lot, de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne étaient dans le collectif d'associations ayant déposé une requête au tribunal administratif pour sursis à exécution à l'encontre des arrêtés interministériels autorisant les rejets radioactifs de la centrale .

Une dissension larvée était toutefois apparue, surtout chez les Verts Midi-Pyrénées, à l'occasion de l'occupation d'une tour de refroidissement par les 5 militants (es) du collectif Paix et de VSDNG en juin 1989.

Antoine Weachter, à ce moment le grand pape du Parti, avait pu éviter l'empoignade en tenant un discours convenablement antinucléaire.

En 1990, la tendance modérée du parti-pris de l'ampleur du fait du politicisme exercé par les "petits chefs", du fait du notabilisme des "gros" élus (les députés européens G. Onesta, Y. Frémion, A. Weachter...), du fait de l'entrisme de gens de gauche (comme Juquin) ou de droitistes, du fait du départ de "militant(e)s de terrain"... Cette dérive du Parti put se constater aux "journées d'été" des Verts tenues à Lourdes, où les problèmes écologiques régionaux furent soigneusement évacués.

La dérive et la cassure finale du Parti eurent lieu à l'occasion de la crise puis de la guerre du Golfe. En novembre l'AG nationale, tenue à Strasbourg, n'aborda pas le problème du Koweït.

Le Parti s'était toutefois prononcé contre l'intervention militaire. Un des porte-parole des Verts, Jean Brière (spécialiste de médecine nucléaire et membre du Comité Malville de Lyon) alla jusqu'à appeler au soutien des dockers de Marseille qui faisaient grève pour bloquer l'embarquement de matériel militaire.

Mais en janvier 1991, quand le gouvernement s'engagea dans la guerre, la tendance modérée des Verts se positionna pour l'acceptation des "frappes" contre le "diable" Saddam Hussein.

Les trois porte-parole du Parti, A. Weachter, C. Brodhay et N. Bouilly désavouèrent l'appel à la désertion lancé par Gilles Perrault : « Non à l'incivisme ! » s'écrièrent-ils. « Les paroles de Gilles Perrault ont dépassé sa pensée », renchérit Weachter à la télé.

Les droitistes et les "Verts-roses" se rejoignirent, les premiers par conformisme, les seconds par solidarité avec la gauche au pouvoir.

Alain de Swarte, patron de la revue *Combat Nature* et petit chef des Verts Dordogne, adopta le même raisonnement que le PS : Saddam Hussein était le "Hitler du Moyen-Orient", ne pas intervenir équivalait à un Munich, etc.

Les revues écolos *Les Réalités de l'Ecologie* et *Silence* (comprenant dans leur comité de rédaction des Verts et des non-Verts) prirent, elles, position contre la guerre ; surtout *Silence* qui titrait dans son numéro de février : « Contre la guerre - Insoumission. Désertion ».

La guerre "finie", les Verts réglèrent leurs comptes entre eux. « Les "Verts-frileux" lançèrent *Silence* en mars. Le 6 avril, lors de la réunion du comité national (CNIR) du Parti, Jean Brière eut la malheureuse idée de diffuser une analyse politique de la guerre, texte destiné à *Silence*. Les Verts politicards de gauche et de droite le descendirent en l'accusant "d'antisémitisme" (le texte parlait de "lobby sionniste") et en le faisant exclure du Parti.

"L'affaire Brière" fut le début de l'implosion des Verts. Le Parti ne fut plus qu'une arène politique où les roses et les rouges livrèrent combat contre les "autres" pour la direction du mouvement. Les militant(e)s "associatifs" et "autogestionnaires" donc antinucléaires se retrouvèrent totalement isolés et quittèrent les uns après les autres le Parti.

Le mouvement Génération Ecologie crée par Brice Lalonde vint en renfort pour briser la philosophie "ni droite ni gauche" du mouvement écologiste.

Les élections régionales et cantonales de mars 1992 furent le chant du cygne des Verts qui, ayant marchandé les fiefs électoraux avec Génération Ecologie, eurent des élus dans les conseils régionaux. Mais la question nucléaire avait été évacuée dans la campagne électorale... En Midi-Pyrénées le combat des chefs se poursuivit même entre élus : le groupe des Verts du Conseil régional éclata en deux fractions rivales !

Henry Chevallier : responsable des Verts du Gers de 1986 à 1990 et membre du bureau, secrétaire adjoint, des Verts Midi-Pyrénées de 1988 à 1991, membre de la Coordination régionale Stop-Golfech.

Voir aussi sur le courant électoraliste, le 22.03.1992, les 21 et 28.03.1993 et en août 1995.

28.04. — Enterrons le nucléaire avant qu'il ne nous enterre. Rassemblement anti-nucléaire.

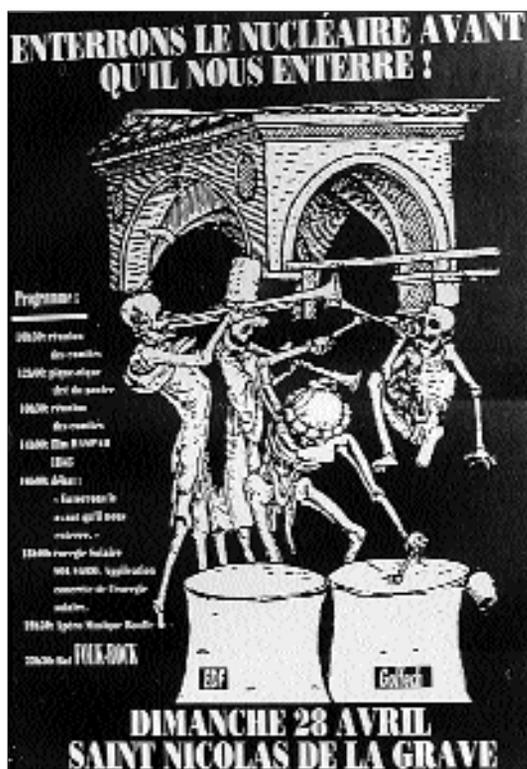
Stop-Golfech et VSDNG organisent une journée d'information et de débat contre le nucléaire au bord du lac de Saint-Nicolas-de-la-Grave à 20 km de la centrale. Trois à quatre cents personnes s'y retrouvent. La coordination de ce jour réunit une trentaine d'associations. Le mot d'ordre est de tenir bon...

### ■ Le journal « Stop-Golfech »

C'est à l'occasion de ce rassemblement que VSDNG publie le n° 1 de son nouveau journal d'information. Il a pour titre *Stop-Golfech*. Ci-joint, deux petits articles de présentation et un extrait de texte sur une initiative de contacts internationaux.

#### Pourquoi ce journal ?

« ...La continuité de la lutte antinucléaire passe par l'information des événements autour de Golfech, mais aussi sur les autres sites en France et à l'étranger. Ce journal veut être l'écho de la lutte antinucléaire locale, un lien entre les associations et les individus. Il doit être un outil pour toucher le plus grand nombre de personnes près du site. Une page sera réservée aux alternatives, une autre à une revue de presse sur l'énergie nucléaire. Nous souhaitons que vous participiez par vos articles, vos idées, vos questions, vos informa-



tions (manifestations, soirées, actions diverses,...). Alors TOUS A VOS PLUMES ; les antinucléaires, malgré le démarrage de Golfech sont toujours vivants... »

*Stop-Golfech*

#### Plus j'habite près de Golfech, moins j'ai droit à l'information...

« Le problème d'information sur l'énergie nucléaire en France n'est pas nouveau, mais ce qui la caractérise le plus est son inexistence. Plus on s'approche d'un réacteur nucléaire, moins l'information a droit de cité et, comme en France la densité de ces installations est la plus importante au monde, vous pouvez vous-même en tirer les conclusions qui s'imposent...

Un petit exemple pour éclairer cet état de fait. Stop-Golfech prend contact avec le maire de Golfech pour demander à la municipalité de nous louer sa belle salle des fêtes le dimanche 28 avril. Nous lui expliquons notre intention de voir s'y dérouler notre forum d'information sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. Nous avions, au préalable,

vérifié que la salle était libre ce jour-là ; elle l'était ! Le maire de Golfech, M. Calafat, ne peut pas prendre la décision, dit-il sans en avertir le conseil municipal, ce qui est normal. J'espère qu'il en est ainsi pour chaque décision. Donc, après une discussion au conseil, notre demande est rejetée, motif : « La centrale de Golfech fonctionne bien... et le maire ne veut pas de troubles dans sa commune ».

M. Calafat, normalement vous faites partie des personnes qui sont averties dès qu'il y a problème sur le site. Alors, ou bien on vous oublie et vous êtes sourd, ou bien vous êtes de mauvaise foi. Cette deuxième hypothèse pose des problèmes à ce qui reste de démocratie dans notre pays... »

A. Crouzet.

#### Contacts internationaux

« Le début de mes activités au sein de l'Association remonte à juin 1989. Quand nos amis sont montés sur la tour, j'ai pensé pouvoir me rendre utile en essayant de porter les nouvelles de l'évène-

ment hors de France. Mes comptes rendus ont paru dans plusieurs journaux antinucléaires, notamment *Wise-International* et j'ai commencé à nouer des contacts avec des groupes antinucléaires, non

seulement dans les pays anglophones mais aussi d'Europe du Nord où on parle couramment l'anglais, et plus récemment des pays de l'Est. C'est ainsi que j'ai réalisé qu'en dehors des gros pépins d'EDF ou de l'universellement connu et honteux Superphénix, il circulait à l'étranger très peu d'informations sur le nucléaire en France. Ce qui m'a décidé à éditer, avec mon ami Roger, un petit journal irrégulier en anglais pour raconter les péripéties de la lutte à Golfech et la situation en France.

Depuis, au cours de plusieurs voyages, j'ai pu rencontrer bon nombre de mes interlocuteurs et nouer des liens qui ont beaucoup servi ensuite pour faire circuler les informations et surtout mettre des gens en relation. Evidemment, les informations VSDNG vont dans les deux sens et depuis quelque temps je traduis avec l'aide de Marie-Noëlle des informations utiles pour le compte d'associations et de journaux écologistes. »

Jim Rowe.

16.05. — Une femme Premier ministre pour la première fois dans l'histoire de France. Edith Cresson (PS) à la barre jusqu'au 31.03.1992. Elle conserve Lalonde et le nomme ministre de l'Environnement. Dominique Strauss-Kahn (PS) accède au ministère de l'Industrie et du Commerce.

#### 08.06. — Relance du programme électronucléaire.

Le suréquipement électronucléaire (7 ou 8 tranches de trop), compte tenu du vieillissement des premiers réacteurs et de leur mise sous sarcophage, devrait être résorbé avant la fin de ce siècle (XX<sup>e</sup> après Jésus-Christ). La mise en service de nouvelles tranches sera donc nécessaire pour satisfaire les besoins de la logique engagée depuis le début de l'ère atomique. Les délais de construction des installations étant de 7 à 8 ans, une nouvelle tranche doit être engagée dès 1991. Son implantation se fera sur le site de CIVAUX dans le département de la Vienne (voir chronologie le 24.12.1997).

#### ■ Un petit point sur Civaux



Carte postale éditée par Stop-Civaux.

« Nos amis de STOP-CIVAUX avaient le moral un peu bas, ce week-end du 8 et 9 juin, pour les journées de l'environnement (près de Poitiers). Ils venaient d'apprendre que la commande de la cuve du premier réacteur était officiellement signée. Pour eux, l'accession au poste de Premier ministre de Madame Cresson, maire de Châtelleraut, ville en aval et proche de Civaux, ne fait qu'accélérer le processus. Il faut noter, que, pour Civaux, le rôle des politiques a été favorable au nucléaire. En 1980, monsieur René Monory, alors ministre de l'Economie et des Finances, annonce le projet de la centrale, sans doute pour dynamiser l'économie de la Vienne. Mais ce projet n'existait pas dans les cartons d'EDF. A cela une bonne raison : le choix technique de Civaux est une aberration, en dehors de tous les arguments contre le nucléaire. Ce projet est beaucoup trop important pour la Vienne, rivière à faible débit avec des étiages très importants en été et en automne, avec de fortes crues. Son débit peut varier de quelques mètre-cube/seconde à plus de mille mètre-cube/ seconde. Il connaît une très grande irrégularité. Son débit moyen annuel est 74 m<sup>3</sup>/s, son étiage moyen est de 23 m<sup>3</sup>/s, de 17m<sup>3</sup>/s une année sur deux, inférieur à 8m<sup>3</sup>/s une année sur cinq et inférieur à 6m<sup>3</sup>/s une année sur dix. Devant ces chiffres, on peut se demander à quelle normes de dilution, les rejets des effluents chimiques et radioactifs vont être mangés à Civaux.

A Golfech, sous l'action des antinucléaires, lors de l'enquête publique concernant les rejets, nous sommes alignés sur les normes de Cattenom. Si le débit de la Garonne est inférieur à 40M<sup>3</sup>/s, la centrale ne doit plus rejeter les effluents mais les stocker. A Civaux, des bassins de rétention devront être énormes pour pouvoir faire face à ces faibles débits. A Civaux aussi, EDF propose de restituer l'eau évaporée pendant les mois les plus chauds, cela est possible grâce à ses nombreux barrages (tel Vassivière). Mais Civaux deviendra concurrentiel aux besoins du Limousin pour ses activités touristiques. Nous aborderons dans un autre article les autres problèmes que pose le faible débit de la Vienne.

- Pollution, réchauffement, alimentation en eau potable de la région...  
 Stop-Civaux, forte de 350 adhérents, lutte contre la centrale en faisant un travail d'information auprès des populations : en diffusant leur journal ; en lançant une campagne de cartes postales à envoyer au président de la République, pour dire non à Civaux (vous pouvez en commander à l'adresse ci-dessous) ; en cherchant à renforcer les relations avec Stop-Nogent, Stop-Malville, et les sites d'enfouissement des déchets.

De quelque manière que se soit, faites-leur part de votre soutien. Si Golfech fait partie des centrales de trop, cela est encore plus vrai pour Civaux. »

Claudine V. (extrait de *Stop-Golfech* n° 2).

#### 16.06. — Pause week-end à Golfech.

La consommation électrique régionale est en baisse pour le week-end, c'est la raison que donne EDF pour arrêter la centrale. Logique, non ?

#### 22.06. — Nouvel arrêt de 48 h.

Pour contrôler et expertiser une soudure sur un circuit de sécurité. Banal. A moins que ce soit encore en raison de la baisse de consommation électrique régionale. Voir les explications dans le texte de VSDNG du 26.06.

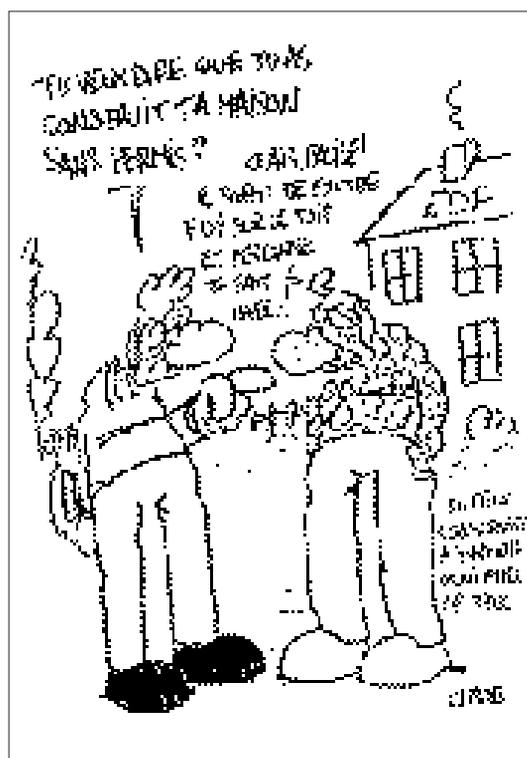
#### 26.06. — L'intox habite au Numéro Vert de la centrale (0800.03.04.08)

En réponse au bêtisier d'EDF : ci-joint un communiqué de presse de VSDNG et un texte de Laure Herrier (agréée de biologie et de géologie) écrit pour la SEPANSO.

#### Le numéro vert de Golfech, c'est de la désinformation

« Le numéro vert de la centrale de Golfech se veut être un outil de communication et d'information. Mais si nous recoupons les informations et les observations, nous réalisons qu'EDF pratique le mensonge systématique : une véritable désinformation.

En effet, VSDNG enregistre tous les messages du numéro vert. D'autre part, certains de ces militants notent tous les événements intervenants lors du fonctionnement (fumée, bruit, débit de la tour



Carte postale éditée par Stop-Civaux.

de refroidissement...). A ce jour, c'est le bêtisier du numéro vert de la centrale que nous avons collectionné. Cela pourrait faire rire, mais face aux risques que représente le nucléaire, cette désinformation dénote le mépris dans lequel EDF tient la population.

Voici deux exemples de désinformation :

1) Le numéro vert de la centrale de Golfech nous « informait » au mois de mai que le kWh français était 40 % moins cher que le kWh allemand. Ce

numéro vert « omettait » de dire que le kWh allemand inclut :

- Les frais d'assurances en cas d'accident. En France les accidents sont assurés par l'Etat, donc par nous...

- Une plus grande part des frais de démantèlement de la centrale après 25 ans de fonctionnement,

- Une plus grande part des frais de recherche.

Dans le prix du kWh, ne sont pas non plus pris en compte :

- Le coût des frais de la dette

- La gestion des déchets radioactifs.

Une étude américaine a calculé le prix de revient des différentes formes d'énergie :

Economiser l'énergie coûte 30 à 50 % moins cher que de la produire !

2) Le numéro vert annonçait au début du week-end du 22-23 juin un arrêt pour 48 h en raison de la faible demande en électricité (encore une preuve que Golfech n'est pas rentable économiquement...)

### L'intox d'EDF...

« 75 % de l'électricité est fournie par le nucléaire... Le nucléaire c'est l'indépendance assurée, le nucléaire c'est la réponse à l'effet de serre ».

La réponse de Laure Herrier : « Il nous semble opportun maintenant d'apporter les rectificatifs qui s'imposent. Si l'Etat français, au premier rang mondial du « tout nucléaire » affirme haut et fort que l'électricité d'origine nucléaire représente près de 75 % de la production électrique française, cette énergie ne représente que 14 % de sa consommation totale d'énergie.

« Le nucléaire ne nous sauvera donc pas de la catastrophe énergétique et climatique du XXI<sup>e</sup> », telle est la conclusion aisément déductible d'une lecture critique du mémento sur l'énergie édité par le CEA.

Et Claude Boyer des Verts de poursuivre : « En comparant les réserves d'uranium aux réserves en autres sources d'énergie non renouvelables, on s'aperçoit que l'uranium ne représente que 1,5% de la totalité des réserves énergétiques du sous-sol de la planète ». C'est donc une énergie très marginale ? La propagande du « nucléaire contre l'effet de serre » est à classer au même degré d'absurdité que le slogan « le nucléaire ou la bougie ». La construction de ces gigantesques appareils que sont les centrales n'a-t-elle pas engendrée l'émission de gaz carbonique ? Golfech = Radioactivité par les effluents radioactifs liquides et gazeux auxquels il faut ajouter

Mais le 23 au soir, il annonce un problème de soudeuse défectueuse dans un circuit de sécurité. La presse du lundi fait état d'un arrêt de trois jours pour réparation et vérification.

Or, il faut savoir que la centrale était déjà arrêtée le week-end précédent, du vendredi au lundi matin, et que, le numéro vert parlait d'un « fonctionnement très satisfaisant correspondant aux prévisions ». De notre côté, nous avons noté le lundi 17 juin une fumée au dessus du bâtiment de l'alternateur ; un bruit se fit entendre vers 9 h 15, le même jour (bruit lié au redémarrage). Le mardi de 9 h à 11 h, une fumée s'éleva au dessus du réacteur. Selon le maire de Golfech et la préfecture, cet arrêt serait dû à un problème dans le circuit secondaire. Voilà donc l'outil performant, au fonctionnement satisfaisant, qu'a laissé Monsieur Michon. L'information est gratuite et nous en avons pour notre argent !!! »

VSDNG

les déchets nucléaires. De « la naissance à la tombe », le parcours nucléaire est donc extrêmement périlleux.

- 420 ha des meilleures terres alluviales de la Garonne ont été définitivement soustraits à la culture. Les centrales (5 en surnombre au moins) sont des dévoreuses d'espace rural. Mais qui s'en soucie ?

- Environnement fortement dégradé par l'implantation de lignes à très haute tension (400 000 volts), lignes dont on connaît mal les effets électromagnétiques sur les êtres vivants

- Populations prises en otages, non informées. Les médecins ne reçoivent aucune formation post-universitaire sur les dangers du nucléaire. Les énormes dossiers, à la prose hermétique, de la CLI dorment dans les placards.

Malgré les simulations de crise dans le cadre du Plan particulier d'intervention, qui ont lieu, dit-on, deux fois par an, la population ne saurait pas réagir en cas d'incident ou d'accident. Ce serait le « sauve-qui-peut », la pagaille. Aucune structure d'accueil n'est prévue.

Tchernobyl est toujours là pour nous rappeler que les conséquences d'une erreur, malgré toute la vigilance exercée par les responsables directs, pourraient être catastrophiques, à l'échelle du département, de la région, de la nation... »

## ■ Fissures sur les réseaux d'injection de sécurité

### Les RIS : une information du Comité Stop-Nogent paru dans le *Combat syndicaliste*

« Le 22 juin, alors que le réacteur n° 2 de Belleville sur Loire était à l'arrêt pour recharge de combustible, des fissures ont été détectées sur deux tuyauteries des Réseaux d'Injection de Sécurité. Un examen rapide d'autres réacteurs du même type a révélé des fissures analogues, Nogent 2, Golfech 1, Cattenom 1,2,3 et 4, Paluel 1, 2 et 3, Saint-Alban 1 et 2, et Flamanville.

Il s'agit d'un problème consécutive à une fatigue du métal, due à des phénomènes vibratoires dont EDF ne semble pas être en mesure de déterminer l'origine.

Le parc des 900 MW est en cours de vérification. Les tuyauteries fissurées peuvent éclater au moment de l'injection de sécurité, rendant inopérante cette ultime procédure d'arrêt de la réaction en chaîne. »

### 29.06 — Le nucléaire ne supporte pas la poésie.

Les gendarmes de Valence-d'Agen ont interpellé et dissuadé le poète Hervé Couasson de s'attaquer à l'ascension d'une des tours de la centrale. En effet, comme tout bon poète qui se respecte, l'homme envisageait à son habitude d'aller dire ses vers en haut de la centrale. Il s'était déjà fait remarqué sur les toits de l'ambassade d'Iran, celle des Etats-Unis et du palais de justice à Paris.

### Juillet. — **Golfech : 1 an déjà...**

Un an après la mise en route, voici à l'aide de trois textes, une sorte de bilan-perspective sur le fonctionnement de la centrale. Le premier d'André Crouzet extrait de *Stop Golfech* n° 2. Le second, d'Alexis Calafat (maire de Golfech et vice-président de la CLI) issu de la *Lettre 101*, une revue du ministère de l'Industrie. Le troisième est écrit par Laure Herrier, extrait de *Stop Golfech* n° 2.

### Golfech : un an de fonctionnement

• 2 521 heures d'arrêt, 2 092 heures de fonctionnement, bilan « globalement positif »...

« Ce bilan est bien à l'image de l'industrie nucléaire française. Les arrêts sont supérieurs au fonctionnement du réacteur et tout ce beau monde tire des conclusions globalement satisfaisantes. Il est vrai qu'ils ont pris de mauvaises habitudes. Un déficit croissant, atteignant plus d'un an et demi de chiffres d'affaires (du jamais vu dans l'industrie). Une politique de dealers d'électricité vis à vis des autres pays européens, leur faisant signer des contrats sur l'étranger à un prix du kilowattheure inférieur au prix de revient.

Ce bilan ne peut certes pas servir de référence, bien que, comme exemple à ne pas suivre, cela pourrait le devenir.

Venons-en à notre centrale et à son bilan d'exploitation après un an de « fonctionnement ». L'éditorial de son directeur d'exploitation, Daniel MICHON, est un résumé ubuesque de son contenu : « Challenge réussi pour Golfech 1 : le démarrage s'est effectué d'une manière très satisfaisante ». Propos peu responsable, voir ridicule, quand on sait que dans la nuit du démarrage le 24.04.1990, eut lieu le premier arrêt d'urgence et que le 27 il y eut un déclenchement d'une balise de contrôle de l'eau, confirmé par la préfecture et le laboratoire

vétérinaire de Montauban chargé du contrôle. Ainsi plus de 15 incidents importants (dont on peut trouver le classement dans notre dernier numéro) émaillèrent cette année de fonctionnement dont on a vu plus haut que les arrêts furent plus importants que le temps d'exploitation.

De plus, le SCSIN vient de mettre à jour une nouvelle anomalie générique : des soupapes de surpression du circuit secondaire sont défectueuses dans la plupart des réacteurs en fonctionnement et doivent être changées, soit une trentaine environ. Une anomalie qui aurait pu avoir des conséquences très graves en cas de problèmes de surpression du réacteur.

Notons d'autre part qu'à Golfech, 95 incidents dits mineurs furent déclarés officiellement à l'administration.

• *L'environnement* (extrait du bilan) :

« Pendant toute cette période d'essai, la centrale nucléaire s'est inscrite délibérément dans une politique de respect de l'environnement »

M. Michon, nous n'avons sans doute pas la même échelle dans le respect de l'environnement. Nous avons fait à plusieurs reprises des prélèvements d'algues et de sédiments dans la Garonne pour étudier le taux de radioactivité dans l'eau. Dès

notre première analyse, nous avons mis en évidence un taux d'iode 131 certes en dessous des normes autorisées actuellement mais non négligeable. Responsables de la centrale et responsables des centres de médecine nucléaire toulousains s'en renvoient la paternité. Le fait est que de l'iode 131 se retrouve dans le fleuve et cela est inadmissible, sans compter les tonnes d'acide sulfurique et les résidus de métaux lourds déversés quotidiennement.

Les responsables de Golfech se targuent de plus de 1 500 contrôles dont 1 157 dans l'environnement sans problèmes significatifs. Nous aimerions pouvoir en disposer et nous faire une opinion à ce sujet, n'ayant nulle confiance envers les juges et partie de l'atome.

• *Incidents (extraits du bilan) :*

« L'année 1990 nous a obligé à gérer un certain nombre d'événements délicats et variés ».

Pour le responsable de Golfech 1, les sabotages et les contraintes imposées par le SCSIN de M. Laveyne sont du même ordre. Il est vrai qu'EDF supporte mal la contrainte donnée par les responsables du ministère de l'industrie pour veiller à plus de sécurité au sein des installations :

- Changement des piquages d'instrumentation avant le démarrage,
- Nettoyage des boues au niveau des plaques tubulaires dans les générateurs de vapeur,
- Vérification périodiques des installations.

Tout cela est difficilement compatible avec le souci de rentabilité de l'exploitant EDF, surtout après les

prises de position alarmistes du directeur du SCSIN déclarant l'accident possible vu l'usure prématurée des générateurs de vapeur et contraignant EDF à changer ceux-ci dans les prochaines années. Le coût de cette opération est très important (300 millions de francs par générateur de vapeur) et nécessite une planification sur des dizaines d'années au risque que survienne l'accident sur des générateurs trop usagés.

Pour conclure, un petit exemple sur la transparence d'EDF. Nous avons demandé, par l'intermédiaire de la CLI, que nous soit communiqué le prix de vente du kilowatt vendu au Portugal, réponse d'EDF lors de la réunion du 12 avril 1991 : « Nous vendons avec une marge confortable variant de un à cinq ».

Le même jour, nous avons demandé une réponse exprimée en centimes par kilowatt. Pas de réponse d'EDF ?

Nous savons pourtant par l'INESTENE que les acheteurs portugais du courant de Golfech ont signé un contrat sur les bases de 15 à 19 centimes du kilowatt alors que EDF annonce son seuil de rentabilité à 22,5 centimes du kilowatt, prouvant ainsi une conduite de vente à perte interdite par la réglementation européenne et qui fait l'objet d'une procédure judiciaire à son encontre. Suréquipée, EDF n'a d'autre possibilité que de vendre coûte que coûte ses kilowatts, produits à l'étranger pour essayer de récupérer une partie seulement de ses investissements. »

André Crouzet.

## Centrale nucléaire de Golfech, une Commission locale d'information en activité

• *Entretien avec Alexis Calafat.*

— *Lettre 101* : Un an après son démarrage, comment la centrale nucléaire de Golfech est-elle perçue par la population locale ?

— *Alexis Calafat* : Lorsque le panache fume tout le monde est rassuré, dès qu'il disparaît l'inquiétude s'installe dans la population. La mairie reçoit des appels pour connaître les raisons de l'arrêt et savoir s'il s'agit d'un incident. Nous leur répondons à partir des données que la centrale fournit à la mairie et à la Commission locale d'information.

— *Lettre 101* : Vous êtes vice-président de la Commission locale d'information ; quelles sont vos préoccupations essentielles ?

— *A.C.* : Pouvoir contrôler les résultats des actions d'Electricité de France. Nous organisons fréquemment des réunions au cours desquelles nous examinons les aspects techniques du fonctionnement. En 1990 les problèmes de filtre à sable nous ont particulièrement occupés. De plus nous suivons les résultats des mesures dans l'environnement

d'Electricité de France. Notre troisième préoccupation est de rester en contact avec la centrale pour nous tenir informés des événements. Actuellement un projet de convention d'information est à l'étude entre la commission locale et Electricité de France du même type que celle existant entre la préfecture et EDF.

— *Lettre 101* : Comment diffusez-vous les informations que vous fournit la centrale ? Y a-t-il une attente particulière de la population ?

— *A.C.* : Il faut pouvoir répondre aux appels individuels, ce qui rassure les gens qui nous sollicitent. Il est important qu'ils trouvent un interlocuteur et que je ne réponde pas : « je ne sais pas ». Bien souvent ils cherchent seulement à vérifier les messages obtenus à partir du numéro vert d'EDF. C'est d'autant plus fréquent en ce moment que les récents attentats ont réveillé l'inquiétude de la population alors que le démarrage s'était bien passé.

— *Lettre 101* : Vous-même, êtes-vous inquiet ?

— A.C. : Non, j'ai confiance en la technique et je sais que la DRIRE contrôle EDF. Je suis quand même conscient qu'on n'est pas à l'abri d'un incident. D'où des plans d'intervention des pouvoirs publics.

— *Lettre 101* : Mais les gens connaissent-ils le contrôle de l'Etat ?

— A.C. : Non pas trop ! Les gens savent plus ou moins qu'il existe un contrôle mais ne font pas la différence entre celui de l'Etat et celui d'EDF. Peut-être pourriez-vous davantage faire connaître au

public, sur des exemples précis, que vous êtes amenés à refuser des choses à Electricité de France.

— *Lettre 101* : Vous préparez-vous à une situation d'accident ?

— A.C. : Oui... La Commission locale d'information n'a pas d'action en cas d'accident. C'est le préfet qui s'en occupe, en revanche nous analysons les dispositions prévues par les plans d'intervention des pouvoirs publics. Suite aux différents exercices déclenchés par le préfet nous pouvons être amenés à proposer des améliorations de ces plans.

## Les Corbicula en Garonne

« Dans l'édition du samedi 15 juin dernier, *Le Petit Bleu* fait état d'un problème que nous considérons comme très grave : la présence, et pis la surabondance d'un bivalve ; les *Corbicula Fluminalis* (« les envahisseurs »). Ce bivalve se présente un peu comme les coques (les *cardium*) marines.

Contrairement à l'affirmation que nous relevons dans cet article, la corbicule était absente du site de Golfech il y a trois ans. En plein été 1990, au cours de prélèvements de plantes aquatiques aux fins d'analyses d'éléments radioactifs, l'équipe de VSDNG avait trouvé de véritables lits de coquilles vides en rive gauche principalement, à cent mètres environ des émissaires de la centrale nucléaire de Golfech ? Nous en avons trouvé en abondance dans la Garonne, plus en aval.

Il est exact que la multiplication de cette espèce fut suivie depuis les côtes africaines, puis au Maroc, dans le Tage, et enfin dans la Garonne et la Dordogne. Le Lot est curieusement épargné.

Le laboratoire d'Hydrobiologie de l'Université Paul-Sabatier à Toulouse (Pr Tourenq) poursuit des études approfondies sur cette espèce « nouvelle » ; mais ces études demandent du temps... En attendant, comme aux USA d'ailleurs, des problèmes apparaissent dans les stations de pompage ; le Pr Tourenq n'élimine d'ailleurs pas la possibilité que les larves de corbicules envahissent les circuits de refroidissement de la centrale nucléaire ; ces bivalves peuvent passer dans les eaux en amont (la propagation pouvant se faire par des bateaux, des oiseaux, des insectes, etc.).

Nous considérons cette éventualité comme très inquiétante. Décidément, le nucléaire présente des dangers qu'il serait irresponsable de minimiser.

Comment parer à cette subite invasion ? En Amérique, les moyens utilisés sont mécaniques : de petits robots frottent (sont-ils infailibles ?) les parois des conduites en tournant lentement, et en se déplaçant automatiquement. Des traitements chimiques ou assimilés sont à proscrire, car destructeurs d'un équilibre biologique déjà fragile. Les

prédateurs « naturels » ? lesquels par exemple ? Nous serions curieux des les connaître.

La conclusion du professeur : « L'eutrophisation <sup>(1)(2)</sup> des rivières est une des préoccupations premières d'un avenir tout proche, surtout qu'à la prolifération d'algues se rajoute celle d'espèces quasi-immunisées contre tout traitement connu ».

Qui est la cause de cette eutrophisation quasi-généralisée, sinon, entre autres, les agences de bassin, qui préconisent toujours plus de barrages en transformant un fleuve et ses affluents en grand escalier ? Un fleuve est un gigantesque organisme vivant fort complexe.

« Barrer un fleuve, c'est comme tronçonner un arbre. Les billots à terre ont perdu la vie. Les technocrates répètent les mêmes erreurs par méconnaissance du fonctionnement naturel du système fluvial » (Université Claude Bernard, Lyon 1, département biologie animale et écologie).

Les corbicules aujourd'hui, les dreissensies demain, la pollution généralisée, la contamination radioactive à l'horizon, l'avenir que nous préparent les technocrates et les politiques est amer.

PS : la DDA, organisme d'Etat, est « obligée » de payer des bureaux d'étude fort cher, étant sans doute incapable d'exécuter ce travail elle-même.

Laure Herrier  
(agrégée de biologie et de géologie.)

(1) Eutrophisation : Evolution des eaux avec perturbation de l'équilibre biologique par diminution de l'oxygène.

(2) La présence de Corbicules n'est pas forcément liée à l'eutrophisation du point d'eau. Les Corbicules vivaient en France et en Angleterre il y a 100 000 ans. Une glaciation les a fait disparaître. Celles apparues dans la Garonne correspondent à une espèce (les fluminalis) vivant en Egypte et au Proche-Orient. Elles ont pu être apportées par des oiseaux d'eau migrants. Notes en 1997 de H. Chevallier, spécialiste en mollusques.

### ■ Accident à Forbach en Moselle.

Trois ouvriers entrent dans un accélérateur de particule industriel. Ils sont grièvement irradiés.

15.08. — La centrale fait le pont.

Arrêt pour le week-end toujours "en raison" d'une baisse de la consommation nationale d'électricité.

25.08. — Sabotage contre une ligne THT.

Un pylône de la ligne 225 kV reliant la France à l'Espagne sur le plateau de Saugue au-dessus de Gédre dans les Hautes-Pyrénées a été détruit à l'aide d'explosifs. La ligne est coupée pour une quinzaine de jours. Non loin de là dans la vallée de Gistain en Espagne se tient un rassemblement international contre la future ligne 400 kV France-Espagne par le val Louron. La manifestation est appelée par le collectif No Pasaran.

■ Nuclé-art... La sculpture qui hante désormais l'entrée de la centrale de Golfech est signée Georges Saulterre... Les décors sont de Roger Hart.

01.09. — **Un de perdu, dix de retrouvés... M. Michon nous quitte. Snif ! Snif !**

Départ du directeur de la centrale Daniel Michon. Depuis septembre 1985, on s'était habitué à son petit air de fonctionnaire-directeur battu. Et maintenant il part vers d'autres aventures à EDF Bordeaux et nous laisse là son gros caca. Le malpropre...

Avec lui, c'est toute une équipe de direction qui fout le camp. Adieu les Lassus, Pierrri et autres Conrado... Vive les nouveaux ! – Jacques Régaldo : nouveau chef suprême de la centrale, ancien chef des ressources humaines sous Michon – Paul Pujol : éternel n° 2 adjoint au chef... – Catherine Milanesi : cheftaine des ressources humaines – Jean Bauer : chef de la mission gestion – André Le Corre : chef de la mission technique – Jean Marc Thisse : chef de la mission sûreté-qualité – Philippe Denis : chef de la communication. Bienvenue en enfer !

■ **Ceux de Golfech.** Informations extraites de *Golfech Magazine*, le bulletin de la CLI.

Il y a à l'heure actuelle entre 1 200 et 1 300 personnes (agents EDF compris) qui travaillent sur le site, principalement pour le réacteur n° 1. Ils se répartissent au sein d'environ 80 entreprises. Carrignon William est le président du Comité Inter-entreprise, il est aussi directeur de travaux chez Fougerolle. Le chef d'aménagement de la centrale est toujours Ellen Boujade. Il est en place depuis le début des travaux de la tranche I.

Depuis le 11.02.1991, date de la mise en service industriel du réacteur n° 1, c'est le Groupement régional de production thermique (GRPT) qui est entré en fonction. Il se composera de 500 à 550 agents pendant les périodes d'exploitation dites normales (10 % de femmes). La première équipe du GRPT est arrivée en 1985 avec son chef Lecorre suivi en 1986 de Michon, le chef de la centrale et de son adjoint Pujol. Les agents du GRPT travaillaient pour 70 % dans d'autres centrales nucléaires avant de venir à Golfech, 30 % d'entre eux viennent de centrales thermiques. 45 % sont originaires du Sud-Ouest, 31 agents viennent du Tarn-et-Garonne. 80 % habitent dans les cités EDF dans un rayon de trente kilomètres autour de la centrale. 12 % ont accédé à la propriété privée.

Au moins quatre d'entre eux sont élus dans des municipalités : - Alexis Calafat, maire de Golfech et premier vice-président du district des deux rives (réunion des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar) – George Marcalbert, contrôleur principal des travaux de génie civil, adjoint au maire de Golfech, président de l'association de parents d'élèves – Gilbert Abarnou, contrôleur principal des travaux de génie civil, maire de Bardigues (près d'Auvillar), vice-président du « district des deux rives » – André Dalat, chef du lot principal mécanique nucléaire, deuxième mandat de maire de Puylagarde (canton de Caylus, 82)

Concernant les travaux réalisés par les communes concernées par le Grand Chantier, voir chronologie du 06.06.1983 et 22.05.1987.

— Entreprises et monnaie : 80 entreprises sont présentes sur le chantier dont environ 50 % d'entreprises régionales. Soit 1 500 millions de francs de commandes engagés auprès des entreprises régionales (conditions économiques de janvier 1982) ainsi répartis : Tarn-et-Garonne, 570 MF ; Midi-Pyrénées, 770 MF ; Lot-et-Garonne, 160 MF.

— Effectif du chantier :

Juin 1989 :

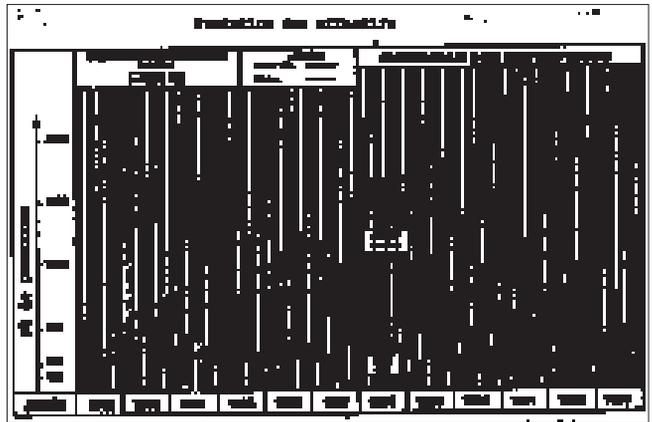
1 300 personnes

(dont part régionale moyenne : 70 %).

Décembre 1989 :

1 000 personnes.

L'évolution prévisible des effectifs jusqu'à la fin de la tranche I est donnée dans le schéma ci-joint.



Document EDF.

— Le centre de formation professionnelle : aménagé en 1982 à proximité du site pour les besoins du chantier de Golfech, il a reçu 930 stagiaires pour les métiers du bâtiment et de l'électromécanique, soit 260 000 heures de stage et 10 millions de francs de frais de fonctionnement, 120 diplômés (100 Certificats d'aptitudes professionnelles et 20 Brevets d'études professionnelles) ont été délivrés.

— Les hébergements : réalisés ou en cours dans les communes voisines et utilisables pour le logement du personnel du chantier. Le parc immobilier de la centrale est constitué de 447 logements dont 341 en Tarn-et-Garonne et 106 en Lot-et-Garonne. 77 agents ont accédé à la propriété dont 52 en Tarn-et-Garonne et 25 en Lot-et-Garonne. On été construits : 219 logements HLM dont 90 à la disposition du chantier de Golfech ; 206 emplacements pour caravanes à Golfech, Espalais, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Bon-Encontre ; 511 pavillons (EDF) à Agen, Auvillar, Bon-Encontre, Castelsarrasin, Donzac, Dunes, Espalais, Golfech, Lamagistère, Malause, Moissac, Saint-Loup, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Valence-d'Agen ; 1 foyer de célibataires de 220 places à Saint-Loup.

#### 7.09. — Arrêt du réacteur pendant 48 heures.

Encore en raison d'une modification du programme national d'énergie.

#### 13.09 . — La BBC à Golfech.

Visite de la télé anglaise à la centrale et rencontre avec VSDNG afin d'étudier de près les effets positifs et négatifs de l'installation d'une des centrales les plus modernes d'Europe.

#### 18.09. — Nouvel arrêt de 48 heures.

La défaillance d'un composant électronique provoque la fermeture intempestive d'une vanne d'alimentation.

#### 18.09. — Réparation du canal d'amenée.

Conséquence de l'attentat du 13.05.1990 contre le barrage de Malause et de la vidange du plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave, le canal qui amène l'eau à la centrale est bourré de fissures. Elles sont dues, en toute hypothèses, soit aux vibrations provoquées par l'explosion soit à la remontée de la nappe phréatique lors de la vidange du plan d'eau. En tout cas EDF a été obligé de mettre le canal à sec pour le réparer.

Les travaux ont été terminés le 20.10.1991.

#### 14.10. — Jeux militaires autour de Golfech.

Cent cinquante-cinq réservistes de la gendarmerie du Tarn-et-Garonne procèdent pour deux jours à un exercice de surveillance et de protection des abords de la centrale. Il s'agit de vérifier concrètement que les moyens de protections mis en place au titre de la défense opérationnelle du territoire en cas de conflit sont parfaitement adaptés. Ces hommes constituent la compagnie qui en cas de conflit (lequel ?) sera chargée de la protection de la centrale.

#### 23.10. — Sabotage de la ligne THT Golfech-Cazaril-Lanemezan.

Cette fois-ci, ce sont deux pylônes soutenant la ligne 400 kV de Montrejeau en Comminges qui ont été détruits. Le courant est coupé pour environ un mois. Cette action intervient peu après la décision du tribunal administratif de Pau de mettre en délibéré la décision sur le projet de la ligne France-Espagne par le val Louron. En attendant la réponse du tribunal, les saboteurs ont donc voulu montrer qu'EDF aura du mal à imposer comme d'habitude son implantation de ligne. Un avis défavorable, bloquant momentanément la construction de la ligne sera finalement rendu quelques jours plus tard.

#### Décembre. — Le n° 3 de *Golfech Magazine*, le bulletin d'intoxication de la CLI.

On trouve à l'intérieur :

- Un dossier sur les filtres à sable. Cet ustensile de sécurité est censé nous prévenir de tout rejet radioactif en cas d'accident, il semble qu'il y ait quelques problèmes techniques.
- Un dossier sur le point zéro radio-écologique effectué par le Conseil général du Tarn-et-Garonne, avec les chiffres des différents relevés.
- Un point sur les niveaux de gravité des incidents et des accidents qui influent sur le déclenchement ou non du Plan particulier d'intervention.
- Un point sur la classification de ces incidents et accidents.
- Un premier bilan de fonctionnement de la centrale avec la liste des différents incidents. On note que pour 15 incidents significatifs, seulement 2 ont été signalés à la CLI par EDF et que le nombre d'incidents classés est supérieur à la moyenne nationale.



*Bombages à Toulouse.*

**1992 :**

### ■ Un nouveau président pour EDF.

Gilles Ménage, est un proche de Mitterrand, il fut de 1982 à 1988 son directeur adjoint de cabinet et l'un des responsables de la cellule anti-terroriste de l'Élysée. Impliqué dans les affaires d'écoutes téléphoniques "illégalles" de l'Élysée, il quittera la présidence d'EDF en 1995 et sera mis en examen judiciaire en 1997 suite aux plaintes de quelques écoutés, dont un journaliste du *Monde*.

### ■ EDF la conquérante en Argentine

L'entreprise remportera cette année l'appel d'offres pour le rachat de la société argentine de distribution électrique Edenor qui compte 2,1 millions de clients à Buenos-Aires dans les quartiers les plus pauvres. Edenor étant en difficulté financière, EDF a pris quelques mesures "énergétiques".

- Lutte contre la fraude : environ 400 000 "faux" clients en situation irrégulière seront remis dans le droit chemin avec l'aide de la justice, de la police et de travailleurs sociaux; ils seront forcés à payer la somme forfaitaire de 500 dollars pour effacer le passé.
- Réduction des impayés : c'est à coup de centaines de milliers de coupures que l'entreprise est venue à bout des mauvais payeurs.
- Productivité et dégraissage : 6 400 agents ont été remerciés, soit les deux tiers de l'entreprise.

17.01. — « **Nous n'aurions jamais osé penser que la centrale pourrait être un site touristique** », déclare J.-M. Baylet inaugurant le Belvédère de l'Atome.

Le ministre du Tourisme inaugure le nouveau centre d'information du public qui accueillera les visiteurs de la centrale. Une exposition sur le nucléaire a été réalisée par la compagnie Corporate pour le prix de 3 millions de francs. « Notre communication est basée sur la transparence de l'information », réaffirme M. Cousin le directeur de l'équipement à EDF.

Depuis le début des travaux, Golfech a accueilli 175 000 visiteurs, dont 13 000 l'année dernière. Eh bien, voilà, c'est fait. Nous pourrions passer nos dimanches à Golfech... Gratuitement ! Cela s'appelle du tourisme industriel et pour les amateurs de musique, EDF organise aussi cet été des concerts dans ses usines hydroélectriques. Du classique au Pouget en Aveyron et du jazz à l'Hospitalet en Ariège.

### ■ Du rififi à la Commission locale d'information

Ci-joint un extrait de lettre de J.-P. Lacave, président de la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature du Lot-et-Garonne. Il se plaint au président Baylet du manque de sérieux de la CLI.

« Monsieur le Président,  
Nous avons participé à la réunion de la Commission locale d'information qui s'est tenue à Golfech le 17 janvier 1992.

Nous nous permettons d'exprimer notre étonnement, sinon notre consternation, quant au déroulement de cette réunion.

1. La présence d'une personnalité EDF.

Nous sommes tout à fait favorables à ce que, du fait de l'actualité, l'ordre du jour prévu pour une réunion de la Commission locale soit ex-abrupto modifié. Encore conviendrait-il que la Commission, eu égard aux missions qui sont les siennes, en retire quelques bénéfices. Force est de constater que tel n'a pas été le cas. En effet, les loges déve-

loppements proposés par M. Cousin, directeur de l'Équipement à EDF, ont apporté peu d'éléments à la Commission locale d'information. Pis, nous sommes très étonnés par la qualité de l'ensemble de l'argumentation technique (vieillesse des installations, coût du vieillissement, intervenants extérieurs à EDF, normes d'irradiation, débat sur les orientations énergétiques).

Mais M. Cousin n'a-t-il pas lui-même insisté à plusieurs reprises sur son propre manque de compétences techniques ?

2. L'ordre du jour.

Il n'a été traité que très partiellement. Parmi les questions non traitées : le bilan du PUI et du PPI, le programme de contrôle de la radioactivité dans

l'environnement réalisé par le Laboratoire Vétérinaire Départemental. Quant au compte rendu d'activité des trois commissions (Environnement, Sécurité, Information), s'agissait-il même d'un survol ? En résumé, les activités de la Commission locale d'information (« commission pilote », dites-vous) n'ont pas été traitées lors de cette réunion... Mais quelle est donc la fonction des réunions de la Commission locale d'information ?

Est-ce une tribune offerte à EDF ? Ou est-ce l'occasion de faire, à l'intention de la population (via ses représentants membres de la Commission et la presse invitée) la synthèse des nombreuses activités de la Commission locale d'information ?

Au demeurant, nous nous permettons d'attirer votre attention, Monsieur le Président, sur le fait que, tant par déontologie qu'en raison de nos activités professionnelles, notre présence aux réunions de la Commission locale d'information n'est compatible qu'avec les notions d'objectivité et d'efficacité.

Nous vous prions de bien vouloir porter cette lettre à la connaissance de tous les membres de la Commission locale d'information.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération. »

J.-P. Lacave

### 01.02. — Le journal de la centrale de Golfech.

Il s'appelait *Golfech Magazine*, puis *Energie 2000* (voir février 1979), il était publié par EDF et distribué gratuitement régulièrement. Il n'est plus... Mais n'ayez crainte, il sera remplacé par le nouveau *Journal de la centrale* qui paraîtra périodiquement sous forme d'encarts publicitaires (26 x 36 cm) dans *La Dépêche* et *Le Petit Bleu* d'Agen. A la lecture, de la pure propagande EDF pour rassurer le bon peuple.

Les partenaires et décideurs de Midi-Pyrénées et du Lot-et-Garonne recevront quant à eux un bulletin d'information périodique, La lettre de Golfech. C'est pas de l'information à deux vitesses ça ???

### ■ Golfech, révision complète de la tranche I

Quatre mois d'arrêt sans pouvoir se rallier à son panache blanc. Il faut pourtant qu'elle le fasse son check-up complet, son contrôle des éléments vitaux et son remplacement d'un tiers du combustible. Cette révision nécessitera l'apport d'un millier de personnes sur le site, le coût de l'opération s'élèvera à 120 millions de francs. A ce jour, la première tranche de Golfech a produit dix milliards de KWh.

Sur la tranche II, dont la construction est achevée, EDF se prépare à charger le combustible nucléaire.

15.02. — Réunion de la Coordination Stop-Golfech à Toulouse, 15 associations représentées. Il est décidé de participer à une rencontre à Poitiers le 15.03.1992. Pour échanger des informations et des pratiques. Pour étudier et mettre en place d'une structure nationale de coordination. La rencontre est appelée par diverses associations : Stop-Nogent, Stop-Civaux, VSDNG, Réseau uranium, Amis de la terre de Thionville, Collectif national d'information et d'opposition à l'usine Mélox. Les réunions de la Coordination se tiendront après Poitiers, à Malville le 5 juillet, lors d'un rassemblement contre Superphénix appelé par le Comité Malville et à Valence-d'Agen le 11 octobre.

### 06.03. — Incident, centrale arrêtée.

Cet arrêt de la circulation de l'eau de refroidissement de la piscine où sont stockés les éléments de combustibles est sans conséquence. Il n'a duré que 40 minutes et n'a pas permis la remontée de la température de l'eau qui doit rester en permanence à 21°. Les barres de combustibles sont immergées dans la piscine pendant toute la révision de la centrale, cet incident prouve que même pendant ces périodes d'arrêt le danger n'est pas écarté.

### 12.03.— Sècheresse en Midi-Pyrénées.

La préfecture fait le point : le cumul des précipitations pour les six derniers mois est inférieur de 20 à 25 % à la normale. Les nappes phréatiques sont en « panne ». Les barrages espè-

rent la pluie mais qu'on se rassure, les soutiens d'étiage ne sont pas compromis. En clair, pour le refroidissement de la centrale: no problem.

### ■ La gestion médicale de l'accident nucléaire

La Société française d'énergie nucléaire, EDF Midi-Pyrénées, la Direction régionale inter-départementale de la Santé et de la Solidarité, les chefs de service de médecine nucléaire des CHU de Purpan, Ranguieu, Agen et le célèbre doctor Jean-Louis Fenolland, le médecin du travail à la centrale de Golfech, tous unis, viennent de réaliser deux brochures destinées à donner aux médecins, les moyens d'être efficace en cas d'accident radiologique.

Les deux plaquettes : « Que savons-nous sur le nucléaire ? » et « Que devons-nous faire en cas d'accident ? » ont été tirées dans un premier temps à 8 mille exemplaires et envoyées aux médecins et aux élèves de médecine de Midi-Pyrénées et du Lot-et-Garonne.

Comme d'habitude, la population concernée est laissée dans l'ignorance.

Votre santé nous intéresse... Recherche volontaires patients pour expérimentations légales.

Le CEA et les laboratoires Pierre Fabre (installés à Castres), vont désormais coopérer sur des projets concernant les sciences du vivant et la pharmacie, à la suite de la signature d'un accord-cadre. Les premières actions communes envisagées concernant les anticancéreux et les vaccins synthétiques mais beaucoup d'autres domaines sont envisagés...

Pour la petite histoire. Le Dr Paut (Paul ?) en octobre 1978 écrit dans le bulletin de l'Ordre des médecins : « Les maladies de civilisation, le nucléaire... Il est cependant rassurant de penser que l'utilisation industrielle de l'énergie nucléaire ne présente ni pour le présent ni pour l'avenir à plus ou moins long terme de risques inacceptables. Le fardeau génétique transmis à nos descendants peut être léger ».

#### 16.03. — Piquets de grève devant la centrale.

Une vingtaine d'ouvriers de l'entreprise Delattre-Levissier bloquent l'entrée de la centrale aux 2 000 employés qui travaillent actuellement sur le site. Le mouvement de grève est né de la restructuration en cour dans cette entreprise qui prévoit la suppression de 153 emplois dont trois sur le site de Golfech. Le piquet de grève a été dispersé par les gendarmes, EDF leur ayant notifié l'ordre d'expulsion après avoir intenté une action en référé.

#### 17.03. — Le candidat à la Région L. Jospin "se positionne" sur l'avenir de Golfech.

Dans une interview à *La Dépêche*, Jospin, premier secrétaire du PS, prend ses électeurs pour des crétins : « En ce qui concerne l'avenir de Golfech le quiproquo est né à mon sens de l'utilisation du terme "tranche" plutôt que du terme "phase" ». En effet, cinq jours avant, le 12 sur *Télé-Toulouse*, il déclare : « Le passage à la deuxième tranche est quelque chose qui ne doit pas être envisagé. »... Soit Lionel ne sait pas que la première phase de travaux comporte deux tranches et donc deux réacteurs : l'un fonctionnant déjà, l'autre en cours de réalisation qui sera prêt à entrer en service l'année prochaine, que c'est du domaine de l'acquis. Dans ce cas-là, il devrait s'informer avant de parler. Soit sa langue a effectivement fourché et la petite pirouette des termes a au moins permis au petit malin de ne pas se mouiller...

Un homme réservé donc... Mais pour ou contre la réalisation ? Ses paroles ne pouvaient pas être plus ambiguës. En tout cas, on peut parier que le bougre, une fois de retour dans l'opposition saura prendre des positions "contre" la deuxième phase. Ça mange pas de pain, surtout que s'il accède un jour au pouvoir, il pourra toujours refaire une autre pirouette. Les socialistes aussi excellent en la matière.

#### ■ Le candidat Philippe Dufetelle a aussi son petit mot à dire :

« ...Certains hommes politiques laissent penser que leur élection au Conseil régional permettrait de ne pas mettre en service la deuxième tranche. Affirmer cela, c'est tromper les

électeurs (pense-t-il à son ami Farreny ?) et faire croire que le Conseil régional peut s'opposer aux procédures d'EDF est une imposture. Seul un référendum régional reconnu par la constitution, comme dans les pays européens à système fédéral, peut empêcher la mise en service du deuxième réacteur ». Le problème c'est que le référendum, s'il existe un jour, risque de ne pas tourner en faveur de l'arrêt de Golfech.

### 22.03. — **Les élections régionales (suivies des cantonales le 29.03.)**

Des résultats qui ne doivent pas faire illusion étant donné la crise aiguë que traverse le mouvement d'Ecologie Politique (les Verts).

Voir l'article d'H. Chevallier, en avril 1991.

— Les résultats nationaux : L'UPF (droite) obtient 33 %, le PS-MRG 18,30 %, le FN 13,90 %, le PC 8 %, les divers droites 4,2 %, la majorité présidentielle 2,1 %, l'extrême-gauche 1,2 %, les Verts 6,8 %, Génération Ecologie 7,1 %, et les divers écolos 0,8 %. Il y a eu 37 344 864 inscrits, 25 652 385 votants, soit 31,30 % d'abstentions.

**La vague Verte** : Avec 3 400 000 voix, soit environ 14,5 % des suffrages exprimés, (2,4 % aux régionales de 1986 soit 6 fois plus) les partis écologistes (les Verts, Génération Ecologie et les divers autres sous-tendances) deviennent la force parlementaire écologiste la plus importante de la Communauté Européenne. L'ascension la plus marquante se fait dans le Nord-Pas-de-Calais, où les Verts de Marie-Christine Blandin gagnent la région (avec l'aide du PS).

— En Midi Pyrénées : Marc Censi (Midi-Pyrénées, ensemble PR-UPF) garde la présidence de la région avec 38 % des voix contre 27 % à Lionel Jospin (PS).

Les écologistes sont présents dans les huit départements.

Ariège : Françoise Matricon - Aveyron, Alain Desjardin - Haute-Garonne : Henri Farreny - Gers : Michel Ghirardi - Lot : Marcel Legrand - Haute-Pyrénées : Michel Geoffre - Tarn : Christian Emaille - Tarn-et-Garonne : Pierre Ravailhe. Les Verts seront élus dans quatre départements : Les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tarn, et le Tarn-et-Garonne où les Verts obtiennent 6,91 % et Génération Ecologie 5,27 %. (L'UPF Cave fait 20 % et le PS Nunzi fait 19 %).

— En Haute-Garonne : A Toulouse, les Verts ont fait alliance avec Génération Ecologie, Alternative rouge et verte et le Parti Occitan. Cette "union" des écologistes obtiendra 8,18 % avec 34 391 voix, soit trois élus : Farreny et Mendez pour les Verts et Hegoburu pour Génération Ecologie.

Une autre liste écologiste est présente, il s'agit de celle de Philippe Duffetelle qui avait rejoint Génération Ecologie pour l'occasion ; ne pouvant prendre la tête de liste à Farreny, Duffetelle crée Avenir Ecologie et obtient 3,88 % avec 16 303 voix mais n'est pas élu.

En 1986, les Verts (seule liste écolo à se présenter) avaient obtenu 9 209 voix à Toulouse. En 1992, les écologistes (Union de Ecologistes, Génération Ecologie et Avenir Ecologie) obtiennent environ 55 000 voix soit 6 fois plus. C'est donc la première fois que des écologistes arrivent au Conseil régional en Midi-Pyrénées. Le fait marquant de cette élection est qu'elle s'est faite grâce à un accord-collaboration en Haute-Garonne entre les Verts et Génération Ecologie. Cet accord (il y en a eu deux en France) constituera les prémices de la future entente nationale des Verts et de Génération Ecologie. Elle sera consommée lors des élections législatives de mars 1993.

Cet accord toulousain, c'est Farreny qui en est l'artisan. Pour ce fait, il occupera une grande place dans les colonnes de *La Dépêche* (plus d'une dizaine de photos-portraits). On le verra tendre la joue à Waechter, sourire à Lalonde, serrer la paluche à Jospin et railler le Duffetelle. Mais il semble que son goût pour le pouvoir l'ait perdu ; apparemment, il y a eu un coup de force de sa part pour se présenter à la présidence de la région alors que c'était Ghirardi qui avait été mandaté par l'Assemblée régionale des Verts. Aussi, au lendemain de l'élection du président de région (où Censi est élu), Gérard Onesta (l'élu tou-

lousain Vert au Parlement européen) demande au bureau national de suspendre Farreny. La chose est faite le 5.5.1992 et Farreny est suspendu du parti pour un an, avec un autre élu félon, Michel Geoffre. Le motif retenu : « Ont refusé d'intégrer le groupe des élus du Conseil régional ».

C'est la scission...

Se retrouveront d'un côté, les Verts "authentiques" pilotés par Ghirardi, secondé par Mendez, Emaille et Ravailhe.

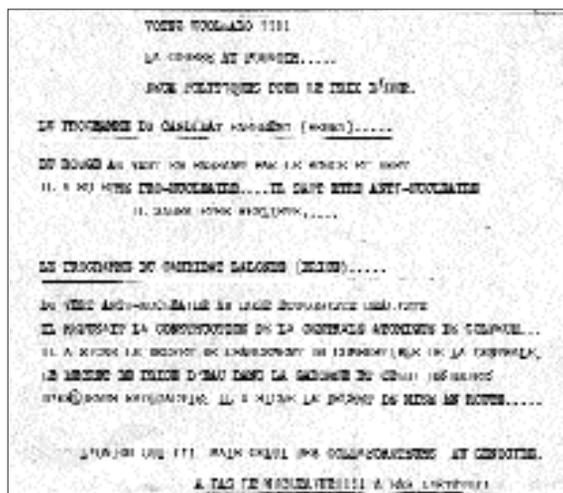
De l'autre côté, le groupe Farreny, Geoffre et Hegoburu. Le prochain épisode verra donc l'Entente des Verts et de Génération Ecologie, quant à Farreny il s'intégrera dans une nouvelle Alliance pour la démocratie et l'écologie (voir suite les 21 et 28.03.1993).

### Mise au point de VSDNG à propos des élections

« A l'heure de la pêche aux voix, tous les partis montrent patte verte. Les partis au pouvoir, de droite ou de gauche, ont démontré que, vis-à-vis de l'écologie, ils ont tenu un double langage. La droite se targue d'avoir créé un ministère de l'Environnement alors qu'elle était responsable du programme nucléaire civil en collusion avec le nucléaire militaire sans information ni consultation populaire.

Le Parti socialiste, qui avait promis un ralentissement du nucléaire et notamment l'arrêt de Golfech, a fait le contraire dès son arrivée au pouvoir. Le budget de l'Environnement, même s'il a augmenté, reste dérisoire face à l'importance du travail qu'il y a à accomplir.

Tout parti qui se réclame de l'écologie se doit d'être antinucléaire. Tout parti qui prône l'exclusion et la haine raciale ne peut se réclamer de



Tract diffusé à Toulouse.

l'écologie. Pour nous, être antinucléaire, c'est remettre en question un mode de développement économique basé aujourd'hui sur les intérêts de certains au détriment du bien de tous, c'est mettre en question une pratique antidémocratique, c'est refusé un choix énergétique qui met en danger le capital « Terre » pour les générations futures. »

Avril. — Les associations : VSDNG, l'Arbre Vert récup-papier, la Coop-bio Alimentation -Santé, AREAP le Garage, AFDAS le groupe d'entraide créent une **maison des associations à Agen** pour vivre et travailler autrement. Elle existe toujours en 1998.

02.04. — Pierre Béregovoy (PS) est nommé Premier ministre, il le sera jusqu'en mars 1993 (Il mettra fin à ses jours le 01.05.1993). Ségolène Royal (PS) devient ministre de l'Environnement et Dominique Strauss-Kahn (PS) est de nouveau nommé à l'Industrie et au Commerce extérieur.

19.04. — Premier semi-marathon du site de Golfech.

Cette course, qualificative pour les championnats de France, est organisée par l'Avenir Valencien d'athlétisme et EDF. Le départ et l'arrivée se font devant l'entrée de la centrale. De nombreux lots pour les participants.

## 22.04. — Journée de la Terre.

Le thème mondial cette année, c'est les déchets... Pour Pierre Radanne, vice-président du Jour de la Terre, fondateur de l'INESTENE : « Il s'agit de susciter un nouveau marché. Pour mobiliser les gens, les entreprises ont besoin des associations et des pouvoirs publics. Il faut cesser de dire : l'environnement coûte. En fait, il rapporte ! Il est porteur de développement économique. Plus d'environnement, c'est aussi plus d'industrie : après avoir fabriqué, il faut dé-fabriquer. » Dans *Décision environnement* n° 4, avril 1992, p. 4. Journal "écolo" capitaliste.

A Toulouse la journée sera marquée par de nombreuses animations organisées par le collectif "Jour de la Terre". Ce collectif regroupe une trentaine d'adhérents les plus divers, pour ne citer que les plus célèbres : Les Amis de la Terre, Les Verts, Planète en Danger, Les Réalités de l'Ecologie, Le Conseil général 31, la mairie de Toulouse, Le ministère de l'Environnement, la société Mécaéro. Mécaéro, comme le dit le *Le qui fait quoi* de Midi-Pyrénées, est spécialisée dans les fixations et visseries de précision pour l'aéronautique, le médical, l'espace, la pétrochimie, l'armement et le nucléaire.

Bref, la journée se passera en collectes de divers déchets, expositions de déchets divers, concerts de casseroles et conférence-débat sur le thème des déchets autour des décharges... Pas un mot sur les déchets nucléaires et sur Golfech. Le couvercle de la poubelle est refermée, la chape de plomb...

Ci-joint un texte jeté sur la voie publique ce jour-là.

## 22 avril, jour de la Terre ? Ou l'écologie est-elle soluble dans le capitalisme ?

« Si, comme les écologistes le proposaient autrefois, on demandait aux Français de décider eux-mêmes de l'affectation de leurs impôts, l'environnement serait le deuxième budget de l'Etat. Des milliards tomberaient du ciel pour tout nettoyer. Vous rendez-vous compte du marché que cela représenterait ? Quand Edith Cresson a lancé l'idée de créer un « complexe écolo-industriel », elle n'imaginait sans doute pas que la formule tomberait aussi juste (Edito du n° 3 de *Décision environnement*, février 1992).

La percée spectaculaire des écolos aux dernières élections pose plus de problèmes qu'elle ne semble en résoudre. Qui décide de quoi ?

— Ce ne sont pas les Français, en général, qui décident du budget de l'Etat et encore moins des orientations économiques et surtout pas de la gestion du capitalisme. Limiter l'écologie à l'environnement, et celui-ci aux problèmes des déchets et à leur « recyclage », c'est regarder l'économie par le petit bout de la lorgnette et non rechercher les causes du POURQUOI le capitalisme produit des déchets, pollutions...

Ces problèmes doivent être resitués dans le cadre du développement du capitalisme :

— L'industrie est liée au développement du capitalisme au XIX<sup>e</sup> siècle : produire des marchandises, toujours moins chères, toujours plus nombreuses, par l'exploitation du travail (saliariat) et des matières premières, développer la consommation, d'abord satisfaire les besoins élémentaires de la population, mais ensuite ?

Le marché étant limité, dans les pays capitalistes « avancés », le capitalisme a dû inventer de faux besoins et inciter à la consommation par la publicité : qui devient elle-même une valeur d'usage intégrée dans le coût de la marchandise. L'accumulation de la marchandise a rendu nécessaire sa « conservation » (emballages, stockage, transports...) augmentant encore la valeur ajoutée. Aujourd'hui nous n'achetons plus le lait directement à la production mais une marchandise contenant du lait où la valeur ajoutée (emballage, pub...) est supérieure au prix de revient de matière première. Ce qui apparaît comme un progrès pour le consommateur n'est en fait qu'un progrès dans le développement de la domination réelle du capitalisme à travers la marchandise. Travailler plus pour consommer plus, telle est la devise du capitalisme moderne, mais cette production « infinie » trouve ses limites dans ses effets : pollutions, gaspillages, endettements, maladies, guerres...

Le « bien être » de quelques-uns, l'illusion de tous, fait le malheur de la majorité de l'Humanité et de la Nature.

Une fois de plus il faut en revenir à ceux qui ont l'expérience de la lutte au sein du capitalisme le plus développé (l'impérialisme US) :

« Si le mouvement écologique n'embrasse pas le problème de la domination sous tous ses aspects, il ne contribuera en rien à l'élimination des causes profondes de la crise écologique de notre époque. S'il en reste à une lutte réformiste contre la pollution ou pour la conservation de la nature sans

prendre en compte la nécessité d'une révolution au sens le plus large, il servira seulement de soupape de sécurité au système actuel d'exploitation de la nature et des hommes ? » 1969, Manifeste du groupe Ecology Action Eas dans : *Pour une société écologique*, de Murray Bookchin, Bourgeois Edit., 1976. En 1981 nous avons eu un capitalisme « rose », maintenant nous allons vers une solution « verte »

à la crise (permanente) du capitalisme, une fois de plus le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions, faute d'une critique/alternative globales à cette société. Le capitalisme ne peut produire que de la merde, détruisons-le avant qu'il ne soit trop tard. »

Toulouse, le 22 avril 1992.

Henry Martin.

#### 26.04. — Rassemblement devant la centrale. Action déchets

Ci-joint, deux documents tirés de *Stop-Golfech* n° 4. L'un signé Monique Guittenit qui explique le but du rassemblement et l'autre anonyme, « manif à Golfech », fait un compte rendu.

#### A propos du rassemblement

« Au cours de réunions diverses, l'envie de redynamiser l'action contre Golfech, la deuxième tranche et le nucléaire en général s'est faite nettement sentir. Cette action-déchets aura pour but : — De mettre l'accent une fois de plus sur un des problèmes majeurs du nucléaire : la prolifération des déchets radioactifs.

D'ici l'an 2000, 900 000 m<sup>3</sup> de déchets faiblement radioactifs devront être stockés pour 300 ans. 80 000 m<sup>3</sup> de déchets à vie longue seront enfouis à plusieurs centaines de mètres de profondeur. 3 000 m<sup>3</sup> de déchets à très haute activité seront vitrifiés, coulés dans des conteneurs en acier puis

refroidis dans des puits de béton ventilés pendant 30 ans. Certains de ces déchets seront dangereux pour des centaines de milliers d'années.

— De dénoncer la décision récente de disperser les déchets dits « faiblement » radioactifs. Le fait que le seul « recyclage » des déchets radioactifs est l'armement nucléaire, et l'irresponsabilité des décideurs qui légument des déchets très toxiques aux générations futures.

— De démontrer que les économies d'énergie sont une des solutions au problème énergétique et à l'effet de serre... »

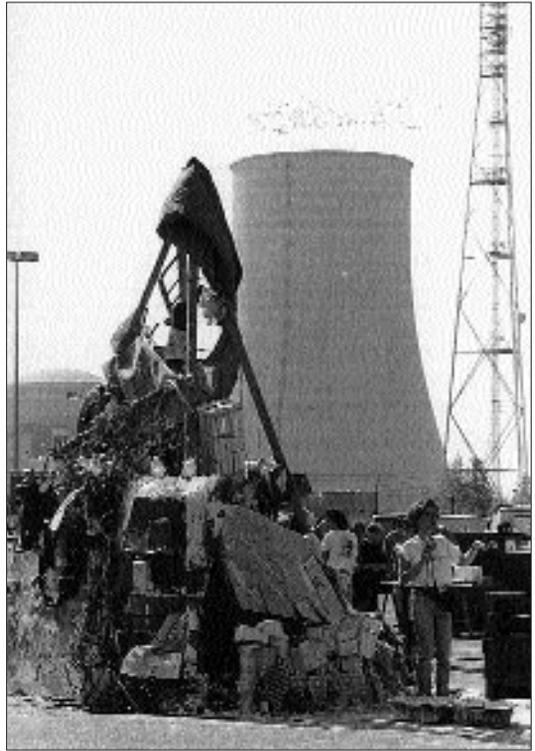
Monique G.

#### Manif à Golfech

« Les raisons ne manquaient pas pour manifester devant la centrale de Golfech en ce mois d'Avril. Le triste anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, celui du démarrage de la tranche 1 de Golfech (2 ans déjà). C'était également la semaine du jour de la Terre. Comme l'année dernière, une action-déchets a été décidée, mais cette fois, à la place de déverser vos ordures sur les grilles de la centrale nous avons appelé à apporter nos déchets triés (papiers, verres, ferrailles, plastiques), afin de montrer que la récupération et le recyclage permettent d'économiser de l'énergie, donc de se passer de tout ou partie du nucléaire.

En particulier, nous n'avons pas manqué de dire que les économies d'énergie et les énergies de substitution permettraient de réduire l'effet de serre si préoccupant aujourd'hui. Nous avions prévu d'aller au bout de la logique en demandant à des récupérateurs de reprendre ce que nous avons apporté. Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'en arrivant devant la centrale, nous attendaient des bennes pour le tri sélectif, mises à notre disposition probablement par EDF. Provo ? Peut-être, à moins que nos actions précédentes





n'aient effrayé les responsables de la centrale. Cette déchetterie improvisée aura-t-elle rempli son rôle ? Nous ne savons pas ce qu'il est advenu des divers objets qui y ont été déposés. Cependant, nous avons pu laisser exploser notre rancœur vis-à-vis de cette société de surconsommation et de ses décideurs, en édifiant un monument juste devant les portes d'entrée de la centrale. Monument élaboré à partir d'une structure en bois, à laquelle aura été ajoutée toutes sortes d'objets hétéroclites, liés entre eux par du plâtre, grâce à l'imagination créatrice de chacun qui aura pu laisser libre cours en cette occasion à tous ses fantasmes (voir photos). Mais ce sont surtout les déchets toxiques, les déchets chimiques ultimes et plus particulièrement les déchets radioactifs, que nous avons voulu dénoncer par cette action, et par là-même, dire NON à la deuxième tranche de Golfech, qui nous apporterait autant de pollution.

À l'issue de cette manifestation, qui s'est déroulée sous une chaleur torride pour la saison, une réunion s'est improvisée sur les lieux mêmes, en fin d'après midi, afin de définir ensemble les orientations futures de la Coordination Stop-Golfech, profitant de la présence de sympathisants parfois éloignés. »

### ■ Le point sur le fonctionnement de la centrale

Ci-joint un article d'André Crouzet paru dans *Stop-Golfech* n° 4.

« A Golfech, les incidents déclarés sur le réacteur de la tranche I, entre le 24 avril 1990 et le 24 avril 1991 sont, d'après EDF, au nombre de 15. Il est clair que cette liste n'est pas complète car des arrêts de réacteur que nous avons remarqués, notés et déclarés n'ont pas obtenu de réponse de la part des « responsables » de la centrale. Sans compter le nombre de fois où la centrale a fonctionné en dehors des réglementations. Exemple : en août 1991, le réacteur a fonctionné alors que la température du fleuve était au-dessus de 28 °C, que la préfecture intimait l'ordre d'arrêt selon un arrêté préfectoral à ce sujet.

Les « responsables » de Golfech déclarent avoir obéi à la direction nationale d'EDF, ayant besoin de courant à ce moment-là. Dernièrement, pendant l'opération délicate qui consiste à changer une

partie du combustible usagé et très radioactif, la circulation d'eau de refroidissement de la piscine a été interrompue pendant 40 mn. Si cela avait duré plus longtemps, de graves conséquences auraient pu en résulter, montrant encore le peu de fiabilité de ces réacteurs. Mais rassurons-nous ! La réponse d'EDF est toujours la même « aucune incidence sur la sûreté des installations ».

Certes, la réponse emprunte de mauvaise foi et le mensonge délibéré sont toujours partie intégrante, malgré les déclarations visant à faire croire à la volonté de transparence mise en avant dans leurs campagnes de propagande.

Golfech, avec ses nombreux incidents de cette année, est malheureusement au-dessus de la moyenne nationale (1,7 incidents classés par tranche pour 1990-1991). Pour l'année 1991-

1992, plusieurs incidents déjà déclarés montrent que plus un réacteur vieillit, plus il pose de problèmes ; contredisant ainsi les thèses d'EDF qui déclare pouvoir maîtriser sur le long terme le fonctionnement des réacteurs nucléaires.

Nous pouvons observer aussi des articles tendancieux du type de ceux passés dans *La Dépêche* en février 1992, confondant le rendement et la puissance du réacteur.

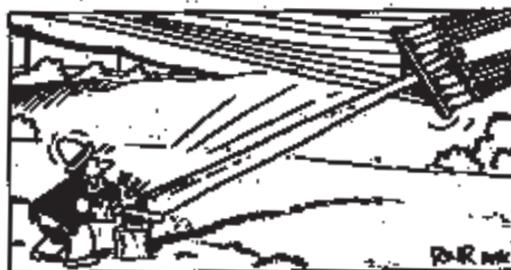
L'étude faite par l'INESTENE sur la rentabilité partielle de Golfech (30 à 40 %) voudrait que le fonc-

tionnement du réacteur soit de 5 469 heures par an. Les chiffres annoncés par EDF sont seulement de 2 091 heures. Certes, pendant le fonctionnement, la puissance a été de plus de 97 %, mais sur une période très courte. Ne confondons pas rentabilité sur le long terme et puissance instantanée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pourquoi si peu de fonctionnement ? La réponse est simple : plus les réacteurs fonctionnent, plus de graves anomalies se font jour, augmentant le risque d'un accident en France... »

**07.05. — Un pylône ! Un !** C'est le Comité d'action viticole qui paye sa tournée dans le Minervois. Après avoir endommagé une voie ferrée, le Comité s'en est pris à un pylône de la ligne THT 400 kV qui passe sur la commune d'Oupia dans l'Aude.

**11.06. — Semaine de l'Environnement à Golfech.**

C'est l'occasion pour EDF de faire un bilan positif sur la sécurité à la centrale : « Les multiples contrôles que nous effectuons quotidiennement, ont démontré jusqu'à ce jour l'inocuité de la centrale sur l'environnement ». Et Daniel Adoue, "journaliste" à *La Dépêche* qui reprend : « Energie propre le nucléaire ? Jusqu'à présent, les riverains de la centrale n'ont pas eu à se plaindre. Quant à la nature, elle se porte plutôt bien ».



*La Dépêche du Midi, janvier 1992.*

**17.06. — Un visiteur au courant.**

C'est le président de la République d'Ukraine qui est venu apprécier la qualité des installations nucléaires françaises. Après les enfants irradiés, c'est le président des enfants irradiés. Le Tarn-et-Garonne est vraiment très accueillant.

**20.06. — Grisolle-Ginestout ...THT non merci !**

Les opposants au futur centre d'interconnexion et à la ligne 225 kV entre Grisolle et Ginestous en Haute-Garonne ne dorment plus. Cette nuit ils sont passés à l'action et ce matin ce sont toutes les localités concernées par le tracé de la ligne qui ne pourront plus dire qu'il n'y a pas d'information. Affiches, bombages, pétitions dans les boîtes aux lettres, distribution d'un journal *Le court-circuit*, le tout pour dénoncer les résultats et les conclusions favorables du rapport du commissaire enquêteur de la déclaration d'utilité publique.

**30.06. — Squatt de deux grues du chantier de la centrale de Civaux (voir le 24.12.1997).**

Trois membres de l'association agenaise "Planète en état d'alerte" occupent pendant trois jours deux grues sur le chantier du dernier réacteur national en construction à Civaux dans la Vienne. Ils revendiquent la fermeture de Superphénix, un débat démocratique sur le nucléaire, sur la politique énergétique et un référendum national sur le devenir des centrales en construction, l'arrêt de la construction de la centrale de Civaux. En janvier 1993, Chantal Malherbe, Bernard Le Quémener, Fabrice David et Régis Sauvanet (resté en soutien en bas de

la grue) sont inculpés de violation de domicile après la plainte déposée par EDF. C'est la première fois qu'EDF engage une telle procédure suite à une action anti-nucléaire sur le site d'une centrale. Les inculpés se présenteront quelques mois plus tard enfermés dans une cage chez le juge d'instruction de Poitiers. Ils passeront en procès en juin 1993.

07.07. — Des nouvelles de la gestion de l'eau.

■ Mme Evelyne-Jean Baylet est réélue à la tête du Syndicat mixte d'aménagement et d'étude de la Garonne. Le Syndicat est désormais le maître d'ouvrage des deux futurs grands barrages sur la Garonne et la Dordogne, l'Escourroux et Charlas.

■ Cuzoul-sur-Lère, un barrage de plus pour Golfech.

Un avis favorable vient d'être rendu sur l'utilité publique du barrage du Cuzoul sur la Lère dans le Tarn-et-Garonne ; Le Cuzoul se trouve au nord-est de Caussade dans une zone classée naturelle d'intérêt écologique pour la faune et la flore. Le barrage détruira les gorges de la Lère en amont de Monteils. Six milliards de centimes pour 3 millions de m<sup>3</sup>. Prétexte : l'alimentation en eau de Caussade. Réalité : le soutien d'étiage de la Garonne pour refroidir Golfech.

26.07. — **Jeux olympiques : le boycott d'EDF, un pylône au tapis.**

Sabotage à l'explosif contre un pylône de la ligne THT 400 kV reliant la France à l'Espagne. Le courant est coupé pour une quinzaine de jours. Il semble que cette action visait la cérémonie d'ouverture des Jeux. Le pylône situé à Belestas dans les Pyrénées-Orientales à quelques kilomètres de la frontière s'est écroulé au moment même où le roi d'Espagne Juan Carlos déclarait les Jeux ouverts à Barcelone. Le sabotage n'a pas été revendiqué, l'important c'est avant tout de participer comme le disait si bien Pierre de Coubertin.

01.08. — **Rassemblement - Fête dans la vallée du Gijou.**

La mobilisation s'est déplacée ce jour-là vers la vallée du Gijou à côté de Vabre dans le Tarn où se tiennent une occupation du lieu et une fête contre la construction d'un barrage pour alimenter Golfech. La Coordination Stop-Golfech s'est tenue là-bas pour l'occasion. Le combat exemplaire mené depuis plusieurs années par les gens de la vallée sera payant : le projet aboutira dans un placard.

08.09. — **La tranche II a ses premières vapeurs... Manifestation à Toulouse.**

Les essais à chaud du circuit primaire du réacteur n° 2 viennent de commencer, on aperçoit les premières fumées en haut de la seconde tour.

La coordination Stop-Golfech profite de la venue à Toulouse d'une vingtaine de députés européens Verts pour organiser une manifestation devant la mairie, place du Capitole. Il s'agit de demander le non-démarrage de la tranche II. Une ou deux centaines de personnes feront le déplacement.

10 et 11.10. — **Forum antinucléaire à Valence-d'Agen.**



Autocollant.

Le week-end organisé par Stop-Golfech débute par une réunion de la Coordination nationale (voir le 02.1992), suivi le lendemain par la tenue de divers débats. Les objectifs de ces journées :

« — Relancer la mobilisation contre le démarrage de la tranche II de Golfech (prévue pour début 1993), le gel de toutes les tranches excédentaires (de 6 à 8) et de toutes les tranches en chantier ou programmées.

— Lancer une campagne en faveur des énergies renouvelables et non polluantes, des économies d'énergie, par une implication de chacun et une action en direction des pouvoirs publics : « A travers des conférences, débats, stands d'exposition, l'élaboration de plans d'actions, nous envisageons concrètement la vie en France en nous passant du nucléaire ».

• *Les objectifs du 11 octobre :*

— Coordonner un engagement personnel pour des économies d'énergie : lancement d'une campagne en faveur des ampoules économes préparée par Silence et le Comité-Malville. L'équipement des foyers avec les ampoules économes économiserait environ une tranche nucléaire. D'autres campagnes de ce type suivront.

— Coordonner un catalogue des ressources pour les énergies renouvelables en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

— Coordonner des actions en direction des communes, départements, régions, en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Par exemple, le développement de la cogénération dans les collectivités et l'industrie économiserait environ 5 tranches nucléaires.

— S'associer avec d'autres comités au niveau national pour obtenir un plan de sortie du nucléaire, à l'exemple d'autres pays européens ; la Suède, malgré 50 % d'électricité d'origine nucléaire, a programmé un plan de sortie du nucléaire pour 2010. Le Danemark, sans nucléaire mais avec l'énergie éolienne, s'en sort mieux que son puissant voisin allemand avec le nucléaire.

La sortie du nucléaire est obligatoire pour la mise en place d'une réelle politique d'économies



d'énergie et de développement des énergies renouvelables. C'est la seule solution honnête vis-à-vis du Tiers-Monde : rappelons que nous (28 % de la population de la planète) gaspillons 84 % des sources d'énergie et lui renvoyons nos déchets. »

Stop-Golfech.

**Novembre. — Coordination régionale Stop-Golfech à Moissac.**

**Décembre — Golfech : Bientôt le bilan 1991/1992...**

« Dans la politique de transparence d'EDF, il existe un organisme dit « indépendant » lié au Conseil général du Tarn-et-Garonne et à EDF, comprenant diverses associations de sauvegarde de l'environnement, servant souvent d'alibis sous le vocable « Commission locale d'information auprès de la centrale nucléaire de Golfech ». Il existe de telles commissions sur plusieurs sites nucléaires en France mais non sur la totalité.

Malheureusement, leurs informations arrivent souvent après que les bilans soient tirés. Prenons pour exemple le numéro de juin 1992 présentant le bilan 1990-1991 que nous avons déjà traité dans nos précédents numéros. Beaucoup d'eau radioactive est passée sous les ponts de la Garonne depuis. Je rappellerai seulement pour commenter ce bilan, donné globalement positif par EDF, le

fonctionnement désastreux du réacteur 1 de Golfech : 2 097 heures de fonctionnement alors que le seuil minimum de rentabilité est de 3 300 heures par an. Pour l'instant, les « responsables » de Golfech continuent à entretenir un discours ambigu voire mensonger. Certes, dans leur information donnée au public, les chiffres paraissent ronflants. A quoi correspondent-ils vraiment ? Quand ils déclarent, au cours du mois de novembre 1992, une disponibilité du réacteur de 94 % au lieu de 83 % en moyenne, quel est le rapport entre cette disponibilité et le rendement réel du réacteur ? Effectivement, EDF, par ces chiffres, espère semer la confusion en voulant faire croire que sa disponibilité et son rendement sont équivalents. Disponibilité veut dire état de fonctionnement, sans pour autant avoir une production suffisante pour

être rentable.? Cela correspond à allumer sa voiture sans la faire rouler.

Ces mêmes responsables nous déclarent qu'ils arrêtent le réacteur du jour au lendemain sous couvert d'une non-demande d'électricité par le réseau. Cela est déjà techniquement très difficile voire dangereux car chaque arrêt brusque de réacteur coûte beaucoup d'argent et augmente le vieillissement par les énormes contraintes thermiques que cela suppose dans les kilomètres de tubulures que compte un réacteur nucléaire.

Depuis quelques temps, EDF nous ressort la formule d'arrêt non programmé par manque de demande d'électricité et déclare de surcroît que les réacteurs français sont les seuls ainsi modulables. Que cachent ces nouveaux avantages que vient de découvrir EDF ?

Le parc électronucléaire français souffre d'anomalies génériques, c'est-à-dire de défauts graves sur les réacteurs d'une même série qui impliquent des arrêts constants pour vérification voire le changement de diverses pièces trop endommagées. Rappelons pour mémoire :

- Les générateurs de vapeur, pièces maîtresses de chaque réacteur, dont le calendrier de changement s'étale jusqu'en 2025 avec tous les risques que cela comporte et les vérifications constantes que cela implique.
- Les passages de barres de contrôle dans les couvercles de cuves défaillants (même implication et même risque).
- Les piquages d'instrumentation, n'ayant pu être changés, sont à l'heure actuelle le sujet d'un maximum de surveillance de la part d'EDF.

Nous allons faire un petit retour en arrière pour cela : en mars 1990, nous avions, avant le démarrage, posé des questions par écrit au directeur qui avait refusé d'y répondre de la même manière mais avait accepté toutefois de nous rencontrer en nous demandant la confidentialité de nos entretiens, condition de nouvelles rencontres. Bien entendu, il n'y eut plus de nouvelles rencontres.

Nous avions à l'époque posé la question suivante : « Vous avez déclaré avoir changé les piquages défectueux en Iconel 600 pour les remplacer par des piquages en inox. Il y a des piquages défectueux en bas de cuve inaccessibles car dans l'enceinte de béton, que comptez-vous faire ? »

Près de 3 ans après nous avons une réponse partielle à cette question. En effet, EDF, dans une de ses publications aux Etats-Unis, présente le projet de robots pour suivre les dégradations constatées dans les tubulures et notamment dans les piquages en Iconel 600. Cet état de fait a pour conséquence le suréquipement notoire (8 à 10 réacteurs de trop) qui remet aux calendes grecques la rentabilité des centrales françaises tout en faisant courir aux populations le risque d'un accident majeur dont la France ne se relèverait pas. Golfech, pour sa part, est au dessus de la moyenne nationale aux vues de ces incidents donc obligatoirement au niveau bas de la rentabilité de ses installations que nous payons.

Pourtant EDF Golfech déclare vouloir ouvrir une deuxième tranche au début de l'année 1993 comme si l'expérience de la tranche 1 ne leur servait pas de leçon ? Nous voyons les services de communication faire le forcing depuis quelques mois pour dorénavant un blason qui se ternit de jour en jour.

Réception d'une délégation portugaise à qui on aimerait bien vendre notre courant, même à perte. Réception d'une délégation de Taïwan à qui on aimerait vendre un réacteur. Articles dans toute la presse locale. Exemple d'« Une nuit à Golfech » dont le but était de montrer, dit-on, toute la sécurité de nos réacteurs même la nuit.

Ce qui nous aimerions bien lire mais qui n'est jamais abordé, ce sont les comptes de la centrale, mais cela, sans doute, ferait trop peur et l'on préfère continuer le discours ambigu dont nous parlions au début de cet article. »

*Journal Stop-Golfech, décembre 1992.*

## ■ Le contrôle indépendant de la radioactivité autour de la centrale

Le cœur du réacteur d'une centrale en fonctionnement normal produit plus d'une centaine d'espèces radioactives. Une quarantaine d'entre elles sont rejetées dans l'eau et environ une vingtaine dans l'air.

En 1991, la centrale de Golfech a évacué 8 000 milliards de becquerels de tritium et 72 millions de becquerels d'autres corps radioactifs (iode, césium...) dans la Garonne. L'air du coin a reçu quant à lui, 10 000 milliards de becquerels de gaz rares (krypton et xénon) et 23 millions de becquerels d'autres gaz radioactifs...

Ces quelques chiffres ne veulent pas dire grand chose aux profanes de notre espèce, mais nous savons quand même depuis peu qu'il n'y a pas de dose minimal inoffensive pour toutes formes de vie.

Dans le cas d'un « accident » radioactif, l'affaire se corse. L'exemple de Tchernobyl a démontré que personne ne peut savoir exactement quelle quantité de radioactivité a été rejetée, tout au moins dans les jours qui suivent l'accident. Personne ne peut non plus espérer être informé par son gouvernement. Raison d'Etat oblige. En niant le passage du nuage radioactif sur son territoire, les autorités français ont eu une attitude criminelle envers la population. Le contrôle des mesures de la radioactivité et l'information du public à ce sujet, est donc un enjeu d'importance.

C'est à partir de ce constat, qu'en 1986, après Tchernobyl, se sont créés des laboratoires indépendants de mesure de la radioactivité. L'ACRO et la CRII-RAD (voir chrono le 05.1986).

Depuis cette période, il existe donc, pour ceux qui le désirent, les chiffres officiels ou indépendants de la radioactivité. Il est devenu impossible de mourir irradié et idiot. Ces laboratoires, qui ne se sont jamais définis clairement comme antinucléaires, se cantonnent principalement à une critique chiffrée du fonctionnement des installations nucléaires. Ils ont une fonction amélioratrice du système. En ce sens là effectivement ils dénoncent les exactions des nucléopathes et amènent par conséquent des éléments pour la lutte antinucléaire. Mais on est en droit de se demander, comment réagiront de tels organismes en cas d'accident nucléaire majeur sur le territoire face aux pressions qu'ils auront à subir de la part de l'Etat. On sait que leurs principaux clients qui permettent leur survie (où tre les adhérents) ne sont autres que des entreprises privée, des officines ministérielles et des collectivités locales nucléarisées.

Bref... Qu'en est-il autour de Golfech ? Il faut d'abord se rappeler que la première des quatre conditions préalables au démarrage de la centrale, adoptées par la Commission locale d'information lors de l'enquête sur le rejet radioactif (30.10.1989) a été la mise en place d'un réseau indépendant de surveillance de la radioactivité. Indépendant d'EDF et du Service centrale de protection contre les rayonnements ionisants, mais pas des notables locaux via les Conseils généraux. Petite précision, lors de l'autorisation de chargement qui survint deux mois plus tard, le 11.12.1989, donné par les ministres de l'Industrie et de l'Aménagement, il n'est nullement fait état de la possibilité pour le réseau indépendant de contrôle de faire des mesures à l'intérieur de la centrale et d'y faire rentrer des experts dits neutres. Alors, quel contrôle indépendant de la radioactivité ?

Le ministre Lalonde de l'Environnement fait encore des siennes... Par une lettre adressée aux 26 associations nationales chargées du contrôle de la qualité de l'air, M. le ministre diversifie et élargit leurs fonctions. Elles peuvent être désormais chargées du contrôle de la radioactivité de l'air, et ce, indépendamment de l'EDF et du SCPRI.

A Toulouse tout d'abord. Ce sera donc l'Association régionale pour l'étude et la mesure des polluants, réunissant élus, industriels et administrateurs qui réalisera les mesures indépendantes. A cet effet, une balise de contrôle financée par le ministère de l'Environnement a été installée en juin 1991 dans la banlieue de Toulouse, à Colomiers. Une indépendance garantie... Certes par le président de ladite association (l'AREMP), ce socialiste de base devenu le maire de Colomiers, M. Alex Raymond, ex-président du Conseil régional Midi-Pyrénées, qui vendit la région à EDF en 1982 pour une centrale nucléaire à Golfech. En janvier 1991, l'AREMP se transforme en ORAMIP (Observatoire régional de l'air en Midi-Pyrénées), il publie un document "public" sur les mesures effectuées.

En Tarn-et-Garonne. C'est J.-M. Baylet le contrôleur en chef. Le Conseil général et son président ont choisi pour prendre les mesures, le Laboratoire vétérinaire départemental, le dotant de matériel adapté (balise atmosphérique Berthold et spectromètre Gamma). Baylet, peut-être pour satisfaire la volonté des élus écolos de Montauban, a intégré la CRII-RAD aux mesures. C'est ainsi qu'un point zéro de la radioactivité (en 1989 avant le fonctionnement du 1<sup>er</sup> réacteur) a été effectué en collaboration entre le laboratoire vétérinaire et la CRII-RAD. Cette dernière n'est pas aujourd'hui chargée du suivi du point zéro (voir le 03.10.1990 et le 11.1990).

En Lot-et-Garonne. C'est EDF qui a versé dans le cadre des accords préalables au démarrage de la centrale environ 7 milliards de centimes au Conseil général du département pour la réalisation de forages en eaux profondes et pour le financement d'un laboratoire indépendant. Les écologistes et le groupe antinucléaire d'Agen (VSDNG) ont réclamé à corps et à cris (campagne de presse, lettre ouverte aux élus...) que le choix du Conseil général s'oriente vers la CRIL-RAD ; la CRIL-RAD possède déjà une section dans le département qui s'est occupée de l'affaire de radioactivité de la Garonne. Finalement le choix du Conseil général se portera sur le laboratoire du Pr Guillet (voir le 22.06.1994), chef de service de médecine nucléaire de l'hôpital d'Agen. Sous tutelle de la DDASS, donc de l'Etat... Tu parles d'une indépendance. Voir aussi en octobre 1995.

Et le Lot ? Il semble que là aussi les écologistes demandent la création d'un laboratoire indépendant... Et le Gers... ? A suivre...



*Calendrier du CRAS Toulouse.*

**1993 :**

### ■ La fissuration des « traversées de couvercle de cuve » des réacteurs nucléaires

En mars 1991, EDF déclarait à propos du "bilan de santé" de ses réacteurs 900 MWé : « Les résultats des contrôles et des essais effectués au cours des 7 visites décennales déjà réalisées ont montré l'excellente tenue du matériel dans le temps. ».

En septembre 1991, au cours d'un contrôle de routine sur le circuit primaire du réacteur 900 MWé Bugey-3, une fuite est détectée sur le couvercle du réacteur. La cause identifiée est la fissuration d'une traversée en Iconel 600 du couvercle de cuve. Ces dispositifs permettent aux barres de contrôle de se déplacer à l'intérieur de la cuve. La rupture d'une ou plusieurs traversées de couvercle entraînerait non seulement un incident de perte de liquide réfrigérant mais également une grave réduction de la capacité de contrôle du réacteur.

Les inspections effectuées sur d'autres réacteurs confirment le caractère générique du problème. Les 53 réacteurs à eau pressurisée français pourraient être concernés. Malgré cela, en février 1993, seulement 10 réacteurs ont été inspectés en totalité, alors que des fissures ont été détectées dans 8 d'entre eux.

Les problèmes des fissures de couvercle de cuve ne se limitent pas à la France, la Suède, la Suisse, les USA, le Japon et la Belgique sont aussi concernés.

Le remplacement d'un couvercle de cuve demande un arrêt non planifié du réacteur et coûte entre 100 et 200 millions de francs à EDF. On comprend mieux pourquoi l'entreprise n'essaye plus de comprendre le phénomène en détail et préfère se consacrer à l'estimation du temps de propagation des fissures pour pouvoir faire fonctionner ses réacteurs, tout en sachant que les traversées de couvercle sont défectueuses. Pour en savoir plus : écrire à EDF ou demander le dossier complet fait par Greenpeace.

#### 05.01. — La relance du nucléaire français : Le contrat de plan EDF-Etat

Signé pour une période de quatre ans, le troisième Contrat de plan (le premier date de 1985) mentionne pour la première fois la volonté de l'entreprise publique EDF à s'engager résolument hors des frontières nationales. La production et l'exportation d'électricité, doit être un atout de la France dans le jeu industriel international et dans la construction européenne.

Au mois de février 1992 déjà, Roger Machart, député socialiste de la Haute-Garonne, remet un rapport au premier ministre sur le devenir des services EDF-GDF. Le texte précise : « EDF-GDF doivent rester des entreprises nationales et garder la maîtrise du transport et des mouvements d'énergie... Le marché de la production électrique doit être ouvert à la concurrence euro-

péenne... Le capital d'EDF-GDF ne doit pas être, par contre, ouvert à d'autres partenaires... EDF doit renforcer ses liens avec Framatome afin d'optimiser les évidentes synergies existantes entre l'ingénierie d'EDF et les services du constructeur français de réacteurs nucléaires et promouvoir le nucléaire national à l'étranger... » (*La Dépêche*, 22.02.1992).

Le contrat prévoit en priorité le désendettement de l'EDF. La dette actuelle de 195 milliards de francs devra être réduite à 155 M/F en 1996, pour être pratiquement résorbée à l'horizon 2005, moment où le renouvellement du parc nucléaire exigera de nouveaux investissements importants. Petit détail, c'est avec l'argent des contribuables que l'Etat est censé renflouer EDF.

EDF s'engage aussi à réaliser une baisse de 1,25 % par an sur les tarifs clientèle. Le taux d'inflation est estimé à 2,8 % en 1993, ce qui revient à dire que le prix de l'électricité n'augmentera que de 1,55 %.

L'Etat de son côté favorisera la mise en service de nouveaux équipements et de ceux déjà décidés (Golfech III et IV ?). Il s'engage aussi à poursuivre l'évaluation de la filière à neutrons rapides et l'exploitation du site de Creys Malville.

#### 09.01. — La Guerre en Bosnie. Les Verts en appellent à l'ONU.

Après l'éclatement de la Yougoslavie en diverses nations (Serbie, Croatie, Bosnie...) et pendant les conflits armés engendrés par les nationalistes, en France, une partie de la classe politique dont le Conseil national des Verts se prononce à une large majorité en faveur d'une intervention armée de l'ONU en Bosnie-Herzégovine : « A l'heure où les pacifistes de Sarajevo appellent à une intervention militaire internationale, il s'agit après tant de tergiversations de sauver ce qui peut l'être de la situation des droits de l'homme comme du respect que nos démocraties accordent à leurs propres principes humanistes, y compris ceux qui fondent l'engagement des Verts pour la résolution non violente des conflits ».

Ce jour aussi, c'est la visite du président bosniaque à Paris et Lalonde au nom de Génération Ecologie appelle à la livraison d'armes à la Bosnie. L'embargo n'est de toute façon pas respecté ou tout au moins détourné par tous les pays exportateurs d'armes ; la France la première.

#### Février. — Waechter : Deux pas en avant, trois en arrière...

Interview d'Antoine Waechter dans *Les Réalités de l'Ecologie*, n° 39 :

— Question : « Quel avenir pour le nucléaire ? »

— Réponse d'Antoine : « On arrête immédiatement la construction de nouveaux réacteurs et on n'en met aucun autre en fonctionnement. »

Cette réponse nous fait étrangement penser aux promesses du candidat Mitterrand en 1981. Waechter aurait-il déjà oublié que les Verts se sont engagés pour une sortie en douceur du nucléaire dans les dix ans à venir ?

#### 15.02. — Golfech : Arrivée du combustible de la tranche II.

#### Mars. — Golfech : La ruine pour 4 communes du Tarn-et-Garonne

« En début d'année 1993, bombe dans la Légende Dorée de Golfech : Monsieur Nunzi maire de Moissac fait savoir - mais *La Dépêche* n'en parle pas - que la survie de sa ville était hypothéquée ainsi que celle de trois autres communes « grand chantier » : Saint-Nicolas, Saint-Aignan et Castelsarrasin. En effet, ces quatre communes, pour l'installation du personnel de la centrale, avaient été amenées à contracter des prêts auprès du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire. Ces emprunts devaient être remboursés par le Fonds de

péréquation pour les gros investissements de la Caisse nationale de l'énergie. Or, une seule certitude à ce jour, ce fonds ne remboursera pas. Conséquence pour Moissac qui, pour la construction d'une école, d'un gymnase et d'une cité a emprunté 17 millions de francs et en doit 50 aujourd'hui de 1994 à 2002. La capacité annuelle d'emprunt de la commune sera absorbée par le remboursement de sa dette et la commune sera ainsi, pendant 8 ans, privée de toute possibilité d'investissement.

Après des requêtes infructueuses tous azimuts pour tirer ces communes de leur gouffre financier, M. Nunzi adressait le 13 janvier dernier une mise en demeure solennelle à M. Baylet, lors de la séance budgétaire du Conseil général. Nul n'ignorait en Tarn-et-Garonne que, ce faisant, M. Nunzi, remplaçant de M. Baylet à la députation, faisait planer la menace d'une présentation indépendante de

sa part aux prochaines législatives... Il y a quelques jours, *La Dépêche* affichait une grande photo sur laquelle ces messieurs signaient un accord. Le texte, très court, très peu explicite, annonçait que « tout s'était arrangé... »

Colette Soubrier,  
Comité Tchernobyl-Golfech, 12.03.1993

### Note de VSDNG

« Aujourd'hui, nombre de communes que l'on a poussé à des investissements inconsidérés se trouvent dans une situation critique, voire alarmante car la taxe professionnelle de Golfech I ne suffit pas aux débauches de prêts faits par ces communes. Signalons que la commune de Goudourville, hostile depuis le début à l'implantation de la centrale et ayant refusé tout argent de celle-ci, se trouve paradoxa-

lement avec la comptabilité la plus saine de la région. Il faut craindre que l'on se serve une nouvelle fois de l'argument d'un afflux obligatoire d'argent frais à ces communes irréflechies pour pousser au démarrage de la tranche II voire davantage, afin d'obtenir une taxe professionnelle plus importante. Notons qu'une fois de plus l'argent a été déterminant et non la démocratie. Où commence la corruption ? »

A propos des travaux dans les communes, voir les 06.06.1983, 11.84, 22.05.1987 et 03.1993.

21 et 28.03. — **Les élections législatives. Le retour de la Droite au pouvoir. L'Entente des écologistes. (Verts-Génération Ecologie).** Voir aussi le 22.03.1992 et août 1995.

Les résultats nationaux furent sans appel.

Inscrits : 33 350 568 - Votants : 22 584 099 - Exprimés : 20 429 270 - Abstentions : 32,28 % - Génération E. : 17 403 voix soit 0,08 % - Les Verts : 20 088 voix soit 0,09 %.

L'union pour la France (UDF et RPR) obtiendra 458 sièges - Le PS-MRG 59, le PC 23, Divers droite 22, la majorité présidentielle 7, le Front national 0, l'Extrême-gauche 0 et les Verts-Génération E 0+0.

L'Entente des Ecologistes a pris corps au mois de mai 1992 pour aboutir à un accord au mois de novembre de la même année. Entre-temps les deux partis avaient mis de l'eau dans leur vin pour arriver à un programme commun ponctuel d'un flou des plus artistiques. Au début, l'Entente des Ecologistes c'était 269 circonscriptions pour GE et 278 pour les Verts. Les espérances allaient jusqu'à 20 % des voix, 40 députés et un groupe parlementaire. Tous les sondages allaient dans ce sens.

### Les candidats écologistes en Midi-Pyrénées. Petits potins

Henry Farreny, l'ancien tête de liste à Toulouse de l'Union des écologistes pour les élections régionales de mars 1992 a été entre-temps exclu de force des Verts ; il s'est donc présenté à la tête du nouveau parti, l'Alliance pour l'Ecologie et la Démocratie dans la troisième circonscription de Toulouse face à Roger Maury, le candidat de l'Entente des Ecologistes. Résultats : 3,09 % contre 7,56 %. Continuer, peut mieux faire...

Dans le Tarn-et-Garonne, Cave (UPF) remplace Gouze (PS) et Briat (UPF) remplace Baylet fils.

Dans la circonscription de Golfech : les deux candidats écologistes sont Eric Chaillous pour les Verts (il fera 6,70 % des voix) et Yan Guyomard pour G.E (qui fera 6,70 % des voix). Ce dernier est un des membres fondateurs du journal *Les Réalités de l'écologie* et un ancien du CAN Golfech.

Ces élections devaient amener les partis écologistes au parlement. Il n'en fut rien, ou plutôt autrement. Certains voient le petit score des partis écologistes comme une débâcle de l'écologie, d'autres relativisent les résultats qui sont quand même en augmentation par rapport aux législatives de 1986. Pour les antinucléaires parlementaristes, ce n'est que partie remise.

La victoire écrasante de la droite, impose Balladur (RPR) comme Premier ministre, c'est le début de la deuxième cohabitation sous Mitterrand.

#### Avril. — « Golfech-Nuclearis »... Le 7<sup>e</sup> art au service du technofascisme.

C'est le nom de l'exposition photo de Pascal Montagnan, photographe lotois de Cajart, assistant de Jean Dieuzaide. L'oeuvre, 700 clichés de la centrale est une initiative personnelle avec EDF comme partenariat, elle a permis à l'auteur d'être lauréat de la dotation nationale photo-service. L'exposition, volumes, formes, espaces du monstre, au cœur de la bête, sera présentée dans de nombreuses galeries du Sud-Ouest. Après le tourisme industriel, EDF présente la culture industrielle... très chébran !!!

#### 06.04. — Accident nucléaire en Sibérie.

L'accident s'est produit dans l'usine Obekt 15 située dans le complexe militaire de la ville secrète de Tomsk en Sibérie occidentale (ex URSS). L'explosion d'origine chimique a endommagé une cuve contenant 20 m<sup>3</sup> de produits radioactifs, dont une partie de combustibles irradiés et 1,5 kg de plutonium. Un nuage radioactif a été propulsé dans l'atmosphère, il court toujours.

Comme pour le nuage de Tchernobyl, la quantité de radioactivité qui est distribuée gratuitement par les nucléopathes n'a en fait que très peu d'importance puisque de toute façon la population n'a en fait aucun élément d'appréciation et qu'elle ne peut faire confiance à l'information officielle. Quant à l'information indépendante, elle ne reste que très confidentielle et aussi peu vérifiable. Il ne reste plus aux ignorants que nous sommes qu'à fermer les écoutilles, mettre les œillères en attendant de goûter aux joies d'une irradiation accidentelle de chez nous.

#### 16.04. — Lettre ouverte aux responsables de la catastrophe annoncée

« D'après les conclusions d'une enquête récente réalisée par Worldwatch Institute à Washington (service mondial d'information sur l'énergie), l'industrie nucléaire est appelée à être évincée du marché de l'énergie. Ces données contredisent les estimations de l'Agence internationale de l'énergie Atomique (AIEA) en avril 1992. Ces données ont été surévaluées et inexactes, notamment sur le nombre de réacteurs, 27 unités de trop. Rappelons qu'en 1974, cette même AIEA prévoyait une puissance de 4 450 000 MWé à l'avenir 2000, alors qu'elle ne dépassera pas 360 000 MWé au plan mondial. En fait, de 1990 à 1991, la capacité totale de production nucléaire a diminué pour la première fois depuis le début du programme, soit 1950. Cela montre par cette estimation erronée que l'on ne peut prendre au sérieux ces déclarations.

Alors que les partisans du nucléaire font souvent référence aux programmes expansionnistes français et japonais, ces deux pays constituent désormais des exceptions dans la tendance générale. Leurs programmes sont par ailleurs aussi menacés en raison de l'opposition croissante au Japon et à la mauvaise situation financière en France.

Dans ce contexte, la France s'appête à démarrer des tranches nucléaires, Golfech II en particulier. Pourtant, des voix de plus en plus critiques s'élèvent par rapport aux problèmes techniques et financiers que rencontre EDF. Certains dirigeants de

la droite, de nouveau au pouvoir, parlent même de vouloir assainir cet organisme, voire de le privatiser. Ceci laisse présager de nombreux problèmes pour la gestion du parc dans les prochaines années. Rappelons qu'en Angleterre Madame Thatcher, ayant privatisé l'énergie, a par ce fait arrêté le nucléaire car non rentable. La situation de la France est beaucoup plus critique car beaucoup plus dépendante en électricité d'origine nucléaire.

Le problème nucléaire des prochaines décennies voire du prochain millénaire sera la résorption des déchets nucléaires et la maintenance des réacteurs vieillissants donc dangereux. Plus d'un réacteur sur 6 aujourd'hui est fermé. Ce sont quelques 75 réacteurs qui ont été arrêtés après moins de 17 ans de fonctionnement en moyenne.

Dans ce contexte, la France dispose de près de la moitié de la capacité nucléaire de l'Europe de l'Ouest avec ses 57 réacteurs qui fournissent 75 % de l'électricité européenne. Cependant les perspectives ne sont plus aussi florissantes avec les 7 à 8 réacteurs reconnus officiellement en surcroît. On s'appête pourtant à en ouvrir de nouveaux dans un réseau déjà complètement saturé.

Au cours des dernières années, les performances de sûreté se sont révélées moins bonnes que prévu. Le haut niveau de standardisation des réacteurs a augmenté les risques de généralisation des défauts génériques. Par cela, les réacteurs de 1 300 MWé

ne fonctionnent pas à pleine puissance pour prévenir les risques de fissuration mettant en péril la rentabilité de ces installations.

Cela a amené l'inspecteur général de la sûreté d'EDF à parler d'une probabilité de plusieurs pourcents dans les dix ans à venir d'un accident majeur.

• *Alors Messieurs, Mesdames les Responsables d'une Catastrophe Annoncée et Grands Maîtres de l'Information,*

Vous vous préparez à faire fonctionner la seconde tranche nucléaire de 1 300 MW à Golfech.

Nous souhaiterions que vous répondiez à plusieurs questions qui se posent pour notre avenir.

Lors de l'implantation de site de Golfech et de l'électronucléarisation massive de la France, vous nous disiez que les accidents graves n'étaient pas possibles,

que la technologie nucléaire était totalement maîtrisée,

que les effets biologiques du rayonnement étaient négligeables,

que l'industrie nucléaire ne pouvait affecter ni la santé des travailleurs, ni celle de la population,

que les déchets radioactifs ne posaient aucun problème spécifique,

que les eaux de la Garonne n'avaient rien à craindre des rejets de la centrale,

qu'il y aurait assez d'eau pour tout le monde.

• *En 1993, êtes-vous toujours en accord avec ce que vous professiez à ce moment-là ?*

En janvier 1993, vous nous faisiez part du fonctionnement très satisfaisant de la tranche I de Golfech et du très bon état de l'installation. Les incendies au niveau de l'alternateur et les divers arrêts d'urgence sont-ils également satisfaisants ?

Au sujet des examens radiographiques des soudures, est-ce la société SPIE-Batignolles qui a contrôlé les soudures à Golfech ? Cette société est accusée d'avoir falsifié ses rapports de contrôle sur plusieurs réacteurs dont ceux de Nogent, près de Paris, réacteurs jumeaux de Golfech.

Pourrions-nous connaître l'état exact des fissurations au niveau des tubes des générateurs de vapeur dont l'alliage Inconel 600 est mis en cause officiellement et va nécessiter le remplacement de chaque générateur de vapeur et ce jusqu'en 2020. Sur l'ensemble du parc français ? La première opération à Dampierre a déjà coûté 400 millions de francs.

Pourrions-nous connaître l'état exact des piquages d'instrumentation, surtout ceux qui se trouvent en partie basse de cuve et qui n'avaient pu être remplacés par des piquages en inox avant le démarrage ?

Pourrions-nous connaître l'état exact des couvercles de cuve dont des défauts d'étanchéité ont été

repérés sur plusieurs centrales françaises et dont Golfech est du même type ?

Pourrions-nous connaître les résultats des analyses chimiques et radioactives effectuées dans la Garonne ? Pour notre part, depuis le début de fonctionnement de Golfech I, nous effectuons des prélèvements réguliers dans la Garonne. Nous avons mis à jour une radioactivité anormale dont une plainte contre X a été déposée. Nous observons une augmentation notoire du pH du fleuve, une raréfaction d'algues ainsi qu'une diminution sensible de la flore en aval du lieu d'émission des rejets. Par contre, l'augmentation importante de coquillages (*Corbiculas*) est très significative, pouvant être due au réchauffement des eaux.

Dans ce contexte, ne pensez-vous pas que l'arrêté préfectoral du 19 février 1993 supplétif à celui n° 90-99 du 18 janvier 1990 relatif à la centrale nucléaire de Golfech, en ce qui concerne les limites de températures de rejets vous donnant l'autorisation de pouvoir augmenter la température de la Garonne de 2 °C entre amont et aval est raisonnable ?

Pourrions-nous avoir un bilan financier d'exploitation dans le cadre de la rentabilisation des réacteurs I et II de Golfech ?

Dans l'attente de réponses précises à des questions précises, veuillez agréer, Messieurs, Mesdames, nos salutations écologiques.

Août : N'ayant obtenu aucune réponse, nous avons décidé de former une délégation, de demander, comme tout citoyen, de visiter les réacteurs I et II et d'obtenir enfin les réponses souhaitées.

Quelques jours après, la réponse de la centrale fut négative. Un courrier du 5 mai 1993 leur en demandait officiellement la raison. Le 11 mai 1993, Monsieur Denis, Chef de Mission Communication, nous motivait ainsi son refus : « Nous vous confirmons que nous ne souhaitons pas vous accueillir sur le site de la centrale, vos prises de position connues tout comme vos manifestations sur le site ne nous permettent pas d'envisager un quelconque débat constructif avec vos représentants. »

Voilà la véritable politique de transparence de l'information chez EDF. Effectivement, nous sommes bêtes : il faut être pronucléaire pour visiter une centrale !

Dans le dernier bulletin de Greenpeace, faisant le point sur les centrales touchées par les fissurations des diverses pièces en Inconel 600 (piquages d'instrumentation, traversées de couvercle de cuve, coudes, etc.) la centrale de Golfech est signalée comme un réacteur à risques, montrant bien notre légitime souci d'explication, de clarification des différents résultats d'observations de l'état du réacteur I. Mais voilà, EDF et le lobby nucléaire français

ne supportent pas le jeu démocratique. Que peut-on en penser ?

Si la situation à Golfech était irréprochable, il me semble qu'il aurait été opportun pour les « responsables » de répondre facilement à notre courrier, de nous recevoir et de faire une véritable clarification de la situation. Bien au contraire, aujourd'hui, vu la conduite complètement arbitraire de cette direction, cela ne fait que confirmer les doutes et les appréhensions que nous posions dans cette lettre ouverte.

Est-il besoin de rappeler que Golfech I a un taux de fonctionnement déplorable ? Qu'en 1992, elle fut au-dessus de la moyenne nationale d'incidents, prouvant par ce fait un manque de fiabilité dangereux ? Monsieur Tanguy, en 1991, nous annonçait le risque d'un accident majeur en France de quelques pour cent dans les dix années à venir.

Chaque année, nous voyons grossir la liste des anomalies, des imperfections, des incidents divers et variés, liés à des causes techniques ou humaines. Vous comprendrez qu'on ne peut accepter ce genre d'attitude qui porte atteinte à la démocratie, un pousse au crime.

• *Quand il n'y a plus de dialogue, que reste-t-il ?* La tranche I fut arrêtée à plusieurs reprises pour des incidents divers, rien que 3 pour le mois de juin 1993 ! Nous insisterons sur le fait qu'EDF persiste

et signe en parlant d'arrêts du réacteur pour cause de non-demande de courant par le réseau alors que chaque arrêt est fort coûteux et surtout dangereux, cachant souvent une autre cause. Il est évident, vu le coût de l'investissement d'un réacteur, qu'il nécessite obligatoirement un fonctionnement et une vente de son courant le plus longtemps et avec le moins d'interruptions possible. De plus, chaque arrêt est une contrainte thermique lourde sur les kilomètres de tubulures contenus dans le réacteur. Ainsi, le problème numéro un reconnu par EDF étant le vieillissement de ces installations, un tel comportement de « fonctionnement en yoyo » n'est pas crédible.

Cela n'a pas empêché (car qui pourrait l'empêcher ?) EDF de continuer sa course folle et, le 18 juin à 19 h 53, la tranche II de Golfech est coupée au réseau et devrait officiellement produire de l'électricité au mois d'août. Pour l'instant, étant en période d'essais, sa production est aléatoire. Nous savons bien que cette divergence est complètement inutile, la France étant en surcapacité. Plus que jamais, il faut que nous soyons vigilants et que tous ensemble, nous exigions de pouvoir savoir exactement ce qui de passe derrière les grilles bien gardées de la centrale... sauf en ce qui concerne les fuites de radioactivité arrivant jusqu'à nos portes, voire dans nos verres. »

André Crouzet, in *Stop-Golfech* n° 7.

#### 25.04. — Rassemblement antinucléaire à Golfech. Action à Toulouse



A l'appel de Stop-Golfech, une centaine de sympathisants se sont retrouvés pour l'anniversaire de Tchernobyl devant la centrale. Quelques dizaines d'autruches (en peluche ?) ont été accrochées aux grilles pour dénoncer l'attitude d'EDF face aux problèmes techniques graves des centrales nucléaires en France.

« Monument aux couvercles fissurés ». Ainsi soit nommé le monument officiel devant la centrale rebaptisé par Stop-Golfech.

Ci-joint un extrait du texte d'appel.

**Sortir du nucléaire : plus qu'une nécessité, une urgence !**

« ...La probabilité d'un accident majeur est admise, y compris par EDF. Golfech ne se situe pas en Ukraine, l'exiguïté de notre territoire interdit tout déplacement de population identique à celui de Tchernobyl. Nos décideurs ont-ils seulement conscience des conséquences économiques et humaines s'il fallait rayer de la carte une périphérie de 400 km autour de Golfech ?

Malgré cette situation alarmante à tous les niveaux, alors que les USA n'ont plus construit de réacteurs depuis 1978, que l'Autriche et l'Italie ont renoncé au nucléaire, que la Grande-Bretagne en a construit un seul ; la France, dans la même période en a construit 24. Cet entêtement est suicidaire. Pour éviter le pire, il est encore temps. Il faut sortir du nucléaire le plus rapidement possible.

Pour cela nous exigeons :

- Le non-démarrage de Golfech II.
- L'arrêt des exportations.
- L'arrêt immédiat de tous les réacteurs dangereux.
- Aucune construction nouvelle de réacteurs et l'arrêt de ceux en construction.
- Le lancement d'un programme de production électrique à partir du fioul, gaz et charbon en utilisant les techniques les moins polluantes.
- Le lancement d'un programme de recherche pour l'utilisation d'énergies alternatives.
- La mise en place d'un programme d'économie d'énergie qui, sans remettre en cause le confort du

citoyen permettrait de se passer d'un bon nombre de réacteurs.

« Les sociétés humaines ne peuvent vivre sans droit à l'erreur. La société nucléaire n'autorise aucune erreur compte tenu de la gravité des conséquences. Pour cette société, l'erreur ne peut être tolérée que si des contraintes autoritaires sont mises en place. L'urgence de la sortie du nucléaire est une nécessité pour notre santé et celle de nos descendants, c'est une nécessité pour la survie démocratique de notre société. »

C'est ainsi que Roger Belbéoch (physicien) conclut en janvier dernier un rapport alarmant sur l'incoscience et les dangers que font courir aux populations les tenants du nucléaire.

Aussi, nous demandons que soit organisé un vaste débat national sur ces questions et que celui-ci soit tranché par référendum, c'est le sens de notre combat, c'est le sens de l'action que nous menons aujourd'hui. »

■ Le lendemain, le 26.04., à Toulouse, Les Amis de la terre, Planète en danger, Association vélo et d'autres déposent une trentaine de blocs de béton (représentant un sarcophage renfermant symboliquement des humains, des animaux, des végétaux, des objets, tous irradiés à Tchernobyl) répartis sur diverses places et rues de la ville. Les passants sont invités à se recueillir et à fleurir ces étranges monuments.

### 19.05. — Réacteur II... Feu !!!

La Direction de la sûreté des installations nucléaires du ministère de l'Industrie vient d'autoriser le déclenchement de la réaction en chaîne du deuxième réacteur de la centrale de Golfech. La divergence a lieu le 21.05. à 18 h 13. Après un mois d'essais sans fourniture d'électricité, la centrale sera à même de produire 1,3 millions de KW heure/an.



■ Ci-joint une lettre des Amis de la terre -Toulouse-Ecologie envoyée aux préfets concernés, aux ministres de l'Environnement (Michel Barnier, RPR) et de l'Industrie (Gérard Longuet, UDF-PR) à propos des rejets dans la Garonne.

« L'arrêté préfectoral 90-99 du 18 janvier 1990, dans son article premier, objet de l'autorisation, précise : « La température en aval du rejet, après mélange avec les eaux de la Garonne, ne peut excéder de 1 °C la température à l'amont : cette disposition pourra être révisée, avant la mise en service de la deuxième tranche, par un arrêté complémentaire pris après consultation de la Mission déléguée du Bassin, sans que l'élévation de température puisse excéder 1,5 °C, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 3 septembre et 3 °C le reste du temps ». Ce passage est remplacé par : « En outre, la température à l'aval du rejet, après mélange avec les eaux de la Garonne, ne peut

excéder la température amont de 1,25 °C entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre et 2 °C entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mai ».

Nous intervenons pour exprimer quelques objections :

1 - Nous faisons partie des « personnes intéressées », mais nous ne sommes informées qu'au dernier moment et par hasard. La voie de recours au tribunal administratif est devenue impossible, puisqu'un délai est nécessaire pour étudier la situation dans sa complexité.

2 - Nous vous considérons comme des citoyens responsables et nous tenons à vous signaler l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous avec l'exploit-

tant EDF pour réunir les informations le plus vite possible (débits, températures, après dilution dans le fleuve). Le 9 avril 1993 après-midi, nous n'avons pu joindre aucun responsable (week-end pascal). Le 13 avril 1993, nous avons joint un responsable pour un rendez-vous une semaine après.

3 - Nous regrettons de ne pas connaître les débits de la Garonne et les températures du fleuve des mois de février et mars 1993. Nous pouvons penser qu'ils étaient très bas. Nous regrettons de ne pas connaître les simulations des températures pour deux réacteurs dans ces conditions extrêmes.

4 - Nous aimerions avoir la certitude que cet arrêté sera respecté, car il est flagrant que, dans certains cas au moins, d'autres impératifs que la sauvegarde de l'environnement ont prévalu dans la pratique de l'exploitant.

La température des rejets non radioactifs liquides ne peut être portée à plus de 28 °C. Or ces 28 °C ont déjà été dépassés et la centrale de Golfech n'a pas été arrêtée.

Il en est de même pour la restitution de l'eau évaporée où, là aussi, la réglementation n'a pas été respectée.

Pour tout ceci, nous tenons à exprimer notre réprobation. Tout peut se résumer ainsi : l'arrêté de 1990 prévoit une augmentation de la tolérance, fixée par arrêté, avant la mise en oeuvre de la seconde tranche de Golfech. Cet arrêté laisse penser qu'il s'agit d'une tolérance en prévision du

réchauffement dû à la seconde tranche. Or, l'arrêté de 1993 établit les mêmes dispositions au seul bénéfice de la 1<sup>re</sup> tranche qui bénéficie ainsi d'une tolérance accrue, ce qui nous semble irrégulier. Nous devons aussi faire remarquer que les arrêts se basent uniquement sur des périodes de l'année, sur des dates fixes, procédé fort administratif mais qui ne cerne pas vraiment la réalité vivante.

Il conviendrait plutôt que les tolérances soient fixées en fonction de la situation du milieu aquatique et du débit de la Garonne, quelle que soit la date de l'année. Nous verrions même d'un bon œil que tout arrêté augmentant la tolérance soit au moins précédé d'une étude d'impact.

Notre revendication n'a aucun caractère byzantin, nous avons seulement le désir que les mesures administratives se soumettent dans la mesure du possible aux lois de la réalité de la vie.

Nous demandons donc :

- que cette augmentation de température ne soit pas considérée comme négligeable et que de véritables études soient faites pour en évaluer les dangers,
- que soit porté à notre connaissance un bilan de la situation du milieu vivant aquatique avant la mise en marche du second réacteur,
- que d'autres clauses plus précises soient inscrites, à côté des seules dates administratives figées, qui concerneraient les débits réels du fleuve et ses réelles capacités de refroidissement. »

## ■ La privatisation du nucléaire français

Depuis le 31 mars, la France a un gouvernement de droite qui manœuvre pour tenter de privatiser le secteur public dont le nucléaire. Ci-joint un article paru dans *Charlie Hebdo* du 19.05. Voir l'histoire de Framatome en 1970 et la suite en janvier 1997.

### Longuet met France-Télécom à sa botte et privatise le nucléaire

Longuet (ministre des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur du gouvernement Balladur) est le fermier général de France-Télécom, l'un des fiefs les plus juteux de France. France-Télécom a rapporté 45,7 milliards net à l'Etat entre 1991 et 1993, et a investi directement 8 milliards en 1993 dans les entreprises publiques.

Mais France-Télécom fait de l'argent qui va à l'Etat, et Longuet préfère que le pognon aille au privé, et en premier lieu à ses copains. C'est humain. Dans les copains de Longuet, il y a Pierre Suard, PDG du groupe Alcatel-Thomson et RPR notoire. Longuet est en train de lui monter une manip du feu de Dieu.

### Le risque atomique, une exclusivité RPR

Première étape : France-Télécom est contrainte d'accroître sa participation dans le canard boîteux Bull (privé) et d'éponger ses dettes. Deuxième

étape : elle augmente sa participation dans SGS-Thomson, groupe franco-italien (privé) fabricant de puces électroniques. Troisième étape : le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), actionnaire de la Cogema et de Framatome et principal actionnaire de SGS-Thomson, abandonne ses billes. Quatrième étape : Suard remplace le CEA dans SGS. Et enfin le bouquet : le CEA cède sa participation dans Framatome à Suard, qui en devient proprio. Résultat des courses : la moitié de la filière nucléaire, c'est-à-dire la construction et la maintenance des centrales, passe au privé. Si la manip Longuet réussit, le RPR gère le risque nucléaire en France. En prime, Suard empoche quelque 10 milliards de valeurs de placement de Framatome, entreprise qui regorge de fric.

Reste l'autre moitié du nucléaire : les mines, la conversion et l'enrichissement de l'uranium, le retraitement, le transport : tout ça, c'est la Cogema,

cette merde qui concurrence Rhône-Poulenc dans la publicité genre "monde propre". La Cogema vient de s'acoquiner avec la Lyonnaise des eaux, possédée par le RPR. Monod, pour noyauter la privatisée Total. En échange, Total lui a refilé ses mines d'uranium.

### France-Télécom, pompe à fric du privé

Si la Cogema coupe son cordon ombilical avec son actionnaire principal, le C.E.A, tout le nucléaire passe au privé. ça ne devrait pas tarder, car Hirel, le patron du C.E.A, est haï de Longuet, qui a juré d'avoir sa peau. Quant à Marc Roulet, le patron de France-Télécom, son mandat arrive à terme à la fin de l'année.

Un certain Dandelot rédige en ce moment un rapport sur l'activité de France-Télécom. Ce Dandelot

est l'ex-directeur de cabinet de Longuet. Devienne : qui sera le futur patron de France-Télécom ? Dandelot ? Gagné.

La tactique de Longuet est claire et intelligente. Plutôt que de risquer la bagarre en privatisant une firme hautement syndiquée, France-Télécom, autant lui faire jouer son rôle de pompe à fric pour le privé, ce qui rapporte infiniment plus avec infiniment moins de risques.

Excitée par dix ans de "socialisme gestionnaire", France-Télécom se voyait déjà faisant du fric pour elle-même ! Pauvre nouille ! Non contente de jouer son rôle de jument porteuse du privé, elle va devoir "filialiser" son activité téléphone mobile, la seule qui ait un avenir commercial. Longuet sait renvoyer les serviteurs à l'office.

Oncle Bernard

### Mai. — **Sortir du nucléaire : une urgence**

Lors de la Coordination nationale antinucléaire réunie à Paris\*, le comité Stop-Nogent, Bella et Roger Belbeoch, avancent l'idée que la sortie du nucléaire est possible rapidement (voir le 11.1996). Une idée qui fait doucement son chemin, elle semblait majoritaire dans la réunion.

\* Groupes présents : les Stops, Golfech-Nogent-Civaux, la CRIL-RAD Limousin, le Comité contre Fessenheim, la Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets nucléaires, Greenpeace, le GSIEN, la Bulle bleue, la CNT Paris, Cultures plurielles et Savoir.

### 03.06 — Jugement du tribunal administratif de Toulouse.

Il s'agit du jugement des requêtes et mémoires déposés le 15 mars et le 15 avril 1990 à l'encontre des deux arrêtés ministériels du 5.03.1990 autorisant le rejet d'effluents radioactifs liquides et gazeux de la centrale. Les déposants, l'UMINATE, J.-M. Biba et C. Ruffinoni, l'UFC de Montauban, l'Association régionale de culture bio-dynamique du Quercy, l'UFC nationale et la Confédération Paysanne 82 sont déboutés. Pour faire bonne mesure, le tribunal ajoute dans la charrette toutes les associations qui avaient déjà été déboutées par le jugement du 2.07.1990.

### ■ Répression : action Civaux

Verdict du procès pour l'occupation des grues du chantier de centrale de Civaux (voir le 30.06.1992) : Chantal Malherbe, Fabrice David, Bernard Le Quémener ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Poitiers à 15 jours de prisons avec sursis et 13 000 F de dommages et intérêts. A noter les arguments du procureur comparant les inculpés à "de dangereux malfaiteurs, extrémistes et bolcheviques" aux pratiques indignes de bons pères de famille et d'un professeur laïc, contre des centrales nucléaires qui ne sont pas des camps de la mort...

Le matin du procès, trois personnes (membres de Greenpeace) occupaient de nouveau une grue du chantier EDF. Axel Juaneda, Jean-Marie Piquemal et encore Chantal Malherbe sont aussi condamnés à 15 jours de prison avec sursis et 7 000 F de dommages et intérêts au profit d'EDF. L'enjeu pour EDF était de d'obtenir une condamnation pour violation de domicile en vue de confirmer une jurisprudence pour d'éventuelles autres occupations de sites.

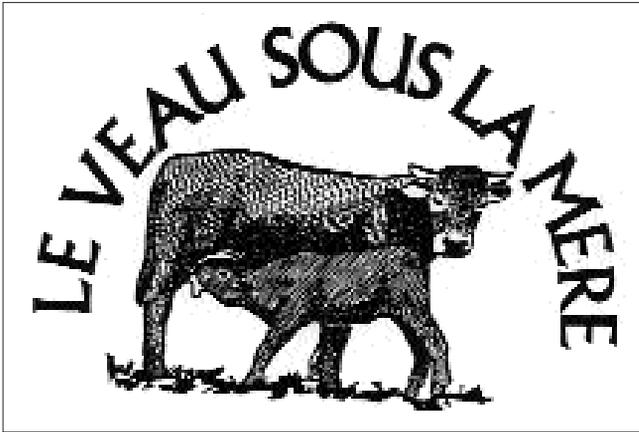
### Juillet. — Bilan de la tranche I dans *Golfech Magazine*.

« ...De mai 1990 à mai 1993... de nombreuses questions posées par la Commission locale sont restées sans réponse (questions portant sur le contrôle de l'installation, le personnel d'intervention, le coût dosimétrique de l'arrêt de tranche, le suivi des personnels extérieurs et des déchets radioactifs produit par la centrale) ». La CLI s'étonne qu'EDF ne l'écoute pas.

09.07. — « **Nous l'avons toujours dit, nous sommes prêts pour Golfech 3 et 4.** »

A l'occasion de la visite du directeur d'EDF Gilles Ménage (voir début 1992), venu féliciter son personnel après la mise en route de la deuxième tranche; et alors que celui-ci ne prévoit pas de nouvelles tranches avant l'an 2000, le sieur J.-M. Baylet, au nom des élus du district, redemande pour la énième fois la construction des réacteurs 3 et 4.

Septembre. — C'est une obsession... Si à Toulouse le maire Baudis ne cesse de réclamer des renforts de police, à Golfech dans le Tarn-et-Garonne, réunis pour une grosse bouffe, les zélus avec à leur tête J.-M. Baylet réclament une nouvelle fois devant la presse les tranches 3 et 4.



*J.-M. en redemande.*

**1994 :**

### ■ **Catastrophe régionale !**

La nouvelle année est frappée par la récession... En fait, c'est plutôt une bonne nouvelle, on consomme moins d'électricité. En effet, dans son bilan annuel, EDF fait état d'une baisse historique de la consommation électrique en Midi-Pyrénées pour l'année 1993. Après -3 % en 1991, et un rééquilibrage en 1992, la régression a atteint -7 % l'an passé ; une baisse deux fois supérieure à la moyenne nationale. Des chiffres qui traduisent une agréable dégradation de l'activité économique régionale. Mais rassurez-vous, EDF a malgré tout dégagé des bénéfices parce qu'elle a développé ses ventes à l'export.

05.01.— Paris, devant l'entrée principale de la radio France-Inter où il allait participer à l'émission « Le téléphone sonne », le député PS Christian Bataille (rapporteur de la commission parlementaire sur l'enfouissement des déchets radioactifs) est couvert de sang par des antinucléaires.

■ **Le petit Nicolas.** Parti à point pour arriver le 200 000<sup>e</sup> visiteur de la centrale, il a reçu un magnifique VTT en cadeau. EDF Golfech quant à elle recevra (le 23.11.) le trophée du tourisme technique de Midi-Pyrénées. Quatrième site touristique, après Lourdes bien sûr, Rocamadour et l'Aérospatiale.

07.03. — **Abri anti-atomique.** Il a été découvert sous l'ancienne gare routière de matabiau à Toulouse. Construit par la Socotrap en 1957, il appartient au ministère de la Défense et devait abriter les autorités civiles et militaires de l'époque. On imagine très bien que de nouveaux abris ont été construits depuis. Où se cachent-ils ? Mystère.

11.03. — Toulouse. Conférence des Amis de la terre : Sommes-nous à l'abri d'un accident nucléaire ?

Le thème abordé cette fois-ci sera les dangers du nucléaire avec A. Crouzet (VSDNG) sur le problème de sûreté des centrales, celle de l'ex URSS en particulier, et J. Brière (Comité Malville) sur la reprise d'activité de Superphénix.

### 20 et 27.03. — **Elections cantonales**

Redressement de la Gauche dans l'ensemble du pays, elle gagne trois départements.

Dans le Lot-et-Garonne, Poncet (UDF) est défait par Veyret (PS). Dans le Tarn-et-Garonne, Baylet (MRG) conserve le Conseil général, les 8 conseillers sont réélus. Canton d'Auvillar (Golfech), Vidalot (MRG) sortant, c'est Astruc (MRG) qui défait Briat (RPR-UDF).

### 09.04 au 08.05 — **Marche Malville-Matignon contre Superphénix.**

Cette marche est à l'initiative du Comité des Européens contre Superphénix, qui depuis 1993 mène une campagne contre le redémarrage de la centrale. La coordination des activités du Comité est assurée par le Comité Malville, Contratome (Suisse), la FRAPNA, Greenpeace, GSIEN (Isère) et WWF (Fonds mondial pour la nature d'Italie). Le Comité est soutenu par plus de 250 associations de France, d'Italie de Suisse et d'Allemagne. La marche se déroule par étape de ville en ville assurée par un noyau de 25 à 30 personnes. Près de 10 000 personnes vont y participer, 3 500 lors de son passage à Genève et 1 500 à l'arrivée à Paris. Pour les organisateurs, la marche n'a pas eu le succès escompté, malgré les sondages qui montrent que l'opinion publique est défavorable au surgénérateur.

Les divers contacts, la couverture médiatique, les fonds recueillis vont toutefois redynamiser le mouvement d'opposition et le Comité. Le surgénérateur redémarrera le 04.08.1994, voir chronologie.

10.04. — Pique-nique à Golfech, appel à la soupe lancé par VSDNG.

A l'occasion de la marche nationale contre Superphénix, un pique-nique antinucléaire se tient devant la centrale afin de montrer aux élus et au gouvernement que l'appétit et la vigi-

lance antinucléaire sont intacts. Une montée sur la capitale est prévue pour le 8 mai à l'arrivée de la marche.

#### 12.04. — **Lumière d'atome, un peu de propagande...**

La Société française d'énergie nucléaire organise une exposition publique nommée "Lumière d'atome" à Blagnac (Haute-Garonne.) sur les différents aspects de l'énergie nucléaire. Cent cinquante classes de primaires et collèges y sont attendues. Le mot du professeur Hubert Planel, président de la SFEN : « Nous sommes tous naturellement radioactifs... Notre corps dégage déjà 12 000 becquerels ».

A cette occasion, l'association toulousaine Planète en danger, dénonçant le contenu de l'exposition, déposera une plainte au tribunal de Toulouse pour "publicité mensongère" contre la SFEN. Mais le procureur ne la retiendra évidemment pas.

Dans le cadre de l'exposition, lors d'une conférence "Le nucléaire au service de la santé", le professeur Guiraud de la faculté de médecine de Toulouse s'est vu obligé d'interrompre sa représentation à cause de l'arrivée impromptue d'un nuage non radioactif de substance ammoniacale, déversée dans la salle par quelques individus ... malades très certainement.

25.04. — Restriction budgétaire. Lors d'une réunion du canton de Moissac, J.-M. Baylet s'exclame : « L'air du temps s'accommode mal de la folie des grandeurs ». Il désigne certainement en ces termes quelques projets jugés trop coûteux. Lesquels ?

#### 30.04. — **Sabotage contre le canal d'aménée de la centrale**

##### **Golfech-la-centrale...**

« Née sous une mauvaise étoile, elle découvre ce samedi 30 avril que son canal d'aménée alimentant ses circuits de refroidissement "fait sous lui". Entre les communes de Malause et Pommevic à l'endroit même où la rivière Saudèze croise souterrainement l'infortuné canal. Le week-end imposant sa léthargie officielle, c'est le mardi que les responsables de la direction régionale Production / Transport Aquitaine se pointent, avec le sous-préfet de Castelsarrasin. La fuite est estimée à 7,3m<sup>3</sup>/s et arrose grassement et gratuitement la peupleraie en contre-bas. Aucune construction n'est menacée par l'inondation. Des habitants de Malause déclarent avoir entendu, peu avant 5 heures du matin le samedi, une forte explosion.

Un technicien sur place récupère la balle et marque un contre-essai : " le bruit d'explosion pourrait être dû à un effet de surpression à l'ouverture de la brèche", accident ou malveillance ? La réponse est au fond de l'eau. Tout ce joli monde retourne donc à la niche.

Les centrales nucléaires et hydroélectriques installées en aval crachent toujours de l'électricité précise Michon responsable de la direction régionale citée plus haut.

Un journaliste de *La Dépêche du Midi* se hasarde : « Cette nouvelle fissure pourrait-elle être une conséquence tardive de l'attentat de 1990 ? » On se souvient du barrage de Malause, voisin, et visé par un sabotage à l'explosif. Afin de procéder à des réparations la retenue d'eau avait été vidée. La

brutale baisse de niveau de l'eau avait provoqué des remontées de la nappe phréatique, créant ainsi des fissures au fond de l'ouvrage du canal d'aménée qui fut à son tour vidé, inspecté, et réparé en septembre 1991.

Le mercredi 4 mai, on apprend que les travaux de colmatage entrepris la veille devraient être terminés dans la journée : « et permettre l'examen des dégâts de plus près », déclare Michon-le-chargé-de-mission. La gendarmerie ne retient pas pour l'instant la thèse de sabotage (il n'y a pas eu de revendication à ce jour).

Le jeudi 5 mai, l'optimisme va crescendo dans les rangs des acteurs du rebouchage, le niveau de l'eau de la rivière dans le souterrain baisse et l'heure de la découverte de la vérité approche à la vitesse d'un escargot au galop sur les pentes d'un volcan éteint. Ce qui provoque un long frisson humide chez le baveux de *La Dépêche*.

Le vendredi 6 mai, le moral fout le camp par une des trois brèches qui résiste âprement aux pronostics optimistes. Un responsable d'EDF se permet même de noircir le tableau en avançant : « que la nappe phréatique qui ne cesse de monter vers la surface et qui inonde déjà des propriétés agricoles entre Malause et Pommevic, pourrait être alimenté par une faille au niveau de l'aqueduc souterrain ». Les autorités d'EDF, se souvenant d'une vieille histoire, décident de bombarder par hélicoptère, comme à Tchernobyl, le canal foireux avec des sacs de sable de 700 kilos. Le patron, de l'entre-

prise subaquatique qui opère depuis le début, reste seul d'un optimisme hébété, et continue de marmonner sa litanie quotidienne : « Dans quelques heures tout sera obturé » Depuis deux jours la centrale hydroélectrique est stoppée. L'espoir reste le bras de levier de la rigueur scientifique chez les responsables locaux. Amen.

Samedi 7 mai. Après le bombardement en règle de la veille à coup de sable et de galets en sacs, la déception fait rage devant la baisse du niveau de l'eau dans l'aqueduc souterrain de la Saudèze : 10 petits centimètres ! On peut imaginer aisément les sables et galets, libérés de leurs sacs éclatés sur le fond ravagé du canal, qui, entraînés par le courant, se font la malle par la brèche rebelle.

Les "liquidateurs" décident de procéder avec continuité et résignation. Des blocs d'enrochement seront déposés sur le fond et si ça ne suffit pas on y collera une bâche par dessus ! Sûr qu'en remplissant le canal d'un tas de matériaux divers et variés on finira bien par boucher le trou, Cré vain dieu !

Le seul point positif est que nous sommes le week-end et que tout ce casse-tête ne reprendra que lundi.

Mardi 10 mai, Marc Désert, procureur de la République, se jette à l'eau en arpentant les berges du canal. Il décide de nommer trois experts : un, en explosifs, un autre, en résistance des matériaux et encore un autre, en géologie. La thèse de l'attentat hante les esprits pendant que l'eau coule toujours

Le samedi 14 mai, *La Dépêche* dans un petit article au titre triomphant annonce : « Les brèches enfin colmatées ! ». Il s'agissait de la disparition mystérieuse (texto !) de trois plaques métalliques utilisées

lors des opérations d'assèchement de l'ouvrage placé à l'aplomb de la rivière Saudèze qui passe à cet endroit dans un aqueduc souterrain. C'est la pose d'une bâche de 300 m<sup>2</sup> empruntée à la centrale thermique d'Albi qui a donné les premiers résultats positifs. Encore un week-end au milieu de cette belle histoire à suspens, et lundi les experts pourront se glisser en pantoufles dans le tunnel. On saura enfin si c'est une colonie de castors qui est à l'origine de tout ce bazar. Ou bien une malformation congénitale du génie civil. A l'heure actuelle le coût de toutes ces opérations de colmatage et de réparation s'élève à 3 millions de francs. Quand à la perte d'exploitation pour la centrale hydraulique elle est estimée à environ 5 millions de francs. N'ayant pas de taupes dans les "milieux autorisés", c'est seulement le samedi 13 août de la même année (tout de même !) et par la presse, que nous apprenons les conclusions provisoires de l'expertise : « Des charges d'explosifs — qui auraient pu être soutenues par des étais de maçonnerie — placées sous le canal dans l'aqueduc souterrain, auraient pulvérisé les plaques d'acier obstruant le système de vidange ». Cette action n'ayant pas été revendiquée, la presse locale pose les questions : « Qui a pu se livrer à un tel acte de vandalisme et surtout pour quelle raison ? Pourrait-il y avoir un lien avec l'attentat qui avait endommagé le barrage de Malause en 1990 ? »

A la tête du SRPJ de Toulouse, James Bonde le bien nommé saura-t-il obstruer efficacement la fuite énorme de matière grise qui s'écoule encore par le fond de ce canal historique pour se perdre dans un aqueduc souterrain vidangé de l'imaginaire ?

Professeur Tournesol.

### Mai. — Le rapport "DETENTE".

L'Institut d'évaluation des stratégies énergétiques en Europe (INESTENE) réalise à la demande du ministère de l'Environnement une étude prospective d'évaluation de production et de la consommation énergétique mondiale. "Détente" prévoit une sortie en douceur du nucléaire sur 25 ans. C'est finalement accepter l'option nucléaire et ses conséquences en cas d'accident. Il n'est pas possible de justifier de tels scénarios retardant la sortie à partir des conditions objectives de danger que représentent actuellement les réacteurs.

La sortie en douceur en 25 ans permet de concilier une attitude apparemment antinucléaire avec des forces pronucléaires, afin d'aboutir à des accords électoraux. Le seul but est d'assurer des élus et non d'adopter une stratégie antinucléaire. Voir les accord Verts-PS du 20.01.1997.

Greenpeace de son côté a demandé au Boston Center Institut of Environnement un scénario énergétique comprenant une sortie complète du nucléaire dès 2010.

### 04.05 — Plan d'eau de Saint-Nicolas-de-la-Grave...Business is business.

Le projet de protection du biotope élaboré et proposé par Nature Midi-Pyrénées est jugé imparfait par la préfecture, il sera retiré du commerce. Un comité de pilotage est chargé d'étudier la mise en valeur du plan d'eau en tenant compte toutefois de son impact sur l'environnement et des divers intérêts en présence.

#### 14.05. — Grève et rechargement du combustible.

Le troisième rechargement de combustible du réacteur 1 était initialement prévu pour cette date. L'opération dure 48 jours et mobilise 850 personnes de 90 entreprises prestataires.

Profitant de l'occasion, le personnel de la centrale (à l'appel des syndicats CGT et FO) ne l'entendant pas de la même manière, entame une grève illimitée jusqu'à la reprise pour protester contre un projet de plan de formation nécessitant une réorganisation du travail. Le rechargement est donc retardé, d'après EDF le réacteur peut continuer à fonctionner sur ses réserves à régime réduit pendant un mois de plus.

La direction annonce que le rechargement de la tranche II prévu pour la fin 1994 est reporté au printemps 1995. Les circonstances énergétiques du pays font que le réacteur tourne au ralenti et consomme moins bien-entendu. Version officielle.

Le fait est, que le 25.05., après 11 jours de grève, à l'issue d'un vote à bulletin secret demandé par la direction, le personnel "s'exprime" à 74 % pour la reprise du travail. Le rechargement de la tranche I débutera finalement le 6 juin après l'embauche de 9 "esclaves" supplémentaires. Encore une victoire du prolétariat.

#### Juin. — Arrêt du programme nucléaire espagnol.

Le gouvernement espagnol a décidé d'abandonner son programme nucléaire, de stopper entre autre la construction en cours de trois réacteurs. Il reste 7 réacteurs en fonctionnement. La nouvelle politique énergétique s'appuiera à court terme sur des centrales au gaz (d'Algérie). En attendant la régularisation de sa propre production, l'Espagne importera toujours le courant de Golfech. Soit 5,6 TWh équivalent à un réacteur de 900 MWé.

#### 05.06. — Journée mondiale de l'environnement.

#### 12.06. — Elections européennes

Soit 87 postes de députés à pourvoir.

La liste Verte Isler Beguin obtient 572 270 voix, soit 2,95 %. Elle n'obtient aucun élu alors qu'aux dernières élections européennes du 18.06.1989, les Verts avaient obtenu 9 sièges. Cet échec peut s'expliquer en partie par la présence d'une liste Génération Ecologie menée par B. Lalonde qui obtient 390 215 voix, soit 2,01 %.

La liste UDF/RPR, menée par D. Baudis, obtient 29 sièges. Le PS, 16 sièges. Le MRG, 13 sièges. La liste De Villiers (Mouvement pour la France), 13 sièges. Le FN, 10 sièges. Le PC, 6 sièges.

L'abstention est de 47,04%, en baisse de 3 %.

#### 13.06. — Jumelage Golfech-Rovno.

« Des muscles au service du nucléaire ». Mais où se cache donc la cervelle des 21 employés de la centrale tarn-et-garonnaise qui vont faire une course-relais de 3 000 km entre leur lieu de travail et la centrale de Rovno en Ukraine ? Rappelons qu'un accord de coopération technique a été signé entre les deux sites en mai 1993... Souhaitons qu'il comprenne un entraînement à la fuite à pied.

Informons aussi le grand public amateur de sensations fortes qu'une nouvelle convention de jumelage sera signée le 02.07. avec la centrale d'Ohi Ohi dans la région d'Osaka au Japon ; nous leur suggérons à cette occasion, pour fêter l'événement, une traversée des océans en bouées de secours.

#### 20.06 — Programme nucléaire : le rythme de croisière.

EDF annonce qu'aucune commande de moyen de production nucléaire ou autre ne sera engagée avant la fin de la décennie... Si ce n'est en Corse et dans les départements d'outre-mer. Néanmoins, la construction des quatre réacteurs supplémentaires, respectivement deux à Chooz et deux à Civaux, se poursuivra normalement.

## ■ Le point sur le contrôle de la pollution radioactive autour de la centrale de Golfech

Interview réalisée auprès du docteur Guillet, propos recueillis le 22.06. par André Crouzet et Samuel Tachi pour VSDNG et Jacques Le Hétet des Verts 47. Voir aussi en octobre 1995.

• **VSDNG** : Docteur Guillet, vous êtes responsable du service de médecine nucléaire de l'Hôpital d'Agen, vos compétences sont également mises au service du laboratoire de surveillance de la radioactivité de l'environnement que vous dirigez et dont s'est enfin doté le Département. Pouvez-vous nous indiquer le rôle que remplit ce laboratoire ?

• **Dr Guillet** : Le laboratoire surveille la radioactivité de l'environnement, essentiellement de l'eau actuellement et de façon plus fine dans les semaines à venir, les végétaux terrestres et aquatiques, ainsi que les produits d'origine animale.

• **VSDNG** : Comment le laboratoire a-t-il été financé et à quelle hauteur ont participé les différents partenaires ?

• **D.G** : La laboratoire a été exclusivement financé par des fonds que le Conseil général a obtenu d'EDF, aux environs de 7 millions de francs.

• **VSDNG** : Comment est financé le laboratoire pour son fonctionnement et depuis quand est-il opérationnel ?

• **D.G** : L'Etat assure environ la moitié du financement, le Conseil général le quart, le quart restant étant pris en charge par les syndicats d'adduction d'eau. Les deux partenaires locaux sont donc à parité avec l'Etat. Le laboratoire est partiellement opérationnel depuis le début de l'année.

• **VSDNG** : EDF et le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) ont en charge la quasi-totalité de la surveillance des sites nucléaires et de l'environnement. Peut-on parler d'indépendance réelle de votre laboratoire sachant que le matériel dont vous disposez est agréé SCPRI et que l'hôpital est sous tutelle de la DDASS, donc de la Préfecture ?

• **D.G** : Le SCPRI nous a confié deux fauteuils « Géminis » anthropogammamètre. Le compteur à scintillateur liquide est de la même marque que celui utilisé par le SCPRI, mais c'est un choix que nous avons fait nous-mêmes, pour des raisons de comparaison des résultats. Nous n'avons pas d'autre lien avec le SCPRI ; tous les autres matériels ne viennent pas de ce service. concernant la tutelle de la DDASS et les responsables administratifs qui ont en charge les mesures d'urgence. Mon rôle consiste aussi à conseiller les administrations. Malgré tout, si les autorités ne mesuraient pas pleinement la gravité de la situation, mon rôle de médecin ou ma liberté d'homme m'obligerait à transmettre et crier le danger quel qu'il soit.

Ne pas se "GARETTISER", ni se laisser "GARETTISER". Ce serait une faute lourde que de conserver

l'information, d'autant que je n'ai pas de "casquette" administrative.

• **VSDNG** : Etes-vous en relation avec d'autres systèmes de surveillance du Département ou d'autres Départements ?

• **D.G** : C'est prévu en ce qui concerne le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne, puisque les deux Conseils généraux ont incité à aller dans ce sens, au temps ou J. François-Poncet était président et naturellement je suis ouvert en ce qui concerne d'autres départements, mais dès que ce labo sera complètement opérationnel. Mais vous savez, il y a les conventions et les circuits courts : les hommes. Je crois beaucoup aux hommes. Les conventions ont des contraintes, des limites. Pour les autres systèmes de surveillance du département et qui ne dépendent pas du laboratoire, il existe :

a - une balise BERTHOLD pour l'air, située au Conseil général et connectée au laboratoire vétérinaire de Montauban.

b - une cabine de télémessure atmosphérique SCPRI située sur le toit de la Préfecture d'Agen. Elle est reliée au SCPRI du Vésinet.

c - l'installation d'une cabine de télémessure atmosphérique SCPRI est prévue sur le site météo d'Agen-la-Garenne. Son financement sera assuré par le Conseil général.

• **VSDNG** : Etes-vous favorable à un réseau maillé, interconnecté, de surveillance en continu de la radioactivité de l'environnement (air et eau) ?

• **D.G** : Oui, mais il ne faut pas croire que ce soit simple ; les techniques et les mesures sont différentes, les matériels également.

• **VSDNG** : De quels matériels est doté le laboratoire pour remplir cette mission ?

• **D.G** : De deux fauteuils « Géminis », une diode au germanium, un spectromètre Gamma, un système de détection Beta (compteur à scintillation liquide pour le trinium), un compteur Beta et Alpha pour le plutonium utilisant un détecteur à gaz argon-méthane et toute la partie électronique et informatique nécessaire au fonctionnement de ces appareils sans oublier bien entendu tout le matériel requis pour la préparation des échantillons à mesurer (évaporateur, incinérateur, four, etc.).

• **VSDNG** : Les super Géminis 90 confiés par le SCPRI, permettant d'effectuer des mesures spectrométriques sur des personnes éventuellement contaminées, sont-ils désormais équipés de la partie électronique manquante ?

• **D.G** : Les Géminis sont pleinement opérationnels. Il est prévu qu'en cas d'accident nucléaire en France

ou à l'étranger, et si le SCPRI se trouvait débordé, le laboratoire ait mission d'aider le SCPRI, grâce à ces fauteuils, pour détecter la contamination humaine et analyser des prélèvements de l'environnement. Notez que le Centre hospitalier d'Agen est le seul en France à disposer de ce matériel à l'exception des sites nucléaires EDF, SCPRI, COGEMA et CEA.

• **VSDNG** : Quel est le modèle de la balise d'eau reliée à votre laboratoire ; où est-elle située en Garonne ; avez-vous déjà reçu des alertes ?

• **D.G** : Le laboratoire est relié depuis le mois de décembre par ligne téléphonique à une balise de contrôle en continu de l'eau, de marque SAPHIMOLIRA. Elle est située à la station de pompage de Sivozac en amont du barrage de Beauregard. Nous avons eu de fausses alertes électroniques aisément reconnaissables nécessitant une modification de l'informatique de la balise par le constructeur. Nous avons eu aussi d'autres alertes de débit dues à l'envasement de la prise d'eau.

• **VSDNG** : Effectuez-vous des analyses de végétaux aquatiques ? A quelles fréquences et où effectuez-vous vos prélèvements ?

• **D.G** : Des prélèvements d'eau et de végétaux terrestres ont été réalisés sur les rives de la Garonne et du Canal. Les analyses réalisées avec les Géminis n'ont rien révélé d'anormal. Deux rapports ont été envoyés à la DDASS, au Conseil général, au syndicat des eaux.

• **VSDNG** : Sur quelles bases ou normes travaillez-vous et que pensez-vous des seuils d'exemption en matière de faibles doses ?

• **D.G** : Il y a deux tendances parmi les scientifiques et les médecins : ceux qui pensent qu'en deçà des normes actuelles il n'y a pas d'effet sur l'organisme et ceux qui pensent le contraire. En la matière les normes sont de plus en plus draconiennes au fil des ans et en tout cas il faut tendre vers l'absence de contamination pour les populations.

• **VSDNG** : Depuis le démarrage de Golfech I, Stop-Golfech a effectué de nombreux prélèvements d'algues de Garonne (myriophylles) mais également de poissons confiés pour analyses à la CRII-RAD. Une contamination quasi permanente en iode 131 a été mise en évidence dans le milieu aquatique entre Toulouse et Agen, menaçant la chaîne alimentaire. Que pouvez-vous nous dire à cet sujet ?

• **D.G** : Je ne suis pas au courant de la contamination de l'eau. Par contre j'ai été informé de la contamination, en iode 131, de certaines algues (myriophylles), à un très faible niveau. Il me tarde de pouvoir vérifier ces algues et les poissons de la Garonne et du Canal, pour savoir ce qu'il en est réellement.

• **VSDNG** : Les pathologies thyroïdiennes sont de plus en plus fréquentes dans le sud-est de la France ; elles semblent augmenter dans le sud-ouest. Certains médecins s'inquiètent, êtes-vous de ceux-là et pensez-vous qu'il puisse y avoir un rapport de causes à effets avec l'iode 131 décelée dans l'environnement ?

• **D.G** : Cette donnée est controversée. Le professeur Mornex (endocrinologue) ne le pense pas. Mon impression est que l'amélioration des techniques diagnostiques, la sensibilisation des médecins aux maladies thyroïdiennes aboutissent à un diagnostic plus précoce, et souvent, pour des pathologies qui seraient passées inaperçues sans cela.

• **VSDNG** : Nous demandons que des études épidémiologiques soient menées sur ce sujet. Y êtes-vous favorable ?

• **D.G** : Non seulement nous y sommes favorable, mais encore nous allons essayer d'aborder ce problème nous-mêmes. En effet, nous voyons dans le service la quasi-totalité des patients souffrant de la thyroïde dans un rayon de 70 km autour d'Agen et il nous est possible d'effectuer une étude statistique rétrospective depuis 1984. Mais ceci va prendre du temps. Il convient de trouver des critères quantitatifs fiables et de se méfier des biais statistiques. Savez-vous par exemple, qu'on a mis en évidence une augmentation des leucémies, aux USA, chez des enfants mangeant souvent des « hot-dogs » ? Est-ce un biais statistique qui donne ce résultat ?

• **VSDNG** : Comment et où sont traités les effluents radioactifs du service de médecine nucléaire de l'hôpital d'Agen ?

• **D.G** : Les effluents provenant des éviers et WC sont acheminés vers deux cuves de stockage et de décroissance radioactive. Après élimination et vérification de la non présence de la radioactivité, la cuve de décroissance est vidangée dans le réseau normal d'égoûts. Pour les produits radioactifs (aiguilles, seringues, flacons, etc.) nous disposons de poubelles plombées, stockées dans un local spécial. Comme les effluents liquides au-delà de 10 périodes, ils sont contrôlés et considérés comme des déchets ordinaires. L'isotope à durée de vie la plus longue utilisé chez nous est l'iode 131. Sa période est de huit jours. Après 10 périodes (80 jours) il ne reste plus que le millième de la radioactivité initiale. Nous utilisons aussi du technétium 99m d'une période de 6 heures.

• **VSDNG** : Avez-vous toute liberté en matière de diffusion des analyses ? Y a-t-il un code Minitel ou autre permettant l'accès à ces résultats ? Souhaitiez-vous que des associations puissent jouer un rôle dans un comité de gestion au sein du laboratoire et si oui, lequel ?

• **D.G** : Il n'existe pas de code Minitel permettant l'accès aux résultats d'analyses. De plus les budgets sont très serrés. Cependant, il pourrait être envisagé un bulletin transmettant régulièrement des informations émanant d'une commission regroupant des scientifiques, des socio-professionnels, des associations, chambre d'agriculture, etc. L'ur-

gence étant de régler les derniers problèmes techniques très complexes afin que le labo soit opérationnel à 100 %.

C'est ce que le docteur Role et moi-même nous employons de faire, aidés en cela par notre laborantine.

#### 27. et 28.06. — Assises régionales de l'énergie à Labège en Haute-Garonne.

Organisées à la demande des élus écologiste au Conseil régional, l'objectif est de favoriser un élan de la région en faveur de la maîtrise des énergies, en faveur d'un développement stratégique des énergies renouvelables. C'est surtout deux journées portes ouvertes à la centrale.

Le 30, au même endroit se tiendra un des six débats nationaux décentralisés (le transport d'énergie) organisés par le gouvernement. Parodie de consultation démocratique

#### 04.08. — Redémarrage de Superphénix.

Malgré la mobilisation et les avis défavorables aussi bien en France qu'en Suisse, le sur-générateur est remis en marche après 4 ans d'arrêt. Sur demande de la NERSA (propriétaire du réacteur), les ministres de l'Environnement, Michel Barnier et de l'Industrie, Gérard Longuet, ont accordé leur autorisations pour le redémarrage.

Le caractère expérimental de cette installation (la plus puissante du monde) a été reconnu par décret du 11.07.1994 et pourtant le réacteur est rallumé en tant que surgénérateur et non en tant que laboratoire.

Le rapport d'EDF du 15.04.1994 relève de graves lacunes dans la sécurité. A ce jour, après huit ans d'existence le réacteur n'aura fonctionné que six mois en pleine puissance, cela à cause de diverses pannes.

Superphénix, ce sont 5 000 t de sodium et 5 t de plutonium en activité qui planent au-dessus de nos têtes.

A partir de septembre, les Européens contre Superphénix, organiseront une campagne de plaintes contre X pour "mise en danger de personnes et expérimentation sur personnes humaines".

En 1995, une deuxième campagne est organisée sur le thème "Démocratie et nucléaire", avec envoi de cartes postales aux maires et députés.

Octobre. — **Liquidateur : Un job d'avenir...** L'Association de formation pour adultes de la centrale de Golfech s'actualise, après la construction des centrales, on y enseigne maintenant, en plus, le démantèlement et la décontamination des sites.

#### 08.10. — Journée sécurité aux portes de Golfech.

EDF nous sensibilisera aux risques divers de la vie courante et domestique mais nous fera surtout oublier l'épée de Damocles nucléaire au dessus de nos têtes.

#### 9.11. — Greenpeace à Agen invité par VSDNG.

J.-L. Thierry de Greenpeace développera les thèmes : « Nucléaire l'enjeu du débat... Les raisons d'espérer ou de désespérer... Le fiasco d'EDF à l'Est... Le point sur les autres pays ».

30.11. — Fausse alarme à Golfech. Y a bien eu une alarme incendie qui s'est déclenchée dans le bâtiment du réacteur 1, mais elle s'est éteinte d'elle-même et les pompiers y ont été d'un voyage pour rien. On se demande pourquoi on en parle...

**06.12. — Débat national sur l'énergie, le rapport Souviron.**

Le gouvernement l'a voulu un débat décentralisé, aussi ce sont 20 débats régionaux, 6 colloques dans différentes villes, 8000 personnes entendues qui marqueront l'événement de mai à octobre. Toulouse accueillera le thème du transport d'énergie. L'organisateur général se nomme Jean-Pierre Souviron, son rapport de synthèse critiquant le manque de démocratie dans les choix énergétiques sera bien reçu par les associations écologistes

Un débat qui restera de toute façon sans effets pratiques et qui passera aux oubliettes. Par contre ce que nous n'oublions pas, c'est que juste avant le débat, appliquant les décisions prises par les gouvernements précédents, l'Etat ordonne de redémarrer Superphénix, d'étendre le site de La Hague et de lancer la construction de l'usine Mélox de fabrication du combustible au plutonium.

**1995 :**

Janvier. — Ci-joint, deux articles extraits du journal *Stop-Golfech* n° 12.

### « Quand l'Europe des polices pointe son nez »

« Société nucléaire, société policière ! Que l'avons-nous scandé ce slogan ! Et ceux qui ont participé aux heures chaudes de la lutte de Golfech savent comment l'« Etat de droit » oublie vite ses principes lorsqu'il se sent menacé. Une affaire récente l'illustre bien : cela se passe en Suisse et concerne la lutte contre Malville ; sujet très sensible là-bas. Il faut savoir que les cantons de Genève et de Lausanne ont attaqué la décision de redémarrage de Superphénix et demandent au gouvernement fédéral de les appuyer. Est-ce un hasard si c'est dans ce contexte que le 16 septembre dernier, un porte-parole de Contratom, sa femme, puis deux militants sont arrêtés, sur la foi de fiches de la Stasi est-allemande ? Accusés de collusion avec Carlos\*, et l'attaque à la roquette contre Superphénix du 19 janvier 1982\*\* étant prescrite, de divers autres attentats. S'ensuivent trois jours sans voir leurs avocats – le procureur, puis un gendarme, assisteront à toutes les rencontres ultérieures – ; une incarcération provisoire qui durera jusqu'au 7 décembre ; rien dans le dossier pour justifier cette détention et pourtant aujourd'hui encore Olivier reste interdit de sortie de territoire, bref, trois mois de « détention préventive » tout à fait légale, s'appuyant sur une vieille loi de 1934, en contradiction flagrante avec la Commission européenne des droits de l'homme et du citoyen ; et cela malgré le soutien total de Contratom, de la Ligue des droits de l'homme, manifestation, pétition, jusqu'à une occupation du consulat suisse de Lyon... Cela amène à se poser quelques questions :

#### • Pourquoi ces arrestations ?

Olivier, dans une interview au *Courrier de Genève* du 19.12.1994, émet des hypothèses : « Soit la bourde monumentale, soit on profite d'un vieux dossier pour tenter de produire un amalgame anti-nucléaire-terrorisme, soit une banalisation par cette affaire d'un fonctionnement que l'on voudrait faire accepter comme normal et qui laisse présager ce que sera l'Europe des polices en période de crise ». Et il penche pour cette dernière option. Au vu d'une certaine expérience des méthodes policières

### « Golfech : encore et encore »

Depuis 1994, le parc électronucléaire français est appelé à « utiliser » une nouvelle échelle internationale des incidents nucléaires (INES).

Le dernier comportait 6 degrés avec Tchernobyl à son sommet ; la nouvelle en aura donc 7.

et de l'appareil judiciaire, on peut en avancer une autre : mettre le bâton dans la fourmilière, pour observer, tester les réactions, dissuader. J'en veux pour témoignage une audition récente de la police judiciaire de Toulouse concernant l'attentat contre Golfech d'avril dernier. Toutes ces hypothèses ne se contredisent pas entre elles.

#### • Une telle affaire peut-elle se passer en France ?

Que ceux qui ont une confiance aveugle en la justice française se replient dans leur cocon douillet. Pour ma part, sans même rappeler les trop fameuses ordonnances de 1959, je fais confiance aux magistrats pour sortir des oubliettes quelques ordonnances oubliées des années 1940 et aux législateurs et au gouvernement pour nous concocter celles qui viendraient à manquer. Et ce n'est pas l'évolution actuelle de la politique de ministère de l'Intérieur qui me contredira. Il y aura toujours une voiture semblable à la vôtre aperçue à proximité des lieux, un témoignage habilement orienté contre vous, à moins que vous n'ayiez voyagé quatre ans auparavant dans le même train que la mère du complice de Carlos...

Car tout se tient : l'Europe des polices, l'Europe du nucléaire. Et ces Europes-là ont des beaux jours devant elles si nous ne pouvons leur opposer une force d'intensité supérieure, rassemblant de manière convergente toutes les énergies (douces mais déterminées) visant à la promotion d'une société alternative. Ceci est facile à écrire. Reste à le concrétiser. »

Pierre Kung

---

\* Carlos : surnom du Vénézuélien Ilitch Ramirez Sanchez, militant communiste, partisan de la lutte armée, "mercenaire" de divers Etats. Il serait responsable de plusieurs attentats aveugles et sanglants en France et en Europe. En 1994, avec la complicité du gouvernement saoudien, il est enlevé à Khartoum par les services secrets français. Incarcéré à Paris, il est condamné en décembre 1997 à la réclusion criminelle à perpétuité.

\*\* Voir chronologie sur le sabotage en janvier 1982.

Nous nous sentons de ce fait immédiatement rassurés. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, sans ces aspects qui semblent anecdotiques ?

Pourquoi donc les instances internationales du nucléaire changent constamment de normes, de

règles et surtout d'appellations des paramètres servant à la mesure ou au contrôle de la radioactivité ?

Tout d'abord, j'espère qu'ils feront un bon gros gâteau d'anniversaire à l'homme qui nous lança dans cette folle aventure le 5 mars 1974, le Premier ministre de l'époque, Pierre Messmer. A Polac, expliquant qu'EDF vendait à perte, à l'émission de Cavada en février 1994, où il répondait : « Ceci est une calomnie ». Qu'il vienne à Golfech regarder la signature du contrat avec le Portugal avant de prendre la défense de ses amis calomniés (kWh vendu entre 15 et 19 centimes par rapport à un prix de revient EDF de 23 centimes). Cela fait plaisir de voir que les hommes politiques responsables sont toujours aussi au courant en matière de nucléaire.

Bref, nous avons donc cette année une nouvelle échelle de gravité qui fera force de loi sur toute notre belle planète, après les becquerels, les sieverts, les rems, le nucléaire reste de nature instable. Certes l'instabilité des éléments radioactifs est maintenant connue mais ses conséquences beaucoup moins. Pour tirer les conséquences, il faut en général poser les choses, prendre un peu de recul, les examiner et tirer les conclusions qui s'imposent. Mais quand les repères que nous prenons sont constamment changés, réévalués, il est très difficile de tirer des bilans.

Cela ne semble pas chagriner outre mesure le CEA et EDF. On se demande même s'ils n'en seraient pas un peu complices, comme nous disait un haut responsable technique lors d'un entretien avec VSDNG : « Les problèmes techniques dans les centrales nous obligent toujours à aller de l'avant », il n'a pas dit vers le progrès car il n'en est sans doute pas aussi convaincu. Il est vrai que les problèmes se bousculent peut-être un peu trop aujourd'hui. Ceci transparait dans une étude qu'EDF réalise avec le constructeur GEC Alsthom au sujet d'une « spécialité » dans les réacteurs de 1 300 MW et de Golfech en particulier : les feux au niveau de l'alternateur (plusieurs feux de cette origine ont été constatés et heureusement maîtrisés à Golfech).

Que nous dit-on en substance ? Jean-Pierre Mercier, chef de mission technique au collège de direction du parc nucléaire : « Lors du démarrage du palier 1 300, nous avons toute une série de nouveaux incidents. » En effet, non content d'être mobile et donc sujet à l'usure, l'alternateur, comme tout appareil électrique, est composite ; or le mélange métal-isolant est fragile. Et Mercier de déclarer : « Il faut préciser à la décharge du constructeur que réaliser des alternateurs de ce type nous conduit à la limite des possibilités

technologiques. Quels que soient les efforts, les machines restent fragiles. » Il aura fallu 20 ans d'exploitation avec 40 ans de recherches, des incidents à répétition sur la plupart des éléments essentiels des réacteurs pour que le collègue technique s'aperçoive qu'il travaille à la limite des possibilités techniques. Certes, il est heureux de s'en rendre compte, mais que faire ?

Allons-nous poser les choses et réfléchir ? Ce n'est visiblement pas dans la « culture de sûreté » dont se targue EDF. La réponse est claire, ces arrêts ont coûté entre 1989 et 1992, 1 919 millions de francs.

A la question « Quelles sont les mesures préventives ? », M. Jean-Marc Pagoletti (ingénieur expert matériel automatisme et électricité) répond : « Il est impossible de déceler ce défaut même en usine (...) Dans le cas de l'incident de Golfech, nous avons dû remplacer une barre d'alternateur, ce qui a provoqué un arrêt de 52 jours. »

Dans le journal parlé de Golfech 05.03.04.08, ils n'ont pas jugé nécessaire de vous dire cela car la population a tendance à s'affoler. Si, de temps en temps, les pompiers vont éteindre des feux à Golfech, on risque de jaser et c'est très mauvais pour l'image de responsables se disant maîtriser parfaitement les techniques de pointe.

Le problème que cela pose et dont nous avons et continuerons d'alerter l'opinion est le même dans tous les pays nucléarisés : la multiplication d'incidents dus à de mauvais choix dans les alliages (Inconel 600), de mauvaises conceptions (barres de contrôle) où, dans ce cas précis, les limites technologiques sont atteintes, montrent que le choix d'EDF dans la construction de réacteurs à très forte puissance en série a multiplié les risques plutôt que de les amenuiser.

Nous arrivons au paradoxe de réacteurs récents de plus en plus dangereux. EDF est face aux choix économiques : nous sommes en limites technologiques qui nous coûtent de l'argent ; nous travaillons à réduire le temps des pannes et non à leurs suppressions. Il faut que nos centrales fonctionnent pour rentrer de l'argent, encore qu'EDF tenant secret ses coûts d'exploitation, il est difficile de faire des bilans sérieux. Malgré cela, EDF donne de plus en plus priorité à la production au détriment de la sécurité.

Rappelons que l'incident de Tchernobyl, tout en haut de la nouvelle échelle de gravité des accidents, était une manœuvre pour gagner du temps dans le remplacement des combustibles. On connaît malheureusement ce que cela a engendré. »

### 12.01 — Une marche « Pour Mère Terre », pour la dénucléarisation du monde, de la France.

L'association Mère Terre regroupant de nombreux groupes antinucléaires internationaux a été créée en 1990. Elle a déjà organisé une marche de 5 500 km de New-York jusqu'au désert du Nevada pour demander l'arrêt des essais nucléaires sur les terres des "Indiens Wester Shoshone".

Cette fois-ci, la marche sera européenne. Elle commencera à Bruxelles en ce 12 du mois de janvier, visitera les capitales des cinq puissance nucléaire de l'Europe, les bureaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, Tchernobyl et se terminera en Russie, le 12 octobre, journée internationale de solidarité avec les peuples indigènes.

A l'occasion des négociations de l'année 1995 (Traité de non-prolifération, Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, révision de la charte de l'AIEA) les marcheurs veulent attirer l'attention sur les conséquences médicales, sociales, économiques et écologiques de l'ère nucléaire.

### 25.02 — Séance plénière de la CLI.

Première réunion de Commission locale d'information depuis trois ans (c'est du sérieux, c'est dire si "tout est calme" autour de la centrale). Après la "transparence et la sécurité" de ces dernières années, le président J.-M. Baylet annonce la nouveauté : communication et échange. Tout un programme qui devrait déboucher sur un rapprochement de la CLI de Golfech avec ses homologues français et étrangers, ainsi que sur une coopération interdépartementale accrue, notamment dans le cadre de la surveillance de la radioactivité.

### 31.03 — Grève à la centrale.

Devant les difficultés financières de la Caisse d'action sociale d'Agen, le personnel EDF de la centrale s'est mis en grève. Il réclame une subvention de 800 000 francs pour équilibrer les comptes de sa mutuelle. Une revendication que la direction refuse d'honorer (au risque de faire jurisprudence dans les autres régions), estimant que le dossier doit être traité au plan national. La grève se durcit. Les grévistes mettent le réacteur 1 en arrêt à chaud. Le réacteur 2 étant en révision, la centrale ne produit plus d'électricité.

Piquets de grève et cassoulet géant devant les grilles bloquées. EDF perd deux millions de francs par jour. Le mouvement est soutenu par les agents d'Agen, de Toulouse, de Nîmes et de Marseille.

Après 11 jours d'arrêt, la direction assigne en référé les syndicats FO, CGT et CFDT. Le juge Bec de Montauban ordonne l'évacuation des lieux, autorisant la direction à requérir à la force publique si les piquets ne sont pas levés. Les syndicats appellent à un jour de grève nationale. Le 21.04., devant l'évolution « favorable des négociations nationales témoignant de l'attachement des directions EDF-GDF à la pérennité du régime mutualiste », la grève est arrêtée, les opérations de redémarrage et de rechargement sont engagées.

23.04. — Enfin une démarche citoyenne ! La Coordination Stop-Golfech appelle à un premier suffrage universel devant la centrale. Tous les bulletins revendicatifs collectés seront envoyés au futur président de la République.

### Mai. — Elections présidentielles

Jacques Chirac (RPR) est élu président de la République, Lionel Jospin son challenger (PS) est recalé; et peut-être soulagé, le PS en pleine déconfiture n'était peut-être pas près à re-gérer les intérêts du capital. Les candidats qui n'affichent plus de programme politique déclaré ont basé leur campagne sur des promesses de solidarité sociale.

Les résultats en chiffres du second tour. Sur 39 107 482 inscrits, Chirac obtient 52,67 % des voix, Jospin obtient 47,33 %. L'abstention est de 20,81 %. Notons que la candidate des Verts, Dominique Voynet, obtient au premier tour 3,33 % des voix (environ 1 million de voix).

Le 17 mai, Alain Juppé (RPR) est nommé Premier ministre. Le ministre de l'Industrie est Yves Galland (UDF-Radical) et le ministre de l'Environnement est Corinne Lepage (juriste, avocate et membre fondatrice de Génération Ecologie).



Juin.

### ■ La reprise des essais nucléaires français...

#### La signature du Traité d'Interdiction des essais nucléaires

Rompant le moratoire des essais nucléaires à Mururoa en Polynésie française décidé par le gouvernement PS en 1992 (le PS était certain de perdre le pouvoir), avec le Traité de non-prolifération (TNP) et le Traité international d'interdiction des essais nucléaires (TCTB en anglais et TICE en français), Chirac annonce le 13 juin, la reprise d'une ultime campagne de 8 essais nucléaires dans le Pacifique. En fait, six tirs souterrains au total, de juin 1995 au 27 janvier 1996, destinés à tester un concept d'armes "robustes" (qui ne devraient pas poser de problèmes en cas d'arrêt de la production et d'éventuelles reconstructions ultérieures), destinés à mettre au point une nouvelle génération d'armes atomiques comme le missile M5, la tête nucléaire TN75, pour la grandeur de la France et la satisfaction du complexe militaro-industriel.

Avant de suspendre ses essais en 1992, la France avait procédé, de 1960 à 1992, à 204 essais, 17 en Algérie et les autres en Polynésie française. Le dernier des 45 essais atmosphériques a eu lieu en septembre 1974, à partir de 1975 les suivants sont souterrains en puits. De 1960 à 1996, la France aura donc procédé à un total de 210 essais nucléaires.

Cette reprise des essais va susciter de vives protestations de la part de nombreux pays, principalement les pays du Pacifique (le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, où deux membres du Front Populaire Pacifique seront condamnés à 3 ans de prison pour avoir incendié l'ambassade de France à Perth...).

De violentes manifestations ont lieu dans les îles, à Papeete sur l'aéroport. A la suite de ces affrontements, 59 Mélanésiens et 4 paysans du Larzac en délégation de soutien seront interpellés, inculpés et comparaitront le 21 septembre 1998 devant le tribunal de Papeete. Après une semaine d'audience la justice coloniale rendra son verdict le 20 octobre 1998 : contre la majorité des "émeutiers de l'aéroport", une condamnation assortie d'une dispense de peine, contre les responsables syndicaux, des peines de prison et de privation des droits civiques et familiaux et contre Hiro Tefaarere, secrétaire général de la CFDT locale, trois ans de prison dont dix-huit mois fermes et cinq ans de privation de ses droits.

Les condamnés ont fait appel au jugement, qui doit avoir lieu en 1999.



Affiche AAEL, Toulouse.



Autocollant, Toulouse.

Le 7 juillet, Greenpeace envoie deux bateaux, le *Rainbow Warrior II* et le *Vega* dans la zone interdite de l'atoll de Mururoa. Comme les fois précédentes, la marine nationale française, les prendra à l'abordage.

En France, la mobilisation n'est pas à la hauteur des enjeux. On retrouve dans la rue, les antinucléaires d'hier et d'aujourd'hui au coude à coude, tous ensemble avec les militants du PCF et de la CGT. Ces derniers tentent de se refaire une virginité contre la bombe oubliant qu'ils la font rouler toute l'année. Le gouvernement fait savoir que les essais prendront fin en 1996 et seront remplacés par des "simulations" réalisées par une machine à fusion : le laser méga-joule du CESTA à Barp près de Bordeaux dans les Landes (voir le 07.09.1995).

Le 1<sup>er</sup> septembre, Greenpeace lance à nouveau une flottille de bateaux dans la zone interdite, où un nouvel essai doit avoir lieu. Les commandos de la marine nationale, une fois encore, prennent d'assaut le *Rainbow Warrior* et le *NV Greenpeace* et y commettent de gros dégâts. Greenpeace portera plainte contre la France pour séquestration, kidnapping, coups et blessures, détournement, actes de piraterie, auprès de diverses instances de divers gouvernements. L'organisation ne désarmera pas et lancera un nouveau navire, le *Caramba*, sur Mururoa.

A noter la sortie d'un dossier "Atomisez" sur les essais, réalisé par un collectif de périodiques militants (*Observer*, *Charlie-Hebdo*, *Damoclès*, *La Gazette nucléaire*, *Greenpeace*, *l'Impatient*, *Nitassinan*, *Non-Violence Actualités*, *Politis*, *Silence* et... *Témoignage Chrétien*).

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sera adopté par 149 pays des Nations-Unies le 24 septembre 1996 à New-York. Certaines nations ne le signeront pas, comme Israël, l'Inde et le Pakistan, ces deux derniers procéderont à des essais en été 1998. Avant d'entrer en vigueur, le CTBT doit être ratifié par les 44 signataires qui possèdent des installations nucléaires. Seules parmi les grandes puissances nucléaires déclarées, la France et la Grande-Bretagne l'ont ratifié le 6 avril 1998.

Le CTBT prévoit d'arrêter les essais en vraie grandeur des bombes A et H, mais en aucun cas d'interdire les essais sous-critiques (sans réaction nucléaire, une série a été effectuée par les USA en 1995), les expériences concernant la fusion thermonucléaire ou d'autres processus nucléaires tel que annihilation matière-antimatière ou les lasers à rayons X... Il en résulte la possibilité de concevoir la quatrième génération d'armes nucléaires plus robustes et utilisables. Une infime quantité d'antimatière permettrait de se passer du plutonium servant à allumer la bombe à hydrogène et éviterait ainsi les retombées radioactives. On pourrait alors créer l'arme "propre", brouillant la distinction entre les armes nucléaires de dissuasion et les armes nucléaires conventionnelles destinées aux combats de tous les jours.

En mars 1996, après l'arrêt de ses essais pacifiques, la France signera le protocole du traité de Rarotonga, sur la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud.

Juillet. — **France : Le plan Vigipirate.** Une série de bombes attribuées à l'intégrisme islamiste algérien fait 8 morts et de nombreux blessés parmi la population. L'armée s'installe dans les rues, les aéroports, les gares... avec l'élaboration juridique et l'application du "plan Vigipirate" décidé par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme. On assiste à une vague de répression anti-immigrés et à l'assassinat en direct à la télévision d'un jeune Français d'origine algérienne présumé coupable.

Août. — **Des nouvelles des élus écologistes (et antinucléaires ?) de Midi-Pyrénées**

Si vous avez manqué le début, voir le 04.1991, le 22.03.1992 et les 21-28.03.1993.

Ci-joint des informations tirées de La lettre de l'Union des écologistes, bulletin d'info des élus et co-élus du groupe Union des écologistes au Conseil régional.

« A mi-mandat, il semble nécessaire de rappeler pourquoi et comment il existe deux groupes d'élus écologistes au Conseil régional. A l'heure (crise sociale, crise de la gauche, renforcement de la droite, absence de perspective politique mobilisa-

trice...) où l'on perçoit bien combien un grand mouvement écologiste serait utile en France.

Rappelons quelques faits.

L'Ariège, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées furent parmi les rares départements où se consti-

tuèrent des listes d'Union des écologistes ; dans les trois cas il s'agissait à la fois de rassembler les écologistes actifs sur le terrain par delà les références aux Verts et Génération Ecologie et de faire la jonction avec les forces alternatives issues de la gauche politique, syndicale ou associative. Cette orientation était juste ; un certain nombre de ceux qui l'ont combattue, par immaturité, sectarisme, opportunisme personnel, l'ont ensuite faite leur - superficiellement et trop tard. Grâce à l'union, la Haute-Garonne a eu 3 élus écologistes, les Hautes-Pyrénées 1 et l'Ariège a failli en avoir 1. Sans l'union, il est plausible qu'aucun écologiste progressiste n'eût été élu en Haute-Garonne (au profit de P. Dufetelle) ; le siège écologiste des Hautes-Pyrénées aurait échoué au Front National et les écologistes ariégeois auraient été beaucoup plus loin de la barre.

Dans le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne où Génération Ecologie n'existait pas, des listes Vertes se sont imposées sans difficulté. La direction nationale des Verts s'appuyant sur une minorité (essentiellement droite) des écologistes de Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées a sommé les élus membres des Verts de constituer un groupe Vert au Conseil régional.

Parce qu'ils refusaient de bafouer leurs engagements vis-à-vis des colistiers et des électeurs, H. Farreny et M. Geoffre furent brutalement exclus des Verts. H. Farreny, M. Geoffre, J.-P. Hegoburu (G.E) et les co-élus F. Dedieu-Casties, A. Dubalen, J. Vilotte (Parti occitan) constituèrent, comme promis, un groupe Union des Ecologistes. M.-F. Mendez et le co-élu R.-M. Willemot engagés eux aussi avec l'Union des Ecologistes rejoignirent le groupe Vert de M. Ghirardi (32), C. Emaille (81), P. Ravailhe (82) et des co-élus D. Arrieu (32) et J. Trepagny (82) ; pas de co-élus pour C. Emaille). A mi-mandat, H. Farreny, M. Geoffre et J.P. Hegoburu ont passé le témoin à F. Dedieu-Casties, A. Dubalen et J. Vilotte tandis que M.F. Mendez, M. Ghirardi et P. Ravailhe sont remplacés par R.M. Willemot, D. Arrieu et J. Trepagny. C. Emaille ayant rejoint l'Union des Ecologistes, notre groupe compte maintenant 4 élus et 3 co-élus. Le secrétariat permanent est assuré par Dominique Gilbon, Corinne Montana et Christelle Roques.

#### • *Ecologistes et élections municipales*

- **Albi** (81) La liste Verte conduite par Gérard Onesta (ancien député européen et l'un des porte-parole nationaux des verts) a recueilli 6,25 % au premier tour (ce qui avec un scrutin à la proportionnelle lui aurait donné 3 sièges sur 43 conseillers). Au second tour, elle s'est alliée avec la liste conduite par le maire socialiste sortant. La liste résultante a perdu l'élection, Gérard Onesta ne figure pas parmi les élus rescapés.

- **Montauban** (82) La liste conduite par Pierre Ravailhe, conseiller municipal sortant et jusqu'à récemment (tourniquet) conseiller régional des verts, a recueilli 5,72 %, au premier tour tandis que la liste conduite par le maire socialiste sortant recueillait 49,79 %. Il n'y a pas eu d'accord au second tour : de par l'injustice du mode de scrutin la liste verte n'a eu aucun élu (sur 45 conseillers).

- **Ramonville** (31) La liste conduite par le maire sortant socialiste a remporté l'élection dès le premier tour avec 53,04 %. Elle comportait des militants Verts (dont Henri Arevalo) et AREV (Jean-Louis Charpentreau) qui ont refusé de participer à une liste autonome proposée par les autres écologistes et alternatifs ramonvillois. Henri Arevalo (qui avait pourtant tenu à être candidat Vert autonome aux élections cantonales l'an passé) et Jean-Louis Charpentreau seront adjoints. La liste alternative et écologiste « Ramonville citoyenne » conduite par Henry Farreny, adjoint sortant et jusqu'à récemment (tourniquet) conseiller régional Union des écologistes, a recueilli 7,39 %. De par l'injustice du mode de scrutin, elle a eu 1 seul élu (sur 33 conseillers).

- **Toulouse** (31) La liste alternative et écologiste conduite par Marie-Françoise Mendez, secrétaire nationale des Verts et jusqu'à récemment (tourniquet) conseillère régionale des Verts, a recueilli 4,37 % au premier tour. La liste de droite a remporté l'élection dès le premier tour par 58,62 % ; parmi les élus de cette liste : Philippe Dufetelle (Génération Ecologie) ; Philippe Dufetelle sera adjoint. De par l'injustice du mode de scrutin, la liste alternative et écologiste n'aura aucun élu (sur 69 conseillers).

- **Tounefeuille** (31) L'ancien trésorier des Verts, Jacques Lafite, s'est présenté sur la liste de droite qui a recueilli 24,48 % au premier tour puis 33,82 % au second tour. Il fait partie des 5 élus (sur 33). La liste du maire sortant, socialiste, a remporté l'élection.

- **Auch** (32) La liste alternative conduite par Jean Falco (AREV) a recueilli 4,85 % au premier tour. La liste de gauche, conduite par un socialiste, a remporté l'élection dès le premier tour par 51,98 %. De par l'injustice du mode du scrutin, la liste alternative n'aura aucun élu (sur 35 conseillers).

- **Cintegabelle** (31) Guy David (occitaniste) a été élu conseiller municipal. Il figurait sur la liste socialiste élue dès le premier tour.

- **Evitalens** (81) Jean Thomas (Parti Occitan) a été élu conseiller municipal. Il figurait sur la liste d'intérêt local élue dès le premier tour.

- **Lacaugne** (31) La liste de rassemblement conduite par Françoise Dedieu-Casties (conseillère municipale sortante et conseillère régionale Union des Ecologistes) a remporté l'élection au premier tour. Françoise a été élue maire.

- **Lèguevin** (31) Didier Houi (ancien cadre de Génération Ecologie) a été élu sur la liste de gauche qui a remporté l'élection dès le premier tour.

- **L'isle-Jourdain** (32) Le maire sortant Michel Ghirardi, jusqu'à récemment conseiller régional des Verts (et président du groupe des élus Verts), ne se représentait pas. Il s'agissait d'une des très rares communes de France dirigées par un Vert ; néanmoins, les Verts ont été incapables d'être présents dans le scrutin.

- **Montaut** (31) Martine Abadia (Union des Ecologistes) a été élue sur une liste de rassemblement, ancrée à gauche.

- **Pibrac** (31) La liste d'intérêt local conduite par Gérard Arnaudé (Génération Ecologie) a recueilli 27,11 % au premier tour. Au second tour, avec 23,89 % a obtenu 3 élus (sur 29 conseillers).

- **Plaisance-du-touch** (31) La liste conduite par le maire socialiste sortant a remporté l'élection dès le premier tour avec 57,89 % des voix. La liste écologiste et alternative conduite par Dominique Liot (les Verts) a recueilli 11,72 % au premier tour. De par l'injustice du mode du scrutin, elle a eu 2 élus seulement (sur 33 conseillers).

- **Pompertuzat** (31) La liste alternative et écologiste conduite par René-Marc Willemot (conseiller municipal sortant et conseiller régional des Verts)

a été battue de très peu. De par l'injustice du mode du scrutin, elle n'aura aucun siège.

- **Saint-Geniès-Bellevue** (31) La liste alternative et écologiste conduite par Jean-Pierre Hegoburu, jusqu'à récemment président national de l'Ecologie autrement conseiller régional Union des Ecologistes (tourniquet), a été devancée de très peu (quelques dizaines de voix en moyenne). De par l'injustice du mode du scrutin, elle a eu un seul élu (sur 15 conseillers).

- **Saint-Orens** (31) La liste conduite par le maire sortant, ex-radical de gauche passé à droite et conseiller régional (majorité Censi), a remporté l'élection dès le premier tour par 57,50 % des voix. Elle comportait un Vert : Jean-François Maury, candidat officiel (investiture nationale) des Verts aux législatives de 1993. Jean-François Maury sera adjoint.

- **Tarbes** (65) La liste alternative et écologiste conduite par Arlette Dubalen, adjointe sortante et conseillère régionale Union des Ecologistes a recueilli 9,13 % au premier tour (ce qui avec un scrutin à la proportionnelle lui aurait donné 4 sièges sur 45). Au second tour elle s'est alliée avec la liste conduite par le maire communiste sortant (qui avait recueilli 47,51 %). La liste résultante a remporté l'élection : 3 candidats de la liste Dubalen ont été élus.

**Septembre. — Rechargement de combustible.** La tranche I de Golfech est arrêtée pour environ 7 semaines afin de procéder aux opérations de maintenance et de rechargement du combustible nucléaire.

#### 07.09. — Manifestation contre la simulation.

Le rassemblement est suscité par les Verts landais, il se déroule devant le centre nucléaire militaire (le CESTA, le Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine.) du Barp, près de Bordeaux (voir aussi le 21.03. et les 30-31.03.1996).

Ci-joint quatre textes sur la simulation et la fusion.

#### ■ La simulation des essais nucléaires. La fusion thermo-nucléaire

La première expérience de fusion thermo-nucléaire se déroula sur Nagasaki au Japon en 1945, trois jours après celle de fission sur Hiroshima. On en connaît les effets.

Dans les années 1950, la fusion nucléaire fut expérimentée (pour la bombe et la production d'électricité) dans plusieurs pays du monde (Japon, France, Grande-Bretagne, Russie, USA... ). La France fera exploser sa première bombe H dans le Pacifique, voir le 24 août 1968.

### LE PRINCIPE DE LA FUSION NUCLÉAIRE

Deux petit atomes (par exemple : deuterium) donne un atome plus gros (exemple : hélium) et de l'énergie disponible sous forme de chaleur et de rayonnement.



Deux atomes plus petits → Un atome plus gros

+  
Energie disponible sous forme de chaleur et de rayonnement

### La fusion pacifiste

A la fin des années 1950, les secrets théoriques sur l'utilisation de la fusion pour produire de l'énergie étaient levés, les recherches étaient menées indépendamment aux USA, en URSS et en Europe, le premier résultat significatif fut la construction d'une machine appelée tokamak, à Moscou. Dans les années 1960-1970, se construisent à grand frais de nombreux dispositifs expérimentaux tokamaks, plus d'une trentaine au monde en 1998. Les tokamaks utilisent un procédé de fusion (de plasmas de deuterium-tritium) par confinement magnétique (voir explication dans les textes suivants) afin d'engendrer une réaction en chaîne et produire de l'énergie électrique (éventuellement du plutonium) La "crise" pétrolière des années 1970 donnera un second élan à la recherche sur la fusion, le programme "Indépendance" au USA multipliera par dix le budget alloué à cette recherche et débouchera sur la construction d'un tokamak Fusion Test Reactor (TFTR de Princeton).

Le Programme de Fusion Européen est adopté par périodes de cinq ans, dans un souci de continuité. Depuis 1978, il existe un contrat liant les Etats membres de la Communauté Européenne autour d'un projet de réacteur européen expérimental de fusion thermonucléaire, JET (Joint European Torus, Oxford, G-B). Le JET est, en 1998, le réacteur le plus avancé au monde. A savoir, 16 mégawatts produits, pour 22 mégawatts injectés... sans rire. Soit un facteur d'amplification  $Q = 0,6$ . La limite symbolique de  $Q = 1$  reste encore à atteindre aujourd'hui. Le tokamak qui lui succèdera sera le Next European Torus, une tentative de réacteur dit opérationnel.

En France, la recherche de fusion par confinement magnétique débuta à la fin des années 1950. Dans les années 1970, fut construit le tokamak de Fontenay-aux-Roses (TFR) et les tokamaks Petula et Wega de Grenoble. Dans les années 1990, les efforts se porteront sur le grand tokamak supraconducteur, Tore-Supra, à Cadarache.

L'AIEA se charge de la coopération internationale regroupant USA, Japon, Union soviétique (ex) et Euratom au sein du projet de réacteur INTOR.

La fusion moins polluante que la fission ? En fait, pour une même énergie produite, la fusion produirait moins de déchets nucléaires directs de réaction nucléaire mais beaucoup plus de déchets par activation neutronique sur les structures de la centrale. Certains voient même dans la fusion, une possibilité de détruire les déchets nucléaires existants. Cela demande à être pris en compte, la communauté scientifique semble très partagée sur ce sujet.

### La fusion guerrière

La course aux armements nucléaires et l'opinion internationale pacifiste amena la signature du Traité de non-prolifération (voir 1970). Dès cette époque, le Département de l'énergie (DOE) américain se prépara à l'arrêt complet des essais nucléaires en vraie grandeur en mettant sur pied, en coopération avec la Grande-Bretagne et la France (la Direction des applications militaires du CEA : la DAM), un programme de recherche qui allait déboucher sur des hyper-structures de simulation d'essais en laboratoire. Ces pays se dotèrent alors de structures d'essais de "fusion par confinement inertiel" (voir explication textes suivants) au moyen de puissantes "lignes d'intégration lasers" (laser Nova de Livermore, USA), de structures d'essais hydro-nucléaires souterrains développant une petite énergie de 300 tonnes et d'outils de pointe divers, comme des accélérateurs à induction radiographique pour imagerie X, des super-ordinateurs de calcul.

Le but technique recherché est de disposer d'une machine permettant de créer une énergie suffisante à base de puissants faisceaux lasers pour porter le milieu fusible à des conditions de température et de pression telles que la réaction thermo-nucléaire de fusion devienne effective et contribue elle-même à une élévation de la température. Une ignition (combustion) qui devrait fournir dix fois plus d'énergie que celle nécessaire à sa réalisation.

Le terme de modélisation conviendrait mieux que celui de simulation, car il s'agit moins de simuler des explosions nucléaires en recourant à des micro-explosions en laboratoire que

de développer des modèles mathématiques et physiques décrivant les phénomènes qui se produisent lors d'une explosion.

La puissance des installations de fusion par micro-explosion peut être caractérisée par l'énergie que les lasers sont capables de délivrer sur la cible à la fréquence la plus élevée. Les lasers les plus puissants atteignent environ 1 kilojoules pour l'Allemagne et l'Angleterre, 3 kJ pour la Russie et le Japon, 6 kJ pour la France et 10 kJ pour les USA.

La coopération France-Grande-Bretagne et USA amena la construction à Livermore du laser Phébus (8 kilojoules) puis dans les années 1980, le lancement de programmes pour la réalisation des lasers Mégajoule mis en application dans les années 1990. Le programme NIF (National Ignition Facility, 1994) aux USA (laser Mégajoule de Livermore) et le Programme de préparation à la limitation des essais nucléaires (PALEN, 1991) en France (laser Mégajoule de Barp en Gironde, au CESTA, premières expériences prévues à partir des années 2000).

L'énergie nominale du Laser Mégajoule de Barp devrait être la même que ceux de Livermore ou de Los Alamos aux Etats-Unis, soit 1 800 kJ, soit 600 kJ à la fréquence la plus élevée.

Le coût officiel de PALEN est de un milliard de francs par an sur une quinzaine d'années, soit un total de 16,5 milliards de francs. Ce budget a été reconduit par tous les gouvernements successifs jusqu'à celui (inclus) de Jospin en 1997.

Jusqu'à présent, le développement et le maintien en état des armes thermo-nucléaires reposaient sur une base empirique tributaire des essais en vraie grandeur.

Le problème des forces nucléaires de dissuasion est le renouvellement des armes vieillissantes existantes. Elles doivent changer le cœur des charges nucléaires tous les dix ou vingt ans selon les modèles, mais les charges à cause de diverses contraintes ne peuvent pas être reproduites à l'identique. Le but principal de la simulation est de pérenniser la dissuasion nucléaire, donc d'assurer la maintenance et les modifications éventuelles des têtes nucléaires. L'introduction d'un facteur "robustesse" chez la nouvelle génération d'armes. Le clan des pays atomiques veut garder son hégémonie, il se dote donc de moyens équivalents aux essais en vraie grandeur, leur permettant de tester l'évolution technologique.

Le traité d'interdiction des essais d'armes nucléaires adopté par l'ONU en 1996, restreint la prolifération nucléaire horizontale. Mais il ne prévoit pas de restreindre les "essais sous-critiques" qui testent le comportement d'une masse nucléaire sous-critique (avant la réaction en chaîne critique) dans des conditions d'une explosion nucléaire simulée par des techniques non-nucléaires (explosifs chimiques). Le DOE américain procèdera à partir de l'été 1997 à une série de tests (essais) sous-critiques et la France se prépare à ces "tirs froids" sur son site de Moronvilliers dans la Marne.

Mais surtout, le traité ne prévoit pas non plus de restreindre les expériences concernant la fusion thermodynamique. Il laisse donc la possibilité légale d'entretenir les bombes existantes et de créer une génération d'armes toutes nouvelles pour les seuls pays capables de développer des infrastructures aussi importantes, aussi onéreuses que les lasers Mégajoule.

Avec cette absence d'essais grandeur nature, la simulation en laboratoire est rendue obligatoire pour envisager un avenir au nucléaire militaire (et civil ?). Le premier programme de simulation numérique date des années 1960, il a été reconduit par tous les gouvernements, le président Mitterrand en 1994 décida de son accélération, maintenue ensuite par le président Chirac et son Premier ministre Jospin...

La France, la Grande-Bretagne, la Russie, le Japon et les Etats-Unis pourront donc continuer légalement les expériences de fusion, se payer la mise au point du laser à rayon X, la production de particules d'antimatière susceptible de remplacer le plutonium dans l'amorçage de la bombe H, la fabrication de l'hydrogène métallique (l'explosif chimique le plus puissant qu'il soit possible de concevoir), les impulsions électromagnétiques de très forte puissance, etc.

De fait, la course aux armements prendra un nouvel élan et des pays comme l'Allemagne la Russie, l'Inde, la Chine ou le Japon ne manqueront pas d'augmenter la puissance de leurs

installations laser pour y participer pleinement. Il n'est pas impossible non plus qu'à terme, la simulation débouche sur d'autres besoin d'essais réels.

Une extension du traité d'interdiction des essais nucléaires aux aspects civils et militaires de la recherche fondamentale et appliquée sur la fission et la fusion nucléaire, aurait peut-être une chance de stopper le processus. Le but à atteindre est une convention internationale interdisant l'emploi, le stockage et la production d'armes nucléaires (et autres). Voir Campagne abolition 2000 en mai 1997.

Ce texte à été élaboré pendant l'été 1998, à partir des documents complémentaires joints avec l'appel ci-dessous circulant en France et à partir de la revue *La Recherche*.

### **1997 : L'appel de scientifiques et d'universitaires pour l'arrêt des essais nucléaires en laboratoire et la reconversion civile des moyens technologiques utilisés**

« — Non aux essais nucléaires réels ou simulés — Pour la science et l'argent au service de la vie et du progrès — Pour un monde sans armes nucléaires. ...Qu'ils soient "sous-critiques" ou en laboratoire", les essais nucléaires militaires deviennent le moyen hypocrite pour la mise au point de nouvelles générations d'armes nucléaires et donc la justification éventuelle de la relance et de l'élargissement de la course aux armements nucléaires partout dans le monde, en contradiction avec le Traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) adopté à l'ONU le 23 septembre 1996.

...Nous exigeons que les programmes de simulation d'essais nucléaires, qu'il se déroulent aux USA, à Livermore en Californie et à Los Alamos au Nouveau-Mexique, ou en France, au Barp et à Moronvilliers soient annulés. Les moyens technologiques "lourds" tels que les lasers Mégajoule, les ordinateurs "massivement parallèles", les générateurs à rayons X, doivent être réaffectés à des applications exclusivement civiles sous la responsabilité du ministère dont dépendent les grands organismes publics de recherche.

...Cela pourrait se faire dans le cadre de grands programmes de recherche socialement utiles à partir du laser Mégajoule et des autres technologies associées, avec les personnels issus à la fois de la Direction des applications militaires du CEA, des

laboratoires de CNRS et des universités concernées, pour, en particulier l'ouverture de piste de travail pour neutraliser les déchets nucléaires accumulés depuis de trop nombreuses années, et développer les recherches sur les nouvelles sources d'énergie moins polluantes, en particulier liées à la fusion nucléaire contrôlée. Cela permettrait à terme de donner à la France les moyens d'entrer dans un secteur encore très ouvert du marché international et, par conséquent, porteur d'emplois qualifiés industriels nouveaux

...A partir des applications socialement utiles identifiées, des coopérations européennes et internationales pourraient être envisagées, en particulier avec les scientifiques américains travaillant sur ces questions, afin que les retombées technologiques soient partagées sur tous les continents et dans l'intérêt de tous les peuples, diminuant d'autant les risques d'affrontements.

...Nous souhaitons qu'un grand débat public s'ouvre au plus vite sur toutes ces questions, que notre pays respecte ses engagements internationaux (CTBT et TNP), soit à l'initiative de nouvelles mesures en faveur du désarmement et donne la priorité à la recherche civile.

Les premiers signataires de cet appel sont Bruno Barrilot, Dominique Belougue, Jean-Pierre Kahane, Daniel Schertzer... »

**Commentaires** : A première vue, cet appel semble sincère et nous ne pouvons que nous associer à la demande d'arrêt des essais "sous-critiques" ou par simulation en laboratoire. Mais là où le bât blesse, c'est quand les auteurs de l'appel demandent la reconversion civile des moyens technologiques... à partir du laser Mégajoule... pour neutraliser les déchets nucléaires... pour développer les recherches sur de nouvelles sources d'énergie, la fusion... pour entrer dans un secteur encore très ouvert du marché international... porteur d'emplois... pour la France... D'abord, il nous semble reconnaître la prose du Parti Communiste Français... ensuite, et cela malgré notre incompetence sur le sujet, il semble que tous les scientifiques ne soient pas d'accord sur les possibilités réelles de produire de l'énergie moins polluante à partir de la fusion et encore moins d'arriver à brûler ou à transmuter les déchets radioactifs. Vous, oui ? Nous finirons, par quelques mots empruntés à un polytechnicien répondant aux auteurs de l'appel : « Chers camarades, a priori je n'ai rien contre le fait de signer un appel pour la fin de ce type de recherche (...) Mais (...) La paix est continuation de la guerre par d'autres moyens (...) Sous couvert de pacifisme, on nous impose le discours économique nationaliste qui précisément engendre les conflits. Un comble... »

## Les Aquitains futurs Polynésiens ?

« Le gouvernement n'arrête pas de nous affirmer que la demi-douzaine d'essais nucléaires prévus à Mururoa seront les derniers (promis-juré !) et qu'à partir de l'année prochaine les essais seront simulés « en laboratoire », « sur ordinateurs ». Il s'agit-là d'une énorme désinformation. La revue *Sciences et vie*, dans son numéro d'août, a publié le plan de ce futur simulateur : il s'agit d'un énorme complexe de production de faisceaux laser, ces faisceaux, au nombre de 240 convergent sur une capsule dans laquelle sera atteinte la température de la fusion nucléaire (100 millions de °C). Cette machine aura la taille d'un réacteur nucléaire et de ses bâtiments annexes. Le lieu d'implantation de ce simulateur, que Sciences et vie ne précise pas, sera le CESTA (Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine), situé dans la commune du Barp, dans les landes girondines, sur la route Bordeaux-Bayonne. Le CESTA dépend de la DAM (Division des applications militaires) du CEA (Commissariat à l'énergie atomique).

D'après les données techniques fournies par *Sciences et vie*, le simulateur projeté a des analogies avec les machines à fusion au laser de type « Phébus » ou « Nova ».

La fusion nucléaire est l'utopie électronucléaire de l'an 2000 : on espère remplacer les réacteurs nucléaires à fission actuels par des réacteurs à fusion « qui reproduiront l'énergie du Soleil ». Le principe est de faire fusionner deux éléments atomiques légers grâce à l'obtention d'une température de plusieurs dizaines de millions de °C. Depuis plus de 20 ans, différentes machines à fusion ont été expérimentées comme le « Tokamak » du centre de Fontenay-aux-Roses et le « Tore-Supra » du centre de Caradache. Cette première génération d'engins, constitués par un tore et d'énormes bobines développant des champs magnétiques, s'est révélée peu rentable, la température de fusion étant très difficile à atteindre. On s'oriente maintenant sur des machines où cette température est obtenue par la concentration de faisceaux laser.

• *Deux éléments sont utilisés pour la fusion nucléaire* : des isotopes de l'hydrogène, le deutérium

et le tritium. La réaction thermonucléaire donne naissance à de l'hélium et à une émission de neutrons. Le physicien Raymond Sené a fait l'analyse critique d'une telle technologie dans *La Gazette Nucléaire* (n° 119-120), la publication du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire). La domestication de la fusion comme énergie électronucléaire reste des plus aléatoires. En outre, quoi qu'en disent ses promoteurs, ce ne serait pas une énergie « propre ». La fusion deutérium-tritium entraînera des fuites de tritium (élément radioactif) et la formation d'autres radioéléments engendrés par le bombardement des neutrons.

Une machine à fusion est donc aussi polluante et dangereuse qu'un réacteur nucléaire à fission. On construirait ainsi, dans le Sud-Ouest une nouvelle installation nucléaire qui ne serait pas sans dangers : les Aquitains futurs Polynésiens ?

Le « simulateur » du Barp pourrait ainsi avoir plusieurs objectifs : étude des « explosions » nucléaires et poursuite de l'expérimentation de réacteurs à fusion au laser. Une autre critique d'un tel programme est d'ordre économique. Le coût de la « simulation d'essais nucléaires » est estimé à 15 milliards de francs. Un « tir » laser dans le simulateur du CESTA (baptisé « laser mégajoule ») nécessiterait une consommation électrique de 30 mégawatts, soit la consommation d'une petite ville ! Une nouvelle ligne THT, de 225 000 volts, passant, comme par hasard, par le Barp, est prévue par EDF. Ce serait, par exemple, de l'électricité produite par la centrale nucléaire du Blayais ou par celle de Golfech qui alimenterait le CESTA : cest le serpent qui se mord la queue, l'électricité produite par des centrales atomiques étant consommée par des machines nucléaires improductives : machines à fusion, surgénérateur « Superphénix » de Malville, accélérateurs de particules, installations de la force de frappe... La France est bien le champion du lobby nucléaire ! »

Henry Chevallier,  
extrait de *Stop-Golfech* n° 14, octobre 1995.

## La fusion

« Les promesses de la FISSION (division de noyaux d'atomes lourds\*(1), source d'énergie propre et inépuisable, ont disparu de l'esprit, des décideurs et des populations. La gravité des problèmes liés à l'utilisation de cette énergie concerne :

la sûreté des réacteurs civiles suite aux accidents de Tchernobyl (Ukraine en 1986), Three Mile Island (USA en 1979), Saint-Laurent (France en 1980)...

Le risque de prolifération nucléaire dû aux gigantesques stocks mondiaux de matière première pour la bombe. L'uranium et le plutonium issus des réacteurs civils, ont été produits en quantité telles que leur surveillance devient impossible. La presse s'est fait l'écho tout l'été 1994 des problèmes de « vagabondage » de matière fissile.

Les déchets : plusieurs millions de mètres cubes à stocker et à surveiller pendant des millénaires, tout

cela pour la production énergétique d'une quinzaine d'années.

Dans ce contexte pour lancer les nouveaux programmes liés à la FUSION (Union d'atomes légers\*(2) en atomes lourds) et obtenir des financements publics importants, il est nécessaire de préparer une image idyllique de cette fusion auprès du citoyen et des politiques. Les axes principaux de cette désinformation sur la fusion se rapprochent étrangement de ceux utilisés dans le passé pour la fission.

Prenons le cas de la FUSION thermonucléaire par confinement magnétique\*(voir suite) :

– Ce serait pour ses promoteurs une source d'énergie inépuisable et naturelle, ceux-ci déclarent : le premier « combustible » est de l'eau de mer, avec les réserves de l'océan, on a assez de matériaux de base pour tenir 15 milliards d'années. D'ici là le Soleil se mourra (d'après J. Tachon, chef du département de recherche sur la fusion contrôlée à Cadarache).

En réalité il s'agit d'oxyde de deutérium\*(1) connu depuis 1945 sous le terme d'eau lourde. Cet oxyde de deutérium existe en part infime dans l'eau ordinaire (1 part pour 6 760) et est produite par les rayonnements cosmiques. Le deuxième combustible est le tritium\*(2) produit en usine à partir du lithium, qui n'existe pas à l'état naturel et qui fusionne avec le deutérium au moment de la réaction.

– Sa production serait sûre ; il suffit de fermer le robinet de « combustible » et la fusion s'arrête en une seconde. Nous émettons des réserves sur ce point, en effet ; nous n'avons aucune indication sur les risques encourus en cas de perte du champ magnétique chargé d'empêcher le plasma (matière composée uniquement d'ions et d'électrons libres à très haute température) de toucher les parois du réacteur. La température atteinte dans le réacteur est de 100 millions de degrés (plusieurs fois la température à l'intérieur du soleil). Si la quantité de tritium utilisée, 2 kg pour les programmes d'essais paraît minime, il s'agit en fait d'une activité radioactive de 740 000 000 000 000 désintégrations par seconde ! (740 Petabecquerels).

– Son fonctionnement ne produira pas de déchets. En premier lieu il y aura contamination radioactive des sites due à la production du tritium. Par la suite c'est le laboratoire expérimental anglais, où sont effectués les essais de fusion, qui devra être abandonné dans son état. Cet abandon est prévu en 1996 à la fin des essais.

Il représentera alors un blockhaus radioactif de 3 500 tonnes !!!

\* (1) Exemples d'atomes lourds : le plutonium, l'uranium.... Le deutérium est l'isotope radioactif lourd de l'hydrogène de masse 2.

\* (2) Exemples d'atomes légers : le tritium. Ce dernier est l'isotope radioactif de l'hydrogène de masse 3

• *Les voies de la recherche actuelle concernant la fusion thermonucléaire*

– Le confinement magnétique : il consiste en de très grosses bobines créant un champ magnétique intense qui confine et chauffe le plasma. Les problèmes nombreux qui restent à résoudre concernent l'instabilité, les turbulences, les impuretés.

– Le confinement inertiel (ou confinement par implosion) : Une petite cible contenant entre autres le combustible (du deutérium et du tritium) subit une violente irradiation lumineuse pendant un temps très bref (quelques milliardièmes de secondes). Cette irradiation lumineuse est effectuée par des lasers de grosses puissances (compression par ondes de choc). Les travaux sur le confinement inertiel ont été lancés autour des problèmes militaires dans des nombreux pays et bénéficient à ce titre de très gros budgets et du secret défense (recherche relevant de la guerre des étoiles). L'optique de cette recherche est la commercialisation de réacteurs en 2040.

– La fusion induite par faisceaux de particules dite « muonique », elle a pour initiateur les physiciens de particules. Ceux-ci cherchent à prouver que « cette voie ne sert qu'à la recherche fondamentale » (R. Sené). Un budget de 7 milliards de francs était prévu pour la construction d'un accélérateur de particules américain (Superconducting super collider ou SSC). En 1993, la chambre des représentants a annulé ce projet qui avait d'ores et déjà englouti deux fois le budget initial de fonds publics, uniquement pour les travaux de gros oeuvre.

– La fusion froide ; une des voies consiste en une électrolyse de l'eau lourde. Elle fut découverte par Stanley Pons (ex-directeur de département en chimie de l'Université d'Utah) et Martin Fleischmann (ex-professeur de l'Université de Southampton). L'énergie récupérée serait supérieure à celle engagée, pendant les conclusions d'expériences similaires menées en 1990 en France et en Angleterre furent négatives.

Si la première « expérience » de fission atomique à grande échelle est gravée dans la mémoire de l'humanité à la suite de l'explosion d'Hiroshima le 6 août 1945, il en va de même pour la fusion, celle-ci a fait ses ravages le 9 août 1945 à Nagasaki. Pour les promoteurs de la fusion, il est très important d'occulter son origine infernale.

– Raymond Sene physicien écrit « La fusion est un phénomène physique qui existe. Son confinement dans le Soleil et les étoiles est dû à la gravitation et, pour que cette forme de confinement se maintienne, il faut la dimension du Soleil ».

– Hubert Reeves, astrophysicien, qui n'est jamais passé pour un antinucléaire (il travaille au centre d'études nucléaires de Saclay) écrit dans son ouvrage *Patience dans l'azur* : « L'humanité a besoin d'énergie. Mais c'est à long terme qu'il faut prévoir. Les

solutions nucléaires, dangereuses et polluantes, n'y suffiront pas. Seule l'énergie solaire peut subvenir aux besoins de la population terrestre pendant cinq milliards d'années. »

La remarque qui s'impose est que l'application de la fission en France a pris des dimensions trop importantes en trop peu de temps (un réacteur nucléaire par million de citoyens). EDF se félicite d'avoir une filière nucléaire comportant des réacteurs standardisés. Un des grands problèmes est justement lié à cette standardisation car les défauts ont été « reproduits » à grande échelle. A titre d'exemple, le métal utilisé massivement dans les parties vitales du réacteur soumis à très forte activité radioactive ne résiste pas au bombardement de neutrons et se fissure.

Nous pouvons éventuellement comprendre que des programmes de recherches soient engagés. Il serait cependant absurde et dangereux de reproduire pour la fusion les mêmes erreurs que pour la fission ; lancer la fabrication industrielle à grande échelle d'unités de production énergétiques énormes dont on ne maîtrise ni la sûreté, ni la sécurité ni les déchets. »

D'après : *Gazette Nucléaire*, n° 118/119, *La Recherche, Sciences et vie, Libération* du 13 nov. 1991.

Marc Saint-Aroman,  
*Stop-Golfech* n° 12,  
janvier 1995.

### 21.10. — Sabotage contre le poste de transformation THT de Verfeil.

Deux heures trente du matin. Quatre recharges de camping gaz et un chiffon enflammé, l'action contre le local technique du centre de transformation n'a fait que peu de dégâts. Voir une première action contre ce poste de transformation le 8 et 9.11.1981.

Le sabotage sera revendiqué quelques jours plus tard par les Brigades punitives, groupe auquel on attribue des coups de feu (8.10. et 12.11.1993) contre la maison d'un transporteur de presse toulousain acquitté après qu'il eut tué un cambrioleur, et un incendie (14.11.1993) détruisant un atelier mécanique de la gendarmerie dans le quartier Empalot à Toulouse.

Après ces actions et suite à d'autres affaires de vol, les deux frères, Philippe et Claude B. ont été incarcérés en juillet 1994 et condamnés en janvier 1996 respectivement à deux et cinq ans de prison ferme. Ils ont toujours nié leur participation aux Brigades punitives, et pour cette action, ne pouvaient être en aucun cas à la fois à Verfeil et enfermés à la prison Saint-Michel.

### ■ Le point sur la surveillance de la radioactivité autour de Golfech (voir aussi le 04.1996)

#### Lettre ouverte auprès des responsables du Lot-et-Garonne

« Stop-Golfech interpelle les pouvoirs publics et les responsables locaux quant au suivi du contrôle de la radioactivité de l'environnement dans notre département. Notre principale revendication en la matière a toujours été d'invoquer la nécessité, pour le département, de se doter de moyens de contrôle spécifiques et indépendants du pouvoir et de ses organismes : OPRI anciennement SCPRI et d'EDF. Notre souhait était également qu'un réseau maillé indépendant puisse échanger et comparer les résultats d'analyses et que les informations soient publiques.

#### • Où en sommes-nous concrètement ?

– Les forages dans les aquifères profonds sont terminés, malheureusement les pompages qui ne devraient être qu'occasionnels afin de vérifier le bon fonctionnement des installations sont très fréquents.

C'est en contradiction avec la convention passée entre le Conseil général et EDF qui a financé les tra-

vaux, et qui stipulait que les pompages dans ces nappes, qui sont nos ultimes réserves et dont on ne connaît pas exactement la capacité et le renouvellement, ne serviraient à alimenter les populations qu'en cas de contamination des eaux de surface. Nous souhaitons que la convention soit respectée et que les usagers soient informés, mieux, que des associations d'usagers puissent être consultées par les distributeurs d'eau et compagnies d'assainissement sur tous ces problèmes.

– Le suivi du point zéro radio écologique du département a été malheureusement retiré à la CRIL-RAD, par le Conseil général qui le lui avait accordé à la demande des écologistes locaux.

– La balise d'alerte d'eau à la station de SIVOIZAC n'est pas fiable, la pompe est très souvent hors d'usage car ensablée ou corrodée.

#### • La radioactivité de l'eau n'est donc pas contrôlée en permanence

Il est donc nécessaire de trouver des solutions :

pourquoi ne pas doubler cette balise en Garonne par une seconde juste après le pompage des eaux potables ou d'irrigation. Également d'octroyer un budget d'entretien pour les pompes et les balises AIR et EAU.

– La cabine de télémesure à la station météo d'Agen la Garenne prévue dans la convention est toujours à l'état de prévision. Elle devait permettre la mesure et l'alerte en continu de la radioactivité de l'air.

Par contre, nous serions désireux de connaître les résultats des balises installées au Conseil général et à la Préfecture.

– Le laboratoire de surveillance de la radioactivité de l'hôpital d'Agen, doté de matériel moderne et de spécialistes compétents, n'est toujours pas opérationnel pour les mesures fines de la radioactivité en matière de faibles doses contenues dans les prélèvements de végétaux, animaux, etc. En effet, les sources radioactives permettant le tarage des

appareils ne sont pas complètement réalisées par l'O.P.R.I. Y a-t-il un budget de fonctionnement suffisant pour ce laboratoire ?

Quel est le statut des responsables et sont-ils libres de communiquer les résultats d'analyses ?

Pour notre part, Stop-Golfech demande à obtenir la possibilité de faire analyser gratuitement quelques prélèvements annuels.

Quant à la gestion du laboratoire dont l'autorité de tutelle est tripartite (Conseil général, Syndicat des eaux et l'Etat), nous souhaiterions pouvoir être consultés ou pour le moins informés des résultats d'analyse afin que la transparence de l'information soit complète et publique, nous souhaiterions également que soient associés à ce comité de gestion d'autres associations ainsi que des scientifiques, des médecins. »

Samuel Tacchi,  
Stop-Golfech n° 14, octobre 1995.

#### 04 et 05 11. — Coordination antinucléaire.

À l'initiative des Amis de la Terre Midi-Pyrénées et de VSDNG, ont lieu à Toulouse des rencontres antinucléaires. Réunion inter-associatives et conférence-débat avec la participation de la CRII-RAD et de Micle Schneider de Wise France. La rencontre avait pour but de faire le point sur le nucléaire civil et militaire et de relancer une coordination antinucléaire dans le Sud-Ouest. Les objectifs prioritaires mis en avant sont : Superphénix, les essais, la simulation et le stockage des déchets.

02. 12 — Inauguration de la Maison des Associations à Agen, siège de VSDNG. Le 13, projection du film "Superphénix : histoire folle d'un monstre".

#### 08.12 — Incident nucléaire au Japon.

Entré en activité en août 1995, le surgénérateur Monju (280 MW) équivalent au surgénérateur Phénix connaît une fuite de sodium (2 m<sup>3</sup>) sur le circuit secondaire. Un incendie très violent s'est produit sans qu'il y ait eu de fuite radioactive, si ce n'est une fuite de tritium du circuit primaire vers le secondaire. L'entreprise privée (PNC) qui gère la centrale a caché l'incident à la presse et à l'Etat. La centrale n'a pas été arrêtée sitôt l'accident connu.

Le 15 janvier, Shigeo Nishimura, un des directeurs de PNC faisait une conférence de presse impliquant l'entreprise dans la dissimulation de l'accident. Quelques heures après, il était retrouvé mort au pied de son hôtel, il aurait sauté du 8<sup>e</sup> étage.

Cet incident nucléaire qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus grave a marqué un tournant dans la prise de conscience de la population japonaise, prenant en compte les dangers de l'utilisation du plutonium dans le nucléaire civil.

Cela risque d'avoir des conséquences sur l'usine de La Hague qui devait produire le combustible MOX pour le Japon.



## ■ « Il n'y a rien de nouveau sous les ponts de la Garonne »

(A propos de la radioactivité de la Garonne, voir aussi le 25.10.1990)

« Depuis des années, la radioactivité de la Garonne ne dépasse pas 4 becquerels par litre, ce qui est tout à fait dans les normes européennes de potabilité. Seulement des fantasmes apparaissent dès que l'on parle de radioactivité ».

Dans un article paru dans *La Dépêche du Midi* du 22 décembre 1995, Madame Damin, responsable du groupe Santé-Environnement du Conseil régional disait : « Cette enquête (?) ne révèle rien de plus que ce que l'on savait. »

### • *Cela est-il bien certain ?*

La CRIL-RAD (laboratoire indépendant, qui, avec le Laboratoire vétérinaire de Montauban et le CEA) a fait l'analyse des échantillons prélevés par la CGE dans les égouts de Toulouse, note (dans son rapport annuel) que des « activités supérieures à 1 million de becquerels par litre ont été mesurées, alors que l'arrêté du 30 octobre 1981 fixe à 7 becquerels par litre, la limite maximum admissible dans les rejets avant dilution ».

N'est-il pas inquiétant que depuis plusieurs années l'eau de la Garonne soit radioactive, qu'à certains endroits le taux de radioactivité soit très élevé, que divers éléments radioactifs aient été décelés : iode 131, iridium 111, technetium, thallium 201 (produits qui peuvent se concentrer diversement dans la faune et la flore de la Garonne) ?

Nous nous réjouissons de savoir que le citoyen inconnu qui répond aux normes européennes peut boire l'eau de notre fleuve sans que sa santé en soit altérée.

Mais la Nature ne produit pas des individus standardisés satisfaisant aux critères européens en matière de radioactivité, comme une usine fabrique des pièces adaptées à un usage défini a priori.

Ainsi, la santé de personnes très jeunes ou affaiblies a-t-elle été affectée par la contamination radioactive permanente de la Garonne.

Tous ceux qui se préoccupent de la pollution radioactive de notre environnement savent bien, en effet, que de faibles doses de radioactivité peuvent être à l'origine de cancers, de leucémies et de mutations génétiques tératogènes. D'ailleurs, depuis 20 ans, les seuils officiels de tolérance à la radioactivité ont été sans cesse abaissés. De 1925 à 1959, ces seuils ont été réduits dans un rapport de 1 à 10. En 1990, une étude de l'Académie des Sciences, intitulée BEIRV surévalue d'un facteur 4 environ les risques de cancers, conséquences d'une exposition à de faibles irradiations.

Il faut noter qu'à la pollution radioactive de la Garonne s'ajoutent d'autres pollutions qui peuvent être cancérigènes aussi : dépistage et traitements médicaux par irradiation, rejets de Golfech, émanations de produits chimiques, etc. Les effets de toutes ces pollutions sur un même individu se cumulent.

Fantasme diront certains... Fantasme, disait-on quand l'on parlait de la nocivité de l'amiante, de la détérioration de la couche d'ozone, de l'effet de serre grandissant. Fantasme, disait-on aux Amis de la Terre et à VSDNG lorsqu'ils parlaient de pollution radioactive de la Garonne il y a quelques années.

Nous vivons dans une société à haut risque où il est essentiel que les citoyens soient vigilants et puissent influencer sur les décisions des technocrates. Ceci ne sera possible que s'ils disposent à tout moment de l'information la plus précise et la plus transparente. »

Marc Atteia, Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées,  
in *Stop-Golfech* n° 15.

## ■ Le mouvement de grève de décembre 1995 pour le retrait du "plan Juppé"

### Billet d'humeur...

«... Défense du service public, de la Sécurité sociale, de l'Etat providence. Tels furent les prétextes à un mouvement social de très grande ampleur qui enflamma le pays comme un feu de paille et s'éteignit aussi vite.

Un mouvement de grève limité aux administrations du service public appuyé par le secteur privé (grévistés par procuration – terme officiel). Pendant trois semaines de nombreuses et importantes manifestations dans toutes les régions de France regroupèrent deux millions de mécontent(e)s dans les rues. Un mouvement de gens remplis de contradictions qui exprimaient un profond ras le bol de

la de société capitaliste tout en voulant préserver le rôle social de l'Etat mais sans aucun projet social à proposer. Un mouvement défendant un service public, paradoxalement au service du privé, comme dans le cas du nucléaire d'EDF au compte des Creusot-Schneider and Co ou encore de la santé publique travaillant pour les Mérieux.

Le phénomène intéressant à observer, c'est le mouvement au sein d'EDF. Comme les cheminots ou les postiers, les agents EDF ont été omniprésents dans la lutte. Le syndicat CGT était soucieux de préserver des acquis de longue date. La mobilisation a été imposante surtout dans le secteur distribution de

l'entreprise certainement a cause de la présence importante de travailleurs manuels par rapport au nombre de cadres mais surtout parce que ce secteur est le premier exposé à la privatisation des services. N'est il pas surprenant de voir une lutte aux formes radicales dans une entreprise des plus conservatrices : basculement des compteurs en heures creuses, mise hors d'état de nuire des ordinateurs et autre matériel, réquisition des véhicules et des locaux, agents masqués lors des actions de sabotage ont obligé la direction de l'entreprise à adopter des mesures spéciales anti grévistes.

Quelle stratégie des syndicats ?

Pourquoi une telle facilité à arrêter la production d'une centrale pour un petit problème de déficit

mutualiste comme pour la grève en mars de cette année à golfech, alors qu'à l'occasion d'un mouvement social de cette ampleur, cette solution (argument de choc dans la relation avec Juppé) n'a même pas été envisagée ? Les syndicats font-ils deux poids deux mesures pour régler les problèmes des travailleurs ? Peut-être ont-ils une plus haute valeur de l'intérêt national que de l'intérêt des citoyens. »

“Le réveil n'a pas encore sonné”,  
Toulouse, la prairie des Filtres,  
1<sup>er</sup> février 1996.

---

\*Juppé : Président du RPR, Premier ministre et maire de Bordeaux.

## 1996 :

■ L'électricité nucléaire représente 76 % de l'électricité totale produite en France. Le pays est en surproduction électrique, pourtant quatre tranches de 1 450 MW sont en construction, deux à Chooz et deux à Civaux, la première à Chooz entrera en fonction en juillet.

■ Arrêt de la production à usage militaire d'uranium hautement enrichi et début du démantèlement des usines de Pierrelatte (Voir Eurodif en 1972).

### 15.02. — Incident à Golfech.

Il s'agit d'une surinsertion (blocage en position basse) d'un groupe de grappes de contrôle lors du redémarrage du réacteur ; l'opérateur qui a conduit le démarrage ne s'est pas aperçu de ce défaut. Si la nécessité d'introduire les barres pour arrêter la réaction en chaîne était apparue, elle aurait été impossible. Le mauvais fonctionnement ou blocage des grappes de commande du cœur est un incident générique des réacteurs 1 300 MW, 8 incidents du même genre ont eut lieu en 1996 sur les centrales françaises. Incident classé 1 sur l'échelle INES (Echelle internationale des événements nucléaires).

### Mars. — Voitures électriques.

Renault, Citroën et Peugeot mettent à la disposition des élus leurs premiers modèles construits en série de voitures électriques. EDF, l'Etat et les constructeurs se sont fixé un chiffre de 100 000 immatriculations d'ici 1999, soit 5 % du parc urbain. De quoi relancer la consommation et donc la production d'électricité... d'origine nucléaire bien sûr. En 1997, Voynet, alors ministre de l'Environnement leur apportera son soutien en faisant bénéficier la voiture électrique de la "pastille verte", donnant le droit de circuler aux véhicules "non polluants" lors des pics de pollution.

### ■ Carnaval d'Albi et manifestation antinucléaire.

Des militants antinucléaires déguisés en irradiés de Tchernobyl se sont vu interdire l'accès au défilé festif par la police. Les pouvoirs publics ayant décidé que ce n'était ni le lieu ni le but du carnaval de faire de la politique. En 1997, le carnaval sera réinvesti par les antinucléaires et les antimilitaristes du Collectif des Objecteurs du Tarn.

### 08.03 — Pas de tranches 3 et 4 à Golfech avant 2016 ?

Au cours d'une conférence de presse la direction de la centrale annonce quelques chiffres pour l'année 1995 :

— 15 milliards de kWh d'électricité ont été produits en 1995 par les deux tranches nucléaires, environ 3,2 % de la production nationale. La région Midi-Pyrénées consomme 14 milliards de kWh par an.

— Le poids économique du CNPE (Centre nucléaire de production électrique) de Golfech représente 215 millions de francs. Les entreprises du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne ont été servies à hauteur de 73 millions de francs. Le grand Sud-Ouest a pris 62 % du marché. Le coup d'arrêt pour révisions et rechargements des deux tranches représente 105 millions de francs (inclus dans les 215 totaux) répartis sur 200 sous-traitants. 17 % de la somme soit 17,5 MF vont aux entreprises du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne.

— Selon EDF, 12 millions de francs ont été consacrés à la préservation de l'environnement et les rejets hors tritium auraient été inférieurs de 0,5 % à la limite annuelle autorisée.

— Le CNPE emploie 597 personnes dont 538 hommes et 59 femmes. Les arrêts de tranches pour maintenance et révision amènent 700 personnes supplémentaires.

— Sur le plan fiscal, la centrale a versé 230 millions de francs de taxes professionnelles, 28 millions de francs de taxes foncières et 10 millions de francs au Conseil régional dans le cadre du protocole pactole d'accord. (Ndlr : ce dernier chiffre qui correspond au protocole d'accord de 1982 doit être indexé avec le coût de la vie, il se rapproche plus de 20 millions de francs.)

Le fait le plus marquant de cette conférence est l'annonce faite par le directeur Régaldo : « EDF a prévu de construire une tranche tous les deux ans. Dix sites en France se sont portés preneurs pour des tranches supplémentaires avant le Tarn-et-Garonne. Ils passeront donc avant nous. Dès lors le compte est facile, rien de concret ne se fera à Golfech avant 2016. »

### 23.03. — Les Européens contre Superphénix.

12 000 pétitions sont glissées dans de vieilles chaussures devant la centrale de Malville. La Coordination Stop-Golfech avait décidé de relayer cette action dans le Sud-Ouest par des manifestations similaires devant les préfectures, les hôtels de département ou les sièges EDF. En fait, seul le Collectif Malville-Gers mènera cette démarche à Auch. Silence total de la presse nationale sur la campagne pour l'abandon du surgénérateur.

### 21.03 et 30-31.03. — Manif contre la simulation.

D'abord une conférence à Bordeaux sur le laser Mégajoule puis une marche sur le centre nucléaire du Barp (voir le 07.09.1995) à l'appel du Mouvement pour la Paix. Rappelons que cette organisation, succursale du PCF, fait des apparitions ponctuelles contre l'armement atomique : en 1963-1964 lors d'une campagne contre la force de frappe gaulliste, puis au début des années 1980 contre l'installation de missiles US en Allemagne et en Angleterre, ensuite, après l'élection de Chirac en 1995, contre les derniers essais nucléaires dans le Pacifique.

En 1997, Jospin élu Premier ministre prend position sur la simulation : « Aujourd'hui, la crédibilité de notre dissuasion étant assurée, nous estimons qu'il n'est pas utile de lancer un programme de simulation des essais qui serait coûteux, inutile et susceptible de relancer la course aux armements. » De belles paroles en l'air. Le gouvernement socialiste dans son budget de 1998 accordera la modique somme de 1,711 milliards de francs pour continuer le programme de simulation. Soit 67 millions de plus que le budget Juppé de 1997. Le PCF qui a mené campagne contre la simulation, s'est abstenu pour le vote final du budget, même pas le moindre amendement.

### 26.04. — 10<sup>e</sup> anniversaire de Tchernobyl

A Toulouse, place du Capitole, un membre du groupe Planète en danger se fait emmurer vivant dans un sarcophage de béton. Un texte est diffusé.

Ci-joint, un extrait.

#### « Confession d'un anti-nucléaire »

« ...Je dois être profondément anormal car je n'arrive pas à accepter cette fatalité. Tout comme je n'arrive pas à assumer le fait que pour ma sécurité, « on » brandisse l'arme atomique. Je ne trouve pas normal non plus que les choix en matière de nucléaire civil et militaire soient l'œuvre d'une poignée d'individus qui, au mépris de l'opinion publique, dicte sa volonté aux politiques. Je n'arrive pas à me convaincre que mon confort matériel justifie la prise en otage de l'ensemble de la planète et hypothèque la santé des générations futures. Je le confesse : je ne crois pas à l'accumulation matérielle comme une fin en soi ou comme un objectif valable de l'activité humaine. C'est dire à quel point je suis marginal et, peut-être même, dangereux. Je regrette d'appartenir à une nation qui, à l'insu du citoyen, a directement ou indirectement favorisé la prolifération de la bombe atomique. Je m'interroge donc sur le caractère réellement démocratique de ce pays. Je dois donc être dangereux car mes idées poussées à leur terme aboutiraient à une remise en question totale du mode d'organisation sociale et du système de valeurs dont vous semblez si satisfaits. Vous avez sans doute un mot pour définir cela : la folie. »

Planète en danger.

### 27 et 28.04.— Tchernobyl-Superphénix : 10 ans, ça suffit.

Le week-end débute par un assemblage international à Lyon à l'appel des Européens contre Superphénix pour commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de Tchernobyl et le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mise en route du RNR Superphénix. Les médias versent des larmes de crocodile sur les victimes de la catastrophe et sur le délabrement du nucléaire à l'Est mais oublient de dire que le réacteur de Malville est le plus dangereux du monde.

Le dimanche 28 se tient une Coordination nationale antinucléaire. Présence de Stop-Golfech.

### ■ Surveillance de la radioactivité de Golfech (voir aussi le 10.1995).

« L'association VSDNG continue de s'alarmer du suivi insuffisant de la surveillance de la radioactivité dans le département du Lot-et-Garonne, soutenue en cela par la SEPANSO 47, la CRII-RAD 47, UFC 47, ASA, la Confédération Paysanne 47.

Une délégation a été reçue au Conseil général où l'on nous a expliqué que seul le département assumait sa part financière pour le fonctionnement du laboratoire du docteur Guilhet de l'hôpital de médecine nucléaire d'Agen ; et qu'il s'engageait suite à notre visite à recontacter ses deux autres partenaires, à savoir la préfecture et le syndicat des eaux. Récemment, nous apprenons, mais c'est sans doute une coïncidence, que tous les versements de fonctionnement sont enfin affectés au labo...

Nous venons également d'apprendre que les appareils d'analyse du laboratoire sont enfin opérationnels. Tout arrive !!!

Reste encore le problème de la balise d'eau qui est

trop souvent en panne, celui de la cabine de télé-mesure atmosphérique qui n'a jamais été installée, les pompages en nappes profondes exagérément sollicités, ainsi que les problèmes d'iode 131 et les pathologies thyroïdiennes qui paraissent en augmentation.

Ces questions et quelques autres, nous souhaitions en parler aux services de la DDASS, malheureusement nous n'avons pas eu de réponse à notre demande d'entrevue, malgré le courrier, le fax et les coups de téléphone !!! En conséquence nous venons d'adresser une demande de rendez-vous à M. le Préfet, afin de pousser à ce que se mette en place une surveillance efficace, fiable où la transparence des informations soit réelle et rendue publique. »

Extrait de *Stop-Golfech*, n° 16

### Mai. — Nucléaire = préservation de l'environnement.

EDF mène campagne à coup de pavés publicitaires dans les journaux régionaux : « Nous devons plus que la lumière. Electricité et environnement, des biens précieux... A Golfech, l'environnement est bien surveillé... L'environnement, un investissement pour EDF... L'environnement, parlons-en, la centrale participe depuis 6 ans au championnat de France de pêche à l'alose... » Et bla bla bla...

### ■ « Echange d'électricité en Europe : Le cas de la France »

Le rapport a été commandé à l'INESTENE par Greenpeace International. On y apprend notamment :

Que la France exporte 16 fois plus d'électricité qu'elle n'en importe.

Que du point de vue légal, le courant vendu par EDF à l'étranger relève du droit classique de la concurrence et non du droit du service public français. EDF se conduit comme une entreprise privée, ce qui lui permet de pratiquer des prix à sa convenance, nettement inférieurs aux prix pratiqués envers l'industrie française (un tiers moins cher) et envers les particuliers consommateurs en France (deux tiers moins cher). La perte annuelle est de l'ordre de 5 milliards de francs (estimation optimiste sur une base de calcul du coût du nucléaire fournis par EDF).

Les apports financiers de la distribution électrique à l'étranger (Espagne, Italie, Angleterre, Belgique...) sont passés de 770 millions de francs en 1994 à 1,4 milliard de francs en 1995.

### 08.05. — Occupation "bis" d'une tour de refroidissement de la centrale de Golfech

EDF était prévenue... En laissant redescendre impunément sans encombre les squatteurs de tour une première fois le 10 juin 1989, l'entreprise s'exposait à une nouvelle tentative. Le plaisir des hauteurs est une drogue dure créant la dépendance.

Pierre Kung, André Crouzet et Benoît Potel, membres de VSDNG et du Collectif Paix de Bazens ont attendu que les vigiles s'endorment devant le match de foot à la télé pour perpétuer leur acte de malveillance : l'escalade de la face cachée de la tour de la tranche 1 en fonctionnement. Le camping au sommet durera trois jours entre vapeurs d'eau chaude et vents

froids du nord. EDF portera plainte pour violation de domicile et contribuera de ce fait à porter le débat sur le nucléaire dans le domaine public.

Les militants présents en soutien devant la centrale seront tous interpellés par la gendarmerie qui vérifiera leur identité avant de les relâcher. L'action a été soutenue par une manifestation à Golfech de 150 personnes et a reçu l'agrément du Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waetcher, de Geneviève Andueza (écologiste du Conseil régional d'Aquitaine) et de Greenpeace France.

Ci-joint : Communiqué de presse de de la Coordination Stop-Golfech du 12 mai 1996 revendiquant l'occupation de la tour.

### **L'action de Stop-Golfech sur la centrale nucléaire de Golfech. Le but de cette action était :**

« D'instaurer un dialogue entre les responsables, Pouvoir Public EDF et tous ceux qui ne se réclament pas de la pensée unique du lobby nucléaire.

De créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un débat où la population serait réellement informée sur les conséquences de l'utilisation de l'énergie nucléaire en France.

De réfléchir sur les moyens de production énergétique des années à venir.

De tirer un bilan écologique et financier sur l'exploitation de 25 ans de nucléaire (ces débats ont eu lieu dans les autres pays européens).

D'établir une étude épidémiologique sur l'augmentation des problèmes thyroïdiens (avec participation des médecins de la CRII-RAD).

• *Durant les quatre jours d'occupation, nous avons mis en évidence :*

Que le système de sécurité avait de sérieuses failles et que l'invulnérabilité en matière de sécurité nucléaire n'existe pas. Contrairement aux allégations du directeur de la centrale, que serait-il advenu si à la place de nos trois camarades anti-nucléaires pacifistes, il s'était agi d'un commando terroriste aux desseins malveillants ? Une charge explosive déposée sur une des tubulures du réfrigérant pouvait entraîner le non-refroidissement du réacteur et l'incident majeur devenait imminent.

Que dans notre pays les pouvoirs publics dialoguent avec des gens cagoulés et armés (comme en Corse) plutôt qu'avec des citoyens pacifiques et déterminés.

Le 20 novembre, après la plainte d'EDF, le Tribunal de grande instance de Montauban met les trois alpinistes en examen (inculpation) pour "avoir pénétré sans autorisation sur un terrain classé défense". Civil, le nucléaire ? Leur mise en examen arrive alors que plusieurs sympathisants de Stop-Golfech ont reçu la visite de gendarmes sous divers prétextes. Une tentative de déstabilisation du mouvement, manœuvre classique de gendarmerie qui a surtout pour effet de resserrer les liens entre les antinucléaires, déjà fort habitués à ce style d'intimidations.

Comme prévu, les inculpés feront de leur procès (voir le 26 janvier 1998) les prémices publiques du débat tant demandé sur la politique énergétique nationale.

Pendant ces quatre jours aucun contact malgré les incessantes sollicitations n'a pu être établi avec les représentants de l'Etat et les responsables de la centrale de Golfech.

M. Régaldo, directeur de la centrale de Golfech a déclaré lors d'une conférence de presse le 9 mai qu'il déposerait une plainte contre les 3 intrus. Ce serait enfin la possibilité qu'un dialogue s'instaure, nous souhaitons que sa déclaration soit suivie dans les faits. Nous attendons la plainte afin de pouvoir dialoguer publiquement.

Pierre Kung, le dernier militant écologiste occupant encore la tour n° 1, est descendu en fin de soirée, après qu'un employé de la sécurité lui ait donné les prévisions météorologiques annonçant des orages dans la nuit sur Golfech. La tranche n° 1 avait opéré sa montée en puissance lors de l'arrivée des militants au sommet de la tour. Cette dernière ayant atteint depuis quelques heures sa puissance maximum, les très fortes turbulences engendrées rendaient la situation de Pierre Kung intenable et dangereuse.

A sa descente les prélèvements en vue d'analyse lui furent saisi ainsi qu'à son prédécesseur Benoît Potel. Malgré cela d'autres échantillons sont analysés dans les laboratoires indépendants (CRII-RAD, ACRO).

Stop-Golfech est plus que jamais décidé à amorcer un dialogue et déterminé à faire naître le débat sur les points précités.

Nous continuerons nos interventions sous différentes formes pour briser le tabou du nucléaire français. »

Juillet. — Golfech, la valse des directeurs. Départ pour la centrale de Cruas de Jacques Régaldo, il sera remplacé par Yves Canaff, arrivé de Tricastin.

### 25. 07. — **Chooz B 1 : le réacteur le plus puissant du monde**

L'entrée en divergence du réacteur B1 de Chooz dans les Ardennes, c'est aussi la mise en route du premier réacteur de 1 450 MW (dit de palier N4) de conception 100 % française identique à celui vendu à la Chine (centrale de Daya Bay). Il est le plus avancé de sa génération et intègre des innovations techniques importantes, notamment au niveau des performances de la nouvelle turbine Arabelle et du nouveau concept de la salle de commande informatisée. Il semble aussi être doté d'un défaut générique au niveau des barres de contrôle. L'autorisation de chargement du réacteur B1 a été signée par le ministre de l'Environnement Corinne Lepage et le ministre de l'Industrie Yves Galland le 2 novembre 1995. Le chargement du réacteur B2 sera autorisé par les mêmes ministres le 2 septembre 1996 et sa divergence aura lieu le 10 avril 1997. (Voir les 24-25.05.1980, 27.02., 27.03., 26.10.1982 et les 21-22.05.1983)

Les réacteurs (palier N4) équiperont ensuite les tranches 1 et 2 de la centrale de Civaux (voir le 24.12.1997).

Septembre. — « **Industrie et représentation collective : la presse, l'opinion publique et les groupes de pression face à la construction de la centrale nucléaire de Golfech (1962-1983)** ».

Mémoire de maîtrise d'histoire présenté par Olivia Fernandez sous la direction de Bertrand de Lafargue à l'université de Toulouse II-Le Mirail.

« ...Quelles sont les relations entre la population locale, les élus, les groupes de pression et EDF pendant la mise en place du projet et quelles sont les évolutions entre 1962 et 1983 ? A-t-on une réelle coordination des opposants et comment s'exprime-t-elle ? Comment le site de Golfech devient-il, après Malville et Plogoff, le centre des revendications antinucléaires ?

Après avoir présenté le contexte et les acteurs de notre étude, nous analyserons donc à travers trois périodes d'opposition les événements qui ont jalonné l'implantation du site de Golfech.

- Phase de mise en place du mouvement 1962-1976.
- Phase de consolidation du mouvement 1977-1981.
- Phase de destabilisation et fin du mouvement 1981-1983... »

#### *Commentaire du claviste :*

L'interprétation des faits est tout à fait personnelle à l'auteur et discutable. Par exemple : 1983 marque effectivement la fin d'une époque mais certainement pas la fin du mouvement de lutte contre la centrale (voir cette chronologie).

07.09. — Réunion de la Coordination Stop-Golfech à Moissac.

28-29.09. — Rencontre antinucléaire à Chaumont en Haute-Marne à l'appel des Européens contre Superphénix. Une cinquantaine de personnes représentent divers comités ou organisations (Golfech, Le Carnet, Nogent, Malville, Fessenheim, La Hague, les groupes anti-déchets, Greenpeace, les Verts, la CNT...), une campagne commune (pétition, cartes postales) est adoptée sur le thème « Sortir du nucléaire, non à l'enfouissement des déchets ». C'est le début du "Réseau" (voir les 27-28.09.1997).

29-30.09. — Travail au noir chez EDF.

Comme le relate le journal *Le Monde* du 29-30 septembre : « Des malfaiteurs liés au grand banditisme impliqués dans une importante affaire de travail clandestin. Des truands marseillais s'intéressaient à l'emploi de salariés "au noir". Un groupe issu de la pègre locale est intervenu sur des chantiers, notamment ceux de l'industrie pétrolière et d'EDF et en particulier à Golfech et à Cadarache... ». Une procédure judiciaire pour fausses factures serait en cours. Aucune autre info dans la presse.

L'embauche, par les entreprises de sous-traitance, de personnel non déclaré est une pratique relativement courante sur les grands chantiers. A Toulouse, on parle par exemple des nombreux travailleurs étrangers clandestins (Turcs...) qui ont participé à la construction du métro et du commissariat central.

Octobre. — Une manif pour la fermeture du CEA.

Environ 300 antinucléaires se sont rassemblés à Is-sur-Tille, près de Dijon en Côte-d'Or pour réclamer la fermeture du CEA de Valduc, où est fabriquée la nouvelle génération de têtes nucléaires TN 75. Les manifestants se sont réunis à l'appel du Mouvement pour la paix de Bourgogne.

### 02-03.11. — Valence-d'Agen. Un forum contre la pensée unique du lobby nucléaire

A l'initiative de VSDNG, ce forum réunissant une centaine de personnes devait développer les thèmes suivants :

- Les dangers du nucléaire.
- Le plan de sortie rapide (immédiate)\*.
- Les médias et la politique énergétique.
- L'économie de l'énergie.
- La santé et le nucléaire.
- Tyrannie de l'économie sur la société, nouvel ordre mondial, etc.
- Le syndicalisme à EDF.

#### \* « Pour une sortie immédiate du nucléaire »

« Il faut sortir de l'impasse nucléaire avant la catastrophe. C'est possible! », document de Bella et Roger Belbéoch. Diffusé à partir de 1993, revu et réédité en 1997 par le Comité Stop-Nogent, puis édité aux éditions « L'esprit frappeur ».

Partant du fait que les accidents majeurs nucléaires sont désormais reconnus comme étant possibles et que leurs conséquences seraient une catastrophe pour l'humanité, Bella et Roger Belbéoch ont travaillé sur un plan de sortie immédiate du nucléaire. Il existe déjà plusieurs projets de sortie du nucléaire.

Le projet Noé (de Benjamin Dessus), soit une sortie entre 25 et 40 ans, en respectant la fin de vie des réacteurs existants. Les projets de l'INESTENE : "Détente" lente, sortie entre 20 et 25 ans réalisé au profit du ministère de

**FORUM :**  
**SORTIE IMMÉDIATE**  
**DU NUCLÉAIRE**

**SAMEDI 2 NOV**

5 h 30 - 10 h  
"VSDNG" - Le mouvement du nucléaire"  
Mouvement pour la Paix de Bourgogne

17 h 30 - 19 h - 20 h 30  
"Toulon 2000, 1997 au futur nucléaire"  
"Le nucléaire en France"  
"Energie, Sécurité, Environnement"  
"Plan de sortie immédiate du nucléaire"  
Avec Roger Belbéoch de L'Esprit Frappeur

**10 h 30 - 12 h 30**  
"Détente" - Benjamin Dessus  
"Le nucléaire en France"  
"Le nucléaire en France"

**DIMANCHE 3 NOV**

10 h 30 - 12 h 30  
"Détente" - Benjamin Dessus

**HALLE J. BAYLET**  
**VALENCE D'AGEN**

L'ESPRIT FRAPPEUR - 108 Bd de la Liberté - 47000 AGEN



Autocollant.

l'Environnement de gauche et "Détente" rapide en 7 ans réalisé au profit des Verts en 1986. Aucun de ces projets ne fait appel au retour des centrales thermiques.

De fait, se laisser aller à accepter des scénarios (soi-disant réalistes) ou la sortie du nucléaire est différée (sortie en douceur en 40, 25, 20 ou 7 ans), c'est accepter finalement l'option nucléaire et ses conséquences catastrophiques en cas d'accident majeur.

Le document argumenté des Belbéoch trace un constat accablant de la situation, avec une France et un Japon développant une politique énergétique isolément du reste du monde, il démonte une série de lieux communs justifiant la politique nucléaire française et réaffirme que la protection de la santé publique dans un cadre démocratique est fondamentalement incompatible avec les contraintes socio-économique d'une industrie nucléaire envahissante.

Il fait état ensuite d'une série de propositions permettant l'arrêt du programme nucléaire :

- Arrêt des exportations (les 77 000 GWh en 1994 représentent 10 réacteurs de 900 MW é supprimés).
- Réutilisation au maximum des capacités de production électrogène hydraulique et thermique classique (pétrole et charbon, avec mise en place de filtres antipollution).
- Arrêt du transport électrique sur longue distance.
- Construction de nouvelles centrales à combustibles fossiles (gaz principalement).
- Mise en place d'un programme d'aide à la réduction du chauffage électrique et à l'isolation des habitations.
- Développement des énergies renouvelables et de la cogénération.
- Réduction de la consommation des appareils ménagers et de l'éclairage.
- Tri des déchets et recyclage...

#### 09.11. — Incident à Golfech.

Il s'agit cette fois d'un blocage en position fermée d'une vanne du circuit d'injection de sécurité sur le réacteur I. C'est un incident ayant trait à la sécurité du réacteur qui peut dégénérer en accident grave. Ce circuit rendu indisponible sert à introduire de l'eau borée à haute pression afin d'étouffer la réaction nucléaire et d'assurer le refroidissement du cœur. Incident classé 1 sur l'échelle INES. Mais ce jour-ci, il s'agissait d'un essai de contrôle, le réacteur étant à l'arrêt.

#### 25.11. — Le réacteur-accelérateur du prix Nobel de physique Carlo Rubbia.

La trouvaille du savant "fou" à été présentée devant tout le gratin expert en la matière (EDF, CEA, DSIN, GSIEN, CNRS...) dans les sous-sols de l'Assemblée dans le cadre d'une journée d'info Gédéon (option nouvelle pour la gestion des déchets). Le système pas très compliqué nécessiterait un appareillage hybride où des faisceaux de particules (protons) iraient percuter un matériau (du plomb), produisant des réactions de fission (les noyaux de plomb se cassant et lâchant des neutrons) avec des phénomènes de cascade amplificateurs avant de tomber sur un matériau fissile (thorium ou uranium), d'où l'obtention de plus d'énergie à la sortie que celle injectée à l'entrée.

L'engin aurait comme avantage d'utiliser de l'uranium non radioactif et même de brûler les déchets des autres centrales de plus il serait d'une sécurité à toute épreuve. Cela vous laisse perplexe ?

Décembre. — D'après les plus hautes autorités de l'Etat, pour éviter d'éventuels attentats que pourraient commettre les intégristes islamistes, le parc nucléaire français est de nouveau placé sous le plan Vigipirate niveau 2 (voir juillet 1995) : plus de visite au public des installations et des centres d'informations. Merci Vichipirate.

■ Les Pays-Bas arrêtent leur programme électronucléaire.

■ Les "Européens contre Superphénix" lancent une pétition : « Superphénix ne marche pas et nous non plus ! »

Rappelons qu'une procédure judiciaire est entamée au tribunal de Bourgoin-Jallieu avec dépôt de plaintes individuelles provenant de toute la France (5 000 le 04.1995.) pour "mise en danger de la personne humaine".

#### 08.12 — Fuite sur un surgénérateur au Japon.

Démontrant le bien-fondé de l'opposition à Superphénix, le surgénérateur de Monju au Japon (construit avec la technologie française), subit une fuite et un feu de sodium. Le programme japonais de la surgénération se trouve totalement remis en question.

Superphénix après un énième arrêt est redémarré le 21 décembre. « Faut-il que ça pète pour qu'on l'arrête ? », clame une affiche des Européens contre Superphénix.

Superphénix et un homologue russe sont les deux seuls et derniers surgénérateurs en fonctionnement dans le monde.

#### 12.12. — **Grand jeu : alerte nucléaire nationale, distribution gratuite d'iode stable**

Le 11 avril, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la Santé annonçait la distribution préventive de pastilles d'iode à la population habitant dans un rayon de cinq kilomètres d'une centrale (voir le 14.03.1991).

Les trois premiers sites choisis pour la distribution furent Saint-Alban en Isère, Fessenheim dans le Haut-Rhin et Golfech, suivis bientôt du Blayais en Gironde et de l'ensemble des centrales avant la fin 1997.

A Golfech le réveil fut brutal... J.-M. Baylet, apprenant qu'il va être obligé d'ingérer de l'iode au petit déjeuner, déclare dans *La Dépêche* du 14.04 : « Les différentes enquêtes publiques nous avaient assuré qu'il n'y avait aucun danger et voilà que tout à coup nous découvrons qu'il peut y avoir des risques de cancers de la thyroïde... Les élus concernés n'ont pas été informés au préalable alors que leur responsabilité est engagée en cas d'accident. »

L'iode est un oligo-élément dont le corps a besoin pour l'élaboration de certaines hormones fabriquées dans une glande située à la base du cou : la thyroïde. L'atome d'iode stable présent dans les aliments et l'atome d'iode radioactif (isotope de l'iode créé par la fission de l'uranium ou du plutonium) sont de même composition chimique et sont métabolisés de la même façon par l'organisme. Une fois dans la thyroïde, l'atome radioactif endommage la cellule. En cas de pollution nucléaire la saturation de la thyroïde en iode stable dilue les atomes d'iode radioactif dans une grande quantité d'atomes stables et bloque le système thyroïdien de captation de l'iode radioactif présent dans le sang. L'iode radioactif ne pourra plus se fixer sur la thyroïde et sera éliminé par le système urinaire. Attention, l'injection d'iode stable à forte dose et à long terme peut induire des dysfonctionnements de la glande.

**POSOLOGIE** : 1 comprimé de 100 mg d'iode (130 mg d'iodure de potassium) par jour et par personne au-dessus de 12 ans, 1 demi-comprimé pour les enfants au-dessus de 3 ans et 1/4 de comprimé pour un nourrisson. (1 an).

La teinture d'iode ou le Lugol vendus en pharmacie remplacent de manière équivalente les pastilles d'iode. Dans les 2 cas : 80 gouttes pour les adultes, 40 gouttes jusqu'à 12 ans et 20 gouttes jusqu'à 3 ans (info CRII-RAD).

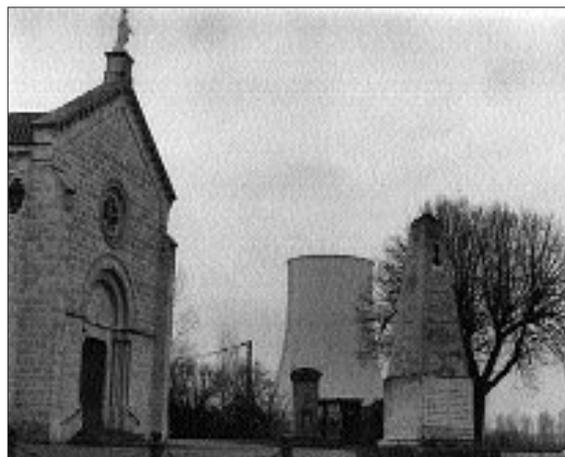
Ou encore :

Vous venez d'être averti à temps du passage d'un nuage radioactif, vous n'avez aucune pastille à disposition, ouvrez votre frigo et ingurgitez tout ce que vous pouvez au point que votre organisme ne puisse plus rien assimiler. L'ail, le cresson, la pomme de terre contiennent beaucoup d'iode.

L'iode stable protège de la contamination par l'iode radioactif... Pas des autres radioéléments.

A Golfech, cette distribution s'est faite dans le cadre d'un exercice PPI d'alerte nucléaire. Trois objectifs officiels sont assignés à cette répétition du Plan particulier d'intervention.

- Valider les dispositifs de protection de la population avec l'implication réelle des habitants d'un quartier de la commune de Golfech ainsi que des élèves de l'école primaire.
- Tester l'organisation de la communication, une équipe de journalistes "acteurs" étant appelés à simuler le rôle de la presse face aux pouvoirs publics en situation de crise réelle.
- Distribuer des pastilles d'iode.



*Golfech village.*

En juin 1996, une première réunion d'information publique s'est tenue au village de Golfech. Le 7 novembre, La préfecture et la CLI expédient une première lettre dans chaque foyer des 18 communes (environ 10 000 personnes) voisines de la centrale annonçant l'exercice pour le 12 décembre dans le quartier des Alaris à Golfech. Le 18 novembre, une deuxième lettre contient les consignes en cas d'accident et les fameuses plaquettes d'iode stable, soit 10 comprimés de 130 mg d'iodure de potassium distribués par la Pharmacie centrale des armées. Il existe le laboratoire Starvital, 3 rue Bouteville à Salles-sur-Mer – 17220, qui vend aussi les comprimés d'iode. L'iode devrait être disponible pour le public dans les pharmacies ; ce n'est pas le cas.

Le 12 décembre, le Centre de regroupement des moyens (pompiers, armée, services sanitaires, presse, labo portatif de contrôle de la radioactivité) est établi à Saint-Nicolas-de-la-Grave. Les habitants volontaires du quartier "contaminé" sont regroupés dans la salle polyvalente du village (la gendarmerie surveille leur maison pour éviter un cambriolage éventuel pendant leur absence). Les classes maternelles et primaires sont évacuées avec trois bus vers un gymnase de Moissac. On apprend que le centre de regroupement de Moissac est un lieu de passage obligé pour le contrôle sanitaire, mais pas un lieu d'hébergement. Il y sera stocké du ravitaillement en cas d'accident réel.

A cette occasion des militants antinucléaires de la Coordination Stop-Golfech étaient présents à Valence-d'Agen pour une distribution d'un quatre pages montrant entre autres que les gens touchés par un nuage radioactif n'habitent pas forcément dans un rayon de 5 km d'une centrale, mais surtout qu'une sortie du nucléaire est possible immédiatement.

Le premier commentaire sur cette mise en scène, est relatif à la réelle utilité/efficacité de la prise d'iode en cas d'accident. Effectivement 75 % d'un nuage radioactif est composé d'iode radioactif. Par contre l'efficacité de l'iode stable n'est assuré que si la personne sature sa thyroïde avant l'arrivée de l'iode radioactif. Les experts de la Commission internationale de protection radiologique dans leur publication n° 63 de 1992 donnent quelques indications sur les procédures à respecter pour que la prise d'iode stable soit efficace : « L'absorption d'iode radioactif est généralement stoppée 5 minutes après l'administration de 100 mg d'iode stable (pour les adultes)... Le bénéfice maximum est clairement obtenu en prenant les tablettes d'iode stable avant l'exposition aux iodes radioactifs ou le plus tôt possible après. L'administration quelques heures après l'exposition à une incorporation unique d'iode radioactif peut réduire l'activité (de l'iode radioactif) de la thyroïde d'un facteur pouvant aller jusqu'à 2. Une petite réduction de la dose (radioactive) de la thyroïde pourrait être obtenue si l'administration d'iode stable est retardée au delà de 6 heures et l'action protectrice est nulle au-delà de 12 heures... » En clair : peu d'efficacité de l'iode stable après un délai de 6 heures pour les personnes sous un panache d'iodes radioactifs.

Un vent "normal" entre 20 et 30 km/h transporterait le nuage radioactif à une distance comprise entre 120 et 180 km en 6 heures. Il paraît évident qu'en cas d'accident, compte tenu du temps nécessaire pour donner l'alerte, les personnes les plus proches du site n'auront pas le temps d'ingurgiter leur pastille et de saturer leur thyroïde. Seule les personnes suffisamment distantes du lieu de la déjection irradiante auront peut-être le temps de réagir et d'avaler leur dose avant l'arrivée du nuage. L'efficacité du produit dépend donc d'un rapport complexe entre l'information donnée et reçue, la distance séparant le sujet du point d'émission, la vitesse du vent, sa direction et bien sûr du potentiel de réaction du sujet, en admettant qu'il se souvienne où il a rangé ses pastilles. Ce qui nous fait conclure que les populations habitant dans le rayon de 5 km d'une centrale et ayant reçu leur pastille ne sont protégées que si ce n'est pas le réacteur d'à côté qui pète, mais un suffisamment lointain, leur permettant de se saturer si elles sont informées à temps. Comme par exemple pour le passage du nuage en provenance de Tchernobyl.

C'est le préfet qui est censé donner l'ordre de prendre les comprimés. Cet ordre est donné à partir de critères de radioprotection qui définissent "le niveau d'intervention". Certains pays ont défini comme seuil d'intervention une dose de 500 millisiéverts absorbée par la thyroïde. Les pastilles ne sont distribuées qu'à partir d'une dose supérieure à 500 millisiéverts, en-dessous, le risque ne serait pas assez élevé pour justifier la distribution. Un groupe de 150 000 personnes qui recevrait une dose de 500 mSv chacune à la thyroïde, développerait dans les années à venir une soixantaine de cancers. Quel est le risque inacceptable par les autorités françaises pour déclencher "le niveau d'intervention" ? Réponse ?

L'iode démocratique devra-t-elle être attribuée à chaque citoyen pour avoir une réelle efficacité ? Certains demandent que de l'iode soit distribuée sur l'ensemble du territoire. Question : Les habitants des autres pays ne possèdent-ils pas de thyroïde ? En France la dose minimale pour la thyroïde à partir de laquelle les autorités préconiseraient la prise d'iode est de 100 milligrays (deux fois l'ancienne valeur), aucune différence n'est faite entre les enfants et les adultes.

■ Les comprimés d'iode stable ne sont pour nous que des tranquillisants.

Un peu d'humour. Dans le bulletin n° 41 de 1997 de l'Observatoire régional de santé en Midi-Pyrénées, la thèse officielle sur l'évolution de l'incidence des cancers de la thyroïde en France pendant la période 1982-1992 serait que : « Devant l'augmentation incontestable de l'incidence des cancers de la thyroïde, l'évolution des pratiques de diagnostic (anticipation des diagnostics) est la première hypothèse évoquée car plus probable qu'une éventuelle cause environnementale... »

En 1998, il semble que la Direction des affaires sanitaires et sociales du Tarn-et-Garonne ne soit plus aussi sûre des rejets EDF. Une enquête épidémiologique sur les thyroïdes vient d'être lancée sur le département (info à vérifier).

En 1999, une association (antinucléaire ?) de malades de la thyroïde s'est créée autour de Golfech. Contact : Restaurant La Fanette – 82700 Bourret.

#### 19.12. — **Libéralisation du marché européen de l'électricité** (voir mars 1991 et avril 1997)

Bruxelles : le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne a adopté définitivement la directive du 19.12.1996 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, l'ouverture progressive à la concurrence du marché de l'électricité dans l'Union Européenne (voir le 03.1991). Chaque Etat membre devra mettre en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives, à partir du 19.02.1999. La date d'entrée en vigueur est soumise à dérogation en raison des spécificités des réseaux électriques ; la Belgique, l'Irlande et la Grèce en useront. La France aurait pu retarder l'échéance du fait qu'EDF est un service public sous tutelle de l'Etat, opérateur unique dont le monopole est reconnu par la Cour de Justice européenne, mais le gouvernement préféra lancer une pseudo-concertation démocratique, en éditant en février 1998 un livre blanc sur la future organisation électrique française. Après la directive Borotra (RPR, ministre de l'Industrie du gouvernement Juppé), le rapport Dumont (PS, Meuse), commandé par Jospin Premier ministre, rendu public en mars 1998, sert de base à l'élaboration de la loi "sur le service public de l'électricité" qui doit être adoptée avant la date

ultime prévue en 1999. Le projet de loi présenté en décembre 1999 au Conseil des ministres permet à l'entreprise d'offrir des prestations globales, dès l'instant où l'électricité en représente l'essentiel. Il semble que cette loi propose la fin du principe de spécialité attribuée à un établissement public, censé réaliser l'objet social fixé par ses statuts. La mise à l'écart de ce principe conduit EDF vers un statut juridique de simple entreprise publique. Une société anonyme contrôlée par l'Etat, avec des actionnaires privés (style France Télécom), le tout régi par le droit privé.

La directive européenne et la future loi française sur l'électricité (la loi sur le gaz est reportée à une date ultérieure) prévoient donc quelques changements importants dans la gestion de notre environnement électrique. Elles ouvrent la porte à la production électrique diversifiée (française ou étrangère) tout en préservant la soi-disant indépendance énergétique nationale. L'avenir verra certainement apparaître un marché boursier de l'électricité, évoluant en fonction de l'offre et de la demande, offrant toutes possibilités de spéculations.

— L'obligation d'achat de l'électricité est soumise à l'efficacité économique, au souci de sécurité d'approvisionnement et à la contribution de l'action menée en faveur de l'environnement, notamment pour la lutte contre l'effet de serre (le nucléaire). Un Etat-membre peut imposer au gestionnaire du réseau, lorsqu'il fait appel aux installations de production, de donner priorité à celles qui utilisent des sources d'énergie renouvelables ou des sources d'énergie provenant de déchets ou qui produisent de l'électricité et de la chaleur combinées (cogénération).

— Les pouvoirs publics lancent des appels d'offre pour la production électrique sur la base de bilans prévisionnels réguliers et publics. La France prévoit une diversification de ses moyens de production qui doit tout d'abord concerner des moyens de pointe, à priori vers 2005 puis des moyens de base aux environs de 2010, lorsque le premier parc de centrales nucléaires arrivera en fin de vie.

— L'accès au marché concurrentiel de l'électricité est libre pour les consommateurs dont la boulimie électrique correspond à plus de 40 gigawatts/heure par an en 1999, ce seuil doit baisser progressivement jusqu'à 9 GWh en 2003, soit environ 3 000 clients (23 % de la consommation française en 1999, 32 % en 2003). Ces consommateurs sont dits "éligibles", ils peuvent choisir leur producteur, donc le mode de production. Ils ont le droit de se regrouper pour influencer sur le marché où la production est régie par la libre concurrence. Le producteur doit être respectueux de la réglementation européenne et des procédures transparentes et non discriminatoires d'autorisation délivrées par les Etats-membres (sécurité, respect de l'environnement, nature des sources primaire, efficacité énergétique...).

— L'accès au marché n'est pas libre pour les autres consommateurs en-dessous du seuil. Privés ou publics, ils restent des clients exclusifs, dits "captifs" d'EDF. Il serait intéressant de savoir si les consommateurs "captifs" peuvent envisager un regroupement quantitatif leur donnant accès au rang de consommateurs "éligibles", leur permettant ainsi de choisir une électricité non nucléaire, s'ils le désirent ?

— EDF est tronçonnée en plusieurs petites EDF à comptabilité distincte et direction séparée, gardant le pouvoir sur la production et la distribution, restant propriétaire du réseau de transport (les lignes THT et HT). Afin de garantir une indépendance de tous les producteurs, la gestion du réseau de transport est donnée à un nouvel organisme public dans lequel sont détachés les 1 000 agents EDF accomplissant ces tâches aujourd'hui.

— EDF garde le pouvoir sur sa production avec obligation d'assurer une mission de service public. La notion de service public repose sur des valeurs d'universalité (l'électricité à tous les étages),



La Dépêche du Midi, juin 1996.

d'égalité (péréquation tarifaire nationale), de qualité (puissance identique pour tous), de continuité (l'électricité à perpétuité), de recherche de moindre coût (productivité et efficacité), et enfin d'adaptabilité (à l'intérêt général). Valeurs qui semblent parfois incompatibles.

— Une Haute autorité de l'électricité est créée, juge de paix indépendante, elle a pour fonction de surveiller et de punir le non-respect des règles de la concurrence et des obligations liées au service public.

— EDF voit ses missions élargies à la fourniture de services énergétiques (c'est un marché très vague et très vaste).

— Le statut des agents évolue vers une "branche professionnelle des industries du gaz et de l'électricité" sans revenir sur les garanties sociales actuelles (retraite...). La CGT paraît sceptique... Ce qui ne l'empêchera pas de signer les accords professionnels sur la réduction du temps de travail à partir de 1997.

Toutes ces réformes ne sont pas encore adoptées aujourd'hui, mais c'est tout-comme. Il est dommage de voir qu'encore une fois le débat global sur la politique énergétique nationale n'a pas eu lieu, des instances publiques comme les Conseils économique et social régionaux ou le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, sans parler des diverses associations concernées et des citoyens, n'ont eu que deux mois pour amender (pour rien) les propositions gouvernementales.

Quant à la crédibilité d'un tel programme, elle peut largement être mise en question. Les pseudo garantis de service public et d'intérêt général, risquent d'être vite balayés par l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI\*), celui qui devait mettre au pas les législations nationales au profit du marché mondial, des multinationales. Les "services publics" Air-France, France-Télécom, Service des eaux, Aérospatiale ont déjà été bradés, privatisés, quant à la SNCF, les PTT et GDF-EDF cela ne saurait peut-être pas tarder.

Le premier texte français pour la libéralisation du marché du gaz sera adopté en juin 1998 par les députés avec un petit article de loi glissé dans les "Diverses dispositions d'ordre économique et financier", assouplissant les contraintes pour accéder au réseau public, à la desserte par GDF, mais brisant le monopole et permettant d'un coup aux communes de faire appel aux opérateurs de droit privé.

\* L'AMI a été négocié, depuis 1995, dans le plus grand secret, au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique. En 1998, les négociations ont été suspendues suite à une mobilisation internationale. L'OCDE est gérée par le club des 29 pays les plus riches du monde, dans lesquels plus de 90 % des multinationales ont leur siège. Il faut s'attendre à voir resurgir dans un futur proche, un nouvel AMI sous un autre sigle.

#### 24.12. — Superphénix à la casse ?

Le surgénérateur est arrêté pour la énième fois, mais cette fois-ci, il ne redémarrera pas pour produire de l'électricité, mais sera peut-être reconverti en incinérateur de déchets. Cette reconversion tente une dernière fois de sauver la face alors que tout le monde est convaincu aujourd'hui de cet échec politique et technologique qui a coûté la bagatelle de 60 milliards de francs aux contribuables (salaires des agents non compris). Pendant les neuf ans de coupage au réseau, la chaudière n'a fonctionné qu'une dizaine de mois. Superphénix = Super-Concorde, dit-on à Toulouse.

#### 30.12. — La loi sur l'air.

Parution au *Journal officiel* de la loi dite "loi sur l'air" et l'utilisation rationnelle de l'énergie, instituant : « le droit de chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ». Attention désormais à se retenir dans les lieux publics. Mais surtout préparez-vous à payer pour respirer et à payer pour polluer. L'Etat ne prendra pas les décisions qui s'imposent pour résoudre le problème de la pollution en s'attaquant aux causes sociales (c'est pas son rôle), il préférera établir des normes répressives lucratives, vignette verte et autres procédures de restriction.

## 1997 :

■ **Bilan de sûreté de la centrale de Golfech pour l'année 1996** (données – commentées par *Stop-Golfech* n° 21 –, d'EDF, de l'OPRI et de la DRIRE).

### • **Informations DRIRE Midi-Pyrénées Division nucléaire de Bordeaux**

Il y a eu 18 visites de surveillance de la Direction de la surveillance de installation nucléaires (DSIN) dont deux inopinées et une suite à l'intrusion le 08.05.1996 de 3 antinucléaires au sommet de la tour I. Les anomalies sont au nombre de 26, toutes traitées par EDF lors de contrôles réalisés en arrêt de tranche. Trois incidents significatifs ont eu lieu (voir chrono du 15.02 et du 09.11.1996). Le contrôle des 7 325 tubes du générateur de vapeur ont conduit à en obturer 3.

Bilan de dosimétrie individuelle :

La dosimétrie (doses d'irradiations reçues) cumulée des personnels EDF et prestataires est, pour l'année, de 0,645 Sievert par tranche alors que la moyenne nationale est de 1,59 Sievert. 44 % des intervenants ont reçu une dose annuelle inférieure à 0,11 millisievert et 1,2 % une dose annuelle comprise entre 10 et 50 mSv. Par contre, 3 intervenants ont reçu une dose supérieure à 20 mSv.

### • **Informations EDF**

La direction de la centrale a déclaré 13 incidents significatifs et 743 événements intéressant la sûreté, 3 défaillances techniques, 9 défaillances humaines et une malveillance.

Étanchéité des barrières : Il y a eu des défauts d'étanchéité de la gaine du combustible sur la tranche II. Cela a provoqué le relâchement d'une activité de 78 600 millions de Becquerels par tonne (Des activités supérieures à 4 000 millions de Bq/t pour l'iode 131 et 150 000 millions de Bq/t pour les gaz rares sont réglementées, les niveaux de fuites nécessitant une surveillance accrue).

Il y a eu dépassement du taux de fuite autorisé suite à la défaillance d'une soupape du circuit primaire (l'indicateur de sûreté lié à l'intégrité du circuit primaire repose sur un taux de fuite quantifié supérieur à 2 300 litres par heure).

32 rejets dans l'atmosphère ont été effectués sur les deux tranches pour 1996 depuis l'enceinte de confinement.

## **Environnement, aspect radioactif et chimique :**

— Rejets radioactifs liquides : 9 516 m<sup>3</sup> pour la partie primaire et 134 200 m<sup>3</sup> pour la partie secondaire.

Les rejets de tritium ont donné une activité de 22 Tétrabecquerels (TBq), soit 22 000 000 000 000 (22 fois 10 puissance 12) désintégrations par seconde ! Sachant que 1 g de tritium est égal à 370 fois 10<sup>12</sup> désintégrations par seconde, la centrale rejette "environ" 0,0594594595 g de tritium par an dans la Garonne. C'est énorme, il en existe seulement 2 kg recensés au monde. En 1997, l'activité du tritium rejeté, passera à 33 TBq.

Le tritium produit ne peut être ni traité (aucun procédé n'existe actuellement) ni stocké (il perd la moitié de sa radioactivité tous les 12 ans, il nécessiterait des stockages de l'ordre de plusieurs décennies).

### **Le tritium est donc tout simplement rejeté dans la Garonne !**

En dehors du tritium, ce sont 1 700 000 000 Bq (1,7 GBq) qui ont été rejetés dans la Garonne en un an. En 1997 ce sera 2,8 GBq.

Activité rejetée : cobalt 58, 900 millions de Bq — manganèse 54, 85 millions de Bq — césium 134, 2 millions de Bq — césium 137, 7 Millions de Bq.

— Rejets radioactifs gazeux :

Soit 15 millions de Bq (15 TBq) ont été rejetés pour l'ensemble des gaz rares. En 1997, ce sera 23 TBq. Et 200 millions de Bq pour les halogènes et les aérosols (0,2 GBq). En 1997, 0,81 GBq.

— Déchets radioactifs solides : soit 375 fûts métalliques (activité inférieure à 2 mSv/h) et 62 fûts en béton (activité supérieure à 2 mSv/h).

— Rejets chimiques : soit 82,7 tonnes d'ions chlorurés suite à l'injection d'eau de Javel pour le détartrage des divers circuits. Soit 46,8 tonnes d'ion sodium (rejet de purge des circuits de réfrigération). Soit 7 tonnes d'ions sulfate pour 20 tonnes d'acide sulfurique (idem ou presque).

### Non polluante une centrale ?

#### ■ La Hague : poubelle radioactive

En 1995, le professeur Jean-François Viel\* publie une étude sur l'augmentation des leucémies infantiles dans le Cotentin autour de La Hague. Il ne pouvait affirmer, à ce moment-là, que l'usine en était responsable.

En janvier 1997, le *British Medical Journal* publie une autre étude du Pr Jean-François Viel et du Dr Dominique Pobel (tous deux du Département de santé publique et d'épidémiologie de Besançon) mettant en évidence l'augmentation des leucémies chez une population d'enfants se baignant sur les plages de La Hague. Ils démontrent clairement la responsabilité de l'usine. La COGEMA affirme quant à elle que les conclusions de l'étude sont "faussetement alarmistes". Au cours de l'année, Greenpeace, puis le laboratoire indépendant de contrôle de la radioactivité (l'ACRO), dénoncent à leur tour les rejets radioactifs de l'usine de retraitement qui mettent en danger la population locale et principalement les baigneurs. Les médias, découvrant la radioactivité s'échappant de l'usine par une canalisation qui débouche dans la mer, polarisent l'attention populaire sur cette affaire. Une radioactivité bien réelle, mais aussi un scoop médiatique qui occupe l'espace/temps informatif évitant ainsi d'aborder l'important problème de fond, à savoir la future politique nucléaire du gouvernement et l'opportunité de fermer à jamais toutes les centrales et La Hague.

Les contrats de retraitement à La Hague signés avant 1993 par la COGEMA en Europe et au Japon, portent sur 17 300 tonnes de combustibles usés (EDF en produit 1 200 tonnes par an). A ce jour, 11 000 tonnes environ ont été traitées pour produire 110 tonnes de plutonium.

---

\* J.-F. Viel, *La santé publique atomisée. Radioactivité et leucémies : le cas de La Hague*, Edition La Découverte, coll. Science et société, 1998.

#### ■ La campagne « Sortir du nucléaire ». Les Européens contre Superphénix

La campagne a été décidée par la Coordination nationale antinucléaire en cours de réorganisation (voir les 27 et 28. 09.1997) Le comité qui la gère (Les Européens contre Superphénix) est soutenu depuis plusieurs années par environ 250 associations à travers l'Europe, dont Greenpeace, France-nature-environnement, la FRAPNA, le Mouvement écologiste indépendant et les Verts.

La campagne (prévue pour une durée de un an, jusqu'aux législatives de 1998, mais ces dernières seront avancées, voir le 25.05.1997) est axée vers un réel changement de politique énergétique qui suppose une décision gouvernementale de "sortie du nucléaire" avec notamment : L'arrêt de toutes constructions de centrales nucléaires (nouvelles ou en cours). L'arrêt du retraitement du combustible à La Hague et de la fabrication du combustible MOX. L'arrêt de Superphénix. L'arrêt des projets d'enfouissement des déchets nucléaires.

Force est de constater que cette campagne reprend à un point près les points de l'accord "antinucleaire" Verts-PS, voir plus loin le 20.01. Cette campagne ne prend pas en compte le risque d'accident catastrophique majeur qui commande à lui seul un arrêt immédiat de tout les réacteurs existants.

## ■ Framatome : histoire d'une privatisation

L'entreprise Framatome (voir chronologie 1970 et mai 1993) est le constructeur public/privé français de chaudières nucléaires. En 1996, ses actionnaires sont : EDF (11 %), CEA (36 %), Crédit Lyonnais (5 %), Alcatel-Alsthom (44 %), le personnel de l'entreprise (5 %). Les résultats : 894 millions de bénéfice, en progression de 35 % sur l'année précédente, 11 milliards de trésorerie accumulés. Framatome est associée avec l'entreprise allemande Siemens pour la réalisation du réacteur européen du futur (EPR). Framatome s'occupant de la partie nucléaire du réacteur (la cuve) et Siemens de la partie conventionnelle (le groupe turbo-alternateur). Toutes deux sont réunies au sein d'une filiale appelée Nuclear Power International (NPI).

Le gouvernement envisage de privatiser entièrement Framatome en l'associant à un groupe solide en vue de traverser les dix années de vaches maigres à venir (aucune centrale ne devrait être commandée en France jusqu'en 2010).

Le groupe franco/anglais GEC-Alsthom (filiale à 50 % du britannique GEC et du français Alcatel-Alsthom) est preneur. Le problème est que GEC-Alsthom est aussi un spécialiste de la partie conventionnelle des réacteurs, comme Siemens. Si cet accord se fait (il ne semble pas simple à réaliser), le sieur Suard, patron de la CGE-Alsthom et d'Alcatel-Alsthom récupérera une partie du capital de Framatome et deviendra actionnaire majoritaire de l'entreprise.

Avril 1997 : GEC-Alsthom exigeant 50 % du capital du nouvel ensemble, l'accord ne se fera pas pour le moment...

Juillet : L'entreprise américaine Westinghouse est-elle à vendre ? La GEC-Alsthom tente un rapprochement avec Westinghouse en s'intéressant à son secteur d'activité Power Generation (centrale non nucléaire). Framatome s'intéressant naturellement au secteur Energy System (système nucléaire).

Octobre : Cette fois, c'est Siemens et le groupe public britannique British Nuclear Fuel (BNFL) qui tentent une alliance. L'accord pour le nouveau réacteur entre Siemens et Framatome serait-il compromis ?

Novembre : Framatome dans la merde (si on peut dire), Siemens et BNFL ont fait des propositions à Westinghouse qui maintenant ne sait plus avec qui s'associer. L'entreprise française risque d'être lachée de toute part, les Américains General Electric et Westinghouse veulent lui piquer le marché nucléaire chinois (chose faite en 1998) et même son actionnaire privé Alcatel qui veut revendre ses parts à EDF et au CEA.

C'est encore les contribuables qui vont engraisser le privé. Merci la gauche plurielle ?

Alors ? Ce réacteur du futur sera-t-il franco-anglais ou franco-allemand ou encore anglais-franco-allemand ? Le choix restera-t-il aux compagnies d'électricité commanditaires ?

En juin 1998, c'est finalement le groupe anglais BNFL qui reprend les activités nucléaires de Westinghouse, ce qui oblige Framatome à renégocier avec l'Allemand Siemens, lui proposant d'intensifier leur collaboration... sur le nouveau réacteur européen.

Toutes ces transactions laissent penser que l'industrie nucléaire mondiale a besoin de se transformer pour survivre. Peut-être faut-il voir dans toutes ces manigances, une restructuration des fabricants mondiaux du nucléaire en un seul groupe monolithique contrôlant l'ensemble du marché. Va-t-en savoir ?

La privatisation du secteur nucléaire ne date pas d'hier, en 1976 la CFDT dénonçait déjà la tentative de privatisation de la Direction des productions du CEA destinée à jouer le jeu concurrentiel sur le marché international de la production d'uranium et de plutonium et du traitement des combustibles irradiés.

## ■ Brèves de comptoir

On parle dans les cafés de Toulouse de l'arrivée de Christophe Durand, chargé de la communication auprès de Gérard Casanova, patron d'EDF Midi-Pyrénées.

### 20.01. — L'accord électoral VERTS-PS

Définie comme un contrat d'orientation ou encore comme un vrai projet d'alternative politique, cette union entre les deux formations est surtout une entente cordiale pour les futures élections régionales et législatives de 1998, ces dernières anticipées en mai 1997.

En avril 1992, pendant la composition du dernier gouvernement (Bérégovoy) socialiste avant le retour de la droite, les Verts seront sollicités pour participer à la gestion du pouvoir et émettront une liste de cinq conditions préalables pour une éventuelle participation. Ils n'obtiendront aucune réponse concrète et refuseront la proposition du PS. « La situation n'est pas mûre », constata alors A. Waechter, porte-parole des Verts.

L'accord d'aujourd'hui (ci-joint les extraits principaux) qui laisse 30 circonscriptions (dont 11 gagnables) aux Verts et devrait leur ouvrir la porte du Parlement en mai 1997, s'est fait autour d'un programme politique sans surprise : « ...Certains que la situation actuelle ne pourra être surmontée sans s'attaquer à la logique du libéralisme économique... Convaincus qu'il existe en France et en Europe une population et des forces sociales prêtes à transformer notre société dans le sens d'un développement durable... Et à l'évidence qu'une alternance (gauche-droite) ne saurait suffire : il faut une alternative politique... », donc :

- Loi-cadre sur les 35 heures, sans diminution de salaire (promesse de 1981).
- Redistribution des richesses.
- Renforcement des services publics.
- Non-cumul des mandats.
- Parité femmes-hommes.
- Soutien aux initiatives non marchandes.
- Suppression de l'article 16.
- Mandat présidentiel réduit à cinq ans.
- Nouvelle législation sur les libertés individuelles...

— Et une réorientation de la politique énergétique en instaurant un **moratoire sur la construction de réacteurs nucléaires jusqu'en 2010**. Vote d'une loi sur l'énergie au plus tard en 2005. Aide aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Fermeture du surgénérateur Superphénix. Arrêt du retraitement du combustible à La Hague et de la fabrication du combustible MOX.

### Commentaire au sujet de cet accord sur le nucléaire

« Un moratoire jusqu'en 2010 peut paraître alléchant pour qui ne sait pas qu'EDF a prévu de rallonger la durée de vie des réacteurs (par un apport en maintenance) jusqu'à 40 ans. La durée de vie initiale était de 25 ans. Les réacteurs les plus anciens devraient être remplacés vers 2020. Prendre la décision de construire de nouveaux réacteurs vers 2010 est largement suffisant pour l'Etat, EDF, et les constructeurs qui de toute façon gardent la main en exportant leur science vers l'Asie. Le vote d'une loi sur l'énergie avant 2005 alors que les députés sont élus jusqu'en 2003 ? La fermeture de Superphénix, l'arrêt du retraitement à La Hague et la fabrication du MOX. La filière du retraitement du combustible et sa sur-génération dans des réacteurs à neutrons rapides après avoir englouti 200 milliards de francs ne fonctionne officiellement pas. Ce processus est déjà condamné écologiquement, financièrement, technologiquement et scientifiquement (pour en

savoir plus, voir la *Lettre d'info* du Comité Stop-Nogent, janvier 1997). Un gouvernement pro-nucléaire logique et censé se devrait d'arrêter la casse ?

Dans leur programme les Verts avancent l'idée "de développement durable" qui passerait par une "sortie du nucléaire qui s'étalera nécessairement sur une certaine durée, mais qu'il faut préparer dès maintenant". Ils prônent "la limitation des émissions de polluants atmosphériques et de gaz responsables de changements climatiques (effet de serre, couche d'ozone)". Pour y parvenir ils préconisent "la maîtrise des consommations énergétiques, la promotion et le développement des énergies renouvelables".

L'accord "antinucléaire" Verts-PS ne prend pas en compte le risque imminent d'accident catastrophique majeur qui commande d'arrêter immédiatement toutes les centrales nucléaires, quitte à les remplacer par les centrales thermiques clas-

siques (en attendant l'énergie renouvelable) pour maintenir la production et la consommation énergétique nationale. Cet accord est un leurre tout comme celui utilisé par les pêcheurs à la ligne.

Il est tout à fait normal que les écologistes de gauche s'entendent avec les socialistes de gauche sur une vision commune de la société. Les anti-nucléaires n'ont, quant à eux, pas grand-chose à

attendre et à gagner en favorisant le retour de la gauche au pouvoir (ni en maintenant la droite d'ailleurs). Les deux septennats nucléarisés de Mitterrand nous l'ont démontré. A moins que l'espoir fasse réellement survivre.

Mais non, camarade, tu te trompes, il faut au moins barrer la route au Front National... et tout au moins au libéralisme sauvage de droite.

Le claviste, mai 1997.

#### **08.04. — Les contrats de plan Etat-EDF, l'accord sur la flexibilité. Un pas vers la privatisation ?**

Cet accord est avant tout une mise en œuvre anticipée de la directive européenne libéralisant le marché de l'électricité (voir le 19.12.1996). Les deux contrats d'entreprise que l'Etat devrait passer avec EDF et GDF semblent avoir l'objectif de déréglementer le secteur de l'énergie pour le livrer aux marchés financiers. D'une durée respective de quatre et trois ans, les contrats permettront aux entreprises, selon le ministre de l'Industrie, de faire face à la concurrence internationale.

Deux points centraux définissent le projet de contrat concernant EDF, dont l'Etat devrait conserver le contrôle à 100 %. Premièrement, les missions de l'entreprise : elles prévoient une recherche de productivité pour pouvoir offrir de meilleurs tarifs aux industriels, un réaménagement des tarifs selon les catégories d'usagers (fini la péréquation tarifaire, l'électricité à un même prix en tout lieu ?), une réduction d'au moins 15 % des investissements en France et un développement des opérations financières à l'étranger. Deuxièmement, le bilan comptable de l'entreprise : il doit être restructuré à l'image d'une entreprise privée. EDF deviendrait propriétaire du réseau d'alimentation générale dont il n'est aujourd'hui que concessionnaire de l'Etat. Du coup, les 55 milliards de francs nécessaires à la remise à neuf des lignes devenant inutiles d'un point de vue comptable, iraient grossir la dotation en capital de l'entreprise. Dotant à peu de frais EDF d'un capital ultérieurement privatisable (82 milliards de francs fin 1997). La restructuration annonce aussi la fin des prélèvements financiers de l'Etat sur EDF qui par contre devient comme toute entreprise privée, redevable de l'impôt sur les sociétés. EDF devra rémunérer chaque année son actionnaire (l'Etat) à hauteur de 3 % des dotations en capital et de 40 % de son résultat comptable net avant impôts. De plus EDF devrait se constituer en quatre ans 22 milliards de francs d'actifs (participation dans les entreprises, obligations, immobilier...) pour couvrir ses charges futures. Le démantèlement des centrales nucléaires par exemple, dont les provisions déjà faites à cet effet (34 milliards de francs en fin 1995) sont passées dans le désendettement de la maison et la construction des derniers réacteurs.

Pour GDF, le contrat est encore plus radical. Il prévoit grosso modo la même transformation du bilan comptable et la possibilité d'investissements à l'étranger mais les missions publiques de GDF ne semblent plus les mêmes qu'EDF et le contrat reste muet quant au contrôle de l'Etat sur l'entreprise, comme il reste silencieux sur l'avenir des monopoles publics d'importation et d'exportation du gaz sur la coopération EDF-GDF et sur les besoins nationaux en matière d'énergie.

Un volet "social" accompagne les contrats de plan, avec en premier lieu, l'accord sur la flexibilité signé le 31.01.1997 par la CFDT, la CFTC et la CGC. Les syndicats FO et CGT exerçant leur droit d'opposition après avoir organisé une consultation du personnel (141 000 agents, 81 017 votants, 72 033 contre et 8 440 pour), s'exprimant à 51,7 % contre l'accord. L'accord prévoit une réduction globale de la masse salariale estimée à 1,5 milliard de francs en trois ans avec comme alibi l'aménagement et la réduction du temps de travail. Alors que la direction prévoit de 15 000 à 20 000 suppressions d'emplois d'ici cinq ou huit ans, l'accord insiste sur l'embauche de 11 000 agents à temps et à salaire partiel (le rapport annuel des activités EDF pour l'année 1997, fait état de 15 000 embauches). D'autres dispositions de l'accord prévoient une

redéfinition de la formation professionnelle, une individualisation des salaires, une remise en cause des retraites et des mutuelles

Infos extraites de la *Voie Ouvrière* hebdomadaire de la CGT, 02.1997.

Et la dette dans tout cela, que devient la dette ? En septembre 1997, le gouvernement gauche plurielle confirme la restructuration : normal.

En janvier 1999, la CGT annoncera son intention de signer l'accord cadre sur la réduction du temps de travail à 35 heures, voire 32 heures (par semaine). Un accord qui prévoit entre autres l'embauche d'environ 4 000 jeunes en échange de départs à la retraite. Mais surtout un accord qui franchit un pas de plus dans la flexibilité du travail et qui permettra aussi la baisse de la masse salariale.

23.04. — **11<sup>e</sup> anniversaire de Tchernobyl**, les militants du réseau "Sortir du nucléaire" déposent des fûts de terre radioactive devant l'Assemblée nationale, rappelant ainsi que les députés passent mais que les déchets restent.

#### ■ Le Comité européen sur les risques d'irradiation (CERI)

10 pays sur 15 (Portugal, Grèce, Irlande, Luxembourg, Danemark, Autriche, Suède, Finlande, Pays-Bas, Espagne) de l'Union Européenne réunis dans le CERI ont demandé une révision du traité d'Euratom, incompatible avec les positions politiques de la majorité des pays membres de l'UE, à savoir le refus ou l'abandon du nucléaire.



#### Mai. — La compétitivité de l'énergie nucléaire.

L'adaptation de la structure des tarifs de l'électricité est élaborée à partir des coûts de développement des moyens de production et des réseaux électriques. Les évolutions constatées (équilibre des prix de revient des kWh nucléaire, gaz et charbon) justifient aujourd'hui une adaptation de la structure horo-saisonnière des tarifs. Cette mise à jour conduit à une baisse relative des prix d'hiver et de pointe par rapport aux prix d'été et d'heures creuses. Le contrat d'entreprise signé entre EDF et l'Etat prévoit une baisse progressive du prix de l'électricité baissera (-4,60 % tous tarifs confondus au 04.1997) au moins jusqu'en l'an 2000. Cette baisse toute relative encourage bien sûr la consommation d'électricité. La famille de 4 personnes consommant sur un tarif de base de 6 kVA subira une baisse de 3,2% alors qu'une famille de 5 personnes consommant en tout électrique sur un tarif de base de 12 kVA subira une baisse de 3,5 %. Quant aux consommateurs industriels, leur baisse peut aller jusqu'à 16 %. La baisse moyenne présentée par EDF est de 13,3 %.

Le prix du kWh nucléaire est estimé par EDF à 22 centimes mais il ne prend pas en compte le coût du démantèlement des centrales, le coût de la gestion des déchets et le coût (si cela est chiffrable) d'un éventuel accident majeur. D'autres estimations situent le prix du kWh entre 27 et 47 centimes selon les sources (INESTENE — Florentin Krause, *Le prix de l'énergie nucléaire en Europe de l'Ouest*, IPSEP 1994).

#### 28.05. — Colloque de la SFEN : les stratèges d'EDF nous livrent leur vision à long terme.

« Nous sommes entrés dans un contexte énergétique et technique nouveau avec le plus bas prix des énergies primaires, de forts progrès technologiques dans les filières classiques et la perspective d'une concurrence accrue, dépassant les frontières. Dans ce nouveau contexte, EDF a l'ambition, grâce aux atouts majeurs dont elle dispose, en particulier un parc nucléaire performant, en termes de disponibilité et de coût, d'être un leader du marché de l'électricité. A plus long terme, le renouvellement du parc actuel constitue un enjeu majeur. EDF s'y prépare dès aujourd'hui en maintenant ou en développant des compétences sur toutes les filières candidates

que sont le nucléaire bien sûr mais aussi le charbon propre (filière à Lit Fluidisé Circulant et charbon pulvérisé) et le gaz. »

Sachant que le rapport sur les coûts de production internationaux des centrales thermiques et nucléaires pour une mise en service en 2005 (rapport TARGEN 1996 pour le compte de l'UNIPÉDE) donne le nucléaire compétitif, si le taux d'actualisation reste inférieur ou égal à 5 % et si la production soumise à la compétitivité reste dans le cadre d'un programme d'au moins dix tranches standardisées.

### ■ H.M. : le retour sur la passé...

Militant dans les années 1960 contre le nucléaire militaire au sein du MCAA puis membre du CAN-Toulouse et de la CRAN de Golfech de 1975 à 1983. A l'initiative, fin 1983, avec d'autres membres du CANT, de la Section Carrément Anti Le Pen (SCALP). En 1998, président à vie du Centre d'étude contre le racisme et fascisme (CERF). Henry Martin nous livre quelques réflexions sur la lutte antinucléaire passée et à venir.

« Mes premières motivations n'étaient pas d'ordre "écologique" (la peur du nucléaire) mais bien d'ordre politique.

Plutôt que d'énergie nucléaire (énergie du soleil) il faut plutôt parler de technologies nucléaires, militaires et civiles. Ces technologies ont pour particularité d'être totalement dépendantes des grandes puissances (Etats/industrie, le capitalisme moderne). Leurs réalisations et leurs maîtrises (grandeurs et complexités) les rendent incontrôlables dans n'importe quel cadre démocratique et encore moins, dans la perspective d'un changement de société (démocratie directe). Leurs réalisations renforcent la domination des Etats et de l'industrie sur les sociétés civiles. Cette "révolution technocratique" sous couvert de la science, marque une ère nouvelle de la domination de l'Etat et du Capital aux dépens des individus et de la nature. (...) La lutte contre la centrale nucléaire de Golfech, fut pour moi une aventure passionnante malgré la tragédie de la fin (la mort d'Henry Mathais). Je ne regrette rien et j'insiste. Nous avons essayé de mener une stratégie globale, autant sur le fond (critique du système) que sur la forme en liant autant que faire se peut, les actions de masse et les actions minoritaires. Cela ne fut pas toujours évident, au début par manque de coordination et à la fin par les profondes divergences entre les derniers tenants de cette ligne (actions minoritaires) et ceux qui croyaient aux promesses électorales! La grande leçon aussi est qu'il ne suffit pas de mener des luttes mais avant tout de construire leur propre autonomie envers et contre certains "alliés". Il ne suffit pas non plus de tout réduire à des slogans incantatoires ("Golfech ne se fera pas!"), il faut s'en donner les moyens (la démagogie ne paie pas dans ce genre de luttes non politiciennes). La Coordination Régionale Antinucléaire de Golfech fut un acquis positif par son principe mais pécha vite dans son fonctionnement par manque de démocratie interne à cause de la dérive électoraliste du principal Comité (le CAN-Golfech et surtout ensuite des gens de Valence-d'Agen !). Nous avons trop surestimé l'opposition locale, importante

au début, mais sans grande détermination et suiviste des élus locaux (clan Baylet...).

Si les actions de sabotage furent importantes au début, elles manquèrent parfois de clarté dans leur explication politique. On ne peut séparer d'un côté l'activisme, de l'autre le travail d'explication, surtout auprès des populations locales... Toutes les actions ne parlent pas d'elles-mêmes et tous les discours ne sont pas toujours suffisants en soi ! Le CAN-Toulouse a essayé, à postériori et parfois avec difficulté, d'expliquer certaines actions ou du moins de les comprendre. Mais cette trop grande séparation entre l'action et la pensée fut un point faible surtout à la fin de la lutte (mai 1981, cf. le sabotage à Auvillar). Aujourd'hui le problème n'est plus de savoir si telle ou telle action était "juste" mais de chercher les difficultés, les carences dans la stratégie globale que nous avons essayé de défendre. Il est une chose à laquelle nous ne pouvons échapper : c'est le travail d'explication auprès de l'opposition locale, en cherchant toujours à s'appuyer sur la minorité la plus radicale, sans négliger les autres. C'est aussi la contribution à la construction d'une opposition locale autonome en liaison avec celle de l'extérieur. Cela nécessite de comprendre toutes les contradictions de l'opposition locale, donc d'être souvent sur le terrain. Mais la lutte ne se mène pas uniquement localement si nous avons une stratégie globale, elle ne doit pas non plus entrer en contradiction sur le fond. Je n'ai pas encore "découvert" de stratégie miracle pour les luttes, car chacune a ses caractéristiques propres et sont déterminées par des contextes précis. Du moins il y a des grandes lignes auxquelles nous ne pouvons échapper. Une fois de plus les élections vont passer sans rien résoudre sur le fond et il nous faudra bien reprendre ces luttes ou les continuer en sachant à quoi nous en tenir sur l'électoralisme et autre illusion "démocratique" ! J'espère que nous tirerons un bilan collectif de cette lutte dans la perspective de repartir sur des bases positives pour d'autres luttes antinucléaires ou autres. »

Henry Martin, le 9 mai 1997

### 25.05 et 01.06 — **Elections législatives anticipées**

Pour des raisons stratégiques diverses et variées, Chirac dissout l'Assemblée nationale et provoque des élections législatives anticipées qui ont lieu le 25.05. (1<sup>er</sup> tour) et le 1<sup>er</sup> juin (finale de rugby, le Stade toulousain champion de France pour la quatrième année consécutive — On s'en fout ! ndlc).

La gauche emporte brillamment 319 sièges (PS, 240 - PC, 38 - PRG, 14 - Divers gauches, 20 et Verts, 8) contre 257 pour la droite. Jospin est nommé Premier ministre et forme un gouvernement où les nucléocrates ont bonne place. C'est la troisième cohabitation, cette fois-ci avec un président de droite (RPR).

Huit députés écologistes entrent pour la première fois dans l'histoire du parlement français dont Dominique Voynet (porte-parole des Verts), Noël Mamère (voir mai 1990) et Michèle Rivasi (qui a démissionné en mars 1997 de la présidence de la CRIL-RAD et a choisi de s'apparenter au groupe nucléariste PS à l'Assemblée plutôt qu'à celui des Radicaux, Mouvement des Citoyens et Verts).

— En Haute-Garonne : Sur 8 circonscriptions, 7 socialistes sont élus, dont L. Jospin à Cintegabelle. La seule tête de liste Verte (voir accord Verts-PS), Françoise Mendez, sera devancée de justesse par Dominique Baudis dans la première circonscription de Toulouse.

— En Tarn-et-Garonne : Les deux circonscriptions sont gagnées par R. Garrigues (PS/PRS) et J.-P. Nunzi (PS/PRS). Au premier tour les listes Vertes avaient obtenu : P. Debaigt, 2 400 voix (4,87 %) et J.-J. Fraisse, 2 034 voix (3,97 %).

— En Lot-et-Garonne : Dans les trois circonscriptions, les trois membres du PS sont élus. A. Veyret à Agen-Nérac. G. Gouzes à Marmande et J. Cahuzac à Villeneuve-sur-Lot. Les listes Vertes ont obtenu au premier tour : R.-Marie Schmitt, 2 001 voix (3,86 %). P. Salane, 2 007 (3,95 %). G. Mabilon, 2 183 voix (4,48 %).

Début juin Jospin forme son gouvernement (17 ministres du PS, 3 du PCF, 3 du PRS, 1 du MDC et une des Verts) dont Dominique Strauss-Kahn (PS) ministre de l'Economie et des Finances et de l'Industrie, son bras droit étant Christian Pierret (PS) secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et Dominique Voynet\*, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

Jospin et Voynet vont-ils dire stop au nucléaire et commencer par arrêter le projet du Carnet (oui) et les deux tranches de la centrale de Civaux ? Non.

---

\* Militante associative, à la création des Verts en 1984, elle en devient porte-parole en 1988 et est élue députée européenne et conseillère municipale de Dole (Jura) en 1989. Elle remplace Weatcher à la "direction" du parti en 1994 et est candidate aux élections présidentielles de 1995. Voir bilan fin mai 1998.

### 31.05 et 01.06. — **Le réacteur européen du futur (ERP) au Carnet ? Rassemblement de 45 000 personnes**

Une vieille histoire.

En mai 1981, la gauche qui arrive au pouvoir abandonne le projet de centrale nucléaire du Pellerin près de Nantes en Loire-Atlantique (Voir chrono les 21.06.1977, 28.09.1979 et 7.07.1981), mais dès juillet de la même année, un autre site nucléaire est mis à l'étude quelques kilomètres plus à l'ouest, le Carnet (voir début 1987).

En 1982 commencent les travaux de sondage du terrain, l'opposition s'organise, manifs, sabotages et affrontements sont fréquents. En 1985 le gouvernement toujours de gauche lance l'enquête de déclaration d'utilité publique. Ralentie par l'effet Tchernobyl, elle ne débutera que le 1<sup>er</sup> juin 1987 et sera l'occasion de nombreux actes de résistance. Après l'avis favorable de la commission d'enquête, c'est finalement Chirac Premier ministre en mars 1988 qui signera le décret d'utilité valable pour cinq ans. EDF, suréquipée et surendettée, repoussera finalement l'ouverture du chantier jusqu'en 1993.

Ce n'est qu'au printemps 1996, le 18 juin que s'ouvrira pour de bon une enquête publique préalable à des "travaux de remblaiement de zones humides, préparatoire à la construction d'une centrale électrique sur le site du Carnet". Le 18 juillet l'enquête s'achève avec 10 000 signatures hostiles, mais EDF qui possède déjà 90 % des terrains concernés, commence de nouveaux travaux de sondage. Le 19 août, alors que la Commission d'enquête vient de rendre son avis favorable, la sondeuse est sabotée et par en fumée, 200 millions de dégâts.

Le 20 octobre, 5 000 personnes manifestent sur le site pour protester contre le remblaiement de 50 ha de marécage qui devrait commencer début 1997. Le lendemain, le maire de Nantes (PS) prend position en faveur du projet, cela ne va pas freiner l'opposition à la centrale.

En janvier 1997, ils sont 6 000 manifestants ; en mars, 10 000 de plus ; en mai, le tribunal administratif de Nantes ordonne un sursis à exécution et les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, 45 000 en deux jours de fêtes, un rassemblement et une chaîne humaine de 25 km le long de la Loire. La mobilisation est à l'initiative de la Fédération antinucléaire de Loire-Atlantique (FAN 44) qui regroupe plusieurs comités locaux d'habitants et des associations. Le Collectif Carnet (CoCa) composé de partis politiques (dont le PS) et d'associations satellites ne s'est pas associé à la manifestation.

Que va faire le gouvernement, va-t-il créer les conditions d'un nouveau Plogoff ?

La Déclaration d'Utilité Publique date de 1988, elle a été prolongée en 1993 jusqu'au printemps 1998. Si les travaux ne sont pas entamés à cette date, l'ensemble de la procédure devra être repris à zéro.

Que veut EDF ? Officieusement, construire sur ce site la centrale nucléaire du futur, nouvelle génération plus sûre et plus onéreuse. Depuis 1989, Framatome et Siemens (société allemande) ont créé une société commune pour le projet du réacteur EPR (European Pressurised Reactor) qui devrait remplacer la première génération de réacteurs vers 2010, 2020. L'avant projet sommaire a été lancé en 1992, 800 millions de francs ont été dépensés pour l'étude jusqu'en 1997, un dossier de 55 000 pages, le coût de l'étude et d'un prototype est estimé à 15 milliards de francs. L'EPR est le successeur supposé du réacteur de Palier N4 français de 1 450 MW et du réacteur Konvoi allemand. Sa conception est censée prendre en compte les risques d'accident grave recensés. Un système de récupération du cœur en fusion, quatre boucles de refroidissement, une double enceinte de confinement.... une maintenance sans arrêt de la réaction en chaîne, un rechargement de combustible Mox tous les deux ans et 60 années de carrière. Un bijou de la technologie nécrogène.

Selon la DSIN, début des travaux en 2003 et mise en service en 2009. La décision sur la construction devrait donc être prise très rapidement. La contestation antinucléaire allemande contrariant tout projet de centrale sur son sol, EDF s'est portée "volontaire" pour faire accepter le réacteur expérimental aux Français et même plus, peut être aux Bretons.

Alors le Carnet, future vitrine du nucléaire européen ?

En septembre 97, **le nouveau gouvernement (PS, PCF, PRG, Verts...)** annonce l'abandon du projet Carnet... Officiellement pour préserver le site humide protégé, pas pour remettre en cause l'EPR.

La nucléaire-fiction, c'est compliqué. EDF voulait-elle réellement construire le réacteur nucléaire du futur au carnet (dixit l'enquête d'utilité publique), ou plutôt une centrale thermique nouvelle génération ? Dans le second cas, l'abandon du projet ne serait qu'une fausse victoire portant un coup au développement du secteur thermique d'EDF. Favorisant de fait le secteur nucléaire qui a largement le temps pour trouver un site plus approprié pour le nouveau réacteur.

On attend avec impatience l'annonce du prochain site d'implantation (non humide), d'autant que Jospin a insisté lors de son discours sur l'énergie à l'Assemblée nationale en juin 1998, sur la nécessaire réalisation de l'ERP... Mais où ? A Nogent, à Flamanville et pourquoi pas à Golfech, la place est chaude ? Le mensuel *Silence* d'octobre 1998, reprenant des sources du journal *Des Echos* du 05.06.1998 annonce : « Le 4 juin dernier, un accord a été signé avec le gouvernement russe pour une première construction de ce type de réacteur en... Sibérie ».

Début 1999, lors du "débat" sur l'énergie à l'Assemblée certains députés ont proposé de l'installer à Creys-Malville. Le gouvernement devrait prendre une décision avant la fin de l'année 1999 sur le choix d'un site en France.

### ■ **Petit tour d'horizon sur le désarmement**

#### 27.05 — **Un accord Russie-OTAN.**

La Russie et l'OTAN se sont engagées pour assurer en commun la sécurité de l'Europe. A cette occasion le président russe a annoncé le démantèlement de ses missiles nucléaires pointés sur ses anciens ennemis en Europe. Rappelons que la Russie n'a toujours pas ratifié l'accord de désarmement nucléaire Start II, alors qu'elle a fait son entrée dans le club des pays les plus riches de la planète, le G8.

Rappelons aussi que l'administration Clinton, président des USA, a autorisé la fabrication du missile B2 qui permet d'atteindre depuis le sol américain des objectifs russes ou lybiens, ainsi que la reprise des essais nucléaires sous forme d'essais sous-critiques (explosion sans réaction en chaîne) au Nevada.

Il resterait en 1999, environ 5 000 bombes nucléaires en état d'alerte pour un total de 36 000 fabriquées. Et, en fin de compte, les 2 052 explosions nucléaires dans le monde depuis 1944 (510 mégatonnes, 34 000 fois Hiroshima) ont irradié combien de millions de personnes ?

■ **Abolition 2000** : C'est à la suite d'une conférence internationale "d'appel pour la paix" qui s'est tenue à La Haye (Pays-Bas), qu'une vaste campagne internationale relayée par plus de 700 groupes pacifistes a vu le jour. Elle demande que les Etats signent avant l'an 2000 un traité interdisant toute possession d'armes nucléaires conformément à la décision de la Cour internationale de justice déclarant illégal l'usage des armes nucléaires. Des actions directes non violentes auront lieu jusqu'en l'an 2000, comme des inspections citoyennes de sièges d'organisations militaires ou encore une marche pour la paix organisée par le groupe "For mother earth". Elle reliera, à partir du 15 mai 1999, La Haye à Bruxelles (en Belgique), quartier général de l'Otan où se tiendra un camp de la paix à la fin mai.

En avril à New-York, lors de la réunion de préparation de la conférence de révision du TNP, les Etats (Australie, Nouvelle-Zélande, Indonésie, Malaisie, Irlande, Suède) ont lancé un appel à l'ONU en faveur de la Convention "Abolition 2000" renonçant à l'arme nucléaire.

En France, un rassemblement régional aura lieu le 26 septembre contre le programme de laser Mégajoule sur le site de Barp en Gironde.

■ **Une révolution dans la doctrine de défense française** : c'est le président Chirac qui a annoncé la bonne nouvelle le 22.02.1996 à la télévision : « ...Un pays comme la France qui veut être protégé dans un monde difficile, constate d'abord que nous ne sommes plus menacés par un envahisseur, par des hordes d'envahisseurs qui viendraient d'ailleurs... nos frontières sont en paix... ». Et son ministre de la Défense de préciser quelque temps plus tard : « ...La nature des menaces à l'intérieur (terrorisme, drogue, etc.), est aujourd'hui très différente de celle que l'on pouvait concevoir lorsque des forces hostiles étaient installées à proximité de nos frontières notamment à l'époque de la guerre froide. La notion de sécurité l'emporte donc ici sur celle de défense... ». Changement radical en effet puisque la doctrine de défense française était jusqu'alors fondée sur la défense du territoire aux frontières. Et le Chirac de rajouter quand même : « La dissuasion nucléaire reste l'élément fondamental de notre stratégie... elle demeure l'ultime garantie contre toute menace sur nos intérêts vitaux... elle seule peut éviter le scénario du pire... un facteur déterminant de paix en Europe et pour l'Europe ».

Quel scénario envisagé peut aujourd'hui être un prétexte à la dissuasion nucléaire ? Si ce n'est la seule notion de grandeur nationale.

Ce changement de politique est passé pratiquement inaperçu de la population par contre une deuxième révolution a fait beaucoup plus de bruit, il s'agit de la fin de la conscription militaire et le renforcement de l'armée de métier. Chirac : « L'architecture de nos forces doit

désormais s'articuler autour des fonctions opérationnelles prioritaires que sont la prévention des crises et des conflits et la protection de puissance ». Sous-entendant, un service de renseignement performant et 30 000 hommes relevables pouvant être déployés hors métropole. Voilà la nouvelle armée du Roi. L'impôt du sang, le service militaire est donc supprimé mais en même temps, on assiste à la militarisation de la société civile.

D'autres prônent une défense civile non violente, un service civil de paix pour garantir non plus les frontières mais la démocratie. Que faut-il en penser ?

17.06. — Les maires nucléaires à Golfech.

Rencontre de l'Association regroupant les communes d'implantations de centrales et d'équipements nucléaires (l'ARCICEN). Le but de l'association est de permettre aux élus concernés d'échanger leurs expériences, peurs et préoccupations.

### 19.06 — **Jospin au pays du nucléaire. L'arrêt de Superphénix... la poursuite du programme électronucléaire**

Citation d'un inconnu : « Quand les mystères sont très malins, ils se cachent dans la lumière ; l'ombre n'est qu'un attrape-nigauds ».

Le 19 juin, Jospin annonce la nouvelle tant attendue : « Si l'industrie nucléaire est un atout important pour notre pays, elle ne doit pas pour autant s'exempter des règles démocratiques, ni poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire ; C'est pourquoi le surgénérateur que l'on appelle Superphénix sera abandonné ».

Cette annonce sera confirmée par le gouvernement en février 1998. La décision d'arrêter Superphénix n'est encore que théorique, mais elle va susciter les mêmes réactions et alliances qu'à Golfech en 1981. Diverses manifestations pro-Superphénix, jusqu'à 1 000 personnes, vont suivre, mobilisant comme d'habitude la CGT le PCF, le patronat local, des commerçants et la droite, jusqu'au FN.

En ces termes Jospin 1<sup>er</sup> confirme donc **verbalement** ce qu'on imaginait déjà, le début de l'arrêt de la filière retraitement (non pour des raisons de sécurité des populations mais pour cause de non-rentabilité), mais il faudra attendre la déclaration de son secrétaire d'Etat à l'Industrie pour connaître le sens donné à ce que Tintin Jospin appelle « un atout pour notre pays ». Une semaine plus tard à l'Assemblée, Christian Pierret développe, il apporte : « la confirmation très nette de l'engagement irrévocable de notre pays de produire de l'électricité notamment par sa filière électronucléaire... essentielle au développement de notre pays ».

Il convient aujourd'hui de s'interroger sur les informations-spectacles qui occupent le devant de la scène médiatique de ces derniers temps. Que nous cache le scandale médiatique des plages radioactives de La Hague et l'annonce de l'arrêt de Superphénix ?

La réponse semble claire : on lâche Superphénix comme on a lâché Plogoff, mais on garde l'essentiel : le programme électronucléaire passé et à venir. Il n'y aura pas de grand débat avec la participation de la population sur la politique énergétique nationale. Seul un énième « débat » à l'Assemblée aura peut être lieu en janvier 1999.

Jospin et Golfech : voir le 17.03.1992.

22.06. — **Quatrième accident du travail mortel à Golfech.**

B. Christiane, femme vigile employée de la société Protectas-Sevip a fait une chute mortelle de cheval alors qu'elle patrouillait dans l'enceinte de la centrale.

28.06. — Rechargement en combustible de la tranche II.

Ce troisième arrêt durera un mois, ce sera l'occasion de changer un tiers du combustible de la tranche. Cette partie de combustible renouvelé, le sera avec de l'uranium enrichi à 4 % d'uranium 235 (comme dans la tranche I) au lieu de 3,1 % jusqu'ici utilisé. Ceci permettra d'al-

longer la durée de fonctionnement de l'installation de 12 à 18 mois entre chaque arrêt. Diminution de la dosimétrie et meilleur coût du kWh mais l'extension de la durée de vie des centrales ne rime pas avec la sécurité malgré ce que veut nous faire croire EDF. Le rechargement nécessite 900 intervenants supplémentaires (trimardeurs du nucléaire).

31.07 au 02.08. — **Malville : contre Superphénix, des fleurs pour la vie.**

A l'appel des Européens contre Superphénix, petit rassemblement pour maintenir la pression et appuyer la promesse gouvernementale de fermer le surgénérateur. Une occasion pour commémorer la mort de Vital Michalon mort en juillet 1977 pendant une manifestation contre Superphénix à Malville.

Les manifestants seront copieusement insultés et menacés par des employés de la centrale.

Il est toujours important de maintenir la pression face au lobby nucléariste même si Voynet, la ministre de l'Environnement trouve cela inopportun et le dit publiquement, n'empêche qu'il est rigolo de voir pour la première fois dans l'histoire du nucléaire, une manifestation antinucléaire "en soutien" au gouvernement pour l'aider à tenir sa promesse.

19.09. — **Incident à Golfech classé niveau 1.** En fait il s'agit d'un dépassement du nombre d'heures de fonctionnement autorisé en variation de puissance. Le réacteur a été arrêté pour qu'il puisse se reposer.

27-28.09. — **Le « Réseau Sortir du nucléaire » : la coordination nationale anti-nucléaire à Agen**

Depuis le début de l'opposition à l'implantation des centrales nucléaires en France, plusieurs coordinations nationales, composées de divers groupes en lutte autour des sites, d'associations et d'individus antinucléaires, ont vu le jour. Elles sont éphémères et de circonstance, comme pour le rassemblement de Bugey en juillet 1971, ou de longue durée, comme la CNAN de 1976 à 1984. En 1984, la CNAN disparaît après le rassemblement de Malville en août.

Une nouvelle coordination se crée en 1987 (Réseau pour un avenir sans nucléaire, voir le 20.06.1987), mais cette expérience ne dure que quelques mois, pour ressurgir dans les années 1990.

En 1992-1993 (voir 02.1992 et 05.1993), une tentative de Coordination nationale des groupes en lutte donne lieu à diverses réunions, mais l'initiative échoue, tout le monde n'étant pas d'accord sur l'opportunité d'une coordination.

C'est à partir de 1995, suite aux réunions de Chaumont et de Lyon, à l'initiative des "Européens contre Superphénix" (voir le 09.04.1994) que commence à se restructurer Le Réseau Sortir du nucléaire. Il se veut un lieu d'échange d'informations, d'analyses et d'actions, un lieu de réunion d'associations et de groupes (beaucoup ayant participé à la campagne contre Superphénix) locaux, régionaux, nationaux et internationaux antinucléaires.

— **A Agen en septembre 1997.** Nouvelle assemblée générale sur le fonctionnement et la charte du Réseau.

Ci-joint, le témoignage d'un membre de la Coordination Stop-Golfech, présent aux réunions d'Agen et de Nantes.

« ...La réunion d'Agen fut en quelque sorte l'assemblée d'intronisation du Réseau Sortir du nucléaire : une charte antinucléaire y fut discutée, contestée, amendée ensuite par courrier et par téléphone, pour être finalement adoptée par les quatre délégations de région. Sont présents à cette assemblée, une trentaine de personnes : Les Européens contre Superphénix (groupe de Lyon, coordonna-

teur), Le forum Plutonium, la Coordination Nationale contre l'Enfouissement, Greenpeace, le Comité Malville-Lyon, la Coordination Stop-Golfech (les Amis de la terre Toulouse, le Comité antinucléaire du Gers, le CRAS, VSDNG...), le comité Stop-Civieux, la FRAPNA Rhône-Isère, des Verts et la LCR. D'autres groupes ne se retrouvent pas dans le Réseau, par exemple, le Comité Stop-Nogent, qui

sur les bases d'une "sortie immédiate du nucléaire" refuse depuis 1995 de participer à une coordination qui ne serait qu'une "chambre d'enregistrement des décisions prises par les Européens contre Superphénix". Voir en janvier 1997 la campagne "Sortir du nucléaire" des "Européens" et l'accord Verts-PS le 20.01.1997. ...A noter que les syndicalistes d'EDF (membres des syndicats CGT, FO, CFDT, SUD énergie et CNT énergie, ces deux derniers syndicats étant les seuls à prendre une position officielle pour la sortie du nucléaire), qui ont signé le texte "Une autre voix pour EDF" auraient pu être présents, mais ils n'ont pas été invités. L'un d'eux sera présent à la Coordination de Nantes en février 1998.

...Le travail sur la charte antinucléaire a mis en évidence les divergences de point de vue de chacun. On peut dire qu'au sein du Réseau se sont exprimées deux "tendances". Les uns défendant la position de principe de "Sortie immédiate du nucléaire", le plan proposé depuis mars 1993 par Bella et Roger Belbeoch (voir le 02-03.11.1996). Les autres (Européens, Verts, LCR, Greenpeace...) appelant à une réaliste "prise de décision immédiate de sortie du nucléaire", comme il est écrit dans la charte du Réseau, supposant une sortie effective dans dix, quinze ou vingt ans, à la fin de vie des réacteurs d'aujourd'hui... Cette position colle aux accords Verts-PS, elle laisse aux nucléocrates le temps d'expérimenter le nouveau réacteur et d'engager le renouvellement du parc, elle ne prend pas en compte le risque d'accident.

A première vue, une bataille sur des mots, mais pas une bataille insignifiante puisque le terme "sortie immédiate" pouvait provoquer la rupture. L'enjeu à mon avis, étant la création d'une Coordination adhérent aux décisions du gouvernement pluriel ou au contraire dénonçant sa politique nucléaire. Pour éviter l'éclatement de la Coordination, les défenseurs de la "sortie immédiate" se plièrent aux volontés des défenseurs de la prise de "décision immédiate". L'affaire était dans le sac, la charte antinucléaire n'exprimait pas une volonté de "sortie immédiate du nucléaire" et ne mettait pas en préambule la fermeture immédiate des réacteurs en fonctionnement.

• Le 1<sup>er</sup> février 1998, le Réseau se réunit à Nantes. Cent vingt groupes et plus ont déjà adhéré, seule une vingtaine d'entre eux est représentée. L'adhésion (500 F) donne le droit de vote. Le budget (passif, dons et adhésions) est de 40 millions de centimes (100 millions de cts annoncés en juin 1998), un per-

manent salarié est officialisé, c'est l'ancien permanent des Européens. Il m'est impossible d'amender la charte, les propositions hors-ligne sont aimablement écartées. On peut se poser de nombreuses questions sur la finalité d'un tel mode de regroupement, d'une telle structure. Quel rôle peut-il être amené à jouer dans les luttes antinucléaires locales et dans le jeu politique national, pourquoi cette forme d'association ficellée où le pouvoir de décision repose sur un conseil d'administration composé de représentants de (?). Quelle démocratie ? Pourquoi ce blocage sur les mots « immédiate » et « sortie » ?

...La première campagne décidée en 1997 et engagée par le Réseau en 1998 se portera contre la construction de laboratoires d'enfouissement des déchets radioactifs. Objectif de lutte qui semble prioritaire dans le temps dans la mesure où le gouvernement doit prochainement rendre sa décision (toujours inconnue en novembre 1998). On ne connaît pas non plus les effets de cette campagne, si ce n'est l'adhésion de nouveaux membres.

La deuxième campagne du Réseau se portera contre une enquête sur les rejets de la COGEMA à La Hague. Greenpeace envisage aussi de mener campagne contre l'enquête.

...Il est regrettable que le Réseau n'ait pas pris le temps dans sa première campagne d'expliquer que la sortie du nucléaire est encore possible (pour peu de temps, avant qu'EDF ne ferme définitivement son parc de centrales thermiques classiques). C'est finalement la région Sud (Stop-Golfch) qui coordonne pour le Réseau un document "Par ici la sortie", (le scénario de sortie du réseau ?) qui devrait être prêt en 1999.

• En juin 1998, une première réunion à lieu à Paris, entre le Réseau et des employés syndicalistes d'EDF. En décembre 1998, une nouvelle réunion rassemble le Réseau, des associations (Greenpeace) et des syndicalistes critiques. A la lecture du compte rendu, une base d'accord minimale a semblé s'établir sur la nécessité d'affermir ce regroupement en vue d'un texte fondateur et d'une expression publique. Considérant des enjeux globaux comme la gestion des ressources énergétique, l'effet de serre, la préservation du service public... Trois axes revendicatifs ont été établis : sécurité, transparence et démocratie. A suivre...

Claude,  
janvier 1999.

#### 08.10. — La filière nucléaire menacée... La CGT appelle à une journée d'action.

Après la décision d'arrêter Superphénix, le gouvernement annonce l'arrêt du projet de centrale (nucléaire ou thermique ?) au Carnet.

La filière nucléaire est donc menacée... La CGT appelle seule à une journée d'action le 8 octobre pour le maintien de Superphénix et du projet Carnet. La manifestation qui se

déroulera à Grenoble rassemblera 2 500 personnes dont des personnalités de droite et d'extrême-droite. Le comité de soutien à Superphénix est "subventionné" par la direction de la centrale et par deux mairies du canton voisin. Et par qui ? Rappelons que la CGT, majoritaire depuis 1947 aux élections syndicales chez EDF, contrôle le budget du comité d'entreprise, financé par l'entreprise à hauteur de 1 % du chiffre d'affaires. Soit 1 % d'environ 200 milliards de francs... Soit 2 milliards de francs pour les activités et les centaines de permanents du syndicat. L'enjeu est de taille et explique en partie que les intérêts de l'entreprise sont également ceux des syndicats.

A la même époque, une pétition pour la fermeture de Superphénix qui circule parmi les 120 000 agents EDF, ne sera signée que par 90 d'entre eux. Mais ceci n'est pas forcément significatif car il n'est pas évident de s'affirmer antinucléaire au sein de l'entreprise. La répression existe.

### 17.10. — Réunion de la Commission Locale d'Information de la centrale de Golfech.

Synthèse de Marc Saint-Aroman (Amis de la Terre Toulouse, membre de la CLI)

— Lamagistère le 17 octobre 1997. Ouverture de la réunion par le président de la CLI Jean-Michel Baylet (JMB) qui indique que c'est une des CLI qui marche le mieux, et qu'elle est un lieu privilégié de dialogue où on a le souci de transparence.

— Présentation du contrôle des rejets de Golfech par l'exploitant : Il y a eu 13 incidents significatifs. Les résultats sont très inférieurs aux normes. L'effort a porté sur la sûreté des installations et une charte de progrès a été établie avec les entreprises extérieures. Il y a eu la mise en place d'une instance d'alerte confidentielle : elle sert à détecter les écarts sur le fonctionnement, les personnels peuvent appeler de façon discrète et signaler les anomalies.

— la DRIRE : complimente l'exploitant pour le fonctionnement (rigueur, transparence, culture de sûreté).

— Rapport de la police des eaux : sur 1996/1997 le pH a été de 9, ce chiffre pour l'eau est admissible et non néfaste pour le milieu (sic). Il n'y a pas eu de dépassement des seuils réglementaires.

Questions :

— D'une personne : Suite à l'ouverture à la concurrence, des économies vont être réalisées qui sont incompatibles avec la sûreté nucléaire.

— Réponse d'EDF : Nous allons diminuer les dépenses avec une production accrue à sûreté constante.

— De la SEPANSO 47 : Y a-t-il eu une étude épidémiologique à Golfech ? Réponse négative

— Le rédacteur au nom des Amis de la Terre et pour diverses autres associations : exprime le point de vue des A.T qui se résume en deux points fondamentaux : Le premier concerne les déchets à vie longue générés par le parc nucléaire et leur nuisances actuelles et futures. Le deuxième point concerne l'accident majeur : aujourd'hui on nous dit qu'il est possible mais qu'il est gérable. Nous affirmons qu'il ne l'est que partiellement dans des conditions de type militaire.

— En conséquence, nous demandons une sortie immédiate du nucléaire.

Les questions :

— Qu'en est-il des trois irradiés de Golfech de 1990, de source médicale certains seraient morts, qu'en est-il également de ceux du mois de juillet 1997 ?

— Les communiqués téléphonés sont parfois incompréhensibles, est-il possible d'améliorer ces communications ?

— **Qu'en est-il de la perspective des tranches 3 et 4 à Golfech? EDF répond qu'elles ne sont pas envisagées.**

— Sur la distribution de l'énergie produite à Golfech, qu'en est-il de la ligne THT vers Cahors ?

— Nous souhaitons avoir le bilan de suivi des déchets générés à Golfech ? (y compris les faiblement radioactifs).

— Peut-on avoir la liste des 7 réacteurs chargés en MOX ?

— José Cambou de l'UMINATE : Souhaite avoir une contribution formelle de Golfech intégrée au plan de qualité de l'air ?

— Le médecin du travail à Golfech indique que les irradiés à l'iode de 1990 comme ceux, victimes d'un accident du travail en juillet 1997, vont bien. Il précise que depuis 1950 il n'y a pas d'irradiation à caractère grave dans le nucléaire français. Pour les déchets radioactifs, l'inventaire est à notre disposition (mais pas à la réunion).

— Mme Suzanne Gazal pour la CLI indique que pour ce qui concerne les trois irradiés de 1990, EDF avait opposé le secret médical à une information sur leur santé.

— Présentation du bilan du laboratoire vétérinaire ; Il n'y a pas eu de dépassement de seuil sur les trois dernières années.

— Un représentant de l'association de pêche propose d'attraper des poissons pour analyse.

— Rappel de l'origine du problème de l'iode dans la Garonne et de l'étude qui a été menée par la région ; les hôpitaux et les cliniques de Toulouse

ont été identifiés comme étant à l'origine des pollutions.

— Une représentante de la préfecture fait un bilan de l'exercice d'évacuation du 12 décembre 1996. C'était un exercice de communication et d'évacuation avec une information large. Dans le futur, pour l'assistance aux personnes il est envisagé de faire appel à la Croix-Rouge et au Secours Catholique. Il y a eu distribution de pastilles d'iode à 6 065 foyers. Suivant une circulaire de 1997, les comprimés d'iode sont des médicaments et doivent être distribués par les pharmaciens, de plus la validité des pastilles est passée de 5 à 3 ans !

— J.-M. Baylet pose deux questions au nom de messieurs Gracher de Perville et Ducasse (agriculteurs) sur l'indemnisation du cheptel et des pertes des produits agricoles en cas d'accident.

— Le représentant d'EDF indique qu'il y aura au total 4,6 milliards de francs de dédommagements.

— Une personne demande si les gens ont toujours les comprimés d'iode. EDF va faire une enquête.

— Question du rédacteur : Il aurait été dit approximativement aux pompiers que l'exercice simulant l'évacuation de 5 personnes brûlées le 8 octobre 1997 avait pour cause : « tous ces écolos qui peuvent tout faire péter... »

— Réponse d'EDF : Ce n'est pas à cause des écologistes mais pour préparer des interventions et voir les problèmes qui pourraient surgir (on se serait douté de la réponse).

— Suivant la circulaire Mauroy de 1982, JMB modifie la composition de la CLI et passe la présidence à A. Calafat, maire de Golfech.

— Mme José Cambou demande que les associations soient intégrées dans le travail des commissions.

— J.-M. Baylet indique que ce n'est pas envisageable car il faut travailler en confiance et en confidentialité (sic). Les Amis de Terre ont depuis été officiellement invité à participer au travail en commission.

— Fin de la réunion.

### 23.10. — Manifs pronucléaires.

Manifestation à Lyon contre la fermeture de Superphénix. Le local des Européens contre Superphénix est attaqué par un soixantaine de personnes dont des employés syndiqués de la centrale.

#### ■ La contestation au sein d'EDF.

Des syndicalistes (CGT, FO, CFDT, SUD, CNT) travailleurs d'EDF pour la première fois s'expriment ouvertement et appellent à "une autre voix pour EDF-GDF" : « Nous exigeons l'ouverture d'un débat public sur la politique énergétique des prochaines années et la possibilité pour chacun d'y prendre part à égalité de droits et de moyens. »

Le texte signé par une centaine d'agents n'a été que peu diffusé et n'a eu que trop peu d'écho.

### Novembre. — Après les aliments ionisés, enfin des produits frais transgéniques sur le marché !

Le gouvernement français, encore lui, autorise pour la première fois la culture de maïs transgénique sur le territoire national. Alors que l'accord Verts/PS prévoyait un moratoire européen sur la question, l'affaire se régle avec l'application d'une mention obligatoire "aliments transgéniques" sur les produits mis en vente. Super Voynet, en apposant sa signature devient "responsable mais pas coupable", comme ses prédécesseurs dans l'affaire du sang contaminé.

■ Ci-joint un montage photo diffusé à Toulouse sous forme de cartes postales, évoquant Evelyne-Jean Baylet. Le verso contient une lettre (fausse ?) de J.-M. Baylet adressée à sa maman où il est question de l'attitude de la famille et du rôle de *La Dépêche du Midi* pendant l'occupation et ensuite de leur implication dans l'implantation de Golfech. Il existe une deuxième carte représentant Madame E.-J. Baylet allongée dans un cercueil avec pour épitaphe : « Et pour finir, je désire être incinérée à Golfech... » — Mais peut-on rire de tout ?



Décembre. — **Centrale de Golfech : quelques becquerels, rien de grave.**

Le 02.12. tout d'abord, rejet incontrôlé d'effluents gazeux dans l'atmosphère, 4,3 gigabecquerels dans l'air, les autorités classent l'incident au niveau 0, pas de danger. Vent en direction de Toulouse, soufflant de 14 à 25 km/h et pluies moyennes.

Le 15.12. ensuite, rejet incontrôlé d'iode radioactive, 1,3 mégabecquerels dans l'air, incident toujours classé de niveau 0, pas de danger. Dormez en paix...Vent en direction du Gers, soufflant à 7 km/h.

Voir les doses limites autorisées le 15.03.1990 et le 21.08.1989.

24.12. — **Divergence du réacteur n° 1 de Civaux**

Après le dégel du projet, le 25.11.1981, le décret d'utilité publique est signé le 02.04.1984 par Huguette Bouchardeau (voir le 23.03.1983), alors secrétaire d'Etat à l'Environnement pour un projet de deux tranches de 1 300 MW. En octobre 1985, le chantier est ouvert et en 1991, c'est l'annonce officielle du passage à deux tranches d'une puissance de 1 450 MW, de palier N4, réacteurs les plus gros et les plus modernes du monde de conception entièrement française. Aujourd'hui le réacteur I est couplé au réseau électrique.

L'arrêté paru au *Journal officiel* le 4.11.1997 permettant les rejets radioactifs liquides et gazeux, autorisant le démarrage, a été signé par délégation le 08.09.1997, par A.-C. Lacoste, J.-F. Girard (voir pour Golfech le 15.03.1990) et P. Vesseron, tous trois directeurs aux ministères de l'Industrie, de l'Emploi et de la Solidarité, et de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

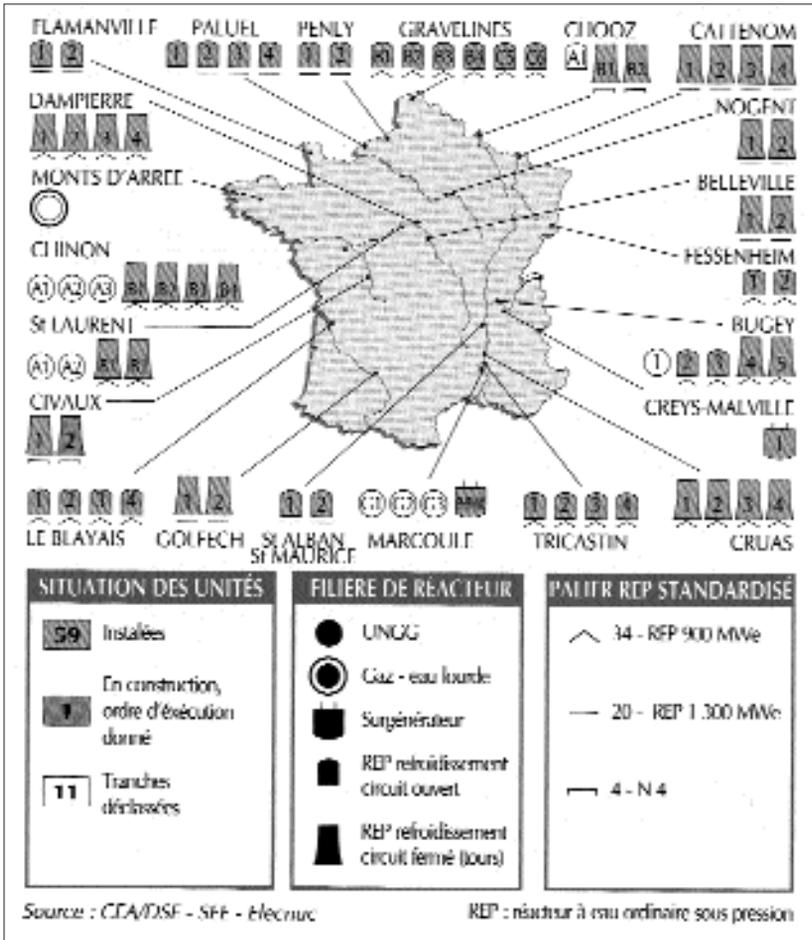
Voir aussi les 19.10.1980, 04.11.1983, 08.06.1991, 30.06.1992, juin 1993 et le 12.05.1998 pour l'incident.

Du 02 au 11.— **Conférence des Nations-Unies pour l'environnement et le développement.**

Après Rio au Brésil en juin 1992, le sommet a lieu à Kyoto au Japon en présence de 159 pays. Ils devraient adopter un protocole international de lutte contre le réchauffement de la planète dû à l'effet de serre. Déclaration de Edmond Alphandéry, patron d'EDF : « Si on veut sauver la planète du grand cataclysme météorologique annoncé, il faut privilégier les énergies nucléaires et hydroélectriques ».

Question du petit japonais : « Pourquoi privilégier les énergies hydroélectriques ? ». Parce qu'elles ne produisent pas de CO<sub>2</sub> bien-sûr, mais surtout parce qu'elles nécessitent la construction de retenues d'eau qui peuvent éventuellement servir au refroidissement des centrales nucléaires. Voir la suite à conférence de Buenos-Aires en décembre 1998.

1998 :



Centres de production nucléaire en France au 1<sup>er</sup> janvier 1998.

■ Les résultats "d'exploitation" du parc nucléaire pour 1997 (chiffres EDF, décembre 1997).

La France nucléaire a construit depuis 1945, 162 installations nucléaires de base (INB)\* dont 71 réacteurs et aménagé plusieurs centaines de sites contenant des déchets radioactifs.

Outre les réacteurs expérimentaux, comme Phébus exploité par l'IPSN, servant aux essais de combustible de réacteurs REP en situation accidentelle, il existe aujourd'hui 58 tranches en exploitation sur 21 sites : 34 tranches REP de 900 MW, 20 tranches REP de 1 300 MW, trois tranches de 1 450 MW et les deux réacteurs à neutrons rapides, Phénix 250 MW (remis en route en avril 1998) et Superphénix 1 200 MW ("arrêté"). Elles ont produit pour l'année 1997, environ 376 milliards de kWh (376 TWh, 395,5 chiffre CEA) pour une puissance installée d'environ 61 000 MW (61 GW), ou encore, 82 % des 457,7 TWh de l'ensemble de la production électrique d'EDF. Soit, petite comparaison, environ 1 réacteur, 1 000 MW, pour un million d'habitants en France alors qu'aux Etats-Unis 1 réacteur pour 2,4 millions d'habitants

La puissance des centrales thermiques classiques (23 300 MW), et hydrauliques (17 700 MW), installées par EDF, est donc de 41 000 MW, si on y ajoute la puissance des producteurs privés, on ne doit pas être loin de la puissance du parc nucléaire qui produit 78 % de l'électricité française.

\* Les INB sont des zones nucléaires renfermant une source radioactive dont l'activité est supérieure à 37 milliards de becquerels.

FLÛÈRE NOM DES UNITÉS	PUISSANCE MATHÉMATIQUE EN MW	COMMUNDE - TERROUX	DIVERGENCE MOIS.AN	COUPLAGE AN RESERVA J.MOIS.AN	MSI MOIS. AN	CONSTRUCTEUR CORPORATE	EXPLOITANT
<b>FRANCE</b>	<b>57</b>	<b>6186/61500</b>	<b>2</b>	<b>1492/155</b>			
<b>PIRE</b>							
BELLEVILLE-1	1363/1310	1960-1961	09-1967	14-10-96	06-1968	FRAMA TOME	EDF
BELLEVILLE-2	1363/1310	1960-1961	05-1968	06-07-1968	01-1969	FRAMA TOME	EDF
BLAYAIS-1	951/910	1974-1976	05-1981	12-06-1981	12-1981	FRAMA TOME	EDF
BLAYAIS-2	951/910	1977-1977	06-1982	17-07-1982	02-1983	FRAMA TOME	EDF
BLAYAIS-3	951/910	1977-1977	07-1983	17-08-1983	11-1983	FRAMA TOME	EDF
BLAYAIS-4	951/910	1977-1977	05-1983	16-05-1983	10-1983	FRAMA TOME	EDF
BUGEY-2	945/910	1971-1971	04-1978	10-05-1978	03-1979	FRAMA TOME	EDF
BUGEY-3	945/910	1971-1972	08-1978	21-09-1978	03-1979	FRAMA TOME	EDF
BUGEY-4	947/880	1973-1973	02-1979	08-03-1979	07-1979	FRAMA TOME	EDF
BUGEY-5	947/880	1974-1974	07-1979	31-07-1979	01-1980	FRAMA TOME	EDF
CATTENOM-1	1362/1300	1960-1979	10-1986	13-11-1986	04-1987	FRAMA TOME	EDF
CATTENOM-2	1362/1300	1960-1960	08-1967	17-09-1967	02-1968	FRAMA TOME	EDF
CATTENOM-3	1362/1300	1962-1962	02-1990	06-07-1990	02-1991	FRAMA TOME	EDF
CATTENOM-4	1362/1300	1962-1964	05-1991	27-05-1991	01-1992	FRAMA TOME	EDF
CHINON B-1	954/905	1975-1977	10-1982	30-11-1982	02-1984	FRAMA TOME	EDF
CHINON B-2	954/905	1975-1977	09-1983	29-11-1983	08-1984	FRAMA TOME	EDF
CHINON B-3	954/905	1960-1961	09-1985	20-10-1985	03-1987	FRAMA TOME	EDF
CHINON B-4	954/905	1960-1962	10-1987	14-11-1987	04-1988	FRAMA TOME	EDF
CHOCZ B-1	1516/1455	1984-1984	07-1996	30-08-1996	06-1998	FRAMA TOME	EDF
CHOCZ B-2	1516/1455	1984-1987	03-1997 *	10-04-1997 *	12-1998	FRAMA TOME	EDF
CINVAUX-1	1516 / 1450	1991 - 1991	11-1997 *	24-12-1997 *	03-1999	FRAMA TOME	EDF
CRUAS MEYSSIE-1	966/915	1978-1978	04-1983	29-04-1983	04-1984	FRAMA TOME	EDF
CRUAS MEYSSIE-2	966/915	1978-1978	08-1984	06-09-1984	04-1985	FRAMA TOME	EDF
CRUAS MEYSSIE-3	966/915	1979-1979	04-1984	14-05-1984	09-1984	FRAMA TOME	EDF
CRUAS MEYSSIE-4	966/915	1979-1979	10-1984	27-10-1984	02-1985	FRAMA TOME	EDF
DAMPPIERRE-1	937/890	1974-1974	03-1980	23-03-1980	09-1980	FRAMA TOME	EDF
DAMPPIERRE-2	937/890	1974-1975	12-1980	10-12-1980	02-1981	FRAMA TOME	EDF
DAMPPIERRE-3	937/890	1974-1975	01-1981	30-01-1981	05-1981	FRAMA TOME	EDF
DAMPPIERRE-4	937/890	1976-1976	08-1981	18-08-1981	11-1981	FRAMA TOME	EDF
FESSENHEIM-1	920/880	1970-1970	03-1977	06-04-1977	12-1977	FRAMA TOME	EDF
FESSENHEIM-2	920/880	1971-1971	06-1977	07-10-1977	04-1978	FRAMA TOME	EDF
FLAMANVILLE-1	1382/1330	1979-1979	09-1985	04-12-1985	12-1985	FRAMA TOME	EDF
FLAMANVILLE-2	1382/1330	1960-1960	06-1966	18-07-1966	03-1967	FRAMA TOME	EDF
GOLFECH-1	1363/1310	1962-1963	04-1990	07-06-1990	02-1991	FRAMA TOME	EDF
GOLFECH-2	1363/1310	1963-1966	05-1993	18-06-1993	03-1994	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES B-1	951/910	1974-1974	02-1980	13-03-1980	11-1980	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES B-2	951/910	1974-1975	08-1980	26-08-1980	12-1980	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES B-3	951/910	1974-1975	11-1980	12-12-1980	06-1981	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES B-4	951/910	1974-1976	05-1981	14-06-1981	10-1981	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES C-5	951/910	1979-1979	08-1984	26-08-1984	01-1985	FRAMA TOME	EDF
GRAVELINES C-6	951/910	1960-1960	07-1985	01-08-1985	10-1985	FRAMA TOME	EDF
NOGENT F-1	1363/1310	1960-1961	09-1967	21-10-1967	02-1968	FRAMA TOME	EDF
NOGENT F-2	1363/1310	1960-1962	10-1968	14-12-1968	05-1969	FRAMA TOME	EDF
PALUEL-1	1382/1330	1975-1977	05-1984	22-06-1984	12-1985	FRAMA TOME	EDF
PALUEL-2	1382/1330	1975-1977	08-1984	14-09-1984	12-1985	FRAMA TOME	EDF
PALUEL-3	1382/1330	1975-1978	08-1985	30-09-1985	02-1986	FRAMA TOME	EDF
PALUEL-4	1382/1330	1960-1960	03-1986	11-04-1986	06-1986	FRAMA TOME	EDF
PENLY 1	1382/1330	1962-1963	04-1990	04-05-1990	12-1990	FRAMA TOME	EDF
PENLY 2	1382/1330	1963-1965	01-1992	04-02-1992	11-1992	FRAMA TOME	EDF
SAINTE ALBAN-1	1381/1335	1975-1979	08-1985	30-08-1985	05-1986	FRAMA TOME	EDF
SAINTE ALBAN-2	1381/1335	1960-1960	06-1986	03-07-1986	03-1987	FRAMA TOME	EDF
SAINTE LAURENT B1	966/915	1975-1976	01-1981	21-01-1981	08-1983	FRAMA TOME	EDF
SAINTE LAURENT B2	966/915	1975-1976	05-1981	01-06-1981	08-1983	FRAMA TOME	EDF
TRICASTIN-1	966/915	1974-1974	02-1980	31-05-1980	12-1980	FRAMA TOME	EDF
TRICASTIN-2	966/915	1974-1974	07-1980	07-08-1980	12-1980	FRAMA TOME	EDF
TRICASTIN-3	966/915	1974-1975	11-1980	10-02-1981	05-1981	FRAMA TOME	EDF
TRICASTIN-4	966/915	1974-1975	05-1981	12-06-1981	11-1981	FRAMA TOME	EDF
<b>ALPINE</b>							
CREYS MALVILLE	1242/1200	1976-1977	09/1985	14-01-1986		NOVA TOME	NE RSA
PHENIX	250/233	1966-1968	08-1973	13-12-1973	07-1974	IND FRANCE	CEA-EDF

Liste des réacteurs en fonctionnement.

— **Résultats financiers pour l'année 1997** : Le président Edmond Alphandéry (ancien ministre des Finances sous Balladur en 1993), aux commandes depuis 1995 est satisfait, il annonce un chiffre d'affaires de 186,5 milliards de francs (en légère baisse). La dette officiellement est encore de 125,9 milliards de francs.

Selon le sénateur Laffite, dans un rapport en 1997, le programme total du nucléaire civil français depuis son début aurait coûté 1000 milliards de francs, de l'argent public. Répartis approximativement ainsi selon la *Gazette Nucléaire* :

- 270 à 300 milliards pour les 56 réacteurs.
- 120 milliards pour les trois surgénérateurs (Rapsodie, Phénix et Superphénix).
- 100 à 200 milliards pour l'enrichissement du minerai.
- 150 à 200 milliards pour le retraitement du combustible.

Chiffres très approximatifs, il manque au minimum 180 milliards qui représentent quoi, la dette ?

Ces données sont incomplètes, sachant que les frais de la recherche sont pris en charge par le CEA, ceux de l'extraction et du transport du combustible nucléaire par la COGEMA, et ceux de gestion des déchets par l'ANDRA. Et ceux du démantèlement des centrales (évalué à 17 % du coût du programme nucléaire, selon EDF) ?

La dépendance énergétique est passée de 80 % en 1970 à 51,4 % en 1995, pour cela la production d'électricité d'origine nucléaire a atteint 77% de la production totale d'électricité. Sachant que la consommation d'électricité en France ne représente que 37,6 % de la consommation finale d'énergie primaire : le nucléaire ne représente en fait que 27,5 % de l'énergie consommée. Si on compte en plus le bois "gratuit" consommé dans les foyers, la part du nucléaire ne représente plus qu'environ 20 % de l'énergie consommée. Tout nucléaire, la France ?

EDF est le premier exportateur européen d'électricité avec 70 tWh exportées pour un chiffre d'affaire de 17,7 milliards de francs. L'exportation correspond à la production annuelle de 12 réacteurs de 900 MW ou 9 de 1 300 MW.

— Les centrales tombent de plus en plus en panne : 488 arrêts non programmés en 1996 contre 377 en 1995. Soit environ une panne par mois et par réacteur. Chiffres DSIN.

■ **Depuis 1989, un recours massif à la sous-traitance a été engagé**, 1 500 entreprises plus de 20 000 ouvriers (dont de nombreux intérimaires) assurent chaque année la maintenance des centrales. A ce propos, dans sa lettre d'information en 1996, le Comité Stop-Nogent remarque :

« L'intervention massive de travailleurs extérieurs dans les centrales nucléaires est un phénomène relativement récent puisqu'en 1983, 75 % des travaux de révision étaient encore effectués par les agents EDF eux-mêmes. Aujourd'hui 25 000 personnes intérimaires ou salariées de petites entreprises sont affectées aux tâches de maintenance. Elles se déplacent de site en site pendant les périodes d'arrêt de tranches. Ils travaillent à proximité d'équipements fortement radioactifs et prennent 8 à 15 fois plus de doses que les agents EDF. Lorsqu'ils ont atteint la limite des doses admissibles (5 rems par an, dose qui devrait être abaissée à 2 rems par an conformément à la nouvelle réglementation internationale), ils sont au chômage. »

— Toujours sur le problème de la sous-traitance, ci-joint un extrait de l'intervention d'un responsable syndical d'EDF, lors d'une rencontre entre syndicalistes critiques et militants anti-nucléaires le 5.12.1998.

« ...Quelles sont les raisons qui ont poussé EDF à recourir au "tout sous-traitance" de la maintenance nucléaire ? Est-ce l'abaissement des coûts comme le laisse entendre la direction d'EDF ? Est-ce la volonté de réaliser une privatisation de fait de cette activité ? Tout porte à croire qu'un autre facteur est entré en ligne de compte : la volonté de

retarder la connaissance des nombreux cas de cancers radioinduits chez les travailleurs du nucléaire. Contrairement à une idée largement répandue, le respect des limites de doses, n'entraîne pas un risque zéro. Les seuils ont précisément été fixés par les experts pour que les cancers induits soient du même ordre de grandeur que pour les autres

industries cancérigènes (soit environ 5 % de cancers supplémentaires par rapport à la population normale, dont Charpak aime à rappeler qu'un quart meurt de cancer). Si EDF avait conservé en interne l'activité maintenance nucléaire, le phénomène aurait rapidement éclaté au grand jour. Il aurait été socialement insupportable car les syndicats sont encore forts à EDF. Au contraire, en externalisant le risque, dans un secteur dans lequel la protection sociale et le suivi médical sont insuffisants, et qui, de plus, soumet les travailleurs à la mobilité, à la flexibilité, à la précarité, les dirigeants retardent l'apparition du phénomène sur la scène publique. Demandez-vous pourquoi EDF se bat pour que des intérimaires continuent à travailler en

zone contrôlée ? Demandez-vous pourquoi les responsables refusent de procéder au simple recensement des travailleurs atteints de cancers et de leucémies. Ceux dont je peux témoigner, en tant que délégué syndical en contact avec des agents de la sous-traitance, c'est que de plus en plus de cas nous sont signalés, notamment de leucémie myéloïde chronique. Comment se situe aujourd'hui le taux de cancers de travailleurs de la sous-traitance par rapport à celui de la population ? Ça, je suis incapable de le dire, mais on entend dans le milieu médical des rumeurs indiquant que le taux serait double du taux attendu. On voit donc bien l'intérêt de procéder rapidement à un simple comptage... »

### ■ La production électrique de Midi-Pyrénées et celle de la centrale de Golfech en 1997

Le problème de l'énergie est mondial. Voici, sans aucun but régionaliste, quelques petits calculs, une petite démonstration, pour démontrer l'argument d'EDF et des autorités locales, qui affirment que Golfech est nécessaire à l'autosuffisance de la région. Cette électricité en Midi-Pyrénées émane de divers producteurs, principalement des kWh produits ou rachetés au privé, puis vendue par EDF (les chiffres varient selon les administrations, DRIRE, EDF, SHEM...).

— Sources d'EDF, thermie classique au charbon (la centrale d'Albi dans le Tarn, 250 MW de puissance installée), thermie nucléaire (la centrale de Golfech, 2 600 MW de puissance installée) et hydraulique, environ 120 installations (barrages, usines de lac, et centrales au fil de l'eau, 4 000 MW de puissance installée).

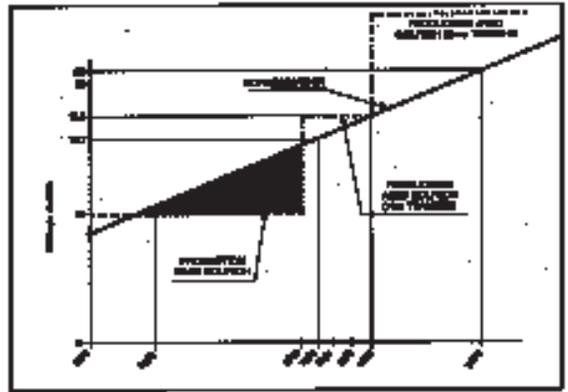
— Sources de la Société d'électricité et de thermique du Centre et du Midi (SETCM), filiale des Charbonnages de France, centrale thermique (classique au charbon) de Boisse-Penchoat en Aveyron, 60 MW de puissance installée, une production de 186,8 GWh en 1997. La fermeture de cette centrale serait envisagée aux environs de 2003.

— Sources de la SNCF, gérées par la Société Hydraulique Electrique du Midi (SHEM), provenant d'installations hydrauliques (30 centrales hydroélectrique dans le bassin Adour-Garonne, 545,3 MW de puissance totale installée, environ une production de 1500 GWh).

— Sources du secteur privé, (environ 632 installations hydrauliques en Midi-Pyrénées, 220 MW de puissance installée qui produisent environ 10 % de la production totale électrique régionale).

A noter qu'il n'y a pas de ressource en gaz et fioul dans la région.

**En 1997, la production électrique d'EDF en Midi-Pyrénées** est selon EDF de 28,340 milliards de kWh soit 28 340 GWh, répartie de la façon suivante : 17,9 milliards de kWh avec deux tranches nucléaires (63 % de la production EDF, bien en dessous de la moyenne nationale, 78 %), 10,170 milliards de kWh d'hydraulique (36 %) et 0,27 milliard de kWh de thermique classique (centrale d'Albi, 1 %). Cette production représente environ le double de la consommation électrique de Midi-Pyrénées qui est de 14 565 GWh (vente électrique d'EDF). Il faut



Document EDF, 1984.

noter que ces chiffres ne prennent donc pas en compte les autres producteurs (thermie classique et hydraulique) à qui EDF rachète l'électricité puis l'introduit sur le réseau public

**En 1997, la production électrique des autres producteurs** (SHEM, Charbonnage de France et hydraulique privé). Elle est d'environ 10 à 15 % de la production totale d'hydroélectricité de Midi-Pyrénées. (La production de la centrale de Boisse-Penhot qui a fonctionné 400 heures cette année-là est d'environ 186 GWh). Nous estimons au minimum à 2 000 GWh l'ensemble de cette production, soit environ 7 % de la production totale (hydraulique et thermique) d'EDF. Cette électricité est achetée par EDF qui l'introduit sur le réseau public, elle rentre dans les ventes d'EDF.

Il y a d'autres petits producteurs (auto-consommateurs) privés ou public. Cette dernière production/consommation est, aujourd'hui en 1998, peu importante et difficile à cerner, non prise en compte dans la consommation électrique de la Région

**En 1997, la consommation électrique de Midi-Pyrénées** est de 14,565 milliards de kWh (15 milliards de kWh en 1996). En 1982, avant la construction de la centrale, EDF prévoyait pour l'an 2000, une consommation électrique de 22 milliards de kWh pour la région et justifiait ainsi la construction de quatre réacteurs à Golfech. En fait, une baisse de la consommation électrique a été marquée en France à partir de 1993, au maximum elle stagne dans certains secteurs.

**En 1997, la consommation d'énergie globale en Midi-Pyrénées** (gaz, pétrole et électricité), domestique et industrielle (hors transport) est d'environ 35,616 milliards de kWh (chiffre DRIRE). La région n'est donc toujours pas autosuffisante en énergie primaire, et nous sommes loin, malgré les efforts d'EDF, du tout-électrique (41 % de l'énergie consommée).

### **Golfech inutile ?**

En 1997, la région produit 12,440 milliards de kWh sans le nucléaire (hydraulique plus charbon, tous producteurs), il suffirait donc de produire environ 2,1 milliards de kWh (14,565 de consommation électrique moins 12,440 de production non nucléaire) avec plusieurs centrales thermiques classiques ou autres, pour rendre la région autosuffisante en électricité sans production nucléaire. On ne peut justifier la construction de Golfech par les besoins locaux en énergie.

En 1980, la centrale à charbon d'Albi (Tarn) d'une puissance de 250 MWé, produisait 1,64 milliard de kWh avec 640 000 tonnes de charbon dont plus d'un tiers importé. Deux centrales de ce type auraient été suffisantes pour éviter de construire la centrale nucléaire de Golfech. Une centrale de plus aurait réglé le problème des pointes de consommation. En 1998, la centrale d'Albi est toujours en activité, mais elle ne produit qu'en fonction des besoins du réseau électrique (seulement 0,270 milliard de kWh en 1997 pour 0,771 milliard de kWh en 1996). EDF la garde en réserve et privilégie le nucléaire. Dans les autres régions de France, les centrales tournent aussi au ralenti, sont fermées ou mises sous cocon en attente (13 en 1997).

Pour sortir de la production nucléaire, sans parler de réduire la consommation, des solutions moins polluantes et moins dangereuses existent dès à présent en attendant l'énergie renouvelable.

Censées être mises en service en l'an 2000, les centrales au gaz (cycle combiné 650 MWé ou cogénération supérieure à 40 MWé) et au charbon avec filtre pour traitement des fumées (filrière à Lit Fluidisé Circulant - LFC\* - 400 MWé ou au charbon pulvérisé 600 MWé) peuvent produire des kWh dont le prix de revient est équivalent ou inférieur à celui des kWh d'origine nucléaire. Des facteurs, comme le cours du dollar, le taux d'actualisation, les coûts des combustibles fossiles, la disponibilité des centrales, les coûts d'investissement et bientôt les écotaxes sur la production de CO<sub>2</sub> influent sur le prix de revient des différents kWh, mais aujourd'hui, globalement, les centrales dites à thermie classique sont concurrentielles avec les centrales nucléaires. Les études officielles sur les coûts de production le reconnaissent. EDF n'a donc plus qu'à fermer les tranches nucléaires et à les remplacer par autant de tranches classiques nécessaires. Y'a qu'à, faut que...

\* EDF et les Charbonnages de France exploitent déjà aujourd'hui à Gardanne une centrale à Lit Fluidisé Circulant de 250 MWé (la plus grosse du monde).

## 26.01 — Tribunal de Montauban : procès contre les trois antinucléaires qui ont occupé, en mai 1996, une des tours de refroidissement de la centrale de Golfech

« Un premier "délit" similaire avait déjà eu lieu au mois de juin 1989, cinq antinucléaires s'étaient alors installés à 178,5 mètres de haut sur une des tours de refroidissement de la centrale nucléaire. Leur action avait pour but de demander un débat populaire, un référendum sur la politique énergétique nationale et le non-démarrage de la centrale. La justice de l'époque ne jugea pas opportun de suivre son cours, les "délinquants" ne furent pas poursuivis. C'était un appel à la récidive.

Les 8, 9 et 10 mai 1996, trois antinucléaires réitèrent donc l'action symbolique, passent les enceintes de sécurité, grimpent de nouveau sur la tour. Retros jours d'occupation du site EDF. Cette fois-ci le tribunal de Montauban se voit contraint et forcé de prendre en compte la plainte du plaignant pour violation de domicile. Alors qu'un premier dépôt de plainte pour violation de terrain classé "défense" avait permis une nouvelle fois à la justice Montalbanaise de se déclarer incompétente. Les notables locaux se seraient donc bien volontiers passés d'une telle publicité antinucléaire. N'auraient-ils pas la conscience tranquille ?

Le 24 au matin, deux jours avant le procès, les trois compères inculpés, B. Potel, P. Kung et A. Crouzet, s'élèvent et s'arment sur une grue située malencontreusement au-dessus du tribunal en réfection.

Une banderole est déployée : « Où est le crime ? » L'action est menée conjointement par VSDNG et les groupes toulousains des Amis de la Terre et de Planète en Danger. Des individus "inorganisés" s'y associant naturellement. Une pyramide de bidons aux sigles radioactifs est montée sur la place du Coq devant le tribunal, et le week-end commence frisquet. La population montalbanaise amusée vient voir l'attraction, la sortie du dimanche est antinucléaire.

Les discussions qui s'engagent dans la rue, le contact entre les gens, la sympathie apparente des passants et des passantes, le braséro et la chaleur dégagée par le groupe d'action sont autant de signes qui montrent qu'il n'y a pas de problème nucléaire, il n'y a que des solutions pour en sortir, à mettre en place, à réaliser immédiatement. L'intérêt de chacun en découle.

Lundi 26, midi, l'heure de la soupe, les deux derniers grutiers d'occasion descendent de leur perchir. Le tribunal est garni de CRS, l'entrée en sera réservée à 50 personnes (200 attendent devant, sur la place) passées préalablement au détecteur. Les photographes sont interdits, la télé filme le tribunal, la salle, mais pas les débats.

A l'audience c'est évidemment la farce.



Tout d'abord, c'est à EDF que la justice demande des comptes, l'arroseur arrosé, Canaff le chef de la centrale, se voit mis au banc des accusés : « Pourquoi porter plainte, alors que l'Etat local en la personne du procureur de la république vous a clairement notifié qu'il ne voulait pas de tribune publique sur le nucléaire ».

Canaff : « EDF ne peut tolérer régulièrement des intrusions sur son site, il faut une jurisprudence locale pour couper cours aux initiatives antinucléaires ».

La parole est aux accusés.

Nous : « Par notre acte, nous voulons alerter l'opinion publique sur les dangers du nucléaire. Il n'y a jamais eu de débat public sur le nucléaire, nous voulons un débat national. »

Le président : « Ce débat va avoir lieu ailleurs, ce n'est pas tolérable qu'il ait lieu ici ».

EDF : « Il y a d'excellentes personnes qui travaillent au niveau de l'Assemblée nationale, il y a d'excellents débats également au niveau national. »

Nous : « Vous interdisez les visites publiques de Golfech au contradicteur antinucléaire, le débat n'a pas lieu, ni à Golfech ni dans la nation. Il y a un problème de démocratie, d'Etat de droit. »

EDF : « Il y a la Commission locale d'information,

où l'on peut solliciter de l'information, il n'y a pas de problème de débat autour du nucléaire. Il y a la transparence des exploitants. »

Nous : « On a cassé le cœur de la matière, on a commencé sans avoir de solution. Le danger est potentiel, n'est-il pas criminel de recourir à l'énergie nucléaire. Nous ne voulons pas de bombes, de catastrophes, de déchets pour les générations futures. Nous sommes des militants de la vie et de la paix. Nous nous adressons à la conscience des hommes et les hommes sauront réagir... Monsieur le président Bec, si je vous prenais dans ma voiture, que l'on roule à 120 km/h, que je vous dise que l'on n'a pas de freins et que je vais étudier la question, vous penseriez de moi que je suis criminel ? »

« Notre légitimité antinucléaire est plus forte que votre légalité... Nous recommencerons. »

Le procureur de la république Désert : « Votre acte est puéril, votre symbolique des hauteurs (tours et grue) douteuse, vous faites cela pour de la publicité, vous demandez un débat de bistrot, on ne fait pas de politique dans un tribunal, arrêtez de nous déranger, vous coûte cher à la collectivité. »

Le public : ...La parole du procureur est comme une terre aride, un pauvre désert stérile qui laisse apparaître les sombres désaccords tactiques au sein du pouvoir mais qui ne peut ni répondre à nos attentes ni argumenter en défaveur de notre lutte. Triste collaborateur du génocide nucléaire seulement capable d'envoyer lâchement des gens souffrir un peu plus en prison...

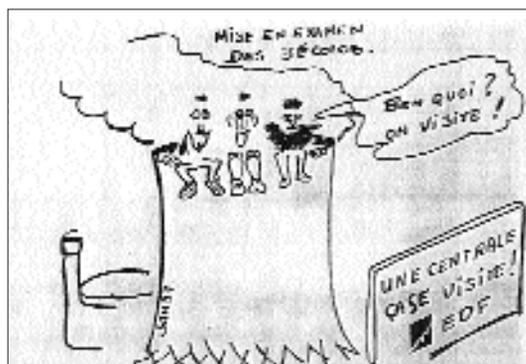
Voir le procès en appel le 22.10.1998.

## 02.02. — Comité interministériel sur l'énergie.

Réuni sous la présidence de Jospin, le comité a pris plusieurs grandes décisions :

- Confirmation de l'abandon du surgénérateur Superphénix\*.
- Réouverture du surgénérateur Phénix, arrêté en 1995 après de nombreux incidents.
- Création d'une autorité indépendante du nucléaire, afin de dissocier les fonctions de contrôle et d'exploitation. Le statut et le rôle de cette nouvelle structure devraient être définis par une loi au parlement.
- Attribution de 500 millions de francs à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- Maintien des études sur les différentes filières "d'élimination" des déchets, le choix des sites de recherche pour l'enfouissement étant différé pour après les élections régionales.
- Et bien sûr, maintien de la filière nucléaire dans son ensemble.

\* A propos de l'arrêt et du démantèlement de Superphénix : La décision d'arrêter Superphénix est finalement acquise et acceptée par EDF, son personnel et les élus locaux. A l'heure actuelle, la centrale ne produit pas d'électricité, mais en consomme autant qu'une ville de 40 000 habitants pour maintenir le sodium à une température suffisante afin de le garder liquide pour refroidir le cœur. Le décret, signé par le premier ministre, permettant de procéder à la première phase d'arrêt définitif et au démantèlement (?), a été publié au Journal officiel le 31 décembre 1998. La désactivation du cœur du réacteur est un travail très délicat qui n'exclut pas le risque d'accident grave, notamment des feux de sodium. Quant au démantèlement du réacteur dans son ensemble, évalué à 23 milliards de francs, il devrait apporter du travail jusqu'en 2020 ou plus...



Bien sûr, tout ne s'entend pas de la même oreille. Le tribunal va juger. La justice nationale, comme la loterie nationale est naturellement du côté du manche. La demande de dispense de peine présentée par la défense, reconnaissant le sérieux de l'affaire et appelant à un jugement politique est mise au rencard, les troubles se voient commandés au nom du droit à ouvrir leur tirelire. Un million ancien chacun d'amende dont 5 000 F avec sursis, 17 1420,02 centimes pour dédommager EDF, 5 000 F pour l'avocat adverse ou quelque chose comme ça. Et 1 franc de préjudice moral pour EDF, normal.

L'appel présenté par les accusés sera jugé à Toulouse. Bientôt, on espère. Solidaire. »

Claude.

(Texte extrait de *Stop-Golftech*, n° 23, février 1998).

### Mars. — **Elections régionales et cantonales**

Globalement, sur l'ensemble du territoire, ces élections seront marquées par une légère progression de la gauche plurielle (PC, PS, PRG, Mouvement des citoyens et Verts), un recul limité de la droite et une stagnation du FN (Une dizaine d'élus régionaux supplémentaires pour moins de voix qu'en 1992). A noter la forte progression des abstentionnistes (42 %, soit 10 % de plus qu'en 1992).

Le déclin de l'écologie parlementaire. En 1992, la vague écologiste était à son sommet avec 104 élus régionaux Verts et 106 élus écolos-divers (Génération Ecologie de Lalonde et autres). Aujourd'hui les écolos-divers n'ont plus que 10 élus et les Verts 68 dont 19 seulement proviennent de listes indépendantes du PS, à qui les Verts doivent donc leur survie politique.

En Midi-Pyrénées, le clan nucléariste aveyronnais de droite de Marc Cenci est démis par le clan nucléariste lotois de gauche. **Le nouveau président du Conseil régional est Martin Malvy\***. Sur la liste gauche plurielle de la Haute-Garonne, deux Verts sont élus, Elisée Brugarolas et Marie-Françoise Mendez, cette dernière, avait déjà accompli un demi-mandat de conseillère régionale de 1992 à 1995. Elle est déjà présidente de l'Agence de l'eau Adour-Garonne depuis octobre 1997 (nommée par D. Voynet). Elle sera nommée vice-présidente du Conseil régional et à la délégation de l'Energie et de l'Environnement.

\* Entré en politique pour les élections législatives de juin 1968, membre du PS, maire de Figeac (Lot) depuis 1977, député dès 1978, ancien journaliste à *Sud-Ouest*, à *La Nouvelle République* puis à *La Dépêche du Midi* (où il sera successivement responsable des agences départementales de Tarbes, Brive, Agen et Cahors), secrétaire d'Etat chargé de l'énergie en 1984 sous le gouvernement Fabius. Le 31.07.1985 il a signé l'autorisation de construction du réacteur II de Golfech (voir chronologie du 07.08.1985). Sous le gouvernement de Bérégovoy, en 1992-1993, il est chargé des relations avec le parlement puis devient porte-parole du gouvernement. Il est nommé enfin ministre du Budget.

### 13.03. — « **Cancers et leucémies autour des sites nucléaires. Les enquêtes épidémiologiques** »

C'est le thème de la conférence organisée par EDF-Golfech, destinée à rassurer les praticiens de santé exerçant dans un rayon de 30 km autour de la centrale. La réunion, tenue sur le site même de la centrale est animée par James Lavaud, médecin généraliste à Dunes (82), sur le modèle des formations médicales continues. Sur 800 invitations, seulement 130 personnes (personnel EDF compris) participent à la réunion.

Les intervenants sont les docteurs William Dab (professeur à l'Ecole nationale de santé publique), Dominique Hubert (Service radioprotection d'EDF) et Alfred Spira (Unité de santé publique et d'épidémiologie de l'INSERM). L'information va porter sur les enquêtes épidémiologiques : définition, limites, critiques, exemples étrangers (Sellafield et Dounreay en Grande-Bretagne) et français, le cas de La Hague.

Débat : De nombreuses questions pertinentes sont posées aux représentants d'EDF qui répondent généralement en utilisant une langue de bois rassurante teintée de cynisme. Le fait marquant de cette rencontre est l'intervention de M. Moulet, pharmacien à Laplume (47), petit village proche de Golfech.

— M. Moulet : « Quelle est la normalité, si l'on peut parler de normalité, dans les leucémies en France par nombre d'habitants ? »

— Dr Spira : « Le taux d'incidence pour les leucémies, de 0 à 24 ans est de 4 pour 100 000 habitants. Sur 100 000 personnes suivies pendant 1 an, on observe 4 cas de leucémie. »

— M. Moulet : « Alors comment expliquez-vous que dans une petite commune, Laplume, nous ayons 3 cas de leucémie pour environ 1 300 habitants ? 3 cas entre 0 et 10 ans sur une période d'observation de 3 à 4 ans. »

— Dr Spira : « Ecoutez, je ne l'explique pas comme ça ; c'est la raison pour laquelle dans toutes les communes situées autour des centrales (rayon de 5, 10 et 20 km) on est en train de

mettre sur pied un système de surveillance de l'ensemble des cancers de l'enfant. Mais moi je ne l'explique pas. Votre observation doit être confirmée, bien entendu. »

— M. Moulet : « Ce qui se passe, c'est qu'avec ces cas de leucémie, dans un petit village proche d'une centrale nucléaire, les gens s'inquiètent vis-à-vis des risques que pourrait représenter la proximité de la centrale. »

— Dr Dab : « Il s'agit-là d'un problème dans la chaîne de transmission de l'information. Il s'agit d'une observation médicale. Qui est au courant de ça ? Quelle autorité de santé publique est au courant ? Avez-vous prévenu le Conseil de l'Ordre ? Car c'est grave, c'est par cette absence de signalement aux autorités que les rumeurs circulent... »

Suite à cette réunion, 500 dossiers proposant une information "complémentaire" furent envoyés par Stop-Golfech (VSDNG) à des praticiens locaux, proposant de recueillir des données sur les leucémies et sur les pathologies thyroïdiennes pour les envoyer au ministère de la Santé. Il y eut très peu de réponses. Une contre-conférence d'information fut organisée le 11 juin par VSDNG à Agen avec la participation de Philippe Perrin de la CRIL-RAD (une trentaine de personnes sont présentes, dont quelques pharmaciens, médecins, infirmières et le Dr Guillet du laboratoire de médecine nucléaire de l'hôpital d'Agen). Le pharmacien de Laplume, sollicité pour participer à la réunion, refusera, se mettant en recul par rapport à ses premières déclarations et expliquant aussi, qu'il avait reçu de la visite... après son intervention à la conférence du 13 mars.

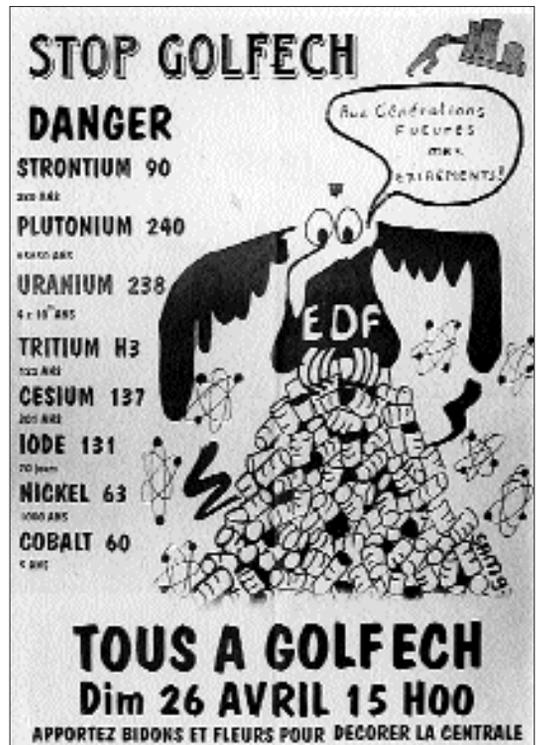
VSDNG et la coordination Stop-Golfech vont tenter pendant plusieurs mois de sensibiliser par courrier les autorités compétentes pour lancer une étude épidémiologique autour du site nucléaire de Golfech. Les ministères de la Santé, de l'Environnement, de l'Industrie, la DDASS, la préfecture et la Cellule interrégionale d'épidémiologie et d'intervention (cette dernière précise à VSDNG qu'elle s'occupe de toutes les épidémiologies sauf celles liées à la radioactivité) se renvoient la balle sans apporter de réponse concrète. Une telle étude, si elle avait lieu, risque de n'avoir aucune valeur scientifique pouvant mettre en cause la centrale en cas de mise en évidence d'une augmentation du nombre de malades atteints par les pathologies précitées ou autres. Aucune comparaison ne pourra être faite avec une étude effectuée avant la mise en route de la centrale puisque aucun point zéro n'existe sur ce sujet.

En février 1999, des membres de Stop-Golfech ont créé une association des malades de la thyroïde. Voir aussi 12.12.1996.

26 avril. — **Commémoration de Tchernobyl**, action-déchet devant la centrale de Golfech. Quarante personnes sous une pluie battante accrochent de symboliques bidons de déchets aux grilles d'entrée du site.

06.05. — **Le transport des matières radioactives... Cheminots, le salaire de la peur**

Chaque année, 300 000 colis de matières radioactives sont transportées en France par rail, camion, bateau. Dans les années qui viennent, il est prévu que le nombre de colis transportés ne fera que croître. Le colis comprend l'emballage et son contenu, il peut peser de quelques kilos à plusieurs tonnes. La contenance de ces colis est variée, sources



radioactives diverses, uranium, plutonium..., déchets des centrales, des hôpitaux, de l'industrie. Le transport du plutonium\* est effectué de nuit par bateau ou camion spéciaux, sous haute surveillance de l'armée, avec suivi du trajet par satellite. Les transports concernant le nucléaire militaire (combustible des sous-marins et des porte-avions, ogive...) et ceux au sein des centrales et des centres de production ne sont pas comptabilisés dans ces colis.

Les deux tiers des colis sont destinés à un usage médical, pharmaceutique ou industriel. Le tiers restant est issu de l'électronucléaire.

Les transports de combustibles irradiés en provenance des centrales françaises, environ 200 conteneurs, via l'usine de retraitement de La Hague se font par voie routière, maritime (?) et principalement ferroviaire. Le 06.05., le journal *Libération* publie les estimations sanitaires de l'IPSN sur les wagons-conteneurs SNCF, utilisés par la COGEMA. Les wagons sont complètement irradiés. L'information provient du rapport d'un industriel (?) en décembre 1997. La COGEMA avait déjà averti EDF en 1988. Les wagons circulaient librement alors qu'ils atteignaient par endroit des taux de radioactivité 2 000 fois supérieur aux normes établies. Et l'on peut penser que cela dure depuis vingt ans. Tous les transports ferroviaires seront suspendus pour vérifier l'état radiologique des wagons. A Golfech, les évacuations de déchets reprendront le 7 septembre suivant, avec un convoi de 7 tonnes de combustible.

\* Lire « Les transports de l'industrie du plutonium en France », rapport de Wise pour le Forum plutonium, octobre 1995.

### 11 et 13. 05. — **Essais nucléaires... C'est pas fini.**

L'Inde avait refusé de signer le Traité d'interdiction des essais nucléaires et pour cause, elle vient de procéder à cinq essais dans un désert proche de la frontière pakistanaise. Essais qui, selon la presse indienne, auraient irradié une partie de la population avoisinante. Il est bon de se rappeler que la première explosion "pacifique" nucléaire indienne a eu lieu en 1974, sous le régime de Indira Gandhi. « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » Ces derniers essais sont pour l'Inde une manière de frapper à la porte et d'entrer dans le groupe des grands de ce monde (G 8). L'Inde disposerait de 250 kg de plutonium, soit une cinquantaine de bombes.

Le Pakistan (également non-signataire du TNP) a réagi en faisant exploser cinq autres bombes les 28 et 30 mai, près des frontières afghane et iranienne. (Voir début 1976)

L'Inde et le Pakistan sont tous deux des acheteurs de centrales nucléaires françaises et américaines.

### 12.05 — **L'incident de Civaux** (voir le 24.12.1997).

La fuite d'eau sous pression survenue sur le réacteur n° 1 de la centrale de Civaux peut être considérée comme l'incident le plus important (connu) survenu à ce jour sur le parc nucléaire français. La construction et le fonctionnement des trois réacteurs 1 450 MW, palier N 4 (Chooz B1, B2 et Civaux 1), les plus gros du monde, ont été émaillés de nombreux incidents notables. Ces engins performants ont été mis en service avec plusieurs années de retard et ne fonctionnent qu'occasionnellement à leurs puissances prévues. Ce dernier incident sur le réacteur de Civaux (à l'arrêt depuis le 7 mai, en attente de l'autorisation pour monter à 90 % de sa puissance nominale), aurait pu tourner au drame si le réacteur avait déjà fonctionné à pleine puissance pendant quelque temps.

Cette fois-ci, d'après l'IPSN et EDF, l'incident est dû à la fissuration d'une soudure d'un coude du circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt (RRA) provoquant une fuite d'eau radioactive du circuit primaire, d'environ 30 m<sup>3</sup>/h et un dégagement de vapeur envahissant le bâtiment du réacteur, rendant la visibilité nulle et toute intervention impossible pendant plusieurs heures. Les 300 m<sup>3</sup> d'eau radioactive fuyante ont été naturellement recueillis dans les puisards à l'intérieur de l'enceinte de confinement et seront traités ultérieurement par les systèmes prévus à cet effet. C'est officiel, il n'y a pas eu de rejet radioactif dans l'environnement.

Mais l'incident ne peut se résumer en une simple intervention de réparation, simple isolation d'une fuite sur un circuit, il met en évidence les risques potentiels d'accidents graves possibles sur une mécanique sophistiquée et complexe utilisant des matières nucléaires.

« Le RRA (il comprend deux voies indépendantes séparées géographiquement dans le bâtiment du réacteur) a pour fonction d'évacuer la chaleur du circuit primaire et la puissance résiduelle du combustible, puis de maintenir l'eau primaire à basse température pendant toute la durée de l'arrêt. En effet, après l'arrêt de la réaction en chaîne, le cœur continue à produire de la chaleur, appelée puissance résiduelle (due à la seule radioactivité du cœur). Il est nécessaire d'évacuer cette puissance, qui autrement pourrait suffire à endommager, voire à faire fondre le combustible, dégageant une grande quantité de produits radioactifs. La RRA sert également à vidanger la piscine du réacteur après le rechargement du combustible... (rapport d'activité DSIN 1997) »

Il est donc impératif de pouvoir refroidir le cœur d'une façon suffisante avec de l'eau borée. Cette fois EDF a réussi à ramener le réacteur dans un état "sûr" sans se préoccuper de la fuite jugée "tolérable". Il a fallu 9 heures pour baisser la température et la pression pour pouvoir accéder à la fuite. Et un mois pour arriver aux conditions rendant l'ouverture de la cuve possible afin de décharger le combustible. Le 30 mai, la DSIN a imposé à EDF la nécessité de vider le cœur du réacteur pour vérifier l'intégralité des soudures du circuit primaire. Le déchargement a commencé le 29 juin La même démarche doit être effectuée sur les deux réacteurs de Chooz. Ce qui va entraîner l'arrêt de ces trois réacteurs pendant plusieurs mois.

Ce circuit RRA, de toute nouvelle conception, a été inauguré sur les réacteurs de palier N4. Une fois le coude défectueux inspecté, il a été constaté un réseau de microfissures sur les tronçons de tuyauterie situés de part et d'autre du coude. Il serait donc nécessaire de faire un inventaire critique de toutes les nouveautés du palier N4 et aussi du nouveau réacteur EPR pour en découvrir les anomalies éventuelles. Mieux vaudrait les mettre à la casse tout de suite.

On ne veut pas imaginer un incident similaire : les deux voies du réseaux RRA se fissurant simultanément sous l'influence d'un coup de bélier, de mauvaises vibrations ou d'un séisme, avec un réacteur ayant déjà fonctionné à plein régime et avec une puissance résiduelle à l'arrêt beaucoup plus importante que cette fois-ci. La quantité d'eau de refroidissement aurait pu être alors insuffisante et rien n'aurait pu nous préserver d'une élévation de la réactivité du cœur allant jusqu'à sa fusion...

Les autorités d'EDF, "sûres d'elles", n'ont averti la Direction de la sûreté des installations nucléaires que 7 heures après le début de l'incident. Le Plan d'urgence interne de niveau 2 est censé être déclenché lorsque le volume d'eau nécessaire au refroidissement du réacteur descend de 3 000 m<sup>3</sup> à moins de 2 800 m<sup>3</sup> et lorsque l'intégrité du circuit primaire est atteinte avec perte du liquide primaire radioactif comme ce fut le cas. Il ne l'a pas été, EDF s'est fait sa petite cuisine toute seule. Dormez en paix, braves gens... EDF Veille !

En décembre 1998, d'autres fissures sont découvertes sur le réacteur de Civaux, nécessitant de nouvelles inspections et de nouvelles réparations sur les trois réacteurs, retardant d'autant plus leur redémarrage. EDF n'annonce plus aucune date pour l'instant.

### 20 mai — **Des amibes dans les centrales d'EDF, du javel dans les rivières**

Tout a commencé lorsqu'EDF, confrontée aux phénomènes de détérioration de ses condenseurs de vapeur, en laiton, décide de les changer par des condenseurs tout neufs en acier inox (200 millions de francs par tranche). En effet, si le laiton est un bon conducteur de chaleur, il a la particularité de se corroder et de s'user facilement, un condenseur pèse environ 400 tonnes et chaque année, quelque 20 tonnes de limaille de laiton par tranche partaient polluer les rivières. Par contre, ce laiton, alliage de zinc et de cuivre, polluant toxique, était un excellent bactéricide et avait un effet "régulateur" sur le développement des petites bêtes dans la tuyauterie des centrales et plus précisément des amibes...

L'amibe libre *Naegleria fowleri*, espèce thermotolérante se reproduisant entre 25 et 40 °C, infeste donc maintenant les condenseurs en inox et les canalisations de refroidissement de cer-

taines centrales, dont Golfech. Jusque-là, rien de grave, si ce n'est que la bête en question est pathogène et responsable d'une Méningo-encéphalite amibienne primitive (MEAP), rare, mortelle, touchant essentiellement les jeunes. 180 cas décrits au monde, aucun en France bien sûr. La baignade en aval des centrales est à risque de complications, déjà interdite par le préfet de la Loire lors de la découverte de ce problème à la centrale de Dampierre au printemps 1996.

EDF, soucieuse de notre santé, traite donc ses centrales au chlore pour tuer les petites bêtes et pour cela le préfet est aussi obligé d'émettre une autorisation exceptionnelle de campagne de chloration. Le chlore rejeté en grande quantité dans la Garonne par exemple, pose évidemment d'autres problèmes, incompatibles cette fois avec la protection de la faune, de la flore et de la santé publique. Le chlore libre utilisé réagit en présence des matières organiques pour former des trihalométhanes et autres substances fortement cancérogènes. Sont-elles éliminées par les stations de traitement des eaux potables ? Le chlore a aussi la particularité de corroder l'inox, et les nouveaux condenseurs sont en inox... Des quantités moindres de chlore étaient déjà utilisées par EDF lors de ses 4 campagnes de nettoyage des circuits de réfrigération, EDF étant censée respecter les normes contraignantes de rejet demandées par divers organismes officiels. D'autres procédés de nettoyage moins polluants existent, mais coûtent bien plus chers et interviendraient aussi sur le prix du kWh. Quel que soit le type de traitement utilisé par EDF, normalement, il devrait faire l'objet d'une procédure d'enquête publique qui, une fois de plus probablement, donnerait son aval au lobby nucléaire.

En aval de Golfech, les poissons friands d'amibes et saturés de radionucléides ont du mal à avaler la tasse de javel, ils ont fait pression sur le préfet qui a demandé à EDF d'arrêter la centrale pendant l'été, la Garonne est comme toujours menacée par la sécheresse, mais EDF a des contraintes de productivité à respecter et donc a décidé de passer outre la demande du préfet et des poissons. Même la demande réitérée par Les Amis de la terre et des poissons et par Stop-Golfech, dans une lettre ouverte au président de la CLI, n'a pas été prise en compte... Etonnant, non ? Garçon, un Ricard sans eau !

### ■ Un nuage radioactif arrivant d'Espagne se promène sur l'Europe

C'est une bouffée de césium 137, (émanant d'une pastille de césium oubliée par un hôpital dans un conteneur en acier envoyé au recyclage et fondu dans une aciérie andalouse à Algeiras appartenant à la firme Acerinox) qui s'est répandue au minimum sur le sud de l'Europe. La pollution la plus importante s'est répandue dans l'usine et ses environs alors que les autorités espagnoles se voulant rassurantes avaient annoncé que la radioactivité n'avait pas touché le sol national. Des relevés ont été effectués à partir du 23 mai par divers pays. La Suisse, l'Allemagne et l'Italie signalent des hausses de radioactivité dans leur pays à partir du 25 mai. En France, l'IPSN a fait des relevés entre le 23 mai et le 2 juin mais l'annonce publique n'a été faite qu'une semaine après le passage du nuage, comme à l'habitude. Les relevés font état d'un niveau de radioactivité de 400 à 10 000 fois (sur la base nucléaire de Toulon) supérieure à la normale, selon les régions.

#### 27.05 — Le redémarrage du surgénérateur Phénix (voir juillet 1976).

Après avoir confirmé, le 2 février dernier, l'arrêt définitif de Superphénix, le gouvernement annonce la poursuite de la filière des surgénérateurs à neutrons rapides. Cette décision fait-elle suite aux pressions du CEA, des militaires et de la COGEMA ? Lionel Jospin ira même proposer à son homologue russe l'aide de la France pour construire un nouveau surgénérateur en Sibérie.

Phénix, surgénérateur de 250 MW, après de multiples incidents et arrêts depuis 1973, puis stoppé en avril 1995, sera donc remis en activité. A. Lacoste, directeur de la sûreté nucléaire, a donné son accord le 5 avril dernier pour une montée en puissance d'une durée de 6 mois avant la révision décennale prévue en 1999. D. Voynet, ministre de l'Environnement, avait annoncé en février 1998 qu'elle ne signerait pas le redémarrage... Qui a signé, alors ? Un de ses acolytes du ministère ?

La loi de 1963 sur les installations nucléaires de base prévoit une nouvelle autorisation ministérielle en cas d'arrêt de plus de deux ans. A ce sujet, le 29.05., le Forum Plutonium dépose un recours en annulation au tribunal administratif de Montpellier.

### ■ Un an déjà ! Bilan et "acquis" d'un ministre Vert et antinucléaire (?) à l'Environnement

Un ministre est responsable de la politique du gouvernement auquel il participe. Sur le strict registre environnemental, Dominique Voynet a signé, délégué sa signature ou déclaré :

En 1997 :

- Pour le démarrage du premier réacteur de Civaux (voir le 24.12.1997).
- L'autorisation de la culture du maïs transgénique (voir le 27.11.1997).
- La vignette verte aux voitures non polluantes (dont la voiture nucléaire), favorisant les gens qui ont les moyens financiers de rouler avec de tels véhicules.

En 1998 :

— Le 12.02, lors d'une journée consacrée à l'avenir de la rade militaire de Brest, agrémentée de la visite d'un porte-avion nucléaire, Dominique déclare qu'elle ne se prononce pas sur le mode de propulsion du navire, ni sur son utilité sociale.

— Au printemps, elle signe un pré-décret d'ouverture du laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure dans la meuse.

— Un document, avec le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie Christian Pierret, sur l'après-Kyoto, qui affirme que « l'énergie nucléaire est en mesure de jouer un rôle significatif pour la production d'électricité sans impact sur l'effet de serre... » à quelques conditions « la sûreté des installations, la gestion des déchets et des rejets compatibles avec la protection de l'environnement et le développement durable... »

— Le redémarrage du surgénérateur Phénix.

— Le 2 juillet, elle se prononce favorablement pour la construction d'un barrage à Cham-bonchard dans l'Allier contre l'avis des associations de protection de l'environnement.

— En août, elle signe le chargement en combustible MOX (uranium plus 15 % de plutonium) des quatre réacteurs de Chinon.

Jusqu'à présent, la présence "d'antinucléaires" au ministère de l'Environnement, Bouchardeau de 1983 à 1986, Lalonde de 1988 à 1993, Voynet à partir de 1997, n'a pas ralenti le programme nucléaire.

En 1999, le ministère de l'Environnement sera certainement amené à signer la décision d'implantation de sites d'enfouissement des déchets.

#### 30 et 31.05. — « Terre Vivante » contre l'enfouissement de déchets.

On est à la veille de la signature des décrets autorisant la construction de trois laboratoires d'enfouissement des déchets radioactifs en couche géologique profonde. La Coordination nationale contre l'enfouissement appelle à deux journées de protestation à Neufchâteau (Vosges) et à Bure dans la Meuse, petit village où doit être installée l'une des trois poubelles. C'est là que trois mille personnes ont participé à des semailles de la colère. La manifestation bien que pacifique était encadrée par une forte présence policière dont un hélicoptère tournoyant au-dessus de la foule. Neufchâteau fut pendant deux jours le lieu de la fête et de l'information, cela nécessita un très gros budget, et amena un important déficit financier de plusieurs millions de centimes (comblé en partie par le Réseau).

#### 08.06. — Un "défaut de propreté" surpris sur du personnel travaillant pour EDF.

Le ministère de la Santé révèle que depuis un an, 1 % du personnel sortant des centrales nucléaires présentent une contamination non négligeable de leurs vêtements de ville, notamment du cobalt 60 issu du cœur du réacteur. Ce sera l'occasion pour ce même ministère de dénoncer le manque de transparence d'EDF.

### 01.07. — La stratégie officielle du nouveau patron de choc d'EDF.

Edmond Alphandéry (président depuis 1995) a démissionné le 24 juin de son poste de président d'EDF pour être remplacé par François Roussely, qui était directeur de cabinet du ministre de la Défense. L'homme avait été précédemment, de 1989 à 1991, à la direction de la police nationale, puis les six années suivantes au secrétariat général pour l'administration de la défense nationale tout en siégeant également au comité nucléaire du CEA.

En octobre, le nouveau patron dévoile sa stratégie ambitieuse pour être le premier énergétique d'Europe dans un marché qui s'ouvre à la concurrence : changer radicalement les mentalités de l'entreprise pour acquérir une culture commerciale — diversifier les services, la télécommunication par exemple — doubler les investissements, plus 25 milliards de francs — se doter d'un comité exécutif restreint, cinq directeurs dont l'ancien secrétaire fédéral de la CFDT — se rapprocher de GDF en vue de conquérir des marchés communs — diversifier la production, renouvelable, charbon propre, cogénération (électricité et chaleur à partir du gaz)... perpétuer le nucléaire ?

### 07.07. — La loi Le Déaut sur la transparence.

Le député socialiste de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déaut, sur demande du Premier ministre, a remis un rapport de préparation d'une loi fondatrice sur la transparence du contrôle de la filière nucléaire. Le rapport préconise la création d'une autorité indépendante qui regrouperait les fonctions de contrôle de la radioprotection et de la sûreté. Une agence de radioprotection serait chargée de l'expertise. L'OPRI et l'IPSN fusionneraient et seraient détachés du CEA. Le parlement serait censé contrôler l'activité et le budget des futurs organismes.

### 02.07. — Mururoa : la radioactivité "sans conséquences".

Après les rapports Tazieff en 1982, Atkison en 1983 et Cousteau en 1987, l'Agence internationale de l'énergie atomique vient à son tour de rendre le sien, demandé par la France, sur les conséquences des essais nucléaires français dans le Pacifique. Confirmant les données transmises par les autorités françaises, le document précise que les instabilités géologiques créées par les essais français ne devraient pas donner lieu à des contaminations radioactives significatives : « Il n'y aura aucun effet sur la santé (...) attribuable aux doses de rayonnement estimées qui sont reçues actuellement ou qui seraient reçues à l'avenir par des personnes du fait des matières radioactives résiduelles présentes à Mururoa et à Fangataufa » (*Le Monde*). Affaire officiellement classée... Et Simon Carroll, conseiller de l'unité politique de Greenpeace international de rajouter : « ...Nous nous réjouissons qu'une enquête internationale indépendante ait pu avoir lieu.. Nous allons étudier dans le détail les 2 000 feuillets du rapport ».

Fin juillet, c'est le ministère de la Défense qui publie un communiqué reprenant les conclusions d'une étude épidémiologique effectuée en août 1996 par l'OPRI et de l'INSERM en Polynésie française : « Il n'est pas possible d'attribuer un rôle aux essais aériens dans l'incidence actuelle de cancers. » Quarante-six tirs de 1966 à 1974... une augmentation du nombre de cancers de la thyroïde autour de Mururoa a été constatée, un phénomène qui semble tout de même inquiéter les chercheurs.

En février 1999, la CRIL-RAD remet en cause le rapport partiel de l'AIEA. La radioactivité dans les sous-sols de Mururoa dépasse 13 700 milliards de becquerels, soit près de 400 fois la réglementation française sur les installations nucléaires de base (37 milliards de becquerels). Mururoa devrait donc être classée parmi les installations dangereuses. La France s'y refuse.

Août. — **Début des négociations du Traité d'interdiction de la production de matières fissibles. Le TIPMF ou encore "Cut-off".**

Septembre — **Histoire de "mafia".**

En avril, Corine Lepage-Jessua, ancienne ministre de l'Environnement du gouvernement Juppé de 1995 à 1997, publie un ouvrage dans lequel elle fait part de ses difficultés au sein

du gouvernement face au lobby nucléaire. Elle n'aura par contre aucune difficulté pour signer le démarrage des deux réacteurs de Chooz (voir le 25 juillet 1996). A son tour, Michèle Rivasi, ancienne co-fondatrice de la CRII-RAD, députée apparentée PS, découvre que les élus et le gouvernement sont sous l'influence des nucléocrates : « ...Le problème est qu'à l'Assemblée, les lobbys utilisent l'incompétence des députés sur ces matières (ndr domaine nucléaire) pour influencer les votes. Aujourd'hui vous ne pouvez vous exprimer sur le nucléaire qu'à la condition de vous affirmer avant tout pro-nucléaire !... Dans un contexte de chômage on ne veut pas destabiliser une industrie qui représente autant d'emplois, surtout si l'on doit affronter des syndicats comme la CGT, qui en vivent à travers le comité d'entreprise d'EDF... De plus, la puissance du lobby est telle — c'est une "mafia" présente dans tous les ministères — que le gouvernement a peur de s'y attaquer... » (*Les Dépêches de Lons-le-Saulnier*, 3.09.1998).

### ■ Les écotaxes sur la production de CO<sub>2</sub>

Le rapport "Energie 2010-2020" du Commissariat au Plan considère que l'impact d'une écotaxe sur les émissions de carbone serait un des éléments de stabilité de ces émissions polluantes. Si l'on retient l'hypothèse haute de 70 écus par tonne de CO<sub>2</sub> produite, cela entraînerait une augmentation de 48 % du prix du kWh. Soit 12 centimes de plus pour l'électricité produite dans une centrale à charbon, 6 cts de plus pour une centrale au gaz et évidemment 0 centime d'augmentation pour le nucléaire (les réacteurs ne produisent pas de CO<sub>2</sub>).

### 22.10. — Le procès en appel des trois antinucléaires agenais. Voir le 26.01.1998.

La coordination régionale a décidé des actions pour marquer l'événement. Les trois inculpés rejoignent Toulouse à partir de Golfech en tri-vélo en tirant une carriole remplie de bidons symbolisant les déchets de la centrale. Ils sont accompagnés d'une vingtaine de complices. La petite caravane rencontrera de nombreux habitants de la région qui ne cachent plus leur méfiance envers le nucléaire.

Parallèlement, à Toulouse, du 16 au 24, se déroulent dix jours contre le nucléaire sur le thème de la mutation. Ils sont organisés par des membres de Planète en Danger, des Amis de la Terre, du groupe de l'Atelier Idéal qui a prêté son local pour les rejoissances (l'ancienne chapelle autogérée de la rue D.-Cazanova), et par d'autres personnes. Dans les faits, une série de spectacles polymorphes-mutants (environ 70 artistes), une exposition et deux débats sur la sortie du nucléaire animés par Roger Belbéoch. Une énorme bombe factice est accrochée au plafond mais ne gêne en rien l'ambiance chaleureuse des soirées, près de 800 personnes y sont passées.

Le jour du procès, une manifestation peu nombreuse (250 personnes) mais dynamique est organisée en partance de la place du Capitole vers le Palais de justice. La police est nettement plus discrète qu'à Montauban. Les manifestants attaquent le tribunal et le brûlent... Non, non, l'atmosphère est sereine et les débats seront même plus cordiaux qu'au match aller. La cour ne se risquera pas à faire jurisprudence sur le droit à la propriété privée (d'EDF) et confirmera le jugement en première instance au tribunal de Montauban et ajoutera 4 000 F pour les frais d'avocat.



Malgré l'information diffusée sur la région, presque aucun groupe ou organisation (des verts aux libertaires) n'est venu apporter son soutien. Le gain de ces journées est encore une fois les relations amicales qui se sont créées entre les individus dans l'action. Restent les amendes à payer.

### ■ **L'Allemagne et la Suisse sont prêtes à sortir du nucléaire. Pas la France...**

Octobre, élections en Allemagne. Helmut Kohl s'en va, Gerhard Schröder (parti social-démocrate, SPD), le nouveau chancelier arrive et avec lui trois ministres Grünen (Verts). La nouvelle coalition gouvernementale se donne un an (vote d'une loi nucléaire au parlement ?), pour négocier avec les exploitants (privés) des centrales, un abandon "irrévocable" du nucléaire. Il y a en Allemagne 19 réacteurs nucléaires fournissant 36 % de l'électricité. A ce jour, il n'y a pas de décision précise adoptée, mais il semble que l'on se dirige vers un arrêt progressif des réacteurs à la fin de leur durée de vie (environ 40 ans)... Dans 20 ou 30 ans, sachant que le dernier a été mis en route en 1989. Cette décision est suivie de l'annonce le 21 octobre par la Suisse de l'arrêt programmé de ses quatre centrales électronucléaires. En clair, sachant que le dernier réacteur a été couplé au réseau en 1984, la Suisse sortirait du nucléaire vers 2025.

En France, l'affaire fait du foin, la coopération franco-allemande dans le domaine est en jeu, particulièrement le projet du nouveau réacteur EPR et la filiale de retraitement du combustible. Les compagnies d'électricité allemandes (exploitants privés) ont passé des contrats de retraitement avec la British Nuclear Fuels Limited et la COGEMA. Les contrats entre la COGEMA assurent 20 % de l'activité de La Hague et rapportent 3 milliards de francs par an, soit 10 % du chiffre d'affaires total de la COGEMA qui réclame des dédommagements. Normal. Mais les contrats contiennent aussi une clause de "force majeure" qui dispense le client de dédommagement, en cas d'abandon du nucléaire par son gouvernement. Le deal n'est toujours pas réglé à ce jour.

Le 7 décembre, le gouvernement belge annonce à son tour son intention de ne pas renouveler le contrat de retraitement (650 tonnes) qu'il avait passé avec la COGEMA.

Ces événements donne l'occasion au ministre de l'Environnement de monter au créneau. Séduisante, elle plaide pour la sortie du tout-nucléaire. Pas pour la sortie immédiate du nucléaire, faut pas confondre. Elle explique d'ailleurs dans la presse que « ...Le charbon c'est pas si mauvais que ça, surtout avec les nouvelles techniques moins polluantes... il ne faudrait pas prendre le risque de perdre une occasion d'exporter la technologie nationale, tout en réduisant l'effet de serre ». L'idée d'une utilisation des centrales à charbon en France pour arrêter au plus vite les centrales nucléaires françaises ne semble pas lui effleurer l'esprit.

Après le trouble jeté par l'annonce allemande et la "surenchère" du ministre de l'Environnement, il fallait rassurer, et ce fut fait. Le gouvernement s'empessa de répondre à la provocation écologiste : « Aucune sortie du nucléaire n'est prévue », transpira l'entourage du Premier ministre Jospin. Et le grand chef Robert Hue du Parti communiste entama sa phrase désormais devenue célèbre, reprise par les médias : « ...L'abandon du nucléaire civil et pacifique sera pour la France un retour à la lampe à pétrole. » Sus aux antinucléaires !

14.11. — Golfech, arrêt de la tranche II pour rechargement de combustible.

26.11. — **Golfech : contrôle Osart (Operational Safety Review Team).**

A la demande du gouvernement français, la centrale est évaluée par une quinzaine d'experts mondiaux de l'AIEA. L'évaluation de trois semaines, porte sur tous les domaines contribuant à la sûreté d'exploitation. Mis à part le manque de managers pour encadrer les équipes sur le terrain et quelques oublis pour la sécurité du personnel, tout semble baigner dans l'huile... Il n'y a qu'à voir plus loin la liste des incidents classés.

### ■ **Après Rio et Kyoto, l'avenir de la lutte sur le changement climatique et la survie du nucléaire français se joue au sommet de Buenos-Aires**

Les négociations intergouvernementales en cours dans le cadre de l'ONU doivent en principe affiner les bases du régime de protection du climat en établissant les règles d'un type

d'échanges économiques permettant l'émission (permis d'émission) de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. L'objectif est bien d'assurer une réduction globale des émissions de gaz tout en préservant l'économie et le bien-être économique des populations.

Les engagements pris à Rio en 1992 sur un retour planétaire au niveau d'émission de GES des années 1990 sont pratiquement restés lettre morte. La plupart des pays ont plutôt accru leurs émissions. L'initiative de la Commission européenne pour instituer une écotaxe sur le carbone rejeté (favorisant le kWh d'origine nucléaire) et sur la consommation d'énergie a, quant à elle, été vite interrompue par la pression des USA (les plus gros pollueurs), du Japon et des lobbies industriels.

A Kyoto, en décembre 1997, il a été fixé des objectifs quantitatifs juridiquement contraignants pour une réduction globale de 5 % des GES, au niveau mondial, à échéance de 2008-2012. Les USA ont clairement exigé de la part des pays en voie de développement un engagement sur la réduction de leurs émissions à venir. Des taux particuliers de réduction d'émissions ont été admis pour chaque pays sur la base de référence de 1990. Ils ont été négociés en fonction des perspectives de croissance démographique et économique, du système énergétique et de l'organisation des transports de chacun (+7 % de réduction pour les USA, +6 % le Japon, 0 % la Russie, une moyenne de +8 % pour l'Union Européenne, -21 % l'Allemagne et -12 % la Grande-Bretagne, ces deux pays sont en-dessous du seuil, 0 % la France et +25 % l'Espagne). Il a été également envisagé, pour les Etats et les entreprises, pas les êtres, la possibilité de vendre ou d'acheter des quotas ou des crédits d'émission de GES (proposition faite par les USA qui ont déjà expérimenté le système sur leur sol à partir de 1990).

Le respect des objectifs fixés à Kyoto coûte environ 1 % du PIB à chaque pays. Les échanges de quotas et de crédits d'émission pourraient en partie combler le manque à gagner. L'application d'une réforme fiscale (Verte), avec les permis d'émissions vendus par les Etats, créerait des recettes pouvant servir à alléger d'autres impôts. L'enjeu est énorme : le marché de la pollution... On imagine le trafic. Quand il s'agit de défendre les priorités et les intérêts nationaux, les accords semblent difficiles, certains pays (comme l'Allemagne, en raison de la spécificité de son parc énergétique), n'ont pas forcément intérêt à accepter le marché de permis d'émission. L'Union Européenne ne semble pas enthousiaste non plus.

La France se trouve dans une situation où elle ne peut envisager à court terme la réduction de son parc nucléaire sans le recours à la thermique classique, sans une augmentation des émissions de GES. Ce sont quelque 110 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires que la France devrait pouvoir émettre si elle voulait remplacer ses centrales nucléaires. Les bénéfices faits par les échanges de permis négociables lui permettraient d'envisager sereinement la reconversion. De ce marché de la pollution dépend peut-être l'avenir du nucléaire, mais il ne peut, en aucun cas, être un alibi pour ne pas en sortir.

Les 161 pays représentés à Buenos-Aires, pour certains par des parlementaires, n'ont finalement fait qu'adopter après quinze jours de débats un plan de discussion pour le prochain sommet. La conférence se résume en trois points : pas d'engagement de réduction d'émission des pays en voie de développement, pas d'effort des USA pour réduire les leurs et pas d'accord des européens sur le marché des permis négociables. La situation semble bloquée. Le lobby nucléaire a-t-il verrouillé le processus ? Des choses nous échappent, mais il est sûr que les nucléocrates français ne tirent que des bénéfices de cette situation. Les députés français présents, M.H. Aubert (Vert), P. Duron (PS), J.-P. Mariot (PS) et M. Rivasi, ont demandé la création d'une commission parlementaire permanente consacrée au développement durable. Le ministère de l'Environnement, via D. Voynet s'est prononcé pour un plafond de quotas d'émission (limitant les possibilités d'échange), bloquant ainsi toute possibilité de sortie du nucléaire par ce biais-là. A suivre.

Synthèse rédigée à partir d'un texte d'Olivier Godard (CNRS) dans *La Recherche* de novembre 1998 et d'articles du *Monde* et de *Libération*.

9.12. — Le gouvernement désigne Burre dans la Meuse (voir chronologie 30-31.05.1998) comme premier site d'enfouissement des déchets radioactifs. Voir dossier déchet.

Cette décision va provoquer des réactions immédiates parmi les collectifs anti-déchets. Des manifestations auront lieu à Chaumont, Bar-le-Duc et Verdun. Le 21 décembre, les locaux du Conseil général de la Haute-Marne seront occupés par une quarantaine de personnes.

■ **Les derniers incidents classés... Ceux de Golfech.** (Infos *La Dépêche du Midi* et *Magnuc* de la DSIN et *Stop-Golfech*).

L'année 1998 a été marquée par la progression des incidents nucléaires avec particulièrement l'incident de Civaux (voir chrono) et l'incident de Belleville le 11 juin, où une des grappes de contrôle du réacteur est restée coincée en position haute pendant un arrêt d'urgence. Au cours de l'inspection, des fissures ont été découvertes dans l'enceinte de confinement. Des incidents classés de niveau II dont les conséquences ont amené l'arrêt des réacteurs et de leurs jumeaux. EDF se retrouve avec cinq centrales en panne, leur redémarrage se fera en dépit de la sûreté.

Dans son rapport annuel de mars 1999, la DISN stipule qu'EDF néglige les mesures de sécurité, bafoue les normes et ne respecte pas le principe de précaution.

A Golfech, ce n'est pas triste non plus... Treize incidents déclarés en 1998 (dix-sept en 1997), dont trois de niveau I.

— Le 28 septembre : « Lors d'une opération de contrôle des chaînes de "puissance" de mesure du flux neutronique du cœur du réacteur, l'exploitant n'a pas respecté une des conditions associées à une dérogation aux spécifications techniques d'exploitation. » Incident classé au niveau 1 sur l'échelle INES.

— Le 4 novembre : les autorités de sûreté se rendent compte qu'EDF, le 14 octobre, suite à une erreur de réglage, a conduit la réaction en chaîne avec une surpuissance de 7 % pendant 30 heures. Incident classé niveau I.

— Le 27 novembre : le réacteur 2 est à l'arrêt depuis 13 jours pour le rechargement du combustible, l'alarme d'une balise de détection de la radioactivité atmosphérique se déclenche lors d'une intervention sur le couvercle de cuve. Après confirmation d'une contamination en surface, 4 heures et quart plus tard, le bâtiment du réacteur est évacué. Un examen médical radiologique est effectué sur 80 personnes dont la plupart sont salariées d'entreprises prestataires. L'une d'entre elles présenterait une contamination interne par le cobalt 60 de 2 000 becquerels, correspondant à une dose de 0,2 mSv. Une dizaine d'autres présenteraient une légère contamination de quelques becquerels. L'incident serait dû à une erreur de filtre, les techniciens se seraient trompés en l'adaptant au ventilateur/extracteur qui équipe le bâtiment du réacteur. Il a été classé au niveau 1, en raison de la réaction tardive de l'exploitant. Cet incident est révélateur de la "transparence" des exploitants. EDF fait d'abord toujours sa petite cuisine, puis informe les autorités de sûreté, les pouvoirs publics et la Commission locale d'information. Eventuellement, nous...

Pendant plusieurs jours, le journal *La Dépêche* a fait les gros titres sur cette affaire, scandalisé par le comportement d'EDF. Nous nous demandons comment sera informée la population en cas d'accident grave... le lendemain par les médias ? S'il existe un manque de transparence de la part d'EDF, il existe aussi une carence au sein de la CLI, qui ne se donne aucun moyen pour faire connaître à l'ensemble de la population des risques qu'elle court à chaque instant.

— Le 1<sup>er</sup> décembre : lors d'un contrôle, il est constaté l'absence de pieu de cisaillement sur le pont de déchargement du réacteur et sur celui du bâtiment du combustible, classé niveau 0.

— Le 18 décembre : arrêt automatique du réacteur n° 2 dû à un défaut sur les chaînes de mesure de puissance du réacteur, classé niveau 0.

— Le 21 décembre : deux groupes électrogènes de secours tombent en panne dix minutes lors de l'essai périodique, classé niveau 0.

## 1999 :

La décision du gouvernement allemand sur l'arrêt du retraitement en France et la sortie du nucléaire (voir octobre 1998) a remué l'édifice nucléaire français et l'attitude frileuse des Verts sur ce sujet. Ces derniers, sans l'avoir forcément désiré, sont perçus par l'opinion publique, comme des antinucléaires au sein du gouvernement. En ce début d'année, les médias créent cette fausse image d'un parti qui souhaite sortir du nucléaire rapidement, alors que les Verts ne font que respecter les accords (avec le PS) de collaboration à la politique énergétique nucléaire. Une situation, en période pré-électorale, qui ne déplaît pas à la direction des Verts.

19.01. — **Les Verts à La Hague.** Lors d'une visite au centre de retraitement de La Hague, la délégation verte conduite par la tête de liste Daniel Cohn-Bendit\*, en campagne électorale pour les européennes de mars 1999, se fera insultée et bousculée devant l'usine par des employés réunis à l'appel de FO et de la CFTC. Le directeur de l'usine, qui avait accepté de recevoir la délégation verte, avait aussi organisé l'accueil en libérant ses employés « au titre des trois heures légales d'assemblée générale annuelle ». Face à ces derniers, soucieux de conserver leur emploi cancérigène coûte que coûte, Cohn-Bendit précise sa pensée antinucléaire : « Pour dénucléariser, il faut vingt ans au minimum, ne nous énervons pas, on a le temps de discuter... »

---

\* Daniel Cohn-Bendit, présenté comme un des « leaders » du mouvement de mai 68, prônait à cette époque l'antimilitarisme et la grève insurrectionnelle. 30 ans plus tard, il vante les mérites de l'armée de métier et du libéralisme (capitalisme sauvage). Voir son livre : *Une envie de politique*. Après avoir abandonné l'idée d'une révolution, il rentre chez les Verts allemands en 1984. Adjoint au maire de Francfort en 1989, député européen en 1994, il adhère aux Verts français en 1998 et devient tête de liste aux Européennes.

11.01. — **Vers le premier grand procès de l'histoire du nucléaire ?** La COGEMA est mise en examen pour « mise en danger de la vie d'autrui » suite à la plainte de Didier Anger, conseiller régional Vert de Basse-Normandie. En effet, la COGEMA stocke sur son site de La Hague des déchets radioactifs étrangers au-delà des délais légaux. Une première plainte avait déjà été déposée en 1993 et classée sans suite par le parquet de Cherbourg.

### 21.01. — Un nouveau "débat" sur l'énergie à l'Assemblée.

Pourquoi le gouvernement a-t-il pris la décision d'organiser un débat mimima sur la politique énergétique de la nation et l'avenir du parc nucléaire ? Ce débat de cinq heures, a réuni une quinzaine de députés et 250 invités-spectateurs dans les balcons, n'a pas été sanctionné par un vote. Les partis politiques représentés à l'Assemblée ont réaffirmé leur attachement au nucléaire. Le gouvernement, prônant une symbolique diversification de la production électrique, a confirmé que l'atome restera le pilier de sa politique énergétique et que le renouvellement du parc sera engagé en 2010-2020. Seul le parti Vert appelle à la sortie du nucléaire, **une sortie progressive en 30 ans** annoncée officiellement la veille lors d'un colloque contre-débat organisé par les Verts.

La position des Verts, plus qu'un revirement officiel, est une confirmation de leur volonté politique de gérer en « responsables » l'économie et le nucléaire. 30 ans de production de déchets, de risques d'accidents majeurs, de contamination. 30 ans qui peuvent permettre aux technocrates de trouver le temps de créer les conditions du renouvellement du parc nucléaire.

### ■ Nucléaire et effet de serre

Parmi les nombreux mensonges des nucléocrates, le chantage à l'effet de serre est devenu un de leurs arguments préférés ces dernières années. La fission nucléaire ne produirait pas de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Certes, mais il faut quand même revenir sur quelques vérités établies.

— Les gaz à effet de serre engendrés par la civilisation sont produits pour moitié par l'agriculture, l'élevage, le transport, l'industrie, bombes aérosol... et, à part égale, par la combustion d'énergie fossile. L'électronucléaire représentant environ 5 % de l'énergie totale consommée au monde, son remplacement par la thermie classique (fioul, gaz, charbon) ne créerait qu'une augmentation négligeable de 2,5 % de gaz à effet de serre.

— Il paraît absurde et dangereux de remplacer toute la production mondiale d'énergie par de l'énergie nucléaire. L'épuisement des réserves mondiales d'uranium rendrait de toute façon la chose impossible.

— Le cycle nucléaire, de l'extraction du minerai à l'enfouissement des déchets ultimes, est une industrie dévoreuse d'énergie (combustibles classiques pour le transport et la construction des infrastructures) et, de ce fait, très polluante.

— Les centrales nucléaires de par leur rendement rejettent dans la nature deux fois plus de chaleur que celle qu'elles utilisent pour produire de l'électricité. D'autre part, les millions de tonnes de vapeur d'eau produites par les centrales françaises ne seraient pas inoffensives d'après des informations récentes. Leur participation à l'effet de serre serait due à la propriété de la vapeur d'eau de piéger les infrarouges. Les 478 millions de tonnes de vapeur produites en France en 1997 auraient eu un effet équivalant à 956 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Le CEA annonce seulement 400 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> économisées grâce au nucléaire. Si ces chiffres sont vrais, la vapeur produite par le nucléaire engendre deux fois plus d'effet de serre que ceux censés être économisés par ce dernier. A vérifier.

### **Printemps 1999**

Le gouvernement français devrait dans le courant de l'année prendre une décision sur le futur site d'implantation du nouveau réacteur européen (EPR) qui devrait équiper des centrales du prochain millénaire (voir chronologie du 31.05.1997).

Le réseau « Sortir du nucléaire », après avoir mené une campagne hivernale contre le chauffage électrique, a décidé de concentrer ses efforts antinucléaires contre la construction de ce prototype.

### **■ La guerre en Europe**

Depuis plusieurs années, l'ex-Yougoslavie est le théâtre d'affrontements meurtriers, de génocides ethniques, engendrés par les divers nationalismes et « alimentés » par les marchands de canons.

Depuis le 24 mars 1999, l'OTAN intervient militairement en bombardant des « objectifs stratégiques » en Serbie et au Kosovo. Officiellement, pour préserver l'intégrité des populations du Kosovo contre l'agression serbe.

Comme pour le nucléaire et bien d'autres choses, les divers gouvernements de l'Alliance atlantique (dont celui de la France) ont décidé de cette intervention sans consultation populaire et en toute illégalité (hors du cadre de l'ONU).

Nous ne connaissons pas les réels enjeux de ces bombardements : liquidation des stocks d'armes (périmées) avant l'an 2000 ? moyen pour les USA de s'imposer en Europe ?... Mais nous savons qu'en donnant le feu vert aux professionnels de la guerre, il y aura forcément du sang et des larmes pour les populations civiles.

Nous rêvons d'un monde sans militaire et sans nucléaire.

# **Pour un avenir proche dénucléarisé...**

## **Une tentative d'analyse**

---

Avec l'explosion de la bombe atomique lancée sur Hiroshima le 6 août 1945, le monde est entré dans l'ère nucléaire. L'homme détient depuis la puissance énergétique, susceptible de satisfaire à ses envies les plus folles, mais surtout capable de détruire l'humanité toute entière, d'anéantir la planète.

La paix mondiale est inévitable, une condition première pour la survie de la planète. Le monde se devait d'être unifié... et il le sera, planifié par la "Pax american" au nom de Dieu et de la marchandise.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, à la "Libération", les grandes puissances "démocratiques" (USA, URSS, GB et France) se sont dotées d'une panoplie d'armes nucléaires de dissuasion, garantissant leur intégrité territoriale et d'un parc de centrales électronucléaires nécessaires à leur ambition politico-économique. Ces armes préservent aujourd'hui, non pas la paix universelle, comme promis, mais la suprématie de l'ordre marchand mondial, l'hégémonie du système capitaliste (privé ou d'Etat), la guerre économique à tous les étages, dans toutes les strates de la société, entre tous les peuples. Quant à la quantité énorme d'électricité produite par le nucléaire, elle participe à la gabegie de consommation de nos pays industrialisés.

Et en fin de compte, cette fin de siècle aura été la panacée de l'exploitation des hommes par les hommes, l'exploitation de la terre et des autres espèces par les hommes. Le concept de progrès social, soit-disant inhérent au progrès scientifique et technologique sur lequel se sont bâtis les Etats occidentaux (bientôt suivi par le reste du monde), a rapidement jeté l'humanité dans un cul-de-sac poubelle. Cinquante misérables années de monde nucléaire laisseront un héritage de déchets indélébiles et dangereux pour toutes les générations à venir. Y a pas de quoi être fier. L'industrie nucléaire, comme les manipulations génétiques sur le vivant, sont des crimes contre l'humanité et leurs auteurs n'en répondront jamais devant personne. Le constat est amer... mais l'homme est optimiste.

Le nucléaire est une source d'énergie, et l'énergie une source de pouvoir, militaire et économique. Il s'est créé autour de cette découverte et des inventions qui en ont découlé, plus qu'un mythe, une religion. Les Etats sont devenus des églises et les experts-savants, des prêtres. Sa pratique implique le secret (aujourd'hui appelé transparence, ce que l'on ne voit pas), l'autoritarisme et la spécialisation si nécessaires au contrôle des peuples. Le nucléaire réalise le centralisme absolu qui atomise les individus. Il prend en otage les populations et les pétrifie. Bref.

Les pays nucléarisés, et particulièrement la France, ont basé leur pouvoir à long terme sur le développement à outrance de cette énergie, rajoutant au risque permanent de guerre nucléaire la possibilité permanente d'accident majeur. Cette dernière est maintenant reconnue par les autorités. Les incidents dans les centrales sont liés pour les deux tiers au facteur humain, à la dégradation des conditions de travail. Leur multiplication augmente les risques d'un accident catastrophique. Le rendement, les conditions de travail imposées par EDF pour donner un coût de revient compétitif à son kWh nucléaire, sont incompatibles avec le souci de sûreté vanté par l'entreprise.

Le nucléaire est une technique qui nécessite pour sa gestion la présence d'experts en la matière dont se régale le pouvoir en s'abritant derrière la vérité scientifique. Une fois cette technique implantée, en fonctionnement normal et encore plus en cas d'accident majeur, le recours aux spécialistes devient une condition incontournable de survie. La technique nucléaire remet en cause les fondements de la démocratie, elle nie l'individu, le maintenant dans l'ignorance et l'impuissance, elle renforce le centralisme, la hiérarchisation de toute la société et elle implique une militarisation générale en cas de crise sociale ou d'accident. Les Etats nucléaires se sont préparés à cette situation, pourront-ils la gérer politiquement et économiquement à grands frais, sans faire abstraction de la liberté et de la santé des populations ?

*Bénédiction* : le nucléaire s'est aussi développé hors d'un contexte de lutte de classes, avec le consentement et la collaboration d'une importante frange syndicalisée du prolétariat. Le socialisme et l'électrification.

### **Avons-nous quelques chances de voir ce système national et mondial s'écrouler tout seul ou évoluer en notre faveur, vers un monde dénucléarisé ?**

**Le nucléaire militaire** : Le combat contre la bombe atomique commencé après la seconde guerre mondiale, dans la droite ligne du combat pacifiste, sera de longue haleine. Le désarmement unilatéral semble effectivement engagé, mais il peut être vu comme une simple réduction budgétaire calculée sur les nécessités actuelles d'un conflit potentiel. (La France a réduit son volume de dissuasion en désactivant les missiles du système Hades sur le plateau d'Albion). Le Traité de non-prolifération des armes nucléaires impose à tous les pays, un nivellement horizontal des capacités nucléaires militaires. Il ne bloque pas le développement vertical, au contraire, il garantit l'hégémonie des grandes puissances nucléaires actuelles. En effet le Traité d'interdiction des essais nucléaires ne limite pas les essais sous-critiques ou les programmes de simulation, qui sont une continuité des essais nucléaires (utilisant la fusion nucléaire) en vue d'une fabrication d'armes plus robustes, miniatures et utilisables dans des guerres "conventionnelles". Ces dernières techniques (à l'état de recherches) sont très coûteuses et uniquement abordables (pour le moment) par les pays les plus riches. Malgré toutes les bonnes volontés et notre optimisme exacerbé, nous pensons vivre encore longtemps avec le joug de la bombe. La force de frappe dissuasive est toujours à l'ordre du jour.

**Le nucléaire civil** : Il est producteur d'électricité et de déchets, de plutonium. La planète est farcie de plutonium et il ne semble pas que le maintien de sa production militaire soit à l'ordre du jour (arrêtée en France en 1993). Le business se fait avec les stocks existants. La filière MOX, utilisant le plutonium dans le combustible des centrales est jusqu'à présent pleine d'avenir.

L'électricité est non stockable, contrairement au plutonium. Sa consommation (forcée ou pas) et sa demande augmentent régulièrement dans le monde. De grands marchés se dessinent dans les pays en voie de "développement". Un exemple qui plaît à EDF : l'Asie, qui devrait recevoir les 3/4 des nouvelles centrales dans les dix ans à venir. La Chine particulièrement dont la croissance des besoins en électricité est estimée à près de 10 % par an pour les deux décennies à venir, 200 000 MW installés en 1995 et 300 000 MW prévus pour l'an 2000, soit 20 réacteurs en projet. Les USA ont levé leur embargo sur la vente de matériel nucléaire à la Chine en octobre 1997.

### **Les centrales nucléaires seront-elles adaptées économiquement à la production électrique, au marché ? Là est la seule question que semblent se poser les maîtres d'œuvres nucléaires**

Aux USA, les capitalistes ont reconnu pour leur pays l'aberration économique du nucléaire électrogène, ils ont arrêté les commandes de centrales dès 1973. En France, EDF est obligée d'augmenter la durée de fonctionnement de ses centrales (faisant fi de notre sécurité) pour en amoindrir le coût d'exploitation et continuer à fournir malgré tout de l'électricité à bas prix. Aujourd'hui, les industriels régissent leurs investissements dans une économie à flux tendu. Comment pourraient-ils dans ces conditions, être partants pour investir des capitaux dans de nouvelles centrales, dont l'amortissement ne peut être envisagé que 20 ans après ?

Le développement de la production électrique d'origine nucléaire semble donc marquer le pas dans presque la totalité des pays nucléarisés européens. A partir des années 1970, le Danemark et l'Autriche, dans les années 1980, l'Italie puis dans les années 1990, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, la Grande-Bretagne, et dernièrement, l'Allemagne et la Suisse ont annoncé le non-renouvellement de leur parc de centrales. Au pire, la production électrique est maintenue jusqu'à la fin de vie des réacteurs. Par contre, on assiste au développement d'un

**nucléaire raisonnable** pratiqué par des pays qui ont voté un moratoire ou un arrêt simple, mais qui participent financièrement au nucléaire à l'étranger ou qui importent de l'électricité d'origine nucléaire. Exemple la Suisse important de l'électricité nucléaire française.

La France, la Belgique, le Japon et les USA sont les pays qui semblent officiellement continuer la dynamique expansionniste enclenchée, sous le prétexte de sécuriser les réacteurs, ils renflouent le nucléaire dans les pays de l'Est (par le biais de l'Union Européenne et de l'AIEA), tout en manigançant de nouveaux marchés en Afrique, en Asie, en Corée, en Chine, à Taiwan. Quoique ces derniers temps, après les essais atomiques indiens et pakistanais, il paraît que les exportateurs se font plus regardants sur les clients.

Dans la revue *Energie* de l'été 1992, EDF donne les chiffres suivants sur la production électrique française d'origine nucléaire : 1988, 276 TWh, 1997, 395 TWh et perspective pour 2010, 455 TWh (cela correspond environ aux prévisions moyennes du CEA en 1998). On constate une augmentation constante effective et envisagée comme régulière. Mais l'on connaît les tendances au surdimensionnement chez les décideurs. C'est en tout cas un réacteur de plus qui doit être mis en route avant l'an 2000 (Civaux II). Nous savons aussi aujourd'hui, sauf contre-ordre, que l'entreprise publique entend renouveler son parc de centrales vieillissantes vers 2010-2020 et que l'**EPR (European Pressurized-water Reactor)**, réacteur "du futur" de 1 450 MW ou plus (?) est à l'étude. D'après le CEA, six réacteurs sont aussi en projet de commande, leur mise en service industriel débiterait à partir de 2010.

Le gouvernement Jospin a stoppé en septembre 1997 (suite à la mobilisation antinucléaire) le projet de construction de l'EPR au Carnet en Loire-Atlantique... pour préserver un site écologique humide protégé, pas pour remettre en cause l'EPR et le renouvellement des réacteurs (voir chronologie du 29.05. au 01.06.1997). On attend avec impatience l'annonce du prochain site d'implantation (non humide), d'autant que Jospin a insisté lors de son discours sur l'énergie à l'Assemblée nationale en juin 1998, sur la nécessaire réalisation de l'ERP... avec ou sans la coopération allemande. Mais où ? En Sibérie, en France, à Golfech... ?

### **Que se dessine-t-il à l'horizon ?**

Les Etats-nucléaires voudraient-ils changer un système qui marche ? La production électronucléaire est dite non rentable par les économistes écologistes. Non rentable pour les citoyens qui payent les frais et remboursent les dettes. Sûr ! Mais pour les politiques et les grands patrons tenanciers de l'économie, pour la haute bourgeoisie, pour les multinationales, la chose est beaucoup plus juteuse. Dans le pays proportionnellement le plus nucléarisé de la planète (après la Lituanie), le produit national brut a plus que doublé en 20 ans. Ce qui ne veut pas dire que les richesses soient partagées.

En 1999, c'est l'ouverture du grand marché européen. EDF et l'Etat ont créé les conditions de survie du nucléaire, ils veulent garder envers et contre tout cette industrie mortifère bien en main ? Ils continuent à imposer leur politique.

L'économie dévore les hommes et les infrastructures au gré du marché. Elle évolue de plus en plus vite, balayant les problèmes d'adaptation à coups de milliards ou de matraque. L'Etat est obligé de s'adapter. Il a fallu 30 ans aux capitalistes pour restructurer les mines et les mineurs, dix ans pour la sidérurgie et les sidérurgistes. Combien de temps pour le nucléaire et les agents EDF si le besoin s'en fait sentir ?

Malgré leur surendettement les deux coquins Etat-EDF vont investir dans notre avenir, rentrer en concurrence avec les autres producteurs d'électricité et continuer à maintenir le système à flot avec nos sous, notre soumission et le lot de promesses et de mensonges qui vont avec. Le protocole sur l'ouverture au marché européen de l'électricité prévoit que 60 à 70 % des clients sont toujours "captifs" d'EDF, consommateurs forcés d'électricité nucléaire (voir le 19.12.1996). Environ 30 % des clients (les gros consommateurs) sont réservés à la production privée.

Le prix de revient des différents kWh (nucléaire, charbon, fioul et gaz) est pourtant reconnu aujourd'hui officiellement à peu près équivalent, de nombreuses instances prônent la diversification énergétique pour assurer l'avenir.

Mais les gouvernants s'adaptent aux réalités économiques quand ils ne les créent pas, et n'ont que faire du peu de contestation. Ils se rient de la santé des gens et écartent le risque d'accident majeur. Il semble clair qu'ils espèrent engager le renouvellement du parc, environ 600 milliards de francs seront investis.

Le monopole d'EDF est donc dissout depuis 1999, laissant la porte ouverte aux gros groupes (Lyonnaise, Générale des eaux, etc.) pour la production et la distribution de l'électricité. Détenteurs néanmoins d'une capacité moindre d'investissement, les groupes ne peuvent s'engager financièrement dans une nouvelle génération de centrales nucléaires (10 tranches au minimum pour que ce soit rentable). Vont-ils se reporter vers d'autres modes de production : charbon propre, gaz, cogénération (Méga groupe électrogène au gaz dont les pertes thermiques sont récupérées) ou tout autre production d'énergie renouvelable à grande échelle ? Ces groupes s'orienteront-ils vers une production et une distribution décentralisées et diversifiées. Le capitalisme sauvage au secours des antinucléaires ?

A moins que tout soit finalement réglé dans les années à venir par l'application de l'Accord multilatéral sur les investissements (revu et corrigé) qui fasse de l'option nucléaire, non plus un choix national, mais une volonté ou une non-volonté politique et économique planétaire.

### **Quelle que soit l'évolution de l'histoire : où allons-nous ?**

La lutte antinucléaire sous toutes ses formes n'a eu que des effets très partiels sur le programme d'EDF. Globalement, l'Etat a toujours réussi à imposer ses volontés.

Inévitablement, la lutte s'est développée principalement autour des sites, concentrant les efforts de chacun(e) sur le terrain déjà occupé par EDF, misant sur la mobilisation des populations locales à priori concernées. En France, mis à part quelques cas exemplaires (Plogoff, le Pellerin, le Carnet), elles n'ont pas vraiment payé. Pourtant la résistance est loin d'être inutile. Si une prise de conscience a eu lieu, c'est avant tout grâce à l'information faite par les premiers groupes antinucléaires. Si l'ensemble du plan Mesmer (200 réacteurs en l'an 2000) n'a pas été réalisé, c'est principalement parce qu'il était surdimensionné mais aussi pour une petite part grâce à la faible opposition des populations.

Alors que faire... quand un mouvement de résistance est mal engagé, mais loin de s'arrêter ?

Dans les années 1960-1970-1980, il existait une minorité antinucléaire composée de dizaines de petits groupes agissant pour une majorité de gens acquis à l'atome ou sans avis. L'argumentation antinucléaire était-elle opportune et suffisante pour convaincre massivement la population du danger ? L'accident catastrophique n'était que très peu envisagé et très peu retenu comme argument des opposants.

Aujourd'hui en 1999, principalement à cause de l'accident Tchernobyl, des retombées de l'accident, de l'apparition des premiers effets sur la santé des populations, alors que les militants antinucléaires sont peu nombreux, le sentiment d'inquiétude dans l'opinion est de plus en plus présent, au point de forcer EDF, CEA et COGEMA à des campagnes de propagande sécurisantes très très coûteuses. Mais cette majorité est plus que silencieuse, spectatrice de son sort, ne voulant surtout pas remettre en jeu sa consommation et son confort et laissant aux spécialistes la construction du futur. Il faut être attentif, car ce rapport de force peut très bien évoluer rapidement dans un sens ou dans un autre.

Si le mouvement de pensée antinucléaire veut persister, s'élargir, maintenir la pression contre le lobby atomiste et avoir une chance d'influer sur les événements, stopper les réacteurs et enrayer le programme de renouvellement du parc nucléaire auquel nous allons être confrontés dans les années à venir. Il est primordial pour lui de définir des stratégies à court et à long

termes incluant des analyses critiques des luttes passées. Facile à dire... plus difficile à concrétiser. Quel sont les facteurs qui peuvent déclencher une mobilisation massive pour obliger l'Etat à arrêter les réacteurs ? Si aucun mouvement populaire ne se manifeste, ce sera l'économie qui réglera le problème du nucléaire dans un sens ou un autre.

### **En vrac, quelques idées pour faire, peut-être, avancer le schmilblic**

■ Notre relation à l'énergie : Elle nous pose le problème de la production et de la consommation de manière générale. A long terme, les ressources énergétiques fossiles sont épuisables et le niveau de pollution à ses limites. Si tous les pays se mettent à consommer sur le mode occidental, il ne nous reste que peu de temps à nous goinfrer. Quelle remise en cause devons-nous amorcer, quelle pratique ? Doit-on faire porter aux petits foyers-consommateurs la responsabilité du programme nucléaire, alors que par exemple, des accords entre EDF et les collectivités locales imposent l'utilisation du chauffage électrique ? Quelle est la réelle possibilité de choix du consommateur. Des changements s'imposent dans un monde dénucléarisé.

■ L'utilisation des arguments économiques par des antinucléaires : en décidant d'axer le débat (entre autres) sur les contradictions économiques du nucléaire (à savoir que l'électricité nucléaire serait trop coûteuse), les écologistes se cantonnent dans le cadre économique imposé par l'Etat et EDF et risquent de faire oublier la priorité, à savoir que l'industrie nucléaire est avant tout une technologie dangereuse dans les mains d'une technocratie totalitaire.

■ Le monopole d'EDF : Certains voient avec plaisir arriver la fin du monopole d'EDF pensant que la "privatisation" signera à terme la fin de la production électronucléaire. Concrètement, la fin du monopole garantit toujours à EDF la gestion des centrales et au minimum 70 % des clients potentiellement électronucléarisables (voir chronologie le 19.12.1996).

■ L'utilisation des arguments sécuritaires : Présenter les centrales peu sûres parce qu'elles peuvent être sujettes à des attentats, cela n'est-il pas faire le jeu de renforcer l'Etat policier ? Comme si nous avons envie que notre vie dépende d'un critère de répression, de l'application d'un plan de sûreté Orsec-rad ou du nombre de flics pour nous rassurer.

■ La surveillance par les groupes antinucléaires de la radioactivité aux abords des sites ou sur le territoire de manière générale : Les contre-analyses servent d'arguments contre les mensonges d'EDF et poussent cette dernière à plus de sérieux, à investir dans plus de sûreté, évitant peut-être de ce fait un accident et/ou une pollution supplémentaire. Cela n'est-il pas un peu faire le boulot d'EDF, des CLI, ou des associations de consommateurs ? On peut se poser la question sur le rôle des groupes antinucléaires ; est-il de pallier aux carences des institutions nucléaires ? Doivent-ils servir de contre-pouvoir pour faire accepter le pouvoir et rendre acceptables des normes de radioprotection faibles puisqu'elles seraient émises par des opposants ? Des antinucléaires dans les CLI ? Oui, si c'est pour proposer et agir pour la sortie immédiate du nucléaire.

■ Après la "grève" des naissances, la grève des élections. L'abstention ou le vote blanc ? L'histoire du mouvement antinucléaire, de l'implantation des centrales a été, tout au long, imprégnée du retournement des élus et de leurs magouilles diverses. Principalement de la gauche dans la région de Golfech, la droite a toujours été clairement pour le nucléaire. Malgré cela une frange du mouvement s'est toujours fourvoyée dans des stratégies électoralistes, parlementaires et certain(e)s espèrent même encore changer le pouvoir de l'intérieur. Nous assistons aujourd'hui à la caricature, avec le gouvernement Jospin et la gauche plurielle : les Verts main dans la main avec les partis pro-nucléaires PS et PC.

Il faudrait un jour clarifier la situation, faire fi des alliances électorales et des amitiés, pour forger une pensée autonome. Et pas seulement sur le terrain de l'antinucléaire.

■ Des clarifications de base au sein des antinucléaires quant aux risques d'accident et à la production de déchets : La "sortie du nucléaire" est débattue régulièrement depuis la fin des années

1980. A partir de 1997, une Coordination, un Réseau antinucléaire a donné vie à la campagne "Sortons du nucléaire", sans préciser quand et comment. Le Réseau devrait se clarifier sur cette "sortie du nucléaire", immédiate ou dans 15, 20 ou 30 ans (comme les Verts). Aujourd'hui, très peu de groupes antinucléaires, politiques, associatifs ou syndicalistes ont rendu publique leur analyse sur cette sortie. Ce flou artistique n'exerce aucune pression sur le pouvoir et laisse aux seuls Verts et au Réseau une pseudo-représentativité réductive de l'opinion antinucléaire.

■ Pour une débauche d'essais : La campagne contre les essais nucléaires, en juin 1995, dans le Pacifique a pu voir (faiblement) le jour en France, uniquement parce que la Gauche (PC, PS) n'était plus au gouvernement. Ce sont les essais sous la présidence de Mitterrand (de mai 1981 à mai 1995) qui ont fortement fracturé l'atoll de Mururoa. Cette campagne a surtout été menée par les antinucléaires dans d'autres pays. Il serait peut-être opportun aujourd'hui de concrétiser cette aide potentielle, de mener une information vers l'étranger contre la politique nucléaire française et de penser peut-être à des actions mondiales, comme un appel au boycott des produits français, par exemple, pour empêcher au minimum la mise en route de nouveaux réacteurs et le renouvellement du parc.

■ Ne pas se tromper d'ennemi : L'opposition antinucléaire a porté ses efforts principalement sur la politique d'EDF (Etat dans l'Etat certes). Certains groupes ont bien mené la lutte en direction d'intérêts privés liés au nucléaire, mais EDF est restée la cible centrale. Si EDF est effectivement le maître d'œuvre de l'industrie nucléaire et les industriels des collaborateurs intéressés, ne peut-on pas voir quand même EDF comme une simple administration appliquant avec zèle les directives d'un Etat ? Administration composée de "pauvres travailleurs" en pleine contradiction, tirillés par leur mission de service public et leur fonction désastreuse dans un système oppressif. Des complices potentiels de la lutte ? Les exemples sont rares mais de qualité, en 1997 un groupe de syndicalistes (tous syndicats) appellent publiquement à "une autre voix pour EDF".

■ Le rapport avec les organisations ouvrières : Ne faut-il pas critiquer plus intelligemment et plus systématiquement les orientations politiques des directions des organisations syndicales du secteur de l'énergie et du nucléaire, qui ont toujours soutenu l'option nucléaire. Ne faut-il pas convaincre leur base et la pousser à changer son attitude pro-nucléaire ? La lutte de classe au sein de l'entreprise est-elle compatible avec l'acceptation de l'accident catastrophique majeur potentiel ? Les syndicats ont défendu un nucléaire garantissant la sécurité, l'indépendance et la grandeur de la nation sans se poser les problèmes de collaboration de classe et de danger majeur pour la classe ouvrière et pour la société dans son ensemble. A la fin des années 1970, ils ont défendu un nucléaire civil créateur d'emplois, qu'en pensent-ils aujourd'hui en 1999 ?

■ Le rapport avec les mouvements revendicatifs sociaux : Le mouvement de décembre 1995 avec ses limites nous a rappelé les forces et les faiblesses d'un mouvement ouvrier (principalement tertiaire aujourd'hui en Europe). Le peuple dans la rue possède un énorme potentiel à influencer sur le cours des événements. Faut-il qu'il soit réellement porteur d'un projet de société et qu'au dernier moment il ne prenne pas peur de ses désirs radicaux.

Dans le cadre d'un mouvement social, les employés d'EDF utilisent un outil de production capable de changer le fonctionnement de la société s'ils savent l'arrêter à bon escient. Ils ont aussi entre leurs mains une machine qui peut "broyer" la société". La situation psychologique à l'intérieur des centrales nucléaires est particulièrement inquiétante. Les conditions de travail, la préservation d'un service public sont des éléments qui doivent être pris en compte par la lutte antinucléaire.

■ Lutte antinucléaire et lutte de classe : La lutte antinucléaire, malgré les tentatives d'explication, apparaît comme une lutte parcellaire menée par des spécialistes écologistes. Tous les antinucléaires ne sont pas anticapitalistes, pourtant, il est sûr que la lutte antinucléaire fait partie d'une lutte globale d'émancipation. La spécificité de la société industrielle nucléaire est sa capacité à détruire, allant de pair avec sa capacité à engendrer un système totalitaire d'une façon inéluctable et nécessaire à sa survie.

Faut-il en finir avec ce rêve d'égalité devant le nucléaire ? Les radiations ne se digèrent pas de la même manière dans un ventre vide ou plein, dans un corps en bonne ou mauvaise santé. Les abris sont pour les possédants, les effets des radiations sont vécus différemment en fonction de l'information, de sa compréhension, de l'instruction et des moyens de protection et des soins qui ne sont pas donnés à tout un chacun de la même manière. Exemple, la pastille d'iode qui est le "luxe" réservé à la thyroïde des gens qui travaillent pour le nucléaire, le "privilège" de la population vivant dans un rayon de 5 km autour des centrales. L'iode stable, libre et gratuite, est malheureusement la prochaine revendication populaire. Peut-être est-il temps d'essayer de casser cette image répandue par les médias d'un mouvement écolo apolitique voulant sauver la planète ? De tous temps, le mouvement antinucléaire a été alimenté d'une vision libertaire du monde à créer, à opposer au capitalisme. La société alternative ne pouvant pas être qu'un simple réaménagement de l'économie de marché, mais bien plus une transformation des rapports sociaux dans leur ensemble. La sortie du nucléaire ne signifie pas la fin de l'exploitation, le capitalisme pourra très bien s'adapter. L'émancipation de l'homo sapiens restera toujours d'actualité

Aujourd'hui, planent au-dessus de nos têtes, non seulement l'effet d'une éventuelle bombe dissuasive nucléaire, mais aussi les conséquences d'un possible accident majeur catastrophique, qui serait certainement l'avènement de la société totalitaire sans retour. Sortir de la production électronucléaire, c'est réduire le risque d'accident majeur (reste toujours la gestion des installations civiles et militaires, la gestion des déchets), c'est se garder la possibilité d'une évolution de la société de classes vers une société égalitaire pour les générations futures. Leur garder et se garder une possibilité d'utopie.

**C'est malheureux à dire mais l'accident majeur est peut-être aujourd'hui l'atout principal des nucléocrates pour établir définitivement (?) leur emprise sur nos vies. Tchernobyl l'a démontré, l'accident majeur empêchera toute dénucléarisation, le cataclysme économique interdira toute réflexion et les autorités feront le choix, comme en Ukraine, d'entretenir le parc nucléaire et de construire des nouveaux réacteurs.**

En mai 1997, le retour de la gauche au pouvoir, l'arrivée de député(e)s écologistes au parlement et le ministère de l'Environnement tenu par les Verts n'auront pas comblé les espérances d'un monde émancipé et dénucléarisé ? Qui voulait encore y croire...

La pensée antinucléaire modérée veut qu'une ministre de l'Environnement ne puisse rien entreprendre sans un puissant mouvement de citoyens la soutenant et faisant pression sur le gouvernement et le lobby nucléaire. D'autres pensent qu'une ministre de l'Environnement se disant antinucléaire doit dénoncer le risque nucléaire et demander l'arrêt immédiat des centrales ou retourner à la base. D'autres encore pensent qu'un antinucléaire ne doit accepter aucun ministère et disent que ce n'est pas l'homme qui change le pouvoir, mais le pouvoir qui absorbe l'homme et le rend complice.

**EDF a engagé d'ores et déjà le démantèlement ou la "mise sous cocon" de son parc de centrales thermiques classiques (13 en 1997), ceci afin de couper l'herbe sous les pieds à une éventuelle sortie immédiate du nucléaire utilisant un recours à la thermie classique avant le développement des énergies renouvelables.** Nous n'avons plus que très peu de temps, pour tenter de renverser le vapeur.

Certains antinucléaires souhaitent un débat public sur l'énergie. Le gouvernement pluriel en organisant un énième pseudo-débat à l'Assemblée le 21 janvier 1999 (voir chronologie) a squeezé une fois de plus le débat de fond avec la population sur ce problème de société. Ce n'est pas une mascarade d'élus qui influera sur le cours des événements, cela sera probablement les vicissitudes économiques (comme pour Superphénix) ou le cataclysme nucléaire. Nous préférerions un mouvement massif de gens conscients qui en imposeraient à l'Etat ou qui prendraient l'économie en main. Un point est à notre avantage, c'est que nous avons encore moins "rien à perdre" et toujours plus "tout à gagner".

Pour une sortie immédiate et sans condition du nucléaire.

Toulouse, mars 1999.



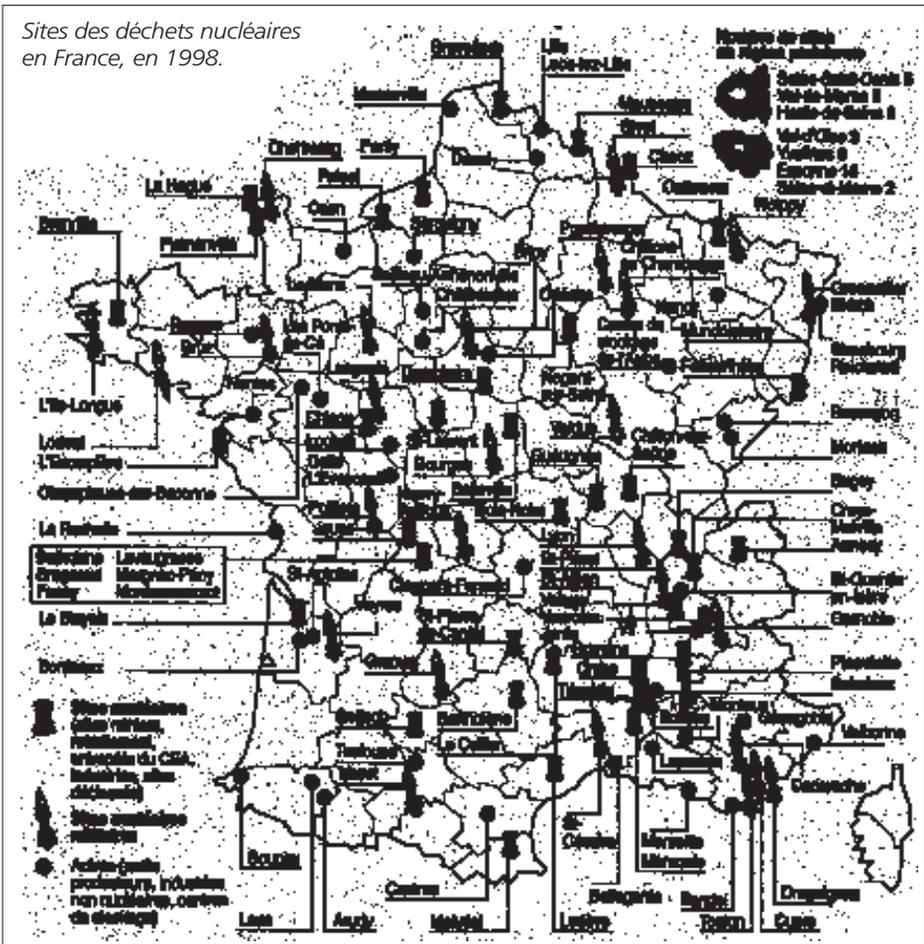
# Les déchets radioactifs

Un kilogramme d'uranium 235 produit autant d'énergie que 2 500 tonnes de charbon. Son utilisation demande l'extraction de 1 000 tonnes de minerai d'uranium (sans compter les stériles) et produit tout autant de déchets radioactifs. Certains radioéléments perdent de leur activité au bout de quelques jours ou années, mais d'autres ont des durées de vie de l'ordre de milliers et millions d'années (le plutonium a une demi-vie de 24 000 ans, l'iode 129 de 16 millions d'années, l'uranium 235 de 710 10<sup>6</sup> ans).

L'industrie nucléaire (besoins militaires, centrales, mines et divers) produit une énorme quantité de déchets radioactifs dangereux. La gestion des déchets a été confiée à partir 1979 à l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactif (ANDRA). L'Agence est financée conjointement par le CEA (dont elle dépend), la COGEMA et les centres de recherche et d'exploitation militaires.

En 1998, lors d'un sixième inventaire (le premier en 1993), l'ANDRA a recensé 1 207 sites en France contenant des déchets radioactifs (58 en Midi-Pyrénées dont 1 en Tarn-et-Garonne et 51 en Haute-Garonne). Les déchets sont classés en fonction de leur activité (intensité du rayonnement).

- La classe A : déchets de faible et de moyenne activité, renfermant des émetteurs bêta et gamma à vie courte ou moyenne (période  $\leq$  à 30 ans) et des émetteurs alpha en faible quantité ( $\leq$  3,7 GBq/t ou 0,1 Ci/t limite de l'activité après 300 ans) Ils sont issus des opérations de maintenance des centrales et du rebut des mines. Il y aura à l'an 2000, environ 1,4 millions de m<sup>3</sup> de déchets à vie courte. Ils sont normalement stokés en surface à La Hague dans la Manche et à Soulaines dans l'Aube.



- La classe B : déchets de faible et moyenne activité renfermant des émetteurs à vie longue, notamment des émetteurs alpha en quantité importante (>3,7 GBq/t ou 0,1 Ci/t en activité moyenne alpha et <370 GBq/t ou 10 Ci/t pour le radionucléides spécifiques en activité bêta et gamma. Ils sont produits par le retraitement qui en multiplie la quantité. Stockés à La Hague et à Marcoule dans le Gard, leur entreposage définitif relève des recherches conduite dans le cadre de la loi Bataille du 30.12.1991.

- La classe C : déchets vie longue et haute activité renfermant des quantités importantes de produits de fission, d'activation et d'actinides. C'est le combustible usé issu du retraitement qui est vitrifié (colis de verre, environ 5 % des déchets). Le combustible irradié non retraité peut également être classé dans cette catégorie. Ils génèrent souvent une énergie thermique notable. Ils représentent environ 6 400 m<sup>3</sup>, stockés à La Hague et à Marcoule dans le Gard, leurs entreposage définitif relève des recherches conduite dans le cadre de la loi Bataille du 30.12.1991. Sont également classés en catégorie C les calcinats de produits de fission, résidus de la première étape de vitrification.

- Certains déchets radioactifs ne rentrent dans aucune de ces trois catégories, c'est le cas des déchets à très faible activité (TFA, provenant du démantèlement des centrales ou de sites industriels utilisant des substances faiblement radioactives), d'importantes quantités de ces déchets ont déjà été admises dans des décharges conventionnelles.

Environ 1 200 tonnes de combustible irradié sortent chaque année des réacteurs français. Pas moins de 850 tonnes sont retraitées dans l'usine de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) à La Hague pour en extraire l'uranium résiduel et le plutonium .La Hague stocke actuellement 40 tonnes de plutonium issues des centrales françaises (plus 30 tonnes en provenance des centrales étrangères). Une partie devait être brûlée dans les surgénérateurs de type Superphénix. Le reste des déchets, 350 tonnes, reste sous forme de déchet ultime.

« Est dit ultime, un déchet résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est pas susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux. » Loi 92-646.

Il y aura aussi 15 millions de tonnes de déchets faiblement radioactifs issues du démantèlement des centrales à rajouter aux 55 millions de tonnes de résidus miniers faiblement radioactif accumulées pendant les quarantes années d'extraction en France. Faiblement radioactives, elles seront certainement "recyclées" dans la nature sous formes diverses en contact avec le public.

### **Que faire des déchets radioactifs de haute activité ?**

Au départ, l'ANDRA avait recensé 28 sites de stockage en France pour les déchets à haute activité, elle en a finalement retenu quatre. La décision de l'ANDRA provoqua une forte résistance des populations concernées (voir début 1987). Suite à cette opposition massive et déterminée, le gouvernement Rocard (PS), en février 1990, annonce l'arrêt des travaux et un moratoire de 12 mois.

La Commission nationale d'évaluation relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs préconise un concept de réversibilité préalable au stockage. Ce concept ne sert qu'à faire passer la pilule, un stockage ne peut être éternellement réversible.

Pour trouver une solution, le gouvernement français (Rapport du député socialiste Christian Bataille publié le 12.12.1990 et loi Bataille du 30 décembre 1991) a prévu d'explorer trois voies de recherche :

- l'enfouissement en site géologique profond, solution choisie par l'Etat pour cacher le problème des déchets ;

— l'entreposage à long terme en surface sur les sites de production, faisant ainsi supporter aux populations avoisinantes des centrales les déchets qui vont avec ;

— La réduction de la toxicité radioactive des déchets. Ce dernier processus, appelé séparation/transmutation fait rêver beaucoup de pronucléaires (et d'antinucléaires). Il vise à isoler, à récupérer par voie chimique, les radionucléides à vie longue (transuraniens Pu, Np, Am, Cm ou produits de fission, Cs, Tc, I) puis à les transformer en radionucléides à vie courte (incinération par fission) ou en atomes stables (récupération). Ces procédés sont à l'état expérimental. Aux USA, le comité sur la technologie de séparation et les systèmes de transmutation (Stats) n'a pas réussi à prouver que la mise en œuvre de ces technologies aurait un impact positif. Le comité préconise le non-retraitement comme formule la plus économique. La transmutation des déchets nécessiterait des réacteurs nucléaires pour accomplir la tâche, justifiant ainsi, sans fin, toute la chaîne nucléaire.

Une solution doit donc être trouvée et entérinée par l'Assemblée nationale avant 2006, la décision du renouvellement du parc de réacteur en dépend en partie. Le gouvernement semble donc s'orienter vers la solution de l'enfouissement. Des enquêtes d'utilité publique ont été engagées en 1997 en vue de la construction de laboratoires de recherche préalables aux sites de stockage. Trois sites étaient pressentis : un dans le Gard à Marcoule (?), un second dans la Vienne à la Chapelle-Bâton et un troisième dans la Meuse à Bure (voir chronologie le 30 et 31.05.1998).

Le 9 décembre, le gouvernement Jospin confirme la tendance et annonce sa décision d'implanter trois laboratoires souterrains d'étude du stockage des déchets radioactifs. Un premier dans la Meuse donc (enfouissement irréversible), un second dans le Gard (enfouissement réversible ?) et le troisième à rechercher dès 1999 dans un terrain granitique.

En 1989, le rapport Rouvillois établissait un coût de l'enfouissement des déchets de 7 ou 8 milliards de francs. En 1999, l'ANDRA l'évalue à 20 milliards de francs.

Le choix de l'enfouissement n'est qu'une manière de se voiler la face, une façon d'évacuer le problème des déchets, de provoquer l'oubli et la perte de mémoire pour engager sereinement le renouvellement du parc nucléaire. La conscience tranquille... L'enfouissement irréversible expose le sous-sol et l'environnement à une contamination certaine, l'eau devenant un vecteur de transmission des radioéléments, un cadeau empoisonné pour les générations futures. Les déchets ont été créés sans avoir de solution à leur élimination, il n'y a pas de réponse actuelle, y en aura-t-il un jour ? Il faut avant toute chose arrêter d'en produire.

## **La dispersion des déchets faiblement radioactifs**

La loi du 15 Juillet 1975 prévoit que tout producteur de déchets est tenu d'en assurer l'élimination... sans porter atteinte à la santé de l'homme ou à l'environnement.

En 1991, le gouvernement, après les différentes affaires de contaminations radioactives (décharges...) soulevées par la CRII-RAD, décide d'entreprendre un examen de la situation, sur le terrain et sur la réglementation. Le rapport Desgraupes constituera un premier inventaire des décharges radioactives. L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPEST) sera alors mandaté pour faire des propositions en matière de gestion des déchets faiblement radioactifs. Le 22 avril 1992, le rapport présenté à l'Assemblée nationale, par le député J.-Y. Le Deaut propose l'adoption de "seuils d'exemption" (de libération).

La réglementation en vigueur jusqu'à présent était très permissive et prenait en compte des seuils (très élevés) d'activité et de concentration de radioéléments, en-dessous desquels on considérait les produits comme étant non radioactifs. Cette réglementation ne prenait pas en compte la limite d'activité et la limite de concentration. Le rapport Deaut propose finalement qu'en-dessous d'une certaine valeur d'activité ou d'une certaine concentration d'activité, tous les produits radioactifs, quels que soient les radioéléments présents, ne soient plus considérés comme tels, rien n'interdisant alors de les recycler dans notre environnement industriel, dans des produits de consommation courante (ustensiles de cuisine... ). Ils pourront être librement commercialisés ou disséminés dans des décharges conventionnelles.

Qui fixe les normes ? Le CEA, l'IPSN et l'AIEA et autres organismes vivant du nucléaire et soucieux de favoriser son développement. Il semble qu'il y ait unanimité pour fixer la barre : 10 000 Bq/kg pour le rayonnement bêta (césium 137) et 1 000 à 2 000 Bq/kg pour les alphas (le plutonium 239).

En 1992, un projet de directive européenne est élaboré. La commission environnement du Parlement européen, le rapporteur-député P. Lannoye, refuseront d'entendre les critiques de la CRII-RAD. Finalement la directive européenne (96-29 Euratom) est adoptée le 13 mai 1996, applicable au plus tard le 13 mai 2000 dans tous les Etats européens. Elle fixe les normes de base relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants. Elle légalise dans le silence absolu l'utilisation de déchets faiblement radioactifs dans les circuits de distribution du domaine public.

La CRII-RAD mène une campagne contre les seuils d'exemption et contre la dissémination ; pour plus d'information, voir avec elle. Aujourd'hui les divers collectifs anti-déchets sont regroupés au sein d'une coordination nationale membre du Réseau pour sortir du nucléaire.

### **Le coût du retraitement, conditionnement et stockage des déchets issus de la production électronucléaire**

Dans son rapport annuel de janvier 1999, la Cour des comptes estime à 400 milliards de francs les charges futures incombant à EDF pour le cycle du déchet.

### **Le coût du démantèlement des installations nucléaires**

Outre les déchets fabriqués par les produits de fission, il existe une énorme quantité de déchets qui est produite par le démantèlement des installations nucléaires militaires et civiles. Dans le futur, la part la plus importante de ces déchets proviendra des centrales en fin de vie.

La Cour des comptes, dans son rapport de janvier 1999, estime que le coût du démantèlement du nucléaire civil sera de 171 milliards de francs. Celui du démantèlement des installations militaires n'est pas dévoilé. La Cour précise que l'argent (près de 200 milliards de francs) provisionné à cet effet par le CEA, l'EDF et la COGEMA, n'est plus, à ce jour, disponible en comptabilité.

# L'eau, Golfech, les barrages et le pouvoir

---

## L'eau est "res nullus" : la propriété de personne

C'est par le biais du nucléaire et de sa consommation d'eau que nous abordons ici le problème de la gestion de l'eau en général. Il va de soit que nous n'avons pas de position de principe contre les retenues d'eau et l'utilisation de son pouvoir vital et de sa force pour produire des biens d'intérêts généraux : culture, baignade, énergie... Par contre, nous dénonçons clairement sa capitalisation, son exploitation marchande (source de profits), l'irrigation pour les cultures intensives, la gestion ("léguée" au privé) de sa distribution, de son assainissement et son utilisation dans certaines industries particulièrement polluantes (chimie, nucléaire...), etc. Les grands chantiers de barrages présentés comme des nécessités de survie sont surtout des moyens de gagner énormément d'argent pour certains (comme les ronds-points sur les routes ou les monuments aux morts après 1914-1918).

Les informations dans les textes qui suivent apporteront peut-être au lecteur quelques éléments de compréhension pour saisir l'enjeu que représente le pouvoir sur l'eau.

## Golfech et sa consommation d'eau

Le 25 octobre 1983, dans les conclusions officielles des commissions géographiques Garonne-Pyrénées et Tarn-Aveyron de la Mission de bassin Adour-Garonne, à propos de la compensation des débits évaporés par la centrale de Golfech (voir document ci-dessous), il est dit que : « Le système de réfrigération de la centrale électronucléaire de Golfech est prévu suivant le principe du circuit fermé avec réfrigérants atmosphériques. Ce système comporte un prélèvement d'eau dans la Garonne, dont une partie est restituée à une température plus élevée, et une autre partie, correspondant à un débit maximum de 3,6 m<sup>3</sup>/s pour les quatre tranches initialement prévues, est évaporée dans des réfrigérants atmosphériques. »

En clair, 3,6 m<sup>3</sup> par seconde évaporés pour quatre tranches égale 0,9 m<sup>3</sup>/s pour un réacteur. Les deux tranches actuelles utilisent au total environ 7 m<sup>3</sup>/s dont 1,8 m<sup>3</sup>/s évaporés pour les deux tours de refroidissement, soit 220 millions de m<sup>3</sup>/an utilisés et environ 57 millions de m<sup>3</sup>/an évaporés, totalement soustraits au bassin hydrologique. Ces chiffres varient en fonction du rendement du réacteur. Ceux de 1997 sont d'environ 7 m<sup>3</sup> utilisés pour deux réacteurs et de 1,6 m<sup>3</sup>/s évaporé, soit un total d'environ 40 millions de m<sup>3</sup>/an.

## I — 1979 : Les accords EDF / Mission déléguée de bassin (Adour-Garonne)

Dès 1979, la Mission déléguée de bassin, estimant qu'un tel prélèvement pouvait entraîner de graves inconvénients à l'aval de la centrale en période d'étiage accentué de la Garonne, a considéré comme indispensable qu'en de telles circonstances, le débit évaporé soit compensé.

Les modalités de cette compensation ont été définies comme suit, en accord avec EDF.

a) La compensation s'effectuera dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre, dès que le débit de la Garonne à Lamagistère descendra en dessous de 90 m<sup>3</sup>/s.

b) Elle s'effectuera par destockage d'un volume maximal de 30 millions de mètres cubes (pour 4 tranches électronucléaires) dont 20 millions de m<sup>3</sup> sous forme de réserves nouvelles et 10 millions de m<sup>3</sup> sous forme de volumes réservés dans des retenues existantes d'EDF, après utilisation des 20 millions de m<sup>3</sup> précédents.

c) Le volume de 20 millions de m<sup>3</sup> sera obtenu sous forme d'une participation financière d'EDF apportée à la réalisation de barrages-réservoirs à buts multiples et fixée à 4 F/m<sup>3</sup>, base 1979.

d) La gestion du volume de 30 millions de m<sup>3</sup> précité sera placée sous la responsabilité d'un comité de gestion dans le cadre d'une convention, les dispositifs appropriés de mesure des consommations étant installés.

## II — 1981 : Le démarrage du programme

À la suite de la révision du programme électronucléaire en 1981, le projet de Golfech a été repris sous une forme plus restreinte, une première tranche étant décidée et une seconde envisagée. Le Comité technique de l'eau Midi-Pyrénées, puis la Mission déléguée de bassin se sont à nouveau saisi du dossier estimant que le moment était venu de redéfinir les volumes nécessaires à la compensation et de concrétiser leur localisation géographique, compte tenu du délai de réalisation des réserves nécessaires — 6 à 7 ans.

EDF, à nouveau consultée, a confirmé son accord pour la réalisation des modalités de compensation, qui, pour deux tranches, exigent un volume de 10 millions de m<sup>3</sup> en réserves nouvelles et 5 millions de m<sup>3</sup> à déstocker à partir de réservoirs existants d'EDF. L'accord d'EDF comporte l'engagement d'assurer le préfinancement de 10 millions de m<sup>3</sup> de réserves nouvelles (soit 2 tranches), quitte à demander le remboursement de la moitié de la dépense au cas — peu probable — où la deuxième tranche ne se réaliserait pas.

La Mission déléguée de bassin a examiné tous les sites répondant aux conditions requises pour assurer convenablement le stockage de la réserve nécessaire. Elle a reconnu que les sites de Lunax sur la Gimone et Laguepie ou Laurelie sur le Viaur répondaient mieux que les autres à ces conditions.

## III — L'initiative de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

Entre-temps, par délibération du 28 juin 1982, la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne déclarait se porter candidate à la maîtrise d'ouvrage des réservoirs projetés sur les cours d'eau de son périmètre statutaire et pouvant, outre les besoins d'irrigation locaux, satisfaire les besoins spécifiques supplémentaires de l'axe garonnais.

Dans cette perspective, compte tenu de l'intérêt d'une réalisation prochaine de l'ouvrage de Lunax sur la Gimone, elle a largement engagé les études techniques et les études de faisabilité de cet ouvrage.

## IV — L'initiative du Conseil général du Tarn-et-Garonne

De son côté, le 06.06.1983, le Conseil général du Tarn-et-Garonne, par le biais de sa présidente, Evelyne Baylet, se porte aussi candidat pour la maîtrise d'ouvrage et l'étude de faisabilité des sites du Viaur.

## V — L'avis de la Mission déléguée de bassin Adour-Garonne

Le 25 octobre 1983, la Mission déléguée de bassin a de nouveau examiné la question en réaffirmant fermement la nécessité de la compensation et l'obligation de trouver sans tarder une solution technique compte tenu de l'échéance de la mise en service de la centrale.

Le choix de l'ouvrage où la réserve de compensation de 10 millions de m<sup>3</sup> devra être stockée, dépend étroitement des possibilités de financement du ministère de l'Agriculture.

La mission a donc demandé que lors de sa prochaine réunion en février 1984, la décision de financement du ministère de l'Agriculture lui soit communiquée par l'ingénieur général Andrieu.

Elle va par ailleurs rédiger un avis recommandant expressément de réserver le site du Viaur à un grand ouvrage structurant, répondant aux besoins futurs de la vallée de la Garonne conformément au programme d'aménagement approuvé.

## VI — Conclusion

Il est proposé au Comité de bassin Adour-Garonne de prendre acte de la présente communication et de donner son avis sur :

- le principe de la compensation ;
- la nécessité de réaliser effectivement la réserve de 10 millions de m<sup>3</sup> dans le délai correspondant à la mise en service de la centrale électronucléaire de Golfech.

Il lui est suggéré de se prononcer ultérieurement sur la localisation géographique de cette réserve, après que la Mission déléguée de bassin ait pris connaissance, en février 1984, des décisions de financement des divers barrages réservoirs par le ministère de l'Agriculture dans la région Midi-Pyrénées.

Il est évident que le comité de bassin Adour-Garonne donna un avis favorable au principe de compensation et à la nécessité de réaliser des réserves. Obliger EDF, à une compensation de 15 millions de m<sup>3</sup> par an pour les deux tranches pendant les périodes d'étiage (un tiers seulement de sa consommation annuelle) semble aujourd'hui étrangement ridicule. Le barrage de Lunax (25 millions de m<sup>3</sup>) est aujourd'hui terminé. Celui de Laurélie sur le Viaur est toujours à l'état de projet. Comme on peut le voir plus loin, en avril 1990, on ne parle plus en dizaines, mais en centaines de millions de m<sup>3</sup>. Le barrage de Charlas devrait stocker 110 million de m<sup>3</sup>. L'avenir semble propice à de monstrueux travaux d'équipement.

### **De l'eau au moulin... pour alimenter les greniers à blé**

L'eau, un des éléments les plus précieux pour l'avenir de la vie sur Terre, fut longtemps respectée, économisée et utilisée de façon intelligente. La construction intensive de barrages, stations de captage et châteaux d'eau amena l'illusion que l'eau était devenue un produit de consommation inépuisable et presque gratuit. Le mythe incita les utilisateurs à aucune restriction. L'abondance alla de pair avec le gaspillage, "certains lavaient leur voiture dans les piscines privées", d'autres souffraient de soif. Dans notre beau pays, la sécheresse de ces dix dernières années contraria la consommation frénétique et dévoila l'erreur et la supercherie : l'eau coûte cher et cette denrée inestimable est maintenant un produit de consommation régi par le système producteur-consommateur et donc source de profit pour ceux qui le détiennent et de malheurs pour ceux qui en manquent. Or le producteur n'est en fait que le gestionnaire d'une manne tombée du ciel alors que le consommateur, lui, paye un bien qui n'appartient à personne si ce n'est à tout le monde.

### **Gestionnaires et utilisateurs-consommateurs, qui sont-ils ?**

L'Etat-nation est maintenant le principal propriétaire du patrimoine commun en eau, les multinationales en récupèrent le bénéfice en gérant ce patrimoine. Le Compagnie générale des eaux, la Lyonnaise des eaux et la Société d'aménagement urbain et rural (filiale du groupe Bouygues), gèrent 75 % de la distribution et 40 % de l'assainissement.

L'Etat assure les fonctions de la réglementation et de la police des eaux. En 1992, une Direction de l'eau a été créée au sein du ministère de l'Environnement. Son rôle est d'impulser et de contrôler la réglementation, elle exerce avec le ministère des Finances la tutelle des agences de l'eau. Par délégation, l'ensemble des compétences pour l'exercice de la police des eaux est confié à la Direction de la prévention des pollutions et des risques. Un Comité national de l'eau conseille au niveau national les administrations centrales, il est associé à la définition de la politique de l'eau. La Mission interministérielle de l'eau examine l'ensemble des projets de lois, les programmes d'équipement et la répartition des ressources et des moyens élaborés par les ministères concernés.

### **L'organe décisionnel décentralisée de l'eau est le Comité de bassin**

Sorte de parlement qui regroupe les collectivités locales, les villes, le secteur économique, industriel et agricole, créé dans le cadre de la loi sur l'eau du 16.12.1964. Il existe six Comités de bassin en France, chacun couvrant un bassin hydrographique déterminé : Artois-Picardie, Seine-Normandie, Rhin-Meuse, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée-Corse et Adour-Garonne. Ce dernier, représente 1/5 du territoire national et comprend 13 départements dans 2 régions (Midi-Pyrénées et Aquitaine), plus 12 départements dont certains partiellement dans 4 régions (Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin et Poitou-Charentes).

Le Comité de bassin, établissement public de l'Etat, est doté d'une autonomie administrative et financière. Il prélève des redevances consommation et pollution auprès des utilisateurs. Il les redistribue sous forme d'aides financières pour les travaux de dépollution et d'aménagement des ressources (les barrages-réservoirs) en eau. Les Comités de bassin sont des assemblées paritaires constituées de représentants de l'Etat, d'élus locaux et de représentants des usagers. Les défenseurs des milieux aquatiques naturels y sont représentés en minorité. Le Comité de

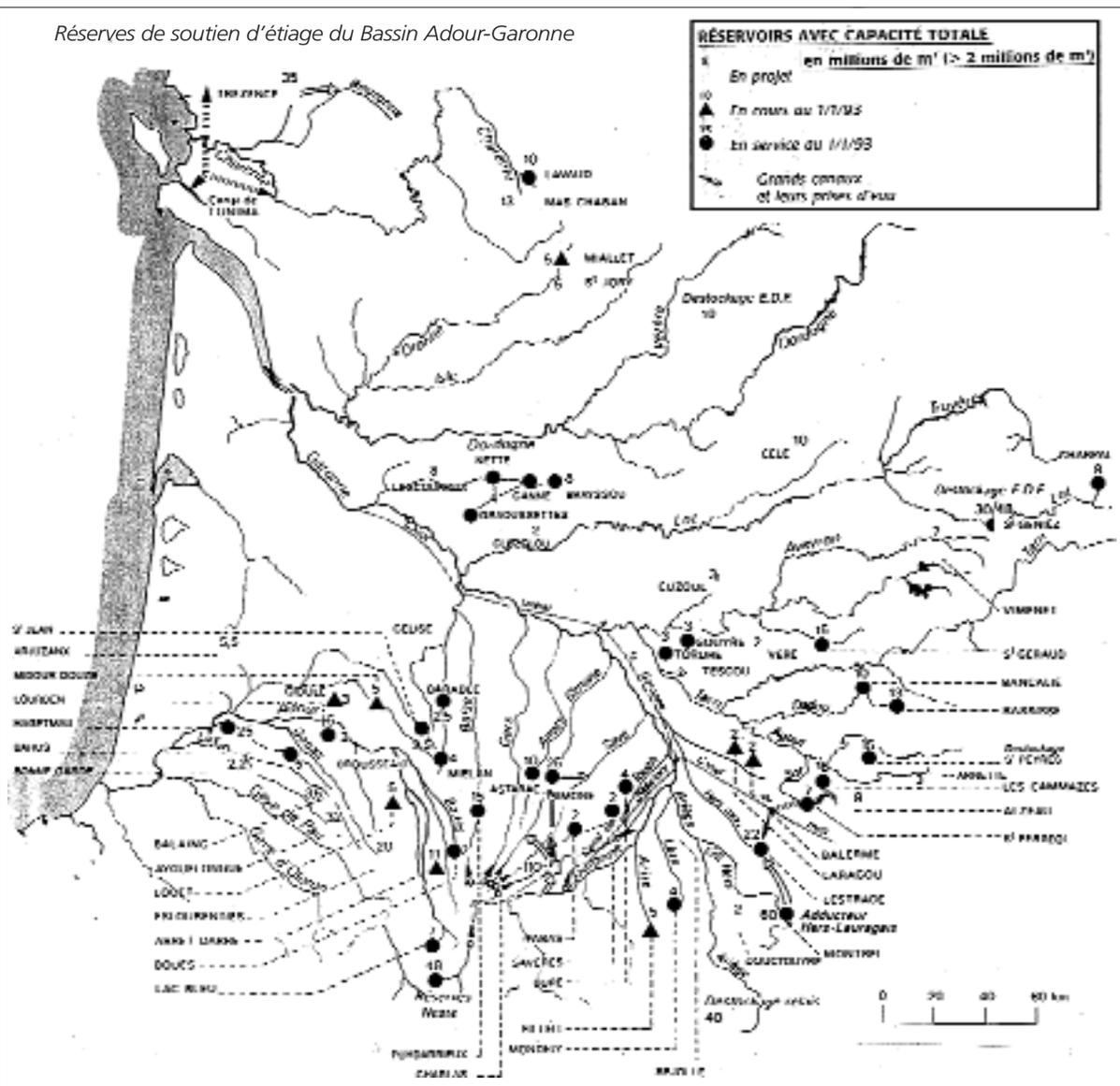
bassin est censé avoir un fonctionnement démocratique. En fait les représentants des Etablissements publics territoriaux (interdépartementaux) de bassin (EPTB) présents dans l'assemblée du Comité de bassin sont des élus de droite ou de gauche généralement en accord sur la gestion de l'eau qui ne sont gênés par aucune opposition.

C'est un préfet de région (celui de la Haute-Garonne pour le bassin Adour-Garonne) qui coordonne les actions de l'Etat dans le domaine de l'eau, le Comité de bassin est placé sous sa tutelle. Il s'appuie sur les différentes directions administratives concernées. La coordination est assurée par la DIREN (Direction régionale de l'environnement).

## Le Bassin Adour-Garonne

Il y a 7 EPTB : l'Institution Charente, l'EPIDOR pour la Dordogne, l'Entente Lot, l'Institution Adour, le Parc naturel régional des Grandes-Causse, l'Institution de la Montagne Noire et, pour la vallée de la Garonne, le Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (SMEAG). Ce dernier, présidé par E.-J. Baylet (voir chronologie le 07.07.1992) comprend quatre départements (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde) dans deux régions. Avec ses 30 millions de francs, il a le plus gros budget des EPTB d'Adour-Garonne.

Réserves de soutien d'étiage du Bassin Adour-Garonne



■ **Ses ressources en eau :**

— Les barrages à vocation hydroélectrique. Le premier de ces ouvrages date de la fin des années 1940, il en existe 63 en 1998. La capacité totale d'eau utile est de 2 400 millions de m<sup>3</sup>.

— Les réservoirs de soutien d'étiage sont construits à partir de 1975 (Saint-Ferréol en Haute-Garonne). Il y a environ 47 barrages d'une capacité supérieure à 1 million de m<sup>3</sup>, soit une capacité d'eau utile de 380 millions de m<sup>3</sup> (stockage global de 420 millions de m<sup>3</sup>). Il y a aussi les retenues collinaires d'une capacité inférieure à 1 million de m<sup>3</sup>, destinées essentiellement à l'agriculture, d'un stockage global de 270 millions de m<sup>3</sup>.

Il y a sur le bassin Adour-Garonne plus de 800 centrales hydroélectriques en service, 186 sont exploitées par EDF, 30 par la Société Hydroélectrique du Midi (SHEM, filiale de la SNCF) et le reste par des producteurs indépendants. EDF et SHEM ont une puissance utile de 7 100 MW (95 % de la puissance installée sur le bassin) équivalente à six réacteurs nucléaires de 1 300 MW.

■ **L'organe exécutif du Comité de bassin est l'Agence de l'eau** qui entérine les décisions prises par ce dernier. Le Conseil régional et le général jouent un rôle financier par des interventions ponctuelles ou inscrites dans le programme de l'Agence de bassin. Le président (toujours une personnalité politique) et le directeur sont nommés en conseil des ministres.

• **Les maîtres d'ouvrage** : ce sont des sociétés d'économie mixte. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) pour Midi-Pyrénées et bassin de Garonne, affluents de la rive gauche; la Compagnie aménagement rural en Aquitaine (CARA) pour l'Aquitaine comme son nom l'indique.

• **La CACG** est une société anonyme par actions dirigée par un conseil d'administration de 21 membres dont 12 élus, le PDG de la société (le président radical des Hautes-Pyrénées, F. Fortassin) étant l'un d'eux. La CACG est le principal maître d'œuvre du grand Sud-Ouest (budget de 252 millions de francs en 1997). Entreprise à but lucratif, c'est elle qui construira les futurs grands barrages. La CACG est ainsi un organisme public de programmation, une société privée et un maître d'ouvrage ayant le monopole des travaux hydrauliques dans sa région dont les administrateurs sont juges et parties.

Egalement juges et parties les élus administrant les établissements interdépartementaux, dont nombre d'entre eux ont des responsabilités dans le monde agricole et sont des partisans de la culture intensive irriguée à partir de réservoirs collectifs financés par les départements, les régions, l'Agence de l'eau, le ministère de l'Agriculture et la CEE.

■ **Les utilisateurs-consommateurs ont été divisés en trois grandes catégories** : les buveurs d'eau potable (les collectivités locales), les agriculteurs et les industriels.

En 1994 en France, la consommation se répartit ainsi : 14 % pour les buveurs d'eau, 12 % pour l'agriculture et 74 % pour les industries, sachant que 10 % vont à l'industrie en général et que la différence, soit 64 % vont aux centrales thermiques, à majorité écrasante pour les centrales nucléaires.

En 1995 dans la région Adour-Garonne (chiffres de l'Agence de bassin pour 1995) : l'ensemble des besoins en eau de la région est d'environ 2 480 millions de m<sup>3</sup> par année sèche, soit une année sur cinq (les prévisions pour l'an 2000 sont de 2 750 millions de m<sup>3</sup>).

— Le prélèvement en eau potable : elle représente 710 millions de m<sup>3</sup>, soit 28,5 % du total (15 % de l'eau est réellement consommée, le reste est rejeté). En l'an 2000, elle devrait représenter 800 millions de m<sup>3</sup>, soit 29 % du total.

— L'irrigation agricole : avec 880 millions de m<sup>3</sup>, elle représente 35,5 % du total (80 % est consommée). Alors que les prévisions estimaient un doublement des besoins nécessaires pour l'irrigation en l'an 2000, on sait maintenant que la politique agricole commune prévoit une stagnation des surfaces irriguées.

— L'industrie, grande utilisatrice d'eau avec 890 millions de m<sup>3</sup>, soit 36 % du total (5 % consommée). Son évolution est en baisse, moins 3 % du total en l'an 2000. Il faut préciser que pour la répartition de cette consommation d'eau industrielle, il est prévu une grande baisse due aux fermetures d'usines, qui est en fait remplacée par le prélèvement de la centrale de Golfech. Les deux tranches utilisent 220 millions de m<sup>3</sup> et en évaporent (consomment) 20 %, soit 44 millions de m<sup>3</sup> (chiffres EDF 1997).

Question ? Dans ses comptes et prévisions, l'Agence de bassin a-t-elle prévu l'éventualité de la réalisation des tranches III et IV de Golfech ?

Aucune remise en cause de la consommation d'eau n'est envisagée :

Sur les 2 400 millions de m<sup>3</sup> totaux utilisés par les consommateurs de la région Adour-Garonne, 2 000 millions de m<sup>3</sup> sont prélevés dans les rivières et les nappes phréatiques, dont 1 200 millions de m<sup>3</sup> pendant la période d'étiage du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre. 765 millions de m<sup>3</sup> ne sont pas rendus aux rivières (800 millions de m<sup>3</sup> en l'an 2000). Ce volume d'eau "perdu" est censé être compensé à partir des réserves de soutien d'étiage prévues à cet effet. Or ces réserves ne seraient pas suffisantes, d'après l'Agence, il manquait en 1992 environ 440 millions de m<sup>3</sup> d'eau non stockée. C'est à partir de ce constat que la nécessité de construire d'autres barrages-réservoirs est établie.

### **Plusieurs mois de propagande pour une nouvelle loi sur l'eau**

Jusqu'à présent, la gestion de l'eau était régie par des lois vieillottes de 1919, 1964, 1976, 1984, basées sur la notion de pollueurs-payeurs uniquement appliquée à l'industrie et aux particuliers, les agriculteurs étant exemptés. Mais cela va changer... En mai 1988, Lalonde est nommé secrétaire d'Etat à l'Environnement, il est chargé de la tâche. Début février 1990, il désigne les agriculteurs comme boucs-émissaires, responsables de la pollution des eaux. La solution passe par une gestion plus « cohérente » de la ressource en eau. Il propose la création d'un super-ministère de l'Environnement regroupant toutes les fonctions touchant à l'environnement, attribuées jusque-là à d'autres ministères. Il propose la mise en place d'une taxe à la pollution appliquée à toutes les activités économiques génératrices de nitrates et, surtout, le vote d'une loi sur l'eau.

Le 12.05.1990 à Paris, lors des journées nationales de l'eau organisées par l'Association des maires de France, le Premier ministre Rocard annonce le doublement du prix de l'eau. De septembre à octobre 1990, 34 colloques « Eau 2000 », sortes d'Assises de l'eau sont organisées par les Comités de bassin et les Agences de l'eau dans chaque bassin hydro-géographique afin d'établir des dossiers de gestion et préparer la réforme de la loi sur l'eau de 1964.

Le 19 et 20.03.1991 à Paris se déroulent les Assises nationales de l'eau, avec un Conseil des ministres public sur le problème de l'eau, en présence du ministre délégué de l'Environnement du gouvernement Rocard : le sieur Brice Lalonde. Quelques mois plus tard, Lalonde accouche d'un plan vert qui préconise des principes de respect de la biosphère et des écosystèmes.

Le 3 janvier 1992, la loi sur l'eau est finalement votée.

Article I : « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements, ainsi que des droits antérieurement établis. »

Cette loi a pour ambition, d'après le législateur, de mieux organiser l'accès de l'eau, d'améliorer sa gestion quantitative, de renforcer la lutte contre la pollution et d'assurer un meilleur entretien des cours d'eau.

Mais cette loi, défendue à l'heure actuelle par l'ensemble des associations de protection de l'environnement, est l'officialisation du racket de l'Etat et des multinationales sur un élément naturel. Elle entérine tout espoir de liberté et de gratuité. Elle officialise le côté marchand(ise) de l'eau. D'un bien universel, elle fait un capital national à gestion privée. Protec-

tion et respect vont à l'encontre de la valorisation marchande. En France, l'eau n'est pas rare, elle est rendue précieuse à cause de notre consommation abusive et de sa pollution. Cette loi justifie par voie de conséquence la construction de nouveaux barrages. La planification bureaucratique de la gestion de l'eau est la porte ouverte aux magouilles entre les élus et les industriels et cela en toute démocratie. C'est aussi pour les consommateurs l'avènement de nouvelles taxes et le début du règne de l'écol'eau-répression. L'eau gratuite (comme dans certains villages d'Ariège) ne doit plus exister à partir du 31.12.2005 : la Directive européenne du 21.05.1991 et l'article 35 de la nouvelle loi du 03.01.1992 imposent des travaux de dépollution qu'il faut financer et les dérogations pour transférer des crédits des budgets généraux sur la gestion de l'eau ne seront plus accordées aux municipalités. Ces dernières devront relever ou faire relever par le privé des redevances pour les consommateurs qui n'en payaient pas ou des augmentations pour les autres.

Le septième programme d'intervention de l'Agence Adour-Garonne (1997-2001) verra l'instauration de la redevance de captage d'eau et de la redevance de prélèvement net (taxe à la consommation). Et pour la petite histoire, à noter que le coefficient forfaitaire appliqué au volume de prélèvement net (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre) est de 0,35 pour la distribution publique de l'eau, alors qu'il est de 0,007 pour le refroidissement des centrales thermiques (nucléaires) à circuit ouvert.

### **La guerre pour l'eau : le choc pétrolier du XXI<sup>e</sup> siècle**

Mars 1997, Hassan II, roi du Maroc, inaugure le plus grand barrage du continent africain (Al Wahda, 4 milliards de m<sup>3</sup>), Marrakech accueille le premier forum mondial de l'eau, organisé par le Conseil mondial de l'eau. Le constat est terrible, l'eau pourrait constituer le « choc pétrolier » du XXI<sup>e</sup> siècle. L'eau pourrait devenir un motif de guerre ou de paix dans la mesure où d'ici l'an 2025, les deux tiers de la population mondiale vont être, selon l'Organisation météorologique mondiale, « en situation de stress ou de contrainte hydrique ». L'eau étant utilisée à un rythme plus élevé que son renouvellement naturel, l'offre étant sur le point de ne plus pouvoir satisfaire la demande : trois défis seraient à relever pour résorber la crise de l'eau.

— Financier : les investissements en matière de dépollution et d'irrigation s'élèveraient selon la Banque mondiale entre 600 et 800 milliards de dollars. Qui paiera ?

— Economique : il faudrait fixer un prix de l'eau qui corresponde à sa nouvelle valeur en tant que bien économique rare, matière première stratégique. En faire une marchandise négociable sur un marché nouveau. Qui régulera celui-ci ?

— Politique : seule une trentaine de pays sont assurés d'avoir les moyens de leur autosuffisance. Tous les autres devront partager, négocier, acheter l'eau. Qui déterminera la répartition de ce carburant de vie ?

La question est donc posée clairement : la transformation de cette ressource naturelle élémentaire en marchandise monnayable sur un marché planétaire ne constitue-t-elle pas la meilleure garantie pour que la crise de l'eau prévue, ne précipite pas le XXI<sup>e</sup> siècle dans une interminable « guerre de l'eau » ?

Le nouveau marché envisagé sera-t-il un moyen de favoriser l'échange et la répartition équitable de la ressource ou sera-t-il la porte ouverte aux dérives spéculatives du free-market libéral ? Un cour mondial de l'eau, après un cours mondial du pétrole, est-il la garantie d'un monde en paix, ou du contraire ?

### **Revenons aux barrages du bassin Adour-Garonne**

La construction des grands barrages s'inscrit maintenant dans le lobby des Grands Travaux. Tout comme les centrales nucléaires, les autoroutes ou les pyramides, les bénéficiaires à en tirer intéressent autant élus et patrons qui marchent main dans la main.

Les seigneurs-profiteurs sont nombreux et puissants, ils se refilent ou se disputent entre eux les gros marchés juteux. Pour réaliser le processus, tous les appuis sont les bienvenus.

En 1987, 200 millions de francs sont débloqués par l'Agence de bassin pour le compte de la CACG. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne est le maître d'ouvrage du barrage de Lunax sur la Gimone (Gers). Sur les 25 millions de m<sup>3</sup> de capacité, 10 millions sont réservés pour la centrale de Golfech, ils sont financés par EDF.

— Le 09.12.1989, Jean François-Poncet, le président du Conseil général du Lot-et-Garonne, président de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, annonce le triplement des réserves en eau. **Un Programme décennal de ressources en eau (le PDRE)**, élaboré en 1987 à la demande du Comité de bassin, adopté en juillet 1988, rassemble les projets des maîtres d'ouvrage locaux et régionaux pour faire face aux besoins en eau pour les 10 années 1989/1998. Il prévoit une augmentation des réserves de 200 à 600 millions de m<sup>3</sup>. Soit 400 millions, 210 millions de m<sup>3</sup> en grands barrages, 90 millions de m<sup>3</sup> en ouvrages moyens et 100 millions de m<sup>3</sup> en retenues collinaires. Son coût sera de l'ordre de 3,3 milliards de francs.

— Le 30.01.1990, la CACG débloque 300 millions de francs pour commencer la construction de nouveaux grands barrages pour l'an 2000. Plusieurs sites sont à l'étude.

— Le 20.04.1990, Lalonde descend dans le Tarn pour signer une « charte départementale de l'environnement » proposée par le Conseil général qui prévoit entre autres la construction de barrages sur l'Alzau, le Tescou et la Vère.

— Le 21.04.90, E.-J. Baylet, en tant que présidente du Syndicat mixte d'aménagement et d'étude de la Garonne prend le relais. Dans les colonnes de sa *Dépêche*, elle s'exclame : « Il est temps de décider ! ». On bétonne ou quoi ? Aussitôt, Jean-Michel, son fils, en tant que secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales monte à Paris secouer les puces à Lalonde de l'Environnement qui dare-dare met en place une commission d'experts chargés d'étudier un ordre de priorité pour la construction des nouveaux barrages. Cette commission s'appelle Etienne-Dechamps, ses conclusions seront entérinées par le Conseil interministériel sur l'eau. En fin de compte, les sites suivant seront retenus : Charlas sur la Louge en Haute-Garonne, 110 millions de m<sup>3</sup>, Vabre sur le-Gijou dans le Tarn, 70 millions de m<sup>3</sup>, Laurélie sur le Viaur dans le Tarn, 75 millions de m<sup>3</sup>, Saint-Geniez-d'Olt sur le Lot en Aveyron, 30 millions de m<sup>3</sup>.

— Le 02.05.90, c'est Jean-Luc Redaud, le directeur de l'Agence de l'eau qui confirme le PDRE et annonce une hausse du prix de l'eau.

Pendant toute l'année 1990, la presse, et *La Dépêche* en particulier, sera utilisée à plein rendement pour colporter la bonne nouvelle. Huit grands articles seront publiés par Sabine Bernède dans le cadre de « la bataille de l'eau ». Propagande subtile pour promouvoir les barrages.

— Dans *La Dépêche* du 05.05.1990, le PCF par le biais du président du groupe communiste au Conseil régional, Michel Veysièrre, plaide en faveur des barrages mais à la manière de l'opposition, en disant que l'Etat se refuserait à les construire parce que la région est économiquement en liquidation. Alors, pour relever la région... bétonnons !

— Dans celle du 24.05.1990, les syndicats agricoles CRJA, FRSEA, CNJA et CDJA, sont tous unis pour revendiquer le barrage de Charlas.

— Dans le Journal de Toulouse du 31.07.1990, la CGT y va aussi de son laïus de bois et de béton pour encourager les constructions.

— Cuzoul-sur-Lère, un barrage de plus pour Golfech (voir le 07.07.1992).

Les années suivantes, les articles sur l'eau, dans tous ses états, font foison.

— La loi sur l'eau de janvier 1992 préconise la création sur chaque bassin, d'un Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui définit les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource. Le relais sur le terrain se fait par les SAGE, les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Il faudra 3 ans au Bassin Adour-Garonne pour élaborer son SDAGE. Le PDRE décidé en 1987 rentre dans le cadre du SDAGE.

— En 1993, le Comité de bassin de l'Agence de l'eau confirme (malgré la crise agricole et le non-développement des surfaces irriguées) le PDRE et la construction de deux des quatre sites prévus: Charlas et Saint-Geniez-d'Olte. A ces réservoirs dans le bassin de la Garonne s'ajoutent ceux dans le bassin de l'Adour : Arrêt-Darré, 10 millions de m<sup>3</sup> et Arrayou, 20 millions de m<sup>3</sup> chacun.

Le président du conseil d'administration de l'Agence de bassin s'appelle Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et membre de la direction (vice-président) de Génération Ecologie (voir le 11.05.1990) dont le président est un certain Lalonde.

— Le 26 juin 1993 a lieu une confrontation entre les représentants de l'Agence de l'eau et les associations d'environnement (SEPANSO, Amis de la Terre, Toulouse Ecologie, Aquitaine Alternatives, Collectif de défense du bassin de l'Adour...) Mamère se montre furieux contre les lettres critiques que lui ont adressées les "associatifs". Son directeur d'agence, M. Redaud, "avoue" que le PDRE est dû aux pressions des promoteurs de grands travaux hydrauliques et de l'agriculture intensive : la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (aux mains de notables politiques du Sud-Ouest), l'Institution Adour (même chose), les Chambres de l'agriculture, la FNSEA...

L'Agence de l'eau essaie de se disculper en disant que pour le projet du gros réservoir de Charlas (110 millions de m<sup>3</sup>), officieusement lié à Golfech, une étude a été confiée à son conseil scientifique, présidé par le professeur Deschamps (Labo des systèmes fluviaux du CNRS de Toulouse), conseil qui rendra un avis défavorable à la construction en avril 1996.

Durant les deux ans qui suivront, Mamère et Redaud se montreront de plus en plus "mal à l'aise", pris entre les feux des pro-barrages et des anti-barrages. Ils trouveront en 1995 l'échappatoire. Mamère quittera l'Agence et deviendra expert de la législation de la pêche en mer au Parlement européen. Redaud deviendra lui aussi expert, mais au ministère de l'Environnement et pour les zone humides. Leurs forfaits accomplis, les fonctionnaires quittent le navire pour d'autres aventures.

— 1993 est aussi l'année de la signature d'un accord jusqu'en 2002, entre EDF et la SMEAG, prévoyant le destockage d'eau (payante) à partir des barrages EDF pour maintenir le niveau d'étiage (hauteur minimale des eaux) de la Garonne du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre.

— En septembre 1996, après 4 ans de consultations diverses, le SDAGE, est définitivement accordé par le préfet coordonnateur. Il prévoit pour les 10 ans à venir la création 330 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires en réalisant d'autres grands barrages dont le financement et les crédits son inscrit dans le 7<sup>e</sup> Plan d'intervention. Il s'agit des barrages de Vimenet en Aveyron, d'Eslorenties à cheval sur les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées (21 millions de m<sup>3</sup> pour un devis de 173 millions de francs), de Charlas en Haute-Garonne, Gélise dans le Gers, sur le Tescou, sur la Vère, dans le Tarn, à Alseau dans la Montagne Noire, à Vimenet sur l'Aveyron...

Souci du moment, donc, pour l'Etat et ses relais locaux : construire des barrages et rentabiliser au maximum la consommation de l'eau

— **Décembre 1996, le Comité de Bassin Adour-Garonne vote, à la majorité, la confirmation du barrage de Charlas en Haute-Garonne (110 millions de m<sup>3</sup>).** Le barrage doit prendre le relais des mesures de soutien d'étiage assurées actuellement par les retenues hydroélectriques, en fonction d'un contrat passé entre l'Etat et EDF.

La retenue est censée canaliser les 330 millions de m<sup>3</sup> (déficit en eau du bassin Adour-Garonne) pompés dans la Garonne (1/3 de son débit) en amont de Saint-Gaudens (Pointis-de-Rivière) et conduit à travers un système de conduite via les autres barrages du système Neste (barrages de Lunax, d'Astarac). Un tiers de cette quantité sera retenu pour Charlas. Ceci permettant un soutien d'étiage à la carte, une manipulation des débits, une main-mise sur le patrimoine des eau vives. Charlas est présenté comme incontournable pour régler les problèmes de pollution de la Garonne (mise aux normes européennes et dilution des 5,7 tonnes d'am-

moniaque déversées par jour par l'usine Grande Paroisse, ex AZF, insuffisance de la station d'épuration de Ginestous en amont de Toulouse), enjeux économiques entre Baudis le maire de Toulouse et la mère Baylet présidente de la SMEAG, à qui revient les coûts de dépollution (lâchage d'eau des barrages) aujourd'hui.

Le coût de ce projet pharaonique (625 hectares noyés) est estimé à 1 milliard 300 millions de francs actuels (financé : 40 % Etat, 30 % Agence de l'eau, 20 % collectivité territoriales et 10 % Europe). Le projet existe depuis 1960. Les associations d'environnement ont demandé une étude d'impact global. Cette étude a été accordée par le ministère de l'Environnement en 1991 qui a débloqué 5 millions de francs actuels au compte de devinez qui ? La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne présidée en 1997 par le président radical des Hautes-Pyrénées, F. Fortassin. Le maître d'ouvrage sera le Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne (SMEAG) présidé par E-J. Baylet.

Et le prix de l'eau qui n'en finit pas de grimper. Voilà le travail... Une affaire menée de main de maîtres.

— **1997, dans la foulée** : Deux enquêtes d'utilité publique sont lancées pour les barrages de Charlas et d'Eslorenties. D'autres sont à l'étude, Arrayou-Lahitte (Hautes-Pyrénées), la Galaube (Aude)... Et quoi encore... Dans *La Dépêche* du 29.04.1997, la CGT-EDF-Energie production-transport Midi-Pyrénées et Massif-Central préconisent la construction de deux nouveaux barrages (Aulus-Agnesserre, 94 millions de m<sup>3</sup> et Saint-Geniès d'Olt, 53 millions de m<sup>3</sup>) ainsi que l'augmentation de capacité de stockage par surélévation d'ouvrages existants (lac d'Oô, Puyvalador et Oredon).

— En octobre, la place était vacante à la direction de l'Agence de l'eau Adour-Garonne après le retrait du professeur émérite Jean Mahenc qui avait succédé à Noël Mamère. Par décret du président de la république sur proposition de Voynet de l'Environnement, Marie-Françoise Mendez est nommée présidente du conseil d'administration de l'Agence. Marie-Françoise fait son apparition politique en 1986, après la catastrophe de Tchernobyl, elle devient membre des Amis de la terre, membre des Verts dont elle est secrétaire nationale adjointe de 1990 à 1995, puis secrétaire nationale jusqu'en 1997. Elle est élue conseillère régionale de Midi-Pyrénées de 1992 à 1995 et vice-présidente en 1998. Elle est aussi tête d'une liste Verts/PS aux législatives de mai 1997, à Toulouse. Une femme de dossiers, comme le souligne *La Dépêche*, qui va devoir prendre de grandes décisions, comme la construction du barrage de Charlas, par exemple, pour refroidir les possibles réacteurs 3 et 4 de Golfech. Dans une interview en 1998 (*Revue de l'Agence de l'eau*), à propos de Charlas, elle déclare que cet ouvrage n'est pas nécessaire, mais qu'elle n'a pas d'opposition de principe sur les projets de réserves en eau.

— En 1997-1998, la réforme des Agences de l'eau et de la gestion de l'eau prévoit :

- Une application plus stricte du principe pollueur/payeur.
- Une participation financière plus importante des agences de l'eau à des missions de service public.
- L'introduction d'une redevance sur les aménagements qui aggravent les crues en limitant le lit des rivières.
- La création d'une haute autorité de l'eau et d'un établissement public national contrôlant les agences et chargés d'organiser une péréquation entre les différents bassins.
- Un contrôle des Agences de l'eau par le Parlement...

Voynet, chargée du dossier, a du pain sur la planche et risque de ne pas se faire que des amis.

En été 1998, une petite histoire de mise en valeur des ressources en eau. EDF ajoute désormais à la facture (4 millions de francs) des quelque 90 millions de m<sup>3</sup> destockés de ses barrages, une TVA de 20,6 % (pour le compte de l'Etat). Les collectivités locales, la SMEAG et l'Agence de l'eau trouvent injuste cette augmentation et la refusent. Finalement le ministère des Finances accepte que les prestations de lâchers d'eau ne soient plus soumises à la TVA. Ceci-

dit, la Garonne a été particulièrement basse cet été malgré les lâchers d'eau d'EDF qui a obtenu une dérogation ministérielle pour pouvoir dépasser les températures de réchauffement de la Garonne autorisées par l'arrêté préfectoral et poursuivre la production à Golfech. L'aubaine pour le barrage de Charlas, pour les élus communistes qui œuvrent en sa faveur : « les besoins des populations, de l'agriculture et le refroidissement de la centrale de Golfech impliquent une politique qui réponde aux besoins importants » (*La Dépêche* du 16.09.1998).

Nous n'avons trouvé que très peu de prises de parole contre la construction des barrages. Heureusement que quelques opposants et associations de défense existent par-ci par-là, comme à Serre-de-la-Farre (Haute-Loire) ou en vallée du Gijou (voir le 1.08.1992), deux exemples de lutte gagnée. Il est sûr que si aucune opposition ne se manifeste sur le terrain contre les futurs barrages, le Schéma directeur du Bassin Adour-Garonne signé en 1996 aboutira et permettra la réalisation de deux tranches nucléaires supplémentaires à Golfech.

Nous joignons ici une série de trois articles pour apporter des précisions et un peu d'eau à notre moulin.

### La sécheresse, le lobby du béton

« ... — Monique COULET, docteur es-sciences, professeur au laboratoire d'Ecologie des eaux douces à l'Université de Lyon II, remet radicalement en cause bien des « certitudes ».

« Un fleuve ne peut plus être considéré seulement comme une quantité d'eau ou d'énergie à la disposition de l'homme. Il ne peut plus être considéré non plus comme une menace pour l'homme à cause de ses crues ». « Il faut absolument changer notre perception négative du fleuve en une perception positive. La science nous montre de façon éclatante qu'un fleuve, c'est un gigantesque organisme vivant fort complexe ». « On ne peut toucher aux affluents sans atteindre le fleuve lui-même ». « Barrer un fleuve, c'est comme tronçonner un arbre : les billots à terre ont perdu la vie. Il en est de même pour les fleuves ».

Le fleuve est un organisme vivant parce qu'il respire, et sa respiration, c'est ce rythme régulier des hautes eaux et de basses eaux avec parfois des bouffées plus amples que sont les crues et les étiages sévères. « Les crues constituent un phénomène naturel, elles sont indispensables à la vie du fleuve. Elles sont le moteur de la dynamique fluviale ».

« Ce sont les crues qui permettent au fleuve de déplacer son lit, de curer les fonds, de recouper ses méandres, de créer des îles, des plages, des bras secondaires et d'enrichir ainsi la plaine alluviale de toute une série de milieux complémentaires ». « Et tous ces milieux jouent un rôle dans l'équilibre du système :

— Les marais jouent le rôle d'éponge, ils retiennent l'eau et ralentissent l'onde de crue (il faut recréer des marais, tout au moins ne pas les assécher).

— Les bras secondaires et les bras abandonnés sont des lieux de frayères pour les poissons. On les

nomme à tort bras morts, ce sont des bras de vie pour le système. C'est aussi là que les poissons du fleuve trouveront un refuge, lors des crues, ou lors des pollutions du chenal ».

« La crue est une servitude nécessaire... Des travaux américains ont montré que plus grande est la diversité des milieux dans la plaine alluviale, plus forte est la productivité piscicole. De plus, grâce à la crue, l'eau s'étale dans la plaine alluviale, ralentit sa course vers l'aval, engraisse les prairies, s'infiltre en partie et recharge ainsi les nappes souterraines. Ces nappes à leur tour restitueront l'eau en été au lit du fleuve... »

« Ce gigantesque organisme, ce système extrêmement complexe, si l'homme le régularise, le domestique, alors il simplifiera ce système sans comprendre qu'il le rend plus vulnérable. Un fleuve libre s'entretient et se régénère de lui-même. Un fleuve aménagé ne se défend plus, et c'est l'homme qui doit l'entretenir et le soigner à grands frais ».

« Chaque barrage constitue une rétention des matériaux transportés par le fleuve (sédiments très fortement imprégnés de pesticides et d'engrais chimiques), donc diminution de la charge à l'aval ; l'eau va donc disperser son énergie en creusant son lit. Le lit s'enfoncé, c'est alors qu'on peut atteindre un seuil d'irréversibilité : la vallée se creuse, les possibilités de divagation du lit se réduisent, puis sont perdues. Plus de restauration possible, baisse irrattrapable de la ressource en eau ».

« Le cas du Rhône est symptomatique à cet égard : 20 barrages entre Genève et la mer ! ».

Laure Herrier,  
in *Les Réalités de l'écologie*,  
n° 9, mars 1990.

## Et l'eau s'enfuit, s'enfuit, s'enfuit...

« Le sort de l'Ouzbekistan devrait pourtant nous faire réfléchir. Cette région, bordant la mer d'Aral, était devenue grâce à l'irrigation la grande productrice de coton d'URSS. La note se paye maintenant, trente ans après la réalisation des barrages et des transferts d'eau permettant cet « exploit » agricole : l'eau, le débit des fleuves a baissé en aval des barrages, la mer d'Aral, moins alimentée, s'est rétrécie et s'est hypersalinisée...

Maintenant l'Ouzbekistan est en voie de désertification, avec des cours d'eau taris et des sols asséchés, pollués et salinisés. Le « dieu coton », au lieu d'apporter la prospérité aux habitants, les a conduits à la misère.

Le Sud-Ouest pourrait-il être menacé d'un processus similaire ? On peut le craindre en constatant déjà la baisse des nappes phréatiques et des nappes alluviales en de nombreux endroits.

Dans les Landes, les nappes étaient, en général, très peu profondes. Avec la culture intensive du maïs irrigué, les nappes ont baissé ces dix dernières années de plusieurs mètres. Pire, près de l'Océan, l'eau salée commence à pénétrer dans la nappe d'eau douce, phénomène tristement connu dans des régions côtières méditerranéennes, où les eaux souterraines ont été surexploitées. Le « désert landais » qui était un mythe (on aurait pu faire un grand nombre de productions agricoles dans les sables des Landes) va devenir, cette fois, une réalité. Quant aux barrages-réservoirs, nous verrons plus loin qu'ils participent, eux aussi, à la diminution des réserves hydrauliques naturelles.

• *On arrête tout, on réfléchit !*

Lors des sécheresses de l'an passé et de cette année, des « cellules de crise » départementales furent mises en place par les préfets. Ces cellules, ne comprenant en général que quelques décideurs (le préfet, le directeur de la DDA...), établirent des arrêtés préfectoraux réglementant, le plus souvent trop tardivement et trop maladroitement, l'utilisation de l'eau de distribution et les prélèvements pour l'irrigation. Ainsi, en 1989 dans le Gers, l'arrêt fut promulgué fin août, interdisant tout arrosage, ce qui n'empêcha pas les irrigants de conti-

nuer à faire tourner les canons-asperseurs en pleine journée !

Il aurait fallu créer des « commissions-sécheresse » composées de représentants de tous les organismes et organisations concernés par l'eau (dont les associations d'environnement) ; les mesures minimales qu'il aurait fallu prendre dès le début de l'été auraient été de restreindre l'irrigation à la fin de la journée et, à la nuit, d'établir des rotations d'irrigation (cela s'est quand même fait, par endroits, cette année), etc.

Les associations d'environnement et leurs fédérations, les organisations écologistes, les comités anti-nucléaires et les comités anti barrages ont tous fait la critique de la politique actuelle menée par les organismes décideurs (dont l'Agence de l'Eau) quant à la gestion des ressources et à l'aménagement des cours d'eau. Ils récusent le PDRE actuel et demandent, en particulier, un moratoire afin que l'on mette en œuvre une « réelle politique de l'eau ».

Nous devons tous nous mobiliser afin que cette gestion de l'eau devienne l'affaire de tous et ne reste plus dans les mains d'une mafia de technocrates aux dents longues et d'élus prêts à tout pour leur carriérisme. Il nous faut nous organiser, créer des « associations de riverains » (si on habite une vallée), créer des syndicats d'irrigants (si on est exploitant agricole), nous impliquer dans les organisations écologistes, les commissions départementales sécheresse, les organisations locales concernées par la gestion de l'eau (syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable), etc. Il nous faut intervenir auprès des élus, auprès des services de l'Etat (DDA, DDE, DDASS), auprès des chambres consulaires, auprès du Comité de bassin et de l'Agence de l'eau...

L'eau est un bien commun, ne la laissons pas être monopolisée, managée, gaspillée et polluée par certains !

L'impluvium : un modèle d'économie décentralisée ».

Henry Chevallier,  
*Les Réalités de l'écologie,*  
n° 14, septembre 1990.

## L'eau se fait rare

« — (...) Le critère déterminant pour un usage n'est pas le besoin annuel, mais la consommation d'eau en période d'étiage (1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre) : c'est la part non restituée aux cours d'eau. Les prévisions de l'Agence de bassin pour l'an 2000, par rapport à l'an 1985, nous montrent :  
– Pour l'industrie : une augmentation de l'ordre de 45 %. Vu la diminution de la consommation de la

plupart des industries classiques, cet accroissement est prévu exclusivement à cause de la mise en service des 2 tranches de la centrale thermo-nucléaire de Golfech.

• Pour l'agriculture : une augmentation de 50 % est prévue. Les agriculteurs pris à la gorge par la faiblesse de leurs revenus recherchent de toute urgence des cultures à forte valeur ajoutée : l'agri-

culture irriguée peut laisser à l'hectare une marge brute de 4 200 F pour le maïs contre 2 000 F environ pour une autre céréale sèche. D'où l'engouement pour cette culture. Mais les forts investissements nécessaires (3 000 F/ha/an) sont à terme mal rentabilisables. Si le marché, à l'heure actuelle fort subventionné, s'avère avantageux, la saturation se profile à l'horizon. Les professionnels grainetiers nous le prédisent. Après le vin, les tomates, les pommes, etc., le maïs sera la prochaine surproduction répandue sur les routes. Les courbes de marché ne sont pas des courbes exponentielles : pour chaque article produit, après une ascension rapide, un fléchissement arrive, puis un repli dû à la saturation et enfin la stabilisation.

Il faut mettre en garde les agriculteurs : fortement endettés, ils sont encore plus fragilisés. Des solutions alternatives sèches existent, par exemple le mouton (rapport de l'ordre de 4 100 F/ha).

- L'eau potable : l'augmentation de la consommation d'été a été estimée inférieure à 8 % pour la même période.

Qui va payer ?

De toute façon, il apparaît impossible aux pouvoirs publics de financer conjointement les 3 grands barrages projetés sur la région (Charlas, Laurélie, Gijou) et les petits aménagements de ressources (3 300 millions de francs avant 1998). Il faut trouver une astuce de financement : ce sera au contribuable urbain de payer. C'est pourquoi les aménageurs qui parlent de l'eau potable préparent le débat en se servant des chiffres des besoins annuels et non de ceux de l'eau consommée. Déjà, en

1989, est instaurée une redevance supplémentaire de 4 centimes par m<sup>3</sup> sur le prélèvement en eau des communes, dans un but d'augmentation d'investissement de ressources en eau.

En outre, la construction de Montbel, dans un but d'alimentation en amont de Toulouse, est actuellement détournée de son but primitif : sur les 60 millions de m<sup>3</sup>, 40 vont être détournés par canal sur le Lauragais pour l'irrigation agricole. On est donc obligés de construire Charlas pour avoir l'eau prévue. Cela s'appelle « la solidarité des pays de Garonne, une exigence de tous les instants »...

Et l'environnement ?

Les écologistes ont exprimé leurs critiques, leur opposition à ces grands travaux hydrauliques avec les arguments suivants :

- Impact des barrages-réservoirs à l'encontre des équilibres naturels : diminution du débit de la rivière et baisse de la nappe phréatique alluviale en aval du lac, rétention de limons fertilisants au fond du lac, modification des micro-climats, lâchers d'eau dévastateurs pour cette biosphère fragile et infiniment riche que constitue la rive.
- Lacs artificiels sacrifiant des vallées qui font partie de notre patrimoine par l'ensemble de leurs charmes.
- L'obstination de leurs habitants à vouloir survivre dans leurs vallées mérite notre respect.

J. F. Maury  
publié par les Amis de la Terre et  
la Confédération nationale des travailleurs  
(lettre du CDES, mai 1990).



# **Les lignes à Très Haute Tension (THT).**

## **La résistance à leur implantation dans le Sud-Ouest de la France**

---

En 1998, l'électricité française est produite par 538 usines hydroélectriques, 24 centrales thermiques et 58 tranches nucléaires.

EDF a détenu de 1946 à 1999 le monopole de production et de transport de l'électricité. La distribution était assurée par EDF et quelque 140 entreprises non nationalisées (régies et sociétés d'économie mixtes) bénéficiant d'un monopole local concédé par les communes distribuées. Le marché intérieur européen a supprimé le monopole d'EDF sur la production. EDF restant propriétaire et gestionnaire du transport (voir le 19.12.1996).

Le réseau électrique national se compose d'ouvrages de transport et de distribution de l'électricité qui s'étendent en une véritable toile d'araignée sur tout le territoire. L'électricité ne pouvant se stocker en quantité, le réseau est nécessairement interconnecté. L'électricité peut en principe circuler d'un quelconque centre de production à un quelconque utilisateur. EDF et maintenant les autres producteurs alimentent ainsi en permanence, et à la demande, un marché qui varie de périodes creuses en périodes de pointe en fonction des événements, de la demande...

Les lignes Basse Tension (inférieures à 20 kV) fournissent les petits usagers ; les lignes Moyenne Tension (20 kV) assurent le transport local et régional ; les lignes Haute Tension (45, 60 et 90 kV) desservent le réseau national ; enfin les lignes Très Haute Tension (225, 400 kV et plus) amènent l'électricité des centres de production (centrales thermiques, hydroélectriques et nucléaires) aux centres de transformation et d'aiguillage (centres d'interconnexion) via le réseau.

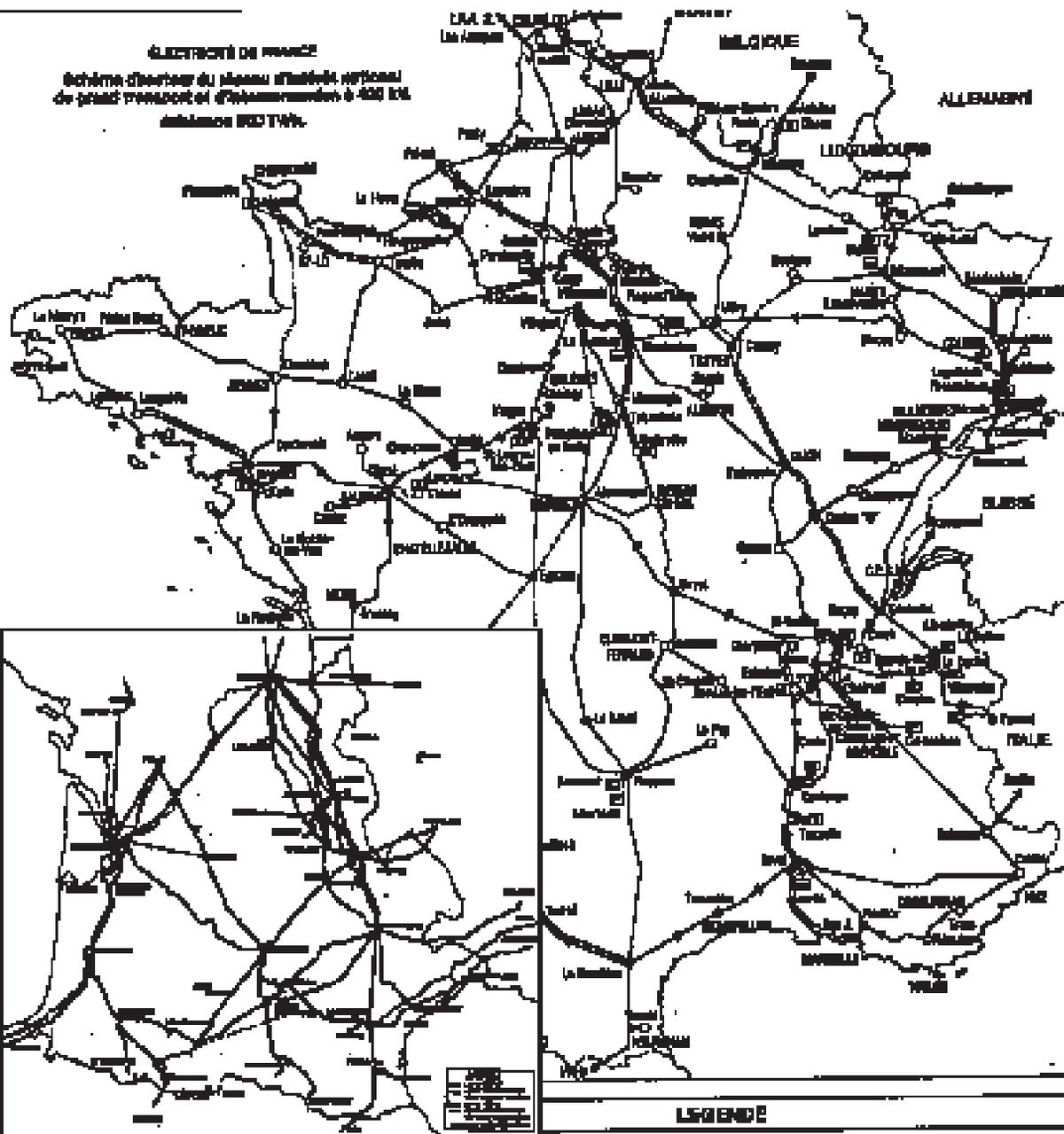
Les lignes THT servent aussi aux échanges internationaux (36,7 milliards de kWh vendus en 1988 et 70 milliards de kWh en 1995). Ainsi le courant produit à Golfech par exemple peut être acheminé dans toute l'Europe, l'Europe de l'Est, le pourtour du bassin méditerranéen et bientôt l'Afrique. En France, les lignes THT (400 et 225 kV) mises bout-à-bout s'étendent sur 45 000 km dont 2 525 km en Midi-Pyrénées en 1997. Plusieurs milliers de km supplémentaires devraient être construits dans les années à venir (130 km/an souhaités par EDF). Talon d'Achille du système : Les 25 000 pylônes porteurs, généralement adaptés pour supporter des câbles éventuellement plus gros que ceux initialement prévus. Les tensions pourraient passer de 400 kV (1 000 MW) à 750 kV, voire 1 000 kV et 1 500 kV.

Depuis le 25 août 1992, EDF a signé avec l'Etat (gouvernement P. Bérégovoy) un protocole d'accord (convention lignes) relatif à l'insertion des réseaux électriques dans l'environnement (enfouissement des lignes). Les THT ne sont pas concernées par le protocole, excepté par une éventuelle indemnisation pour préjudice à l'impact visuel ou à dépréciation foncière. En 1994, seulement 0,02 % des lignes THT étaient enterrées (57 km enterrés en Midi-Pyrénées en 1997).

Au niveau législatif, l'implantation de lignes HT et THT est en principe toujours précédée d'une étude d'impact, d'une enquête publique et d'une déclaration d'utilité publique. Cette procédure n'est pas nécessaire pour les lignes basse et moyenne tension, EDF n'a besoin alors que d'un permis de construire pour les pylônes de plus de 12 mètres de haut.

Pour toute nouvelle implantation de ligne, EDF organise des réunions avec les élus, les syndicats agricoles, les chambres d'agriculture et les autres instances concernées. Le projet est présenté comme indispensable au développement de la région, sous une forme des plus alléchantes (environ 7 500 F par an et par pylône pour les propriétaires des terrains). Tout ce beau monde se charge ensuite d'endormir les vellétés de résistance.

### Les lignes THT en France



<b>RESEAUX DE 220 kV</b>	<b>Grandes lignes à 400 kV</b>	<b>PLANS à maintenance ou collectibilité d'un dessinateur</b>	<b>Points de forte demande</b>
----- Lignes à 2 circuits	----- Lignes à 2 circuits	----- Lignes à 2 circuits	●
----- Lignes à 1 circuit	----- Lignes à 1 circuit	----- Lignes à 1 circuit	○
Les lignes futures sont représentées en pointillés à titre indicatif.			
<b>FOURTE</b>			
●	○	○	
<b>CENTRALE</b>			
■	□	□	
Centrales nucléaires	Centrales hydrauliques	Centrales fossiles	
De la construction de nouvelles centrales nucléaires après accord avec le CEA, par autorisation ministérielle en vertu de l'arrêté du 17.1.1982.			

La première fonction de ces lignes a été de connecter cette région avec le reste de l'Hexagone. Cela par le couloir de la vallée du Rhône et le long de la côte Atlantique. Ensuite les THT ont fait le lien entre la France et l'Espagne. Trois lignes traversent les Pyrénées, les deux principales autoroutes électriques de 400 kV passent par le Pays Basque et la Catalogne, la troisième de 225 kV passe par le cirque de Gavarnie et une future ligne de 400 kV (qui devait passer par le Val Louron) doit maintenant passer par une vallée (?) de l'Ariège. Les deux grandes régions industrielles espagnoles sont ainsi directement reliées à la production électrique française.

Avec la construction de la centrale de Golfech (d'où devaient sortir normalement quatre lignes de 730 kV), le paysage existant a été quelque peu transformé. Il existe maintenant une ligne de 2 fois 400 kV qui traverse le sud du pays d'est en ouest. Cette THT, qui date de la fin des années 1970, relie le centre d'interconnexion de Cubnezais près de Bordeaux (centrale du Blaye) à celui de La Gaudière près de Narbonne en passant par la centrale de Golfech et Toulouse (centre d'interconnexion de Verfeil, 25 ha, arrivée de 38 lignes HT et THT, voir le 8 et 9.11.1981). Le courant produit à Golfech, distribué par le centre d'interconnexion de Donzac (voir le 7.06.1990), peut ainsi partir soit vers Bordeaux puis le Pays Basque ou le nord de la France, soit vers Toulouse via Narbonne via la vallée du Rhône ou la Catalogne. Et vice versa... L'électricité de Golfech peut-être aussi dirigée sur l'Espagne, soit en utilisant les lignes 400 kV du Pays-basque et de Catalogne, soit en traversant directement les Pyrénées, par exemple en suivant le trajet Golfech-Verfeil-Lannemezan (centre d'interconnexion de Cazaril), Saragosse par le Val d'Aran (225 kV). EDF espère bien dans les années à venir imposer une autre ligne (2 fois 400 kV) pour alimenter l'Espagne. Après l'échec de la tentative de passage par le Val Louron, c'est un tracé par l'Ariège qui est tenté.

Un autre projet de ligne THT 225 kV Golfech-Cahors via le centre de la France est aussi en instance

Voilà donc le Sud de la France confortablement équipé pour recevoir et distribuer de grosses quantités d'énergie électrique. De manière générale, l'implantation du réseau HT-THT s'est faite en douceur et sans grande contestation. Aucun projet de ligne n'a pu être jusqu'à présent définitivement arrêté. Evidemment, les gens concernés par le passage de lignes se sont démenés, çà et là des luttes opposant principalement la population locale, des agriculteurs et des antinucléaires à EDF, ont eu lieu. Le refus s'est organisé au fil des projets-tronçons de lignes engagés par EDF. Les moyens d'actions ont été multiples et variés, allant de la contre-information, à la pétition, à la manifestation, au sabotage de pylônes, en passant par la guérilla administrative et aussi l'éternelle plainte des élus. Parfois l'exaspération a conduit à des actes extrêmes. Rappelons l'incident malheureux du mois de janvier 1984, quant un agriculteur réfractaire à l'implantation de la ligne Cubnezais (Bordeaux) — Tuillières (Bergerac) a tué d'un coup de fusil le clerc d'huissier qui accompagnait l'agent EDF chargé de commencer les travaux

Les luttes, peu nombreuses et peu massives, ont certainement obligé EDF à adopter des stratégies d'implantation particulières, retardant par-ci, annulant ou déplaçant par-là au gré des oppositions. Mais globalement, "l'utilité publique", avec l'appui des forces armées, l'a toujours emporté (exception faite du Val Louron dans les Pyrénées et de la Maurienne et du Verdon dans les Alpes). Production nucléaire centralisée et réseau THT ne peuvent aller l'un sans l'autre.

### **Petit inventaire régional, non exhaustif, des tronçons de résistance d'hier et d'aujourd'hui...**

Chaque tronçon de ligne est défini à partir des centres d'interconnexions qui le limitent.

#### **■ La Gaudière (Narbonne)-Verfeil (Toulouse). 2 fois 400 kV.**

Le décret d'utilité publique a été rendu le 29.01.1976 par le ministre de l'Industrie et de la Recherche après une enquête semi-clandestine (seulement un tiers des communes concernées a été consulté.).

En Haute-Garonne, l'arrêté préfectoral autorisant les travaux est donné le 13.07.1978 malgré l'avis défavorable des communes de Verfeil, Bourg-Saint-Bernard, Caraman, Mauville, Le Vaux, St-Félix Lauragais, Caubiact et Maurens (soit 8 communes sur 11 consultées). Un recours administratif est rejeté le 09.11.1978. L'affaire passe ensuite devant le Conseil d'Etat. Mais EDF sans attendre le verdict (qui ne fait aucun doute) commence les travaux sous la protection des gardes-mobiles

L'opposition (informations, occupation du site, grillage arraché, etc.) était menée par l'Association de sauvegarde du Lauragais-nord et par des associations toulousaines (ATE, UFC, CANT...).

Pour plus de renseignements sur la lutte contre la ligne dans le minervois, voir le livre de Martine Delort, *La question nucléaire* (voir bibliographie).

Voir les 12.02, 06.04, 19.05, 21.10 et 27.11.1979 et le 27.01.1982.

#### ■ Verfeil (Toulouse)-Cubnezais (Bordeaux). 2 fois 400 kV.

La déclaration d'utilité publique est donnée le 12.11.1982. Une coordination des opposants (Comité de défense du canton de Dura, CAN Tonneins, agriculteurs du Lot-et-Garonne, communes de l'Entre-Deux Mers du nord de la Gironde) n'a fonctionné que très peu de temps car la majorité des groupes a opté pour des négociations-dédommagements avec EDF.

Voir le 04.01.1982, les 12.01 et 23.03.1983 et le 03.03.1988.

#### ■ Verfeil (Toulouse)-Cazaril (Lannemezan). 2 fois 400 kV.

L'enquête publique a lieu en avril 1980. L'opposition est menée sur des bases antinucléaires par l'Association de défense du Lauragais sud et des coteaux du Volvestre, ainsi que les associations toulousaines précitées.

Voir le 01.05.1981, le 08 et 09.11.1981 et les 05 et 06.08.1984.

#### ■ Cazaril (Lannemezan)-Val Louron-Saragosse (Espagne). 2 fois 400 kV.

La ligne (environ 200 km, dont 55 en territoire français) a été mise à l'étude à la fin des années 1970, inscrite au schéma directeur au début des années 1980, mais ce n'est qu'en 1984 que la population locale aura connaissance du projet. L'opposition réunie dans le collectif "No pasaran", regroupe divers organismes français et espagnols de protection de la nature, tel que le CIAPP (Conseil international associatif de protection des Pyrénées), le COPRAE (Conseil permanent des associations de l'environnement), ou encore l'association ISARD (Initiative pour la sauvegarde et l'avenir des richesses du Louron) Elle organise diverses actions, manifestations et la guérilla administrative contre la ligne. Le 17.08.1985, 500 personnes manifestent contre le projet à la frontière franco-espagnole, à cette occasion, M. Geoffre, le secrétaire général d'Écologie-Bigorre affirme : « Tous les moyens seront employés pour éviter que la ligne ne traverse le Louron. Ici personne ne la veut ». Le collectif avait pour principales revendications le passage de la ligne sur le tracé déjà existant d'une ligne dans le Val d'Aran ou la solution d'enfouissement de la ligne.

Le 26.08.1988, Roger Fauroux, le ministre socialiste de l'Industrie déclare le projet d'utilité publique. Survint Lalonde secrétaire d'Etat à l'Environnement qui tente le classement du Val Louron en zone protégée pour bloquer les travaux, mais qui finit par donner le feu vert à la construction, en avril 1990, en accord avec M. Rocard Premier ministre.



Toulouse, septembre 1977.



Autocollant, 1993.

Il faut dire que des contrats très sérieux ont été passés entre la France et l'Espagne, améliorant la balance commerciale entre les deux pays de 1 million de francs et qu'EDF empocherait environ 400 millions de francs pour l'électricité vendue, 1 milliard de kWh en 1988, 2,8 TWh en 1995.

Et puis le 05.11.1991, comme par enchantement, le tribunal administratif de Pau, sur requête des associations de défense, prononce un sursis à exécution des travaux. Les rôles sont inversés, EDF dépose à son tour un recours devant le Conseil d'Etat qui autorise la reprise des travaux le 29 avril 1994.

Deux mois plus tard, Michel Barnier, le nouveau ministre de l'Environnement du gouvernement Balladur suspend le projet à l'occasion du nouveau débat national sur l'énergie. Mais voilà que les conclusions du débat portées dans le rapport Souviron (voir chronologie le 06.12.1994) préconisent quand même la construction de la ligne. Une THT traversant les Pyrénées figure sur la liste des projets de réseaux transeuropéens d'énergie déclarés prioritaires par le Conseil européen d'Essen en décembre 1994.

Le 05.01.1995, l'affaire repasse devant le tribunal administratif de Pau qui annule le permis de construire de la ligne donné au printemps 1990... Et c'est reparti, EDF refait appel...

Le 11.01.1996, la cour d'appel de Bordeaux annule le jugement du tribunal administratif et remet la ligne d'actualité.

La vigilance face à la ligne ne faiblira pas et obligera le gouvernement à modifier ses projets.

**Le Premier ministre Juppé annonce le 1.02.1996 la décision gouvernementale de ne pas poursuivre la construction de la ligne... passant par le Val Louron.**

Juin 1996, le Parlement et le Conseil européen déclarent la ligne d'intérêt commun.

Le 05.11.1996, Chirac annonce que « des propositions acceptables pour l'Espagne seront présentées concernant le projet de ligne THT transpyrénéenne... ». Si ce n'est plus le Louron, quelle sera la solution ? Sous la mer, sous la terre avec le futur tunnel reliant Toulouse à Saragosse, dans une autre vallée des Pyrénées ou avec la ligne déjà existante de Gavarnie... La suite au prochain épisode.

L'abandon du projet Louron et la non-fourniture de d'électricité à l'Espagne entraînera des conséquences financières pour EDF. En 1997, l'exploitant espagnol, Red Electrica de Espagna (REE) présentera une facture de 12 milliards de francs correspondant aux études et travaux de son côté des Pyrénées. Le ministre français de l'Industrie conteste ce chiffre et estime à 1,3 milliards de francs le coût global de l'indemnité pour EDF sur 10 ans. Cette somme sera versée dès 1997. EDF s'est engagée à fournir l'électricité avant 2007, à partir de cette date elle s'expose à devoir payer une pénalité de 60 MF/an de retard.

Voir aussi les 25.08. et 23.10.1991

### ■ 1997, le projet THT transpyrénéenne n'est pas abandonné : la ligne ariégeoise.

Le président du Conseil économique et social de Midi-Pyrénées J.-L. Chauzy, en tant que chargé de mission d'EDF, propose le passage de la ligne en Ariège, dans la vallée du Salat, en traversant les Pyrénées par les ports Salau ou l'Artigue. EDF semble avoir négocié un avis favorable au passage de la ligne avec le maire Gondran de Saint-Girons en échange du percement du tunnel de Salau.

En fait, plusieurs tracés seraient à l'étude partant du poste de Cazaril-Lannemezan ou à partir d'une dérivation envisagé sur la ligne THT : Golfech-Verfeil-Cazaril, à hauteur de Beaumont-sur-Lèze, l'un passerait par Saint-Gaudens (31) à l'ouest de Saint-Girons (09), un second passerait par la vallée de la Lèze (via le Volvestre ou le Vicdessos).

Du printemps à l'automne 1997, plusieurs comités de défense se sont créés en Ariège, dans le Comminges et le Volvestre. Un premier rassemblement a lieu à Saint-Girons en mai 1997, 400 à 500 participants. Un second à Rimont, le 20 août 1997, environ 1 500 personnes.

Le 14 décembre 1997, une marche Saint-Ybars-Artigat rassemble un petit millier de personnes sur l'ensemble de la journée. Le 18 décembre 1997, le Conseil général de l'Ariège (qui n'a aucun pouvoir de décision dans ce genre d'affaire) émet un vœu contre le passage de la THT dans le département. Il avait été précédé en cela par celui de la Haute-Garonne à deux reprises en janvier et juin 1997.

*Anecdote* — Le 4.02.1998, en assemblée générale extraordinaire, Voegeli, élu Vert à la mairie de Foix, ancien président de l'Association anti-THT des vallées de l'Ariège et du Vicdessos, fait modifier les statuts de cette dernière en incluant une notion particulière de la liberté d'expression : « ...éviter le débat entre les pro et les anti-nucléaires qui n'a pas de place dans cette association. »

Le 17 mai 1998, 900 manifestants défilent dans trois cortèges distincts qui convergent vers le centre de Foix. Environ 1 300 personnes se retrouvent sur les allées Villote. Alors que dans presque la majorité des communes, les élus se sont prononcés contre le projet et ont apporté par écrit leur soutien aux opposants, ils étaient peu présents à cette manifestation.

Le 26 juin 1998, lors de sa venue à Montesquieu-Volvestre (31), Jospin Premier ministre déclare : « Il faut quand même bien que les gens d'EDF puissent passer quelque part... »

Le 14 août, à Seix, une fête anti-THT rassemble les habitants des vallées dans une ambiance sympathique. On note la présence d'opposants espagnols à la "autopista eléctrica" dont certains sont venus à pied par le col de Salau.

La pétition lancée en 1997 par l'association anti-THT du Couseran regroupe plus de 22 000 signatures au début de l'hiver 1998.

En mai 1999, EDF a décidée de doubler la ligne THT qui passe par les Pyrénées Orientales.

#### ■ Donzac (Golfech)-Cahors. 2 x 225 kV.



Poste d'interconnexion de Donzac.

L'enquête publique a eu lieu en juin 1990. L'opposition est menée par l'association Quercy Blanc Environnement. Elle a fait appel à l'INESTENE (Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe, voir chronologie mai 1990) pour réaliser une étude de situation énergétique et d'impact économique de la ligne. Il en est ressorti qu'EDF avait surdimensionné son projet. L'association a fait les contre-propositions d'une ligne de 90 kV, sur un tracé de ligne déjà existant, ou l'enfouissement du projet 225 kV (proposition abandonnée aujourd'hui).

Il est clair que dans cette affaire-là, EDF cherche à réaliser un projet d'interconnexion direct de Golfech jusqu'au poste de transformation de Pradine puis vers le centre de la France et Paris.

En 1996, "Quercy Blanc Environnement" propose une autre solution alternative. L'association a constaté que la prospective d'EDF sur l'augmentation de la consommation électrique est erronée. Ce n'est pas 4 % mais 2 % de plus qui seront "utiles" à la région de Cahors. Pour couvrir cette consommation supplémentaire, une centrale électrique thermique de taille moyenne serait suffisante. Le choix s'est porté sur une centrale à turbine à gaz, peu polluante, moins chère que la ligne et dotée d'une cogénération permettant le chauffage éventuel d'appartements.

En 1999, le projet n'est pas abandonné, mais le président d'EDF, dans un courrier-réponse adressé à l'association, précise qu'aucune urgence n'impose l'édification d'un ouvrage THT en Bas-Quercy et parle de réhabilitation des anciennes lignes alimentant Cahors. — Voir aussi le 10.08.1990.

### ■ Centre d'interconnexion et de transformation de Grisolles (Toulouse)

La déclaration d'utilité publique a été rendu le 19.10.1990. L'opposition est menée par une dizaine d'associations locales dont la Société de protection de la nature de Midi-Pyrénées.

Voir chronologie du 20.06.1992.

### **Dans le Gard, à La Bruguière : la résistance d'un petit village gaulois**

En 1987, EDF annonce son intention de construire une ligne THT (2 fois 225 kV), reliant la commune de Tavel à celle de Viradel. Dès 1991, une opposition au projet prend corps et en 1994 se crée l'association La Bruguière-Ecologie (ni spécifique à ce village, ni partisane d'une quelconque affiliation politique). Mais à cette époque, 21 communes sur les 22 concernées ont déjà signé un accord avec EDF pour le passage de la ligne et les sous qui vont avec. L'enquête d'utilité publique a lieu en novembre 1995 et se solde malgré les nombreuses opinions défavorables par un avis favorable au passage de la THT. Jusque-là, rien de surprenant. En 1996, l'association de défense dépose un recours en annulation qui transitera du tribunal administratif de Montpellier au Conseil d'Etat, les uns autant que les autres se déclarant incompétents sur le sujet. Informations, manifestations, journées de jeux, fête, pétanque, vide grenier, caravane inter-village... « A La Bruguière, on s'amuse contre la ligne THT ». En juillet 1997, la décision d'approbation et d'autorisation des travaux est publiée, un nouveau recours en annulation est déposé... En octobre 1997, le préfet du Gard délivre finalement le permis de construire la ligne.

Janvier 1998, les travaux débutent. L'agence EDF d'Uzès est occupée, les opposants obtiennent un moratoire jusqu'en avril. Arrivent les vigiles qui s'installent dans la garrigue autour du village réfractaire. Le 28 avril, le maire de La Bruguière, Michel Reboulet, publie un arrêté municipal interdisant l'accès des chemins forestiers aux engins de chantier sur sa commune. Les travaux se poursuivent, le maire porte plainte à la gendarmerie qui... n'intervient pas. Commencent alors quatre semaines de "salubrité publique" pendant lesquelles les opposants à la THT, habitants du village et autres, regroupés autour du maire, vont tenter de faire respecter l'arrêté municipal et monter des piquets de surveillance interdisant l'accès des chemins à EDF. L'ambiance est chaleureuse, une soixantaine de personnes, quatre équipes, établissent des barrages et montent la garde. On passe sur les anecdotes croustillantes dans ce genre de situation. « ...Depuis les terrasses du village, on peut voir à l'est et à l'ouest, les pylônes déjà installés. Le territoire de La Bruguière reste d'une insolente virginité... »

La lutte se médiatise sans s'élargir pour autant à d'autres complices, « le village vit un véritable mai 98 » quand arrive l'huissier et ses sept citations à comparaître devant les juges du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, suite à un référé d'EDF, pour voies de fait ayant interdit l'accès au chantier (une astreinte de 20 000 francs est demandée contre les sept habitants inculpés, dont le maire).

L'histoire se termine comme prévue, la justice reconnaît les voies de fait et condamnent, à l'avenir, toute personne entravant le chantier à une astreinte de 5 000 F par jour. EDF peut désormais faire appel aux forces de l'ordre pour dégager les barrages.

Les pylônes se montent, mais les résistant(e)s ont gagné... de se connaître, quatre semaines intenses, le jeu, le plaisir partagé, la fierté de ne s'être pas totalement soumis et d'avoir affirmé un refus de plus à l'ordre EDF...

### **Une coordination régionale « contre » les lignes HT et THT : la CLEMP**

En 1993, alors qu'EDF est confrontée à une contestation presque systématique de ses projets, est créée à l'initiative de militants contre la ligne Golfech-Cahors, la Coordination lignes électriques Midi-Pyrénées. La CLEMP, qui regroupe une vingtaine d'associations et comités de défense, siège au 14, rue de Tivoli à Toulouse, à la Maison régionale de l'environnement, dans les anciens locaux du Conseil régional.

La CLEMP publie en mars 1993 un livre blanc sur les lignes électriques destiné aux élus, à divers "responsables" et aux associations, livre visant à sensibiliser les décideurs de Midi-Pyrénées et à leur présenter les alternatives aux lignes proposées par les associations membres de la CLEMP.

En lisant ce document, on sent bien que la CLEMP possède ce sens du civisme aménageur et gestionnaire omniprésent chez les parlementaires écologistes, ce réalisme politique si nécessaire pour accéder au pouvoir. Un des fondateurs de la CLEMP est Charles Farreny, frère d'Henry et aussi ancien du PC.

Mais n'en faisons pas une affaire d'individus. Écoutons la CLEMP : « Aujourd'hui, notre société ne peut se passer d'électricité, son degré d'activité, de développement et de confort l'exige. » En restant à ce niveau de débat, qui nous rappelle étrangement l'idée du socialisme et de l'électrification, la CLEMP ne peut proposer comme alternative principale qu'une solution qui satisferait en dernier ressort EDF et l'Etat : l'enfouissement des lignes. La CLEMP (comme certains opposants aux lignes) n'expose pas le lien entre les THT et le nucléaire et se situe d'entrée de jeu dans le cadre institutionnel, amenant les opposants à accepter l'inacceptable, un accord entre les deux parties, avec à la clé, une négociation pour l'attribution de dédommagements. La CLEMP n'existe plus en 1996.

En 1998, la solution d'enfouissement trop coûteuse est provisoirement abandonnée de tout côté. EDF dans son centre de recherche de La Renardière, près de Rouen, travaille sur une nouvelle génération de câbles et nous réserve peut-être bien des surprises.

## **Une nouvelle coordination nationale contre les THT**

Elle a été mise en place en 1992, à Rochette en Savoie (à l'initiative de l'association "Vivre en Maurienne") par une vingtaine de comités venus de tous les coins de l'hexagone. Diverses réunions se sont déroulées depuis cette date. En 1998, la "coordination" réunit une soixantaine de comités. Si tout le monde convient du danger des lignes pour la santé et préconise "l'évitement prudent" dès que le CEM est trop intense, certains optent pour la solution de l'enfouissement quand cela est possible et d'autres s'opposent à tout passage de ligne.

## **Les lignes électriques et la santé**

En France, environ 360 000 personnes (0,65 % de la population) habitent à moins de 200 mètres d'une ligne HT ou THT... Le débat est ouvert : les lignes électriques, et plus particulièrement les champs électromagnétiques (CEM) de très basse fréquence 50-60 Hertz des THT, ont-ils un effet sur la santé des êtres vivants ?

— Les résolutions de l'« Office of Technology Assessment » du Congrès américain limitent de façon préventive l'exposition des populations par un "évitement prudent".

— En 1987, la France, en signant l'Acte unique européen s'est engagée par l'article 130 R à respecter le principe de précaution.

— La résolution (A3-0238/94 du 5.05.1994) du Parlement européen ratifie le principe ALARA qui préconise le plus faible niveau possible d'exposition aux rayonnements non ionisants.

L'environnement proche d'une ligne électrique est influencé à plusieurs niveaux :

- risques de départ de feux de forêt (arc électrique entre la ligne et un arbre) ;
- risques d'accidents pour les agriculteurs utilisant les arrosages aériens et pour les avions ;
- influence climatique par la création de couloir d'intempéries ;
- influence sonore par des grésillements à basse fréquence (42 décibels à 100 mètres) ;
- influence visuelle par inesthétisme ;
- influence chimique par ionisation de l'air produisant ozone et oxyde d'azote (effet Corona) ;
- influence biochimique par action sur les cellules vivantes ;

— influence électromagnétique. La fission nucléaire dégage de l'énergie et des rayonnements alpha, bêta (rayonnements corpusculaires) et gamma (électromagnétique), ce dernier est aussi émis par les THT.

De tous ces problèmes, il semble que ce soit l'électromagnétisme qui préoccupe le plus les scientifiques. En effet, il résulte d'un champ électrique un champ électromagnétique (CEM) émettant des radiations non ionisantes dont les fréquences se situent entre 1 et 1 500 hertz. L'unité de mesure des CEM est le tesla. La Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants a fixé les valeurs maximales admissibles journalières pour un travailleur à 25 micro-teslas. Pour la population, ce seuil tombe à 1 micro-tesla or les CEM peuvent atteindre 14 micro teslas sous une ligne THT.

Dans les années 1960, les premières études épidémiologiques sont rendues publiques, elles vont dans le sens d'une nocivité reconnue des CEM.

En 1972, les Russes relèvent déjà des troubles de santé sur les ouvriers travaillant à des postes proches des THT. En 1979, aux USA, Nancy Wertheimer met en évidence le risque de leucémie pour les populations vivant à proximité des lignes. En 1984, l'OMS reconnaît l'altération des cellules de souris soumises aux CEM. En 1985, les épidémiologistes suédois associent l'augmentation de la leucémie chez l'enfant et son exposition à 2 micro-teslas journaliers. En 1990, l'Agence américaine de protection de l'environnement envisage de classer les CEM parmi les facteurs cancérigènes de type B (plus nocifs que la Dioxine, la DDT et autres...).

En 1993 en Suède, les travaux de Feychting, portant sur un échantillon représentatif de 450 000 personnes exposées aux CEM des THT, puis en 1995, les travaux d'Olsen au Danemark portant sur l'ensemble de la population du pays, démontrent un risque de leucémie multiplié par 4 chez l'enfant.

L'expert Européen français, président du CEPHES (?), Daniel Depris, confirme les « hypothèses ».

Le docteur E. Willner effectuée aux USA des études sur l'immuno-déficience et dénonce l'effet des radiations électromagnétiques sur le système immunitaire. Les CEM développeraient des maladies opportunistes qui attaquent les défenses immunitaires.

Les conclusions tirées des études antérieures ne font pas l'unanimité chez les pouvoirs publics, au point de mobiliser de nombreux groupes de recherche (25 études épidémiologiques sont en cours). L'Institut (français) de la santé et de la recherche médicale, EDF et des entreprises électriques canadiennes viennent de publier une synthèse de la littérature sur les CEM. Ils ont mené également leur propre enquête sur un échantillon de travailleurs exposés aux CEM. Les résultats ont été publiés dans la revue scientifique *American Journal of Epidemiology* en avril 1994 et, devinez quoi ?

Les études menées n'ont pas permis d'établir un lien entre l'exposition aux CEM et le développement de cancers. Les épidémiologistes ne recommandent donc pas aux directions des entreprises électriques de prendre des mesures spéciales de protection des personnels. Des populations (par exemple les Gitans qui campent fréquemment sous les lignes THT), n'en parlons même pas.

L'enjeu était de taille et les producteurs-distributeurs d'électricité espèrent bien clore le débat en leur faveur.

### **Les prémices de "solutions acceptables par tous" se faisaient sentir...**

« Plutôt que de conclure expressément que les CEM ne constituent pas un problème de santé publique, il vaudrait mieux développer des stratégies de précaution consistant à minimiser le risque et recourir à des technologies émettant le moins de CEM possible. D'autre part, il faut élaborer des normes internationales d'exposition qui soient le plus en accord avec

l'état actuel de la science... » Déclaration de scientifiques proches d'EDF ou des élus Verts européens, réunis respectivement à Paris et à Bruxelles au mois de juin 1993.

Nous y voilà donc, comme pour les radiations ionisantes, les partisans du progrès tout-électrique nous proposent une gestion sécurisée et un seuil toléré de CEM en accord avec les normes internationales fixées par des instances internationales aux ordres du lobby nucléaire.

### **Des effets qu'on ne peut étouffer**

En 1996, l'épidémiologiste Ellen Imbernon, licenciée par EDF parce qu'elle menait des recherches sur le personnel retraité de l'entreprise, publie une étude dans l'*American Journal of Epidemiology* intitulée « Exposition à des champs électriques de 50 Hz et incidence de leucémies, tumeurs cérébrales et autres cancers chez les travailleurs français de l'électricité ». « Notre étude indique qu'un champ électrique peut avoir un effet spécifique sur le risque de tumeur cérébrale. »

En 1997, le Comité scientifique des associations anti-THT des Pyrénées centrales a recensé dix études sur onze effectuées (certaines pour le compte d'EDF) relevant une augmentation des leucémies chez les enfants exposés à plus de 2 ou 3 milligauss (chiffre correspondant à une exposition à environ 200 ou 300 m d'une THT). Trois études sur quatre montrent une augmentation des tumeurs du cerveau. Douze études sur treize montrent une augmentation de divers cancers.

En mars 1999, le journal *Campagne solidaire* (mensuel de la Confédération paysanne) publie un dossier « Fermes sous très haute tension » dans lequel des éleveurs vivant à moins de 100 m des lignes à très haute tension décrivent les méfaits des CEM sur leur élevage. Baisse des défenses immunitaires, infections en tous genres, avortements... Pour plus d'éléments, voir l'association Animaux sous tension – Kerongoarec 29300 Arzano.

EDF éprouve toujours des difficultés à reconnaître les effets de leurs lignes alors que certains pays européens ont déjà légiféré pour réduire l'exposition de leur population : création de couloirs de lignes, non-délivrance de permis de construire sous les THT... Respect du principe de précaution.

# Caractéristiques techniques et système de fonctionnement de la centrale électronucléaire de Golfech

■ **Durée de vie d'un réacteur** : 25 à 30 années annoncées à sa construction et plus aujourd'hui depuis qu'EDF a décidé de porter le temps de fonctionnement à 40 ans et plus, en changeant certaines pièces maîtresses (générateur de vapeur, couvercle de cuve... ). Les deux réacteurs de Golfech nous feront craindre jusqu'en 2030 au minimum, si tout va bien.

■ **Puissance installée** : L'enquête d'utilité publique de 1979 a accordé la construction d'une centrale de quatre tranches de 1 300 MWé chacune, soit un total de 5 200 MWé. C'était une des plus grosses unités électronucléaires prévues à l'époque. Elle se compose aujourd'hui en 1998, après la réduction apportée en 1981, de deux tranches de 1 300 MWé chacune.

■ **Puissance produite** : En régime nominal : puissance nette 1 280 MWé, puissance brute 1 347 MWé. Puissance thermique garantie 3 817 MWé. — En régime maximal théorique : puissance nette 1 363 MWé, puissance brute 1 432 MWé. Puissance thermique 4 117 MW.



*Salle de commande. Document EDF, 1989.*

■ **Production annuelle** : Elle est égale à la puissance nette multipliée par le nombre d'heures de fonctionnement. Elle est donc très variable. Elle est de 17,8 milliards de kWh pour les deux tranches en 1998.

■ **Coût de la centrale** : Il était estimé à environ 14 milliards de francs (hors taxes) en 1978 pour les quatre tranches. Il était fait état de 20 milliards de F engagés en 1980. EDF, en 1993, parle de 20 milliards de F pour les deux tranches. A noter qu'en aucun cas l'ensemble de la chaîne nucléaire ne rentre en compte dans le prix de revient d'une centrale. EDF fait abstraction du coût de l'extraction, du retraitement du minerai d'uranium, du démantèlement du site et de la gestion des déchets. Ne parlons pas du coût humain et financier d'un éventuel accident et de la prise en charge des frais de sécurité sociale. EDF aligne des chiffres comparant le prix de revient d'un kWé nucléaire avec un kWé d'origine thermique classique (pétrole, gaz et charbon). Ce calcul ne prend pas en compte la globalité du coût de la filière nucléaire.

■ **Dividendes de la centrale** : La taxe professionnelle devait rapporter aux communes d'implantation, aux collectivités locales et au département concernés par le chantier environ 150 millions de F par an durant les 30 années de fonctionnement (pour les deux tranches). C'est le "fonds départemental de la taxe professionnelle" qui assure la répartition "équitable" aux communes concernées. Cette taxe est rajustée chaque année, en 1996 par exemple, EDF a versé un total de 248,8 millions de francs.

L'accord entre le Conseil régional Midi-Pyrénées et EDF (voir chronologie 14.04.1982) prévoit une aide économique à la région de 10 millions de francs (1 milliard de centimes) par an pour la durée des travaux de la centrale. Puis 6 millions de francs chaque année pendant toute la période d'exploitation. Somme révisée chaque année en fonction de l'indice INSEE du coût de la vie, soit 20 millions de francs en 1995.

Une partie de cet argent est reversée sous forme de crédits spécifiques aux communes (appelation grand chantier) du département du Tarn-et-Garonne.

Le montant des commandes (travaux et divers) engagées par EDF depuis le début de la construction pour les entreprises est de 1 883 millions de francs. Soit, 1 012 millions de francs pour Midi-Pyrénées, 696 millions de francs pour le Tarn-et-Garonne et 175 millions de francs pour le Lot-et-Garonne.

■ **Durée des travaux** : Les gros œuvres ont débuté en 1981, la première tranche a été mise en route en 1990 soit 9 ans après ; la seconde tranche en 1993.

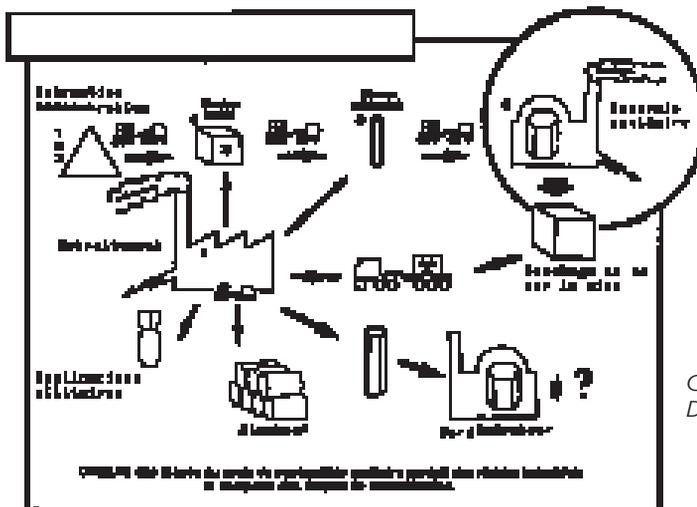
■ **Personnel engagé** : 1 500 personnes ont participé à la construction pendant des périodes plus ou moins longues (environ 70 % de main-d'œuvre locale). Il y a aujourd'hui environ 600 agents d'exploitation en permanence, dont l'âge moyen est 38 ans. En période de rechargement de combustible, 900 personnes de plus travaillent sur le site. Voir aussi en septembre 1991.

■ **Matériaux de construction utilisés** : Le total des terrassements en déblais représente 10,4 millions de m<sup>3</sup> (terre végétale, limons, alluvions). Les 8 millions de m<sup>3</sup> de sable et de gravier utilisés pour mettre le site hors d'atteinte des crues de la Garonne ont été prélevés dans le lit de la Garonne, dans la retenue de Malause et dans des terrains privés achetés par EDF (2,5 millions de m<sup>3</sup>).

Le volume de béton utilisé pour les différentes infrastructures est de 400 000 m<sup>3</sup>, nécessitant 1 million de m<sup>3</sup> d'agrégats. Rajoutez 600 000 m<sup>3</sup> de coffrage, 32 000 tonnes d'acier, 3 000 tonnes de charpentes métalliques, les menuiseries, la peinture et les papiers peints.

■ **Principe de fonctionnement d'une centrale nucléaire** : C'est archaïque, le système de la bouilloire de Denis Papin qui fait tourner une turbine à vapeur, mais c'est aussi une machine infernale, du fait de l'utilisation de l'énergie nucléaire. La différence avec les autres centrales électriques thermiques classiques, est que le combustible est radioactif et nécessite non pas une combustion pour dégager de la chaleur, mais une réaction nucléaire de fission, libérant ainsi des radioéléments dangereux, comme l'iode 131, le césium 137, ou encore le fameux plutonium 239. Une réaction nucléaire en chaîne, risquant à tout moment de s'emballer et d'exploser, si l'homme aux commandes en perd le contrôle.

■ **Le combustible** : C'est de l'uranium naturel 238 enrichi à 3,1 % d'U 235 (104 tonnes pour une tranche). Pour un réacteur, 193 assemblages de 264 crayons de 4 m de longueur constitués de petites pastilles d'uranium (voir le 2.6.1989 et le 22.05.1990). EDF envisage d'utiliser un nouveau combustible le MOX, mélange d'uranium et de plutonium, voir le 22.05.1990.



Cycle du combustible.  
Document CRII-RAD.

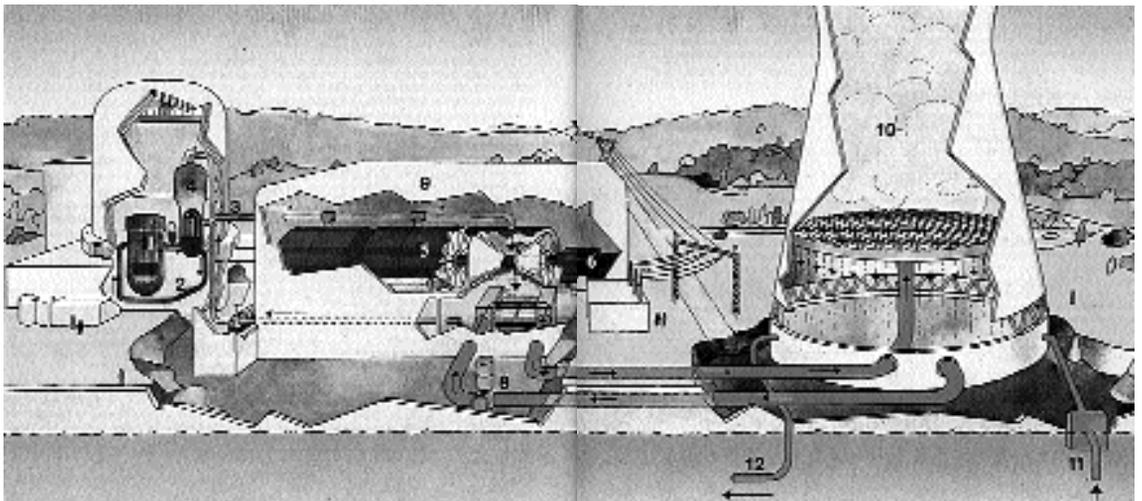
■ **Les réacteurs fabriqués par Framatome** : Ils sont de type PWR (Pressurised Water Reactor) ou en français REP (réacteurs à eau pressurisée) de licence Westinghouse. C'est-à-dire utilisant l'eau bouillante à (entrée 293 °C, sortie 328 °C, sous pression de 155 bars) comme fluide caloporteur.

C'est au cœur du réacteur, dans la cuve (hauteur 13,60 m, poids 418 tonnes) que se produit la réaction en chaîne de fission des noyaux d'uranium 235. Les atomes d'uranium enrichi 235 (dit fissible) entreposés dans des gaines émettent des particules appelées neutrons qui viennent heurter d'autres atomes d'uranium qui se fissionnent en produits de fission comprenant aussi des neutrons qui vont à leur tour fissionner d'autres atomes, etc., et produisent de la chaleur. Les produits de fission sont une dizaine de corps très radioactifs (strontium, ruthenium, iode, césium, etc.). De son côté, l'uranium 238, dit « fertile », capture les neutrons baladeurs émis par son cousin le 235. Du coup, il se transmute en une série de corps très lourds, très radioactifs et de demi-vie très longue : les transuraniens. Leur nom vient de leur position dans la table de classification des éléments de Mendeleïev : ce sont les corps situés au-delà (trans) de l'uranium : neptunium, plutonium, americium, berkelium, etc. La réaction est régularisée en permanence ou stoppée grâce à des grappes de contrôle composées de matériaux qui absorbent les neutrons (bore, cadmium) descendues entre les barres de produits de fission.

La chaleur produite par le combustible dans le cœur du réacteur (voir dessin ci-dessous) est continuellement évacuée grâce au fluide caloporteur (eau sous pression à 328 °C et 155 bars) du circuit primaire (2) circulant entre les crayons de combustible, puis vers un échangeur de température générateur de vapeur d'un poids de 430 t (4). Cette vapeur circule dans un circuit secondaire (3) jusqu'à une turbine de 3 100 tonnes, 1 500 tr/m (5) qui transforme la vapeur en énergie mécanique jusqu'à un alternateur (6) de 750 tonnes, d'une puissance nominale apparente de 1 650 MVA, d'une tension de sortie de 20 kV pour 48 kA, fabriqué par Alstom-Atlantique. L'énergie mécanique est ainsi transformée en énergie électrique.

Rajoutez un transformateur principal (Alstom-Atlantique, 20/400 kV, 288 tonnes), un de soutirage (Jeumont-Schneider, 400/3 fois 6,8 kV, 228 tonnes) et un auxiliaire (CEM, 400/2 fois 6,8 kV, 150 tonnes)... Quelques pompes Bergeron, des condensateurs Delas-Weir, deux ou trois interrupteurs et voilà, l'électricité produite dans la salle des machine (9) est évacuée vers le poste d'interconnection le plus proche (Donzac) via notre perceuse nucléaire.

*Document EDF.*



■ **La sécurité du cœur nucléaire** : Elle est censée être assurée par trois barrières de confinement qui isolent successivement le combustible nucléaire de l'environnement. La gaine métallique des crayons de combustible, la cuve du réacteur de 450 tonnes (de 20 cm d'épaisseur en acier) et l'enceinte en béton du bâtiment du réacteur (90 cm).

■ **Système de refroidissement** : A la sortie de la turbine, la vapeur est refroidie dans le condenseur (7), elle se transforme en eau pour retourner au générateur de vapeur (4). Le condensateur est lui même refroidi soit directement par de l'eau prélevée dans le fleuve (50 m<sup>3</sup>/s) puis rejetée réchauffée, soit indirectement par un système dit à circuit fermé utilisant beaucoup moins d'eau. C'est le cas de Golfech. A chaque réacteur est associée une tour de refroidissement ou de réfrigération (10) (réfrigérant atmosphérique construit par CEM-SCAM de 132 m de large à la base et 180 m de haut). L'eau arrivant du condenseur est pulvérisée dans la tour, s'évapore ou retombe refroidie par l'air dans un bassin avant de s'en retourner une partie dans le fleuve, une autre au condenseur.

Le refroidissement d'un réacteur nécessite une prise d'eau dans la Garonne (11) de 3,5 m<sup>3</sup>/s dont 0,9 m<sup>3</sup>/s sont rejetés dans l'atmosphère sous forme de vapeur, le reste 2,6 m<sup>3</sup>/s étant restitués dans le fleuve (12) avec une température supérieure de 8° en été et de 2° en hiver. Voir le 19.04.1990. et le dossier sur l'eau.

■ **Les déchets radioactifs** : La centrale fabrique par an 200 tonnes de déchets faiblement radioactifs (matériaux rendus radioactifs par rayonnement et produits d'épuration de l'eau du réacteur), 500 tonnes de déchets moyennement radioactifs et environ 25 tonnes de déchets hautement radioactifs par réacteur (produits de la fission nucléaire).

Pour les déchets en général, voir le dossier et pour les rejets d'effluents radioactifs, voir la chronologie le 21.08.1989, début 1997 et 6.05.1998.

# Bibliographie

La plupart des documents cités ont été utilisés pour faire cet ouvrage. Ils sont consultables au centre d'archives CRAS.

## Les livres (par auteurs)

- AOUIZERATE Cyril : *Bousquet René, Biographie d'un collabo*, édition du Forum. Toulouse 1993.
- ASSOCIATION CONTRE LE NUCLÉAIRE ET SON MONDE : *Sous l'épaisseur de la nuit*, 1993.
- ALBERTINI Anne-Marie : *Des fleuves et des hommes (Une histoire de la Garonne, le cas Golfech)*. Ramsay, 1982.
- AMIS DE LA TERRE : *L'escroquerie nucléaire*, Lutter / Stock, 1975.
- AMIS DE LA TERRE DU MORVAN : *Histoire d'U* (sur les mines d'uranium), J.-J. Pauvert, 1977.
- BARILLOT Bruno et DAVIS Mary : *Les déchets nucléaires militaires français*, Centre de Documentation et de recherche sur la paix et les conflits, 1994.
- BELBÉOCH Bella et Roger : *Tchernobyl une catastrophe*, Allia, 1993. — *La société nucléaire*, 1993. — *Il faut sortir de l'impasse nucléaire avant la catastrophe. C'est possible !*, 1993, revu par l'auteur en 1997 et édité en 1997 par le Comité "Stop-Nogent", dernière mise à jour « Sortir du nucléaire c'est possible , avant la catastrophe » éditée en avril 1998 par l'Esprit frappeur. Voir chrono en nov. 1996.
- BURRI M. : *Livre jaune sur la société du plutonium*, APAG Genève, 1981.
- BYRD DAVIS Mary : *La France nucléaire*, Wise Paris , 1997.
- CAMENISH Marco : *Résignation et complicité*, Déséquilibré, Genève, 1994.
- CAN du Sud-Ouest : *Braud Info... Le nucléaire... le dossier du marais et...*, Supplément au mensuel *Braud Dernière*. Novembre 1976.
- CFDT SNPEA : *L'Electronucléaire en France*, Seuil, 1975. — *L'usine de la Hague*, 1976.
- CHEVALLIER Henry (collectif) : *Nucléaire non merci*, Utovie et Silence, 1993.
- COLLECTIF, rencontre internationale de Genève : *L'homme et l'atome*, La Baconnière, 1958.
- COLLECTIF d'enquête : « Aujourd'hui Malville... Demain la France », *Le livre noir*, La pensée sauvage, 1978.
- COLLECTIF, Pambenel : *La politique en Midi-Pyrénées*, Eché, 1987.
- COLLECTIF : *Tchernobyl, anatomie d'un nuage*, Ivrea, 1984.
- COLSON J.-Philippe : *Le nucléaire sans les Français. Qui décide? Qui profite?* Petite collection Maspero, 1977.
- COMBY Bruno : *Un écologiste pour le nucléaire*, La compagnie du Livre, 1994.
- CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN-ET-GARONNE : « Nucléaire : Santé-Sécurité ». Actes du colloque de Montauban, janvier 1988, 1989.
- DANIEL Yves : *Nucléaire, nous sommes tous en danger*, Société Arys/Edition Encre, 1996.
- DEGUILLAUME Martine : *La dignité antinucléaire*, Lucien Souny, Limoges, 1994.
- DELORT Martine : *La question nucléaire*, Atelier du Gué, collection terre d'Aude, 1981.
- EINAUDI Jean-Luc : *Pour exemple, l'affaire Fernand Iveton*, L'Harmattan, 1986.
- FERMI Laura : *L'histoire de l'énergie atomique*, Nathan, 1956.
- FERNANDES Olivia : *Industrie et représentation collective : la presse, l'opinion publique et les groupes de pression face à la construction de la centrale nucléaire de Golfech (1962-1983)*, 1996.
- GSIEN : *Electronucléaire danger*, Seuil, 1977.
- GOLDSCHMIDT Bertrand : *L'aventure atomique*, Fayard, 1962. — *Pionniers de l'atome*, Stock, 1987.
- JANIAUD Jean : *EDF et la main invisible*, L'Harmattan, 1990.
- LAPONCHE Bernard : *Maîtrise de l'énergie pour un monde vivable*, ICE, Paris, 1997.
- LE HENAFF Yan : *Pollution radioactive*, 1972.
- LEPRINCE-RINGUET Louis : *Des atomes et des hommes*, Guallimard, 1966.
- LORiot Noëlle : *Irène Joliot-Curie*, Presse de la Renaissance, 1991.
- MARTIN Charles-Noël : *L'atome maître du monde*, Bibliothèque mondiale, 1956.

- MEDVEDEV Touvis : *Désastre nucléaire dans l'Oural*, Isoète, Cherbourg, 1988.
- NICOLON A. (collectif) : *Nucléopolis*, Presse Universitaire de Grenoble, 1979.
- PIGNERO Jean : *Nous allons tous crever*, PRI, 1974.
- PERLINE : « Un accident technologique majeur, Goiânia, Brésil, 1987 », Thèse de doctorat, CNAM, Paris, 1993. — *Radioactivité, les faibles doses*, Silence, 1993. — *Le dossier Superphénix*, Silence, Lyon, 1994. — *Tout nucléaire, une exception française*, L'esprit frappeur, 1997.
- PERRIN Jean : *Les atomes*, 1913, réédition, Gallimard, 1970.
- PIGNERO Jean : *Ecrits d'un militant*, P.R.I., 1980.
- PIZON Pierre : *L'atome et l'histoire*, P.R.I., 1973. — *Manuel du biologiste antinucléaire*, P.R.I., 1978.
- PUISEUX Louis : *Le Babel nucléaire*, Galilée, 1981. — *Le crépuscule des atomes*, Hachette, 1986.
- SAMUEL Pierre : *Le nucléaire en questions*, Entente, 1980.
- SEMPRUN Jaime : *La nucléarisation du monde*, Gérard Lebovici, 1986.
- SIMONNOT Philippe : *Les nucléocrates*, Presse Universitaire de Grenoble, 1978.
- TAÏX Gabriel : *Aux portes de l'enfer atomique*, Agence parisienne de diffusion, 1975.
- VIEL Jean-François : *La santé publique atomisée. Radioactivité et leucémies : le cas de La Hague*, Edition La Découverte, coll. Science et société, 1998.

### Les revues et les brochures (par année de première parution)

\* *Continue de paraître en 1999.*

- « La Résistance présente *La Dépêche* » : Réquisitoire dressé à la demande et sous la responsabilité des organisations suivantes : CGT, Front National, Mouvement de Libération Nationale, Mouvement Républicain Populaire, PS, PC, Confédération Générale de l'Agriculture, Union des Femmes de France, Action féminine, Association Républicaine des Anciens Combattants, Union de la Jeunesse Républicaine de France et les Jeunesses Socialiste, 19 août 1945, Toulouse.
- *Le Combat syndicaliste*\* : Journal de la Confédération Nationale du Travail.
- *Alerte Atomique*\* : Revue du MCAA et du MDPL. Créée en 1963.
- *Protection contre les Rayonnement Ionisants* : Revue trimestrielle d'information de l'APRI, 1966.
- *Survivre et Vivre* : Cette revue appelée *Survivre* jusqu'au numéro 8 est à l'initiative du Mouvement international et interprofessionnel pour notre survie, fondé le 20.07.1970 à Montréal au Canada par un groupe de scientifiques (voir chrono). 19 numéros (édition française) jusqu'à sa fin de parution en 1975.
- *La Gueule Ouverte* : Revue écologiste et antinucléaire, premier numéro en novembre 1972. Elle cessera de paraître en juin 1980 après 341 numéros. Voir chronologie en novembre 1972.
- *APRE - APRE-hebdo - Ecologie-hebdo* : Revues publiées par l'Agence de presse de réhabilitation écologique, hebdomadaire d'expression écologique de Montargis-en-Loiret, premier numéro janvier 1973.
- *Le Sauvage* (sous-titré) : « Le Nouvel Observateur Ecologie », premier numéro en 1973.
- *Combat nature* : Revue trimestrielle des associations écologistes et de défense de l'environnement de Périgeux en Dordogne, créée en 1974.
- « Mémoire sur les problèmes liés au projet d'implantation d'une centrale nucléaire EDF sur la commune de Leucate (Aude) » : Etude faite pour le compte d'EDF par René Gayraud, professeur agrégé de physique à l'ENSEEIH de Toulouse. Document stupéfiant dans lequel l'auteur, conseiller municipal de Leucate donne de nombreuses cartes à EDF pour implanter sa centrale. Avril 1974.
- *Ecologie* : Mensuel créé à Montargis-en-Loiret (voir APRE), en 1975.
- « Des centaines de scientifiques français prennent position pour la défense de l'humanité menacée par le développement de l'industrie nucléaire » : Brochure diffusée par l'Association de Protection contre les Rayonnements Ionisants, 1975.
- *La Revue générale nucléaire*\* : Publiée par la SFEN depuis 1975.
- *Changer la vie, spécial Golfech* : Organe du PS du Tarn-et-Garonne, mai 1975.
- *Super-Pholix* : Journal des comités Malville. Premier numéro vers 1976.
- *La Gazette Nucléaire*\* : Revue publiée par le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire, premier numéro en juin 1976.

- *Vert\** : Organe du Mouvement Environnement et Humanisme de Toulouse, premier numéro en 1977, devient en 1988 le *Bulletin des Amis de la Terre de Toulouse*. Change de titre au numéro 43 et devient *Les Amis de la terre*.
- « Vive l'autoréduction antinucléaire » : Une publication d'*APRE-Hebdo* de Montargis-en-Loiret, numéro spécial 235 du 11.03.1977.
- *On voudrait pas crever* : Journal du Comité Antinucléaire de Golfech, sept numéros tirés à 7 000 exemplaires, début de la parution en novembre 1977
- « Dossiers noirs - Mines d'uranium » : Brochure publiée par le Mouvement écologique Catalan, décembre 1977.
- *Bulletin de l'Association Toulousaine d'Ecologie* : Premier numéro en 1978.
- « Note concernant la construction d'une centrale nucléaire à Golfech », 1<sup>er</sup> juin 1978 et « Travail d'ensemble sur Golfech » (manuscrit), 18 novembre 1978 : L'auteur de ces deux documents de qualité et d'autres articles est Georges Lestrade, il les avait adressés à Jean Pignero qui nous les a remis.
- « Dossier Golfech » supplément à *On voudrait pas crever* : Ce quatre pages d'information sur la future centrale a été diffusé à 5 000 exemplaires, à l'initiative du CAN Golfech, dans les foyers d'un rayon de 5 kilomètres autour de Golfech début juillet 1978.
- *Golfech-Informations* : Revue EDF, 21 numéros publiés (7 numéros en 1979 et 9 en 1980). dernier numéro en juin 1981. Tous envoyés à 16 000 abonnés EDF de la région de Golfech. En février 1982, EDF lancera un nouveau bulletin, *Energie 2000/Midi-Pyrénées*, diffusé aussi aux abonnés autour de la centrale. Le contenu sera essentiellement consacré à l'avancée des travaux sur le site et à l'extérieur. Après 58 numéros, en février 1992 (voir chronologie), le bulletin cessera de paraître, remplacé par une page entière de publicité dans *La Dépêche du Midi*. Depuis 1995 EDF publie *La lettre* (confidentielle) de Golfech.
- « Nuisances et risques présentés par le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech » : Thèse pour le doctorat en médecine de Philippe Dufetelle, PRI 1979.
- « Golfech, pourquoi ? Le nucléaire en question » : Supplément à *Sud-Ouest-nature*, présenté par la SEPANSO du Lot-et-Garonne et SOS Golfech, juin 1979.
- *Nucléaire, spécial Golfech* : Bulletin de la fédération du P.S. de Lot-et-Garonne, 1979.
- *Insurrection* : Revue d'expression de groupes et d'individus autonomes d'action, éditée à Toulouse, un seul numéro en septembre 1979.
- *Mouvement Ecologiste Garonne-Lauragais* : Bulletin n° 1, 1979 et n° 2, 1980.
- *Golfech Information* : Revue réalisée par l'Association Toulousaine d'Ecologie, 3 numéros, de 1979 à 1980.
- *Agora* : Mensuel libertaire édité à Toulouse, n° 1 en avril 1980. Dernier en juin 1986.
- *L'Enraciné* : Revue du Mouvement Ecologiste Villeneuveois (Lot-et-Garonne), 1980.
- *L'Eveil de Moissac* : Journal associatif de sensibilisation et d'éveil à l'environnement.
- *Gueule* : Hebdomadaire réalisé par des autonomes parisiens, 1980.
- *Le Géranium Enrichi* : Journal du CAN de Golfech, 11 numéros de mars 1980 à janvier 1981.
- *Courant Alternatif\** : Mensuel de l'Organisation Communiste Libertaire, n° 1 nov. 1980.
- « Éléments pour une analyse de l'information du public, préalable au projet de centrale nucléaire à Golfech » : Mémoire pour le DESS de psychologie sociale de l'université de Toulouse-Le Mirail, Jean-Louis Touzan, octobre 1980.
- « Rapport de la commission d'enquête » : Document sur la déclaration d'utilité publique de 1979 de la centrale de Golfech. Janvier 1980.
- « La pathologie nucléaire, nouvelle branche d'études médicales » : Dossier réalisé par Jacques Paltz, numéro spécial du *Géranium Enrichi*, 1980.
- « Avis aux antinucléaires » : Texte de l'ATE, février 1980.
- « Etude du projet de construction d'une centrale électronucléaire à Golfech » : Rapport de la commission Neel, 1980.
- « L'utilité publique... ou privée ? » et « Le temps des procès » : Textes réalisés par le CAN de Montauban, octobre et novembre 1980.

- *La Gazette de Golfech*, revue réalisée par l'association Energolf, n° 1, 1981.
- « Golfech l'erreur. Pour une nouvelle stratégie énergétique en Midi-Pyrénées; Contribution aux débats du Conseil régional de Midi-Pyrénées » : Rapport réalisé par des membres du GSIEN de Toulouse et édité par l'ATE en octobre 1981.
- *Toulouse Haute Tension* : Revue réalisée par des antinucléaires toulousains (CRAS), deux numéros en été et automne 1982.
- *Liaison antiatomique* : Bulletin de la Coordination Nationale Antinucléaire, le n° 19 est entièrement consacré à l'affaire Mathais, hiver 1982.
- « Contributions critiques à la lutte antinucléaire, pour la construction d'une alternative globale » : Brochure diffusée à Toulouse en mars 1982.
- « Golfech histoire d'un projet, 1962-1982 » : Brochure du CAN Toulouse, mai 1982.
- « Toulouse malin antinucléaire » : Brochure du CAN Toulouse, un seul n° en octobre 1982.
- *Silence\** : Revue écologiste alternative non violente lyonnaise née en octobre 1982. Le projet est apparu lors de la première marche Malville-Paris en mars-avril 1982.
- « Golfech 1983, des raisons pour continuer la lutte » : Texte diffusé par la CRAN et le CAN Golfech, juin 1983.
- *Rencontres\** : Bulletin édité par Rencontres Autogestionnaires Alternatives Périgord, Périgueux, premier numéro en 1983.
- « Superman III » : Brochure éditée par des libertaires, Toulouse, septembre 1983.
- « Toulouse la canaille » : brochure éditée par des libertaires, Toulouse, novembre 1983
- *Endé Doman Contacts\** : Bulletin de liaison de l'Association Ecologiste et Occitaniste (Gers) n° 1, premier trimestre 1983.
- « La centrale de Golfech ; information écrite et processus décisionnel » : Mémoire de DEA en Sciences Sociales Université de Toulouse I, N. Sers, 1984.
- *L'aberration* : Journal *Libération* détourné, dans le cadre de la campagne pour l'arrêt de Malville. Lyon 1984.
- « Rapport sur l'état de l'environnement en Midi-Pyrénées » : Document COPRAE, 1984...
- « THT du Luron, l'accord franco-espagnol » : Document COPRAE, 1985.
- « Autant en emporte le vent » : Brochure de M. Lherm et D. Guérin, Le grain d'Oc à Montauban, 07.1986.
- *Environnement* : Revue de l'UMINATE, éditée à Toulouse, début en 1986.
- *Le Cri du Rad\** : Bulletin de la CRII-RAD. 1986.
- *Stop-Nogent\** : Lettre d'information du comité "Stop Nogent-sur-Seine", Paris, n° 1, septembre 1986.
- *Atome et à travers* : Bulletin du "Comité Tchernobyl-Golfech" (Montauban), n° 1, nov. 1987.
- *Pour l'Alternative* : Bulletin du "Réseau pour un avenir sans nucléaire" A partir de 1987.
- *Des fissures dans le consensus* : Revue éditée par l'association "Irradiés de tous les pays unissons-nous", trois numéros édités de 1987 à 1989.
- *Amis de la Terre de Midi-Pyrénées\** : Succède au journal *Vert* (voir en 1977) en 1988
- *La Gazette de l'APAG* : Journal trimestriel de l'Association pour l'Appel de Genève, n° 1 en 1988.
- *A Contre Courant (syndical et politique)\** : Mensuel, n° 1 en mars 1989.
- « Golfech, dix ans de luttes » : Brochure constituée d'articles parus dans le mensuel *Courant alternatif*, éditée par l'Organisation Communiste Libertaire, hiver 1989.
- « Planète en danger » : Rapport d'activité de l'association du même nom. Toulouse, 1989.
- *La lettre du CDES\** : Revue de la CNT Toulouse, n° 1 en 1989.
- « Actes du Colloque Nucléaire : Santé-Sécurité » : Document édité par le Conseil général de Tarn-et-Garonne en 1989.
- *Les Réalités de l'écologie* : Mensuel édité par des écologistes de la région de Golfech, premier numéro en avril 1989.
- « La centrale de Golfech et l'agriculture d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées » : Document publié par le groupe agricole de la Coordination Stop-Golfech en juin 1989.

- *Gauche Ouverte* : Bulletin régional Midi-Pyrénées d'informations et de débats, Ramonville, Toulouse 1989.
- *Médecine et guerre nucléaire* : Revue de l'Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire, 2<sup>e</sup> trimestre 1989.
- *L'Averti en vaut deux* : Journal des Verts Haute-Garonne. Deux numéros en mai et juin 1990.
- *Vert-Contact\** : Hebdomadaire du parti des Verts français, créé aux environs de 1990.
- *Golfech Magazine* : Bulletin de la CLI. Premier numéro en janvier 1990.
- « Analyse des impacts économiques du centre de production nucléaire de Golfech » : Etude de l'Institut d'Évaluation des Stratégies Énergétiques en Europe, avril 1990.
- « Adressé à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer » : Brochure supplément à la revue *L'encyclopédie des nuisances*, Paris, juin 1990.
- « Dossier Golfech du GSIEN » : Textes publiés dans les n° 103 et 104 de la *Gazette Nucléaire*, 1990.
- « Le temps des déchets » - « Bulletin de liaison 1 et 2 » : Documents de l'Association Contre le Nucléaire et son Monde, Paris, 1991.
- *Stop-Golfech\** : Bulletin de l'association Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech, Agen, n° 1 en avril 1991, voir chrono 28.04.1991.
- *Toulouse Environnement\** : Journal du SPPPI, n° 1 en mai 1991.
- « Observez » : Dossiers sur des sujets d'écologie. Agen, à partir de 1991.
- *ORAMIP\** : Bulletin de l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées. 1991.
- *Décision environnement* : Revue écolo-capitaliste, n° 1 en 1991.
- *Le Grumeau alternatif\** : Revue trimestrielle, Talairan dans l'Aude, n° 1 en 1991.
- *InfoSuds\** : Revue d'information faite à Toulouse. n°1 en 1992.
- *Alliance pour l'opposition à toutes les nuisances*, Bulletin n° 1, fait à Lavoûte-Chilhac en février 1992.
- *Stop-Malville* : Bulletin des "Européens contre Superphénix". Lyon 1993.
- « Du mensonge radioactif et de ses préposés » et « En finir avec le nucléaire et son monde » : Brochures de l'Association Contre le Nucléaire et son Monde. Fév. 1993 et mai 1994.
- *La lettre de l'Union des Ecologistes* : Bulletin des élus et co-élus du groupe Union des Ecologistes au Conseil régional Midi-Pyrénées, 1993, 1994.
- « Superphénix, le dossier » : Document publié par les "Les Européens contre Superphénix", Lyon, 1994.
- *Le Coquelicot\** : Revue toulousaine de l'organisation Alternative Libertaire. N° 1 en 1995.
- « Les transports de l'industrie du plutonium en France » : Rapport réalisé par Wise pour le Forum Plutonium. Paris, octobre 1995.
- *La lettre EAU* : Revue du "réseau eau" de France Nature Environnement, n° 1 en 1996.
- « Tchernobyl, conséquence sur l'environnement, la santé et les droit de la personne » : Document du Tribunal permanent des peuples, ECODIF, Paris, 1996.
- *Trait d'union\** : Trimestriel d'information des adhérents de la CRII-RAD. n° 1 en 1996.
- *Droit de regards* : Journal de la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs, été 1996.
- « Tchernobyl, Superphénix, 10 ans ça suffit » : Brochure des "Les Européens contre Superphénix", 1996.
- « Sortir du Nucléaire »\* : Documents du "Réseau sortir du nucléaire", à partir de fin 1996.
- « Demain la France isolée dans une Europe sans nucléaire » : Brochure des "Européens contre Superphénix", 1997.
- « Discussion de la mise en service annoncée de deux nouveaux réacteurs à la centrale nucléaire de Chooz » : Brochure de Cédric De Queiros, Bruxelles, mars 1997.
- « La lettre des Saligues »\* : Circulaire d'information du collectif de défense du Bassin de l'Adour, sept.-oct. 1997.
- *Coupe-circuit\** : Bulletin de liaison du Collectif anti-THT Arize-Lèze-Volvestre. Ariège, n° 1, avril 1998.
- *Haute Tension\** : Journal du collectif des ex-occupants de l'agence EDF Barbès. Paris, n° 1, juin 1998.

— *Stop-Civaux\** : Bulletin d'information du collectif Stop-Civaux. Supplément au numéro 43-44, mai-juin-juillet 1998.

— « Une expérience au centre du monde » : Brochure, à propos d'une résistance collective à une ligne THT dans le Gard. La Bruguière, oct. 1998.

— « Un récit de lutte de Chooz ». Publication périodique de la *Question sociale*, Bogny/Meuse, Ardenne, fin 1998.

### **Documents et textes divers**

— Tracts et documents, diffusés par diverses associations, organisations politiques et syndicales, par divers groupes et individus.

— Documents officiels de l'EDF, de la DRIRE, du CEA\*, du Conseil régional Midi-Pyrénées, des Conseils généraux de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne, du Conseil Economique et Social de Midi-Pyrénées, du Comité de bassin Adour-Garonne, des mairies et de divers ministères.

---

\* Le CEA-Communication fournit sur demande des fascicules d'information sur les divers domaines qui touchent au nucléaire en France et dans le monde.

### **Quotidiens, hebdos et mensuels**

— *Le Monde\**, *L'Humanité\**, *Libération\**, *France-Soir\**, *Le Matin de Paris* (disparu en janvier 1988), *La Dépêche du Midi\**, *Le Petit Bleu* (d'Agen)\*, *L'Indépendant* (Perpignan)\*, *Le Midi-Libre* (Montpellier)\*, *Sud-Ouest\**, *Ouest-France\**, *Le Populaire\** (Limoges), *Toulouse-Matin*...

— *Le Meilleur* (édition toulousaine), *Le Nouvel Observateur\**, *Le Point\**, *L'Express\**, *L'Autan* (de Toulouse), *Le Canard Enchaîné\**, *Charlie Hebdo\**, *Le Journal du Tarn-et-Garonne\**, *L'Éveil du Tarn-et-Garonne\**, *La Voie Ouvrière* (de la CGT)\*, *Le Monde Diplomatique\**, *Courrier International\**, *Campagnes Solidaires\**...

— Les revues : *Energie\**, *La Recherche\**, *Science et Vie\**, *l'Impatient-Alternative santé\**...

### **Les archives, photos, affiches et documents**

— Du Comité Antinucléaire de Toulouse, de SOS Golfech, de Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech, de membres de l'Association Toulousaine d'Ecologie, de la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées, de *La Dépêche du Midi*, du CRAS et de personnalités diverses.

### **Les photos**

— du CRAS et de photographes indépendants.

### **Les films**

— « Golfech mon amour ». Floréal Bujan, 1977 (on recherche le film). Voir le 21.04.1977.

— « Enquête d'hostilité publique ». Floréal Bujan, 1979.

### **Le disque**

— Golfech : résistance anti-nucléaire (Pharamond, Totoche, Ch. Laborde et B. Rouyre) 1981.

# Lexique

## A

**AAEL** : Association d'Art et d'Expression Libre. Toulouse, créée vers le milieu des années 1970.

**ACDR** : Association Contre le Danger Radiologique. Créée en 1962.

**ACRO** : Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest. Voir mai 1986.

**ACNM** : Association contre le Nucléaire et son Monde. Créée en 1991.

**ACNV** : Action Civique Non Violente. Voir 1957.

**AD** : Action Directe. Créée en 1979. Voir le 03.12.1981.

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (anciennement AFME). Créée en 1992. Voir le 22.01.1990.

**AED** : Alliance pour l'Ecologie et la Démocratie. Voir les 21, 28.03.1993.

**AEEEN** ou **AEN** : Agence Européenne de l'Energie Nucléaire. Créée et voir en 1958.

**AFME** : Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie. Créée le 13.05.1882. Voir le 14.06.1989.

**AFP** : Agence France Presse. Créée en 1944. Voir en 1967.

**AFPA** : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes. Voir le 15.11.1982.

**AIEA** : Agence Internationale à l'Energie Atomique. Créée en 1956.

**AIT** : Association Internationale des Travailleurs. Voir octobre 1989. Créée le 28.09.1964.

**Alternative GDAB** : Groupement Départemental (ou de Défense) de l'Agriculture Biologique. Voir octobre 1989.

**AME** : Association Moissagaise pour l'Ecologie. Voir le 15.06.1989.

**AMER** : ? Voir le 27.10.1989.

**AMFPGN** : Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire.

**AMI** : Accord Multilatéral sur l'Investissement. Voir le 19.12.1996

**ANDRA** : Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs. Créée en 1979. Voir dossier déchets.

**ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi.

**APAG** : Association pour l'Appel de Genève. Voir octobre 1978.

**APRI** : Association pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants. Créée en 1966. Voir 1962.

**ARCICEN** : Association Regroupant les Communes d'Implantations de Centrales et d'Equipements Nucléaires. Voir le 17.06.1997.

**AREMP** : Association Régionale pour l'Etude et la Mesure des Polluants. Voir décembre 1992.

**ARPE** : Agence Régionale (Midi-Pyrénées) pour l'Environnement. Voir le 29 et 30.11.1990.

**AREV** : Alternative Rouge Et Verte. Créée en novembre 1989.

**ARMOS** : Collectif d'opposition à Superphénix. Voir le 18.01.1982.

**ARSEN** : Association Régionale de Sous-traitance Electronucléaire de la Garonne. Voir le 16.05.1980.

**ASA** : Association Syndicale Autorisée. Voir avril 1996.

**AT** : Amis de la Terre. Créée len mars 1971.

**ATE** : Association Toulousaine d'Ecologie. Créée et voir fin 1974.

**ATIC** : Agence technique d'exportations charbonnières. Voir le 10.05.1989.

## B

**BCIE** : Boston Center Institut of Environnement. Voir le 05.1994.

**BRGM** : Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Voir p. 38.

## C

**CACCA** : Comité d'Action Contre les Crapules Atomiques. Voir le 8.07.1977.

**CACG** : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. Créée en 1960. Voir dossier sur l'eau.

**CAN** : Comité Antinucléaire.

**CANG** : Comité Antinucléaire de Golfech. Voir mai 1977.

**CANID** : Comité Antinucléaire d'Information et de Défense. Voir le 11.02.1978.

**CANP** : Comité Antinucléaire de Paris. Voir 1972

**CANT** : Comité Antinucléaire de Toulouse. Créé le 14.06.1975, voir le 21.04.75.

**CARA** : Compagnie d'Aménagement Rural d'Aquitaine. Voir dossier sur l'eau.

**CARLOS** : Coordination Autonome des Révoltés en Lutte Ouverte contre la Société. Voir les 19 et 20.11.1977.

**CASE** : ? - Voir novembre 1989.

**CAV** : Comité d'Action Viticole. Voir le 07.05.1992.

**CCA** : Comités Communistes pour l'Autogestion. Créés en 1977. Voir le 15.12.1979.

**CCI** : Chambre de Commerce et de l'Industrie.

**CCPAH** : Comité Contre la Pollution Atomique de La Hague. Voir le 28-29.06.1980.

**CDES** : Centre de Documentation et d'Etudes Sociales. (CNT Toulouse).

**CDRPC** : Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits.

**CDS** : Centre des Démocrates Sociaux. Créé en 1976. Voir le 29.04.1990.

**CEA** : Commissariat à l'Energie Atomique. Voir le 18.10.1945.

**CEE** : Communauté Economique Européenne. Voir en juin 1986.

**CEEA** : Communauté Européenne de l'Energie Atomique. Euratom.

**CEM** : Champ Electromagnétique. Voir dossier THT.

**CEPHES** : ? Voir dossier THT.

**CERI** : Comité Européen sur les Risques d'Irradiation. Voir p. 496.

**CERN** : Centre Européen de la Recherche Nucléaire. Créer et voir en 1953.

**CES** : Comité Economique et Social. Créé en 1925, voir 1975.

**CESTA** : Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine. Créé en 1964. Voir le 07.09.1995.

**CFDT** : Confédération Française Démocratique du Travail. Créée en 1964. Voir le 21.04.1975.

**CFTC** : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. Créée le 2.11.1919.

**CGE** : Compagnie Générale d'Electricité. Voir 1970.

**CGE** : Compagnie Générale des Eaux.

**CGT** : Confédération Générale du Travail. Voir 1946.

**CGT** : Contre le Gel Total. Voir le 19.11.1981.

**CIAPP** : Conseil International Associatif de Protection des Pyrénées. Voir dossier THT.

**CIAT** : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire. Voir le 24.04.1981.

**CID** : Comité d'Information et de Défense (des petits commerçants). Voir le 31.10.1981.

**CIDP** : Conférence Internationale pour le Désarmement et la Paix. Voir 1964.

**CIPR** : Commission Internationale de Protection Radiologique. Voir 1928.

**CIRA** : Commission Interministérielle des Radioéléments Artificiels. Voir le 25.10.1990.

**CIREI** : Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie et d'Intervention. Voir le 13.03.1998.

**CISA** : Comité de Sauvegarde de l'Aquitaine. Voir août 1972.

**CISN** : Comité Interministériel de la Sécurité Nucléaire. Voir le 17.11.1989.

**CLAIN** : Comité Local d'Action et d'Information Nucléaire. Voir le 8.07.1977.

**CLEMP** : Coordination lignes électriques Midi-Pyrénées. Voir dossier THT

**CLI** : Commission Locale d'Information. Créée et voir le 11.05.1982 et 01.1990.

**CLODO** : Comité Liquidant et Détournant les Ordinateurs. Voir le 28.01.1983.

**CMIR** : Cellules Mobiles d'Intervention Radiologique. 23 cellules en France.

**CNAN** : Coordination Nationale Antinucléaire. Voir le 7.02.1976.

**CNE** : Comité National de l'Eau. Voir dossier sur l'eau.

**CNFF** : Comité National contre la Force de Frappe. Voir et créé en 1963.

**CNT** : Confédération Nationale du Travail.

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique. Voir le 26.02.1980.

**COBA** : Comité international pour le Boycott de la coupe du monde de football en Argentine. Voir le 11.05.1978.

**COBAS** : Comité de Base. Voir le 27.04.1988.

**CODENE** : Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe. Voir le 26.03 et 23.10.1983.

**COGEMA** : Compagnie Générale des Matières Nucléaires. Créée en 1976. Voir le 28/29.06.1980.

**COLT 45** : Coordination Ouvrière pour la Liquidation des Travaux, section 45. Voir le 21.08.1981.

**COPEAU** : Commando d'Opposition Par Explosif à l'Autodestruction de l'Univers. Voir le 14.11.1976.

**COPRAE** : Conseil Permanent Régional des Associations d'Environnement. Créé 03.1982, voir 30.07.1987.

**COT** : Collectif des Objecteurs du Tarn. Voir 03.1996.

**CPN** : Centre de Production Nucléaire. Voir 05.1990.

**CRAS** : Centre de Recherche sur l'Alternative Sociale. Voir le 13.12.1982.

**CRAN** : Coordination Régionale Antinucléaire. Voir le 15.01.1978.

**CRII-RAD** : Commission Régionale Indépendante d'Information sur la Radioactivité. Créée.04.1986, voir 05.1986.

**CRILAN** : Comité de Réflexion, d'Information et de Lutttes Antinucléaires. Voir le 28/29.06.1980.

**CRIN** : Comité Régional d'Information Nucléaire. Voir avril 1975.

**CRITT** : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie. Voir le 29/30.11.1990.

**CRS** : Compagnie Républicaine de Sécurité. Voir le 4.07.1976.

**CRSA** : Centre de Recherche Social et Anti-autoritaire. Voir le 13.12.1982.

**CSF** : ? Voir le 06.11.1980.

**CSSN** : Conseil Supérieur de Sûreté Nucléaire. Voir 1973.

**CSFR** : Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin. Voir le 12.04.1971 et le 3.05.1975.

**CSVG** : Comité de Sauvegarde de la Vallée de la Garonne. Créé en 1971. Voir 1972.

**D**

**DATAR** : Délégation à l'Aménagement du Territoire.

**DAM** : Division des Applications Militaires (dépend du CEA). Voir le 09.1995.

**DDA** : Direction Départementale de l'Agriculture. Voir dossier sur l'eau.

**DDASS** : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.

**DDE** : Direction Départementale de l'Equipeement. Voir en mai 1979.

**DGSE** : Direction Générale de la Sécurité Extérieure. Voir le 29-30.05.1982.

**DGMP** : Direction Générale des Matières Premières. Voir le 21.04.1955.

**DIGEC** : Direction Générale Gaz Electricité Charbon. Voir le 21.04.1955.

**DIREN** : Direction Régionale de l'Environnement. Créée le 04.11.1991. Voir dossier sur l'eau.

**DMA** : Délégation Ministérielle de l'Armement. Voir en 1961.

**DMA** : Dose maximale admise. Voir dossier Matière rayonnement.

**DPPR** : Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques. Voir dossier sur l'eau.

**DRIRE** : Direction Régionale Industrie Recherche Environnement. Voir en juillet 1991.

**DRISS** : Direction Régionale Interdépartementale de la Santé et de la Solidarité. Voir le 12.03.1992.

**DSIN** : Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires. Voir le 19.05.1993.

**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique.

**E**

**EDF** : Electricité de France. Voir 1946.

**EE** : Entente des Ecologistes. Voir les 21, 28.03.1993.

**ENEL** : Ente Nazionale per l'Energia Elettrica. Voir juillet 1976.

**ENERGOLF** : Association pour le développement des Energies de remplacement à Golfech. Voir 06.1981.

**ENC** : European Nuclear Conference. Voir le 22.09.1990.

**ENSEEIH** : Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse. Voir février 1988.

**EPR** : European Pressurised Reactor.

**EPTB** : Etablissements Publics Territoriaux de Bassin. Voir dossier sur l'eau.

**ERA 47** : ? Voir le 1.09.1981.

**ERE** : Entente Radicale Ecologiste. Voir le 17.06.1984.

**ETA** : Euskadi Ta Askatasuna. Créée en 1959. Voir le 6.06.1975.

**EURATOM** : Communauté Européenne de l'Energie Atomique. Voir le 23.03.1957.

**EURODIF** : Usine Européenne d'Enrichissement de l'Uranium. Voir 1972.

**F**

**FA** : Fédération Anarchiste. Créée en 1944. Voir le 15.12.1979.

**FAN 44** : Fédération Anti-Nucléaire de Loire-Atlantique. Voir les 31.05 et 01.06.1997.

**FDSEA** : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles. Créée en 1946. Voir fin 1979.

**FEM** : Fédération Ecologiste du Midi. Voir 26.04.1981.

**FEN** : Fédération de l'Education Nationale. Voir le 12.06.1979.

**FGA** : Fédération Gauche Alternative. Voir le 24.04.1988.

**FLB-ARB** : Front de Libération de Bretagne - Armée Républicaine Bretonne. Créé en 1968. Voir le 15.08.1975.

**FN** : Front National..

**FO** : Force Ouvrière. Créée en 1947. Voir le 31.10.1980.  
**FRAMATOME** : Voir 1970.  
**FRAP** : Frente Revolucionario Antifascista Patriotico. Créé en 1970. Voir le 6.06.1975.  
**FRAPNA** : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature. Voir le 09.04.1994.  
**FRDE** : Fonds Régional de Développement de l'Electricité. Voir le 11.12.1984.  
**FRME** : Fonds Régional de Maîtrise de l'Energie. Voir le 11.12.1984.

**G**

**GAA** : Groupe d'Action Anarchiste. Voir le 23.12.1982.  
**GABSO** : Groupement des Agriculteurs Biologiques du Sud-Ouest. Voir le 28/31.10.1981.  
**GAER** La Réole : ? Voir octobre 1989.  
**GAR** : ? Scission du PSU ? Voir le 20.07.1981.  
**GDIRG** : Groupement de Défense des Intérêts de la Région de Golfech. Voir le 3.08.1981.  
**GE** : Génération Ecologie. Voir le 11.05.1990.  
**GFA** : Groupement Foncier Agricole. Voir mai 1977.  
**GIGN** : Groupe d'Intervention contre la Gauche Nucléaire. Voir le 27.09.1982.  
**GOP** : Gauche Ouvrière et Paysanne. Créée en 1972. Voir le 24.04.1988.  
**GPAPID** : Groupement Populaire Apolitique de Défense des Intérêts et Progrès de la commune de Golfech, créé en août 1980.  
**GREENPEACE** : Voir 1971.  
**GRPT** : Groupement Régional de Production Thermique. Voir septembre 1991.  
**GSIIEN** : Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire. Créé et voir le 15.12.1975.  
**GTM** : Grands Travaux de Marseille. Voir p. 296.  
**GWé** : 1 gigawatt-électrique = 1 million de kilowatts électriques  
**GWh** : 1 gigawatt-heure = 1 million de kilowatts/heure.

**I**

**ICEM** : ? Voir le 15.12.1979.  
**ICRP** : International Commission Radiological Protection. Voir le 9.11.1981.  
**INES** : International Nuclear Event Scale. Echelle internationale de référence des événements nucléaires. Soit 7 niveaux, les incidents (de 1 à 3) et les accidents (de 4 à 7).  
**INESTENE** : Institut d'Evaluation des Stratégies Energétiques en Europe. Voir le 14.07.1989.  
**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique. Voir le 26.02.1980.  
**INSAG** : Groupe Consultatif International de Sûreté Nucléaire. Dépend de l'AEN. Voir le 26.04.1986.  
**INSRM** : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.  
**IPSN** : Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire. Voir le 26.03.1991.  
**ISARD** : Initiative pour la Sauvegarde et l'Avenir des Richesses du Luron. Voir dossier THT.

**J**

**JCR** : Jeunesse Communiste Révolutionnaire. Voir le 15.12.1979.

**K**

**kV** : kilovolt.  
**kWh** : 1 kilowatt-heure = 3,6 millions de joules..  
**kWé** : kilowatt-électrique.

**L**

**LCR** : Ligue Communiste Révolutionnaire. Créée en 1975. Voir le 26.06.1977.

**LDH** : Ligue des Droits de l'Homme. Voir en 1963.  
**LO** : Lutte Ouvrière. Créée en 1968. Voir le 26.04.1981.  
**LUPEN** : Lessivage Uranique des Promoteurs de l'Energie Nucléaire. Voir janvier 1981.

**M**

**MAN** : Mouvement pour une Alternative Non violente. Créé en 1974. Voir le 8.07.1977.  
**MARAN** : Mouvement d'Action Révolutionnaire Anti-nucléaire. Voir le 16.11.1981.  
**MCAA** : Mouvement Contre l'Armement Atomique. Créé et voir 1963.  
**MDPL** : Mouvement pour le Désarmement la Paix et la Liberté. Voir 1963.  
**ME** : Mouvement Ecologique. Voir le 15.06.1980.  
**MEH** : Mouvement Environnement et Humanisme (de Toulouse) publie la revue "Vert" en 1977.  
**MEI** : Mouvement Ecologiste Indépendant.  
**MEP** : Mouvement d'Ecologie Politique. Créé le 21.10.1979. Voir le 15.06.1980.  
**MERA** : Mouvement Ecologique Rhône-Alpes. Voir p. 86.  
**MIDEP** : Midi-Pyrénées Ecologie Politique. Créé en 1979. Voir le 24/25.11.1979.  
**MIL** : Mouvement Ibérique de Libération. Créé en 1971. Voir le 3.05.1975.  
**MODEF** : Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux. Créé en 1959. Voir fin 1979.  
**MPPT** : Mouvement Pour un Parti des Travailleurs. Voir le 24.04.1988.  
**MRG** : Mouvement des Radicaux de Gauche. Créé en 1972. Voir p. 61.  
**MRP** : Mouvement Républicain Populaire. Voir le 18.10.1945.  
**MWé** : Méga Watt électrique.  
**MWh** : 1 mégawatt-heure = mille kWh.

**N**

**NERSA** : Société gestionnaire de Superphénix Voir juillet 1976.

**O**

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique. Succède en 1961 à l'OECE créée en 1948. Voir le 19.12.1996.  
**OCL** : Organisation Communiste Libertaire. Créée en 1976. Voir le 16.03.1980.  
**OCT** : Organisation Communiste des Travailleurs. Créée en 1976. Voir le 26.06.1977.  
**OERN** : Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire. Voir en 1956.  
**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé. Voir en 1956.  
**ONU** : Organisation des Nations Unies. Créée et voir le 26.06.1945.  
**OPEST** : Office Parlementaire d'Evaluation des choix Scientifiques et Technologiques. Voir déchets.  
**OPRI** : Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants. Créé le 19.07.1994. Voir en 1956.  
**ORAMIP** : Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées. Voir en décembre 1992.  
**OSART** : Operational Safety Review Team. Voir p. 524.  
**OTAN** : Organisation du Traité Atlantique Nord. Créée et voir en 1949.

**P**

**PAC** : Politique Agricole Commune. Voir dossier sur l'eau.  
**PCF** : Parti Communiste Français. Créé en 1920. Voir le 18.10.1945.  
**PCML** : Parti Communiste Marxiste Léniniste. Voir le 24/25.11.1979.

**PDRE** : Programme Décennal de Ressource en Eau. Voir le dossier sur l'eau, fin du document.

**PEON** (commission) : Production d'Electricité d'Origine Nucléaire. Voir le 21.04.1955.

**PIB** : Produit Interieur Brut. Voir en mai 1990.

**PJ** : Police Judiciaire. Voir le 3.07.1980.

**PO** : Parti Occitan. Voir le 12-19.03.1989.

**PPI** : Plan Particulier d'Intervention. Voir le 10.12.1987.

**PRS** : Parti Radical Socialiste. Voir en 1967.

**PS** : Parti Socialiste. Créé en 1971. Voir le 5.05.1975.

**PSU** : Parti Socialiste Unifié. Créé en 1960. Voir en 1963.

**PUI** : Plan d'Urgence Interne. Voir le 10.12.1987.

**PWR** : Pressurised Water Reactor. Voir fin 1967.

## Q

**QBE** : Quercy Blanc Environnement. Voir dossier THT.

## R

**RAF** : Rote-Armee-Fraktion. Voir le 3.05.1975.

**RARE** : Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement. Voir le 19.12.1996.

**RBMK** : Reactor Bolchoie Molchanistie Kipiachie. Type Tchernobyl. Voir 26.04.1986.

**REAM** : Région d'Équipement Alpes-Marseille.

**REE** : Red Eléctrica de España. Voir dossier THT.

**RG** : Renseignements Généraux. Voir le 3.12.1981.

**RNR** : Réacteur à Neutron Rapide. Voir début 1985.

**RPR** : Rassemblement Pour la République. Créé le 5.12.1976.

**RWE** : ? EDF allemande. Voir juillet 1976.

## S

**SAGE** : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Voir dossier sur l'eau.

**SAMU** : Service d'Aide Médicale Urgente.

**SCPRI** : Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants. Voir et créée le 13.11.1956.

**SCSIN** : Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires. Voir 1973.

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Voir dossier sur l'eau.

**SEPANSO** : Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest. Voir le 21.03.1975

**SETCM** : Société d'Electricité et de Thermique du Centre et du Midi. Début 1998.

**SEVE** Pont-du-Casse : ? Voir le 1.09.1981.

**SEVIP** : Société Européenne de Vigilance Industrielle et Privée. Voir les 29 et 30.05.1982.

**SFEN** : Société Française d'Énergie Nucléaire. Créée et voir en novembre 1973.

**SFIO** : Section Française de l'Internationale Ouvrière. Créée en 1905. Voir le 18.10.1945.

**SHEM** : Société Hydraulique Electrique du Midi. Voir p. 512.

**SMAEG** : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Étude de la Garonne. Voir dossier sur l'eau.

**SNCF** : Société Nationale des Chemins de Fer Français. Voir le 6.06.1980.

**SNCS** : Syndicat National des Chercheurs Scientifiques. Voir le 15.12.1975.

**SNIAS** : Société Nationale Industrielle de l'Aérospatiale. Voir p. 56.

**SNPEA** : Syndicat National du Personnel de l'Énergie Atomique. Voir bibliographie CFDT.

**SOS** Golfech : Save Our Souls (Sauvez nos âmes). Voir en 1972.

**SPPPI** : Secrétariat Permanent Pour la Prévention des Problèmes Industriels. Créé et voir le 02.1990.

**SRPJ** : Service Régional de Police Judiciaire. Voir le 27.11.1979.

**SSC** : Superconducting Super Collder. Voir le 09.1995.

**SUPERMAN** : Super Mouvement Antinucléaire. Voir le 17.07.1980.

## T

**TEP** : Tonne Equivalent Pétrole.

**THT** : Très Haute Tension. Voir dossier THT.

**TICE** : Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires. Voir juin 1995.

**TIPMF** : Traité d'Interdiction de la Production de Matières Fissibles. Voir août 1998.

**TNP** : Traité de Non-Prolifération. Voir en 1970.

**TWh** : 1 térawatt-h = 1 milliard de kilowatts-heure.

## U

**UDF** : Union pour la Démocratie Française. Créée en 1978, voir le 3.02.1980.

**UDR** : Union pour la Défense de la République. Créée après les événements de mai 1968. Voir 1967.

**UE** : Union des Ecologistes. Voir le 08.1995.

**UE** : Union Européenne.

**UFC** : Union Fédérale des Consommateurs. Voir le 6.11.1980.

**UMINATE** : Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement. Créée le 8.03.1974. Voir le 23.11.1989.

**UNCM** : ? Voir le 11.08.1977.

**UNEF** : Union Nationale des associations générales d'Étudiants de France. Créée en 1933. Voir 1963.

**UNIPEDE** : Union Internationale des Producteurs et Distributeurs d'Énergie Electrique. Voir 1925.

**UNNM** : ? Voir le 15/16.08.1981.

**UNSCEAR** : Comité Scientifique pour l'Étude des Effets des Rayonnement Ionisants (dépend de l'ONU).

**UPF** : Union Pour la France. Voir le 22.03.1992.

**URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Créée le 30.12.1922, voir en 1917.

**UTCL** : Union des Travailleurs Communistes Libertaires. Créée en 1976. Voir le 16.03.1980.

**USA** : United States of America.

## V

**VOLCAN** : Virus Offensif pour la Libération des Condamnés Antinucléaires. Voir le 25.09.1977.

**VSDNG** : Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech. Voir mai 1986.

**VAP** : Volem Vivre Al País. Créée en 1974. Voir le 1.09.1981.

## W

**WISE** : World International (ou Information) Service on Energy. Voir 1978.

**WANO** : World Association of Nuclear Operators. Voir fin 1989.

# La matière, le rayonnement, la dose maximale admise, les unités, les mesures et les effets

## ■ La matière

Elle est constituée de molécules composées d'éléments chimiques : les atomes.

L'atome de matière se compose d'un noyau (protons plus neutrons) et d'électrons qui gravitent autour (orbite atomique). Les propriétés chimiques de chaque élément sont déterminées par le nombre de protons contenus dans son noyau.

La plupart des éléments qui forment la matière sont des entités (structure atomique) stables. Les éléments radioactifs naturels ou artificiels, au contraire, sont des structures instables caractérisées par la période physique variable pendant laquelle leur activité initiale (excitation) diminue de moitié.

Les isotopes sont des atomes de même composition chimique ayant un nombre de neutrons différent. Le noyau est instable et radioactif.

On dit qu'un élément est radioactif lorsqu'une transformation dans son noyau entraîne l'émission d'un rayonnement. Le noyau se désintègre pour donner un noyau stable ou pour successivement se transformer en un ou plusieurs noyaux instables jusqu'à ce que l'on arrive à un noyau stable.

La modification atomique se fait : soit dans le noyau par changement du nombre de protons ou de neutrons (nucléons), lors des désintégrations ; soit dans les couches électroniques, lors du déplacement ou du départ d'électrons et du réarrangement qui s'ensuit.

Dans les deux cas, cette désintégration/transformation s'accompagne de l'émission de rayonnements ionisants.

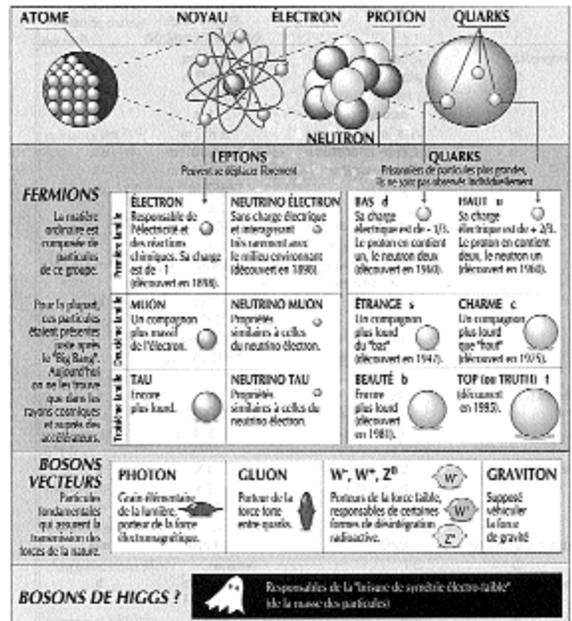
## ■ Les rayonnements radioactifs

Ce sont :

— soit des particules en mouvement électriquement chargées ou neutre : rayonnement bêta (électron négatif ou positif), protons, noyaux atomiques notamment des particules alpha, neutrons.

— Soit des rayonnements électriques (électromagnétiques) correspondant à l'émission de quantas d'énergie ou photons (photons X ou gamma) de même nature que la lumière visible, ils transportent beaucoup plus d'énergie.

• **Le rayonnement alpha** : Le noyau renferme trop de nucléons, il expulse une particule (alpha), un noyau d'hélium formé de 2 particules positives (les protons) et de 2 particules neutres (les neutrons). Son pouvoir de pénétration dans l'air est de quelques centimètres, il est arrêté par du papier ou par l'épiderme, pouvant y provoquer des lésions. A l'intérieur du corps il est particulièrement redoutable.



Les particules élémentaires dans le cadre du modèle standard

- *Le rayonnement bêta* : Le noyau renferme trop de neutron, un neutron se décompose en un proton (qui demeure dans le noyau) et en un électron qui est expulsé. L'électron, particule à charge négative ou positive 7 000 fois inférieure à celle de la particule alpha. Son pouvoir de pénétration dans l'air est de quelques dizaines de centimètres, il est arrêté par une feuille d'aluminium ou il pénètre les sous-couches de l'épiderme et y provoque des lésions.

- *Le rayonnement X et gamma* : Il ne s'agit pas d'une particule mais d'un rayonnement électromagnétique comme la lumière, ils ont seulement des longueurs d'onde (fréquence) différentes. Après une désintégration, le noyau ne trouve pas toujours un équilibre énergétique, il libère son trop plein d'énergie sous forme d'un rayonnement de désexcitation. Son pouvoir de pénétration dans l'air est de plusieurs centaines de mètres, il est arrêté par du béton, du plomb ou alors il traverse le corps et atteint tout les organes.

Il existe donc deux types principaux de rayons selon leur pouvoir de pénétration dans la matière vivante. Les rayons très pénétrants (X et gamma), ne cédant que peu d'énergie sur leur trajet : ils ont un faible Transfert Linéique d'Énergie (TLE). Les rayons peu pénétrants (alpha, bêta), cédant beaucoup d'énergie sur leur trajet : ils ont un fort TLE. Le TLE s'exprime en kiloélectronvolt (keV) par micron.

### ■ La radioactivité naturelle

- *L'irradiation interne* : Environ 25 mrem/an par personne (potassium 40, radon 220 et 222).
- *L'irradiation d'origine terrestre* : Elle se situe dans l'atmosphère (radon, thoron), dans les eaux (sels radioactif) puis dans les plantes, les animaux... les aliments. La plupart des éléments radioactifs naturels ont aujourd'hui disparu, seuls subsistent ceux dont la période de vie est suffisamment longue au regard de l'âge de la terre ? Exemple : le potassium 40, l'uranium, le thorium et leurs descendants...qui entrent dans la composition des roches, granitiques notamment. De 30 (terrain sédimentaire) à 130 (terrain granitique) mrem/an par personne.
- *L'irradiation d'origine cosmique* : Les rayonnements cosmiques provenant du soleil ou des étoiles provoquent une irradiation permanente qui augmente avec l'altitude et à mesure que l'on se rapproche des pôles. Ils donnent naissance à certains radioéléments comme le tritium ou le carbone 14 (action des neutrons cosmiques sur les noyaux d'azote atmosphérique). De 40 (niveau mer) à 100 (niveau montagne) mrem/an par personne

Le rayonnement ambiant (sol, air et rayons cosmiques) est d'environ 120 mrem par an.

Ces deux dernières formes naturelles de radioactivité ne sont pas inoffensives, des études ont montré l'influence de ces rayonnements sur la santé.

### ■ La radioactivité artificielle

Découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les chercheurs, les militaires et les industriels ont fabriqué une quantité considérable de radioéléments qui n'existaient pas à l'état naturel. Ce sont des transuraniens comme le plutonium, ou des produits de fission de l'uranium comme le césium 137, l'iode 131, le strontium 90, ou encore des produits d'activation comme le cobalt 60.

L'influence néfaste sur la santé de ces radioéléments a été largement étudiée.

Les radioéléments artificiels sont localisés dans les sites militaires ou industriels civils : centrales, usines de retraitement, industries diverses mais aussi dans les sites d'activité nucléaire abandonnés soit par les scientifiques, les militaires ou les industriels et les décharges sauvages nucléaires.

Leur dispersion dans l'environnement se fait de manière légale conformément aux "autorisations de rejet", de manière accidentelle dans les cas d'accident de centrale, de fuites dans les usines d'extraction, de perte de satellites, d'ogive, de sous-marin nucléaire ou de manière illégale (rejet sauvage de laboratoires ou d'hôpitaux), etc.

La manipulation du plutonium, par exemple, implique des pertes de ce produit qui même dans le meilleur des cas (étanchéité à 99,9 % des installations) se chiffrent à des centaines de kilos dispersés dans la nature. Les essais de bombes nucléaires ont dispersé dans l'environnement une quantité non négligeable de plutonium. Plutonium qui engendre aujourd'hui des milliers de cancers.

### ■ La contamination radioactive

Chaque corps radioactif émet une certaine quantité de rayonnement "acceptée" par chaque organisme vivant.

- *La contamination externe* : la source radioactive est à l'extérieur du corps. Les rayons pénètrent l'organisme soit de part en part, soit superficiellement, ils font divers dégâts (brisures de chromosomes) aux cellules qu'ils rencontrent sur leur passage.

- *La contamination interne* : la source radioactive se trouve à l'intérieur de l'organisme soit par inhalation, soit par ingestion, soit par blessure. La position de l'homme dans l'environnement se situe toujours en bout de chaîne de concentration des radioéléments (dans l'air, dans l'eau ou sur terre) Aux dangers dus à cette concentration des éléments radioactifs éventuellement ingérés, se rajoutent les risques induits par effet de synergie ; en effet, deux éléments faiblement cancérigènes chacun séparément peuvent voir leur activité accrue en présence l'un de l'autre.

### ■ La dose maximale admise (DMA)

**Il n'y a pas de dose maximale inoffensive pour l'organisme vivant, mais une dose maximale admissible pour notre santé décrétée par la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) et compatible avec le développement de l'activité nucléaire.**

— La dose maximale admise pour les travailleurs de l'industrie atomique, quel que soit le type de rayonnement, était de 5 rem/an (50 mSv/an). En 1990 la CIPR a ramené cette dose acceptable à 2 rem par an (20 mSv/an). Une directive européenne (*Journal officiel* du 29 juin 1996) admet cette nouvelle limite, applicable au plus tard le 13 mai 2000.

— La dose maximale admise pour la population en général. Jusqu'en 1977 la CIPR recommandait une dose génétique maximale admissible de 5 rem en 30 ans (170 mrem/an). En 1977 la CIPR fixe une limite dite acceptable pour la population de 0,5 rem/an pour une irradiation globale du corps. En 1990 elle a recommandé de ramener cette limite à 0,1 rem/an (1 mSv/an). Cette dernière limite ne sera probablement pas appliquée avant l'an 2000.

La dose maximale admise (autorisée ou imposée ?) est en constante diminution. Cette notion repose sur l'idée qu'il y a un seuil au-dessous duquel les rayonnements ne sont plus nocifs. En fait il est admis aujourd'hui que toute dose a un effet nocif sur la matière vivante.

La notion de dose radioactive maximale admise implique la notion de santé maximale admise ou plutôt de détriment minimum (cancers, malformation génétiques, etc.) admis.

**Ces limites de dose ne s'appliquent pas ou plus en cas d'accident nucléaire grave, elle sont impossibles à respecter. De nouveaux critères ont été définis, depuis Tchernobyl, par les instances internationales (CIPR, AIEA, OMS...). En France, les Plans Particuliers d'Intervention ont été révisés, ils prennent en compte les dernières directives de l'AIEA.**

- Le confinement (mise à l'abri) ne dépasse pas 48 h pour une dose efficace de 10 millisieverts (soit deux fois la valeur de l'ancienne limite).
- La prise d'iode stable (décidée par le préfet) se ferait à partir de 100 milligrays (soit deux fois la valeur de l'ancienne limite).
- L'évacuation (inférieure à une semaine) se ferait pour une dose de 50 millisieverts.
- Les niveaux maximaux de contamination admissible pour les denrées alimentaires seraient ceux adoptés par la CEE (règlement Euratom 2218/89 du 18.07.1989) qui sont plus élevés que ceux aujourd'hui en vigueur qui régissent les échanges commerciaux depuis Tchernobyl.

— Aucune gestion des conséquences à moyen et long terme d'un accident majeur n'est envisagée officiellement par les autorités françaises. Il faut faire référence aux chiffres de l'AIEA. L'évacuation à moyen terme (moins d'un an) se fait quand la limite de dose dépasse 30 mSv le premier mois et 10 mSv les mois suivants, soit 140 fois la limite de dose admissible en situation "normale".

Quant à l'évacuation à long terme, l'AIEA a retenu des chiffres de dose limite minimale trois fois supérieure à ceux définis par les autorités russes en 1988, adoptant ainsi les chiffres fixés par le Pr Pellerin en 1989 pour l'OMS. Une dose vie de 1 Sv (100 rem) au lieu de 350 mSv (35 rem). Ces chiffres permettent de limiter l'évacuation des populations hors de zones irradiées (sous contrôle).

## ■ Les unités

— **L'énergie** : Le joule (J) correspond au travail d'une force d'un newton (masse de 1 kg accéléré à 1m/s<sup>2</sup>) dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans sa propre direction.

L'erg (erg, ancienne unité d'énergie) = 10<sup>-7</sup>J.

La calorie (cal) = 4,184 J = 10<sup>-6</sup> th

La thermie (th) = 4,184.10<sup>6</sup> J = 1,163 kWh

Le wattheure (Wh) = 3600 J

Le kilowatt-heure (kWh) = 3,600.10<sup>6</sup> J = 8,600.10<sup>-1</sup> th

— **La puissance** : Un cheval vapeur (ch) = 7,355.10<sup>9</sup> erg/sec = 735,5 W

Un erg par seconde (erg/sec) = 1,3595.10<sup>-10</sup> cheval vapeur = 10<sup>-7</sup> W

Un Watt (W) = 10<sup>7</sup> erg/sec = 1,3595.10<sup>-3</sup> ch

— **L'énergie du rayonnement** : On mesure l'énergie d'une particule (alpha, bêta, gamma) ou d'un rayonnement (gamma ou X) en électron-volt (eV). Un eV est l'énergie acquise par un électron accéléré dans un champ électrique par une différence de potentiel de 1 volt. 1eV = 1,602.10<sup>-12</sup> erg = 1,602.10<sup>-19</sup> joule.

— **Les unités d'activité des radioéléments** :

• La curie (Ci) correspond à l'activité d'un gramme de radium qui effectue 37 milliards de désintégrations par seconde. 1 curie = 37 milliards de becquerel.(3,7 10<sup>10</sup> Bq)

• Le becquerel (Bq), nouvelle unité, correspond au nombre de désintégrations produites par seconde.

1Bq = 27 billionième de curie = 27 pico-curie.

1 gigabecquerel (GBQ) = 1 milliard de Bq = 0,027 Ci.

1 tétrabecquerel (TBq) = 1000 milliards de Bq = 27 Ci.

— **Les unités de dose absorbée** :

• Le Roentgen (R) : il indique la production d'ions d'une charge électrique, émis par un rayonnement ionisant X ou gamma qui se forme dans l'air.

• Le rad (rad) : 1 rad = 100 ergs/gramme. Le rad correspond à une quantité d'énergie absorbée de un centième de joule par kilogramme de matière irradiée. 1 rad = 1/100 de J/kg = 10<sup>-2</sup> Gy.

• Le gray (Gy) : nouvelle unité, mesure la quantité d'énergie absorbée par la matière vivante ou inerte soumise au rayonnement. 1 Gy = 1 J/kg (1 Joule par kilogramme) = 100 rad.

## TABLEAU DE CONVERSION

100 rad = 1,00 Gy (gray)

1 rad = 10,00 mGy (Milligray)

100 mrad (millirad) = 1,00 mGy

10 mrad = 0,10 mGy

1 mrad = 0,1 mGy

— **Les unités d'équivalence de dose :**

- Le rem (rem) mesure les dommages subis par un organisme vivant ayant reçu une dose de rayonnement. Par exemple, une radiographie ne peut pas être faite à moins de 100 mrems. Un bon cliché standard des poumons devrait correspondre à environ 25 millirem (mrem).  $1 \text{ rem} = 10^{-2} \text{ Sv}$ .

- Le sievert (Sv) : est la nouvelle unité,  $1 \text{ sievert} = 100 \text{ rem}$  ou  $1 \text{ rem} = 0,01 \text{ Sv}$ .

Les divers rayonnements (x, alpha, bêta, gamma, neutrons) n'ayant pas une même énergie absorbée, la même efficacité biologique, on pondère la dose absorbée (en rad ou en gray) par un coefficient spécifique pour chaque rayonnement (facteur de pondération : WR). Ce coefficient vaut 1 pour les rayons x, alpha, bêta et est plus élevé pour les rayons gamma et les neutrons.

Ainsi pour les rayons x, alpha, bêta :  $1 \text{ rem} = 1 \text{ rad}$  et  $1 \text{ sievert} = 1 \text{ gray}$ .

Ainsi encore : la dose équivalente H (Sv) = dose absorbée D (Gy) fois le facteur de pondération WR

— **L'équivalence de dose efficace :** Les différents organes ne sont pas également sensibles aux différents rayons. Il existe un coefficient spécifique qui module de 0 à 100 % la dose reçue selon l'organe qui a été touché.

**TABLEAU DE CONVERSION**

$100 \text{ rem} = 1,00 \text{ Sv}$  (sievert)

$1 \text{ rem} = 10,00 \text{ mSv}$  (Millisievert)

$100 \text{ mrem}$  (millirem) =  $1,00 \text{ mSv}$

$10 \text{ mrem} = 0,10 \text{ mSv}$

$1 \text{ mrem} = 0,01 \text{ mSv}$

— **Débit de dose absorbée et débit d'équivalence de dose :** Il s'agit de rajouter une notion de temps en multipliant les valeurs par une unité de temps.

$1 \text{ Gy/heure} = 100 \text{ rad/h}$

$1 \text{ Sv/heure} = 100 \text{ rem/h}$ .

**■ Table des effets (établie après Hiroshima et Nagasaki)**

— De 0,3 à 1 sievert : fatigue, formule sanguine altérée.

— De 1 à 2,5 sievert : troubles sanguins, troubles digestifs.

— De 2,5 à 4 sievert : vomissements, vertiges, formule sanguine modifiée, destruction des barrières immunologiques.

— De 4 à 8 sievert : symptômes identiques mais plus intenses, mort de 50 % des irradiés.

— Supérieur à 8 sievert : mêmes symptômes encore plus intenses, la mort est quasi inévitable pour 90 % des irradiés.

Une irradiation instantanée du corps entier de 4 sievert est considérée comme mortelle.

Ces effets sont dits déterministes, pour des doses élevées les effets dépendent des niveaux d'irradiation et assez peu des individus, ils apparaissent généralement à court terme.

Ces effets sont dits stochastiques (aléatoire), pour des doses plus faibles dont les effets sont différés, ils apparaissent après des temps de latence pouvant être très longs et ils dépendent des doses de rayonnement reçues et des individus (ex. : les leucémies, les cancers, les effets génétiques).

Les effets déterministes sont certains au niveau des individus. Les effets stochastiques sont certains au niveau d'un groupe d'individus. Leur mise en évidence ne peut être faite que par des méthodes statistiques sur des suivis de santé, sur des périodes très longues.

# Table des matières de la chronologie

Tous les faits retranscrits chronologiquement dans ce livre n'apparaissent pas forcément dans cette table des matières. Nous avons privilégié les événements qui nous semblaient les plus significatifs. Ceux liés à la centrale de Golfech sont en caractères gras.

<b>La préhistoire</b> Des premières théories scientifiques atomistes de la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle en passant par la découverte de la radioactivité naturelle, l'invention de la radioactivité artificielle, la création de la Commission Internationale de Protection Radiologique, l'invention de la fission, la recherche de la bombe atomique, jusqu'à la mise en fonctionnement de la première pile atomique aux Etats-Unis en 1942 .....	9
<b>1942</b> — Le "projet Manhattan" aux USA .....	15
<b>1945-1959</b> De l'atome militaire au nucléaire civil. ....	17
<b>1945</b> — L'Organisation des Nations-Unies (ONU) .....	17
— La première expérience d'engin atomique au plutonium .....	17
— Hiroshima et Nagasaki .....	17
— Le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) .....	17
<b>1946</b> — Naissance d'Electricité de France et de Gaz de France (EDF-GDF) .....	18
<b>1947</b> — Le premier réacteur électrogène américain .....	19
— USA et l'URSS dans la course à la superbombe H .....	19
<b>1948</b> — "ZOE", la première pile atomique expérimentale française de production d'énergie .....	19
<b>1949</b> — Le Traité de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) .....	19
— La première bombe expérimentale soviétique .....	19
— Saclay : le centre national de recherche nucléaire .....	20
— Le Comité Caquot .....	20
<b>1950</b> — L'Appel de Stockholm .....	20
<b>1952</b> — Le premier plan français de développement de l'énergie atomique (1952-1957) .....	21
<b>1953</b> — EDF cite Golfech pour la première fois .....	21
<b>1954</b> — Lancement officiel du programme nucléaire militaire français .....	21
— La première centrale (pile) atomique industrielle soviétique, premier kilowatt nucléaire .....	22
<b>1955</b> — La première centrale atomique française à Marcoule (Gard) .....	22
— Commission consultative pour la Production d'Electricité d'Origine Nucléaire (PEON) .....	22
— Genève : l'atome pour la paix .....	23
<b>1956</b> — L'Agence Internationale à l'Energie Atomique (AIEA) .....	23
— Le Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants .....	24
— EDF lance son premier programme électronucléaire .....	25
<b>1957</b> — Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) .....	25
— L'Action Civique Non Violente .....	25
— Deuxième plan de développement de l'énergie atomique (1957-1961) .....	26
— Accidents nucléaires à Kychtym en URSS et au Royaume-Uni .....	26
<b>1958</b> — La force de frappe française .....	26
— Agence Européenne à l'Energie Nucléaire (AEEN) .....	27
— L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le nucléaire .....	27
<b>1959</b> — La première action pacifiste contre les essais nucléaires français en Algérie .....	28
<b>1960-1971</b> Travaux préliminaires d'implantation d'une centrale atomique à Golfech. Premières manifestations contre le nucléaire civil .....	29
<b>1960</b> — Golfech : petit village de 540 habitants .....	29
— Explosion de la première bombe A française en Algérie .....	29
— Le CEA exporte le nucléaire en Israël .....	29
— La Convention de Paris : la loi relative à la limitation de la responsabilité civile des exploitants du domaine nucléaire en cas d'accidents .....	29
<b>1961</b> — La Mission Atome .....	30
<b>1962</b> — L'Association Contre le Danger Radiologique qui donnera l'Association pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants (APRI et PRI) .....	30
— Golfech : Le syndicat CGT propose une centrale thermique classique .....	30

<b>1963</b> — Le Mouvement Contre l'Armement Atomique (MCAA) .....	31
— Le Comité National contre la Force de Frappe .....	32
— Le traité de Moscou sur l'arrêt des explosions atomiques dans l'air, au sol (pas sous le sol) et dans les eaux .....	32
<b>1964</b> — La Conférence Internationale pour le Désarmement et la Paix .....	32
— 120 000 manifestants à Paris contre l'arme atomique .....	32
— <b>Golfech : le projet de centrale thermique est abandonné</b> .....	32
<b>1965</b> — <b>Golfech : le projet de la construction d'une centrale électrique nucléaire</b> .....	32
<b>1966</b> — <b>Golfech : Les procédures administratives. La Déclaration d'Utilité Publique des travaux de construction d'une centrale nucléaire en Tarn-et-Garonne</b> .....	33
— Le premier essai nucléaire atmosphérique à Mururoa en Polynésie Française .....	33
<b>1967</b> — <b>Création dans le Tarn-et-Garonne, d'un complexe hydro-électronucléaire nommé « Malause-Golfech »</b> .....	33
— <b>Golfech : aucune opposition à l'enquête d'utilité publique, avis favorable de la Commission d'enquête pour une centrale nucléaire de type graphite-gaz avec deux réacteurs de 800 MW</b> .....	34
— <b>Adoption à l'unanimité du projet nucléaire "Malause-Golfech" par le Conseil général du Tarn-et-Garonne</b> .....	34
— Jean Bonhomme .....	35
— La famille Baylet, <i>La Dépêche</i> : Dallas en Midi-Pyrénées .....	35
— <b>Comment EDF a aquis les terres nécessaires au projet</b> .....	38
— La mise en service du réacteur à eau lourde de Brennilis (centrale des Monts d'Arrée), et du premier réacteur de type PWR (réacteur à eau pressurisée) Chooz 1 .....	39
<b>1968</b> — <b>Le début des travaux du barrage de Malause</b> .....	39
— Fangataufa (Polynésie Française), explosion de la première bombe H française .....	40
<b>1969</b> — <b>L'abandon de la filière nationale graphite-gaz entraîne l'arrêt du premier projet de la centrale de Golfech</b> .....	40
— Le VI <sup>e</sup> plan : projets de surgénérateur, de trois centrales et d'usine européenne d'enrichissement de l'uranium (EURODIF) .....	40
<b>1970</b> — EDF et l'action commerciale active : le chauffage électrique .....	40
— La guerre des filières entre patrons du nucléaire .....	40
— Framatome .....	41
— Le Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) .....	41
— « Survivre et Vivre » .....	42
<b>1971</b> — <b>Evelyne-Jean Baylet redemande du nucléaire. Le projet Golfech n'est pas abandonné</b> .....	43
— <b>A propos de la situation géographique et géologique du site Malause-Golfech</b> .....	43
— <b>La mise en eau du barrage de Malause</b> .....	43
— <b>Accélération du programme nucléaire</b> .....	43
— Les Amis de la Terre .....	43
— Les premières manifestations contre le nucléaire civil .....	43
— Greenpeace .....	44
<b>1972-1979</b> — <b>Le mouvement de lutte antinucléaire s'organise et se développe dans le monde et en France. Dans la région de Golfech, les élus généralement de gauche prennent position contre le projet alors qu'une partie de la population rentre en résistance active</b> .....	45
<b>1972</b> — Conférence de Stocklom en Suède .....	45
— Greenpeace en Polynésie Française .....	45
— Eurodif .....	45
— <b>Le mouvement antinucléaire dans la région de Golfech. Première pétition</b> .....	45
— <b>Le Comité de Sauvegarde de la Vallée de la Garonne, L'Incredible Anarchisme et SOS-Golfech</b> .....	46
— <b>Le projet de centrale nucléaire à Golfech abandonné ?</b> .....	49
— <i>La Gueule Ouverte</i> .....	49
— Une campagne pour un moratoire nucléaire .....	50
<b>1973</b> — Essais nucléaires à Moruroa .....	50
— <b>L'inauguration de la centrale hydroélectrique de Golfech. Le directeur régional d'EDF : « La centrale nucléaire de Golfech sera construite à l'horizon 1985 »</b> .....	50
— <b>Toulouse, manifestation et provocations policières</b> .....	50
— La Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN) .....	51
— Le Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires (SCSIN) .....	51
<b>1974</b> — « Les centrales nucléaires ne seront pas imposées aux populations qui les refusent » (Valéry Giscard d'Estaing) .....	52

— Le plan Messmer : l'accélération du programme électronucléaire.....	52
— René Dumont, candidat de l'écologie politique aux présidentielles.....	53
— <b>L'Association Toulousaine d'Ecologie (ATE)</b> .....	54
<b>1975 — « Quelles que soient les retombées économiques, la vie des gens vaut davantage ».</b> <b>E.-J. Baylet, change de stratégie, utilise son journal <i>La Dépêche</i> pour appuyer la lutte contre la centrale</b> .....	54
— <b>L'avis des instances économiques et politiques de Midi-Pyrénées sur l'implantation d'une centrale de type PWR à Golfech</b> .....	55
— <b>Le Conseil régional d'Aquitaine donne son accord à l'implantation de centrales dans le Sud-Ouest, en particulier au Verdon et à Golfech</b> .....	57
— Des centaines de scientifiques appellent la population à refuser l'installation de centrales nucléaires.....	57
— <b>La Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO)</b> .....	58
— Manifestations antinucléaires dans plusieurs villes françaises. Les premiers sabotages antinucléaires.....	58
— <b>La Fédération du PS du Tarn-et-Garonne dit « Non à Golfech »</b> .....	59
— <b>Une consultation populaire à propos d'une centrale à Golfech</b> .....	60
— <b>Le Comité d'action Antinucléaire Toulousain (CANT)</b> .....	64
— <b>Manifestations contre la centrale nucléaire du Blayais en Gironde</b> .....	65
— Le Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN).....	66
<b>1976 — « S'opposer à l'énergie nucléaire est un crime contre l'intelligence » (Pierre Mauroy, PS).....</b>	67
— La première Coordination Nationale Antinucléaire à Paris lance la campagne d'autoréduction de 15 % des factures EDF.....	67
— <b>Les maires de Dunes et de Donzac disent non à Golfech</b> .....	68
— Premier rassemblement à propos de Golfech.....	68
— Creys-Malville, 20 000 manifestants contre le surgénérateur « Superphénix ».....	68
— Les surgénérateurs, de Rapsodie à Superphénix.....	69
— Sabotages à Paris et à Margnac (Haute-Vienne).....	71
<b>1977 — Divers meetings antinucléaires à Agen, Montauban et Toulouse avec la projection du film « Golfech mon amour ».....</b>	73
— <b>Le Comité Antinucléaire de Golfech (CANG)</b> .....	74
— <b>Le Groupement Foncier Agricole (GFA)</b> .....	74
— <b>Le Comité Antinucléaire de Valence-d'Agen</b> .....	76
— L'été des manifs : Pellerin, Nogent, Gravelines, Paluel, Vielmur-sur-Agout, Golfech.....	76
— Attentat au domicile du président Boiteux d'EDF à Paris.....	77
— Malville : 60 000 manifestants. Mort de Vital Michalon.....	78
— Suite à Malville, série de sabotages et de rassemblements dans toute la France et à l'étranger... ..	80
— 50 000 manifestants sur le plateau du Larzac.....	82
— Un peu de PUB sur le budget publicitaire d'EDF.....	82
— Les résolutions du bureau exécutif du Parti Socialiste sur les questions énergétiques.....	83
— <b>On voudrait pas crever, le journal du CAN Golfech</b> .....	83
— <b>Nuit bleue antinucléaire dans toute la France : le CARLOS</b> .....	84
— <b>« Ecologie 78 » dans la guerre électorale pour les législatives. Le courant électoraliste antinucléaire</b> .....	85
<b>1978 — Wise</b> .....	91
— <b>Remise de pétition contre Golfech</b> .....	91
— <b>Première rencontre de la Coordination Régionale Antinucléaire (CRAN)</b> .....	92
— <b>Le Comité antinucléaire d'information et de défense (CANID)</b> .....	92
— <b>Les élections législatives</b> .....	93
— <b>Manifestation et sabotages autour de la rencontre de foot France-Iran</b> .....	94
— <b>« Note sur la construction d'une centrale à Golfech » (G. Lestrade)</b> .....	96
— <b>Le Conseil régional de Midi-Pyrénées se prononce contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech</b> .....	97
— L'Appel de Genève.....	100
— <b>Golfech est le site définitivement retenu pour Midi-Pyrénées : 4 tranches de 1 300 MWé de la filière PWR</b> .....	100
<b>1979 — Le "non" du Parti Communiste à la centrale de Golfech</b> .....	101
— <b>Le Conseil général du Tarn-et-Garonne se prononce contre le projet de centrale nucléaire à Golfech</b> .....	101
— <b>Pour l'arrêt du nucléaire : la grève des naissances</b> .....	102
— <b>Intox et propagande des services EDF et préfectoraux</b> .....	102
— <b>EDF précise que le projet en est au stade des consultations administratives et dépose une demande d'instruction de déclaration d'utilité publique</b> .....	102
— Accident dans la centrale nucléaire de Three Miles Island (Etats-unis).....	103
— <b>Les mines d'uranium et le "réseau uranium"</b> .....	104

— Premières élections du Parlement européen .....	105
— Le PS de Lot-et-Garonne dit “non” à Golfech .....	105
— 5 000 manifestants contre Golfech, divers meetings et initiatives .....	106
— Une commission (Neel) d’enquête est chargée de procéder à une analyse critique du dossier de la centrale nucléaire de Golfech .....	106
— Les 9 maires membres du CANID refusent d’accueillir le dossier de l’enquête d’utilité publique du projet de la centrale .....	108
— Ouverture de l’enquête d’utilité publique .....	110
— « L’illégalité devient un devoir ». (J.-M. Baylet). Action contre l’enquête bidon : destruction de dossiers, manifestations, meetings, pétition, fissurages des registres et naissance de “Radio Golfech” .....	110
— Valéry Giscard d’Estaing confirme la décision d’implanter une centrale à Golfech ...	115
— Le Comité fédéral du Lot-et-Garonne du PCF se prononce pour la centrale de Golfech .....	116
— Le PCF (C. Llabrès) : Oui à la centrale de Golfech .....	118
— La CGT : Oui à Golfech, mais .....	120
— Le bureau municipal d’information antinucléaire est détruit par une charge explosive .....	122

**1980-1981** Suite à la mobilisation contre la DUP, les deux années sont marquées par une forte contestation sur le terrain, ponctuée de nombreux meetings, manifestations et de divers sabotages dans la région. La plupart des “élus antinucléaires” basculent dans le camp nucléariste, l’arrivée de la gauche au pouvoir divise et affaiblit mouvement .....

1980 — La Commission d’enquête d’utilité publique rend un avis favorable à la construction des 4 réacteurs de 1 300 MWé .....	127
— Une pétition nationale contre “le tout-nucléaire” .....	128
— Plogoff (Finistère). « Non aux neutrons. Oui aux moutons ». Forte mobilisation toute l’année, nombreux rassemblements, jusqu’à 100 000 personnes au mois de mai .....	129
— Pétition : 30 000 contre le projet Golfech .....	129
— Journal antinucléaire le <i>Géranium Enrichi</i> n° 1 .....	130
— La démission du maire et du Conseil municipal d’Auvillar .....	131
— L’Association Régionale de Sous-traitance ElectroNucléaire de la Garonne (ARSEN) .....	134
— Le courant électoraliste antinucléaire : La guerre des chefs .....	137
— 50 000 manifestants à La Hague .....	139
— La construction de la Rotonde sur le GFA .....	141
— Un comité pronucléaire à Golfech .....	143
— Le président de la République, V. Giscard d’Estaing “chassé” de Tarn-et-Garonne ....	144
— Le rapport Neel sur le projet de centrale .....	145
— 10 000 personnes à Golfech .....	147
— Naissance du « territoire libre de Golfech » .....	149
— A Toulouse, pour la deuxième fois la majorité du Conseil régional de Midi-Pyrénées se prononce contre le projet d’une centrale nucléaire à Golfech ..	151
— Le gouvernement autorise officiellement le début des travaux de la centrale .....	152
— Intervention de l’armée guidée par des responsables d’EDF, dont l’objectif est la démolition de six fermes sur le site .....	152
— Procès d’antinucléaires à Montauban .....	157
1981 — L’année des illusions perdues .....	159
— LUPEN contre l’ARSEN .....	159
— Une pétition au Parlement européen présentée par les maires de plogoff et de Golfech .....	163
— Lettres de J. Glavany, membre du bureau national du PS qui laisse entendre que Golfech et Plogoff ne se feront pas .....	166
— Les CAN Golfech, Tonneins, Toulouse... appellent à voter au second tour pour le candidat de gauche .....	166
— EDF demande officiellement au gouvernement l’autorisation de création de quatre tranches de la centrale nucléaire de Golfech .....	170
— Mitterrand est élu président de la République, le soir même, 13 engins de terrassement d’une entreprise travaillant sur le site de Golfech, sont détruits à l’aide d’explosifs sur le chantier de l’autoroute à Auvillar .....	172
— Golfech : les travaux d’EDF continuent sur le site ! .....	177
— Mitterrand et le nucléaire .....	178
— Le CAN de Golfech présente une liste « Golfech Alternative » aux législatives .....	181
— Appel à un “référendum-pétition” pour l’abandon du projet Golfech .....	186
— Le Conseil des ministres décide le “gel” de cinq centrales (dont Golfech) .....	187
— L’offensive pronucléaire. EDF, des élus, les patrons (l’ARSEN), les syndicats CGT et FO, le Parti Communiste et la droite (UDF) tous unis pour la reprise des travaux. La plus importante des manifestations rassemblera 200 personnes .....	188
— Attentat contre la maison du chef de chantier EDF de Golfech .....	193
— A Toulouse, la CGT appelle à la reprise des travaux jusqu’au quatrième réacteur ....	194

— <b>Golfech, 4 000 antinucléaires marchent sur le site, violents affrontements</b> .....	199
— “Débat” à l’Assemblée nationale sur les choix énergétiques .....	203
— <b>La majorité des municipalités concernées ont voté contre le projet de Golfech</b> .....	204
— <b>Manifestation antinucléaire à Toulouse. Incidents et incendies, rue Croix-Baragnon</b> ...	204
— <b>Golfech : “Opération fissurage du grillage”</b> .....	209
— <b>Conseil général (Tarn et Garonne) : le « Oui ! Mais... à Golfech »</b> .....	211
— <b>Conseil régional de Midi-Pyrénées : le « Oui ! Mais... à Golfech »</b> .....	212
— <b>Renvoi des cartes d’électeurs à l’appel de la CRAN</b> .....	214
— <b>Paris. Mauroy, Premier ministre, autorise la construction de deux tranches de 1 300 MW à Golfech</b> .....	215
— Le Conseil des ministres annonce le “dégel” des cinq sites nucléaires .....	216
— <b>4 000 à 7 000 personnes à la marche Valence-d’Agen-Golfech. Affrontement près du site... La rotonde est brûlée par les gardes-mobiles</b> .....	217
— <b>Enlèvement d’un militant anarchiste antinucléaire</b> .....	224
— Congrès national du PS à Toulouse troublé par une série d’explosions .....	225
— <b>Le site de Golfech envahi par les eaux</b> .....	225
<b>1982-1983</b> <b>Le protocole d’accord entre EDF et la région Midi-Pyrénées entérine définitivement l’implantation de la centrale. Les manifestations publiques se font rares et rassemblent de moins en moins de monde mais les sabotages continuent autour de Golfech et dans la région. La mort d’Henry Mathais marque la fin d’une période antinucléaire à Golfech. Ailleurs, c’est seulement à la Hague, à Malville et particulièrement à Chooz que la mobilisation persiste. Ces deux années verront en définitive la lente décomposition du mouvement antinucléaire local et national, avec la disparition des CAN</b> .....	227
<b>1982</b> — <b>Destruction des registres d’observation concernant les THT</b> .....	228
— <b>Loto antinucléaire à Toulouse</b> .....	228
— A Creys-Malville (Isère), attentat au lance-roquettes contre Superphénix .....	229
— <b>Golfech : Etats généraux contre le nucléaire civil et militaire</b> .....	231
— <b>Le protocole d’accord passé entre EDF et le Conseil régional de Midi-Pyrénées</b> .....	234
— <b>Création par le Conseil général du Tarn-et-Garonne de la Commission locale d’information sur la centrale de Golfech</b> .....	242
— <b>Rassemblement à Golfech, 1 000 personnes “Contre le nucléaire civil et militaire”. Le lendemain, 500 irréductibles sont poursuivis par les gardes-mobiles pendant 30 km, jusqu’à Moissac</b> .....	243
— <b>Le Géranium Enrichi cesse sa parution</b> .....	246
— <b>Série d’attentats revendiqués par les “rescapés de Golfech”</b> .....	246
— <b>Attentat contre la maison du président du Conseil régional</b> .....	248
— <b>Le siège de la Fédération du PS de Haute-Garonne est pulvérisé par une charge d’explosifs</b> .....	249
— <b>La mort de Claude Henry Mathais, membre de la CRAN de Golfech</b> .....	254
<b>1983</b> — <b>« EDF racketté par les fabricants de centrales nucléaires »</b> .....	261
— <b>Loto antinucléaire à Toulouse, nombreux participants</b> .....	262
— <b>Le Comité Liquidant et Détournant les Ordinateurs (CLODO)</b> .....	262
— <b>Le gouvernement autorise officiellement EDF à construire la première tranche de la centrale de Golfech</b> .....	263
— <b>Elections municipales</b> .....	263
— <b>Six heures contre le nucléaire civil et militaire</b> .....	265
— <b>Explosifs contre le siège de l’Union patronale à Toulouse</b> .....	266
— <b>Un préfet anti-terroriste à Toulouse</b> .....	268
— <b>Conseil des ministres : feu vert pour 5 réacteurs dont Golfech 1</b> .....	272
— <b>Moissac : « 20 millions de dégâts et 500 emplois menacés »</b> .....	274
— <b>Interview des saboteurs</b> .....	275
— <b>Mitterrand annonce que la centrale de Civaux sera construite</b> .....	278
<b>1984-1985</b> <b>Le creux de la vague, pas une manifestation contre la centrale, un seul petit sabotage contre un pylône THT</b> .....	285
<b>1984</b> — <b>La naissance du parti des Verts</b> .....	285
— <b>Malville : 4 000 personnes. Fin de la CNAN</b> .....	287
— <b>Jeûne contre l’holocauste atomique</b> .....	287
— <b>Le nucléaire en veillesse, mais... feu vert pour Golfech II</b> .....	288
— <b>Campagne tout-électrique en Midi-Pyrénées</b> .....	289
<b>1985</b> — <b>EDF accuse une dette de 216 milliards de francs</b> .....	291
— <b>Le terrorisme d’Etat : assassinat d’un militant de Greenpeace</b> .....	291

<b>1986-1990</b>	<b>Le génocide de Tchernobyl marque les esprits et relance le mouvement antinucléaire mondial, national et local. Dans la région de Golfech, naissance de plusieurs groupes antinucléaires qui mèneront diverses actions et manifestations de sensibilisation. La nouvelle coordination Stop-Golfech tente de bloquer le démarrage de la centrale. La mise en route du réacteur n° 1 aura finalement lieu le 24.04.1990</b> .....	297
<b>1986</b>	— « En 1990, d'après nos calculs, nous aurons de deux à quatre réacteurs de 1 300 MWé en trop... » (EDF) .....	297
	— <b>Elections législatives et régionales</b> .....	297
	— Le génocide de Tchernobyl .....	298
	— <b>L'après-Tchernobyl, la relance du mouvement antinucléaire.</b>	
	— <b>Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech à Agen, Comité Tchernobyl-Golfech à Montauban et Planète en Danger à Toulouse</b> .....	303
	— Les laboratoires indépendants d'analyses de la radioactivité. La CRIL-Rad, l'ACRO .....	304
	— Comité Stop-Nogent .....	305
	— <b>L'enquête publique sur les rejets chimiques non radioactifs de Golfech</b> .....	305
	— <b>L'enquête hydraulique sur les rejets d'eau de la centrale dans la Garonne</b> .....	306
	— <b>Manifs "Plus jamais Tchernobyl" 5 000 personnes à Paris et 500 à Toulouse</b> .....	307
	— <b>Premier accident mortel sur le site</b> .....	310
<b>1987</b>	— Mais où en est le programme électronucléaire ? .....	311
	— « Une amorce de réveil antinucléaire » .....	312
	— <b>Difficultés financières, endettement des communes liées au grand chantier ?</b> .....	314
	— Réseau pour un avenir sans nucléaire. 15 000 manifestants à Paris .....	317
	— Appel à un rassemblement européen "Pour un avenir sans nucléaire" .....	317
	— <b>Sondage public sur le nucléaire en Tarn-et-Garonne</b> .....	318
	— <b>Le Conseil Permanent Régional des Associations pour l'Environnement (COPRAE)</b> .....	319
	— <b>Agen : "Les chaînes du refus" contre la cuve du réacteur 1</b> .....	321
	— <b>Deuxième accident mortel sur le site</b> .....	322
	— <b>Le président de la CLI, J.-M. Baylet revendique les tranches 3 et 4</b> .....	322
	— <b>Plan d'Urgence Interne (PUI) et Plan Particulier d'Intervention (PPI)</b> .....	323
<b>1988</b>	— <b>Le colloque de Montauban : « Nucléaire, Santé, Sécurité »</b> .....	325
	— <b>Le point zéro radio écologique du site de Golfech</b> .....	332
	— <b>Procès d'un agriculteur antinucléaire</b> .....	333
	— <b>« On peut arrêter Golfech !!! » (VSDNG)</b> .....	334
	— Élections présidentielles : Mitterrand réélu .....	335
	— <b>Troisième accident mortel sur le site</b> .....	337
	— <b>Cent millième visiteur sur le site de Golfech</b> .....	337
	— <b>Programme des essais pour 1989</b> .....	338
<b>1989</b>	— <b>La région manque d'eau</b> .....	339
	— <b>Élections municipales - Percée des Verts</b> .....	341
	— <b>Journal <i>Les Réalités de l'écologie</i></b> .....	343
	— <b>L'Uranium nouveau est arrivé...</b> .....	345
	— <b>Première occupation d'une des tours de refroidissement de la centrale</b> .....	346
	— <b>La CGT réclame les tranches III et IV de Golfech</b> .....	350
	— <b>Elections européennes</b> .....	350
	— <b>« Sécurité et transparence » (la CLI + PPI).</b> .....	350
	— <b>La gestion de l'accident nucléaire à Golfech</b> .....	350
	— <b>EDF confrontée au manque d'eau</b> .....	352
	— <b>Naissance de la Coordination Régionale "Stop-Golfech"</b> .....	354
	— <b>L'enquête d'utilité publique sur les rejets d'effluents radioactifs</b> .....	355
	— <b>Liquidation du GFA</b> .....	359
	— <b>Appel au désengagement nucléaire</b> .....	360
	— <b>Rassemblement européen à Agen</b> .....	362
	— <b>Accident de niveau 3 au réacteur de la centrale nucléaire de Vandellòs (Catalogne)</b> .....	365
	— <b>Avis favorable de la commission d'enquête sur les rejets radioactifs. Les 4 conditions préalables au démarrage</b> .....	366
	— <b>Le collectif 47 pour le non-démarrage de Golfech</b> .....	368
	— <b>La Commission Locale d'Information donne un avis favorable au chargement du combustible dans le cœur du réacteur de la centrale</b> .....	369
	— <b>Union Nature Environnement de Midi-Pyrénées pour la centrale ?</b> .....	370
	— <b>Initiatives de "Stop-Golfech" contre l'ouverture de la centrale</b> .....	371
	— <b>132 élus de la région contre le démarrage</b> .....	372
	— <b>Golfech - Nogent-sur-Seine. Même combat !!!</b> .....	374
	— <b>Jeûne pour le gel de Golfech</b> .....	375
	— <b>L'autorisation de chargement et débat sur l'énergie à l'Assemblée</b> .....	378

<b>1990</b> — <i>Golfech Magazine</i> .....	
— « Faire de Golfech un équipement pilote au niveau national » J.-M. Baylet .....	382
— La Commission Locale d'Information .....	383
— <b>Toujours pas de pluie mais des essais à chaud</b> .....	386
— Officiel... L'accident nucléaire grave est envisageable.....	387
— <b>L'amicale des maires... pour le démarrage de la centrale</b> .....	388
— <b>Rassemblement-carnaval devant la centrale, 2 à 3 000 personnes</b> .....	389
— <b>L'autorisation de rejets d'effluents liquides gazeux radioactifs</b> .....	392
— <b>Journée "Poisson d'avril"</b> .....	392
— <b>Guérilla juridico-administrative contre autorisation de rejets radioactifs</b> .....	393
— <b>Autorisation d'une prise d'eau pour le fonctionnement de la centrale</b> .....	394
— <b>Golfech : le 24.04. à 18 h 50, mise en route du réacteur 1 de la centrale.</b> <b>Premier "incident" technique</b> .....	394
— <b>La contre-étude économique de non-rentabilité de la centrale</b> .....	396
— Création de Génération Ecologie .....	397
— <b>Attentat contre le barrage EDF de Malause</b> .....	398
— MOX et Melox .....	400
— <b>Le couplage du réacteur 1 au réseau national de distribution</b> .....	401
— <b>Trois travailleurs contaminés</b> .....	405
— <b>De l'iode 131 dans la Garonne</b> .....	406
— <b>Golfech paralysé par un sabotage</b> .....	410
<b>1991-1998</b> <b>Midi-Pyrénées vit à l'heure du nucléaire. Le réacteur n° II rentre en activité le 08.09.1992. La coordination antinucléaire passe dans une phase de surveillance du site nucléaire tout en continuant l'information, la sensibilisation et exigeant un arrêt des réacteurs</b> .....	413
<b>1991</b> — <b>Redémarrage du réacteur n° I</b> .....	413
— Guerre du Golfe.....	413
— Europe et nucléaire. Une brèche est ouverte dans le monopole d'EDF-GDF .....	414
— <b>Visite à Golfech d'enfants cobayes de Tchernobyl</b> .....	416
— Les Verts hors course dans la lutte antinucléaire .....	417
— <b>"Enterrons le nucléaire avant qu'il ne nous enterre". Rassemblement antinucléaire</b> .....	419
— <b>Le journal Stop-Golfech</b> .....	419
— Relance du programme électronucléaire.....	420
— <b>L'intox habite au numéro Vert de la centrale (0800.03.04.08)</b> .....	421
— Fissures sur les réseaux d'injection de sécurité .....	423
— <b>Golfech 1 an déjà...</b> .....	423
— <b>Ceux de Golfech, bilan des travaux et emplois</b> .....	426
— <b>Sabotage de deux pylônes THT</b> .....	428
<b>1992</b> — <b>Baylet inaugure le Belvédère de l'Atome</b> .....	429
— <b>Le journal de la centrale de Golfech</b> .....	430
— <b>Le candidat L. Jospin se positionne sur l'avenir de Golfech</b> .....	431
— <b>Les élections régionales et cantonales : la vague Verte</b> .....	432
— <b>Rassemblement devant la centrale</b> .....	435
— Squatt de grues du chantier de Civaux .....	437
— Jeux Olympiques : sabotage d'un pylône THT.....	438
— <b>La tranche II a ses premières vapeurs. Manifs à Toulouse</b> .....	438
— <b>Forum antinucléaire à Valence-d'Agen</b> .....	438
— <b>Golfech : Bientôt le bilan 1991/1992</b> .....	439
— <b>Le contrôle indépendant de la radioactivité autour de la centrale</b> .....	440
<b>1993</b> — La fissuration des traversées de couvercle de cuve des réacteurs nucléaires.....	443
— La relance du nucléaire français : Le contrat de plan entre EDF et l'État.....	443
— <b>Golfech : La ruine pour 4 communes du Tarn-et-Garonne</b> .....	444
— <b>Les élections législatives. L'entente des écologistes : Verts/Génération-Ecologie</b> .....	445
— <b>Lettre ouverte aux responsables de la catastrophe annoncée</b> .....	446
— <b>Rassemblement antinucléaire à Golfech</b> .....	448
— <b>Réacteur II ... Feu !!!</b> .....	449
— La privatisation du nucléaire français .....	450
<b>1994</b> — <b>Le petit Nicolas, 200 000<sup>e</sup> visiteur de la centrale</b> .....	453
— Marche Malville-Matignon. Les Européens contre Superphénix.....	453
— <b>Un sabotage contre le canal d'amenée de la centrale</b> .....	454
— Le rapport "DETENTE" .....	455
— Arrêt du programme nucléaire espagnol .....	456
— <b>Le point sur le contrôle de la radioactivité autour de la centrale</b> .....	457
— Débat national sur l'énergie, le rapport Souviron.....	460

<b>1995</b>	— “Quand l’Europe des polices pointe son nez” .....	461
	— <b>“Golfech : encore et encore” (bilan)</b> .....	461
	— <b>La CLI c’est sérieux... Une réunion en trois ans</b> .....	463
	— <b>Grève à la centrale : les deux réacteurs arrêtés</b> .....	463
	— Elections présidentielles, Chirac est élu .....	463
	— La reprise des essais nucléaires. Le Traité d’Interdiction des Essais Nucléaires .....	464
	— <b>Nouvelles des élus écologistes (antinucléaires ?) de Midi-Pyrénées</b> .....	465
	— La simulation des essais nucléaires. La fusion thermo-nucléaire .....	467
	— <b>Le point sur la surveillance de la radioactivité</b> .....	473
	— <b>Le mouvement de grève de décembre 1995 pour le retrait du plan Juppé</b> .....	475
<b>1996</b>	— <b>Pas de tranches 3 et 4 à Golfech avant 2016 ?</b> .....	477
	— <b>Occupation “bis” d’une tour de refroidissement de la centrale</b> .....	479
	— Chooz B 1 : le réacteur le plus puissant du monde .....	481
	— <b>Un forum contre la pensée unique du lobby nucléaire</b> .....	482
	— <b>Pour une sortie immédiate et sans concession du nucléaire</b> .....	482
	— <b>Distribution de pastilles d’iode à la population</b> .....	484
	— Libéralisation du marché européen de l’électricité .....	486
	— La loi sur l’air .....	488
<b>1997</b>	— <b>Bilan de sûreté de la centrale de Golfech pour l’année 1996</b> .....	489
	— La campagne “Sortons du nucléaire”. Les Européens contre Superphénix .....	490
	— Framatome racheté par le groupe GEC-Alstom ? .....	491
	— L’accord électoral Verts-PS .....	492
	— Les contrats de plan Etat-EDF, l’accord sur la flexibilité. Un pas vers la privatisation ? .....	493
	— Le Comité Européen sur les Risques d’Irradiation .....	495
	— <b>H. M : retour sur le passé</b> .....	495
	— <b>Elections législatives anticipées</b> .....	496
	— <b>Le réacteur européen du futur (ERP) au Carnet ?</b>	
	— <b>Rassemblement de 45 000 personnes</b> .....	496
	— Jospin au pays du nucléaire. L’arrêt de Superphénix, la poursuite du programme nucléaire ..	499
	— <b>Quatrième accident mortel sur le site</b> .....	499
	— <b>Le “Réseau : sortir du nucléaire”</b> .....	500
	— Divergence du réacteur n° 1 de Civaux .....	504
<b>1998</b>	— Les résultats “d’exploitation” du parc nucléaire pour 1997 .....	505
	— Liste des réacteurs en fonctionnement .....	506
	— <b>La production électrique de Midi-Pyrénées et de la centrale de Golfech en 1997</b> .....	508
	— <b>Procès contre les antinucléaires pour l’occupation d’une tour de refroidissement</b> ...	510
	— <b>“Cancers et leucémies autour des sites nucléaires. Les enquêtes épidémiologiques”</b>	512
	— Le transport des matières radioactives... Cheminots, le salaire de la peur .....	513
	— L’incident de Civaux .....	514
	— Des amibes dans les centrales. Du javel dans les rivières .....	515
	— Le redémarrage du surgénérateur Phénix .....	516
	— Bilan et “acquis” d’un ministre Vert et antinucléaire (?) à l’Environnement .....	517
	— L’Allemagne et la Suisse prêtes à sortir du nucléaire ? .....	520
	— Après Rio et Kyoto, Buenos-Aires, l’avenir du nucléaire .....	520
	— <b>Derniers incidents classés à Golfech</b> .....	522
<b>1999</b>	— Les Verts pour une sortie progressive du nucléaire en 30 ans .....	523
	— Effet de serre et nucléaire .....	523
	— Campagne du réseau contre l’EPR .....	524
	— La guerre en Europe .....	524

Voir sommaire général en première page.

Edition : CRAS  
Collectif la Rotonde  
BP 492  
31100 Toulouse Cedex 06

N° ISBN : 2-9509192-0-0

Achévé d'imprimer en mai 1999  
par Paragraphic  
31240 L'UNION Tél. 05 61 37 64 70